LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

J
103
H7
34-2
C662
A1
no. 70-79

Canada. Parliament. House of Commons. Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations.
~~Minutes of proceedings.~~

NAME — NOM

T
103
H7
34-2
C662
A1
no. 70-79

LIBRARY OF PARLIAMENT
CANADA

1993 3- 19

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 70

Monday, June 4, 1990

Chairman: Garth Turner, M.P.

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 70

Le lundi 4 juin 1990

Président: Garth Turner, député

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), inquiry into the effect of the Goods and Service Tax on prices and the role of the Consumer Information Office

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, enquête sur l'incidence de la taxe sur les produits et services sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information aux consommateurs

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989-90

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990

35117-1

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS AND GOVERNMENT OPERATIONS

Chairman: Garth Turner

Vice–Chairman: Jean–Marc Robitaille

Members

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Bernard G. Fournier

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS ET DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Président: Garth Turner

Vice–président: Jean–Marc Robitaille

Membres

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Bernard G. Fournier

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, JUNE 4, 1990
(85)

[*Text*]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met at 3:37 o'clock p.m. this day, in Room 253-D Centre Block, the Chairman, Garth Turner, presiding.

Members of the Committee present: Don Boudria, John E. Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Russell MacLellan, Roger Simmons, Len Taylor and Garth Turner.

Other Members present: Vincent Della Noce, Murray Dorin and Guy St-Julien.

In attendance: *From the Research Branch of the Library of Parliament*: Peter Berg and Margaret Smith, Research Officers.

Witnesses: *From the Retail Council of Canada*: Alasdair McKichan, President; Peter Woolford, Vice-President. *From Camco Inc.*: Stephen G. Snyder, President and Chief Executive Officer. *From Hydro-Québec*: John A. Hanna, Executive Vice-President, Finance and Administration; Jacques Finet, Executive Vice-President, Québec Markets; Jean-Pierre Léveillé, Director, Economic and Energy Studies. *From Du Pont Canada Inc.*: Jack A. Walsh, Vice-President - Corporate Affairs; John A. Carlos, Director - Taxation; Anthony D. Amery, Chief Economist. *From Eaton's*: Tom Reid, Senior Vice-President, Finance.

The Committee resumed its inquiry into the effect of the goods and services tax on prices and the role of the Consumer Information Office. (*See Minutes of Proceedings, Monday, May 7, 1990, Issue No. 56*).

Alasdair McKichan made an opening statement and, with Peter Woolford, answered questions.

Stephen G. Snyder made an opening statement and answered questions.

John A. Hanna made an opening statement and, with the other witnesses from Hydro-Québec, answered questions.

At 5:47 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 6:20 o'clock p.m., the sitting resumed.

Jack A. Walsh made an opening statement and, with the other witnesses from Du Pont Canada Inc., answered questions.

Tom Reid made an opening statement and answered questions.

At 7:26 o'clock p.m., the Committee adjourned until tomorrow morning at 9:15 o'clock a.m.

Bernard G. Fournier

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 4 JUIN 1990
(85)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit aujourd'hui à 15 h 37, dans la pièce 253-D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Garth Turner (*président*).

Membres du Comité présents: Don Boudria, John E. Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Russell MacLellan, Roger Simmons, Len Taylor, Garth Turner.

Autres députés présents: Vincent Della Noce, Murray Dorin et Guy St-Julien.

Aussi présents: *Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement*: Peter Berg et Margaret Smith, attachés de recherche.

Témoins: *Du Conseil canadien du commerce de détail*: Alasdair McKichan, président; Peter Woolford, vice-président. *De Camco Inc.*: Stephen G. Snyder, président et chef de la direction. *D'Hydro-Québec*: John A. Hanna, vice-président exécutif, Finances et administration; Jacques Finet, vice-président exécutif, Marchés québécois; Jean-Pierre Léveillé, directeur, Etudes économiques et énergétiques. *De Du Pont Canada Inc.*: Jack A. Walsh, vice-président, Affaires générales; John A. Carlos, directeur, Impôts; Anthony D. Amery, économiste en chef. *De Eaton's*: Tom Reid, premier vice-président, Finances.

Le Comité reprend l'étude de l'incidence de la taxe sur les produits et services (TPS) sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information des consommateurs (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 7 mai 1990, fascicule n° 56*).

Alasdair McKichan fait un exposé puis, avec Peter Woolford, répond aux questions.

Stephen G. Snyder fait un exposé et répond aux questions.

John A. Hanna fait un exposé puis, avec les autres témoins d'Hydro-Québec, répond aux questions.

A 17 h 47, la séance est suspendue.

A 18 h 20, la séance reprend.

Jack A. Walsh fait un exposé puis, avec les autres témoins de Du Pont Canada Inc., répond aux questions.

Tom Reid fait un exposé et répond aux questions.

A 19 h 26, le Comité s'ajourne jusqu'à 9 h 15 demain.

Le greffier du Comité

Bernard G. Fournier

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Monday, June 4, 1990

• 1535

The Chairman: Ladies and gentlemen, the meeting will come to order.

This committee is continuing its examination of the likely effects of the proposed goods and services tax on consumers and consumer prices, and also the appropriateness of the government's proposed response to that.

Mr. McKichan, welcome. Thank you for taking the time once again to appear before our committee.

Mr. Alasdair McKichan (President, Retail Council of Canada): Thank you, Mr. Chairman. With me is Peter Woolford, vice-president of the council. We are pleased to have this opportunity to appear before the committee, Mr. Chairman.

I shall not attempt to read our submission in its entirety. Rather, if it is appropriate, I will single out a few of the more important aspects.

First, I shall not attempt to reiterate the composition of the Retail Council or the constituency for which we speak. I think in previous appearances before the committee we have outlined that.

I would say that there are three issues that we feel are of particular interest to the committee, and they are the issues we dwell on in the submission: first, the issue of how the tax will be shown in stores; second, how prices will be re-established after the introduction of the tax; and third, a variety of transitional problems the trade will have to address.

Touching first on the question of how the tax will be shown to the consumer, there are two sets of issues affecting that situation. The first is purely technical in the sense that some retailers will have equipment that is capable of calculating two levels of tax and displaying that tax to the consumer. Others will have equipment that does not have that capability, and as a result they will have no choice but to incorporate the tax in the price and then calculate the provincial tax on top of it, of course in the nine jurisdictions where there is a provincial tax.

In the case of those retailers who have the option because their equipment gives that flexibility, we believe two methods will be adopted, and they will be selected by the retailer as a result of that retailer's construction of market forces that may affect his or her pricing in the marketplace. Those who feel their highest priority must be to attempt to illustrate the lowest possible price will elect to show the goods and services tax extra. Those who feel that the highest priority should be given to the customer having the most accurate knowlege of the total price they will have to pay at the cash register will tend to favour the inclusion of the tax in the ticketed price and of course in addition at the cash register.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le lundi 4 juin 1990

Le président: Mesdames et messieurs, la séance est ouverte.

Le comité continue l'examen des effets possibles pour les consommateurs et sur les prix de la taxe sur les produits et services qui est proposée, ainsi que de l'opportunité de la réaction que propose le gouvernement à cet égard.

Monsieur McKichan, soyez le bienvenu. Je vous remercie d'avoir encore une fois pris le temps de venir témoigner à notre comité.

M. Alasdair McKichan (président, Conseil canadien du commerce de détail): Merci, monsieur le président. Mon collègue est M. Peter Woolford, vice-président du Conseil. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est fournie de comparaître devant le comité, monsieur le président.

Je n'ai pas l'intention de lire complètement notre mémoire. Si cela vous convient, j'en ferai plutôt ressortir les aspects les plus importants.

Je ne vous répéterai pas non plus tout ce qui a trait à la composition du Conseil ou aux membres que nous représentons. Ce sont des détails que nous vous avons déjà donnés lorsque nous sommes venus témoigner devant le comité.

Je dirais qu'il y a trois questions qui présentent un intérêt particulier pour le comité. Ce sont d'ailleurs les principales questions que nous abordons dans notre mémoire: premièrement, la façon dont les détaillants indiqueront la taxe; deuxièmement, la façon dont ils établiront de nouveau les prix de leurs produits après l'entrée en vigueur de la taxe; et troisièmement, les diverses difficultés auxquelles les détaillants devront faire face pendant la période de transition.

Il y a plusieurs difficultés qui se posent au sujet de la façon d'indiquer la taxe. La première difficulté est purement technique, puisque certains détaillants disposent déjà de caisses enregistreuses qui peuvent calculer les deux niveaux de taxe et les inscrire sur le reçu du client. Mais ce ne sera pas le cas de tous les détaillants, et ceux qui ne disposeront pas de telles caisses n'auront d'autre choix que d'incorporer la taxe au prix de vente, et d'ajouter ensuite la taxe provinciale. Évidemment, nous savons tous que neuf provinces prélèvent une taxe de vente provinciale.

Nous pensons que les détaillants qui possèdent une caisse enregistreuse qui leur permet une certaine souplesse adopteront deux méthodes différentes, selon que les forces du marché influeront ou non sur l'établissement de leurs prix. Ceux qui voudront avant tout démontrer que leurs prix sont les plus bas possible préféreront indiquer séparément la taxe sur les produits et services. Par contre, ceux pour qui le plus important sera de faire en sorte que le client ait une idée plus précise du prix total qu'il devra payer à la caisse enregistreuse préféreront plutôt inclure la taxe au prix indiqué sur l'étiquette.

[*Texte*]

We believe that will make for some difficulty for consumers, but we see no way of avoiding that. But recognizing that the problem exists, we have recently been discussing with our membership how we can play some part, as an association, in helping explain to the public both why the situation will obtain and, second, what the customer can expect to see when they enter stores. We are also discussing with our members the kind of signing and so on that would be appropriate within stores to help a customer appreciate the situation. We know that issue is also of concern to the Department of National Revenue, who will also be providing some assistance to retailers.

• 1540

The next issue is in relation to the actual setting of prices. Again, we are very aware of the interest of your committee, and indeed of other organizations and parties, in the assurance that the customer will in fact be treated fairly. We think the odds run strongly in favour of the consumer getting that kind of fair treatment.

First of all, there will be a very high level of customer interest and awareness at the time of the introduction of the tax. Second, retailers will be sensitive to the preservation of their good name, and the last thing they will want to be is pilloried for any treatment that is regarded as unfair. Third, there will be the continued presence of strong competition in our trade, which is not going to diminish because of the introduction of the goods and services tax.

Fourth, there is the likely state of the economy at the time of the introduction of the tax. If the behaviour of the Canadian economy is similar to that of the other countries where a tax of this type has been introduced, the likely pattern will be a considerable surge in sales in the period immediately preceding the introduction of the tax and then a very sharp drop-off, at least in those categories where the tax has its most potent effect, after the introduction of the tax. In that kind of climate, there is certainly no inducement to the retailer to attempt to maximize his prices unduly, because he will be anxious to be as competitive as possible in a cool consumer market.

The position is somewhat complicated by the fact that of course price inflation is not going to disappear at the time of the introduction of the tax, and the beginning of January is a period when traditionally many suppliers introduce their annual price increases, particularly in a period of inflation.

We have advised our members that it was probably going to be good policy on their part to advise their suppliers that, so far as possible, they should distinguish between adjustments made for the case of adjusting to the new tax and the price adjustments that are dependent on normal pricing adjustments because of inflationary pressures and to separate the two in time by some appropriate margin. We recognize, of course, that not all suppliers will be able or will want to do that, but I suspect that at least a significant proportion of them will.

[*Traduction*]

Cela compliquera un peu les choses pour les consommateurs, mais nous ne voyons aucun moyen de l'éviter. Mais reconnaissant que le problème existe, nous avons dernièrement discuté avec nos membres du rôle que nous pouvons jouer, en tant qu'association, pour aider à expliquer au public comment la situation se présentera et ce à quoi le client peut s'attendre dans les magasins. Nous avons aussi entrepris de discuter avec nos membres du genre de messages qui seraient appropriés dans les magasins pour aider le consommateur à comprendre la situation. Nous savons que le ministère du Revenu national s'intéresse aussi à cette question, et qu'il offrira aussi de l'aide aux détaillants.

Il y a ensuite la question de l'établissement des prix. Nous sommes très conscients de l'intérêt de votre comité, et d'autres organismes et d'autres intervenants, en ce qui a trait à l'assurance que le consommateur sera traité d'une manière équitable. Tout indique que ce sera le cas.

Premièrement, lorsque la taxe entrera en vigueur, les clients seront très conscients et très intéressés à suivre l'évolution de la situation. Deuxièmement, les détaillants tiendront à préserver leur réputation, et la dernière chose qu'ils voudront sera de se faire pointer du doigt pour avoir été plus ou moins injustes. Troisièmement, la concurrence sera toujours très vive parmi les détaillants, et ce n'est pas la taxe sur les produits et services qui la réduira.

Quatrièmement, il y a aussi la situation économique qui jouera lorsque la taxe entrera en vigueur. Si l'économie canadienne réagit comme celle des autres pays où l'on a introduit une taxe de ce genre, il risque d'y avoir une pointe considérable dans les ventes au cours de la période précédant immédiatement l'introduction de la taxe et, par la suite, après l'entrée en vigueur de la taxe, une baisse très accentuée des ventes, en tout cas des ventes d'articles sur lesquels la taxe a une incidence plus marquée. Dans un tel climat, le détaillant n'a sûrement aucun avantage à vouloir maximiser ses prix indûment, parce qu'il voudra demeurer aussi concurrentiel que possible dans un marché plutôt amorphe.

La situation se complique encore davantage de par le fait que l'augmentation régulière des prix ne disparaîtra pas lorsque la TPS entrera en vigueur. Le début de janvier est généralement la période où de nombreux fournisseurs introduisent leurs augmentations de prix annuelles, notamment en période d'inflation.

Nous avons dit à nos membres qu'il serait probablement souhaitable qu'ils demandent à leurs fournisseurs, dans la mesure du possible, de faire la distinction entre les augmentations de prix qui sont dues à la nouvelle taxe et celles qui sont dues aux augmentations habituelles des prix en raison de l'inflation. Ils devraient aussi faire en sorte que les deux genres d'augmentations n'arrivent pas en même temps. Nous savons bien, évidemment, que tous les fournisseurs ne pourront pas ou ne voudront pas le faire, mais je suppose qu'il y en aura quand même un bon nombre qui consentiront.

[*Text*]

There are two other issues we should perhaps note. One is the fact that the introduction of the tax itself does of course throw some additional cost burden on retailers and all other segments of the business community, which one would expect to see reflected back in costs eventually passed through to customers at some point.

I think the announcement by the Minister of National Revenue last Thursday in relation to the new superstreamlined method of calculating the tax will have a significant positive effect on the overall costs in that area. So while some months ago we had estimated a figure of $2 billion as being the costs the business as a whole might have to assume, that figure could quite realistically be reduced by a very substantial amount, by some hundreds of millions of dollars. Still, there will be some extra costs.

The second issue it is important for us to advise the committee on is that of retailers' margins. The issue here is that after the introduction of the new tax, retailers' costs of purchasing from manufacturers will of course decline. But the only significant decline in their operating costs will be the financial cost of carrying their inventories. All the other costs, the cost of labour and occupancy and everything else, will be running at the same level.

• 1545

In order to preserve their profitability, retailers will have to take approximately the same dollar margin they had before the introduction of the new tax. This in turn implies that in order to to achieve that they will have to apply a slightly higher margin. By doing that they should not be accused of capitalizing on the situation, they are simply preserving themselves whole after the introduction of the tax.

These actions are shown in various appendices culminating in the last one, "Planning Considerations-Pricing Strategies", in which you will see that the dollar margin has been tamed under the existing regime and under the new regime. In fact, that marking which produces a 90% margin is a higher percentage than was in place before.

Mr. Chairman, the last issue I want to touch on relates to the issue of repricing at the time the tax is introduced. The percentage figure for the tax rebate that was announced on Friday—8.1%—will, I think, be favourably received by the trade. While it will disappoint some distributors because of the fact they are taking aboard merchandise that is a substantially higher percentage of manufacturers sales tax than that figure, it is a fairly representative one for the industry as a whole.

For most general merchandise retailers, I expect we will see initial price reductions before the application of the goods and services tax of something around 6%, the retail equivalent of the 8% levy that is reimbursed at the

[*Translation*]

Il y a encore deux autres aspects qu'il faudrait peut-être relever. Il y a tout d'abord le fait que l'introduction de la taxe occasionnera évidemment des coûts additionnels pour les détaillants et tous les autres secteurs du milieu des affaires. Il faut donc s'attendre à ce qu'une partie de ces coûts soit éventuellement passée aux consommateurs.

Je pense que l'annonce qu'a faite le ministre du Revenu national, jeudi dernier, au sujet de la nouvelle méthode de calcul très simplifiée de la taxe, aura un effet positif important sur les coûts dans l'ensemble. Grâce à cette nouvelle méthode, les coûts de 2 milliards de dollars que nous avions évalués il y a quelques mois, pour l'ensemble des entreprises, pourraient être réduits considérablement, de quelques centaines de millions de dollars. Mais la taxe entraînera encore certains coûts additionnels.

La deuxième difficulté qui se pose a trait aux marges bénéficiaires des détaillants. Après l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe, il est évident que le prix d'achat des produits diminuera pour les détaillants. Mais la seule diminution importante de leurs frais d'exploitation sera dans les frais de gestion des stocks. Tous les autres frais demeureront inchangés. Le coût de la main-d'oeuvre, le loyer et tous les autres frais seront les mêmes.

Pour maintenir leur rentabilité, les détaillants vont devoir appliquer à peu près la même majoration à leurs prix qu'avant l'introduction de la nouvelle taxe. Cela signifie que la marge devra être un peu plus importante. Il ne faudrait pas les accuser de profiter de la situation, parce qu'ils ne chercheront tout simplement qu'à préserver les acquis qu'ils avaient avant l'entrée en vigueur de la taxe.

Ces opérations sont illustrées dans divers tableaux figurant en annexes, dont le dernier, «planification—stratégies d'établissement des prix», offre une comparaison de la marge en dollars selon le régime actuel et le nouveau régime. Cette augmentation de 90 p. 100 représente un pourcentage plus élevé qu'auparavant.

Monsieur le président, la dernière question que je veux aborder a trait à l'établissement des nouveaux prix après l'introduction de la TPS. Le pourcentage de la ristourne que l'on a annoncé vendredi—soit 8,1 p. 100—sera bien reçu par les commerçants, je pense. Bien qu'il décevra certains distributeurs, parce qu'ils achètent parfois des marchandises sur lesquelles il y a beaucoup plus de taxe sur les ventes des fabricants qui est imposée que 8,1 p. 100, ce pourcentage m'apparaît assez représentatif de la situation dans l'ensemble de l'industrie.

Dans la plupart des cas, pour les marchandises générales, avant l'application de la taxe sur les produits et services, je m'attends à une réduction des prix de l'ordre de 6 p. 100, ce qui équivaut, à l'étape de la vente au détail, au 8 p. 100 de

[*Texte*]

purchasing level. There will be difficulty for retailers in the actual repricing itself because it is unlikely that many retailers will be able to individually reprice the hundreds of thousands of items they may have in stock on December 31, 1990. I suspect many of them will apply a flat percentage to those items in their merchandise that have been subject to the manufacturers sales tax.

There will be a further complication when they move into a period of blended inventories where they have inventory at the old price subject to the tax credit and new inventory coming in at the new price. Obviously, they will have to make rather arbitrary decisions in relation to the price they charge for that blended inventory.

I suspect that for most retailers most of these issues will be washed out of the system in a period of two or three months and then we will be operating on the new system.

Mr. Chairman, I think that outlines our most important considerations.

The Chairman: Thank you. I would like your comments on some testimony we have heard here. The Apparel Manufacturer's Association said they believed clothing retailers would apply their mark-up on the GST-inclusive price from the manufacturer. Do you have a comment on that?

• 1550

Mr. McKichan: I think I covered that question in my initial remarks, in the sense that the retailers will be applying a margin that attempts to keep them whole. In the case of apparel, where there is now no tax on the garment, I do not see any reason for changing that. The likelihood is that they will be maintaining their current practice.

The Chairman: Under the GST regime, generally the cost of doing business will be less—correct?

Mr. McKichan: The only significant cost of doing business is the cost of carrying the merchandise, the cost of carrying the inventory, which will be diminished by the amount of the GST—or, rather, of the FST—now embedded in the price, so to the extent that price is reduced, the cost of carrying the inventory is reduced. Compensating for that will be the fact that retailers will have to bear the extra cost of collecting the GST, which is going to be considerable.

I do not know which is going to be the greater burden, or where the saving is going to lie. It may well be that the costs of collection outweigh the reduced costs of carrying inventory.

The Chairman: Will not telecommunications costs be going down?

Mr. McKichan: Yes, many of the input costs.

The Chairman: That is what I am referring to. Those input costs will be lessened. The price of buying vehicles will be lessened. That is what I am saying: in general, the cost of doing business should go down.

Mr. McKichan: It depends on the nature of the retailer's business, whether the costs of collection outweigh the benefits of the savings.

[*Traduction*]

taxe qui sont remboursés à l'achat. La situation sera plutôt difficile pour les détaillants, parce que je doute énormément qu'ils arrivent à fixer de nouveaux prix pour les centaines de milliers d'articles qu'ils peuvent avoir en inventaire le 31 décembre 1990. J'ai l'impression que nombre d'entre eux vont tout simplement appliquer un certain pourcentage à tous leurs produits qui auront été assujettis à la taxe sur les ventes des fabricants.

Et les choses se compliqueront encore lorsqu'ils auront en stock des produits à l'ancien prix assujettis au crédit de taxe et de nouveaux produits aux nouveaux prix. Evidemment, ils devront alors prendre des décisions plutôt arbitraires relativement aux prix de ces stocks mélangés.

Je m'attends à ce que la période de transition dure deux ou trois mois pour la plupart des détaillants, et ensuite, nous fonctionnerons selon le nouveau régime.

Monsieur le président, cela résume les inquiétudes les plus importantes que nous voulions soulever.

Le président: Merci. Je voudrais savoir ce que vous pensez de certaines observations que nous avons entendues ici. Les représentants de l'*Apparel Manufacturer's Association* nous ont dit croire que les détaillants qui vendent des vêtements appliqueront leur majoration au prix du fabricant dans lequel la TPS est déjà incluse. Qu'en pensez-vous?

M. McKichan: Je pense avoir répondu à cette question dans mes observations préliminaires. Les détaillants vont chercher à conserver leurs acquis. Dans le cas des vêtements, sur lesquels il n'y a pas de taxe à l'heure actuelle, je ne vois pas pourquoi ils changeraient leur façon de faire. Ils risquent fort de maintenir leur pratique actuelle.

Le président: Sous le régime de la TPS, d'une manière générale, les frais d'exploitation vont diminuer, n'est-ce pas?

M. McKichan: Les seuls frais d'exploitation qui diminueront seront ceux qui ont trait à la gestion des stocks, puisque la TFV sera éliminée de leurs coûts. Mais les détaillants devront toutefois faire face aux coûts additionnels qu'entraînera la perception de la TPS. Ces coûts seront considérables.

Je ne sais pas quel élément sera le plus important, ou s'il y aura vraiment une économie quelque part. Les frais liés à la perception de la TPS dépasseront peut-être la diminution des frais de gestion de l'inventaire.

Le président: Les frais de télécommunications ne diminueront-ils pas, aussi?

M. McKichan: Oui, ce sera le cas de nombreux intrants.

Le président: C'est ce que je veux dire. Les frais de certains intrants seront moindres. Ce sera aussi le cas du prix des véhicules. Dans l'ensemble, les frais généraux diminueront. C'est ce que je veux dire.

M. McKichan: Les frais liés à la perception de la TPS dépasseront-ils les économies réalisées? Cela dépend du genre d'entreprise...

[*Text*]

The Chairman: How about under the new, quick, streamlined super-accounting procedure? Does that not adjust some of those concerns?

What I am getting at, Mr. McKichan, is this: if the costs of business are going down somewhat, do you think it is fair that the same dollar margin be added on by retailers? Could this not be somewhat diminishing some of the savings that should be passed to consumers?

Mr. McKichan: The likelihood is that there will not be a great deal of difference between the extra costs of collecting the tax compared to the savings on input.

As far as the new streamlined method is concerned, we should bear in mind that it applies only to general merchandise retailers doing under $200,000 of business. That is a very small retailer.

Not many retailers in large urban areas can survive doing only $200,000 worth of business. I think the Minister of National Revenue's estimate was that the figure would embrace something like 800,000 businesses, but I suspect not a high proportion of these businesses were traditional retail businesses. I think many of them are things like manufacturers' agents and electricians and nurserymen. Not many of them are running traditional retail stores in large urban areas.

The Chairman: We have been asking a lot of witnesses about the cost of their products, which will be reduced under GST, and whether that is going to be passed on to consumers. Mr. MacLellan has made the point repeatedly that there is no guarantee that will happen. Mr. Taylor has made the point repeatedly that he does not believe the system is that competitive, that those will really go through. What is your position?

Mr. McKichan: I am much more sanguine about the situation. By no means will competition disappear just because we introduce the GST; rather, the sense of competition will be heightened because industry is going to be aware that all eyes are going to be on it.

The Chairman: Finally, do you need a watchdog? Do we need a "Big Brother" government agency here?

Mr. McKichan: I do not know that a watchdog is really going to be very helpful in a sense that there are hundreds of thousands of items out there and hundreds of thousands of prices. A watchdog can sample, at most, a tiny fraction of what is going on.

I think our best reliance has to be on the competitive situation. We live in a highly competitive retail situation. We are going to continue to live in a highly competitive retail situation, and I think that is the consumer's best guarantee of protection.

• 1555

Mr. MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): When we talk about a competitive situation, in some areas it is of course more competitive than in others. There are some areas of the retail business that really are not as competitive as they were or as perhaps we would like them to be.

[*Translation*]

Le président: Et avec la nouvelle formule d'application rapide et simple? Cela ne réglera-t-il pas quelques inquiétudes?

Ce que je veux dire, monsieur McKichan, c'est que si les frais d'exploitation diminuent quelque peu, pensez-vous qu'il est juste que les détaillants continuent d'appliquer la même marge en dollars à leurs produits? Cela ne diminuera-t-il pas quelque peu les économies qui devraient être passées aux consommateurs?

M. McKichan: La différence risque d'être plutôt faible entre les frais additionnels que représentera la perception de la taxe et les économies réalisées sur les intrants.

Pour ce qui est de la nouvelle formule, il ne faut pas oublier qu'elle ne pourra être utilisée que par les détaillants de marchandises générales dont le chiffre d'affaires est en-deçà de 200,000$. C'est très peu.

Il n'y a pas tellement de détaillants dans les grands centres urbains qui réussiraient à se maintenir à flot avec un chiffre d'affaires aussi modeste que 200,000$. Je pense que le ministre du Revenu national estime que ce chiffre s'applique à quelque 800,000 entreprises, mais je ne pense pas que ce soit pour la plupart des entreprises de détail traditionnelles. Il doit s'agir dans bien des cas de représentants de fabricants, d'électriciens, de pépinières et d'entreprises de ce genre. Il n'y en a sûrement pas tellement qui sont des entreprises de détail traditionnelles installées dans de grands centres.

Le président: Nous avons demandé à de nombreux témoins que nous avons reçus si les économies réalisées grâce à l'élimination de la TFV allaient être passées aux consommateurs. M. MacLellan a répété à maintes reprises qu'il n'y a aucune garantie à cet égard. M. Taylor a lui aussi fait valoir à maintes reprises qu'il ne croit pas que le système est aussi concurrentiel qu'on le dit, que ces économies seront transmises aux consommateurs. Quelle est votre position là-dessus?

M. McKichan: Je suis beaucoup plus confiant à ce sujet. La concurrence ne disparaîtra pas tout simplement parce que nous introduisons la TPS. Je pense plutôt qu'elle sera exacerbée du fait que les commerçants sauront qu'ils seront surveillés de près.

Le président: Enfin, avez-vous besoin d'un chien de garde? Avons-nous besoin d'un «Grand frère» pour tout surveiller?

M. McKichan: Je ne sais pas si un tel chien de garde sera tellement utile, parce qu'il y a des centaines de milliers d'articles et des centaines de milliers de prix à surveiller. Tout ce qu'il peut faire, au mieux, c'est quelques échantillonnages ici et là.

Je pense que notre meilleur allié sera la concurrence. Nous évoluons dans un milieu extrêmement concurrentiel. Cette situation ne changera pas du jour au lendemain, et je pense qu'elle est la meilleure garantie de protection pour le consommateur.

M. MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Il y a évidemment des secteurs où la concurrence est plus vive que dans d'autres secteurs. Pour certains, la concurrence n'est peut-être pas aussi forte qu'elle l'a déjà été ou que nous le souhaiterions.

[*Texte*]

Mr. McKichan: I think in most of the areas where consumers are involved in day-to-day purchases it is intensely competitive in virtually every market in Canada. Obviously it is less competitive when luxury items are bought in a very seldom manner, but I do not think the level of competition is going to be altered. I think every merchant will tell you that pricing remains their chief preoccupation.

Mr. MacLellan: Is the Retail Council expecting any decrease in the spending power of consumers?

Mr. McKichan: The fact that there is slightly more taxation coming out of the consumer sector, particularly in relation to the service sector, means that in fact there will be, yes. Unfortunately many consumers and even many commentators tend to assume that this is an entirely new tax and they fail to recognize the fact that it is a replacement tax. The additional taxation, as you know, is not the huge amount.

Mr. MacLellan: In the service sector it is a new tax. It is not replacing anything.

Mr. McKichan: That is right, but the tax is partially compensated for by the rebates to lower-income consumers.

Mr. MacLellan: Are you predicting any particular reduction in spending?

Mr. McKichan: Yes. We think those areas in which it is a new tax, such as clothing and footwear in the consumer goods area, will certainly feel the effects of—

Mr. MacLellan: For how long? Do you have any idea how long that decrease in spending power will be?

Mr. McKichan: I guess an economist could give you a better picture than we could. It will probably be most severe in the early months, but I suspect it will persist for quite a long time until people become more accustomed to differing price ratios.

Mr. MacLellan: What about increased staff? Have any of the participating group/organizations talked about the need to hire more people as a result of the GST?

Mr. McKichan: The very largest companies will probably either hire more people or assign more person-hours to this particular function. In the smaller companies I suspect it will not involve more calculable time, but will involve more expenditure on professional advisers and probably on some additional hours for staff who are already employed.

Mr. MacLellan: Of course, a lot of the very small organizations will just be working longer to account for this.

Mr. McKichan: Yes. With the new regime introduced by the minister last week, if some in the very smallest category of business elect to use that system—and we know that some of them will not, because it will not be advantageous for some of them to adopt it—the burden becomes relatively reduced.

[*Traduction*]

M. McKichan: Dans la plupart des secteurs où les consommateurs achètent tous les jours des produits, je pense que la concurrence est très vive dans presque tous les marchés au Canada. Evidemment, ce n'est peut-être pas le cas pour les objets de luxe qui sont très rarement achetés, mais je ne pense pas que le degré de concurrence soit tellement affecté. Tous les marchands vous confirmeront que l'établissement des prix demeurent leur préoccupation première.

M. MacLellan: Le Conseil canadien du commerce de détail prévoit-il une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs?

M. McKichan: Compte tenu du fait que les consommateurs seront davantage taxés, et notamment sur les services qu'ils achèteront, oui, nous nous attendons à ce que le pouvoir d'achat des consommateurs diminue. Malheureusement, de nombreux consommateurs, et même de nombreux commentateurs, ont tendance à supposer qu'il s'agit d'une taxe complètement nouvelle, et négligent de reconnaître qu'il s'agit en réalité d'une taxe qui vient en remplacer une autre. Le montant de taxe additionnel à payer, comme vous le savez, ne sera pas tellement élevé.

M. MacLellan: Mais, dans le secteur des services, c'est une nouvelle taxe. Elle n'en remplace pas une autre.

M. McKichan: Vous avez raison, mais la taxe est partiellement compensée par les remboursements qui sont consentis aux consommateurs à faibles revenus.

M. MacLellan: Prévoyez-vous une diminution quelconque des dépenses?

M. McKichan: Oui. Là où ce sera une nouvelle taxe qui sera imposée, comme sur les vêtements et les chaussures, par exemple, l'effet sera sûrement...

M. MacLellan: Combien de temps cela durera-t-il? Combien de temps cette diminution du pouvoir d'achat durera-t-elle?

M. McKichan: Un économiste pourrait probablement vous répondre mieux que moi. L'effet sera probablement le plus sévère dans les premiers mois, mais je pense qu'il persistera pendant un bon bout de temps, jusqu'à ce que les consommateurs soient davantage habitués aux prix différents.

M. MacLellan: Au sujet du personnel, avez-vous discuté de la nécessité d'engager d'autres personnes en raison de la TPS?

M. McKichan: Les très grosses sociétés vont probablement embaucher d'autres personnes ou assigner davantage d'heures-personnes à cette fonction particulière. Dans les sociétés de tailles plus réduites, je pense que l'application de la TPS augmentera les dépenses liées à l'utilisation de services professionnels et obligera probablement le personnel déjà en place à faire quelques heures de plus.

M. MacLellan: Evidemment, pour bien des petites entreprises, cela signifira tout simplement des journées plus longues.

M. McKichan: Oui. Avec la nouvelle formule qu'a annoncée le ministre la semaine dernière, les entreprises qui auront décidé d'utiliser ce système—et nous savons que certaines ne le feront pas, parce que ce ne sera pas avantageux pour elles—verront ce fardeau devenir relativement moins lourd.

[*Text*]

Mr. MacLellan: Have you any figure about reduced spending power? Do you have any that the Retail Council is using?

Mr. McKichan: No, we have not.

Mr. MacLellan: You have also mentioned that there are ways of dealing with this. The visibility factor is a concern for all of us, I am sure. The concern is how the consumer is going to be able to assure himself or herself that this is going to be dealt with. As you mentioned, the announcement last week by the Minister of National Revenue to give a certain percentage of sales certainly is not conducive to promoting the visibility factor. Is that a concern to the Retail Council?

• 1600

Mr. McKichan: We are very concerned that we achieve a smooth transition to the new system with the least possible customer misapprehension and the least customer disenchantment. To that end we are now studying what we as an institution can do by way of public information programs to help customers to understand what the new regime is all about and to understand what they can expect to see in the stores. We got authorization from our board just last week to start a study to see what we should do in that area, including a substantial public information campaign.

The Chairman: Wrap it up, please.

Mr. MacLellan: I have one more question, Mr. Chairman. What are you advocating with regard to the visibility? Is there a consistency through the whole council on this?

Mr. McKichan: No, unfortunately consistency will not be possible, in the first instance because it depends on what kind of equipment the retailer has. As I was saying, if the retailer does not have modern equipment that has the capability of making two calculations, the retailer will be obliged to quote the price, tax included. On the other hand, those who do have the capability to express the tax both ways in most cases, it seems to me, are feeling that they will serve their customer best if they express the price without tax and calculate the tax separately.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Taylor, do you have any more questions, or did I ask them all for you?

Mr. Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): You did your best, Mr. Chairman, but no, I still have a few of my own to ask. Thank you very much.

I spend a good deal of time talking to my constituents. They want to talk to me about the goods and services tax. The consumers are one side ,but also there are the small business people in my riding, a riding in northern Saskatchewan that has 70 towns and villages in it and lots of little stores. The main city of North Battleford has quite a large number of retailers.

[*Translation*]

M. MacLellan: Avez-vous des chiffres quelconques au sujet de la diminution du pouvoir d'achat? Y a-t-il des chiffres que vous utilisez au Conseil de commerce de détail?

M. McKichan: Non, nous n'en avons pas.

M. MacLellan: Vous avez aussi dit qu'il y a des façons de régler ces difficultés. Je suis persuadé que la question de la visibilité est une préoccupation que nous avons tous. Comment le consommateur saura-t-il ce qu'il en est vraiment? Comme vous l'avez mentionné, ce qu'a annoncé le ministe du Revenu national, la semaine dernière, au sujet d'un certain pourcentage des ventes qui pourrait être attribué, n'a sûrement rien pour améliorer la visibilité de la taxe. Est-ce quelque chose qui vous inquiète au Conseil du commerce de détail?

M. McKichan: Nous tenons absolument à ce que la transition soit la plus douce possible, et à ce que le consommateur soit le moins frustré possible. À cette fin, nous examinons ce que nous pouvons faire sur le plan de l'information du public, en tant qu'institution, pour aider les consommateurs à comprendre le nouveau régime, et ce à quoi ils peuvent s'attendre dans les magasins. Nous avons reçu l'autorisation de notre conseil d'administration, la semaine dernière, pour entreprendre une étude au sujet de ce que nous devrions faire à cet égard, ce qui pourrait prendre la forme, entre autres, d'une importante campagne d'information publique.

Le président: Concluez, s'il-vous-plaît.

M. MacLellan: J'ai encore une autre question, monsieur le président. Que proposez-vous en ce qui a trait à la visibilité de la taxe? Y a-t-il une certaine uniformité de pensée à cet égard dans votre Conseil?

M. McKichan: Non, ce n'est malheureusement pas possible, parce que cela dépend de l'équipement que possède le détaillant. Comme je le disais, si la caisse enregistreuse du détaillant ne peut pas calculer les deux taxes, il devra indiquer le prix avec la taxe incluse. Par contre, les détaillants dont la caisse enregistreuse leur permet d'indiquer la taxe pensent qu'il sera plus utile à leurs clients de connaître le prix exact de ce qu'ils ont acheté et d'indiquer ensuite la taxe séparément.

Le président: Merci beaucoup. Monsieur Taylor, avez-vous d'autres questions à poser, ou est-ce que je les ai toutes posées pour vous?

M. Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Vous avez fait de votre mieux, monsieur le président, mais non, j'en ai encore quelques-unes à poser. Merci beaucoup.

Je parle beaucoup avec mes électeurs. Le sujet de la taxe sur les produits et services revient souvent sur le tapis. Les consommateurs sont un aspect de la question, mais il y a aussi des petites entreprises dans ma circonscription, une circonscription du nord de la Saskatchewan, où il y a 70 villes et villages, et de nombreux petits magasins. À North Battlefords, la ville la plus importante de la région, il y a un très grand nombre de détaillants.

[*Texte*]

The retailers' comments to me are that they cannot get enough information. They do not know how they are going to deal with this. They do not know what is happening with their inventory. They do not know how they are going to levy the tax. They do not know if they are supposed to add it on or subtract it. They are telling me they do not have enough information, and they cannot get the information they need specific to their business.

I notice in your brief here that you are conducting, through the council, seminars on providing information to retailers. Would you concur that the government or Department of Finance is not providing the information that the retail sector needs to understand this tax well enough to be able to feel confident going into 1991 with it?

Mr. McKichan: I think it is probably to some extent a matter of timing. We know the department is working quite hard in producing that kind of material and has started the first wave of distribution. It is contemplating more waves of material. My colleague Peter Woolford has been working with the department, as have other business organizations, helping them to understand the kind of information that the business people are likely to need. Perhaps I could ask Peter to address that.

Mr. Peter Woolford (Vice-President, Retail Council of Canada): I draw your attention to a publication the Department of Finance put out several months ago now called *The GST in Small Business*. Many of our small members have found it very helpful to them. It is one of the clearest, best-organized explanations of the tax and how it will work that we have come across in some time. It is certainly something that may be useful to your constituents. We have been talking with the Department of Finance back and forth about getting information out to retailers, to their staffs and to our customers. It remains an issue of considerable interest and concern to us and, I know, to the government.

Mr. Taylor: You have mentioned in your brief that transition is a bit of a problem and the understanding of inventories, calculations and carry-overs is part of that, I believe.

Mr. McKichan: Yes.

Mr. Taylor: Could you explain that a little bit for me?

Mr. McKichan: It becomes important that the retailer should understand what he does prior to the introduction of the tax. It may be to his advantage to maximize his inventory, or it may be to his advantage to run down his inventory. He also has to know what he has to do in terms of pricing. He has to make some decision on pricing before the end of the year if he is going to be advertising in the balance of the year.

Mr. Taylor: It would depend on what type of retail he is involved with.

[*Traduction*]

Ils me disent qu'ils n'ont pas suffisamment d'information. Ils ne savent pas ce qu'ils devront faire. Ils ne savent pas comment traiter les stocks qu'ils ont en inventaire. Ils ne savent pas comment ils vont percevoir la taxe. Ils ne savent pas s'ils sont censé ajouter la taxe à leurs prix, ou la soustraire. Ils me disent qu'ils n'ont pas suffisamment d'information, et qu'ils ne peuvent pas obtenir les renseignements qui s'appliquent à leur entreprise.

Dans votre mémoire, vous dites que le Conseil organise des séminaires d'information à l'intention des détaillants. Êtes-vous d'accord avec moi que le gouvernement ou le ministère des Finances ne fournit pas l'information qui est nécessaire aux détaillants pour comprendre suffisamment bien cette taxe et être capables de voir venir 1991 avec confiance?

M. McKichan: Je pense que c'est une question de temps, dans une certaine mesure. Nous savons que le ministère travaille pour produire la documentation nécessaire, et qu'il en a commencé la distribution. Il prévoit d'ailleurs en distribuer encore davantage. Mon collègue, Peter Woolford, a travaillé avec les fonctionnaires du ministère, comme d'autres représentants d'organismes l'ont aussi fait, pour les aider à comprendre le genre de renseignements dont les gens d'affaires risquent d'avoir besoin. Peter pourrait peut-être vous en parler un peu.

M. Peter Wilford (vice-président, Conseil canadien du commerce de détail): J'attire votre attention sur un document qu'a publié le ministère des Finances, il y a plusieurs mois de cela, qui s'intitute «La TPS et la petite entreprise». Un grand nombre de nos membres l'ont trouvé fort utile. Ce document renferme les explications les plus claires et les mieux organisées au sujet de la taxe et de son fonctionnement qu'il nous a été donné de voir jusqu'à maintenant. Il pourrait sûrement être utile aux gens de votre circonscription. Nous avons discuté à maintes reprises avec les fonctionnaires du ministère des Finances au sujet de l'information qui devrait être fournie aux détaillants, à leurs employés et à nos clients. Cette question revêt toujours énormément d'intérêt pour nous, ainsi que pour le gouvernement.

M. Taylor: Vous mentionnez dans votre mémoire que la transition est un problème, et que l'application de la taxe aux stocks, les calculs qu'elle demande et les reports y contribuent en partie.

M. McKichan: Oui.

M. Taylor: Pouvez-vous me donner quelques explications là-dessus?

M. McKichan: Il devient important pour le détaillant de comprendre ce qu'il doit faire avant l'entrée en vigueur de la taxe. Il peut être avantageux pour lui de maximiser ses stocks comme il peut être avantageux de les épuiser. Il doit aussi savoir ce qu'il doit faire en ce qui a trait à l'établissement de ses prix. Il doit prendre certaines décisions au sujet de ses prix avant la fin de l'année s'il a l'intention de faire de la publicité pendant le reste de l'année.

M. Taylor: Tout dépend du genre de produit qu'il vend.

[*Text*]

Mr. McKichan: Yes, it does. In the seminars we have been running for retailers, we have been attempting not only to instruct them on the tax but also to instruct them on the kinds of business decisions they will have to make because of the tax. That becomes progressively more difficult the more complex your business is. If you are a relatively small store, this may be not that difficult. But if you are in many lines of business it becomes progressively more difficult.

• 1605

Mr. Taylor: Specifically then, to the type of store. We will take clothing, for example. There are a lot of specific, straight old clothing stores and footwear stores. You talk a little bit in the brief about price changing that occurs on January 1, etc. When it comes to these clothing retailers, footwear retailers, except for extra administrative costs they might have to incur, the GST is simply a straightforward application of a new sales tax.

Mr. McKichan: That is right. In a sense, they have the easiest task of all because they do not have to worry about the tax embodied in inventory. They do not have any.

Mr. Taylor: It is a straight upward tax. So you would not be surprised to see a lot of ads in October and November from clothing stores saying "Buy the inventory now".

Mr. McKichan: I am sure there will be a strong promotional drive by all clothing and footwear retailers to try to capitalize on the introduction of the tax.

Mr. Taylor: The government has made a big deal in talking about visibility. You have talked a lot about visibility too, but in your description about how retailers will react—two ways—to have the lowest possible price and vice versa, have the GST included in the price. Do you really expect that anybody will include the GST in an advertised price?

Mr. McKichan: Yes, we do. In fact, we know at least one of our very large members plans to do that because it is their feeling that their customer would be more annoyed by not having an exact fix on money they were going to pay out at the cash register than they would be the displaying of a tax that would seem in the first intance to be less competitive. They believe the indignation of their customers would be stronger and be confused at the register.

Mr. Taylor: At the same time, because of government propaganda the consumer will expect the price of retail goods to be lower on January 1, 1991 than it was the day before. I am wondering if the retailers can guarantee that.

Mr. McKichan: I guess my impression is somewhat different from yours, Mr. Taylor. I think, and some consumer research tends to show this, that the majority of consumers believe this is a new tax. They do not realize that it is a replacement tax. I understand that most of them are believing that there will be substantial total increases in price.

[*Translation*]

M. McKichan: C'est juste. Au cours des séminaires que nous avons offerts aux détaillants, nous avons tenté non seulement de les informer au sujet de la taxe, mais aussi de les rendre conscients des décisions qu'ils auront à prendre à cause de la taxe. Plus l'entreprise est complexe, plus les décisions sont difficiles à prendre. Pour un petit magasin, ce ne sera pas tellement difficile. Mais pour un détaillant qui exploite plusieurs séries de produits, c'est une autre affaire.

M. Taylor: Donc, tout dépend du genre d'entreprise que l'on exploite. Prenons un magasin où l'on vend des vêtements, par exemple. Il y a beaucoup de magasins où l'on ne vend que des vêtements ou des chaussures. Dans votre mémoire, vous abordez un peu la question du changement des prix qui surviendra le 1er janvier. Mais dans le cas des vendeurs de vêtements ou de chaussures, exception faite des frais d'administration additionnels qu'ils peuvent subir, la TPS n'est tout simplement qu'une nouvelle taxe de vente qui vient s'ajouter à leurs prix.

M. McKichan: C'est juste. D'une certaine façon, leur tâche est la plus simple de toutes parce qu'ils n'ont pas à se préoccuper de la taxe déjà incluse dans les prix de leurs produits. Il n'y en pas.

M. Taylor: C'est une taxe directe. Il ne serait donc pas étonnant que bien des magasins de vêtements disent aux gens en octobre et en novembre de tout acheter leur stock dès maintenant.

M. McKichan: Je suis convaincu que tous les détaillants de vêtements et de chaussures vont faire beaucoup de réclames pour tenter de profiter de l'introduction de la taxe.

M. Taylor: Le gouvernement a fait tout un plat de la question de la visibilité. Vous en avez beaucoup parlé aussi, mais dans la façon dont vous pensez que les détaillants réagiront—de deux façons, dites-vous—pour offrir leurs produits au meilleur prix possible, pensez-vous que la TPS sera incluse dans le prix? Pensez-vous vraiment que la TPS sera incluse dans le prix qui sera indiqué?

M. McKichan: Oui, nous le pensons. Il y a au moins un de nos membres, très important, qui prévoit le faire, parce qu'il pense que ses clients seraient plus frustrés de ne pas savoir exactement combien il leur en coûtera pour acheter tel ou tel produit.

M. Taylor: Par contre, avec la propagande que fait le gouvernement, le consommateur s'attendra à ce que le prix de détail des produits soit moins élevé le 1er janvier 1991 que le jour précédent. Je ne sais pas si les détaillants peuvent garantir cela.

M. McKichan: Mon impression diffère quelque peu de la vôtre, monsieur Taylor. Je pense, et cela est confirmé par certains sondages, que la majorité des consommateurs s'attendent à une nouvelle taxe. Ils ne comprennent pas que c'est une taxe qui en remplace une autre. Je pense plutôt que les consommateurs s'attendent à une augmentation importante des prix.

[*Texte*]

Mr. Taylor: I agree with you. But the government has been telling consumers and this committee has concentrated on which industries are going to pass through the savings trying to convince consumers that they are going to pay less for goods on January 1, therefore they should accept the GST.

Mr. McKichan: I think if one construes the consumer research that I have seen, one would have to assume that the government's message has not been very successful and the impression is otherwise.

Mr. Taylor: The consumer then is correct. The price will not be lower on January 1, or not necessarily.

Mr. McKichan: No. Leaving aside the question of inflation, in some pieces of merchandise the total of the base price of the goods plus the new GST will imply that the price will be lower. In some pieces of merchandise, the price will be significantly higher. It varies by category.

The Chairman: Mr. McKichan, with a weakening economy, do you think there may be some instances where the full 7% cannot be passed on and the retailer will have to eat part of that?

Mr. McKichan: I guess the tax is like any other—where the tax is included in the price—and I suspect that will be a minority of the situations. But like any other retailer's expense, the retailer passes it on to the extent he can. It becomes academic whether he is passing on his transportation costs and not passing on his tax costs. Who knows? You could say he is maybe not passing on his full margin, or he is not passing on his full occupancy costs.

The Chairman: Mr. Boudria has a point of order.

Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): I want to make something clear on the part of my colleagues. We have had some discussions about this before, but if we are going to change the rotation of questioners in the manner we witnessed a moment ago, that is to say, if the chairman is going to ask questions every now and then, we would like to consider that as time taken by the government. In other words, traditionally in all committees except this one the opposition is afforded questions in rotation with the government, and if a government member—and that includes the chairman—is going to use up question time with everyone else, we would expect the rotation to reflect that.

• 1610

I have not insisted on that too much in the past, but I just have the feeling that the thin edge of the wedge has gone about six feet wide over the last couple of months. Where we used to have the chairman intervening every now and then to ask a question with other members, it has now developed into a business of the chairman's committee as opposed to the House of Commons committee. I want the Chair to be alerted to this, and my colleagues are certainly alerted to it. We intend to raise a protest if the Chair persists in continuing in that manner. I feel it is unnecessary to get into it much deeper, but I think the point has to be made.

[*Traduction*]

M. Taylor: Je suis d'accord avec vous. Mais le gouvernement répète aux consommateurs que les produits qu'ils achèteront coûteront moins cher après le 1er janvier. Et notre comité s'est concentré sur les secteurs qui feront passer les économies réalisées aux consommateurs. Question de leur faire accepter la TPS.

M. McKichan: Je pense que les sondages qui ont été réalisés auprès des consommateurs, et dont j'ai vu les résultats, permettent de penser que le message du gouvernement n'a pas tellement porté et que l'impression chez les consommateurs est toute autre.

M. Taylor: Le consommateur a donc raison. Les prix des produits ne seront pas moins élevés le 1er janvier, ou pas forcément.

M. McKichan: Non. Sans tenir compte de l'inflation, pour certains produits, le total du prix de base et de la nouvelle TPS signifiera que le prix sera moins élevé. Pour d'autres produits, le prix sera beaucoup plus élevé. Cela dépendra des catégories de produits.

Le président: Monsieur McKichan, avec l'affaiblissement de l'économie, pensez-vous qu'il y aura des cas où le détaillant ne pourra pas imposer complètement la taxe de 7 p. 100 sur certains produits, et où il devra en assumer une certaine partie?

M. McKichan: La taxe est comme tous les autres coûts—lorsqu'elle est incluse dans le prix—et j'ai l'impression que cela n'arrivera pas tellement souvent. Mais comme dans le cas de toutes ses autres dépenses, le détaillant ne passe à son client que ce que celui-ci acceptera de payer. On perd son temps à se demander si ce sont ses frais de transport ou ses taxes qu'il passe à son client. Qui sait? On pourrait tout aussi bien supposer qu'il ne passe pas complètement sa marge ou ses frais de loyer.

Le président: M. Boudria a un rappel au Règlement à formuler.

M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): J'ai une précision à apporter au nom de mes collègues. Ce n'est pas la première fois que nous en discutons, mais si nous devons changer l'ordre des intervenants comme on vient de le faire il y a quelques instants, c'est-à-dire que si le président doit poser des questions à tout moment, nous voudrions que ses interventions soient comptées dans le temps attribué aux représentants de la majorité. Autrement dit, dans tous les comités, à l'exception de celui-ci, on adresse toujours les questions en alternance à l'opposition et au gouvernement. Si un membre du gouvernement, y compris le président, épuise toute la période des questions, on doit en tenir compte dans la rotation.

Je n'y ai pas trop insisté par le passé, mais j'ai l'impression que depuis quelques mois on commence à exagérer. Le président intervenait de temps à autre pour poser une question avec les autres membres, mais il s'agit maintenant d'un comité du président plutôt que d'un comité de la Chambre des communes. Je voulais y sensibiliser le président, et mes collègues en sont sûrement prévenus. Nous avons l'intention de contester si le président continue à agir de cette façon. Je crois qu'il est inutile d'insister davantage, mais il fallait en parler.

[*Text*]

The Chairman: Point taken. I was simply trying to be impartial and non-partisan.

Mr. Boudria: That is fine.

M. Fontaine (Lévis): Monsieur McKichan, vous avez dit dans votre allocution d'ouverture:

> Les commerçants devront donc recalculer leurs marges afin de maintenir la marge brute en dollars dont ils ont besoin pour couvrir leurs coûts.

Cela veut dire qu'ils devront augmenter leurs profits bruts. D'où vient cette affirmation que vous faites devant un comité de la Chambre des communes aujourd'hui? Est-ce une résolution de votre association ou si c'est votre propre affirmation devant le Comité?

Mr. McKichan: The point we were making, Mr. Fontaine, was that retailers would not be attempting to increase their margins but would be attempting to preserve their dollar margins, because with the reduced buying price on many commodities, obviously not on items like clothing or footwear where there is no tax now applicable but on other commodities, their buying price will be reduced.

M. Fontaine: Est-ce une résolution de votre association ou si vous prétendez que ce sera la réaction de l'ensemble des détaillants canadiens? On a vu d'autres détaillants canadiens. Lorsqu'un prix baisse et que ce n'est pas relié à une taxe, leur profit brut demeure le même en général, en termes de pourcentage. C'est la première fois que j'entends quelqu'un dire cela, mais vous ne donnez pas de référence précise. Si vous me dites qu'il y a une résolution bien structurée au sein de votre association, qui prévoit que la marge de profit brut restera la même en dollars et augmentera en termes de pourcentage, c'est une affirmation qui est recevable devant le Comité. Mais ce n'est pas ce que vous dites. Vous dites: «vont tendre à». Je voudrais savoir ce que vous voulez dire exactement.

Mr. McKichan: We are reporting, Mr. Fontaine, the views that have been expressed to us by our members. As they correctly point out, with the introduction of the new tax, apart from the fact that some of their inputs will be less expensive, the only other significant saving they will enjoy is in relation to the cost of money in carrying their inventories. So if one assumes, as they have, that there will be a rough balance between the extra costs they have to assume in collecting the tax, and that is considerable, and some savings on inputs and some savings on the money cost of carrying their inventories, then logic brings you to the point where you realize that none of their other costs will be changed. They will still have the same labour costs, rental costs, and advertising costs. They will then have to attempt—

M. Fontaine: Oui, vous m'avez déjà dit cela, monsieur. Je vous demande de me dire si l'ensemble de vos membres, d'une façon collective, a décidé de ne pas transmettre aux consommateurs l'effet de la disparition de la taxe sur les produits manufacturés. Vous ne me ferez pas dire que les coûts de perception sont égaux à la différence de profits bruts que vous prétendez conserver en ne faisant pas bénéficier les consommateurs de la disparition de la taxe sur les produits

[*Translation*]

Le président: Je comprends. Je cherchais simplement à être impartial et à ne pas faire de politique.

M. Boudria: D'accord.

Mr. Fontaine (Lévis): Mr. McKichan, in your opening address you said:

> Retailers must rework their percentage margins in order to maintain the level of dollar gross margins they need to meet their costs.

In other words, they will have to increase their gross margins. What is the source of the statement you are making today before a House of Commons committee? Is it your association's resolution or is it your own statement?

M. McKichan: Monsieur Fontaine, on veut souligner que les détaillants ne chercheraient pas à augmenter leurs profits mais à maintenir leur marge de profits, car le prix d'achat de beaucoup de produits baissera, évidemment pas sur des produits comme les vêtements ou les chaussures, qui ne sont pas assujettis à la taxe actuelle, mais pour d'autres produits.

Mr. Fontaine: Is that your association's resolution or are you assuming that that will be the general reaction of Canadian retailers? We have seen other Canadian retailers. When there's a drop in price that is not tax-related the gross margin generally stays the same in terms of percentage. This is the first time I have heard anyone say that, but you do not give any clear references. If you are saying that it is a formal resolution of your association, whereby the gross profit margin shall remain unchanged in terms of dollars but increase in percentage terms, that is a statement that the committee can accept. But that is not what you are saying. You are saying: "tend to". I would like to know exactly what you mean by that.

M. McKichan: Monsieur Fontaine, nous parlons au nom de nos membres. Ils ont indiqué, et avec raison, qu'à l'exception du fait que leurs intrants seront moins coûteux, la seule autre économie importante qu'ils toucheront par suite de l'introduction de cette nouvelle taxe concerne les coûts reliés à la gestion des stocks. Si, comme eux, on présume qu'il y aura un équilibre approximatif entre les coûts supplémentaires qu'ils devront débourser pour percevoir la taxe, lesquels seront importants, et les économies découlant des intrants et la gestion des stocks, on peut en conclure que tous les autres coûts demeureront inchangés. Les coûts en main-d'oeuvre, en publicité, et le loyer seront les mêmes. Ils devront ensuite tenter de...

Mr. Fontaine: Yes, you already told me that, sir. I am asking you whether all of your members, as a group, decided not to tell consumers of the effect of the elimination of the manufacturers' sales tax. You are not going to tell me that the costs of collecting this tax equal the difference in gross margins that you will be sticking to by not having the consumer benefit from the elimination of the manufacturers' sales tax. Either you are talking about a specific resolution,

[*Texte*]

manufacturés. Ou bien vous nous faites part d'une résolution précise, qui est un genre d'entente qui briserait les lois du marché, ou bien vous n'affirmez pas cela devant le Comité parce que ce n'est pas fondé. Rien n'indique que les lois du marché vont imposer cela aux détaillants. Ceux qui ne seront pas en mesure de s'adapter à cause d'un changement dans leur chiffre d'affaires devront fermer. Les détaillants respecteront les lois du marché, et vous n'avez pas le droit de nous dire aujourd'hui, en tant que représentant des détaillants, que ces derniers ne vont pas faire bénéficier les consommateurs de la disparition de la taxe, à moins que vous ne vous référiez à une résolution précise. C'est ce que je vous demande. Est-ce qu'il y a eu une entente collective à ce sujet parmi les détaillants?

• 1615

Mr. McKichan: With respect, Mr. Fontaine, I am saying that with the introduction of the tax, the laws of the marketplace will be preserved and retailers will strive to preserve the dollar margins they had before introduction of the tax, because you do not take percentages to the bank, but dollars.

M. Fontaine: Les plus habiles parmi ces détaillants baisseront leurs prix et conserveront le même profit brut. C'est constant dans l'industrie, et vous le savez probablement. Les plus habiles vont résister, et ceux qui ne pourront pas s'adapter feront comme l'entreprise qui ne s'adapte pas: ils vont devoir fermer leurs portes. Vous ne me ferez pas croire aujourd'hui que c'est une prise de position collective de l'ensemble des détaillants. Cela va à l'encontre des lois du marché.

Mr. McKichan: No, not at all. I am telling you that it is based on the experience of our members, on the estimates, and on the forecasts that our members have told us are reproduced in the submission. The decision is not a collective one. Our members have told us that they will obviously have to attempt to achieve the same amount of dollars after the introduction of the tax as before its introduction.

M. Fontaine: Cela peut être atteint au moyen de l'augmentation de leur chiffres d'affaires, parce que les prix auront diminué. C'est au détaillant de le faire.

Mr. Boudria: I suppose our witnesses have noticed how defensive some people are when they are trying to defend the indefensible. I suppose the strategy is to try to convince a witness that he said something that is different from what he said, then to set out to prove that to the witness and have him defend in the face of the comment he is alleged to have said, even though he did not say it.

I want to refer to something you did say, which will probably be refreshing after what you have just heard, and in particular, to the part of your brief in which you refer to the fact that:

> All other countries which have introduced a GST-type tax have experienced a sharp slump in sales after the introduction of the levy.

I know some of this could have been raised earlier, but have you tried to average among some of these countries, recognizing that no two of them are identical to ours, and to try to get a handle on how much that potential loss could

[*Traduction*]

which is a type of agreement that would break the laws of the marketplace, or else you are not making such a statement before the committee because it is unfounded. There is no indication that the laws of the marketplace are going to force this on retailers. Those who cannot adjust because of a drop in sales will have to shut down. Retailers will respect the laws of the marketplace. As a representative of the retailers, you have no right to tell us today that the benefits derived from the elimination of the tax will not be passed on to the consumer, unless of course you are referring to a specific resolution. That is what I am asking you. Is there such a consensus among retailers?

M. McKichan: Sans vouloir vous offenser, monsieur Fontaine, je dis qu'à la suite de l'introduction de la taxe, les lois du marché seront respectées et les détaillants devront s'efforcer de maintenir les mêmes marges de profit absolues, car les banques ne s'intéressent pas aux pourcentages, mais bien à l'argent.

Mr. Fontaine: The smarter retailers will drop their prices and keep the same gross margin. As you probably know, that is standard practice in the industry. The smarter retailers will resist, and those who cannot adjust will meet the same fate as the firms that can't: they will have to shut down. Surely you don't expect me to believe that this is a consensus among all retailers. That goes against the laws of the marketplace.

M. McKichan: Non, pas du tout. Mes déclarations sont fondées sur l'expérience de nos membres, sur les estimations, et sur les prévisions de nos membres qui figurent au rapport. La décision n'est pas de nature collective. Nos membres nous ont indiqué qu'ils devront évidemment chercher à toucher les mêmes revenus après l'introduction de la taxe qu'avant.

Mr. Fontaine: That can be done through increased sales because the prices will have dropped. It's up to the retailer.

M. Boudria: Je suppose que nos témoins ont noté certaines réactions défensives lorsqu'on essaie de justifier l'injustifiable. L'idée serait de convaincre un témoin que ses paroles étaient différentes de celles notées, et ensuite de le lui prouver. Il devrait ensuite justifier une déclaration prétendue, même s'il ne l'a pas faite.

J'aimerais maintenant scruter une de vos déclarations. Ce sera sans doute réconfortant après ce que vous venez d'entendre. Je me réfère notamment à la section de votre rapport où vous dites:

> Dans tous les autres pays où une taxe semblable à la TPS a été introduite, on a constaté un effondrement marqué des ventes après sa mise en application.

On aurait pu en parler avant. Mais avez-vous essayé de trouver une moyenne parmi ces pays, sachant toutefois qu'il n'y en a pas deux d'entre eux qui soient identiques au Canada, et essayé d'évaluer la perte éventuelle? La taxe

[*Text*]

represent? Not only does the tax represent a loss for you, which is bad enough, but if it results in a general decrease in consumption, that could have serious effects in other sectors of the economy as well. Have you made such an assessment in order to arrive at an average?

Mr. McKichan: We have seen the figures from some of the European countries when they introduced a value-added tax, which was in most cases in substitution for another type of tax. Most immediately, we have looked at the situation in New Zealand, which is the closest in time to the introduction of a tax of this type.

In all cases, it is hard to say whether there has been an absolute loss of business, because it looks from the figures as if an increase in volume occurred in every case before introduction of the tax, then a decrease in volume occurred after. So it is not possible to say whether volume has remained even over a longer period.

It would be equally difficult to predict what will happen in this case. Looking at the longer term, if the take from the tax is not significantly changed from the existing situation, then the situation would be neutral. But there will be winners and losers within the segments.

The obvious losers are the clothing and footwear industries, in which no federal sales tax is now applied. I suspect that while they will have a very good fall this year, they will have a less satisfactory spring, which will probably be the case for some years thereafter.

• 1620

Mr. Boudria: The government is proposing this consumer watchdog. What it is proposing is a consumer watchdog without, in fact, the authority to roll back prices. But notwithstanding that, with or without the teeth, if I can use that expression, do you think it would work either way or not at all, in your opinion? If your answer is no, it would not work, then the next question that begs to be asked is, are we not creating false expectations on the part of the consumers if we lead them to believe that in fact we can adequately monitor those prices?

Mr. McKichan: In my view, a watchdog would be largely symbolic simply because of, as I said, the innumerable prices that exist out there in the marketplace. I think much more effective will be an aware public, and the public is certainly going to be aware, and the normal forces of competition.

On the one hand it would be unrealistic to expect that every supplier is going to pass through every reduction that is possible. On the other hand, I think the great mass of reductions will get passed through. There will be, I think, an inflationary bubble of some size, but I do not think it will be huge. I do not know that you can do an awful lot to improve the experience that the natural market forces would exert.

Mr. Dorin (Edmonton Northwest): Mr. McKichan, I should tell you I am glad to see you here today because I quote you at least once a week—

Mr. McKichan: Terrific.

[*Translation*]

représente non seulement une perte pour vous, ce qui est déjà assez, mais si elle entraîne une baisse généralisée de la consommation, on peut s'attendre à des répercussions marquées dans d'autres secteurs de l'économie. Avez-vous fait une telle évaluation pour en arriver à une moyenne?

M. McKichan: Nous avons étudié les chiffres avancés par certains pays européens lorsque ces derniers ont introduit la taxe à la valeur ajoutée; dans la plupart des cas elle remplaçait une autre taxe. Nous avons tout récemment étudié la situation en Nouvelle-Zélande, où une taxe de ce genre a été introduite dernièrement.

Dans tous les cas, il est difficile de déterminer s'il y a eu une perte de revenus absolue, car les chiffres indiquent que le niveau d'activité avait augmenté juste avant l'introduction de la taxe et était redescendu par la suite. Il est donc impossible de dire si le niveau d'activité est demeuré stable sur une période plus longue.

Il serait aussi difficile de prévoir les effets dans ce cas-ci. Si, à long terme, cette taxe n'entraîne aucun changement dans les revenus, la conjoncture demeurera la même. Mais chaque secteur aura ses gagnants et ses perdants.

Les perdants seront évidemment les industries du vêtement et de la chaussure, lesquelles sont exonérées actuellement de la taxe de vente fédérale. J'ai l'impression que ces industries seront rentables cet automne, mais qu'elles ne le seront pas au printemps ni pendant de nombreuses années.

M. Boudria: Le gouvernement propose un organisme de protection du consommateur qui n'aurait en fait aucun pouvoir sur les prix. Pensez-vous qu'en dépit de cela, cet organisme pourrait fonctionner, qu'il ait des pouvoirs ou pas? Si votre réponse est non, il ne peut pas fonctionner, il faut ensuite se demander si l'on ne donne pas de faux espoirs aux consommateurs en les laissant croire que nous pouvons réellement contrôler ces prix?

M. McKichan: D'après moi, cette fonction de protection serait surtout symbolique étant donné, comme je l'ai expliqué, la multitude de prix que l'on peut trouver sur le marché. Il serait beaucoup plus efficace d'avoir un public réellement informé, ce qui sera certainement le cas, et de laisser jouer les forces normales de la concurrence.

D'une part, on ne peut s'attendre à ce que tous les fournisseurs répercutent sur le consommateur toutes les réductions possibles. Par ailleurs, je crois que la majeure partie des réductions sera répercutée. Il y aura sans doute ce que j'appellerais une bulle inflationniste mais elle ne devrait pas être trop importante. Je ne vois pas ce que l'on peut faire pour améliorer la situation par rapport aux forces naturelles du marché.

M. Dorin (Edmonton-Nord-Ouest): Monsieur McKichan, je tiens à vous dire que je suis très heureux de vous voir ici aujourd'hui parce que je vous cite au moins une fois par semaine...

M. McKichan: Merveilleux.

[*Texte*]

Mr. Dorin: —some of the things you had to say in one of your previous visit. One of them was that:

> We believe that the disruption of the economy would be significantly less, and resistance to the tax reduced, if the rate could be lowered by, say, two percentage points.

Since the government, at the end of the day, took your advice, do you still hold to that general point of view?

Mr. McKichan: We were then talking, of course, about a 9% regime, and certainly we do think 7% is a vast improvement over 9%.

Mr. Dorin: Earlier Mr. Boudria raised the question of the sales slump you referred to on page 7 of your brief. You remarked that the experience of other countries was often to have greater sales in advance and slower sales afterwards. Do you think that might have anything to do with the advertising and marketing by many of your members in an attempt to encourage people to buy sooner rather than later?

Mr. McKichan: Absolutely. I would expect there will be strong promotional efforts by retailers to attempt to capitalize on the coming of the tax and maximize the seeming advantage they have. I also suspect that the public may not clearly distinguish between those commodities that bear the full brunt of the new tax, such as clothing and footwear where obviously there will be a very direct saving if you buy before the tax emerges, and those other categories, such as furniture and appliances, where the value to the customer, again leaving aside inflation, may actually be less now rather than later.

Mr. Dorin: What you are saying is that in some cases consumers may be encouraged to buy sooner rather than later where it would be to their advantage to wait.

Mr. McKichan: Yes. I am not sure that the public is going to be able very clearly to distinguish which commodity falls in which category.

Mr. Dorin: How do you think we might go about encouraging them to distinguish this?

Mr. McKichan: Well, certainly the more information they get the better, and we certainly hope to play a part in the information in that process. I am sure many retailers will individually, but there is going to be a great cacophony of advice out there, and not everybody is going to pay attention.

Mr. Dorin: We all know that in the marketplace everybody wants to sell things sooner rather than later. I doubt that anybody is going to act to slow down sales.

The 8.1% rebate, as you are aware, applies to the value of inventory regardless of the trade level.

Mr. McKichan: Yes.

Mr. Dorin: So do you think there is going to be pressure to push inventory forward in the production chain, because presumably that 8.1% is more valuable the closer you get to the retail level? If the answer is yes, does that mean you are going to see the retail sector and anyone closer to the retail sector with probably more inventory than usual at the end of the year?

[*Traduction*]

M. Dorin: . . .à propos de certaines de vos observations lors de l'une de vos visites. Vous avez dit entre autres:

> Nous estimons que l'économie serait nettement moins perturbée, et la résistance à la taxe moins grande, si le taux pouvait diminuer d'environ, disons 2 p. 100.

Puisque le gouvernement, à la fin de la journée, a suivi votre conseil, êtes-vous toujours de cet avis?

M. McKichan: On parlait alors d'un taux de 9 p. 100 et il est certain que le taux de 7 p. 100 est nettement préférable à celui de 9 p. 100.

M. Dorin: Tout à l'heure, M. Boudria a posé la question du ralentissement des ventes auquel vous faites allusion à la page 7 de votre mémoire. Vous avez remarqué que dans les autres pays, les ventes avaient eu tendance à augmenter avant l'entrée en vigueur de la taxe et à ralentir par la suite. Pensez-vous que ceci puisse être lié à la publicité et à la commercialisation effectuées par beaucoup de vos membres pour tenter d'encourager les consommateurs à acheter avant plutôt qu'après?

M. McKichan: Absolument. Les détaillants font beaucoup d'efforts de promotion pour essayer de profiter de la mise en place de la taxe et de tirer le meilleur parti possible de l'avantage apparent qu'elle leur offre. Je crois aussi que le public fait mal la distinction entre les produits qui seront assujettis à la totalité de la taxe, comme les vêtements et les chaussures, où il sera nettement plus économique d'acheter avant l'institution de la taxe, et les autres catégories, comme les meubles et les appareils ménagers, pour lesquels la valeur pour le consommateur, toujours sans tenir compte de l'inflation, peut être en fait moins intéressante maintenant que plus tard.

M. Dorin: Autrement dit, vous trouvez que dans certains cas, les consommateurs peuvent être poussés à acheter avant plutôt qu'après alors qu'ils auraient en fait intérêt à attendre.

M. McKichan: Oui. Je ne suis pas sûr que le public soit capable de faire la distinction entre les différentes catégories.

M. Dorin: Que pouvons-nous faire pour les aider à faire cette distinction?

M. McKichan: Eh bien, plus le public sera renseigné, mieux ce sera, et nous espérons certainement jouer un rôle important sur le plan de l'information sur le plan de l'information. Je suis sûr que de nombreux détaillants prendront des mesures individuelles mais nous allons entendre toutes sortes de conseils discordants auxquels on ne fera pas toujours attention.

M. Dorin: Nous savons tous que sur le marché chacun veut vendre le plus vite possible. Je ne vois pas qui pourrait chercher à ralentir les ventes.

Comme vous le savez, la ristourne de 8.1 p. 100 s'applique à la valeur de l'inventaire indépendamment du niveau de la transaction.

M. McKichan: Oui.

M. Dorin: Vous pensez donc que l'on va essayer de faire avancer l'inventaire dans la chaîne de production parce que cette réduction de 8.1 p. 100 devient plus intéressante au fur et à mesure qu'on s'approche du niveau du détail? Si la réponse est oui, le secteur du détail et tous ceux qui en sont proches auront vraisemblablement un inventaire plus important qu'à l'accoutumée à la fin de l'année?

[*Text*]

• 1625

Mr. McKichan: Every retailer will have to make a decision about that. Most retailers are not delighted to carry inventory they do not have to. At the end of year it becomes riskier than at most times of the year so I think the normal market discipline will play some part there. The 8% will be either niggardly or generous depending on where you sit on the production cycle. There will be some winners and some losers, if you like. If you are buying directly from the manufacturer and you just paid 13.5%, obviously 8.1% is not a very good deal. But if you are several steps down the chain, it may well be quite favourable.

Mr. Taylor: The consumer is at the end of the line, but the retailer is at the next step. There are a number of administrative costs involved now in the delivery of that good with the GST. Is transportation one of them for you? When you purchase a product from a manufacturer or through a wholesaler, where is the pricing of the transportation of this good?

Mr. McKichan: It is in the price the retailer pays whether he buys it CIF or whether he buys it from the manufacturer's plant. He is paying for it one way or the other.

Mr. Taylor: I see what you mean, and the GST that applies to the transport—

Mr. McKichan: It will come out of the base price, because either he or the manufacturer will get a rebate for the cost of transportation.

Mr. Taylor: The other question was relating to technology, which you alluded to a little bit. Is the technology being produced as quickly as you you would like to see it to assist the retailer?

Mr. McKichan: We believe the point-of-sale equipment people are working night and day either to adjust those registers that require adjustment or to produce new ones where retailers indicated they want to produce new ones. We know there is difficulty with some types of registers that are not convertible. There is a problem in some retailers not being able to afford new equipment even though they would like to have it. Whether they like it or not, they will therefore be stuck with having to quote prices tax included. We believe the register industry is being as accommodating and co-operative as they can.

Mr. Taylor: I think some sectors, again, are more prone to difficulty in this respect than others, and pharmacies are one that comes to mind. The number of transactions with the retail goods, prescription drugs, sometimes social assistance exemptions plus other exemptions and so on, make it particularly difficult to retail a good out of a pharmacy.

Mr. McKichan: Yes, I think that is correct.

The Chairman: What would you say to the government about the structure of the Consumer Information Office? We are going to be recommending that the government do one thing or another with this beast. What do you think we should recommend?

[*Translation*]

M. McKichan: Chaque détaillant devra décider de cela. La plupart n'aiment guère avoir un inventaire trop important. À la fin de l'année, c'est encore plus risqué qu'aux autres périodes de l'année; je crois donc que la discipline normale du marché entrera en jeu. Ces 8 p. 100 peuvent être insuffisants ou généraux, selon l'endroit où l'on se trouve dans le cycle de production. Il y aura des gagnants et des perdants. Si l'on achète directement au fabricant et que l'on vienne de payer 13,5 p. 100, 8,1 p. 100 semblent un peu loin du compte. Mais si l'on se trouve plus loin le long de la chaîne, la réduction devient assez intéressante.

M. Taylor: Le consommateur se trouve en bout de ligne, mais le détaillant est au niveau suivant. Il y a un certain nombre de coûts administratifs qui interviennent maintenant pour fournir ce produit avec la TPS. Est-ce que pour vous, le transport est un élément important? Lorsque vous achetez un produit à un fabricant ou à un grossiste, qui assume le prix du transport du produit?

M. McKichan: Il est compris dans le prix payé par le détaillant, qu'il achète CAF ou directement à l'usine. Il paie le transport de toute façon.

M. Taylor: Je vois ce que vous voulez dire, et la TPS qui s'applique au transport. . .

M. McKichan: Sera prise à même le prix de base, car soit le détaillant, soit le fabricant obtiendra un rabais correspondant au coût du transport.

M. Taylor: L'autre question concernait la technologie, à laquelle vous avez fait rapidement allusion. La technologie évolue-t-elle aussi rapidement que vous le souhaitez pour venir en aide au détaillant?

M. McKichan: Les spécialistes en équipement au point de vente semblent travailler nuit et jour pour adapter les caisses enregistreuses qui en ont besoin ou en fabriquer de nouvelles en réponse aux demandes de certains détaillants. Nous savons que le problème est difficile pour certains types de caisses enregistreuses impossibles à transformer. En outre, certains détaillants n'ont pas les moyens d'acheter un nouveau matériel, même s'ils en ont envie. Qu'ils le veuillent ou non, ils seront donc obligés d'inclure la taxe dans leur prix. Les fabricants de caisses enregistreuses font tout leur possible et veulent coopérer au maximum.

M. Taylor: Encore une fois, certains secteurs semblent plus vulnérables que d'autres dans ce domaine, et je pense en particulier aux pharmacies. Le nombre de transactions portant sur des articles de détail, des médicaments sur ordonnance, avec parfois des exemptions d'assistance sociale plus d'autres exemptions, etc., rend la tâche particulièrement difficile aux pharmacies.

M. McKichan: Oui, je crois que c'est vrai.

Le président: Que diriez-vous au gouvernement au sujet de la structure de l'Office d'information des consommateurs? Nous allons faire des recommandations au gouvernement à ce sujet. Que devrions-nous recommander?

[*Texte*]

Mr. McKichan: Are you speaking in relation to the nature of the information that should go to the consumer, Mr. Chairman?

The Chairman: So far, we know the government spelled out in its technical paper that this office would educate consumers, monitor prices and investigate complaints. I think those were the three major areas set out. How far do you think the government should go in pursuing those?

Mr. McKichan: You have the opportunity to make a very big meal of it, indeed, given the fact that we are looking at millions of transactions a day. So it seems to me the essence has to be to attempt to deal in principles to the extent that you can and perhaps provide publicity on the principles. To attempt to respond to every single consumer query, I suggest, is going to be a mammoth task. I would think the first thing one should do is encourage the customer to deal first of all with the retailer in an attempt to get satisfaction there, to make everything else by way of secondary appeal procedure if you like. Otherwise, I think the office would be overwhelmed.

• 1630

The Chairman: Would the Retail Council of Canada be prepared to work with the government in some kind of third-party agency?

Mr. McKichan: We would be very happy to consider that, Mr. Chairman, and we certainly would be delighted to provide all the input and advice we can. I think our members recognize that this is a national problem, it is a national issue. They see a grave danger of retailers carrying the can, if you like, because they are going to be the first line of approach to the consumers. They want to make it abundantly clear that they are going to attempt to be fair and forthright and forthcoming. We would be very pleased to co-operate with the government in attempting some mutually satisfactory solution.

The Chairman: Gentlemen, thank you very much for taking the time to be witnesses here. I think you have added significantly to our knowledge.

Mr. McKichan: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: We are running a couple of minutes ahead of time, but I think our next group of witnesses are here. Mr. Snyder, welcome to our committee. Perhaps you could introduce your colleague to us and then proceed with your statement.

Mr. Stephen G. Snyder (President and Chief Executive Officer, Camco Inc.): With me today is Mr. Norm Morrison, who is the comptroller of our company. I wish to say good afternoon to the committee members. Thank you, Mr. Chairman, and members of the committee, for the chance to be here today.

I am here this afternoon to speak on behalf of Camco, which is Canada's leading manufacturer and distributer of major household appliances. For your information, Camco produces major appliances under the General Electric, Hotpoint, Moffat & McClary brand names. The bulk of our products are manufactured in Canada, in facilities located in Hamilton and Montreal. As well, we have 22 service branches across the country and we directly employ 3,000 people. Our

[*Traduction*]

M. McKichan: Voulez-vous parler de la nature de l'information qui devrait être communiquée au consommateur, monsieur le président?

Le président: Jusqu'ici, nous savons que le gouvernement a précisé dans son document technique que ce bureau devrait éduquer les consommateurs, surveiller les prix et faire enquête sur les plaintes. Je crois que ce sont là ses principales fonctions. Jusqu'où faudrait-il aller d'après vous?

M. McKichan: Ce peut-être quelque chose de colossal, étant donné que des millions de transactions se font chaque jour. Il me semble donc qu'il faudrait se concentrer surtout sur les principes dans la mesure du possible, et peut-être faire de la publicité sur des principes. Ce serait, d'après moi, une tâche titanesque de répondre à toutes les demandes de renseignements venant des consommateurs. Il faudrait commencer par encourager le consommateur à traiter d'abord avec le détaillant pour obtenir satisfaction à ce niveau-là, de façon à ce que tout le reste fasse l'objet d'une deuxième procédure d'appel, si vous voulez. Autrement, je crois que le bureau sera débordé.

Le président: Le Conseil canadien du commerce du détail serait-il disposé à travailler avec le gouvernement dans le cadre d'un organisme tiers quelconque?

M. McKichan: Nous serions très heureux d'étudier cette possibilité, monsieur le président, et nous sommes prêts à tout faire pour donner des avis et des conseils utiles. Nos membres se rendent compte que c'est un problème national, une question d'evergure nationale. Ils redoutent beaucoup que les détaillants soient les premiers pris à partie, si j'ose dire, parce qu'ils seront sur la ligne de front par rapport au consommateur. Ils veulent que l'on sache parfaitement qu'il s'efforceront d'être aussi justes et directs que possibles. Nous serions très heureux de tenter, en collaboration avec le gouvernement, de parvenir à une solution mutuellement satisfaisante.

Le président: Messieurs, merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir témoigner. Vous nous avez apporté beaucoup d'éléments d'information utiles.

M. McKichan: Merci, monsieur le président.

Le président: Nous avons environ deux minutes d'avance mais je crois que le groupe de témoins suivant est là. Monsieur Snyder, bienvenu à notre comité. Je vous demanderais de bien vouloir nous présenter votre collègue et de passer ensuite à votre exposé.

M. Stephen G. Snyder (président-directeur général, Camco Inc.): Je suis accompagné aujourd'hui de M. Norm Morrison, contrôleur de notre compagnie. Je salue tous les membres du comité. Je remercie le président et les membres du comité de nous avoir invités ici aujourd'hui.

Je suis là cet après-midi à titre de porte-parole de Camco, le plus important fabricant et distributeur d'électroménager du Canada. À titre d'information, je signale que Camco fabrique de gros appareils ménagers sous les marques *General Electric*, *Hotpoint*, *Moffat* et *McClary*. La plus grande partie de nos produits est fabriquée au Canada, dans des usines situées à Hamilton et à Montréal. Nous avons également 22 succursales de service après-vente dans

[*Text*]

1989 sales were over $500 million, of which approximately 6% of our sales were exports; that is, mainly to the United States market. Our customers range from small-to medium-sized dealerships, which retail appliances across the country and regionally to large national department stores, which market appliances under their private trade label. We do not sell appliances directly to consumers.

Last fall in our industry, CAMA, the Canadian Appliance Manufacturers Association, appeared before the finance committee. At that time, we indicated strong support for the goods and services tax. We saw it as a positive move directed at establishing a more equitable basis for taxing sales and implementing a consumption-based tax. These measures we feel will be beneficial to Canadians in the long run. We did not ask for any exemptions or special treatment; instead we offered recommendations that we felt would enable the government to administer the GST in a simplified and more cost-effective way. These included the suggestion that industry and Revenue Canada work together to develop ground rules for the administration of the GST. To a large extent this process has begun and progress has been achieved.

In terms of Camco's investment strategy, we do not anticipate any large impact from the GST. Since 1988 our shareholders have invested almost $50 million, largely in new products, manufacturing processes, and equipment upgrades. These significant investments resulted directly from the signing of the Free Trade Agreement, and I would add that this level of investment is at a rate which is two to three times our rate of the previous five-year period.

A small impact from the GST is foreseen in the short term on the company's administrative operations. This will be felt by adding complexity to our information systems, as well as increasing our level of personnel training to properly understand and administer the GST. These all are essentially one-time costs. Given the competitive nature of our industry, we have offset these costs with cost reductions elsewhere, so they will have no bearing on our pricing strategy.

• 1635

Let us look now at the issue of pricing. The current FST favours imported appliances over Canadian manufactured product. This is a result of FST being levied on the duty-paid value of imports. Clearly this was not the intent when the FST was originally implemented.

Because Camco imports and manufactures private and national brand appliances, the FST content of Camco sales to its customers varies from 6% to 12%. The net effect is that Camco's current overall effective FST rate is closer to 9%

[*Translation*]

l'ensemble du pays et nous employons directement 3,000 personnes. Nos ventes de 1989 se sont élevées à plus de 500 millions de dollars dont 6 p. 100 environ correspondaient aux exportations, essentiellement vers le marché américain. Notre clientèle est variée, depuis des marchands de petite et moyenne envergure vendant au détail des appareils électroménagers dans différentes régions, jusqu'aux grands magasins nationaux qui distribuent des appareils sous leur propre marque. Nous ne vendons pas d'appareil ménager directement au consommateur.

L'automne dernier, l'association représentant notre secteur d'activités, l'Association canadienne des fabricants de gros appareils ménagers, a comparu devant le Comité des finances. À l'époque, nous appuyions la taxe sur les produits et services. Nous la considérions comme une mesure positive visant à taxer les ventes de façon plus équitable et instituant une taxe basée sur la consommation. À notre avis, ces mesures seront, à long terme, dans l'intérêt des Canadiens. Nous n'avons pas demandé d'exemptions ni de traitement particulier; nous avons préféré présenter des recommandations qui permettraient au gouvernement d'administrer la TPS d'une façon plus simple et plus rentable. Nous avions notamment suggéré que l'industrie et Revenu Canada établissent ensemble des procédures relatives à l'administration de la TPS. Ce processus est déjà amorcé dans une grande mesure et l'on constate certains progrès.

En ce qui a trait à notre stratégie d'investissement, nous ne pensons pas que la TPS aura des effets marqués. Depuis 1988, nos actionnaires ont investi presque 50 millions de dollars, essentiellement dans de nouveaux produits, des procédés de fabrication et du matériel amélioré. Ces investissements considérables sont le fait de la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et j'ajouterais que le taux d'investissement est double ou triple de celui des cinq années précédentes.

Par contre, à court terme, cette taxe devrait avoir des répercussions sur les activités administratives de l'entreprise. Nos systèmes informatiques deviendront plus complexes et nous devrons intensifier la formation de notre personnel pour qu'il puisse comprendre et administrer adéquatement la TPS. En principe, ces coûts n'interviendront qu'une fois. Etant donné la forte concurrence qui règne dans notre secteur d'activités, nous devrons compenser ces frais en réduisant les coûts ailleurs, pour éviter les répercussions sur notre stratégie en matière de prix.

Passons maintenant à la question des prix. La taxe de vente fédérale actuellement en vigueur privilégie les produits importés au détriment des appareils électroménagers fabriqués au Canada puisqu'elle est prélevée sur la valeur droit-payé des produits importés. Ce n'était certainement pas l'objectif visé lors de l'entrée en vigueur de cette taxe.

Comme Camco importe et fabrique des appareils de marques privées et nationales, la proportion de la TVF dans ses ventes varie de 6 à 12 p. 100. Dans les faits, le taux actuel global de la TVF pour Camco est plus proche de 9 p. 100 que

[*Texte*]

than it is to 13.5%. On January 1, 1991, Camco will therefore reduce its prices to its dealers by the amount of FST currently in the product. The reapplication of the GST will result in a net saving of approximately 2%. For most of our products, this is in the range of $15 to $25 per product. The GST will be shown as a separate amount on each invoice.

Camco feels that it is important to be able to identify clearly to our dealers any price changes resulting from the change to GST. As a result, Camco has decided not to adjust our regular product pricing in January as we would normally plan on. This is a major change in our marketing program and has a significant impact on our business, but we feel it is critical that the impact of a GST be fully exposed to our dealers. We feel the most straightforward way to accomplish this is totally to separate regularly planned price increases from any GST indirect charges.

As I stated, Camco does not sell directly to consumers but sells to appliance retailers across the country. These dealers are obviously free to set whatever retail price they decide on. However, our pricing strategy during the transition from FST to GST clearly allows the dealer to determine his savings, and as a company we will strongly encourage our dealers to pass this saving on to consumers.

In the past, the Canadian appliance market has proved to be an extremely competitive arena. This is evidenced by the fact that, according to StatsCan, over the past five years the general consumer price index has increased by 23.5% whereas the consumer price index for major appliances during the same period has only increased by 7.5%. That is why I would say that the Canadian marketplace provides a strong discipline to ensure that these price reductions will result in a net saving to consumers.

Our commitment to quality and customer service is well recognized by our customers. We will do our part in ensuring our customers understand the effects of the GST. That pledge, together with the competitiveness of the marketplace, is the best guarantee that all savings from implementing the GST are passed on to Canadian consumers.

This committee is also considering the role and scope of the planned Consumer Information Office. Camco will co-operate with that office to the fullest extent. We hope, and trust, that the operation of the Consumer Information Office does not require that companies bear any additional compliance costs. It is our position that an agency like the planned Consumer Information Office should not, by their operation, negate any savings to the consumer they are designed to protect.

I would like to thank you today for your time and patience. I and my colleague Mr. Morrison will be glad to respond to any questions.

The Chairman: Thank you very much.

[*Traduction*]

de 13,5 p. 100. Le 1er janvier 1991, Camco réduira donc les prix qu'elle consent à ses concessionnaires dans une proportion équivalente à la TVF actuellement incluse dans le produit de ces produits. L'application de la TPS entraînera une économie nette d'environ 2 p. 100. Pour la plupart de nos articles, ceci représente de 15$ à 25$ par appareil. La TPS figurera séparemment sur chacune de nos factures.

Nous considérons qu'il est important de pouvoir indiquer clairement à nos concessionnaires tous les changements de prix attribuables à la TPS. Par conséquent, Camco a décidé de ne pas rajuster en janvier le prix de ses produits comme elle le fait normalement. Ceci constitue un changement important dans notre programme de commercialisation qui aura de sérieuses répercussions sur notre entreprise, mais nous pensons qu'il est essentiel de montrer clairement l'impact de la TPS à nos marchands. La façon la plus directe d'y parvenir nous semble être de distinguer les augmentations de prix normalement prévues des coûts indirects imputables à la TPS.

Comme je l'ai mentionné, Camco ne vend pas directement aux consommateurs mais vend ses produits aux détaillants en électroménager dans toutes les régions du pays. Ces commerçants sont libres de fixer leurs prix au détail comme ils l'entendent. Cependant, pendant le passage de la TVF à la TPS, nous aurons une stratégie de prix qui permettra aux commerçants d'évaluer les économies qu'ils réalisent et nous allons leur recommander de répercuter ces économies sur les consommateurs.

Par le passé, la concurrence a toujours été féroce au sein du marché canadien de l'électroménager. En effet, selon des données de Statistique Canada, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 23,5 p. 100 au cours des cinq dernières années alors que la hausse enregistrée dans le domaine de l'électroménager au cours de la période correspondante n'a été que de 7,5 p. 100. Voilà pourquoi je crois que le marché canadien fera preuve de discipline pour que ces réductions de prix se traduisent par des économies nettes pour les consommateurs.

Nos clients savent combien nous donnons la priorité à la qualité et au service à la clientèle. Nous ferons notre part pour s'assurer que nos clients comprennent bien les effets de la TPS. Grâce à cet engagement et à la compétitivité du marché, le consommateur canadien pourra bénéficier directement de toutes les économies que permettra de réaliser la TPS.

Ce comité étudie également le rôle et les fonctions du bureau d'information des consommateurs que l'on envisage de créer. Camco coopérera dans toute la mesure du possible avec cet organisme. Nous espérons que les entreprises ne devront pas assumer des coûts d'observation supplémentaires pour permettre à ce bureau d'information des consommateurs de fonctionner. Nous estimons que la présence d'un organisme comme celui-là ne doit pas empêcher les consommateurs qu'il est censé protéger de bénéficier des économies qu'ils peuvent réaliser.

Je voudrais vous remercier de nous avoir accordé votre temps et votre attention. Mon collègue, M. Morrison, et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

[*Text*]

Mr. Boudria: On page 2 of your brief you say, "For most of our products this is in the $15 to $25 range." You are referring here to the lowering of the price. Do you mean that this is a lowering of the price from you to your retailer, or is this the anticipated lowering of the price at the retail level that you are referring to?

• 1640

Mr. Snyder: This is the lowering of the price from our company to our retailers.

Mr. Boudria: That is removing the FST, adding the GST—

Mr. Snyder: That is correct.

Mr. Boudria: How do you know that? Given that the GST is applied at the retail level, if you do not dictate the mark-up that your retailers have, how can you evaluate what the lowering of the price will be? It is relative to the retail price and not the wholesale price.

Mr. Snyder: We will, of course, add the 7% onto the sale of our product to the retailer, and at the same time we are removing the current MST or FST, and that is the average net effect of pricing to the dealer. It is up to the retailer to determine how he retails that in the marketplace.

Mr. Boudria: I just want to make it clear that this saving you are referring to has nothing to do with any saving a consumer may or may not have. It could result in a decrease at the retail level just as well as it could result in an increase, depending on the mark-up an individual retailer uses. Is that correct?

Mr. Snyder: That is correct. What I was talking about is a net impact of the difference between the FST and the GST in our dealers' acquisition cost. What they will retail it at—

Mr. Boudria: But you will agree with me that dealer acquisition of the product, with the $15 to $25 saving in it, does not necessarily translate to that saving at the retail level, because depending on what percentage an individual retailer works at it could result in a decrease, but it could also result in an increase.

Mr. Snyder: We do not sell to consumers directly, so we have no control over that price. What we are going to do as a company—

Mr. Boudria: But that was not the question.

Mr. Snyder: —is identify to the dealers, as clearly as we can, what the savings are so they know exactly what they are, and then allow them to make their own marketing decisions in the marketplace.

Mr. Boudria: What is the retailing mark-up in your industry generally?

Mr. Snyder: That would vary across the country by retailer and by channel of distribution. But generally on appliances it could be anywhere from 20% to 35%.

Mr. Boudria: Have you made a calculation based on this average mark-up, varying between 20% and 35%, of what the net impact will be to the consumer, using both the 20% and the 35% difference? Will the consumer at 20% be saving or paying more money, and will the consumer be saving or paying more money at 35%?

[*Translation*]

M. Boudria: À la page 2 de votre mémoire, vous dites: «pour la plupart de nos produits, ceci représente de 15$ à 25$». Vous parlez de la diminution du prix. Est-ce une diminution du prix que vous consentez à vos détaillants ou une baisse de prix au niveau du détail?

M. Snyder: C'est la diminution des prix que nous demandons à nos détaillants.

M. Boudria: En enlevant la TFV et en ajoutant la TPS...

M. Snyder: C'est cela.

M. Boudria: Comment le savez-vous ? La TPS s'appliquant au niveau du détail, si vous ne limitez pas la marge de vos détaillants, comment pouvez-vous savoir de combien le prix diminuera? C'est sur le prix de détail et pas le prix de gros.

M. Snyder: Nous ajouterons bien sûr les 7 p. 100 à la vente de nos produits au détaillant, et en même temps, nous supprimons la TVF actuelle, et c'est donc l'effet net moyen sur les prix au détaillant. C'est à lui de décider du prix de détail qu'il demandera sur le marché.

M. Boudria: Je tiens simplement à préciser que cette réduction dont vous parlez n'a rien à voir avec les économies dont pourraient bénéficier les consommateurs. Au niveau du détail, elle pourrait provoquer une diminution mais aussi une augmentation, selon la marge prélevée par chacun des détaillants. Est-ce exact?

M. Snyder: C'est exact. Je parlais de l'incidence nette de la différence entre la TPS et la TVF dans les coûts d'acquisition de nos concessionnaires. Leur prix de détail...

M. Boudria: Mais vous reconnaissez avec moi que le prix d'achat du concessionnaire, même s'il est diminué de 15$ ou de 25$, ne se traduit pas nécessairement par une économie équivalente au niveau du détail, car selon le pourcentage pris par le détaillant, on pourrait aboutir à une diminution mais aussi à une augmentation.

M. Snyder: Nous ne vendons pas directement au consommateur et nous n'avons donc aucun contrôle sur ce prix. En tant que compagnie, nous allons...

M. Boudria: Mais ce n'était pas la question.

M. Snyder: ...expliquer aussi clairement que possible aux concessionnaires ce que représentent les économies, afin qu'ils comprennent bien la situation, et nous les laisserons ensuite décider comme ils l'entendent en fonction du marché.

M. Boudria: D'une façon générale, quelle est la marge comprise dans les prix au détail dans votre secteur?

M. Snyder: Elle varie selon les détaillants et les canaux de distribution. Mais en général, sur l'électroménager, elle se situe entre 20 et 35 p. 100.

M. Boudria: Avez-vous fait des calculs en fonction de cette marge moyenne, qui va de 20 à 35 p. 100, pour savoir quel serait l'impact net pour le consommateur, en utilisant les deux chiffres de 20 et de 35 p. 100? Est-ce qu'à 20 p. 100, le consommateur paiera davantage et pourra-t-il faire des économies ou devra-t-il payer davantage avec un taux de 35 p. 100?

[*Texte*]

Mr. Snyder: I could not answer that. All I really know is what the reduction to the dealer will be. I have no control over how they will market that appliance. So as for whether there is an increase or decrease where they have other costs that are being impacted on their price, I would not have an ability to determine that.

Mr. Boudria: But, sir, that is not an issue of control. Surely you will agree with me that an increase in price will have an impact of sorts on your industry. I am sure that if there is a net lowering that could augment your sales, and if there is a net increase it could have a similar effect the other way. So knowing this, you must have made an analysis of what this will do to your industry, based on those different retailing scenarios, in order to identify whether you think this is good or bad for your industry in terms of what it will do to the retail price generally. You say you have done no such studies and you have not calculated whether at 20% or 35% the consumer will come out ahead.

Mr. Snyder: Because we have no way of determining that. What we have determined is that our product will go down in price.

Mr. Cole (York—Simcoe): Thank you for coming today. I have enjoyed hearing you.

At the top of page 2, you say:

> Because Camco imports and manufactures private and national brands. . .the FST content of Camco's sales to its customers varies from 6% to 12%.

I understand, because there are the different rates and what not. The net effect, and I assume that is the average effect, is 9%. You are saying that on average you are going to reduce prices by 2% because of the savings. Could you explain to me whether a product made and manufactured in Canada, which was previously being charged 13% or 12%, whatever it happened to be, would go down more than the import that was being charged at 6%, 7%, or 8%? Are you just saying you are going to massively drop everything 2%, or are you going to individualize it?

• 1645

Mr. Snyder: We are still sorting through that. Right now the thought process is that we will have to individualize certainly between manufactured and imported products, where the imported product is clearly at the 13.5% rate, I believe, and that is on the duty-paid value. So that is very easy to determine. On the other product lines that are manufactured in Canada, it varies by product line and by channel of distribution, and we will have to go through a detailed calculation on each one of those.

Mr. Cole: But there is a significant effect for the Canadian manufacturer over the imported product because of this. Is that not correct?

Mr. Snyder: That is correct.

[*Traduction*]

M. Snyder: Je ne peux pas vous répondre. Je sais seulement quelle sera la réduction pour le concessionnaire. Je n'ai aucun contrôle sur la façon dont il va mettre l'appareil en marché. Je ne puis donc pas vous dire s'il y aura une augmentation ou une diminution, puisque d'autres facteurs de coût interviennent sur le prix.

M. Boudria: Mais, monsieur, ce n'est pas une question de contrôle. Vous reconnaîtrez certainement qu'une augmentation de prix aura fatalement des répercussions sur votre industrie. Si les prix nets diminuent, vos ventes augmenteront certainement, tandis que l'on pourrait observer l'effet inverse, s'il y avait une augmentation nette. Sachant cela, vous avez sûrement effectué une analyse pour connaître l'incidence de ces différentes possibilités sur votre secteur, afin de savoir si les répercussions de cette taxe sur les prix au détail seront favorables ou négatives pour votre industrie. Vous dites ne pas avoir effectué ce genre d'étude et vous n'avez pas fait de calcul pour savoir si le consommateur bénéfierait d'une diminution des prix avec une marge de 20 ou de 35 p. 100.

M. Snyder: Parce qu'il nous est impossible de déterminer cela. Ce que nous savons, c'est que le prix de notre produit va diminuer.

M. Cole (York—Simcoe): Merci d'être venu aujourd'hui. Je vous ai écouté avec grand plaisir.

En haut de la page 2, vous dites:

> Comme Camco importe et fabrique des produits de marques privées et nationales. . . la proportion de la TVF dans ses ventes de Camco varie de 6 à 12 p. 100.

Je suppose que c'est attribuable à la présence de taux différents. Si je comprends bien, l'effet net moyen est de 9 p. 100. Vous dites qu'en moyenne, vous allez réduire vos prix de 2 p. 100 grâce aux économies. Pouvez-vous m'expliquer si un produit fabriqué au Canada, quel qu'il soit, qui était auparavant taxé à 13 ou 12 p. 100 diminuerait davantage qu'un produit importé taxé à 6, 7 ou 8 p. 100? Allez-vous faire diminuer tous les prix de 2 p. 100 ou cela dépendra-t-il des articles?

M. Snyder: Nous sommes encore en train d'en discuter. Pour l'instant, nous pensons que nous allons devoir faire la distinction entre produits fabriqués au Canada et produits importés, lorsque l'article importé est assujetti au taux de 13,5 p. 100, si je ne me trompe pas, sur la valeur droit-payé. C'est donc très facile à déterminer. Pour les autres séries de produits fabriqués au Canada, la situation varie selon le type de produit et les canaux de distribution, et nous devrons faire des calculs détaillés pour chacun d'eux.

M. Cole: Mais cette taxe a un effet significatif pour le fabricant canadien, qui est avantagé par rapport au produit importé. N'est-ce pas?

M. Snyder: C'est exact.

[*Text*]

Mr. Cole: What I am getting at, sir, is that I would hope in your industry what you manufacture now in Canada will be more competitive price-wise once the GST comes into place. I would hope that you would be able to export more or reduce imports more. As a result of that, I think the net effect would be more than 2%. I would like to know your comments on that.

Mr. Snyder: First of all, we view the imposition of the GST as a positive step, and it is part of what I would call a total basket of events that are encouraging us to invest, with the ability to increase our exports. The GST is a positive step. The Free Trade Agreement was a positive step. The government support on training programs is a positive step.

Currently about 6% of our sales are export today. Our goal within five to six years is to have 30% to 35% of our sales be export sales. That is why we invested the money in our plants. It is really in anticipation of our ability to increase our exports substantially into the U.S. market mainly but also in other markets.

Mr. Cole: Using that same scenario, though, sir, that is going to put your overall average down even lower. Is that not correct? This is the part that is bothering me. You are talking about an average when a product made in Canada is going to be significantly less, more than 2%, using your calculations and using the scenario you are talking about. I am having difficulty accepting that you are going to drop all your products 2% when some of them are going to be significantly more and some significantly less, because the ones that are significantly less are the imports. I want you to drop the Canadian manufactured ones, sell lots of those, and reduce your imports. That is our goal.

Mr. Snyder: One of the reasons that as a company and an industry we supported the change is that the FST is extremely complex. To try to use specific examples gets very difficult because there is such a wide variety of solutions. The bottom line is that, generally speaking, the imports will be increased slightly in price, and the domestically produced product will go down in price. Some will be more than the 2%. That is correct.

Mr. Cole: That is altogether different from what I read in this.

Mr. Snyder: For simplicity purposes, I tried to give the effect of the overall impact on our company in total for the committee. That is what we tried to do in that particular presentation.

Mr. Cole: So would it be safe to say, sir, using your $15 to $25 range, that the Canadian-made product would likely be in the $25 range of savings and the imported product would likely be in the $15 range? Is that asking too much?

Mr. Snyder: It is going to vary dramatically by product line and by channel of distribution. You would have to get into a series of examples, I believe, which would be very time consuming, and I do not know whether it would be constructive.

Mr. Cole: Within your own business, I assume you are going to have to address that problem.

[*Translation*]

M. Cole: Voilà où je veux en venir, monsieur. J'espère que les articles que vous fabriquerez dorénavant au Canada seront plus compétitifs sur le plan des prix lorsque la TPS sera en vigueur. Vous devriez pouvoir exporter davantage ou diminuer les importations. Je crois donc que l'effet net devrait être supérieur à 2 p. 100. J'aimerais avoir votre avis sur ce point.

M. Snyder: Tout d'abord, nous considérons la mise en place de la TPS comme une mesure positive faisant partie de tout un ensemble de mesures qui nous encourage à investir, et doit nous permettre d'augmenter nos exportations. La TPS est un geste positif. L'Accord de libre-échange également. Il en va de même pour les mesures gouvernementales sur les programmes de formation.

Actuellement, les exportations représentent environ 6 p. 100 de nos ventes. D'ici cinq à six ans, nous voudrions atteindre 30 à 35 p. 100. C'est pour cette raison que nous avons investi dans nos usines. C'est en prévision d'une éventuelle augmentation des exportations, vers le marché américain surtout mais aussi vers d'autres marchés.

M. Cole: Cependant, dans ces conditions, votre moyenne globale va se trouver encore diminuée. N'est-ce pas exact? C'est cela qui me gêne. Vous dites que pour les produits fabriqués au Canada la moyenne va être nettement inférieure, qu'il y aura une différence de plus de 2 p. 100, d'après vos calculs et dans les circonstances que vous décrivez. J'ai du mal à croire que vous allez faire diminuer le prix de tous vos produits de 2 p. 100 alors que certains d'entre eux vont coûter nettement plus et d'autres nettement moins, parce que ces derniers seront les produits importés. Je veux que vous fassiez baisser le prix des produits fabriqués au Canada, que vous en vendiez beaucoup et que vous diminuiez vos importations. C'est là notre objectif.

M. Snyder: Si notre entreprise et notre secteur ont appuyé le changement, c'est parce que la TVF est extrêmement complexe. Il est très difficile de prendre des exemples précis car il y a toute une gamme de solutions possibles. En fin de compte, d'une façon général, le prix des importations augmentera légèrement tandis que celui des produits fabriqués au Canada diminuera. Pour certains, ce sera de plus de 2 p. 100, c'est vrai.

M. Cole: C'est bien différent de ce que je lis ici.

M. Snyder: J'ai voulu présenter la sutiation d'une façon aussi simple que possible en indiquant au comité l'effet global de la mesure sur notre entreprise. C'est ce que j'ai essayé de faire dans cet exposé.

M. Cole: Nous pourrions donc dire, en utilisant votre fourchette de 15$ à 25$, que le produit canadien coûterait environ 25$ de moins tandis que le produit importé reviendrait à 15$ de moins? Est-ce trop demander?

M. Snyder: Il y aura des écarts considérables entre les types de produits et les canaux de distribution. Il faudrait prendre toute une série d'exemples, ce qui demanderait beaucoup de temps, et je ne suis pas sûr que ce soit constructif.

M. Cole: Je suppose que dans votre propre entreprise, vous allez devoir répondre à cette question.

[*Texte*]

Mr. Snyder: We are currently going through all those detailed calculations. That is some of the administrative work involved in the transition, to determine exactly what is the FST in each product. It is a complicated calculation.

• 1650

Mr. Cole: Mr. Chairman, when Camco gets to these types of figures, the hard numbers, could they present them to the committee? Would you be prepared to do that when you start seeing the differences at a significant level, so that you can say, for example, here is a Canadian dishwasher that is going to cost *x* dollars less to manufacture and here is an imported dishwasher that is going to be relatively the same?

Mr. Snyder: Certainly not in a public forum. These are competitive data, cost data. As a company we would not do that, and legally we do not have to do that. It would have to be in a non-public environment, but certainly our calculations and data are quite open to the committee in private or to whomever you might designate, but not in a public forum.

The Chairman: Gentlemen, thank you very much. We appreciate your taking the time to prepare your brief and to come here and present it to us.

Our next set of witnesses are from Hydro-Québec. We continue to run a bit early and because our witnesses are here, we will hear them. Our witnesses after that, scheduled for 6.15 p.m. and 7 p.m., have not arrived, so I think the fairest thing is probably to take a break after we hear these witnesses and those of us who can will return here at 6.15 p.m.

Le président suppléant (M. Fontaine): C'est avec plaisir que nous accueillons maintenant les représentants d'une de nos plus importantes entreprises québécoises, à savoir Hydro-Québec. C'est une société dont le chiffre d'affaires est de près de 5 milliards de dollars, ce qui représente environ 5 p. 100 du produit national brut du Québec.

Messieurs Hanna, Finet et Bernier, le Comité est très heureux de vous accueillir. Nous sommes à peu près convaincus que vous allez instruire les membres du Comité. La parole est à vous.

M. John A. Hanna (vice-président exécutif, Finances et Administration, Hydro-Québec): Merci monsieur le président.

Messieurs et madame les membres de la Commission, la taxe de vente sur les produits et services qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1991 aura un impact direct sur les consommateurs d'électricité résidentiels du Québec. Votre Comité a invité Hydro-Québec à lui faire connaître son point de vue à ce sujet. C'est avec plaisir que nous vous présentons notre exposé sur la question. Nos représentants pourront par la suite répondre à vos questions.

L'effet de la TPS sur l'économie canadienne: On estime généralement que le changement de régime fiscal entraîné par le passage de l'actuelle taxe fédérale de vente à la TPS aura un effet bénéfique sur l'économie canadienne après une période de transition. Cependant, l'introduction de la TPS aura à court terme un impact significatif sur le taux d'inflation et sur la consommation personnelle.

[*Traduction*]

M. Snyder: Nous sommes en train d'effectuer tous ces calculs détaillés. Cela fait partie du travail administratif qu'implique la transition puisque nous devons déterminer exactement quelle est la part de la TVF dans le prix de chaque produit. C'est un calcul compliqué.

M. Cole: Monsieur le président, est-ce que la société Camco pourrait présenter les chiffres exacts au comité dès qu'elle les aura obtenus? Seriez-vous prêts à le faire lorsque vous commencerez à voir des différences considérables, afin que vous puissiez dire, par exemple, voici un lave-vaisselle canadien qui va coûter *x* dollars de moins à fabriquer et voici un lave-vaisselle importé qui va coûter environ la même chose?

M. Snyder: Certainement pas en séance publique. Il s'agit de données concurrentielles, de données sur les coûts. En tant que société, nous ne le ferions pas, et nous ne sommes pas tenus de le faire légalement. Il faudrait que ce soit en réunion à huis clos, mais nous serions prêts à mettre nos calculs et nos données à la disposition du comité en privé, ou d'en faire part à toute autre personne que vous pourriez désigner, mais non pas en public.

Le président: Je vous remercie beaucoup, messieurs. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de préparer votre mémoire et d'être venus ici pour nous le présenter.

Nos prochains témoins sont de l'Hydro-Québec. Nous sommes toujours un peu en avance, mais puisque nos témoins sont déjà ici, nous allons les entendre. Les témoins qui sont censés comparaître à 18h15 et à 19 heures ne sont pas encore arrivés, donc je crois qu'il serait juste de faire une pause après avoir entendu ces témoins; ceux d'entre nous qui peuvent revenir ce soir reviendront à 18h15.

The Acting Chairman (Mr. Fontaine): We are now pleased to welcome representatives of one of Quebec's largest corporations, Hydro-Québec. This company's annual sales are almost $5 billion, which represents approximately 5% of Quebec's GDP.

Mr. Hanna, Mr. Finet and Mr. Bernier, the committee is very pleased to welcome you. We are convinced that you will be able to shed light on this matter for the committee. You have the floor.

Mr. John A. Hanna (Executive Vice President, Finance and Adminstration, Hydro-Québec): Thank you, Mr. Chairman.

Ladies and gentlemen of the Committee, the introduction of the goods and services tax on January 1, 1991 will have a direct impact on the residential consumer of electricity in Quebec. Hydro-Québec is pleased to accept your invitation to present this brief on the GST, and to answer any questions you may have regarding it.

The impact of the GST on the Canadian economy: Generally we feel that the change in sales tax system with the removal of the federal sales tax and the introduction of the goods and services tax will, after a period of transition, prove beneficial to the Canadian economy. However, in the short term, the introduction of the GST will have a significant impact on inflation and personal consumption.

[*Text*]

Dans les prévisions étudiées pour l'établissement de sa *Proposition de développement 1990–1992—Horizon 1999*, Hydro-Québec a retenu que l'imposition de la TPS entraînera une augmentation de 1.4 p. 100 de l'indice des prix à la consommation au Canada et que le taux d'inflation se situera à 5.7 p. 100 pour l'année 1991. Il devrait en résulter une perte de pouvoir d'achat pour les consommateurs, et le secteur de la consommation en souffrira. Mais cette perte sera en partie contrebalancée par une meilleure performance des investissements en biens de capital et des exportations nettes. Dans l'ensemble, l'effet de la nouvelle taxe sur la croissance de l'économie canadienne devrait être minime pour 1991. La Banque du Canada maintiendra vraisemblablement une politique monétaire plus restrictive en maintenant les taux d'intérêt à court terme plus élevés de 0.5 à 1 p. 100 pour éviter que la taxe n'entraîne une spirale inflationniste sur les salaires. Par contre, les rendements obligataires à long terme devraient être moins affectés du fait que la taxe réduira la demande de crédit, notamment en contribuant à diminuer le déficit fédéral canadien.

• 1655

Cependant, l'évaluation des impacts de la TPS comporte beaucoup d'incertitude, comme en témoigne le tableau suivant où l'estimation de la hausse des prix à la consommation pour 1991 varie entre 5.2 p. 100 et 6.2 p. 100. D'ailleurs, au fur et à mesure que l'année avance, il appert que la majorité des prévisionnistes ont sous-estimé la volonté de la Banque du Canada de freiner dès 1990 l'inflation et les hausses salariales par le biais de taux d'intérêt très élevés.

En raison de la nature cachée de la taxe fédérale de vente, l'évaluation de l'impact monétaire sur les entreprises canadiennes de son remplacement par la TPS est très difficile et demeure approximative. Après une certaine période de rodage des systèmes administratifs nécessaires à l'implantation de la TPS, les entreprises seront cependant en mesure de distinguer clairement le montant de la nouvelle taxe.

L'impact de la TPS sur le consommateur d'électricité résidentiel: À l'heure actuelle, la vente d'électricité n'est pas assujettie à la taxe fédérale de vente. La nouvelle TPS va s'appliquer à la vente d'électricité, de sorte que la facture du consommateur résidentiel sera désormais majorée de 7 p. 100, indépendamment des tarifs pratiqués par les entreprises d'électricité canadiennes. Par ailleurs, dans son budget du 26 avril dernier, le ministre des Finances du Québec a précisé que la TPS sera incluse dans le prix de vente sur lequel sera calculée la taxe de vente provinciale de 9 p. 100. En conséquence, pour le consommateur d'électricité résidentiel québécois, la hausse effective liée à l'introduction de la TPS sera et 7.63 p. 100.

Cette augmentation de la facture de l'électricité va probablement inciter le consommateur à modifier ses habitudes de consommation. On peut donc prévoir une baisse de la demande d'électricité dans le secteur résidentiel. Hydro-Québec évalue cette baisse à 0.9 p. 100 pour 1991 et en a tenu compte dans sa *Proposition du plan de développement de 1990–1992—Horizon 1999*.

[*Translation*]

In the forecasts used to prepare its *Proposed Development Plan 1990–1992—Horizon 1999*, Hydro Quebec assumed that the introduction of the GST would lead to an increase of 1.4% in the Consumer Price Index and that the rate of inflation for 1991 would be 5.7%. There would be a loss of purchasing power, with a negative impact on the Canadian consumer, but this would be partially offset by increased investment in capital goods and an improvement in net exports. Generally speaking, the effect of the new tax on the growth of the Canadian economy in 1991 would be slight. We felt that the Bank of Canada would probably favour a tighter monetary policy, keeping short-term interest rates between 0.5% and 1% higher than they would have been had the GST not been introduced, to prevent any inflationary spiral in salaries. However, long-term bond interest rates would be less affected, as the GST would reduce the demand for credit, notably by helping to lower the federal deficit.

There is nonetheless a great deal of uncertainty involved in measuring the effects of the GST, as illustrated in the following table. The range of forecasts puts the increase in the CPI anywhere from 5.2% to 6.6% in 1991. But the further we get into 1990, the more it seems that most forecasters have underestimated the Bank of Canada's determination to hold down inflation and salary increases as of 1990 by maintaining very high interest rates.

Given the invisible nature of the FST, it is very difficult to measure the monetary impact on Canadian businesses of its replacement by the GST. However, after an initial period of adjustment, companies should be in a position to calculate the GST amount they will pay.

Impact of the GST on the residential consumer of electricity: Electricity is not presently subject to the FST. As the GST will be applied to electricity, the residential consumer's electricity bill will increase with the new 7% tax, whatever the rates of individual Canadian electrical utilities. Moreover, the Quebec Minister of Finance, in his April 26 budget, made it clear that the GST would be included in the retail price to which the 9% provincial sales tax would be applied. Therefore, for the Quebec residential electricity consumer, the real increase in electricity prices with the introduction of the GST would be 7.63%.

This increase in the price of electricity will probably lead to a change in electricity consumption patterns. Hydro-Québec expects to see a decrease in residential demand of about 0.9% for 1991, and has factored this into its *Proposed Development Plan 1990–1992—Horizon 1999*.

[*Texte*]

L'impact de la TPS sur Hydro-Québec: La nouvelle TPS représente un certain allégement fiscal pour Hydro-Québec, puisqu'elle ne paiera plus la taxe fédérale de vente actuelle sur les achats de biens et qu'elle pourra récupérer la TPS sous forme d'un crédit de taxe sur intrants. Cependant, l'impact favorable de la TPS sur les coûts de fourniture unitaires se trouve retardé puisque la majeure partie de la taxe fédérale de vente s'applique à des achats de biens qui font partie des investissements. En effet, ces derniers n'influencent les coûts de fourniture, et donc les tarifs, qu'à partir de la mise en service des équipements auxquels ils sont consacrés, par la biais de l'amortissement des immobilisations échelonné tout au long de la vie utile des équipements.

De plus, les biens achetés par Hydro-Québec ne sont pas tous assujettis à la taxe fédérale de vente. En effet, la Loi sur la taxe d'accise permet aux producteurs et aux fabricants d'acheter hors de la taxe fédérale de vente le matériel qu'ils utilisent principalement et directement à des fins de fabrication ou de production. Or, la production d'électricité est considérée comme un procédé de fabrication. Par exemple, les groupes turbines-alternateurs d'une centrale et tous les biens servant à son exploitation sont exemptés de la taxe fédérale car ils servent principalement et directement à la production d'électricité. Par contre, le matériel servant au transport, à la répartition et à la distribution de l'électricité y est assujetti. En conséquence, l'allégement fiscal ne portera que sur les biens qui ne servent pas directement à la production d'électricité.

• 1700

Le taux de la taxe fédérale de vente actuelle est de 13.5 p. 100, sauf pour les services de télécommunications qui sont taxés à 11 p. 100 et pour les matériaux de construction qui sont taxés à 9 p. 100. Même si le taux de la nouvelle TPS est inférieur, le coût des achats de biens ne diminuera que dans la mesure où les fournisseurs baisseront leurs prix en conséquence. Or, la taxe fédérale de vente étant une taxe cachée, seul le jeu de la concurrence est susceptible d'inciter les fournisseurs à baisser leurs prix.

Enfin, l'impact inflationniste prévu de la nouvelle TPS en 1991 touchera l'ensemble des coûts de l'entreprise—biens, services et salaires—, ce qui pourrait annuler la baisse éventuelle du coût des achats de biens actuellement assujettis à la taxe fédérale de vente.

L'évaluation de l'impact sur les coûts: L'évaluation présentée dans cette section ne tient compte que de la suppression de la taxe fédérale de vente. Elle suppose que le retrait de cette taxe sera totalement répercuté sur les prix des fournisseurs. Elle représente donc les impacts les plus favorables sur les coûts d'Hydro-Québec.

Quant aux biens capitalisés, avec l'introduction de la TPS, les investissements prévus pour 1991 dans la *Proposition du plan de développement 1990-1992—Horizon 1999*, qui s'élèvent à 4.592 milliards de dollars, baisseraient à 4.512 milliards de dollars, soit une réduction de 80 millions de dollars ou 1.7 p. 100.

La méthode d'amortissement employée par Hydro-Québec est celle de l'annuité indexée à 3 p. 100. De plus, les immobilisations prévues devraient être amorties sur une vie utile moyenne d'environ 40 ans. Compte tenu de ces deux

[*Traduction*]

Impact of the GST on Hydro-Québec: the new GST offers Hydro-Québec some tax relief because it replaces the present FST on the purchase of goods, and is recoverable in the form of input tax credits. However, the favourable impact of the GST on unit costs of supply is deferred because most of the FST applies to the purchase of goods that are included in investment. Consequently, the impact on costs of supply, and therefore on rates, is felt only when the equipment that this investment represents is placed in service, through depreciation over the equipment's service life.

In addition, not all the goods purchased by Hydro-Québec are subject to the FST. The Excise Act allows producers and manufacturers to purchase tax-free the material that goes primarily and directly into manufacture and production. The generation of electricity is considered to be a manufacturing process so the generating units in a powerhouse, for example, and all the goods used to operate them, are exempt from federal tax because they are used primarily and directly for the manufacture of electricity. On the other hand, equipment used to transmit, subtransmit and distribute that electricity is liable to the FST. Therefore the tax relief will only apply to goods that are not directly used to generate electricity.

The current FST is 13.5%, with the exception of telecommunications services (11%) and construction materials (9%). Althought the GST will be lower than the current FST, this will only reduce costs for the purchase of goods to the extent that suppliers lower their prices accordingly. There is some uncertainty as to whether suppliers will do this, because the FST is an invisible tax. Only the pressures of the marketplace are likely to make suppliers lower their prices.

In fact, the expected inflationary impact of the GST in 1991 will affect all the utility's costs—goods, services and salaries—and this could wipe out any possible decrease in the purchase price of those goods currently subject to the FST.

Assessment of the impact on costs: The following assessment is based solely on the removal of the FST. It assumes that suppliers will pass on all savings associated with the removal of the FST. It therefore describes the maximum possible decrease in Hydro-Québec's costs.

With regard to capitalized goods, with the introduction of the GST, capital investment earmarked for 1991 in the *Proposed Development Plan 1990-1992—Horizon 1999*, which stood at $4.592 million, would now be $4.512 million, a decrease of $80 million or 1.7%.

Hydro-Québec uses the sinking fund method for depreciation of its fixed assets, based on an interest rate of 3%, and an average asset life of approximately 40 years. Given these two factors, a reduction in fixed assets of $80

[*Text*]

facteurs, une réduction des immobilisations de 80 millions de dollars entraînera une diminution des charges d'amortissement de moins de 1 million de dollars pour la première annuité, laquelle est ensuite indexée à 3 p. 100 durant la vie utile de l'équipement.

Rappelons que cette baisse potentielle des investissements en 1991 n'affectera pas les coûts de fourniture ni les tarifs 1991, mais plutôt ceux des années où les équipements auxquels les investissements sont consacrés seront en exploitation, par le biais de l'amortissement des immobilisations et des charges de financement. En effet, les prochaines mises en service importantes auront lieu au cours de la période 1993-1995, dans le cadre du projet La Grande—Phase II (Brisay, Laforge 1 et La Grande 1). Par ailleurs, en ce qui concerne la centrale de La Grande 2A, dont la mise en service est prévue pour 1991 et 1992, environ les deux tiers des investissements auront été effectués avant l'entrée en vigueur de la TPS.

Après 1991, Hydro-Québec reflétera dans ses demandes tarifaires les effets favorables éventuels de la TPS sur les coûts de fourniture.

Les charges d'exploitation: Le coût des biens qui servent aux opérations courantes est directement porté aux charges d'exploitation de l'exercice en cours. Ces biens sont assujettis à la taxe fédérale de vente, sauf s'ils servent directement à la production d'électricité. Or, ils ne représentent qu'environ 8 p. 100 des charges d'exploitation de l'entreprise. En effet, la presque totalité des charges d'exploitation se compose des salaires versés aux employés et de différents frais de services (honoraires professionnels, frais de location et autres) qui ne sont pas taxés actuellement. Soulignons que les autres charges (amortissement des immobilisations, achats d'électricité et taxes) sont des éléments auxquels la taxe fédérale de vente ne s'applique pas. Par conséquent, l'impact favorable du retrait de la taxe fédérale de vente sur les charges de l'entreprise est faible, toutes proportions gardées.

De plus, cette faible réduction des charges devrait être annulée par l'effet inflationniste de la TPS qui affectera l'ensemble des achats des biens et services de l'entreprise. C'est l'hypothèse qu'Hydro-Québec a retenue aux fins de l'établissement de son cadre financier pour 1991.

Pour le consommateur d'électricité résidentiel au Québec, l'introduction de la TPS signifie une augmentation de 7.63 p. 100 de la facture d'électricité, compte tenu de la taxe de vente provinciale. Cette augmentation devrait entraîner une légère baisse de la consommation d'électricité dans le secteur résidentiel.

• 1705

La nouvelle taxe n'aura aucun impact en 1991 sur les coûts de fourniture de l'entreprise, et donc sur ses tarifs. En effet, la taxe fédérale de vente frappe principalement les biens capitalisés, de sorte que l'impact favorable sur les coûts de fourniture ne se ferait sentir qu'après 1991, au fur et à mesure des mises en service. En outre, l'impact du retrait de la taxe fédérale de vente sur les charges de l'entreprise en 1991, qui est moindre que celui sur ses immobilisations,

[*Translation*]

million would reduce depreciation expense by less than $1 million for the first annuity, which would then be indexed at 3% over the service life of the assets.

As we have previously explained, the potential 1991 decrease in capital investment will not be felt immediately in 1991 costs of supply or rates, but rather in costs of supply and rates for the years in which the facilities that this investment represents are commissioned (placed in service), at which time they will be charged to depreciation of fixed assets and financing costs. The next major commissionings are scheduled for the period 1993-1995, as part of the La Grande complex, Phase II (Brisay, Laforge 1 and La Grande 1). We should point out that about two thirds of the investment in La Grande 2A generating station, which will come on stream in 1991 and 1992, will have been made before the introduction of the GST.

After 1991, any eventual reduction in annual costs of supply resulting from the GST will be reflected in rate requests for the corresponding years.

Operating expenditure: The cost of goods that are used for current operations is charged directly to operations for the year. These goods are subject to the FST, unless they are used directly in the generation of electricity. However, they only account for about 8% of the utility's operating expenditure. Operating expenditure basically comprises salaries to employees and various costs for services (professional fees, space rentals, etc.) which are not presently taxed. Other expenditure, such as depreciation of fixed assets, electricity purchases and taxes, is not subject to the FST. So the removal of the FST will not significantly reduce operating expenditure, all things considered.

Moreover, any modest reduction in operating expenditure will probably be wiped out by the inflationary impact of the GST, which will affect our purchases of goods and services as a whole. This is the hypothesis that we have factored into our financial framework for 1991.

Introduction of the GST will mean a 7.63% increase in the electricity bill of the residential consumer in Quebec, given the provincial sales tax. This increase could lead to a slight drop in electricity consumption in the residential sector.

The GST will have no impact in 1991 on Hydro Quebec's costs of suppy, and therefore no impact on its rates. The current FST is primarily levied on capitalized goods, which means that any reduction in costs of supply will only be felt after 1991, as equipment under construction is gradually commissioned (placed in service). Moreover, the impact of the removal of the FST on 1991 operating expenditures, which will be less than the impact on fixed assets, will most

[*Texte*]

devrait être annulé par l'effet inflationniste de la TPS, qui affectera l'ensemble de ses achats des biens et services. Rappelons également que l'introduction de la TPS ne représentera un allégement fiscal pour Hydro-Québec que dans la mesure où les fournisseurs baisseront leurs prix. Enfin, même si l'introduction de la TPS avait été susceptible d'influencer les coûts de fourniture d'Hydro-Québec en 1991, cela n'aurait nullement influencé sa proposition tarifaire pour 1991. En effet, la hausse tarifaire qui aurait été nécessaire pour couvrir les coûts de fourniture et atteindre dès 1991 les objectifs financiers visés, aurait constitué un véritable choc pour le consommateur. Pour assurer une certaine stabilité tarifaire à ses clients, Hydro-Québec a plutôt opté pour des hausses tarifaires plus graduelles qui lui permettront de rétablir progressivement sa situation financière et de se rapprocher à ses objectifs en 1992.

Quant aux effets favorables éventuels de la TPS sur les coûts de fourniture annuels après 1991, Hydro-Québec les reflétera sur ses demandes tarifaires des années correspondantes.

Par ailleurs, Hydro-Québec est tout à fait convaincue de la nécessité de tenir les consommateurs au courant des effets de l'abolition de la taxe fédérale de vente et de l'instauration de la TPS sur les prix. Elle est donc entièrement d'accord sur la création d'un Bureau de l'information aux consommateurs et souscrit au mandat qui lui sera confié, tel qu'il est énoncé par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, dans le document intitulé *Taxe sur les produits et services* publié en août 1989.

Merci.

Le président suppléant (M. Fontaine): Merci beaucoup, monsieur Hanna. Je vous demanderais de nous présenter vos deux collègues.

M. Hanna: Ce sont M. Jean Bernier, secrétaire général de la société, et M. Jacques Finet, vice-président exécutif, marchés québécois.

M. Boudria: Tout d'abord, je remercie nos témoins d'être des nôtres cet après-midi.

J'ai lu et écouté vos propos avec intérêt. J'ai devant moi le témoignage qui nous a été présenté il y a quelques jours par Hydro-Ontario. On trouve des ressemblances considérables entre les deux témoignages.

Il y a cependant une différence dans les coûts. Ontario Hydro et Hydro-Québec sont d'accord pour dire qu'il y aura une augmentation des coûts. Dans votre cas, vous parlez de 7.63 p. 100, et Ontario-Hydro dit ceci:

> Il y aura donc une conséquence directe, c'est-à-dire une réduction de 0.1 p. 100 et, par conséquent, le consommateur subira une augmentation de 6.9 p. 100.

Donc, selon Ontario Hydro, la TPS de 7 p. 100 devrait entraîner une réduction des coûts de production de 0.1 p. 100, ce qui représenterait une augmentation de 6.9 p. 100. Dans votre cas, vous parlez d'une augmentation de 7.63 p. 100. Compte tenu de la précision avec laquelle les économistes et les comptables préparent ces études d'impact, cette différence est assez considérable, bien qu'elle ne le semble pas à première vue. Après tout, vous prédisez une augmentation supérieure de plus de 10 p. 100 à l'augmentation prévue par Ontario-Hydro. Est-ce le fait qu'Hydro-Québec est en voie d'expansion, avec un programme assez considérable de constructions nouvelles, qui explique cette différence, ou s'il y a d'autres raisons à cela?

[*Traduction*]

probably be wiped out by the inflationary effect of the GST on all purchases of goods and services. In addition, the GST will only bring some tax relief if Hydro Quebec's suppliers pass on their own lower costs. We should point out, however, that even if the introduction of the GST were to lower Hydro Quebec's costs of supply in 1991, this would not have changed the utility's 1991 rates proposal. The rate increase that would have been needed to cover costs of supply and achieve, as of 1991, our financial objectives, would have given our customers a real rate shock. In the interests of rate stability, we have chosen to spread rate increases over time. This will enable us to gradually re-establish our financial situation, and to approach our objectives in 1992.

Any eventual reduction in annual costs of supply resulting from the GST after 1991 will be reflected in rate requests for the corresponding years.

Hydro-Québec shares the conviction that consumers must be fully informed of the effects on prices of the replacement of the FST by the GST. It therefore recognizes the need to set up a Consumer and Corporate Affairs monitoring unit, and endorses its mandate as defined by the Honourable Michael H. Wilson, Minister of Finance, in the document entitled *Goods and Services Tax*, published in August 1989.

Thank you.

The Acting Chairman (Mr. Fontaine): Thank you, Mr. Hanna. I will now ask you to please introduce your two colleagues.

Mr. Hanna: With me are Mr. Jean Bernier, General Secretary of the Corporation, and Mr. Jacques Finet, Executive Vice-President, Quebec Markets.

Mr. Boudria: I would like to begin by thanking the witnesses for being here today.

I read and listened to your brief with interest. I have here a brief presented to us by Ontario Hydro a few days ago. The two briefs show considerable similarities.

However, they do differ in the area of costs. Ontario Hydro and Hydro Quebec both agree that there will be a rate increase. You talk about an increase of 7.63%, whereas Ontario Hydro had this to say:

> There will therefore be one direct effect, namely a 0.1% reduction, which means that consumer rates will increase by 6.9%

According to Ontario Hydro, a 7% GST should reduce production costs by 0.1%, which means that rates will increase by 6.9%. You are saying that your rates will increase by 7.63%. Given the meticulousness with which economists and accountants carry out their impact studies, the difference between these two figures is rather considerable, although it may not seem so at first glance. In other words, your expected rate increase will be more than 10% higher than that of Ontario Hydro. Is the difference due to your expansion and considerable construction program, or are there other reasons?

[*Text*]

M. Hanna: Je ne suis pas nécessairement au courant du détail du mémoire d'Ontario Hydro, mais je peux vous dire que nos règles comptables sont un peu différentes. Ainsi, l'amortissement de leur investissement est fait de façon continue, c'est une ligne droite, si vous voulez; tandis qu'à l'Hydro-Québec c'est conçu sur une base d'annuités. Donc, à court terme, il y a un impact assez grand. Autrement dit nos charges d'amortissement sont assez minimes dans les premières années, mais vers la fin de la vie utile les charges d'amortissement sont plus élevées.

• 1710

Il peut donc y avoir une différence entre les deux entreprises concernant l'impact de la TPS sur les taux de fourniture. La taxe provinciale, évidemment, s'ajoute dans notre cas; la taxe provinciale du Québec est de 9 p. 100 et cela s'ajoute et donne une augmentation de 7.63 p. 100.

M. Boudria: Ah bon! Cela s'explique en partie. Chez vous, au Québec, il y a une taxe provinciale sur l'énergie tandis qu'il n'y en a pas en Ontario. Donc, la taxe applicable sur la différence, c'est-à-dire la taxe sur l'autre taxe va contribuer pour une partie de la différence.

M. Hanna: C'est exact.

M. Boudria: C'est en partie cela la réponse, évidemment.

Maintenant, en lisant la conclusion de votre mémoire à propos de ces 7.63 p. 100 dont on parle, c'est-à-dire l'augmentation éventuelle, dois-je comprendre qu'on ne s'en ressentira pas tout de suite, en 1992, mais bel et bien dans quelques années? Je lis, par exemple, que «la nouvelle taxe n'aura aucun impact en 1991 sur les coûts de fourniture». Je comprends mal. Est-ce que vous voulez dire qu'on ne verra pas les bénéfices de l'élimination de la vieille taxe en 1991? Est-ce cela?

M. Hanna: C'est en effet ce que l'on veut dire.

M. Boudria: Merci.

Mrs. Feltham (Wild Rose): I would like to go to the last page in your conclusions and deal with a couple of items there. You state that:

> The rate increase that would have been needed to cover costs of supply and achieve, as of 1991, our financial objectives, would have given our customers a real rate shock. In the interests of great stability, we have chosen to spread rate increases over time. This will enable us to gradually re-establish our financial situation, and to approach our objectives in 1992.

Could you explain that in more detail? The 7% is going into effect... In what way was this having any effect on what you are discussing in this paragraph?

M. Hanna: Le point que l'on veut faire ressortir ici, c'est que l'entreprise est en train de procéder à un redressement de sa situation financière. Autrement dit, notre rendement de l'avoir-propre pour 1990 est estimé à 4 p. 100. Cela a obligé l'entreprise à faire des hausses tarifaires assez importantes pour rétablir sa santé financière en 1990 et 1991.

[*Translation*]

Mr. Hanna: I do not know exactly what Ontario Hydro said in their brief, but I can tell you that our accounting methods are slightly different. Ontario Hydro uses the straight-line depreciation method, whereas Hydro Quebec uses the sinking-fund method for depreciation of its fixed assets. Consequently, the short-term impact is quite considerable. In other words, our depreciation expenses are rather low during the first few years, but higher toward the end of the useful life of the asset.

That may explain the difference between the two utilities as far as the impact of the GST on supply costs is concerned. In our case, we also have to add on the 9% Quebec Provincial Sales Tax, which results in a rate increase of 7.63%

Mr. Boudria: All right, then that explains part of the difference. In Quebec, power is taxed provincially, but not in Ontario. The tax that applies on the difference, which is in effect double taxation, accounts for part of the difference in the two rate increases.

Mr. Hanna: That is correct.

Mr. Boudria: That is part of the answer, of course.

Now, on reading the conclusion of your brief regarding the 7.63% increase, am I to understand that the impact of the GST will not be felt right away in 1991, but only a few years later? You say here that "the GST will have no impact in 1991 on Hydro Quebec's costs of supply". That is not clear to me. Are you saying that removal of the current tax in 1991 will not bring any relief? Is that it?

Mr. Hanna: That is, in fact, what we are saying.

Mr. Boudria: Thank you.

Mme Feltham (Wild Rose): J'aimerais revenir sur deux points que vous soulevez à la dernière page de votre mémoire, où vous dites:

> En effet, la hausse tarifaire qui aurait été nécessaire pour couvrir les coûts de fourniture et atteindre dès 1991 les objectifs financiers visés, aurait constitué un véritable choc pour le consommateur. Pour assurer une certaine stabilité tarifaire à ses clients, Hydro-Québec a plutôt opté pour des hausses tarifaires plus graduelles, qui lui permettront de rétablir progressivement sa situation financière, et de se rapprocher de ses objectifs en 1992.

Pouvez-vous nous donner plus de précisions à cet égard? La TPs de 7 p. 100 entrera en vigueur... Quel en aurait été son impact sur les hausses dont il est question dans ce paragraphe?

Mr. Hanna: The point we wanted to make was this: Hydro-Québec is in the process of re-establishing its financial situation. We estimate that our return on equity will be about 4% for 1990, which means that we must raise our rates substantially in order to regain our financial health during 1990 and 1991.

[*Texte*]

Notre proposition a été faite en tenant compte de nos besoins. La TPS est un ajout en plus de nos besoins de base. Autrement dit, nos critères financiers, et ce pour répondre à nos créanciers, etc., exigent que nous ayons des rendements assez élevés. Et si vous regardez nos états financiers, nos rapports annuels indiquent que le rendement prévu dans le plan de développement est de l'ordre de 4 p. 100 en 1990, pour être ensuite aux alentours de 11 et 13 p. 100.

Les hausses tarifaires qui ont donc été demandées l'ont été en fonction de cela principalement. Il nous serait impossible de demander une hausse tarifaire de plus de 20 p. 100 dans une année. On a donc choisi d'échelonner cela sur deux et trois ans, et cela pour rétablir cette situation financière.

Mrs. Feltham: It is my understanding that you do not provide directly to the customer. Is that correct?

M. Hanna: Je ne suis pas sûr d'avoir compris.

• 1715

Mrs. Feltham: Do you supply hydro directly to the customer, the user?

Mr. Hanna: Yes.

Mrs. Feltham: In the last paragraph you say:

> Hydro-Québec shares the conviction that consumers must be fully informed of its effect on prices. It therefore recognizes the need to set up a consumer and corporate affairs.

You have already said in your document that you cannot pass on any savings until at least 1992 or 1993, until you are looking at capital cost. Do you think it will help you in any way to have a consumers' committee set up, and how will it help?

M. Hanna: Comme on le dit dans notre mémoire, l'effet de la taxe fédérale de vente doit être éliminé de nos charges. Et pour ce faire, ce qui nous reste en fait, c'est la concurrence. Donc, ce comité pourrait nous aider à sensibiliser le public et ainsi faire en sorte que la taxe fédérale soit éliminée. C'est pourquoi on prévoit cela. Sinon, nos coûts de fourniture vont augmenter et le consommateur en paiera le prix finalement.

Mrs. Feltham: My last question is on the first paragraph. It says:

> This increase could lead to a slight drop in electricity consumption in residential sectors.

What makes you believe there will be less consumption?

M. Hanna: On fait toujours beaucoup d'analyses de modèles d'augmentation de tarif, ou de taxe, ainsi que des impacts de tout cela sur le consommateur. On a estimé, selon nos modèles économiques, que la consommation va diminuer de 0,9 p. 100, d'où des conséquences pour ceux qui sont moins privilégiés. Il y aura des pertes de revenus, des manques à gagner pour l'entreprise. Cela aura un effet direct sur les consommateurs. L'augmentation des prix, naturellement, influence les consommateurs dans leur comportement.

[*Traduction*]

Our Proposed Development Plan is based on our needs, and the GST is simply a cost that must be added on to our basic requirements. In other words, our financial criteria, based on our credit and other needs, require that we earn a rather high return on our investments. If you take a look at the financial statements contained in our annual reports, you will seee that our rate of return has been set at 4% for 1990, in accordance with our Proposed Development Plan, with a subsequent increase to between 11% and 13%

The rate increases we are seeking come mainly as a result of this plan. It would be impossible for us to raise our rates by more than 20% in a single year. We have therefore opted to spread the increase over 2 or 3 years in an effort to re-establish our financial situation.

Mme Feltham: Si je comprends bien, vous ne fournissez pas vos clients directement. Est-ce exact?

Mr. Hanna: I am not sure I understood your question.

Mme Feltham: Fournissez-vous de l'électricité directement à vos clients, aux consommateurs?

M. Hanna: Oui.

Mme Feltham: Dans le dernier paragraphe de votre exposé, vous dites:

> Par ailleurs, Hydro-Québec est tout à fait convaincue de la nécessité de tenir les consommateurs au courant des effets de la TPS sur les prix. Elle est donc entièrement d'accord avec la création d'un bureau d'information aux consommateurs.

Plus tôt dans votre exposé, vous dites que vous ne pouvez faire bénéficier les consommateurs des économies que vous comptez réaliser avant 1992 ou 1993, auquel moment vos biens capitalisés seront mis en service. Croyez-vous qu'un bureau d'information pourra vous être utile, et si oui, comment?

Mr. Hanna: As stated in our brief, removal of the Federal Sales Tax has to result in a lowering of our costs, and the only way we will see that happen is through competition. The monitoring unit could help us to make the public aware of the problem and thus force suppliers to pass on all savings associated with the removal of the FST. That is how we see it. Otherwise, our supply costs will increase and, in the end, it is the consumer who will pay.

Mme Feltham: Ma dernière question porte sur le premier paragraphe de votre conclusion, où vous dites:

> Cette augmentation devrait entraîner uen légère baisse de la consommation d'électricité dans le secteur résidentiel.

Qu'est-ce qui vous porte à croire qu'il y aura une baisse de la consommation?

Mr. Hanna: We always develop and analyse several models for each rate or tax increase, as well as its impact on the consumer. According to our economic models, we estimate that consumption will drop by 0.9%, which will affect low-wage earners. A drop in consumption means lower earnings for Hydro-Québec, and this will have a direct impact on consumers. Price increases naturally lead to changes in consumer behaviour.

[*Text*]

Mrs. Feltham: Did you take into consideration the credit of the GST that will be going out to the disadvantaged?

M. Hanna: Oui, on en a tenu compte. On dit d'ailleurs dans notre mémoire que les coûts de fourniture, qui sont réduits en 1991, sont en partie compensés par le manque à gagner dans les revenus. Donc un effet très minime. La seule chose qui vient s'ajouter directement pour le consommateur c'est la TPS elle-même.

Le président suppléant (M. Fontaine): *Thank you, Mrs Feltham.* Monsieur Hanna, vous mentionnez dans votre discours d'ouverture, à la page 1

> La Banque du Canada maintiendra vraisemblablement une politique monétaire plus restrictive en maintenant les taux d'intérêt à court terme plus élevés de 0.5 à 1 p. 100 pour éviter que la taxe n'entraîne une spirale inflationniste sur les salaires.

Nous avons entendu M. Crow, le gouverneur de la Banque du Canada, le 9 mai 1990, et je vais le citer. Je vais ensuite vous demander d'essayer de nous clarifier votre position par rapport à celle de M. Crow.

> Une hausse des prix qui se limiterait à un ajustement une fois pour toute à l'entrée en vigueur de la TPS ne compliquerait pas énormément la conduite de la politique monétaire et il serait possible de composer avec elle.

Est-ce que vous pourriez nous clarifier deux positions qui, de mon point de vue, ne sont pas tout à fait les mêmes.

M. Hanna: Si vous permettez monsieur le président, j'aimerais demander à notre responsable de l'économie à l'Hydro-Québec de répondre à votre question.

M. Jean-Pierre Léveillé (Hydro-Québec): Lorsque nous indiquons que les taux d'intérêt à court terme pourraient être plus élevés de 50 points de base à 100 points de base, il ne s'agit pas là d'augmentation spectaculaire. Il me semble que c'est tout à fait compatible avec les affirmations de M. Crow.

• 1720

Si la TPS devait engendrer des conséquences plus graves, on pourrait facilement imaginer des hausses de taux d'intérêt beaucoup plus importantes à court terme. Lorsque nous parlons de 50 points de base, c'est dans l'hypothèse où le tout se déroule bien. Si l'inflation était plus forte à court terme, il serait difficile de croire que les taux à court terme ne seraient pas légèrement plus élevés. Je ne crois pas que ce soit incompatible avec ce que disait M. Crow.

Le président suppléant (M. Fontaine): Hydro-Québec est un producteur, et une partie de son électricité est distribuée aux manufacturiers canadiens. Dans vos prévisions, avez-vous anticipé que les manufacturiers canadiens, à cause d'une augmentation probable de leur chiffres d'affaires reliée à l'implantation de la TPS, auront une demande accrue d'électricité, ce qui va contrebalancer la diminution de la demande chez les consommateurs au détail?

M. Hanna: Il m'est assez difficile de répondre. La facturation au secteur industriel ou manufacturier sera assujettie à la TPS. Je présume que les manufacturiers pourront récupérer la taxe pour leurs fins et l'appliquer à

[*Translation*]

Mme Feltham: Avez-vous tenu compte des crédits d'impôt qui seront versés aux personnes à faible revenu?

Mr. Hanna: Yes, we did. In our brief, we state that any reduction in supply costs in 1991 will be offset in part by a shortfall in our earnings. The GST will therefore have very little impact on our rates themselves, but it will affect consumers directly when we add it on to their bills.

The Acting Chairman (Mr. Fontaine): *Merci, madame Feltham.* Mr. Hanna, on page 1 of your opening remarks, you say:

> We felt that the Bank of Canada would probably favour a tighter monetary policy, keeping short-term interest rates between 0.5% and 1% higher than it would have had the GST not been introduced, to prevent any inflationary spiral in salaries.

On May 9, 1990, the Governor of the Bank of Canada, Mr. Crow, made the following statement before this Committee, and I will ask you to clarify your position in light of his comments.

> An increase in prices that is limited to a one-time level adjustment at the introduction of the GST would not pose any serious difficulties for monetary policy and can be accommodated.

Could you explain the discrepancy between your position and that of the Bank of Canada?

Mr. Hanna: If I may, Mr. Chairman, I shall ask our economist to answer that question.

Mr. Jean-Pierre Léveillé (Hydro-Québec): When we say that short-term interestates could go up by another 50 to 100 points, that is not a dramatic increase. In my opinion, our position is fully compatible with the one set forth by Mr. Crow.

If the GST were to have more serious consequences, it would be easy to imagine much more marked increases in short-term interest rates. When we speak of 50 basis points, that is a best case scenario. If the short-term inflation rate were higher, short-term interest rates could hardly be expected not to rise slightly as well. I do not feel that this point of view is incompatible with Mr. Crow's remarks.

The Acting Chairman (Mr. Fontaine): Hydro-Québec is a producer, and part of the electricity it produces is distributed to Canadian manufacturers. In your forecasts, have you taken into account the probability that Canadian manufacturers, given the likely increase in their sales figures because of the introduction of the GST, will increase their demand for electricity, a situation that will offset reduced demand by retail consumers of electricity?

Mr. Hanna: I find it rather difficult to answer your question. Our billings to industry and manufacturers will be subject to the GST. I assume that manufacturers will be able to receive credit for this tax paid for business purposes and

[*Texte*]

leurs consommateurs. Donc, on ne peut pas évaluer l'impact de cela sur les activités des manufacturiers, mais on sait une chose: on facture de notre côté, et les manufacturiers peuvent récupérer la taxe qu'ils paient. Pour ce qui est de de leurs activités vis-à-vis de leurs clients, en termes de facturation, ce n'est pas de mon domaine.

M. Della Noce (Duvernay): Ma première question s'adresse à M. Finet. La semaine dernière, nous avons reçu la compagnie Bell Canada. On dit que l'efficacité passe par Bell, mais je me pose de sérieuses questions sur l'efficacité. Lévesque a passé tout droit, puisque la dernière augmentation que vous avez annoncée était de 7 p. 100 à partir du mois de mai et de 7 p. 100 pour l'année prochaine. Et vous n'avez pas oublié de nous mentionner, ce que j'ai trouvé un peu mesquin, qu'il y aurait en plus la TPS de 7 p. 100. Bell Canada nous a annoncé une baisse de 4 p. 100 sur ses tarifs et de 15 p. 100 sur ses appels interrurbains. Comment expliquez-vous cela?

J'ai écrit à la ministre, et la ministre m'a répondu. Tout le monde s'est énervé, mais je voudrais qu'on soit un peu plus sérieux maintenant. Vous ne payez pas de taxe fédérale présentement. Comment se fait-il que vous ne puissiez pas la rabattre si vous ne la payez pas?

M. Jacques Finet (vice-président exécutif, Marchés québécois, Hydro-Québec): Monsieur le président, j'aimerais d'abord reprendre certains des arguments qui ont été soulevés. Je suis certain que cela pourra rendre service aux députés.

On dit que le principal impact de la TPS sera, bien sûr, l'augmentation directe de 7 p. 100 sur la facture du client.

M. Della Noce: En 1991.

M. Finet: Oui. Il y a aussi le fait que le gouvernement du Québec a décidé d'appliquer sa taxe provinciale à ce 7 p. 100. Donc, si on ajoute 9 p. 100 de 7 p. 100, cela fait une hausse de 7.63 p. 100.

Tout comme l'a fait Ontario Hydro qui est venue témoigner devant vous il y a quelques jours, nous avons calculé ce que pouvait être l'impact de la TPS, c'est-à-dire l'impact de l'élimination de la taxe fédérale de vente et de son remplacement par la TPS sur toutes nos dépenses d'investissement et d'exploitation. Nous en sommes arrivés essentiellement à la même conclusion qu'Ontario Hydro, à savoir qu'il n'y a pas d'impact significatif sur nos coûts de fourniture d'électricité. Ontario Hydro vous a parlé de 0.1 p. 100. Aujourd'hui, je vous aurais parlé d'un peu moins de 0.1 p. 100. On arrive aux mêmes conclusions. On paye les mêmes taxes et on va vivre la même réforme fiscale. Donc, l'effet sera le même.

Pour en venir à votre question principale, dans le régime de taxation qui existe actuellement, plusieurs de nos investissements ne sont pas assujettis à la taxation, entre autres ceux qui servent à la fabrication d'électricité. Le béton d'une centrale hydro-électrique, les groupes turbines-alternateurs, les panneaux de contrôle à la centrale, enfin tout ce qui est rattaché à la fabrication n'est pas taxé. Avec la future TPS, tout devient taxable.

[*Traduction*]

charge their customers the GST in turn. This means that we cannot assess the impact of the GST on manufacturer's activities; however, we do know one thing: We will bill our customers for the tax, and these manufacturers will be able to recover the tax they pay. I am not qualified to comment on how they will bill their own customers.

Mr. Della Noce (Duvernay): My first question is for Mr. Finet. Last week, Bell Canada appeared before the Committee. That company claims to put it all in every call, but I have serious doubts about how efficiently it does so. Lévesque missed the point altogether, as the most recent increases announced by your company were 7% starting in May and 7% next year. You did not neglect to point out that the 7% GST would be applied on top of that, which I found a little petty of you. Bell Canada announced a drop of 4% in its rates and 15% in its long distance rates. How do you explain that?

I have written to the Minister and she has replied. There was a bit of a flap, but I would like us to settle down and consider this question more seriously now. At the moment, you are not paying any federal tax. Why is it, then, that you are unable to reduce your rates?

Mr. Jacques Finet (Executive Vice-President, Québec Markets, Hydro-Québec): Mr. Chairman, I would first like to clarify some points that have been raised. I am sure that will be of help to members of the Committee.

Obviously, the main impact of the GST will be the direct 7% increase on customer billings.

Mr. Della Noce: In 1991.

Mr. Finet: Yes. There is also the fact that the Quebec government has decided to apply its 9% provincial on top of the 7 % tax. The combined effect of these two taxes is an increase of 7.63%.

Like Ontario Hydro, which testified before the Committee several days ago, we have calculated the possible impact of the GST, that is, the impact of the elimination of the federal sales tax and its replacement by the GST on all our capital and operating expenses. Basically, we reached the same conclusion that Ontario Hydro reached, that is, there would be no significant impact on the costs to our company to providing electrical power. Ontario Hydro mentioned a decrease of 0.1%. Right now, I would have suggested a figure marginally less than 0.1%. We have reached the same conclusion. We are paying the same taxes and we are going to experience the same tax reform; thus the effect will be the same.

To come to your main question, under the current tax system, many of our investments are not taxable, including investments made to produce electricity. Neither the concrete that goes into the construction of an electrical power generating station, the turbine-alternator units or the control panels -in fact, nothing used to build a generating station -is taxable. Everything will be subject to the GST.

[*Text*]

• 1725

On a calculé qu'il y aura une réduction de nos investissements. On peut prévoir, dans le programme d'équipement, des investissements de l'ordre de 62 milliards de dollars. Ce n'est qu'à peu près 1 milliard de dollars. C'est beaucoup, mais c'est aussi très peu comparé à l'ampleur des investissements.

Deuxièmement, l'impact ne se fera sentir sur nos coûts de fourniture qu'au moment où ces équipements seront versés à l'exploitation. Pendant toute la durée de la construction d'un équipement, les dépenses, même les dépenses d'intérêt, sont capitalisées. Ce n'est que lorsque c'est mis en exploitation que c'est versé aux dépenses d'exploitation. On a des projets pour la rivière Grande Baleine et certains autres équipements sur la rivière La Grande, mais on ne sentira les effets de tout cela qu'au cours de la période 1993-1995.

Pour ce qui est actuellement en construction et qui devrait entrer en service bientôt—je, pense entre autres à l'équipement qu'on installe à la centrale LG-2—, tous les achats massifs ont été faits et les travaux importants ont été réalisés en grande partie. Donc, en 1991, il n'y aura pas d'impact vraiment significatif. La hausse des tarifs n'aurait vraiment pas pu être influencée par la réforme fiscale.

M. Della Noce: Vous n'êtes pas comme Bell.

M. Finet: Eh bien, notre structure de coûts n'est pas du tout comparable à celle de Bell Canada. J'aurais souhaité qu'on puisse vous dire qu'on pourra récupérer la moitié des 7 p. 100 sur nos coûts de fourniture, mais ce n'est pas le cas. Jusqu'à maintenant, la fiscalité était telle qu'une très grande partie de nos équipements n'était pas assujettie à la taxation.

M. Della Noce: Quand vous avez fait de la publicité à la télévision, toute l'équipe était là et Mme Bacon était assise au centre. J'ai trouvé cela un peu mesquin quand vous avez dit qu'il y aurait une hausse de 7 p. 100 cette année et une autre hausse de 7 p. 100 l'année prochaine, et qu'il y aurait en plus la TPS de 7 p. 100. Les gens se souviennent toujours de ce qu'on dit à la dernière minute. Vous avez même oublié de parler de la taxe provinciale de 9 p. 100.

Est-ce la situation de monopole d'Hydro-Québec qui fait que son efficacité n'est peut-être pas aussi forte qu'on pourrait le souhaiter? Bell a annoncé 4.9 p. 100. Je sais que vous avez des problèmes syndicaux et ainsi de suite, mais je me demande sérieusement si vous ne prenez pas un malin plaisir à dire aux Québécois que tous les malheurs d'Hydro-Québec sont attribuables à la TPS qui sera mise en vigueur en 1991.

Sur le compte que les consommateurs recevront cette semaine, il n'y aura pas de TPS, mais il y aura la taxe provinciale de 9 p. 100. Est-ce que votre situation de monopole ne vous empêche pas de donner de petits cadeaux aux consommateurs? Vous cherchez une raison à cela, et la TPS est une raison toute trouvée, n'est-ce pas? Vous êtes en situation non pas de quasi-monopole, mais bien de monopole, et je suis obligé de prendre vos chiffres. Je vous ferai remarquer que les représentants d'Ontario Hydro étaient ici la semaine dernière et que je leur ai dit que je n'acceptais pas leurs chiffres. Sur 1.2 milliard de dollars, ils disent qu'ils vont sauver seulement 9 millions de dollars. Vous me dites que sur 62 milliards de dollars, vous allez sauver un milliard de dollars.

[*Translation*]

According to our calculations, there will be a cut in our investments. We anticipate investments of approximately $62 billion for investments. That means a cut of only $1 billion, more or less. That is a great deal of money, but not much when compared with the total sum of money being invested.

Secondly, the impact on our costs of supply will only be felt when our equipment is brought into operation. Our costs, even our interest costs, are capitalized for the entire period of time during which a piece of equipment is being built. It is only when the equipment is brought into service that these costs are considered operating costs. We do have plans for the Grande Baleine complex and we have plans to build facilities on the La Grande River. But the effects will not be felt until the 1993-1995 period.

As for the equipment that is presently under construction and should come into service soon—for example, the equipment being set up at the LG-2 power station—all major purchases have been made and almost all of the large-scale construction has been completed. So, there won't be any really significant impact in 1991. Fiscal reform couldn't have had anything to do with the increase in our rates.

Mr. Della Noce: You're not like Bell Canada.

Mr. Finet: Well, our cost structure is not at all comparable to that of Bell Canada. I would have liked to be able to say that we'll recover half of the 7% tax on our costs of supply, but we won't. Until now, the tax system was such that a great deal of our equipment was not taxed.

Mr. Della Noce: When you made your public announcement on television, your whole team was there with Mrs. Bacon sitting in the middle. I thought it rather mean-minded of you to say that there would be a 7% increase this year and another 7% increase next year, and that to top it all off there would be a 7% GST. People always remember the last thing that is said. You even forgot to mention the 9% provincial sales tax.

Is it because Hydro-Québec has a monopoly that it is not as efficient as one might wish? Bell has announced an increase of 4.9%. I know that you have union problems, but I really wonder whether you don't take a malicious pleasure in telling Quebeckers that all Hydro-Québec's misfortunes can be blamed on the GST that comes into effect in 1991.

When consumers get their bill this week, there won't be any GST but there will be a 9% provincial sales tax. Is it because of your monopoly that you never give consumers a break? You want to justify what you're doing and the GST is a perfect pretext, isn't it? You don't have just a quasi-monopoly, but an absolute monopoly, and I'm forced to use your figures. I'd like to point out to you that representatives of Ontario Hydro were here last week and I told them that I didn't accept their figures. They say that out of $1.2 billion they are going to save only $9 million. You tell me that out of $62 billion you're going to save $1 billion.

[*Texte*]

M. Finet: Sur 10 ans.

M. Della Noce: Sur 10 ans. Pour les autres, c'est 9 millions de dollars sur 1.2 millions de dollars. Je ne suis ni comptable ni économiste en chef du gouvernement canadien, mais je suis un ancien homme d'affaires, et j'ai beaucoup de mal à comprendre qu'ils ne sauvent que 9 millions de dollars sur 1.2 milliard de dollars de taxe fédérale. Est-ce attribuable à votre situation de monopole?

M. Finet: J'aimerais relever certains points soulevés par M. Della Noce.

Il dit Hydro-Québec ajoute 7 p. 100 aux hausses de tarif déjà annoncées. Je peux vous mettre au défi de scruter le *Journal des débats* de la commission parlementaire où nous avons témoigné et dont vous parlez. Je peux vous mettre au défi de consulter qui que ce soit. Jamais Hydro-Québec ne s'est permis de juger de la pertinence ou des effets de la réforme fiscale. Il appartient au gouvernement de faire des réformes fiscales; cela n'est pas de notre ressort. D'ailleurs, je n'aurais jamais accepté qu'on se lance dans des accusations en disant que nos problèmes sont attribuables à l'application de la TPS.

Vous avez aussi parlé d'objectifs d'efficacité. Nous avons des objectifs d'efficacité. Nous avons eu nos propres problèmes, comme bien des organisations ont leurs problèmes à l'occasion. Cependant, on y travaille et je suis convaincu qu'on va passer à travers avec notre énergie et notre détermination.

• 1730

Notre situation de monopole n'est pas tout à fait totale, puisque nous faisons face à la concurrence des autres sources d'énergie. Au-delà de cela, il y a une volonté d'être au service de notre clientèle et de lui offrir un service de qualité.

Les hausses de tarif au-delà de l'inflation, ce n'est pas par plaisir que nous les avons imposées. D'ailleurs, je peux vous dire que, même avec les hausses de tarif qui ont été acceptées, notre taux de rendement sur l'avoir propre, ce par quoi on juge à peu près toutes les entreprises, sera de 5 p. 100 en 1990 et de 9.5 p. 100 en 1991. Je ne connais pas beaucoup d'entreprises au Canada qui pourraient se contenter d'un taux de rendement aussi bas. Si ce n'est pas plus élevé, c'est parce qu'on a voulu faire attention à la capacité de payer de nos consommateurs et donc y aller à un rythme qui soit acceptable, compte tenu que nous étions conscients que la TPS entrerait en vigueur le 1er janvier.

Encore une fois, je n'accepte pas qu'on dise qu'Hydro-Québec a basé une partie de son argumentation sur la réforme de la TPS. Ce n'est pas du tout le cas. Si des journalistes ont dit cela, les politiciens doivent comprendre que les journalistes n'ont pas toujours la plume exacte et ont le don de déformer nos propos.

M. Boudria: Je ne veux pas qu'on amorce un débat sur les journalistes, car ce n'est pas salutaire pour les politiciens de faire cela.

Je reviens aux propos de M. Della Noce. Il a dit que certaines sociétés d'utilité publique connaîtront des réductions de coûts avec la TPS alors que d'autres subiront des augmentations. Si je ne m'abuse, il y aurait lieu de dire que, dans le cas de Bell Canada, il y aura une réduction nette de 11 p. 100, parce qu'une taxe fédérale de 11 p. 100 s'applique maintenant aux télécommunications. N'est-ce pas exact?

[*Traduction*]

Mr. Finet: Over ten years.

Mr. Della Noce: Over ten years, and Bell is going to save $9 million out of $1.2 billion. I am neither an accountant nor one of the Canadian government's chief economists; but I am a former businessman and I can't understand how it is that out of $1.2 billion they are going to save only $9 million in federal tax. Is it because you have a monopoly?

Mr. Finet: I'd like to deal with some of the points raised by Mr. Della Noce.

He said that Hydro-Québec is adding 7% to the previously announced rates. I challenge you to get the "Journal des débats" and read the transcript of our appearance before the parliamentary commission. I challenge you to ask anyone about this. Hydro-Québec has never expressed an opinion on the relevancy or the effects of fiscal reform. It is up to the government to carry out fiscal reform; it is not our responsibility. Furthermore, I would never have put up with anyone's blaming the GST for our problems.

You also mentioned efficiency targets. We have efficiency targets. We have had our problems, as do all organizations from time to time. But we are working on them and I am convinced that our energy and determination will get us through this rough patch.

We do not have a complete monopoly, because there is competition from other sources of energy. In addition, we want to provide our customers with high-quality service.

We were not very pleased to introduce rate increases that exceeded inflation. Even with the rate increases that were approved, our rate of return on equity, the measure used to determine the performance of virtually all businesses, will be 5% in 1990 and 9.5% in 1991. I know very few companies in Canada that could accept such a low rate of return. The reason it is not higher is that we wanted to bear in mind our consumers' ability to pay and to introduce acceptable rate increases, particularly since we knew the GST would be coming into effect on January 1.

Once again, I reject the allegation that Hydro-Québec based part of its argument on the reform of the GST. That is not true at all. If some journalist said that, politicians should understand that journalists are not always 100% accurate and they are very good at twisting our words.

Mr. Boudria: I don't want us to get into a debate about journalists, because it's an unhealthy thing for politicians to do.

I would like to come back to the point Mr. Della Noce was making, namely, that some utilities would experience a cost reduction under the GST, while others would experience increases. Unless I am mistaken, it would be appropriate to say that in the case of Bell Canada, there would be a net reduction of 11%, because at the moment there is an 11% federal tax on telecommunications. Is that not correct?

[*Text*]

M. Hanna: C'est exact. Il y aura donc une réduction de 11 p. 100 dans le secteur des télécommunications.

M. Boudria: Y a-t-il une quelconque taxe fédérale au détail qui s'applique actuellement sur les produits de l'Hydro-Québec?

M. Hanna: Non.

M. Boudria: Donc, il n'y aura aucune réduction comparable.

M. Hanna: Non.

M. Boudria: C'est sans doute une des réponses que M. Della Noce cherche ou devrait chercher.

J'ai une autre question sur les effets de tout cela sur le consommateur. Dans votre cas, vous avez calculé qu'il y aura une réduction de la consommation d'électricité attribuable au fait que le consommateur aura bien de difficulté à payer la note. Lorsque vous dites cela, vous basez-vous seulement sur le fait que le taux de l'électricité va monter ou également sur le ralentissement économique en général que vous prévoyez avec l'introduction de la TPS?

M. Hanna: C'est basé strictement sur le coût au consommateur et non sur la performance de l'économie. La performance de l'économie a été prise en considération séparément dans notre cadre financier. C'est une analyse qu'on fait pour les hausses tarifaires et pour les autres charges qui sont imputées au client. Le client a un certain comportement face aux charges. Autrement dit, c'est l'impact direct sur le consommateur qu'on a pris en considération.

M. Boudria: Avez-vous mesuré de la même façon les effets probables de la TPS sur l'économie canadienne en général? Si oui, quels effets lui attribuez-vous?

M. Léveillé: Vous posez là une question fort difficile. Tout d'abord, l'impact que nous examinons est en termes de la demande en électricité au Québec. De façon générale, les économistes pensent que la TPS aura un impact positif sur l'économie à long terme. Cet effet-là va se faire sentir un peu partout au Canada.

Il ne faut pas oublier que nous faisons ces études en rapport avec notre demande en électricité. Le lien entre la croissance économique et la demande en électrité n'est pas toujours direct. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes limités à faire la meilleure estimation possible de l'impact qu'aura la TPS sur le comportement du consommateur résidentiel, celui qui est touché directement et dont le comportement devrait changer.

• 1735

M. Boudria: Il demeure quand même que certaines industries sont de grands consommateurs de votre produit. Un ralentissement économique peut modifier la demande de certaines aciéries qui fonctionnent à l'électricité, par exemple. Il y en a une à L'Orignal dans mon comté, en Ontario, juste à la frontière du Québec. L'usine Ivaco, à L'Orignal, fonctionne uniquement à l'électricité. Donc, un ralentissement économique dans ce secteur-là peut se traduire par une réduction nette de la consommation industrielle d'électricité.

[*Translation*]

Mr. Hanna: That is correct. So there would be an 11% reduction in the costs paid by the telecommunications sector.

Mr. Boudria: Is there any federal retail tax applicable to Hydro-Québec's products at the moment?

Mr. Hanna: No.

Mr. Boudria: So there would be no comparable reduction in costs.

Mr. Hanna: No.

Mr. Boudria: I'm sure that is one of the answers Mr. Della Noce was seeking or should be seeking.

I have another question about the effects of the GST on consumers. According to your calculations, there will be a drop in electricity consumption because consumers will have trouble footing the bill. Are you basing this argument solely on the fact that electricity rates will increase, or are you also thinking of the general economic slump you anticipate as a result of the GST?

Mr. Hanna: That argument was based solely on the cost to the consumer, and not on the economic situation. We did take the performance of the economy into account separately in our financial planning. That is an analysis we do for rate increases and other charges paid by our customers. Customers have a certain reaction to charges. In other words, we looked at the direct impact of rising electricity rates on consumers.

Mr. Boudria: Did you use a similar approach to assess the probable effects of the GST on the Canadian economy in general? If so, what effects do you attribute to the introduction of the GST?

Mr. Léveillé: That is a very difficult question. We started by looking at the impact of the GST on the demand for electricity in Quebec. Generally, economists think that the GST will have a positive impact on the economy in the long term, and that this effect will be felt throughout the country.

It is important to remember that we conduct these studies to determine demand for electricity. There is not always a direct link between economic growth and demand for electricity. That is why we have simply done as accurate an estimate as possible of the GST's impact on the behaviour of residential consumers, who are the most directly affected and whose behaviour, therefore, is apt to change.

Mr. Boudria: Nevertheless, some industries are major consumers of your product. A slowdown in the economy could change the demand of certain steel foundries that operate on electricity, for example. There is a plant in L'Orignal, in my Ontario riding, right on the Quebec border. The Ivaco plant in L'Orignal operates entirely on electricity. So, a slowdown in that sector could lead to a net reduction in industrial consumption of electricity.

[*Texte*]

Bien que les prévisions ne soient pas une science parfaite, comme vous l'avez bien dit, est-ce que vous avez fait une analyse à court terme pour savoir quel sera l'effet, non seulement de la TPS, mais aussi de l'économie en général sur la demande d'électricité?

M. Léveillé: Lorsque nous faisons nos estimations sur l'évolution de la demande en électricité à court terme, nous devons tenir compte des conditions économiques en général. On le fait de toute manière, indépendamment de l'instauration d'un nouveau régime fiscal. Effectivement, nous prévoyons un certain ralentissement économique.

Cependant, je dois vous dire que, dans ces estimations-là, nous n'avons jamais fait la distinction entre ce qui pourrait être attribuable à l'instauration spécifique de la TPS et ce qui pourrait être attribuable aux conditions économiques générales. C'est pour cette raison que je ne peux pas donner une réponse plus précise à votre question.

M. Boudria: De quel ordre serait ce ralentissement économique? Est-ce que vous l'avez calculé?

M. Léveillé: Pour 1991, nous prévoyons un taux de croissance de 2.5 p. 100 au niveau canadien. C'est d'ailleurs dans notre plan de développement.

M. Hanna: À la page 2, on vous donne nos prévisions quant à la performance économique.

M. Léveillé: Le taux de croissance de l'économie canadienne en 1991 devrait être plus élevé qu'en 1990, alors qu'on vit vraiment un ralentissement attribuable aux principales politiques actuelles. En 1991, par comparaison, on devrait voir une augmentation du rythme de croissance économique. Il y aura donc un ralentissement à court terme et une accélération au cours de 1991.

M. Saint-Julien (Abitibi): Ma première question concerne la facturation. Hydro-Québec facture uniformément dans la province.

M. Finet: Il est exact que la tarification est uniforme, sauf pour quelques endroits très particuliers. Je pense entre autres aux territoires alimentés par des groupes diesels, dans le Grand Nord québécois.

M. Saint-Julien: Est-ce qu'on peut obtenir une liste des endroits où la tarification est différente? Quand vous parlez du Grand Nord, vous parlez du Nouveau-Québec, de Nunavut, des villages inuits.

M. Finet: Je dois vous préciser qu'une partie de la tarification est la même à travers tout le Québec. Cependant, dans les endroits non reliés au grand réseau d'Hydro-Québec, il y a des particularités dont on vous pourrait vous informer en déposant la tarification d'Hydro-Québec.

M. Saint-Julien: On parle du projet de la Baie James. Est-ce que vous avez des ententes avec les villages autochtones? Certains villages ont leur groupe diesel et ainsi de suite. Actuellement, est-ce qu'il y a des villages où l'électricité est acheminée et qui ne la paient pas?

M. Finet: Que je sache, aucun village...

M. Saint-Julien: Vous n'avez aucune entente. Votre électricité ne se rend pas dans ces villages.

[*Traduction*]

Even though forecasting is not an exact science, as you so rightly pointed out, have you done any short-term analyses of the effect, not only of the GST, but of general economic trends on the demand for electricity?

Mr. Léveillé: When we do our estimates of the short-term demand for electricity, we take general economic conditions into account. We would do that anyway, whether there was to be tax reform or not. In fact, we are forecasting some slowdown in economic activity.

However, I must say that, in producing those forecasts, we never separated the effects that could be attributed to the implementation of the GST from those that could be attributed to economic conditions in general. That is why I cannot give a more specific answer to your question.

Mr. Boudria: What would be the magnitude of that economic slowdown? Have you calculated it?

Mr. Léveillé: For 1991, we are forecasting a growth rate of 2.5% at the national level. In fact, you can find that in our development plan.

Mr. Hanna: You will find our forecasts of economic performance on page 2.

Mr. Léveillé: The rate of growth of the Canadian economy in 1991 should be higher than in 1990, as we are really experiencing a slowdown attributable to current policies. In 1991, we should see an increased rate of economic growth. So, there will be a slowdown in the shortterm, followed by more rapid growth in 1991.

Mr. Saint-Julien (Abitibi): My first question has to do with billing. Quebec Hydro bills uniformly throughout the province.

Mr. Finet: Indeed, our rates are the same throughout the province, except in certain unique areas, such as the territories in Quebec's far north that are served by diesel generators.

Mr. Saint-Julien: Could you give us a list of the places where the rates are different? When you speak of the far North, you are talking about New Quebec, Nunavut, the Inuit villages.

Mr. Finet: I must point out that one component of the rates is the same throughout Quebec. However, in areas that are not linked to Quebec Hydro's main power grid, there are peculiarities we could inform you of by tabling Quebec Hydro's rate tables.

Mr. Saint-Julien: Let's look at the James Bay project. Have you made agreements with the aboriginal villages? Some villages have their own diesel generator, for example. Are there any villages that are currently being supplied with electricity and not paying for it?

Mr. Finet: As far as I know, no village...

Mr. Saint-Julien: You do not have any agreements. Your electricity does not go to those villages.

[*Text*]

M. Finet: On a des groupes diesels à partir desquels on produit l'électricité. L'électricité pour les services de base, les services essentiels, est au même tarif qu'à Montréal ou à Québec.

M. Saint-Julien: Je pense au village de Chisasibi.

M. Finet: À Chisasibi, l'électricité est au même prix qu'à Montréal et Québec, mais il y a des programmes incitatifs pour que l'électricité ne soit pas utilisée à des fins de chauffage électrique, par exemple. Il n'est vraiment pas efficace de produire de l'électricité à partir de mazout lorsque ce mazout peut être utilisé beaucoup plus efficacement chez le client directement.

• 1740

Pour le service de base essentiel, c'est-à-dire l'éclairage et les petits appareils électro-ménagers, le client de Chisasibi paie le même prix qu'à Montréal.

M. Saint-Julien: On parle beaucoup du complexe Grande Baleine, mais je veux vous parler du projet Nottaway-Broadback-Rupert.

Vous êtes au courant qu'au Québec, dans les régions éloignées, la taxe sur l'essence est moins élevée qu'ailleurs. C'est le cas notamment dans la région de Val-d'Or et dans la région de Maniwaki. M. Della Noce est bien au courant de cela. Est-il possible que, dans les prochains mois, l'Hydro-Québec puisse diminuer les tarifs dans la région de l'Abitibi ou de l'Ungava, parce que, dans quelques années, des projets comme Nottaway-Broadback-Rupert vont changer la température, le mode de vie et l'environnement? On coupe beaucoup d'arbres, et ce n'est plus pareil. Je viens de Val-d'Or et je représente l'Abitibi. Je suis un ancien employé de l'Hydro-Québec; j'ai travaillé aux relevés techniques de la Baie James en 1965. La population de l'Abitibi et de l'Ungava obtiendra-t-elle un jour une réduction de tarif d'Hydro-Québec?

M. Finet: Monsieur le président, je ne peux pas souscrire à tous les impacts environnementaux que décrit le député. Nos études ne donnent par les mêmes résultats. Pour ce qui est de la question principale, à savoir s'il est prévu de consentir des tarifs préférentiels dans ces territoires, je vous dirai que le fait d'accorder à ces régions le même tarif que les grands centres de consommation comme Montréal et Québec est déjà tout un avantage pour cette population. Ne soyez pas sévère sur l'exactitude de mes chiffres; je vous dirai de mémoire que l'électricité, à Chisasibi, peut facilement coûter de 25 à 30 cents le kilowatt/heure alors qu'on la vend 4 ou 5 cents.

La politique tarifaire de l'Hydro-Québec en est vraiment une d'uniformisation à travers tout le Québec, dans le but de permettre à nos industries de choisir un coin ou l'autre du territoire sans être dérangées par les prix de l'électricité. On vise vraiment à aider le développement économique du Québec dans tous ses coins.

M. Della Noce: Mon collègue Boudria disait: M. Della Noce cherche une réponse. Voici ce que je cherche. Quand je fais affaire avec des compagnies qui sont en situation de monopole, je veux m'assurer que les consommateurs ne se font pas jouer. Selon ma définition, un monopole, c'est gros, c'est gras et c'est paresseux. Hydro-Québec est un de ceux qui sont gros et gras, et parfois sa production n'est pas aussi rentable qu'elle devrait l'être. C'est ce que j'essaie de vous faire dire.

[*Translation*]

Mr. Finet: We have diesel generators that produce electricity. Electricity for basic services, essential services, is provided at the same rate as in Montreal or Quebec City.

Mr. Saint-Julien: I am thinking of the village of Chisasibi.

Mr. Finet: In Chisasibi, electricity is provided at the same rate as in Montreal or Quebec City, but there are incentives to encourage people not to heat with electricity, for example. It really is not efficient to produce energy from fuel oil when that fuel oil could be used directly by customers in their own homes.

For basic essential services, such as lighting and small appliances, a customer in Chisasibi pays the same price as a customer in Montreal.

Mr. Saint-Julien: There has been a lot of talk of the Grande Baleine Project, but I want to talk about Nottaway-Broadback-Rupert.

As you know, in the remote areas of Quebec, the tax on gasoline is lower than elsewhere. For example, that is the case in the Val-d'Or and Maniwaki areas. Mr. Della Noce is well aware of that. Is there a possibility that, in the coming months, Quebec Hydro might reduce rates in the Abitibi or Ungava areas, since, in a few years, projects like Nottaway-Broadback-Rupert will have changed the weather, lifestyle and environment? A lot of trees are being cut down, and the landscape is no longer the same. I am from Val-d'Or, and I represent the Abitibi region. I am a former employee of Quebec Hydro; I worked on the James Bay technical surveys in 1965. Will the people of the Abitibi and Ungava regions get a rate reduction from Quebec Hydro some day?

Mr. Finet: Mr. Chairman, I do not believe the project will have the environmental impacts described by the member. Our studies show otherwise. With regard to the main question as to whether we intend to grant preferential rates to those area, I would say that the very fact of applying the same rates to them as to major consumption centres like Montreal or Quebec City is a significant advantage in itself. I will have to ask for your indulgence, as I do not have exact figures, but, from memory, I would say that the electricity we sell for 4 or 5 cents per kilowatt-hour in Chisasibi, could easily cost between 25 and 30 cents.

In fact, Quebec Hydro's policy is really to charge uniform rates throughout Quebec, so that our industries can choose to set up in whatever part of the province they wish, without having to worry about the price of electricity. What we are really trying to do is to foster economic development throughout Quebec.

Mr. Della Noce: My friend Mr. Boudria said: Mr. Della Noce is looking for an answer. Here is what I am looking for. When I deal with companies that have a monopoly, I want to make sure consumers are not being ripped off. To my mind, monopolies are big, fat and lazy. Quebec Hydro is big and fat, and sometimes it is not as cost-effective as it should be. That is what I am trying to get you to say.

[*Texte*]

Monsieur Finet, n'est-il pas vrai que vous ne payez pas de taxe fédérale de vente de 13.5 p. 100, que vous ne payez pas la taxe de 11 p. 100 sur les télécommunications et que vous ne payez pas la taxe 9 p. 100 sur les matériaux de construction.

M. Finet: On paie en partie.

M. Hanna: Hydro-Québec est assujettie aux mêmes taxes que n'importe quelle autre entreprise. Cependant, notre structure de coûts est telle qu'en 1989, par exemple, alors qu'on a eu des dépenses de 5 milliards de dollars, près de la moitié de ces dépenses, soit des intérêts et pertes de change, n'était pas assujettis à une taxe fédérale. Il y a un autre milliard de dollars pour la main-d'oeuvre; on ne paie pas de taxe sur notre main-d'oeuvre. Il y a près de 600 millions de dollars pour l'amortissement; on ne paie pas de taxe sur notre amortissement.

M. Della Noce: Mais est-ce que vous la payez sur les matériaux de construction?

M. Hanna: Oui.

M. Della Noce: Sur les télécommunications?

M. Hanna: Oui, on la paie en grande partie. On est cependant exemptés pour certains équipements reliés à la production.

M. Della Noce: Monsieur Finet, l'UPA m'a envoyé un communiqué dans lequel elle accuse Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs d'électricité pour les producteurs en serre de 66 p. 100 à 111 p. 100. Est-ce attribuable à la TPS?

M. Finet: Monsieur le président, il n'y a absolument aucun rapport entre la hausse imposée aux producteurs en serre et l'application de la TPS. Cependant, puisque vous ouvrez la porte sur ce chapitre, je suis obligé de vous donner un minimum d'information.

• 1745

Les cultivateurs en serre se plaignent de perdre un avantage qu'ils ont eu, comme beaucoup d'autres clients au Québec à qui on a vendu de la bi-énergie en période de surplus d'électricité, à des taux en-dessous des prix du pétrole, pour substituer l'électricité au pétrole.

Tous ces clients ont apprécié grandement cela, mais on leur a demandé de revenir temporairement à l'huile pour l'année 1990 parce qu'on a un problème d'hydro-électricité. Il y a moins d'eau dans les barrages; dame nature a été moins généreuse au cours des dernières années.

Cependant, plusieurs des cultivateurs en serre à qui on avait vendu de la bi-énergie pour des fins de chauffage ont eu aussi droit à un autre petit privilège, celui d'ajouter l'éclairage artificiel. Lorsqu'on leur a demandé de se retirer pour une période d'une année, il leur a été impossible de se retirer pour la partie de l'éclairage. On a alors fait un compromis. On leur a dit: On vous ramène tout simplement au niveau de nos coûts de fourniture.

Lorsque vous avez fait un cadeau à quelqu'un pendant des années et que vous lui dites que vous ne pouvez plus lui faire ce cadeau pendant un an, cela fait mal. Ils disent: Est-ce que tu ne pourrais pas continuer à me donner ton cadeau? J'aimais cela. Je regrette, mais on ne peut pas continuer temporairement.

Le président suppléant (M. Fontaine): Monsieur Hanna, je vous remercie beaucoup de ces explications. Je remercie tous les représentants d'Hydro-Québec pour leur témoignage devant le Comité.

[*Traduction*]

Mr. Finet, is it not true that you do not pay the 13.5% federal sales tax, that you do not pay the 11% tax on telecommunications and that you do not pay the 9% tax on construction materials?

Mr. Finet: We do pay some tax.

Mr. Hanna: Quebec Hydro is subject to the same taxes as any other company. However, our cost structure is such that, in 1989, for example, although our expenditures totalled $5 billion, almost half of them, namely interest and exchange rate losses, were not subject to federal tax. There is another billion dollars for labour; we do not pay tax on our labour. There is almost $600 million for depreciation; depreciation is not taxed either.

Mr. Della Noce: But do you pay tax on construction materials?

Mr. Hanna: Yes.

Mr. Della Noce: On telecommunications?

Mr. Hanna: Yes, to a large extent. However, we do receive exemptions for some production equipment.

Mr. Della Noce: Mr. Finet, the UPA sent me a copy of a news release accusing Quebec Hydro of increasing its electricity rates for greenhouse producers by 66% to 111%. Is that because of the GST?

Mr. Finet: Mr. Chairman, the increase in rates for greenhouse producers and the implementation of the GST are completely unrelated. However, since you have raised the issue, I must provide you with a modicum of information.

The greenhouse producers are complaining because they have lost an advantage they previously had, like many other Quebec customers to whom we sold dual energy during suplus periods, at rates lower than the price of oil, in order to substitute electricity for oil.

All those customers greatly appreciated the program, but we asked them to go back to oil temporarily during 1990, because we are having a problem with our hydro-electricity. There is less water in the dams; Mother Nature has been less generous in recent years.

However, several of the greenhouse producers to whom we sold dual energy for heating purposes had also been treated to another little privilege, that of adding on artificial lighting. When we asked them to withdraw for a one-year period, they found it impossible to do so for the lighting part. So, we arrived at a compromise. We told them: We will simply supply you at cost.

When you have given somebody a gift for years and you tell him that you are going to have to stop for a year, it hurts. The person will say: Why could you not keep giving me my gift? I liked it. I am sorry, but we have to stop temporarily.

The Acting Chairman (Mr. Fontaine): Thank you very much for those explanations, Mr. Hanna. I would like to thank all the representatives of Hydro Quebec for their testimony before the Committee.

[*Text*]

Je lève la séance jusqu'à 18h15.

• 1747

• 1819

The Chairman: Good evening, ladies and gentlemen. We are resuming our meeting.

We have with us now Mr. Walsh from Du Pont Canada. Sir, welcome to our committee. Thank you for taking the time to come and share with us your views of the GST and how it will come to affect consumers. I would ask at this point, sir, that you introduce your colleagues. Then if you have a statement for us, we would be pleased to hear it.

Mr. John A. Walsh (Vice-President, Corporate Affairs, Du Pont Canada Inc.): I will introduce my colleagues. I have with me Mr. John Carlos, our director of taxation, and Mr. Tony Amery, our chief economist.

We propose to outline first our corporate position on the GST, and the policy decision we have made to pass on the savings from the elimination of the federal sales tax to our customers. Second, we will comment on the proposed Consumer Information Office. Then if you or your confrères have any questions, we would be glad to try to answer them.

Let us give you a bit of background about Du Pont Canada. Du Pont Canada is a leading Canadian industrial company. Our sales are about $1.4 billion world-wide. We employ more than 4,400 Canadians at research, manufacturing, sales, and administrative sites across Canada. We manufacture specialty products and chemicals for end use in the manufacturing, resource, and service sectors in Canada, and we sell to more than 60 countries around the world.

• 1820

We have strongly supported the government's position that the manufacturers sales tax is badly flawed, it places an unfair burden on the manufacturing sector of the economy, and it does undermine our international competitiveness. However, those arguments I am sure you have heard before, and since the legislation eliminating the federal sales tax and establishing the GST has already been passed, we assume our views and why we favour it are of very limited value to you and your confrères. Rather, as we understand it we have been asked to appear to explain how we, as one Canadian corporation, plan to deal with the new tax system.

On October 23, 1989 our president, Mr. Gord Wittman, sent a memorandum to all our senior managers, including the general managers of all our business units. This memo stated:

[*Translation*]

The meeting is adjourned until 6:15pm.

Le président: Bonsoir mesdames et messieurs. Nous reprenons notre séance.

Nous accueillons ce soir M. Walsh, de la société Du Pont Canada. Soyez le bienvenu, monsieur, devant notre comité. Je vous remercie d'avoir pris le temps de venir nous voir pour nous faire part de votre point de vue sur la TPS et sur ses conséquences pour les consommateurs. Je vais vous demander dès maintenant de nous présenter vos collègues. Si vous avez une déclaration à nous présenter, nous serons heureux de l'entendre.

M. John A. Walsh (vice-président aux Affaires générales, Du Pont Canada Inc): Je vais vous présenter mes collègues. Je suis accompagné de M. John Carlos, notre directeur de la fiscalité, et M. Tony Amery, notre économiste en chef.

Nous allons tout d'abord vous exposer le point de vue de notre société sur la TPS et vous dire pourquoi nous avons décidé de faire profiter nos clients des économies découlant de l'élimination de l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants. Nous ferons également quelques observations au sujet du projet de création d'un bureau d'information des consommateurs, après quoi nous nous ferons un plaisir d'essayer de répondre aux questions que vous pourrez alors nous poser.

Je voudrais vous donner quelques renseignements concernant la société Du Pont Canada. Du Pont Canada est une importante compagnie industrielle canadienne qui a un chiffre d'affaires global de plus de 1,4 milliard de dollars. Nous employons plus de 4,400 Canadiens dans nos installations de recherche, nos usines, nos bureaux de vente et nos bureaux administratifs d'un bout à l'autre du pays. Nous fabriquons des produits de spécialité et des produits chimiques pour nos clients des secteurs de la fabrication, des ressources et des services, au Canada et dans une soixantaine d'autres pays du globe.

Nous avons appuyé fortement la thèse gouvernementale voulant que la taxe sur les ventes des fabricants comporte de graves lacunes, qu'elle place un fardeau injuste sur le secteur manufacturier de l'économie et qu'elle mine notre compétitivé au niveau international. Toutefois, tous ces arguments ont été invoqués auparavant et comme le projet de loi éliminant la TFV pour la remplacer par la TPS a déjà été adopté par la Chambre des communes, nous supposons que les raisons pour lesquelles nous approuvons la TPS ne présentent guère d'intérêt pour ce comité. Si nous avons été invités, c'est plutôt pour expliquer comment Du Pont Canada Inc., en tant que compagnie canadienne, entend réagir au niveau régime fiscal.

Le 23 octobre 1989, M. Gord Wittman, votre président, a envoyé une note de service à toutes nos cadres supérieurs, y compris aux directeurs généraux de nos unités commerciales. Il leur disait, et je cite:

[*Texte*]

Although it will be some time before the final details of the GST are put in place, Policy Committee agreed today on the following:

> It will be Company policy that all businesses which have taxable sales now at the 13.5% rate will reduce tax included prices to pass on to our customers the full reduction to the new tax. . .

—at that time expected to be 9%. Obviously we made that decision before the GST rate was reduced to 7%.

Then, last month our chairman Mr. Ted Newall made the following statement to our annual meeting of shareholders:

> For our part, Du Pont Canada today is publicly reiterating its commitment to fully pass on to our customers every dollar of savings that comes to us from the elimination of the Manufacturer's Sales Tax. We will help ensure that the significant benefits of this very important advance in tax policy flow through to Canadian consumers.

I must advise the committee members that a large portion of our sales do not attract FST directly. This is because in most of our businesses we are very early in the production process and our customers are sales tax exempt. This means the tax does not apply to our products until further processed and sold by our customers. For example, take carpet yarn. When we sell that to our customers, the carpet mills, as you know, no federal sales tax is charged. But when that yarn is sold by the mill to a retailer or a distributor as a carpet the full 13.5% federal sales tax is added to the invoice.

However, the major areas where our products do attract the federal sales tax are in our finishes business—that is, automotive paint—some of our medical products businesses, and some of our general products businesses, such as Tyvek, our house wrap. Within our finishes business we have a large refinish market business where we sell automotive paint to body shops across the country. In this business our prices are quoted including the FST. After January 1, 1991 those prices will be reduced by the difference between the current FST and the new GST. We have made a public commitment to do this, as well as a commitment to our customers. Furthermore, since Du Pont is the largest supplier in an extremely competitive industry, you can rest assured our competitors will be forced to follow suit or they will risk losing market share to us.

We resell in Canada several products manufactured by our parent company, including agricultural products. These are crop protection products and services for the control of weeds, insects, and plant diseases. We sell these products to distributors at prices currently including the federal sales tax if they are to be used for industrial uses. Again, the price of our agricultural products to these customers will be reduced by the full amount of the difference.

A third key market we sell into where our products attract the FST is in the area of medical products. Our major products here are X-ray film, medical chemicals, and medical equipment. We sell these through dealers, and if the products

[*Traduction*]

Même s'il doit s'écouler quelques temps avant que les modalités de la TPS soient établies, le Comité des politiques a convenu ce qui suit:

> En règle générale, toutes les entreprises dont les prix comportent présentement la taxe de vente de 13,5 p. 100 réduiront ces prix de manière à faire profiter les clients de la totalité de la réduction découlant de la nouvelle taxe. . .

. . .à cette époque, elle devait être de 9 p. 100. Naturellement, nous avions pris cette décision avant que le taux de la TPS ne soit réduit à 7 p. 100.

Puis, le mois dernier, à notre assemblée annuelle des actionnaires, M. Ted Newall, président du conseil et chef de la direction, a déclaré:

> Pour sa part, Du Pont Canada réitère aujourd'hui publiquement sa promesse de faire profiter ses clients de chaque dollar économisé suite à l'élimination de la taxe sur les ventes des fabricants. Nous ferons notre part pour que les avantages considérables de cette importante amélioration de la politique fiscale se répercutent sur les consommateurs canadiens.

Je dois tout de suite informer les membres du comité qu'une grande partie de nos ventes ne sont pas directement assujetties à la taxe fédérale de vente. Cela vient du fait que l'activité de la plupart de nos entreprises se situe au début du processus de production et que nos clients sont exemptés de cette taxe. En outre, celle-ci s'applique à nos produits seulement après qu'ils ont été transformés par nos clients. Par exemple, lorsque nous vendons du fil aux fabricants de tapis, la taxe fédérale de vente ne s'applique pas. Mais lorsque le fabricant vend son tapis aux détaillants ou aux distributeurs, la taxe de vente de 13,5 p. 100 est ajoutée à la facture.

Les principaux produits directement assujettis à la taxe fédérale de vente sont ceux de notre entreprise de produits de finition, notamment de peinture automobile, et dans une certaine mesure, ceux des entreprises de produits médicaux et de produits divers comme, par exemple, le revêtement de maison «Tyvek». L'entreprise de produits de finition comprend un important commerce de peinture de carrosserie qui approvisionne des ateliers de carrosserie dans tout le pays. Le prix de ces produits comporte toujours la TFV. A compter du 1er janvier 1991, ces prix seront réduits pour tenir compte de l'écart entre la TFV et la nouvelle TPS. Nous nous sommes engagés à cela publiquement et aussi envers nos clients. Par ailleurs, comme Du Pont est le principal fournisseur sur un marché extrêmement concurrentiel, vous pouvez être certains que nos concurrents vont devoir nous emboîter le pas s'ils ne veulent pas perdre une part importante du marché.

Nous revendons au Canada plusieurs produits de notre compagnie mère, entre autres les produits agricoles. Ceux-ci, herbicides et services connexes pour la protection des récoltes, sont vendus aux distributeurs à un prix englobant la TFV lorsqu'ils sont destinés à des utilisations industrielles. Là encore, les prix de ces produits et services vont être réduits de la différence entre l'ancienne taxe et la nouvelle.

Le troisième marché sur lequel nos produits sont assujettis à la TFV est celui des produits médicaux. Là, nos principaux produits sont les films radiographiques, le matériel et les produits chimiques médicaux. Nous vendons ces

[*Text*]

are destined for non-hospital uses—that is, private practitioners or clinics—we currently add the federal sales tax to our listed prices. In this case it is obvious the tax savings will be passed along, and this will help in some small way to limit the upward spiral of health costs.

In total, on an annual basis we collect about $10 million of federal sales tax on behalf of the federal government. The entire difference between this and the replacement GST will be fully reflected in our selling prices. For us, this is a very straightforward issue. We are publicly committing ourselves to do this. We are informing our customers of this commitment and we are putting our customers on notice that this is how we intend to proceed.

• 1825

A more difficult issue is identifying and hence passing forward the savings from the elimination of the FST that is embedded in the costs of our inputs. On all of our purchases where FST is applicable, the tax is included in the price and we do not therefore know what the FST component is. We are looking into how this might be estimated with some accuracy. For example, we can calculate what 13.5% is of our annual furniture budget. This is quite straightforward. We can do the same thing for the purchase of computers that we do not use for processing. Similarly, we can estimate roughly what we spend on office supplies on which we now pay the federal sales tax. However, where we have very little to go on is estimating how much FST is embedded in all of the goods or services we purchase in order to operate our businesses. For example, how much FST is embedded in the cost of producing this table or these chairs? We really do not know. However, by using very generous estimates we believe we probably pay roughly $5 million per year in FST on our inputs.

We do not know exactly yet how we are going to pass these savings on, but we are working on it and they will be passed on. That is our commitment. Even if we tried to pocket these savings, it is not likely that the market would let us get away with it. We operate in a very competitive marketplace where all the competitors are continually trying to increase their market share.

If we try to put the savings that are passed on to us through the elimination of the FST into our own pockets, you can be sure that one of our competitors out there will see an opportunity to get a jump on us. This happens very quickly, and once a customer is lost it is very, very hard to get him back. We simply cannot take the chance; it would be a very dangerous and inappropriate business strategy.

In addition, our customers are very astute. They know full well that the FST is scheduled for elimination and that they can expect some savings in their purchases from Du Pont. We have already received inquiries from customers as

[*Translation*]

produits par l'entremise de concessionnaires et lorsqu'ils sont destinés à des clients autres que les hôpitaux, c'est-à-dire à des cliniques ou à des médecins de pratique privée, nous ajoutons la TFV à nos prix de catalogue. Dans ce cas, il est évident que le dégrèvement sera répercuté, ce qui aidera un tant soit peu à ralentir la spirale des coûts de santé.

Au total, nous percevons annuellement quelque 10 millions de dollars au titre de la taxe fédérale de vente. La différence entre ce montant et celui de la nouvelle TPS sera fidèlement reflétée par nos prix de vente. Pour nous l'affaire est claire. Nous nous sommes publiquement engagés à agir de la sorte. Nous informons nos clients de cet engagement, et nous les avertissons que c'est ainsi que nous avons l'intention de procéder.

Ce qui est plus difficile, c'est d'identifier, et par conséquent de répercuter les économies résultant de l'élimination de la TFV payée sur nos achats d'entreprise. Lorsque ces achats sont assujettis à la TFV, celle-ci est incluse dans les prix, de sorte que nous ne savons pas exactement à quel montant elle se chiffre. Nous étudions présentement la question de savoir comment ce montant pourrait être estimé avec une certaine exactitude. Nous pouvons calculer ce que représentent 13,5 p. 100 de notre budget d'ameublement; c'est très simple. Nous pouvons faire la même chose pour l'achat d'ordinateurs personnels. De même, nous pouvons estimer approximativement ce que nous dépensons en fournitures de bureau et services divers sur lesquels nous payons présentement la TFV. Là où les données manquent, c'est lorsqu'il s'agit d'estimer le montant de la TFV incluse dans le coût des marchandises et services que nous achetons pour pouvoir exploiter notre entreprise. Par exemple, à quoi se chiffre la TFV incluse dans le coût de production de cette table ou de ces chaises? Nous l'ignorons. Toutefois, en nous fondant sur des estimations très généreuses, nous croyons payer environ 5 millions de dollars par année au titre de la TFV sur nos achats d'entreprise.

Nous ne savons pas encore exactement comment nous allons faire profiter nos clients de ces économies, mais nous étudions la question et il ne fait pas de doute qu'ils en profiteront. Même si nous voulions empocher ces économies, il est peu probable que le marché nous laisserait faire. Nous évoluons dans des domaines extrêmement concurrentiels où chacun s'efforce constamment d'accroître sa part de marché.

Si nous essayons d'empocher les économies découlant de l'élimination de la TFV, vous pouvez être certains qu'un de nos concurrents en profitera pour nous jouer un tour. Ce genre de choses arrive très rapidement et une fois qu'un client est perdu, il est bien difficile de le rattraper. Nous ne pouvons tout simplement pas courir ce risque; ce serait là une stratégie commerciale très dangereuse.

Par ailleurs, nos clients sont très avisés. Ils savent très bien que la TFV est censée disparaître et que des économies sont à prévoir. Certains ont déjà communiqué avec nous pour savoir à quoi s'attendre après le 1er janvier. Ils ont établi très

[*Texte*]

to what savings they can expect to see after January 1. They have made it very clear to us that for them to remain competitive in their marketplaces, particularly now that we have a Free Trade Agreement with the United States, it is imperative that we pass on all savings to them.

By the same token, we are entering into the same discussions with our suppliers. We are asking them to give us some estimates as to the savings we can expect from them. In many cases, because we are in the early stages of the manufacturing process, we recognize the savings may well be small. But whatever there is, we expect it to be passed on to us so that we can pass it on to our customers, thus improving their competitive position. To state the obvious, what is good for our customers is certainly good for us.

To comment on the proposed Consumer Information Office or monitoring agency, we feel this office might have limited usefulness, but it should have a very clearly defined mandate with a very clear sunset clause. We believe it should act for a short period of time. It should operate for, say, six months before and a year after the imposition of the GST. We do not believe we need a sledgehammer to kill a fly.

The overall inflationary impact will be small, probably about 1.5% according to most of the economists and research consultants who have examined it. And the tax should be a one-time event; it should be fully implemented and its effects established within a matter of months. We do not believe we need a permanent new agency to deal with a transitory problem. We feel so strongly that, first, competitive forces will ensure that any cost savings are passed on and that, second, most companies will co-operate to the fullest in their own self-interest, so the economic need for such an agency will be limited.

However, we also realize there is great scepticism among the public that this will in fact happen. Hence, in order to convince Canadians that they will not get ripped off, this agency could provide a useful role in a couple of key areas.

First, it could undertake a major program of consumer information. To the extent possible—and this may be very hard to do with great precision—the agency could indicate to the public the order of magnitude increases or decreases in prices that can be expected for groups of goods and services. The effect on the price of a car, for example, is of great interest to most Canadians.

However, this information should be made available to the public before January 1, so that false expectations are counteracted. For example, at the present time most Canadians are violently opposed to the GST because they expect prices for all goods and services to go up by 7% on January 1. This is a false expectation and may lead the consumers to take irrational action before year-end in order to beat the tax. It would make much more sense to wait.

[*Traduction*]

clairement que pour rester compétitifs dans leurs domaines respectifs, en particulier dans le contexte du libre-échange avec les États-Unis, ils doivent profiter des mêmes économies que nous.

Concurremment, nous amorçons le même genre de dialogue avec nos fournisseurs à qui nous demandons de nous donner une idée des réductions que nous pouvons attendre d'eux. Comme nous nous situons au début du processus de fabrication, nous savons que dans bien des cas, ces réductions seront minimes. Mais quelles qu'elles soient nous voulons les répercuter sur nos clients et les aider ainsi à améliorer leur position concurrentielle. C'est l'évidence même: ce qui est bon pour nos clients est aussi bon pour nous.

En ce qui concerne le projet de création d'un bureau d'information des consommateurs ou d'un soi-disant organisme de contrôle, un tel bureau pourrait avoir une certaine utilité mais, d'après nous, son mandat devrait être clairement défini et son caractère temporaire clairement établi. Un tel organisme devrait exister seulement pour une courte période de temps, mettons de six mois avant à un mois après l'entrée en vigueur de la TPS. Nous n'avons pas besoin d'une massue pour tuer une mouche.

L'incidence inflationniste sera légère, probablement de l'ordre de 1,5 p. 100 si l'on en croit la plupart des économistes et des experts-conseils qui ont étudié la question. La taxe devrait être pleinement instaurée et ces effets devraient être établis en quelques mois. Nous n'avons pas besoin d'un nouvel organisme permanent pour faire face à un problème temporaire. Comme nous sommes fermement convaincus, d'une part, que les forces concurrentielles assureront la répercussion des économies de coûts et, d'autre part, que la plupart des sociétés, dans leur propre intérêt, vont pleinement coopérer, la nécessité économique d'un tel organisme est limitée.

Toutefois, nous savons également que le grand public est très sceptique. Pour convaincre les Canadiens qu'ils ne risquent pas de se faire rouler, cet organisme pourrait jouer un rôle utile dans quelques domaines clé.

En premier lieu, il devrait entreprendre un vaste programme d'information des consommateurs. Dans la mesure du possible (et cela pourrait être difficile à faire avec quelque précision), il pourrait indiquer au public l'importance des hausses ou des baisses de prix prévues pour les diverses catégories de biens et services. Par exemple, l'effet de la taxe sur le prix d'une voiture présente beaucoup d'intérêt pour la majorité des Canadiens.

Toutefois, cette information devrait être fournie au public avant le 1er janvier pour qu'il sache à quoi s'en tenir. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle la plupart des Canadiens sont violemment opposés à la TPS parce qu'ils ont l'impression que les prix de tous les produits et services vont augmenter de 7 p. 100 à dater du ler janvier. C'est une idée fausse qui pourrait amener les consommateurs à prendre des mesures irrationnelles pour combattre la taxe avant la fin de l'année, alors qu'il serait plus logique d'attendre.

[*Text*]

• 1830

So we see the major purpose of such an agency as one providing the best possible information to the public as to what should happen after January 1, 1991. In addition, we believe the public want to have someone to complain to if they feel they are not being fairly treated. While there are other agencies to which consumers have access in order to register their complaints, a simple hotline type of service may make the public a bit less suspicious. In other words, an agency would add to the public credibility of the process and could have another benefit. Corporations would bend over backwards to ensure they are not slighted by the agency which would provide yet another safety net for the consumer.

However, there are several dangers we have touched on and they must be avoided. It should investigate complaints, but it should not be allowed to turn it into a witch-hunt. Consumers must realize that the prices of some goods will go up and that the price of most manufactured goods will not go down by anything like 13.5%. Furthermore, investigators must have a thorough understanding of how the current tax works in practice and what information it is possible or not possible for companies to provide. The last thing we need is a new major government agency with an army of bureaucrats with broad powers to subpoena documents and to control prices.

Mr. Chairman and members of the committee, this concludes our formal statement. My colleagues and I will be happy to try to answer any questions you might have.

Mr. MacLellan: Welcome, gentlemen. Thank you for taking the time to come here this evening.

On page 3, in the first paragraph, you say that after January 1, 1991, those prices will be reduced by the difference between the current FST and the new GST, and that you have made a public commitment to do this. You say that in this business our prices are quoted, including the FST. What will be the situation after the GST comes into play? Will the prices be quoted including the GST, or will the GST be mentioned as a separate entity and perhaps a total price? How are you going to do it? Are you going to do it in the same way as you did the FST?

Mr. John A. Carlos (Director, Taxation, Du Pont Canada Inc.): No. This is what we have decided to do at this particular stage, after discussing it with many of our customers. The preference will be, by our customer base, that our invoicing be FST extra. We have that facility today, and that is the way we will choose to do it in the future. Mind you, this is at a very early stage in our implementation strategy on the new GST. But that is the indication we are getting from our customer base, considering that most customers will have a need to know about the GST, that the GST will be an input tax credit for them. So even if we chose the route of federal sales tax or the GST included pricing, we would still have to make some reference to the customers as to the amount of GST that would be in it. The simplest thing for all is to say pricing is extra.

[*Translation*]

La principale raison d'être d'un tel organisme, à notre avis, serait de renseigner le public autant que possible sur ce qui devrait se passer après le 1er janvier 1991. Par ailleurs, le public veut avoir quelqu'un à qui se plaindre parce qu'il a l'impression d'être traité injustement. Bien qu'il existe d'autres organismes auxquels les consommateurs peuvent présenter leurs doléances, un simple service du genre tribune téléphonique pourrait contribuer à calmer les inquiétudes du public. Autrement dit, l'organisme en question renforcerait la crédibilité du precessus et pourrait avoir un autre avantage encore: en effet, les sociétés feraient l'impossible pour ne pas être assignées devant lui, ce qui constituerait un autre filet de sécurité pour le consommateur.

Il y a cependant plusieurs écueils à éviter. Cet organisme devrait enquêter sur les plaintes, mais sans se lancer dans une «chasse aux sorcières». Les consommateurs doivent comprendre que les prix de certains produits vont augmenter et que les prix des produits manufacturés ne vont pas baisser de 13,5 p. 100. En outre, les enquêteurs devront connaître toutes les incidences, dans la pratique, de la nouvelle taxe et savoir quels sont les renseignements que les sociétés peuvent donner et ceux qu'elles ne peuvent pas donner. S'il est une chose dont nous ne voulons pas, c'est bien d'un nouvel organisme gouvernemental doté d'une armée de bureaucrates et investi de vastes pouvoirs lui permettant d'exiger la production de documents et de contrôler les prix.

Monsieur le président, membres du comité, voilà qui termine notre exposé. Nous serions heureux, mes collègues et moi-même, de répondre à vos questions.

M. MacLellan: Je vous souhaite la bienvenue, messieurs, et vous remercie de nous consacrer ce soir votre temps.

Au premier paragraphe de la page 4, vous dites qu'à compter du 1er janvier 1991 ces prix seront réduits pour tenir compte de l'écart entre la TFV et la nouvelle TPS et vous vous engagez publiquement en ce sens. Vous dites que dans ce secteur nos prix sont tarifés, y compris, la TFV. Qu'en sera-t-il après l'entrée en vigueur de la TPS? Les prix seront-ils indiqués TPS incluses, ou bien cette dernière sera-t-elle mentionnée séparément et peut-être dans le prix total? Comment allez-vous vous y prendre? Allez-vous procéder comme pour la TFV?

M. John A. Carlos (directeur, Fiscalité, Du Pont Canada Inc.): Non, c'est ainsi que nous avons décidé de procéder à ce stade, après en avoir discuté avec un grand nombre de nos clients. Ces derniers préfèrent, dans l'ensemble, que nous facturions la TFV séparément. C'est ce qui se passe à l'heure actuelle, et c'est ainsi que nous procéderons à l'avenir, compte tenu toutefois du fait que nous en sommes tout au début de notre stratégie de mise en oeuvre de la nouvelle TPS. Mais c'est dans ce sens que vont les préférences de nos clients qui devront, pour la plupart, savoir à combien s'élève la TPS, car celle-ci constituera pour eux un crédit pour taxe sur intrants. Même si nous décidions de suivre la voie de la taxe fédérale de vente ou de la TPS incluse dans le prix, nous n'en devrions pas moins indiquer aux clients quel est l'élément TPS du prix, aussi est-il plus simple de le mentionner à part.

[*Texte*]

Mr. MacLellan: So you are going to separate the GST.

Mr. Carlos: Correct.

Mr. MacLellan: There will be a separate line item on the invoice for simplicity. You will have a the price of the item, the GST, and then the total.

Are you sending letters to your suppliers to ask them to pass along the GST to you?

Mr. Carlos: We have done that.

Mr. MacLellan: Are you also asking for any other information? For instance, are you asking them to break out what the FST is now so you will know in advance? Or are you just asking them to pass it along on January 1? Is this advance information important to you?

Mr. Carlos: We have a very large supplier network—

Mr. MacLellan: Oh, yes, I expect that you would.

Mr. Carlos: We have discussed with some of our large suppliers that our preference would be that their invoicing to us post January 1, 1991, would also be GST extra. So therefore it will be easy for Du Pont to be able to identify the input tax credits where appropriate.

• 1835

We have also begun discussions with some of the large suppliers. If it is Du Pont's intention to pass on any savings that accrue to them as result of this new system, we expect that these savings will also be passed on to us. Those discussions have begun already. We have also had inquiries from our customers asking about the same thing. So those types of discussions have been occuring on both sides. As Jack said, we are at a very early stage in the production process, but as long as the thing begins I think we are going to achieve the desired end.

Mr. MacLellan: But you will not know what percentage of the FST suppliers are prepared to deduct until January 1, is that correct? Or are you asking them to tell you now how much FST you have been paying all this time? Are you asking them for a figure so you will know what to expect in the way of a saving?

Mr. Carlos: We are asking those customers to identify what amount of FST is included in the price today.

Mr. MacLellan: With regard to the information office, you are saying it should be just that—an information office. You say you do not want to see an army of bureaucrats, which of course would be needed if you wanted to look at a company's books and records to determine the FST—if you could even find that out. So you feel we should be anticipating breaking down various commodity groups and saying this is such and such, there should be so much FST in the price and this is what the consumer should expect to save. Is that it?

Mr. Walsh: Yes, that is our sense of how it should work. We are not in the consumer retail business, so I think those questions will be more effectively answered by someone who deals directly with them. Since we were asked for our comments, that is where we are coming from, Mr. MacLellan.

[*Traduction*]

M. MacLellan: Vous allez donc indiquer la TPS séparément.

M. Carlos: C'est exact.

M. MacLellan: La facture comprendra une rubrique spéciale pour la TPS, en sus du prix de l'article, puis une ligne pour la somme totale.

Est-ce que vous envoyez des lettres à vos fournisseurs leur demandant de répercuter sur vous la TPS.

M. Carlos: Oui, c'est ce que nous avons fait.

M. MacLellan: Est-ce que vous réclamez aussi d'autres informations? Est-ce que vous leur demandez, par exemple, de calculer à combien s'élève l'actuelle taxe fédérale de vente, afin de le savoir à l'avance, ou est-ce que vous leur demandez simplement de la répercuter le 1er janvier? Cette information préalable est-elle importante pour vous?

M. Carlos: Nous avons un très vaste réseau de fournisseurs...

M. MacLellan: Certainement, c'est bien ce que je pensais.

M. Carlos: Nous avons fait part à certains de nos grands fournisseurs que nous préférerions que leurs factures, à dater du 1er janvier 1991, comportent la TPS en supplément, ce qui faciliterait à Du Pont l'identification, si besoin est, des crédits sur taxe pour intrants.

Nous avons également entamé des discussions avec certains de nos gros fournisseurs. Si l'intention de Du Pont est de répercuter les économies qu'il réalise avec ce nouveau système, nous voulons également que ces économies soient répercurtées sur nous. Ces discussions sont déjà en cours, et nous avons reçu de certains clients des demandes de renseignements sur cette question. Ce genre de discussion a donc eu lieu de part et d'autre. Comme le disait Jack, nous ne sommes qu'au début d'un long processus mais lorsque ce dernier sera mis en route, nous sommes presque certains d'atteindre le but espéré.

M. MacLellan: Mais vous devrez attendre le 1er janvier 1991 pour savoir quel pourcentage de la TPS les fournisseurs sont disposés à déduire, n'est-ce pas? Ou bien est-ce que vous leur demandez de vous dire d'ores et déjà combien de TPS vous avez payé pendant tout ce temps? Est-ce que voulez un chiffre précis, afin de savoir à quoi vous attendre en matière d'économies?

M. Carlos: Nous demandons à ces clients de préciser quel est le montant de la TPS qui est inclus dans le prix actuel.

M. MacLellan: Quant au bureau d'information, c'est tout ce que vous lui demandez d'être, à savoir un bureau d'information. Vous ne voulez d'une armée de bureaucrates, qui seraient naturellement nécessaires s'il fallait examiner les livres comptables et archives d'une société pour déterminer le montant de la taxe fédérale de vente, à supposer qu'on puisse la trouver. Vous pensez donc que nous devrions faire la ventilation par groupe de marchandises et fixer un montant, en disant qu'il devrait y avoir un certain montant de TFV dans le prix et c'est là ce que le consommateur peut attendre comme économie. Est-ce exact?

M. Walsh: Oui, c'est ainsi que les choses devraient se faire, d'après nous. Nous ne faisons pas le commerce de détail, de sorte que pour ce genre de questions vous feriez mieux de vous adresser à ceux qui sont chargés directement de cela. Mais puisque vous nous demandez notre avis, telle est effectivement notre position, monsieur MacLellan.

[*Text*]

Mr. Taylor: You talked about the competitive marketplace. Are your competitors Canadian, American or foreign?

Mr. Walsh: The paint businesses all have manufacturing facilities in Canada. The other businesses vary. Most of them are Canadian-based manufacturing companies.

Mr. Taylor: So your competitors also have the same MST and FST component?

Mr. Walsh: As I understand it, yes.

Mr. Taylor: When you talked about the sales not attracting a lot of FST directly, that would mean that a lot of your customers are not now being invoiced for FST.

Mr. Walsh: That is correct.

Mr. Taylor: After January 1 your customers will be invoiced the price—reduced, because there will be no FST component to it—plus the GST.

Mr. Walsh: Correct.

Mr. Taylor: So the invoice price to a lot of your customers will be greater after January 1 than it is today.

Mr. Walsh: That is correct.

Mr. Taylor: Okay, but if the next step above you has any kind of administrative component to finance that extra cost or to carry it through the books, that might increase the price it is resold or manufactured and sold by your customers.

Mr. Walsh: Possibly, yes.

Mr. Taylor: At the bottom of page 3 you talk about it being a straightforward issue for you. On the next page you say the difficult issue is identifying and passing things on. I find a bit of a contradiction there, but I think I understand it. Can you explain how it can be straightforward at one time and difficult at another?

Mr. Walsh: I think it is a function of dealing directly with the consumer where the FST is now visible, such as in the three businesses I talked about. The point we made on the subsequent page had to do with the areas where there are about four steps between us and the consumer. It becomes difficult to isolate it within all these businesses where we do not have a past record that we can pass on. As we were saying to Mr. MacLellan, we have to get that information from our suppliers where we can, put it together and pass it on so we know exactly what it is. That is the point.

• 1840

Mr. Taylor: I understand that. I want to take you to task just a little bit. On page 6 you talk about consumers perhaps taking irrational action at the end of the year to beat the tax. When the car manufacturer people were here, they were suggesting that on used cars it might be a better idea to buy. You can save some money by buying before January 1.

The clothing industry people have told us that there is no FST on clothing now, so after January 1 there is going to be an automatic 7% increase, so it may be that if you have to buy your winter parka, do not wait for the January sales. Buy it in December—that sort of thing. You could not call that an irrational action.

[*Translation*]

M. Taylor: Vous parliez de la compétitivité du marché. Vos concurrents sont-ils Canadiens, Américains ou étrangers?

M. Walsh: Les usines de peinture ont toutes des filiales au Canada. Quant aux autres, cela dépend, mais la plupart d'entre elles sont des usines établies au Canada.

M. Taylor: De sorte que vos concurrents ont affaire à la même taxe fédérale de vente ou taxe sur les ventes des fabricants?

M. Walsh: Je crois savoir que oui.

M. Taylor: Vous disiez que les ventes ne comportaient pas un gros élément de TFV; cela signifie donc que la TFV n'est actuellement pas facturée à un grand nombre de vos clients.

M. Walsh: C'est exact.

M. Taylor: À dater du 1er janvier, vos clients se verront factuer le prix, mais réduit, parce qu'il ne contiendra pas la TFV, et la TPS en sus.

M. Walsh: C'est exact.

M. Taylor: À dater du 1er janvier, le prix à la facturation sera plus élevé pour un grand nombre de vos clients.

M. Walsh: C'est exact.

M. Taylor: Mais si l'échelon au-dessus de vous doit engager des frais administratifs pour financer le coût supplémentaire ou pour assurer sa comptabilisation, cela risque d'augmenter le prix de vente ou le prix de fabrication et de vente par vos clients.

M. Walsh: C'est possible.

M. Taylor: À la page 5, vous dites que pour vous, l'affaire est claire mais à la page suivante, vous faites remarquer que la difficulté est de faire profiter vos clients de ces économies. Je vois là une contradiction, mais je crois la comprendre. Pouvez-vous nous expliquer comment la question peut être claire, d'une part, et compliquée de l'autre?

M. Walsh: Je crois que cela tient à ce qu'on traite directement avec le consommateur dans les cas où la TFV est actuellement visible, par exemple dans les trois secteurs que je mentionnais. À la page 6 il s'agit des cas où il y a quatre étapes intermédiaires entre nous et le consommateur et où il devient difficile de déterminer la TFV dans toutes ses entreprises où nous n'avons pas de documents sur lesquels nous fonder pour répercuter cette taxe. Comme nous le disions à M. MacLellan, nous devons, dans la mesure du possible, obtenir cette information de nos fournisseurs, la reconstituer et la répercuter afin de savoir exactement à combien elle s'élève. C'est là ce que je voulais dire.

M. Taylor: Je comprends cela, mais je dois vous prendre un peu à partie. A la page 6, vous dites qu'il se pourrait que les consommateurs prennent des mesures irrationnelles à la fin de l'année pour échapper à la taxe. Les fabricants d'automobile nous ont laissé entendre qu'il pourrait être avantageux d'acheter tout de suite une voiture d'occasion. On peut épargner un peu d'argent en achetant avant le 1er janvier.

Les gens du vêtement nous ont dit que puisqu'il n'y a pas de TFV sur les vêtements à l'heure actuelle, il y aura au 1er janvier une augmentation automatique de 7 p. 100; il est peut-être préférable d'acheter son manteau d'hiver tout de suite, sans attendre les soldes de janvier. Il faut acheter en décembre. On ne peut pas appeler ça une mesure irrationnelle.

[*Texte*]

Mr. Walsh: No. I would not.

Mr. Taylor: There will be retailers who suggest that.

Mr. Walsh: Absolutely.

Mr. Taylor: Could you clarify your statement?

Mr. Walsh: Maybe I should have used a word other than "irrational". You know—an action that would be precipitated by a whole lot of people in some particular area wanting to do it.

Mr. Anthony D. Amery (Chief Economist, Du Pont Canada Inc.): The point we wanted to make there is that some prices will go up and some prices will go down after January 1. Our sense is that probably the perception of most consumers is the price of everything will go up.

In the case of an automobile, the price will go down after January 1. A consumer who is not well informed may purchase the car before the deadline of December 31. That would be irrational. If you misunderstand what is going to happen to the price of a particular thing you are planning to buy, you may choose to buy before the end of the year, when in fact after the beginning of the new year it will be cheaper.

Mr. Taylor: I wanted to clarify that statement, because it seemed to stand right out in the conclusion of your remarks.

The Chairman: I would like to ask Mr. Amery... Every time we have an economist before us, I like to get that economist on record as to the perceived inflationary effects of the GST, and I noted in the brief that 1.5% was established as a potential inflationary bump. That is where Du Pont believes we will be?

Mr. Amery: We have not done our own study of the overall inflationary impact. What we have done is look at the work done by the Conference Board of Canada, by the Department of Finance, by the Economic Council of Canada, by outside consulting firms such as Data Resources. They all come up with fairly similar conclusions. As we have looked at what they have done and discussed some of their methodology with them, it sounds reasonable to us that it will work that way, provided the assumptions behind the analysis are met—to be more specific, providing the savings and the elimination of the manufacturers sales tax are passed forward—and that is what we are hoping to help accomplish—and providing we do not see the one-time increase in inflation that will obviously occur on January 1 become embedded in the system.

The numbers we have looked at are between 1%—say, for the Economic Council of Canada—to 1.7%. I think that was the Conference Board of Canada. I am not sure now exactly which one that was.

Intuitively that sounds right to us. The extra revenue that will accrue to the government from the elimination of the manufacturers sales tax and the implementation of the goods and services tax is about $4 billion. Consumer spending at this point in time is roughly $400 billion in Canada. It is too simplistic to make that one-on-one comparison, but that is about 1%. That makes us feel reasonably comfortable.

[*Traduction*]

M. Walsh: Non, pas du tout.

M. Taylor: Certains détaillants suggéreront à leur clientèle de procéder ainsi.

M. Walsh: Absolument.

M. Taylor: Pourriez-vous préciser ce que vous avez dit?

M. Walsh: Le terme «irrationnel» n'est peut-être pas le mot juste. Il s'agit plutôt d'un geste que poserait un grand nombre de personnes dans un domaine donné.

M. Anthony D. Amery (économiste en chef, Du Pont Canada Inc.): Ce que nous voulions faire comprendre, c'est que certains prix augmenteront tandis que d'autres baisseront après le 1er janvier. Nous croyons que la plupart des consommateurs auront probablement l'impression que tous les prix vont augmenter.

Dans le cas des automobiles, le prix diminuera après le 1er janvier. Il se pourrait qu'un consommateur peu éclairé achète sa voiture avant l'échéance du 31 décembre. Si vous vous trompez sur l'évolution du prix d'un article qui vous intéresse, vous déciderez peut-être de l'acheter avant la fin de l'année, alors qu'il coûtera moins cher après le début de la nouvelle année.

M. Taylor: Je voulais préciser cette déclaration, car elle semblait détonner à la conclusion de vos observations.

Le président: J'aimerais demander à M. Amery... Chaque fois que nous entendons un économiste, j'aime bien qu'il nous parle officiellement des effets inflationnistes perçus de la TPS et je constate que selon le mémoire, la poussée inflationniste éventuelle serait de 1,5 p. 100. Est-ce là l'opinion de Du Pont?

M. Amery: Nous n'avons pas étudié nous-mêmes l'effet inflationniste global. Nous nous sommes plutôt inspirés des études réalisées par le *Conference Board* du Canada, le ministère des Finances, le Conseil économique du Canada et des experts-conseils comme Data Resources. Toutes ces études aboutissent à des conclusions assez semblables. Nous avons examiné leurs méthodes et nous en avons discuté dans certains cas avec eux et il nous semble raisonnable de supposer que les choses se dérouleront ainsi, pourvu que les postulats se réalisent—pour être plus précis, pourvu que les économies et l'élimination de la taxe fédérale de vente soient transmises—et c'est ce que nous espérons aider à réaliser—et pourvu que l'augmentation ponctuelle de l'inflation qui aura évidemment lieu le 1er janvier ne soit pas enchâssée dans le système.

Les chiffres proposés s'établissent entre 1 p. 100—par exemple pour le Conseil économique du Canada—et 1,7 p. 100. Je crois que c'est le chiffre du *Conference Board* du Canada, mais je n'en suis pas absolument certain.

Selon notre intuition, cela semble exact. Les recettes supplémentaires qui découleront pour le gouvernement fédéral de l'élimination de la taxe fédérale de vente et de l'entrée en vigueur de la taxe sur les biens et services est d'environ 4 milliards de dollars. Actuellement, les dépenses à la consommation s'établissent à environ 400 milliards de dollars au Canada. Cette comparaison, certes trop simpliste, donne environ 1 p. 100. C'est pourquoi les chiffres avancés nous semblent assez justes.

[*Text*]

The Chairman: I see. We had the Canadian Union of Public Employees here, who insist on 3% as being the inflationary impact of GST. I am wondering if you might comment on that. Do you have a unionized work force?

Mr. Amery: Partly.

• 1845

The Chairman: Do you anticipate that the GST will have any effect on the bargaining process because of this union position that the GST will be roughly twice as inflationary as many other economists have stated?

Mr. Amery: I will let Jack address the last part of your question, sir, on the wage negotiations.

I have read some of the transcripts of the hearings here, and I understand that is what the UAW have suggested, for example. Our sense, however, is that those numbers are too high. In fact, it could well be that the numbers we have been citing from the research foundations may be too high, in that this new tax will come into place at a time when the economy of Canada is in a fairly weak condition. In fact, market conditions, particularly for manufacturers—we are the ones that will be passing on the savings—are particularly weak in the domestic economy at the present time.

Looking at some numbers before coming here, I noted that in our own company the cost of raw materials embedded in our products has gone down by 5.9% for the first four months of this year compared to last year. That has resulted in a 5.7% decline in our selling prices. So cost reductions that are in fact much larger for us than the elimination of the manufacturers sales tax have been fully reflected in reduced prices in the marketplace brought about by competition.

Having said that, we think the economy will be in a fairly weak period in the implementation phase of this tax. Our sense is that it would be more likely that producers might even have to eat part of the tax initially, because markets will not be strong enough to permit the increase in prices.

The Chairman: For consumers, this is generally a good time to be making this kind of change in the tax system.

Mr. Amery: From an inflation point of view, yes. From other points of view, perhaps not. If this is a period of weakness and uncertainty in the economy at large, you may have conditions that are not totally conducive to consumption for other reasons.

Mr. Walsh: With regard to the situation with the labour negotiations and contracts, in the past, on a local basis, when it is time to go into negotiations we take a look, as do our unions, at the factors affecting their costs—the cost of living and so on—and handle each one on its own basis depending on the local scenario.

The Chairman: If I can read into what you have just said, you are not prepared to acquiesce to the union position that this tax is going to be quite inflationary and therefore you have an obligation to pass along a higher wage.

[*Translation*]

Le président: Je vois. Nous avons entendu le Syndicat canadien de la fonction publique qui insiste pour dire que l'effet inflationniste de la TPS sera de 3 p. 100. Auriez-vous un commentaire à faire là-dessus? Est-ce que votre main-d'oeuvre est syndiquée?

M. Amery: En partie.

Le président: Prévoyez-vous que la TPS aura un effet sur les négociations collectives puisque les syndicats soutiennent que l'effet inflationniste de la TPS sera approximativement le double de ce que prévoient bon nombre d'autres économistes?

M. Amery: Je laisserai Jack répondre à la dernière partie de votre question, monsieur, sur les négociations salariales.

J'ai lu certaines des transcriptions de vos audiences et j'ai appris notamment que c'est ce qu'ont suggéré les TUA. Nous estimons toutefois que ces chiffres sont trop élevés. En fait, les chiffres que nous avons mentionnés et qui proviennent des fondations de recherche pourraient eux aussi être trop élevés, car cette nouvelle taxe entrera en vigueur à un moment où l'économie canadienne se trouve dans une situation de relative faiblesse. En fait, la conjoncture, surtout pour les fabricants—et c'est nous qui allons transmettre les économies—est particulière mauvaise dans l'économie intérieure à l'heure actuelle.

J'ai consulté quelques chiffres avant de venir ici. J'ai constaté que dans notre propre entreprise le coût des matières premières utilisées pour nos produits a diminué de 5,9 p. 100 pour les quatre premiers mois de l'année, par rapport à l'an dernier. Il en est résulté une baisse de 5, 7 p. 100 de nos prix de vente. Les réductions de coûts beaucoup plus importantes pour nous que l'élimination de la taxe fédérale de vente se reflètent entièrement dans la réduction des prix imposée par la concurrence.

Cela étant dit, nous prévoyons un ralentissement assez important de l'économie au moment de l'entrée en vigueur de cette taxe. Nous croyons même qu'il est plus probable que certains producteurs soient forcés d'absorber au début une partie de la taxe, parce que les marchés ne seront pas assez forts pour permettre l'augmentation des prix.

Le président: Pour les consommateurs, le moment est donc assez bien choisi pour apporter cette modification au régime fiscal.

M. Amery: Du point de vue de l'inflation, oui. À d'autres points de vue, peut-être pas. S'il s'agit d'une période de faiblesse et d'incertitude dans l'ensemble de l'économie, la conjoncture pourrait ne pas être pleinement favorable à la consommation pour d'autres raisons.

M. Walsh: En ce qui concerne les négociations et les conventions collectives, nous avons l'habitude, à l'approche des négociations, d'examiner sur le plan local les facteurs qui influencent les coûts—tout comme le font les syndicats, le coût de la vie et ainsi de suite—et nous traitons chaque cas comme un cas d'espèce en fonction de la situation locale.

Le président: Si je peux me permettre d'interpréter ce que vous venez de dire, vous n'êtes pas prêts à accepter la position syndicale selon laquelle cette taxe sera très inflationniste, ce qui vous obligera à accorder des salaires plus élevés.

[*Texte*]

Mr. Walsh: I do not think I said that, Mr. Chairman. I think I said that at the time the negotiations come up, be it later this year or next, depending on which contract it is, obviously we have to look at the demands being made by the group representing the employees and consider our own financial situation and the outside competitive pressures and try to come to an accord with them. This may enter it.

The Chairman: That is a politic answer.

Mr. Taylor: You just said you might be in a position where you would have to eat part of the tax, or business might have to eat part of the tax. You are not the only witness testifying before us who has said that it is possible that the company may have to eat part of the tax for various reasons. I have heard that a couple of times. I have not asked this question before, but each time it has been gnawing at me. Is that fair? Is business going to come back a year from now and complain because this tax is eating into profits or dividends or even capital perhaps?

Mr. Amery: I do not think so. There are times when cost increases can be passed on to your customers, depending on market conditions, and there are times when cost increases cannot be passed on.

• 1850

Mr. Taylor: But this is a tax.

Mr. Amery: It is a cost increase as far as our customers are concerned.

Mr. Taylor: A government-imposed cost increase.

Mr. Amery: Yes, it is government-imposed, but it is nevertheless a cost. We can pass it on fully and in a period of weak economic conditions see the demand for our products diminished, or we can try to maximize demand for our product and keep our prices as stable as we can.

I am trying to differentiate. In terms of inflation and of economic conditions, this tax is very similar to any other cost increase a company may face. That company will pass that increase on or not, depending upon its analysis of the strength of its marketplace and its competitive position.

Mr. Taylor: But it seems to me that one of the arguments against the MST was that it was an unfair tax that tended to decrease competitiveness and so on. I realize you are arguing that the GST will not decrease competitiveness, but it can perhaps push a borderline industry out because it is a cost increase.

Mr. Walsh: Possibly, but speaking for our own company, Tony responded in terms of what we want to do.

The Chairman: Gentlemen, thank you very much. We appreciate the time you took to appear before us.

Welcome to our committee, Mr. Reid. Thank you, too, for taking the time to make yourself available to us. As you know, we are looking at the effects of the GST on prices and on consumers.

[*Traduction*]

M. Walsh: Je ne crois pas avoir dit cela, monsieur le président. Je crois que j'ai dit que lorsque le moment sera venu de négocier, soit plus tard cette année soit l'an prochain, selon les conventions, il nous faudra évidemment étudier les demandes des représentants des employés et étudier notre propre situation financière ainsi que les pressions concurrentielles extérieures pour tenter d'en arriver à un accord avec eux. Ce facteur pourrait entrer en jeu.

Le président: C'est une réponse de politicien.

M. Taylor: Vous venez de dire que vous pourriez être forcés d'absorber une partie de la taxe, ou que les entreprises pourraient devoir le faire. Vous n'êtes pas le seul témoin que nous ayons entendu dire qu'il est possible que l'entreprise soit forcée d'absorber une partie de la taxe pour diverses raisons. J'ai entendu cette affirmation quelques fois. Je n'ai pas encore posé cette question, mais chaque fois elle m'obsède. Est-ce que c'est juste? Est-ce que les entreprises vont revenir dans un an pour se plaindre que la taxe réduit leurs bénéfices, leurs dividendes, voire leur capital?

M. Amery: Je ne le crois pas. Il y a des moments où il est possible de transmettre l'augmentation des coûts à la clientèle, selon la situation du marché, et il y a des moments où c'est impossible.

M. Taylor: Mais il s'agit d'une taxe.

M. Amery: Pour nos clients, c'est une augmentation des coûts.

M. Taylor: Mais qui est imposée par le gouvernement.

M. Amery: Oui, elle est imposée par le gouvernement, mais c'est quand même un coût. Nous pouvons transmettre entièrement ce coût à la clientèle au risque de voir diminuer la demande de nos produits en période de ralentissement économique, où nous pouvons tenter de maximiser la demande en gardant les prix le plus stable possible.

J'essaie de faire une distinction. En termes d'inflation et de situation économique, cette taxe ressemble beaucoup à n'importe quelle autre augmentation des coûts que peut subir une entreprise. L'entreprise transmet ou non cette augmentation en fonction de l'analyse qu'elle fait de la force du marché et de sa situation concurrentielle.

M. Taylor: Mais il me semble que l'on a notamment reproché à la taxe sur les ventes des fabricants d'être injuste, de tendre à réduire la compétitivité, et ainsi de suite. Je comprends que vous soutenez que la TPS ne diminuera pas la compétitivité, mais elle pourrait peut-être entraîner la faillite d'entreprises marginales parce qu'il s'agit d'une augmentation des coûts.

M. Walsh: Peut-être, mais dans le cas de notre entreprise, Tony a indiqué ce que nous avons l'intention de faire.

Le président: Messieurs, merci beaucoup. Nous vous savons gré d'avoir pris le temps de comparaître devant nous.

Monsieur Reid, je vous souhaite la bienvenue au comité. Je vous remercie également d'avoir pris le temps de vous mettre à notre disposition. Comme vous le savez, nous étudions les effets de la TPS sur les prix et sur les consommateurs.

[*Text*]

We are anxious to hear about Eaton's plans, as a major Canadian retailer, with respect to dealing with this change. If you have a brief statement, we would like to hear it. Then I am sure there will be a few questions.

Mr. Tom Reid (Senior Vice-President, Finance, T. Eaton Company): I appreciate that very much. Good evening.

I am here today for the T. Eaton Company in my role as the Senior Vice-President, Finance. We were not certain as to the format, so if you will indulge me, I would like to make a couple of brief commentaries, followed by questions and answers in whatever way you choose to proceed.

We find, as a retailer, that introduction of the GST creates a heavy added responsibility for retailers in the tax collection process, to say the least, and is proving to be very complex to implement. We believe it will be costly to administer and very time-consuming for retailers and all businesses. It will be very disruptive, during the transition period at least, to our own preplanned business programs for the enhancement of our company.

The workload has to be completed on a very tight timetable from December 31, 1990, to be ready for January 1991. For retailers who are out on the market buying goods now, we will have to be ready with a lot of our changes for the GST by August or September of this year. The timetable is very limited. We therefore have to make many decisions relevant to GST implementation now, today, in order to comply with the regulations, which we understand are approved by the House of Commons but are not yet the law of the land.

From our perspective, it is imperative that if we are to be ready to handle the GST by January of 1991, the legislation recently passed by the House of Commons must be affirmed immediately in its present form. Any delay or changes in the final legislation and supporting regulations will impact negatively on the work we have already done and are doing now to prepare for the collection of the tax, such as the system of collection, the redesign of the forms, bringing in the operational procedures to support the collection of the GST. If we have to start over, adjust the assumptions we have made based on what we know today, I do not think we can be ready, quite frankly, by December 31 with the best of human effort.

• 1855

It is truly unfortunate, from a retailer's perspective, that the GST is being introduced in January. From our perspective, it is the worst possible timing. Why? From a retailer's perspective, we are just finished the peak volume Christmas season. Our sales associates have been worked hard. They are tired. The post-Christmas return volume and the processing of returns is in full bloom. The year-end stock-taking process has commenced. It is a very time-consuming

[*Translation*]

Nous avons hâte d'entendre les plans d'Eaton, qui est un détaillant canadien important, en ce qui concerne ce changement. Si vous avez une brève déclaration à faire, nous serions heureux de l'entendre. Ensuite, je suis certain qu'il y aura quelques questions.

M. Tom Reid (vice-président principal, Finances, T. Eaton Company): Je comprends très bien cela. Bonsoir.

Je suis ici à titre de vice-président principal, Finances, de la *T. Eaton Company*. Nous n'étions pas certain de la formule à suivre; si vous le permettez, j'aimerais faire quelques brèves observations, après quoi nous passerons aux questions selon la méthode qui vous plaira.

Nous estimons que la mise en oeuvre de la TPS entraîne pour les détaillants une forte augmentation de leurs obligations en ce qui concerne la perception de la taxe, à tout le moins, et cette taxe s'avère extrêmement complexe à appliquer. Nous estimons qu'elle entraînera d'importants frais d'administration et occupera beaucoup de temps pour les détaillants et pour toutes les entreprises. Elle bouleversera, au moins durant la période de transition, nos programmes commerciaux établis en vue de faire progresser notre entreprise.

Le travail doit être terminé selon un échéancier très serré à partir du 31 décembre 1990 pour que nous soyons prêts en janvier 1991. Les détaillants qui procèdent actuellement à l'achat de marchandises devront pouvoir appliquer de nombreux changements rendus nécessaires par la TPS dès août ou septembre de cette année. L'échéancier est très serré. C'est pourquoi il nous faut dès maintenant, dès aujourd'hui prendre de nombreuses décisions concernant la mise en oeuvre de la TPS afin de respecter le règlement, qui est approuvé par la Chambre des communes mais n'a pas encore force de loi.

Quant à nous, il est essentiel pour que nous soyions en mesure de faire face à la TPS en janvier 1991 que les mesures législatives récemment adoptées par la Chambre des communes soient proclamées immédiatement sous leur forme actuelle. Tout retard dans l'adoption de la loi ou toute modification à celle-ci ou au règlement y afférent aura des conséquences négatives pour le travail que nous avons déjà accompli et que nous faisons actuellement en vue de nous préparer à percevoir cette taxe. Cela comprend notamment le système de perception, la révision des formules, l'application des méthodes de perception de la TPS. S'il nous faut recommencer, rectifier les postulats que nous avons utilisés d'après ce que nous savons aujourd'hui, je ne crois pas, à vrai dire, que nous puissions être prêts pour le 31 décembre, malgré tous les efforts que nous pourrions consacrer à cette tâche.

Il est vraiment malheureux, pour les détaillants, que la TPS soit introduite en janvier. Pour nous, c'est le pire moment. Pourquoi? C'est le moment où les détaillants viennent de finir la saison la plus occupée, celle de Noël. Nos vendeurs ont travaillé fort. Ils sont fatigués. C'est le moment où les clients viennent échanger les cadeaux de Noël. L'inventaire de fin d'année vient de commencer, et c'est une opération très longue. Dans les magasins à rayon, c'est

[*Texte*]

responsibility. Traditionally in the department store business, the retail business, staff hold the balance of their holidays for the very timeframe we are going to have to ask them now to work to implement the GST. There is a huge new workload that is being added by the GST at that time of the year.

Price changes: for a retailer such as ourselves, we are working with millions of items—I should not say millions, but certainly in excess of a million items—not all of which are FST included, but a very large portion of them are, hundreds of thousands. We will come out of Christmas and move into stock-taking. We will have people on holidays. We are going to have to make these price changes in a very limited number of days. Quite frankly, at this point we do not know how we are going to do it. We do not know whether we will have to close our stores or take them out of the marketplace. We do not know if there is a way we can mechanically find to do it. At this point, we literally do not know how we are going to make those price changes.

Indeed, January is difficult from another timeframe if we are seen to be passing through the FST rebate. As you probably know, in the supply base for retailers January is roughly the timeframe in which they are making their price changes—their cost of goods price changes to us. So it is going to be a very difficult thing, even if they pass the FST to it. If they carry on their tradition of putting their inflation price increases through, consumers can see a truly net-net kind of an impact. So from our perspective, January is a very difficult time.

The variety and complexity of the GST-related workload, which we will try to detail very briefly, will hopefully size for this committee the enormity of a retailer's task in this new collection process. First of all, not the least of this is the size of our supply base. We are dealing with thousands of suppliers. We are talking about hundreds of thousands of items that we are having to talk to our supplier base about. We are talking about the installation of brand-new POS devices—point-of-sale devices—and support hardware that back them up. We have to develop, test and implement point-of-sale registration programs to calculate, display and collect the GST. We are working hard with our supply base on our mechanics. However, we do not know whether they can make those changes for us in time.

System changes are enormous. Every backed-up system that in any way is touched by the pass-through of a tax will have to be changed. Our sales accounting systems, our merchandise processing systems, our price change management systems, our price look-up systems, our big ticket reservation systems, our accounts payable, our credit receivable systems, our planning systems, our inventory control systems, every single computer program has to be rewritten. It is a massive workload.

We have thousands of forms that have tax impact. Every single form has to be examined. We have to follow it back to its root. We have to try to determine what impact the GST will have, and we have to change that form. We have to change every operational procedure that supports that form.

[*Traduction*]

d'ordinaire le moment où les employés prennent le reste de leurs vacances et nous devrons leur demander de travailler pour appliquer la TPS. C'est une énorme charge de travail supplémentaire que la TPS ajoutera à ce moment-là de l'année.

Les changements de prix: nous vendons des millions d'articles—je ne devrais pas dire des millions, mais certainement plus d'un million—qui ne comportent pas tous la TFV, mais dont bon nombre, des centaines de milliers, comportent cette taxe. Nous viendrons de finir la saison de Noël et nous commencerons l'inventaire. Bon nombre de nos employés seront en vancances. Il nous faudra effectuer les changements de prix en très peu de jours. A vrai dire, nous ne savons pas encore comment y parvenir. Nous ne savons pas si nous devrons fermer nos magasins ou nous retirer du marché pendant un certain temps. Nous ne savons pas si la chose est techniquement faisable. A l'heure actuelle, nous ne savons vraiment pas comment nous allons faire ces changements de prix.

En fait, il y a une autre échéance difficile en janvier si nous voulons transmettre visiblement le rabais découlant de l'élimination de la TFV. Comme vous le savez probablement, c'est vers janvier que nos fournisseurs modifient leurs prix. Ce sera donc très difficile, même s'ils répercutent sur nous l'élimination de la TFV. S'ils maintiennent la tradition qui consiste à appliquer à ce moment-là l'augmentation des prix en raison de l'inflation, les consommateurs peuvent être doublement touchés. Pour nous, janvier est un très mauvais moment.

La TPS entraînera une charge de travail très variée et très complexe, que nous allons essayer d'exposer très brièvement dans l'espoir que le comité puisse se faire une idée de l'énormité de la tâche qui attend le détaillant à cet égard. Tout d'abord, un des éléments les plus importants est le nombre de nos fournisseurs. Il y en a des milliers. Il y a des centaines de milliers d'articles à propos desquels nous devons consulter nos fournisseurs. Nous devrons installer de nouveaux appareils aux points de vente et un matériel de soutien. Il nous faut élaborer, essayer et appliquer des logiciels aux points de vente pour calculer, afficher et percevoir la TPS. Nous travaillons ferme avec nos fournisseurs sur le côté technique. Toutefois, nous ne savons pas s'ils peuvent apporter ces changements à temps.

Il nous faudra apporter d'énormes modifications à chacun des systèmes qui est touché par la taxe. Nos systèmes de comptabilité des ventes, de traitement des marchandises, de gestion de l'évolution des prix, de vérification des prix, de réservation des articles coûteux, nos comptes fournisseurs, nos comptes clients, nos systèmes de planification, nos systèmes de contrôle de l'inventaire, chacun de nos logiciels informatiques doit être récrit. C'est une charge de travail absolument énorme.

Nous avons des milliers de formules qui ont un rapport avec cette taxe. Il faut examiner individuellement chaque formule. Il faut la retracer jusqu'à son origine. Il nous faut tenter de déterminer quel sera l'effet de la TPS et il nous faut modifier la formule en conséquence. Il nous faut modifier chacune des méthodes où intervient cette formule.

[*Text*]

We are going to have to train, once our programs are written—we cannot start the training of programs until such time as our computer programs are written—tens of thousands of employees on our sales floor. We will have to take them out of production while we train them. We will have to change our buying. We will have to train our buyers again in their marking calculations. It is an enormous training task. The effort will involve, almost full-time, scores of our senior personnel on Eaton's GST implementation team. It will result in millions of dollars of one time and ongoing costs for Eaton. Most importantly, it will divert the human and financial resources we require for our own business timetable.

Our task will be further complicated by the announced and differing individual handling decisions by the provinces; i.e., how will GST-PST work in relationship? As you know better than I do, we have some announced provinces who will go GST-PST on the sales price. We have some that will go the other way. We have Alberta, of course, where there is no PST, and we have three provinces that are not announced. We have to know what is going to happen at the point of sale. We must make those changes now in our programming. So we encourage whatever harmony we can get in a consistent fashion of PST-GST relationship.

• 1900

If I may, I will turn very briefly to retail pricing under the GST. We would offer for the committee an honest view that Eaton has successfully existed in an ever-increasing competitive marketplace for over 120 years by always being customer-driven. It is this history of fairness with the Canadian consumer that demands Eaton's support for fair pricing under the goods and services tax. We are anxious to see FST removed from our cost of goods and these savings passed on to the consumer. However, we cannot guarantee that this will happen since absolute control of this reality does not rest with the retailer. It rests indeed with our supply base and, to some degree, the government.

With our suppliers, who are the only group who know today what FST is in their prices, we must get from them net pricing. Eaton has written to each of its suppliers asking them to advise price structure for current FST-included goods—manufacturers sales tax-included goods—so we get our pricing today on a net basis. We need to know that to understand what our marking calculations are. We must retrain our buyers to do their marking calculations again so we can determine the true merchandise price.

[*Translation*]

Nous devrons former des dizaines de milliers de nos vendeurs une fois que nos programmes seront écrits—en effet, nous ne pouvons commencer la formation avant que les logiciels ne soient prêts. Il nous faudra retirer ces employés de la production pendant que nous les formons. Il nous faudra modifier nos achats. Il nous faudra donner une formation à nos acheteurs, pour les calculs. C'est une énorme tâche de formation. Cette opération occupera, presque à plein temps, plusieurs vingtaines de cadres supérieurs appartenant à notre équipe d'application de la TPS. Il en résultera pour Eaton des coûts ponctuels se chiffrant à des millions de dollars, de même que des coûts permanents. Ce qui est plus important, cela occupera des ressources humaines et financières dont nous aurions besoin pour notre propre plan commercial.

Notre tâche se compliquera en outre du fait que les provinces ont annoncé des décisions différentes quant au rapport entre la TPS et la taxe de vente. Comme vous le savez mieux que moi, certaines provinces ont annoncé que l'ordre serait TPS-taxe de vente. D'autres adopteront l'ordre inverse. Quant à l'Alberta, il n'y a évidemment pas de taxe provinciale, et trois provinces n'ont pas encore annoncé leurs décisions. Il nous faut savoir ce qui se produira au point de vente. C'est maintenant que nous devons opérer ces changements à notre programmation. Nous souhaitons donc autant que possible l'harmonisation des rapports entre la TVP et la TPS.

Je voudrais maintenant parler brièvement de l'établissement des prix au détail selon le nouveau régime de la TPS. La réussite des magasins Eaton depuis plus de 120 ans dans un marché de plus en plus concurrentiel s'explique par notre souci constant de satisfaire le client. Le consommateur canadien sait qu'il peut compter sur les magasins Eaton et c'est pour cette raison que nous tenons à ce que les prix établis d'après le nouveau régime de taxe sur les produits et les services soient justes. Il est essentiel que la TFV soit enlevée du coût de nos articles et que le consommateur profite de cette réduction. Néanmoins, nous ne pouvons pas garantir ce résultat puisque cela ne relève pas du détaillant mais plutôt de nos fournisseurs et, jusqu'à un certain point, du gouvernement.

Nos fournisseurs sont les seuls aujourd'hui qui savent exactement quelle proportion de leurs prix représente la TFV et ils devront nous faire connaître les prix nets. Eaton a écrit à chacun de ses fournissseurs pour savoir quelle est la structure actuelle des prix pour les articles qui comprennent la TFV, c'est-à-dire les articles auxquels s'applique la taxe sur les ventes des fabricants, afin de pouvoir établir quels sont les prix nets. Nous devons avoir ces renseignements pour faire nos calculs de marge bénéficiaire. Nous devons prévoir des séances de formation pour nos acheteurs pour qu'ils puissent établir les marges de profit par rapport au coût réel des marchandises.

[*Texte*]

We intend to follow up, via personal visitation, a discussion, negotiation, whatever you call it, with our supplier base. But remember we are having to carry out this exercise on hundreds of thousands of items on which the rate of FST is not consistent. In the end we will have to take it on faith that the new prices quoted by the manufacturers, importers, and distributors are FST-removed.

Vis-à-vis the government, so we do not create a false expectation, we would encourage that the consumer be educated to understand that on all commodities that are FST-included today, he will not and should not be looking, we think, for a 13.5% reduction for FST. And it is in his mind today. He has a universality of view. We would encourage that in partnership with our supply base, ourselves, and the government we do the honest thing and communicate what expectations should be.

As to the presentation of GST, we would hope there will be a common retailing method of displaying GST on sales bills, sales receipts, account card statements, etc. At this time it is our belief that the consumer will overwhelmingly prefer to have stated the merchandise price, a separate line for GST, a separate line for PST, in whichever order they are by province, and the total. Our systems, our forms, and our procedural changes are being made to accommodate this assumed consumer preference. We will also strive for as much consistency as practical in price presentation—in price tickets, point-of-sale material, advertising.

In closing, we would communicate our belief that GST pricing is and will remain very high-profile in the consumer's mind, assuring fair play in price application. Retailing is a highly competitive industry and an industry that will find itself in very tough economic environments in January 1991, the date of implementation. The marketplace will ensure that competitive and fair pricing will exist for the consumer, and the marketplace should be left free to facilitate this implementation of GST.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Reid.

M. Fontaine: Monsieur Reid, j'ai peut-être une question particulière à vous poser: lorsque vous achetez chez Eaton, la taxe sur les produits manufacturés s'applique en ce moment. Que ce soit autour de 13.5 p. 100 ou autour de 8 p. 100, de 9 p. 100, elle s'applique. Je présume qu'à partir de votre coût d'achat, vous avez une marge de profit. Est-ce que cette marge de profit-là, en pourcentage de votre prix d'achat, va demeurer constante après le passage de la taxe sur les produits manufacturés à la nouvelle taxe ou TPS? Ou encore, est-ce que votre entreprise va prendre des mesures pour que le profit, en dollars, demeure constant sur vos achats?

• 1905

Mr. Reid: In the retail industry, of course, you are talking about marking dollars. We believe we cannot be asked to erode our marking dollars on a transaction, because the marking dollars are all we have to cover our business operations and hopefully, at least, break even at the end of the year. We will take steps to ensure that our marking dollars are protected.

[*Traduction*]

Nous avons l'intention de poursuivre cette question lors de négociations et de visites avec nos fournisseurs. Mais il faut se rappeler que nous devrons faire cet exercice pour des centaines de milliers d'articles soumis à des taux de TFV variables. En fin de compte, nous devrons accepter sur parole que les nouveaux prix donnés par les fabricants, les importateurs et les distributeurs reflètent l'élimination de la TFV.

Afin d'éviter de faux espoirs, le gouvernement devrait informer les consommateurs pour qu'ils comprennent que tous les articles qui sont actuellement assujettis à la TFV ne vont pas accuser une réduction de 13,5 p. 100 suivant l'élimination de cette taxe. C'est une idée qui est largement répandue. Il faudrait donc que les détaillants, les fournissseurs et le gouvernement collaborent pour faire comprendre quels seront les résultats véritables de cette mesure.

Quant à la façon d'indiquer la TPS, nous espérons qu'on adoptera une méthode commune de présenter la TPS sur les factures, les reçus, les relevés de compte, etc. À l'heure actuelle nous croyons que le consommateur aura une préférence très nette en faveur du prix de vente, une ligne séparée pour la TPS, une autre ligne pour la TVP, selon la province, et le total. Nous sommes en train de modifier nos systèmes, nos formulaires et nos procédures pour tenir compte de cette préférence. Nous allons également essayer d'adopter des pratiques aussi uniformes que possible pour l'indication des prix, sur les étiquettes, et dans les prospectus et autres annonces publicitaires distribués dans le magasin et ailleurs.

En conclusion, nous sommes persuadés que le consommateur attache beaucoup d'importance à l'établissement des prix selon le nouveau régime dans la TPS. Il tient à ce que le traitement des prix soit juste. Le commerce de détail est un secteur hautement concurrentiel et va se trouver dans une situation économique très difficile en janvier 1991, la date où ce régime sera mis en vigueur. Les forces du marché devraient assurer des prix compétitifs et justes pour le consommateur et on devrait donner au marché la latitude nécessaire pour appliquer la TPS.

Le président: Je vous remercie, Monsieur Reid.

Mr. Fontaine: Mr. Reid, at the present time the manufacturers' sales tax applies to items bought at Eaton's. It may be 13.5% or 8% or 9% but the tax applies. I suppose you have a mark-up on your cost price. Will this mark-up remain constant as a percentage of your cost price following the transition from the manufacturers' sales tax to the GST? Or does you firm intend to take steps to ensure that your profit remains constant in dollar terms in relation to your sales?

M. Reid: Dans la vente au détail il s'agit, évidemment, de marges bénéficiaires. A notre avis, il n'est pas raisonnable de nous demander d'accepter une diminution de notre marge sur une transaction car c'est cette marge de profit qui nous permet de couvrir toutes nos dépenses d'exploitation et, au moins, de rentrer dans nos frais à la fin de l'exercice. Nous allons prendre des mesures pour protéger notre marge.

[*Text*]

M. Fontaine: Est-ce que vous ne croyez pas que les règles du marché, à un moment donné, vont imposer aux entreprises au détail de garder un profit brut constant, donc de diminuer dans certains cas la valeur en argent du profit brut?

Mr. Reid: I am not sure I understand the commentary "cash value of margin".

M. Fontaine: À supposer que vous achetez un produit 100$ aujourd'hui, avant l'application de la TPS, à ces 100$ on ajoute 13,50$. Le produit revient donc en tout à 113,50$. Vous allez prendre votre profit brut à partir de cette somme-là, votre *mark-up*. Après la disparition de ces 13,50$ qui ne s'appliqueront plus après le 1er janvier, est-ce que le montant de profit brut va être le même pour ces 100$ d'achat?

Mr. Reid: No. On that $100 item, if that is the supplier's cost and today he charges FST at whatever rate it may be on his particular commodity, we are asking him to take that out. We are asking him to give us net prices.

M. Fontaine: Allez-vous tenir compte de cette disparition des 13,50$ dans le calcul de votre profit brut?

Mr. Reid: We will ask our supplier to take it out of his pricing. If indeed he takes it out, we will keep the same marking dollars, the same marking rate, if you will, but we are dependent upon him of course to take it out, and we do not know today what is in there.

Mr. MacLellan: Mr. Reid, welcome. You mentioned the question of logistics when you are training a work force for January 1, and I can appreciate the problem. How are you going to train them? Are you going to have special group sessions? Is it going to involve you paying overtime? How exactly are you going to do it?

Mr. Reid: We hope to be able to organize it to avoid overtime. However, we cannot say that with a certainty. I will take a specific part of our business first, our sales associates, who are key in the conduct of this point face to face with our customer base. We will probably have to take them off the sales floor. We will probably have to bring them in at other than normal store hours, because we cannot have them at two places at once. The probability exists that there could be some overtime. I cannot say yes or no.

Mr. MacLellan: Have you set up a program for the training?

Mr. Reid: Yes, we have a GST implementation committee at Eaton right now that consists at this time of 30 senior managers from all functions and disciplines, one of which is our personnel and our training department. We view the technique we will use as one called train the trainers, where in fact we will put together central programs and parachute them across the country to let local trainers do the training.

Mr. MacLellan: So all the training is going to be in-house, is it?

Mr. Reid: At this point, yes. We find our teaching is better if we do it among ourselves.

Mr. MacLellan: When will you start this program?

[*Translation*]

Mr. Fontaine: Do you not think that market forces will eventually require retail businesses to accept a constant gross profit, which in some cases would mean reducing the cash value of the margin?

M. Reid: Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris ce que vous entendez par «la valeur en argent du profit brut»?

Mr. Fontaine: Let us say your cost price for an item today, before the application of the GST, is $100 to which $13.50 are added. In other words, the actual cost of the item is $113.50. Your mark-up will be calculated on the basis of that amount. Once the $13.50 are removed after January the first, will you still have the same profit margin for this $100 item?

M. Reid: Non. Pour un produit qui nous coûte 100$, auquel le fournisseur doit ajouter la TFV au taux applicable, nous voulons que le prix ne reflète plus cette taxe mais que ce soit un prix net.

Mr. Fontaine: Will you be taking into account the removal of the $13.50 in calculating your mark-up?

M. Reid: Nous voulons que notre fournisseur enlève cette taxe en déterminant son prix. S'il l'élimine, nous allons continuer à prendre la même marge de profit ou pourcentage de majoration mais nous devons compter sur lui pour enlever cette taxe et à l'heure actuelle nous ne savons pas ce qu'elle représente exactement par rapport au prix total.

M. MacLellan: Monsieur Reid, je vous souhaite la bienvenue. Vous avez parlé de la difficulté de former vos employés pour l'entrée en vigueur de la taxe le 1er janvier et je comprends votre problème. Comment allez-vous les former au juste? Allez-vous organiser des séances spéciales pour des groupes d'employés? Est-ce que vous allez devoir payer des heures supplémentaires? Comment allez-vous vous y prendre?

M. Reid: Nous espérons pouvoir éviter des heures supplémentaires mais je ne peux pas le dire avec certitude. Il faudra d'abord prévoir quelque chose pour notre service de vente, qui a un rôle essentiel à jouer à cet égard avec la clientèle. Il faudra sans doute les libérer de leur travail de vendeur pour les faire venir à une séance de formation ou bien prévoir cette séance en dehors des heures de travail. Il existe donc la possibilité d'heures supplémentaires mais je ne suis pas sûr.

M. MacLellan: Avez-vous déjà préparé le stage de formation?

M. Reid: Oui, Eaton a actuellement un comité de préparation à la TPS, qui est composé de trente cadres supérieurs de tous nos services, y compris le Service de personnel et de formation. Le programme consiste à former les personnes qui s'occupent des stages de formation qui seront ensuite offerts dans les différentes localités canadiennes.

M. MacLellan: Donc il s'agira de formation interne, n'est-ce-pas?

M. Reid: Pour le moment, oui. Nous avons constaté que les stages que nous offrons nous-mêmes sont plus efficaces.

M. MacLellan: Quand ce programme doit-il commencer?

[*Texte*]

Mr. Reid: Quite frankly, as soon as we have our computer systems changed. I would think for our buying function we are going to have to be into training somewhere in August and September, because they are on market. For our sales force, I would suspect no later than November.

Mr. MacLellan: You say it is going to be costly. How much are you budgeting for the training program?

Mr. Reid: We believe at this point, doing lumberman's calculations, that the training will probably cost us $4 million alone.

Mr. MacLellan: What about the other costs, such as programming the computers, cash registers, special inventories, marking of prices? How much do you think the whole program is going to cost?

• 1910

Mr. Reid: To be fair, capital cost allowance adjustments are applied on the point-of-sale equipment, as you know, which neutralize some of that cost to some degree. But if you will then again allow me a lumberman's count at this stage, I would say that the cost will be between $10 million and $20 million for our company.

Mr. MacLellan: That figure is taken off the bottom line, of course.

Mr. Reid: The cost is nonrecoverable.

Mr. MacLellan: You anticipate that all the other competiters will have to do the same thing. Have you had discussions with the other large retail outlets?

Mr. Reid: We meet together as members of the Retail Council of Canada and have general discussions, but I could not and would not want to speak for other retailers.

Mr. MacLellan: Yes, I can understand that. You have mentioned that all your prices will be marked separately from the GST; is that correct?

Mr. Reid: We will again show the price of merchandising, then the FST and GST, dependent upon provincial methods of calculation.

Mr. MacLellan: Yes. That tax will be shown on the price itself, or will you be. . .?

Mr. Reid: Where it is practical to do so. Remember that in the world of UPC coding and UPC-coded tickets, you have a very tiny space in which to do this. Quite frankly, technologically speaking, we do not know how one can display price and the GST on the price ticket, which we assume would be the consumer's preference. So we do not presently know how we are going to do so. Our own view is that we would probably just go with pure pricing and let the point of sale take care of the rest.

Mr. MacLellan: So is that priced ticket coding, a coded price ticket?

Mr. Reid: Yes. For retailers on the universal product code.

[*Traduction*]

M. Reid: Pour vous répondre franchement, dès que nos systèmes informatisés auront été modifiés. Pour ce qui est des acheteurs, il faudra prévoir une formation en août et en septembre parce qu'ensuite ils seront en mission. Quant aux vendeurs, cela devrait probablement se faire en novembre au plus tard.

M. MacLellan: Vous dites que les coûts seront importants. Quel budget prévoyez-vous pour le programme de formation?

M. Reid: Très approximativement, la formation à elle seule va probablement nous coûter dans les 4 millions de dollars.

M. MacLellan: Qu'en est-il des autres coûts, comme la programmation informatique, les caisses enregistreuses, les inventaires spéciaux, l'inscription des prix? A combien se montera le coût total du programme, d'après vous?

M. Reid: En toute justice, il faut dire que la déduction pour amortissement s'applique à l'équipement installé au point de vente, ce qui, comme vous le savez, neutralise le coût dans une certaine mesure. Mais si vous me permettez encore une estimation grossière, je dirais qu'il en coûtera entre 10$ et 20$ millions de dollars à notre entreprise.

M. MacLellan: Cette somme est évidemment à soustraire du résultat définitif.

M. Reid: Le coût n'est pas recouvrable.

M. MacLellan: Vous prévoyez que tous vos concurrents devront faire de même. Avez-vous eu des entretiens avec les autres grands détaillants?

M. Reid: Nous nous sommes réunis dans le cadre du Conseil canadien du commerce de détail et nous avons eu des entretiens d'ordre général, mais je ne suis pas en mesure de parler au nom des autres détaillants et je ne voudrais pas le faire.

M. MacLellan: Oui, je comprends cela. Vous avez dit que vos prix seront tous indiqués à part de la TPS; est-ce exact?

M. Reid: Nous indiquerons le prix de détail, puis la taxe provinciale et la TPS, selon le mode de calcul imposé par la province.

M. MacLellan: Oui. La taxe sera indiquée sur le prix même, ou. . .?

M. Reid: Si la chose est faisable. N'oublions pas qu'il n'y a que très peu de place sur les étiquettes portant le code universel des produits. À vrai dire, sur le plan technologique, nous ne savons pas comment indiquer le prix et la TPS sur l'étiquette, bien que nous supposions que c'est ce que préfère le client. Nous ne savons pas encore comment nous allons y arriver. Selon nous, il nous faudra probablement indiquer le prix et faire le reste au point de vente.

M. MacLellan: S'agit-il d'une étiquette de prix codée?

M. Reid: Oui, pour les détaillants qui utilisent le code universel des produits.

[*Text*]

Mr. MacLellan: So you will do a breakdown at the cash registers so that you have the price plus the GST, then the provincial sales tax.

Mr. Reid: Yes, we are changing all our sales bills to carry our registration number for the purposes of people who want to claim purchases for tax purposes. We will show a merchandise price with a separate line for the price, a separate line for the GST, and a separate line for PST—whichever way it is calculated—then a grand total. In talking to some of our consumers through what we call focus groups, they are saying they do not want us to give them the price, GST; price, GST; price, GST. They want to be given the price and a lump-sum GST amount. We are looking hard at the correct way to accomplish it from a consumer's standpoint.

Mr. MacLellan: Does the size of the tape—

Mr. Reid: The size is limiting.

Mr. MacLellan: Are all your cash registers and systems computorized already?

Mr. Reid: Yes, they are.

Mr. MacLellan: So there is no problem in adapting for a company such as yours—

Mr. Reid: There is an immense problem.

Mr. MacLellan: But it can be done by December 31, is that correct? Can those cash registers and computor systems be in place by then?

Mr. Reid: I do not know that. We have worked with our suppliers to give them our requirements, and they are now in the throes of writing systems specifications, which are all done offshore, because NCR and IBM essentially do their programming in the United States. We have not seen anything back yet and are crossing our fingers and hoping they can do the work, which we assume they can, and that they can do the work in time to allow us to test it.

Mr. MacLellan: Is it all software that must be modified?

Mr. Reid: Extensively. We must buy some new cash registers, but for the registers we already have, extensively software change is required.

Mr. MacLellan: Do you expect to have that in place? You do not know whether it will be in place by the end of the year.

Mr. Reid: We are going hell-bent for election, if I may use that phrase.

Mr. MacLellan: You are troughing dangerous terms. I know what you mean, sir. Thank you very much.

Mr. Taylor: Welcome to our session.

With regard to the pricing ticket and the consumer knowing what he or she is going to pay for an item up front, the Minister of Finance has talked at great length about visibility of the tax, yet it seems he is making it very difficult for you to make the tax visible outside the point of sale, meaning that when someone is going to buy a good, they know how many they can buy.

[*Translation*]

M. MacLellan: La ventilation se fera donc à la caisse, où on indiquera le prix plus la TPS, puis la taxe de vente provinciale.

M. Reid: Oui, nous modifions toutes nos factures pour y indiquer notre numéro d'enregistrement à l'intention de ceux qui désirent le remboursement de la TPS. Il y aura une ligne distincte pour le prix, pour la TPS et pour la taxe de vente provinciale—quel que soit le mode de calcul utilisé—puis un total global. Nous avons consulté certains de nos clients au moyen de groupes de discussions et ils disent qu'ils ne veulent pas que nous indiquions la TPS pour chaque article, mais plutôt pour le montant global de la facture. Nous étudions soigneusement la meilleure façon d'y arriver du point de vue du consommateur.

M. MacLellan: Est-ce que les dimensions du ruban de caisse...

M. Reid: Les dimensions nous limitent.

M. MacLellan: Est-ce que vos caisses et vos systèmes sont déjà entièrement informatisés?

M. Reid: Oui monsieur.

M. MacLellan: L'adaptation ne pose donc aucun problème pour une entreprise comme la vôtre...

M. Reid: Il y a un immense problème.

M. MacLellan: Mais vous pouvez y arriver pour le 31 décembre, n'est-ce pas? Est-ce que les caisses et les systèmes informatiques peuvent être en place pour cette date?

M. Reid: Je n'en suis pas certain. Nous avons communiqué nos exigences à nos fournisseurs et ils sont maintenant dans les affres de la rédaction des devis, tâche qui est faite à l'étranger car NCR et IBM font l'essentiel de leur programmation aux États-Unis. Nous n'avons encore vu aucun résultat et nous espérons qu'ils sont en mesure de faire le travail, ce que nous supposons, et qu'ils peuvent le faire à temps pour nous permettre de procéder à des essais.

M. MacLellan: Est-ce que ce sont uniquement des logiciels qui doivent être modifiés?

M. Reid: Dans une grande mesure. Il nous faut acheter quelques nouvelles caisses, mais pour celles que nous possédons déjà, il faut des modifications importantes du logiciel.

M. MacLellan: Vous attendez-vous à ce que tout soit en place à temps? Vous ne savez pas si cela sera en place d'ici la fin de l'année.

M. Reid: Nous roulons à tombeaux ouverts, si je peux me permettre cette expression.

M. MacLellan: C'est une expression dangereuse. Je comprends ce que vous voulez dire, monsieur. Merci beaucoup.

M. Taylor: Je vous souhaite la bienvenue.

En ce qui concerne l'étiquette et le fait que le consommateur sache dès le départ ce que lui coûtera un article, le ministre des Finances a beaucoup parlé de la visibilité de la taxe, pourtant il semble qu'il vous rende très difficile la tâche de rendre cette taxe visible ailleurs qu'au point de vente, de sorte que lorsqu'on achète un article, on puisse savoir combien on peut en acheter.

[*Texte*]

But when you are talking about your systems having to be in place now and about your training and all that gearing up, do you know or are you looking at how the calculation of the provincial and federal tax will be done? Will it consist of ticket price plus PST, ticket price plus GST, then adding them together, or is it one on top of the other?

• 1915

Mr. Reid: In three provinces it is done one way: merchandise price, GST, PST. In three provinces, I believe it is—I stand to be corrected—it is the other way. It is price, PST, GST. In Alberta, of course, it is only GST, and three provinces have not yet declared methodology.

Mr. Taylor: As a national retailer, you have to have an understanding of all these provincial calculations at the same time.

Mr. Reid: Yes. If we are to make it clear to the customer precisely what his price is—his GST, his PST—we need to know what we must comply with.

Mr. Taylor: I have not been following what the provinces have been doing, but what you are telling me is that some of the provinces are asking to compound that tax—that some of the provinces will in fact take a piece of that federal tax.

Mr. Reid: I will leave the mathematics to you, but it appears to be that way, yes.

Mr. Taylor: In answer to Mr. MacLellan and also in your remarks, you talked about how the introduction of the GST is proving to be complex and costly, and then you went on. In your remarks you talked about millions to be spent. In answer to a question from Mr. MacLellan, you talked about $4 million in training and up to $20 million in other costs. You said it was nonrecoverable. Surely it is recoverable somewhere. Does not that $24 million come back to Eaton a year down the road or two years down the road in price increases?

Mr. Reid: If you are recommending that we automatically, as a result of this, increase our prices to the consumer, then it is recoverable, but if we were to hold our price base to the customer, then it is nonrecoverable. The reality of business is that if your bottom line erodes, you will probably have to adjust your pricing.

Mr. Taylor: Are you in a position to lose $24 million this year in preparing for this new tax?

Mr. Reid: I do not think anybody is in a position to lose $24 million of their profit.

Mr. Taylor: So is it possible any possible savings that could come from the removal of the FST would be negated by slow cost increases for administrative costs at the retail level, at the administrative level?

Mr. Reid: For a retailer, adjusting his prices to meet his cost structure is a consistent part of the industry.

Mr. Taylor: I understand what you are saying.

You had also talked about this being the worst possible time for the introduction of the tax for retailers. You also said that because of these costs you are incurring, it is important that it be implemented as quickly as possible and

[*Traduction*]

Lorsque vous parlez des systèmes à implanter, de la formation et de toute cette préparation, savez-vous comment se fera le calcul de la taxe provinciale et fédérale? S'agira-t-il du prix de base plus la taxe provinciale, du prix de base plus la TPS puis de l'addition des deux, ou est-ce qu'une taxe s'ajoute à l'autre?

M. Reid: Dans trois provinces, on procède comme ceci: le prix de la marchandise, la TPS, la taxe provinciale. Dans trois provinces, je crois que c'est l'ordre inverse—mais je pourrais me tromper. C'est le prix, la taxe de vente provinciale, la TPS. En Alberta, évidemment, il n'y a que la TPS et trois provinces ne se sont pas encore prononcées.

M. Taylor: Puisque vous avez des magasins dans tout le pays, vous devez être au courant de la méthode de calcul pour chaque province.

M. Reid: Oui. Si nous voulons indiquer clairement le prix au consommateur—la TPS, la taxe privinciale—il nous faut connaître les exigences que nous devons respecter.

M. Taylor: Je n'ai pas suivi ce que font les provinces, mais si je comprends bien ce que vous me dites, certaines provinces vous demandent de composer la taxe—que certaines provinces prendront effectivement un pourcentage de cette taxe fédérale.

M. Reid: Je vous laisse le soin de faire les calculs, mais il semble en être ainsi.

M. Taylor: En réponse à M. MacLellan et dans votre déclaration d'ouverture, vous avez dit que la mise en place de la TPS s'avère complexe et coûteuse, puis vous avez continuer. Dans votre déclaration, vous avez parlé de millions de dollars à dépenser. En réponse à la question de M. MacLellan, vous avez parlé de 4$ millions de dollars pour la formation et d'un maximum de 20$ millions de dollars pour les autres coûts. Vous avez dit que ces coûts ne sont pas recouvrables. Ils doivent sûrement être recouvrables d'une façon ou d'une autre. Est-ce que ces 24$ millions ne reviendront pas à Eaton dans un an ou deux sous forme d'augmentation des prix?

M. Reid: Si vous nous recommandez d'augmenter automatiquement nos prix à la consommation, alors ces coûts sont recouvrables, mais si nous devons maintenir nos prix, ils ne le sont pas. La nécessité commerciale exige probablement de redresser les prix s'il y a érosion des bénéfices.

M. Taylor: Êtes-vous en mesure de perdre 24$ millions de dollars cette année pour vous préparer à cette nouvelle taxe?

M. Reid: Je ne crois pas que personne soit en mesure de perdre 24$ millions de dollars de ses bénéfices.

M. Taylor: Il est donc possible que les économies qui pourraient découler de l'élimination de la TFV soient annulées par de lentes augmentations dues pour couvrir les frais d'administration au niveau de la vente au détail?

M. Reid: Les détaillants ajustent toujours leurs prix en fonction de la structure des coûts.

M. Taylor: Je comprends ce que vous dites.

Vous avez dit également que pour les détaillants, c'est le pire moment possible pour l'entrée en vigueur de cette taxe. Vous avez également dit qu'en raison des frais que vous devez engager, il est important que cette taxe entre en

[*Text*]

on the schedule that is defined. Those two statements being somewhat contradictory, could you possibly recommend the implementation be delayed six months, eight months, to a better time for retail, particularly since it is retail where the consumer is first going to encounter the GST?

Mr. Reid: I would think that even February is a better month. March certainly would be.

Mr. Taylor: So it would not be inconceivable for you to say to put it off until February or March?

Mr. Reid: Speaking for Eaton—and I would feel perhaps for most large retailers, at least—I would think February is a better month than January, and March probably even a little bit better than February, but I would see no reason to go beyond February or March if we have to implement.

Mr. Taylor: In looking at your own operations, Eaton runs various departments. I assume you calculate profitability of the departments, whether it is home entertainment, sporting goods, clothing, home wares, or whatever. In some of those areas—and I speak particularly of clothing and footwear—there is no or very little applicable FST, so there is a direct increase in clothing and footwear costs to the consumer because of the 7%. Would those be profitable areas, profitable departments, or priority profitable departments within Eaton?

Mr. Reid: Soft goods?

Mr. Taylor: Yes. Fabrics, clothing, footwear.

Mr. Reid: I suspect that the fabric business is not, but certainly what would be termed "soft wear"—men's wear, women's wear, or fashion, if you want to put it that way—are generally your highest margin commodities.

• 1920

Mr. Taylor: Do you anticipate any decrease in sales in those areas because there is no possible savings in those goods?

Mr. Reid: That is like throwing a dull dart at a hard wall. If what happens when the PST increases is any precursor of what might happen, there might be a tendency to buy soft goods in the latter part of this year and defer big ticket items until early next year. But that is a guess on my part and only time will tell.

Mr. Taylor: But as you say, you are in the planning process now. Some of those things have to be going through your mind when setting up quarters and making projections.

Mr. Reid: Absolutely. We have to look at where we will be putting our inventory dollars for the balance of this year and the early part of next year. There is no question that it enters our consideration.

The Chairman: I have heard a fair amount of corporate moaning in your testimony tonight, but what some of us are trying to determine is the effect on consumers rather than on corporations.

[*Translation*]

vigueur le plus rapidement possible conformément au calendrier prévu. Ces deux affirmations sont quelque peu contradictoires. Pourriez-vous recommander de retarder de six mois ou de huit mois ou jusqu'à un meilleur moment l'entrée en vigueur de cette taxe, d'autant plus que c'est au niveau du détail que le consommateur fera connaissance avec la TPS?

M. Reid: Je crois que même le mois de février serait un meilleur moment. Le mois de mars serait certes préférable.

M. Taylor: Il ne serait donc pas inconcevable que vous demandiez de reporter l'entrée en vigueur de la taxe jusqu'au mois de février ou de mars?

M. Reid: Dans le cas d'Eaton—et j'imagine dans le cas de la plupart des grands détaillants, à tout le moins—février est préférable à janvier et mars est probablement légèrement préférable à février, mais je ne vois aucune raison de retarder davantage si cette taxe doit entrer en vigueur.

M. Taylor: Les magasins Eaton comportent divers rayons. J'imagine que vous calculez la rentabilité de chaque rayon, qu'il s'agisse des appareils électroniques, des articles de sport, des vêtements, des articles de maison ou que sais-je. Dans certains cas—et je pense surtout aux vêtements et aux chaussures—il n'y a guère de taxe de vente fédérale, de sorte qu'il y aura une augmentation directe du coût des vêtements et des chaussures pour les consommateurs, en raison de cette taxe de 7 p. 100. S'agit-il de rayons rentables, ou prioritairement rentables, chez Eaton?

M. Reid: Les produits doux?

M. Taylor: Oui. Les tissus, les vêtements, les chaussures.

M. Reid: J'imagine que ce n'est pas vrai pour les tissus, mais ce qu'on appelle les «produits doux»—les vêtements pour homme, les vêtements pour dame, ou la mode, si vous préférez cette expression—sont d'ordinaire les marchandises où la marge bénéficiaire est la plus élevée.

M. Taylor: Prévoyez-vous une diminution des ventes de ces marchandises en raison du fait qu'il n'y a aucune économie possible?

M. Reid: C'est comme lancer une fléchette émoussée sur un mur très dur. Si on peut en juger d'après ce qui se produit lorsque la taxe de vente provinciale augmente, il pourrait y avoir une tendance à acheter des produits fongibles à la fin de l'année courante et à reporter les gros achats au début de l'an prochain. Mais c'est pure conjecture de ma part, on ne le saura que plus tard.

M. Taylor: Mais comme vous le dites, vous en êtes actuellement à l'étape de la planification. Vous devez penser à certains de ces facteurs lorsque vous planifiez vos trimestres et que vous faites des projections.

M. Reid: Absolument. Il nous faut décider quoi acheter pour le reste de l'année et le début de l'an prochain. Il est bien certain que nous en tenons compte.

Le président: Nous avons entendu beaucoup de lamentations dans votre témoignage de ce soir, mais ce que certains d'entre nous tentent d'établir, c'est l'effet sur les consommateurs plutôt que sur les sociétés.

[*Texte*]

Sears was before us a while ago and they went on record as guaranteeing that they would pass on to consumers any reduction in FST they receive from their suppliers. Are you prepared to make a similar guarantee?

Mr. Reid: We did not intend our remarks to be moaning, we intended them to reflect our view of reality. If it is passed back to us, we will pass it on to the consumer.

The Chairman: Do you suspect that most of the FST currently out there in the product you purchase will in fact be removed?

Mr. Reid: Yes, our suppliers are generally honest Canadian corporations.

The Chairman: By contacting them, you are certainly expecting them to do so in a public way.

Mr. Reid: We have asked them by letter and our buyers are calling them, one on one, to do just that. We have expressed our desire to pass the savings back to our customer base.

The Chairman: This committee has heard numerous witnesses say Canadian consumers are not well-informed about the GST or its likely impact on prices. Are you undertaking any activities to help inform your customers about what they might expect next year?

Mr. Reid: We are looking at it in two ways. We are not certain whether it is better to do it as an individual retailer or whether it is better to work through our trade associations, such as the Retail Council, to put together a composite communication. If we do it individually it is our perspective, but if the customer is inundated with six or seven pieces it may be confusing. We are tending to lean toward working through the Retail Council to put together a universal education piece to go to the retail customer base. That is our leaning at the moment.

The Chairman: The Consumer Information Office that the government has proposed—how far do you think the government agency should go? I gather from your expression perhaps it should not go at all, but perhaps you could give us your opinion?

Mr. Reid: That is a tough one to answer. It is almost like saying what evidence base we are going to supply to the auditors when they come in to check our rebates. At this point in time we do not know what that level of detail will have to be.

Similarly, we do not know the proper role for information. I think education is a heavy responsibility of that group. I would think participation with retailers and with the supply base in making sure there is fair play...but not in a way where competition is restricted. If it could be a background watchdog participating in education with all the partners—with the consumer, where the consumer points out abuse—then perhaps it has a role to play in dialoguing with the offending firm and making sure they correct their ways.

[*Traduction*]

Sears a comparu devant nous il y a quelque temps et a garanti officiellement de transmettre aux consommateurs toute réduction de la TFV dont elle bénéficierait. Êtes-vous en mesure de nous donner une garantie semblable?

M. Reid: Nous n'avions pas l'intention de nous lamenter, mais bien de vous communiquer notre vision des choses. Si nous bénéficions d'une réduction de la taxe de vente fédérale, nous la transmettrons aux consommateurs.

Le président: Avez-vous l'impression que la plus grande partie de la taxe de vente fédérale qui entre actuellement dans le prix des produits que vous achetez sera effectivement éliminée?

M. Reid: Oui, nos fournisseurs sont en général des sociétés canadiennes honnêtes.

Le président: En communiquant avec eux, vous vous attendez à ce qu'ils le fassent publiquement.

M. Reid: Nous le leur avons demandé par lettre et nos acheteurs leur téléphonent un par un. Nous avons exprimé notre désir de transmettre les économies à notre clientèle.

Le président: Bon nombre de témoins ont déclaré au comité que les consommateurs canadiens sont mal renseignés sur la TPS et sur les répercussions qu'elle aura vraisemblablement sur les prix. Prenez-vous des mesures pour aider à renseigner vos clients sur ce à quoi ils peuvent s'attendre l'an prochain?

M. Reid: Nous étudions deux approches. Nous ne savons pas s'il est préférable que chaque détaillant agisse individuellement ou s'il vaut mieux travailler par l'entremise de nos associations, notamment le Conseil canadien de la vente de détail, à une communication collective. Si nous le faisons individuellement, nous pouvons communiquer notre propre point de vue, mais il pourrait y avoir confusion dans l'esprit du client s'il reçoit six ou sept avis différents. Pour l'instant, nous penchons plutôt vers un document d'information unique destiné à la clientèle et préparé par l'entremise du Conseil canadien de la vente de détail. C'est ce qui semble se dessiner pour l'instant.

Le président: Le Bureau d'information des consommateurs dont le gouvernement a proposé la création—jusqu'où croyez-vous que cet organisme gouvernemental devrait aller? Je vois d'après votre expression qu'il ne devrait peut-être aller nulle part, mais peut-être pourriez-vous nous donner votre avis?

M. Reid: C'est une question difficile. C'est presque comme nous demander quelle documentation nous allons remettre à nos vérificateurs lorsqu'ils viendront vérifier nos ristournes. À ce moment-ci, nous ne savons pas jusqu'à quel point précis il faudra pousser les choses.

De même, nous ne savons pas quel rôle devrait jouer l'information. J'estime que l'éducation est une des tâches principales de ce groupe. J'estime qu'il faudrait la participation des détaillants et des fournisseurs pour s'assurer de l'équité...mais sans restreindre la concurrence. Si cet organisme pouvait assurer une surveillance tranquille et travailler à l'éducation de tous les partenaires—avec le consommateur, lorsqu'il souligne des abus—alors peut-être cet organisme a-t-il un rôle à jouer, peut-être pourrait-il dialoguer avec les entreprises fautives et s'assurer qu'elles s'amendent.

[*Text*]

The Chairman: So you see the office as a potential coalition of consumer groups, retailers, manufacturers, government—

Mr. Reid: Yes, I think there needs to be a forum for constant dialogue between those parties.

• 1925

The Chairman: Thank you very much, Mr. Reid. We very much appreciate your taking the time to come before us.

Mr. Reid: You are quite welcome.

The Chairman: We are adjourned.

[*Translation*]

Le président: Vous voyez ce bureau comme une éventuelle coalition de groupes de consommateurs, de détaillants, de fabricants, d'organismes gouvernementaux...

M. Reid: Oui, j'estime qu'il doit y avoir une instance qui puisse permettre un dialogue constant entre toutes ces parties.

Le président: Je vous remercie, monsieur Reid. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de venir nous parler.

M. Reid: C'est moi qui vous remercie.

Le président: La séance est levée.

Canada Post Postes Canada
Postage paid Port payé

FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Retail Council of Canada:

Alasdair McKichan, President;

Peter Woolford, Vice-President.

From Camco Inc.:

Stephen G. Snyder, President and Chief Executive Officer.

From Hydro-Québec:

John A. Hanna, Executive Vice-President, Finance and Administration;

Jacques Finet, Executive Vice-President, Québec Markets;

Jean-Pierre Léveillé, Director, Economic and Energy Studies.

From Du Pont Canada Inc.:

Jack A. Walsh, Vice-President - Corporate Affairs;

John A. Carlos, Director - Taxation;

Anthony D. Amery, Chief Economist.

From Eaton's:

Tom Reid, Senior Vice-President, Finance.

TÉMOINS

Du Conseil canadien du commerce de détail:

Alasdair McKichan, président;

Peter Woolford, vice-président.

De Camco Inc.:

Stephen G. Snyder, président et chef de la direction.

D'Hydro-Québec:

John A. Hanna, vice-président exécutif, Finances et administration;

Jacques Finet, vice-président exécutif, Marchés québécois;

Jean-Pierre Léveillé, directeur, Etudes économiques et énergétiques.

De Du Pont Canada Inc.:

Jack A. Walsh, vice-président, Affaires générales;

John A. Carlos, directeur, Impôts;

Anthony D. Amery, économiste en chef.

De Eaton's:

Tom Reid, premier vice-président, Finances.

Available from the Canadian Government Publishing Center,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 71

Tuesday, June 5, 1990

Chairman: Garth Turner, M.P.

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 71

Le mardi 5 juin 1990

Président: Garth Turner, député

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), inquiry into the effect of the Goods and Services Tax on prices and the role of the Consumer Information Office

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, enquête sur l'incidence de la taxe sur les produits et services sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information aux consommateurs

APPEARING:

The Honourable Thomas Hockin, Minister of State (Small Businesses and Tourism)

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable Thomas Hockin, Ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989-90

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990

35122—1

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS AND GOVERNMENT OPERATIONS

Chairman: Garth Turner

Vice–Chairman: Jean–Marc Robitaille

Members

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Bernard G. Fournier

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS ET DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Président: Garth Turner

Vice–président: Jean–Marc Robitaille

Membres

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Bernard G. Fournier

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 5, 1990
(86)

[*Text*]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met at 9:22 o'clock a.m. this day, in Room 269 West Block, the Chairman, Garth Turner, presiding.

Members of the Committee present: Don Boudria, John E. Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Russell MacLellan, John Rodriguez, Roger Simmons, Len Taylor and Garth Turner.

Acting Members present: Jean-Pierre Blackburn for Gabriel Larrivée; Clément Couture for Jean-Marc Robitaille; and Bob Layton for Bill Casey.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Peter Berg and Margaret Smith, Research Officers.

Appearing: The Honourable Thomas Hockin, Minister of State (Small Businesses and Tourism).

Witnesses: From the Hudson's Bay Company: Steve Wolfenden, Vice-President, Merchandising, The Bay & Simpsons; Harold Chmara, Director, Planning & Tax.

The Committee resumed its inquiry into the effect of the goods and services tax on prices and the role of the Consumer Information Office. (*See Minutes of Proceedings, Monday, May 7, 1990, Issue No. 56*).

The Honourable Thomas Hockin made an opening statement and answered questions.

Steve Wolfenden made an opening statement and, with Harold Chmara, answered questions.

At 10:59 o'clock a.m., the Committee adjourned until this afternoon at 3:15 o'clock p.m.

Bernard G. Fournier

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 5 JUIN 1990
(86)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit aujourd'hui à 9 h 22, dans la pièce 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Garth Turner (*président*).

Membres du Comité présents: Don Boudria, John E. Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Russell MacLellan, John Rodriguez, Roger Simmons, Len Taylor, Garth Turner.

Membres suppléants présents: Jean-Pierre Blackburn remplace Gabriel Larrivée; Clément Couture remplace Jean-Marc Robitaille; Robert Layton remplace Bill Casey.

Aussi présents: Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Peter Berg et Margaret Smith, attachés de recherche.

Comparaît: L'honorable Thomas Hockin, ministre d'Etat (Petites entreprises et Tourisme).

Témoins: De la Compagnie de la Baie d'Hudson: Steve Wolfenden, vice-président, Marchandisage, La Baie et Simpsons; Harold Chmara, directeur, Planification et impôts.

Le Comité reprend l'étude de l'incidence de la taxe sur les produits et services (TPS) sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information des consommateurs (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 7 mai 1990, fascicule nº 56*).

L'hon. Thomas Hockin fait un exposé et répond aux questions.

Steve Wolfenden fait un exposé puis, avec Harold Chmara, répond aux questions.

A 10 h 59, le Comité suspend ses travaux jusqu'à 15 h 15 cet après-midi.

Le greffier du Comité

Bernard G. Fournier

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, June 5, 1990

• 0921

The Chairman: Good morning, ladies and gentlemen. I think we will begin our meeting now. We have just an hour with the minister, so let us make the most of it.

Mr. Minister, welcome very much to the committee. We appreciate your coming here. As you know, we have been looking at the impact of the GST on consumers, consumer prices and the appropriateness of the government's proposed response, which is the consumer information office. We have had representatives from the tourism industry before us and they had a few damning things to say, so I am sure we will want to get your response to them. If you have a statement for us, perhaps we can hear that now. Then we will proceed to a few questions.

Hon. Thomas Hockin (Minister of State (Small Businesses and Tourism)): Thank you very much, Mr. Chairman. I am delighted to be here. At the outset I really want to commend the committee for its initiative in looking at the question. There are lots of allegations, but we need some surgical examination of the consumer impact of the GST. It is very, very helpful that this committee is looking at this.

I also want to thank the committee for being able to appear on behalf of what I will call today my constituents, the small business community and the tourism community, because I believe that one cannot overstate the importance of understanding the GST and its impact on these two sectors. One must understand it and it is very important that we do understand it.

I should say parenthetically that it would be my intention to restrict my comments, if you do not mind, to the areas of tourism and small business so I can get through this in say 10 minutes, given my understanding that several other ministers will be appearing before you in the next few days to discuss many other policy areas affected by the GST. That is to what I am confining myself, but your questions can of course go beyond that.

Mr. Chairman, there is no question that tourism as a predominantly consumer-driven industry is expressing concern about the introduction of the GST. This is an industry, by the way, with some very small operations to very big ones. It is an immensely important industry and very diverse, and there is going to be an effect in the first year. But what is at issue is not the fact of whether there is going to be an effect or not, it is the degree of the effect and the degree of the impact. Unfortunately confusion in this area has resulted in overly negative perceptions. That is my first message, and I want to explain it.

I want to state first very clearly that the best way to handle the effect of GST, to understand it, is not necessarily to listen to Tom Hockin or to a Member of Parliament, but to ask the experts. *The* expert study that has been done was

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 5 juin 1990

Le président: Mesdames et messieurs, bonjour. Nous allons commencer nos travaux immédiatement, car le ministre n'a qu'une heure à nous consacrer.

Monsieur le ministre, nous vous remercions d'être venu et nous vous souhaitons la bienvenue au comité. Comme vous le savez, notre comité a pour mandat d'étudier l'impact de la TPS sur les consommateurs et sur les prix à la consommation ainsi que la pertinence des mesures proposées par le gouvernement, en l'occurrence le Bureau d'information des consommateurs. Nous avons des questions à vous poser pour répondre aux reproches formulés devant le comité par les représentants de l'industrie touristique. Mais avant de passer aux questions, nous allons écouter votre exposé.

L'honorable Thomas Hockin (ministre d'État (petites entreprises et tourisme)): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis ravi d'être parmi vous et j'aimerais, d'entrée de jeu, féliciter le comité d'avoir pris l'initiative de se pencher sur cette question. Il ne faut pas se fier à toutes les interprétations que l'on entend ici et là, mais plutôt effectuer un examen technique de l'impact de la TPS sur la consommation. À ce titre, les travaux du comité sont extrêmement utiles.

J'aimerais également remercier le comité de me donner l'occasion de parler au nom des deux secteurs que je représente, en l'occurrence les petites entreprises et l'industrie touristique, car j'estime qu'il est absolument essentiel de bien comprendre la TPS et l'impact qu'elle aura sur ces deux secteurs. Il est absolument indispensable et très important de bien comprendre.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'ai l'intention de vous parler uniquement du tourisme et de la petite entreprise, afin de limiter mon intervention à une dizaine de minutes, puisque plusieurs autres ministres viendront vous parler, au cours des prochains jours, des autres secteurs de politique touchés par la TPS. Je vais me limiter à ces deux aspects, mais, bien entendu, vos questions peuvent déborder ce cadre.

Monsieur le président, il est évident que le tourisme a certaines appréhensions devant l'introduction de la TPS, car cette industrie est, en grande partie, tributaire des consommateurs. Incidemment, le tourisme regroupe tout un éventail d'entreprises allant des très petites aux très grandes sociétés. C'est une industrie très importante et très diversifiée, qui aura à subir les conséquences de la TPS au cours de la première année d'application. Mais la question n'est pas de savoir s'il y aura ou non un impact, elle est plutôt d'en déterminer l'ampleur. Malheureusement, la confusion dans ce domaine a provoqué des réactions excessivement négatives. C'est mon premier point, et je m'explique.

Je veux tout d'abord préciser très clairement que le meilleur moyen de comprendre et de maîtriser l'impact de la TPS ne consiste pas nécessairement à écouter le ministre Tom Hockin ou un député, mais de demander l'avis des

[*Texte*]

done by the Conference Board. They looked at it when the GST was at 9% and they looked at it again with 7%, and they indicate—be very careful of the terminology here—that tourism in Canada will continue to grow with the GST even in the first year, which is the difficult year. In 1991 it will continue to grow. It will be a slightly slower rate of growth, but growth.

These are the findings not of Tom Hockin or of the Government of Canada, but of the Canadian Tourism Research Institute of the Conference Board of Canada. They have been concurred in by my departmental analysis, and frankly they have not been disputed by any other outside analysis. There have been allegations, but there is no other analysis to dispute this. This projection is consistent with the experience of guess who—every other country that has brought in this other tax, this kind of tax, a VAT. It supports the intuitive insertion that taxes, quite frankly, are not a major factor in making vacation destination decisions. They are not.

• 0925

How many people are not going to go to New York next week because of taxes? They have three taxes. They have a city tax, a convention tax, a state tax. People do not even know this. They jump on a plane and go to New York.

What travellers want...and this is what we are discovering, and we have just done the largest survey of the American market ever done by any country, 18,400 in-depth interviews. What Americans want, and they are telling us this—and tourists in Canada want it—is good value. Both domestic and international tourists want good value. And they will continue to receive good tourism value after the GST is implemented. The issue of good value is absolutely critical to the health of this industry.

That is why I am so encouraged by one other piece of information I wanted to bring before the committee, this U.S. pleasure travel intention study, which was released three weeks ago. This was a study, by the way, done by Longwoods International and largely paid for by American companies. It was looking at Canada parenthetically.

Guess what this report said? This was incredible news. It was such good news I am having trouble getting it covered in the media. U.S. visitors today find Canada offers better tourism value than the U.S. After seven days in Canada they sit back and they ask, how was that trip to Canada compared with last year's trip in the U.S.? Better value. They might complain about the price of gasoline or maybe a bottle of beer or something where it is clearly more than the American price, but the overall value is better in Canada. And this is most striking. This American survey argued they got even better value in 1989-90, when we did the survey, than four years ago, when the Canadian dollar was at 73¢.

[*Traduction*]

experts. En ce domaine, c'est le *Conference Board*, qui a étudié la TPS lorsqu'elle était à 9 p. 100, puis à nouveau lorsque le taux a été abaissé à 7 p. 100. Or, le *Conference Board* a indiqué que le tourisme continuera de croître au Canada, et dès la première année d'application de la TPS, même si ce sera une année difficile. En 1991, l'industrie touristique continuera de croître, même si sa croissance sera légèrement plus lente. Il faut bien faire attention aux mots employés.

Ces conclusions ne sont ni celles de Tom Hockin ni celles du gouvernement du Canada, elles viennent de l'Institut canadien de recherche sur le tourisme du *Conference Board du Canada*. Ces résultats ont été confirmés par les experts de mon ministère et n'ont été contestés par aucune autre étude extérieure. Il y a bien eu certaines allégations en sens contraire, mais aucune autre analyse n'est venue contester celle du *Conference Board*. Cette projection est confirmée par l'expérience de tous les autres pays qui ont adopté ce type de taxe, la taxe à la valeur ajoutée. Voilà qui confirme ce qu'on savait intuitivement, à savoir que les taxes n'ont pas vraiment une grande influence sur les décisions des vacanciers.

Est-ce que les taxes vont empêcher les gens d'aller à New York la semaine prochaine? Pourtant, ils devront payer trois taxes: la taxe de la ville de New York, la taxe de convention et la taxe de l'État. Mais les gens ignorent tout cela et prennent le premier avion venu pour se rendre à New York.

Nous avons fait la plus grande enquête jamais réalisée sur le marché américain et au cours des 18,400 entrevues détaillées que nous avons effectuées, nous avons découvert que les touristes américains, tout comme les touristes canadiens veulent en avoir pour leur argent. Tous les touristes, qu'ils soient Canadiens ou qu'ils viennent de l'extérieur, veulent en avoir pour leur argent. Après l'application de la TPS, ils continueront à en avoir pour leur argent. La satisfaction du touriste est une notion absolument essentielle à la prospérité de l'industrie touristique.

C'est la raison pour laquelle je veux présenter au comité un autre document qui me paraît très encourageant. Il s'agit d'une étude américaine consacrée aux voyages d'agrément et publiée il y a trois semaines. Elle a été réalisée par *Longwoods International* et financée en grande partie par des entreprises américaines. Elle mentionne incidemment le Canada.

Et que dit-elle? C'est une nouvelle incroyable, une si bonne nouvelle que j'ai du mal à l'annoncer dans la presse. Les touristes américains estiment aujourd'hui que le Canada est plus intéressant que les États-Unis sur le plan touristique. Après une semaine au Canada, les touristes américains reconnaissent qu'ils en ont plus pour leur argent au Canada qu'aux États-Unis. Bien sûr, ils peuvent se plaindre du prix de l'essence, de la bière ou de certains autres produits, qui sont moins chers aux États-Unis, mais dans l'ensemble, ils en ont plus pour leur argent au Canada. Ce n'est pas tout. L'enquête américaine estime même que les touristes en avaient plus pour leur argent en 1989-1990, lorsque l'enquête a été réalisée, qu'il y a quatre ans, lorsque le dollar canadien était à 73 cents.

[*Text*]

This is not me talking. This is the largest study ever done of a pleasure travel market, and it has just been completed.

In other words, currency fluctuations, having a far greater price impact than the GST ever will, have not devalued Canadian tourism. The fact that our dollar has gone from 73¢ to 86¢ or 85¢. . .they still say we are better value. Therefore neither will the GST.

As I have said, tourism in Canada will continue to grow under the GST. This is according to the Conference Board. In fact, because of the increased efficiency in our economy in the second and third year—and I think you all know that argument, you all know what the Conference Board is doing here, they are saying the Canadian economy is stronger because of the GST, because you have extracted all this sales tax, which was a drag on the business sector—tourism grows too. In fact, its growth will be higher than it would have been without the GST.

I have to make this clear to TIAC. I have to make this clear to all the travel associations, intuitively. They are concerned. But this analysis makes it clear they are better off with the GST than without in year two and year three and after that.

We do see slightly reduced growth in 1991—for example, 71,000 new jobs versus approximately 90,000 without the GST. If we just kept the old manufacturers sales tax, business as usual in 1991, they argue we would have 90,000 new jobs created in tourism. Instead we are going to have 71,000 of them in the first year. This is neither fatal nor unexpected. But the positive effect of increased growth later on further mitigates the short-term effects, so if you look at the whole thing over a five-year continuum you will have created more jobs with the GST than without it.

I want to be very clear on this one point. The extent of the GST impact on tourism is a function of the industry being an essentially untaxed service sector. There are those who say the service sector, including tourism, should be exempt from the GST. You have heard this. But I reject that view out of hand. Anybody who wants to have a balanced sales tax system cannot load it up on one quarter of the economy, the manufacturing sector. Why should the service sector, or for that matter any sector, be exempt from national taxation?

What we have said with the GST is that business should not be hampered by sales tax. That is why we have the input tax credit. Furthermore, our exports should not be restricted in the global marketplace. That is why exports are zero-rated. The GST is frankly what we should have done a long time ago. We have recognized—this is historic—what I have been arguing for the last year and a half, that tourism is a strategic industry for Canada, not just a parenthetical industry, and

[*Translation*]

Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les résultats de la plus vaste étude jamais effectuée sur le marché des voyages d'agrément et dont nous venons d'avoir les conclusions.

Autrement dit, les fluctuations de la monnaie, qui ont un impact beaucoup plus grand que la TPS, n'ont pas dévalué le tourisme canadien. Même si notre dollar est passé de 73 à 86 ou 85 sous, les Américains continuent de croire qu'ils en ont plus pour leur argent au Canada. Ce sera la même chose pour la TPS.

Comme je vous l'ai dit, le *Conference Board* affirme que le tourisme continuera de croître au Canada, même après l'application de la TPS. En fait, cette taxe contribuera à rendre notre économie plus efficiente au cours de la deuxième et de la troisième année d'application. Je crois que vous connaissez tous ce raisonnement. Le *Conference Board* nous dit que la TPS contribuera à raffermir l'économie canadienne en supprimant la taxe de vente que le milieu des affaires doit traîner comme un boulet. En conséquence, le tourisme connaîtra également un regain de prospérité. De fait, sa croissance sera plus grande qu'elle ne le serait sans la TPS.

Il faut préciser tout cela à l'AITC. Il faut dire clairement ce que toutes les associations touristique pressentent intuitivement. Elles sont inquiètes. Pourtant, cette enquête révèle clairement que le tourisme bénéficiera de l'application de la TPS au cours de la deuxième et de la troisième année et par la suite.

La croissance sera légèrement ralentie en 1991 puisque seulement 71,000 nouveaux emplois seront créés, au lieu de 90,000 si la TPS n'était pas appliquée. L'industrie touristique prétend que 90,000 nouveaux emplois seraient créés dans son secteur si l'on maintenait l'ancienne taxe sur les ventes des fabricants en 1991. Au lieu de cela, 71,000 nouveaux emplois seront créés au cours de la première année. Il n'y a rien là de catastrophique ou d'imprévu. L'effet positif de la croissance ultérieure viendra contrebalancer les effets à court terme puisque les emplois créés sur une période de cinq ans après application de la TPS seront plus nombreux que si l'on maintenait le statu quo.

Je veux être très clair à ce sujet. La TPS aura obligatoirement un incidence sur le tourisme, étant donné qu'il s'agit d'une industrie de service, qui est essentiellement non taxée. Certains prétendent que la TPS ne devrait pas s'appliquer au secteur des services, y compris au tourisme. Vous avez entendu ce genre de proposition. Je suis tout à fait contre, car on ne peut instaurer une taxe de vente équilibrée en l'appliquant uniquement à une portion de l'économie, en l'occurrence le secteur manufacturier. Pourquoi devrait-on exempter d'une taxe nationale le secteur des services ou tout autre secteur?

Ce que nous voulons, c'est que la taxe de vente ne ralentisse pas les affaires. C'est la raison pour laquelle nous proposons un crédit de taxe sur les intrants. D'autre part, nous avons décidé que les exportations ne seraient pas taxées, afin de ne pas leur porter préjudice sur le marché mondial. Il y a longtemps que nous aurions dû adopter la TPS. On reconnaît enfin, le moment est historique, ce que je proclame depuis un an et demi. J'estime en effet que le tourisme est

[*Texte*]

tourism is an export industry. I remember saying that in the House once, and people were laughing, asking what I meant. Of course it is. People come to Canada, we provide certain services, and they go home. You do not have to send something over a border to make an export. You can bring them here and provide a service and send them home. So it is an export industry, a foreign exchange earner, and that has been recognized with the rebate we have built into the GST for tourism.

• 0930

As an export industry, tourism qualifies for special treatment under the GST—the visitor rebate program. This program will ensure that Canadian tourism continues to be good value for foreign tourists and a solid industry creating jobs and wealth in Canada.

The obvious side effects of a marginal GST impact on tourism is of course a marginal impact on the consumers of tourism products. Foreign tourism consumers will be eligible for the visitor rebate on two major aspects of their visit, and on the remainder, they will be obliged to pay a VAT, probably similar to their own country's sales tax. You know how this will work. They can get the GST back for accommodations and for things they buy and take home.

I have fought hard for this, because I do not want our rebate to work like some provincial ones, which are almost impossible to apply for or get. I want ours to be simple and visible. So we are going to allow them to get the rebate at duty free stores before they go back home. We are also going to allow the tour operator, if they want to do it this way, to apply for it on behalf of everybody on the bus or everybody on the tour.

This said, Canadian consumers of tourism products are being told, unfortunately by the tourism industry to some degree, that they are going to face a GST price increase of 7%. Do not take it from me, but the Conference Board has said that is nonsense. It is going to be 1.5% to as high as 2.8% in a very few cases. That is it. It will be slightly higher than for the economy in general but not high enough to severely hamper consumers' actions.

In short, there are no major problems on the horizon for tourism consumers. The prospects for the industry as a whole appear favourable. I sympathize totally with an industry that is trying to understand a new tax. I sympathize totally with an industry that is a bit traumatized by a new tax, especially if you are a small motel or a small restaurant and so on and you have not had to deal with this. But I must tell them to calm down, because it is simple. You are going to have

[*Traduction*]

une industrie stratégique pour le Canada, une industrie d'exportation et pas simplement une industrie accessoire. Je me souviens que j'avais fait rire les gens à la Chambre quand j'en ai parlé. Personne ne comprenait ce que je voulais dire. Pourtant, il est vrai que le tourisme est une industrie d'exportation. Le tourisme consiste à offrir des services à des visiteurs étrangers. Il n'est pas nécessaire d'expédier des produits à l'extérieur de nos frontières pour faire des exportations. Les touristes sont des acheteurs qui consomment un service sur place avant de repartir chez eux. Par conséquent, le tourisme est une industrie d'exportation, une industrie qui nous procure des devises étrangères. C'est la raison pour laquelle nous avons inclus dans la TPS une ristourne pour l'industrie touristique.

En tant qu'industrie d'exportation, le secteur touristique bénéficie d'un traitement spécial dans le cadre de la TPS. Il s'agit d'un programme de ristourne pour les visiteurs, dont l'objectif est de faire du Canada une destination toujours avantageuse pour les touristes étrangers et de faire du tourisme une industrie prospère et génératrice d'emplois.

Bien entendu, l'impact marginal de la TPS sur le tourisme aura pour effet secondaire de se répercuter marginalement sur les consommateurs de produits touristiques. Les touristes étrangers pourront obtenir une ristourne sur deux dépenses importantes engagées au cours de leur visite et devront payer une TVA sur le reste de leurs dépenses, comme ils le font dans leur pays. Vous connaissez le principe. Les touristes pourront se faire rembourser la TPS payée sur le logement et sur les articles achetés au Canada qu'ils ont l'intention de remporter chez eux.

J'ai dû me débattre pour obtenir cette concession, car je ne voulais pas que notre ristourne fonctionne à la manière des remboursements de certaines provinces, qui sont pratiquement impossibles à demander ou à obtenir. Je voulais que notre ristourne soit simple et visible. C'est pourquoi les touristes pourront l'obtenir dans les boutiques hors taxes avant de rentrer chez eux. Nous allons également permettre aux organisateurs de voyages de présenter des demandes de ristourne collective.

Cela dit, il est dommage que l'industrie touristique elle-même, dans une certaine mesure, laisse entendre aux consommateurs canadiens de produits touristiques que la TPS entraînera une augmentation des prix de 7 p. 100. Cette allégation est ridicule. Ce n'est pas moi qui le dis, mais le *Conference Board*. L'augmentation sera de 1,5 p. 100 à 2,8 p. 100 dans quelques très rares cas. Elle sera légèrement plus élevée que pour le reste de l'économie, mais pas suffisamment pour déranger sérieusement les consommateurs.

Par conséquent, aucun problème grave ne se dessine à l'horizon pour les consommateurs de produits touristiques. Dans l'ensemble, les perspectives de l'industrie paraissent favorables. Je sympathise entièrement avec une industrie qui essaie de comprendre une nouvelle taxe, qui est un peu inquiète devant une nouvelle taxe. C'est en particulier le cas des petits motels ou restaurants qui, jusque là, n'avaient pas eu à se préoccuper de ce genre de choses. Il n'y a pas de quoi

[*Text*]

people in here talking about the simplification of the tax. Second, there is the rebate. And third, tourism itself will grow because the power of the economy is increased with the GST. That is tourism, and I invite all sorts of questions on that.

I turn now to the small business sector and the issue of how the GST's impact on small business will flow through to the consumers. I have given, at last count, about 260 speeches in the last 300 days on the GST to small business groups. With most of those, it is lots of fun.

A voice: We are all converted.

Mr. Hockin: That is right, we are all converted.

Most of those were talking to business people qua business people, but what you are interested in knowing about is what is the impact of it on consumers. As members of the committee will know, the government has taken many steps to minimize the impact of the GST on small business operations. You know about the small traders exemption—$30,000 and less, you do not have to pay. If you have a summer job or whatever, you do not have to be part of it. There is simplified accounting and the one-time administration fee, to name just a few.

However, two main areas of concern have been raised. The issue of complexity is one. People have said this is too complicated a tax. The other is the pessimism or let us say the lack of optimism about whether true cost reductions are going to be built into the tax because of input tax credits, because we are lowering it from 13% to 7%, which in effect is zero in most cases. Will these be passed on? I want to address these two, because that is where the consumer is affected.

I have to disagree with those distinguished Canadians who have voiced the opinion that the GST represents a compliance nightmare, the costs of which will be passed on to consumers. I really have to fight that notion, because it is wrong and it is inaccurate. I believe the compliance burden will be minimal. I am saying that with all reponsibility as a person who represents the small business community—and the reasons why it will be minimal are the quick accounting method, announced by the Minister of National Revenue last week, the one-time administration fee—we probably should have started with this tax by emphasizing the input tax credit; that positive side of the tax has been totally obscured, but this is tremendously important—and the improved cashflow. Do not forget that through the operation of this tax, we are putting cash that they did not have before in people's hands.

• 0935

So for large retail operations, the net unit cost of GST compliance will be virtually not measurable. For smaller operations, the combination of the above-mentioned factors will completely eliminate compliance-driven price increases for consumers.

[*Translation*]

s'énerver, parce que c'est très simple. Il y a des gens qui vont venir parler de la simplification de la taxe. Deuxièmement, il y a la ristourne. Troisièmement, le regain de prospérité de l'économie après l'application de la TPS entraînera une croissance du tourisme lui-même. Voilà qui termine le volet tourisme, sur lequel je vous invite à poser des questions.

Passons maintenant aux petites entreprises et voyons comment sera transmis aux consommateurs l'impact de la TPS sur ce secteur. Au cours des 300 derniers jours, j'ai prononcé environ 260 allocutions sur la TPS devant des représentants de petites entreprises. Dans la plupart des cas, c'est très amusant.

Une voix: Nous sommes tous convertis.

M. Hockin: C'est vrai, nous sommes tous convertis.

La plupart de mes interventions s'adressaient au milieu des affaires, alors que vous, vous êtes intéressés par les conséquences pour les consommateurs. En tant que membre du comité, vous savez que le gouvernement a pris de nombreuses mesures pour réduire l'impact de la TPS sur les petites entreprises. Vous savez que celles dont le chiffre d'affaires est égal ou inférieur à 30,000$ n'auront pas à payer la TPS. Les personnes qui travaillent pendant l'été en seront exonérées. Par ailleurs, il y a la méthode du calcul simplifié et celle du montant forfaitaire, pour n'en nommer que quelques-unes.

Deux questions principales ont été soulevées. Certains reprochent à la taxe d'être trop compliquée. D'autre part, les gens doutent qu'ils bénéficieront réellement des réductions de coût prévues par la taxe au titre du crédit pour taxe sur intrants, étant donné que la taxe a été abaissée de 13 à 7 p. 100, ce qui correspond à zéro dans la plupart des cas. Est-ce que ces réductions seront transmises aux consommateurs? J'aimerais analyser ces deux questions qui touchent le consommateur.

Je ne suis pas d'accord avec ceux qui prétendent que l'application de la TPS sera un véritable cauchemar, dont les consommateurs feront les frais. Je m'insurge contre cette interprétation, qui est entièrement fausse. En tant que ministre responsable de la petite entreprise, je suis persuadé que les frais d'application de la taxe seront minimes, grâce à la méthode de calcul rapide annoncée la semaine dernière par le ministre du Revenu national, grâce au montant forfaitaire—nous aurions dû commencer par présenter le crédit pour taxe sur intrants, car ce côté positif de la taxe a été totalement laissé de côté, alors qu'il est extrêmement important et qu'il permet d'augmenter les liquidités dont disposent les entrepreneurs. Il ne faut pas oublier que la TPS permettra aux entrepreneurs de disposer de liquidités qui, auparavant, étaient investies dans leur stock.

Par conséquent, pour les grandes entreprises de détail, le coût unitaire net d'observation de la TPS sera pratiquement négligeable. Dans le cas des petites entreprises, les facteurs susmentionnés se combineront pour éliminer complètement les augmentations de prix à la consommation imputables aux coûts d'observation de la TPS.

[*Texte*]

Honest people can disagree about this, but the comlexity side of the argument has been given full attention. The argument that it will not be so complex deserves examination too, and I am firmly on that side.

The second major area of concern is the issue of pass-through, the issue of passing through to consumers the savings resulting from the elimination of the 13.5% manufacturers sales tax.

We have an appliance manufacturer in my riding, an appliance salesman who is getting ready to make signs that he is going to put right out in front of his operation on January 2. If the other sales people across the road do not pass on the MST, he is going to say that he passes on the savings. He is going to use this as a marketing ploy, and he is going to shame his competitors into doing the same, and if they do not he will get all the business.

I know this issue is the principal focus of your deliberations, and I do not want to prejudge what you are going to recommend, but I am of the view that market forces will go a long way to ensuring that businesses realizing input savings due to the elimination of the manufacturers sales tax will reflect this saving in their consumer pricing.

I am strongly of that view, and indeed Roger Douglas, who brought this in in New Zealand, found the same thing happen. We have already seen a commitment in this regard from the major automobile manufacturers, and we have also seen full-page ads in the paper, in *The Globe and Mail* a couple of months ago, of a number of other companies who will do the same.

I believe competitive market forces, in combination with an informed consumer, will not only force all businesses to consider passing through the savings, but actually force them to do it. I am, however, optimistic that the consumer, in the long run, will benefit from the GST, and I am sure the deliberations of this committee will help them to see how this happens.

In conclusion, the consumer impact of the GST is an issue that is the least understood benefit of this tax, and I am delighted the committee has asked me to come and reflect on that from the point of view of small business and the tourism industry.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I have a single question I would like to ask. Mr. Minister, two of the most negative witnesses we have had have been the Tourism Industry Association of Canada and the Canadian Federation of Independent Business. They have relentlessly dumped on the tax. They have said it is going to be extremely negative for the tourist industry in Canada, and that the small business community is united as well, gripped in its opposition to this.

What you have told us here this morning is diametrically at odds with what those witnesses told us. Can you help us, the committee members, understand why there is such a gulf here between the government's position and these special

[*Traduction*]

Certains peuvent, en toute honnêteté, ne pas être d'accord avec moi, mais j'estime que l'on a accordé suffisamment d'attention aux arguments de ceux qui prétendent que l'application de la TPS sera complexe. Je crois qu'il est temps désormais de s'intéresser à l'argument de ceux qui, comme moi, estiment que l'application de la taxe ne sera pas si compliquée.

La deuxième préoccupation importante se rapporte à la transmission aux consommateurs des économies résultant de l'élimination de la taxe de 13,5 p. 100 sur les ventes des fabricants.

Il y a, dans ma circonscription, un commerçant qui a l'intention d'installer sur la façade de son commerce, dès le 2 janvier, des pancartes indiquant qu'il supprime la taxe sur les ventes des fabricants de ses produits et qu'il en fait bénéficier ses clients. Voilà ce qu'il a imaginé comme stratégie de commercialisation. Ses concurrents vont être morts de honte s'ils ne l'imitent pas et ils vont perdre toute leur clientèle.

Je sais que vos travaux portent principalement sur cette question, et sans vouloir préjuger de vos recommandations, je suis convaincu que les forces du marché feront beaucoup pour inciter les entreprises réalisant des économies en raison de l'élimination de la taxe sur les ventes des fabricants, à les transmettre aux consommateurs.

Je suis persuadé que cela se passera ainsi. Roger Douglas, qui a introduit cette taxe en Nouvelle-Zélande a observé le même phénomène là-bas. Les grands constructeurs d'automobiles se sont déjà engagés en ce sens et ont été imités par d'autres sociétés. Il y a un mois ou deux, j'ai vu de grandes annonces publicitaires à ce sujet dans le *Globe and Mail*.

Je crois qu'en raison de la concurrence et de la vigilance des consommateurs, toutes les entreprises seront obligées d'envisager de réduire leurs prix et même de passer à l'action. Je suis convaincu que la TPS sera, à long terme, profitable aux consommateurs et je suis certain que les délibérations de votre comité les aideront à comprendre pourquoi.

En conclusion, la conséquence de la TPS sur les consommateurs est l'avantage le moins bien compris de cette taxe et je suis heureux que le comité m'ait demandé de venir en parler du point de vue des petites entreprises et de l'industrie du tourisme.

Le président: Merci, monsieur le ministre. J'ai une seule question à vous poser. L'Association de l'industrie touristique du Canada et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante sont deux des témoins les plus négatifs que nous ayons entendus. Ils rejettent impitoyablement la taxe, affirmant qu'elle aura un effet extrêmement négatif sur l'industrie du tourisme au Canada et que les petites et moyennes entreprises sont, elles aussi, unies dans leur opposition à la taxe.

Vos commentaires de ce matin vont tout à fait à l'encontre de ce que nous ont affirmé ces témoins. Pouvez-vous aider les membres du comité à comprendre pourquoi il y a un tel fossé entre la position du gouvernement et celle de

[*Text*]

interest groups' positions? How did this evolve? Do we have some political posturing here? Does truth lie in the middle, or. . .? It is a difficult question for you, but having heard this very conflicting testimony, I know a number of the committee members will be somewhat confused as to what they should think.

Mr. Hockin: The first is the political science answer. Secondly, there is the kind of human answer.

The political science answer is that groups whose *raison d'être* is to be the spokesman for their industry maybe are to be understood if they overstate a concern on behalf of their client group. I do not think they should be expected to understate it, and there is not much penalty for overstating. There could be a real penalty for understating. That is the political science sort of answer.

• 0940

The second is a human answer. I remember asking a church spokesman a couple years ago on another issue why he was so stridently against something we were doing. He was saying that our job was to be the spokesman for the disadvantaged, or perhaps the left-out, or the confused. And to some extent it could be that an interest group would feel that if there are any people who are going to be in their group that could be hurt by this, we really should make it clear they have a champion, and we are their champion. I think that is what is happening.

You could go to a third argument, which is a cynical one, which I do not totally share, which is that they actually know it will be good for them but are afraid to say so. I think they honestly have some doubts. Until they see this, they are generally looking at macro-analyses, and they do not believe they will work on a micro-basis for their own little business. Until they can see how this tax works in practice, on their own small business, or their own tourist establishment, they will be from Missouri.

As Otto Jelinek made clear last week, we have 250,000 companies already registered for the GST. They are starting to get information even though we have not been able to get the message out very well. As soon as they register and take these courses, and receive this material from National Revenue, they are starting to realize that this is not so bad, that there are input tax credits, it is not so complicated, it is a one-page form.

They are discovering all of these things. As a matter of fact, the kind of feedback I got last weekend was: Tom, why did you not tell us all these good things? I said that I have been trying to, but I cannot get through all the static. But the

[*Translation*]

ces groupements d'intérêts spéciaux? Comment pouvez-vous expliquer ces divergences d'opinion? Est-ce qu'il s'agit de manoeuvres politiques? Est-ce qu'il y a un peu de vrai dans les deux arguments? C'est une question difficile pour vous, mais devant une telle contradiction, je sais que certains membres du comité ne savent pas quoi penser.

M. Hockin: Je vais vous donner tout d'abord une réponse qui fait appel à la science politique avant de vous donner une réponse humaine.

Les sciences politiques nous révèlent que les groupes qui ont pour mission de représenter leur industrie ont tendance à exagérer les préoccupations de leurs groupes clients, afin de se faire mieux comprendre. Je ne pense pas que les porte-parole de l'industrie cherchent à atténuer leurs préoccupations., car ils prendraient alors un risque réel, alors qu'ils ne risquent rien à les exagérer. Voilà l'explication politique de ce phénomène.

Ma deuxième réponse s'appuie sur des facteurs humains. Je me souviens que j'avais demandé, il y a quelques années, à un porte-parole d'un groupe religieux pourquoi il était si fermement opposé à une mesure prise par le gouvernement. Il m'avait répondu que son rôle était de défendre les défavorisés et les laissés pour compte. Dans une certaine mesure, certains groupes d'intérêt sont peut-être investis d'une mission analogue et décident de prendre la défense des gens qui risquent de souffrir de la TPS. A mon avis, c'est exactement ce qui se passe.

Il y aurait peut-être une troisième explication, avec laquelle je ne suis pas tout à fait d'accord, puisqu'elle implique un certain cynisme. Selon cette explication, les détracteurs de la taxe savent qu'elle sera bonne pour eux, mais ont peur de le dire. Je pense, quant à moi, que leurs doutes sont sincères. Ils ne croient pas que les analyses macroéconomiques peuvent s'appliquer au niveau microéconomique de leur petite entreprise. Ils ne voudront pas y croire, tant qu'ils n'auront pas vu comment cette taxe s'applique dans la pratique à leur petite entreprise ou à leur établissement touristique.

Comme l'a indiqué Otto Jelinek la semaine dernière, 250,000 entreprises se sont déjà inscrites. Elles commencent à recevoir de la documentation, même si nous ne sommes pas parvenus à bien faire passer le message. Dès qu'elles se seront inscrites et qu'elles auront commencé à recevoir la documentation du ministère du Revenu national, elles comprendront que les perspectives ne sont pas si noires, qu'elles peuvent bénéficier de crédits de taxe sur intrants et que l'application de la taxe n'est pas si compliquée, puisqu'il n'y a qu'une page à remplir.

Les entrepreneurs ignoraient tous ces détails. Les commentaires qui m'ont été faits en fin de semaine dernière allaient d'ailleurs dans ce sens. On m'a demandé pourquoi je n'avais pas parlé avant de tous ces aspects positifs. J'ai

[*Texte*]

National Revenue registration exercise is imparting this. The number will probably be up to 300,000 by the end of this week. With the simplification last week, that removes about half of John Bulloch's concern, maybe, and I think you are gong to see a change in tone towards the end of the summer and early fall.

The Chairman: The other major concern Mr. Bulloch expressed to the committee was the fact that this is a two-tier tax system, and that we have no provinces on board. Are we continuing to try to solve that problem? Is there any expectation that we are going to have a combined tax system in the future?

Mr. Hockin: Yes, of course. I was Minister of State for Finance when the provinces disengaged, and we just disengaged because we were not getting anywhere. I think they knew this would be a difficult tax to explain in the early going, and they did not want to walk down the street beside us when people were dropping cold water out the second-story window on our head. But a year from now, two years from now, I think they are going to see that this thing did not work out in the negative way they projected, and they will have an enormous incentive to join.

In fact, they never sort of say that they want to join, but they might be forced into it because of the mechanics of it, because of the positive nature of it in terms of fewer public servants, joint audits, all of this. So I am an optimist. I believe that second concern of John Bulloch's will be answered in the next few years. I think they will be onside.

The Chairman: Great. Thanks.

Mr. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): This may be significant in the context of the question you just raised. The minister gave an answer at a meeting last Friday of the mayors and MNAs of the west end of Montreal. That exact question was posed to the Minister of Revenue of Quebec, the mayors wanting to know whether Quebec was going to be working towards having a single tax. The answer of the minister was that they are working towards it.

Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): I want to welcome the minister. I must say his words are so reassuring he almost convinced me. Another 641 years of the same thing, and it would probably do the trick.

• 0945

He said that the tourism industry will actually benefit from this tax. He knows, of course, that the Canadian tourism people have been before our committee. The executive director of the Tourism Industry Association of Canada, Mr. John Lawson, addressed us some days ago. As a matter of fact, it was on May 28. What he had to say is not at all the same as what the minister is telling us today. After all, this is the industry the minister is called upon to speak on behalf of at the Cabinet table. By the way, they are housed at the Conference Board of Canada, and they use Conference Board models for all their calculations. The Canadian Tourism Institute has done some detailed study, and they conclude that:

[*Traduction*]

répondu que j'avais bien essayé, mais qu'il y avait trop d'interférence. La documentation fournie par le ministère du Revenu national aux entreprises inscrites va changer tout cela. D'ici la fin de la semaine, le nombre d'inscrits passera probablement à 300,000. Avec la simplification annoncée la semaine dernière qui élimine la moitié des préoccupations de John Bulloch, je pense que le ton va changer d'ici la fin de l'été ou le début de l'automne.

Le président: L'autre point important soulevé par M. Bulloch devant le comité était que la TPS est une taxe à deux volets et qu'aucune province ne l'a, pour le moment, entérinée. Faut-il continuer à chercher une solution à ce problème? Peut-on s'attendre à ce que les deux taxes soient un jour combinées?

M. Hockin: Certainement. J'étais ministre d'État aux Finances lorsque les provinces se sont retirées des négociations. Nous avons arrêté les négociations parce qu'elles ne menaient nulle part. Je pense que les provinces ont réalisé que cette taxe serait difficile à faire accepter au début et elles ne voulaient pas risquer les foudres de la population en appuyant une mesure impopulaire. Mais je suis persuadé que, dans un an ou deux, les provinces s'apercevront que la taxe n'a pas d'effet aussi négatifs que prévu et seront très tentées de se joindre à nous.

En fait, les provinces ne pourront probablement pas faire autrement à cause des avantages mêmes du système, qui permettra de réduire le nombre de fonctionnaires, d'effectuer des vérifications conjointes, etc. Par conséquent, je suis optimiste et je suis convaincu que la deuxième préoccupation de John Bulloch ne sera plus fondée dans quelques années, car les provinces accepteront de collaborer avec le gouvernement fédéral.

Le président: Très bien. Merci.

M. Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): Permettez-moi d'ajouter un détail qui se rapporte au point que vous venez de soulever. Vendredi dernier, au cours d'une assemblée réunissant le ministre du Revenu du Québec ainsi que les maires et députés de l'ouest de Montréal, les participants ont demandé si le Québec envisageait d'imposer une taxe unique. Le ministre a répondu que le processus était enclenché.

M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Je souhaite la bienvenue au ministre. Je dois dire que ses propos sont si rassurants qu'il m'a presque convaincu. Dans 641 ans environ, je serai probablement totalement gagné à sa cause!

Il prétend que cette taxe sera bénéfique pour l'industrie du tourisme. Il n'est pas sans savoir que les représentants de l'industrie canadienne du tourisme sont venus témoigner devant notre comité. Il y a quelques jours, nous avons entendu le directeur général de l'Association de l'industrie touristique du Canada, M. John Lawson. Plus précisément, c'était le 28 mai. Or, le témoignage de M. Lawson ne concorde pas du tout avec celui du ministre. Pourtant, le ministre est chargé de faire valoir le point de vue de cette industrie au Cabinet. L'Association de l'industrie touristique a des bureaux dans le même immeuble que le Conference Board du Canada et utilise, pour ses calculs, les modèles mis au point par cet organisme.

[*Text*]

With a 7% GST we will see about $635 million lost to the tourism industry, from lost foreign business. They believe $441 million will be lost by Canadians travelling outside Canada or not spending in Canada what they might otherwise have done.

He says further, looking at those figures I have just given you, that in terms of lost revenue:

A very considerable estimate on our part is that there would be about 25,000 jobs that would not materialize for the tourism industry as a direct result of the Goods and Services Tax.

So if you believe the Conference Board numbers, I can show you a very easy calculation that brings you to 25,000 fewer jobs by 1993.

How can the minister be of the opinion that the tourism industry... After all, they are trying to make their business work. This is an association of business people; it is not an association of opposition Members of Parliament running businesses on the side. They are independent people doing just that, trying to survive.

When they refer to lost revenues, they refer to those lost revenues in two ways. The first is the growth that would not occur as a result of U.S. business that will not be coming. The second is Canadians travelling south of the border rather than on the Canadian side.

Notwithstanding the reassuring words that the minister has told us, if he has ever travelled by automobile, for instance, from central Canada to the west, he knows how much cheaper it is to do that right now, by going on the American side. This is no secret. Every Canadian who has ever travelled anywhere knows today that kind of information. How can adding any cost to the tourism industry make that industry more competitive, as the minister says?

Mr. Hockin: Mr. Chairman, if nothing else I say today is remembered, my answer to this question is the most important.

What the hon. member is doing, and what some spokesmen in the industry are doing, is so overstating the impact of the GST... By the way, this example you just gave of driving is a gasoline tax problem, not a GST tax. As a matter of fact, as an input tax credit, the GST helps that situation. It does not hurt it. What the industry is doing, what the hon. member is doing, is telling every Canadian not to travel in Canada, not to be a tourist in Canada—

Mr. Boudria: That is not true.

Mr. Hockin: —and to go to the United States. I have the Longwoods International study where 18,400 Americans tell us that Canada is better value than the United States, Canada is more interesting, Canada is more exciting, and Canada has a better vacation experience than the United States. That is the message we have to get out to Canadians, that we are better value, and they should stay in Canada.

[*Translation*]

L'Institut canadien de recherche sur le tourisme a effectué des études détaillées et conclu qu'une TPS à 7 p. 100 entraînera une perte de 635 millions de dollars pour l'industrie, en raison de la désaffection des touristes étrangers. Il prévoit également des pertes de 441 millions de dollars parce que les touristes canadiens préféreront voyager à l'étranger ou dépenseront moins au Canada.

À partir des chiffres que je viens de vous citer:

l'Institut prévoit un important manque à gagner, puisque la taxe sur les produits et services aura pour conséquence directe d'empêcher la création de 25,000 emplois dans l'industrie touristique.

Par conséquent, si l'on prend les chiffres du Conference Board, il est très facile de constater qu'il y aura 25,000 emplois de moins en 1993.

Comment le ministre peut-il négliger l'opinion des représentants de l'industrie touristique? Après tout, ils ne demandent qu'à faire des affaires. C'est une association d'hommes d'affaires et non une association de députés de l'opposition qui se lancent à temps perdu dans les affaires. Ce sont des entrepreneurs indépendants qui se démènent pour survivre.

Ils entrevoient deux types de perte. Il y aura tout d'abord un manque de croissance dû à la désaffection des touristes américains et ensuite un manque à gagner imputable aux touristes canadiens qui, plutôt que de visiter le Canada, préfèreront se rendre chez nos voisins du Sud.

Malgré toutes les belles paroles qu'il vient de prononcer, le ministre sait pertinemment, s'il s'est déjà rendu en automobile du centre du Canada vers l'Ouest, qu'il est beaucoup plus économique de voyager du côté américain. C'est un secret pour personne. Tous les Canadiens qui ont un peu voyagé le savent. Comment le ministre peut-il prétendre que l'industrie sera plus compétitive si on lui ajoute des coûts supplémentaires?

M. Hockin: Monsieur le président, s'il fallait conserver un seul des commentaires que j'ai formulés aujourd'hui, il faudrait que ce soit ma réponse à cette question.

L'honorable député, tout comme les représentants de l'industrie touristique exagèrent l'impact de la TPS... En passant, l'exemple que vous donnez est mal choisi et ne s'applique pas à la TPS, étant donné que le voyage en automobile par les États-Unis est meilleur marché tout simplement parce que l'essence est moins taxée. D'ailleurs, le problème sera réglé avec le crédit pour taxe sur intrants. L'industrie touristique et l'honorable député encouragent les Canadiens à ne pas faire de tourisme au Canada...

M. Boudria: C'est absolument faux!

M. Hockin: ...et à voyager aux États-Unis. Dans l'étude réalisée par Longwoods International, 18,400 Américains estiment que le Canada en donne plus pour leur argent; que le Canada est plus intéressant et qu'il offre aux vacanciers un meilleur choix que les États-Unis. Voilà ce qu'il faut dire aux Canadiens. Il faut les encourager à voyager au Canada, car leur pays a plus à leur offrir.

[*Texte*]

Mr. Boudria: I do not disagree with the minister that Canada is a nicer place than the United States. I think we all agree with that proposition.

Mr. Hockin: Americans are telling us this.

Mr. Boudria: That is not at issue.

Mr. Hockin: You just told them to go to the United States.

Mr. Boudria: Wait a minute. What I quoted were statistics that were part of a speech made by the industry itself. I am not asking the minister to believe me. I am asking him to believe the Canadian Tourism Institute quoted here in this committee room by the executive director of the Tourism Industry Association of Canada. That is what I indicated to him.

Of course I did not say that Canadians should travel in the United States—

Mr. Hockin: Sure, you did.

Mr. Boudria: No, I did not. I invite the minister to check *Minutes of Proceedings and Evidence*. He might wish to do the appropriate thing once he has. No such thing was said.

I said that it was cheaper right now and that the tourism industry itself says that it is cheaper. The Canadian Automobile Association also says that. Adding to that burden is not going to make it any better.

• 0950

Mr. Hockin: The GST does not add to the price of gasoline in any way.

Mr. Boudria: It is adding to the cost of car repairs, to the cost of hotel rooms and to the cost of all other services that tourists use in this country. The minister has indicated in his answer before that foreign tourists, for instance, are very familiar with getting a rebate on a value-added tax. They probably have that in their own country. He knows that most foreign tourists come here from the United States. There is no such a thing in the United States as a goods and services tax. Obviously, it is incorrect. It may be true for people who come here from overseas, but it is not true for the majority of foreign tourists who come to this country. The minister can tell us what the percentage is, but the vast majority of those tourists come here from the U.S.

Mr. Hockin: I want to tell my honourable friend to take what he said three minutes as kind of advice: you should drive through the U.S. instead of Canada. If he is saying no, he is not really giving that advice, but he is giving an analysis that might encourage it, then I will withdraw my statement that he is encouraging people to go to the United States.

Let me answer TIAC the way I would answer to the hon. member: read the Conference Board's own words. I have copies of this and I will pass this around. The price impact will in turn have an impact on business revenues for tourism. Business revenues are projected to increase throughout the transition period with or without GST.

[*Traduction*]

M. Boudria: Je suis tout à fait de l'avis du ministre, je reconnais que le Canada est un pays plus sympathique que les États-Unis. Je pense que nous sommes tous d'accord là-dessus.

M. Hockin: Mais ce sont les Américains qui nous le disent.

M. Boudria: Là n'est pas la question.

M. Hockin: Vous venez d'inciter les gens à se rendre aux États-Unis.

M. Boudria: Doucement! J'ai cité des statistiques tirées d'un exposé présenté par l'industrie elle-même. Je ne demande pas au ministre de me croire, mais de croire l'Institut canadien de recherche sur le tourisme cité ici-même par le directeur général de l'Association de l'industrie touristique du Canada. Voilà ce que j'ai dit.

Je n'ai jamais incité les Canadiens à voyager aux États-Unis. . .

M. Hockin: Si, vous l'avez dit!

M. Boudria: Je n'ai jamais rien dit de tel et j'invite le ministre à vérifier le compte rendu des délibérations, afin de savoir à quoi s'en tenir.

J'ai affirmé qu'il était plus économique actuellement de voyager en automobile aux États-Unis. Cela est confirmé par l'industrie du tourisme elle-même ainsi que par l'Association canadienne des automobilistes. Le fait d'imposer un fardeau encore plus lourd aux automobilistes ne fera rien pour améliorer la situation.

M. Hockin: La TPS n'augmente pas le prix de l'essence de toute façon.

M. Boudria: Elle augmente le prix des réparations de voitures, des chambres d'hôtel et de tous les autres services que les touristes utilisent dans notre pays. Le ministre a indiqué dans sa réponse antérieure que les touristes étrangers, par exemple, savent tout à fait comment se faire rembourser de la taxe à la valeur ajoutée. Sans doute cette taxe existe t-elle dans leur pays. Il sait que la plupart des touristes qui viennent ici sont américains. Or il n'existe pas de taxe sur les produits et services aux États-Unis. De toute évidence, ce n'est pas exact. C'est peut-être vrai pour les gens qui viennent d'outre-mer, mais ce n'est pas vrai pour la majorité des touristes étrangers qui viennent dans notre pays. Le ministre peut nous dire de quel pourcentage il s'agit, mais la grande majorité de touristes qui viennent ici sont américains.

M. Hockin: Je veux rappeler à mon illustre ami ce qu'il disait il y a trois minutes à titre de conseil, qu'il fallait voyager en voiture aux États-Unis plutôt qu'au Canada. S'il dit que non, ce n'est pas vraiment ce genre de conseil qu'il donne, mais qu'il fait une sorte d'analyse qui pourrait encourager ce genre de choses, alors je reviendrai sur ma déclaration et je ne dirai pas qu'il encourage les gens à aller aux États-Unis.

Permettez-moi de répondre à l'AITC de la même manière que je répondrais à l'honorable député: Lisez ce que dit le *Conference Board*. On a des exemplaires, et je vais les faire circuler. Les répercussions sur les prix auront à leur tour des répercussions sur les recettes commerciales provenant du tourisme. On prévoit que les recettes commerciales augmenteront tout au long de la période de transition, que la TPS s'applique ou non.

[*Text*]

Figure 4 shows that the 7% GST will only affect the rate of growth. Between 1990 and 1991, the growth in business revenues is projected to be 1.2% with the GST and 6% without the GST. Nevertheless, even with the GST, business revenues will go from $7,653 million in 1990 to $7,741 million in 1991. That is still growth with the GST. It is not a decrease; it is growth. Note also that by 1992 the difference in the growth between the two scenarios is minimal. That is the Conference Board and I invite TIAC to look at it so they do not get too negative and too pessamistic.

Mr. Chairman, he asked a very important question about how the association can say one thing and their minister says another. I think the problem is that the operation of the GST tax, by giving input tax credits for television sets, telephones, ovens, beds and all of these things that go into a tourism establishment, lowers the cost of running a tourist establishment over time.

If you already have your motel and dining room built, you are not going to really see the advantage of some of those input tax credits right away. Therefore, the next few years, you may think you are not going to get that much value out of the input tax credit. The Conference Board is saying that if you are in this business for the long term, say five or ten years, you are going to see input tax credits really driving down the cost of your operation. Moreover, the power of the economy that has increased as a result of the GST will bring more people in your door.

Mr. Cole (York—Simcoe): I have a couple of questions, Mr. Minister, if I may. My questions deal with tourism and they do relate to small business and what we are doing here today on the GST. You have stated and we have talked about the $30,000 threshold and the advantages and the co-operation there. One of the difficulties I am starting to see in my area is a number of small businesses that are under the $30,000 threshold. I understand they do not have to pay the GST and everything else. They are competing oftentimes with companies that are above the $30,000 threshold.

I will give you an example. There is a company in my area that runs a disc jockey service. He has a number of disc jockeys who work for him and they provide this service on a very structured basis. His competition is from the disc jockey hobbiest, if you like, for lack of a better word, the guy who is doing it out of his basement or operating a dance once a week or a couple times a month or something. He is feeling that there is going to be a great inequity to him. His inputs

[*Translation*]

La figure 4 indique que la TPS de 7 p. 100 ne touchera que le taux de croissance. Entre 1990 et 1991,la croissance des recettes commerciales devrait être de 1,2 p. 100 avec la TPS et de 6 p. 100 sans la TPS. Néanmoins, même avec la TPS, les recettes commerciales devaient passer de 7,653 millions de dollars en 1990 à 7,741 millions de dollars en 1991. Cela représente tout de même une croissance, même avec la TPS. Ce n'est pas une diminution; c'est une augmentation. Il faut aussi voir que d'ici 1992, la différence de croissance entre ces deux possibilités sera minime. Ce sont des conclusions du *Conference Board*, et j'invite l'AITC à en prendre connaissance pour ne pas être trop négative ni trop pessimiste.

Monsieur le président, j'ai posé une question très importante; j'ai demandé comment il pouvait y avoir contradiction entre les affirmations de l'association et les propos du ministre. Je crois que le problème vient de ce que l'application de la TPS, en permettant des crédits de taxe sur intrants, sur les postes de télévision, le téléphone, les fours, les lits et tout ce qu'il faut acheter dans un établissement touristique, diminue le coût d'exploitation d'un tel établissement avec le temps.

Si votre motel et votre salle de restaurant sont déjà construits, vous n'allez pas vraiment voir les avantages de certains crédits de taxe sur intrants dans l'immédiat. Au cours des prochaines années, vous penserez peut-être que vous n'obtiendrez pas grand-chose en crédit de taxe sur intrants. Le *conference Board* dit que si vous restez suffisamment longtemps en affaires, disons entre cinq et dix ans, vous constaterez que les crédits de taxe sur intrants réduiront effectivement de beaucoup vos frais d'exploitation. De plus, la croissance de l'économie due à la TPS vous amènera encore plus de gens.

M. Cole (York—Simcoe): Avec votre permission, monsieur le ministre, j'aurais quelques questions à vous poser. Elles portent sur le tourisme et ont un rapport avec la petite entreprise et avec ce que nous disons aujourd'hui. Vous avez parlé du seuil de 30,000$—nous l'avons fait aussi—des avantages qui en découlent et de la coopération que cela suppose. L'un des problèmes que je commence à entrevoir dans ma région, c'est que plusieurs petites entreprises se situent en-dessous de ce seuil de 30,000$. J'ai cru comprendre qu'elles n'ont pas à payer la TPS ni le reste. Or, elles sont souvent en concurrence avec des entreprises qui se situent au-dessus du seuil de 30,000$.

Je vais vous donner un exemple. Il y a dans ma région une petite entreprise qui offre des services d'animation musicale. Elle compte plusieurs animateurs qui assurent ce service dans un cadre très structuré. La concurrence vient de ceux qui font de l'animation en tant que passe-temps, si vous voulez, faute d'un meilleur terme, c'est-à-dire des gars qui animent à partir de leur sous-sol ou qui vont animer une soirée dansante une fois par semaine ou quelques fois par

[*Texte*]

are not going to be very substantial on the number basis because he does not have a lot of equipment to buy once it is bought. He is in business now and his competition is in business now. He buys a few records or tapes or whatever but not a whole bunch of inputs into the system. He feels he is going to be at probably a 7% disadvantage under the new system. He realizes he has his inputs, and we have talked to him about the inputs, but because the people against whom he is competing are doing it on a smaller and more limited basis, he feels that he is going to have a lot of difficulty competing. I would like your comments.

• 0955

Mr. Hockin: I thank my honourable friend for that question. I think it is an accurate portrayal of certain kinds of dichotomies that will exist, for example, if you have students who are doing a gardening service during the summer. They are earning under $30,000 and are competing against big landscape people, who also can cut your grass or do your garden. Music teachers is another one. There are some large music teacher operations competing against people doing it in their homes, who are under the $30,000 limit. Then, of course, there is this disc jockey example.

The answer here is twofold: one from the point of view of the small operator, the other from the point of view of the big guy. We wanted to make sure that there is no complexity, no new bookkeeping at all for the very small person, and we put the $30,000 threshold in place to facilitate that. However, we are saying to them that this means they cannot get input tax credits, so if they buy a new piano, a new truck or two great big new lawnmowers on which you sit and ride around, they are not going to be able to get back their 7%, if they are going to stay under the $30,000 threshold exemption.

From the point of view of the big guy, I would argue that sooner or later, even on this disc jockey example, that I am going to take a pretty good look at the big fellows as a chance to improve the social event. They might have better records, better equipment, more predictable equipment and all of that. To some extent, that is worth 7% to me.

I still think it is a competitive system. You are not just competing on price, you are also competing on reliability, quality, range and everything else you could get with the more expensive disc jockey.

Mr. Cole: In addition to that, in another area, you have stated that business itself and the free market system will really control the prices. I happen to agree with that position, but I also am a little bit concerned about the situation of setting up a watchdog group to monitor prices and present information to the consumer.

If in reality the free market system is going to work, what effect is this watchdog group going to have? In reality, what are they going to do? We have heard that the minister is going to set this group up, they are not going to have any

[*Traduction*]

mois. Cet entrepreneur estime que la situation va être très injuste pour lui. Ses intrants ne vont pas être très importants parce qu'il n'y a pas beaucoup de matériel à acheter une fois qu'il possède sa chaîne. Il offre actuellement ses services ainsi que ses concurrents. Il achète quelques disques, quelques bandes ou autre chose, mais pas énormément d'intrants pour compléter son équipement. Il estime qu'il va sans doute perdre 7 p. 100 du fait du nouveau régime. Il sait qu'il a des entrants, nous lui en avons parlé, mais parce que ceux avec qui il est en concurrence travaillent sur une plus petite échelle, il estime qu'il aura beaucoup de mal à soutenir la concurrence. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Hockin: Je remercie mon illustre ami de me poser la question. Je crois que c'est une description assez exacte de certaines dichotomies qui vont se produire, par exemple, si des étudiants offrent pendant l'été des services de jardinage. Ils vont gagner moins de 30,000$ et sont en concurrence avec de grosses entreprises paysagistes, qui peuvent également tondre votre pelouse et s'occuper de votre jardin. Les professeurs de musique en sont un autre exemple. Il existe d'importants services d'enseignement de la musique qui sont en concurrence avec des particuliers donnant leur cours chez eux et gagnant moins de 30,000$. Et puis il y a bien sûr l'exemple des animateurs.

Ma réponse a deux facettes: l'une est celle qui tient compte de l'optique du petit entrepreneur individuel et l'autre, de l'optique de la grosse entreprise. Nous avons voulu éviter de créer des complications comptables aux très petits entrepreneurs et nous avons fixé cette limite de 30,000? pour cette raison. Cependant, cela veut dire qu'ils ne peuvent pas obtenir de crédit de taxe sur intrants, que, s'ils achètent un nouveau piano, un nouveau camion ou deux grosses tondeuses sur lesquelles on peut s'asseoir, ils ne vont pas pouvoir récupérer les 7 p. 100, s'ils restent en dessous de la limite d'exonération de 30,000$.

Du point de vue du gros entrepreneur, je dirais que tôt ou tard, même dans le cas de l'animation musicale, je vais y regarder de très près, mais je crois qu'il a la possibilité d'améliorer vraiment les réunions sociales. Il aura peut-être de meilleurs disques, un matériel plus performant, plus sûr, etc. Dans une certaine mesure, cela vaut bien 7 p. 100 pour moi.

Je pense que le système reste concurrentiel. Il ne s'agit pas uniquement de la concurrence des prix, il y a aussi le concurrence de la fiabilité, de la qualité, de l'importance du service etc que vous pouvez obtenir en vous adressant à un animateur plus cher.

M. Cole: En plus de cela, dans un autre domaine, vous avez dit que les entreprises elles-mêmes et la libre concurrence vont vraiment imposer les prix. Je suis d'accord, mais je m'inquiète un peu de l'instauration d'un groupe de surveillance qui devra contrôler les prix et informer les consommateurs.

Si la libre concurrence doit effectivement marcher, quel effet ce groupe de surveillance va-t-il avoir? En réalité, que va-t-il faire? Nous avons entendu dire que le ministre allait le créer, qu'il n'aurait ni pouvoir d'action ni pouvoir

[*Text*]

authority, they are not going to have any legislative powers. Maybe they can supply information, but is the information, just to repeat what you said, that the free market system is going to take effect? Or how do you see the role?

Mr. Hockin: Yes, it is an excellent question. The power of information, the power of making things public, is enormously important in the market. You do not need teeth to some extent in order to make... The media will be very interested in these reports. Suppose the reports come out with, say, the carpet industry in Canada is not passing on the decrease. That kind of pressure will tell the consumer to hang back on buying that new carpet until he reads a story that is saying the carpet people are passing on the decrease. This is just an example; I do not know whether it is a good example.

The power of being able to do the study, the power of a government agency producing information, of influencing the marketplace just through information—not through fines, just through information—I think is very potent. I would love to be on that beat if I were a journalist, watching what they are saying, because consumers will really latch onto this information.

I think the watchdog idea is very good, but one thing that disturbs me about it is that I do not want consumers to fall asleep and not be alert. I want consumers to be vigilant and ask that it be proven that the decrease for the refrigerator or the automobile was passed on, and not ask the government to do all the analysis for them.

I would like to emphasize how important it is that the consumer be vigilant, the consumer be king and the consumer not lay the responsibility totally on the government, although I am glad the government is there from an informational point of view. Insofar as we have rigidities in the competitive nature of our economy, this consumer office will help with that.

• 1000

In terms of the actual operation of the office, what its powers are and so on, I think I should let the minister in charge outline that.

Mr. MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): I have a difficult time believing that the GST is going to be good for the tourist industry. You can say that people not wanting to travel in Canada is a question of gasoline tax and not the GST. All of these things together are going to be very, very harmful for the tourist industry, particularly in the areas that can least afford to have this kind of negative effect, such as Atlantic Canada. It is going to be very difficult. You know yourself that there are groups in the United States saying do not go to Canada because you are going to have to pay this tax on hotel rooms; you are going to have to pay this tax in restaurants. Is the government doing anything to fight this negative press in the United States?

[*Translation*]

législatif. Peut-être pourra-t-il informer, mais s'agirat-t-il, pour simplement répéter ce que vous avez dit, de dire que le système de la libre concurrence va effectivement fonctionner? Sinon, comment voyez-vous ce rôle?

M. Hockin: C'est en effet une excellente question. La possibilité d'informer, de rendre les choses publiques est d'une énorme importance pour le marché. Vous n'avez pas besoin de pouvoirs dans une certaine mesure pour... Les médias seront très intéressés par ses rapports. Admettons que ce groupe indique dans un rapport, par exemple, que l'industrie du tapis au Canada ne répercute pas la réduction. Sachant cela, le concommateur va attendre avant d'acheter son nouveau tapis ou sa nouvelle moquette jusqu'à ce qu'on lui dise que ce secteur répercute maintenant la réduction. C'est un simple exemple; je ne sais s'il est bon.

La simple possibilité, pour un organisme gouvernemental, d'étudier, de renseigner, d'influencer le marché en informant simplement—et non en imposant des amendes, simplement en informant—est quelque chose d'assez fort à mon avis. Si j'étais journaliste, j'aimerais beaucoup être là à attendre ce que ce groupe va dire, car les consommateurs vont vraiment se lancer sur ces renseignements.

Je crois que l'idée de surveillance est très bonne, mais ce qui m'inquiète un peu, ce que je n'aimerais pas, c'est que les consommateurs s'endorment et ne soient pas sur la défensive. Je veux que les consommateurs soient vigilants et qu'ils demandent eux-mêmes la preuve que la réduction est répercutée sur le réfrigérateur ou la voiture sans attendre du gouvernement qu'il fasse toutes les analyses nécessaires.

Je tiens à souligner l'importance qu'il y a à ce que le consommateur soit vigilant, à ce qu'il soit le roi et à ce qu'il ne place pas toute la responsabilité sur le gouvernement, bien que je sois heureux que d'une certaine manière le gouvernement soit là pour l'information. Dans la mesure où il existe certaines rigidités en matière de concurrence dans notre économie, ce bureau des consommateurs sera très utile.

Pour ce qui est du fonctionnement effectif du bureau, de ses pouvoirs et autres, je laisserai le soin au ministre responsable de préciser cela.

M. MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): J'ai du mal à croire que la TPS va être bonne pour l'industrie touristique. On peut dire que pour ceux qui veulent voyager au Canada, c'est plus une question de taxe sur l'essence que de TPS. Tout cela réuni va être très néfaste à l'industrie touristique, surtout dans des régions qui n'ont pas les moyens de subir des effets négatifs, comme par exemple le Canada atlantique. Ce sera très difficile. Vous savez personnellement que des groupes aux Etats-Unis conseillent de ne pas aller au Canada parce que vous allez devoir payer cette taxe sur les chambres d'hôtel; vous allez devoir payer cette taxe dans les restaurants. Le gouvernement fait-il quelque chose pour essayer de lutter contre cette mauvaise presse que l'on nous fait aux Etats-Unis?

[*Texte*]

Mr. Hockin: I thank my honourable friend for that question. I had to speak at a tourism meeting in Victoria a couple of weeks ago, but I cancelled to fly down to deal with a meeting of the National Tour Association of the United States because they were saying what you are suggesting. They were saying that this new tax is bad news, that it is going to affect the bulk tours, the big tours they send into Canada.

And by the way, Atlantic Canada is turning out to be a wonderful market for American tourists, especially in the fall, so I understand where your concern comes from.

I went to this meeting, and I met with the NTA. I told them that there is a rebate for foreign tourists in Canada of the GST. That was clear to about a third of the people in the room before I arrived, but I got the message across to all 2,000 of them.

Second, I said we are going to allow the tour organizer—let us say it is Toke buses, which runs a lot of tours into Cape Breton, I think they operate out of Rhode Island—to apply for the GST on behalf of all the people on the bus so they do not have to worry about the tax on accommodation and on things they buy. And you are right, not on restaurant meals, but on other things.

Third, I said I was very hopeful that we will have an announcement about the duty-free shops, and it turned out we did have, where they could get the GST back at the duty-free shops. This was a revelation to them. They said it was extremely good news, that they did not know why they had been getting the opposite message.

I returned home having accomplished a real turn-around in terms of their misreading the GST and the rebate.

I am meeting again today with the NTA to hammer this point home, as there is still some slippage. There will be people there who were not at the first meeting. They are a very potent group to get this message out to the U.S. It will also be to tell them that Americans find Canada a better destination in terms of value, interest, excitement, and culture than the United States. I am telling the American tour operators they better read their own research: you helped pay for this study. Canada is a better value that the United States—more interesting, more exciting. So if you are overly negative about the GST, you will be hurting your own market.

Mr. MacLellan: As the minister knows, these tours are a very important source of revenue in Canada, but particularly in Atlantic Canada. And as the minister knows, people book on these tours in December, January. The problem is a lot of people have already not come and a lot of the tours have changed their plans, and a lot of the damage has been done. The fact is, the time is now. It is very important to get that word out as soon as possible. Yesterday would have been

[*Traduction*]

M. Hockin: Je remercie mon illustre ami de me poser cette question. Je devais prendre la parole au cours d'une réunion touristique à Victoria il y a quelques semaines, mais j'ai annulé ma participation pour assister à une rencontre de la National Tour Association américaine précisément parce que l'on disait ce genre de chose que vous indiquez. On disait que cette nouvelle taxe constituait une mauvaise nouvelle, qu'elle allait toucher les gros voyages organisés qui viennent au Canada.

Soit dit en passant, le Canada atlantique s'avère être un excellent marché pour les touristes américains, surtout à l'automne, et je vois d'où vient votre inquiétude.

Je suis donc allé à cette rencontre afin de parler aux membres de cette association. Je leur ai dit qu'il existait un système de remboursement de la TPS pour les touristes étrangers qui venaient au Canada. Un tiers de l'assistance en était conscient avant mon arrivée, mais je l'ai bien fait comprendre aux 2,000 participants.

Deuxièmement, j'ai indiqué que nous allions permettre aux organisateurs de voyages—comme par exemple les autobus Toke, qui organisent de nombreux voyages au Cap Breton et qui vienennt, je crois, de Rhode Island—de demander le remboursement de la TPS au nom des voyageurs afin que ces derniers n'aient pas à s'inquiéter de la taxe sur le logement et sur leurs achats. Et vous avez raison, pas sur les repas pris au restaurant, mais sur d'autres choses.

Troisièmement, je leur ai dit que je souhaitais que l'on annonce, ce qui avait été fait en réalité, que l'on pouvait se faire rembourser la TPS dans les boutiques hors-taxes. Ce fut pour eux une révélation. Ils ont dit qu'ils étaient très heureux de la nouvelle, qu'ils ne comprenaient pas pourquoi on leur avait annoncé le contraire.

Je suis donc reparti en ayant véritablement réussi à rectifier les erreurs d'interprétation concernant la TPS et le remboursement.

Je dois rencontrer à nouveau l'association aujourd'hui afin de bien mettre les choses au point, car il y a encore quelques incertitudes. A cette réunion, il y aura des gens qui n'étaient pas à la première rencontre. Cette association représente un groupe très puissant, qui va pouvoir transmettre le message aux Etats-Unis. Ce sera aussi pour dire que les Américains estiment que le Canada constitue une meilleure destination que les Etats-Unis pour ce qui est de la valeur, de l'intérêt, des sensations et de la culture. Je dis aux organisateurs de voyages américains qu'ils devraient lire leur propre étude, car ils ont participé à son financement. Le Canada constitue une valeur plus sûre que les Etats-Unis: c'est un pays plus intéressant, plus attrayant. Donc, si vous avez une mauvaise opinion de la TPS, vous allez causer du tort à votre propre marché.

M. MacLellan: Comme le ministre le sait parfaitement, ces voyages organisés sont une source de revenu très importante au Canada, mais surtout au Canada Atlantique. Il le sait aussi, on fait des réservations pour ces voyages en décembre et en janvier. Le problème, c'est que de nombreuses personnes ne sont pas venues et que de nombreux voyages ont du être réorganisés, ce qui a eu pas mal d'effets négatifs. Il se trouve que c'est maintenant qu'il

[*Text*]

better. Is there any literature going to these tour companies? We have literature going to households in Canada that I think is misleading. But what literature is going to these tour companies to give them the full breakdown of what the government is doing?

• 1005

Mr. Hockin: Listen, you say the time was yesterday. I did it before yesterday. I did it a month ago. I went right into their convention, faced them, and told them this. I am meeting with them again today. They have the information. When the hon. member says I should get this information to them, I think he is sort of admitting that the information is rather good news.

Mr. MacLellan: No, I think that is trying to con Americans too. That is all.

Mrs. Feltham (Wild Rose): Mr. Minister, I just have one question and it is in relation to your opening paragraph. You say "Tourism will expand at a faster rate than would have been the case if tax reforms had not been introduced". Could you explain to us, so that we can explain to the industry, how you can arrive at that? Are we saying then that the FST is greater on all of these industries than 7%?

The other question that always comes—and I have a big tourist industry in my riding—is that if right now we are collecting $18 billion under the FST and we are going up to $24 billion under the GST, who will be picking it up, if it is not the service industry? Have we ever been able to determine where the additional money. . .? Whenever I speak on this topic, these are the questions that come up.

Mr. Hockin: On the second question, I think I really should let you deal with the Minister of Finance. I think I could repeat his answer. I have done it dozens of times.

This is to be revenue neutral, but there are certain things about the power of the economy that are increased as a result of the GST, which give more revenues than would have been received had we just stuck with the MST. Perhaps he should answer that exact numbers question, of whether it is $18 billion or $24 billion.

Let us deal with your first question. I just looked behind to see if there is somebody here from the Conference Board. I do not think so. As I understand the way their economic model works, in the first year, the reason that growth in the tourism industry continues in Banff, as well as in the rest of the country, but not as fast as it would have been without the GST in the first year, is two things.

The overall economy really gets the advantage of the GST in a powerful sense in the second and third and fourth and years after that. In the first year, it is a little bit sluggish because of new costs and so on. However, it is still an

[*Translation*]

faut agir. Il est très important de faire savoir ce qu'il en est le plus tôt possible. Il aurait été mieux que cela se fasse hier. Envoie-t-on des documents à ces entreprises de voyage? Au Canada, les ménages reçoivent des documents qui me semblent trompeurs. Mais quels types de documents ces entreprises reçoivent-elles afin de connaître exactement ce que le gouvernement est en train de faire?

M. Hockin: Ma foi, vous dites que c'était hier qu'il fallait le faire. Je l'ai fait avant cela. Je l'ai fait il y a un mois. J'ai participé à leur congrès, je leur ai fait face et je leur ai dit tout cela. Je dois les rencontrer encore aujourd'hui. Ils ont maintenant l'information. Lorsque le député dit qu'il faudrait leur faire parvenir l'information, j'imagine qu'il admet d'une certaine manière que cette information constitue en fait une bonne nouvelle.

M. MacLellan: Non, je pense que cela revient à essayer de duper les Américains aussi. C'est tout.

Mme Feltham (Wild Rose): Monsieur le ministre, j'ai une seule question à vous poser, et elle porte sur le premier paragraphe de votre déclaration. Vous dites que le tourisme va augmenter à un rythme plus rapide que s'il n'y avait pas eu de réforme fiscale. Pourriez-vous nous expliquer, afin que nous puissions l'expliquer à notre tour à l'industrie intéressée, comment vous arrivez à cette conclusion? Cela veut-il dire que la TFV est supérieure à 7 p. 100 dans toutes ces industries?

L'autre question qui vient toujours à l'esprit—et j'ai aussi une importante industrie touristique dans ma circonscription—c'est que si à l'heure actuelle nous percevons 18 milliards de dollars sous le régime de la TFV et que nous allons passer à 24 milliards de dollars sous le régime de la TPS, qui va payer cette différence, si ce n'est l'industrie des services? A-t-on jamais réussi à déterminer d'où cet argent supplémentaire. . .? Chaque fois que j'aborde ce sujet, ce sont ces questions que l'on pose.

M. Hockin: Pour la deuxième question, je crois vraiment que je devrais vous laisser voir la chose avec le ministre des Finances. Je pourrais me contenter de répéter sa réponse. Je l'ai déjà fait des douzaines de fois.

Cela ne doit pas avoir d'incidence sur les recettes, mais il y a certains éléments relatifs au pouvoir de l'économie qui vont être augmentés du fait de la TPS, et qui entraîneront davantage de recettes que si l'on avait gardé la TVF. Sans doute devrait-il répondre à la question portant sur les chiffres exacts, 18 ou de 24 milliards de dollars.

Voyons tout d'abord votre première question. Je viens de regarder autour de moi pour voir s'il y a encore des gens du Conference Board. Mais je ne le crois pas. Si j'ai bien compris le fonctionnnement de leur modèle économique, pour la première année, si la croissance de l'industrie touristique se maintient à Banff, aussi bien que dans le reste du pays, mais la première année à un rythme moindre à ce qu'il aurait été sans la TPS, c'est dû à deux facteurs.

L'économie dans son ensemble tire profit de la TPS dans une grande mesure la deuxième, la troisième, la quatrième année et les suivantes. La première année, les choses sont un peu ralenties en raison des nouveaux frais, etc. Cependant,

[*Texte*]

advantage, even in the first year. There are therefore ostensibly more potential tourists than the year before, even in 1991, but fewer tourists than would have been the case if we had just kept the old tax. In the second and third year, though, there are more tourists and a faster rate of growth than would have occurred with the old tax.

The second point is the input tax credits, getting your money back for building a new dining room or building new rooms on your motel or buying new equipment for your tourist establishment. You will see the full impact of that over two or three years, when you have to buy new TV sets, new telephones or new ovens. You might not do that much purchasing in the first year. Therefore, the positive impact of the tax cannot be looked at as an input tax credit in one year, but over a longer period of time.

We are going to have growth in year one. It is slightly slower growth. The hon. member on this side quotes TIAC as saying 25,000. I confirm that. The Conference Board says 19,000. That is the difference.

In other words, we would have had 90,000 new jobs in tourism if we had not brought in the GST next year. We are going to have 71,000; that is still growth. It is 19,000 fewer, says the Conference Board. But in year two, three, and four after that, there will be much more growth than if we had kept the MST.

Mr. Simmons (Burin—St. George's): I could not help but think that with the marvellous sales pitch you did, Minister, on the GST, if it is that good, why do you not make it 14% or 21%—if it is going to do all these marvellous things? Why hold it at 7%?

Mr. Hockin: It was not that good.

Mr. Simmons: In particular, in answering Don Boudria's question about why were we hearing such a different message from the tourism industry from the man who purports to be the voice for the tourism industry, part of your response was that you had indicated that you felt they had overstated their concern on behalf of their client. That is a fair position. What guarantee do we have that you are not overstating your concern or your position on behalf of your client; i.e., the vested interests of the Government of Canada? If one can play that game, certainly so can two.

• 1010

I will give you an example. You have cited a couple of times this morning this study of the 18,000 Americans. Why would you not go on? Why did you stop there? Why would you not go on and cite how the numbers of American tourists

[*Traduction*]

cela reste un avantage, même la première année. Il y a donc manifestement davantage de touristes éventuels que l'année précédente, même en 1991, mais moins de touristes qu'il n'y en aurait eu si nous avions maintenu en place l'ancienne taxe. La deuxième et la troisième année, cependant, il y aura davantage de touristes, et le taux de croissance sera plus important qu'il ne l'aurait été avec l'ancienne taxe.

Le deuxième facteur est celui des crédits de taxe sur intrants, c'est-à-dire le fait de se faire rembourser pour la construction d'une nouvelle salle de restaurant ou de nouvelles chambres de motel, pour l'achat de matériel destiné à l'établissement touristique. Vous verrez ces répercussions dans toute leur force sur deux ou trois ans, lorsqu'il vous faudra acheter de nouveaux postes de télévision, de nouveaux téléphones ou de nouveaux fours. Vous n'achèterez peut-être pas grand-chose la première année. En conséquence, les répercussions positives de la taxe ne peuvent pas se voir la première année en ce qui concerne les crédits de taxe sur intrants, mais elles se verront sur une certaine période.

Pendant un an, on connaîtra une certaine croissance, même si elle est légèrement inférieure à ce qu'elle aurait été autrement. Le député qui est de ce côté-ci dit que l'AITC parle de 25,000. Je confirme ce chiffre, le Conference Board parle de 19,000. C'est de cette différence qu'il s'agit.

En d'autres termes, nous aurions pu avoir 90,000 nouveaux emplois dans le secteur touristique si nous n'avions pas mis en place la TPS l'année prochaine. Nous allons en avoir 71,000; cela représente tout de même une certaine croissance. Ce sera 19,000 de moins, selon le Conference Board. Mais la deuxième, la troisième et la quatrième année suivantes, la croissance sera beaucoup plus importante que si nous avions gardé la TVF.

M. Simmons (Burin—Saint-Georges): Je ne peux pas m'empêcher de penser, monsieur le ministre, en entendant ce magnifique plaidoyer en faveur de la TPS, que, si elle est si bonne que cela, pourquoi ne pas la porter à 14 ou à 21 p. 100, si elle doit avoir de si extraordinaires effets? Pourquoi la maintenir à 7 p. 100?

M. Hockin: Elle ne serait pas si bonne.

M. Simmons: Don Boudria vous a demandé pourquoi on entend des messages si contradictoires de la part de l'industrie touristique, de la part de celui qui s'en dit le porte-parole. Vous avez répondu que, selon vous, l'industrie avait gonflé ses inquiétudes au nom de ses clients. C'est une position honnête. Quelle garantie avons-nous que vous n'exagérez pas vos inquiétudes ou votre position au nom de votre client, c'est-à-dire au nom de l'intérêt immédiat du gouvernement du Canada? Si une personne peut agir de la sorte, une autre peut le faire aussi.

Je vais vous donner un exemple. Vous avez cité à quelques reprises ce matin cette étude portant sur 18,000 Américains. Pourquoi ne pas continuer? Pourquoi vous arrêter là? Pourquoi ne pas indiquer de combien le nombre

[*Text*]

visiting Canada are actually down? You can have 18,000 people saying the most wonderful things in the world. If that enthusiasm is not shared by increasing numbers of Americans coming to Canada, then all the good words in the world about our marvelous country will not help our bottom line. Why are you skating on that particular specific? Or do you want to take that one up?

Mr. Hockin: I am not saying the tourism institute is wrong to overstate. I suppose that may be a function of theirs. To be on the side of caution, from their point of view, perhaps they should express concerns rather than be complacent.

How can I be sure I am not overstating? The Conference Board have a remarkable record—a remarkable record—at projecting everything from job creation to investment, to capital investment, to unemployment. They have done a tremendously accurate job in the past. That is why I am putting my bets with them. This is not my analysis. It is theirs.

By the way, it is interesting. In this survey we asked another question. One of the questions was, I will give you four cities, New York, Montreal, Toronto, and Vancouver; which one would you like to visit in the next two years? Some 64% said Montreal, 54% said Vancouver, 50% Toronto, and 42% New York. If Americans love New York, they seem to have a passion for Canada.

Through our advertising we have been able to create a very strong image for Canada, and that is very, very good. In fact, if you take the Calgary Olympics and the Expo years out, because that is an artificial kind of pump you give the tourist business, we have in fact had an increase in tourism from 1985 to 1989. If you take out those two anomalous years, we have had an increase in tourism. Plus, our receipts are way up.

And I would like to tell my hon. friend from Newfoundland that Newfoundland is holding its own with American tourists. The problem is in Ontario. Look at that chart. That is Canada. There has been slight growth from 1985 to 1989, but the big problem has been in Ontario. And the problem with Ontario is a number of things. First of all, in the United States, the northern industrial states, people are moving south, to some degree. Secondly, there has been less travel in the United States. Thirdly, I do not believe the Ontario government... They still have a job to do to clarify the image of Ontario. It is not a negative image; it just has to be clarified.

We have suddenly clarified the image of Canada: exciting, interesting, good value. Americans are telling us it is. That is what we are telling them we are, on our advertising. I would like the Ontario authorities maybe to co-ordinate with us on a marketing approach, because if they used the themes we have been using I think they could turn this around.

[*Translation*]

des touristes américains venant au Canada a effectivement diminué? Vous pouvez très bien avoir 18,000 personnes qui disent les choses les plus extraordinaires du monde. Si cet enthousiasme n'est pas partagé par un nombre croissant d'Américains qui viennent au Canada, alors toutes les bonnes paroles du monde sur notre magnifique pays ne vont être d'aucun secours en définitive. Pourquoi esquivez-vous cette donnée-là? Mais peut-être voulez-vous en parler?

M. Hockin: Je ne dis pas que l'industrie touristique a tort de surestimer les choses. J'imagine que c'est son rôle. Pour être prudent, de son point de vue, il vaut peut-être mieux exprimer des inquiétudes que de la satisfaction.

Comment puis-je être sûr que je n'exagère pas? le *Conference Board* a très bonne réputation—vraiment très bonne réputation—lorsqu'il s'agit de faire des projections sur un peu tous les sujets, qu'il s'agisse de la création d'emplois, de l'investissement, des immobilisations ou du chômage. Il a fait un travail d'une grande exactitude par le passé, c'est pourquoi je parie sur lui. Ce n'est pas moi qui ai fait cette analyse, c'est lui.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que dans cette étude, on a posé une autre question. En particulier, celle-ci: Si je vous donne quatre villes: New-York, Montréal, Toronto et Vancouver, laquelle aimeriez-vous visiter au cours des deux prochaines années? Les réponses ont été les suivantes: Montréal, 64 p. 100; Vancouver, 54 p. 100; Toronto, 50 p. 100 et New-York, 42 p. 100. Si les Américains adorent New-York, ils ont une passion pour le Canada.

Grâce à notre publicité, il a été possible de créer une image de marque très forte pour le Canada, et cela est très bien. En fait, si vous retirez l'année des jeux olympiques de Calgary et l'année de l'Expo, car ce genre de manifestations gonflent un petit peu artificiellement les résultats touristiques, nous avons en fait connu une augmentation dans le secteur touristique entre 1985 et 1989. Si vous enlevez donc ces deux années particulières, il y a eu une augmentation du tourisme. De plus, nos recettes sont nettement supérieures.

J'aimerais préciser à mon ami de Terre-Neuve que sa province tient sa place avec le tourisme américain. Le problème vient de l'Ontario. Regardez ce diagramme, il représente le Canada. Il y a eu une légère croissance de 1985 à 1989, mais l'Ontario constitue un gros problème. Et cela est dû à divers facteurs. Tout d'abord, aux États-Unis, dans les États industriels du Nord, on a tendance à aller vers le Sud, dans une certaine mesure. Deuxièmement, on a moins voyagé aux États-unis. Troisièmement, je ne crois pas que le gouvernement de l'Ontario...il lui reste encore du travail pour donner une meilleure image de l'Ontario. Ce n'est pas qu'elle soit négative, c'est simplement qu'il faudrait la rendre plus précise.

Nous avons tout d'un coup précisé l'image du Canada: C'est un pays excitant, intéressant, qui représente une bonne valeur. C'est ce que disent les Américains. C'est ce que nous leur disons que nous sommes dans notre publicité. J'aimerais que les responsables ontariens s'alignent sur nous pour ce qui est de la conception de la commercialisation, car s'ils avaient utilisé les termes que nous avons choisis, je crois que cette situation changerait.

[*Texte*]

Mr. Simmons: Back to the minister's comment about the marvelous record of the Conference Board, we are not disputing his record, we are just wondering why it is he skates over part of their findings. One of the parts of their findings he did not comment on my friend Mr. Boudria put to him earlier, and I put it to him again. Mr. Boudria was quoting Mr. Lawson, and I put it to him one more time. He quoted the finding of the tourism institute, using the Conference Board of Canada.

• 1015

I will wait until the coaching session is finished and he has my undivided attention. By the way, I would not want to confuse a good question with some propaganda.

Using the Conference Board model, the institute found that the 7% GST will cause a $635-million loss to the tourism industry from the loss of foreign business. Does that not concern the minister, or is that the part of the board report that is the exception that proves the rule? He is missing that part of the report—a $635-million loss. Will you comment on that?

Mr. Hockin: That is a good question, and I hasten to answer it. First, this is not a loss, per se. It is less growth, but John Lawson forgot to take into account the rebate we are giving to foreign tourists. That was not present in the calculation he did. Nor does it take into account the simplicity of the rebate, through the duty free shops and the tour operators. That will be an enormous boon in terms of wiping out any kind of spookiness this tax may cause for the non-resident tourist.

Mr. Simmons: Is the minister saying that the Conference Board and the tourism minister were not aware of those offsets? Is he saying the board report was wrong? They are predicting a $635-million loss.

Mr. Hockin: Those numbers do not take the rebate into effect, nor its accessibility.

Mr. Boudria: The minister reminded me of something he said in his own speech. He said "between 1990 and 1991 the growth in business revenues is projected to be 1.2% with GST, and 6% without GST". I want to make that clear. The minister is telling us that the industry would grow five times faster without the GST than it will with it.

Mr. Hockin: What they are saying there is that between 1990 and 1991 the growth in business revenues is projected to be 1.2% with the GST, and 6% without the GST.

Mr. Boudria: So the growth would be five times more without the GST.

Mr. Hockin: No, just a minute. That is without taking into account any of the input tax credits. That is just talking about revenues.

Le président: Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre témoignage de ce matin.

[*Traduction*]

M. Simmons: Pour en revenir à la remarque du ministre sur les résultats extraordinaires du *Conference Board*, nous ne les contestons pas, nous nous demandons simplement pourquoi il en esquive certains. Il n'a notamment rien dit d'une question que mon ami, M. Boudria, lui a posée antérieurement et que je vais reposer. M. Boudria citait M. Lawson, et je reviens donc là-dessus une fois encore. Il citait les conclusions de l'Institut touristique en ayant recours au *Conference Board* du Canada.

Je vais attendre que cesse ce petit conciliabule pour avoir toute l'attention du ministre. Soit dit en passant, il ne faudrait pas confondre une bonne question avec de la propagande.

D'après le modèle du *Conference Board*, la TPS de 7 p. 100 fera perdre à l'industrie touristique 635 millions de dollars de recettes étrangères. Cela ne vous inquiète-t-il pas, monsieur le ministre, ou est-ce plutôt que cette partie-là du rapport du *Conference Board* constitue l'exception qui confirme la règle? Il me semble que le ministre a omis de mentionner cette partie-là du rapport, qui prévoit une perte de 635 millions de dollars. Que répond le ministre à cela?

M. Hockin: C'est une bonne question, et je me hâte d'y répondre. Tout d'abord, il ne s'agit pas de perte en soi. Il s'agit d'une croissance moindre, mais John Lawson a omis de tenir compte dans ses calculs de la ristourne que nous donnons aux touristes étrangers. Il n'a pas dit non plus à quel point il sera facile pour les touristes de se prévaloir de cette ristourne en s'adressant aux boutiques hors taxes ou aux exploitants de voyages organisés. Je vous assure que cela balaiera amplement l'inquiétude que pourrait avoir le touriste étranger devant la taxe.

M. Simmons: Êtes-vous en train de nous dire que le *Conference Board* et vous-même, en tant que ministre du tourisme, n'étiez pas au courant de ces aspects? Êtes-vous prêt à affirmer que le rapport du *Conference Board* a tort de prédire des pertes de 635 millions de dollars?

M. Hockin: Cette prédiction ne tient aucunement compte de la ristourne ni de la facilité avec laquelle elle sera perçue.

M. Boudria: Cela me rappelle ce que le ministre a dit lui-même tout à l'heure, à savoir que «entre 1990 et 1991, on prévoit que la croissance des recettes d'affaires serait de 1,2 p. 100 avec l'application de la TPS et de 6 p. 100 sans l'application de la taxe». Je voudrais être sûr de bien comprendre. Le ministre a-t-il bien dit que l'industrie croîtrait cinq fois plus rapidement si la TPS n'était pas appliquée?

M. Hockin: Ce que l'on dit, c'est qu'entre 1990 et 1991, on prévoit que la croissance des recettes d'affaires sera de 1,2 p. 100 avec l'application de la TPS et serait de 6 p. 100, si la TPS ne s'appliquait pas.

M. Boudria: Par conséquent, les recettes d'affaires croîtraient cinq fois plus si la TPS n'était pas appliquée.

M. Hockin: Non, un instant: On ne tient pas compte dans cela des crédits de taxe sur intrants. On ne parle uniquement que des recettes.

The Chairman: Mr. Minister, thank you very much for appearing this morning.

[*Text*]

If the the Hudson's Bay Company representatives are with us, would they please come forward and assume the witness chairs?

Mr. Chmara and Mr. Wolfenden, welcome to our committee. As you know, we are looking into the likely effect of the GST on consumers and consumer prices, and how the government should properly respond to any perceived impact on consumers. We have heard from a couple of your competitors, including Sears Canada. Last evening we had a representative of Eaton's before us. The testimony was most interesting. That is why we wanted to have you here and why we asked you to appear. If you have a statement we would be pleased to hear it. I am sure we will have some questions from members.

Mr. Steve Wolfenden (Vice-President, Merchandising, The Bay and Simpsons, Hudson's Bay Company): Thank you, Mr. Chairman. This submission is given in response to your request of May 30, 1990. This document will describe the Hudson's Bay Company, its retail activity, and our response to the GST. We will then review tax visibility and pricing after 1990. Finally, we will make a few comments describing our progress in preparing our company for the GST regime.

• 1020

The Hudson's Bay Company has operated in Canada since its incorporation by royal charter in 1670, 320 years ago. Today our business covers all 10 provinces. We operate 420 retail stores, with approximately 50,000 employees. We account for over 30% of the department store sales in Canada.

Our retail business is organized into four divisions. These are The Bay, with 76 full-line department stores with merchandise in the medium and medium-low price levels; Simpsons, with 12 full-line department stores, positioned to serve the middle-income and upscale consumer; Zellers, with 208 discount department stores, with merchandise at the low and moderate-low prices; and Fields, with 124 family clothing stores geared to serve modest-income Canadians in western Canada.

Hudson's Bay was an early supporter of GST because we fully understand the need for radical reform of the old federal sales tax regime. We agree with the Minister of Finance that despite the pain of the transition, the new system will benefit Canadian manufacturing and enhance growth in our economy. Our position has been stated for us through group submissions made by the Retail Council of Canada, the Tax Executives Institute and the Toronto Board of Trade. For your information, we have attached a copy of a January 1990 article from *The Toronto Star* in which The Bay emphasized its commitment to the GST implementation.

We have decided that our price tickets will be tax extra, which means that both the GST and the provincial sales taxes—PST—will be added on at the cash register. The quantum of GST and PST will thus be clearly visible to the

[*Translation*]

Puis-je demander aux représentants de la Compagnie de la Baie d'Hudson de prendre place à la table des témoins?

Bienvenue, messieurs Chmara et Wolfenden, à notre comité. Vous savez que nous sommes à étudier l'effet que pourra avoir la TPS sur les consommateurs et sur les prix à la consommation, et la façon dont le gouvernement devrait réagir à ce que l'on perçoit comme pouvant être l'effet possible de la taxe sur la consommation. Nous avons déjà reçu le témoignage de quelques-uns de vos concurrents, dont Sears Canada et, hier soir, Eaton dont le témoignage était des plus intéressant. Nous voulions donc entendre ce que vous aussi aviez à dire pour avoir le tableau complet de la situation. Nous écouterons avec plaisir votre déclaration, après quoi les membres du comité voudront sans doute vous interroger.

M. Steve Wolfenden (vice-président à la commercialisation, La Baie et Simpsons, la Compagnie de la Baie d'Hudson): Merci, monsieur le président. Le présent document constitue notre réponse à votre demande du 30 mai 1990 et décrit la Compagnie de la Baie d'Hudson, de même que ses activités de commerce de détail, et fait état de son opinion sur la TPS. Nous y traitons ensuite de la visibilité de la taxe et de l'établissement des prix après 1990. Enfin, vous pourrez lire le résumé des préparatifs de la compagnie en vue de l'entrée en vigueur de la TPS.

La compagnie de la baie d'Hudson est une société canadienne constituée par charte royale en 1670, soit il y a 320 ans. Aujourd'hui, elle exploite 420 magasins de détail disséminés dans les 10 provinces et compte environ 50 000 employés. Son chiffre d'affaires représente plus de 30 p. 100 des ventes des grands magasins au Canada.

La compagnie de la baie d'Hudson comprend quatre divisions. La Baie, qui compte 76 magasins offrant un assortiment complet de marchandises à des prix se situant dans les catégories moyenne et moyenne/basse; Simpsons, qui compte 12 magasins tenant une gamme complète de marchandises et visant une clientèle à revenu moyen et élevé; Zellers, dont les 208 magains de rabais vendent des articles à pris bas et modérés, et Fields, dont les 124 magasins de vêtements sont destinés à des familles à revenu modeste de l'Ouest canadien.

Notre compagnie a appuyé la TPS dès le départ, car elle a compris parfaitement la nécessité d'une réforme radicale de l'ancienne taxe de vente fédérale. Tout comme le ministre des Finances, nous croyons qu'en dépit des problèmes de transition, le nouveau système se révélera avantageux pour les fabricants canadiens et contribuera à la croissance économique. Nous vous avons fait part de notre position par l'entremise de documents collectifs soumis par le Conseil canadien du commerce de détail, le *Tax Executive Institute* et la chambre de commerce de Toronto. En outre, nous vous avons joint à la présente un article publié en janvier 1990 dans le *Toronto Star*, dans lequel La Baie souligne son engagement à soutenir l'application de la TPS.

Nous avons décidé de n'inclure aucune taxe dans le prix marqué sur les étiquettes. La TPS et la taxe de vente provinciale (TVP) seront donc toutes deux ajoutées au moment de l'enregistrement de la vente à la caisse. Ainsi, le

[*Texte*]

consumer. We are advised that a few retailers are considering the opposite approach of including the GST in their prices. Frankly, we find this baffling. Canadians know that PST is already added to their purchase price, and GST will be viewed by them as a tax identical to PST. We think consumers would find it most confusing if one tax is included in the ticket price and the second tax is added on at the point of sale.

Another reason we expect most other retailers to use tax extra pricing is the competitive disadvantage, which we think will result from advertised prices that are higher because of the GST inclusion in that price. The unpopularity of this tax and its high profile means public atttention to prices under the new system will be very high. Any retailer who advertises a nationally known name brand on a tax-included basis will find that his customers will be shopping at the competing store which advertises the lower price. As a last point on this issue, we would note that the government's failure to integrate the federal and provincial sales taxes in no small way adds to the confusion consumers may face. A single unified tax, which was applied consistently in every province, added at the point of sale would obviously eliminate the various ticketing options that exist now.

The Hudson's Bay Company made an early commitment to our customers that our retail prices would be reduced by the same dollar amount our suppliers reduce their prices to us when the FST was eliminated. To get this process started, we wrote to every supplier, sending out some 8,000 letters advising them that we expected every dollar of FST to be eliminated. The response has been mixed. We have obtained good co-operation from some, while others absolutely refuse to disclose to us the FST content of our merchandise purchases. This outcome was not unexpected. In fact, we urged the government on more than one occasion to require all manufacturers and distributors to disclose FST content starting in 1990.

As you know, no formal legal provisions were made in this regard. Therefore, we will not be certain that our suppliers have in fact reduced prices as much as they should. Nevertheless, we intend to make price reductions to reflect the FST savings our vendors do pass through to us. We trust that this committee appreciates, however, that the magnitude of these price reductions at the retail level are in many cases very small.

Consider the example of an imported electric appliance, for which a distributor pays $20 and FST of $2.70. After covering storage and marketing cost, the distributor might sell the appliance to Hudson's Bay Company for $40. If our

[*Traduction*]

client verra clairement le montant de la TPS et de la TVP. Nous savons qu'un petit nombre de détaillants envisagent d'adopter la méthode inverse, c'est-à-dire d'inclure la TPS dans leurs prix, ce que nous trouvons plutôt déconcertant. Les Canadiens savent que la TVP est déjà ajoutée au prix de vente et ils considéreront alors la TPS comme une taxe semblable à la TVP. Nous croyons que l'incorporation d'une taxe dans le prix étiqueté et l'ajout de l'autre au point de vente auront pour effet de créer une grande confusion chez le consommateur.

Notre espoir que la majorité des détaillants décideront de ne pas inclure la taxe dans leurs prix se justifie également par le désavantage concurrentiel qui découlerait de l'annonce de prix plus élevés, comprenant la taxe. L'impopularité de cette taxe et sa notoriété inciteront les consommateurs à prêter beaucoup d'attention aux prix, une fois le nouveau système en vigueur. Tout détaillant qui annoncera une marque connue à un prix incluant la taxe verra sa clientèle passer chez son concurrent qui annonce le même article à un prix n'incluant pas la taxe. Pour conclure cette question, nous tenons à souligner que l'échec du gouvernement à intégrer de quelque façon les taxes de vente provinciale et fédérale sème une confusion encore plus grande chez le consommateur. Une taxe unique, appliquée uniformément dans chaque province et ajoutée au point de vente, éliminerait sans aucun doute les diverses possibilités d'étiquetage qui existent actuellement.

Très tôt, la compagnie de la Baie d'Hudson s'est engagée envers sa clientèle à diminuer ses prix d'un montant équivalent à la réduction que ses fournisseurs pratiqueraient sur leurs prix après l'élimination de la taxe fédérale de vente. Pour mettre ce processus en branle, nous avons écrit à chacun de nos fournisseurs, ce qui représente quelque 8,000 lettres. Nous leur avons fait savoir que nous nous attendions à ce que la taxe fédérale de vente disparaisse de leurs prix jusqu'au dernier dollar. Malheureusement, nous avons obtenu des réponses pour le moins partagées. Certains fournisseurs nous ont indiqué qu'ils comptaient collaborer, mais d'autres ont catégoriquement refusé de nous révéler le montant de la taxe fédérale de vente prélevée sur les marchandises que nous achetons. Nous nous y attendions. De fait, nous avons plus d'une fois demandé au gouvernement d'exiger que tous les fabricants et distributeurs fassent connaître, dès 1990, le montant de la taxe de vente imputée à leurs clients.

Mais, comme vous le savez, aucune disposition officielle et légale n'a été prise à cet égard. Par conséquent, nous ne disposerons d'aucun moyen nous permettant de nous assurer que nos fournisseurs auront pratiqué des réductions correspondant effectivement à la taxe de vente fédérale. Nous comptons toutefois réduire nos prix de façon à tenir compte des réductions que nos fournisseurs nous consentiront relativement à l'élimination de la taxe fédérale de vente. Nous espérons cependant que le comité comprendra que, dans de nombreux cas, les réductions de prix que peuvent accorder les détaillants sont en fait très minimes.

Prenons l'exemple d'un appareil électroménager importé que le distributeur paie 20$ et pour lequel la taxe fédérale de vente est de 2,70$. Compte tenu des frais d'entreposage et de commercialisation, le distributeur peut vendre l'appareil

[*Text*]

gross mark-up was 36%, the retail sticker price would be $62.50. If the FST is eliminated, the new price would be $59.80, a reduction of about 4%. This 4% drop in price is less than the amount we might expect our purchase cost to increase from one year to the next due to inflation. Therefore, in this example, the reduction from the FST elimination would be completely offset by the normal price increases from the supplier. The net result is still a benefit to our customers, of course, because the price does not go up. On the other hand, if you go into the store expecting to see a lower price after December 31, in our example here that simply would not happen.

• 1025

Our experience in planning for the post-FST price regime suggests the logical conclusion; namely, that this committee must not overlook the direct link between manufacturers' behaviour vis-à-vis the GST and the retail prices consumers will pay in our stores. It is an easy chore to monitor changes in retail pricing, but unless the more complex and difficult chore of reviewing manufacturers' prices or FST content is also undertaken, there will be no assurance that the price paid by consumers has in fact had the FST removed.

There is another issue in pricing we want to highlight for the committee, and that is the very tough competitive environment in which retailers are operating at this time. We predict that the trend we see today, with some chains being forced out of business, will continue through 1990. Furthermore, the post-holiday period is a traditional clear-and-sale time. That means that these small price adjustments you expect to see when the FST is removed will be masked completely by the sale mark-downs that will be happening. In other words, it will be impossible for anyone to identify which price changes, if any, have resulted from the change in the GST system.

January is also a traditional time when retail suppliers reprice their merchandise to accommodate for inflation and costs. This process continues on, of course, throughout the year for various types of goods, depending on when new styles or models are introduced. Accordingly, an accurate assessment of the impact of GST on prices is not going to be obtainable either immediately after January 1 nor several months later. We do suggest, however, that any attempt to measure post-GST pricing be delayed until the system has been running for at least several months.

There is one more issue on the subject of pricing that we want to raise. We believe that this matter was well explained to you yesterday when the Retail Council of Canada was scheduled to appear before this committee. The issue concerns the perception that retailers' prices would be considered to be higher in the new GST system because the gross margin percentage will be slightly higher. That in turn is a result of the need to leave our profits, as measured in absolute dollars, the same before and after the change in the GST system.

[*Translation*]

40$ à la compagnie de la Baie d'Hudson. Si notre marge bénéficiaire brute est de 36 p. 100, le prix de détail de l'appareil sera de 62,50$. Avec l'élimination de la taxe fédérale de vente, le nouveau prix de détail sera de 58,80$, soit une réduction d'environ 4 p. 100. Cette réduction de 4 p. 100 est inférieure à l'augmentation annuelle prévisible de nos coûts d'achat attribuable à l'inflation. Par conséquent, dans notre exemple, l'augmentation normale du prix du fournisseur neutralise complètement la réduction de prix due à l'élimination de la taxe fédérale de vente. Évidemment, nos clients en tirent toujours un avantage net, étant donné que le prix n'augmente pas. Par contre, ceux qui s'attendent à une diminution de prix après le 31 décembre seront déçus.

Nous sommes donc persuadés que, logiquement, le comité doit prendre en considération le lien direct qui existe entre l'attitude des fabricants relativement à la TPS et les prix que pratiqueront les magasins de détail. Etudier le changement des prix de détail est chose facile, mais si l'on n'entreprend pas la tâche, beaucoup plus ardue, d'examiner aussi les prix fixés par les fabricants, il deviendra impossible de s'assurer que les clients paieront un prix dont la taxe fédérale de vente aura été entièrement retranchée.

Nous voulons également attirer l'attention du comité sur un autre fait: le secteur du commerce de détail est, à l'heure actuelle, vivement concurrentiel. Certaines chaînes de magasins sont obligées de fermer leurs portes, et nous prévoyons que cette tendance se poursuivra tout au long de l'année. De plus, la période qui suit les fêtes est traditionnellement la saison des liquidations. La légère baisse des prix découlant de l'élimination de la taxe fédérale de vente passera donc totalement inaperçue en raison des démarques et activités de liquidation. Autrement dit, personne ne sera en mesure d'identifier les réductions de prix, si réductions de prix il y a, attribuables à l'élimination de la taxe fédérale de vente.

C'est également en janvier que les détaillants procèdent à leurs changements de prix pour tenir compte des pressions inflationnistes sur leurs coûts. Il s'agit évidemment d'un processus qui se poursuit toute l'année, au fur et à mesure que l'on introduit de nouveaux modèles. Par conséquent, il faudra plusieurs mois avant de pouvoir évaluer avec exactitude l'effet de la TPS sur les prix. Nous recommandons donc qu'aucune tentative de mesure des effets de la TPS sur la détermination des prix ne soit entreprise avant que le système n'ait été en place pendant plusieurs mois.

Nous voulons également aborder un dernier aspect de la question des prix. Le Conseil canadien du commerce de détail a d'ailleurs bien traité ce problème dans son exposé d'hier au comité. Les consommateurs auront l'impression que les prix sont plus élevés sous le régime de la TPS parce que la marge bénéficiaire brute des commerçants augmente légèrement. Cette dernière situation vient du fait que notre bénéfice, mesuré en dollars, doit demeurer constant malgré le changement de régime fiscal.

[*Texte*]

In the examples prepared by the Retail Council, you can see that the retailer would make less money under GST if he applied the same percentage mark onto merchandise. As our shareholders obviously would not accept that, we want the committee to clearly understand that we will not be reducing our profits. But this does not contradict the promise made earlier. We do expect to pass on FST savings to our customers, while at the same time maintaining our profit commitment to our shareholders.

On the implementation date, the GST is scheduled to take effect on January 1, 1991. In our comments above, we mentioned the special sales events that usually take place in January. If this committee is interested in seeing that consumers are the least inconvenienced by the changeover to the GST, we strongly urge that the implementation be delayed one month to Monday, February 4, 1991. The December holiday month is the single largest sales month for retailers. Many purchases are intended as gifts, thus January is a month when the greatest number of exchanges or returns occur. Every non-food retailer in Canada would make this same statement.

What this means is a lot of confusion for retailers and their customers in early January because it will not be clear if the refunds given should include or exclude the GST. A delay of one month would largely eliminate this problem.

Further, if the implementation date is February 4, the masking effect described earlier would be somewhat less because the post-holiday clearance sales are generally finished by the end of January.

On progress of implementation, the Hudson's Bay Company will be ready for GST. That being said, you should not underestimate the magnitude of the chore we face in complying with the GST rules and in being ready when we open for business on January 2 or February 4, 1991.

As we have moved from the planning stage to the actual implementation, that is amending computer programs for point-of-sale devices, arranging collection and remittance procedures and so forth, it is clear that our cost to adapt to GST will be higher than we first thought. The process of reticketing merchandise is expensive and would have to occur over a weekend when the stores are closed. That reticketing process could cost our retail divisions $5 million to $10 million altogether. The cost of adapting systems and procedures will also be in the millions of dollars. These are significant one-time costs that we will have to absorb. However, we do not expect these transition costs to have any impact on the prices of merchandise in our stores.

[*Traduction*]

Les exemples présentés par le Conseil canadien du commerce de détail prouvent au contraire que, sous le régime de la TPS, la marge bénéficiaire des détaillants diminuera s'ils continuent d'appliquer le même taux de marque. Nos actionnaires ne peuvent évidemment accepter une telle situation, aussi tenons-nous à ce que le comité comprenne bien que nous n'avons nullement l'intention d'accepter la diminution de notre bénéfice. Toutefois, nous ne revenons pas sur notre promesse antérieure: nous comptons faire profiter nos clients des diminutions de prix dues à l'élimination de la taxe fédérale de vente, tout en maintenant notre engagement en matière de bénéfice envers nos actionnaires.

La TPS doit entrer en vigueur le 1er janvier 1991. Nous avons déjà mentionné que janvier est habituellement un mois de soldes et de liquidations. Si le comité tient à ce que les clients subissent le moins d'inconvénients possibles en raison de l'application de la TPS, nous suggérons d'en retarder l'entrée en vigueur d'un mois; elle serait alors reportée au 4 février 1991. C'est en décembre que les détaillants réalisent leur plus gros chiffre d'affaires mensuel. Bon nombre de clients achètent alors des articles qu'ils comptent offrir en cadeau, ce qui signifie que c'est en janvier qu'ont lieu le plus grand nombre d'échanges et de retours. Mis à part ceux du secteur de l'alimentation, tous les détaillants du Canada pourraient faire la même affirmation.

Il en résultera donc beaucoup de confusion pour les détaillants et leurs clients au début de janvier, puisqu'on ne saura pas vraiment si les remboursements consentis devront ou non tenir compte de la TPS. Retarder d'un mois l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe permettrait dans une large mesure d'éviter ce problème.

De plus, en commençant l'application de la taxe le 4 février, on réduirait passablement le problème des liquidations d'après Noël, que nous avons déjà soulevé. En effet, les soldes de liquidation se terminent généralement avant la fin de janvier.

La compagnie de la Baie d'Hudson compte bien être prête à appliquer la TPS. Cela dit, vous ne devez pas sous-estimer l'ampleur des problèmes auxquels nous faisons face pour nous conformer au règlement sur la nouvelle taxe et pour être prêts pour l'ouverture des magasins, que ce soit le 2 janvier ou le 4 février 1991.

Nous avons dépassé l'étape de la planification et nous en sommes actuellement à la mise en place, ce qui signifie modifier les programmes informatiques de point de vente, établir des marches à suivre sur la perception et le paiement de la taxe, etc. Il devient évident que ce processus d'adaptation à la TPS nous coûtera plus cher que prévu. Le réétiquetage de la marchandise coûte cher, et nous devrons effectuer cette tâche la fin de semaine, alors que les magasins sont fermés. Pour notre division de commerce de détail, la facture totale de réétiquetage pourrait se situer entre 5 et 10 millions de dollars. Adapter les systèmes et les marches à suivre coûtera également plusieurs millions de dollars. Ces coûts que nous devrons absorber, bien que non susceptibles de se répéter, sont néanmoins considérables. Toutefois, nous ne nous attendons pas à ce que ces coûts de transition aient des répercussions sur le prix de nos marchandises.

[*Text*]

• 1030

In summary, I will conclude by briefly listing the key issues covered. Our price tickets will be tax extra and the consumers will be able to see the GST paid on their sales invoices. Hudson's Bay Company is committed to passing on to their customers all the FST savings that we in turn can obtain from our suppliers. On many commodities the reductions in price due to FST elimination may be fully offset by normal inflationary price increases by manufacturers resulting in no net change in retail prices. Many of the transition problems could be reduced if the implementation were delayed one month to February 4, 1991.

This ends our formal submission. The clerk of the committee has advised that you would have questions following this presentation, and we invite such questions now. Thank you.

Mr. MacLellan: You mentioned that reticketing is going to be very expensive; it is going to be between $5 million and $10 million to all your retail outlets, and that is The Bay, Simpson's, Zeller's—all of them. Can you reticket all your items in a weekend, even if the stores are closed?

Mr. Wolfenden: Our total decisions on repricing every item of course are not clear at this point in time. We have some estimates, and those are the ranges of the estimates, depending on how many items we ticket.

Mr. Harold Chmara (Director, Planning and Tax, Hudson's Bay Company): To answer specifically, there was an analysis of how many bodies, how many items—blah, blah, blah—and we think we can do it. It is a real push.

Mr. Wolfenden: It is a massive task.

Mr. MacLellan: Are you going to put the price plus the GST on the tags?

Mr. Chmara: No.

Mr. MacLellan: You are not. It is going to be included and then it is going to be broken down at the cash register?

Mr. Wolfenden: Our retail price will be the retail price, and at the cash desk, as the consumer is paying at point of purchase, the GST will be added, along with the PST.

Mr. MacLellan: What is the whole cost of this change-over going to be? Say $5 million to $10 million for repricing. What about retraining, new cash register systems. . .?

Mr. Chmara: It could be up to the range of $20 million for across the board.

Mr. MacLellan: Now, this is not going to affect your prices in any way. Are you going to be able to absorb this and still pass along the same profits to the shareholders?

[*Translation*]

Pour conclure, je dresserai brièvement la liste des questions clés que nous avons abordées. Nous n'incluerons pas la TPS dans le prix marqué sur les étiquettes; ainsi les clients sauront exactement combien de taxe ils payent. La Compagnie de la Baie d'Hudson s'engage à faire profiter ses clients de toute diminution de prix qu'elle obtiendra de ses fournisseurs en raison de l'élimination de la taxe fédérale de vente. Dans le cas de nombreux articles toutefois, les augmentations de prix normales des fabricants et les pressions inflationnistes neutraliseront entièrement la réduction due à l'élimination de la taxe fédérale de vente, ce qui signifie que les prix resteront stables. On pourrait réduire un grand nombre des problèmes de transition en retardant d'un mois, soit au 4 février 1991, l'entrée en vigueur de la TPS.

C'est ainsi que se termine notre exposé officiel. Le greffier du comité nous a fait savoir que vous vouliez poser des questions, nous vous invitons à le faire maintenant. Merci.

M. MacLellan: Vous avez dit que le le réétiquetage de tous vos prix dans vos magasins de détail, c'est-à-dire à La Baie, chez Simpsons et chez Zellers, allait vous coûter très cher, c'est-à-dire entre 5 millions de dollars et 10 millions de dollars. Etes-vous vraiment en mesure de réétiqueter toute votre marchandise en une seule fin de semaine, même si vos magasins sont fermés?

M. Wolfenden: Nous n'avons pas encore décidé si nous allions réétiqueter absolument tous les produits que nous vendions. Ces chiffres ne sont donc qu'approximatifs, et dépendront du nombre de produits que nous réétiquetterons.

M. Harold Chmara (directeur, planification et fiscalité, Compagnie de la Baie d'Hudson): Je peux même vous dire que nous avons fait une analyse pour voir combien de personnel il nous faudrait et exactement combien d'étiquettes nous pensions pouvoir corriger. C'est un gros coup.

M. Wolfenden: Une tâche énorme.

M. MacLellan: Allez-vous inscrire le prix et la TPS sur l'étiquette?

M. Chmara: Non.

M. MacLellan: Ah non? Vous n'allez pas l'inclure de façon que le prix total soit ventilé sur le reçu de caisse?

M. Wolfenden: Notre prix de détail sera exactement cela: le prix de vente au détail; mais à la caisse, c'est-à-dire au point de vente, on ajoutera la TPS de même que la taxe de vente provinciale.

M. MacLellan: Combien vous coûtera au total toute la transition? Vous avez parlé de 5 millions de dollars à 10 millions de dollars pour le réétiquetage. Mais combien vous coûteront la formation de vos employés et la reprogrammation de vos caisses enregistreuses, par exemple?

M. Chmara: Si on calcule absolument tout, cela pourrait nous coûter jusqu'à 20 millions de dollars.

M. MacLellan: Vous dites que vous ne changerez pas vos prix pour autant. Allez-vous pouvoir absorber des coûts aussi faramineux tout en promettant à vos actionnaires autant de bénéfices?

[*Texte*]

Mr. Chmara: We will have some savings coming the other way on input credits in this first year. When I started doing analysis for our management, I had input savings here and our implementation costs were there, and as we have gone along they are getting closer and closer. That is the short answer for the first year. Also, you can say that $20 million is a big number; in the context of $5 billion in sales, it is measurable, but it is not even 0.5%.

Mr. Layton: It is one-time, so it would affect the profits in that particular year.

Mr. MacLellan: In my language, $20 million is $20 million.

Mr. Layton: That is right.

Mr. MacLellan: Not bad for a weekend in Las Vegas.

You also mention, on page 4, that you urged the government on more than one occasion to require all manufacturers and distributors to disclose FST content starting in 1990 but as far as you know no formal legal provisions were made in this regard. Is that still the case?

Mr. Wolfenden: That is right.

Mr. MacLellan: Do you feel that would be a benefit if it was brought forward and the government did require this of the manufacturers?

Mr. Wolfenden: It would be of course.

Mr. MacLellan: In what way?

Mr. Wolfenden: There are of course a lot of variables in terms of how the FST is applied and at what rate it is applied, and with the various rules that are in place and the various levels of application there is quite a range in the impact in our prices of FST by industry and by suppliers. So having the knowledge of that of course would assist us in purely passing on the dollar savings.

Mr. Chmara: The crux of the issue here is that if you know that number then you can compute back and you know how much profit that supplier is making. It is not like we are all children; I do not think any of this news that came out would be a revelation to us. They know what our profits are, more or less. But that was the reason given, and in the absence of something like this you cannot really argue with them.

• 1035

I will give you an example of the kind of surprise we face. This is not a product we sell, but it is in our expense savings—computers, which are a major cost for us, and computerized products. We had assumed since all the stuff

[*Traduction*]

M. Chmara: La première année, nous entrevoyons quelques économies sous forme de crédits de taxe sur intrants. Lorsque j'ai commencé mon analyse, comme me le demandait la direction, les économies sur les intrants étaient énormes, alors que les coûts d'application me semblaient très faibles. Mais au fur et à mesure que nous avancions dans l'analyse, les deux se rapprochaient considérablement. Donc, voilà ce qui se passera pour la première année. Evidemment, 20 millions de dollars, c'est un chiffre élevé, mais si on le considère par rapport à un chiffre de vente de 5 milliards de dollars, cela représente à peine 0,5 p. 100.

M. Layton: Comme ce sont des dépenses ponctuelles qui ne se reproduiront pas, elles ne grugeront que les bénéfices de cette année-là.

M. MacLellan: Chez moi, 20 millions de dollars, cela reste toujours 20 millions de dollars.

M. Layton: C'est vrai.

M. MacLellan: Ce qui n'est pas mauvais pour un weekend à Las Vegas.

À la page 4 de votre mémoire, vous dites avoir plus d'une fois demandé au gouvernement d'exiger que tous les fabricants et distributeurs fassent connaître, dès 1990, le montant de la taxe de vente imputé à leurs clients. Vous dites aussi qu'aucune disposition légale ou officielle n'a été prise à cette égard. Est-ce toujours le cas?

M. Wolfenden: En effet.

M. MacLellan: Pensez-vous qu'il serait avantageux que le gouvernement l'exige de tous les fabricants?

M. Wolfenden: Bien sûr.

M. MacLellan: Comment?

M. Wolfenden: C'est qu'il y a beaucoup de variables dans la façon dont la taxe fédérale de vente s'applique et dans son taux d'imposition; à cause de ces diverses règles d'application, cette taxe fédérale de vente peut se traduire de mille façons dans les prix que nous demandent l'industrie et nos fournisseurs. Si nous savions à combien elle se chiffre, il nous serait alors beaucoup plus facile de transmettre l'épargne aux consommateurs.

M. Chmara: Le hic, c'est que si nous connaissions le montant, il nous serait facile de faire des petits calculs et de déterminer combien de profit font nos fournisseurs. Mais nous ne sommes pas nés de la dernière pluie; il ne faudrait pas croire que nous ne sommes pas déjà un petit peu au courant. D'ailleurs, nos fournisseurs savent, eux aussi, plus ou moins quels sont nos bénéfices. En tout cas, c'est la raison qu'on nous a donné, et sans disposition légale sur laquelle nous appuyer, nous avons plus ou moins les mains liées.

Je vais vous donner un exemple du genre de surprise qui nous arrive. Je parle d'un produit que nous ne vendons pas, mais sur lequel nous comptons faire des économies: les ordinateurs et les produits d'ordinateurs, qui nous coûtent

[*Text*]

comes from foreign countries that there would be at least a straight 13% on that cost, and therefore we expected we would have no less than a 10% or 11% price-change after 1990. One of our largest suppliers said we have done this, we have looked at it, and here is the number; it is 4%. That is simply a reflection of fact that their profits on top of the import cost factors down the FST to that 4%.

For every single commodity you have to go through this analysis. Steve's group would be negotiating and arguing with suppliers, whereas if it had been required there would be nothing to argue about. They would have to show you the number and that would be that.

The Chairman: Thank you very much. We heard from Sears that they are asking suppliers not to put in the traditional inflationary January 1 increase. Are you doing anything like that? Your brief says that inflationary increases would wipe out the savings to consumers. Well, are you telling your suppliers not to put in those traditional year-end increases?

Mr. Wolfenden: Yes, we are.

The Chairman: What are they saying?

Mr. Wolfenden: As we are telling them to tell us what the FST is, and I have told you we had various responses from the manufacturers. You get various responses based on their costs of doing business as well.

The Chairman: Your suppliers are saying they will not have that increase, that they will delay their yearly pricing increase?

Mr. Chmara: I guess it is a little confusing what Sears meant when they made this statement. We would like to tell our suppliers not to ever raise their prices again, ever, but it is an ongoing process of negotiating with each supplier, with each commodity. I really do not know what Sears were saying. You always are trying to get the best price, and either you do or you do not.

The Chairman: Sears told the committee they were asking suppliers to delay implementation of any annual price increase until after January, so that if there were any pass-through to consumers the consumers might see it. That is what they told us, anyway. Are you going to do the same?

Mr. Wolfenden: No. We are in the negotiating mode with our suppliers, trying to keep prices as sharp as we can, and if that means delaying in some cases, or postponing or rolling back, or accepting in some cases, because of their price increases, which we realize must be passed through, then it is always a mixed situation in terms of how you would negotiate a price for the new year.

Mr. Chmara: We could not say we are not specifically, though. We have not specifically thought of that or come up with that, and I am not sure how fruitful that process would be.

[*Translation*]

très cher. Etant donné que ces produits viennent de l'étranger, nous avons supposé que nous bénéficierions d'office d'une économie de 13 p. 100. Par conséquent, nous nous attendions à un rabais d'au moins 10 ou 11 p. 100 après 1990. Or, l'un de nos principaux fournisseurs nous a dit qu'après examen de la situation, le rabais s'élevait à 4 p. 100. Autrement dit, la marge bénéficiaire du fournisseur ajoutée aux coûts d'importation a fait tomber l'avantage de l'élimination de la taxe de vente fédérale à 4 p. 100.

Il faut faire ce genre d'analyse pour chaque produit. Le groupe de Steve devra négocier et argumenter avec les fournisseurs, alors que si c'était obligatoire, il n'y aurait pas lieu de discuter. Les fournisseurs n'auraient qu'à faire état du chiffre, pas plus.

Le président: Merci beaucoup. D'après ce que nous avons entendu, Sears demande à ses fournisseurs de ne pas imposer la traditionnelle augmentation inflationniste du 1er janvier. Faites-vous la même chose? Dans votre mémoire, vous dites que la hausse de l'inflation va éliminer toute économie pour les consommateurs. Je voudrais savoir si vous demandez à vos fournisseurs de ne pas imposer ces hausses traditionnelles de fin d'année?

M. Wolfenden: Oui.

Le président: Quelle est leur réaction?

M. Wolfenden: Nous leur demandons de nous préciser ce que représente la taxe de vente fédérale. Comme je vous l'ai dit, nous obtenons diverses réactions de la part des fabricants. Ces réactions sont fondées, entre autres, sur leurs coûts d'exploitation.

Le président: Vos fournisseurs conviennent de ne pas imposer cette hausse des prix? Ils sont d'accord pour la retarder?

M. Chmara: Nous ne sommes pas trop certains de ce que voulaient dire les représentants de Sears. Nous aimerions bien exiger de nos fournisseurs qu'ils ne haussent plus jamais leurs prix, mais en réalité, nous participons à un processus de négociations avec chaque fournisseur, pour chaque produit. Je ne sais pas trop ce que Sears entendait par là. On essaie toujours, évidemment, d'obtenir le meilleur prix possible. Parfois on y réussit et parfois on n'y réussit pas.

Le président: Les représentants de Sears ont dit qu'ils demandaient à leurs fournisseurs de retarder l'entrée en vigueur de toute hausse de prix annuelle après le mois de janvier, de sorte que les consommateurs puissent se rendre compte des économies qui leur sont transmises. En tout cas, c'est ce qu'ils nous ont dit. Allez-vous faire la même chose?

M. Wolfenden: Non. Nous menons des négociations avec nos fournisseurs afin d'essayer d'obtenir les meilleurs prix possibles, et il peut arriver que l'on repousse les choses à plus tard, que l'on réussisse à faire baisser le prix ou dans certains cas, qu'on accepte une hausse qui doit être transmise au consommateur. Quoi qu'il en soit, la façon dont nous négocions un prix pour la nouvelle année varie constamment.

M. Chmara: Nous ne pouvons pas vous répondre de façon catégorique. En effet, nous n'avons pas réfléchi à cette question. Ce n'est pas une solution que nous avons envisagée, et je ne suis pas certain qu'un mécanisme de ce genre porte fruit.

[*Texte*]

The Chairman: So you are not going to do that?

Mr. Chmara: Well, as I said, you would negotiate on every single product with every single supplier to try to get the best price, but I do not know what it would achieve moving it from January 1 to February 1, let us say. Some of our prices would change in October, and not necessarily in January.

The Chairman: I refer to your brief where you say the benefit of the savings will be wiped out. I am just saying Sears' solution to that is that they are asking for the price increase to be delayed.

Mr. Wolfenden: That just moves the date, of course.

Mr. Chmara: Well, if they are successful, though, then they will force us to match that, obviously.

An hon. member: The competitive forces.

Mr. Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Following up on that point we were just talking about, we have heard a number of witnesses who have said that at the manufacturing level they were going to have to pass through whatever savings exist onto the retailer, because the retailer will be monitoring every one of their prices and insisting that the FST is passed through. From what I hear you saying, you may not be able to tell whether or not they have passed it through. You are monitoring each and every one of those prices, as they say, but is it going to be at all easy for you to tell whether or not they have indeed passed it through?

Mr. Wolfenden: You are right. It will not be easy to tell whether the FST is passed through or not, but of course we are negotiating with our vendors, and in that negotiating process whatever FST savings are passed on to us we will, of course, as I have stated, pass that on. In that there is no legal obligation or other obligation to state clearly what in fact the FST is in the price, there is that unknown we are attempting to negotiate out and dialogue with our vendors.

• 1040

Mr. Chmara: You cannot always generalize, because there are some products... The simple example is refrigerators. When we are buying it straight from the factory, we know the FST because it is right there. As we set out in the brief, there are some manufacturers who have been co-operative, so those we will know. There are certainly lots of them who have not been co-operative. You are right; we will not always know.

Mr. Taylor: Are you in a position as a major retailer and as someone who is negotiating and monitoring these prices to act in a whistle-blowing capacity, if there is an information office run by the government to operate only when somebody complains that a price is not being adjusted to accommodate it? Are you going to be in any position to phone the department and say refrigerators are not coming with the FST removed?

[*Traduction*]

Le président: Vous n'allez donc pas le faire?

M. Chmara: Comme je vous l'ai dit, nous négocions avec chaque fournisseur pour chaque produit, en vue d'obtenir le meilleur prix possible. J'ignore si cela donnerait quelque chose de faire passer la date du 1er janvier au 1er février, par exemple. Certains de nos prix sont appelés à changer en octobre, pas nécessairement en janvier.

Le président: Dans votre mémoire, vous dites qu'on ne pourra pas profiter de ces économies. Je vous signale simplement que la solution de Sears est de demander à ses fournisseurs d'attendre avant d'imposer une hausse de prix.

M. Wolfenden: Evidemment, ce n'est qu'un changement de date.

M. Chmara: S'ils réussissent à obtenir cela, nous devrons évidemment faire la même chose.

Une voix: C'est la concurrence.

M. Taylor (The Battleford—Meadow Lake): Pour en revenir à ce que nous disions tout à l'heure, de nombreux témoins ont déclaré que les fabricants devront transmettre les économies réalisées aux détaillants parce que les détaillants vont surveiller les prix de près et insister pour bénéficier de l'élimination de la taxe de vente fédérale. Si j'ai bien compris ce que vous dites, vous n'êtes pas sûr d'être en mesure de déterminer si les fabricants vous font bénéficier de ces économies. Vous dites surveiller les prix de près, mais vous sera-t-il facile de déterminer si les fabricants vous ont effectivement fait bénéficier de ces économies?

M. Wolfenden: Vous avez raison. Ce ne sera pas facile, mais nous négocions avec nos vendeurs, et je peux vous dire que nous transmettrons aux consommateurs les économies liées à la disparition de la taxe de vente fédérale dont nous bénéficierons nous-mêmes à la suite de ces négociations. Etant donné qu'aucun fabricant n'est tenu légalement de préciser la part de la taxe de vente fédérale dans le prix, cela demeure une inconnue dont nous essayons de nous débarrasser en négociant et en dialoguant avec nos vendeurs.

M. Chmara: On ne peut pas toujours généraliser parce qu'il existe certains produits... L'exemple le plus simple est celui des réfrigérateurs. Lorsqu'on achète des réfrigérateurs directement à l'usine, nous savons à combien se chiffre la taxe de vente fédérale. Comme nous l'avons dit dans notre mémoire, certains fabricants se sont montrés très coopératifs, de sorte qu'avec eux nous saurons à quoi nous en tenir. Cependant, beaucoup d'autres n'ont pas manifesté le même esprit de coopération. Vous avez raison de dire que nous ne saurons pas toujours ce que cela représente.

M. Taylor: A titre de grand magasin, à titre de détaillant qui négocie et surveille les prix, êtes-vous en mesure de pointer du doigt les délinquants, surtout s'il existe un bureau d'information gouvernemental autorisé à agir uniquement si quelqu'un se plaint qu'un prix n'a pas été ajusté en fonction de la nouvelle situation? Allez-vous être en mesure de téléphoner aux fonctionnaires du ministère pour vous plaindre de ce qu'on vous vend encore les réfrigérateurs au même prix, sans vous faire bénéficier d'une baisse équivalente à la taxe de vente fédérale?

[*Text*]

Mr. Chmara: Some we will. Refrigerators are an example where we would be. If we do not know what the FST is now, if they never tell us, and if we negotiate a new price they say has the FST out, we will not have any basis on every product of knowing for sure. A large number we would, but a large number we will not.

Mr. Taylor: Would you look to the government office for information? If you think there was something, would you be unafraid of asking the government office for information?

Mr. Wolfenden: I think we would be in a better position to answer that question some months down the road. We are very much in the middle of our negotiating process now. As we dialogue closer with our vendors—I mentioned we had sent out some 8,000 letters, and the responses are coming in but they are not all completely in yet—I think we would be in a better position to answer that question as to the unknown. It may be that over time as we are negotiating and dialoguing one on one with our vendors, rather than through the letter approach, we will have a better determinant on what the FST amount is.

Mr. Taylor: You said in your brief and again in answer to my quetion here that you are prepared to pass on any savings that are passed on to you in this regard. Does this mean that you are not anticipating any ongoing administrative costs or passing on any of the up-front costs? Any additional costs related to the implementation of the GST you will absorb, whether it is now or extended over... If you capitalized new computer equipment or training programs or whatever, will any of those administrative costs take away from some of the savings that might be passed on to you?

Mr. Chmara: I cannot think of any costs that would extend beyond this year and the way we would treat those costs on our books. In other words, they would be period costs this year. After the first year, as I say, you are probably going to get a trading off of the input credit savings versus some of these other costs. While they are a big number for anybody—$5 million or $10 million is a big number—with our expense base of $1 billion and our sales of $5 billion, they are not such a big number that you could measure whether they are being passed on or not.

Just normal currency fluctuations would affect the price of imports for us, for example. This would likely have a much bigger impact on pricing than this little—I say "little"—$5 million or $10 million expense that might be ongoing year after year.

Mr. Taylor: I have a large rural constituency, but the city of North Battleford, Saskatchewan, is the main population hub. The community for the last 10 years has been anxiously working on development. We have a large piece of property

[*Translation*]

M. Chmara: Certainement, nous le ferons. Avec les réfrigérateurs, il n'y a pas de problème. Par contre, si nous ne savons pas quel pourcentage du prix représente la taxe à l'heure actuelle, si on ne nous le précise pas et si nous négocions un nouveau prix qui, selon le détaillant n'englobe pas la taxe, nous n'aurons aucun moyen de nous en assurer pour tous les produits. Dans bien des cas, nous le pourrons, mais dans bien d'autres, ce sera impossible.

M. Taylor: A ce moment-là, pensez-vous que ce bureau du gouvernement pourra vous fournir des renseignements? Si vous pensez qu'il y a anguille sous roche, allez-vous vous adresser volontiers à ce bureau du gouvernement pour obtenir des renseignements?

M. Wolfenden: Je pense que nous serons mieux en mesure de répondre à cette question dans quelques mois. A l'heure actuelle, nous sommes au beau milieu du processus de négociation. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons envoyé quelque 8,000 lettres à nos vendeurs et nous commençons à recevoir des réponses. A mesure que le dialogue se poursuivra, je pense que nous serons mieux placés pour répondre à votre question concernant cette inconnue. Avec le temps, à la suite de discussions et de négociations avec nos fournisseurs individuels, plutôt que grâce à des échanges de lettres, nous pourrons avoir une meilleure idée de ce que représente la taxe de vente fédérale.

M. Taylor: Vous avez dit dans votre mémoire—et vous l'avez réitéré en répondant à ma question—, que vous êtes disposé à transmettre aux consommateurs toutes les économies dont vous bénéficierez vous-mêmes. Cela signifie-t-il que vous n'avez pas l'intention de transmettre aux consommateurs certains coûts d'administration ou de démarrage? Vous allez donc assumer tous les coûts supplémentaires liés à la mise en vigueur de la TPS, que ce soit maintenant ou sur une période... Si vous achetez un nouvel ordinateur ou si vous devez offrir des programmes de formation, ces coûts administratifs vont-ils diminuer certaines économies dont vous auriez bénéficié?

M. Chmara: Je ne pense pas qu'il y ait des coûts qui se prolongent au-delà de cette année, et cela ne modifiera en rien la façon dont nous les inscrivons dans nos livres. Autrement dit, ce sont des coûts ponctuels pour cette année précise. Après la première année, il s'établira un certain équilibre entre les économies liées au crédit de taxe sur intrants et certains autres coûts. Il s'agit évidemment de sommes considérables pour quiconque—5 ou 10 millions de dollars, ce n'est pas rien—, mais comme nos débours sont de l'ordre de 1 milliard de dollars et que notre chiffre de vente s'établit à 5 milliards de dollars, ce ne sont pas des sommes suffisamment importantes pour qu'on puisse déterminer dans quelle mesure on en tient compte ou pas.

Ainsi, les simples fluctuations normales du change influent sur le prix des importations pour nous. Ce facteur jouerait vraisemblablement davantage sur les prix que des débours somme toute «négligeables» de 5 ou 10 millions de dollars qui reviennent année après année.

M. Taylor: Je représente une circonscription majoritairement rurale en Saskatchewan, dont la ville de North Battleford est le centre démographique. Depuis 10 ans, cette localité fait énormément d'efforts pour susciter le

[*Texte*]

downtown. There have been negotiations with the Zellers people to locate. In the last two years, with increasing interest rates and a downturn in the economy, there are expectations that not only would Zellers not come, but also we might lose one of the other retailers in our community because of the economy. Would this $20 million you are absorbing have any impact on the development of new stores in some of the regions, in either Atlantic Canada or western Canada, or anything like that?

• 1045

Mr. Chmara: No, absolutely not. Putting in a store is a long-term decision. It is a real estate decision. With our department stores, you never look at less than 25 years for making that kind of a decision.

We do not build stores to stand alone. They are part of a development that a landlord or a developer puts together. In that sense, the decision is not even ours. It is never our decision unilaterally. We have to have a developer who wants to go there; then, we have to want to go there as well. If we both agree, two people have decided that over the long term it is a good place to have a store; therefore, I cannot see that these costs would be anything significant.

Again, I bring the costs back in relation to the kinds of sales our company has. We have an expansion plan. We have a very aggressive expansion plan, as a matter of fact. This would not change that.

M. Fontaine (Lévis): Avez-vous l'intention de garder le même pourcentage de profit brut sur vos ventes à partir du 1er janvier 1991?

Mr. Wolfenden: Yes, we do.

M. Fontaine: Avez-vous l'intention de garder le même profit brut en argent sur vos ventes?

Mr. Wolfenden: Gross product or gross profit?

M. Fontaine: En argent.

Mr. Wolfenden: Yes, in dollars, in absolute dollars.

M. Fontaine: Je comprends mal que vous puissiez conserver le même profit brut en pourcentage et le même profit en dollars. J'ai probablement besoin d'une précision. On a entendu hier les témoignages du Conseil canadien du commerce de détail et de Eaton. Selon ce que j'ai compris, les deux représentants nous ont dit qu'ils avaient l'intention de majorer leur pourcentage de profit brut sur leurs ventes. J'aimerais que cela soit clarifié. D'après l'exemple que vous donnez à la page 4 de votre mémoire, vous n'avez pas l'intention de majorer votre profit brut, et cela a des incidences très significatives sur le prix au détail. Étant donné la disparition de la taxe sur les produits manufacturés, si vous ne changez pas votre profit brut, votre profit brut en dollars va diminuer un peu. J'aimerais que vous précisiez cette position.

Dans votre mémoire, cette zone ne semble pas très claire. Je me réfère à la page 4, à la page 6 et à la conclusion.

[*Traduction*]

développement. Il y a au centre ville un grand terrain, et les élus municipaux ont amorcé des négociations avec la société Zellers pour la convaincre de s'y installer. Depuis deux ans, avec la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement de l'économie, il est fort probable que Zellers ne viendra pas s'établir chez nous, mais aussi que nous perdrons même l'un des détaillants déjà installés dans la localité. Ce coût de 20 millions de dollars que vous allez absorber aura-t-il des répercussions sur l'implantation de nouveaux magasins dans certaines régions, que ce soit dans l'Ouest du Canada ou dans les provinces de l'Atlantique?

M. Chmara: Non, absolument pas. Ouvrir un magasin, c'est une décision à long terme. C'est une décision dans le domaine de l'immobilier. Pour nos magasins à rayons, il faut un minimum de 25 ans pour ce genre de décision.

Nous ne construisons pas des magasins seuls. Ils font toujours partie d'un ensemble immobilier réalisé par un propriétaire ou un promoteur. À ce niveau-là, la décision ne nous appartient même pas. Ce n'est jamais une décision unilatérale de notre part. Un promoteur nous fait une proposition; ensuite nous devons décider d'y aller avec lui. Si nous sommes tous deux d'accord, deux personnes viennent de décider qu'à long terme c'est un bon emplacement pour un magasin; je ne vois donc pas pourquoi ces coûts seraient vraiment importants.

Encore une fois, je fais la relation entre nos coûts et nos ventes. Nous avons un plan d'expansion. À vrai dire, nous avons un plan d'expansion très dynamique. Cela ne changerait en rien cette situation.

Mr. Fontaine (Lévis): Do you intend to maintain the same gross percentage profit on sales after January 1991?

M. Wolfenden: Oui, c'est notre intention.

Mr. Fontaine: Do you intend to keep the same gross cash profit on your sales?

M. Wolfenden: Produit brut ou profit brut?

Mr. Fontaine: In dollars.

M. Wolfenden: Oui, en dollars, en dollars absolus.

Mr. Fontaine: I do not understand how you can keep the same gross profit margin in percentage and the same profit in dollars. Maybe I need a bit of clarification. Yesterday, we heard the people from the Retail Council of Canada and Eaton's. From what I understood, the two representatives told us they intended to increase their gross percentage profit on sales. I would like a clarification. According to the example you give in your brief, on page 4, your intention is not to increase your gross profit, and that would have a very significant impact on retail prices. With the disappearance of the manufacturers' sales tax, if you do not change your gross profit, your gross profit in dollars will decrease somewhat. I would like you to clarify that position.

In your brief, that does not seem to be very clear. I am referring to pages 4 and 6 and the conclusion.

[*Text*]

Mr. Chmara: Unfortunately, my colleague misunderstood your first question. We stated the answer, as you said, in the brief. We intend to maintain our profit dollars. The Retail Council explained; I presume Eaton's would have said the same thing. Mathematically, it means that gross-profit percentage goes up fractionally.

M. Fontaine: Avez-vous une idée de la majoration en pourcentage de votre profit brut?

Mr. Chmara: It is the function, of course, of the gross profit that you are starting with. This is not a constant number, by any means, on all our products. It would go from as low as less than 20% to 25% on some products up to 60% on other products. I think we would say 2% or something like that.

Mr. Wolfenden: Yes, in the neighbourhood of 2% or 3%.

M. Fontaine: J'accepterais cette majoration anticipée d'environ 2 p. 100, mais les lois du marché vont prévaloir. Il pourrait arriver que, dans certains cas, vous n'atteigniez pas ces 2 p. 100 que vous prévoyez. Ce n'est pas une décision arbitraire et irrévocable de votre part.

Mr. Wolfenden: Of course the competitive forces are at play in all our negotiations and in all our establishment of retail pricing.

Mr. Fontaine: Thank you very much. I appreciate that answer.

• 1050

Le président: Votre niveau de profit va-t-il augmenter?

Mr. Wolfenden: Our dollars will remain constant.

The Chairman: But your percentage goes up?

Mr. Wolfenden: Yes.

The Chairman: Do your business costs not go down under GST?

Mr. Chmara: Not nearly sufficient to match that number...

The Chairman: But do they go down?

Mr. Chmara: This is the same $20 million or so that I am talking about.

The Chairman: But do your sustained costs of doing business under the GST, where you no longer pay FST on vehicles, computers and so on, not go down over the long term?

Mr. Wolfenden: Yes, and hence we have reduced our retail.

Mr. Chmara: Yes, but that is this $10 million or $20 million a year I am talking about.

The Chairman: That is a one-time cost.

Mr. Chmara: No, this is the other side of it. This reduction is in the same neighbourhood, it is that size of a number.

The Chairman: I think I am missing something. Maybe you can follow up on that, Mr. Rodriguez.

[*Translation*]

M. Chmara: Malheureusement, mon collègue a mal compris votre première question. Comme vous l'avez dit, nous donnons la réponse dans le mémoire. Nous entendons maintenir notre profit en dollars. Le Conseil canadien du commerce de détail l'a expliqué; je présume qu'Eaton aura dit la même chose. Mathématiquement, le pourcentage de profits bruts augmente d'à peine une fraction.

Mr. Fontaine: Do you have any idea of the percentage increase in your gross profit?

M. Chmara: Évidemment, tout dépend du profit brut de départ. C'est loin d'être un chiffre constant sur tous nos produits. Pour certains produits c'est d'à peine 20 ou 25 p. 100 et ça va jusqu'à 60 p. 100 sur d'autres produits. Je dirais 2 p. 100 ou quelque chose du genre.

M. Wolfenden: Oui, dans les environs de 2 p. 100 ou 3 p. 100.

Mr. Fontaine: I would accept this anticipated increase of some 2%, but the market will prevail. In some cases, you might not get those two percentage points you are forecasting. This is not an arbitrary and irrevocable decision on your part.

M. Wolfenden: Évidemment, les forces concurrentielles jouent dans toutes nos négociations et dans l'établissement de tous nos prix de détail.

M. Fontaine: Merci beaucoup de cette réponse.

The Chairman: Is your level of profit going to increase?

M. Wolfenden: Nos dollars vont demeurer constants.

Le président: Mais votre pourcentage de profit va augmenter?

M. Wolfenden: Oui.

Le président: Et vos coûts de fonctionnement vont baisser avec la TPS?

M. Chmara: Pas suffisamment pour équivaloir à ce chiffre...

Le président: Mais ils vont bel et bien baisser?

M. Chmara: Je parle toujours des mêmes 20 millions de dollars.

Le président: Mais n'allez-vous pas bénéficier d'une baisse à long terme de vos coûts de fonctionnement courants grâce à l'entrée en vigueur de la TPS, puisque vous ne paierez plus de taxe de vente fédérale sur les véhicules, les ordinateurs, etc?

M. Wolfenden: Oui. Par conséquent, nous allons réduire nos prix au détail.

M. Chmara: C'est bien, mais moi, je parle de cette somme de 10 ou 20 millions de dollars par année.

Le président: Il s'agit d'un coût unique.

M. Chmara: Non. C'est l'autre volet. Je parle d'une réduction à peu près semblable. Il s'agit d'un chiffre analogue.

Le président: Il y a quelque chose qui m'échappe. Voudriez-vous continuer dans cette veine, monsieur Rodriguez?

[*Texte*]

Mr. Rodriguez (Nickel Belt): I was interested in page 5. I want you to take me through the second paragraph, because you said that you are going to keep your profits in dollars constant. So let us take this example of the imported electric appliance. When the FST is removed, that distributor will sell the appliance to HBC for $40. Before the FST was removed, what was he selling it to you for?

Mr. Chmara: We are saying that $40 is what he sells it for with FST.

Mr. Rodriguez: You have a 36% mark-up, right?

Mr. Wolfenden: That is right.

Mr. Rodriguez: This gives you a profit of what in dollars?

Mr. Wolfenden: The difference between $40 and $62.50, the selling price...

Mr. Rodriguez: So you get a $22.50 profit, right?

Mr. Wolfenden: That is right...margin.

Mr. Rodriguez: When the FST is removed what might that distributor sell you this appliance for?

Mr. Chmara: $40 minus $2.70...$37.30.

Mr. Rodriguez: But you want to maintain that $22.50 so $22.50 has to be added on to this price. So you have increased your percentage.

Mr. Wolfenden: That is right, and maintained our dollars.

Mr. Rodriguez: How do you justify this?

Mr. Chmara: The dollar profit has to be maintained.

The Chairman: But your costs are going down. You can input with tax credits.

Mr. Rodriguez: I do not follow that. If it is a 36% mark-up on the price you paid the distributor, you cannot have it both ways. You cannot say that you want to keep the dollar figure constant and a higher percentage.

Mr. Chmara: Let me put it this way. If we had $5 billion of sales this year and after all of our expenses we made $50 million, why would we make less money next year? Do you think our shareholders would accept that?

Mr. Rodriguez: I have been told constantly in this committee that because you brought the price down, you are going to sell more of these things and you are going to make more money because now it is a competitive marketplace. Are you telling me there is no competitive marketplace and that you just wanted to get this $22.50, and that is it?

Mr. Chmara: We are going to attempt to keep the profits we show our shareholders the same. But if competition—Sears, Eaton's or anyone else—change their prices and force us to change ours, we are not going to be successful. But this is no different next year from what it is right now.

[*Traduction*]

M. Rodriguez (Nickel Belt): Ce qui m'intéresse, c'est ce qui est écrit à la page 5 de votre exposé. Je voudrais que vous m'expliquiez la teneur du deuxième paragraphe. En effet, vous dites que vous allez maintenir vos profits en dollars constants. Prenons l'exemple d'un appareil ménager importé. Une fois la taxe de vente fédérale supprimée, le distributeur vendra cet appareil à La Baie pour 40$. Avant la suppression de la taxe, combien vous le vendait-il?

M. Chmara: Quarante dollars, c'est le prix exigé avec la taxe de vente fédérale.

M. Rodriguez: Par conséquent, votre marge bénédiciaire est de 36 p. 100?

M. Wolfenden: C'est exact.

M. Rodriguez: Qu'est-ce que cela donne en dollars?

M. Wolfenden: La différence entre 40$ et 62.50$, le prix de vente...

M. Rodriguez: Vous faites donc un profit de 22.50$, n'est-ce pas?

M. Wolfenden: C'est exact.

M. Rodriguez: Lorsque la taxe de vente fédérale sera supprimée, combien le distributeur vous vendra-t-il cet appareil?

M. Chmara: Quarante dollars moins 2.70$, soit 37.30$.

M. Rodriguez: Mais vous voulez continuer à faire un profit de 22.50$. Par conséquent, vous allez ajouter cette somme au prix. Il s'ensuit que vous avez augmenté votre pourcentage.

M. Wolfenden: C'est exact, mais nous avons maintenu nos dollars.

M. Rodriguez: Comment justifiez-vous cela?

M. Chmara: Nous avons maintenu nos profits en dollars.

Le président: Mais vos coûts vont baisser. Vous pouvez obtenir un crédit d'impôt sur intrants.

M. Rodriguez: Je ne vous suis pas. Vous prenez une marge bénéficiaire de 36 p. 100 par rapport au prix que vous payez au distributeur, mais vous ne pouvez gagner sur tous les tableaux. Vous ne pouvez pas dire que vous voulez garder vos profits constants en dollars et, parallèlement, une marge de profit plus élevée.

M. Chmara: Laissez-moi vous expliquer. Si nous avons fait des ventes de l'ordre de 5 milliards de dollars cette année représentant un profit de 50 millions de dollars une fois défalquées toutes nos dépenses, pourquoi ferions-nous moins d'argent l'année d'après? Pensez-vous que nos actionnaires accepteraient cela?

M. Rodriguez: J'ai toujours entendu dire au comité qu'étant donné que les prix des articles en magasin vont baisser, vous en vendrez davantage et, par conséquent, vos profits vont augmenter grâce au libre jeu des forces du marché. Êtes-vous en train de me dire que la concurrence ne joue pas sur le marché et que vous allez simplement faire en sorte d'aller chercher ces 22.50$?

M. Chmara: Nous allons essayer de maintenir nos profits au même niveau dans l'intérêt de nos actionnaires. Mais si nos concurrents—Sears, Eaton ou d'autres—changent leurs prix et nous forcent à changer les nôtres, nous n'y réussirons pas. Mais en cela, l'année prochaine ne différera en rien de cette année.

[*Text*]

I said that suppose we made $50 million this year. I would have liked our shareholders to have $60 million, but price competition forces this and always sets those retail prices.

Mr. Wolfenden: I think the key point here is that we are passing on the saving to the consumer. We are not increasing our dollar profits.

Mr. Rodriguez: The way I figure it that saving ought to be much higher than what you have here, $2.70.

Mr. Chmara: But the $2.70 is the tax that is there.

Mr. Rodriguez: First, on the mythical refrigerator it is $10, on this item now it is $2.70. We are going to nickel and dime consumers right into the ground. The government is proposing to set up some sort of a watch-dog to check on these prices. I cannot see how, once they get into the thousands of items you carry in your stores, they are ever going to keep track of piddly amounts like $2.70.

• 1055

Mr. Chmara: Retailing is a complex area. We cannot get rid of the thousands and thousands of products. You are not going to make it a simple chore. It is not.

Mr. Wolfenden: If our costs are reduced by $2.70, we will pass on that $2.70 to the consumer. Competitive forces will ultimately determine how we retail our individual items.

Mr. Rodriguez: Yes, but you get other savings when the FST is removed, as the chairman pointed out. You have a whole set of other things and all those input costs you can claim.

Mr. Chmara: My estimate of that number is approximately $20 million in the first year.

Mr. Rodriguez: What does the consumer get out of that?

Mr. Layton: And in all the years that follow.

Mr. Chmara: That is correct.

The Chairman: What about in subsequent years? I think what—

Mr. Rodriguez: What do consumers get out of this—$2.70?

Mr. Chmara: If that $20 million continues to be saved year after year after year, it is not going to take long for it to work its way into the prices.

Mr. Rodriguez: Not if you have this attitude that you have to maintain your dollar profits and improve them too.

Mr. Chmara: If I saved $20 million next year, I would not have to maintain this same mark-up. I could drop it.

Mr. Rodriguez: Are you going to increase your prices on January 1 to account for inflation?

Mr. Wolfenden: That depends on how our costs inflate.

[*Translation*]

Supposons que nous empochions 50 millions cette année. Personnellement, j'aurais bien aimé que nos actionnaires puissent faire des gains de 60 millions, mais la concurrence joue, et c'est toujours la concurrence qui fixe les prix au détail.

M. Wolfenden: L'important, c'est que nous transmettions au consommateur les économies réalisées grâce à la TPS. Nous n'allons pas augmenter nos profits en dollars.

M. Rodriguez: D'après mes calculs, ces économies devraient dépasser de loin les 2.70$ qui figurent dans votre document.

M. Chmara: Mais ces 2.70$ représentent la taxe.

M. Rodriguez: Premièrement, sur ce réfrigérateur théorique, cela représente 10$ et voilà qu'on se retrouve maintenant à 2.70$. Vous allez vraiment dépouiller les consommateurs jusqu'au dernier sou. Le gouvernement se propose de créer un organisme chargé de surveiller les prix. Compte tenu du fait qu'il y a dans vos magasins des milliers d'articles, je vois mal comment il pourra garder la trace d'un montant aussi insignifiant que 2.70$

M. Chmara: Le commerce de détail est très complexe. On ne peut pas se débarrasser de milliers et de milliers de produits. Il ne faut pas se leurrer. Cet organisme n'aura pas la tâche facile.

M. Wolfenden: Si nos coûts sont réduits de 2.70$, nous allons transmettre aux consommateurs une économie de 2.70$. Au bout du compte, c'est la concurrence qui détermine le prix de détail de chaque produit.

M. Rodriguez: Oui, mais comme le président l'a signalé, la suppression de la taxe de vente fédérale entraîne pour vous d'autres économies. Cela représente de multiples autres avantages pour vous en plus des coûts liés aux intrants que vous pouvez vous faire rembourser.

M. Chmara: D'après mes calculs, cela représente environ 20 millions de dollars la première année.

M. Rodriguez: Et qu'est-ce que le consommateur en retire?

M. Layton: Et toutes les années qui suivent.

M. Chmara: C'est exact.

Le président: Qu'en est-il des années ultérieures? Je pense...

M. Rodriguez: Qu'est-ce que les consommateurs y gagnent, 2.70$?

M. Chmara: Si nous continuons d'économiser 20 millions de dollars année après année, il ne faudra pas longtemps pour que cette économie se fasse sentir sur les prix.

M. Rodriguez: Pas si vous continuez de tenir mordicus à maintenir vos profits en dollars et à les augmenter aussi.

M. Chmara: Si j'économisais 20 millions l'année prochaine, je n'aurais pas à prendre la même marge bénéficiaire. Cette marge pourrait baisser.

M. Rodriguez: Allez-vous augmenter vos prix le 1er janvier pour tenir compte de l'inflation?

M. Wolfenden: Cela dépend de l'augmentation de nos coûts.

[*Texte*]

Mr. Chmara: It is not a unilateral everything happens on that date.

Mr. Wolfenden: As I mentioned, price increases go throughout the year.

Mr. Rodriguez: So this $2.70 on this mythical item may not even be there.

Mr. Chmara: I do not know where you are getting this conclusion, that it is not going to be there.

Mr. Rodriguez: If the person who is selling you the item or the distributor says he has inflation to take care of and he does not pass on that FST because inflation has to be reflected in his prices to you—

Mr. Chmara: If he tells us that our price is not going to go down because of inflation, you are not going to see a price decline. However, in the absence of the FST coming off you would have seen a price increase, so it is still going to cost the consumer less.

Mr. Wolfenden: It is going to take the inflationary cost out of it, exchange rates—

The Chairman: If you are successful in negotiating with your suppliers, and we hope you are, I would say it will delay these price increases.

Gentlemen, thank you very much for taking the time to be here with us.

We stand adjourned until 3.15 this afternoon, Room 253-D, Centre Block.

[*Traduction*]

M. Chmara: On ne décide pas unilatéralement de tout changer à cette date.

M. Wolfenden: Comme je l'ai mentionné, les augmentations de prix sont étalées sur toute l'année.

M. Rodriguez: Il se peut donc qu'on ne récupère même pas ces 2.70$ sur ce frigo mythique.

M. Chmara: Je ne sais pas comment vous pouvez arriver à cette conclusion.

M. Rodriguez: Si la personne qui vous vend le produit ou le distributeur déclare qu'il doit tenir compte de l'inflation et décide de ne pas vous transmettre les économies liées à l'élimination de la taxe de vente fédérale...

M. Chmara: Si les prix que nous devons payer ne baissent pas à cause de l'inflation, le consommateur ne bénéficiera pas d'une réduction de prix. Cependant, si la taxe de vente fédérale n'avait pas été supprimée, les prix auraient augmenté. Par conséquent, le consommateur va quand même payer moins.

M. Wolfenden: Ainsi on n'incluera pas dans le prix le coût lié à l'inflation, le taux de change...

Le président: Si vos négociations avec vos fournisseurs sont fructueuses—et j'espère qu'elles le seront—, je crois que cela retardera les hausses de prix.

Messieurs, nous vous remercions beaucoup d'avoir pris le temps de comparaître devant nous.

La séance est levée jusqu'à 15h15 cet après-midi, salle 253-D, édifice du Centre.

Issue No. 72

Tuesday, June 5, 1990

Chairman: Gerald S. Tarnopolsky, M.P.

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

RESPECTING:

Consideration of the Subject-matter of the Goods and Services Tax on prices and profits of the Consumer Industry

APPEARING:

The Honourable Otto Jelinek
Minister of National Revenue

WITNESSES:

(See back cover)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989-90

Fascicule no 72

Le mardi 5 juin 1990

Président: Gerald S. Tarnopolsky, député

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

CONCERNANT:

Étude de la question de la taxe sur les produits et services et les prix et profits de l'industrie de la consommation

COMPARAÎT:

L'honorable Otto Jelinek
Ministre du Revenu national

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989-1990

Canada Post Postes Canada
Postage paid Port payé

FIRST CLASS PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Hudson's Bay Company:

Steve Wolfenden, Vice-President, Merchandising, The Bay & Simpsons;

Harold Chmara, Director, Planning & Tax.

TÉMOINS

De la Compagnie de la Baie d'Hudson:

Steve Wolfenden, vice-président, Marchandisage, La Baie et Simpsons;

Harold Chmara, directeur, Planification et impôts.

Available from the Canadian Government Publishing Center,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 72

Tuesday, June 5, 1990

Chairman: Garth Turner, M.P.

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 72

Le mardi 5 juin 1990

Président: Garth Turner, député

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), inquiry into the effect of the Goods and Services Tax on prices and the role of the Consumer Information Office

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, enquête sur l'incidence de la taxe sur les produits et services sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information aux consommateurs

APPEARING:

The Honourable Otto Jelinek
Minister of National Revenue

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable Otto Jelinek
Ministre du Revenu national

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989-90

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990

35133—1

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS AND GOVERNMENT OPERATIONS

Chairman: Garth Turner

Vice–Chairman: Jean–Marc Robitaille

Members

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Bernard G. Fournier

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS ET DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Président: Garth Turner

Vice–président: Jean–Marc Robitaille

Membres

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Bernard G. Fournier

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS
TUESDAY, JUNE 5, 1990
(87)
[*Text*]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met at 3:26 o'clock p.m. this day, in Room 253-D Centre Block, the Chairman, Garth Turner, presiding.

Members of the Committee present: Don Boudria, John E. Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Russell MacLellan, John Rodriguez, Len Taylor and Garth Turner.

Acting Members present: Joe Fontana for Roger Simmons; and Nic Leblanc for Jean-Marc Robitaille.

Other Member present: Ricardo Lopez.

In attendance: *From the Research Branch of the Library of Parliament*: Peter Berg and Margaret Smith, Research Officers.

Appearing: The Honourable Otto Jelinek, Minister of National Revenue.

Witnesses: *From the Canadian Advertising Foundation*: John T. Coleman, President and Chief Executive Officer. *From the Used Car Dealers Association of Ontario*: Robert G. Beattie, Executive Director; Brian Calvin, 1st Vice-President. *From the National Council of Welfare*: Ken Battle, Director. *From the Department of National Revenue*: Dick Fulford, Assistant Deputy Minister, Excise. *From Canadian Tire Corporation, Limited*: Alan B. Goddard, Vice-President - Corporate Affairs. *From Les Rôtisseries St-Hubert Ltée*: Robert Panet-Raymond, President and Chief Executive Officer.

The Committee resumed its inquiry into the effect of the goods and services tax on prices and the role of the Consumer Information Office. (*See Minutes of Proceedings, Monday, May 7, 1990, Issue No. 56*).

John T. Coleman made an opening statement and answered questions.

Robert G. Beattie and Brian Calvin made an opening statement and answered questions.

At 4:42 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 5:07 o'clock p.m., the sitting resumed.

Ken Battle made an opening statement and answered questions.

The Honourable Otto Jelinek made an opening statement and, with Dick Fulford, answered questions.

At 6:58 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 7:06 o'clock p.m., the sitting resumed.

Alan B. Goddard made an opening statement and answered questions.

Robert Panet-Raymond made an opening statement and answered questions.

PROCÈS-VERBAL
LE MARDI 5 JUIN 1990
(87)
[*Traduction*]

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit aujourd'hui à 15 h 26, dans la pièce 253-D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Garth Turner (*président*).

Membres du Comité présents: Don Boudria, John E. Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Russell MacLellan, John Rodriguez, Len Taylor, Garth Turner.

Membres suppléants présents: Joe Fontana remplace Roger Simmons; Nic Leblanc remplace Jean-Marc Robitaille.

Autre député présent: Ricardo Lopez.

Aussi présents: *Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement*: Peter Berg et Margaret Smith, attachés de recherche.

Comparaît: L'honorable Otto Jelinek, ministre du Revenu national.

Témoins: *De la Fondation canadienne de la publicité*: John T. Coleman, président et chef de la direction. *De l'Association des vendeurs de voitures d'occasion de l'Ontario*: Robert G. Beattie, directeur exécutif; Brian Calvin, premier vice-président. *Du Conseil national du bien-être social*: Ken Battle, directeur. *Du ministère du Revenu national*: Dick Fulford, sous-ministre adjoint, Accise. *De Canadian Tire Corporation, Limited*: Alan B. Goddard, vice-président, Affaires de l'entreprise. *Des Rôtisseries St-Hubert Ltée*: Robert Panet-Raymond, président et chef de la direction.

Le Comité reprend l'étude de l'incidence de la taxe sur les produits et services (TPS) sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information des consommateurs (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 7 mai 1990, fascicule nº 56*).

John T. Coleman fait un exposé et répond aux questions.

Robert G. Beattie et Brian Calvin font des exposés et répondent aux questions.

À 16 h 42, la séance est suspendue.

À 17 h 07, la séance reprend.

Ken Battle fait un exposé et répond aux questions.

L'honorable Otto Jelinek fait un exposé puis, avec Dick Fulford, répond aux questions.

À 18 h 58, la séance est suspendue.

À 19 h 06, la séance reprend.

Alan B. Goddard fait un exposé et répond aux questions.

Robert Panet-Raymond fait un exposé et répond aux questions.

At 8:04 o'clock p.m., the Committee adjourned until tomorrow at 4:30 o'clock p.m.

Bernard G. Fournier

Clerk of the Committee

A 20 h 04, le Comité s'ajourne jusqu'à demain, à 16 h 30.

Le greffier du Comité

Bernard G. Fournier

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, June 5, 1990

• 1525

The Chairman: Ladies and gentlemen, we will resume our meeting.

Mr. Coleman, if you have a statement for us, we would be pleased to hear it now.

Mr. John T. Coleman (President and Chief Executive Officer, Canadian Advertising Foundation): Mr. Chairman, for the record, the Canadian Advertising Foundation is located in Toronto. Some three weeks ago I was invited to appear before you to discuss aspects of the goods and services tax related to the advertising process. I accepted your invitation and agreed to rearrange my professional and private schedules to accommodate your timetable and meet with you two weeks ago. After three successive changes in the timing of that appearance imposed upon me by this committee, I found I could no longer juggle my obligations for the convenience of the committee on that occasion, and was subsequently obliged to respectfully decline your invitation to appear at that time.

To the best of my knowledge I received no subsequent approach by your committee to accommodate an appearance at any other date. Instead, on Wednesday of last week I was served with your summons to appear before you at this time, to report myself to your clerk upon arrival, and to remain in attendance until duly discharged.

In the circumstances, I wish it known that I am neither a hostile nor an unwilling witness. I had agreed originally to appear before you, and I want it known that I resent the necessity of the summons. Notwithstanding that, I await your questions and your discharge.

Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Certainly the indication given to the committee, sir, was that you would not want to appear. But you are here, and certainly that indicates your willingness. I am glad to see you here.

I might as well switch right away into the main reason why we think it is important to have you here. It is because of the important role that the Canadian Advertising Foundation has in terms of being a watchdog. That is really why we want you here, not to see whether the Canadian Advertising Foundation will pass the GST onto its customers; of course, that does not apply. That is not the purpose.

In relation to the GST ad, I and other members, I am sure, are very concerned with the truth in advertising as it comes from the government. You are probably aware, sir, that last week Mr. Paul Tuz of the Greater Toronto, or Metropolitan Toronto Better Business Bureau—I forget which name they use in their case—wrote a letter to Keith Spicer in which he talks of what he believes to be false and misleading advertising by the federal government.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 5 juin 1990

Le président: Mesdames et messieurs, nous pouvons ouvrir la séance.

Monsieur Coleman, si vous avez une déclaration à faire, nous nous ferons un plaisir de vous entendre.

M. John T. Coleman (président et directeur général, Fondation canadienne de la publicité): Monsieur le président, la Fondation canadienne de la publicité est située à Toronto. Il y a quelque trois semaines, j'ai été invité à comparaître devant votre comité pour parler de la taxe sur les produits et services dans le contexte de la publicité. J'ai accepté votre invitation et convenu de réorganiser mon calendrier professionnel et privé pour être disponible comme vous me le demandiez il y a deux semaines. Après que le comité m'ait fait changer trois fois de date, j'ai dû constater qu'il m'était impossible de modifier à nouveau tout mon calendrier et j'ai dû respectueusement décliner votre invitation.

Je ne pense pas que votre comité ait essayé de m'offrir une autre date par la suite. Mais mercredi dernier, j'ai été convoqué à comparaître à cette heure-ci, à me présenter à votre greffier en arrivant et rester là jusqu'à ce que vous me permettiez de m'en aller.

Dans les circonstances, je ne voudrais pas que l'on considère que je suis un témoin hostile ou récalcitrant. J'avais accepté de comparaître devant vous mais je n'apprécie pas d'avoir été assigné à le faire. Néanmoins, je suis prêt à répondre à vos questions et j'attendrai votre autorisation de m'en aller.

M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Il est certain que le comité avait compris que vous ne vouliez pas comparaître mais, vous êtes ici, et cela montre que vous êtes prêts à répondre à nos questions. Je suis heureux de vous voir.

Je vais toutefois vous expliquer pourquoi nous estimons important que vous soyez ici. C'est parce que nous jugeons que la Fondation canadienne de la publicité joue un rôle important de surveillance. C'est plus pour cela que pour savoir si la Fondation va faire payer la TPS à ses clients que nous vous avons demandé de venir. Ce n'est pas cela qui nous intéresse.

Pour ce qui est de la publicité sur la TPS, je ne suis certainement pas le seul député à tenir beaucoup à ce que l'on dise la vérité dans cette publicité qui vient du gouvernement. Vous savez probablement que la semaine dernière M. Paul Tuz du *Greater Toronto* ou plutôt du *Metropolitan Toronto Better Business Bureau*—je ne suis pas sûr du nom exact—a écrit à Keith Spicer au sujet de ce qu'il estime être de la fausse publicité ou de la publicité trompeuse de la part du gouvernement fédéral.

[*Text*]

I am sure you are aware of the ads of last spring for which the Speaker of the House of Commons reprimanded the government. At that particular time I had written, personally, a letter to the Canadian Advertising Foundation.

• 1530

I recognize one of the difficulties, the fact that advertising for commercial purposes is covered in the federal legislation; however, the act is silent about advertising by government itself, and that gives your organization some difficulty. Notwithstanding that difficulty, I am sure you have an opinion on whether or not certain advertising is apropos or not.

For instance, there is this pamphlet that came out lately. It is called "Some Straightforward Answers about the Goods and Services Tax and What it Means to You". There was the literature of last spring in the newspapers, full-page advertisements, which, as I said previously, were properly trounced by the Speaker of the House of Commons because they made statements that could not be proven later, such as that on January 1, 1991, the goods and services tax will be the law, or something to that effect, which of course in a parliamentary system no one can predict.

This particular publication I have in front of me, for instance, makes statements that are perhaps not quite as bad, but certainly not accurate, such as that there will be no impact on housing affordability, although the home builders and everyone dealing with that industry have said there would be an average price increase on a normal home of something in the area of $3,000 to $4,000, and so on.

Could you give us your opinion on this kind of advertising generally, and perhaps with particular reference to the two publications I have just brought to your attention, one I sent to you in the mail and the other in front of you now, I believe?

Mr. Coleman: To begin with, let me clarify a few points. The foundation, which represents the Canadian Advertising Standards Council, and the code itself, which is the voluntary self-regulatory guideline for the professional practice of advertising, relate only to paid commercial messages in conventional media. I reference that because I do not want this committee or you, sir, to be inclined to believe our authority speaks to all possible outlets for the advertising process. For example, it does not relate to direct-mail material that may be sent to the home. It does, however, relate to the radio commercials that have been referenced and to the newspaper inserts that have been used. It did indeed relate to the material you brought to our attention some time ago, on the earlier advertising promotion for the goods and services tax.

Having said that, I think it is also necessary to make sure the committee appreciates what the code provides for. The code I am addressing is *The Canadian Code of Advertising Standards*, which is published and readily available to Canadian media, Canadian advertisers, Canadian advertising agencies.

Mr. Boudria: Mr. Chairman, is it possible for us to ask the witness to table a copy with us?

[*Translation*]

Je suis sûr que vous êtes au courant de la publicité du printemps dernier pour laquelle le président de la Chambre des communes a réprimandé le gouvernement. À l'époque, j'avais alors écrit personnellement une lettre à la Fondation canadienne de la publicité.

Je reconnais que l'une des difficultés est que la publicité aux fins commerciales est assujettie à la législation fédérale; toutefois, la loi ne dit rien en ce qui concerne la publicité faite par le gouvernement lui-même ce qui peut évidemment vous poser quelques problèmes. Toutefois, je suis sûr que vous avez un avis sur l'à-propos de certains types de publicité.

Par exemple, il y a ce petit journal sorti récemment intitulé: «Des réponses à vos questions au sujet de la taxe sur les produits et services». Il y a ce qui est sorti au printemps dernier dans les journaux, des pages entières de publicité qui, comme je le disais, ont été à juste titre dénoncées par le président de la Chambre des communes parce qu'il prétendait un certain nombre de choses qui ne pourraient être prouvées, comme le fait qu'à partir du 1er janvier 1991, la taxe sur les produits et services serait la loi, ou quelque chose du genre, ce que bien sûr personne ne peut prédire dans un système parlementaire.

Ce que j'ai ici sous les yeux énonce des choses qui ne sont peut-être pas aussi fausses mais qui ne sont certainement pas exactes telles que le fait que les logements ne seront pas pour autant plus coûteux alors que les entrepreneurs et tous ceux qui travaillent dans le secteur de la construction ont dit qu'il y aurait une hausse moyenne des prix sur une maison normale d'environ 3,000 à 4,000$.

Pourriez-vous nous donner votre avis sur ce genre de publicité en général et, en particulier, sur les deux publications que je viens de mentionnner, celle qui nous est arrivée par le courrier et celle que vous avez sous les yeux maintenant, si je ne m'abuse?

M. Coleman: J'aimerais tout d'abord préciser un certain nombre de choses. La Fondation, qui représente le Conseil des normes de la publicité et le code lui-même, à savoir les lignes directrices que s'imposent eux-mêmes les professionnels de la publicité, ne s'occupe que des messages commerciaux payant dans les médias conventionnels. Si je vous précise cela c'est parce que je ne voudrais pas que vous pensiez que nous faisons autorité sur tous les moyens de publicité. Par exemple, nous ne nous occupons pas du tout de la publicité envoyée à domicile par la poste. Par contre, nous nous occupons de la publicité à la radio et des encarts dans les journaux. La publicité que vous avez portée à notre attention il y a quelque temps nous intéresse en effet, celle qui avait paru dans les journaux au sujet de la taxe sur les produis et services.

Cela dit, le comité doit également bien comprendre ce que prévoit le code. Il s'agit en effet du Code canadien des normes de publicité qui est publié et à la disposition des médias canadiens, des publicitaires canadiens et des agences de publicité canadiennes.

M. Boudria: Monsieur le président, serait-il possible que nous demandions aux témoins de nous remettre un exemplaire de ce code?

[*Texte*]

Mr. Coleman: Yes, I can leave this, Mr. Boudria, if you wish.

I specifically want to reference clause 1 of the code, which deals with accuracy and clarity. It says very succinctly:

> Advertisements may not contain inaccurate or deceptive claims or statements, either direct or implied, with regard to. . .

—and it goes on to specify—

> . . .price, availability, or performance of a product or service. Advertisers and advertising agencies must be prepared to substantiate their claims promptly to the council.

Note that in assessing the truthfulness of a message the council's concern is not with the intent of the sender or the precise legality of the phrasing. Rather, the focus is on the message as received or perceived; that is, the general impression conveyed to the public by the advertisement. It goes on to say in item (b) of clause 1 that advertisements may be deceptive by omission of relevant information.

• 1535

Further, item (c), all pertinent details of advertised offers should be clearly stated, and lastly, (d), disclaimers or asterisked information should be so located and large enough as to be clearly visible.

Those are the precise requirements of clause 1 dealing with accuracy, clarity; and that is the clause under which the complaints received to date, of which there are now six, have essentially referred to.

I now specifically address this to the radio commercials currently in use. We have currently received no complaints in respect of any other advertising practices in relation to GST.

Mr. Boudria: To get the message clear here, the matter brought to public attention last week by Mr. Paul Tuz, has a complaint been lodged with you as well as with the CRTC?

Mr. Coleman: Not to my knowledge, not as of yesterday afternoon.

Mr. Boudria: Would you be open to consider such a complaint if someone were to write to you?

Mr. Coleman: Again for clarity purposes, in the first instance we can only act upon written complaints that relate to advertising in Canadian media that is paid for. We can only do so upon receipt of such complaint; we cannot act in anticipation.

I can only tell you that to this moment we have received no copy of Mr. Tuz's complaint to the CRTC, and if we do it will be dealt with as all complaints are, which is to say the first step of appraisal is to adjudicate whether or not it does indeed relate to an infraction of the code. If so, the first attempt is to try to persuade the advertiser in question to either remove the offending advertisement or to correct it in accordance with the guides. Failing that, it is brought to the council's attention for its action.

[*Traduction*]

M. Coleman: Oui, si vous voulez, monsieur Boudria, je puis vous laisser cet exemplaire.

Je voudrais m'arrêter en particulier sur l'article 1 du code qui traite de l'exactitude et de la clarté du message. Il est très suscint:

> Les annonces ne doivent pas composer d'allégations ou de déclarations inexactes, ou mensongères énoncées, ou implicitement ou quant au. . .

—et on précise—

> . . .quant au prix, à la disponibilité ou à l'efficacisé d'un produit ou un service. L'annonceur ou l'agence de publicité doivent être en mesure de prouver au Conseil les avancés de leurs réclames.

Notez qu'en évaluant la véracité d'un message, ce qui intéresse le Conseil n'est pas l'intention de l'annonceur ni le caractère absolument inégal du texte. C'est plutôt le message tel qu'il est reçu ou perçu; c'est-à-dire, l'impression générale qu'il laisse au public. Plus loin, au paragraphe b) de l'article 1, on lit que la publicité peut être trompeuse par omission d'information pertinente.

Plus loin encore, au paragraphe c), tous les détails pertinents des offres publicitaires devraient être clairement énoncés et, en dernier lieu, d) les démentis ou les renseignements donnés en astérisque doivent être placés à un endroit visible et rédigés en caractères suffisamment clairs.

Voilà donc les conditions précises de l'article 1 qui porte sur l'exactitude et la clarté; et c'est l'article qui est invoqué dans les six plaintes que nous avons reçues jusqu'ici.

Celles-ci portent sur les messages publicitaires qui passent actuellement à la radio. Nous n'avons toutefois pas reçu d'autres plaintes au sujet d'autres aspects de la publicité touchant la TPS.

M. Boudria: Pour que les choses soient bien claires, la question soulevée la semaine dernière par M. Paul Tuz a-t-elle également fait l'objet d'une plainte qui vous aurait été adressée en même temps qu'au CRTC?

M. Coleman: Pas à ma connaissance, pas jusqu'à hier après-midi.

M. Boudria: Seriez-vous prêt à examiner une telle plainte si quelqu'un vous écrivait?

M. Coleman: J'ai essayé de vous expliquer que dans le premier cas, nous ne pouvons intervenir que sur plainte écrite portant sur de la publicité faite dans les médias canadiens moyennant rémunération. Il nous faut pour cela recevoir une plainte; nous ne pouvons intervenir spontanément.

Je puis simplement vous dire que jusqu'ici, nous n'avons pas reçu copie de la plainte de M. Tuz au CRTC et si nous recevons cette plainte, nous la traiterons comme les autres, c'est-à-dire que la première étape sera pour nous de juger s'il y a ou non infraction au code. Dans l'affirmative, nous devrons tout d'abord essayer de persuader le publicitaire en question soit de retirer sa publicité ou de la modifier conformément à nos lignes directrices. Si le coupable refuse, la question est soumise au Conseil.

[*Text*]

If the council finds that after all reasonable efforts have failed the advertisement in question is still in default of the code, co-operating media are asked to suspend any exhibition or publication or broadcast of the offending advertisement or commercial. That is the way the process works.

Mr. Boudria: You will be getting such a letter from me, now that you have indicated this. I was unaware that you had not been made aware of it so I will write such a letter myself.

When you make your determination, do you make it publicly? For instance, would you only send a letter to the Minister of Finance. Say you determined in this case, or any other for that matter, that there was an offence. Would you write to say, "Dear Mike, cut it out" or would you let the rest of us know?

Mr. Coleman: Under the current circumstances our provisions are done in privacy between the parties involved. That is to say, the individual or party who complains will certainly know the decision, as will the offending advertiser in the case of a decision, in that instance by the council.

I should also make a point of clarification in respect to the function of the council. As president and chief executive officer of the foundation, which is the organization in which the council is housed, the council is nevertheless an autonomous body made up in equal proportion of its 18 members between publicly appointed and industry-appointed representatives. It meets in its own circumstance and in accordance with its own rules of procedures and, while I may have an influence on its decision, I do not participate in its proceedings or in its decision.

Mr. Rodriguez (Nickel Belt): So what we have here is an industry watching itself.

Mr. Coleman: In broad strokes, yes, that is correct.

Mr. Rodriguez: In line with that, you have described the process that in effect closes the barn door after the horse has left the barn.

Do you have any kind of monitoring of the advertisement field to ensure that in fact these advertisements are in line with the code you have outlined?

Mr. Coleman: In a straight answer, no. The explanation is that the sheer volume of the number of commercial messages is such that if we had literally an army of people we probably could not deal with each and every single advertisement before it appears, or is broadcast.

I should add, however, that we have a consultative process that is well known within the advertising industry whereby, at the request of an agency or advertiser in advance of production of a commercial message, we will advise them as to whether or not we believe it is appropriate and fitting with the code. However, an advertiser or an agency is not obliged to access that service.

• 1540

Mr. Rodriguez: To the best of your knowledge, did the advertiser contracted by the government to put out these GST ads consult this consultative body?

Mr. Coleman: To the best of my knowledge, no such consultation in that instance took place.

[*Translation*]

Si le Conseil constate qu'après tous nos efforts, la publicité en question demeure contraire au code, les médias sont invités à suspendre la présentation, la publication ou la radio-télédiffusion de la publicité en question. C'est la façon dont nous procédons.

M. Boudria: Comptez sur une lettre de moi maintenant que vous nous avez dit tout cela. Je ne savais pas que vous n'aviez pas reçu de plainte et je vais donc vous écrire moi-même.

Lorsque vous rendez un jugement, le faites-vous publiquement? Par exemple, enverriez-vous simplement une lettre au ministre des finances. Si vous jugiez dans ce cas qu'il y a effraction, écririez-vous une lettre: «Cher Mike, arrêtez» ou rendriez-vous votre décision publique?

M. Coleman: Dans les circonstances actuelles, cela se fait en privé entre les parties concernées. C'est-à-dire que la personne ou la partie qui se plaint est évidemment avertie de la décision comme l'annonceur coupable dans le cas d'une décision, dans ce cas, du Conseil.

Je devrais également préciser la fonction du Conseil. A titre de président-directeur général de la fondation, qui est l'organisme où est logé le conseil, je peux vous dire que le conseil est un organisme autonome qui comprend 18 membres représentant à part égale le secteur public et le secteur privé. Il se réunit quant il le veut conformément à son règlement et, bien que je puisse avoir quelqu'influence sur sa décision, je ne participe pas à ses délibérations ni à sa décision.

M. Rodriguez (Nickel Belt): Il s'agit donc d'un secteur responsable de sa propre discipline.

M. Coleman: C'est en gros cela.

M. Rodriguez: Vous nous avez également décrit une méthode qui consiste à intervenir après coup.

Avez-vous un système qui vous permet de contrôler un peu les publicités pour vous assurer qu'elles correspondent au code dont vous avez parlé?

M. Coleman: Non, pas vraiment. C'est parce que le volume de messages publicitaires est tel que si nous avions même une armée pour surveiller la chose, nous ne pourrions tout de même pas examiner chacune des publicités avant qu'elles ne sortent ou ne soient diffusées.

J'ajouterais toutefois que nous avons un processus de consultation bien connu dans le secteur de la publicité par lequel, à la demande d'une agence ou d'un annonceur qui veut réaliser un message publicitaire, nous pouvons indiquer si le messge nous semble bien respecter le code. Toutefois, un publicitaire ou une agence n'est pas obligée d'avoir recours à ce service.

M. Rodriguez: A votre connaissance, le publicitaire qui a reçu ce contrat du gouvernement pour cette publicité sur la TPS a-t-il consulté cet organisme consultatif?

M. Coleman: Je ne crois qu'il y ait eu de telles consultations dans ce cas-ci.

[*Texte*]

Mr. Rodriguez: I have no other questions for the witness, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. Mr. Coleman, would it be a violation of your code of ethics if I were a retailer buying advertising space, advising consumers to buy something before the price went up, when I in fact did not know if the price of that item was going to go up?

Mr. Coleman: I am not certain if I understand your question, Mr. Chairman. I will try to address it as I understand it.

If an advertiser undertook to try to persuade the public to come to his retail outlet to obtain a product at a given price and had some certain knowledge that the product was not available at that price or an insufficient quantity was available, then that would be a bait and switch problem.

The Chairman: That is not exactly what I was referring to. I will give you a specific. There is a national retailing chain of home improvement supplies and building supplies, which have been running ads saying "Buy these products before the GST". In effect, the price of those materials should be less because they are now subject to a FST, which will be eliminated. Is that kind of advertising a violation of your code of ethics?

Mr. Coleman: From the way you described it, my instinct is it might be, yes. However, I cannot make that judgment with knowing particulars of the case in point.

I am not trying to avoid your question. It is somewhat hypothetical and I do not quite know how to deal with it. In any instance, it would be a matter of the council.

The Chairman: It is not hypothetical, because I will furnish you with examples of recent publications.

Mr. Coleman: I should also indicate—and this also speaks to Mr. Rodriguez's point—we do not initiate a process without a written complaint. We do not have an investigative process because of the sheer volume, any more than we have a pre-clearance, if you will, of each and every advertisement or commercial that is intended to be produced and exhibited.

The Chairman: To your knowledge, do you have any complaints about other advertising in any way related to the GST?

Mr. Coleman: The only ones I am currently aware of, Mr. Chairman, are the six complaints that relate in each instance to the radio commercials ccurrently being run. To the best of my knowledge, we have received no complaints about any other aspect of GST advertising, other than the ones that Mr. Boudria has referenced before. I am quick to add that.

Incidentally, in that instance it is my recollection that the government at that point agreed it would not reuse that advertising material upon receipt of the complaint notification on both our parts. To the extent that it remedied the issue at the time, however, does not deal with the current circumstance.

The Chairman: The federal government also has a role, does it not, in overseeing advertising and responding to complaints from the public?

[*Traduction*]

M. Rodriguez: Je n'ai pas d'autre question à poser au témoin, monsieur le président.

Le président: Merci. Monsieur Coleman, serait-il contraire à votre déontologique qu'un détaillant qui achète de l'espace publicitaire invite les consommateurs à acheter quelque chose avant que le prix n'augmente sans savoir en fait si le prix va augmenter ou non?

M. Coleman: Je ne suis pas certain de bien comprendre votre question, monsieur le président. J'essaierai toutefois de répondre à ce que j'ai compris.

Si quelqu'un dans sa publicité essaie de persuader d'éventuels clients de venir à son magasin chercher un produit à un prix donné et sait que ce produit n'est pas disponible à ce prix ou qu'il ne l'est qu'en quantité insuffisante, il y a là un problème de publicité—leurre.

Le président: Ce n'est pas exactement ce dont je parlais. Je vous donne un exemple. Il y a une chaîne nationale de magasins de matériel d'aménagement et de construction domiciliaire dont la publicité depuis quelque temps est: «acheter nos produits avant la TPS». En fait, ces matériaux devraient diminuer parce qu'ils sont maintenant assujettis à la taxe fédérale de vente qui sera éliminée. Ce genre de publicité est-elle contraire à votre code déontologique?

M. Coleman: D'après la description que vous en donnez, je pense que je répondrais par l'affirmative. Toutefois, je ne puis juger sans connaître tous les détails.

Je ne veux pas essayer d'éviter votre question. Elle est un peu hypothétique et je ne sais pas tout à fait comment y répondre. En tout cas, ce serait une question dont pourrrait être saisi le Conseil.

Le président: Ce n'est pas hypothétique car je puis vous donner des exemples récents de cette publicité.

M. Coleman: Je dois dire aussi—et cela a trait également à la question de M. Rodriguez—que nous n'intervenons pas tant que nous n'avons pas reçu de plainte écrite. Nous n'avons pas, du fait du volume, le moyen d'examiner à l'avance toutes ces publicités afin de voir si nous devons ou non les autoriser.

Le président: Savez-vous si vous avez reçu d'autres plaintes sur d'autres publicités liées à la TPS?

M. Coleman: Les seules dont je sois au courant sont les six plaintes qui portent toutes sur les messages publicitaires qui passent actuellement à la radio. A ma connaissance, nous n'avons pas reçu de plainte sur d'autres aspects de la publicité relative à la TPS en dehors de celle dont parlait toute à l'heure M. Boudria. Il ne faut évidemment pas l'oublier.

D'ailleurs, dans ce cas, je crois me souvenir que le gouvernement avait déclaré qu'il ne réutiliserait pas ce matériel publicitaire. Evidemment, ce n'est pas parce que cela a réglé le problème à l'époque que cela règle le problème actuel.

Le président: Le gouvernement fédéral aussi a un rôle à jouer, si je ne m'abuse, en ce qui concerne le contrôle de la publicité et les plaintes formulées par la population?

[*Text*]

Mr. Coleman: Only insofar as the law relates to false and misleading advertising where a charge has been laid, a hearing has been held, and an determination has been made that it is in default of the legislation. At that point fines are imposed, set within the legislation or at the discretion of the panel.

The Chairman: Yes, the Competition Act, right.

Do you liaise at all with federal government officials or Consumer and Corporate Affairs officials?

Mr. Coleman: If there is an issue that relates to both our interests, yes we do. As a matter of point, if we are aware that the matter is before Consumer and Corporate Affairs, we will not address the issue.

It does not necessarily work in reverse, but in ordinary terms we will check with each other to see if we have had complaints on the same issue.

The Chairman: I was going to ask if there has been any relationship—

Mr. Coleman: There is that reference when we are reasonably certain that this is a matter beyond the competency of our council, which should be addressed to Consumer and Corporate Affairs.

It is my understanding, however, that Consumer and Corporate Affairs operates in a manner that is not dissimilar to ours in that it needs to have, as we would need to have, a written complaint in advance upon which they can take an action. I am not perfectly clear on that point, but it is my understanding that the process is relatively similar.

• 1545

Mr. Boudria: I do not want to ask a second question before others have asked a first round, Mr. Chairman, but I do want to ask a second one if and when the time comes.

The Chairman: You may have the floor at this moment.

Mr. Rodriguez: You guys summoned this witness. Come on. Where are the questions?

The Chairman: Actually, it was Mr. Boudria who asked that this witness come. So we give you the floor, Mr. Boudria.

Mr. Boudria: Thank you Mr. Chairman. By the way, I did not summon the witness. I issued the certificate.

The Chairman: That is correct.

Mr. Rodriguez: Over my objections.

Mr. Boudria: There is no method to object to a certificate, Mr. Chairman. The record will know, and the rules of the House, which are familiar to all of us, will attest to that.

I want to ask about the reference to the Department of Consumer and Corporate Affairs in the area of government advertising. Is it not a fact that the Competition Act only refers to commercial ads and that the government has in fact exempted itself from that? In the area of government ads, the point I am making is that you are effectively the only police of that kind of advertising, are you not?

[*Translation*]

M. Coleman: Seulement pour ce qui est de la fausse publicité, de la publicité trompeuse, lorsque quelqu'un est inculpé, qu'il y a une audience et qu'il a été jugé que cette publicité est en effet contraire à la loi. A ce moment-là on impose les amendes fixées dans la loi ou par le tribunal.

Le président: Oui, c'est la Loi sur la concurrence, c'est vrai.

Avez-vous des relations quelconques avec certains fonctionnaires fédéraux ou avec le ministère des Consommateurs et des Sociétés?

M. Coleman: Si la question nous intéresse de part et d'autre, certainement. D'ailleurs, si nous savons que la question est examinée par le ministère des Consommateurs et des Sociétés, nous ne nous en occupons pas.

L'inverse n'est pas toujours vrai mais, ordinairement, nous vérifions avec l'autre si nous avons ou non reçu les mêmes plaintes.

Le président: J'allais demander s'il y avait un lien. . .

M. Coleman: Lorsque nous sommes assez certains que la question dépasse la compétence de notre Conseil, nous la renvoyons au ministère des Consommateurs et Sociétés.

Je crois toutefois que le ministère fonctionne d'une façon assez semblable à la nôtre en ce sens qu'il lui faut, comme à nous, avoir reçu une plainte écrite avant d'entreprendre quoi que ce soit. On semble procéder plus ou moins de la même façon bien que je n'en sois pas tout à fait certain.

M. Boudria: J'aimerais poser une deuxième question, monsieur le président, mais je suis prêt à attendre jusqu'au deuxième tour pour le faire.

Le président: Vous avez la parole, monsieur Boudria.

M. Rodriguez: Ce sont les députés ministériels qui ont cité ce témoin. N'ont-ils pas de questions à lui poser?

Le président: C'est plutôt M. Boudria qui a demandé à ce que le témoin comparaisse. Vous avez donc la parole, monsieur Boudria.

M. Boudria: Je vous remercie, monsieur le président. Soit dit en passant, ce n'est pas moi qui ai cité le témoin. Je n'ai fait qu'émettre le certificat.

Le président: C'est juste.

M. Rodriguez: Malgré mes objections.

M. Boudria: Comme vous le savez tous, le Règlement ne permet pas qu'on s'oppose à la délivrance d'un certificat.

J'aimerais vous poser une question au sujet du rôle du ministère des Consommateurs et des Sociétés en ce qui touche la publicité gouvernementale. Étant donné qu'il n'est mention que d'annonces commerciales dans la Loi sur la concurrence, celle-ci ne s'applique pas au gouvernement, n'est-ce pas? Le point que je fait valoir, c'est que vous êtes le seul organisme de surveilance en ce qui touche les annonces gouvernementales, n'est-ce pas?

[*Texte*]

Mr. Coleman: I share your understanding of the situation and the ultimate conclusion. In that instance we would seem to be the court of last resort, if not the only court of resort.

Mr. Boudria: I want to go back to the issue I brought to the Canadian Advertising Foundation about advertising last year, given this situation. Given that you are this court of last resort, and I am using your own words here, on August 28, 1989, I wrote about the first such offensive advertising, and the issue was subsequently raised in the House. On September 26, 1989, Mrs. Susan Burke, who was and perhaps still is the director, wrote back and said they had been in contact with the Department of Finance, and they did not have any plans to reschedule the advertisement in the future. I quote:

> Based on this assurance, we have concluded our inquiry in this regard and have now closed our file. Once again, we thank you for bringing this matter to our attention.

What disturbs me about this a little bit is that it is in fact like saying that you have a right to offend, but you can only do it once, and if you promise not to do it again, we will not pursue the matter any further. It is almost like a licence to partake in false and misleading advertising, provided you do not do it more than once on any individual ad. Is there not a concern on your part in that regard?

Mr. Coleman: Unequivocally. Absolutely, I have that concern. The committee should know and you should know that I took my office in September of last year. My first two concerns about the process were, first, that it is not public, and it needs to be; second, it is an incomplete process which needs to be completed. It is not satisfactory, in my view, that an advertiser who agrees to withdraw an offending commercial or advertisement ends the process at that point, that no record is kept then of the fact that the commercial or advertisement has indeed offended the regulations. It is simply withdrawn, the case is closed—as you have read from the letter you received. In my opinion, that is not sufficient. In my opinion, the advertiser in question needs to be sanctioned, not just comforted by the fact that the ad in question is withdrawn. This applies in all cases, not just the one you have referenced.

Secondly, the public has a right to know, in my opinion, that the council has acted in support of the consumer interest in regard to an offending advertisement or commercial, not just the two parties involved, the person who issues the complaint and the party against whom the complaint was found to be valid. If we are to be credible in this process of voluntary self-regulation, we need to be scrupulously open, and we need to be public about what we do and how we do it. My complaint is that in the past, that has not been so.

• 1550

It is my intention, subject to my board's approval, that this change, effective this fall. I say "effective this fall" because we are in the process of rewriting the code in order to make it in conformity with the Charter of Rights and Freedoms and other new provisions.

Mr. Boudria: It almost makes a fellow want to send you the next complaint only later, once you have these new provisions in place.

[*Traduction*]

M. Coleman: Je partage votre avis sur cette question. Il est vrai que nous semblons constituer l'organisme de surveillance du dernier recours, et même le seul organisme de surveillance en l'occurrence.

M. Boudria: Comme tenu de ce que vous venez de dire, j'aimerais revenir sur une question dont j'ai saisi la Fondation canadienne de la publicité il y a un an. Le 28 août 1989, j'ai écrit à la fondation au sujet de cette première campagne de publicité, et la question a été ensuite soulevée à la Chambre. Le 26 septembre 1989, Mme Susan Burke, qui est peut-être toujours directrice de la Fondation, m'a informé qu'elle s'était renseignée auprès du ministère des Finances, et qu'on lui avait répondu qu'on ne comptait pas refaire paraître l'annonce en question. Je cite sa lettre:

> Compte tenu de la réponse qui nous a été donnée, nous avons mis fin à notre enquête et nous avons fermé le dossier. Je vous remercie encore une fois d'avoir porté cette question à notre attention.

C'est comme si le gouvernement nous disait qu'on peut contrevenir à la loi pourvu qu'on le fasse une seule fois et qu'on s'en excuse. C'est comme si on permettait la diffusion d'une annonce trompeuse pourvu qu'elle ne paraisse qu'une seule fois. Cela ne vous inquiète-t-il pas?

M. Coleman: Tout à fait. Je tiens à souligner que j'occupe mes fonctions depuis septembre dernier seulement. J'avais deux réserves au sujet de ce processus, premièrement qu'il n'était pas public et, deuxièmement, qu'il était incomplet. À mon avis, il ne suffit pas qu'une annonce publicitaire trompeuse cesse de paraître, et j'estime qu'on ne peut pas permettre que les règles soit ainsi enfreintes impunément. Vous citez une lettre dans laquelle on vous dit que le dossier a été fermé parce que l'annonce a cessé de paraître. Je ne suis pas d'accord. Je suis d'avis qu'il faut prendre des sanctions contre le publicitaire, et ne pas se contenter d'obtenir que l'annonce soit retirée. Cette règle devrait s'appliquer dans tous les cas, et pas seulement à celui que vous mentionnez.

Par ailleurs, la population a le droit de savoir que le Conseil a protégé les intérêts des consommateurs en s'opposant à une annonce trompeuse. Il ne faudrait pas que tout cela reste entre la personne qui dépose une plainte et celle contre laquelle cette plainte est dirigée. Si nous voulons que cette autoréglementation soit crédible, nous devons appliquer les règles scrupuleusement au su et au vu de tous. J'estime que cela ne s'est pas toujours fait dans le passé.

Sous réserve de l'approbation de mon Conseil d'administration, j'espère que ce changement entrera en vigueur à compte de l'automne. Si je parle de l'automne c'est nous sommes à refondre le Code pour qu'il se conforme à la Charte des droits et libertés et à d'autres dispositions nouvelles.

M. Boudria: Faut-il comprendre qu'il vaudrait mieux attendre que le Code soit refondu avant de vous soumettre de nouvelles plaintes?

[*Text*]

Mr. Coleman: I would not want to encourage you to delay, or anyone else for that matter.

Mr. Boudria: You would?

Mr. Coleman: No. I do not want to encourage any delay in the process, however flawed the process may be seen to be now by myself or other critics.

Mr. Boudria: Along the same theme, you indicated a concern whereby the offender, providing he or she does not do it again, is let off scot-free at the moment, and you are going to address that. However, there was a further problem with the determination in the case of the August 28, 1989 issue, and it is the following. Your letter said that you have examined the situation—I am just paraphrasing the letter here—but because they said that the ad would not be out again, you did not pursue it further. In other words, not only was the result not made public and was the offender not reprimanded, but I still do not know what the decision was. Did that ad offend your provisions or not? So not only the other two things, but a determination does not appear to have been made.

Was a determination made in such cases and did you just not publish it, or do you, under your old rules—which I recognize are changing—just not make a determination in such cases?

Mr. Coleman: Not being party to the one you have raised, I cannot answer the specifics of that case,—

Mr. Boudria: But generally.

Mr. Coleman: —but in generality what you have described is indeed the process: that it ends; no sanction is made; and for all proper purposes, in that sense, no reprimand is given to the offending advertiser, whether or not a decision in fact has been reached.

In the cases you described, my suspicion is that it has not gone to the council's attention, other than the notification that the advertiser in question had agreed to withdraw the advertisement, and the process in the current arrangement ends at that stage.

Mr. Boudria: So you are telling us that it could very well be, in this case, that in fact a determination just was not made at all.

Mr. Coleman: To the degree that you are speaking of it, yes, that is correct. In other words, the council has not attended to the matter or made a ruling as to whether or not it did in fact offend.

Mr. Boudria: I just want to review with you the scenario you are proposing for this fall. You say that in such cases, the evidence—or however we call it—will be examined; a determination will be made, yes it offends or no it does not; and then the person who has lodged the complaint will be given a copy of this determination, and the offending advertiser, and presumably you will issue a press release or statement, or whatever, saying that such-and-such an advertisement was deemed to be all right, or was deemed to be inappropriate, according to our new rules effective on such-and-such a date. Is that basically the process?

Mr. Coleman: That will be my recommendation. That is correct.

[*Translation*]

M. Coleman: Je ne veux pas inciter qui que ce soit à attendre avant de déposer une plainte.

M. Boudria: Vraiment?

M. Coleman: Non. Je ne voudrais pas retarder le processus bien qu'il ne me satisfasse pas complètement. Je ne suis d'ailleurs pas le seul à le critiquer.

M. Boudria: Vous comptez également recommander que des sanctions soient prises contre les contrevenants pour qu'ils ne puissent pas enfreindre impunément les règles. Un autre problème s'est posé au sujet de l'affaire du 28 août 1989. La Fondation a dit avoir étudié la situation—et je ne cite pas textuellement la lettre ici—, mais qu'elle n'allait pas pousser les choses plus loin parce que l'annonce ne reparaîtrait pas. En d'autres termes, non seulement le résultat de l'enquête n'a pas été rendu public et le contrevenant n'a pas été réprimandé, mais je ne connais toujours pas la décision qui a été rendue. Cette annonce enfreignait-elle ou non les règles? La fondation ne semble même pas s'être prononcée là-dessus.

La Fondation a-t-elle rendu une décision qui n'a tout simplement pas été rendue publique, ou a-t-on jugé, en vertu des anciennes règles—qui sont en voie de modification, je l'admets—qu'il ne valait pas la peine de tenir une enquête?

M. Coleman: Comme je n'étais pas en fonction à ce moment-là, je ne sais pas exactement ce qui s'est passé. . .

M. Boudria: Mais de façon générale.

M. Coleman: . . ., mais de façon générale, le processus que vous avez décrit est juste. Le publicitaire doit arrêter la publication; aucune sanction n'est prise et le contrevenant s'en tire indemne, qu'une décision ait été rendue ou non.

Dans le cas que vous mentionnez, je soupçonne qu'on ait simplement informé le Conseil du fait que le publicitaire allait retirer son annonce, et qu'il n'ait pas été question de prendre des sanctions.

M. Boudria: Il faut donc comprendre que dans ce cas-ci, une décision n'a peut-être même pas été prise.

M. Coleman: Sans doute pas dans le sens où vous l'entendez. Autrement dit, le Conseil n'a pas étudié la question et ne s'est pas prononcé à savoir s'il y avait eu une infraction de commise.

M. Boudria: J'aimerais que vous nous expliquiez les changements que vous préconisez pour l'automne. La Fondation étudiera les renseignements qui lui seront soumis—la preuve si l'on veut utiliser ce mot—, et rendra une décision à savoir si une infraction a été commise. Le plaignant et le contrevenant recevront avis de la décision qui sera diffusée publiquement. Le communiqué exposera les raisons motivant la décision et les règles sur lesquelles elle se fonde. Ai-je bien compris?

M. Coleman: C'est effectivement ce que je vais recommander au conseil d'administration.

[*Texte*]

Mr. Boudria: Along with that, do you have other powers further to reprimand, other than publicly declaring that something was inappropriate, or does the act of reprimanding constitute just that? I am not undermining what that is, because in the eyes of some—for instance, a large corporation—to be found guilty of false advertising and to have that stated publicly is pretty bad stuff. But is that all of it?

Mr. Coleman: I think it is all, in the circumstances, that can be done in a voluntary, self-regulatory way. We have no power, as the act provides for consumer and corporate affairs, to levy a fine, for example.

I suppose that we could kick them out of the club. I am not so sure that would have any punitive effective value. In these cases it is better to have as many as you can participate in the process rather than undertake to kick them out. God knows, after ten years we may have no adherents!

The basic difficulty we have is making sure that the advertiser recognizes the value of compliance with self-regulation. The opposite of that is the imposition of a law or regulation by-law. I think it is a trust that advertisers have to accept for the genuineness of the opportunity. At their own peril do they then set aside the requirements of the code.

• 1555

Mr. Rodriguez: Let me get this perfectly straight. You have no power at all. If you receive a complaint that involves misleading advertising, bait and switch or whatever, the matter has to be referred to Consumer and Corporate Affairs. Would you not do that?

Mr. Coleman: No, I did not say that, and that is not what I meant to infer.

Mr. Rodriguez: Well, would you do that?

Mr. Coleman: Not necessarily. If our council can perform the function it is set up to do, it would not be necessary.

You suggest we have no power. The fact of the matter is that if we receive a complaint about an advertisement, where it is clear that it is against the code provisions we have two courses of action. We can require that the advertiser amend the message to be in conformity. Failing that, we can require the co-operating media not to exhibit that commercial or advertisement any further. I do not see that suggests there is no power.

Mr. Rodriguez: If I am the advertiser and I feel you are wrong, do I have the right to appeal?

Mr. Coleman: You have a right to an appeal, but the message is suspended in the interim anyway.

Mr. Rodriguez: All of this is done behind doors?

Mr. Coleman: In current circumstances, that is correct.

Mr. Rodriguez: What if I disagree and say that I am right, and that the council is wrong? All I have is your internal court that determines—

Mr. Coleman: I suppose any citizen before a court of law could take the same position: I do not agree with the judge. Nevertheless, the judge is there to do that job—

[*Traduction*]

M. Boudria: Comptez-vous recommander que des sanctions soient prises ou est-ce que le fait de réprimander publiquement le contrevenant suffira? Je ne sous-estimais pas l'importance d'une telle mesure, car je sais bien que le fait de déclarer publiquement qu'une grande société, par exemple, a fait paraître de la publicité trompeuse peut lui causer beaucoup de tort. Est-ce cependant tout ce que l'on compte faire?

M. Coleman: C'est sans doute tout ce qu'on peut faire dans un système qui repose sur l'autoréglementation. La loi ne nous habilite pas à imposer des amendes, par exemple.

Je suppose que nous pourrions exclure les contrevenants de notre club. Je ne sais pas si cela aurait beaucoup d'effet. Il est préférable que le plus grand nombre d'intervenants possibles participent au processus. On ne sait jamais, après 10 ans nous risquons de ne plus compter de membres!

La plus grande difficulté qui se pose, c'est de faire prendre conscience aux publicitaires qu'il est dans leur intérêt de s'autoréglementer. L'autre façon de procéder, ce serait d'imposer une loi ou d'adopter un règlement. Les publicitaires doivent accepter de se conformer au code, car c'est à leur péril qu'ils l'enfreignent.

M. Rodriguez: Disons les choses clairement. Vous n'avez aucun pouvoir. Si vous recevez une plainte portant sur la publicité trompeuse ou la publicité-leurre, vous devez en saisir le ministère des Consommateurs et des Sociétés, n'est-ce pas?

M. Coleman: Ce n'est pas ce que j'ai dit, et ce n'est pas l'impression que je voulais donner.

M. Rodriguez: Ne le feriez-vous pas?

M. Coleman: Pas nécessairement. Si notre conseil peut remplir la fonction pour laquelle il a été créé, ce ne serait pas nécessaire.

Vous dites que nous n'avons aucun pouvoir. Nous pouvons prendre deux mesures contre un publicitaire qui aurait enfreint les dispositions de notre code. Nous pouvons exiger qu'il modifie son annonce et, au besoin, nous pouvons demander à la presse de ne plus faire paraître cette annonce. A mon avis, nous avons certains pouvoirs.

M. Rodriguez: Le publicitaire peut-il interjeter appel d'une décision qui lui est défavorable?

M. Coleman: Oui, mais la diffusion de l'annonce est suspendue entre temps.

M. Rodriguez: Et rien de tout cela n'est public?

M. Coleman: A l'heure actuelle, non.

M. Rodriguez: Qu'advient-il si quelqu'un conteste la décision du conseil? Faut-il s'en remettre à votre tribunal interne...

M. Coleman: Tout citoyen peut s'opposer à la décision rendue par un juge. Le juge fait cependant son travail.

[*Text*]

Mr. Rodriguez: It is not the same thing. You are not a judge. You have no legal status.

Mr. Coleman: In the sense that you mean it, no we do not.

Mr. Rodriguez: No, not in any sense.

Mr. Coleman: We do in the legal sense that our peers have granted the power.

Mr. Rodriguez: It is a voluntary organization. An advertiser does not have to belong. What if it is an advertiser who is not a member of your council?

Mr. Coleman: It is still the agreement of the media which exhibit the advertising to agree to conform with the code those messages which they exhibit whether the advertiser, or even the agency, is a member of the process or not.

Mr. Rodriguez: What about the question of good taste? I have heard people complain. I do not know if you have received any complaints about some of the beer advertisements, that they are not in good taste. Have you exercised any moral suasion for the advertisers to change their message?

Mr. Coleman: Given that there are 10 authorities of approval in respect to brewery advertising before it would ever get to air, and therefore get to us with a complaint, if it is acceptable within the provisions of a province, for example, as to how they set their criteria, and in addition if it is not an offence of our general codes, the 16 provisions in this book, we have no grounds upon which to say to the advertiser that a viewer or listener or reader has, in a subjective fashion, found the ad to be offensive in the way you have described it.

If it is not specified within the code, we are in no position to take an action.

Mr. Rodriguez: So what you have now introduced is that in advertising they belong to an in-house advertising council, for example, in the beer industry.

Mr. Coleman: No. What I am identifying is that there are other jurisdictions in the circumstance that you have raised that have a first call of decision before we ever reach the situation. That is all I meant to say. That is all I did say.

Mr. Rodriguez: If I have a complaint about good taste in an advertisement, there is no use in writing to you, then.

Mr. Coleman: That is your option. There is a provision for taste, opinion and public decency within the code, which is section 16 of the code.

If the council, or the senior staff advising the council, can determine that the ad in question that you referenced is in fact in violation of clause 16, which it may or may not be, then it is brought to the council's attention for a decision. The code does not provide for it.

The simple point I was trying to make is that you struck an issue over which we are not the only determinant. There are other bodies that pre-clear the material. Incidentally, there are a variety of areas of activity in advertising that, by law, have to be pre-cleared before they are broadcast or published, and brewery advertising is one of them.

[*Translation*]

M. Rodriguez: Ce n'est pas la même chose. Vous n'êtes pas un juge, vous n'avez pas de statut juridique.

M. Coleman: Pas dans le sens où vous l'entendez.

M. Rodriguez: Dans aucun sens.

M. Coleman: Les pairs nous ont accordé ce pouvoir.

M. Rodriguez: Les publicitaires ne sont pas tenus d'appartenir à votre organisme. Que peut votre conseil contre un publicitaire qui n'en est pas membre?

M. Coleman: Nous pouvons toujours compter sur la collaboration des médias, que le publicitaire appartienne ou non au Conseil.

M. Rodriguez: Que pouvez-vous nous dire au sujet du bon goût? Je sais que certaines personnes se plaignent de ce que des annonces soient contraires au bon goût. Les annonces de bière ne sont-elles pas visées? Avez-vous exercé des pressions morales auprès des publicitaires pour les amener à changer leurs annonces de bière?

M. Coleman: Compte tenu du fait que dix instances doivent approuver les annonces de bière avant leur diffusion, et qu'il y a des règlements provinciaux à cet égard, je vois mal comment nous pourrions dire qu'une annonce est contraire aux 16 dispositions de notre code simplement parce qu'elle déplairait à certains.

Si les dispositions du code ne sont pas enfreintes, nous ne pouvons pas intervenir.

M. Rodriguez: Il suffit donc que les annonceurs de bière, par exemple, appartiennent à un conseil interne de réglementation de la publicité.

M. Coleman: Non. Tout ce que je fais remarquer, c'est que la réglementation des annonces de bière est le fait d'autres instances. Voilà tout.

M. Rodriguez: Il ne sert donc à rien de contester le mauvais goût d'une annonce de bière auprès de votre conseil.

M. Coleman: C'est vous qui le dites. L'article 16 de notre code porte sur le bon goût, l'opinion publique et la décence.

Si les instances supérieures du conseil établissent qu'une annonce contrevient à la disposition numéro 16 du code, le conseil est saisi de la question et doit rendre une décision. Le code ne le précise pas.

Tout ce que je fais valoir, c'est que dans le cas de la bière, nous ne sommes pas les seuls visés. D'autres instances sont chargées d'autoriser les annonces. Soit dit en passant, la publicité touchant de nombreux produits doit faire l'objet d'une autorisation préalable avant d'être diffusée comme c'est le cas pour la bière.

[*Texte*]

• 1600

Mr. Rodriguez: How about the concept that advertisements should reflect the ethnic make-up of the nation? Do I write to you if I feel that these ads do not fully reflect. . .?

Mr. Coleman: I mentioned a minute ago that we had just rewritten the code so that among other things it was in conformity with the Charter of Rights and Freedoms for Canadians, as well as other new legislation. It is exactly for the reason that you have raised that we rewrote the code to reflect that fact. There can be no denigration of race, religion, or other factors of our society. It is what you cannot do, rather than what you must do.

The Chairman: Thank you. Mr. Coleman, we discharge you now.

Mr. Coleman: Thank you. I respect and appreciate your discharge.

The Chairman: Our next witnesses are from the Used Car Dealers Association of Ontario.

Gentlemen, welcome to our committee. Thank you for making yourselves available today at this time. We do appreciate it. I am sure we will have some questions from the members, but if you have a statement for us first we would like to hear it at this time.

Mr. Robert G. Beattie (Executive Director, Used Car Dealers Association of Ontario): Thank you, Mr. Turner, members of the committee. With me today is Brian Calvin, First Vice-President of the association.

Our association represents approximately 2,000 registered motor vehicle dealers in the province of Ontario, covering all classes and kinds of sales that are engaged in the used car industry: franchise dealers, independent dealers, leasing companies, daily rental companies, auto recyclers. Perhaps a better term for our association might have been the used car industry association, because it is not just the typical dealer.

As regards the GST, we are well aware that while the GST may in fact reduce the cost of new cars, our members believe it will in fact increase the price of used vehicles, especially late model used cars. Sales by dealers will be subject to the 7% tax that never existed before GST. We have available to dealers the notional input tax credit, but that only extends to privately owned vehicles. In the late model used car market, private vehicles account for less than one-half of the total marketplace—half of the units. We do not believe it is enough to materially induce any kind of lower pricing as a result of the notional input tax credit.

Used trucks will be hit even harder in that regard, in that they make up almost one-third of the total motor vehicle population in Canada. For them there is no notional input tax credit because they are by and large owned by businesses. They therefore will feel the full force of the 7% GST as it gets passed through from dealer on to ultimate consumer.

[*Traduction*]

M. Rodriguez: Qu'en est-il de la représentation du caractère multiculturalisme du Canada dans la publicité? Les plaintes à cet égard doivent-elles vous être adressées?

M. Coleman: Je viens de mentionner que nous avons refondu notre code pour qu'il se conforme notamment à la Charte des droits et libertés ainsi qu'aux nouvelles lois qui en découlent. Le code a donc été refondu pour tenir compte de préoccupations comme celle que vous soulevez. On ne peut dénigrer une personne parce qu'elle appartient à une race ou à une religion donnée dans notre société. Notre code énumère ce qui ne peut pas être fait plutôt que le contraire.

Le président: Je vous remercie. Vous pouvez maintenant partir, monsieur Coleman.

M. Coleman: J'accepte votre autorisation de m'en aller.

Le président: Nous accueillons maintenant les représentants de la *Used Car Dealers Association of Ontario* (Association des concessionnaires de voitures d'occasion de l'Ontario).

Je vous souhaite la bienvenue, messieurs. Je vous remercie de vous être libérés aujourd'hui. Nous l'apprécions. Je suis certain que les membres du comité auront des questions à vous poser, mais je vous prie de commencer par votre déclaration préliminaire.

M. Robert G. Beattie (directeur administratif, Used Car Dealers Association of Ontario): Je vous remercie, monsieur Turner, mesdames et messieurs. M. Brian Calvin, premier vice-président de l'Association, m'accompagne aujourd'hui.

Notre Association représente environ 2,000 concessionnaires de voitures enregistrées de l'Ontario dont les activités portent sur tous les aspects de la vente de voitures d'occasion: les concessionnaires de franchise, les concessionnaires indépendants, les entreprises de location à la journée et les recycleurs de voitures. Nous aurions sans doute dû appeler notre Association la *Used Car Industry Association*, parce que nos membres ne se composent pas seulement de concessionnaires.

Nous sommes conscients du fait que l'adoption de la TPS fera sans doute baisser le prix des nouvelles voitures, mais nos membres estiment que cela se traduira cependant par une augmentation du prix des voitures d'occasion, en particulier des voitures d'occasion de modèles assez récents. En effet, une taxe de 7 p. 100 frappera désormais les voitures d'occasion. Les concessionnaires pourront se prévaloir d'un crédit fictif pour taxe sur intrants, mais seulement dans le cas des véhicules qui appartiennent à des particuliers. Or, ces véhicules ne représentent que la moitié du marché total dans le cas des voitures d'occasion de modèles récents. Cela ne suffira pas, à notre avis, à faire baisser le prix des voitures d'occasion.

C'est le marché des camions usagés qui sera le plus touché puisque le tiers des véhicules d'occasion vendus sont des camions. Comme ce sont des entreprises qui les achètent, aucun crédit d'impôt pour intrants ne s'appliquera dans ce cas-là. Le prix des camions augmentera donc de 7 p. 100, car la taxe sera répercutée sur le consommateur.

[*Text*]

You might be interested to know that private sellers sell three-quarter of all of the vehicles sold in Canada—private vehicles make up 75% of the marketplace. They will keep the prices down because their sales will not be taxed. The private sale is not taxed under GST. But in the real world, consumers, private sellers set their wish price—the price they want to get privately on their vehicle—according to the advertised prices of dealers. This is their form of determining what the market price is for their car. Of course, that price, the dealers price, will be a taxed price. As a result one could only expect consumers, naturally, to have a price similar but slightly lower than, naturally, a dealer price; which is a natural enough thing to do.

• 1605

In the used car industry, which is surprisingly a total market of over $19 billion in sales and more than 3 million units—over double the number of units of new vehicles—we believe the true beneficiary of the GST will be the "curb-sider". Brian Calvin will tell you something about him.

Mr. Brian Calvin (First Vice-President, Used Car Dealers Association of Ontario): The "curb-siders" are actually the underground economy in the used vehicle industry. It is probably the largest part of the whole underground economy.

Curb-siders are people who sell vehicles from their homes or apartments. The truth is they are in business, selling 10, 20, 50, 100 cars a year or more; and that is quite a business. They currently sell over 500,000 vehicles a year. If they make $1,000 a unit, that is approximately $500 million in income. If it is only $500, that is $250 million a year. That is a fantastic amount of revenue.

The GST will add to the lure of the curb-sider and swell his ranks. There is little risk and no enforcement to protect the public on this. They dupe the consumer into believing it is the privately owned family chariot, one they have owned since... You have all seen the advertisements: "leaving the country, must sell". Likely they have just purchased the car the day before. These are professional people, and they know all the tricks.

The curb-sider gets another advantage from the GST. He can bring cars in from the U.S. After January 1 they will be able to buy them more cheaply, because the 13.5% federal sales tax will then be removed.

Mr. Beattie: We do not really believe there will be many price advantages in the longer run for the used car buyer when the GST comes into effect. Maybe "in the longer run" is not the right term; in the shorter run. We do not know what ten years out might be, or even five years out, because we have to look at the cycle of used vehicles coming into the marketplace. In the early part, that is our feeling. Not only will Canada's dealers have to charge the 7% additional tax, they will also be faced with the additional operating costs, living in a world of credits, part credits, taxable supplies, tax-exempt supplies.

[*Translation*]

Il est intéressant de savoir que les trois quarts des véhicules d'occasion au Canada sont vendus par des particuliers. Ces véhicules ne seront pas taxés, ce qui fera baisser les prix, parce que les ventes privées ne sont pas assujetties à la TPS. En réalité, les particuliers établissent leurs prix en fonction du prix que demandent les concessionnaires. C'est de cette façon qu'ils établissent le prix du marché. Le prix demandé par les concessionnaires inclura évidemment la TPS. On peut donc s'attendre, et c'est assez normal, que les particuliers demandent un prix un peu moindre que celui des concessionnaires.

Plus de 3 millions de véhicules d'occasion sont vendus chaque année—soit le double du nombre de voitures neuves. Ces ventes s'élèvent à 19$ milliards de dollars par année. Nous estimons que ce sont ceux qui participent à l'économie souterraine qui profiteront vraiment de la TPS. Brian Calvin vous en dira un plus long là-dessus.

M. Brian Calvin (premier vice-président, Used Car Dealers Association of Ontario): Ce sont en effet ceux qui participent à l'économie souterraine dans le domaine de la vente des voitures d'occasion, le secteur sans doute le plus important de l'économie souterraine, qui seront favorisés par la TPS.

Il s'agit des gens qui vendent des voitures à partir de leur maison ou de leur appartement. Ils peuvent vendre de 10 à 100 voitures par année. Au total, cela représente des ventes annuelles de 500,000 voitures. En supposant un bénéfice de 1,000$ par unité, cela représente des ventes annuelles de 500$ millions de dollars par année. Si le bénéfice est de 500$, ce montant s'élève à 250$ millions de dollars. Il s'agit donc de revenu important.

La TPS moussera les ventes de ces vendeurs au noir. Cette activité ne comporte pas de grands risques, et personne ne prend des mesures pour protéger le public. Ces vendeurs dupent le consommateur en lui faisant croire qu'ils possèdent le véhicule depuis... Nous avons tous vu des annonces du genre: «Devons tout vendre, pour cause de départ à l'étranger». Il y a de bonnes chances pour que la voiture ait été achetée le jour précédent. Il s'agit de professionnels qui connaissent tous les trucs du métier.

Ces spécialistes du marché noir tireront un autre avantage de la TPS. À compter du 1er janvier prochain, ils pourront importer des voitures des États-Unis à moindre coût en raison de la suppression de la taxe fédérale de vente de 13,5 p. 100.

M. Beattie: Nous ne pensons pas vraiment que les acheteurs de voitures d'occasion profiteront d'une baisse de prix à long terme en raison de la TPS. Je devrais sans doute plutôt parler d'avantages à moyen terme. Nous ne savons pas quelle sera la situation dans dix ou même cinq ans, parce qu'il faut tenir compte du cycle du marché des voitures d'occasion. Nous pensons que ce sera le cas cependant au début. Les concessionnaires verront non seulement leurs coûts augmentés de 7 p. 100, mais ils devront assumer des frais d'exploitation accrus en raison de l'existence de crédits, de crédits partiels, de fournitures taxables et de fournitures exonérées.

[*Texte*]

I can tell the committee, Mr. Chairman, we have fielded literally hundreds of telephone calls from our dealers on our own 1-800 line in trying to explain aspects of the GST to them, and they are totally confused. It is a most difficult thing to get through to them. We are hopeful later this fall, with the advent of the GST, we will have meetings to try to explain it to them better. Notwithstanding that, we recognize they are going to have some real problems and some real costs attached to it.

The biggest problem we foresee for our industry with the GST is that consumers will view dealers as potentially uncompetitive, because they will believe as consumers they can escape the tax if they buy privately, whereas a dealer's car will likely therefore cost more. It will not necessarily be true, because of the value of the notional input tax credit to some degree. Nonetheless, that will be the perception, and we believe our biggest problem is not so much in the GST per se as in the perception of it by the consumer. To that end we will be trying to achieve greater enhancement of our industry through other means than trying to explain the GST, because that is extremely difficult for us.

In summary, as a one-liner, we truly believe, as applied to used goods, the GST is not really a very fair tax.

The Chairman: You just charge the GST on the margin, on the additional amount you put on your vehicle after you buy it; that is what you apply the GST to.

• 1610

Mr. Beattie: It depends. The value of the vehicle when purchased from a consumer will have a notionable input tax credit, so that will reduce the cost to the dealer by that amount. He will then put his 7% on his total value of the selling price, having reduced the selling price presumably. I would think market forces would reduce it to some degree and that there would be expected to be a reduction in the cost. However, as I mentioned at the beginning, one of the real problems is that those vehicles that receive the notional input tax credit are only private vehicles and they comprise a very much smaller part of the total market. Where that is going wash out it is very, very difficult to say.

The Chairman: Can I just get your comment on one statement that this committee heard. This was from the vice-president of General Motors. He said:

> However, since used car prices roughly parallel new car prices, aside from the individual vehicle-specific factors. . .it would be reasonable to expect that the price of used vehicles will also decrease after the introduction of the GST.

That was General Motors' position and yet you are telling us that you expect the price to increase. Why are you diametrically opposed?

Mr. Beattie: I would not say we are diametrically opposed. I suppose that is Mr. Peapples' position, which he is entitled to. Ours is predicated on the facts as I gave them to you, as we believe them. Our dealers will be paying 7% on their purchases from registrants, which compromise greater than 50% of the used car market in late model cars. We cannot see that this can do anything more than increase the price of that vehicle.

[*Traduction*]

Des centaines de concessionnaires ont déjà profité de notre ligne interrubaine gratuite pour nous poser des questions sur la TPS. Nos membres ne s'y retrouvent pas. Il nous est très difficile de leur expliquer le fonctionnement de la taxe. Nous espérons pouvoir tenir des réunions à l'automne pour mieux les renseigner sur cette question. Nous sommes cependant convaincus que cette taxe posera des difficultés à nos membres et qu'elle se traduira pour eux par une augmentation réelle de coûts.

Le plus gros problème qui se posera, à notre avis, c'est que les consommateurs auront l'impression qu'ils pourront acheter un véhicule à meilleur prix s'ils l'achètent d'un particulier plutôt que d'un concessionnaire. Ce ne sera pas nécessairement le cas en raison, dans une certaine mesure, du crédit fictif pour taxe sur intrants. À notre avis, ce n'est pas la TPS elle-même qui constitue le plus gros problème, mais l'impression fausse qui sera créée parmi les consommateurs. Par conséquent, nous essaierons de stimuler les ventes de voitures d'occasion par d'autres moyens, car il nous est très difficile d'expliquer à nos membres le fonctionnement de la TPS.

En résumé, nous ne considérons pas la TPS comme une taxe véritablement juste.

Le président: La TPS ne s'applique cependant qu'à la valeur ajoutée, c'est-à-dire à la différence entre le prix d'achat et le prix de vente.

M. Beattie: Cela dépend. Un crédit fictif pour taxe sur intrants s'appliquera au véhicule qui sera acheté d'un consommateur, et cela réduira d'autant le coût du concessionnaire. Par conséquent, la taxe de 7 p. 100 portera sur le prix de vente intégral. On peut s'attendre à une réduction de prix en raison des forces du marché. Comme je le faisais cependant remarquer, le crédit fictif pour taxe sur intrants ne s'appliquera que dans le cas des voitures particulières qui ne représentent qu'une petite part du marché. Il est très difficile de dire quelle sera l'incidence de cette taxe.

Le président: J'aimerais vous demander ce que vous pensez d'une affirmation qui a été faite au comité par le vice-président de *General Motors*. Celui-ci nous a dit

> comme le prix des voitures d'occasion se compare à celui des nouvelles voitures, compte tenu naturellement des différences de modèles, on peut S'attendre à ce que leur prix baisse également après l'application de la TPS.

Voilà ce que nous a dit *General Motors* et vous prétendez le contraire. Pourquoi vos vues sur le sujet sont-elles diamétralement opposées?

M. Beattie: Je ne dirais pas qu'elles sont diamétralement opposées. M. Peapples a droit à son opinion. Notre position se fonde sur les faits tels que nous les comprenons. Les concessionnaires de voitures d'occasion paieront 7 p. 100 à l'égard de voitures immatriculées, qui représentent un peu plus de 50 p. 100 du marché des voitures d'occasion de modèles récents. À notre avis, cela ne peut faire augmenter les prix.

[*Text*]

The Chairman: Yes, but if the price of new vehicles is going to decline by 4% or roughly $800, as these three car-makers told us, does that not put downward pressure on the price of used cars?

Mr. Beattie: Yes, over time it will. That is why I said that in seven or ten years it may very well be a different matter, but until the FST that is imbedded in all of the used vehicles is removed, all the vehicles that will come off in 1991, 1992 and 1993 in essence are not going to have GST in them, they will have FST in them. It will not be removed. It will have been paid originally, so they will not be lower priced vehicles.

The Chairman: Over time, you are saying, it should happen.

Mr. Beattie: Over time, of course, there is no question that the value of the new car coming down is going to have to have a similar effect over the longer curve to that of used vehicles.

Mr. Fontana (London East): First of all, it is purely hypothetical that the prices are going to go down. It is all right for the vice-president of General Motors to say that once you take the FST off and put the GST on there may be a 4%. That is assuming that GM does not put their prices up on January 1, which they usually do to take into account increased interest rates, increased labour costs. They are going to be dealing with the CAW this year and I am sure the unions are not going to turn around and that they are not going to ask for any increase this year. It is all right to say that there is an $800 coming, but that assumes that nothing else will occur to force prices up. At best, we had better wait to see exactly what happens.

The Chairman: Mr. Fontana, perhaps I can just respond to that: go through the testimony of those three witnesses, because many of your concerns were put directly to them.

Mr. Fontana: Mr. Chairman, I am going to challenge you. Go to a GM dealer and get the price of a car right now. Then go on January 2, 1991, and ask the guy in the dealer shop whether or not he will give you that same car you are asking for a price on today for less than what you can buy it for today. Then we will publicize that dealer's address and phone number. I guarantee you that if people still have jobs to go out and buy all those GM cars or anybody else's cars... We will see about it.

The Chairman: Mr. Fontana, it is a date.

Mr. Fontana: I want to ask the witnesses a question. They painted a gloomy picture in terms of their industry with respect to used cars. It says that the prices most likely will go up for used cars unless people are buying those used cars from private citizens or curb-siders or anybody else who wants to play the game.

• 1615

If the scenario holds true that prices will go up and therefore people will start looking to buy from curb-siders or private citizens instead of trading their cars in; that people will essentially sell them themselves because the incentive is

[*Translation*]

Le président: Oui, mais comme on s'attend à ce que le prix des nouvelles voitures baisse de 4 p. 100, soit environ 800$, comme nous l'ont dit les trois fabricants de voitures, cela n'exercera-t-il pas une pression à la baisse sur le prix des voitures d'occasion?

M. Beattie: Oui, à long terme. Voilà pourquoi j'ai dit que la situation risque d'être différente dans sept ou dix ans. Le prix des voitures qui seront vendues en 1991, en 1992, en 1993 ne reflétera cependant pas la TPS, mais la TFV. Comme cette dernière taxe aura été payée, sa suppression n'entraînera pas une baisse du prix des véhicules.

Le président: Cette baisse devrait donc avoir lieu à long terme.

M. Beattie: Il est évident qu'à long terme le prix des voitures d'occasion devra suivre celui des voitures neuves.

M. Fontana (London-Est): Il faudra tout d'abord comprendre qu'on avance une hypothèse en disant que les prix vont descendre. Le vice-président de *General Motors* peut bien dire que la suppression de la TFV et l'application de la TPS se traduira par une diminution du prix de 4 p. 100, mais c'est en supposant que GM n'augmentera pas ses prix à compter du 1er janvier, ce que la société fait normalement pour tenir compte de l'augmentation des taux d'intérêt et des frais de main-d'oeuvre. Le Syndicat des travailleurs de l'automobile renégocie son contrat cette année, et je suis certain qu'il réclamera une augmentation de salaire pour ses membres. On peut bien parler d'une diminution de prix de 800$, mais on part alors de l'hypothèse que tous les autres facteurs demeureront stables. Il vaudrait mieux attendre de voir ce qui va se passer.

Le président: Monsieur Fontana, je vous recommande de lire le témoignage de ces trois témoins, car ils ont dit tenir compte des facteurs que vous mentionnez.

M. Fontana: Monsieur le président, je vais vous lancer un défi. Allez demander à un concessionnaire de GM quel est le prix d'une de ses voitures. Je vous mets au défi de retourner voir ce vendeur le 2 janvier 1991 pour voir s'il vous offrira cette voiture à un prix moindre. S'il le fait, nous diffuserons son adresse et son numéro de téléphone. Il faudra voir si les gens n'ont pas perdu leur emploi et s'ils sont toujours en mesure de s'acheter ces GM ou n'importe quelle autre voiture... Nous verrez bien.

Le président: Monsieur Fontana, je relève votre défi.

M. Fontana: J'aimerais poser une question aux témoins. Ils nous ont brossé un tableau pessimiste de la situation dans le secteur des voitures d'occasion. Apparemment, les prix des automobiles usagées augmenteront probablement à moins que les clients ne les achètent de particuliers ou de vendeurs non autorisés ou d'une autre source semblable.

Si les prix augmentent et que les clients préfèrent acheter à des vendeurs non autorisés ou à des particuliers et que les gens vendent leurs vieilles automobiles eux-mêmes, parce qu'ils y seront incités par le système vu qu'ils pourront

[*Texte*]

there for them to sell themselves, as opposed to giving it to you, because they could probably get a heck of a lot more money, what is that going to mean in terms of employment to your industry if these scenarios in lost business opportunities because of the underground economy come to fruition? What is the potential job loss in your industry? Also, given that most of your people are paid on a commission basis, how much less money do you see them making if business slides off the way you think it will?

Mr. Beattie: That is a good question, although a somewhat loaded one in the sense of trying to respond to it. We do not really know that we would see a major loss from the industry as a result of GST, provided we take other steps and make other moves. That is what I alluded to a few minutes ago about trying to do more to enhance the industry rather than trying to explain to consumers that when they buy from a dealer they are not necessarily going to pay any more than from private sale.

The loss, if there were to be a loss, Mr. Fontana, would be like pulling a number out of the air. We have 7,500 registered motor vehicle dealers in the province of Ontario; probably 15,000 in the whole of Canada. If we take an average of three persons being employed directly by each one of the registered motor vehicle dealers, that gives you some kind of idea what kind of employment level it brings. Most are entrepreneurs, most are small business people, not large business people.

Because we sell such a small segment of the market at the present time, 25%, it is our feeling that we have a better and bigger job to do to convince consumers of the benefits and values of buying from a registered dealer, such as recourse, among many other things, and that we will do more in that venue to try to offset any negativism that might flow from GST.

Mr. Fontana: Is what you are asking for a level playing field? Are you asking that the 7% be imposed on those private sales that represent 75% of all used car sales or that you be exempt so your industry is not penalized, so there is not an incentive for people to buy from curb-siders or for more of these people to get into the business because it is going to be much more lucrative for them to get into the business?

Mr. Beattie: The answer is either/or to that. Our original submission to the Minister of Finance was that if the government wishes to curtail the activities of the growing underground economy and maintain market fairness, it should exempt used vehicles from multiple taxation and provide no benefit to the underground economy or, at the least, allow consumers the choice of where they can buy their vehicles and have GST applied on all sales. The latter one would mean that the notional input tax credit would no longer be in effect; but it would be a level playing field.

The Chairman: That is it, Mr. Fontana.

Mr. Fontana: Are you asking me or telling me?

The Chairman: We run a polite committee here, so I would appreciate it if you would yield the floor to Mr. Rodriguez.

Mr. Rodriguez: This curb-sider, does he operate the same way with respect to the provincial sales tax?

[*Traduction*]

probablement en obtenir beaucoup plus, qu'est-ce que cela signifiera pour l'emploi dans votre secteur si vous perdez des occasions de vente à cause de ce genre de commerce au noir? Quelles pertes d'emplois cela représentera-t-il? En outre, puisque la plupart de vos employés sont payés à la commission, quelle perte de recettes cela représentera-t-il pour eux si vous perdez autant d'affaires que vous le pensez?

M. Beattie: C'est une bonne question, même s'il est un peu difficile d'y répondre. Nous ne sommes pas vraiment certains que l'industrie perdra énormément à cause de la TPS si nous prenons des mesures en conséquences. C'est de cela que je parlais il y a quelques instants quand j'ai dit qu'il fallait essayer de stimuler notre secteur au lieu d'essayer d'expliquer aux consommateurs que le fait d'acheter à un concessionnaire ne leur coûtera pas nécessairement plus cher que s'ils achetaient à un particulier.

S'il y a une perte, monsieur Fontana, elle sera très difficile à évaluer. Je pourrais citer des chiffres au hasard. Nous avons 7,500 vendeurs autorisés de véhicules moteurs en Ontario et probablement 15,000 dans le Canada. Si chacun de ces vendeurs emploie en moyenne trois personnes directement, vous avez une petite idée du nombre d'emplois que cela représente. La plupart des vendeurs autorisés sont des entrepreneurs, des petits commerçants qui ne brassent pas de grosses affaires.

Puisque nous représentons un secteur tellement restreint du marché à l'heure actuelle, soit 25 p. 100, nous pensons que nous aurons plus de travail à faire pour convaincre le consommateur des avantages qu'il y a à acheter à un vendeur autorisé: recours en cas de problème et atténuation des effets négatifs de la TPS.

M. Fontana: Ce que vous demandez équivaut-il à des chances égales? Demandez-vous que les 7 p. 100 soient perçus sur les ventes privées qui représentent 75 p. 100 de toutes les ventes d'automobiles usagées ou que vous soyez exemptés pour que votre secteur ne soit pas pénalisé et pour que les consommateurs ne soient pas incités à acheter à des vendeurs non autorisés et pour ne pas encourager plus de gens à se lancer dans la vente non autorisée qui deviendra beaucoup plus lucrative?

M. Beattie: Ce pourrait être l'un ou l'autre. Au départ, nous avions demandé au ministre des Finances d'exonérer les véhicules usagés de l'imposition multiple pour que les vendeurs au noir ne soient pas favorisés ou pour donner plus de choix aux consommateurs quant à l'endroit où acheter un véhicule à moteur si le gouvernement voulait vraiment restreindre la vente au noir et maintenir une certaine équité sur le marché, ce qu'il pourrait faire en appliquant la TPS à toutes les ventes. La deuxième solution signifierait que le crédit d'impôt sur intrants ne s'appliquerait plus mais que tout le monde serait traité de la même façon.

Le président: C'est terminé, monsieur Fontana.

M. Fontana: Est-ce que vous me demandez si j'ai terminé ou est-ce que vous me donnez un ordre?

Le président: Nous sommes polis ici et je voudrais donc que vous cédiez la parole à M. Rodriguez.

M. Rodriguez: Est-ce que le vendeur non autorisé fonctionne de la même façon relativement à la taxe de vente provinciale?

[*Text*]

Mr. Calvin: It is possible he would. He may write out a bill of sale for less than he actually sold the vehicle for and give the purchaser a bill of sale showing a lesser amount so he could save on the tax.

Mr. Rodriguez: But the way the Ontario tax is he should, by all processes, be collecting the 8%.

Mr. Beattie: Yes, it is collected. In that respect it is a level playing field. The ORST is collected at every point of sale.

• 1620

Mr. Rodriguez: So you have a federal...

Mr. Beattie: The Ontario government does very, very well every time a car is sold. It can start off as a brand new car, but if it is sold five times, the amount of revenue they derive from it is fantastic.

Mr. Rodriguez: But that also applies to the curb-sider, does it not?

Mr. Beattie: Yes, all sales.

Mr. Rodriguez: But in this particular instance, under the GST the curb-sider is exempt; he does not have to collect. There is no onus put on him to collect the 7%.

Mr. Beattie: No. He is looked upon as a private individual.

Mr. Rodriguez: How about the inventory on the lot, cars that are sitting on the lot? The government is going to give an inventory rebate, and those used cars have FST buried in them, as you pointed out. Are the used car dealers going to get an inventory rebate on the FST on those cars on the lot?

Mr. Beattie: They are going to get what we classify as half a loaf, if you will. We asked for comparable treatment of those vehicles that were in inventory to those that would be purchased under GST rules in 1991; in other words, where the notional input tax credit would flow to the dealer when he purchases Mrs. Jones' car, in order that it not slow up the purchases by dealers of consumers' cars in the latter quarter of this year, and also to ensure that the car in his inventory has the same value as one he would then be able to buy in 1991. Otherwise, we had a grave concern for this last four months of 1990.

Mr. Rodriguez: So what are they giving you?

Mr. Beattie: Under the changes, they gave us a 7% notional input tax credit on 50% of the dealer's inventory. So to that extent at least we do not believe the dealers will be as likely to try to run their inventories down to zero.

Mr. Rodriguez: If I went to your used car lot I should see an immediate drop in the price. The price on that car should be down, because the government is giving you back money that is in the car.

Mr. Beattie: Going into 1991 there will certainly be that margin, no question about it. You have to recognize, though, that the amount in there is infinitesimal.

[*Translation*]

M. Calvin: C'est possible. Il peut établir un contrat de vente pour un montant moindre que le prix de vente réel pour que le client puisse économiser sur la taxe.

M. Rodriguez: Cependant, d'après la façon dont la taxe de l'Ontario fonctionne, il doit néanmoins percevoir les 8 p. 100.

M. Beattie: Oui, c'est ce qu'il doit faire. Cela donne des chances égales à tout le monde. La taxe de vente au détail de l'Ontario est perçue sur chaque vente.

M. Rodriguez: Il y a donc une taxe fédérale...

M. Beattie: Le gouvernement de l'Ontario fait de très bonnes affaires chaque fois qu'une automobile est vendue. L'automobile peut être neuve au départ, mais si elle est vendue cinq fois, les recettes produites sont énormes.

M. Rodriguez: Cela s'applique aussi aux vendeurs non autorisés, n'est-ce pas?

M. Beattie: Oui, à toutes les ventes.

M. Rodriguez: Mais dans ce cas-ci, le vendeur non autorisé serait exonéré de la TPS et n'aurait pas besoin de la percevoir. Il n'est pas obligé de percevoir les 7 p. 100.

M. Beattie: Non parce qu'il est considéré comme un particulier.

M. Rodriguez: Que dire de l'inventaire, des automobiles dans le parc du vendeur? Le gouvernement va accorder une remise sur l'inventaire et les automobiles usagées du parc ont déjà été visées par la TVF, comme vous l'avez dit. Les vendeurs d'automobiles usagées vont-ils obtenir une remise sur l'inventaire pour la TVF sur ces automobiles?

M. Beattie: Ils obtiendront ce que nous considérons comme une demie remise. Nous avions demandé que les véhicules en inventaire soient traités de la même façon que les automobiles achetées en 1991 selon les règles applicables à la TPS; autrement dit, le vendeur obtiendrait le crédit d'impôt fictif sur les intrants en achetant l'automobile de Mme Untel pour ne pas retarder les achats par les vendeurs pendant le dernier trimestre de cette année et aussi pour garantir que l'automobile déjà achetée aura la même valeur que celle qu'il pourrait acheter en 1991. Sinon nous serions très inquiets de ce qui se passerait pendant les quatre derniers mois de 1990.

M. Rodriguez: Et qu'est-ce que vous obtenez?

M. Beattie: Le gouvernement nous a donné un crédit d'impôt fictif sur les intrants de 7 p. 100 sur 50 p. 100 de l'inventaire des vendeurs. À cause de cela, les vendeurs ne seront pas aussi tentés de se débarrasser entièrement de leur inventaire.

M. Rodriguez: Si j'allais à votre parc d'automobiles usagées, je devrais constater une baisse immédiate dans les prix. Le prix des automobiles devrait baisser parce que le gouvernement vous remboursera de l'argent sur les automobiles dans votre inventaire.

M. Beattie: Et il y aura certainement un écart jusqu'en 1991. Par ailleurs, le montant est vraiment minime.

[*Texte*]

Mr. Rodriguez: Give me an example.

Mr. Beattie: The average vehicle cost is $4,500, so you are looking at $280, and half of that is $140. It is something in that ballpark. They are not big dollars. Nonetheless, they do psychologically help the dealer to recognize that he is not going to penalize himself by buying inventory in the fall, and that is good for our industry.

Mr. Taylor (The Battlefords–Meadow Lake): Again, I would just like to expand on the inventory a little bit. Your dealers purchase cars in a couple of ways, do they not? They purchase cars in trade when a car goes off the lot. They purchase cars off the street, and they also purchase cars from other dealers. Are there other ways in which you purchase inventory?

Mr. Beattie: Yes, there are, and maybe I can just help you on that. There are a couple of very large ways. One is through what we would classically call the inventory redistribution method, which is the auction system throughout Canada, the moving of vehicles from area to area as there is demand. The other is the very, very large business sector community, the leasing companies, the daily rental companies, the manufacturing firms that own their own vehicles, the municipalities. There are a host of them, all of whom are of course registrants.

Mr. Taylor: In all of those areas, are the purchases your dealers make taxable? Do they have to pay 7% on their purchases even when they take in a trade or a local purchase?

Mr. Beattie: No. In fact, when it is from someone other than a registrant, they receive the notional input tax credit. So a vehicle that they take in on trade or purchase from Mrs. Jones for $10,000 effectively costs them $9,354, I think it is, or something of that sort. In other words, it is 7 over 107, a reduction, to take out what is deemed to be the GST in there. To that extent, in answer to your earlier question, those vehicles should in fact come down in price. There is no question about it.

• 1625

But the offset to that is all of the other vehicles that are purchased from registrants, and these are comparable vehicles. You are going to get a balancing of the two, and because more of them come from registrants than non-registrants, we do not believe we are going to see the savings in the early going.

Mr. Rodriguez: You just lost 140 bucks, man.

Mr. Beattie: Well, you should have gotten it yesterday.

Mr. Taylor: There is the other point. Are you advising people who have to buy a car in the next year to do so before January 1, 1991?

An hon. member: Careful now, we have the advertisers here!

Mr. Beattie: No, we are not advising anyone to buy anything, because it is not our function as an association to talk directly to consumers with regard to purchasing or not purchasing. As to whether or not an individual should

[*Traduction*]

M. Rodriguez: Donnez-moi un exemple.

M. Beattie: Le véhicule moyen coûte 4,500$, ce qui veut dire 280$, dont la moitié donne 140$. Le montant serait quelque chose de semblable. Ce n'est donc pas beaucoup d'argent. Néanmoins, cela aidera psychologiquement le vendeur à reconnaître qu'il ne sera pas pénalisé s'il achète des automobiles l'automne prochain et c'est une bonne chose pour notre industrie.

M. Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Je voudrais examiner davantage la question de l'inventaire. Les vendeurs autorisés achètent des automobiles de diverses façons, n'est-ce pas? Ils acceptent des autos en échange lorsqu'une de leur automobile est vendue. Ils achètent aussi des autos à des particuliers et à d'autres vendeurs. Y a-t-il d'autres façon d'acheter?

M. Beattie: Oui, il y en a de très importantes. Permettez-moi de vous expliquer. Il y a par exemple ce que nous appelons d'habitude la méthode de redistribution de l'inventaire, c'est-à-dire le système de ventes aux enchères qui consiste à vendre des véhicules d'une région à l'autre au Canada selon la demande. Il y a aussi le secteur très commercial qui est extrêmement important, soit les entreprises de location-bail, les entreprises de location, les industries de fabrication qui ont leurs propres véhicules et les municipalités. Tous ces secteurs sont des vendeurs autorisés, bien sûr.

M. Taylor: Est-ce que les achats de vos vendeurs sont imposables pour toutes ces catégories? Doivent-ils payer 7 p. 100 sur leurs achats même lorsqu'ils acceptent un autre véhicule en échange ou que l'achat est fait localement?

M. Beattie: Non. En réalité, lorsqu'ils achètent de quelqu'un d'autre qu'un vendeur autorisé, ils reçoivent le crédit d'impôt fictif sur les intrants. Ainsi, un véhicule qu'ils acceptent en échange ou qu'ils achètent de Mme Jones pour 10,000$ leur coûte en réalité 9,354$, je pense, ou quelque chose du genre. Autrement dit, il s'agit de 7 sur 107, ou d'une réduction correspondant au montant prévu de la TPS. À ce moment-là, pour répondre à votre première question, le prix de ces véhicules devrait baisser. Cela ne fait aucun doute.

Par ailleurs, il y a aussi tous les autres véhicules achetés à d'autres vendeurs autorisés, qui sont des véhicules comparables. Les deux vont s'équilibrer et parce que plus de véhicules sont achetés à des vendeurs enregistrés qu'à des particuliers, nous ne pensons pas qu'il y aura vraiment des économies au départ.

M. Rodriguez: Vous venez de perdre 140$.

M. Beattie: Eh bien, vous auriez dû acheter hier.

M. Taylor: Il y a autre chose. Est-ce que vous conseillez aux gens qui doivent acheter une automobile d'ici un an de le faire avant le 1er janvier 1991?

Une voix: Attention, les agents de publicité sont ici!

M. Beattie: Non, nous ne conseillons rien à personne parce que ce n'est pas le rôle de notre association de dire directement aux consommateurs d'acheter ou non. Qu'un particulier achète une automobile ou non, le montant que

[*Text*]

purchase a car, the dollar amount that we are looking at is probably pretty marginal. The $140, for example, is not likely a dollar amount that is going to make a decision on the part of the consumer, whether they buy or they do not buy. What likely will make the decision is whether their other car is starting or not.

By and large, they buy to replace. There is not going to be that large of a price difference in 1991 versus 1990 to move them effectively one way or the other. In new cars, perhaps. That is a different story.

Mr. Taylor: I got the impression when you started to talk to us today that you said the GST will increase the price of used vehicles, particularly late model vehicles, and so it would seem to me, if that is the case and I want to save some money as a consumer, I had better buy before the GST comes in.

Mr. Beattie: To that extent you might be better off to do so. On the other hand, you have all of the other factors you will want to look at too—one being, is now the time to trade your car? It may or may not be. If it is a car that is giving you good service, you may not want to do it. There may be high interest rates. There are so many factors that come into whether one should buy a car now, or six months from now, or a year from now. I do not think that one item is going to make that kind of difference.

Mr. Taylor: What makes the difference between me as a consumer buying from you as a dealer or buying off the curb is the fact that as a dealer I know who you are. I know you have been there for a while. I know that you are accountable to your community. I also know that you may be servicing or cleaning that vehicle before it comes to me. Now, are you paying tax as a dealer on this servicing and cleaning of that vehicle prior to the sale? Are you getting input credits on that kind of additional service, or is your dealer cost administratively greater, and you may also have to include those extra costs in the ticket price of the vehicle you are selling?

Mr. Beattie: By and large I cannot think of too many items that will not attract GST such as the clean-up of a car, restoration, replacement of parts and the like of that, and as they attract GST then there would be the credit as the offset, if that is what you are referring to. So as a net cost increase it should not increase the cost of the car by refurbishing it, if that was your question.

Mr. Taylor: You had talked about Ontario where they will collect tax on a car five, six times, or however long a car will last. In Saskatchewan, as you are aware, where we do not salt the roads, cars last a lot longer, and it is not unusual for a 1950s or 1960s car to be in its fifth, sixth, seventh, eighth owner, still on the road in Saskatchewan.

The Saskatchewan Conservative government a couple of years ago tried to do the same thing as they have done in Ontario—impose a used car tax. The dealers screamed like crazy. The consumers screamed like crazy, and a year and a bit after introduction, the provincial govenrment removed the tax.

[*Translation*]

cela représente est probablement minime. Ce n'est sans doute pas un montant comme 140$ qui décidera un consommateur d'acheter ou non. Sa décision dépendra probablement du fait que son autre automobile démarre ou non.

Dans l'ensemble, les consommateurs achètent pour remplacer un autre véhicule. Il n'y aura pas un assez grand écart entre les prix de 1991 et ceux de 1990 pour influer vraiment sur leur décision, sauf peut-être pour les automobiles neuves. C'est autre chose.

M. Taylor: Quand vous avez commencé à nous parler aujourd'hui, j'ai eu l'impression que, selon vous, la TPS ferait monter le prix des véhicules usagés, surtout les modèles récents. Dans ce cas, il me semble que si je voulais économiser de l'argent comme consommateur, je ferais mieux d'acheter avant l'entrée en vigueur de la TPS.

M. Beattie: À ce moment-là, ce serait peut-être préférable pour vous. D'autre part, il faut tenir compte de tous les facteurs. Par exemple, est-ce vraiment le bon temps de vous débarrasser de votre vieille automobile? Ce ne l'est peut-être pas. Si votre automobile fonctionne bien, vous ne voudrez peut-être pas vous en débarrasser. Il y a aussi les taux d'intérêt élevés. Il y a toutes sortes de facteurs qui entrent en jeu lorsqu'on se demande si l'on doit acheter une automobile maintenant, dans six mois ou dans un an. Je ne pense pas que la TPS fasse autant de différence que cela.

M. Taylor: Ce qui m'inciterait à titre de consommateur a acheter d'un vendeur comme vous plutôt que d'un vendeur non autorisé, c'est que je sais quelle est votre réputation. Je sais que vous êtes en affaires depuis quelque temps. Je sais que vous êtes comptable à votre localité. Je sais aussi que vous feriez probablement une mise au point et que vous nettoieriez le véhicule avant de me le vendre. À titre de vendeur autorisé, est-ce que vous payez de la taxe sur la mise au point et le nettoyage du véhicule avant la vente? Recevez-vous un crédit sur les intrants pour ces services supplémentaires ou est-ce que vos frais administratifs sont plus élevés et devriez-vous en tenir compte dans le prix de vente de vos véhicules?

M. Beattie: Dans l'ensemble, il n'y a pas tellement de choses qui ne seront pas visées par la TPS, notamment le nettoyage, la réparation, le remplacement de pièces, et ainsi de suite et cela donnera un crédit d'impôt en contrepartie si c'est bien de cela que vous voulez parler. Le fait de remettre une automobile à neuf ne devrait pas augmenter le coût net si c'est ce que vous vouliez savoir.

M. Taylor: Vous avez dit qu'en Ontario, on percevait la taxe de vente sur une automobile cinq ou six fois, tant que l'automobile pouvait être revendue. En Saskatchewan, comme vous le savez, où l'on ne met pas de sel sur les routes, les automobiles durent beaucoup plus longtemps et ce n'est pas inusité qu'une automobile des années 50 ou 60 ait été vendue cinq, six, sept ou huit fois et fonctionne encore.

Il y a quelques années, le gouvernement conservateur de la Saskatchewan avait essayé de faire ce que l'on fait en Ontario et de percevoir une taxe sur les automobiles usagées. Cela avait soulevé tout un tollé chez les vendeurs et les consommateurs et, un peu plus d'un an après l'avoir instaurée, le gouvernement provincial avait supprimé la taxe.

[*Texte*]

Would you suggest that the federal government should be considering the same thing, that the tax on used vehicles, whether it is this way or not, is indeed unfair and should not exist?

Mr. Beattie: We think it is unfair and should not exist as it relates to just our segment of the industry and not taxing the private curb-sided vehicle, therefore putting in less of an even playing field. The one advantage in GST, in contrast with the ORST, and I think probably most provincial sales taxes, is that it does not hit the sale each time. The tax amount, as long as it is a non-registrant's vehicle, is only going to be on the marginal gross that is made by each of the participants in the transaction. Even on a $10,000 vehicle that may only work out to an extra $70 in the transaction, whereas in ORST, on the retail sales tax, it is the full impact. It is on the total value of the vehicle and that is terribly meaningful.

• 1630

Mr. Rodriguez: Just think of the ORST being put on top of 7%, then you get the 8% on top of that.

Mr. Beattie: I thought, frankly, that our provincial government was probably not going to do that. I thought they would take the GST off and put their 8% on the lower of the two amounts, but I gather they are not going to do that.

Mr. Taylor: I realize that you are the Ontario association, but do the other provinces also tax used cars? The Saskatchewan experience is my closest to this, but there is no used car tax in Saskatchewan right now, no retail tax on a used car.

Mr. Calvin: Or Alberta.

Mr. Taylor: Or trucks.

Mr. Beattie: They are the only two, I think, are they not?

Mr. Calvin: Yes, Alberta as well as Saskatchewan.

Mr. Beattie: I believe all of the rest have a sales tax. Newfoundland I think has 12% on cars. I do not think it matters what the commodity is, as it does not in Ontario. That is why in Ontario it is not a car tax per se. It is just a consumption tax.

Mr. Taylor: Across the board. Thank you very much.

Mrs. Feltham (Wild Rose): Would you know what percentage of the cars that are sold in Canada would be sold by strictly used car dealers?

Mr. Beattie: There is not really any such thing as a strictly used car dealer. There is only one class of dealer and that is a registered motor vehicle dealer in each of the provinces, and these dealers may or may not sell new and

[*Traduction*]

Pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait adopter la même philosophie et considérer la taxe sur les véhicules usagés, que ce soit celle-ci ou une autre, est effectivement injuste et ne devrait pas être perçue?

M. Beattie: Selon nous, une telle taxe est injuste et ne devrait pas être perçue uniquement sur les automobiles vendues par notre secteur de l'industrie si elle ne s'applique pas aux véhicules vendus par des particuliers ou des vendeurs non autorisés parce que les chances ne sont pas égales pour tout le monde. Le seul avantage de la TPS par rapport à la taxe sur les ventes de détail de l'Ontario et probablement sur la plupart des taxes de vente provinciales, c'est qu'elle ne s'applique pas chaque fois à la vente. Tant que le véhicule appartient à quelqu'un qui n'est pas un vendeur autorisé, le montant de la taxe ne s'appliquera qu'au bénéfice marginal brut réalisé par chacun des participants à la vente. Même pour un véhicule de 10,000$, cela pourrait représenter seulement 70$ de plus dans la transaction, alors que la taxe sur les ventes au détail de l'Ontario s'applique au plein montant du prix. Elle s'applique à la valeur totale du véhicule et c'est extrêmement important.

M. Rodriguez: Si, en outre, la taxe sur les ventes au détail de l'Ontario s'applique en plus des 7 p. 100, cela veut dire 8 p. 100 de plus.

M. Beattie: Je dois dire que je ne pensais pas que notre gouvernement provincial ferait une telle chose. Je pensais qu'il soustrairait le montant de la TPS et qu'il appliquerait la taxe de 8 p. 100 sur le plus faible des deux montants, mais, si j'ai bien compris, ce n'est pas ce qu'il compte faire.

M. Taylor: Je sais que votre association représente les vendeurs de l'Ontario, mais les autres provinces perçoivent-elles aussi des taxes sur les automobiles usagées? Je sais seulement ce qui se passe en Saskatchewan, où l'on n'impose pas de taxe au détail sur les automobiles usagées.

M. Calvin: En Alberta non plus.

M. Taylor: Ni sur les camions.

M. Beattie: Ce sont les deux seules provinces où il n'y a pas de taxe, n'est-ce pas?

M. Calvin: Oui. Il n'y en a pas ni en Alberta ni en Saskatchewan.

M. Beattie: Je pense qu'il y a une taxe de vente dans toutes les autres provinces. Si je ne m'abuse, Terre-Neuve perçoit 12 p. 100 sur les automobiles. La taxe est la même, peu importe l'article à acheter, tout comme en Ontario. Il n'y a pas vraiment une taxe sur les automobiles en Ontario. C'est simplement une taxe à la consommation.

M. Taylor: C'est une taxe générale. Merci beaucoup.

Mme Feltham (Wild Rose): Savez-vous quel pourcentage des automobiles vendues au Canada sont vendues par des gens qui vendent uniquement des automobiles usagées?

M. Beattie: Il n'y a pas vraiment de gens qui vendent uniquement des automobiles usagées. Il y a seulement une catégorie de vendeurs, soit les vendeurs autorisés de véhicules moteurs dans chacune des provinces et ces vendeurs peuvent

[*Text*]

used cars. For example, in our association of almost 2,200 members, we have approximately 650 franchised dealers—your GM, Ford, Chrysler, Toyota, etc. But they all engage in the sale of used cars.

On a national scale our sales level is approximately 25% to 26% of the total number of vehicles sold, roughly a quarter, 75% being private.

Mrs. Feltham: Any time I have had to trade in a car and buy a new car, the answer I generally get is, all right, I will give you a couple of thousand for the car because that is all I am going to get for it. Generally you are not making a profit on the used car, because you are going to give the same amount for that car as you think you will get. Do you think the effect will be found on the used car?

Mr. Beattie: I think I know where you are coming from. When you trade your vehicle in on a new vehicle, oftentimes the dealer to whom you are trading it may not wish to sell your car in his used car section of his operation. That may be because of the make of the model of the vehicle or maybe the age of the vehicle or the odometer reading, whatever the case might be.

Mr. Calvin: Or he could have that model in stock.

Mr. Beattie: Or he may have more of that same model in stock, so he would wholesale the vehicle. So if he said that he would give you $2,000 or $4,000 or $6,000 for the car, then he is not going to be selling it for a profit. This is a regular business transaction that happens every day. You would take your car in. He would phone the wholesaler, get a price from the wholesaler of $4,000 on your car. He would give you $4,000 and he would immediately sell it to the wholesaler for that price.

Mrs. Feltham: I do not know where your major concern is unless they are strictly selling used cars and nothing else. If they are involved in a new car/used car business, then I do not see that there can be that much concern.

• 1635

Mr. Beattie: Are you referring to whether or not a dealer should make a profit or look to a profit on selling a used vehicle?

Mrs. Feltham: Will not the profit be on the new car you are selling?

Mr. Beattie: A new car dealer, for example, would look to make a profit on both of the products. He is not in the business of giving the other one away. The only time he would do that is if he is not going to sell it in a commercial way to a consumer. In other words, if he is going to wholesale it and sell it to another dealer, he sells it "as is", or with no warranties or guarantees. It leaves his lot and it is gone; it is history.

When he sells to a consumer, he has all the requirements of the various sales of goods acts, and, hopefully, his own good business practices in terms of warranty, guarantee, and the like. So he is certainly going to look to make a profit on that sale, I would hope.

[*Translation*]

vendre des automobiles neuves et usagées. Par exemple, notre association de près de 2,200 membres comprend environ 650 concessionnaires GM, Ford, Chrysler, Toyota, et ainsi de suite. Tous ces concessionnaires vendent aussi des automobiles usagées.

À l'échelon national, nous vendons à peu près 25 ou 26 p. 100 du nombre total de véhicules vendus, soit le quart, et les autres 75 p. 100 sont des ventes privées.

Mme Feltham: Chaque fois que j'ai cédé une automobile à l'achat d'une nouvelle, le vendeur m'a dit, très bien, je vous donnerai quelques milliers de dollars pour votre automobile parce que je ne pourrai pas en tirer davantage. Généralement, vous ne faites pas de bénéfice sur l'automobile usagée parce que vous l'achetez pour le même montant que ce que vous pensez en obtenir. Pensez-vous que les conséquences se font sentir sur l'automobile usagée?

M. Beattie: Je pense que je sais où vous voulez en venir. Lorsque vous cédez votre vieille automobile à l'achat d'une neuve, il arrive souvent que le vendeur qui prend votre auto en échange ne souhaite pas la vendre lui-même. Cela peut dépendre de la marque de votre automobile, de son âge ou de son kilométrage.

M. Calvin: Ou bien il peut avoir déjà une automobile du même modèle en stock.

M. Beattie: Ou bien il peut avoir déjà des automobiles du même modèle en stock, et à ce moment-là, il la vend en gros. S'il vous dit qu'il vous donnera 2,000$, 4,000$ ou 6,000$ pour l'automobile, il ne la vendra pas à profit. Ce genre de chose arrive tous les jours. Vous montrez votre automobile au concessionnaire, qui téléphone au grossiste et obtient un prix de 4,000$ pour votre automobile. Le concessionnaire vous donne 4,000$ et revend immédiatement l'automobile au grossiste pour le même prix.

Mme Feltham: Je ne vois pas ce qui vous inquiète tellement, sauf pour ceux qui vendent uniquement des automobiles usagées et rien d'autre. S'il s'agit d'un concessionnaire qui vend aussi des automobiles usagées, je ne pense pas que cela pose tellement de problèmes.

M. Beattie: Voulez-vous savoir si le vendeur doit essayer de faire des bénéfices lorsqu'il vend une automobile usagée?

Mme Feltham: Est-ce que vos bénéfices ne viennent pas de l'automobile neuve que vous vendez en même temps?

M. Beattie: Un vendeur d'automobiles neuves essaie de réaliser des bénéfices sur les deux produits. Il ne veut pas céder l'automobile usagée sans réaliser de bénéfices. Ce n'est pas la même chose s'il vend l'automobile usagée à un consommateur. Autrement dit, s'il la vend en gros à un autre vendeur, il la vend telle quelle, sans garantie. L'automobile quitte son parc et il ne la voit plus jamais.

S'il la vend à un consommateur, il doit respecter toutes les lois sur les ventes des produits, tenir compte de ses propres pratiques commerciales relativement aux garanties, et ainsi de suite. Il veut donc à ce moment-là réaliser un bénéfice en vendant l'automobile.

[*Texte*]

Mrs. Feltham: When he has to pay tax, I would question that if you are doing a double transaction... If you are selling a new car and you are taking in trade a used car, you will take in trade that used car and your profit is going to be on the new one.

Mr. Beattie: Yes.

Mrs. Feltham: So you will take the used car in at the price you think you are going to sell it. I cannot understand a businessman who would on a used car give more than he will get in, especially if he is paying the GST.

Mr. Beattie: The value the dealer would give you on your trade would generally be the wholesale value of the vehicle, not the dollar value that he will in turn sell it to Tom Smith for. If it is worth, let us say, $4,500, which is our industry average for a used vehicle, and he allowed you that amount, that would be the wholesale value. He would then take that car into his inventory at $4,500. He would refurbish the vehicle. He would make it up to safety standard certificate levels in the province of Ontario. He might go through a cosmetic aspect of it as well; he may do some repainting and the like. Generally, that vehicle will then ultimately retail at $6,000. The normal upgrade cost is, on average, about $600, so he is going to have to make a profit when he sells that vehicle because he is going to put cost into it.

Mrs. Feltham: But will the cost he puts into that not be a cost that you will be able to use to get a credit on GST?

Mr. Beattie: We will be able to get a credit on the GST on all those costs we have. That will not be a problem to us, nor will any consumer's car be a problem to us in that regard. If all vehicles received a notional input tax credit in the hands of dealers, we would not have a problem of that nature.

Mrs. Feltham: So your concern is that it will be the private individual who will sell the car, and also what you call curb-side.

Mr. Beattie: Well, that is on the selling side, but our other real concern is the fact that on a very large proportion of the vehicles there is no credit. There is no notional input tax credit because the vehicles are owned by registrants, other businesses—leasing companies, daily rental companies, corporations, sales vehicles, and that kind of thing. None of those attract the notional input tax credit.

Mrs. Feltham: You also mentioned a concern about bringing in cars from the United States. Once the FST is taken off, or the MST, vehicles should be cheaper here. Why would we see more coming in from the United States than we do now?

Mr. Beattie: Currently any vehicle that comes in from the United States as a used vehicle attracts the 13.5% federal sales tax. So on January 1, 1991, that FST will be removed immediately. Everyone will then have to pay GST on the importation of it, but there will still be a reduction in the cost of bringing in an American product, 6.5% lower than any product in Canada, because we are talking about used goods. If it were a new product, that would be different, that would meet your scenario. But our tax has already been paid.

[*Traduction*]

Mme Feltham: S'il doit payer la taxe, s'il procède à une double transaction... si vous vendez une nouvelle auto et que vous preniez une automobile usagée en échange, vous réaliserez vos bénéfices sur la vente de l'auto neuve.

M. Beattie: Oui.

Mme Feltham: Vous achèterez donc l'automobile usagée au prix que vous pensez pouvoir la revendre. Je ne comprends pas qu'un homme d'affaires achète une automobile usagée à un prix plus élevé qu'il ne peut en tirer, surtout s'il doit payer la TPS.

M. Beattie: Le montant que le vendeur accepte de vous donner en échange de votre vieille automobile est d'habitude la valeur de gros du véhicule et non le montant qu'il la vendra à quelqu'un d'autre. Si l'automobile vaut, disons, 4,500 dollars, ce qui est le prix moyen dans l'industrie pour une véhicule usagé, et que le vendeur déduit ce montant du prix de l'auto neuve, il s'agit de la valeur de gros. À ce moment-là, il inscrit l'automobile dans son inventaire au prix de 4,500 dollars. Il la remet à neuf. Il s'assure qu'elle est conforme aux normes de sécurité de l'Ontario. Il se peut aussi qu'il fasse quelques travaux cosmétiques, par exemple, qu'il la repeigne. Généralement, il vendra un tel véhicule au détail 6,000 dollars. Le coût de la remise à neuf est de 600 dollars en moyenne, ce qui veut dire que le vendeur réalise des bénéfices lorsqu'il vend le véhicule parce qu'il y a investi quelque chose.

Mme Feltham: Mais ne pourrez-vous pas réclamer ce coût pour obtenir un crédit sur la TPS?

M. Beattie: Nous pourrons obtenir un crédit sur la TPS pour tous nos coûts. Cela ne nous posera pas de problème et les automobiles que nous achetons des consommateurs ne nous poseront pas non plus de problème de ce point de vue. Si les vendeurs obtenaient un crédit d'impôt fictif sur les intrants pour tous les véhicules, il n'y aurait pas de problème de ce genre.

Mme Feltham: Donc, ce qui vous inquiète, ce sont les ventes par des particuliers et par des vendeurs non autorisés.

M. Beattie: C'est ce qui nous inquiète du point de vue de la vente, mais ce qui nous inquiète beaucoup aussi, c'est qu'il n'y aura pas de crédit d'impôt pour une très grande partie des ventes. Il n'y aura pas de crédit d'impôt fictif pour les intrants parce que les véhicules appartiennent à des vendeurs autorisés, comme des entreprises de location-bail, des entreprises de location, des sociétés, des commerces et ainsi de suite. Il n'y aura pas de crédit d'impôt pour ces véhicules.

Mme Feltham: Vous avez aussi parlé des automobiles en provenance des États-Unis. Une fois que la TVF ou TFV sera supprimée, les véhicules devraient coûter moins cher au Canada. Pourquoi ferait-on venir davantage de véhicules des États-Unis qu'à l'heure actuelle?

M. Beattie: Pour l'instant, la taxe fédéral de vente de 13,5 p. 100 s'applique à tout véhicule usagé en provenance des États-Unis. Cette taxe cessera de s'appliquer à compter du 1er janvier 1991. À ce moment-là, tout le monde devra payer la TPS au moment de l'importation du véhicule, mais cela coûtera 6,5 p. 100 de moins d'importer un produit américain que d'acheter un produit au Canada parce qu'il s'agit d'automobile usagée. Ce serait différent si c'était un nouveau véhicule, mais la taxe a déjà été payée au Canada.

[*Text*]

Mr. Fontana: Since we do not have much time, I just wanted again to re-emphasize the notional tax credit not being available on at least two-thirds of the vehicles—

Mr. Beattie: One-third of the vehicles.

Mr. Fontana: —oh, one-third of the vehicles—that either belong to other businesses or registrants, and those could be other than passenger cars. So it is pick-ups and so on.

Mr. Beattie: Passenger cars as well. All leased vehicles, all daily rental vehicles.

• 1640

Mr. Fontana: So when you bring those in you cannot have a notional credit on them.

Mr. Beattie: No.

Mr. Fontana: It is only the personal vehicles.

Mr. Beattie: Yes.

Mr. Fontana: And that accounts for how much of the business total?

Mr. Beattie: It accounts for two-thirds of the total volume of business, but in terms of late model vehicles, a little less than one-half.

Mr. Fontana: So not only do you have an unfair playing field because you have a segment of society. . .either the one that is going to sell it on the curb—say, 20 or 30 vehicles a year—or the individual who wants to sell his car in his driveway, which probably represents 75% of all transactions. At the same time one-third of the vehicles belong to registrants so you are not going to have the notional tax credit.

The bottom line is that the consumer ends up paying more.

Mr. Beattie: Yes, we believe that will be the net effect in the early going.

The Acting Chairman (Mr. Cole): Thank you, gentlemen. We will suspend the session until the vote is over. We will go on with our next witnesses after the vote.

• 1642

• 1707

The Chairman: Ladies and gentlemen, we will resume our session. Our next witness is Mr. Ken Battle, Director, National Council of Welfare. Welcome before the committee. I apologize that our schedule was interrupted by the vote in the House, but we have half an hour or so with you now. If you have a brief statement before we have questions, I invite you to make it at this time.

[*Translation*]

M. Fontana: Puisqu'il ne nous reste pas tellement de temps, je voudrais simplement répéter que le crédit d'impôt fictif ne s'appliquera pas au deux tiers des véhicules, au moins.

M Beattie: Au tiers des véhicules.

M. Fontana: . . .au tiers des véhicules qui appartiennent soit à d'autres entreprises ou vendeurs autorisés, et cela peut être autre chose que des automobiles. Il peut s'agir de camionnettes, et ainsi de suite.

M. Beattie: Il y a aussi les automobiles. Il y a tous les véhicules de location-bail et de location.

M. Fontana: Il n'y a donc pas de crédit d'impôt fictif sur les véhicules de ce genre.

M. Beattie: Non.

M. Fontana: Le crédit s'applique uniquement aux véhicules appartenant à des particuliers.

M. Beattie: Oui.

M. Fontana: Et cela représente quel pourcentage de vos ventes?

M. Beattie: Cela représente les deux tiers de notre chiffre d'affaires, mais c'est un peu moins de la moitié pour les véhicules de modèle récent.

M. Fontana: Ainsi, non seulement n'êtes-vous pas traités équitablement parce qu'un secteur de la société, c'est-à-dire les vendeurs non autorisés qui peuvent vendre 20 ou 30 véhicules par année ou les particuliers qui préfèrent vendre leur automobile eux-mêmes, représente probablement 75 p. 100 de toutes les transactions. D'autre part, le tiers des véhicules appartiennent à des vendeurs autorisés, ce qui veut dire que vous n'avez pas droit au crédit d'impôt fictif.

À la fin du compte, le consommateur doit donc payer davantage.

M. Beattie: En effet, ce sera la conséquence nette au départ.

Le président suppléant (M. Cole): Merci, messieurs. Nous suspendons la séance jusqu'à la fin du vote. Nous entendrons les prochains témoins une fois le vote terminé.

Le président: Mesdames et messieurs, nous reprenons la séance. Notre prochain témoin est M. Ken Battle, directeur du Conseil national du bien-être social. Soyez le bienvenu. Je m'excuse de ce que nous avons dû interrompre la séance pour le vote à la Chambre, mais il nous reste environ une demi-heure que nous pouvons vous consacrer. Si vous avez un bref exposé à nous présenter avant que nous passions aux questions, je vous invite à le faire.

[*Texte*]

Mr. Ken Battle (Director, National Council of Welfare): Thank you, Mr. Chairman. Since I have not appeared before this committee before, I should explain a bit about what my organization is. The National Council of Welfare is an advisory group to the Minister of National Health and Welfare. The council does research and publishes reports on poverty and social policy. The council has been in existence about 20 years.

In terms of the kind of work we have done, we have done a lot of work on the tax system over the years. A lot of that has been on income tax but recently, of course, with the coming of the goods and services tax, we turned our attention to that. I should explain that the approach we took to the GST is fairly focused, which is what we try to do in all of our work. We did not attempt to look at all aspects of the GST.

Given our mandate as an advisory group looking at the special needs of lower-income Canadians, what we did was to focus on the adequacy of the tax protection that the government has promised for the GST in the form of the refundable sales tax credit. All of the work that we have done on the GST has been very much concentrated on the proposed changes in the refundable sales tax credit to see whether it would provide adequate protection for poor Canadians.

To give you a couple of brief points—I will not go into it in great detail—there are two aspects of the tax credits, I guess a positive and a negative. The positive is that up until 1986, when the sales tax credit was first legislated—a very modest one at the time—there had been no protection against federal sales taxes for low-income Canadians. So in a sense it was a step forward in that at least the refundable credit established the principle of some tax protection for the poor.

On the other hand, one must recognize that it was very modest protection. The government never pretended that it was doing anything more than making sure that lower-income Canadians did not suffer any tax increases as a result of the ongoing increases in the FST which, as you know, has been going on each year in preparation for the GST. The sales tax credit is being increased incrementally, and under the GST there is a proposal to increase it quite a bit.

• 1710

The analysis we have done has focused on the impact of the GST on people at different income levels and the adequacy of the sales tax credit. What we found, basically, was that the increases that have been proposed in the sales

[*Traduction*]

M. Ken Battle (directeur, Conseil national du bien-être social): Je vous remercie, monsieur le président. Étant donné que c'est la première fois que je comparais devant ce comité, je devrais vous décrire un peu l'organisme que je représente. Le Conseil national du bien-être social est un groupe consultatif auprès du ministre de la Santé Nationale et du Bien-Être Social. Le Conseil effectue des travaux de recherche et publie des rapports sur la pauvreté et la politique sociale. Il existe depuis une vingtaine d'années maintenant.

Beaucoup des travaux que nous avons effectués au fil des ans ont porté sur le régime fiscal. Nous nous sommes surtout intéressés à l'impôt sur le revenu, mais, ces derniers temps, nous avons été amenés à nous pencher sur la taxe sur les produits et services, qui doit entrer en vigueur prochainement. Il convient de signaler que l'étude que nous avons faite de la TPS était assez sélective, à l'instar de toutes nos autres études. Nous n'avons pas essayé d'examiner tous les aspects de la TPS.

Étant donné notre mandat en tant que groupe consultatif chargé d'examiner les besoins particuliers des Canadiens à faible revenu, nous avons cherché à déterminer si la protection fiscale promise par le gouvernement sous forme de crédit remboursable au titre de la taxe de vente était adéquate. Tout le travail que nous avons fait sur la TPS a porté essentiellement sur les changements qui seraient apportés au crédit remboursable au titre de la taxe de vente pour déterminer s'il assurait une protection adéquate aux Canadiens à faible revenu.

Si vous me permettez de vous signaler quelques points saillants de notre étude, que je n'ai pas l'intention de vous décrire en détails, les crédits d'impôt ont leur bon côté et leur mauvais côté en quelque sorte. Le bon côté, c'est que, avant 1986, date à laquelle le crédit au titre de la taxe de vente a premièrement été adopté—il s'agissait d'un crédit très modeste à l'époque—les Canadiens à faible revenu ne bénéficiaient d'aucune protection contre les taxes de vente fédérales. Dans ce sens-là, il s'agissait donc d'une amélioration, puisque le crédit remboursable avait à tout le moins le mérite d'établir le principe d'une protection fiscale quelconque pour les pauvres.

Par contre, il faut également reconnaître que la protection était très modeste. Le gouvernement n'a jamais prétendu faire autre chose que de s'assurer que les Canadiens à faible revenu n'aient pas à souffrir des augmentations de taxes résultant du relèvement annuel du taux de la TVF qui, comme vous le savez, devait préparer la voie à l'introduction de la TPS. Une augmentation supplémentaire du crédit au titre de la taxe de vente a été prévue en conséquence, et ce crédit est censé être relevé considérablement pour tenir compte de la TPS.

Dans notre étude, nous nous sommes penchés sur les conséquences de la TPS pour les particuliers à différents niveaux de revenu, afin de déterminer si le crédit prévu au titre de la taxe de vente était suffisant. Tout compte fait,

[*Text*]

tax credits initially—I emphasize the word "initially", and I will come back to that—will ensure that lower-income Canadians by and large will not face the higher tax burden when the GST is first implemented. We are fairly confident, looking at the numbers, that indeed the increase in the sales tax credit is sufficient that initially lower-income families will not be worse off. Indeed, there were some improvements in the sales tax credit as between the 9% and the 7% proposals that ensured that families with kids in fact will be a little better off than they would have been initially without the increase in the sales tax credits.

However, we make a number of caveats to that. First, the sales tax credits under the GST do not remove the federal sales tax burden from poor people. There may be an impression that because those credits were in there it is making sure the poor do not pay. That is not the case whatsoever. Most low-income people will still bear some burden from the sales tax. The position my organization and some others in our field, the social policy community, have taken is that low-income Canadians should not be asked to bear a part of the sales tax burden. In that sense we did not think the sales tax credits go far enough.

But more important—and this is what I would like to bring to the committee's attention, because I think it does indirectly relate to your own work—that sales tax credit protection will not be adequate over time, because the sales tax credits and the income threshold they are paid to, which will be about $24,800, will be only partially indexed, which is of course the same with child benefits and the same with the income tax system. Because of that the value of sales tax credits will weaken over time as a result of inflation and that threshold will reduce, which means fewer and fewer low-income Canadians will be eligible for the sales tax credit. What that translates into—and this is our major concern—is automatic sales tax increases for poor people. The only people in Canada who will be guaranteed GST tax increases will be the poor. That is laying aside the whole issue of whether the GST rate goes up in future, which is of course a concern of a lot of people.

That is really our chief concern. There are some other technical aspects of the tax credits that I will not go into in any great detail. The main one was that this threshold, the $24,800 threshold, up to which the maximum credits will be

[*Translation*]

nous avons pu conclure que les majorations proposées du crédit au titre de la taxe de vente permettraient initialement—et j'insiste bien sur le mot «initialement», et je reviendrai là-dessus—de faire en sorte que, dans l'ensemble, les Canadiens à faible revenu n'auront pas à supporter le fardeau fiscal accru qu'entraînera la mise en oeuvre de la TPS. Nous sommes raisonnablement sûrs, d'après l'analyse que nous avons faite, que la majoration prévue du crédit au titre de la taxe de vente sera suffisante pour que les familles à faible revenu ne voient pas leur situation empirer initialement. En fait, certaines des améliorations prévues relativement au crédit au titre de la taxe de vente dans la deuxième version qui fixe le taux de la TPS à 7 p. 100, par rapport au taux de 9 p. 100 établi dans la première version, feront en sorte que la situation des familles avec des enfants sera un peu meilleure qu'elle ne l'aurait été initialement sans cette majoration des crédits au titre de la taxe de vente.

Cela dit, nous tenons cependant à faire un certain nombre de mises en garde. Premièrement, les crédits au titre de la taxe de vente prévus dans le régime de la TPS ne déchargent pas les pauvres du fardeau de la taxe de vente fédérale. On a peut-être l'impression que, par suite de ces crédits, les pauvres n'auront pas à payer la taxe de vente, ce qui n'est absolument pas le cas. La plupart des Canadiens à faible revenu continueront à devoir assumer une part du fardeau de la taxe de vente. Or, la position de notre organisme et des autres organismes qui oeuvrent dans le domaine de la politique sociale est que les Canadiens à faible revenu ne devraient pas être obligés d'assumer une part du fardeau de la taxe de vente. En ce sens-là, nous considérons que les crédits au titre de la taxe de vente ne vont pas assez loin.

Mais, de façon plus importante—et c'est ce que je tiens à signaler à l'intention du comité, car j'estime que cela est indirectement lié à votre travail—la protection accordée par le crédit au titre de la taxe de vente ne sera pas suffisante à la longue, puisque ces crédits et le seuil de revenu à partir duquel ils sont versés, qui sera d'environ 24,800$, ne seront indexés que partiellement, tout comme ce sera la cas, bien sûr, pour les prestations aux enfants et le Régime d'impôt sur le revenu. Ainsi, la valeur des crédits au titre de la taxe de vente s'affaiblira avec le temps, en raison de l'inflation et du relèvement insuffisant du seuil de revenu, de sorte que de moins en moins de Canadiens à faible revenu auront droit au crédit au titre de la taxe de vente. Autrement dit—et c'est là notre principale préoccupation—les pauvres verront automatiquement leur fardeau fiscal augmenter en raison de la taxe de vente. Les seuls Canadiens qui seront assurés de voir leur fardeau fiscal augmenter par suite de la TPS seront les pauvres. Cette conséquence se produira indépendemment d'une éventuelle augmentation du taux de la TPS, ce qui ne manque pas d'inquiéter bien des gens.

C'est vraiment là notre principale préoccupation. Nous avons aussi des réserves au sujet des modalités d'application des crédits au titre de la taxe de vente que je ne vous décrirai pas en détail. Nous sommes notamment préoccupés par le

[*Texte*]

paid is the same for families and the same for single people. What it means is that larger families could be substantially over the poverty line and not qualify for maximum credit, whereas single people who are substantially above the poverty line will get the maximum credit. We had proposed that the government look at the notion of varying the thresholds by family size in order to provide some equity there.

About the GST and its impact on prices and the role of the consumer price office, whatever it is called, our council did not look at that as an issue. In that sense I cannot offer you any particular advice.

In reviewing for my appearance, I had a look at the only source I saw that looked at this from an equity point of view. The Consumers' Association of Canada's brief last summer was modelling the effect of an 8% GST, which is not far off the 7% we ended up with. They were looking briefly at the issue of whether the government's assumption that there will be no price increases from the GST will be true or not. What they looked at was the impact that might have if there were price increases; in other words, if the savings from the switch-over from the FST to the GST were not fully passed along. Although their calculations obviously would not be on in terms of the new rate, they did find, of course, that lower-income consumers would be disproportionately affected if in fact there were price hikes resulting from the GST itself.

• 1715

If we couple that with the concerns I just mentioned about the structure of the sales tax credit itself not providing full and adequate protection over time, if there are price increases that are passed along, our concern would be that lower-income Canadians would be hurt. The size of the sales tax credit is predicated on assumptions about the relatively small impact of the GST on prices and it being a one-time effect. Obviously, if those assumptions are too heroic or if price inceases result, our concern would be that this would have a regressive effect.

Apart from that, Mr. Chairman, there is not much more I can say. We have not looked at this issue in any detail and I do not have any particular expertise to offer on it. Our main concern is the structure of the sales tax credit itself. Thank you.

The Chairman: Do you expect that the government will increase this credit in the future to keep up with inflation?

Mr. Battle: Our fear is that it will be done, but on a sporadic basis. In other words, every two or three years one could imagine the scenario whereby the government says they are increasing the sales tax credit and the threshold, and in

[*Traduction*]

fait que le seuil de revenus, fixé à 24,800$, à partir duquel le crédit maximal sera versé est le même que pour les familles que pour les personnes seules. Cela voudrait dire que les familles nombreuses dont le revenu dépasserait largement le seuil de pauvreté n'auraient pas droit au crédit maximal, tandis que les personnes seules dont le revenu dépasserait largement le seuil de pauvreté y auraient droit. Nous avons recommandé au gouvernement d'examiner la possibilité de varier le seuil de revenu en fonction de la taille de la famille, afin d'assurer une certaine mesure d'équité.

Pour ce qui est de l'incidence de la TPS sur les prix et du rôle de l'Office des prix à la consommation, quel que soit le nom exact de cet organisme, c'est une question à laquelle notre conseil ne s'est pas arrêté. Aussi, je ne peux pas offrir de conseils particuliers à ce sujet.

En me préparant pour ma comparution devant le comité, j'ai consulté le seul document que je connaisse où cette question a été abordée du point de vue de l'équité. Dans le mémoire qu'elle a présenté l'été dernier, l'Association des consommateurs du Canada a cherché à déterminer l'effet d'une TPS de 8 p. 100, ce qui n'est pas très loin de la TPS de 7 p. 100 qui est maintenant proposée. Elle s'est arrêtée brièvement au bien-fondé de l'hypothèse du gouvernement selon laquelle la TPS ne ferait aucunement augmenter les prix. L'association a examiné l'incidence éventuelle de la TPS advenant une certaine augmentation des prix, c'est-à-dire, advenant que le plein montant des économies réalisées par suite du remplacement de la TVF par la TPS ne se répercute pas sur les prix. Même si, bien sûr, ces calculs ne tiennent pas compte du nouveau taux l'association est naturellement venue à la conclusion que les consommateurs à faible revenu seraient touchés de façon disproportionnée si la TPS se traduisait effectivement par une augmentation des prix.

Si l'on ajoute à cela les inquiétudes que je viens de décrire au sujet de la structure du crédit au titre de la taxe de vente, qui n'assurera pas une protection intégrale à long terme, nous craignons que les augmentations qui pourraient se répercuter sur les prix à la consommation auraient des conséquences néfastes pour les Canadiens à faible revenu. L'importance du crédit au titre de la taxe de vente a été établi en partant du principe que la TPS pourrait faire augmenter légèrement les prix au début, mais que son effet se résorberait par la suite. Or, si ces suppositions se révèlent trop optimistes ou que la TPS fasse augmenter les prix, nous craignons qu'il en résulte un effet régressif.

C'est à peu près tout ce que je peux dire sur le sujet, monsieur le président. Comme nous n'avons pas examiné cette question en détail, je n'ai pas de commentaires éclairés à vous offrir. C'est la structure du crédit au titre de la taxe de vente qui constitue notre principale préoccupation. Je vous remercie.

Le président: Croyez-vous que le gouvernement majorera le crédit à l'avenir pour tenir compte de l'inflation?

M. Battle: Nous craignons qu'il le fasse de façon sporadique. Autrement dit, tous les deux ou trois ans, le gouvernement pourrait annoncer qu'il augmente le crédit au titre de la taxe de vente ainsi que le seuil de revenu, mais le

[*Text*]

fact it will not be restored fully to its original level because of the impact of inflation on the value of the dollar. We have a concern from the point of view of whether that is understandable and visible to Canadians, because they will not understand, without doing the kind analysis we do, that $24,800 three years from now is not the same as $24,800 this year.

There is this scope for built-in tax increases. The same thing applies, by the way, to income tax brackets and credits, which are susceptible to exactly the same impact over time.

The Chairman: Thank you. The Minister of National Revenue is going to be in your chair in about 15 minutes, so you may want to stick around and get some of the answers—

Mr. Battle: Yes, maybe he will know.

Mr. Boudria: There are a couple of questions I would like to ask in reference to the goods and services tax, one dealing with the fact that the consumer at the lower end of the income scale is the most vulnerable. Whereas price differences offend just about anyone, if those price differences are to the consumer's disadvantage, if you are at the lower income, they do more than offend, they could actually—and they do, of course—place a certain product out of reach of the consumer who is affected.

You indicate in the document you have provided, which is your November 1989 brief:

> The fatal flaw in the GST credit is its lack of full protection against inflation.

—and you referred to that in your presentation moments ago—

> The failing means that the only Canadians who will face automatic sales tax increases are those less able to bear them, the poor.

In other word, whether or not the tax itself goes up afterwards, even if it stays at the same amount, any inflation that causes the consumer product to go up, and therefore the tax on the consumer product to go up, will not be reflected by an automatic adjustment in the sales tax credit.

Given that is the case, do you feel that government advertisement about the GST—and we just had the Canadian Advertising Foundation before us—which says that the GST protects modest-income families is true? In particular I refer to the following sentence, which says:

> In fact, it will ensure

—and "it will" means the GST credit here—

> that families earning less than $30,000 per year will pay less federal sales tax than they do under the present system.

[*Translation*]

crédit se trouverait réduit par rapport à son niveau initial à cause de l'incidence de l'inflation sur la valeur du dollar. Nous craignons que cette conséquence échappe aux Canadiens, qu'ils n'en comprennent pas toute l'importance, car à moins de faire le genre d'analyses que nous faisons, ils ne se rendront pas compte qu'un revenu de 24,800$ n'aura pas la même valeur dans trois ans qu'à l'heure actuelle.

La structure du crédit est telle que le fardeau fiscal pourrait augmenter automatiquement. Soit dit en passant, cela vaut également pour les tranches de revenu et les crédits aux fins de l'impôt, qui sont également susceptibles de produire le même effet avec le temps.

Le président: Je vous remercie. Le ministre du Revenu national occupera à son tour le fauteuil du témoin dans une quinzaine de minutes. Vous voudrez peut-être rester dans les parages pour obtenir certaines des réponses...

M. Battle: En effet, il saura peut-être quoi répondre.

M. Boudria: J'ai quelques questions à poser au sujet de la taxe sur les produits et services, notamment sur le fait que ce sont les consommateurs qui ont les revenus les moins élevés qui sont les plus vulnérables. De façon générale, les fluctuations de prix ont quelque chose de choquant, mais si ces fluctuations sont désavantageuses pour le consommateur et que celui-ci se trouve au bas de l'échelle des revenus, elles font plus que choquer, elles pourraient en fait—et c'est ce qui se produit effectivement—rendre un produit donné inabordable pour ce consommateur-là.

Dans le mémoire que vous nous avez remis et qui est en date de novembre 1989, vous dites:

> L'inconvénient principal de la TPS est de ne pas protéger pleinement contre l'inflation...

...vous en avez aussi parlé dans l'exposé que vous venez de nous faire...

> Les seuls Canadiens à faire face à des hausses automatiques de taxe de vente sont donc ceux-là mêmes qui sont le moins en mesure d'y faire face, c'est-à-dire les personnes pauvres.

Autrement dit, même si le taux de la taxe n'augmente pas par la suite, même s'il demeure le même, si l'inflation fait augmenter le prix d'un produit donné et que, par conséquent, le montant de la taxe sur ce produit augmente également, le crédit au titre de la taxe de vente ne sera pas automatiquement rajusté en conséquence.

Étant donné qu'il en est ainsi, croyez-vous que la publicité faite par le gouvernement au sujet de la TPS—et nous venons de recevoir des témoins de la Fondation canadienne de la publicité—selon laquelle la TPS protège les familles à revenus modestes est véridique? Je me reporte tout particulièrement à la phrase suivante:

> Avec ce crédit...

...on veut parler du crédit au titre de la TPS...

> les familles gagnant moins de 30,000$ par an paieront en fait moins de taxe que sous le régime actuel.

[*Texte*]

A couple of things are important in that statement—"it will ensure". It says people earning less than $30,000 a year will categorically pay less tax, and it will ensure that happens. Do you believe that is so? Does it provide that assurance?

• 1720

Mr. Battle: Yes, I know what you are getting at. The statement is both correct and incorrect. It is correct insofar as it applies to the first year of the GST. We did some analysis of that statement that families under $30,000 would be better off. Generally speaking, the increase in the sales tax burden was a little less than the increase in the sales tax credit, ergo they were somewhat better off. We are talking relatively few dollars, perhaps $100 or $200, but they are somewhat better off.

With regard to the statement, I agree that the word "ensures" is a little bit too strong, because there is no question in our mind that even... We are not talking about 20 years down the road—only a couple of years down the road and the value of that credit is quickly eroded.

We looked at the relative burden of the sales tax after credits—in fairness you have to take into account what people pay if they get a credit—and found a very odd situation where most lower-income families, particularly those with single parents—because of the relatively generous child credits—initially will actually be somewhat better off. It only takes three or four years for the credit to weaken sufficiently that... If you measure their net sales tax as a percentage of income it starts going up again, and within a few years they will be bearing the same relative burden as a middle-income family, for example.

So there is no question that statement is technically correct, but it is not really correct.

Mr. Boudria: But with regard to the so-called insurance portion of it, does the system—the tax credit is not indexed to reflect future increases in the cost of consumer goods—not in fact ensure they will be worse off in the future?

Mr. Battle: Yes, it does.

Mr. Boudria: If it does then this statement—to put it kindly—is diametrically opposite to the truth.

Mr. Battle: Yes, I have to agree with you. It is true the first year, but unless the government were to re-adjust the sales tax credits and the thresholds every year so that they did not lose any value... I cannot imagine why they would do that now if they not do it in the legislation. It seems clear to me that the reason is to lower the cost of the sales tax credits over time.

[*Traduction*]

Cette affirmation contient certains points qui méritent d'être soulignés—«Avec ce crédit». On dit que ceux qui gagnent moins de 30,000$ par an consacreront à coup sûr une moins grande part de leur revenu à la taxe et que le crédit permettra de faire en sorte que cela se produise. Croyez-vous que cette affirmation est juste? Croyez-vous que le crédit assure une telle protection?

M. Battle: Oui, je vois où vous voulez en venir. L'affirmation est juste, mais elle est aussi incorrecte. Elle est juste pour ce qui est de la première année de la mise en oeuvre de la TPS. Nous avons étudié cette affirmation selon laquelle les familles gagnant moins de 30,000$ seraient avantagées. De façon générale, l'augmentation du fardeau de la taxe de vente était un peu moins importante que l'augmentation du crédit au titre de la taxe de vente, de sorte que ces familles se trouveraient légèrement avantagées. La différence ne serait pas très grande, peut-être 100$ ou 200$, mais elles se trouveraient légèrement avantagées.

Pour ce qui est de la formulation, je suis d'accord pour dire que l'expression «Avec ce crédit» est un peu trop catégorique, car il ne fait aucun doute à notre avis que, même... Nous ne parlons pas de ce que sera la situation dans une vingtaine d'années, mais dans quelques années seulement, et nous constatons que la valeur du crédit ne tardera pas à s'affaiblir.

Nous avons comparé le fardeau relatif de la taxe de vente, déduction faite des crédits—en toute justice, il faut tenir compte de ce que payent les gens qui ont droit aux crédits—et nous sommes arrivés à une constatation très curieuse, à savoir que la plupart des familles à faible revenu, et plus particulièrement celles qui sont dirigées par des parents seuls—à cause de la générosité relative des crédits d'impôt pour enfant—se trouveront en fait légèrement avantagées au début. Mais il ne faut que trois ou quatre ans pour que la valeur du crédit faiblisse à tel point que... Si l'on calcule le fardeau net de la taxe de vente en tant que pourcentage du revenu, le pourcentage commencera à augmenter, si bien qu'au bout de quelques années, le fardeau relatif sera le même pour ces familles que pour les familles à revenu moyen.

Ainsi, cette affirmation est vraie en quelque sorte, mais elle ne dit pas toute la vérité.

M. Boudria: Mais pour ce qui est de la protection assurée, la structure du crédit—il n'est pas indexé pour tenir compte des augmentations futures du prix des biens de consommation—n'est-elle pas de nature à assurer que ces familles seront perdantes à l'avenir?

M. Battle: C'est effectivement ce qui se produit.

M. Boudria: S'il en est ainsi, le moins que l'on puisse dire, c'est que cette affirmation va tout à fait à l'encontre de la vérité.

M. Battle: Oui, je ne peux faire autrement que d'être d'accord avec vous. Elle dit vrai pour la première année, mais si le gouvernement ne rajuste pas chaque année les crédits au titre de la taxe de vente et les seuils de revenu, de façon que leur valeur demeure la même... Je ne peux pas imaginer qu'il le ferait dorénavant si la loi ne lui impose pas cette obligation. Il me semble évident que son objectif à long terme serait de réduire le coût des crédits au titre de la taxe de vente.

[*Text*]

We are talking about a couple of billion dollars—they are fairly costly. We did some calculations and you are talking about pretty large savings to government from two things: first, the amount of the credit decreases; and second, you are lowering your thresholds so the target group for the credit gets smaller and smaller.

Mr. Rodriguez: Thanks for coming, Mr. Battle.

I am interested in this federal sales tax credit. Do you have any idea how provincial governments might deal with this sales tax credit to poor people? We might be putting poor people in a worse position if provincial government agencies start taking it into consideration when providing help to the poor.

Mr. Battle: That is a very important point. I am glad you reminded me because we refer to it in our brief. It is extremely important, not just for the GST but for the use of refundable credits in general, something my organization has pushed for a number of years.

• 1725

As you correctly point out, one of the pitfalls of using the tax system to deliver benefits or tax relief to lower-income Canadians through the federal tax system is that if the provinces count that as income for eligibility for social assistance, then the very poorest of the poor are not getting the full... The people who most need the protection are not getting it. We have seen that as well. It is more complicated than it might seem, because welfare rates are not indexed at all. The only province that has indexation social assistance now is Quebec, and even they are pulling back on it.

As a result, one can have a situation in which even if the welfare rules were written to exclude sales tax credits from the calculation of income, which was done with the refundable child tax credit as well—that is pretty much not counted; we won that one—but even if they excluded the sales tax credit as income, a province can still take that money into account in how it adjusts its welfare benefits.

In other words, it could not increase its welfare benefits as much as it might have, or it might delay an increase, and you get into an area...we can never prove it. You never know, and it sounds like a technical point, but as we increase the use of the tax system to deliver social...if we add in the sales tax credits and the refundable child tax credit, we are talking sizeable amounts of money now, particularly for low-income families. Child tax credits are a very hefty benefit now. If you have kids under seven, it is over $700, so you are talking a fair amount of money.

Mr. Rodriguez: Have any provinces committed themselves to excluding it?

[*Translation*]

Ces crédits coûtent quelques milliards de dollars—ils sont relativement onéreux. Nous avons fait des calculs, et nous avons constaté que le gouvernement réaliserait des économies assez importantes à cause de deux facteurs: premièrement, le montant du crédit diminuerait; et deuxièmement, les seuils de revenus baisseraient également, de sorte que le groupe cible de ceux qui auraient droit aux crédits deviendrait de moins en moins nombreux.

M. Rodriguez: Je vous remercie d'être venu nous rencontrer, monsieur Battle.

Je m'intéresse à ce crédit au titre de la taxe de vente fédérale. Avez-vous une idée de la façon dont les gouvernements provinciaux pourraient traiter ce crédit au titre de la taxe de vente pour les pauvres? Les pauvres pourraient être perdants si les organismes provinciaux décidaient d'en tenir compte dans l'évaluation des besoins des pauvres.

M. Battle: Vous soulevez un point très important. Je suis heureux que vous me l'ayez rappelé, car nous en parlons dans notre mémoire. Il s'agit d'une considération extrêmement importante, en ce qui concerne non pas seulement la TPS, mais la formule qui s'applique généralement aux crédits remboursables. Notre organisme fait depuis plusieurs années des démarches en ce sens.

Vous avez raison de dire que lorsque le gouvernement fédéral choisit d'aider les Canadiens à faible revenu en leur accordant des ristournes fiscales ou d'autres crédits du genre, les provinces risquent de les considérer comme un revenu au titre de l'aide sociale, ce qui fait que les Canadiens pauvres ne reçoivent pas tout à fait leur dû. Ceux qui ont le plus besoin d'être protégés ne le sont plus. Cela s'est déjà produit. Mais c'est encore plus compliqué que cela ne le semble, étant donné que les taux d'aide sociale ne sont absolument pas indexés. La seule province qui indexe actuellement son aide sociale, c'est le Québec, et elle songe même à changer son fusil d'épaule.

Mais même si l'on devait exclure les crédits pour taxe de vente dans le calcul du revenu des prestataires de l'aide sociale, comme on l'a fait pour le crédit d'impôt remboursable pour enfants—mais dans ce cas-ci, on ne le calcule plus, puisque nous avons gagné la bataille—les provinces pourraient tout de même en tenir compte lorsqu'elles rajustent leurs prestations de bien-être social.

Autrement dit, une province pourrait décider de ne pas augmenter autant que prévu ces prestations de bien-être social, ou pourrait décider d'en retarder l'augmentation—mais c'est bien difficile à prouver. Ce que je vous dis vous semble peut-être très technique, mais si l'on a recours de façon accrue au régime fiscal pour dispenser des programmes sociaux, c'est-à-dire si l'on ajoute les crédits pour taxe de vente et le crédit d'impôt remboursable pour enfants, par exemple, cela finit par représenter d'énormes sommes, particulièrement pour les familles à faible revenu. Vous savez que les crédits d'impôt pour enfants représentent un avantage fiscal assez considérable: pour les enfants de moins de sept ans, ils représentent plus de 700$, ce qui est assez intéressant.

M. Rodriguez: Certaines provinces se sont-elles engagées à l'exclure?

[*Texte*]

Mr. Battle: To not counting it?

Mr. Rodriguez: To not counting it.

Mr. Battle: You have me. Some provinces have, with the sales tax credit, but I cannot remember right now. There were difficulties in Manitoba, one of the few provinces that still has a two-tier welfare system: some of the municipalities were trying to run away with the money.

The other one is that sometimes it is taken into account in what are called "special needs". As you probably know, the welfare system does not just pay direct benefits. It can provide special needs allowances to people who have a particular need—for example, special diet—and we heard some indications that people were being told that you have your sales tax credit and your child tax credit, so you can use up that money—do not come to us for special needs.

So it is a long answer to your question. We think it is up to the minister of Health and Welfare and the minister of Finance to work with their provincial colleagues to ensure that the poorest of the poor get the full benefit of federal credits.

Mr. Rodriguez: In that same vein, we have many poor Canadians who are also getting the supplement to their old age security pensions. Have you had any clarification from Health and Welfare about whether they have to report that tax credit as income, when they fill out that form once a year to see if they qualify for the supplement?

Mr. Battle: I believe it is not, but I would have to check.

Mr. Rodriguez: The other area is that I know from experience as an MP that many of the people having to fill out forms to qualify, as in the case of the guaranteed income supplement, fall through the cracks. First, because of illiteracy, they cannot fill out the form; secondly, they are forgetful at that particular age; thirdly, they are not made aware of what they are eligible for, and I suppose if they have never filed an income tax form, they would not have received the application for the tax credit. Does this pose a concern for you—people falling through the cracks?

Mr. Battle: Very much so. Homeless people is another issue that has arisen—people without addresses.

Mr. Rodriguez: Absolutely.

[*Traduction*]

M. Battle: À ne pas en tenir compte?

M. Rodriguez: Oui, à ne pas en tenir compte.

M. Battle: Là, vous m'avez eu. Certaines provinces se sont engagées à ne pas tenir compte du crédit pour taxe de vente, mais je n'arrive pas à me rappeler desquelles il s'agit. Je sais que cela était justement problématique au Manitoba, puisque c'est l'une des rares provinces à avoir gardé un régime de bien-être social à deux paliers: certaines des municipalités voulaient empocher l'argent.

L'autre difficulté, c'est que l'on en tient compte parfois dans le calcul de ce que l'on appelle les «besoins particuliers». Vous savez sans doute que les services sociaux ne versent pas uniquement des prestations directes, puisqu'ils fournissent également des prestations de besoins particuliers à ceux qui ont justement des besoins particuliers, comme ceux qui, par exemple, doivent suivre un régime particulier. Or, certains de nos gens se seraient fait dire que, puisqu'ils auraient droit au crédit pour taxe de vente et au crédit d'impôt pour enfants, ils n'auraient qu'à utiliser cet argent pour leurs besoins particuliers.

J'ai répondu longuement à votre question. Nous estimons qu'il revient au ministre de la Santé et du Bien-être social ainsi qu'au ministre des Finances de s'entendre avec leurs collègues provinciaux pour faire en sorte que les plus pauvres d'entre les pauvres reçoivent toute la gamme des crédits d'impôt du gouvernement fédéral.

M. Rodriguez: Dans la même veine, de nombreux Canadiens pauvres reçoivent également un supplément à leur pension de sécurité de la vieillesse. Le ministère de la Santé et du Bien-être social vous a-t-il affirmé qu'ils devaient inscrire ce crédit d'impôt à titre de revenu au moment où ils remplissent, une fois par année, le formulaire qui permet de déterminer s'ils ont droit au supplément?

M. Battle: Je crois qu'ils ne l'inscrivent pas, mais il me faudrait le vérifier.

M. Rodriguez: Je sais par expérience, à titre de député, que beaucoup de ceux qui doivent remplir des formulaires pour avoir droit à quelque déduction ou avantage que ce soit, comme le supplément de revenu garanti, sont ceux que l'État n'arrive justement pas à rejoindre. Il se peut que ce soit parce qu'ils sont analphabètes et qu'ils ne peuvent pas remplir le formulaire; il se peut aussi que ce soit parce qu'ils ont tout simplement oublié de remplir le formulaire, comme cela arrive souvent à cet âge-là; ou encore, c'est peut-être parce qu'ils ne sont tout simplement pas au courant de ce qu'ils peuvent demander. Je suppose que si ces gens n'ont jamais encore rempli de déclaration d'impôt, ils n'ont par conséquent jamais reçu de formulaire de remboursement pour crédit d'impôt. Cela ne vous inquiète-t-il pas, tous ces gens que nous n'arrivons pas à rejoindre?

M. Battle: Beaucoup, en effet. Il ne faut pas oublier non plus, dans ce nombre, les sans-abri, qui n'ont pas de domicile fixe.

M. Rodriguez: Tout à fait.

[*Text*]

Mr. Battle: When the refundable child tax credit was first introduced, there was a concern about that. The take-up rate became pretty good quickly, in part because the government did a fair amount of publicity at the time, including making money available to community groups, I believe, who held clinics and seminars and so on, to try to—

• 1730

Mr. Rodriguez: They do not do that any more, brother.

Mr. Battle: We had flagged that issue in our brief. It is particular to elderly people. With respect to the takeup rate in the first year of the sales tax credit, we calculated that one-quarter of the eligible elderly people did not file.

There is another issue there, which is that some elderly people are afraid to file income tax because they are afraid that they will owe the government income tax. They may, too, because of the falling income tax threshold. There is an element of fear and mistrust among some elderly Canadians about dealing with the taxman and the government, and we think that the government should make an effort to change this. For example, in the old age security pension cheques they could certainly have inserts that would make sure that people were made aware. Perhaps there could be some linking of GIS recipients with the tax, since they are lower-income, to ensure that they apply for that credit.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Battle, for appearing here today.

An hon. member: Why do we have to adjourn this right now?

Mr. Rodriguez: It is not going to change the schedule.

The Chairman: I am attempting to stick to our schedule. I think we have been pretty ruthlessly sticking to our schedule throughout these hearings, Mr. Rodriguez. I had no one on my list. No one indicated to me that he wanted to question the witness.

Mr. Rodriguez: Well, this committee summons this witness. If it summons them, surely you can have some questions.

The Chairman: I believe it was Mr. Boudria who wanted this witness to appear.

Mr. Rodriguez: So let us go, then.

The Chairman: Mr. Battle, you are excused. Thank you very much for appearing.

Our next witness is the Hon. Minister of National Revenue. Mr. Minister, welcome to our committee.

We have been looking into the effects the GST may have on consumers and consumer prices and the role of the consumer information office and related matters. We will proceed directly. If you have a statement for us now, we would be pleased to hear it, and then I am sure there will be a few questions.

[*Translation*]

M. Battle: On s'est justement posé la question lorsque le gouvernement a introduit le crédit d'impôt remboursable pour enfants. Mais le nombre d'inscription a grossi rapidement, en partie parce que le gouvernement avait fait une grande campagne publicitaire à cette époque-là, et aussi parce qu'il avait donné de l'argent à des groupes communautaires pour qu'ils mettent sur pied des services et des séminaires afin d'informer...

M. Rodriguez: Je vous jure qu'il ne le fait plus aujourd'hui.

M. Battle: Dans notre mémoire, nous vous avons alertés face à ce problème qui touche particulièrement les personnes âgées. Nous avons d'ailleurs évalué que le quart des personnes âgées admissibles ne se sont pas inscrites au cours de la première année pour recevoir le crédit pour taxe de vente.

N'oublions pas non plus que certaines personnes âgées craignent de remplir une déclaration d'impôt sur le revenu parce qu'elles craignent par ricochet d'être obligées de verser au gouvernement de l'impôt sur leur revenu, ce qui est une éventualité de plus en plus probable, étant donné que le seuil imposable baisse. Certains Canadiens âgés craignent le fisc et ne font aucunement confiance ni aux percepteurs d'impôt ni au gouvernement, et je crois que ce dernier devrait tenter de redorer son image. Par exemple, il pourrait annexer des feuillets explicatifs aux chèques de pension de sécurité de la vieillesse, pour informer les prestataires. De plus, étant donné que ceux qui reçoivent le supplément de revenu garanti sont généralement des Canadiens à faible revenu, le fisc devrait être en mesure de communiquer avec eux pour s'assurer qu'ils réclament le crédit auquel ils ont droit.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Battle, d'avoir comparu.

Une voix: Pourquoi est-ce déjà terminé?

M. Rodriguez: On ne va rien changer à l'horaire.

Le président: Je veux m'en tenir à notre horaire. Monsieur Rodriguez, nous n'avons presque pas dérogé à notre horaire tout au long de nos audiences. D'ailleurs, je n'ai plus personne d'inscrit sur ma liste et qui voudrait interroger le témoin.

M. Rodriguez: Mais puisque c'est notre comité qui a convoqué le témoin, il me semble qu'il pourrait sûrement lui poser des questions.

Le président: Je crois que c'est M. Boudria qui nous avait demandé de convoquer ce témoin.

M. Rodriguez: Dans ce cas, allons-y.

Le président: Monsieur Battle, c'est terminé, et nous vous remercions d'avoir comparu.

Nous accueillons maintenant l'honorable ministre du Revenu national, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous sommes en train d'étudier les effets de la TPS sur les prix et les consommateurs ainsi que le rôle du bureau d'information du consommateur. Monsieur le ministre, si vous avez une déclaration à nous faire, nous l'entendrons avec plaisir, après quoi je suis sûr que l'on voudra vous interroger.

[*Texte*]

Hon. Otto John Jelinek (Minister of National Revenue): Thank you very much, Mr. Chairman and colleagues. With me is Dick Fulford, Assistant Deputy Minister responsible for GST at Revenue Canada Customs and Excise.

I am going to skip through a lot of the stuff that I have in front of me, because I would like to get into the questions and answers as soon as possible. But I would like to take you through a rough chronology of what we have been doing and where we have been going, dealing with the preparation for the implementation of the GST from our perspective at Revenue Canada.

The first actual contact with the public was during the tax season through the GST credit application forms. I want to advise the committee that we had a very successful registration period during the tax filing season. We have already processed over 6 million applications for GST credits from low-and modest-income Canadians.

If we project that to the estimated 19 million taxpayers, to use a round figure, we feel that there are going to be some 10 million-plus Canadians that have registered. As we analyse them, we are predicting something in the neighbourhood of 9 million Canadians who are going to qualify for GST credits.

These Canadians are going to be told by September whether they have qualified or not, and for how much they have qualified. It is proposed that once Royal Assent is given, the first quarterly cheques to those 9 million-plus low-and modest-income Canadians, many of them senior citizens, will be mailed out December 1990, prior to the actual implementation of the GST.

• 1735

We then went on, after much consultation with primarily a business community, specifically the small business community, to develop our registration package. We mailed this out on April 20. You can see that it is devised by business, for business. That is why it is a simple form, easy to read and easy to understand. I point to the attention of committee members that it is one-page registration form, which is nearly unheard of coming out of any government with any stripe; it is very simple to use, very simple to understand.

That in essence is where we want to take the GST not only to the business community but to consumers alike. We are showing for one of the first times our GST tax returns, which are so simple that all the business operators will have to do is fill out this little form, just like a telephone bill, and deposit it in their local bank during banking hours or mail it to Revenue Canada, whichever way they choose.

I bring this matter forward to you, Mr. Chairman, and to committee members, because our whole thrust and my whole belief in preparing for the implementation of the GST is simplicity. In fact, simplicity is the operative word. That is why we added yet another simplified accounting procedure to the options that were already available to the business community as recently—

The Chairman: Excuse me, Minister, would it be possible to table those documents for the committee?

[*Traduction*]

L'honorable Otto John Jelinek (ministre du Revenu national): Merci beaucoup, monsieur le président, mesdames et messieurs. M'accompagne aujourd'hui Dick Fulford, sous-ministre adjoint chargé de la TPS au ministère du Revenu, Douanes et Accise.

Je ne lirai pas toute la documentation que j'ai sous les yeux, parce que j'aimerais que l'on passe à la période de questions le plus rapidement possible. Mais laissez-moi d'abord vous expliquer brièvement et dans l'ordre chronologique tout ce que nous avons fait pour nous préparer en vue de la mise en vigueur de la TPS au ministère du Revenu.

Notre premier contact avec les Canadiens s'est traduit par le formulaire de demande du crédit pour la TPS, au cours de la période des impôts. Je suis heureux d'informer le comité que, à l'époque où les Canadiens nous envoyaient leurs déclarations, les inscriptions ont été très nombreuses. Nous avons d'ailleurs déjà traité plus de 6 millions de demandes que nous avaient envoyées des Canadiens à faible et moyen revenu.

Si nous extrapolons ce chiffre en utilisant le nombre estimatif de 19 millions de contribuables, nous pouvons espérer que quelque 10 millions de Canadiens auront demandé le crédit d'impôt. Une fois l'analyse de leur revenu effectuée, nous prévoyons que quelque 9 millions d'entre eux auront droit au crédit d'impôt pour TPS.

Dès septembre, nous pourrons dire à tous ces Canadiens s'ils ont droit au crédit ou non et à combien ils ont droit. Une fois la sanction royale donnée, nous espérons pouvoir envoyer dès décembre 1990, c'est-à-dire avant même que la TPS soit véritablement en vigueur, les premiers chèques trimestriels de crédit d'impôt aux 9 millions et plus de Canadiens à faible et moyen revenu, dont beaucoup sont des personnes âgées.

Ensuite, après avoir amplement consulté les petites entreprises, nous avons élaboré notre trousse d'inscription, que nous avons postée le 20 avril. Vous pouvez voir que le formulaire est conçu à l'intention des entreprises, qu'il est simple, facile à consulter et à comprendre. Je ferai remarquer au comité que le formulaire d'inscription n'a qu'une seule page, ce qui est un heureux précédent de la part d'un gouvernement, quel qu'il soit.

Voilà au fond ce que nous proposons non seulement aux entreprises, mais aussi à tous les consommateurs. Nous leur proposons pour la première fois un formulaire de déclaration qui est à ce point simple que les entreprises n'auront qu'à le remplir et à le déposer à leur succursale bancaire pendant les heures d'ouverture, comme s'il s'agissait de leur compte de téléphone, ou à l'envoyer par la poste à Revenu Canada.

Je trouve important de vous faire remarquer, monsieur le président et mesdames et messieurs du comité, que nous avons visé avant tout la simplicité dans toute l'application de la TPS. Le mot d'ordre, c'est véritablement la simplicité. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons ajouté une autre méthode comptable simplifiée à toutes les options qui étaient déjà offertes aux entreprises. . .

Le président: Monsieur le ministre, vous serait-il possible de déposer ces documents auprès du comité?

[*Text*]

Mr. Jelinek: Yes. I would be very happy to table—

I will answer that in just a second.

I would be very happy to table this package with the registration form, the registration kit, as well as the one-page tax return. In the same breath, Mr. Chairman, if you will allow me, I would like to table this simplified accounting or quick method information, which we announced last Thursday.

The Chairman: Thank you.

Mr. Jelinek: As I was saying, last Thursday we announced this simplified accounting or quick method, which will allow up to 800,000 very small businesses, the mom-and-pop operations, the one-or two-person operations, the option to multiply by a factor their total sales every three months and remit it to Canada. The factors have been established on the basis of the averages that would be due to the various sectors of the business community. Obviously one factor would not apply for every sector, because some have larger input tax credit than others. Manufacturing and service sectors have a factor of 5%. Retail and wholesale sectors have a a factor of 3%. Grocery and convenience stores selling between 25% and 50% base of groceries have a factor of 1.75%. Grocery and convenience stores selling over 50% base of groceries have a factor of 1%. Legal, accounting and financial consulting businesses are not eligible for the quick method, for obvious reasons.

I want to point out in the same breath that even if the business opts for a quick method or simplified accounting procedure, they will be eligible for input tax credit for any expenditures of a capital nature, so as not to put a damper on any progress or growth or increased opportunities for these very small businesses.

Since the announcement last Thursday we have been charged by some to admit that the GST is somehow more complex, that it is a complicated tax by the very fact that I introduced an additional method of simplified accounting. Of course, nothing could be further from the truth. We have made a simple tax even simpler for the very small businesses. And it should come as no surprise that I was in the process over the past year of working on an additional simplified accounting factor for the very small businesses.

• 1740

I stated that fact publicly about a year ago. It was restated in the House of Commons by myself and the Minister of Finance over the last five months, and I restated again before the finance committee, three or four months ago, that I would be making an announcement in that regard in the very near future.

Mr. Alasdair McKichan, President of the Retail Council of Canada, stated that this simplified procedure will save retailers additional money. I am also delighted to say that numerous other organizations have welcomed this move, including the Canadian Manufacturers Association and many small business organizations. If we want to talk about Mr. Bulloch, we can do that as well.

[*Translation*]

M. Jelinek: Certainement, avec plaisir...

Je répondrai dans un instant.

Je déposerai avec plaisir le formulaire d'inscription, qui fait partie de la trousse d'inscription, de même que le formulaire d'une page. Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais également déposer la brochure sur la méthode comptable simplifiée, que nous appelons aussi la méthode rapide, et que nous avons annoncée jeudi dernier.

Le président: Merci.

M. Jelinek: Je répète donc que jeudi dernier, nous avons annoncé l'instauration d'une méthode rapide, ou méthode comptable simplifiée, qui permettra à quelque 800,000 petites entreprises, de type familial et à un ou deux employés, de multiplier par un facteur donné le total de leurs ventes tous les trois mois, et d'envoyer ainsi rapidement leurs remises de TPS au gouvernement du Canada. Ces facteurs ont été calculés en fonction de la remise moyenne que devraient envoyer au gouvernement les divers groupes d'entreprises. Il est évident qu'on ne peut appliquer à tous les groupes d'entreprises un seul pourcentage, étant donné que certaines d'entre elles ont plus de crédits pour taxe sur intrants que d'autres. Pour les fabricants et les services, le facteur est de 5 p. 100. Pour les détaillants et les grossistes, il est de 3 p. 100; pour les magasins d'alimentation et les dépanneurs qui vendent de 25 à 50 p. 100 de produits alimentaires de base, le pourcentage est de 1,75; pour les magasins d'alimentation et les dépanneurs qui vendent plus de 50 p. 100 de produits alimentaires, le pourcentage est de 1 p. 100. Quant aux avocats, comptables et services financiers, ils ne sont pas admissibles à la méthode rapide de comptabilité, pour des raisons évidentes.

Je ferais remarquer que même si une entreprise opte pour la méthode rapide, ou méthode comptable simplifiée, elle sera admissible à tout crédit pour taxe sur intrants pour tout achat en capital, de sorte que le gouvernement n'empêche aucunement ces petites entreprises de se développer, de croître et de prendre de l'envergure en affaires.

Depuis que nous avons annoncé jeudi dernier l'introduction d'une méthode comptable supplémentaire qui était simplifiée, certaines nous ont reproché d'admettre par le fait même que la TPS était beaucoup plus complexe. Rien n'est plus faux. À l'intention de très petites entreprises, nous avons simplifié davantage une taxe déjà simple. L'an dernier, j'ai participé à des travaux sur une plus grande simplification de la comptabilité de ces mêmes entreprises, ce qui ne devrait pas vous surprendre.

J'ai annoncé cela publiquement il y a un an; je l'ai redit à la Chambre des communes, où le ministre des Finances l'a annoncé il y a cinq mois, et il y a trois ou quatre mois, j'ai dit à nouveau devant le Comité des finances que je ferais une déclaration à ce sujet dans un très proche avenir.

Selon M. Alasdair McKichan, président du Conseil canadien du commerce de détail, cette simplification de leur comptabilité permettra aux détaillants d'économiser plus d'argent. Je suis très heureux de dire aussi que nombre d'autres organismes, dont l'Association des manufacturiers canadiens et beaucoup d'associations de petites entreprises, se sont félicités de cette initiative. Nous pouvons parler aussi de M. Bulloch, si nous le voulons.

[*Texte*]

I just want to make it very clear that coming out with additional optional simplified measures for small business in no way, shape, or form suggests that the normal GST accounting procedures are complex. The chairman of the finance committee has on numerous occasions stated that the normal procedure is simple. All you do is put the receipts from your purchases and the receipts from your sales in separate shoeboxes, subtract one shoe box from the other, and submit the difference to the government.

I have been a businessman myself, and I do not see anything that complex about it. The quick method saves time for the very small businesses so that they can commit all their time to running their business.

Since I announced the launch of the pre-registration campaign, which we just tabled on April 20, my department has been working steadily to provide Canadian businesses, and ultimately consumers, with the tools that they will need to deal with the GST.

Mr. Rodriguez asked a moment ago how many have registered. I am pleased to announce that as of June 1, exactly 265,497 businesses have registered, which is well above our projections. So when one talks about dealing with a business community in a business-like fashion, I am satisfied that the community is responding better than expected.

Later, after sending out the registration on May 15, I announced the arrangement with members of the Duty Free Shops Association to help deliver the visitor rebate program in response to concerns expressed by the tourism industry. Through this program, visitors to Canada can reclaim the GST paid on goods or accommodations purchased in Canada, either directly from participating duty free shops or by mail from the GST processing centre.

The next announcement, of course, was May 26. It had to do with a quick method or simplified accounting, which I have already talked about. The day after that, on May 27, the Departments of Finance and Revenue issued a joint communique concerning the FST inventory rebate program.

This mechanism allows for the factoring out of FST on inventories to ensure that consumers do not pay GST on top of existing FST. By providing registered holders of inventories with a quick and easy method of calculating the FST component of their inventories as of January 1, 1991, consumers will be assured that the goods they purchase have the FST removed and therefore can pass on the saving to them. At the same time, wholesalers, retailers, distributors, and other holders of inventory will be compensated for the FST they have paid

• 1745

Mr. Chairman and colleagues, we are continuing to consult widely in order to assure both the business community and the consumer that come January 1, 1991, there will be no bureaucratic nightmare.

[*Traduction*]

Je tiens à souligner toutefois que ces nouvelles mesures simplifiées dont pourraient se prévaloir les petites entreprises ne signifient nullement que les procédures normales de comptabilité pour la TPS sont complexes. Le président du Comité des finances a rappelé à maintes occasions que la procédure normale est simple. Il suffit en effet de mettre les reçus des achats et ceux des ventes dans deux boîtes à chaussures distinctes, de faire le total pour chaque boîte, et de présenter la différence au gouvernement.

J'ai été homme d'affaires, et je ne vois rien de compliqué dans tout cela. La méthode simplifiée permet aux très petites entreprises de gagner du temps afin qu'elles puissent consacrer tous leurs efforts à la gestion de leurs affaires.

Depuis que j'ai annoncé le lancement de la campagne de préinscription, le 20 avril, mon ministère travaille sans relâche afin de donner aux entreprises canadiennes, et finalement aux consommateurs, les outils qui leur seront nécessaires pour s'occuper de la TPS.

M. Rodriguez a demandé il y a un instant combien d'entreprises se sont inscrites. Je suis heureux d'annoncer qu'au 1er juin, exactement 265,497 l'ont fait, ce qui dépasse de loin nos prévisions. On dit qu'il faut traiter avec les entreprises de façon efficace, et je suis heureux de constater que leurs réactions ont dépassé nos attentes.

Plus tard, après avoir envoyé la trousse d'inscription, le 15 mai, j'ai annoncé l'entente conclue avec les membres de la *Duty Free Shops Association*, afin de faciliter la mise en oeuvre du programme de ristourne pour les visiteurs, à la suite des préoccupations exprimées par l'industrie du tourisme. Au moyen de ce programme, les visiteurs qui viennent au Canada peuvent réclamer la TPS qu'ils ont payée sur les produits ou services d'hébergement achetés au Canada, soit directement, en s'adressant aux boutiques hors-taxe participant au programme, soit en écrivant au centre de traitement de la TPS.

L'initiative suivante a été annoncée bien sûr le 26 mai. Il s'agissait de trouver une méthode rapide ou simplifiée de comptabilité, dont j'ai déjà parlé. Le lendemain, le 27 mai, les ministères des Finances et du Revenu ont publié ensemble un communiqué sur le programme concernant la ristourne de TFV sur les stocks.

Au moyen de ce mécanisme, on défalque la TFV sur les stocks, afin que les consommateurs n'aient pas à la payer en plus de la TPS. Les entreprises inscrites vont disposer d'une méthode rapide et facile pour calculer l'élément de TFV sur leurs stocks au 1er janvier 1991 et, de cette façon, les consommateurs sauront que la TFV a été supprimée des produits qu'ils achèteront, ce qui leur permettra de réaliser des économies. Dans le même temps, les grossistes, les détaillants, les distributeurs et ceux qui auront aussi des stocks seront indemnisés pour la TFV qu'ils auront payée.

Monsieur le président, chers collègues, nous poursuivons activement nos consultations afin d'éviter un cauchemar bureaucratique aussi bien pour les entreprises que pour les consommateurs après le 1er janvier 1991.

[*Text*]

Allow me to close by stating quite categorically that as a result of sophisticated programs and systems, and the training of the individuals working on the preparation and implementation of the GST, I am satisfied that we are on target and on schedule for a smooth launch in January 1, 1991, and I call upon the Senate of Canada not to play political games on the backs of over 9 million low-and modest-income Canadians who would forfeit their credit payments as of December of this year.

I call upon the Senate not to play political games on the backs of the business community—particularly the small business community, to whom the cost will be millions of dollars for any delays in the implementation of the GST.

I call upon the Senate not to play political brinkmanship on behalf of the consumer as well, because if it is going to cost the businessman millions of dollars more to prepare as a result of any delays of the implementation of the GST, and if it is going to cost the government millions of additional dollars for any delays if the implementation of the GST is postponed, then it will ultimately cost the consumer and the taxpayer those dollars that are going to be wasted.

So I call upon the Senate to move ahead with their hearings and to proceed as quickly as possible, because this thing has been debated since 1951, when the first royal commission took place on the need for the elimination of the FST, to be replaced with a form of value-added tax.

Mr. Chairman, once the tax comes into being, once Canadians see it is not going to be the bureaucratic nightmare everyone thought it would be, once Canadians see there is going to be a reduction of cost to the consumers on Canadian manufactured goods as a result of the change from the federal sales tax to the GST, once Canadians start receiving their GST credits—over 9 million of them, on a quarterly basis—I think Canadians will come to the realization that this goverment did the right thing, after all, for the benefit of not only this generation of Canadians, but future generations as well.

Thank you very much, Mr. Chairman, and I would be very happy to try to answer any questions that may be forthcoming.

The Chairman: Thank you, Minister. I have two questions. One is relating to the Senate. We have been focusing primarily on the effects of GST on consumer prices. What effect, ultimately, will there be on consumer prices if you are not able to hit your January 1 date? Would this have the effect of adding to consumer prices? Right now we can, I think, feel comfortable telling consumers that some prices will rise and some prices will fall—overall, there will be a certain effect. If we do not hit the January 1 date, how much is that price effect augmented?

Mr. Jelinek: Indirectly it will affect every consumer, and it will affect every taxpayer, because business costs are going to rise and government costs are going to increase. It is going to establish greater confusion in the minds of the business

[*Translation*]

Permettez-moi de conclure en disant de façon très catégorique que grâce à la mise en place de programmes et de systèmes très subtils, et à la formation de ceux et celles qui travailleront à la préparation et à l'application de la TPS, nous serons fin prêts pour un démarrage en douceur de cette taxe le 1er janvier 1991; je demande donc instamment au Sénat de ne pas faire de manigances politiques sur le dos de plus de 9,000,000 de Canadiens à faible et modeste revenu, qui risqueraient de perdre les paiements au titre de leurs crédits, en décembre de cette année.

Encore une fois, je demande instamment au Sénat de ne pas faire de manigances politiques sur le dos des entreprises, en particulier des petites entreprises, pour qui tout retard dans la mise en oeuvre de la TPS coûterait des millions de dollars.

C'est aussi au nom du consommateur que j'exhorte le Sénat à ne pas faire d'acrobaties politiques, car les entreprises aussi bien que le gouvernement devront dépenser des millions de dollars de plus au cas où l'application de la TPS serait retardée, et c'est finalement le consommateur et le contribuable qui devront payer tout cet argent qui sera gaspillé en vain.

J'exhorte donc le Sénat à tenir ses audiences le plus rapidement possible, car on débat de cette question depuis 1951, date à laquelle la première commission royale s'est penchée sur la nécessité de supprimer la TFV pour la remplacer par une taxe à la valeur ajoutée.

Monsieur le président, une fois que la taxe s'appliquera, une fois que les Canadiens sauront qu'elle n'entraînera nullement le cauchemar bureaucratique que chacun prévoyait, une fois que les Canadiens s'apercevront que le passage de la taxe fédérale de vente à la TPS permettra aux consommateurs de produits manufacturés au Canada de réduire leurs coûts, une fois que les Canadiens commenceront à toucher leurs crédits pour TPS—plus de 9,000,000 d'entre eux, sur une base trimestrielle—ils se rendront compte que le gouvernement a fait ce qu'il fallait après tout, non seulement pour le bien de cette génération de Canadiens, mais aussi pour celui des générations futures.

Je vous remercie beaucoup, monsieur le président; je serai très heureux de répondre aux questions que vous voudrez me poser.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Je voudrais vous poser deux questions. La première concerne le Sénat. Nous nous sommes essentiellement penchés sur les effets de la TPS sur les prix à la consommation. Qu'adviendra-t-il finalement de ces prix si vous ne réussissez pas à atteindre votre date cible du 1er janvier? Cela aura-t-il pour effet d'augmenter les prix à la consommation? Actuellement, nous sommes en mesure de dire aux consommateurs que, de façon générale, certains prix vont augmenter et que d'autres diminueront; autrement dit, la TPS aura un certain effet. Mais si nous ne respectons pas l'échéance du 1er janvier, de combien les prix vont-ils augmenter?

M. Jelinek: Indirectement, cela aura un effet sur chaque consommateur et sur chaque contribuable, puisque les coûts des entreprises et du gouvernement augmenteront. Cela compliquera aussi les choses pour les entreprises, qui nous

[*Texte*]

community who, by the way, through our unprecedented consultation process, have told us that they wanted to have six months, at least, to prepare. That is why the registration forms went ahead when they did. That is why we are responding to those registration forms; that is why all the elements of the GST are being put in place now, and any delay by the Senate is going to ultimately cost the consumer and the taxpayer additional dollars because of the increased business costs and the further adjustments to the systems and prices that would ultimately have to take place.

So there is a very serious concern—or there should be a very serious concern—on the part of the consumer that if there is a delay, additional business costs would obviously be passed on to the consumer at a later stage.

• 1750

The Chairman: Last night we had Hudson's Bay Company representatives before us and they were arguing about the costs involved in implementation. They figure they may not be ready for the GST and they asked the government to delay implementation until February. What is your response to that?

Mr. Jelinek: We certainly are not contemplating postponing the implementation. Our target date, and we are on target and on schedule, is January 1, 1991.

As I have already said, we have consulted with many people within the business community and we have been told that if we have our house in order six months in advance of the implementation date, that would give them time enough to adjust.

We are prepared to work with any organization or any individual business to help them speed up their preparation for the January 1 implementation date, but we cannot consider postponing the implementation date for The Bay or any other organization at the expense of the majority, who we believe are going to be ready.

What I say to The Bay is to register early, and I am not sure if they have. Once they are registered they can start working with us in such a way that six months will be plenty of time to prepare.

The Chairman: Lastly, we heard Eaton's say it was going to cost them $24 million—I think that was the figure—to get ready for GST. We heard the Retail Council of Canada say they believe there is still an element of complexity. The apparel manufacturers told us they felt compliance costs would offset the FST savings. And of course Mr. Bulloch was here with his usual concerns about bureaucratic complexity.

I listen to you talk about this streamlined accounting system, this simplified accounting system, and then I look at your one-page return and I wonder why we hearing two such different stories. Why do we have these special interest groups coming before us with stories of horrors down the road, yet you say they do not exist?

[*Traduction*]

ont dit d'ailleurs au cours de notre processus exceptionnel de consultation qu'il leur fallait au moins six mois pour se préparer. C'est pourquoi nous leur avons envoyé les formulaires d'inscription suffisamment tôt, et c'est pourquoi nous devons y répondre; c'est pourquoi aussi nous mettons en place dès à présent tous les éléments de la TPS, et tout retard apporté par le Sénat pénalisera finalement aussi bien le consommateur que le contribuable à cause des coûts plus élevés que devront payer les entreprises et en raison des nouveaux rajustements qu'il faudra finalement apporter aux mécanismes ainsi qu'aux prix.

Le consommateur craint donc fort—ou devrait craindre—que tout retard n'entraine des coûts supplémentaires pour les entreprises, et finalement pour lui.

Le président: Hier soir, nous avons entendu des représentants de la Compagnie de la baie d'Hudson qui parlaient des coûts qu'impliquait la mise en oeuvre de la TPS. Ils pensent qu'ils pourraient ne pas être prêts pour cette taxe, et ils ont demandé au gouvernement de retarder sa mise en oeuvre à février. Qu'en pensez-vous?

M. Jelinek: Nous n'envisageons certainement pas de retarder l'application de la TPS. Notre date cible est le 1er janvier 1991, et nous sommes en mesure de respecter le calendrier que nous nous sommes fixé.

Comme je l'ai déjà dit, nous avons consulté beaucoup d'entreprises, qui nous ont dit que si tout est prêt de notre côté six mois avant la date cible, elles auraient suffisamment de temps pour s'adapter.

Nous sommes disposés à travailler avec tout organisme ou toute entreprise pour les aider à accélérer les préparatifs nécessaires pour la mise en oeuvre du 1er janvier, mais nous ne pouvons pas envisager de retarder cette date pour *La Baie*, ou pour toute autre entreprise, aux dépens de la majorité, qui, nous le croyons, sera prête.

Je voudrais donc dire à La Baie de s'inscrire tôt, et je ne suis pas sûr qu'elle l'ait fait. Une fois qu'elle sera inscrite, elle pourra commencer à travailler avec nous de telle façon qu'elle aura suffisamment de temps pour se préparer en six mois.

Le président: Finalement, Eaton nous a dit que se préparer pour la TPS lui coûtera 24$ millions de dollars—je crois que c'était bien le chiffre qu'on nous a cité. Nous avons entendu le Conseil canadien du commerce de détail nous dire croire qu'il reste encore certaines complexités. Les fabricants de vêtements nous ont dit que, selon eux, les coûts d'observation rogneraient une grande partie des économies de la TFV. Naturellement, M. Bulloch était ici pour nous parler de ses préoccupations habituelles au sujet des complexités bureaucratiques.

Je vous entends parler de ce système comptable rationalisé et simplifié, et j'examine ensuite votre déclaration d'une page en me demandant pourquoi nous entendons deux sons de cloche tellement différents. Pourquoi ces groupes d'intérêts spéciaux viennent-ils nous annoncer ici toutes sortes de catastrophes pour l'avenir, alors que vous dites qu'il n'en sera rien?

[*Text*]

Mr. Jelinek: I think there has been a tremendous amount of misconception over the past year during the debate on the pros and cons of the GST, with the Department of Finance and Mr. Wilson on one side, the others on the other side, and the political involvement in between.

During the last 12 months we have quietly but systematically established a consultation process—unmatched by anything I have seen in the 17 or 18 years I have been around this place—with the business community, not from the standpoint of selling the GST or saying it is good for you and you have to accept it, but from the standpoint of how it will affect you. How would you like to see it implemented? How would you like to see it devised? How would you like to see it prepared? Work with us to simplify it wherever you can.

The great bulk of the business community has co-operated with us and continues to co-operate. That is why a lot of the material I have just tabled with you is a product of the private sector.

• 1755

Mr. Bulloch, on the other hand, I believe is a little bit obsessed with the national sales tax element of the GST. It was an objective and goal of Mr. Wilson and this government from the beginning to have a unified national sales tax, something Mr. Wilson, I and the government still believe is an objective in the long run.

I suggest that once you see various provinces go through their respective provincial elections, you are going to see provinces opt into the GST and that within not too many years, we will in fact have one national sales tax.

In the meantime, Mr. Bulloch is not prepared to work with us, to help us, to provide us with any input to make the system easier for the business community, particularly the small business community. We therefore have to go beyond Mr. Bulloch. Do not forget that the CFIB represents less than 5% of the business community in Canada. I have consulted with more people, more businesses in the last year than Mr. Bulloch represents. It is a result of that consultation that we have been able to establish the simplistic rules, regulations and material, some of which we have presented to you.

The Chairman: I am sure we are all impressed.

Mr. Jelinek: You would not, because you do not understand.

Mr. MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Some are more important than others.

The Chairman: Mr. MacLellan has the floor.

Mr. Jelinek: You just would not understand, Rodriguez. You just would not understand, because you do not have a clue.

The Chairman: Mr. MacLellan has the floor.

Mr. MacLellan: Mr. Minister, you mentioned that up to 9 million Canadians will qualify all or in part for the credit. The National Council of Welfare is very concerned about the fact that the credit is not indexed. The question is that each

[*Translation*]

M. Jelinek: Je pense qu'il y a eu toutes sortes de méprises par le passé durant le débat pour et contre la TPS, avec le ministère des Finances et M. Wilson d'un côté, et les autres de l'autre côté, avec au milieu tout l'aspect politique de la question.

Ces 12 derniers mois, nous avons établi, sans faire de publicité, mais de façon très systématique, un processus de consultation—tout à fait unique depuis les 17 ou 18 années que je suis ici—des entreprises, non pas pour leur vanter les mérites de la TPS, ni les forcer à l'accepter, mais pour leur expliquer comment elle va les affecter. Nous leur avons demandé comment ils aimeraient qu'elle s'applique, comment ils voudraient qu'elle soit conçue, et quels formulaires il faudrait envisager. Nous leur avons demandé de travailler avec nous afin de simplifier les choses dans la mesure du possible.

La grande majorité des entreprises ont coopéré et continuent de coopérer avec nous. C'est pourquoi une grande partie des documents que je viens de vous soumettre émanent du secteur privé.

Pour sa part, M. Bulloch est quelque peu obsédé par l'élément de la TPS ayant trait à la taxe nationale de vente. L'objectif de M. Wilson et du gouvernement depuis le début était d'avoir une taxe nationale de vente unifiée, et c'est encore un objectif à long terme pour M. Wilson, moi-même et le gouvernement.

Une fois que des élections se dérouleront dans chacune des provinces, vous constaterez qu'elles opteront pour la TPS et que, dans peu de temps, nous aurons effectivement une taxe nationale de vente.

Entre temps, M. Bulloch n'est pas disposé à travailler avec nous ni à nous aider afin de faciliter vraiment le système pour les entreprises, et notamment les petites entreprises. Nous devons donc nous passer de l'appui de M. Bulloch. N'oubliez pas que la FCEI représente moins de 5 p. 100 des entreprises du Canada. L'an dernier, j'ai consulté plus d'entreprises que n'en représente M. Bulloch. C'est à la suite de ces consultations que nous avons réussi à établir des règles et des documents simples dont nous vous avons présenté certains.

Le président: Je suis sûr que nous sommes tous très impressionnés.

M. Jelinek: Certainement pas, car vous ne comprenez pas ce dont il s'agit.

M. MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Certains sont plus importants que d'autres.

Le président: M. MacLellan a la parole.

M. Jelinek: Vous ne pourriez pas comprendre, monsieur Rodriguez. Vous ne pourriez pas comprendre, parce que vous n'avez pas la moindre idée de ce dont il s'agit.

Le président: M. MacLellan a la parole.

M. MacLellan: Monsieur le ministre, vous avez dit qu'au moins neuf millions de Canadiens auront droit à la totalité ou à une partie du crédit. Le *National Council of Welfare* est très préoccupé parce que le crédit n'est pas indexé. Chaque

[*Texte*]

year these low-income Canadians are going to be paying more and more and getting less and less as a credit. Is that not the case? How do you reconcile that with the stated objective to help these people?

Mr. Jelinek: I believe the Minister of Finance has stated on several occasions in the past that once we implement this tax this problem is going to be addressed. I do not think it is something you can hang your hat on as a promise only, because the record of the Minister of Finance is well known in that the sales tax credits he has put in place over the last three or four years have all been adjusted accordingly. It is certainly the intention of this government that once the GST is implemented, during the course of the next 12 to 18 months this matter is going to be reviewed and some form of a system put in so that these low-and modest-income Canadians will not fall behind through this credit system.

Mr. MacLellan: I hope that is the case. We have no alternative but to depend on that. That, I think, is the position taken by Canadians.

Mr. Minister, the new arrangements for small businesses has really shot full of holes the whole idea of the visibility of this tax. That is a concern I am sure you must share.

Mr. Jelinek: I do not at all, because simplified accounting procedure or the quick method, which we announced last week, in no way, shape or form affects the visibility of the goods and services tax. The bill as passed through the House of Commons, now before the Senate, clearly indicates that every consumer must be able to see in various ways—either through invoices or receipts where necessary, and certainly signage where applicable—that the 7% GST, if included in the cost of the product, is marked.

• 1800

We have gone through this debate in the House over the last 18 months or so. The Minister of Finance stated quite categorically that the government does not have the authority to order or to insist on a manufacturer or retailer or any business including the or adding the GST in the price.

We have the authority, by way of law, to make certain that the appropriate signage and/or invoices or receipts are clearly marked. Every Canadian, every consumer, must know—must and will know—that the product they are buying has a 7% goods and services tax included in that price, if the merchant has included this price in the cost of the product.

The simplified accounting or the quick method that I announced last Thursday in no way changes this. I saw the reports by some suggesting that this is going to further hide the GST. This just does not make sense. All it does is to establish for the very small businesses the factors that average out to what they would be submitting to the government in the first place.

I am not trying to hog the time, I just want to try to make myself clear. Every business, whether they use the quick method or not, still must pay 7% for everything they purchase and still must collect 7% for everything they sell.

[*Traduction*]

année, ces Canadiens à revenu modique vont payer de plus en plus d'argent et toucher de moins en moins de crédit. N'est-ce pas vrai? Comment conciliez-vous cela et l'objectif que vous vous êtes fixé, celui d'aider ces gens?

M. Jelinek: Le ministre des Finances a dit à plusieurs reprises par le passé qu'une fois que nous aurons appliqué cette taxe, ce problème sera pris en compte. Il ne s'agit certainement pas d'une promesse en l'air, car on sait bien que le ministre des Finances a rajusté en conséquence tous les crédits pour taxe de vente qu'il a introduits ces trois ou quatre dernières années. Le gouvernement a certainement l'intention, une fois que la TPS sera entrée en vigueur, de revoir cette question au cours des 12 à 18 prochains mois suivants, afin de trouver une solution pour que ce système de crédit ne pénalise pas les Canadiens à revenu faible et modeste.

M. MacLellan: J'espère que ce sera le cas. Nous ne pouvons que compter là-dessus. C'est, je crois, la position qu'ont adoptée les Canadiens.

Monsieur le ministre, les nouvelles dispositions concernant les petites entreprises ont beaucoup nui à toute cette idée de la visibilité de cette taxe. Je suis sûr que vous partagez cette préoccupation.

M. Jelinek: Pas du tout, car la méthode comptable simplifiée, ou la méthode rapide, que nous avons annoncée la semaine dernière, ne modifie nullement la visibilité de la taxe sur les produits et services. Le projet de loi adopté par la Chambre des communes et qu'examine actuellement le Sénat montre bien que chaque consommateur doit pouvoir vérifier de plusieurs façons—soit au moyen de factures ou de reçus, au besoin, et d'affiches, le cas échéant—que la TPS de 7 p. 100 est bien indiquée, si elle est comprise dans le prix du produit.

Nous débattons cette question à la Chambre depuis environ 18 mois. Le ministre des Finances a dit de façon tout à fait catégorique que le gouvernement n'a pas le pouvoir d'exiger qu'un fabricant, un détaillant ou une entreprise inclue ou ajoute la TPS dans son prix; il ne peut pas non plus insister pour qu'il le fasse.

Mais la loi nous donne le pouvoir de faire en sorte que les affiches, factures ou reçus indiquent bien les mentions nécessaires. Chaque Canadien, chaque consommateur doit savoir que le prix du produit qu'il achète comprend une taxe de 7 p. 100 sur les produits et services, si le marchand a inclus ce prix dans le coût du produit.

La méthode simplifiée ou rapide de comptabilité que j'ai annoncée jeudi dernier ne modifie en rien cela. Je sais que certains ont dit que la TPS en serait moins visible. C'est tout à fait absurde. Il s'agit simplement d'établir pour les très petites entreprises les facteurs donnant la moyenne de ce qu'elles soumettraient initialement au gouvernement.

Je ne suis pas en train d'essayer de monopoliser votre attention, j'essaie simplement de me faire comprendre. Chaque entreprise, qu'elle utilise ou non la méthode rapide, doit encore payer 7 p. 100 pour tout ce qu'elle achète et percevoir 7 p. 100 pour tout ce qu'elle vend.

[*Text*]

In the case of retailers, let us say, with the factor of 3, under the quick method all they have to do is calculate 3% of their sales and submit that amount to the government. The remaining 4% is the input tax credit they would have received on average.

So there is not a break for small business in paying less to the government. They end up paying the same amount. The consumer must and will know exactly what they are paying at the counter, with or without simplified accounting.

Mr. MacLellan: At this stage it is very difficult for us to determine whether small business is going to be paying more or less. Obviously the government has made a complicated deduction. I would think that it will take a little time to really figure this out.

My concern is that in no way are consumers going to be able to tell, by looking at the shelves and looking at prices, exactly whether the GST is included. There is no obligation now, and there never was any obligation. Small businesses are not necessarily going to include the GST.

Both The Bay and Eaton's have told us that their tagging is not large enough to factor in the GST. They hopefully will get it at the checkout area. But as far as comparing prices, there will not necessarily be any assurance one way or the other that the GST is included.

The other question The Bay brought out is that they say they requested the government on numerous occasions to make it obligatory for distributors to state what percentage of their price is FST, and to do that at a certain period of time before this GST is to take effect. This way the purchasers would know exactly what percentage is FST. I was wondering why the government would not support that.

Mr. Jelinek: I must confess, Mr. Chairman, I do not quite understand whether they have been asking them to do it in the past or will in the future.

Mr. MacLellan: No, this is something that. . .the concern, of course, is. . .

• 1805

Mr. Jelinek: I do not quite understand it, and I admit that quite openly. I am going to ask Mr. Fulford to answer that one.

Mr. Dick Fulford (Assistant Deputy Minister, Excise, Department of National Revenue): I think one of the problems in terms of demanding distributors to show the FST content in their sales is that a great many distributors would not know precisely what is the FST content. It is the tax that is levied very early in the marketing system, either at the time of importation or it could be at the time private brand goods are sold to a person who then sells them as his own product. It is so early in the system that the actual tax content of FST from product to product can vary immensely. I know there were demands, but it was a demand that many distributors could not have met. They could not identify the FST in their goods.

[*Translation*]

Dans le cas des détaillants, par exemple, d'après la méthode rapide, il leur suffit de calculer 3 p. 100 de leurs ventes afin de soumettre ce montant au gouvernement. Les 4 p. 100 qui restent correspondent au crédit pour taxe sur intrants auquel ils auraient eu droit, en moyenne.

Par conséquent, les petites entreprises ne sont pas favorisées parce qu'elles versent moins d'argent au gouvernement, car finalement, elles paient le même montant. Le consommateur doit savoir et saura exactement ce qu'il paye à la caisse, que la comptabilité simplifiée soit utilisée ou non.

M. MacLellan: Pour le moment, il nous est très difficile de déterminer si les petites entreprises paieront davantage ou moins. Le gouvernement a établi des déductions qui sont très compliquées, c'est évident. Il faudra donc un certain temps pour déterminer vraiment ce qu'il en est.

Ce que je crains, c'est que les consommateurs ne puissent pas savoir exactement si la TPS est comprise rien qu'en examinant les prix indiqués sur les produits. Il n'existe aucune obligation à cet égard maintenant, et il n'y en a jamais eu. Les petites entreprises ne vont pas nécessairement inclure la TPS.

La Baie et Eaton nous ont dit que leurs étiquettes ne sont pas suffisamment grandes pour indiquer la TPS, et ces deux chaînes de magasins espèrent pouvoir en faire état à la caisse. Mais une comparaison des prix ne permettra pas de savoir de façon catégorique si la TPS est comprise ou non.

La Baie a dit par ailleurs qu'elle a demandé au gouvernement à plusieurs reprises d'exiger que les distributeurs indiquent dans leurs prix quel pourcentage correspond à la TFV, et de faire cela pendant un certain temps avant la mise en vigueur de la TPS. De cette façon, les acheteurs sauraient exactement quel est le montant de la TFV. Je me demande pourquoi le gouvernement n'appuierait pas cette initiative.

M. Jelinek: Monsieur le président, je dois avouer que je ne comprends pas très bien si La Baie a déjà présenté cette demande, ou si elle le fera un jour.

M. MacLellan: Non, c'est quelque chose que. . .la difficulté, bien sûr, c'est que. . .

M. Jelinek: Je ne comprends pas très bien et je l'avoue sans détour. Je vais demander à M. Fulford de répondre à ma place.

M. Dick Fulford (sous-ministre adjoint, Accise, ministère du Revenu national): Je crois que l'une des difficultés, si l'on demande aux distributeurs de signaler le contenu en TFV de leurs ventes, c'est que beaucoup d'entre eux ne savent pas exactement quelle en est la somme. Cette taxe est prélevée très tôt dans la chaîne de commercialisation, par exemple au moment de l'importation ou au moment où des produits d'une marque donnée sont vendus à une personne qui les vend comme les siens. La TFV est prélevée tellement tôt dans le système que la somme de la taxe varie énormément d'un produit à l'autre. Je sais qu'il y avait des demandes à ce sujet, mais que beaucoup de distributeurs ne pouvaient y répondre. Ils ne pouvaient déterminer exactement la TFV payée pour leurs produits.

[*Texte*]

Mr. MacLellan: We are telling the people that the FST saving should be passed along. If the companies themselves cannot deduct exactly what their FST is, how can they pass it along?

Mr. Jelinek: One of the major problems with the FST is that it is not uniform. The tax at the manufacturers' level starts at 13.5% and then changes as it goes through the process. That is one of the problems. If we talk about a hidden tax, there cannot be any other tax in any system that is more hidden than the existing FST, because one does not know exactly at what point of the process the tax is 13.5%, 9% or 7%. As Mr. Fulford point out, that is one of the reasons why they cannot.

I have been following quite closely—not very closely—the people who have come before your committee, and you have heard from numerous businesses and organizations that there is going to be a saving to the consumer, ranging anywhere from 2% to 8% with a variety of percentage factors. The reason is because the federal sales tax is not uniform when it goes through the system. That is why we cannot order a business to suggest exactly what that FST is going to be when they themselves do not know. The averages are there on the rebates.

Mr. MacLellan: Mr. Chairman, no one seems to know what the FST is going to do, and here we are telling people and the government's own advertising is saying that a 7% GST is going to replace a 13.5% FST. We do not even know—anybody, the company, the government, the consumer—if we are going to be able to come close to estimating what the FST of a particular company is going to be.

The Chairman: Mr. MacLellan, that is why we are doing what we are doing.

Mr. MacLellan: Yes, I know, but I just want some reassurance that we are going to have some idea of what we are spending all this time for and we are going to know if the consumer is getting a fair shake or not.

Mr. Jelinek: I believe one of the reasons the Minister of Consumer and Corporate Affairs is going to announce in the not too distant future the formation of some sort of a monitoring unit, and the fact that this committee has had and continues to have the opportunity to hear from witnesses who have come before you and have quite frankly stated that they will be passing along the savings to the consumer... All I am telling you is that the savings to the consumer with the federal sales tax vary. As Ken Harrigan says, the average saving to an automobile is $800.

The bottom line, I suppose, is that if I look at the revenue that comes from the federal sales tax in my department, it costs—this is key—every Canadian man, woman and child $700 a year in federal sales tax payments, and they do not even know it. I think that is unfair. A family of four would pay $2,800 in federal sales tax, and they do not even know they are paying the sales tax.

[*Traduction*]

M. MacLellan: Nous disons aux gens que l'économie résultant de la suppression de la TFV leur sera refilée. Si les sociétés elles-mêmes ne peuvent calculer exactement le chiffre de la TFV, comment peuvent-ils transmettre l'économie?

M. Jelinek: L'un des grands problèmes de la TFV, c'est qu'elle n'est pas uniforme. La taxe est de 13,5 p. 100 au niveau du fabricant et varie ensuite en suivant la chaîne de commercialisation. C'est l'un des problèmes. Si vous voulez parler de taxe cachée, aucune ne peut l'être davantage que la TFV actuelle, puisqu'on ne sait pas à quelle étape exactement son taux est de 13,5 p. 100, de 9 p. 100 ou de 7 p. 100. Comme M. Fulford l'a signalé, c'est en partie pour cette raison que l'économie ne peut être transmise.

J'ai suivi attentivement, mais pas très attentivement, les témoignages qui vous ont été présentés. Vous avez reçu divers organismes et sociétés qui ont déclaré qu'il en coûterait moins cher au consommateur, avec des différences de prix très variables, allant de 2 p. 100 à 8 p. 100. C'est tout simplement parce que la taxe fédérale de vente n'est pas uniforme partout dans le système. Nous ne pouvons donc pas demander à un commerce de dire exactement ce qu'il nous en coûte en TFV, s'ils ne le savent pas eux-mêmes. On a tenu compte des moyennes pour les ristournes.

M. MacLellan: Monsieur le président, il semble que personne ne sache exactement ce que fera la suppression de la TFV, et pourtant, on dit aux Canadiens, notamment dans les publicités gouvernementales, que la TPS de 7 p. 100 remplacera une taxe fédérale de vente de 13,5 p. 100. Or, personne, ni les sociétés, ni le gouvernement, ni le consommateur, ne sait si nous pourrons même évaluer approximativement ce que représente la TFV pour une société donnée.

Le président: Monsieur MacLellan, c'est la raison de notre travail.

M. MacLellan: Oui, je sais. Mais je voudrais simplement qu'on m'assure de nouveau que nous allons avoir une idée de ce que nous dépensons et si le consommateur sera avantagé.

M. Jelinek: Je crois que l'une des raisons pour lesquelles le ministre des Consommateurs et des Sociétés annoncera sous peu la formation d'un organisme de surveillance et pour lesquelles votre Comité a pu entendre et continuera d'entendre des témoins lui dire sincèrement qu'ils vont transmettre l'économie réalisée au consommateur... En fait, je veux dire que les économies que représente pour le consommateur la suppression de la taxe fédérale de vente varieront. Comme disait Ken Harrigan, la moyenne pour une automobile sera de 800$.

Ce qui compte finalement, c'est qu'en analysant les revenus tirés de la taxe fédérale de vente par mon ministère, on constate que nous recevons chaque année 700$ par personne, qu'il s'agisse d'un homme, d'une femme ou d'un enfant, en taxe de vente. Et les Canadiens ne s'en doutent même pas. Je crois que c'est injuste. Ainsi, une famille de quatre personnes paie 2,800 $ en taxe fédérale de vente sans même se rendre compte de ce déboursé.

[*Text*]

• 1810

The Chairman: We are going to make sure they know it now, right?

Mr. Jelinek: That is one of the reasons the FST had to go. Let us not try to be partisan about it, because I think if you go back to 1951, when the first commission was asked to look into this thing, followed by no less than half a dozen other royal commissions and studies, all categorically concluded that the federal sales tax must go, including the all-party committee in the last session of parliament.

The Chairman: Thank you very much, Minister. Now we will move on to the non-partisan, Mr. Rodiguez.

Mr. Rodriguez: Mr. Chairman, we do not disagree that the manufacturers sales tax must go. That is not the argument. We all agree about its unfairness and its hidden nature and all of that, but surely to replace it with something that is just as secretive and as detrimental—that is the debate, not the fact that the manufacturers sales tax should go.

On the goods and services tax registration form, did you say that there were 265,567 registrants to date?

Mr. Jelinek: That is what I said.

Mr. Rodriguez: What should the figure be? How many small businesses out there should register—1.6 million?

Mr. Jelinek: We are predicting, Mr. Rodriguez, as you probably know, 1.6 million businesses to register by December 31 of this year.

Mr. Rodriguez: So we have just about six months to go.

Mr. Jelinek: Yes.

Mr. Rodriguez: And you just got 265,000.

Mr. Jelinek: We have just sent out the registration forms, which were sent out not all in one day, obviously, because there are so many of them. We sent out nearly 2 million of them over a period of a couple of weeks. The first registrations did not go out until April 20, so some businesses did not receive their forms until two or three weeks ago.

We had estimated a return by this point in time of well under 200,000, and we are very pleased with the excellent response that has come thus far. The bulk of the registrations are going to come in the fall because small business does not need the six months to prepare. The bulk of the 265,000 registrations that have come in are from bigger businesses, because they need more time to prepare and change over to the new tax. Our estimates are that during the course of the summer there is going to be a slow-down in registrations, and once we get into September, October, November—we are calculating this on other countries' experiences and our estimates and consultations with the business community—the bulk of the registrants will come in the fall.

Mr. Rodriguez: I want to ask you about these quick-method percentages. In the business group on page 6 of the quick method calculation you have the examples, manufacturers and services, maximum annual sales,

[*Translation*]

Le président: Et nous voulons maintenant nous assurer qu'elles soient au courant, non?

M. Jelinek: C'est l'une des raisons de l'élimination de la TFV. Et il n'y a pas à faire preuve de partisanerie à ce sujet. En effet, si l'on remonte à 1951, lors des travaux de la première commission portant sur ce sujet, qui a été suivie par une demi-douzaine d'autres comités d'étude et commissions royales, on a chaque fois conclu catégoriquement que la taxe fédérale de vente devait être supprimée. C'est ce que disait également le comité tripartite de la dernière session.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre. Nous allons maintenant donner la parole au moins partisan d'entre nous, M. Rodriguez.

M. Rodriguez: Monsieur le président, nous ne nous opposons pas à la suppression de la taxe sur les ventes des fabricants. Là n'est pas la question. Nous savons qu'elle est injuste, qu'elle est dissimulée, etc. Le problème, c'est qu'on la remplace par une taxe aussi cachée et nuisible. C'est là le coeur du débat, et non la disparition de la TVF.

Au sujet du formulaire d'inscription aux fins de la taxe sur les produits et services, vous dites en avoir reçu 265,567?

M. Jelinek: Oui, c'est ce que j'ai dit.

M. Rodriguez: À quel chiffre devrait-on s'attendre? Combien y a-t-il de petites entreprises qui vont s'inscrire -1,6 million?

M. Jelinek: Monsieur Rodriguez, comme vous le savez, nous prévoyons l'inscription de 1,6 million d'entreprises d'ici au 31 décembre prochain.

M. Rodriguez: Il ne reste donc plus que six mois.

M. Jelinek: Oui.

M. Rodriguez: Et vous n'en avez que 265,000.

M. Jelinek: Nous venons tout juste d'envoyer les formules d'inscription, qui n'ont évidemment pas toutes été envoyées le même jour, à cause de leur nombre. Nous en avons posté près de 2 millions en deux semaines environ. Les premières inscriptions n'ont été envoyées que le 20 avril, et certaines entreprises n'ont donc reçu leur formule qu'il y a deux ou trois semaines.

Nous avions prévu pour ce moment-ci moins de 200,000 inscriptions, et nous sommes donc ravis du nombre considérable que nous avons reçu. Le gros des inscriptions nous parviendra à l'automne, parce que les petites entreprises n'ont pas besoin de six mois pour se préparer. La plupart des 265,000 inscriptions proviennent de grandes entreprises, parce qu'il leur faut davantage de temps pour se préparer et s'adapter à la nouvelle taxe. Nous prévoyons un ralentissement pendant l'été, et à compter de septembre, en octobre et en novembre, nous recevrons la majeure partie des inscriptions. Nos calculs sont fondés sur l'expérience d'autres pays et nos consultations auprès du milieu des affaires.

M. Rodriguez: J'aimerais vous poser une question sur les pourcentages de la méthode rapide. À la page 6 de la brochure, vous avez des exemples pour les groupes d'entreprises—les fabricants et les services, et leur ventes

[*Texte*]

manufacturers and services—example, sawmills, body shops, electricians, barbers, hair stylists, construction contractors, repair shops, and maximum annual sales of $200,000. It is not inconceivable that a sawmill can go over to $240,000 in annual sales. What method does he use then?

Mr. Jelinek: He uses the normal method.

Mr. Rodriguez: Which means that if he has $210,000 of annual sales, or $205,000, or $200,000.99, he has to use that method of checking the inputs, claiming the inputs and all that stuff.

Mr. Jelinek: He has to use the method, as Blenkarn puts it in a more simplistic way than I do, of having one shoe box with receipts from purchases and another shoe box with receipts from sales, and subtract the difference and send it to the government. You have to draw an abritrary line somewhere, Mr. Rodriguez. There are several reasons we drew it at $200,000 in sales, the main one being, and I would have thought that you of all people who cares about the little guy would have understood this, was to help those who need the help the most, and those are the small mom-and-pop operations.

• 1815

Mr. Rodriguez: Well, sure, that includes—

Mr. Jelinek: And that includes 800,000 businesses in this country.

Mr. Rodriguez: I have another question. It is not inconceivable that an electrical company, a guy with a truck, two electricians, a helper, and himself can easily exceed $200,000 a year. These guys work for $45 an hour, or whatever. It is not inconceivable. Under half a million, that is a small operation, and yet we are going to create all of this extra work for them to keep track of the GST.

Mr. Jelinek: No. We are creating less work and making it quicker for the very small people.

Mr. Rodriguez: How many businesses in the first business group at 5%, annual sales of $200,000, have you calculated would be involved?

Mr. Jelinek: I do not have those figures in front of me, but the total that qualified for the quick method is 800,000 businesses in Canada, which is half of the estimated 1.6 million.

Mr. Rodriguez: Let us turn to the sales tax credit for individuals. There is a concern. You must have experienced it as an MP. For example, of all the people who attempt to qualify for the old age supplement, many of them fall through the cracks because they are illiterate, they do not have home addresses, and they are leery of filling any forms because they do not want the government to track them because they might be eligible to pay income tax.

[*Traduction*]

annuelles maximales—scieries, ateliers de carrosserie, électriciens, barbiers et coiffeurs, entrepreneurs de construction, ateliers de réparation. Les ventes annuelles maximales sont de 200,000 $. Il n'est pas inconcevable que le chiffre d'affaires d'une scierie dépasse les 240,000 $. Quelle méthode la scierie utilisera-t-elle alors?

M. Jelinek: Il faudrait qu'elle utilise la méthode normale.

M. Rodriguez: Cela signifie que si le chiffre d'affaires est de 210,000 $, ou 205,000 $, ou 200,000.99 $, il faut utiliser la méthode normale de vérification des intrants, de réclamation de la taxe sur les intrants, etc.

M. Jelinek: Il faut utiliser cette méthode et, comme le disait d'une façon plus simple M. Blenkarn, avoir une boîte en carton pour les reçus d'achat, une autre pour les reçus de vente, soustraire la différence et l'envoyer au gouvernement. Il faut bien tirer un trait arbitraire quelque part, monsieur Rodriguez. Nous avons choisi le plafond de 200,000$ pour diverses raisons. Je suis surpris de voir que vous, qui vous souciez tellement des petites gens, n'ayez pas compris la principale raison: nous voulions aider ceux qui en ont le plus besoin, les petites entreprises familiales.

M. Rodriguez: Bien entendu, cela comprend. . .

M. Jelinek: Et cela représente 800,000 entreprises du pays.

M. Rodriguez: J'ai une autre question. Il n'est pas inconcevable que l'entreprise d'un électricien, soit un homme avec un camion, deux électriciens, un apprenti et l'entrepreneur, puisse facilement avoir des revenus supérieurs à 200,000$ par année. En effet, ils travaillent à un tarif horaire de 45$ environ. Ce n'est donc pas inconcevable. À moins d'un demi-million de dollars, c'est une petite entreprise et, pourtant, il leur faudra passer à travers toute la paperasserie supplémentaire engendrée par la TPS.

M. Jelinek: Non, nous réduisons le travail et nous accélérons les choses pour les très petites entreprises.

M. Rodriguez: À combien avez-vous évalué le nombre de petites entreprises du premier groupe, à 5 p. 100, avec des ventes annuelles de 200,000$?

M. Jelinek: Je n'ai pas les chiffres sous les yeux, mais le nombre total d'entreprises qui pouvaient se prévaloir de la méthode rapide était de 800,000, soit la moitié du total, évalué à 1,6 million.

M. Rodriguez: Passons maintenant au crédit des particuliers pour taxe de vente. Il y a une préoccupation répandue, et vous devez en avoir entendu parler en tant que député. Par exemple, parmi les personnes qui seraient admissibles au supplément de la pension de vieillesse, beaucoup nous échappent parce qu'elles sont analphabètes, parce qu'elles n'ont pas de domicile fixe ou parce qu'elles répugnent à remplir quelque formule que ce soit parce qu'elles craignent que le gouvernement ne les retrouve et ne leur fasse payer de l'impôt.

[*Text*]

What about those people? What plans do you have to make sure they do not fall by the wayside? That is question one. Question two: what has your government done to make sure that provincial governments do not use the sales tax credit in calculating social assistance benefits to low-income families?

Mr. Jelinek: Your first question was a major concern to me. I believe we went as far as we could go in trying to reach those low-income individuals. They do not pay taxes, are not on the tax roll. They are afraid, I agree with you, of filing any sort of return. We went through a whole series of innovative measures to reach them, including our very strong force of volunteer people. These are not bureaucrats, these are not officials. I think one the most underrated parts of the taxation side of my department is the large force of over 6,000 volunteers across the country. They are there to try to help the underprivileged, the very low-income people, ethnics, aboriginals, who do not have the resources to help themselves. And we have been very successful.

Mr. Wilson put in the refundable sales tax credit, which falls into the same category, to reach many of those. We did that through the volunteer sector, through various print campaigns, through a television advertising campaign. I was pleased that it did not become a partisan knock to say that we are using taxpayer money to advertise the GST.

What we were doing during the tax season, if you recall, was to try to reach those Canadians who are the toughest to reach and make it very clear to them that if they registered there would be benefits for them. So we included flyers in welfare cheques, in old age security and guaranteed income supplement cheques, including contacting senior citizen homes and organizations.

• 1820

We try to reach them in every way we possibly can. If we miss somebody and you have any additional advice on how we can reach them, we would be very happy. . .because we are trying to reach out to the underprivileged, to the poor. I think the results speak for themselves. We have over 10 million applications.

On the second question, I think I answered that in the House the other day when I admitted the federal government has no control over provincial jurisdictions. But we are in discussions with the provinces, making it very clear we want to make certain those recipients of the GST credits are going to keep every cent and the provinces will not interfere by taxing it away from any provincial taxes. But the bottom line—and I am not trying to skate around it—is that we do not have jurisdiction over provincial regulations and tax rules.

[*Translation*]

Que ferons-nous pour ces gens-là? Qu'allez-vous faire pour qu'on ne les perde pas de vue? Voilà ma première question. La deuxième: que fera le gouvernement pour veiller à ce que les gouvernements provinciaux n'utilisent pas le crédit pour taxe de vente dans le calcul des prestations d'aide sociale des familles à faible revenu?

M. Jelinek: Votre première question portait sur une de mes grandes préoccupations. Je crois que nous avons fait tout ce que nous pouvions pour rejoindre ces personnes à faible revenu. Comme elles ne paient pas d'impôt, elles ne font pas partie des listes d'impôt. Je suis d'accord avec vous: ces personnes craignent de remplir tout type de formule. Nous avons eu recours à toute une série de mesures innovatrices pour les rejoindre, notamment notre important groupe de bénévoles. Il ne s'agit pas de bureaucrates, ni d'agents du gouvernement. Je pense qu'on oublie trop souvent que plus de 6,000 bénévoles, partout au pays, collaborent avec mon ministère pour les taxes. Ils veulent aider ceux qui sont désavantagés, qui ont un très faible revenu, les groupes ethniques et les autochtones qui n'ont pas les ressources voulues pour s'aider eux-mêmes. Nous avons très bien réussi avec les bénévoles.

M. Wilson a créé le crédit remboursable pour taxe de vente pour rejoindre beaucoup d'entre eux. Nous y sommes parvenus grâce au réseau de bénévoles, et grâce à des campagnes publicitaires dans les journaux et à la télévision. Je suis heureux qu'on ne nous ait pas reproché de façon partisane d'utiliser l'argent des contribuables pour publiciser la TPS.

À l'époque de la préparation des déclarations de revenu, si vous vous souvenez bien, nous avons tenté de communiquer avec ces Canadiens difficiles à rejoindre pour leur expliquer clairement qu'il était dans leur intérêt de s'inscrire. Nous avons donc envoyé des messages avec les chèques d'aide sociale, de sécurité de la vieillesse et de supplément de revenu garanti, en plus de nous adresser aux organismes et résidences de personnes âgées.

Nous faisons notre possible pour essayer de les rejoindre. Si nous oublions quelqu'un, et vous pouvez nous dire comment les rejoindre, nous serions très heureux d'entendre vos conseils. Car nous essayons de rejoindre les personnes désavantagées, pauvres. Je pense que les résultats sont assez éloquents. Nous avons reçu plus de 10 millions de demandes.

Je pense avoir répondu à la deuxième question à la Chambre l'autre jour, lorsque j'ai reconnu que le gouvernement fédéral n'a aucune autorité sur les gouvernements provinciaux. Mais nous sommes en pourparlers avec les provinces, et nous précisons bien que nous voulons nous assurer que ceux qui touchent les crédits pour TPS vont pouvoir les garder et ne pas avoir à payer un sou de taxe provinciale. Mais en fin de compte—et je ne cherche pas à éviter la question—nous n'avons pas la compétence voulue pour intervenir dans le domaine des règlements et des règles fiscales provinciales.

[*Texte*]

M. Leblanc (Longueuil): Tout d'abord, je dois dire que, depuis que les consommateurs entendent la vérité à propos de la TPS, ils commencent à accepter davantage cette réforme de la taxe. On commence à comprendre davantage que les choses ne coûteront pas 7 p. 100 de plus, mais plutôt 1.25 p. 100 de plus.

Monsieur le ministre, je dois vous féliciter de l'initiative que vous avez prise pour aider les petites entreprises. J'ai une petite question à vous poser au sujet de la page 8 de votre brochure. Vous dites que vous calculez le total des ventes pour le trimestre, par exemple 40,000 dollars multipliés par 3 p. 100. Vous parlez ici d'un crédit de l'équipement de capital, par exemple un ordinateur, mais vous ne calculez pas le crédit pour la taxe à payer sur les achats. Est-ce volontaire? Est-ce qu'il y aura un crédit sur les achats?

Mr. Jelinek: Page 8 shows you how the quick method would work with an average retailer, because the multiple factor of 3% is for retailers. What it shows you in the calculations is that the 3% factor the government has established is an average of what retailers would pay to the Government of Canada should they have to figure out their input tax credits in the first place. That is the average.

But on top of that we are allowing the input tax credit to be utilized on capital purchases. So in this instance this business would have bought a computer costing $3,000. Therefore 7% of $3,000 is $210. As you see, that would be subtracted from the figure.

Here you have the regular method of calculating. It is the same business. This is an example of a hardware store, and it is $40,000 per quarter. With that computer for $3,000 they would have paid $1,627 in GST on goods purchased and collected $2,617 in GST that was paid to them. They subtract the difference plus the capital expenditure on the computer of $210 and they come to $990 they submit to the government. On the simplified accounting, they would multiply the factor 3 with their sales as $1,200, then the capital purchase of $210. If you subtract this from that, you will get down to $990. The point I am making is that the amount submitted to the government remains the same.

• 1825

M. Leblanc: Très bien, je comprends.

Mr. Taylor: You were just referring to a form, where the hardware store has quarterly sales of $40,000. I am wondering, Mr. Minister, if you spent a great deal of time working this out in order to make these two $999 the same. You must have had some good computer work to put it together.

Mr. Jelinek: We had a lot of computer work to get the factors together for the businesses.

Mr. Taylor: I maintain in looking at this that the business person using the quick method may in fact be getting ripped off and be paying more tax than he would otherwise pay if he were remitting on his own calculations. I will give

[*Traduction*]

Mr. Leblanc (Longueuil): I would like to begin by saying that since consumers have heard the truth about the GST, they are starting to better accept this tax reform. They are starting to understand that goods will not cost 7% more, but rather 1.25% more.

I must congratulate you, Minister, on the initiative you introduced to help out small businesses. I would like to ask a brief question about the example you give on page 8 of the brochure. You say that you are calculating the total sales for the quarter—namely $40,000 multiplied by 3%. You then mention the capital purchase, in this case of a computer, but you do not calculate the credit for the tax to be paid on this purchase. Is that intentional? Will there be a credit paid on capital purchases?

M. Jelinek: L'exemple à la page 8 indique comment la méthode rapide fonctionne pour les détaillants, car le facteur de 3 p. 100 s'applique aux détaillants. Le gouvernement a fait des calculs pour déterminer que le chiffre de 3 p. 100 représente la moyenne de ce que les détaillants auraient à payer au gouvernement du Canada s'ils devaient commencer par calculer leurs crédits pour taxe sur intrants. Le chiffre de 3 p. 100 est une moyenne.

De plus, nous permettons qu'on utilise le crédit pour taxe sur intrants dans le cas de l'achat des biens d'équipement. Par exemple, à la page 8, l'entreprise a acheté un ordinateur coûtant 3,000$. Et 7 p. 100 de 3,000$, c'est 210$. Comme vous le voyez, il faut soustraire ce montant de la somme à payer.

Prenons l'exemple d'une quincaillerie ayant des ventes trimestrielles de 40,000$, qui utilise la méthode normale. Il s'agit de la même entreprise. Pour le cas de l'ordinateur de 3,000$, elle aurait payé 1,627$ en TPS sur les biens achetés, et elle aurait perçu 2,617$ en TPS. Si on fait la soustraction, et si on tient compte des 210$ de TPS payés sur l'achat de l'ordinateur, le total que l'entreprise doit remettre au gouvernement est de 990$. Avec la méthode comptable simplifiée, l'entreprise aurait multiplié le total des ventes par 3 p. 100, ce qui donne 1,200$. Ensuite, il faut qu'elle déduise les 210$ de TPS payés sur l'achat des biens d'équipement. Si on soustrait les 210$ des 1,200$, le total à remettre est de 990$. Autrement dit, le montant à remettre au gouvernement est le même dans les deux cas.

Mr. Leblanc: Fine, I understand.

M. Taylor: Vous venez de faire allusion à un document qui donne l'exemple d'une quincaillerie ayant des ventes trimestrielles de 40,000$. Je me demande, monsieur le ministre, si on a consacré beaucoup de temps à trouver ces exemples afin d'avoir la même somme de 990$ dans les deux cas. Vous avez dû faire appel aux ordinateurs pour trouver un tel exemple.

M. Jelinek: Nous avons dû faire beaucoup de travail informatique pour trouver les facteurs que les différentes entreprises devraient utiliser.

M. Taylor: Je prétends que l'entrepreneur qui utilise la méthode rapide risque de se faire avoir et de payer davantage de taxe que s'il remettait ses acomptes d'après la méthode normale. Permettez-moi de vous donner un exemple. Dans

[*Text*]

you one example. In the calculation of the regular method, you have this guy over quarterly periods selling $40,000 worth of merchandise but only purchasing $6,500 worth of inventory. No business that I am aware of can operate for very long in purchasing $6,500 worth of inventory and then turning around and selling it for $40,000. If he purchased $10,000 worth of inventory, which I think is more reasonable, he would be paying $700 in GST. His GST on purchases would add up to $1,972, instead of $1,627, and his remittances that quarter would only be $645.

Mr. Jelinek: You would be correct if it ended at this line, but we did not list all the sales, obviously, and that is why it goes etc., etc. The purchase price in fact is $23,242. We have simplified this. In fact, that accounting would be much larger because that person. . .where you see etc., etc., those are other purchases.

Mr. Taylor: Well, it leaves a lot of room for conjecture.

Mr. Jelinek: The total purchase price here is $23,242. The $6,500 is what he had in inventory.

Mr. Taylor: What basic mark-up are you allowing this hardware store owner to have? What calculations are you using to give us a mark-up factor there?

Mr. Jelinek: When we calculated the factors, we calculated an average mark-up.

Mr. Fulford: This particular chart is an illustration. To arrive at the actual factors of 3% and 5%, there was an exhaustive analysis of Statistics Canada information on mark-ups and comparisons of sales and purchases within industries as well as taxation data. The factors are calculated on the basis of an extensive review of the norms for various industry sectors. The illustration you have is an illustration of how a person, if he did not choose to use the optional simplified method, would have to calculate the tax in the longer method.

Mr. Taylor: It has been my experience—I ran a business with sales of less than $200,000—that the mark-up on those businesses is generally quite small. You are operating very close to the line on your sales, and your wage is generally very small. It seems to me that on this calculation you are providing I think a larger percentage mark-up than is otherwise taken by those businesses. Therefore, the quick method could actually end up costing more.

• 1830

Mr. Jelinek: I will partially agree, but the whole calculations were done on industry mark-ups by Statistics Canada and through information from Revenue Canada Taxation. The mark-ups that were categorized in businesses under $200,000 in sales were based on mark-ups and businesses for $200,000 and less in sales. We were not looking at mark-ups with businesses who make sales of $5 million, $1 million, or $10 million. We were analyzing the mark-ups and the exact procedures of a business within that threshold.

I agree with you in a partial element. We have said right from the beginning that these factors are average. Average factors. I believe Mr. McKichan from the Retail Council of Canada mentioned this before you yesterday. He certainly

[*Translation*]

l'exemple que vous donnez avec la méthode normale, il y a cette entreprise avec des ventes trimestrielles de 40,000$ qui n'achète que pour 6,500$ de stock. Que je sache, aucune entreprise ne peut fonctionner longtemps si elle n'achète que pour 6,500$ de stock qu'elle vend à 40,000$. Si l'entreprise avait acheté pour 10,000$ de stock, ce qui est plus raisonnable à mon avis, elle aurait à payer 700$ de TPS. Donc, le total de la TPS payée sur les achats serait de 1972$, plutôt que 1,627$, et la remise pour le trimestre en question ne serait que de 645$.

M. Jelinek: Vous auriez raison si le tableau finissait à cette ligne-là, mais nous n'avons pas énuméré toutes les ventes; c'est la raison pour laquelle on a mis «etc., etc.». Le total des d'achats est de 23,242$. Nous avons simplifié les choses, car il y a beaucoup d'autres achats que nous n'avons pas énumérés.

M. Taylor: L'exemple me porte à faire des conjectures.

M. Jelinek: Dans l'exemple que vous avez ici, le total des achats est de 23,242$. Le chiffre de 6,500$ représente l'inventaire.

M. Taylor: Quelle est la marge de base que vous donnez au propriétaire de cette quincaillerie? Comment calculez-vous la marge dans cet exemple?

M. Jelinek: Lorsque nous avons calculé les différents facteurs, nous avons également calculé une marge moyenne.

M. Fulford: Ce tableau donne une bonne illustration. Pour en arriver au facteur de 3 p. 100 et de 5 p. 100, nous avons analysé en détail les données de Statistique Canada au sujet des marges et nous avons comparé les données fiscales et celles concernant les ventes et les achats au sein des différentes industries. Les facteurs ont été calculés à la suite d'une étude poussée des normes qui existent dans les différents secteurs industriels. L'exemple illustre les calculs qu'aurait à faire le propriétaire de la quincaillerie qui ne choisit pas la méthode comptable simplifiée.

M. Taylor: D'après mon expérience—et j'ai dirigé une entreprise ayant des ventes de moins de 200,000$—la marge de ce genre d'entreprise est d'habitude assez faible. D'habitude, les bénéfices ne sont pas énormes, et les salaires sont très bas. Je pense que vous avez calculé une marge plus élevée que celle utilisée par ce genre d'entreprise. Par conséquent, la méthode rapide pourrait finir par coûter plus cher.

M. Jelinek: Je suis d'accord avec vous en partie, mais on a fait les calculs en utilisant des données de Statistique Canada sur les marges des différentes industries et en utilisant des données provenant de Revenu Canada-Impôt. Nous avons examiné effectivement les marges des entreprises ayant des ventes maximales de 200,000$. Nous n'examinions pas les marges des entreprises ayant des ventes de 5 millions de dollars, de 1 million de dollars ou de 10 millions de dollars. Nous analysions les marges et les méthodes exactes d'une entreprise dans certaines catégories.

Je suis d'accord avec vous en partie. Nous avons dit dès le départ que ces facteurs représentent une moyenne. Ce sont des facteurs moyens. Je pense que M. McKichan, du Conseil canadien du commerce de détail, vous a dit cela lors de sa

[*Texte*]

mentioned it in front of the media in Toronto when we announced it at the Retail Council of Canada. He said that some businesses with larger input tax credit, even under the $200,000 limit, may opt not to use the quick method because they may save $100, $200 a year in paying less taxes.

They will have to decide whether that $100 or $200 difference is beneficial to them from the standpoint of paying less tax, or whether it is beneficial for them to opt into the simplified quick method and go this route. That is why this is an option. It is very important to keep in mind that this quick method is an option for businesses to use.

Finally, let me point out that a business also has the option to opt in one year, and then they have to stay for the whole fiscal year. If they choose, they can opt out the next year. But then they have to stay out for at least a year before they opt in again. It is up to the business to decide which accounting procedure they choose to go with.

Mrs. Feltham: Mr. Minister, I want to congratulate you on coming up with this quick method. In my constituency, the biggest concern expressed was that system was too complicated. As to going into the constituency to discuss the quick method, are there any slides provided by your department? Can we obtain people who can go out and explain the quick method?

Mr. Jelinek: The answer is yes. We can both give you additional written information on the quick method. In fact, we will be sending out more information to the business community with more detailed information. Secondly, should you have a need in your community to have additional information provided first-hand through your Chamber of Commerce, or through your retail council, we would be very happy to try to set up a one-on-one meeting. The Chamber of Commerce would be more practical since you would have more people involved. We could explain not only the quick method but also any other elements of the change from the FST to the GST. I hope that members will take advantage of this in their ridings. Come to us in enough time, so that we will have the lead to be able to provide the service for you in your constituencies and in your communities.

Mrs. Feltham: With regard to seniors and people under $30,000 who must apply for the credit, are we sending out any of those forms when we send out senior citizen pensions or anything like that?

Mr. Jelinek: On the GST credits, yes. I think I answered that.

• 1835

Mrs. Feltham: I know it is in the income tax return this year, but is it also in the senior's pension?

Mr. Jelinek: Yes. We provided GST credit flyers in all March 1990 issuances of health and welfare cheques, including old age security, guaranteed income supplements, spouses' allowance and family allowance cheques. We have reached out as thoroughly as we could to those who need it the most.

[*Traduction*]

comparution hier. Il l'a certainement dit devant les médias, à Toronto, lorsque nous avons annoncé cette méthode au Conseil canadien du commerce du détail. Il a dit que certaines entreprises avec des crédits pour taxe sur intrants plus importants, même si elles ne dépassent pas le seuil de vente de 200,000$, risquent de ne pas choisir la méthode rapide, car elles pourraient économiser 100$ ou 200$ par an en taxes.

Elles devront décider si cette économie de 100$ ou de 200$ est plus avantageuse que la possibilité d'utiliser la méthode rapide. C'est pour cela que nous leur donnons le choix. Il est important que les entreprises sachent qu'elles peuvent utiliser la méthode rapide.

Enfin, si une entreprise décide d'utiliser la méthode rapide pendant un an, il faut qu'elle l'utilise pendant toute l'année financière. Si elle le veut, elle peut choisir de ne plus utiliser la méthode rapide l'année suivante. Dans ce cas, il faut qu'elle utilise la méthode régulière pendant toute l'année. C'est à l'entreprise de décider quelle méthode comptable elle préfère.

Mme Feltham: Je tiens à vous féliciter, monsieur le ministre, de l'introduction de cette méthode rapide. Dans mon comté, les gens se préoccupaient surtout du fait que le régime était trop compliqué. Le ministère a-t-il des diapositives qu'on pourrait utiliser dans nos comtés pour expliquer la méthode rapide? Peut-on faire appel à des fonctionnaires de votre ministère pour expliquer la méthode rapide à nos commerçants?

M. Jelinek: La réponse est oui. Nous pouvons vous donner de la documentation écrite supplémentaire au sujet de la méthode rapide. Nous allons envoyer des renseignements plus détaillés aux entreprises. De plus, nous serions heureux d'organiser une réunion dans votre comté avec la chambre de commerce ou le conseil des détaillants pour donner des renseignements supplémentaires. Il serait plus pratique de faire intervenir la chambre de commerce, puisqu'elle représente plus de monde. Nous pourrions non seulement expliquer la méthode rapide, mais également répondre à toute autre question au sujet de la transition de la taxe fédérale de vente à la TPS. J'espère que les députés profiteront de cette possibilité dans leur comté. Tout ce que nous vous demandons de faire, c'est de nous donner suffisamment de préavis pour que nous puissions nous préparer.

Mme Feltham: En ce qui concerne les personnes âgées et ceux dont le revenu est de moins de 30,000$ et qui doivent demander le crédit, est-ce qu'on envoie des formulaires avec les chèques de pension de vieillesse, par exemple?

M. Jelinek: Oui, on le fait dans le cas des crédits pour TPS. Je pense avoir déjà répondu à cette question.

Mme Feltham: Je sais que cela figure dans la déclaration d'impôt de cette année, mais est-ce également dans la pension des personnes âgées?

M. Jelinek: Oui. Nous avons envoyé des dépliants sur les crédits pour TPS avec tous les chèques de Santé et Bien-être social de mars 1990, y compris les chèque de sécurité de la vieillesse, de supplément de revenu garanti, d'allocations au conjoint et d'allocations familiales. Nous avons essayé de rejoindre autant que possible tous ceux qui en avaient le plus besoin.

[*Text*]

Mrs. Feltham: Mr. Minister, may I suggest that we repeat that for the seniors. On the weekend, in my constituency, a lot of people said they have not received it. It is not that they have not received it. It is just that they probably have not recognized it. I have the concern we still must. . .and certainly it is up to us as members to also emphasize. . .

I have one last question. Would the tourist industry, small land developers, small building contractors, fall under what you would call the service, the 5%?

Mr. Jelinek: Most tourist industries would be service industries, yes. I think they are quite clearly categorized among manufacturers, service, retailers, wholesalers, grocery and convenience stores.

Mrs. Feltham: Small land developers and small contractors.

Mr. Jelinek: That is correct. You are probably asking why is the factor a higher factor than the other factors. The reason is there are less input tax credits.

Mrs. Feltham: Service industries would not have the same—

Mr. Jelinek: That is correct.

Before we move on, Mr. Chairman, I want to conclude in answering the first part of your concerns about the GST credits as to whether we would send out further flyers. I will certainly take that under consideration, but I would also urge Members of Parliament to do their work in their constituencies and submit names of any people who have not, for some reason, received their flyer.

Mrs. Feltham: They did receive it.

Mr. Jelinek: Sometimes it can be overlooked. That is why we supplemented it with television advertising, with print media, but I will take it under consideration. In the same breath I also urge Members of Parliament to do your job in your consituencies in bringing these people to the forefront, letting them know these credits will be available to them as of December of this year.

We will never close the door on them. It is never too late for them to apply. The tax season is over, but that does not mean they cannot apply now. That is an ongoiong effort, 12 months of the year.

The Chairman: You said that about 800,000 businesses could qualify to use the quick method. How many do you expect will opt to do that? Do you have any idea?

Mr. Jelinek: I would think initially the majority of them would want to. We called it a quick method because it is quicker. It does not make the other method any more complex, because I do not think the other method is complex. We are not saying this method is simpler than the other, it is just quicker. Because the mom-and-pop operations need the resources of one or two or three individuals who work for that company to run the store or the operation, I believe the majority of them are going to choose a quick method. We do not have any sophisticated data to tell you that 75%, 80% or 90% are going to opt for it.

[*Translation*]

Mme Feltham: Monsieur le ministre, puis-je vous suggérer de répéter l'opération pour les personnes âgées? Pendant la fin de semaine, dans ma circonscription, de nombreuses personnes me disent qu'elles ne l'ont pas reçu. Ce n'est pas qu'elles ne l'ont pas reçu. C'est probablement qu'elles n'ont pas vu qu'il s'agissait de cela. Je crains qu'il nous faille. . .et c'est certainement aussi le devoir des députés que d'insister. . .

J'ai une dernière question. L'industrie touristique, les petits promoteurs immobiliers, les petits entrepreneurs du bâtiment tombent-ils dans la catégorie des services, des 5 p. 100?

M. Jelinek: La plupart des industries touristiques sont des industries de service, oui. Je crois qu'on donne des catégories bien précises pour les fabricants, les services, les détaillants, les grossistes, les épiceries et les dépanneurs.

Mme Feltham: Les petits promoteurs immobiliers et les petits entrepreneurs du bâtiment.

M. Jelinek: C'est exact. Vous vous demandez sans doute pourquoi ce facteur est plus élevé que les autres. C'est parce qu'il y a moins de crédits pour taxe sur intrants.

Mme Feltham: Les industries de service n'auraient pas les mêmes. . .

M. Jelinek: C'est exact.

Avant de continuer, monsieur le président, j'aimerais conclure en répondant à la première partie de vos inquiétudes sur les crédits pour TPS et à la question de l'envoi d'autres prospectus. Je vais certainement l'envisager, mais je presserais également les députés de faire leur travail dans leur circonscription et de nous donner les noms des personnes qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas reçu le document.

Mme Feltham: Ils l'ont reçu.

M. Jelinek: On n'y prête parfois pas attention. C'est pourquoi nous avons complété l'opération par une publicité à la télévision et dans la presse, mais je vais envisager la chose. Par la même occasion, je presserais les députés de faire leur travail dans leur circonscription en s'adressant à ces gens et en leur faisant savoir qu'ils pourront disposer de ces crédits à partir de décembre de cette année.

Nous ne leur fermerons jamais la porte. Il n'est jamais trop tard pour présenter sa demande. L'exercice financier est terminé, mais cela ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas présenter de demande. Cela se fait de façon permanente, douze mois sur douze.

Le président: Vous nous avez dit qu'environ 800,000 entreprises pourraient être autorisées à utiliser la méthode rapide. Combien vont opter pour ce mode à votre avis? Avez-vous une idée?

M. Jelinek: À priori, je pense que la majorité d'entre elles voudront le faire. Nous l'avons appelée méthode rapide parce qu'elle est plus rapide. Cela ne rend pas l'autre méthode plus complexe, car je ne crois pas que l'autre méthode soit complexe. Nous ne voulons pas dire que cette méthode est plus simple que l'autre; c'est simplement qu'elle est plus rapide. Parce que les entreprises falimiales ont besoin d'une, deux ou trois personnes pour tenir le magasin ou s'occuper de l'entreprise, je crois que la majorité d'entre elles vont choisir la méthode rapide. Nous n'avons pas de données suffisamment précises pour vous dire que 75 p. 100, 80 p. 100 ou 90 p. 100 vont opter pour cette méthode.

[*Texte*]

Mr. McLellan: Mr. Minister, I am wondering if you are expecting any increase in the underground economy as a result of the GST. Are you?

Mr. Jelinek: From the experience in other countries, most notably New Zealand, what we are expecting particularly with the quick method is that some—and I am not going to be naive and pretend that all of the underground economy is going to come forward, but some of it will, for the following reasons.

• 1840

The first is that the quick method for basically the underground economy is comprised of very small operators and businesses. There are some that are bigger than others but the majority of them are very small operators. The quick method will make it easier for them to comply. That is a very important factor.

Secondly, and perhaps more importantly, and that is why I stress it in announcing the quick method, that includes input tax credits for capital expenditures. So if a guy who is doing gardening or painting houses, what have you, wants to do it underground, when he buys his truck or his paint or his ladder or his paint brushes at the local store, he cannot get his input tax credit on that capital purchase.

With this quick method, when he buys a truck or when he buys a ladder, he will be able to not only comply with the quick method but also get the input tax credit on that capital expenditure. That is why I believe that not only is the underground economy not going to increase, I think the underground economy is going to come forth from underground and participate in the GST as a result of the benefits they will derive.

I repeat, I do not suspect that we will eliminate the underground economy, but I suspect—and this is based on experience in other countries—there is going to be a large segment of the underground economy that is going to come forward and participate.

Mr. MacLellan: I just do not see that with 60% of what, for instance, tradesmen charge in the way of wages or salaries. I think a lot of people will forego it.

The other question is on this tax being revenue-neutral. I am not convinced. Of course, I do not know how you would make the calculation to determine it. How do you know how much you are going to take in as a result of this tax?

Mr. Jelinek: When we looked at it in the first place and saw that we were bringing in roughly $18.5 billion with the federal sales tax, our ultimate objective was to end up receiving roughly the same amount of revenue with the goods and services tax. You can only calculate on guesswork. But it is pretty sophisticated guesswork, such as we expect 1.6 million businesses to register. From knowing what the majority of those businesses are and what their sales are, and through our tax department how much tax they pay now, we can calculate the percentage we will get out of the goods and services tax.

[*Traduction*]

M. MacLellan: Monsieur le ministre, vous attendez-vous à ce qu'il y ait une augmentation de l'économie clandestine du fait de la TPS?

M. Jelinek: D'après l'expérience des autres pays, et plus particulièrement de la Nouvelle-Zélande, nous nous attendons, surtout avec la méthode rapide, à ce qu'une partie. . .et je ne veux pas être naïf au point de prétendre que toute l'économie clandestine va venir au grand jour, mais une partie va le faire, pour les raisons suivantes.

La première, c'est qu'avec la méthode rapide, car l'économie clandestine est constituée essentiellement de petites entreprises—il y en a quelques-unes qui sont plus importantes, mais la majorité d'entre elles sont de petites entreprises—il leur sera plus facile de se conformer. C'est un facteur très important.

Deuxièmement, et c'est peut-être là une chose plus importante, et c'est pourquoi j'insiste là-dessus en annonçant la méthode rapide, elle comprend les crédits pour taxe sur intrants pour les immobilisations. Et donc, si un gars qui fait du jardinage ou de la peinture dans les maisons, etc., veut devenir clandestin, lorsqu'il achète son camion, sa peinture, son échelle ou ses pinceaux au magasin du quartier, il ne peut pas obtenir de crédits pour taxe sur intrants pour ces achats de matériel.

Avec la méthode rapide, lorsqu'il achète un camion ou une échelle, il pourra non seulement se conformer à la méthode rapide, mais également obtenir des crédits pour taxe sur intrants pour ces dépenses de matériel. C'est pourquoi je crois que non seulement l'économie clandestine ne va pas augmenter, mais qu'elle va au contraire sortir de la clandestinité pour participer au régime de la TPS du fait des avantages qu'elle va en tirer.

Je le répète, je ne crois pas que nous allons supprimer l'économie clandestine, mais je pense—et je me fonde en cela sur les expériences des autres pays—qu'une bonne partie de l'économie clandestine va sortir au grand jour pour participer au régime.

M. MacLellan: Je ne crois pas que ce soit le cas pour 60 p. 100 de ce que, par exemple, les petits entrepreneurs facturent en main-d'oeuvre. Je crois que beaucoup de gens vont y renoncer.

L'autre question porte sur le fait que cette taxe n'a pas d'incidence sur les recettes. Je ne suis pas convaincu de la chose. Bien sûr, je ne sais pas de quelle manière vous calculez cela. Comment arrivez-vous à savoir combien vous allez percevoir du fait de cette taxe?

M. Jelinek: Lorsque nous l'avons envisagée au départ et que nous avons constaté que nous percevions environ 18,5 milliards de dollars avec la taxe fédérale de vente, notre objectif était d'obtenir à peu près les mêmes recettes avec la taxe sur les produits et services. Ces calculs ne peuvent être que des évaluations. Mais ce sont tout de même des évaluations assez précises, qui font qu'on s'attend à ce que 1,6 million d'entreprises s'inscrivent. Sachant ce que la majorité de ces entreprises sont et connaissant leurs ventes, et, par notre service de l'impôt, quel montant d'impôt elles paient maintenant, nous pouvons calculer le pourcentage que nous obtiendrons avec la taxe sur les produits et services.

[*Text*]

We bring that in, subtract the GST credits and the other costs, the start-up costs for small businesses, etc. and we come roughly to the $18.5 billion. Now, if it is going to be $19 billion, I do not think—

It is 24 before the GST credits. We know that. We are not hiding that fact. These figures have all been made very public, but it is $24 billion. I said after you subtract the GST credit payments and after you subtract the small business start-up costs and other elements of the program, we are calculating that roughly, on average, we will receive about $18.5 billion in net revenue. But I repeat, if it is going to be $19 billion we can put that toward the reduction of the deficit and no one is going to cry about it.

Mr. Rodriguez: Mr. Minister, we have heard pleas and cries from some of the witnesses who have appeared before this committee, crying out for information from your department. I promised these people that I would ask you the questions because they have to have the answers.

The first question comes from the undertakers. They have trust accounts and older folk preparing for their burial put the money into the trust account. The undertakers have the trust account. But when is the GST payable? Is it when the person takes the service, or when they put the money into the trust account? The two things may not occur at the same time. What is the answer for the undertakers?

• 1845

Mr. Jelinek: I am going to ask Mr. Fulford to answer that one specifically, but before he does, one of the key reasons we encourage businesses to register early is because upon registration, we will be able to provide them exactly with this type of specific information for their specific needs and for their specific businesses.

We have tailor-made answers, tailor-made information and tailor-made. . .I do not have at the top of my head every answer.

Mr. Rodriguez: What is the answer, brother?

Mr. Jelinek: Mr. Fulford may or may not have it, but the general answer is that the sooner a business registers, the sooner that business will have exactly these types of answers—

Mr. Rodriguez: I was under the impression, if you recall, Mr. Chairman, that the association had contacted the department time and time again to get a straight answer.

The Chairman: We requested that association to table their correspondence with us.

Mr. Rodriguez: They had the correspondence from your department, too. What is the answer, brother?

Mr. Fulford: Mr. Rodriguez, I do not have the answer in a nutshell, but I can certainly get it for you. I am surprised. We have consultations with them.

[*Translation*]

Nous notons ce total, nous déduisons les crédits pour TPS et les autres coûts, les frais de lancement pour les petites entreprises, etc., et nous arrivons à un total approximatif de 18,5 milliards de dollars. Si ce devait être 19 milliards de dollars, je ne crois pas. . .

Nous savons qu'il s'agit de 24 avant les crédits pour TPS. Nous ne le nions pas. Ces chiffres ont été rendus tout à fait publics, mais il s'agit de 24 milliards de dollars. Je dis qu'après avoir déduit les paiements des crédits pour TPS et après avoir déduit les frais de lancement des petites entreprises et les autres éléments du programme, nous calculons que nous allons percevoir en moyenne à peu près 18,5 milliards de dollars de recettes nettes. Mais je le répète, si nous obtenons 19 milliards de dollars, le supplément permettra de réduire le déficit, et personne ne s'en plaindra.

M. Rodriguez: Monsieur le ministre, nous avons entendu de nombreux plaidoyers et de nombreuses plaintes de la part des témoins qui ont comparu devant notre comité et qui demandaient à obtenir des renseignements de votre ministère. J'ai promis à ces gens que je vous poserais les questions, parce qu'il leur faut les réponses.

La première question vient des entrepreneurs de pompes funèbres. Ils ont des comptes de fiducie, et les personnes âgées qui préparent leurs funérailles mettent de l'argent dans le compte de fiducie. Les entrepreneurs de pompes funèbres disposent de ce compte de fiducie. Quand la TPS est-elle payable? Est-ce quand le service est accordé ou lorsqu'on met l'argent dans le compte de fiducie? Les deux choses peuvent ne pas se passer en même temps. Quelle est la réponse pour les entrepreneurs de pompes funèbres?

M. Jelinek: Je demanderais à M. Fulford de répondre à cette question particulière, mais auparavant, l'une des raisons principales qui font que l'on encourage les entreprises à s'inscrire à l'avance, c'est qu'une fois inscrites, nous pourrons leur fournir exactement les renseignements particuliers répondant à leurs besoins précis et à leurs affaires.

Nous avons des réponses faites sur mesure, et des renseignements faits sur mesure. . . Mais je n'ai pas toutes les réponses en tête.

M. Rodriguez: Quelle est donc la réponse?

M. Jelinek: M. Fulford peut ou non l'avoir, mais en général, c'est que, plus vite on s'inscrit, plus vite l'entreprise aura ce genre de réponses. . .

M. Rodriguez: J'avais l'impression, si vous vous en souvenez, monsieur le président, que l'association avait pris contact à plusieurs reprises avec le ministère pour obtenir une réponse précise.

Le président: Nous avons demandé à cette association de nous faire parvenir sa correspondance.

M. Rodriguez: Il y avait eu aussi un échange de correspondance avec votre ministère. Quelle est donc la réponse?

M. Fulford: Monsieur Rodriguez, je ne peux pas vous la donner dans l'immédiat, mais je pourrais certainement vous la fournir ultérieurement. Je suis surpris. Nous consultons ces gens.

[*Texte*]

Mr. Rodriguez: Okay, that is number 1. Give me another one.

Mr. Fulford: To get the answer, I would need more details as to when these activities took place.

Mr. Rodriguez: No, no, no—

The Chairman: Mr. Rodriguez, I was just going to say we could forward the testimony from that to you.

Mr. Rodriguez: I am not asking a highly complicated question. If people put money into a trust account for their burial, and they put it in in January 1991, but they do not die until December 1991, when is the GST payable? Is it payable when the money is paid into the trust account, or when the final bill for burying the person is delivered to the family?

It is a simple question that requires a simple answer.

Mr. Jelinek: Mr. Fulford said he would get that back to you.

Mr. Rodriguez: All right. Let me go through the second question.

Gerry Lougheed, of Lougheed Funeral Home, in my riding, contacted me and told me he had received communication from Revenue Canada saying that if a Canadian was deceased in Florida, and an American undertaker in Fort Lauderdale or wherever embalmed the body, put it in the casket, and sent it up to Lougheed Funeral Home in Sudbury, and he conducts the display in the home and then he bills the family, he is instructed that he has to charge the 7% GST. He finds that appalling, because it was not a Canadian who provided the services for embalming. So I need an answer to that question.

By the same token, if an American or a foreigner dies in Canada, and he embalms the body and sends it to the home country, he does not charge the GST. He is wondering if that involves the fact it is an export, and therefore is exempt from GST.

Mr. Fulford: The answer to your first question, Mr. Rodriguez, is that, yes, your constituent is liable for GST on the total charge, even though that involves some services provided by foreign nationals—

Mr. Rodriguez: How does that make sense?

Mr. Fulford: It would be the same if you were running a computer shop and you used a foreign person to provide you with software, so you are paying for the software from the foreign person. It would be a disadvantage to Canadian software producers. What the GST applies to is the price you are charging in Canada to the Canadian consumer.

Mr. Rodriguez: Yes, but what we are doing is we are charging a goods and services tax—

Mr. Fulford: That is right.

Mr. Rodriguez: —and it is assumed—I assume—that it was a service of a Canadian. Let me give you an example.

The Chairman: Time is up—

[*Traduction*]

M. Rodriguez: Très bien, c'est la première. Donnez-m'en une autre.

M. Fulford: Pour vous donner une réponse, il faudrait que j'aie davantage de précisions sur le moment où se sont déroulées ces opérations.

M. Rodriguez: Non, non...

Le président: Monsieur Rodriguez, j'allais simplement dire que l'on pourrait vous faire passer le témoignage correspondant.

M. Rodriguez: Je ne pose pas une question très compliquée. Si des gens mettent de l'argent dans un compte de fiducie pour leurs funérailles, qu'ils le mettent en janvier 1991, qu'ils ne meurent pas avant décembre 1991, quand doit-on payer la TPS? Est-elle payable lorsque l'on met l'argent dans le compte de fiducie ou lorsque la facture finale des funérailles est apportée à la famille?

C'est une question simple, qui demande une réponse simple.

M. Jelinek: M. Fulford vous a dit qu'il vous la ferait parvenir.

M. Rodriguez: Très bien. Passons à la deuxième question.

Gerry Lougheed, de *Lougheed Funeral Home*, dans ma circonscription, s'est adressé à moi pour me dire qu'il avait reçu de Revenu Canada l'information suivante: si un Canadien décède en Floride et qu'un entrepreneur de pompes funèbres américain de Fort Lauderdale ou autre embaume le corps, le met dans un cercueil et l'envoie à *Lougheed Funeral Home* à Sudbury, si le corps est exposé dans son salon et que c'est lui qui présente la facture à la famille, on lui dit qu'il devra percevoir la TPS de 7 p. 100. Il trouve cela effrayant, car ce n'est pas un Canadien qui a fourni les services d'embaumement. J'ai donc besoin d'une réponse à cette question.

De même, si un Américain ou un étranger décède au Canada, qu'on embaume son corps et qu'on l'envoie dans son pays d'origine, on ne perçoit pas la TPS. Il se demande si cela vient du fait qu'il s'agit d'une exportation et que dans ce cas, il y a exonération de la TPS.

M. Fulford: La réponse à votre première question, monsieur Rodriguez, est que oui, votre électeur devra payer la TPS sur la facture totale, même si certains services ont été effectués par des étrangers...

M. Rodriguez: Où est la logique?

M. Fulford: Il en irait de même si vous aviez un magasin d'ordinateurs et que vous ayez recours à une personne étrangère pour les logiciels: vous payeriez les logiciels provenant d'une personne étrangère. Cela constituerait un désavantage pour les producteurs de logiciels canadiens. La TPS s'applique sur le prix que vous demandez au Canada au consommateur canadien.

M. Rodriguez: Oui, mais ce qui se produit, c'est que nous percevons une taxe sur les produits et services...

M. Fulford: C'est exact.

M. Rodriguez: ...et il faut supposer—je suppose—que c'était un service effectué par un Canadien. Permettez-moi de vous donner un exemple.

Le président: Votre temps est écoulé...

[*Text*]

Mr. Rodriguez: This important—

The Chairman: Your time is up, Mr. Rodriguez. Wind up, please.

Mr. Rodriguez: There is one corollary here. Suppose I drove my car down to Florida for a holiday, and while there, I took it in to get the body repainted, and I brought it back. Well, it is fairly obvious there is no GST going to be paid on that.

Mr. Fulford: I would not make that assumption, given that what you are importing into Canada at that time is a product that has been altered—

• 1850

Mr. Rodriguez: So if my muffler blew out in Florida and I had Speedy Muffler replace it, I am supposed to tell Canada Customs when I come back across the border?

Mr. Fulford: Yes, being an honest person that is what you would tell them.

Mr. Rodriguez: That is why I do not think it makes sense. It is the same thing as with the funeral directors. When the priest or minister performs whatever services he performs at the graveside or in the parlour, the undertaker pays him $100. Is that subject to GST?

Mr. Fulford: No.

Mr. Rodriguez: It is not?

Mr. Fulford: No.

Mr. Rodriguez: Is somebody providing a little handbook for undertakers? Is the organist subject to GST? Is is the minister subject to GST?

Mr. Fulford: I am sorry, the organist would be. It would depend—

Mr. Rodriguez: Is the organist GST—

The Chairman: Your time is up, Mr. Rodriguez. A quick response, please.

Mr. Fulford: The organist is an issue, and in that respect it would depend on whether that organist made $30,000 a year—

Mr. Jelinek: Let me just conclude by saying this. We all know and admire Mr. Rodriguez, but he should know, having been here nearly as long as I have—

The Chairman: You may not want to provoke him, Mr. Minister.

Mr. Jelinek: I beg your pardon?

The Chairman: You may not want to provoke him right now.

Mr. Jelinek: I am saying something very nice about him. He asked if there was an information booklet or something that could be provided to funeral directors or to any other sector of the economy. The answer is yes, and I come back to my first point. The reason we have been encouraged by business to send out registration kits six months in advance is that once a business registers they start receiving tailor-made information. You cannot expect Mr. Fulford or myself to have everything in the back of our heads—

[*Translation*]

M. Rodriguez: Cette importante...

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Rodriguez. Finissez-en, s'il vous plaît.

M. Rodriguez: Il y a à cela un corollaire. Admettons que je parte en vacances en Floride en voiture et que pendant mon séjour là-bas, je fasse repeindre mon véhicule avant de le ramener. Il est bien évident qu'il n'y aura pas de TPS à payer là-dessus.

M. Fulford: Je n'en serais pas si sûr, étant donné que ce que vous importez au Canada à ce moment-là, c'est un produit qui a été modifié...

M. Rodriguez: Si mon silencieux perce en Floride et que je le fais remplacer chez *Speedy Muffler*, dois-je le dire aux douanes canadiennes lorsque je repasse la frontière?

M. Fulford: Oui, si vous êtes une personne honnête, vous le leur direz.

M. Rodriguez: C'est là que je trouve qu'il n'y a pas de logique. C'est la même chose que pour les entrepreneurs de pompes funèbres. Lorsque le prêtre ou le pasteur préside une cérémonie funèbre au cimetière ou au salon funéraire, l'entrepreneur lui paye 100$. Cette somme est-elle soumise à la TPS?

M. Fulford: Non.

M. Rodriguez: Non?

M. Fulford: Non.

M. Rodriguez: Quelqu'un va-t-il fournir une brochure aux entrepreneurs de pompes funèbres? L'organiste est-il assujetti à la TPS? Le ministre du culte est-il soumis à la TPS?

M. Fulford: Je regrette, l'organiste le serait. Cela dépend...

M. Rodriguez: L'organiste est-il assujetti à la TPS?

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Rodriguez. Une réponse rapide, s'il vous plaît.

M. Fulford: Pour l'organiste, la question se pose, car cela dépend du fait qu'il gagne plus ou moins de 30,000$ par an...

M. Jelinek: Permettez-moi de conclure en disant ceci. Nous connaissons et nous admirons tous M. Rodriguez, mais il devrait savoir, étant donné qu'il a été ici à peu près aussi longtemps...

Le président: Peut-être vaudrait-il mieux ne pas le provoquer, monsieur le ministre.

M. Jelinek: Je vous demande pardon?

Le président: Peut-être vaudrait-il mieux ne pas le provoquer dans l'immédiat.

M. Jelinek: Je vais dire quelque chose de très gentil à son sujet. Il a demandé s'il y avait une brochure d'information, ou autre chose, qui puisse être fournie aux entrepreneurs de pompres funèbres ou à tout autre secteur de l'économie. La réponse est oui, et je reviens à mon premier point. Si nous avons encouragé les entreprises à envoyer leurs dossiers d'inscription six mois à l'avance, c'est parce qu'une fois que ces entreprises seront inscrites, elles vont recevoir des informations qui les concernent particulièrement. Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que M. Fulford ou moi-même ayons tout cela à l'esprit.

[*Texte*]

I would like to see when those letters were dated.

From a standpoint of responding to registrants—

The Chairman: When we get them we will send you copies.

Mr. Jelinek: —we are now in a position to respond with every answer they may require.

Mr. Taylor: I appreciate the minister saying he has tailor-made information, but I have not designed any of the programs or paperwork at the ministry. if I had done so, it would be somewhat different.

Mr. Jelinek: I wish you would have volunteered earlier. We were looking for input from anybody.

Mr. Taylor: Earlier on we were talking about smaller businesses and the $200,000 threshold for opting in and opting out at that certain percentage. Coming from a predominantly rural riding, I have a lot of people in that smaller category. What is it—$36,000 that you do not have to pay?

Mr. Jelinek: It is $30,000.

Mr. Taylor: I have a number who will gross $29,000. They do not have a lot of services but they will charge out and perhaps bring in $29,000. Their projections for this year are the same—they will make $27,000, $28,000 or $29,000 on their little businesses so they will not have to charge the tax. But what if at the end of the year they have $32,000 or $33,000? What if they have a great growth spurt this year, do they have to go back and charge their customers the 7%? Are you going to ask them for 7% of their sales, thus decreasing the small amount of money they already have? What help are you to those people who will not charge the 7% because they are under the mark, but who for some reason experience a good year?

Mr. Jelinek: First, to address your concern, we do not ask them to go back and collect the 7%. Second and just as important, we do not discourage growth, we encourage growth. We want businesses with sales of under $30,000 to grow with the economy and to grow within their own industry. We suspect that many of the businesses with sales of under $30,000 are going to opt into the GST in any event in order to be able to collect, apply for, and receive input tax credits. Those businesses have the option to do that, even if their sales are only $10,000.

• 1855

Secondly, if they do not want to be part of it, it is based on their sales of the previous year. If their sales in the previous year were under $30,000, then they need not register for GST.

Now, if in the following year suddenly their sales double or go to $35,000 or $60,000, then they have to apply for the following year to be part of the GST. But there is no retroactive demand on that business to go and collect the 7% from their customers and clients.

[*Traduction*]

J'aimerais savoir de quand datent ces lettres.

Pour ce qui est de répondre aux inscrits. . .

Le président: Lorsque nous les recevrons, nous vous en enverrons des copies.

M. Jelinek: . . .nous sommes maintenant en mesure de répondre à toutes les questions qu'on pourrait nous poser.

M. Taylor: Je suis heureux d'entendre que le ministre nous dit qu'il y a des informations faites sur mesure, mais je ne suis pas responsable de la conception des programmes ou des documents du ministère. Si cela avait été le cas, j'aurais procédé différemment.

M. Jelinek: C'est dommage que vous ne vous soyez pas porté volontaire plus tôt. Nous cherchons à entendre tous les avis.

M. Taylor: Plus tôt, nous parlions des petites entreprises et de la limite des 200,000$ pour ce qui est de choisir de participer ou non à ce pourcentage. Étant donné que je viens d'une circonscription essentiellement rurale, j'ai beaucoup de gens qui figurent dans la catégorie inférieure. De combien s'agit-il—36,000$ pour ne pas payer?

M. Jelinek: Il s'agit de 30,000$.

M. Taylor: Plusieurs d'entre eux vont sans doute gagner 29,000$. Ils n'ont pas beaucoup de services, mais ils vont se faire payer et gagner peut-être 29,000$. Leurs prévisions pour cette année sont les mêmes—leur petite entreprise va leur rapporter 27,000$, 28,000$ ou 29,000$, de sorte qu'ils n'auront pas à percevoir la taxe. Mais si, à la fin de l'année, ils se retrouvent à 32,000$ ou 33,000$? Qu'arrive-t-il s'ils ont une croissance soudaine cette année? Peuvent-ils revenir en arrière et percevoir auprès de leurs clients les 7 p. 100? Allez-vous leur demander 7 p. 100 sur leurs ventes, ce qui diminuera encore le peu d'argent qu'ils ont? De quelle aide allez-vous être pour ces gens qui ne vont pas percevoir les 7 p. 100 parce qu'ils sont au-dessous de la limite, mais qui, pour une raison ou pour une autre, connaissent une bonne année?

M. Jelinek: Tout d'abord, pour répondre à vos inquiétudes, nous ne leur demandons pas de revenir en arrière pour percevoir les 7 p. 100. Deuxièmement, et c'est tout aussi important, nous ne décourageons pas la croissance, nous l'encourageons. Nous voulons que les entreprises dont les ventes sont inférieures à 30,000$ croissent avec l'économie et croissent au sein de leur secteur industriel. Nous pensons que la plupart des entreprises dont les ventes se situent au-dessous de 30,000$ vont choisir d'opter pour le régime de la TPS de toute manière pour pouvoir percevoir, demander et recevoir les crédits pour taxe sur intrants. Ces entreprises peuvent le faire, même si leurs ventes ne se montent qu'à 10,000$.

Deuxièmement, si elles ne veulent pas participer au régime, on se base sur les ventes de l'année précédente. Si les ventes de l'année précédente étaient inférieures à 30,000$, elles n'ont pas besoin de s'inscrire pour la TPS.

Mais si l'année suivante, tout d'un coup, leurs ventes doublent ou se montent à 35,000$ ou 60,000$, il leur fraudra faire la demande l'année suivante pour participer au régime de la TPS. Mais il ne peut pas y avoir de demande rétroactive, et on ne peut pas demander à une entreprise de percevoir les 7 p. 100 après coup auprès de ses clients.

[*Text*]

Mr. Taylor: To jump from the smallest to the biggest, the major retailers have been before us. Every one of the major retailers I heard—and I must admit that I missed the Sears presentation—suggested that January 1st was the worst possible time for them for the implementation of this tax, that February, March, or April would be a much better time for them because of the way they do their pricing, because of the way they do their inventory calculations, because of the way they do their sales, and for meeting customer expectations.

Mr. Jelinek: A quick response is that the majority of industry and businesses in Canada—64%, to be precise—have their business year or their fiscal year ending December 31, have their fiscal year the same as the calendar year. Therefore it would make a lot of sense for the majority of those business, which are 64%, to have a change of this magnitude take place at the end of their fiscal year. So we are accommodating 64% of the businesses across the country, at the expense, perhaps, of some of the big boys like The Bay and Sears and some of the others, who, I am sure, can, with our assistance and input and service, handle their problems.

Mr. Taylor: Mr. Chairman, I yield the floor to the Conservative members present.

The Chairman: Oh, that is cute.

As mention has been made of that, we all know that events of the last couple of days have been quite momentous, and regional caucuses tonight I think are discussing it.

Mr. Minister, thank you very much for taking the time to be here.

We are taking a five-minute adjournment.

• 1858

• 1906

The Chairman: Order, please. Ladies and gentlemen, we will resume our meeting now, please.

Mr. Taylor: I wonder what would happen if we decided not to sit down here.

The Chairman: If you do not sit down, you can go home.

Mr. Taylor: I think it is really good that the opposition is helping to continue these hearings.

The Chairman: Duly noted.

Mr. Goddard, thank you for being here tonight. We appreciate you taking the time to come and enlighten us on how Canadian Tire will be dealing with the implementation of the GST. At this point, if you have a statement, could you please give it to us. Then I am sure we will have some questions.

Mr. Alan B. Goddard (Vice-President, Corporate Affairs, Canadian Tire Corporation Limited): Thank you, Mr. Chairman. Before I start, I would like to introduce Mr. Glenn Barrett, our Manager of Taxation. We are very pleased indeed to be here before the committee, and we welcome this opportunity to present our views to the committee.

[*Translation*]

M. Taylor: Pour passer du plus petit au plus grand, les plus gros détaillants ont comparu devant nous. Tous ceux que j'ai entendus—et je dois admettre que j'ai manqué l'exposé de Sears—ont laissé entendre que le 1er janvier était le pire moment possible pour eux pour l'entrée en vigueur de la taxe, que février, mars ou avril seraient bien mieux en raison de la façon dont ils établissent leurs prix, en raison de la façon dont ils calculent leur inventaire, en raison de la façon dont ils procèdent pour leurs ventes et pour répondre aux attentes des clients.

M. Jelinek: Pour répondre rapidement, je dirais que la majorité des industries et des entreprises au Canada—64 p. 100, pour être précis—ont un exercice financier qui se termine le 31 décembre, c'est-à-dire qu'il correspond à l'année civile. Il serait donc très logique pour la majorité de ces entreprises, qui représentent 64 p. 100 du total, qu'un changement d'une telle importance se passe à la fin de leur exercice financier. Nous favorisons donc 64 p. 100 des entreprises du pays aux dépens peut-être de quelques très grosses sociétés comme La Baie et Sears et quelques autres, qui, j'en suis sûr, pourront, avec notre aide, nos conseils et nos services, régler leurs problèmes.

M. Taylor: Monsieur le président, je laisse la parole aux membres conservateurs présents.

Le président: C'est très mignon.

Comme cela a été dit, nous savons tous que les événements de ces derniers jours sont très importants et que les caucus régionaux vont en discuter ce soir, je crois.

Monsieur le ministre, merci d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer.

Nous faisons une pause de cinq minutes.

Le président: À l'ordre. Mesdames et messieurs, veuillez reprendre vos places.

M. Taylor: Je me demande ce qui se passerait si nous refusions de nous asseoir.

Le président: Si vous ne voulez pas vous asseoir, vous pouvez rentrer chez vous.

M. Taylor: Je signale que c'est grâce à la bonne volonté de l'opposition que nous pouvons poursuivre nos travaux.

Le président: J'en prends bonne note.

Merci d'être venu, monsieur Goddard. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de venir nous expliquer comment *Canadian Tire* va vivre la mise en place de la TPS. Si vous avez une déclaration à faire, allez-y, après quoi je suis sûr que nous aurons des questions à vous poser.

M. Alan B. Goddard (vice-président, Affaires générales, Canadian Tire Corporation Limited): Merci, monsieur le président. Avant de commencer, je voudrais vous présenter M. Glenn Barrett, qui dirige notre service de la fiscalité. Nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de témoigner devant le comité pour vous faire connaître notre point de vue.

[*Texte*]

The issue of the GST is of considerable importance to us, as well as other retailers, because it is the retail customer who will ultimately bear the burden of this tax. As the primary collectors of this tax, we have a strong interest in ensuring that the tax is introduced and presented in a way which is understandable to our customers. Perhaps the words "a strong interest" are not an understatement. We believe the trust and confidence of our customers is the most important asset Canadian Tire, or for that matter any retailer, can have. Over the past 60 years I believe that any measure of success that the corporation and its associate dealers have had has been based on the continual effort to maintain this trust and confidence.

Just to give you a bit of background on the company, Canadian Tire is a supplier of automotive products and services and home and leisure products through a network of associate dealers across Canada. The corporation provides a variety of marketing, merchandising, administrative and ancillary services to its associate dealers, as well as financial services to both associate dealers and their customers. The corporation and its associate dealers employ in excess of 25,000 Canadians from St. John's, Newfoundland to Victoria, British Columbia, in communities ranging from less than 10,000 to several million. We have 414 associate dealer stores across Canada, as well as 171 gas bars and 14 automotive parts depots, as well as 3 distribution centres.

In August 1989 we established a GST steering committee within the company. The committee is comprised of representation from all areas of the corporation, as well as from our dealer association. It provided information which resulted in the establishment of numerous GST subcommittees across the corporation. Each of these committees has developed or is implementing the development of action plans to deal with the mechanics of the implementation of the tax.

In keeping with our commitment to fairness and value to our customers, we feel it is essential that our customers understand precisely how much they are paying for the product and what portion of the final cost of the product is tax. It is for this reason we are preparing a communications package that will be made available to all dealers. This package will include information to ensure that the customer understands they must add 7% to the sales price to arrive at the final cost of the good prior to the assessment of PST where applicable. This information will be available for dealers to post throughout their stores. In addition, we are working with our dealers to provide the appropriate revisions to software programs which will enable the dealer to give the customer a statement at the point of sale, which will show the base price for the product and the GST and PST where applicable as a total.

Product pricing. Canadian Tire is committed to passing on to our customers any identified federal sales tax savings from our suppliers. These savings will be passed to our customers through selling price reductions. This would be effective January 1, 1991.

[*Traduction*]

La question de la TPS revêt une importance considérable pour nous et pour d'autres détaillants, puisqu'en bout de ligne, c'est le consommateur qui portera le fardeau de cette taxe. En tant que premier percepteur de cette taxe, nous souhaitons vivement qu'elle soit introduite et présentée de façon à être comprise par nos clients. En fait, nous faisons davantage que le «souhaiter vivement». La confiance que nous manifestent nos clients est l'actif le plus important de la compagnie *Canadian Tire* et, d'ailleurs, de tout détaillant. Au cours des 60 dernières années, je crois que tout le succès que notre société et ses marchands associés ont pu connaître a reposé sur les efforts continus qui ont été déployés pour entretenir cette confiance.

Voici quelques renseignements généraux sur notre entreprise. *Canadian Tire* est un fournisseur de produits et de services pour l'automobile, ainsi que de produits pour la maison et les loisirs distribués par un réseau de marchands associés couvrant tout le Canada. La société offre à ses marchands associés une vaste gamme de services de commercialisation et de marchandisage, des services administratifs et auxiliaires, et elle offre des services financiers à ses marchands associés et à leurs clients. La société et ses marchands associés emploient plus de 25,000 Canadiens, de St. John's (Terre-Neuve) à Victoria (Colombie-Britannique), dans des collectivités dont la population varie de moins de 10,000 à plusieurs millions d'habitants. Nous comptons 414 marchands associés dans tout le Canada, ainsi que 171 stations-service, 14 dépôts de pièces automobiles et trois centres de distribution.

En août 1989, nous avons constitué un comité interne d'orientation sur la TPS. Ce comité comprend des représentants de tous les secteurs de notre société et des représentants de notre association de marchands. L'information qu'il nous a fournie a conduit à la mise sur pied de divers sous-comités de la TPS dans l'ensemble de notre société. Chacun de ces sous-comités a dressé ou achève de dresser un plan d'action portant sur les modalités d'application de la taxe.

Comme nous nous engageons à offrir des prix justes et avantageux à nos clients, nous estimons essentiel que ces derniers sachent exactement combien ils paient tel ou tel produit et quelle portion du coût final est attribuable à la taxe. Voilà pourquoi nous préparons actuellement une trousse d'information à l'intention de tous les marchands. Cette trousse contiendra de l'information qui aidera le client à comprendre qu'il doit ajouter 7 p. 100 au prix indiqué pour connaître le prix final du produit après calcul de la taxe de vente provinciale, s'il y a lieu. Les marchands pourront afficher cette information dans leurs magasins. En outre, nous nous apprêtons, de concert avec nos marchands, à réviser les logiciels de manière à permettre à chaque marchand de fournir aux points de vente un relevé indiquant le prix de base du produit, la valeur de la TPS et de la taxe de vente provinciale, le cas échéant, ainsi que le total payé.

Le prix des produits. La société *Canadian Tire* est déterminée à faire profiter ses clients de toute économie connue qu'elle pourrait obtenir de ses fournisseurs au titre de la taxe de vente fédérale. Le cas échéant, les prix de vente seront réduits pour faire profiter nos clients de ces économies, et ce, à compter du 1er janvier 1991.

[*Text*]

• 1910

Since March of this year our marketing division has been working with our suppliers in an effort to ensure that the vendors' price quotations for 1991 will be reduced by the FST content. In this regard the published lists of commodities and various FST applications to them is extremely useful. This is an ongoing process and will continue through the end of the year. We are confident that our marketing division will ensure that our customers can look forward to aggressively competitive and fair pricing.

Having said that, unfortunately the products we purchase are not immune from increased cost pressures due to inflation, increased wages, and other costs experienced by our vendors. Normally these increased costs are contained in pricing effective January 1 of the year. Our marketing division is working diligently to minimize these usual cost increases in vendor pricing for at least the first part of 1991. In other words, we wish to try, where possible, to hold those cost pressures constant or delay them for a period of time in order to be able to show our customers that any savings resulting from the FST have indeed been passed on in our selling prices.

I would also like to assure the committee that Canadian Tire will not increase the unit dollar value of its gross margin during GST introduction. Any savings through reduced prices we pay for the goods we purchase will be passed on directly to the consumer, and the dollar value of our mark-up will not increase. This commitment, of course, does not preclude our reducing prices and consequently realizing a smaller dollar margin if competitive pressures dictate, and given current economic conditions we would suspect that would be the case.

As we mentioned at the outset, communication with our customers will be an essential, integral part of our activity. To this end we are working with the retail council to develop a uniform consumer education program on the goods and services tax which can be used by all retailers in an effort to minimize confusion. We will also provide educational and training information for our dealers and their employees to assist in this effort.

One of the most difficult and confusing elements of the application of the tax is the calculation of both the goods and services tax and the provincial sales tax at check-out. The application of two taxes at the point of purchase will, we believe, create some confusion for the consumer. In this regard we would urge co-operation between the federal and the various provincial governments across the country to establish a common commodity tax. This would significantly simplify the technical issues surrounding the application and collection of tax, as well as customer understanding of the tax and its applications. We suspect an added benefit will be reduced costs of administration to all Canadians.

[*Translation*]

Depuis mars, notre division de la commercialisation s'efforce, avec nos fournisseurs, de faire déduire la valeur de la TVF des cotations de prix des vendeurs en 1991. À cet égard, la liste publiée énumérant les produits et les diverses TVF applicables est extrêmement utile. Ce processus continu se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. Nous sommes persuadés que la division de la commercialisation fera en sorte que nos clients puissent bénéficier de prix fortement compétitifs et équitables.

Cela dit, il ne faut pas oublier que les produits que nous achetons ne sont malheureusement pas à l'abri des pressions que l'inflation, les augmentations salariales et d'autres frais encourus pas nos fournisseurs exercent sur les coûts. En règle générale, ces hausses de coûts sont incluses dans les prix qui entrent en vigueur le 1er janvier de chaque année. La division de la commercialisation tente assidûment de minimiser ces hausses, à tout le moins pour la première partie de 1991. Autrement dit, nous essayons, dans la mesure du possible, de maintenir ces pressions constantes ou de les retarder pendant un certain temps afin de démontrer à nos clients que toutes les économies réalisées par suite de l'élimination de la TVF se traduiront par une baisse de nos prix de vente.

J'aimerais également assurer le comité que Canadian Tire n'augmentera pas la valeur en dollars de ses bénéfices bruts au moment de l'entrée en vigueur de la TPS. En effet, toutes les économies réalisées grâce à une baisse des prix de nos fournisseurs se répercuteront directement sur les prix à la consommation; notre marge bénéficiaire brute n'augmentera pas. Cet engagement ne nous empêchera évidemment pas de réduire nos prix de façon à réaliser des bénéfices moins élevés si la concurrence nous y oblige. Compte tenu de la conjoncture économique actuelle, nous soupçonnons que ce sera le cas.

Comme nous l'avons mentionné au tout début, les communications avec nos clients deviendront la pierre angulaire de nos activités. Pour ce faire, nous collaborons avec le Conseil canadien du commerce de détail afin de mettre en place un programme de sensibilitation du public concernant la taxe sur les produits et services auquel tous les détaillants pourront avoir recours pour dissiper la confusion. Nous fournirons également de la documentation à nos marchands et à leurs employés afin de les aider à atteindre cet objectif.

Le calcul de la TPS et de la taxe de vente provinciale constitue l'un des problèmes les plus complexes et les plus déroutants liés à l'application de la nouvelle taxe. À notre avis, l'application de deux taxes au point de vente engendrera une certaine confusion chez le consommateur; c'est pourquoi nous exhortons le gouvernement fédéral et toutes les provinces à collaborer afin d'instaurer une taxe commune. Cette formule réduirait de beaucoup le nombre de problèmes techniques liés à l'application et à la perception de la taxe et permettrait aux consommateurs de mieux comprendre la taxe et ses modalités d'application. Nous avons également l'impression qu'on pourrait ainsi réduire les frais d'administration que devront assumer tous les Canadiens.

[*Texte*]

In conclusion, we would repeat that any success which Canadian Tire and its associate dealers have enjoyed has come from the level of confidence and sense of value that we have managed to earn from our customers. This trust is our most important asset. It is therefore essential that we do everything we can to meet the challenge of providing clear information to help our customers understand the GST and to ensure fair treatment during the transition from the FST to the GST.

I would like to thank the committee for its indulgence in listening to our presentation. I am ready to take any questions, Mr. Chairman.

Mr. MacLellan: Thank you very much gentlemen for coming this evening.

On page 3, in the third paragraph, you say:

> I would like also to assure this Committee that Canadian Tire will not increase the unit dollar value of its gross margin during the GST introduction.

Does that mean you will reduce it? Would you be prepared to reduce it a little if the FST is passed along and keep the same percentage between the cost and the profit margin, or are you going to keep the same profit margin even though—

Mr. Goddard: Yes, keep the same dollar-profit margin but—

Mr. MacLellan: You are just passing it on—

Mr. Goddard: As I am trying to say to you, it would be a clearly transparent transaction. In other words, whatever savings result from the pass on to us from our vendors would in turn be passed on to the consumer. Maintaining that dollar margin is the maximum, I suspect, given competitive pressures that are going to occur over the balance of this year and into next year. We are going to be hard-pressed to do that and sell products. In other words, we are probably going to reduce it, but what we are trying to do is assure the Canadian public and this committee that we would not exceed that.

Mr. Maclellan: But the profit margin would come down because of the competitive pressures, not because you are reducing anything.

Mr. Goddard: That is correct, yes.

Mr. Maclellan: Are you going to be ready for the GST on January 1?

Mr. Goddard: Yes. We have to be ready. That is the deadline we have set for ourselves. We began, as I said, in August of last year to work towards that deadline. It is not without more than the usual pressures in terms of the things that have to be put in place and to be done. For instance, we went to our vendors in March of this year. We expect firm quotations from them by August so that we can transmit those new prices to our dealers by mid-November to start up on January 1 with a new set of prices.

[*Traduction*]

En conclusion, nous aimerions répéter que tous les succès remportés par Canadian Tire et ses marchands associés sont attribuables au fait que nous avons gagné la confiance et l'estime de nos clients. Cette confiance constitue notre meilleur atout. Il est donc essentiel que nous fassions tout notre possible pour donner des renseignements clairs qui aideront nos clients à comprendre la TPS et pour les assurer qu'ils seront traités de façon équitable durant la transition de la TVF à la TPS.

Je remercie les membres du comité d'avoir eu la patience d'écouter notre exposé. Je suis prêt à répondre à toute question, monsieur le président.

M. MacLellan: Merci beaucoup, messieurs d'être venus ce soir.

À la page 3, au deuxième paragraphe, vous dites:

> J'aimerais également assurer le comité que Canadian Tire n'augmentera pas la valeur en dollars de ses bénéfices bruts au moment de l'entrée en vigueur de la TPS.

Est-ce à dire que la compagnie va réduire cette valeur? Seriez-vous prêt à réduire quelque peu vos bénéfices bruts si vous bénéficiez de l'élimination de la TVF, conservant ainsi le même ratio entre le coût du produit et la marge bénéficiaire, ou bien allez-vous conserver la même marge bénéficiaire, même si...

M. Goddard: Oui, la valeur en dollars de la marge bénéficiaire sera la même, mais...

M. MacLellan: Vous ne faites que transmettre les économies...

M. Goddard: J'essaie de vous expliquer que la transaction sera absolument limpide. Autrement dit, toute économie résultant d'une baisse des prix de nos fournisseurs sera transmise aux consommateurs. Je soupçonne que le mieux que nous pourrons faire sera de maintenir intacte la valeur en dollars de notre marge bénéficiaire, à cause des pressions qu'exerceront nos concurrents d'ici la fin de l'année et l'année prochaine. La concurrence sera féroce et il faudra faire un effort pour mousser nos ventes. Autrement dit, nous allons probablement réduire notre profit brut unitaire, mais nous essayons de faire comprendre au grand public et au comité qu'il ne sera pas question d'augmenter ce profit unitaire.

M. MacLellan: Mais si la marge bénéficiaire brute baisse, ce sera à cause de la concurrence et non pas parce que vous réduisez vos prix par ailleurs.

M. Goddard: C'est exact.

M. MacLellan: Serez-vous prêt à appliquer la TPS le 1er janvier?

M. Goddard: Oui. Nous n'avons pas le choix. C'est l'échéance que nous nous sommes fixée. Comme je le disais, nous avons commencé en août dernier à nous préparer à cette échéance. Les échéances ne sont pas plus serrées que d'habitude. Nous avons par exemple communiqué avec nos fournisseurs en mars dernier. Nous comptons sur eux pour nous faire parvenir des cotations fermes d'ici le mois d'août afin que nous puisions faire part de ces nouveaux prix à nos marchands d'ici la mi-novembre, de manière à pouvoir appliquer un nouveau barème de prix le 1er janvier.

[*Text*]

• 1915

Mr. MacLellan: What about the cash systems, registers—have you given them out? Are they all in place?

Mr. Goddard: With the exception of about 8% or 9% of the total number of lanes in the country—we have about 3,000 lanes—about 250 need to be upgraded. All of that is in hand. It will be completed by that time.

Mr. MacLellan: Of course the prices will be displayed without the GST.

Mr. Goddard: Prices will be displayed on the shelf without the GST. We are working, where possible, on a system whereby we will be able to show right on the shelf, in a bin-pricing system, the basic price for the product, the GST price, and possibly a third price. It will be at least the basic price plus the GST addition.

Where we cannot do that—and as I say, it is at the developmental stage—we will make sure that this addition is clearly posted for the consumer in the store. Of course at the checkout he will receive a detailed slip that will spell out the basic price of the product, the GST, the sub-total, the provincial sales tax where applicable, and then the final total.

Mr. MacLellan: You mentioned that you have requested your suppliers to tell you by August exactly how much of the FST they are going to pass along to you. What kind of response have you had?

Mr. Goddard: We have had a commitment to do that by all our suppliers. We have not had a commitment from all our suppliers to show us their FST-excluded, but we have a commitment from all of our suppliers to give us their quotation by that time.

Glenn and our tax people have been working very closely with all of our buyers to educate them on what the FST should be in the product, based on schedules the Department of Revenue set for FST based on products. It is not necessarily possible for us to know precisely the amount in that. It depends on how long the chain is between the manufacturer and when we turn around and buy it. But we know our vendors pretty well. We believe we can identify that amount very closely. If it is not in line with what we think it should be, we will call them in and tell them. If that, in turn, is not successful, obviously we will be negotiating for the best possible price we can get.

Mr. MacLellan: Has Canadian Tire taken a stand on whether or not they favour the GST?

Mr. Goddard: We have gone on record as favouring the dissolution of the FST and the replacement of it with some form of national sales tax. The GST, like any other national sales tax, we would have far preferred to have seen combined. We believe it would have been a simpler application for the federal government in collection of revenue than is the case with the current system.

We objected to the FST because a lot of products were taxed at the wholesale level on FST. Canadian Tire, because of its unique dealer wholesale structure, was such that we were penalized vis-à-vis a fully integrated retailer. We paid a

[*Translation*]

M. MacLellan: Et les caisses enregistreuses? Les avez-vous mises en place?

M. Goddard: À l'exception de 8 ou 9 p. 100 du total. Nous avons environ 3,000 caisses, dont quelque 250 doivent être remplacées. Tout marche rondement et les préparatifs seront terminés à la date prévue.

M. MacLellan: Les prix seront bien sûr affichés sans y inclure la TPS.

M. Goddard: Les prix affichés sur les tablettes ne comprendront pas le montant de la TPS. Nous essayons de mettre au point un système de prix par lots qui nous permettra d'afficher directement sur la tablette le prix de base du produit, le montant de la TPS et peut-être un troisième prix. Il y aura au moins le prix de base plus le montant de la TPS.

Dans les cas où il sera impossible de le faire, puisque tout cela en est encore au stade de la mise au point, nous veillerons à ce que le montant à ajouter soit clairement affiché dans le magasin à la vue du consommateur. Évidemment, ce dernier recevra un coupon de caisse détaillée sur lequel figureront le prix de base du produit, la TPS, le sous-total, la taxe de vente provinciale s'il y a lieu et enfin le prix total.

M. MacLellan: Vous avez dit que vous avez demandé à vos fournisseurs de vous préciser d'ici le mois d'août le montant exact de la TVF qu'ils vont retrancher du prix des produits qu'ils vous vendent. Quelle a été leur réaction?

M. Goddard: Tous nos fournisseurs se sont engagés à le faire. Ils ne se sont pas tous engagés à nous montrer le calcul de leurs coûts excluant le montant de la TVF, mais ils se sont tous engagés à nous donner une cotation ferme dans le délai imparti.

Glenn et nos spécialistes de la fiscalité ont travaillé en étroite collaboration avec tous nos acheteurs pour que ces derniers sachent quel devrait être le montant de la TVF inclus dans le prix de chaque produit, d'après la documentation publiée par le ministère du Revenu. Il ne nous est pas toujours possible de déterminer précisément le montant pour chaque produit. Cela dépend du nombre d'étapes entre la fabrication du produit et le moment où nous l'achetons. Mais nous connaissons assez bien nos fournisseurs. Nous croyons pouvoir déterminer ce montant assez précisément. Si ce n'est pas conforme à nos attentes, nous allons le leur dire. S'ils ne veulent rien entendre, nous chercherons évidemment à négocier ferme pour obtenir le meilleur prix possible.

M. MacLellan: La société Canadian Tire a-t-elle pris position pour ou contre la TPS?

M. Goddard: Nous avons dit publiquement que nous étions en faveur de l'élimination de la TVF et de son remplacement par une forme quelconque de taxe de vente nationale. Nous aurions préféré de beaucoup que la TPS soit combinée aux autres taxes de vente. À notre avis, cela aurait grandement facilité la tâche du gouvernement fédéral pour ce qui est de la perception de la taxe, contrairement au système actuel.

Nous en avions contre la TVF parce que beaucoup de produits étaient taxés au niveau du gros. Étant donné la structure unique de Canadian Tire quant aux achats de gros, nous étions pénalisés par rapport à un détaillant pleinement

[*Texte*]

higher tax on product we purchased than a fully integrated retailer who bought the product at a lower price. We buy it, mark it up, sell it to our dealers, and the point of the mark-up would be where we would apply the FST.

So from Canadian Tire's perspective there was an inequity there, along with—as I am sure you know—a wide range of other inequities in the FST that existed and needed to be fixed.

Mr. Taylor: I welcome the witnesses. I am glad you came and are able to share with us some of your thoughts. The government has been accused of not listening. I suppose you can recognize that perhaps they are not listening tonight either.

The Chairman: I am listening.

Mr. Taylor: You would be considered a "big boy" in the minister's terms when it comes to retailing. Would you consider yourself to be one of the major retailers in Canada? When I asked the minister earlier tonight about administrative costs—which I am going to ask you about in a few minutes—he said that it surely would cost a few bucks, but the "big boys" could handle it.

Mr. Goddard: We are a conglomerate. If you want to look at us in a "macro" sense, I think the answer is yes. If you look at us as independent, as a network of 371 independent businessmen supplied by a wholesale operation, then at the community level and in each community where our dealers live and run their own businesses, I would say that we are in a small business situation. It is a range of both.

• 1920

Mr. Taylor: Your affiliate Canadian Tire dealer in my centre of North Battleford, Saskatchewan, is somebody I talk to fairly often, because he is active in our Chamber of Commerce and what not. I like the operation he runs a lot.

Mr. Goddard: Thank you, sir.

Mr. Taylor: You have a good franchiser or affiliate there.

What would you estimate your costs for preparing for the GST are going to be when January 1 rolls around and you have to go into the new system?

Mr. Goddard: You mean for up-front costs? It is $2,500,000.

Mr. Taylor: Does that include training of personnel, changing of equipment, the time you are spending on figuring out what to say to us today?

Mr. Goddard: Basically it is hours. The work involved is primarily software programming. We pretty well have the hardware in place to accommodate the changes. But it is a matter of rewriting programs for our dealers and for ourselves to account for the tax.

[*Traduction*]

intégré. Nous payons davantage de taxe sur les produits que nous achetons qu'un détaillant pleinement intégré qui achète le produit à un prix inférieur. Nous achetons le produit et le revendons à nos marchands associés après y avoir ajouté une marge bénéficiaire et ensuite le montant de la TVF.

Donc, du point de vue de Canadian Tire, il y avait inéquité sur ce plan. Par ailleurs, je suis certain que vous savez que la TVF comportait beaucoup d'autres inéquités auxquelles il fallait remédier.

M. Taylor: Je souhaite la bienvenue aux témoins. Je suis content que vous soyez venus pour nous faire part de vos réflexions. On a accusé le gouvernement de refuser d'écouter. Comme vous pouvez vous en rendre compte, il n'écoute peut-être pas ce soir non plus.

Le président: J'écoute.

M. Taylor: Dans le domaine de la vente au détail, on peut dire que vous avez les reins solides, pour reprendre l'expression du ministre. Vous considérez-vous comme l'un des principaux détaillants au Canada? Quand j'ai posé tout à l'heure au ministre une question sur les frais d'administration, que je vais d'ailleurs vous poser dans quelques instants, il m'a répondu que cela coûterait assurément quelques dollars, mais que «ceux qui ont les reins solides» ne seraient pas dérangés.

M. Goddard: Nous sommes un conglomérat. Si vous considérez l'ensemble de nos activités, je suppose que la réponse est oui. Par contre, si l'on considère que nous sommes un réseau de 371 entreprises indépendantes qui s'approvisionnent auprès d'un marchand de gros centralisé, dnas ce cas, au niveau des collectivités où nos marchands habitent et dirigent leur entreprise, je dirais que nous sommes plutôt assimilés aux petites entreprises. Nous sommes un peu des deux.

M. Taylor: Je m'entretiens souvent avec le marchand *Canadian Tire* de ma ville de North Battleford, en Saskatchewan; en effet, il participe aux activités de notre Chambre de commerce et autres organismes. J'aime beaucoup son magasin.

M. Goddard: Merci, monsieur.

M. Taylor: Vous avez là un excellent marchand franchisé ou affilié.

À combien estimez-vous le montant que vous devrez débourser pour vous préparer à mettre en application le nouveau système au moment de l'entrée en vigueur de la TPS le 1er janvier prochain?

M. Goddard: Vous parlez du coût initial? Ce sera 2,5 millions de dollars.

M. Taylor: Cela comprend-il la formation du personnel, le remplacement du matériel, le temps que vous avez consacré à préparer votre intervention d'aujourd'hui?

M. Goddard: Ce chiffre comprend essentiellement les heures de travail nécessaires pour la programmation des ordinateurs. Nous avons déjà à peu près tout le matériel voulu pour faire les changements demandés. Il s'agit essentiellement de refaire les logiciels pour permettre à nos marchands et à nous-mêmes de comptabiliser la taxe.

[*Text*]

Mr. Taylor: Are you prepared to eat the $2,500,000, or do you eventually plan to pass that on to the consumer, or has it been passed on out of this year's profits?

Mr. Goddard: Anything we have spent on it this year would be charged against this year's profits. It is an ongoing, expensive operation, in the same manner as any change in regulation governing taxation or anything else.

Mr. Taylor: So it is not going to be reflected at some point in the future in an increase in prices. This year the shareholders or whoever takes the profit—

Mr. Goddard: It will be recorded when it is spent, which in this case would be in this year. It is primarily operating, as opposed to capital, as I point out.

Mr. Taylor: What about the nature of the time of year when the tax is being implemented? We have heard The Bay and Eaton tell us there could not be a worse time of year to introduce this tax, in pricing, in inventory, in sale, in customer perception.

Mr. Goddard: It is at a time when the confluence and convergence of a number of different things occur, your year-end and your pricing for new product and so on. So we had recommended that a phase-in period be made available to ease into the tax. One of the issues is converting overnight, literally, all our prices on our shelves and that sort of thing. Our dealers will be prepared and ready to do that with the software and the computer systems necessary to do it. But there is still the physical act of changing prices and that sort of thing. It is always easier to do things on a phase-in basis than it is bang, instantly, and to that extent it is an issue. But it is something we can cope with.

Mr. Taylor: In most cases your stores also offer complete auto service centres.

Mr. Goddard: Yes, sir.

Mr. Taylor: Now, for the first time, we are going to have federal tax applying to some of those services, the labour costs, for example, in the shop, some of the parts. I have heard some of the garage operators—not the Canadian Tire operator, but other garage operators—talk about the difficulty they are going to have to adapt in calculating their... Some parts are priced in provincially and not federally and stuff like that. Are you very well prepared on the shop end of things, the garage end, not the retail side?

Mr. Goddard: I would think so, yes. I am not aware of parts that will not be subject to the sales tax as it is. So it will be a matter of applying the GST to the parts that are installed in the automobile. What will be different, of course, will be that the labour charges will be subject to the tax too.

Mr. Taylor: In my part of the country, of course, a lot of the vehicles that are serviced are farm vehicles. There may be a number of exemptions that are part of that.

[*Translation*]

M. Taylor: Êtes-vous disposé à absorber ces 2,5 millions de dollars ou envisagez-vous de récupérer ce montant auprès des consommateurs, ou bien a-t-il déjà été épongé à même les profits de cette année?

M. Goddard: Tout l'argent que nous avons déjà consacré à ce travail cette année sera défalqué des profits de cette année. C'est un travail long et coûteux qu'il faut refaire chaque fois que l'on modifie les règlements concernant la fiscalité ou autre chose.

M. Taylor: Ces dépenses ne se traduiront donc pas à l'avenir par une hausse de prix. Cette année, les actionnaires ou quiconque empoche le profit...

M. Goddard: Les sommes seront dûment inscrites au bilan de l'année au cours de laquelle elles ont été dépensées, en l'occurrence cette année. Ce sont surtout des dépenses d'exploitation, par opposition aux dépenses en capital.

M. Taylor: Qu'avez-vous à dire au sujet du moment de l'année que l'on a choisi pour appliquer la taxe? Les représentants de la Baie d'Hudson et d'Eaton nous ont dit que l'on n'aurait pu choisir un plus mauvais moment de l'année pour introduire cette taxe du point de vue de l'établissement des prix, de l'inventaire, des ventes, de la perception du consommateur.

M. Goddard: C'est un moment de l'année où il y a convergence d'un certain nombre de facteurs: le bilan de fin d'année, l'établissement des prix des nouveaux produits, etc. Nous avions donc recommandé d'instaurer graduellement la taxe au cours d'une période de transition. L'un des problèmes qui se posent, c'est celui de modifier du jour au lendemain, littéralement, tous les prix sur nos tablettes. Nos marchands seront prêts à le faire; ils auront tout le matériel informatique et les logiciels nécessaires. Mais il reste qu'il faudra changer tous les prix à la main. C'est toujours plus facile de procéder graduellement que d'un seul coup; il y a donc un problème de ce côté. Mais ce n'est pas insurmontable.

M. Taylor: Dans la plupart de vos magasins, on offre toute la gamme des services d'entretien d'automobiles.

M. Goddard: En effet.

M. Taylor: Maintenant, pour la première fois, une taxe fédérale va s'appliquer aux services offerts dans l'atelier d'entretien de l'automobile, notamment le coût de la main-d'oeuvre et certaines pièces. J'ai entendu des exploitants de garage—je précise qu'il ne s'agissait pas de garages *Canadian Tire*—parler des difficultés qu'ils auront à calculer... Le prix de certaines pièces est établi à l'échelle provinciale et non fédérale. Êtes-vous bien préparés à appliquer la TPS au niveau de l'atelier, du garage, par opposition à la vente au détail?

M. Goddard: Je le crois. À ma connaissance, il n'y a pas de pièce qui sera exonérée de la taxe de vente comme telle. Il s'agira donc d'appliquer la TPS aux pièces qui sont installées dans l'automobile. La différence, évidemment, c'est que le coût de la main-d'oeuvre sera également taxable.

M. Taylor: Dans ma région du pays, une bonne partie des véhicules dont on doit faire l'entretien sont des machines agricoles. Il y a peut-être certaines exemptions de ce côté-là.

[*Texte*]

Mr. Goddard: Where that is the case, yes, we would be able to accommodate it, given the sophistication of our systems, though not without some complexities in putting them in, depending on the size of the individual dealer. But I do not really see that is going to be a major issue.

Mr. Taylor: Do you feel comfortable with the statements we have been getting from all the suppliers and wholesalers and what not that they are going to pass their savings on? You are the final end before the consumer sees those goods. How can you be certain you are getting what they say you are getting, an FST-out product?

Mr. Goddard: I feel about as comfortable as you can possibly feel under those circumstances. With the strength of Canadian Tire's historic buying patterns with its suppliers, in other words its ability to negotiate, with the knowledge we have of what should be in there by way of FST, given the knowledge of our vendors as well, we feel we can come to a value in terms of what they are quoting, which in fact does reflect the removal of that federal sales tax.

• 1925

Am I absolutely positive? No, I could not say I am absolutely positive. But I do know that we will go to more than one vendor if we do not feel that way.

The Chairman: Do you expect your cost to do business will be lowered under the GST regime?

Mr. Goddard: No, I would not expect they would be lowered, because of the offset of some of the additional administrative costs. This will be an offset against the relatively small amount of credits we get for the purchase of operating goods and that sort of thing.

The Chairman: The tools you use in your automotive garages will be cheaper, will they not?

Mr. Goddard: Yes. That is correct.

The Chairman: And building a store will be cheaper.

Mr. Goddard: Yes, that is true.

The Chairman: So will there not be a significant element there with the elimination of the existing sales tax?

Mr. Goddard: There is certainly no question that there will be some reductions as a result of the elimination of the existing sales tax.

The Chairman: Have you done an analysis of this?

Mr. Goddard: No, we have not done a precise analysis. We are working on it now, to try to determine exactly what that would be. We have looked at it, and you know there is a large amount of capital already out there which has FST in it, which we are writing off over a long period of time. You look at that cost and you say, we expend that money and it is expended without the FST in it. The expense portion is over a 40-year period generally speaking, for buildings at least, on a depreciated basis. So while there are some savings, it is spread over an extremely long period of time.

[*Traduction*]

M. Goddard: Le cas échéant, nous serons effectivement en mesure d'en tenir compte, étant donné que nos systèmes informatiques sont très perfectionnés, même si l'installation de ces systèmes n'ira pas sans poser quelques problèmes, selon l'importance relative de chaque détaillant. Mais je ne pense pas que ce soit un problème important.

M. Taylor: Tous les fournisseurs et grossistes nous affirment catégoriquement qu'ils vont transmettre les économies qu'ils vont réaliser. Êtes-vous rassuré par ces déclarations? Vous êtes le dernier maillon de la chaîne avant le consommateur. Comment pouvez-vous avoir la certitude que l'on a bel et bien défalqué toute la TVF du prix que vous payez pour vos produits?

M. Goddard: Je suis aussi rassuré que je peux l'être dans les circonstances. Étant donné l'ampleur et la continuité des achats effectués par *Canadian Tire* auprès de ses fournisseurs, autrement dit étant donné notre position de force dans nos négociations avec eux, étant donné aussi que nous-mêmes et nos fournisseurs connaissons bien le dossier de la TVF, nous estimons être en mesure d'évaluer si le prix établi par nos fournisseurs reflète bien l'élimination de cette taxe fédérale de vente.

Quant à savoir si j'en suis absolument certain, pas vraiment, mais nous changerons de fournisseur si nous n'avons pas cette certitude.

Le président: Vous attendez-vous à ce que la TPS abaisse vos prix de revient?

M. Goddard: Non, je ne m'attends pas à ce qu'ils diminuent étant donné qu'il y aura des frais d'administration supplémentaires. Ces frais compenseront le montant des crédits relativement limités que nous obtiendrons sur l'achat de matériel d'exploitation.

Le président: Les outils que vous utilisez dans vos garages coûteront moins cher, n'est-ce pas?

M. Goddard: En effet.

Le président: Il reviendra moins cher de construire un magasin.

M. Goddard: C'est vrai.

Le président: Par conséquent, l'élimination de la taxe de vente actuelle ne représente-t-elle pas une économie importante?

M. Goddard: Il est certain que l'élimination de la taxe de vente actuellement en vigueur va entraîner la baisse de certains frais.

Le président: Avez-vous fait une analyse précise?

M. Goddard: Non. Nous essayons actuellement de déterminer combien cela représente exactement. Nous avons fait une évaluation préliminaire et, comme vous le savez, une grande partie de nos immobilisations déjà faites que nous amortissons sur une longue période comprennent la TVF. Dorénavant, ces dépenses ne comprendront plus la taxe. En général, elles s'étendent sur une période de 40 ans, du moins pour les immeubles. Par conséquent, même si nous économisons un certain montant, cette économie se répartit sur un très grand nombre d'années.

[*Text*]

Mr. Rodriguez: Well, I have never had difficulty shopping in the Canadian Tire store, but the thing that always bothered me was getting my car fixed. I was always scared nameless when I got the bill, because the biggest part of that bill is not the parts, it is the labour. I am not aware that the Canadian Tire stores in my area are unionized, but they sure as heck charge $25, $30 an hour. I figure to myself, well, maybe this guy is getting this money—the mechanic—but he does not get anywhere near that. So now the labour is going to have GST. Nobody is going to be able to afford to take his car in there to have it repaired. Is that not a concern, that now you are going to put this Canadian Tire car repair service beyond the means of ordinary folk?

Mr. Goddard: There is always a breaking point in terms of what the elasticity of demand for a product is. I would be more concerned if it were what I would consider to be discretionary goods, higher priced goods, and goods of that nature. Service for an automobile is a fairly essential element. Certainly I will be concerned about that, but the tax has been put in place and on behalf of the government we will collect the tax. The same thing of course will apply at any service station, whether it is a Canadian Tire store or your automotive dealer, in terms of the service. So from a competitive point of view we are all on the same basis in terms of the tax aspect of the cost to the consumer.

Mr. Rodriguez: But in that hourly rate you charge for the repair I suspect you calculate it because of all the tools you provide in that garage.

Mr. Goddard: For the diagnostic equipment that is correct.

Mr. Rodriguez: Diagnostic equipment and all of that stuff, there is going to be no FST on that. So we should see some lowering of that $20, $25, or $30 an hour, should we not?

Mr. Goddard: If the costs—

Mr. Rodriguez: Let us say you are opening a new store.

Mr. Goddard: —are in fact lowered overall in a dealer's operation, I would suspect that will be competitive.

Mr. Rodriguez: Well, can we get the same commmitment as you gave on your suppliers taking out the FST and giving you a lower price, that you would pass that on to the customer? Can you give the same commitment for the fact that. . .?

Mr. Goddard: Do you mean on the service hours?

Mr. Rodriguez: Yes.

• 1930

Mr. Goddard: The diagnostic equipment and the service hours are all the dealers'. They are independent businessmen.

Mr. Rodriguez: Yes, but yet you can make a commitment that—

Mr. Goddard: That is correct, because we buy the product and then sell it to our dealers.

Mr. Rodriguez: So they do not buy the diagnostic equipment from you?

[*Translation*]

M. Rodriguez: Je n'ai jamais hésité à faire des achats dans les magasins *Canadian Tire*, mais pour ce qui est de faire réparer ma voiture, c'est une autre histoire. J'ai toujours eu du mal à digérer la facture parce que ce sont les frais de main-d'oeuvre et non pas les pièces qui coûtent le plus cher. Je n'ai pas entendu dire que les magasins *Canadian Tire* de ma région étaient syndiqués, mais cela ne les empêche pas de faire payer 25$ ou 30$ de l'heure. Le mécanicien est loin d'empocher tout cet argent. Dorénavant, les frais de main-d'oeuvre seront assujettis à la TPS. Personne ne pourra emmener sa voiture au garage pour la faire réparer. Ne craignez-vous pas que les services de réparation d'automobiles de *Canadian Tire* deviennent trop coûteux pour le Canadien moyen?

M. Goddard: La demande d'un produit est élastique, mais jusqu'à un certain point. Je serais plus inquiet s'il s'agissait d'un produit discrétionnaire ou d'un article de luxe. La réparation des automobiles est un service que je qualifierait d'essentiel. Cela me préoccupe, mais la taxe a été instaurée, et nous allons devoir la percevoir pour le compte du gouvernement. Ce sera la même chose dans toutes les stations-service, que ce soit celles de *Canadian Tire* ou de votre concessionnaire automobile. Par conséquent, sur le plan de la concurrence, nous sommes tous sur un pied d'égalité en ce qui concerne la taxe.

M. Rodriguez: Mais je suppose que vous calculez votre tarif horaire pour des réparations en fonction de tous les outils que vous utilisez dans vos garages.

M. Goddard: Pour l'équipement de diagnostic, c'est vrai en effet.

M. Rodriguez: L'équipement de diagnostic et tout l'outillage sur lequel il n'y aura plus de TVF. Ce tarif de 20$, 25$ ou 30$ de l'heure devrait donc baisser, n'est-ce pas?

M. Goddard: Si les frais. . .

M. Rodriguez: Disons que vous ouvrez un nouveau magasin.

M. Goddard: . . .diminuent je suppose que les tarifs seront compétitifs.

M. Rodriguez: Pouvez-vous vous engager à faire bénéficier vos clients des économies que vous réaliserez si vos fournisseurs enlèvent la TVF et vous consentent un meilleur prix? Pouvez-vous vous y engager vous aussi?

M. Goddard: Pour nos tarifs horaires?

M. Rodriguez: Oui.

M. Goddard: Pour ce qui est de l'équipement de diagnostic et des tarifs horaires, ce sont nos marchands qui décident. Ce sont des hommes d'affaires indépendants.

M. Rodriguez: Oui, mais pouvez-vous vous engager à ce que. . .

M. Goddard: C'est exact étant donné que nous achetons le produit et que nous le revendons à nos marchands.

M. Rodriguez: Par conséquent, ils ne vous achètent pas l'équipement de diagnostic?

[*Texte*]

Mr. Goddard: Canadian Tire derives no revenue from service charges, nor do we buy the diagnostic equipment you are describing. The dealers do that.

The Chairman: Gentlemen, thank you very much for taking the time to come here and appear this evening. We very much appreciate it.

I would like to call now the witnesses from St-Hubert.

Messieurs, bienvenue à notre Comité ce soir.

Mr. Robert Panet-Raymond (President and Chief Executive Officer, Les Rôtisseries St-Hubert Ltée): We have distributed a written presentation that goes somewhat beyond our text.

First I would like to thank you, Mr. Chairman and members of the committe, for giving us this opportunity to talk to you about the effects of the GST on prices in the restaurant industry. The last time I appeared before the finance committee with your colleague Mr. Blenkarn we had some products. We were not too successful in getting our points across, so this time we thought we would concentrate on ideas instead.

Even though a lot of the impact of Bill C-62 has yet to be fully understood, at least by our company, we have tried to gather as many facts as we could here to demonstrate the impact we feel this law will have on our company in particular and the industry as a whole.

Before going any further, I would like to introduce

M. Pierre-Paul Amyot, vice-président, Finances et administration de St-Hubert, et Mme Hélène Forest-Allard, responsable de nos communications et de nos relations publiques.

I would like to start by just explaining briefly to members who we are. Our company was found in 1951 by Hélène and René Léger. We now have 118 restaurants in four provinces. Seventy-seven of these are franchised, and this is important because it means that they are operated by independent business persons involved in their own local community. We are not a chain that has a majority of company-owned restaurants.

A typical St-Hubert restaurant serves an average of 4,000 meals a week and we provide jobs to approximately 7,300 Canadians. I think St-Hubert is one of the favourite family restaurants of Canada.

On our pricing philosophy, we did some research and since 1981—you will find this around page 6 in your text—we have been successful in keeping our price increases below the inflation rate, because we understand who our customers are and they are not the customers you find at Winston's in Toronto or Les Halles in Montreal. We have been successful, and it is part of our mission statement.

I quote from our mission statement, which you will find on page 2:

We intend to provide meals and food products of quality at the best possible price.

[*Traduction*]

M. Goddard: Canadian Tire ne tire aucun profit des tarifs horaires et n'achète pas non plus l'équipement de diagnostic dont vous parlez. Ce sont les marchands qui s'en chargent.

Le président: Messieurs, merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir ce soir. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Je demande aux témoins de Saint-Hubert de bien vouloir s'avancer.

Gentlemen, welcome to this Committee.

M. Robert Panet-Raymond (président et directeur général, Les Rôtisseries St-Hubert Ltée): Nous avons distribué le texte de notre mémoire, qui est un peu plus complet que notre exposé.

Je tiens d'abord à vous remercier, monsieur le président, ainsi que les membres du comité, de nous avoir invités à vous parler des répercussions de la TPS sur les prix dans le secteur de la restauration. La dernière fois que j'ai comparu devant le Comité des finances présidé par votre collègue, M. Blenkarn, nous avions apporté quelques produits. Comme nous n'avons pas vraiment réussi à transmettre notre message, il nous a semblé préférable, cette fois, de nous concentrer sur les idées.

Même si nous ne comprenons pas encore entièrement toutes les répercussions du projet de loi C-62, nous avons essayé de réunir ici le maximum de données pour démontrer quelles seront les conséquences de cette loi sur notre entreprise en particulier et notre secteur en général.

Mais avant d'aller plus loin, je voudrais vous présenter

Mr. Pierre-Paul Amyot, our Vice Chairman, Finance and Administration, and Mrs. Hélène Forest-Allard, who is responsible for St-Hubert's Communications and Public Relations.

Je voudrais commencer par vous expliquer brièvement qui nous sommes. Notre maison a été fondée en 1951 par Hélène et René Léger. Nous comptons maintenant 118 restaurants répartis dans quatre provinces. Soixante-dix-sept pour cent de ces restaurants sont des franchises, ce qui est important car cela veut dire qu'ils sont exploités par des gens d'affaires actifs au sein de leur localité. La majorité des restaurants de notre chaîne n'appartiennent donc pas à notre compagnie.

Chaque rôtisserie Saint-Hubert sert en moyenne 4,000 repas par semaine et nous fournissons des emplois à près de 7,300 Canadiens. Je crois que Saint-Hubert est l'un des restaurants favori des familles canadiennes.

Pour ce qui est de nos prix, il ressort de l'étude à laquelle nous nous sommes livrés que, depuis 1981—cela figure à la page 7 de votre texte—nous avons réussi à maintenir nos hausses de prix au-dessous du taux d'inflation, parce que nous savons que nos clients ne sont pas les mêmes que ceux qui fréquentent Winston's à Toronto ou Les Halles à Montréal. Nous avons réussi à atteindre cet objectif qui figure dans l'énoncé de notre mission.

Je vous cite cette mission dont l'énoncé figure à la page 2:

Nous voulons offrir des repas et des produits alimentaires de qualité au meilleur prix possible.

[*Text*]

We underline that.

We do not suggest the lowest price, because we also stress quality, but the best possible price.

• 1935

Why do we do this? One, it is part of our mission statement. Second, it is competition, competition from within the industry, from other restaurants, and competition from without, from supermarkets and convenience stores, who are now in very active competition to us, as you will see in the articles we have provided in appendix B. You have quotations there from *Foodservice and Hospitality*, you have quotations from *L'épicier*, which show that both the restaurants and the grocery stores see each other as being in competition with the other segment of the industry. Therefore, the advent of the GST and its impact on our industry and not on the supermarkets is a source of great concern.

On our price structure, we brought along a chart. Clearly if we can pass along any savings to our customers, we will do so. But I would like to illustrate where a dollar spent in an average family restaurant goes.

First we have 34¢ covering the cost of sales, *les ventes*, basically food and beverages; another 35¢ typically is allocated to manpower. These are the two most important costs, and right away we have about 69% of the food dollar and none of these costs currently incur any manufacturer's sales tax or federal sales tax. We therefore do not expect any of these costs to decrease after January 1. As a matter of fact, it will be quite the contrary. Major trade unions have already indicated their desire to seek higher increases to protect their members' purchasing power, so we certainly cannot expect any decreases coming from those segments.

Then we have operating expenses, and they account for approximately 19%. They include napkins, placemats, cleaning supplies, dishes. FST is of course applicable to some of these items. Our calculations show that it applies to about 32% of the 19%, so there will be some savings there.

Finally are fixed expenses. They account for about 8% out of each dollar, and they include real estate, building, equipment depreciation, in some cases insurance, municipal taxes. FST applies to 14.5% of these fixed costs. That would normally leave a profit before interest, taxes and administration of approximately 3% per dollar for a typical family restaurant.

Since this example could be very representative of St-Hubert, we calculated the federal sales tax we currently pay on applicable items in one of our restaurants. The calculation before us shows that FST now only represents 0.88 of 1% on each dollar based on the figures above and our own practical experience. Therefore, if we are to get any kind of a cost saving, it would be 0.88 of 1%.

[*Translation*]

Nous tenons à le souligner.

Ce n'est pas au plus bas prix étant donné que nous insistons également sur la qualité, mais au meilleur prix possible.

Pourquoi le faisons nous? D'une part, parce que cela s'inscrit dans notre mission. Deuxièmement, à cause de la concurrence qui règne dans notre secteur, celle des autres restaurants et également des supermarchés et dépanneurs qui nous opposent une vive concurrence, comme vous le verrez dans les articles qui figurent à l'annexe B. Vous y trouverez des articles publiés dans *Foodservice and Hospitality* et *L'épicier*, indiquant que les restaurants et les épiceries se considèrent mutuellement comme des concurrents. Nous sommes donc très inquiets à l'idée que la TPS aura des répercussions sur notre secteur et non pas sur les supermarchés.

Nous avons apporté un diagramme indiquant comment nos prix sont structurés. Il est certain que si nous réalisons des économies dont nous pouvons faire bénéficier nos clients, nous le ferons. Mais voici comment se répartit chaque dollar dépensé dans un restaurant familial moyen.

Nous avons d'abord 34c. pour le coût des ventes, ce qui représente principalement le coût des produits alimentaires et des boissons; vous avez également 35c. pour les salaires. Il s'agit des deux postes de dépense les plus importants, qui représentent déjà environ 69 p. 100 de chaque dollar dépensé. À l'heure actuelle, aucuns de ces frais ne sont assujettis à la taxe sur la vente des fabricants ou à la taxe de vente fédérale. Par conséquent, nous ne nous attendons pas à ce qu'ils diminuent à compter du 1er janvier. En fait, c'est le contraire qui va se produire. Les grands syndicats ont déjà manifesté leur intention d'obtenir des hausse de salaire plus importantes pour préserver le pouvoir d'achat de leurs membres, si bien que nous ne pouvons certainement pas nous attendre à une diminution de ces frais.

Nous avons ensuite nos frais d'exploitation qui représentent environ 19 p. 100. Il s'agit des serviettes, des napperons, des produits de nettoyage et de la vaisselle. Bien sûr, la TVF s'applique à certains de ces articles. D'après nos calculs, 32 p. 100 seulement de ces 19 p. 100 sont taxés, si bien que nous réaliserons quelques économies de ce côté-là.

Enfin, nous avons nos frais fixes. Ils représentent environ 8 p. 100 de chaque dollar. Cela comprend les immeubles, amortissement de l'équipement, dans certains cas, l'assurance, et les taxes municipales. La TVF s'applique à 14,5 p. 100 de ces frais fixes. Cela laisse normalement un bénéfice avant intérêt, impôts et frais d'administration d'environ 3 p. 100 pour chaque dollar dépensé dans un restaurant familial type.

Étant donné que cet exemple pourrait très bien s'appliquer à Saint-Hubert, nous avons calculé la taxe de vente fédérale que nous payons actuellement sur les articles taxés pour l'un de nos restaurants. Selon le calcul que nous avons sous les yeux, la TFV ne représente que 0,88 p. 100 de chaque dollar, d'après les chiffres ci-dessus et notre expérience pratique. Par conséquent, si nous réalisons une économie, elle sera de l'ordre de 0,88 p. 100.

[*Texte*]

Now, members could say that we will be picking up some benefits in our cashflow, because there will be a time lag between collection of the GST and payment to the government. Agreed. Yes, we have figured out there will be some cost savings in interest on that.

Conversely, however, there will be administrative costs resulting from the duties we will incur in collecting the tax and there will be substantial amounts to invest in programming our cash registers and training staff to use them. Just the training costs to train our franchisees are assessed at this point at $25,000, but that is preliminary. We may discover that our franchisees do not catch on after the initial training program and that we have to add more to that.

These are just some of the extra costs. Our thinking at this point is that we will be lucky if the interest expense saving, which we get from increased cashflow, are sufficient to offset the administrative expenses. We will be happy if that is a wash, which would leave us again with the 0.88 of 1% cost savings.

• 1940

Should we lower our prices by 0.88%? If we were to do that, first we would have to reprint new menus, and that would cost 0.2%. So right away you deduct 0.2% from the 0.88% and we are down to a 0.68%. Right here in Ottawa you can have a luncheon special for $4.95. So on a $5 meal, 0.68% would represent 3¢. Obviously, we are not going to reprint our menus to change our price from $4.95 to $4.92 on January 1.

I would like to point out to this committee also that we have discussed a typical case. The provinces have recognized that restaurant meals have to be an affordable activity for many Canadians. So meals below $3.25 in Quebec or $4 in Ontario are not taxable.

We did a sample calculation. In Quebec on a take-out meal priced at $3.25, the GST applicable to the meal will raise the cost to $3.48, making it taxable for an extra 35¢ cents provincially. The consumer who buys a $3.25 meal today will next year pay $3.83, an increase of 17.7% for the very same meal. In Ontario for meals around the $4 threshold, the increase will be 15.5% for the very same reasons.

In considering the recommendations you will be formulating for the government, we hope that your committee will examine the consequences of the GST on the consumer, and that it will promote fair and equivalent application for the greater benefit of consumers. And that to us means taxing all prepared foods that are ready to eat or ready to heat. That little "h" there makes a big difference because the basic philosophy is that anything that is ready to eat should be taxable, but ready-to-heat is not taxable.

The Chairman: It is not our mandate to recommend changes to Bill C-62.

Mr. Panet-Raymond: I recognize your point. Perhaps, however, some of the items are being discussed with Revenue Canada. The law has been voted and will not be amended—in the short term, anyway. We hope it will in the future.

[*Traduction*]

Sans doute nous direz-vous que notre encaisse va se trouver augmentée du fait que la TPS perçue n'est pas remise immédiatement au gouvernement. Nous allons effectivement économiser un peu grâce aux intérêts que nous toucherons sur ce montant.

Par contre, la perception de la taxe va augmenter nos frais d'administration et nous allons devoir investir de grosses sommes dans la programmation de nos caisses enregistreuses et la formation du personnel. Rien que pour former nos franchisés, nous nous attendons à dépenser 25,000$, de dollars, mais ce n'est qu'une estimation préliminaire. Nous allons peut-être constater que le programme de formation initiale ne suffit pas et qu'il faudra en prévoir d'autres.

Ce ne sont là que quelque-uns de nos frais supplémentaires. Nous espérons qu'avec un peu de chance, les frais d'intérêt que nous économiserons grâce à l'augmentation de notre encaisse suffiront à compenser nos frais d'administration. Nous nous estimerons prévilégiés si nous arrivons à rentrer dans nos frais, mais cela ne nous laisse qu'une économie de 0,88 p. 100.

Devrions-nous réduire nos prix de 0,88 p. 100? Si nous le faisions, nous devrions faire imprimer de nouveaux menus ce qui nous coûterait 0,2 p. 100. Si vous soustrayez ces 0,2 p. 100 des 0,88 p. 100, cela ne donne plus que 0,68 p. 100. À Ottawa, nous offrons un menu de midi pour 4,95$. Sur un repas de 5$, ces 0,68 p. 100 représenteraient 3c. Nous n'allons certainement pas réimprimer nos menus pour abaisser nos prix de 4,95$ à 4,92$ le 1er janvier.

Je voudrais également faire remarquer au comité que nous avons pris là un cas typique. Les provinces ont reconnu que les repas au restaurant devaient être à la portée de la bourse de la plupart des Canadiens. Par conséquent, les repas qui coûtent moins de 3,25$ au Québec ou moins de 4$ en Ontario ne sont pas taxables.

Nous avons fait un petit calcul. Au Québec, la TPS sur un repas à emporter coûtant 3,25$, va porter le prix de ce repas à 3,48$, ce qui l'assujettira à la taxe provinciale supplémentaire de 35c. Le consommateur qui achète aujourd'hui un repas de 3,25$ devra le payer 3,83$ l'année prochaine, ce qui représente une augmentation de 17,7 p. 100. En Ontario, pour les repas coûtant aux alentours de 4$, l'augmentation sera de 15,5 p. 100 pour les mêmes raisons.

J'espère que votre comité formulera ses recommandations en tenant compte des conséquences que la TPS aura pour le consommateur et que, dans l'intérêt de ces derniers, il veillera à ce que la taxe soit appliquée de façon équitable. Il faut pour cela l'appliquer à tous les aliments préparés qui sont prêts à manger ou à réchauffer. Il s'agit là d'une distinction importante étant donné que les produits alimentaires prêts à consommer sont taxables mais ceux qui sont prêts à réchauffer ne le sont pas.

Le président: Nous n'avons pas pour rôle de recommander des changements au projet de loi C-62.

M. Panet-Raymond: J'en suis conscient, mais nous discutons actuellement de certaines de ces questions avec Revenu Canada. La loi a été adoptée et ne sera pas modifiée dans l'immédiat, mais nous espérons qu'elle le sera à

[*Text*]

Revenue Canada will have to put out interpretation bulletins, and members of our association are right now discussing this with their officials to try to clarify it. There are a number of issues, grey areas, that can cause us a lot of headaches, and which we hope will be cleared so that we have as equitable a treatment as possible.

In conclusion, we do not expect to be in a position to decrease our prices, which means that the consumer will end up paying 7% more because he will have to pay the GST once it is implemented. And that is basically our presentation.

The Chairman: You mentioned that you have almost a 1% price reduction, or cost reduction, due to the elimination of the FST; and you say you probably have improved cashflow. You are putting that against compliance costs and cash registers. Now, have you done a dollar analysis on both sides? Do you know exactly what you are going to save and exactly what it is going to cost you to comply?

Mr. Panet-Raymond: The actual answer is no. My colleague has columns of numbers, but at this point they represent estimates. We have asked our internal cash register people how many hours of programming time will be required to implement the changes. We have asked our training group how many training sessions they think will be required. At this point, it is little more than educated guesswork. I would venture that for the next six or seven months until January 1, we are talking, at our scale, a minimum of $100,000. After that, once we are rolling, it is really hard to say.

The Chairman: Why do you not just price your menus GST inclusive?

Mr. Panet-Raymond: Because that would lead our customers to believe that we have increased our prices, and that is not the case, and we do not intend to do that. We will make GST as visible as possible so that our consumers know exactly what they are paying for.

• 1945

The Chairman: I am not suggesting. I just asked a question. Mr. MacLellan.

Mr. Rodriguez: There was an implied suggestion.

The Chairman: No, there was not.

Mr. MacLellan: Gentlemen, welcome, and thank you for coming this evening. We are glad to see you, with or without chicken, and to hear your testimony.

You have mentioned, too, that there is a problem with the competition, because you are subject to GST whereas grocery stores are not subject to GST. The lunch counters, sandwich counters—in grocery stores would be subject to GST, would they not?

Mr. Panet-Raymond: Sandwiches would be taxable. Prepared salads would be taxable. Yes.

Mr. MacLellan: But frozen foods are not.

Mr. Panet-Raymond: Frozen foods are not. A frozen pizza would not be.

[*Translation*]

l'avenir. Revenu Canada va devoir publier des bulletins d'interprétation, et les membres de notre association discutent actuellement de la question avec les agents de Revenu Canada pour tirer les choses au clair. Il reste plusieurs questions nébuleuses que l'on va régler, j'espère, de façon à ce que nous soyons traités de la façon la plus équitable possible.

Pour conclure, je dirai que nous ne pensons pas pouvoir réduire nos prix, ce qui veut dire que le consommateur payera 7 p. 100 de plus étant donné qu'il devra payer la TPS. Voilà ce que nous avions à vous dire.

Le président: Vous dites que vos prix de revient vont diminuer de près de 1 p. 100 à la suite de l'élimination de la TVF et que votre encaisse va sans doute se trouver augmentée. Ces économies vont, dites-vous, servir à couvrir vos frais d'administration et de programmation des caisses enregistreuses. Avez-vous effectué des calculs précis à cet égard? Savez-vous exactement combien vous allez économiser et combien la taxe va vous coûter?

M. Panet-Raymond: Je dois vous répondre par la négative. Mon collègue a des colonnes de chiffres, mais pour le moment il s'agit d'une simple estimation. Nous avons demandé à nos employés qui s'occupent des caisses enregistreuses quel serait le nombre d'heures de programmation requises pour apporter les changements voulus. Nous avons demandé à notre service de formation combien de séances de formation il faudrait dispenser. Pour le moment, il s'agit de chiffres purement approximatifs. Je me risquerai à dire que d'ici les six ou sept prochains mois, d'ici le 1er janvier, cela représente des frais d'au moins 100,000$. Ensuite, une fois que nous serons lancés, c'est difficile à dire.

Le président: Pourquoi ne pas simplement inclure la TPS dans le prix figurant sur vos menus.

M. Panet-Raymond: Parce que cela inciterait nos clients à croire que nous avons augmenté nos prix, ce qui n'est pas le cas, et nous n'avons pas l'intention de le faire. Nous allons rendre la TPS le plus visible possible afin que nos clients sachent exactement ce qu'ils payent.

Le président: Ce n'est pas une suggestion. J'ai simplement posé la question. Monsieur MacLellan.

M. Rodriguez: Vous l'avez plus ou moins suggéré.

Le président: Non.

M. MacLellan: Messieurs, nous vous remercions d'être venus ce soir. Nous sommes heureux de vous acceuillir, avec ou sans poulet.

Vous avez également mentionné que la TPS posait un problème sur le plan de la concurrence, étant donné que vous y êtes assujettis alors que les épiceries ne le sont pas. Les snack-bars, les comptoirs où l'on sert des sandwiches dans les épiceries seront assujettis à la TPS, n'est-ce pas?

M. Panet-Raymond: Les sandwiches seront taxables, les salades préparées aussi.

M. MacLellan: Mais pas les aliments congelés.

M Panet-Raymond: Pas les aliments congelés. Une pizza congelée ne sera pas taxable.

[*Texte*]

You get into funny situations. Our understanding right now is that a roast chicken, similar to the ones we serve or sell in take-out, would be taxed if it is purchased hot. That raises, of course, a question of whether a consumer will buy it at the rear of the store, wait until it gets cool, and then say it is no longer ready-to-eat and therefore not taxable. Is anybody going to be policing that?

When I was referring to a number of grey areas still to be defined with Revenue Canada, that is one of them. At what point does a hot roast chicken become cold and therefore no longer taxable?

Mr. MacLellan: Do you feel that this is going to affect your business at all?

Mr. Panet-Raymond: Very definitely. A couple of years ago the Canadian Restaurant and Foodservices Association commissioned Woods Gordon, now Ernst & Young, to do a study on this.

At that time—based on a 9% GST, however—they projected an average loss of sales from 5% to 7.5% for the restaurant industry. How much lower that would be with a 7% I am not sure, but I tell you right now we feel very threatened, because every time we increase prices—which normally happens about once a year—we see an immediate decrease in our customer counts. It does come back over time, but we have to bring them back in the weeks and months following. It is a very price-sensitive industry, with a tremendous amount of competition from within and without.

So, yes, we are quite concerned about any increase in the net cost to the consumer of eating in our restaurants, as is the whole industry.

Mr. MacLellan: Of course there is very little you can do about it, is that correct? Just sit back and hold on and hope for the best.

Mr. Panet-Raymond: Yes indeed, because with what I showed you as 3% being a representative figure for profit before administration and interest, we certainly can not eat 7% out of that. You are at negative 4%. You cannot do that.

Mr. MacLellan: With a 3% profit margin, how much elasticity is there to more or less go into your profit margin—to sort of accept some of the GST?

Mr. Panet-Raymond: Short term there is always some elasticity. Some of our restaurants right now, like many restaurants in Canada, are not operating profitably, but they are still in business and they will remain in business for periods of months—perhaps up to a year or so—in the anticipation that the situation would improve.

So in the short term, yes, there could be some give and take, but it has to be short term. It can not continue. You have to hope you will be able to raise your prices back to appropriate levels as soon as possible without jeopardizing your customer base. That is the trick, but there is some elasticity. There is no question about it.

Mr. Rodriguez: Mr. Chairman, I am looking at the pie you have up there, and I want to tell you—

[*Traduction*]

Cela va créer des situations bizarres. Si nous avons bien compris, un poulet rôti comme ceux que nous servons ou vendons pour emporter sera taxé si vous l'achetez chaud. Il se peut que les consommateurs l'achètent alors à l'arrière du magasin, attendre qu'il refroidisse et n'aient plus à payer la taxe parce que le poulet ne sera plus prêt à manger. Quelqu'un va-t-il surveiller ce genre de situation?

Il s'agit-là d'une des questions nébuleuses dont j'ai parlé et que Revenu Canada doit encore clarifier. À quel moment un poulet rôti chaud devient-il froid et n'est plus taxable?

M. MacLellan: Pensez-vous que cela aura des répercussions sur votre entreprise?

M. Panet-Raymond: Absolument. Il y a deux ans, l'Association canadienne des restaurateurs et des services d'alimentation a engagé Woods Gordon, qui est maintenant *Ernst & Young*, pour étudier la question.

Selon cette étude, qui se fondait sur une TPS de 9 p. 100, le secteur de la restauration pouvait s'attendre à ce que son chiffre d'affaires diminue en moyenne de 5 à 7,5 p. 100. Je ne sais pas dans quelle mesure un taux de 7 p. 100 va modifier les choses, mais nous nous sentons très menacés, étant donné qu'à chaque fois que nous majorons nos prix—ce que nous faisons normalement environ une fois par an—nous constatons une diminution immédiate de notre clientèle. Elle revient avec le temps, mais cela nous prend des semaines et des mois d'effort. Les prix jouent un grand rôle dans notre secteur, où la concurrence tant interne qu'externe est très serrée.

Par conséquent, nous redoutons les conséquences de toute hausse du prix que le consommateur devra débourser pour manger dans nos restaurants, comme tout le secteur de la restauration.

M. MacLellan: Évidemment, vous ne pouvez pas y faire grand-chose, n'est-ce pas? Vous devez vous contenter d'espérer que tout ira bien.

M. Panet-Raymond: En effet, étant donné que, comme je vous l'ai indiqué, nos bénéfices avant les frais d'administration et les frais d'intérêt étant de 3 p. 100, nous ne pouvons certainement pas en enlever 7 p. 100. Nous perdrions 4 p. 100. Ce n'est pas possible.

M. MacLellan: Avec une marge de profit de 3 p. 100, dans quelle mesure pouvez-vous empiéter sur votre marge pour absorber une partie de la TPS?

M. Panet-Raymond: À court terme, nous avons toujours une certaine marge de manoeuvre. Pour le moment, certains de nos restaurants sont déficitaires, comme bien d'autres restaurants du pays, mais ils vont rester ouverts pendant des mois et peut-être encore un an dans l'espoir que la situation s'améliorera.

Par conséquent, à court terme, nous pouvons accepter certaines pertes, mais seulement à court terme. Cela ne peut pas continuer. Il faut pouvoir relever ses prix le plus tôt possible sans perdre sa clientèle. C'est là que se situe la difficulté, mais nous disposons certainement d'une certaine marge de manoeuvre.

M. Rodriguez: Monsieur le président, en regardant votre diagramme en forme de tarte...

[*Text*]

Mr. Taylor: And he is getting hungrier and hungrier every minute.

Mr. Rodriguez: —the thing that occurs to me is why I would go into this business at all. I could take the money that I would put into your franchise, put it into treasury bills, and live comfortably. Why do I need all this hassling for less than 3%? Is it because I love looking after the social welfare of chickens? Is that what motivates you? What the hell would I be doing that business for? Why would anybody be in that business for less than 3%? Who are you kidding? Are you kidding me, or are you just showing me nice hieroglyphics here?

• 1950

Mr. Panet-Raymond: No, no. Remember, please, that this is 3% before interest, administration and taxes.

Mr. Rodriguez: Less than 3%.

Mr. Panet-Raymond: Three percent on sales. Now the return on shareholders' equity for invested capital can be substantially more because typically your invested capital will be far less than your annual sales. So you should not be crying too much—

Mr. Rodriguez: Oh. Okay.

Mr. Panet-Raymond: —over restaurateurs. Nevertheless, the failure rate is quite high in the business, but for some strange reason it is an industry that appeals to many people. It appears romantic to be greeting customers at the door, and to be feeding them. Every day across Canada many people enter the business. The barriers to entry are very, very low.

Mr. Rodriguez: When do I get a franchise? It is something you have sold me.

Mr. Panet-Raymond: You have to like it.

Mr. Rodriguez: Whatever turns you on, brother.

Does your company, St-Hubert, sell to grocery stores? Do you sell your products to grocery stores.

Mr. Panet-Raymond: Yes, we do. We have over 30 products that we sell to grocery stores and market to the consumer through that channel.

Mr. Rodriguez: So what you are telling me is that for an identical product you sold to the grocery store I can go into the grocery store and pay no GST on it. But if I go to a St-Hubert restaurant I have to pay the tax. That is what you are telling me, is it not?

Mr. Panet-Raymond: Basically, yes, but I do want to qualify it. Because grocery stores have their own requirements for packaging sizes you will not find exactly the same size, for instance, in our apple pie or sugar pie in the restaurant that you would find in the grocery store. But as similar as you could hope for and, yes, they will be sold in the two different channels, taxable in one way, not taxable in the other.

Mr. Rodriguez: So if I want to have an evening with a good friend and St-Hubert chicken, and candlelight, and the Beaujolais—

[*Translation*]

M. Taylor: Et il a de plus en plus faim.

M. Rodriguez: . . .je me dis qu'il n'est pas très avantageux de se lancer dans ce genre de commerce. Avec le montant d'argent que coûte votre franchise, je pourrais investir dans des bons du Trésor et vivre confortablement. Pourquoi se donner tout ce tracas pour moins de 3 p. 100? Est-ce pour veiller sur le bien-être des poulets? Est-ce ce qui vous motive? Pourquoi se donner cette peine? Qui irait se lancer dans ce genre d'entreprise pour moins de 3 p. 100? Vous moquez-vous de nous? Vous moquez-vous de moi ou s'agit-il simplement de chiffres fantaisistes?

M. Panet-Raymond: Absolument pas. N'oubliez pas qu'il s'agit de 3 p. 100 avant les frais d'intérêt, les frais d'administration et les impôts.

M. Rodriguez: Moins de 3 p. 100.

M. Panet-Raymond: Trois pour cent sur le chiffre d'affaires. Le capital investi peut rapporter beaucoup plus aux actionnaires, étant donné qu'en général votre capital investi est nettement inférieur à votre chiffre d'affaires annuel. Par conséquent, vous ne devriez pas trop vous attendrir. . .

M. Rodriguez: D'accord.

M. Panet-Raymond: ..sur le sort des restaurateurs. Quoi qu'il en soit, le taux d'échec est assez élevé dans ce secteur, mais pour une raison ou une autre, beaucoup de gens s'y sentent attirés. L'idée d'accueillir des clients à la porte et de les nourrir semble beaucoup plaire. Chaque jour, de nombreuses personnes se lancent dans la restauration aux quatre coins du Canada. Il est très facile de se lancer dans ce genre d'entreprise.

M. Rodriguez: Quand vais-je obtenir une franchise? Vous m'avez convaincu.

M. Panet-Raymond: Il faut aimer cela.

M. Rodriguez: Chacun trouve son plaisir là où il peut.

Saint-Hubert vend-elle des produits aux épiceries?

M. Panet-Raymond: Oui. Nous avons une trentaine de produits que nous vendons aux épiceries et, par leur entremise, aux consommateurs.

M. Rodriguez: Par conséquent, je peux acheter à l'épicerie sans payer de TPS un produit identique à celui que vous vendez dans vos restaurants. Mais si je vais dans une rôtisserie Saint-Hubert, je vais devoir payer la taxe. C'est bien ce que vous me dites?

M. Panet-Raymond: Oui, mais à quelques différences près. Étant donné que les épiceries ont leurs propres exigences en ce qui concerne la taille de l'emballage, vous ne trouverez pas exactement le même format de tarte aux pommes ou de tarte au sucre, par exemple, dans les épiceries et dans les restaurants. Néanmoins, pour un produit à peu près semblable, dans un cas, le consommateur paiera la taxe, et dans l'autre, il ne la paiera pas.

M. Rodriguez: Par conséquent, si je veux inviter un soir une amie à faire un souper aux chandelles avec du poulet Saint-Hubert et du Beaujolais. . .

[*Texte*]

The Chairman: I think the hunger is getting to him.

Mr. Rodriguez: If I want to do that, then I can go and buy all of this stuff at the grocery store, not pay the GST, and set up my nice apartment with subdued lighting and the stereo on, and I can have St-Hubert chicken.

Mr. Panet-Raymond: You will not be able to have St-Hubert chicken because we do not sell the chicken through the grocery stores. But you will be able to buy a number of the other ingredients, or very similar ingredients, yes, and that is precisely what we feel is a danger to our industry. You will be able to go and buy your chicken, your microwaveable French fries from McCain's, which are not going to be taxable. I am not sure if cole slaw is going to be qualified as a prepared salad or not. Depending on that, it will or will not be taxable. You will be able to buy one of our sugar pies or apple pies in the stores. You will be able to buy your St-Hubert barbeque sauce in the grocery stores non-taxable.

Mr. Rodriguez: I guess the next best thing is to stop at the Colonel's. Anyway—

Mr. Panet-Raymond: That is going to be taxable.

Mr. Rodriguez: Not if he sells it cold, right?

Mr. Panet-Raymond: We are waiting for clarification on that, but that appears to be the intent. If it is not ready to eat—

The Chairman: Final question, Mr. Rodriguez.

Mr. Rodriguez: One of the things that really bothers me, and you touch on it in the brief, is that in fact the provinces, without lifting a finger—I will speak of Ontario—will rake in all kinds of money. And you cater to average-income Canadians, not to the wealthy.

Mr. Panet-Raymond: We sure do.

Mr. Rodriguez: Not to the wealthy.

Mr. Panet-Raymond: No.

Mr. Rodriguez: The wealthy will go over to Winston's but the average Canadian will eat in your place.

You have said there are 4,000 meals served. Have you figured out how much GST, on the average, from one of St-Hubert's restaurants will get rebated to the federal government on a typical day? You said 4,000 meals.

Mr. Panet-Raymond: A week, in a typical restaurant and an average check of just under $8, that is, let us say, $30,000 in round terms. How much will we rebate to the government?

Mr. Rodriguez: Yes. Roughly how much GST will accrue through that?

Mr. Panet-Raymond: The government would get 7% of that, which would be $2,100 for every restaurant, every week.

Mr. Rodriguez: And the Ontario government, without lifting a finger, would pick up a portion of that?

[*Traduction*]

Le président: Je pense que la faim le tourmente.

M. Rodriguez: Il me suffit d'aller acheter ces produits à l'épicerie sans avoir à payer la TPS, de planter un charmant décor dans mon appartement avec lumières tamisées et stéréo et de servir du poulet Saint-Hubert.

M. Panet-Raymond: Vous ne pourrez pas servir du poulet Saint-Hubert étant donné que nous n'en vendons pas dans les épiceries. Mais vous pourrez acheter un certain nombre des autres ingrédients ou en tout cas des ingrédients très semblables, et c'est précisément là que nous voyons un risque. Vous pourrez acheter votre poulet, vos frites micro-ondes McCain sans avoir à payer la taxe. Je ne sais pas exactement si la salade de choux sera considérée comme une salade préparée ou non. Selon ce qui sera décidé, elle sera taxable ou non. Vous pourrez acheter une de nos tartes au sucre ou tartes aux pommes à l'épicerie. Vous pourrez acheter égelement sans payer de taxe la sauce barbecue Saint-Hubert.

M. Rodriguez: Je peux toujours aller chez le Colonel. Quoi qu'il en soit. . .

M. Panet-Raymond: Ce sera également taxable.

M. Rodriguez: Pas s'il vend son poulet froid, n'est-ce pas?

M. Panet-Raymond: Nous attendons des éclaircissements, mais c'est effectivement ce qui serait prévu. Si le poulet n'est pas prêt à consommer. . .

Le président: C'est votre dernière question, monsieur Rodriguez.

M. Rodriguez: Ce qui m'inquiète vraiment, et vous y faites allusion dans votre mémoire, c'est que les provinces—je veux parler de l'Ontario—se retrouvent avec un véritable pactole sans avoir à lever le petit doigt. Vos restaurants s'adressent à une clientèle de Canadiens moyens et pas aux riches.

M. Panet-Raymond: Absolument.

M. Rodriguez: Pas aux riches.

M. Panet-Raymond: Non.

M. Rodriguez: Les riches vont chez Winston, mais le Canadien moyen mange chez vous.

Vous dites que vous servez 4,000 repas. Avez-vous calculé à combien se chiffre, en moyenne, la TPS que chacune de vos rôtisseries versera au gouvernement fédéral par jour? Vous avez parlé de 4,000 repas.

M. Panet-Raymond: Pour une rôtisserie moyenne et une facture moyenne de moins de 8$, cela donne par semaine environ 30,000$. Quel montant nous verserons au gouvernement?

M. Rodriguez: Oui. À combien s'élevera la TPS sur ce montant?

M. Panet-Raymond: Le gouvernement touchera 7 p. 100, ce qui donne 2,100$ pour chaque restaurant, chaque semaine.

M. Rodriguez: Et sans avoir à lever le petit doigt, le gouvernement de l'Ontario en récoltera une partie?

[*Text*]

• 1955

Mr. Panet-Raymond: Yes, of course. In Ontario it will pick up 8% of that $2,100, which is $160 per restaurant per week just at St-Hubert, and the same thing for every other restaurant, of course.

Mr. Rodriguez: I have said this before, the thing is unfair. Food is food is food. Whether you eat it in your place or you get it out of the store and go home and heat it up, it is still the same food.

Mr. Panet-Raymond: That, sir, I believe is the way the consumer sees it, and that has been my feeling all along. Tax or do not tax, but please be fair and tax it all or none at all.

Mr. Taylor: I thank the witnesses for attending tonight.

I want to say first of all it seems ironic that after the entire day has passed and we are sitting here hungry we are talking about chicken.

Mr. Panet-Raymond: Sorry.

Mr. Taylor: But we have been hungering for information for some time too. That is the reason this committee is sitting here.

I want to compliment you on the presentation. A lot of witnesses have come before us and said, we have not had time to prepare anything, ask us some questions and we will try to answer you. You have provided us not only with the pie charts and the colours but a tremendous package of information, and I do want to compliment you on that.

Mr. Rodriguez: Hear, hear!

Mr. Panet-Raymond: Thank you very much.

Mr. Taylor: I feel much more informed having this in front of me than I have with a number of the witnesses who have appeared before us today, which is one of the reasons why I probably do not have as many questions as I otherwise would have.

Mr. Rodriguez here mentioned the word "cater"—catering to this, catering to that. It reminded me of all those people out there who cater functions—weddings, anniversary dinners, high school graduations. Does St-Hubert do that too, provide food for banquets and what not?

Mr. Panet-Raymond: Only within our own premises. A certain number of our restaurants have catering rooms in which we can have groups separate from the rest of our customers. But we do not cater out.

Mr. Taylor: I wonder if you are aware how the tax rules apply to the catering business.

Mr. Panet-Raymond: That is precisely one of the areas currently being discussed with Revenue Canada, and more clarification is required. Susan Walsh, who is with the Canadian Restaurant and Foodservices Association, was just mentioning to us earlier that is one of the issues not quite resolved.

[*Translation*]

M. Panet-Raymond: Oui, bien sûr. Le gouvernement de l'Ontario touchera 8 p. 100 de ce montant de 2,100$, c'est-à-dire 160$ par restaurant par semaine uniquement pour les restaurants Saint-Hubert et autant pour tous les autres restaurants, évidemment.

M. Rodriguez: Je l'ai toujours dit, c'est injuste. La nourriture, c'est la nourriture. Peu importe qu'on la mange sur place ou qu'on l'apporte à la maison pour la réchauffer, c'est toujours la même nourriture.

M. Panet-Raymond: Je suis convaincu, monsieur, que c'est ainsi que les consommateurs voient les choses. Je l'ai toujours cru. Si l'on décide d'imposer une taxe, il faut être juste et taxer sur toute la ligne ou bien pas du tout.

M. Taylor: Je remercie les témoins d'avoir comparu ce soir.

Je voudrais dire premièrement que cela me fait un drôle d'effet d'être assis ici en train de parler de poulet à la fin de la journée, alors que nous avons tous faim.

M. Panet-Raymond: J'en suis désolé.

M. Taylor: Mais nous avons également faim de renseignements depuis un certain temps. C'est la raison d'être des audiences de notre comité.

Je tiens à vous féliciter pour votre exposé. Beaucoup de témoins ont comparu devant nous en disant qu'ils n'avaient pas eu le temps de se préparer et qu'ils s'efforceraient à répondre à nos questions. Vous êtes arrivé au contraire avec un graphique en couleur et aussi une trousse d'information extraordinaire, et je tiens à vous en féliciter.

M. Rodriguez: Bravo!

M. Panet-Raymond: Merci beaucoup.

M. Taylor: J'ai le sentiment d'être beaucoup mieux informé que je ne l'étais après avoir écouté d'autres témoins qui ont comparu devant nous aujourd'hui. C'est probablement la raison pour laquelle je n'ai pas tellement de questions à poser.

En écoutant l'intervention de mon collègue, M. Rodriguez, je songeais aux commerçants qui offrent des services de traiteur pour les mariages, anniversaires, remises de diplômes, etc. Saint-Hubert offre-t-il ce genre de service pour les banquets et autres occasions?

M. Panet-Raymond: Seulement dans nos propres locaux. Un certain nombre de nos restaurants ont des salles de banquet où nous pouvons recevoir des groupes séparément de nos autres clients. Mais nous n'offrons pas de service de traiteur à l'extérieur.

M. Taylor: Savez-vous comment les règles s'appliquent aux activités des traiteurs?

M. Panet-Raymond: C'est présicément l'une des questions actuellement à l'étude à Revenu Canada, et des précisions s'imposent à ce sujet. Susan Walsh, qui représente l'Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation, nous disait justement tout à l'heure que c'est l'une des questions qui n'ont pas été tout à fait précisées.

[*Texte*]

Ms Susan Walsh (Director, Government Affairs, Canadian Restaurant and Foodservices Association): The Canadian Restaurant and Food Services Association recently met with Revenue Canada officials. As of 10 days ago, for instance, the list of what is taxable, what is tax exempt, had not been prepared yet. It is just not ready, because those amendments were made very late in the legislation. There are also a number of regulations affecting the catering business that are still outstanding.

Mr. Taylor: I would imagine the rules could be as complicated and difficult as your take-out versus the grocery would be. For example, in my part of the country—I live in northern Saskatchewan—almost every event is catered in one form or another, and a lot of the caterers are the church ladies, the community sports organization, and so on. They are trying to earn a little money for charity. But there are also a number of restaurants that provide a much larger catering service, and it is an offshoot of the business. I suspect some catering will be taxed and some will not. Let us take your particular business. If people are renting a room downstairs for a graduation supper and you cater it, would that meal be taxed?

Mr. Panet-Raymond: It is quite clear, that meal would be taxed, yes.

Ms Walsh: The catered meals that would not be taxed would be catering provided to hospitals and high schools, and that is a mixture of goods. We have not yet seen a list of which goods are taxable and which are not, but caterers such as Beaver Foods which do high schools—

The Chairman: Mr. Taylor, it bears noting that Ms Walsh was not invited to be a witness before this committee, nor had the organization she represents.

• 2000

Mr. Taylor: I think we should take advantage of the opportunity since we have someone here.

The Chairman: With respect, our witnesses have all been approved by steering committee.

Mr. Taylor: Then let me direct my final question at our witness. If he wants to seek some clarification from the people who are with him, then he can make that decision.

I have a final question, and it relates directly to his business. Since there is a lot of catering done in rural areas, there could be competition between an existing restaurant and a community group that is doing it for charity. If the community group doing work for charity is competing with a business for that catering business, does this not force you to have a higher price on your product compared to the local sports organization that is providing the same food for the same function?

[*Traduction*]

Mme Susan Walsh (directrice des affaires gouvernementales, Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation): Des représentants de l'Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation ont rencontré récemment des fonctionnaires de Revenu Canada. Il y a dix jours, la liste des produits taxables et exonérés n'était pas encore prête. En effet, on a fait des modifications à cet égard assez tard dans le processus législatif. Il y a également un certain nombre de règlements touchant le secteur des traiteurs qui n'ont pas encore été rédigés.

M. Taylor: J'imagine que les règles pourraient être aussi complexes que celles qui s'appliquent aux mets à emporter par opposition aux aliments que l'on achète à l'épicerie. Dans le nord de la Saskatchewan, où j'habite, on fait appel aux services des traiteurs à presque toutes les occasions; souvent, ce sont des groupes sportifs ou religieux qui s'en occupent. Ils essaient de recueillir un peu d'argent pour leurs oeuvres charitables. Mais il y a aussi bon nombre de restaurants qui offrent une gamme beaucoup plus étendue de services de traiteur; ce service fait partie intégrante de leurs activités. Je soupçonne que les repas ainsi préparés seront taxés dans certains cas et pas dans d'autres. Prenons l'exemple de votre entreprise. Si un groupe loue une salle au sous-sol de votre restaurant pour célébrer une occasion quelconque, le repas que vous serviriez serait-il taxé?

M. Panet-Raymond: Ce repas serait certainement taxé, oui.

Mme Walsh: Les repas servis par des traiteurs ne seraient pas taxés s'ils sont servis dans des hôpitaux ou des écoles. Nous n'avons pas encore vu une liste des produits qui seraient taxables, mais les traiteurs comme *Beaver Foods*, qui servent des repas dans les écoles secondaires. . .

Le président: Monsieur Taylor, je signale que Mme Walsh n'a pas été invitée à comparaître devant le comité, pas plus que l'organisation qu'elle représente.

M. Taylor: Je trouve que nous devrions profiter de l'occasion, puisque nous avons sur place une représentante de cette organisation.

Le président: Le comité directeur a approuvé la liste de nos témoins.

M. Taylor: Dans ce cas, je vais poser ma dernière question à notre témoin, à charge pour lui de demander des précisions aux gens qui l'accompagnent.

Ma dernière question porte directement sur l'entreprise de notre témoin. Étant donné que l'on utilise beaucoup les services des traiteurs dans les régions rurales, il pourrait y avoir concurrence entre un restaurant et un groupe communautaire qui s'occupe de restauration à des fins charitables. Si le groupe communautaire fait concurrence à une entreprise dans le domaine de la restauration, la mesure ne vous forcerait-elle pas à demander des prix plus élevés que le groupe sportif local pour offrir le même repas?

[*Text*]

Mr. Panet-Raymond: As the question is phrased, the answer would be, yes, if such were the case. But I consider it to be a hypothetical question. Inasmuch as we do not cater out, we have not researched that part of the law. We feel we have enough problems with our own business right now and the competition from convenience stores and what not.

Mr. Taylor: If you had brought chicken in tonight, would you have been taxed on it? I am just kidding.

The Chairman: When you flipped down the big pink part of the graph, you said that was wages and that given union demands for increased wages you might expect that part of your operation to increase.

Mr. Panet-Raymond: That is correct.

The Chairman: Are you unionized?

Mr. Panet-Raymond: Yes, we are, sir. In our corporate stores, all but two are unionized. Overall in the chain, roughly 60% are unionized. So, yes, we are sensitive to those issues.

The Chairman: I am going to cut us off here, gentlemen.

Mr. Taylor: I have one question relating to workers in the restaurant.

The Chairman: One very short question, Mr. Taylor.

Mr. Taylor: In terms of looking at minimum wages, and I do not know what it is in Ontario, provincial governments will set a minimum wage lower for restaurant workers than they will for other workers. Some of it is based on the fact that restaurant workers get tips. Now, you are suggesting in here that perhaps consumers will stop tipping because of the extra taxes. I am just wondering if that will reduce the income of the people who work at your restaurant and therefore perhaps influence their desire for a greater wage from you.

Mr. Panet-Raymond: That is highly likely. It is a subject our union representatives have already started discussing with us. Individual workers who work in our dining rooms have expressed that concern to me very directly. They see how sensitive their tips are to anything that will upset the price structure. They are most concerned that they will lose out substantially in their earnings. Yes, you are quite right, it is already very difficult to recruit people into our industry because of labour shortages. It is conceivably going to be even harder if tips go down.

The Chairman: Thank you very much, sir, and your colleagues, for being here with us this evening.

We are adjourned until 4.30 tomorrow afternoon.

[*Translation*]

M. Panet-Raymond: De la façon dont la question est posée, il faudrait y répondre oui, si tel était le cas, mais je trouve que c'est une question hypothétique. Puisque nous n'offrons pas de services de traiteur, nous n'avons pas examiné à fond cette partie de la loi. Nous avons suffisamment de problèmes à l'heure actuelle avec notre propre entreprise et la concurrence que nous livrent les épiceries, etc.

M. Taylor: Si vous aviez apporté du poulet ce soir, serait-il taxé? Laissez tomber, je plaisantais.

Le président: Au sujet de la partie rouge de votre graphique, vous avez dit que cela représentait les salaires et que vous vous attendez à une augmentation des dépenses dans ce domaine à cause des demandes d'augmentation des syndicats.

M. Panet-Raymond: C'est exact.

Le président: Vos employés sont-ils syndiqués?

M. Panet-Raymond: Oui, ils le sont. Dans les restaurants qui nous appartiennent en propre, la main-d'oeuvre est syndiquée sauf dans deux cas. Dans l'ensemble du réseau, environ 60 p. 100 sont syndiqués. Nous sommes donc sensibles à ces questions.

Le président: Je vais mettre fin à la séance là-dessus, messieurs.

M. Taylor: J'ai une question au sujet des employés des restaurants.

Le président: Une très brève question, monsieur Taylor.

M. Taylor: Au sujet du salaire minimum, je ne sais pas à combien il est fixé en Ontario, mais les gouvernements provinciaux fixent un salaire minimum inférieur pour les employés des restaurants par rapport aux travailleurs d'autres secteurs. Cela tient en partie au fait que les employés de restaurant touchent des pourboires. Or, vous laissez entendre que les consommateurs cesseront peut-être de donner des pourboires à cause du supplément de taxe. Je me demandais seulement si cela réduirait le revenu des employés de vos restaurants, ce qui pourrait les pousser à demander des augmentations de salaire.

M. Panet-Raymond: C'est très probable. Les porte-parole de nos syndiqués ont déjà abordé la question avec nous. Des employés de nos restaurants m'ont personnellement abordé pour me faire part de leurs inquiétudes à ce sujet. Ils savent à quel point les pourboires qu'ils touchent sont sensibles à toute augmentation. Ils s'inquiètent énormément à la perspective d'une baisse de leurs revenus. Vous avez donc tout à fait raison; c'est déjà très difficile de recruter des employés dans notre secteur à cause de la pénurie de main-d'oeuvre. On peut supposer que ce sera encore plus difficile si les pourboires diminuent.

Le président: Merci beaucoup, à vous et à vos collègues, d'être venus nous rencontrer ce soir.

La séance est levée jusqu'à 16h30 demain après-midi.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 23

Wednesday, June 6, 1990

Chairman: Garth Turner

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 23

Le mercredi 6 juin 1990

Président: Garth Turner, député

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to Standing Order 108(2), inquiry into the effect of the Goods and Services Tax on prices and the role of consumers

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, enquête sur l'incidence de la taxe sur les produits et services sur les prix et le rôle des consommateurs

APPEARING:

The Honourable Alan Redway
Minister of State (Housing)

COMPARAÎT:

L'honorable Alan Redway
Ministre d'État (Habitation)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament
1989-90

Deuxième session de la trente-quatrième législature
1989-1990

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
FIRST CLASS
PREMIÈRE CLASSE
K1A 0S9
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Publishing Centre,
Supply and Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada,
Ottawa, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Canadian Advertising Foundation:

John T. Coleman, President and Chief Executive Officer.

From the Used Car Dealers Association of Ontario:

Robert G. Beattie, Executive Director;

Brian Calvin, 1st Vice–President.

From the National Council of Welfare:

Ken Battle, Director.

From the Department of National Revenue:

Dick Fulford, Assistant Deputy Minister, Excise.

From Canadian Tire Corporation, Limited:

Alan B. Goddard, Vice–President – Corporate Affairs.

From Les Rôtisseries St–Hubert Ltée:

Robert Panet–Raymond, President and Chief Executive Officer.

TÉMOINS

De la Fondation canadienne de la publicité:

John T. Coleman, président et chef de la direction.

De l'Association des vendeurs de voitures d'occasion de l'Ontario:

Robert G. Beattie, directeur exécutif;

Brian Calvin, premier vice–président.

Du Conseil national du bien–être social:

Ken Battle, directeur.

Du ministère du Revenu national:

Dick Fulford, sous–ministre adjoint, Accise.

De Canadian Tire Corporation, Limited:

Alan B. Goddard, vice–président, Affaires de l'entreprise.

Des Rôtisseries St–Hubert Ltée:

Robert Panet–Raymond, président et chef de la direction.

Available from the Canadian Government Publishing Center,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 73

Wednesday, June 6, 1990

Chairman: Garth Turner, M.P.

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 73

Le mercredi 6 juin 1990

Président: Garth Turner, député

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), inquiry into the effect of the Goods and Services Tax on prices and the role of the Consumer Information Office

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, enquête sur l'incidence de la taxe sur les produits et services sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information aux consommateurs

APPEARING:

The Honourable Alan Redway
Minister of State (Housing)

COMPARAÎT:

L'honorable Alan Redway
Ministre d'État (Habitation)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989-90

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990

35140—1

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS AND GOVERNMENT OPERATIONS

Chairman: Garth Turner

Vice–Chairman: Jean–Marc Robitaille

Members

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Bernard G. Fournier

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS ET DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Président: Garth Turner

Vice–président: Jean–Marc Robitaille

Membres

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Bernard G. Fournier

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 6, 1990
(88)

[*Text*]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met at 4:35 o'clock p.m. this day, in Room 253-D Centre Block, the Chairman, Garth Turner, presiding.

Members of the Committee present: Don Boudria, John E. Cole, Gabriel Fontaine, John Rodriguez and Garth Turner.

Acting Member present: Mary Clancy for Roger Simmons.

Other Members present: John Bosley, Stan Darling, Joe Fontana, Arnold Malone and Dave Worthy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Peter Berg, Research Officer.

Appearing: The Honourable Alan Redway, Minister of State (Housing).

The Committee resumed its inquiry into the effect of the goods and services tax on prices and the role of the Consumer Information Office. (*See Minutes of Proceedings, Monday, May 7, 1990, Issue No. 56*).

The Minister made an opening statement and answered questions.

At 5:56 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Bernard G. Fournier

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 6 JUIN 1990
(88)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit aujourd'hui à 16 h 35, dans la pièce 253-D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Garth Turner (*président*).

Membres du Comité présents: Don Boudria, John E. Cole, Gabriel Fontaine, John Rodriguez, Garth Turner.

Membre suppléant présent: Mary Clancy remplace Roger Simmons.

Autres députés présents: John Bosley, Stan Darling, Joe Fontana, Arnold Malone et Dave Worthy.

Aussi présent: Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Peter Berg, attaché de recherche.

Comparaît: L'honorable Alan Redway, ministre d'État (Habitation).

Le Comité continue d'examiner l'incidence de la taxe sur les produits et services (TPS) sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information des consommateurs (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 7 mai 1990, fascicule nº 56*).

Le ministre fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 56, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Bernard G. Fournier

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, June 6, 1990

• 1634

The Chairman: Order, please.

Mr. Minister, welcome to our committee. It is a pleasure to have you here. As you know, sir, for some weeks we have been looking into the likely effects of the GST on consumers and consumer prices and the appropriateness of the government's proposed consumer information office. We are almost at the end of our deliberations, and shortly we will be sitting down to write our report, so we are very pleased to have you here to fill in some blanks for us. Without further delay, you have the floor for a brief statement, and then I am sure we will have some questions.

• 1635

Hon. Alan Redway (Minister of State (Housing)): Mr. Chairman I believe you have a copy of my remarks in front of you. I am going to skip the first page of those remarks, because it is really a restatement of things you have heard many, many times before, and I will commence on the second page.

En ce qui concerne l'habitation, le gouvernement tient ses promesses d'aider les Canadiens pour qui la réforme fiscale pourrait créer des problèmes d'accessibilité. Le gouvernement a assorti la nouvelle taxe sur les produits et services de dispositions spéciales qui réduiront au minimum l'incidence de la réforme de la taxe de vente sur l'accessibilité des logements.

Members of this committee are no doubt aware that a rebate of 2.5 percentage points of the tax for homes priced up to $350,000 will be provided to newly constructed or comparable substantially renovated houses. This $500 million rebate measure will protect most home-buyers by roughly maintaining the burden of the current manufacturers sales tax. The GST technical paper shows that new house price increases will be less than 1% in virtually every centre of the country. As a result of the GST, the amount of federal sales tax on new housing will decline in many other centres, including Charlottetown, Trois-Rivières and North Bay.

D'après les estimations du Document technique sur la TPS, plus de 90 p. 100 des achats de logements neufs bénéficieront de la ristourne intégrale. Une ristourne partielle sera accordée pour les maisons valant entre 350,000$ et 450,000$. En tout, plus de 95 p. 100 des achats de logements neufs bénéficieront d'une ristourne intégrale ou partielle.

This means that a typical house in Toronto, for instance, costing $290,000, say, would have carried a federal sales tax of $7,900 under the previous system, and with the rebate, the new tax would be $12,700, an increase of $4,800. In places

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 6 juin 1990

Le président: La séance est ouverte.

Monsieur le ministre, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui. Comme vous le savez, notre comité examine depuis quelques semaines l'incidence que la TPS aura sur les consommateurs et les prix à la consommation et le rôle éventuel du Bureau d'information des consommateurs que propose de créer le gouvernement. Nous sommes presque arrivés à la fin de nos délibérations et, sous peu, nous commencerons à rédiger notre rapport, de sorte que nous sommes très heureux de vous avoir aujourd'hui pour répondre aux questions en suspens. Sans plus tarder, je vous donne la parole pour une brève déclaration, après quoi je suis sûr que nous aurons des questions à vous poser.

L'honorable Alan Redway (ministre d'État (Habitation)): Monsieur le président, je crois que vous avez le texte de ma déclaration sous les yeux. Je vais passer sur la première page de cette déclaration, car elle ne fait que réitérer des observations que vous avez entendues de nombreuses fois auparavant, et je commencerai donc par la deuxième page.

With respect to housing, the government has honoured its promise that assistance will be provided to those Canadians who other wise might be faced with an affordability problem as a result of the tax change. Through the special provisions of the new goods and services tax, this government has tackled the need for sales tax reform in a way which will have a minimal impact on housing affordability.

Vous savez sans doute que les maisons nouvellement construites ou ayant subit d'importantes rénovations et dont le prix ne dépasse pas 350,000$ bénéficieront d'une ristourne de taxe de 2,5 points. Cette ristourne, mesure qui coûte 500 millions de dollars à l'État, protégera la plupart des acquéreurs de logements puisque le fardeau que constitue l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants se trouvera à peu près inchangée. Selon le Document technique sur la TPS, dans presque tous les centres urbains du pays, l'augmentation du prix des logements neufs n'atteindra même pas 1 p. 100. Dans beaucoup d'autres centres, même, par exemple à Charlottetown, Trois-Rivières et North Bay, la taxe de vente fédérale sera moins élevée, pour les nouveaux logements.

According to estimates in the GST Technical Paper, over 90% of new home purchases will be eligible for the full rebate. A partial rebate will be provided to homes priced between $350,000 and $450,000. In total, more than 95% of new home purchases will be eligible for full or partial rebates.

Cela signifie qu'à Toronto, une maison moyenne qui coûte, disons, 290,000$ aurait comporté une taxe de vente fédérale de 7,900$ sous l'ancien système. Avec la ristourne, la nouvelle taxe serait de 12,700$, ce qui représente une

[*Texte*]

like Charlottetown, where a typical house might cost $95,000, the previous tax would have been $4,850, and the GST after the rebate would only be $4,050, a decrease of some $800.

I am mindful of the unique situation in high-cost markets, but even in Toronto the impact of the GST will only mean about a one-time 1.6% increase in the price of the average home; or to put it differently, this is an increase in the monthly payments of $37, or equivalent to 0.25% increase in mortgage interest rates. I should add that the housing industry is gradually increasing the production of more affordable housing, and for that reason the normal land ratio in new home prices is now being restored in centres such as Toronto, and that will moderate the price impact of the GST.

• 1640

Committee members may recall the Finance Minister introduced several important design changes to the GST last December, some of which will positively affect housing. The GST rate has been reduced from 9% to 7%, and this will benefit the more expensive new homes not qualified for the rebate. The exemption from the GST of residential accommodation has been enriched to include daily or weekly tenancy, such as rooming houses or hostels. Very low-income single-person households and seniors will receive this benefit.

Another change was the tax exemption of long-term rental of land on which a residential unit is located. This will mean tax savings for those seniors who live in a retirement home erected on leased land.

Still another change is the non-taxation of condominium units formally sold to individuals on or before the release of the draft GST legislation on October 13, 1989. This grandfathering provision has subsequently been extended to include freehold, newly constructed, single-family homes.

The December 1989 announcements also reaffirmed the exclusion of resale homes from the GST base. This of course is good news for all housing consumers, especially potential first-time home buyers, who typically tend to buy a less expensive existing home.

During the Commons finance committee review of the GST proposals some people, as you know, advanced the idea of applying a trade-up tax to all residential properties. This was rejected by the Minister of Finance on grounds of inequity, investment distortions, and tax avoidance potential. This rejection was a clear indication of the commitment of the government to housing, particularly considering the fact that the Commons finance committee estimated that the proposed trade-up tax would generate up to $1.6 billion in additional revenue.

All in all, from the perspective of the entire stock of 5.5 million-plus units of ownership housing, the exclusion of resale homes from the tax base and the fact that more than 95% of new construction will qualify for the tax rebate will

[*Traduction*]

augmentation de 4,800$, ou 1,6 p. 100 environ. Dans des villes comme Charlottetown où une maison moyenne peut coûter 95,000$, l'ancienne taxe aurait été de 4,850$, tandis que la TPS, après la ristourne, n'aura coûté que 4,050$, soit 800$ de moins.

Je n'oublie pas les marchés où les logements sont chers. Mais même à Toronto, le prix du logement neuf moyen ne connaîtra qu'une seule augmentation, d'environ 1,6 p. 100, à cause de la TPS. Autrement dit, il s'agit d'une augmentation des mensualités de 37$, équivalant à une hausse des taux hypothécaires de 0,25 p. 100. J'ajoute qu'il se construit toujours plus de logements moins cher. Pour cette raison, la proportion du terrain dans le prix des logements neufs est en train de revenir à la normale dans des villes comme Toronto, ce qui atténuera la hausse causée par la TPS.

Les membres du comité se rappelleront que le ministre des Finances a apporté, en décembre dernier, plusieurs modifications importantes aux dispositions de la TPS, dont certaines seront bénéfiques pour l'habitation. Le taux de la taxe a été ramené de 9 à 7 p. 100, ce dont profiteront les maisons neuves dispendieuses qui n'ont pas droit à la ristourne. L'exemption de la TPS dont bénéficient les immeubles d'habitation a été élargie de manière à inclure les immeubles à occupation quotidienne ou hebdomadaire comme les maisons de chambres meublées et les foyers. Les ménages composés d'une seule personne ayant un revenu très faible et les personnes âgées en bénéficieront également.

Autre changement: l'exhonération de la location à long terme du terrain sur lequel se trouve une habitation. Cette mesure exemptera de la taxe, par exemple, les personnes âgées qui habitent une maison de retraite construite sur un terrain loué.

Troisième changement: l'exhonération des logements en copropriété officiellement vendus à des particuliers au plus tard le 13 octobre 1989, date de publication de la version provisoire de la Loi sur la TPS. On a inclus par la suite, dans cette disposition des droits acquis, les maisons individuelles en propriété libre, nouvellement construites.

Le document de décembre 1989 réaffirme aussi que les reventes de logements ne seront pas touchés par la TPS. Voilà évidemment une bonne nouvelle pour tous les acheteurs de logements, en particulier pour ceux qui accèdent à la propriété et qui préfèrent en général les maisons anciennes, meilleur marché.

Durant l'examen du projet de TPS par le Comité des finances, on a avancé l'idée d'imposer une taxe sur la plus-value à toutes les transactions immobilières. Toutefois, le ministre Wilson a rejeté cette proposition estimant qu'une telle taxe serait une source d'injustice, fausserait les choix d'investissement et risquerait d'inciter à l'évasion fiscale. Cette décision montre bien que l'habitation tient à coeur au gouvernement actuel, d'autant plus que le Comité des finances estimait qu'une taxe sur la plus-value engendrerait des recettes supplémentaires de 1,6 milliard de dollars.

Tout compte fait, si l'on prend l'ensemble du parc de logements de propriétaires-occupants, soit plus de 5,5 millions d'habitations, l'exclusion des reventes de logements de l'assiette de la taxe et le fait que plus de 95 p. 100 des

[*Text*]

ensure that the GST will have a minimal impact on housing affordability. While new homes priced over $450,000 will not be protected from the GST, this housing is consumed or utilized by high-income Canadians, who have the means to cope with the resulting cost increases.

I know there are concerns over whether the existing manufacturers sales tax for housing will be completely eliminated. I am not at all certain this concern is really justified. Clearly, there is no suggestion that the manufacturers sales tax would apply at all once the GST is in place. The concern amounts to speculation that some sellers may not fully pass on any reduction to the consumer. In fact, the intense competition in the housing industry tends to suggest a complete removal of the current tax upon the start-up of the goods and services tax.

As an added safeguard, a consumer information office is in the process of being created, as you know, within Consumer and Corporate Affairs Canada, and the mandate of the consumer information office is to provide consumers with information on expected price increases and decreases for key goods and services, to receive and investigate consumer complaints about GST pricing practices, and to undertake and publish independent research on GST-related consumer impacts. CMHC has established contacts with the consumer information office with a view to ensuring that the office has the necessary data to analyse price impacts on housing consumers. This information is expected to be released to the public this fall.

En ce qui concerne le logement locatif, l'incidence globale sur les loyers de la taxe imposée aux bâtiments neufs devrait être négligeable à cause de l'exemption dont bénéficient les loyers résidentiels, tant à court qu'à long terme, et du fait que moins de 2 p. 100 de l'accroissement annuel du parc de logements locatifs est attribuable à la construction.

• 1645

There may be some pressure on rents through the application of the GST on operating costs, but this is expected to be small and will be off-set somewhat by the GST tax credits to be provided to low-and moderate-income households. This credit will amount to $190 per adult and $100 per child, as you are aware.

Renovation, as in a typical goods and services that add value to the economy, will be subject to the GST. As a general rule, the taxation of previously untaxed labour may generate some upward pressure on the costs of labour-intensive renovations, while the taxation of materials at a rate of 7% as opposed to the former 9%, or in some cases 13.5%, may generate some downward cost pressure in material-intensive kinds of renovations.

Canadians who are experiencing problems in obtaining decent shelter they can afford will only be helped through sound economic management and co-operation betwen all governments and private enterprise to find cost-effective solutions.

[*Translation*]

logements neufs bénéficieront de la ristourne feront en sorte que la TPS aura une incidence minime sur l'accessibilité des logements. Les maisons neuves de plus de 450,000$ ne seront pas exemptées de la TPS, ce genre de logement acheté par des Canadiens dont le revenu est élevé et qui ont les moyens de payer les hausses de coût qui en découleront.

Je sais que certains craignent l'élimination incomplète de la taxe sur les ventes des fabricants à l'habitation. Je ne suis pas convaincu que cette préoccupation soit justifiée. Manifestement, rien ne laisse supposer que la taxe sur les ventes des fabricants s'appliquera une fois la TPS en vigueur. On craint toutefois que certains vendeurs ne fassent pas bénéficier les consommateurs de toutes les réductions auxquelles ils ont droit. En fait, la concurrence féroce qui règne dans le secteur du logement porte à croire que rien ne subsistera de la taxe actuelle dès l'entrée en vigueur de la TPS.

Comme précaution supplémentaire, un bureau d'information des consommateurs est actuellement mis sur pied au sein de Consommation et Corporations Canada. Ce bureau est chargé de fournir aux consommateurs des informations sur les augmentations et les diminutions de prix escomptées sur des biens et services clés, de recevoir les plaintes et d'enquêter sur le mode d'établissement des prix sous le régime de la TPS, enfin d'exécuter et de publier des études indépendantes sur les conséquences de la TPS pour les consommateurs. La SCHL a établi des relations avec le bureau d'information des consommateurs afin de s'assurer qu'il dispose de toutes les données nécessaires relatives au logement pour analyser les effets sur le consommateur des prix découlant de l'application de la TPS. Les résultats de cette étude devraient être rendus publics cet automne.

With respect to rental housing, the tax exemption of short-duration and long term residential rents, in conjunction with the fact that new construction represents an addition of less than 2% each year to the total rental housing stock, suggest that the overall impact on rents due to the tax on new buildings should be negligible.

Les coûts d'exploitation seront frappés par la TPS, ce qui fera peut-être augmenter les loyers, mais on estime que cette augmentation sera faible et compensée jusqu'à un certain point par le crédit d'impôt pour TPS dont jouiront les ménages à revenu faible ou modeste. Ce crédit sera de 190$ par adulte et de 100$ par enfant.

Les rénovations, comme les produits et services typiques qui accentuent la valeur de l'économie, seront aussi frappées par la TPS. En règle générale, la taxation de la main-d'oeuvre, non taxée auparavant, pourrait influencer à la hausse le coût des rénovations à forte main-d'oeuvre, tandis que l'application d'une taxe de 7 p. 100 sur les matériaux, contre 9 p. 100 ou 13,5 p. 100 par la passé, pourrait amener une baisse des coûts des rénovations nécessitant une grande quantité de matériaux.

Les Canadiens qui ont du mal à trouver un logement décent à la portée de leur bourse ne peuvent que bénéficier d'une saine gestion économique et de la collaboration de tous les paliers administratifs et des entreprises privées dans la recherche de solutions rentables.

[*Texte*]

We have been trying to do our part with that. In that regard, we recently introduced the ACT initiative—thats stands for "affordability and choice today"—a program aimed at reducing delays in development approvals, which add needlessly to the cost of housing, and to eliminate some of the barriers to innovations in housing.

In addition to that I have initiated the setting up of joint committees on housing affordability made up of representatives of three levels of government. We have done that in most of the major cities across Canada, so that all levels of government can work together to overcome other impediments to affordable housing.

At the same time the federal housing agency, CMHC, is investigating financing innovations that could reduce the carrying cost on housing. I also have been pursuing the possibility of introducing a 5% downpayment provision.

I recently announced, as well, the development of surplus federal lands in both the Toronto and the Vancouver areas where we are attempting to promote an increase supply of affordable housing and the building of new integrated communities. In every case, we are tying to serve the needs of young families just starting out, of seniors and of those with disabilities.

We are deeply concerned about Canadians who are caught in poverty and who cannot obtain the necessities of life most of us take for granted. In that regard, as I hope you are aware, we are providing subsidies to help low-income Canadians to obtain suitable shelter at costs they can afford. We presently are helping some 637,000 assisted dwellings across the country and the federal government will be contributing almost $1.8 billion in subsidies for this housing this year.

During the four-year period since the 1986 review of federal social housing programs, we have assisted some 75,000 additional low-income households. Within the corresponding four-year timeframe prior to 1986, when the programs were not generally targeted to those in need, perhaps only about 32,000 of the households served were low-income ones.

The new goods and services tax, through the 50% GST rebate to non-profit organizations, will generally neutralize the adverse impacts on the provision of assisted housing and preserve our ability to target federal housing dollars to those in need.

Le gouvernement montre qu'il est déterminé à venir en aide à ceux qui sont dans le besoin, non seulement par ses programmes, mais en prenant les difficiles décisions qui permettront au Canada d'inspirer confiance et lui assureront une économie dynamique et prospère. En fin de compte, l'unique solution durable à la pauvreté est de fournir à tous les Canadiens la possibilité de s'aider eux-mêmes.

[*Traduction*]

Nous avons essayé de faire notre part. Dernièrement, nous avons lancé le programme ACT (accessibilité et choix toujours), destiné à réduire les délais nécessaires aux approbations de lotissement, cause d'une augmentation inutile des coûts, et à supprimer certains des obstacles à l'innovation résidentielle.

En outre, j'ai commencé à mettre sur pied des comités mixtes chargés d'examiner l'accessibilité du logement, lesquels se composent de représentants des trois paliers de gouvernement. Nous avons pris ces mesures dans la plupart des grandes villes du pays, afin que tous les paliers de gouvernement puissent conjuger leurs efforts pour surmonter les autres obstacles à l'accessibilité du logement.

Parallèlement, l'agence fédérale de l'habitation, la SCHL, étudie de nouveaux moyens de financement susceptibles de réduire les frais de possession liés au logement. J'examine en outre la possibilité d'abaisser la mise de fonds à 5 p. 100 du prix d'achat.

J'ai annoncé récemment l'aménagement de terrains fédéraux excédentaires à Toronto et Vancouver, où nous essayons d'accroître le stock de logements abordables et d'encourager la construction de nouvelles collectivités intégrées. Dans chaque cas, nous cherchons à répondre aux besoins des jeunes familles, des aînés et des personnes handicapées.

Nous sommes très préoccupés du sort des Canadiens aux prises avec la pauvreté et dépourvus des choses essentielles à la vie que la plupart d'entre nous tenons pour acquises. Nous versons des subventions pour aider les Canadiens à faible revenu à trouver des logements convenables à la portée de leur bourse. D'un bout à l'autre du pays, quelque 637,000 logements bénéficient de l'aide fédérale et, cette année, nous allons dépenser près de 1,8 milliard de dollars en subventions pour ces habitations.

Au cours des quatre années qui ont suivi l'examen des programmes fédéraux de logement social en 1986, nous avons consenti une aide à quelque 75,000 ménages à faible revenu. Pendant la même période, avant 1986, quand les programmes ne s'adressaient pas particulièrement aux personnes dans le besoin, environ seulement 32,000 des ménages desservis disposaient d'un faible revenu.

La nouvelle taxe sur les produits et services, grâce à la ristourne de 50 p. 100 prévue pour les organismes sans but lucratif, amortira généralement les effets nuisibles qui pourraient entraver la fourniture de logements subventionnés; elle rendra en outre possible le ciblage des subventions fédérales vers les personnes dans le besoin.

The government is demonstrating its commitment to help, not only through our programs, but in making the tough decisions necessary to build confidence in Canada and to ensure Canada has a strong, dynamic and growing economy. Ultimately, the only lasting solution to poverty is to provide all Canadians with the opportunity to help themselves.

[*Text*]

• 1650

As the Minister of State for Housing, I am very proud and pleased to say that the route that we are following in our commitment to Canadians is helping those in need. Our action in introducing the new goods and services tax system that will be open and fair and which is replacing the manufacturers sales tax will improve competition for Canadians in the manufacturing sector, both at home and abroad. This is going to mean new jobs for Canadians, and that is going to be better for everybody, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I have a question that I told the real estate association I would ask you.

Mr. Redway: They asked you to ask me.

The Chairman: We had the association before us and they painted a somewhat different picture of the impact of the GST on the marketplace. They estimate that the price of a new home will be substantially higher. I think it was $3,000 on average that they were predicting.

We tried to find out why there was such a disparity between the government's position as expressed in the technical paper and the real estate association. They attributed it to the fact that you are assuming 100% FST removal on building materials; they are not. They say that they do not have the detailed calculations that were used to determine the impact on pricing. I am wondering if you might tell us why, in your estimation, there is such a tremendous gulf between the government's numbers and the association's numbers

Mr. Redway: I guess there is a difference between the numbers not only with the CREA numbers but also with the Canadian Home Builders Association numbers. Both numbers differ from that put forward by the government and numbers that were essentially put forward by the Department of Finance. The difference basically is in a number of assumptions that are made by CREA and by the Canadian Home Builders' Association, which differ from the basis of the calculation on which the Department of Finance made their calculation. One of the major ones, as you have pointed out, Mr. Chairman, had to do with whether or not all or part or a total manufacturers sales tax would be removed from housing and from all the inputs that go into housing.

The Chairman: Mr. Minister, I am just looking at their brief, and they told us they are assuming that one-third of the FST will stick.

Mr. Redway: Yes. I am not sure if they say in their brief why they make that assumption, because it seems to me to be a very arbitrary assumption. Our calculation is that in the home-building industry, being a very competitive one, all of the existing manufacturers sales tax is going to come off, without doubt. If somebody leaves it on, somebody else is going to take it off, and the competition is going to force the price down and force everybody to take it off.

[*Translation*]

En ma qualité de ministre d'Etat à l'habitation, je suis fier de dire que c'est l'orientation que nous avons prise dans notre volonté d'aider les démunis. L'instauration de la taxe sur les produits et services, mode de taxation visible et juste remplaçant la taxe sur les ventes des fabricants, rendra les entreprises canadiennes plus concurrentielles dans les secteurs de la fabrication, tant au Canada qu'à l'étranger. Elle procurera ainsi de nouveaux emplois aux Canadiens et sera un bienfait pour tous, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Il y a une question que j'ai promis à l'Association canadienne de l'immeuble de vous poser.

M. Redway: Ils vous ont demandé de me la poser.

Le président: Cette association s'est présentée devant nous et nous a décrit de façon bien différente l'impact de la TPS sur le marché. Pour ses représentants, le prix d'une maison neuve sera beaucoup plus élevé, puisqu'ils prévoyaient une augmentation de 3 000 $ en moyenne.

Nous avons essayé de comprendre pourquoi il y avait une telle différence entre la position exprimée par le gouvernement dans son document technique et l'Association de l'immeuble. Selon les représentants de cette dernière, cela était dû au fait que, contrairement à eux, vous supposez une disparition totale de la taxe fédérale de vente sur les matériaux de construction. Ils nous ont dit ne pas avoir le calcul détaillé utilisé pour établir cet impact sur les prix. Je me demande si vous pourriez nous dire pourquoi, selon vous, il y a cet énorme écart entre les chiffres du gouvernement et ceux de cette association.

M. Redway: Je pense qu'il y a une différence non seulement avec les chiffres de l'Association canadienne de l'immeuble mais également avec ceux de l'Association canadienne des constructeurs d'habitation. Ils sont dans les deux cas en désaccord avec ceux présentés par le gouvernement et, plus spécialement, par le ministère des Finances. Cette différence porte principalement sur un certain nombre d'hypothèses émises par l'ACI et l'Association canadienne des constructeurs d'habitation qui ne correspondent pas à celles sur lesquelles se fondent les calculs du ministère des Finances. Vous avez signalé, monsieur le président, l'une de ces principales hypothèses; elle porte sur le fait de savoir si la taxe de vente fédérale disparaîtrait totalement ou partiellement des logements et de tous les coûts correspondants.

Le président: Monsieur le ministre, je vois que, dans leur mémoire, ils nous disaient supposer qu'il resterait un tiers de la TFV.

M. Redway: Oui. Je me demande s'ils disent dans ce mémoire pourquoi ils font cette hypothèse parce qu'elle me semble très arbitraire. Pour nous, la construction résidentielle étant un secteur où la concurrence est très vive, la taxe sur les ventes des fabricants va, sans aucun doute, être retirée intégralement. Si quelqu'un la maintient, un autre la retirera, la concurrence poussera donc le prix vers le bas et forcera tout le monde à la retirer.

[*Texte*]

How anybody would arrive at the assumption that one-third will stay on is beyond me. I think that is a very arbitrary assumption. If they are going to assume that something stays on, it might be some other proportion, but why it would be one-third I have no idea. Our feeling is that competition will force the removal of the entire existing manufacturers sales tax.

The Chairman: I have two quick technical questions. One is on the mechanics of this rebate. If I buy a new home and I go into the builder and I sign the offer and the offer is accepted, and I give them my downpayment and then we come to closing day, how am I going to get my rebate?

Secondly, in terms of real estate agents, are they responsible for collecting the GST? Mr. Boudria will enjoy this one. Are real estate agents responsible for collecting the GST from vendors, or is that the lawyer's responsibility at the time of closing?

• 1655

Mr. Redway: I am not sure I have the absolute answer to that for you. I could speculate on exactly how that is going to work. I assume, for instance, as a former practising lawyer myself, that the lawyer will probably have to make that collection and calculation, but that is only an assumption at this time. I cannot tell you the answer to that.

My information from my staff is that the agent is to collect the GST; I am sorry.

The Chairman: I guess that just leads me to ask this: if I sell my home and I refuse to pay the GST and the deal does not close, is the agent responsible? If the GST is not paid, can the deal close?

Mr. Redway: If it is the duty of the agent to collect the GST, then he would have the responsibility to remit it and he would be liable for it.

The Chairman: But for example in Ontario if you do not pay the land transfer tax then you cannot close the deal. I was wondering if the same methodology is going to be applied to GST before a deal can be closed.

Mr. Redway: I do not have the answer to that for you at this time.

The Chairman: Perhaps your officials might be able to provide the committee with that at some point.

Mr. Fontana (London East): I take this opportunity to thank the Minister of State for Housing for appearing. I am sure he will agree that the situation in housing is not a pretty one today. In fact, if he had the opportunity of speaking to the Toronto home builders and other people then he would have heard that interest rates are killing this industry, and killing it very quickly. As well, the opportunity for people who want to buy homes, especially new homes, is going to be seriously diminished by the interest rates. But I guess we can leave the interest rate debate for another time.

[*Traduction*]

Je ne vois vraiment pas comment quelqu'un peut supposer qu'il en restera un tiers. Cela me paraît une hypothèse très arbitraire. S'il suppose qu'il en restera une partie, ce pourrait être une autre proportion mais je ne vois pas pourquoi ce devrait être un tiers. Nous pensons que la concurrence entraînera la suppression de la totalité de la taxe sur les ventes des fabricants existante.

Le président: J'ai deux brèves questions d'ordre technique. La première porte sur les modalités de cette ristourne. Supposons que j'achète une maison neuve, je vais chez le constructeur, je signe l'offre, celle-ci est acceptée, je lui donne ma mise de fonds puis vient le jour où la vente est réalisée. Comment vais-je recevoir ma ristourne?

Deuxièmement, pour ce qui a trait aux agents d'immeuble, est-ce à eux qu'il revient de prélever la TPS? Cela va plaire à M. Boudria. Les agents d'immeuble doivent-ils prélever la TPS auprès des vendeurs ou est-ce la responsabilité des avocats au moment de la conclusion de la vente?

M. Redway: Je ne sais pas si je peux vous donner une réponse formelle. Je pourrais vous dire comment il me semble que cela devrait se faire. Je suppose, par exemple, en tant qu'ancien avocat moi-même, que c'est ce dernier qui devra effectuer le prélèvement et le calcul, mais c'est seulement une hypothèse de ma part. Je ne peux pas vous donner la réponse exacte.

Mes collaborateurs me signalent que c'est l'agent qui prélève la TPS; je suis désolé.

Le président: Cela m'amène à vous poser la question suivante: si je vends ma maison et que je refuse de payer la TPS et que la transaction ne peut pas se concrétiser, l'agent est-il responsable? Si la TPS n'est pas payée, la transaction peut-elle se conclure?

M. Redway: Si c'est à l'agent qu'il incombe de prélever la TPS, il serait tenu de la remettre et en assumerait la responsabilité.

Le président: Mais, par exemple en Ontario, la transaction ne peut pas se conclure si l'on ne paye pas les droits de cession immobilière. Je me demandais s'il en irait de même à propos de la TPS avant la conclusion d'une affaire.

M. Redway: Je ne peux pas vous répondre à ce sujet pour le moment.

Le président: Vos collaborateurs pourront peut-être fournir cette information au comité à un moment donné.

M. Fontana (London-Est): Je profite de cette occasion pour remercier le ministre d'État à l'habitation d'être venu. Il conviendra assurément que la situation en matière de logement n'est actuellement guère satisfaisante. En fait, s'il a eu l'occasion de parler aux constructeurs de Toronto ou à d'autres personnes, il aura entendu dire que les taux d'intérêt sont en train de tuer cette industrie. De la tuer très rapidement. Parallèlement, les possibilités offertes à ceux qui voudraient acheter une maison, surtout une maison neuve, vont être fortement réduites par les taux d'intérêt. Je pense, toutefois, que nous pourrons revenir sur cette question des taux d'intérêt une autre fois.

[*Text*]

We talk about affordable housing. I want to talk about the impact of the GST on the affordability of housing and obviously how that affects consumers and people. Mr. Jelinek, the minister, was here yesterday and he also admitted that there is no way of finding out how much the FST is on certain goods. He admitted to this committee that even the industry did not know how much FST was on certain manufactured goods. Mr. Minister, with all due respect, now you also indicate you do not know what the FST is—and neither does CMHC—on the input costs of housing.

The fact remains that the people who are living, breathing, and working each and every day in the housing industry know how much they are paying in FST presently on a house, and it is nowhere near what the Minister of Finance and the ministry believe it is. Therefore, when you talk about a very minimal effect of the GST with the rebate—only 0.5% here or 1% here—in actual fact they will confirm and they can provide you and every other minister with the proper facts that show that the GST, even with the rebate, is going to have at least a 2% effect on the cost of a house. The chairman just asked: on a $150,000 house, 2% is $3,000. That is what the Canadian Real Estate Association was saying and that is what the Canadian Home Builders are saying. In Toronto, because the average price of a house is that much more, obviously 2% is going to be a heck of a lot of money.

I am a little troubled by this ad, and I do not know whether or not they consulted you or CMHC before they advertised this. It says "no impact on housing affordability", and again it stresses how much FST is paid and it says that the GST is going to have minimal or no effect on the cost of housing. In your speaking notes today, you admit at least a 1% to a 1.6% negative impact. The industry is saying at least 2%. Mr. Minister, people are having it tough buying a house now. Adding $37 a month or $50 or $100 a month makes the difference between someone being able to buy a house and someone not being able to buy a house. This is in addition to what is happening with the interest rate.

• 1700

With respect, you are the Minister of Housing; you are supposed to be speaking on behalf of the consumers, the builders. How can you be supporting the tax, which essentially lessens the affordability of housing for people across this country?

Mr. Redway: Mr. Fontana, I think you are well aware that the reason for the tax in the first place was to get rid of the manufacturers sales tax, to improve the competitive nature of our economy and to allow us to increase the total net income of the nation as a whole by some $9 billion. There is a tax on housing now, you are aware of it and so is the housing industry aware of it.

[*Translation*]

Nous parlons de logements abordables. Je voudrais parler de l'impact de la TPS sur le prix des logements et les conséquences qui en résultent pour les consommateurs et la population en général. M. Jelinek, le ministre, était ici hier et il a également reconnu qu'il est impossible de savoir quel est le niveau de la TFV sur certaines marchandises. Il a reconnu, devant nous, que l'industrie elle-même ne sait pas toujours quel est le montant de la TFV sur certains produits manufacturés. Monsieur le ministre, sans vouloir vous offenser, vous nous dites vous aussi que vous ne savez pas à combien se monte la TFV pour ce qui est du prix de revient des logements, et la SCHL ne le sait pas non plus.

Il n'en reste pas moins que ceux qui, jour après jour, travaillent durement, dans la construction résidentielle, savent combien ils payent à l'heure actuelle de TFV sur une maison et cela ne ressemble pas du tout à ce que croit le ministre des Finances et son ministère. Donc, quand vous parlez d'un effet minime de la TPS avec la ristourne, seulement 0,5 p. 100 ici ou 1 p. 100 là, en fait, ils vous confirmeront en donnant à vous-même et à tout autre ministre les éléments de preuve nécessaires, que la TPS va avoir un impact d'au moins 2 p. 100 sur le prix d'une maison même avec la ristourne. Comme le président vient de le demander, pour une maison de 150 000$, 2 p. 100 correspond à 3 000$. C'est ce que disait l'Association canadienne de l'immeuble et ce que dit l'Association canadienne des constructeurs d'habitations. À Toronto, où le prix moyen des maisons est beaucoup plus élevé, un montant de 2 p. 100 fera de toute évidence une somme rondelette.

Cette annonce me gêne un peu et je ne sais pas s'ils se sont adressés à vous ou à la SCHL avant de la publier. On y explique que cela n'empêchera personne d'acheter une maison en soulignant à nouveau l'importance actuelle de la TFV et en indiquant que la TPS aura un effet minime ou nul sur le prix des logements. Dans votre discours d'aujourd'hui, vous reconnaissez que l'impact négatif sera d'au moins 1 à 1,6 p. 100. L'industrie parle d'au moins 2 p. 100. Monsieur le ministre, les gens ont bien du mal à acheter une maison maintenant. Ajouter 37$ par mois, ou 50$, ou 100$, cela fera, pour beaucoup, la différence entre pouvoir acheter et ne pas pouvoir acheter une maison. Cela s'ajoute à ce qui se passe avec les taux d'intérêt.

Sans vouloir vous offenser, vous êtes le ministre du logement; vous êtes censé représenter les consommateurs et les constructeurs. Comment pouvez-vous avaliser cette taxe qui, en fait, limite, pour de nombreuses personnes, l'accession au logement?

M. Redway: Monsieur Fontana, vous êtes sans doute au courant du fait que, si cette taxe a été créée, c'était surtout pour supprimer la taxe sur les ventes des fabricants, pour renforcer la compétitivité de notre économie et pour nous permettre d'augmenter le revenu net total du pays d'environ 9$ milliards de dollars. Il y a à l'heure actuelle une taxe sur la construction, vous le savez et l'industrie de la construction le sait.

[*Texte*]

The only disagreement really is the whole question of to what extent there is a difference between the calculation of the GST by the housing industry, the home builders, and by the government. As you know, the Finance Department, in their calculations, indicates that in the cost of a current house, on land and on goods and on services, there is an average of 4.2% federal sales tax. With the removal of that—I firmly believe that with competition it will all be removed—and with the imposition of the net GST of 4.5%, we are looking at a 0.3% difference between the two.

The cost increase is going to vary, depending on the land component largely in different parts of the country. As you have indicated, on average the GST is going to mean a 1% greater tax in the price component of a house, but it will vary from one part of the country to another. In my speaking notes in Charlottetown, for instance, I said that the price of a house will actually be less, because the tax component will be less. The same is true in other municipalities such as Trois Rivière and North Bay. On the hand, where the land component is a large one, the GST is going to have a greater impact on it.

Mr. Fontana: You are admitting that there is a negative impact, by virtue of the GST, of anywhere from 0.6% to 1.6%, depending on where you live and what that land component part is with respect to the house.

Mr. Redway: There may be a benefit, depending on where you live.

Mr. Fontana: I doubt that we will ever see a benefit. But can I ask you—

Mr. Redway: We will wait and see.

Mr. Fontana: Some of the information given to the people who are calling the 1-800 line says that you do not have to worry. After GST comes in, you are essentially going to pay the same thing as you did with FST, and of course we all know that is wrong.

I want to cover two other areas of housing which are very important. You admitted in your speaking notes that rents are tax exempt. However, by virtue of the GST, the input costs applied to most services that the landlords will have to purchase—janitorial, cleaning, you name it, everything that goes into running a building—are essentially going to attract a 7% tax. This means that the operating costs of apartment units are going to go up. It has been said that that is a legitimate charge. In Ontario, for instance, a landlord can essentially apply for rent review because of increased operating costs.

• 1705

So the 7% input costs are going to attract and make it possible for landlords to increase the rents over and above what inflation might take into account. I want you to try to clarify that there is going to be an affordability problem on

[*Traduction*]

Le seul désaccord porte en fait sur la question de l'étendue de la différence dans le calcul de la TPS suivant qu'il est effectué par le secteur de la construction, les constructeurs de maisons et le gouvernement. Comme vous le savez, dans ces calculs, le ministère des Finances signale que la taxe fédérale de vente est en moyenne de 4,2 p. 100 pour le coût actuel d'une maison, sur le terrain, les marchandises et les services. Si cela disparaît—je suis fermement convaincu que la concurrence va faire disparaître tout cela—et si l'on impose une TPS nette de 4,5 p. 100, la différence entre les deux n'est que de 0,3 p. 100.

L'augmentation de prix variera, surtout en fonction de la valeur proportionnelle du terrain dans différentes régions du pays. Comme vous l'avez signalé, la TPS va en moyenne, entraîner une augmentation de 1 p. 100 de la taxe sur la partie du prix correspondant à la maison, mais cela va varier d'une région à l'autre. Dans mon discours de Charlottetown, par exemple, j'ai dit que le prix d'une maison serait en fait inférieur parce que l'élément fiscal serait plus faible. Il en va de même dans d'autres villes, comme Trois-Rivières et North Bay. Par contre, si le terrain est un élément important, la TPS aura un impact plus grand.

M. Fontana: Vous reconnaissez que la TPS va avoir un impact négatif variant entre 0,6 p. 100 et 1,6 p. 100 suivant l'endroit où l'on habite et la proportion relative entre le terrain et la maison.

M. Redway: Cela peut représenter un avantage, suivant l'endroit où vous habitez.

M. Fontana: Je doute que cela se traduise jamais par un avantage. Mais, puis-je vous demander...

M. Redway: Nous verrons bien.

M. Fontana: On dit parfois aux gens qui appelent le numéro 1-800 qu'ils n'ont pas à s'inquiéter. Après l'entrée en vigueur de la TPS, on continuera en gros de payer la même chose qu'avec la TFV, alors que, bien sûr, nous savons tous que cela est faux.

Je voudrais aborder deux autres questions très importantes touchant le logement. Vous avez reconnu dans votre discours que les loyers sont exonérés de cette taxe. Cependant, vu l'existence de la TPS, celle-ci sera dans l'ensemble imposée à 7 p. 100 sur le coût de la plupart des services que les propriétaires devront acheter—surveillance, nettoyage, une liste sans fin, tout ce qui fait partie de la gestion d'un immeuble. Cela veut dire que le coût d'exploitation des appartements va augmenter. On a dit qu'il s'agit de frais légitimes. En Ontario, par exemple, un propriétaire peut en fait demander la révision d'un loyer en cas d'augmentation du coût d'exploitation.

Cette augmentation de 7 p. 100 de leurs frais va donc tenter les propriétaires et leur permettre d'augmenter leurs loyers au-dessus de ce qui serait justifié par l'inflation. Je voudrais que vous reconnaissiez clairement que les loyers

[*Text*]

the rental side, especially in light of the fact that over half a million people are already paying more than 30% of their income towards rent. There are about 1.3 million people in this country who are having affordability problems on the rental side. So I wonder if you could tell me how the GST is going to help those people pay rents that they are already having difficulty paying.

Mr. Redway: As far as low-income people are concerned, we are housing a great number of them in assisted housing projects. In those assisted housing projects, which have been built by non-profit organizations, there is going to be for those non-profit organizations a 50% tax rebate on GST that would be payable by them, as long as they receive some 40% assistance from government. Although we are still clarifying that with the Department of Finance, we believe that all of those non-profit housing projects will be eligible for that 50% tax rebate with respect to the GST.

With respect to the market rental accommodation, anyone who would fall into a low-income category and would be utilizing market rental accommodation would have the benefit of the GST tax credit. This would help to offset any negative impact with respect to the GST on market rents. No doubt about it, there will be some impact of the GST on market rents. But for low-income people that will be offset by the GST tax credit to the extent that they are in market housing. To the extent that they are in non-profit housing, they will be able to benefit from the 50% rebate that will be flowing there.

Mr. Fontana: The minister will know that only 8% of the people on social assistance are assisted through non-profit or rent-geared-to-income households. So we are talking about a great deal of people who do not have any assistance whatsoever and are not in non-profit or public housing units. They will be impacted negatively by the GST.

Mr. Redway: They are the people who are going to benefit from the GST tax credit.

Mr. Fontana: Surely the $190 for a single person is not going to look after all the increases, including a rent increase.

One final question. It revolves around the third housing sector—renovations. If people are finding it hard to buy new homes because of higher interest rates or GST, a lot of people are going to want to renovate their homes, perhaps to look after their kids, seniors, or a handicapped person. The GST is going to be levied on renovations, which deal with the affordability of housing. This is going to have a serious impact on those who want to provide additional housing units to those in need. They are going to find that in renovating their homes the 7% is levied without any rebate whatsoever. So how can you have affordable housing when you are attracting a 7% tax on renovations to housing?

Mr. Redway: A certain portion of people receive assistance under federal RRAP program, the Residential Rehabilitation Assistance Program. This is a program that is going to benefit from the tax credit. The people who are

[*Translation*]

risquent de devenir trop coûteux pour de nombreuses personnes surtout quand on voit que plus d'un demi-million de personnes payent déjà plus de 30 p. 100 de leur revenu en loyers. Il y a environ 1,3 million d'habitant dans notre pays qui ont du mal à payer leur loyer. J'aimerais que vous me disiez en quoi la TPS va aider ces gens-là à payer leur loyer alors qu'ils ont du mal à le faire maintenant.

M. Redway: Pour ce qui a trait aux personnes à faible revenu, beaucoup d'entre elles sont logées dans des ensembles locatifs subventionnés. Pour ceux qui ont été construits par des organisations à but non lucratif, il y aura une ristourne de 50 p. 100 de la TPS dont ils seraient redevables, dans la mesure où ils reçoivent une aide d'environ 40 p. 100 de la part du gouvernement. Nous sommes en train de régler les détails de la chose avec le ministère des Finances, mais nous pensons que tous ces ensembles résidentiels à but non lucratif pourront recevoir cette ristourne de 50 p. 100 pour la TPS.

Pour ce qui a trait aux logements locatifs au prix du marché, toute personne à faible revenu occupant un logement locatif pourra bénéficier du crédit de la TPS. Cela permettra de compenser tout impact négatif que pourrait avoir la TPS sur les loyers commerciaux. Assurément, il y aura un impact de la TPS sur les loyers commerciaux. Mais pour les gens à faible revenu, cela sera compensé par le crédit d'impôt sur la TPS dans la mesure où ils occupent un logement locatif au prix du marché. Et ceux qui occupent un logement à but non lucratif pourront profiter de la ristourne de 50 p. 100 destinée à ce secteur.

M. Fontana: Le ministre sait sans doute que seulement 8 p. 100 des bénéficiaires de l'assistance sociale occupent un logement à but non lucratif ou dont le loyer est ajusté au revenu. Il y a donc un grand nombre de gens qui ne reçoivent aucune forme d'aide et n'occupent pas des logements à but non lucratif ou subventionnés. Ils seront durement touchés par la TPS.

M. Redway: Ce sont eux qui pourront profiter du crédit d'impôt pour la TPS.

M. Fontana: La somme de 190$ pour une personne célibataire ne permettra certainement pas de couvrir toutes les augmentations, y compris celle des loyers.

Une dernière question. Elle porte sur un troisième secteur du logement, la rénovation. Si les gens ont du mal à acheter une maison neuve à cause des taux d'intérêt élevés ou de la TPS, beaucoup vont vouloir rénover leurs maisons, pour répondre par exemple aux besoins de leurs enfants, de personnes âgées ou de handicapés. La TPS s'appliquera aux rénovations, ce qui a donc une incidence sur la possibilité d'accès aux logements. Cela aura un gros impact sur ceux qui veulent fournir des logements supplémentaires à des personnes dans le besoin. Ils constateront que, pour la rénovation de leurs maisons, on prélève un montant de 7 p. 100 sans aucune ristourne. Comment donc avoir un logement à un prix abordable si une taxe de 7 p. 100 est appliquée à de telles rénovations?

M. Redway: Une certaine partie de ces gens reçoivent une aide en vertu du programme fédéral PAREL, le Programme d'aide à la remise en état des logements. C'est un programme auquel le crédit d'impôt pourra s'appliquer.

[*Texte*]

receiving that will also be receiving the GST tax credit, and they are going to benefit from that. Those in the low-income category will have those double opportunities to benefit from RRAP and from the GST credit.

• 1710

Those who are not in the low-income categories—it will depend on the kinds of renovations they undertake. If they do a good deal of the work themselves they probably will be able to do it less expensively because the manufacturers sales tax on building materials and supplies is higher now than it will be once it is taken off and the GST goes on. To that extent they actually will be paying less for their renovations. In the event that they are hiring other people to do the renovations, there will be an increase as a result of the GST. That is quite true.

Mr. Rodriguez (Nickel Belt): Thank you for appearing. Thank God there is one witness we did not have to summons.

Mr. Redway: I am pleased to appear, Mr. Rodriguez, especially when you are on the committee.

Mr. Rodriguez: Flattery will get you everywhere.

Mr. Redway: This is such a nice committee. I report to it all the time. I like everybody on this committee.

Mr. Rodriguez: You are the Minister of State responsible for Canada Mortgage and Housing Corporation, correct? So you have a specific and special responsibility for housing. The Department of Finance and the Canadian Home Builders' Association differ in their calculations on the effects of GST on home building. They said it would cost $9,200 more in Toronto, whereas the Department of Finance said $4,450. Has Canada Mortgage and Housing done any studies of their own to determine the effects of GST on home building?

Mr. Redway: The government calculations were done by the Department of Finance.

Mr. Rodriguez: I did not ask that question.

Mr. Redway: I think that answers it though.

Mr. Rodriguez: Did Canada Mortgage do any study? You have a special responsibility—

Mr. Redway: We had consultations with the Department of Finance throughout the development of this tax.

Mr. Rodriguez: The Canadian Home Builders' Association said they tried to get the model on which the Department of Finance made their estimate of $4,450 in Toronto, and they were unable to get it. Do you know why?

Mr. Redway: I am not certain why they were unable to get that information. But when the very first economic statement was brought in by the government in the fall of 1984 there was great discussion by your party and the Liberal Party about getting the various economic models, studies and computer calculations upon which that particular statement was based. The leaders of your party and the Liberal Party stated that a great many jobs would be lost as a result of it.

[*Traduction*]

Les gens bénéficiant de ce programme auront également droit au crédit d'impôt pour la TPS et ainsi ceux qui reçoivent un faible revenu, auront la possibilité de profiter des deux programmes, c'est-à-dire de PAREL et du crédit d'impôt pour la TPS.

Pour ceux qui n'ont pas un faible revenu, cela dépendra du type de rénovation entreprise. S'ils font une bonne partie du travail eux-mêmes, cela pourra leur revenir moins cher parce que la taxe sur les ventes des fabricants pour les matériaux et équipements de construction est plus élevée maintenant que ce ne sera le cas lorsqu'elle aura disparu et aura été remplacée par la TPS. À cet égard, ils auront en fait à dépenser moins pour leurs rénovations. S'ils engagent d'autres gens pour effectuer ces rénovations, la TPS entraînera une augmentation, c'est tout à fait exact.

M. Rodriguez (Nickel Belt): Merci d'être venu. Dieu merci, au moins un témoin que nous n'avons pas dû faire venir de force.

M. Redway: Je suis heureux de me présenter ici, monsieur Rodriguez, surtout lorsque vous siégez au sein du comité.

M. Rodriguez: Avec un peu de flatterie, on arrive à tout.

M. Redway: C'est un comité tellement sympathique. Je viens constamment y rendre compte de mes activités. J'aime tous les membres de ce comité.

M. Rodriguez: Vous êtes le ministre d'État chargé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, n'est-ce pas? Vous avez une responsabilité spécifique et spéciale en matière de logement. Le ministère des Finances et l'Association canadienne des constructeurs d'habitations calculent de façon différente l'effet de la TPS sur la construction domiciliaire. L'Association dit que cela coûterait 9,200$ de plus à Toronto alors que le ministère des Finances dit seulement 4,450$. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a-t-elle de son côté étudié la question pour savoir quel serait l'effet de la TPS sur la construction domiciliaire?

M. Redway: Les calculs gouvernementaux ont été effectués par le ministère des Finances.

M. Rodriguez: Ce n'est pas la question que j'ai posée.

M. Redway: Je crois quand même y avoir répondu.

M. Rodriguez: Est-ce que la SCHL a étudié la question? Vous avez une responsabilité particulière...

M. Redway: Nous avons consulté le ministère des Finances pendant toute la mise au point de cette taxe.

M. Rodriguez: L'Association canadienne des constructeurs d'habitations dit qu'elle a essayé d'obtenir le modèle sur lequel le ministère des Finances a basé son évaluation de 4,450$ pour Toronto, et qu'elle n'y a pas réussi. Savez-vous pourquoi?

M. Redway: Je ne sais pas pourquoi ils n'ont pas pu obtenir cette information. Mais lorsque le gouvernement a présenté son tout premier exposé économique à l'automne de 1984, votre parti et le Parti libéral ont abondamment parlé de la nécessité d'obtenir les modèles économiques, les études et les calculs d'ordinateurs sur lesquels s'appuyait cet exposé. Les chefs de votre parti et du Parti libéral ont déclaré que cela allait entraîner la perte de nombreux emplois. On

[*Text*]

There was a great hue and cry over getting the model. The model was never produced, but none of the doom and gloom scenarios were ever produced either. So while I cannot tell you the exact reasons why they were not produced in either case, I think we will find that in this case the doom and gloom scenarios will not come to pass either.

Mr. Rodriguez: Mr. Minister, I am surprised you used that example. One can understand political parties having political biases on political issues. The Canadian Home Builders' Assocation is not a political party. Their business is building homes. And no one can ascribe to them a political appellation of being Liberal, NDP, Reform or Conservative. I am surprised you would compare a group of home builders, who were quite open with us in the way they calculated their figures... The pursuit of truth would have permitted the Department of Finance to reveal the model on which they built their figures.

• 1715

Mr. Redway: Mr. Rodriguez, I know the Department of Finance has indicated to the home builders where they differ in the assumptions they made in the calculations. To that extent, they have been quite open and free with their information.

Mr. Rodriguez: We will leave that one.

Mr. Redway: They indicated, as I am sure you are aware, that the home builders made their calculations just on the basis of single detached homes, whereas the Finance Department's calculations were made on all kinds of housing. More up-to-date and recent data was used in the calculations of the construction industry's current input-output profile. The Finance Department used more up-to-date data in their calculations on that than did the Canadian Home Builders' Association.

The Canadian Home Builders' Association also did not take into account the changes in the federal sales tax base in 1985 or the change in the tax rate when they made their calculations. So those things were quite clearly pointed out by the Finance Department to the Canadian Home Builders' Association, and they certainly knew those differences and that those were the different assumptions that were made by the Finance Department and the reasons why their calculations differed from those of the home builders.

Mr. Rodriguez: The other area is the question of residential rents. In the advertisement that was put out by the government, it said "No tax charged on these goods and services", and one of those listed was residential rents. The government has a 1-800 line, where Canadians can call to get information concerning the GST and rents for housing. This question was raised on the 1-800 line. The person was told that the GST does not apply to rents, so there will not be any effect on rents. That is not true. There is an effect, and you admitted here in your paper that there would be an effect on rents. There are a lot of input credits that a landlord would not be able to claim. The only way he can collect that is to pass it on in the rents.

[*Translation*]

réclamait à grand cri ce modèle. Il n'a jamais été fourni mais aucun de ces scénarios apocalyptiques ne s'est non plus réalisé. Alors, si je ne peux pas vous dire exactement pourquoi on ne les a fournis ni dans un cas ni dans l'autre, nous constaterons à nouveau que les scénarios apocalyptiques ne se réaliseront pas non plus cette fois-ci.

M. Rodriguez: Monsieur le ministre, je suis étonné que vous ayez utilisé cet exemple. On peut comprendre qu'un parti politique ait des a priori politiques à propos des questions politiques. L'Association canadienne des constructeurs d'habitations n'est pas un parti politique, elle s'occupe de la construction de maisons. Personne ne peut les placer politiquement comme appartenant au Parti libéral, NPD, réformiste ou conservateur. Je suis étonné que vous compariez un groupe de constructeurs de maisons, qui nous a dit de façon très ouverte comment leurs chiffres avaient été calculés... La recherche de la vérité aurait pu permettre au ministère des Finances de révéler sur quel modèle s'appuient ces chiffres.

M. Redway: Monsieur Rodriguez, je sais que le ministère des Finances a indiqué aux constructeurs en quoi diffèrent les hypothèses utilisées dans leurs calculs. Je crois que, à cet égard, le ministère s'est montré très ouvert et prêt à divulguer cette information.

M. Rodriguez: Changeons de sujet.

M. Redway: Le ministère a signalé, comme vous le savez sans doute, que les constructeurs ont limité leurs calculs aux maisons unifamiliales alors que ceux du ministère portaient sur toutes les catégories de logement. On a utilisé des données plus à jour et plus récentes pour le calcul des frais et les revenus de l'industrie de la construction. Dans ce domaine, le ministère a utilisé des chiffres plus à jour que ceux de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations.

Dans ses calculs, cette association n'a pas non plus tenu compte des changements intervenus dans l'assiette de la taxe fédérale de vente en 1985 ni du changement du taux d'imposition. Le ministère des Finances a clairement signalé ces éléments à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations qui est sans doute certainement au courant de ces différences et c'est en quoi les hypothèses du ministère des Finances sont différentes et pourquoi les calculs de ce dernier diffèrent de ceux des constructeurs.

M. Rodriguez: Je voudrais passer à la question des loyers résidentiels. Le gouvernement dit dans sa publicité qu'aucune taxe ne sera facturée sur ces biens et services, et cite, entre autres, les loyers résidentiels. Le gouvernement a une ligne téléphonique 1-800 que les Canadiens peuvent appeler pour obtenir des renseignements sur la TPS et les loyers. Cette question a été posée sur cette ligne 1-800. La réponse était que la TPS ne s'applique pas aux loyers et n'aura donc aucune incidence sur ceux-ci. Cela n'est pas vrai. Il y a une incidence et vous avez reconnu ici dans votre document qu'elle aurait un effet sur les loyers. Il y a toute une série de crédits pour ces intrants qu'un propriétaire ne pourrait pas réclamer. La seule façon pour lui de se les faire rembourser est de les transmettre par le biais des loyers.

[*Texte*]

The person called the 1-800 line back and told that to the person on the other end. The person on the end of the 1-800 line said you do not have to worry, because there are rent controls in Canada, and that will take care of it. In fact, there are only two provinces with rent controls, Ontario and Manitoba. I am talking about significant rent controls. What do you propose to deal with the increase in rents? It has been estimated in Manitoba that these rents will increase by 7% as a result of the GST.

Mr. Redway: Again, I think that is a calculation that is a doom and gloom scenario, quite frankly, because as you know, and as was indicated—

Mr. Rodriguez: Why would landlords claim a gloom and doom situation? They are not politicians, they are landlords.

Mr. Redway: May I answer the question, Mr. Rodriguez? Initially, as you know, and as you are well aware, existing rents are not subject to the GST. To start off with, the base rent is not subject to the GST, and to suggest that suddenly there will be an increase in that base rent of 7% because of the GST certainly does not correspond with the fact that there is no GST on existing rents. It is quite true that there will be some GST on various inputs that landlords use on the materials and supplies they use, and that may very well be reflected in some attempts to increase rent. But to suggest that this is going to mean a 7% increase on rents, as you have indicated, certainly seems to imply that what is being suggested is that there is a 7% GST to be applied immediately on rents, and that is not the case. The other inputs that will be going into making up the total rent will be very modest in comparison with what the total rent already is.

In addition to that, again to go back to my comments with respect to low-income people and the impact there, there are the GST credits with respect to low-income people. Also, those to be housed in non-profit housing will be receiving the benefit of the 50% GST rebate.

• 1720

The Chairman: Thank you, Minister; thank you, Mr. Rodriguez. We will get to you again, I am sure.

Mr. Rodriguez: Well, Mr. Chairman—

The Chairman: You may not like the answer, but your time is up.

Mr. Rodriguez: How many minutes was that?

The Chairman: You had 10 minutes. Next is Mr. Malone.

Mr. Malone (Crowfoot): I have a few questions for the minister. I am aware that the MST or FST on lumber products is 8%. I am not so sure about what it would be on other things such as floor covering, concrete, electrical, furniture, drywall, insulation, nails, and appliances. Are those all at 13.5%, or are they at varying percentages? You do not need to answer each of the specifics, I am just curious.

[*Traduction*]

La personne qui avait posé la question a rappelé le numéro 1-800 pour signaler cela à la personne à l'autre bout du fil. Celle-ci a dit qu'il ne fallait pas s'inquiéter parce qu'il existe au Canada un contrôle des loyers qui suffira à régler le problème. En fait, le contrôle des loyers n'existe que dans deux provinces, l'Ontario et le Manitoba. Je parle d'un véritable contrôle des loyers. Que proposez-vous de faire face aux augmentations de loyers? Au Manitoba, on a estimé que la TPS pourrait entraîner une augmentation des loyers de 7 p. 100.

M. Redway: Là encore, ce calcul me paraît suivre un scénario apocalyptique, en fait, parce que, comme vous le savez et comme on l'a signalé. . .

M. Rodriguez: Pourquoi les propriétaires voudraient-ils ainsi dresser un tableau apocalyptique? Ce ne sont pas des politiciens mais des propriétaires.

M. Redway: Puis-je répondre à cette question, monsieur Rodriguez? Au départ, comme vous le savez très bien, les loyers existants ne sont pas assujettis à la TPS. D'abord, le loyer de base n'est pas assujetti à la TPS et dire que l'on aura d'un seul coup une augmentation de 7 p. 100 du loyer de base à cause de la TPS ne correspond assurément pas au fait qu'il n'y a pas de TPS sur les loyers existants. Il est néanmoins vrai que la TPS sera appliquée à certains frais de matériaux ou d'équipements utilisés par les propriétaires et cela pourra se traduire par certaines tentatives d'augmentation des loyers. Mais, dire que cela entraînera une augmentation de 7 p. 100 des loyers, comme vous l'avez indiqué, cela semble entendre qu'une TPS de 7 p. 100 sera appliquée immédiatement aux loyers, et cela n'est pas vrai. Les autres frais contribuant au montant total du loyer ne représenteront qu'un montant modeste par rapport à ce qui est déjà le loyer total.

En outre, pour revenir à mes commentaires à propos des personnes à faible revenu et de l'impact qu'elles subiront, ces personnes bénéficient d'un crédit d'impôt pour TPS. Ceux qui logent dans des logements à but non lucratif pourront donc bénéficier de la ristourne de 50 p. 100 sur la TPS.

Le président: Merci, monsieur le ministre; merci, monsieur Rodriguez. Nous vous redonnerons la parole, j'en suis sûr.

M. Rodriguez: Eh bien, monsieur le président. . .

Le président: La réponse ne vous plaira peut-être pas, mais votre temps est écoulé.

M. Rodriguez: Cela a fait combien de minutes?

Le président: Vous avez eu 10 minutes. C'est le tour de M. Malone.

M. Malone (Crowfoot): J'ai quelques questions à poser au ministre. Je sais que la taxe sur les ventes des fabricants ou la taxe fédérale de vente sur le bois d'oeuvre est de 8 p. 100. Je suis moins sûr de son montant pour d'autres choses comme les revêtements de sol, le béton, le matériel électrique, les meubles, le placo-plâtre, l'isolation, les clous et les appareils ménagers. S'agit-il, dans tous ces cas, de 13,5 p. 100 ou le pourcentage varie-t-il? Vous n'avez pas à me répondre pour chacun de ces éléments, c'est juste par curiosité.

[*Text*]

Mr. Redway: As you know, there are a variety of different rates for the existing MST. I might just correct you, however, that for lumber the existing tax rate is 8%—it is actually 9%.

Mr. Malone: That is right, it is 9%.

Mr. Redway: A number of the other building product inputs are at 13.5%. A variety of them are at other rates, as well.

Mr. Malone: Could you just answer this next question? It would be helpful to me. Am I fair in saying that apart from lumber, most other building ingredients are 13.5%?

Mr. Redway: Building supplies such as brick, concrete, and lumber are at 9%. It is the other inputs—wallpaper, paint, that kind of thing—

Mr. Malone: Furniture, carpeting, flooring. . .

Mr. Redway: Yes, certainly, furniture, carpeting, all that sort of thing, would be at the higher rate.

Mr. Malone: On the question of land, when we move across the country, can you tell me what the cost would be for a house if we were to exclude the land cost?

That is not an appropriate exclusion except for places where some of us come from, such as farming communities. There, land cost is basically not considered to be either a cost or an important cost to housing. Could you comment on that?

Mr. Redway: Land costs across the country vary significantly, as you have indicated. They vary from about 20% of the cost of a new house to about 50% of the cost of a new house. So there is quite a significant difference and a significant range here.

If you were able to calculate exactly the land component in any particular new house, and you removed that, then you would be able to calculate what the tax would be without the land component and with the land component. It is—

Mr. Malone: But you do not have that calculation without land.

Mr. Redway: No; it is a very difficult calculation to make. In fact, one of the reasons why it was rejected as a basis is because, first of all, you probably would have to have a land appraiser go out in each individual case to give an opinion as to what proportion was land and what proportion was building.

As well, if you had a situation where the builder was also the land developer, it would be very difficult to establish exactly what was land and what was building.

Mr. Malone: In a rural area, such as the one I represent, where a family farm may decide to put two houses on the same farmstead, they may very well consider the land cost to be virtually zero. It seems to me that there should be an available comment as to what impact that would have. I think it would be a significantly different impact.

Mr. Redway: Of course if the land component is zero, then under the GST—as it would be put in place on January 1, 1990—you can be sure that all of the tax applied would be to the house itself. There would be no tax on the land

[*Translation*]

M. Redway: Comme vous le savez, il existe, à l'heure actuelle plusieurs taux différents qui s'appliquent à la taxe sur les ventes des fabricants. Je vous reprendrai toutefois à propos du bois d'oeuvre qui est assujetti actuellement à une taxe de 9 p. 100 et non pas 8 p. 100.

M. Malone: C'est exact, c'est 9 p. 100.

M. Redway: Bon nombre d'autres produits utilisés dans la construction sont taxés à 13,5 p. 100. Certains le sont à d'autres taux, également.

M. Malone: Pouvez-vous répondre à ma prochaine question? Cela me serait utile. Ai-je raison de dire qu'à part le bois d'oeuvre, la plupart des autres produits sont taxés à 13,5 p. 100?

M. Redway: Le matériel de construction comme les briques, le béton et le bois d'oeuvre est taxé à 9 p. 100. Ce sont les autres produits, le papier peint, la peinture, les choses comme cela. . .

M. Malone: Les meubles, les tapis, les revêtements de sol. . .

M. Redway: Oui, assurément, les meubles, les tapis, les choses comme cela, sont assujettis à un taux plus élevé.

M. Malone: Pour ce qui est du terrain, dans les diverses régions du pays, pouvez-vous me dire à combien cela reviendrait pour une maison si l'on ne tenait pas compte du coût du terrain?

On ne peut pas vraiment ne pas en tenir compte, à part dans des endroits comme ceux d'où viennent certains d'entre nous, par exemple, les localités agricoles. Là, le coût du terrain n'est en fait pas considéré comme étant un élément du coût du logement, ou tout au moins pas un élément important. Pouvez-vous me dire ce que vous en pensez?

M. Redway: Comme vous l'avez dit, le prix des terrains varie considérablement d'une région à l'autre. Il peut représenter entre 20 p. 100 environ du prix et 50 p. 100 du coût d'une maison neuve. Il y a donc une différence importante qui couvre une fourchette très large.

Si on pouvait calculer exactement le montant correspondant au terrain pour toutes les maisons neuves, et si l'on retirait ce montant, on pourrait alors calculer à combien se monterait la taxe sans le terrain et avec le terrain. C'est. . .

M. Malone: Mais on n'a pas ce calcul sans terrain.

M. Redway: Non, c'est un calcul très difficile à faire. En fait, si on n'a pas choisi de le prendre comme base, c'est surtout parce qu'il faudrait sans doute demander à un évaluateur d'aller examiner chaque maison pour donner son avis sur la proportion correspondante au terrain et celle correspondant à l'édifice.

De la même façon, si le constructeur est également l'aménageur du terrain, il serait bien difficile d'établir ce qui revient au terrain et ce qui revient à la maison.

M. Malone: Dans une zone rurale, comme celle que je représente, lorsqu'une famille peut décider de construire deux maisons dans la même exploitation agricole, elle peut très bien considérer que le coût du terrain est pratiquement nul. Il me semble que l'on devrait pouvoir nous dire quel impact cela aurait. Je pense que ce serait un impact tout à fait différent.

M. Redway: Bien sûr, si le terrain est un élément nul, avec la TPS—comme elle le sera après sa mise en oeuvre le 1er janvier 1990—on peut être sûr que le montant total de la taxe correspondrait à la maison elle-même. Aucune taxe ne

[*Texte*]

component. In your community, if it was assumed that land was absolutely worthless, then the entire cost of a new house would be the construction costs, material, and services that went into it.

• 1725

Mr. Malone: Let me ask this question. What change will take place in the cost of a mobile home, if you simply go and purchase a mobile home? There is no land factor in it—

Mr. Redway: No.

Mr. Malone: —you are just buying a mobile home.

Mr. Redway: The manufacturers sales tax that exists in the mobile home would come off. The GST would go on. There would of course be a difference in the labour input; there would be a GST tax on the labour input that there would not be under the existing manufacturers sales tax. I am not sure whether we have a figure on that as to whether it would work out less expensively. It might very well work out less expensively, but I do not have a figure at hand for that.

Mr. Malone: It might be an appropriate one to get to the committee at another time.

Let me ask this question. I presume the answer, but I will ask it to put it on the record. In business shelter, when a person is building an apartment, is he or she considered the same as any other business person whereby all of the GST that goes into the construction of the apartment building is rebated back to him or her and GST is paid only on the collection of rental arrangements?

Mr. Redway: In the construction of an apartment building, under the GST the full GST would be levied and there would be no rebate.

Mr. Malone: Why does that differ from, say, a farmer or fisherman or any other entrepreneur whose business costs would be exempted? If a farmer is going to buy material that is used, say fertilizer, which has the manufacturing sales tax in it, because it is a business operation he is exempted from that.

Mr. Redway: Not because it is a business operation. I think it is because he is a farmer, is that not the answer, Mr. Malone?

Mr. Malone: No, no, that happened—

Mr. Redway: I do not think you will find that the case is there is an exemption under the GST for the average businessman.

Mr. Malone: He is rebated, except at the final point of consumption.

Mr. Redway: Yes, exactly.

Mr. Malone: So why would not an apartment owner. . .?

Mr. Redway: Oh, I am sorry, perhaps I misunderstood the thrust of your question. Indeed, he would receive rebates until the final point of consumption. That is right. Until the stage of the final building of the building, the tax would be levied, but throughout the process he would receive credits.

[*Traduction*]

serait appliquée à l'élément correspondant au terrain. Si, dans votre localité, on considère que le terrain n'a absolument aucune valeur, le coût total d'une maison neuve correspondrait au coût de construction, c'est-à-dire le matériel et les services utilisés.

M. Malone: Laissez-moi vous poser cette question. Quel changement y aura-t-il dans le prix d'une maison mobile pour celui qui veut simplement en acheter une? Le terrain ne compte pas. . .

M. Redway: Non.

M. Malone: . . .il s'agit juste de l'achat d'une maison mobile.

M. Redway: La taxe sur les ventes des fabricants appliquée à la maison mobile disparaîtrait et la TPS s'appliquerait. Il y aurait bien sûr une différence pour ce qui est des frais de main-d'oeuvre et ceux-ci seraient assujettis à la TPS alors qu'ils ne l'étaient pas à la taxe sur les ventes des fabricants. Je ne sais pas si nous avons un chiffre nous permettant de voir si cela reviendrait moins cher, c'est tout à fait possible mais je n'ai pas de chiffre à vous donner à ce sujet.

M. Malone: Ce serait peut-être bien de pouvoir le présenter au comité un autre moment.

Laissez-moi vous poser la question suivante. Je m'attends à la réponse et je la pose pour qu'elle puisse figurer au procès-verbal. Pour les logements commerciaux, la construction d'un immeuble résidentiel est-elle traitée de la même façon qu'une autre activité commerciale et la totalité de la TPS acquittée pour la construction de l'édifice fait-elle l'objet d'une ristourne pour le constructeur et la TPS n'est-elle payée que sur les loyers perçus?

M. Redway: Pour la construction d'un immeuble à appartements, la TPS doit être prélevée sans aucune ristourne.

M. Malone: Pouquoi cela est-il différent, par exemple, d'un agriculteur ou d'un pêcheur ou de tout autre entrepreneur dont les frais professionnels sont exonérés? Si un agriculteur va acheter du matériel dont il a besoin, disons de l'engrais dont le prix comprend la taxe sur les ventes des fabricants, il en est exonéré du fait qu'il s'agit d'une activité commerciale.

M. Redway: Non pas parce que c'est une activité commerciale. Je pense que c'est parce que c'est un agriculteur, n'est-ce pas, monsieur Malone?

M. Malone: Non, non, cela s'est produit. . .

M. Redway: Je ne pense pas que vous constatiez une exonération de la TPS pour l'homme d'affaires moyen.

M. Malone: Il reçoit une ristourne mais c'est à la dernière étape de la consommation.

M. Redway: Oui, exactement.

M. Malone: Pourquoi est-ce que le propriétaire d'un immeuble. . .?

M. Redway: Oh, je suis désolé, je m'étais sans doute mépris sur le sens de votre question. En effet, il recevrait des ristournes jusqu'au dernier moment de la consommation. C'est exact. La taxe serait prélevée jusqu'à la fin de la construction du bâtiment mais il recevrait des crédits pour les différentes étapes.

[*Text*]

Mr. Malone: Are you telling me that the new apartment built by an apartment owner would have the GST in the apartment?

Mr. Redway: Yes, yes I am.

Mr. Malone: Even though it is a business operation?

Mr. Redway: Yes. That is essentially correct. The theory is that because the rents he is going to be charging are tax-exempt. . .but the building itself is going to be subject to the GST.

Mr. Malone: Is that not out of character with say an oil company that would buy a half-ton truck for use out on its rigs? The company would be able to exempt the GST on its trucks, because it is an input cost to the business.

Mr. Redway: Quite frequently the builder of an apartment building would sell it at the stage after it has been built. It is going to be the person who purchases it at that stage, the investing consumer, who would then be paying it. If the builder who erects the apartment building does not sell it, but retains it as a personal investment, then that person pays the GST for that corporation or that business.

• 1730

Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): I have questions to put to the minister on the application of the GST and its effect on consumers. It is about the following topic. The minister will know that the GST is not applied against the provincial land transfer tax—am I correct?

Mr. Redway: Yes.

Mr. Boudria: The minister is probably aware that over recent years, municipalities have established what they call pay-as-you-go financing. These principally involve the levying in advance of municipal taxes in a mechanism known as lot levies. They are the same thing as the provincial land transfer tax, but they are applied at the municipal level.

My staff has prepared a chart for me for the Regional Municipality of Ottawa-Carleton. In the municipality of Kanata, the municipal land transfer tax or if you wish the lot levy on a new home is $12,264, which includes the regional and the local one. The minister might know that the school boards are developing that system and it is not in place yet. For Nepean, it is $9,900; Gloucester, $10,164; Vanier, $10,964; and so on.

The real estate association has told us the other day that the tax is incorporated in the price of a new home, but that contrary to the provincial land transfer tax, the FST is applied to the municipal lot levy. I ask the minister, apart from everything else, does he not feel it is inappropriate that on the one hand there would be recognition given to the provincial land transfer tax, having no FST applied to it, but on the other hand the FST is applied to this newer mechanism of taxing known as the lot levy?

[*Translation*]

M. Malone: Êtes-vous en train de me dire qu'un appartement neuf construit par le propriétaire d'un immeuble comprendrait la TPS dans l'appartement?

M. Redway: Oui, en effet.

M. Malone: Même s'il s'agit d'une activité commerciale?

M. Redway: Oui, c'est exact dans l'ensemble. Cela s'appuie sur la théorie que, puisque les loyers qu'il va recevoir sont exonérés d'impôt. . . mais le bâtiment lui-même sera assujetti à la TPS.

M. Malone: Est-ce que cela n'est pas incompatible avec, disons, une compagnie pétrolière qui achèterait une camionnette d'une demi-tonne pour l'utiliser dans ses installations de forage? Cette entreprise pourrait être exonérée du versement de la TPS sur ses camions parce qu'il s'agit des frais nécessaires pour ses activités.

M. Redway: Le constructeur d'un immeuble appartements le vendra souvent après l'avoir construit. C'est donc la personne qui l'achète à ce moment-là, le consommateur investisseur, qui la payerait. Si le constructeur de l'immeuble ne le vend pas mais le garde comme investissement personnel, c'est lui alors qui doit payer la TPS pour cette société ou ces entreprises.

M. Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): J'ai des questions à poser au ministre à propos de la mise en oeuvre de la TPS et de son impact sur les consommateurs. Il s'agit du sujet suivant. Le ministre sait que la TPS ne s'applique pas aux droits provinciaux de cession immobilière, n'est-ce pas?

M. Redway: En effet.

M. Boudria: Le ministre sait sans doute que, ces dernières années, les municipalités ont mis en place ce que qu'elles appellent un système de financement par répartition. Il s'agit en fait d'un prélèvement anticipé des taxes municipales sous forme de «droit foncier». C'est la même chose que les droits provinciaux de cession immobilière mais au niveau municipal.

Mes collaborateurs ont préparé un tableau pour la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton. À Kanata, les droits municipaux de cession immobilière ou, si vous préférez, le droit foncier pour une maison neuve est de 12,264$, ce qui comprend la part de la région et celle de la municipalité. Le ministre sait peut-être que les Conseils scolaires sont en train de mettre au point un système semblable qui n'est pas encore en place. À Nepean, c'est 9,900$, à Gloucester, 10,164$, à Vanier, 10,964$, etc.

L'Association canadienne de l'immeuble nous a dit l'autre jour que la taxe était intégrée dans le prix d'une maison neuve mais que, contrairement aux droits de cession immobilière, les droits fonciers municipaux sont assujettis à la taxe fédérale de vente. Je demanderais au ministre si, indépendamment de tout le reste, il ne juge pas inacceptable que l'on accorde d'un côté un statut particulier aux droits de cession immobilière de la province en ne les assujettissant pas à la TFV alors que cette dernière est appliquée à ce nouveau système de taxe appelé droit foncier?

[*Texte*]

Surely he will recognize that as the Minister of Housing there has to be something wrong with it. I am not asking him for an answer immediately. Would he at least undertake to discuss this with his colleague, the Minister of Revenue? Surely it is not fair.

Mr. Redway: I will certainly undertake to discuss it with the Minister of Revenue. I think the distinction is as to whether or not it is considered as an actual component in the price of the home.

Mr. Boudria: It is a tax.

Mr. Redway: I understand what you are saying, Mr. Boudria; I certainly understand the point you have made. This is the distinction. The other is a tax that is levied at the time the home changes hands—the land transfer tax—while the lot levy actually becomes a component of the cost of a house. Theoretically the developer-builder may not pass it on because there is—

Mr. Boudria: The developer absorbs $12,264, yes, right!

Mr. Redway: You may be, from a practical point of view.

Mr. Boudria: Come on!

Mr. Redway: There is quite a variation in the cost of land. This is obviously the very big variable in the pricing of homes and in that component of affordability of homes. There is a great deal of discretion in how high the cost of land goes or how far it drops. When prices have been dropping recently, it has not been because it costs less for nails or lumber or for the electrician or the plumber; it is because they have been dropping their land component.

Mr. Boudria: Yes, but that is not what I am asking. The minister knows. Let us get back to the issue. This is a municipal land transfer tax. There are all kinds of good points to be made on the value of land. I am not discussing that.

The land transfer tax applied by the province is applied of course at the time of the registry at the registry office. This particular mechanism is applied at the time of the purchase of the building permit, or in the case of certain municipalities, at the time of the application for severance. Either way, it is easily isolatable. You can certainly extract it from the cost of the home, because it is a tax. It is identified as such by the municipalities all the time.

The point I make to the minister is the following. In the case where a municipality does not have this particular mechanism and chooses to finance by deficit finance or whatever other methods instead when they construct arenas and what have you, you do not apply the GST against the property tax on a yearly level but you do if the property tax is levied at the beginning by means of a lot levy. This is the point I am making to the minister.

[*Traduction*]

Il devra bien reconnaître, en tant que ministre du logement, que cela ne va pas. Je ne lui demande pas de me répondre immédiatement. Est-il au moins prêt à s'engager à en parler avec son collègue, le ministre du Revenu? C'est assurément injuste.

M. Redway: Je m'engage assurément à en parler avec le ministre du Revenu. Je pense que la distinction porte sur le fait de considérer qu'il s'agit ou non d'un élément constitutif du prix de la maison.

M. Boudria: C'ext une taxe.

M. Redway: Je comprends ce que vous dites, monsieur Boudria; je comprends certainement ce que vous voulez dire. C'est la distinction. Par ailleurs, c'est une taxe prélevée au moment où la maison change de main, un droit de cession immobilière alors que le droit foncier devient en fait un élément constitutif du coût de la maison. Théoriquement, le promoteur ne devait pas la transférer parce qu'il y a. . .

M. Boudria: Le promoteur a absorbé 12,264$, bien sûr, évidemment!

M. Redway: Peut-être, d'un point de vue pratique.

M. Boudria: Enfin!

M. Redway: Il y a de grandes variations dans le coût d'un terrain. C'est assurément la principale variante dans le prix des maisons et est donc un élément des possibilités d'accession au logement. Presque rien ne limite les niveaux maximum ou minimum que peut atteindre le prix d'un terrain. Lorsque les prix des maisons ont baissé récemment, cela n'était pas dû au fait que les clous, le bois d'oeuvre ou les services d'un électricien ou d'un plombier étaient moins chers mais simplement que le prix du terrain avait baissé.

M. Boudria: Oui, mais ce n'est pas cela que je demande. Le ministre le sait bien. Revenons-en à cette question. Il s'agit d'un droit municipal de cession immobilière. On peut dire toutes sortes de choses intéressantes sur la valeur des terrains mais ce n'est pas de cela que je parle.

Les droits de cession immobilière sont prélevés par la province au moment de l'enregistrement au bureau d'enregistrement. De son côté, le droit foncier est prélevé au moment de l'achat du permis de construire ou, dans certaines municipalités, au moment de la demande de copropriété simple. Quoi qu'il en soit, il est facile à isoler. On peut certainement le retirer du prix de la maison, puisque c'est une taxe. Les municipalités l'identifient bien en tant que telle tout le temps.

Ce que je veux dire au ministre est la chose suivante: lorsqu'une municipalité n'utilise pas ce système et préfère recourir au financement déficitaire ou à je ne sais quelle autre méthode lors de la construction d'arénas ou de n'importe quoi d'autre, on n'applique pas la TPS à la taxe foncière une fois par an mais on le fait si la taxe foncière est prélevée au début par le biais d'un droit foncier. Voilà ce que je veux dire au ministre.

[*Text*]

• 1735

I would like to give the minister a copy of this document that was prepared for me just on this general area. I think the minister was himself in municipal office at one time, so he recognizes the detrimental effect—not just the detrimental effect, but the unfairness of applying the FST on a municipal tax. That is the point I wanted to make with him.

Mr. Redway: I think you are talking about the GST, but I will be pleased to receive—

Mr. Boudria: GST, yes.

Mr. Bosley (Don Valley West): Mr. Minister, are we going to tax land sales? That is now policy, is it not? Land sales are now taxable. Or do I buy a lot in Toronto and tear down the house and sell the lot separately from the house I as a builder build on it now? If I do that, I can avoid the GST on the land portion. If I buy a house in your riding, along a property that is currently worth a couple hundred thousand dollars, and I buy it as a lot to tear down. . .and build a house on it, because that is a fairly standard practice, and that produces houses that for better or for worse are fully taxable at the full top range in your riding and in mine. . . Because I paid $200,000 more for the lot to build the house, what I should now do, presumably, is sell the land to my customer separately, and sell the house separately, so I have him pay the GST only on the house. I can still organize that legally.

Mr. Redway: Well, you may be right.

Mr. Bosley: That was the argument that was put to the government, sir. It suggested the only reason a $400,000 house is worth $200,000 more than a $200,000 house is the land value. For years we never taxed land value. We taxed buildings. Some of us suggested it is not as hard as government thought simply to say to a builder who has to extract all of this for tax purposes in reporting his profit-and-loss columns anyway. . .

Why do we not simply say we do not need a rebate system? Let us just tax the building, so we do not tax the land values? You get the same money. Now I am afraid someone is going to work out a system to avoid the land tax component by simply selling the lot to the buyer and then the house on top of it. He would be buying the lot, selling the lot, zero zero. He buys the lot for $200,000, sells it for $200,000. He is not taxable on it, because he has taken. . . Or he will arrange it as a three-way deal, whereby the guy who owns the lot, who is selling it privately, sells it privately to me, on which the builder then builds the house.

We in the real estate business will find, as we will have to, all sorts of ways to reduce the federal government's share. That is what this drives us to.

[*Translation*]

Je voudrais remettre au ministre un exemplaire du document qui a été préparé pour moi au sujet de cette question. Je crois que le ministre s'est lui-même à un moment donné occupé de gestion municipale et il voit donc l'effet négatif. . . pas seulement l'effet négatif mais l'aspect injuste de l'application de la TVF à une taxe municipale. Et voilà ce que je voulais lui expliquer.

M. Redway: Je pense que vous parlez de la TPS, mais je serais heureux de recevoir. . .

M. Boudria: La TPS, oui.

M. Bosley (Don Valley-Ouest): Monsieur le ministre, allons-nous prélever un impôt sur les ventes de terrains? C'est bien le cas maintenant, n'est-ce pas? Les ventes de terrains sont maintenant imposables. Ou est-ce que j'achète un terrain à Toronto, je rase la maison et je vends le lot séparément de la maison que, en tant que constructeur, j'y édifie? Si je fais cela, je peux éviter d'avoir à payer la TPS sur la partie correspondant au terrain. Si j'achète une maison dans votre circonscription, une propriété valant actuellement 200,000$, si je l'achète comme un terrain à raser. . . si j'y construis une maison, parce que cela se fait couramment, et cela donne des maisons qui, à tort ou à raison, sont tout à fait imposables au taux maximum dans votre circonscription et dans la mienne. . . Comme j'ai payé 200,000$ de plus pour le terrain pour construire la maison, ce que je dois faire, sans doute, c'est vendre maintenant le terrain à mon client séparément et vendre la maison séparément et je ne lui fais payer la TPS que sur la maison. Je peux mettre cela en place légalement.

M. Redway: Oui, vous avez peut-être raison.

M. Bosley: C'est le raisonnement qui a été présenté au gouvernement, monsieur. Vous m'expliquez que la seule raison pour laquelle une maison de 400,000$ vaut 200,000$ de plus qu'une maison de 200,000$, c'est la valeur du terrain. Pendant des années on n'a jamais imposé la valeur des terrains, mais seulement les bâtiments. Certains d'entre nous ont pensé que c'était moins difficile que ne le croyait le gouvernement de dire à un constructeur qui, de toute façon, doit établir tout cela pour les impôts lorsqu'il détermine ses profits et ses pertes.

Pourquoi ne disons-nous tout simplement pas que nous n'avons pas besoin d'un système de ristourne? Pourquoi ne pas simplement imposer les maisons et non pas la valeur des terrains? Cela rapporte la même chose. Je crains toutefois que quelqu'un ne mette au point un système permettant d'éviter l'impôt sur le terrain en vendant le lot à l'acheteur avec la maison en prime. Il achèterait le lot, vendrait le lot, zéro partout. Il achète le lot 200,000$, le revend 200,000$. Il n'est pas imposable parce qu'il a pris. . . Ou bien il va faire cela en trois étapes, le propriétaire du terrain, qui le vend de façon privée, me le vend en privé et le constructeur y construit ensuite la maison.

Dans le secteur immobilier, nous allons trouver, parce que nous le devrons bien, toutes sortes de façons de réduire la part du gouvernement fédéral. Voilà à quoi cela nous pousse.

[*Texte*]

Now, I am on the team, Mr. Minister, and I think it is a shame some of us will be driven to this by what was supposed to be a fair and open new system. But I am telling you, I think it is going to happen, because so much money is involved...

We argued for years that people should not have to pay the lot... You and I as municipal people argued the lot levies were wrong, because it was too much money for the new guy buying the house. Now we have brought in a system that taxes the land for the first time.

And the lot levy.

So as this proceeds down the way, sir—I know how hard you are working to keep housing affordable—do get some guys watching this, because we may need eventually to modify the system to be fair to everybody, to keep collecting what is a better tax by going back to the idea that we should tax the buildings and not the land. Otherwise you have Arnold's problem.

Mr. Malone's problem is I will now sever a farm and put a couple of houses on it and the land is worth nothing. I might as well do the whole thing as separate transactions, because the only way I can... Or in his case I will do it the other way. I now have $5,000 lots, and to get the thing rebatable I will have to sell it as a package, whereas in my system I want to sell the land separately, because his constituent is going to pay a full 7% on the full construction materials. He cannot get the rebate unless he buys the finished product, with a lot of tax.

Mr. Redway: I certainly appreciate Mr. Bosley's comments. I am sure this will not be the last word on efforts to avoid taxation, whether it be the GST or anything else.

The Chairman: We have a committee full of bloody speculators today, Mr. Minister.

Mr. Redway: I am sure we are going to see lots of efforts at tax avoidance. It is not tax evasion, it is tax avoidance.

• 1740

M. Fontaine (Lévis): J'ai simplement une question technique à vous poser. Est-ce que la définition de «maison», au niveau de l'application du rabais de 2.5 p. 100 de la taxe sur les produits et services, inclut les maisons mobiles?

Mr. Redway: Yes, it does. Yes.

The Chairman: When you have bought the mobile home, or when you plan to?

Mr. Redway: I think it would be at the point of sale to the purchaser.

The Chairman: Point of sale?

Mr. Redway: Yes. Not always, but I guess the mobile home in some cases is on leased land too, and that is exempt. The long-term lease of land for that kind of housing would be exempt.

[*Traduction*]

Mais maintenant je fais partie de l'équipe, monsieur le ministre, et je pense qu'il est honteux que certains d'entre nous soient incités à agir ainsi à cause de ce qui devait être un nouveau système juste et transparent. Mais, je vous le dis, je pense que c'est ce qui va se produire parce qu'il s'agit de tellement d'argent...

Nous avons dit depuis des années que les gens ne devraient pas avoir à payer le lot... Nous avons, vous et moi, expliqué au niveau municipal que les droits fonciers étaient une méthode inadaptée parce qu'ils coûtaient trop cher pour celui qui achète une maison neuve. Nous venons maintenant d'introduire un système qui, pour la première fois, impose une taxe sur les terrains.

Et les droits fonciers.

Alors, quand on avance sur cette voie, monsieur—je suis conscient de tous les efforts que vous faites pour que le logement reste abordable—faites surveiller cette situation parce que nous devrons peut-être en fin de compte modifier ce système par souci de justice et continuer de prélever une meilleure taxe en revenant à l'idée suivant laquelle il convient de taxer la maison et non pas le terrain. Sinon vous avez le problème d'Arnold.

Le problème de M. Malone est que je vais diviser une ferme, y construire deux maisons alors que le terrain ne vaut rien. Je pourrais aussi bien faire cela sous forme de transactions séparées, parce que la seule façon dont je peux... Ou, dans son cas, je ferais le contraire. J'ai maintenant des lots de 5,000$ et pour pouvoir obtenir la ristourne il faudra que je vende cela comme un ensemble alors que, dans mon système, il vaut mieux que je vende le terrain séparément parce que son commettant ne pourra pas payer moins de 7 p. 100 sur le prix total du matériel de construction. Il ne peut pas obtenir la ristourne à moins d'acheter le produit fini, avec un gros montant de taxe.

M. Redway: Les observations de M. Bosley me paraissent très intéressantes. Je suis sûr que ce ne sera pas la dernière fois que l'on parlera de façons d'éviter une taxe, qu'il s'agisse de la TPS ou de n'importe quelle autre taxe.

Le président: Nous avons un comité plein de sales spéculateurs aujourd'hui, monsieur le ministre.

M. Redway: Je suis sûr que nous verrons des gens essayer d'éviter cette taxe; il ne s'agit pas de fraude fiscale mais d'éviter de payer la taxe.

Mr. Fontaine (Lévis): I only have a technical question to ask you. Does the definition of "house" with regard to the application of the 2.5% rebate on the GST include mobile homes?

M. Redway: Oui, elles sont incluses.

Le président: Lorsque vous avez acheté la maison mobile ou lorsque vous prévoyez de le faire?

M. Redway: Je crois que ce serait au moment de l'achat.

Le président: Au moment de l'achat?

M. Redway: Oui. Pas toujours, mais je crois que dans certains cas, les maisons mobiles sont situées sur des terrains loués, qui eux sont exonérés. Le bail à long terme d'un terrain pour ce genre de logement serait exonéré.

[*Text*]

Mr. Boudria: I want to go back to some of the issues I was raising. This is really supplementary to what Mr. Bosley was referring to a moment ago. I am not a real estate person myself, but there is such a person around my house—my wife. My wife is a real estate agent, and so is my mother. Therefore, to that degree I am often briefed, whether I like it or not, on real estate issues.

I want to get back to this business of who will be collecting the GST. I heard the minister say it was going to be the real estate agent. I find that puzzling. First of all, in the case of a new home sold, the GST is only applicable on new homes, as I understand it. Right?

Mr. Redway: Yes.

Mr. Boudria: If the home is sold by a real estate agent, the real estate agent is generally only given his or her commission by the lawyer performing the transaction. As the minister will know, and as Mr. Bosley will know—and I would like to have him listen to this and probably support it afterwards—many times real estate agents are put in the position whereby the lawyer either refuses, fails to, or otherwise does not collect the real estate agent's commission. The real estate agents sometimes have to sue to get their commissions. I have had that happen very close to me. Let me put it that way. So that places them in a difficult position.

Do you mean to say a real estate agent who does not collect his or her commission will have to pay the GST of the customer whose house they sold, even though they did not get paid? Surely that does not make sense.

Mr. Redway: I would assume a real estate agent, knowing those liabilities, would be very careful to make sure they collect it.

Mr. Boudria: But the real estate agent does not collect the money. The minister is a lawyer; he knows the lawyer who performs the transaction pays the real estate fees to the real estate agent. If those funds are not transferred to the real estate agent, the real estate agent simply is not paid, and that does happen from time to time.

Further, in the case of properties sold with liens and so forth on them, by the time all the bills are paid, sometimes there is no money left to pay for the real estate agent. In that case, does it mean the real estate agent is going to be paying, once again, the GST on a house for which they themselves were not paid?

Mr. Redway: You have to bear in mind that the real estate agent would normally collect a deposit. That deposit normally would go into a trust account. When the deal is closed, that money comes out of the trust account.

Mr. Boudria: Will real estate agents—

Mr. Redway: A real estate agent usually—often—collects much more than the commission, and then the balance is remitted by the real estate agent. So I am sure the real estate agent is going to protect himself or herself in that situation.

Mr. Boudria: In other words, I assume real estate agents will be instructed to collect enough to cover the GST, in the event there is a later default.

[*Translation*]

M. Boudria: Je voudrais revenir à certaines des questions que j'ai soulevées précédemment. Il s'agit vraiment d'une question supplémentaire à celle que posait M. Bosley il y a quelques instants. Personnellement, je ne suis pas agent d'immeuble, mais il y a quelqu'un chez moi qui l'est—mon épouse. Mon épouse est agent d'immeuble, et ma mère l'est également. Or, on me tient au courant des questions touchant l'immobilier, que je le veuille ou non.

J'aimerais revenir à la question de savoir qui devra percevoir la TPS. J'ai entendu le ministre dire qu'il s'agirait de l'agent d'immeuble. Je trouve cela étonnant. Premièrement, d'après mes renseignements, la TPS ne s'applique qu'aux maisons neuves, n'est-ce pas?

M. Redway: Oui.

M. Boudria: Si la maison est vendue par un agent d'immeuble, c'est l'avocat qui s'occupe de la transaction qui versera généralement la commission à l'agent. Le ministre sait sans doute, tout comme M. Bosley—et je voudrais qu'il m'écoute attentivement afin de pouvoir appuyer ce que je vais dire tantôt—les agents d'immeuble se retrouvent souvent dans une situation où l'avocat refuse, néglige ou ne perçoit tout simplement pas la commission de l'agent. Les agents d'immeuble doivent parfois intenter des poursuites devant les tribunaux pour percevoir leur commission. Disons que c'est arrivé à quelqu'un très près de moi. Or, ils se retrouvent dans une position très difficile.

Me dîtes-vous qu'un agent d'immeuble qui ne perçoit pas sa commission devra payer la TPS du client pour qui il a vendu la maison même s'il n'a pas perçu sa commission? Il me semble que cela n'a aucun sens.

M. Redway: Je présume que si un agent d'immeuble sais qu'il en est responsable, il veillera à percevoir les sommes voulues.

M. Boudria: Mais l'agent d'immeuble ne perçoit pas l'argent. Le ministre est avocat; il sait que c'est l'avocat, qui s'occupe de la transaction, qui verse les frais d'immobilier à l'agent. Si ces fonds ne sont pas versés à l'agent d'immeuble, ce dernier n'est tout simplement pas payé, et cela se produit de temps à autre.

En outre, lorsqu'une propriété est vendue et que pèsent sur elle des droits de rétention ou autres droits, lorsque toutes les dettes sont payées, il ne reste plus d'argent pour payer l'agent d'immeuble. Dans de tels cas, est-ce que cela signifie que l'agent d'immeuble va encore une fois payer la TPS sur une maison pour laquelle on ne lui a pas payé sa commission?

M. Redway: Il faut bien se rappeler que l'agent d'immeuble perçoit généralement un dépôt. Normalement, ce dépôt est mis dans un compte en fiducie. À la clôture de la transaction, cet argent est retiré du compte en fiducie.

M. Boudria: Est-ce que les agents d'immeuble. . .

M. Redway: De façon générale, ou très souvent, un agent d'immeuble perçoit beaucoup plus que la commission, et c'est donc à lui de verser le solde. Je suis persuadé que les agents d'immeuble vont se protéger dans de telles situations.

M. Boudria: En d'autres termes, je présume qu'on dira aux agents d'immeuble de percevoir un montant suffisant pour couvrir la TPS en cas d'inexécution éventuelle.

[*Texte*]

Mr. Redway: I would think they would quite logically want to do that on their own hook.

Mr. Boudria: Well, Minister, I do not think that is right. If you are going to give them that responsibility and assign that charge to them in the event of a default, surely they would have to be notified in order to collect sufficient funds, in order to make sure it happens.

• 1745

The second thing is the minister will know that in the case of rapid transactions it is possible for a real estate agent to get a deposit and get the transaction completed within the space of a couple of days, even before the clearance is done on the original deposit. I warned him about that particular situation. Anyway, I am sure Mr. Bosley would have other questions to raise on that issue. He knows it even better than I do from my, shall we say, second-hand knowledge of the real estate business.

Mr. Cole (York—Simcoe): We are trying to decide where this percentage, if you like, of FST is in the cost of a new house. I have some difficulty in believing that we could come out and make a statement, a general statement, as to what the percentage is in a new house, when the price of that new house can vary overnight to the extent that it does.

We know of examples where a house or group of houses go on sale today. If they are sold out tomorrow, the next group will go on the market the next day 20% higher. How can we relate these numbers? That is why I am having the difficulty. I do not feel that the cost of the construction, the costs that go into that house, relate all that directly to the selling price. Quite frankly, if people do not buy at the higher price, regardless of whether there is FST, GST, or anything else, the taxes are totally immaterial. It is strictly based on supply and demand and strictly up to the consumer. I do not see how you can even suggest a percentage. I think you can on hard costs. I think you can say the drywall for a 2000-square-foot house is going to cost so much. We can say that, but I do not see how, under any circumstances, you can relate those figures, either for or against the arguments of GST as opposed to FST. I would like your comments.

Mr. Redway: The calculation that was made by the Finance Department with respect to the component of FST in a new home being 4.2% was an average. The situations across this country vary dramatically with respect to new housing costs and new housing prices. The circumstances you have outlined are not occurring at the moment. They did occur for too long a time in some limited markets, but if you look right across the country, you will find very different situations. As you may be aware, yesterday I participated in the unveiling of something called the "Grow Home" in Montreal, which can be built, apart from land costs, for about $40,000. It is calculated that you can actually put it on a lot in Montreal for somewhere around $65,000.

[*Traduction*]

M. Redway: Il est logique de croire qu'ils voudront procéder ainsi.

M. Boudria: Eh bien, monsieur le ministre, je ne crois pas que ce soit juste. Si vous avez l'intention de leur donner une telle responsabilité et de leur imposer cette charge en cas d'inexécution, je suis convaincu qu'ils devraient en être avisés pour qu'ils puissent percevoir un montant suffisant, afin d'être sûrs que la TPS sera payée.

Deuxièmement, le ministre n'est pas sans savoir que dans le cas de transactions rapides, il est possible pour un agent d'immeuble d'obtenir un dépôt et de clore la transaction en l'espace de quelques jours, même avant que le chèque de dépôt ne soit compensé. Je l'ai déja prévenu de cette telle situation. De toute façon, je suis sûr que M. Bosley aura d'autres questions à ce sujet. Il est plus familier que moi avec le domaine de l'immobilier, que je ne connais que par personne interposée.

M. Cole (York—Simcoe): Nous essayons de décider où se trouve ce pourcentage de la TFV dans le coût d'une nouvelle maison. J'ai de la peine à croire que nous pouvons affirmer catégoriquement qu'il s'agit d'un certain pourcentage dans une maison neuve, lorsqu'on sait à quel point le prix des maisons neuves peut varier d'un jour à l'autre.

Nous connaissons des exemples de maisons, ou de groupes de maisons mis en vente aujourd'hui. Si elles sont vendues demain, le prochain groupe de maisons sera mis sur le marché le lendemain à un prix supérieur de 20 p. 100. D'où viennent ces chiffres? C'est pourquoi j'éprouve cette difficulté, je ne crois pas que le coût de la construction, les coûts qui entrent dans cette maison, soient vraiment liés au prix de vente. Très franchement, si les gens n'achètent pas au prix supérieur, qu'il y ait une TFV, une TPS ou toute autre taxe, cela n'a aucune importance. C'est fondé strictement sur l'offre et la demande et le choix revient uniquement au consommateur. Je vois mal comment on pourrait suggérer un pourcentage. On peut peut-être le faire sur les coûts réels. Je crois qu'on peut dire que le placo-plâtre d'une maison de 2,000 pieds carrés va coûter tant. On peut le dire, mais je ne vois pas dans quelles circonstances on peut faire le lien entre ce chiffre et le prix de vente, pour présenter des arguments en faveur de la TPS par opposition à la TFV. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

M. Redway: Le calcul du ministère des Finances situant la proportion de la TFV dans le prix d'une nouvelle maison à 4,2 p. 100 représentait une moyenne. Le coût et les prix de nouvelles maisons varient énormément d'une région à l'autre. La situation que vous venez de nous décrire ne se produit pas actuellement. Elle s'est produite pendant trop longtemps sur certains marchés limités, mais si vous regardez tout le pays, vous trouverez des circonstances très différentes. Vous savez peut-être qu'hier j'ai participé au lancement d'un projet appelé le «*Grow Home*» à Montréal. Il s'agit d'une maison qui peut être construite pour environ 40,000$, hormis le coût du terrain. On a calculé qu'on peut la construire sur un terrain à Montréal pour environ 65,000$.

[*Text*]

That is a very different situation from the kind of market you are talking about. If you go across the country, you will find that in most cases the markets for new homes are by no means the very red-hot demand-driven markets that you are talking about in Toronto or that there was in Vancouver recently. We are talking about an average, Mr. Cole, an average.

• 1750

Mr. Bosley: If the GST in the Toronto market is going to be another 4.5% or 5%, you simply cannot expect that you can say to a purchaser on a $400,000 deal that the deposit has gone from $20,000 to $40,000. It just will not happen. I guess the question then is—

Mr. Redway: I am not so sure about that.

Mr. Bosley: You cannot kill the business. Who has that kind of cash?

Mr. Redway: You know the marketplace, Mr. Bosley—

Mr. Bosley: People do not have that kind of cash for deposits to sit around in trust funds.

Mr. Redway: I am not sure how the mechanics are going to work, Mr. Bosley, but they may have to go to the bank and borrow it in advance. I do not know.

They may have to, I do not know.

Mr. Bosley: Interest usually accrues to their account in a trust fund.

Mr. Redway: The GST—

Mr. Bosley: In most new house sales there is not a normal agency relationship the way there is in an individual house transaction.

Mr. Redway: That is correct.

Mr. Bosley: In fact, several of the builders will retain agents to work on an employee relationship for the builder.

Mr. Redway: That is right.

Mr. Bosley: Who is then responsible for the GST in that situation?

Mr. Redway: I would assume it would be the builder.

Mr. Bosley: Since the only situation in which the tax applies is to new house construction, because it is a business transaction, therefore a businessman is involved, a business involved, why is the agent ever liable for the tax when the liability is the builder's?

Mr. Redway: I guess it would depend on the relationship vis-à-vis the agent and the builder. I believe most of the relationships would be the kind you describe, Mr. Bosley, where the builder would be the principal, but there may be situations where there is a true real estate agent relationship with the builder. In that case, it would be the real estate agent who would be responsible.

Mr. Bosley: Have we legislated that?

Mr. Redway: That is the way—

[*Translation*]

Cette situation est donc très différente du genre de marché auquel vous faites allusion. Si vous traversez le pays, vous trouverez que dans la plupart des cas, le marché des nouvelles maisons ne ressemble pas du tout au marché très surchauffé qu'on connaît à Toronto et auquel vous avez fait allusion, ou qu'on a connu récemment à Vancouver. Il s'agit ici d'une moyenne, monsieur Cole.

M. Bosley: Si la TPS à Toronto va sera de 4,5 p. 100 ou 5 p. 100 en plus, vous ne pouvez tout simplement pas vous attendre à dire à l'acheteur d'une propriété de 400,000$ que le dépôt vient de passer de 20,000$ à 40,000$. Cela ne se produira tout simplement pas. Je suppose que la question qui se pose alors...

M. Redway: Je n'en suis pas convaincu.

M. Bosley: Vous ne pouvez pas tuer cette industrie. Qui dispose de telles sommes en liquide?

M. Redway: Vous connaissez le marché, monsieur Bosley...

M. Bosley: Les gens ne disposent pas de telles sommes qu'ils peuvent se permettre de donner en dépôt dans des comptes en fiducie.

M. Redway: Je ne suis pas tout à fait au courant des mécanismes, monsieur Bosley, mais il se peut qu'ils doivent aller à leur banque et l'emprunter d'avance. Je ne le sais pas.

Il se peut qu'ils n'aient pas le choix, je ne le sais pas.

M. Bosley: L'argent qui est déposé dans un compte en fiducie est en général rémunéré.

M. Redway: La TPS...

M. Bosley: Dans la plupart des ventes de nouvelles maisons, il n'y a pas de relation avec une agence de la même façon que cela se produit dans le cas d'une maison individuelle.

M. Redway: C'est exact.

M. Bosley: En fait, plusieurs constructeurs embauchent des agents d'immeuble pour travailler pour eux en tant qu'employés.

M. Redway: C'est vrai.

M. Bosley: Dans un tel cas, qui donc sera responsable de la TPS?

M. Redway: Je présume que ce serait le constructeur.

M. Bosley: Puisque cette taxe ne s'applique qu'aux nouvelles maisons, et puisqu'il s'agit d'une transaction d'affaires qui implique des gens d'affaires, et une entreprise, pourquoi l'agent est-il responsable de la taxe alors que cette responsabilité revient en réalité au constructeur?

M. Redway: Je suppose que cela dépendrait des rapports entre l'agent et l'entrepreneur. Je crois que la plupart de ces relations sont comme celles que vous avez décrites, monsieur Bosley, où le constructeur est le mandant, mais il peut exister dans certain cas une vraie relation d'agent d'immeuble avec le constructeur. Dans de tels cas, ce serait l'agent d'immeuble qui en serait responsable.

M. Bosley: Est-ce dans le libellé de la loi?

M. Redway: C'est de cette façon que...

[*Texte*]

Mr. Bosley: How have we found a way to lay a legal obligation on a provincially licensed agent, federally?

Mr. Redway: Well, it is the—

Mr. Bosley: Sorry. I did not know we had.

The Chairman: On that $400,000 deal, 6% commission would be $24,000, 7% GST would be another $1600. So the deposit would have to go from $24,000 to $25,500.

Mr. Bosley: No, no, 7% on the $400,000. The GST is on the house.

The Chairman: Oh, I thought you were talking about the resale home, not a new one.

Mr. Redway: No.

Mr. Bosley: No, no, the sale of a new house.

Mr. Redway: There will not be any GST on the resale home.

Mr. Bosley: There will be GST on commission, which is a whole other issue.

Mr. Redway: That is right.

Mr. Boudria: Mr. Minister, I would like to make the following suggestions and invite you to consider them.

Do you not think you should exempt the price of the land—if you must have the GST, let me say that first.

Mr. Redway: We almost got you, Mr. Boudria.

Mr. Boudria: If you must have this GST. In the unlikely scenario that you go ahead with this GST, should you not first exempt the land, deduct the lot levy, apply the GST to the rest, and make an arrangement with the province to collect it along with the land transfer tax? Is that not the only logical way that would work?

What do you think, John?

The Chairman: Thank you, Mr. Boudria. And thank you, Mr. Minister, for taking the time to come here.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

M. Bosley: Est-ce qu'on a trouvé un moyen de créer une obligation juridique au niveau fédéral pour un agent qui détient un permis provincial?

M. Redway: Eh bien, c'est le...

M. Bosley: Je m'excuse, je ne savais pas que c'était le cas.

Le président: Sur cette transaction de 400,000$, une commission de 6 p. 100 se chiffrerait à 24,000$, et la TPS de 7 p. 100 représenterait 1,600$ en plus. Donc, le dépôt devrait passer de 24,000$ à 25,500$.

M. Bosley: Non, non, c'est 7 p. 100 sur 400,000$. La TPS s'applique à la maison.

Le président: Ah bon, je pensais que vous parliez d'une maison en revente et non pas d'une maison neuve.

M. Redway: Non.

M. Bosley: Non, non, il s'agit d'une nouvelle maison.

M. Redway: Il n'y aura pas de TPS sur les maisons en revente.

M. Bosley: La TPS s'appliquera à la commission, ce qui est une autre question.

M. Redway: C'est exact.

M. Boudria: Monsieur le ministre, j'aimerais vous faire les suggestions suivantes et je vous invite à y réfléchir.

Ne croyez-vous pas que vous devriez exonérer le prix du terrain—je dis bien s'il faut absolument avoir la TPS.

M. Redway: Nous vous avons presque attrapé, monsieur Boudria.

M. Boudria: S'il faut absolument avoir cette TPS. Dans l'éventualité peu probable où vous allez de l'avant avec la TPS, ne devriez-vous pas d'abord exonérer le terrain, en déduire le droit foncier, appliquer la TPS au solde, et prendre des mesures pour que la province perçoive la TPS en même temps que les droits de cession immobilière? N'est-ce pas la seule façon logique que cela pourrait fonctionner?

Qu'en pensez-vous, John?

Le président: Merci, monsieur Boudria. Et nous vous remercions, monsieur le ministre, d'avoir pris le temps de venir.

La séance est levée.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 74

Tuesday, June 12, 1990

Chairman: Garth Turner, M.P.

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 74

Le mardi 12 juin 1990

Président: Garth Turner, député

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), inquiry into the effect of the Goods and Services Tax on prices and the role of the Consumer Information Office

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, enquête sur l'incidence de la taxe sur les produits et services sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information aux consommateurs

APPEARING:

The Honourable Pierre Blais
Minister of Consumer and Corporate Affairs

The Honourable Michael Wilson
Minister of Finance

COMPARAÎT:

L'honorable Pierre Blais
Ministre des consommateurs et des sociétés

L'honorable Michael Wilson
Ministre des Finances

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989-90

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990

35165—1

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS AND GOVERNMENT OPERATIONS

Chairman: Garth Turner

Vice–Chairman: Jean–Marc Robitaille

Members

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Bernard G. Fournier

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS ET DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Président: Garth Turner

Vice–président: Jean–Marc Robitaille

Membres

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Bernard G. Fournier

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 12, 1990
(89)

[*Text*]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met at 3:37 o'clock p.m. this day, in Room 269 West Block, the Chairman, Garth Turner, presiding.

Members of the Committee present: Don Boudria, John E. Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Russell MacLellan, Jean-Marc Robitaille, John Rodriguez, Len Taylor and Garth Turner.

Acting Member present: Jean-Luc Joncas for Gabriel Larrivée.

In attendance: *From the Research Branch of the Library of Parliament*: Peter Berg and Margaret Smith, Research Officers.

Appearing: The Honourable Pierre Blais, Minister of Consumer and Corporate Affairs. The Honourable Michael Wilson, Minister of Finance.

The Committee resumed its inquiry into the effect of the goods and services tax on prices and the role of the Consumer Information Office. (*See Minutes of Proceedings, Monday, May 7, 1990, Issue No. 56*).

The Honourable Pierre Blais made an opening statement and answered questions.

At 4:53 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 5:02 o'clock p.m., the sitting resumed.

The Honourable Michael Wilson made an opening statement and answered questions.

At 6:03 o'clock p.m., the Committee adjourned until tomorrow afternoon at 3:30 o'clock p.m.

Bernard G. Fournier

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 12 JUIN 1990
(89)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit aujourd'hui à 15 h 37, dans la pièce 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Garth Turner (*président*).

Membres du Comité présents: Don Boudria, John E. Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Russell MacLellan, Jean-Marc Robitaille, John Rodriguez, Len Taylor, Garth Turner.

Membre suppléant présent: Jean-Luc Joncas remplace Gabriel Larrivée.

Aussi présents: *Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement*: Peter Berg et Margaret Smith, attachés de recherche.

Comparaissent: L'honorable Pierre Blais, ministre des Consommateurs et des Sociétés; l'honorable Michael Wilson, ministre des Finances.

Le Comité continue d'examiner l'incidence de la taxe sur les produits et services (TPS) sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information des consommateurs (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 7 mai 1990, fascicule nº 56*).

L'honorable Pierre Blais fait un exposé et répond aux questions.

À 16 h 53, la séance est suspendue.

À 17 h 02, la séance reprend.

L'honorable Michael Wilson fait un exposé et répond aux questions.

À 18 h 03, le Comité s'ajourne jusqu'à demain, à 15 h 30.

Le greffier du Comité

Bernard G. Fournier

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, June 12, 1990

• 1537

The Chairman: Ladies and gentlemen, let us begin our meeting. We have a short period of time this afternoon to get through a lot of business.

First, for the information of members of the committee, owing to a very tremendous effort by the research staff, we will have copies of the draft report of this committee in both official languages in your offices by noon tomorrow. The information we are going to hear this afternoon we hope to have incorporated and translated and part of that report for you by noon tomorrow so we can begin our deliberations on the report later tomorrow afternoon. So I would ask all the members, if you could find the time tomorrow, to try to get through the report before we start our meeting.

Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): May I speak very briefly to that point, Mr. Chairman, since I do not want to delay the minister.

If we get it only tomorrow, it is not going to leave much opportunity for us to go through it prior to the meeting. I just bring that concern. If it were going to be with us early tomorrow morning, we could have some time. But if we get it at 3 p.m., we would be hard pressed to have an intelligent conversation by 3.30 p.m.

The Chairman: We have caucuses tomorrow morning. It should be in your office by noon when you finish caucus. I think you will have sufficient time to get through it.

In your office by noon, Mr. Rodriguez. As I was saying before you came in, we hope to incorporate the testimony of today into it overnight.

We will get to you in a minute, Mr. Rodriguez.

Mr. Blais, welcome to the. . .

You can ignore him right now, Minister.

Welcome to the committee, sir.

This is our final meeting in consideration of the effect on consumers of the GST and the appropriateness of the government's response, part of which you revealed this morning, so we would be pleased to hear your statement at this time, after which I am sure we will have a couple of questions.

Hon. Pierre Blais (Minister of Consumer and Corporate Affairs and Minister of State (Agriculture)): Thank you.

Monsieur le président, membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui devant vous. J'aimerais d'abord formuler quelques brèves observations, après quoi je répondrai volontiers à vos questions.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 12 juin 1990

Le président: Mesdames et messieurs, nous pouvons commencer. Nous avons beaucoup de travail à faire cet après-midi, mais ne disposons que de peu de temps.

Tout d'abord, pour la gouverne des membres du comité, je peux vous dire que grâce à des efforts extraordinaires déployés par le personnel de recherche, nous ferons parvenir à vos bureaux d'ici demain midi des exemplaires de l'ébauche de rapport du comité dans les deux langues officielles. Nous espérons inclure les renseignements que nous obtiendrons cet après-midi dans ce document et faire traduire ces rajouts d'ici demain midi, de sorte que nous puissions commencer notre étude du rapport au plus tard demain après-midi. Ainsi je demanderais à tous les députés, s'ils ont le temps demain, d'essayer de lire le rapport avant le début de la réunion.

M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Puis-je dire quelques mots à cet égard, monsieur le président? parce que je ne veux tout de même pas retarder le ministre.

Si nous ne recevons le rapport que demain, nous n'aurons pas beaucoup le temps de le lire avant la réunion. Je voulais simplement vous signaler le problème. Si nous pouvions l'obtenir tôt demain matin, nous aurions le temps. Mais si nous l'obtenons à 15 heures, nous aurons de la peine à en discuter de façon logique et éclairée à 15h30.

Le président: Nous avons tous des caucus demain matin. Vous devriez avoir reçu ce document à votre bureau avant midi. Au sortir du caucus, donc, je crois que ça vous donnera suffisamment de temps pour le lire.

Monsieur Rodriguez, vous le recevrez à votre bureau demain avant midi. Comme je disais avant que n'arriviez, nous espérons inclure les témoignages d'aujourd'hui dans ce document ce soir.

Vous aurez la parole dans une minute, monsieur Rodriguez.

Monsieur Blais, bienvenue à. . .

Ne faites pas attention, monsieur le ministre.

Bienvenue au comité, monsieur le ministre.

C'est notre dernière réunion sur l'étude de l'incidence sur les consommateurs de la TPS et de l'opportunité de la réponse du gouvernement, dont vous avez dévoilé un aspect ce matin. Je vous invite donc à présenter votre déclaration, après quoi nous passerons à la période de questions.

L'honorable Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État à l'Agriculture): Merci.

Mr. Chairman, members of the committee, I would like to thank you for giving me the opportunity to appear before you today. I will begin with some brief opening remarks, following which I will be pleased to answer questions from honourable members.

[*Texte*]

• 1540

Comme vous le savez, il est à craindre que certains invoquent la mise en oeuvre de la TPS pour justifier des hausses de prix qui sont en réalité attribuables à d'autres facteurs. De fait, certains prix devraient baisser à la suite du remplacement de l'actuelle taxe fédérale par la TPS. Toutefois, le public reste sceptique.

J'ai eu le plaisir d'annoncer plus tôt aujourd'hui la création d'un organisme indépendant, qui avait déjà été annoncé dans les documents techniques au mois d'août 1989. Au printemps, j'avais mentionné ici même, devant votre Comité, que nous nous apprêtions à en faire l'annonce. Le Bureau d'information des consommateurs concernant la TPS sera chargé de protéger les intérêts des consommateurs au moment du rajustement des prix des produits et services durant la période de transition entre la taxe actuelle de vente fédérale et la TPS.

Permettez-moi maintenant de préciser davantage le mandat que le gouvernement a confié au Bureau. Avant la mise en oeuvre de cette taxe, le Bureau renseignera les consommateurs sur les hausses et les baisses de prix prévues pour les principaux produits et services.

Finally, the office will receive and investigate consumer complaints.

To fulfil its responsibilities, the government ask the office to assess the implications of the GST on consumer prices. To do this, the office will undertake independent research and review consumer complaints. We also ask the office to alert the public to any irregular pricing practices. The office's authority to undertake research and to publish its findings should be a very effective means to promote consumers' interests in the transition to the GST.

Les entreprises seront vraisemblablement moins portées à se livrer à des pratiques de fixation des prix qui soient injustes en sachant que le Bureau exerce une surveillance.

Lorsque les entreprises s'adonneront à des pratiques illégales, telles la fixation artificielle des prix et la publicité trompeuse, l'autorité de la loi fera son oeuvre. Le directeur des enquêtes et de la recherche, que vous connaissez et qui a déjà comparu devant vous, s'engage, en vertu de la Loi sur la concurrence, à examiner en priorité toute allégation relative à de telles infractions.

Je tiens à souligner, monsieur le président, que le Bureau qui vient d'être créé est un organisme indépendant, distinct du ministère des Consommateurs et des Sociétés et de tous les autres ministères. Il exercera ses activités sans lien

[*Traduction*]

As you know, there is concern that the introduction of the GST will be used by some as an excuse for price increases that are attributable to other factors. In fact, some prices ought to decline as a result of the replacement of the existing FST by the GST. However, the public is sceptical.

I was pleased to announce earlier today the establishment of an independent organization, as discussed in the technical documents produced in August of 1989. In the spring, in an appearance before your committee, in fact, I mentioned that we were preparing to announce its establishment. The GST consumer information office has been created to protect consumers' interests during price adjustments of goods and services in the transition from the existing FST to the proposed GST.

I would now like to elaborate upon the mandate which the government has given to this office. In advance of the implementation of the GST, the office will inform consumers of the expected price increases and decreases for key goods and services.

Au moment de l'entrée en vigueur de la TPS, le 1er janvier 1991, le Bureau surveillera les prix afin d'encourager les entreprises à faire profiter les consommateurs des économies attribuables à l'élimination de la TVF. Grâce au programme d'information publique et aux forces du marché, il verra à ce que les hausses de prix découlant de la TPS soient justes et raisonnables.

Et enfin, le Bureau recevra les plaintes des consommateurs et mènera les enquêtes pertinentes.

Afin qu'il puisse s'acquitter de ses responsabilités, le gouvernement a chargé le Bureau d'évaluer l'incidence de la taxe sur les prix à la consommation en effectuant des recherches indépendantes et en étudiant les plaintes des consommateurs. Nous lui demanderons également de prévenir le public de toute pratique anormale de fixation des prix. Le pouvoir d'entreprendre des recherches et de publier ces constatations dont le Bureau est investi devrait constituer un moyen efficace de promouvoir les intérêts des consommateurs pendant la période de transition suivant l'entrée en vigueur de la TPS.

Businesses are less likely to engage in pricing practices that are unfair to consumers, knowing that the office is watching prices.

Where businesses do engage in illegal practices, such as price fixing or misleading advertising, the full force of the law will be felt. The director of investigations and research under the Competition Act is committed to examining any allegations of such offences on a priority basis.

I want to stress that the office has been established as an independent body—separate from the Department of Consumer and Corporate Affairs and all other departments—and that it will operate at arm's length from myself and my

[*Text*]

de dépendance avec moi ou mes collègues. Le Bureau sera dirigé par un président, deux vice-présidents, un directeur administratif ainsi qu'au plus 10 autres membres qui représentent les intérêts des consommateurs, du milieu des affaires et du monde du travail. Ces 10 personnes seront choisies dans les semaines qui viennent après consultation avec les gens que nous venons de nommer.

Je suis convaincu qu'une équipe très compétente a été nommée pour diriger ce Bureau. Je suis heureux que M. Nickolas Murray ait accepté de présider ce Bureau, que Mme Louise Fecteau et M. Brian Felesky en soient les vice-présidents et que M. John Hoyles occupe le poste de directeur administratif. À titre de président de l'Association des consommateurs du Canada, M. Murray a démontré à maintes reprises son engagement soutenu à servir les consommateurs.

Au cours de l'été, le gouvernement nommera les 10 autres membres pour aider ces quatre personnes à réaliser leur mandat qui est, je le répète, de protéger les intérêts des consommateurs canadiens.

The office will be supported by a core staff of 20 public servants. During the next few months the office will begin to research the information it needs to answer consumers' questions, and the office will also consult with consumer groups and private sector interests to promote understanding of its mandate and to seek their co-operation.

Come September, the office will be officially opened for business. It will then be ready to answer consumers' questions on the price implications of the GST through the use of toll-free telephone lines, brochures, press releases, and reports. The office will make regular reports on its activities to Parliament. The office will wind up its activities at the end of 1991, by which time the economy should have adjusted to the implementation of the GST.

• 1545

You have given this office a large mandate and it will need the help of business and consumer groups. So I am pleased that many of those groups that appeared before your committee, have expressed support for the concept of a Consumer Information Office. I hope the office and consumers can count on their support.

Partnership between government and the private sector and between consumers and business is more important than ever in order for the marketplace to operate efficiently and fairly.

Bref, je crois que les consommateurs ont besoin d'information au sujet des répercussions de la TPS sur les prix. La création du Bureau d'information des consommateurs concernant la TPS et la nomination de M. Murray au poste de président répondent à ce besoin. Je suis certain que le Bureau facilitera, autant que faire se peut, l'adaptation ordonnée du marché à la TPS. La création du Bureau fait également état de l'engagement général du gouvernement à mettre en oeuvre la réforme de la taxe de vente d'une façon juste et équitable.

I am now ready to answer questions, Mr. Chairman.

[*Translation*]

colleagues. The office will be headed up by a chairperson, two vice-chairpersons and an executive director, and up to 10 other members who will represent consumer, business and labour interests. These 10 people will be selected in the weeks to come following consultations with those who have just been appointed.

I am confident that a very competent team has been appointed to head up this office. I am pleased that Mr. Nicholas Murray has agreed to chair the office and that Mrs. Louise Fecteau and Mr. Brian Felesky are the vice-chairpersons, and that Mr. John Hoyles is the executive director. Mr. Murray, as president of the Consumers' Association of Canada, has repeatedly demonstrated his ongoing commitment to serving consumers.

Over the summer, the government will appoint up to 10 other members to assist these four individuals in fulfilling their mandate, which is, I repeat, to protect the interests of Canadian consumers.

Le Bureau sera épaulé par une équipe de quelque 20 fonctionnaires. Au cours des prochains mois, le Bureau commencera à faire des recherches pour recueillir l'information dont il aura besoin pour répondre aux questions des consommateurs. Il consultera aussi les groupes de consommateurs et les porte-parole du secteur privé pour bien leur faire comprendre son mandat et obtenir leur collaboration.

Dès septembre, le Bureau ouvrira officiellement ses portes et verra alors à répondre aux questions des consommateurs quant aux répercussions de la TPS sur les prix, et ce, au moyen d'une ligne téléphonique Zénith, de brochures, de communiqués, etc. Le Bureau rendra régulièrement compte de ses activités au Parlement. Le Bureau mettra fin à ses activités à la fin de 1991, moment auquel l'économie devrait s'être adaptée à la mise en oeuvre de la TPS.

Nous avons donné à ce bureau un important mandat pour lequel il aura besoin de l'aide des entreprises et des groupes de consommateurs. Je suis heureux que nombre de ces groupes qui se sont présentés ici aient appuyé l'initiative de mise sur pied d'un bureau d'information des consommateurs. J'espère que le bureau et les consommateurs pourront compter sur leur appui.

Le partenariat entre le gouvernement et le secteur privé et entre les consommateurs et les entreprises est plus important que jamais afin d'assurer que notre marché dynamique fonctionne de façon efficace et juste.

In summary, I do believe that consumers need information abou the price implications of the GST. The establishment of the GST Consumer Information Office and the appointment of Nicholas Murray as chairperson demonstrate that belief. I am confident that the office will assist in ensuring an orderly market adjustment to the GST. The establishment of the office also reflects the government's overall commitment to implement sales tax reform in a fair and equitable fashion.

Je suis maintenant prêt à répondre aux questions des députés, monsieur le président.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you very much, Mr. Minister. I have a couple of questions, but we will let those wait.

Mr. Boudria: We are talking about a watchdog agency, but it looks more like a lapdog agency.

En français, ce ne serait pas un chien de garde, mais un chien de poche.

The agency will have 20 people to look after the interests of 20 million Canadian consumers and of 1.6 million businesses. I wonder how that will work and what kind of information will be provided.

Let me give a quote. One witness who appeared before this committee said about the monitoring agency or Consumer Information Office:

Mr. Blais: Who said that?

Mr. Boudria: Let me quote the statement to you:

> The monitoring agency is supposed to comment on broad categories of products rather than on particular brands, or particular chains, or particular stores. First, its information is retrospective. By the time the information has been gathered, the problem may have disappeared.

A prominent witness said that before our committee and I want to ask the minister, given that you have only 20 people, whether the information will be retrospective. It will be given to you at a future time, and by the time it is received there is little if anything you can do to correct a problem the minister feels that—

Mr. Blais: Who said that?

Mr. Boudria: I am glad you asked. It was Mr. Nicholas Murray; you may know of him.

Mr. Blais: Yes.

Mr. Boudria: He will be running your agency.

Mr. Blais: Yes, and he was in favour of this agency and of the creation of this body. He was fully aware of the situation.

Il était très heureux de prendre la direction de cet organisme. Aujourd'hui, il y a peut-être plusieurs centaines de produits nouveaux qui ont été mis sur le marché depuis 8 heures ce matin. Le gouvernement n'a pas envoyé une centaine de policiers vérifier si on avait mis un bon prix sur l'étiquette. C'est une chose qui se fait quotidiennement. Il ne faut pas penser que les 1.6 million d'entreprises canadiennes vont toutes vouloir augmenter leurs prix et que tous les consommateurs seront béats et perdront toute intelligence et toute capacité de faire un choix.

Nous souhaitons que cet organisme s'assure qu'il n'y ait pas d'exagération. Pour s'assurer que personne n'essaie d'abuser de la situation, à un moment spécial, il faut s'assurer que les informations soient transmises au consommateur. Ce n'est pas très facile à faire, mais il est facile d'imaginer que tous vont vouloir collaborer parce qu'ils vont souhaiter avoir leur place sur le marché.

[*Traduction*]

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre. Moi-même, j'ai quelques questions à vous poser, mais je vais d'abord donner la parole aux autres.

M. Boudria: Vous parlez d'un organisme qui doit jouer un rôle de surveillance—être chien de garde, si l'on peut dire—mais on dirait que vous parlez plutôt d'un chien de salon.

We are not talking about a watchdog, but a lapdog.

L'agence en question aura exactement 20 employés pour protéger les intérêts de 20 millions de consommateurs canadiens et de 1,6 million d'entreprises. Je me demande comment elle y arrivera et quel genre d'information sera mise à leur disposition.

Permettez-moi de vous citer quelque chose. En parlant de cette agence de surveillance ou du Bureau d'information des consommateurs, un témoin en particulier a dit ceci:

M. Blais: De qui s'agit-il?

M. Boudria: Permettez-moi de vous citer d'abord ses propos:

> «On prévoit que les études de cet organisme de surveillance porteront sur des catégories de produits, plutôt que sur des marques particulières ou sur les produits de chaînes de magasins ou de magasins particuliers. D'abord, cette information sera rétrospective; ainsi au moment où l'information sera disponible, le problème n'existera peut-être plus.

Voilà donc les remarques d'un témoin important devant le comité, et j'aimerais savoir du ministre, étant donné que ce bureau n'aura que 20 employés, si l'information qu'il publiera sera effectivement rétrospective. Est-ce donc vrai qu'on va la recevoir par la suite seulement, et qu'à ce moment-là, vous ne pourrez peut-être rien faire pour rectifier la situation si vous estimez...

M. Blais: Qui est ce témoin?

M. Boudria: Je suis content que vous me posiez cette question. Eh bien, c'était M. Nicholas Murray; vous avez sans doute entendu parler de lui.

M. Blais: Oui.

M. Boudria: C'est lui qui va diriger cette agence.

M. Blais: En effet; et il a toujours appuyé la création de cet organisme. Il était tout à fait au courant de la situation.

He was very pleased to be offered the chance to run this agency. But the fact is that several hundred new products may have been put on the market just since 8 a.m. this morning. The government certainly did not send out a team of 100 policemen to make sure they put the right price on the tag. That is something that happens every day. You must not think that the 1.6 million Canadian businesses we referred to are all going to want to raise their prices, and that Canadian consumers are going to just go along with it, and suddenly become incapable of making an intelligent choice.

It is our hope that this organization will ensure that no abuses occur. But in order to prevent such abuse from occurring in this special transition period, we must ensure that the consumer has adequate information. Now, that is not necessarily easy to do, but one can easily imagine that everyone will want to co-operate if they want to maintain their market share.

[*Text*]

Déjà, des entreprises ont manifesté de façon claire qu'elles souhaitaient transmettre le bénéfice directement au consommateur, notamment l'Association des manufacturiers canadiens et le secteur des automobiles; deux représentants des grandes entreprises ont déjà manifesté clairement qu'ils transmettraient au consommateur le bénéfice du remplacement de la taxe de 13.5 p. 100. C'est 7 p. 100. Il faut se fier à la bonne foi des entreprises.

• 1550

M. Boudria: Ce matin, à sa conférence de presse, le ministre disait qu'il savait exactement combien il y a de taxe sur les produits manufacturés. Il a fait cette déclaration-là ce matin, et les journalistes l'ont tous entendue. Il a dit:

I know exactly how much MST is in a product right now: 13.5%, and that is it

and so on.

Comment peut-il faire une déclaration semblable?

M. Blais: Citez-moi comme il le faut, et je vais vous répondre.

M. Boudria: Premièrement, la taxe du manufacturier...

M. Blais: Je veux entendre la citation exacte.

M. Boudria: Les gens la reproduiront dans les médias demain matin. Le ministre nous disait...

M. Blais: Non, non, non, je n'irai pas lire cela dans les médias! C'est vous qui me citez. Monsieur le président, si on me cite, qu'on me cite exactement.

M. Boudria: Le ministre disait ce matin qu'il savait combien il y avait de taxe sur les produits manufacturés. Tous les témoins qui ont comparu devant nous soutiennent le contraire. Premièrement, le taux de la taxe sur les produits manufacturés n'est pas nécessairement de 13.5 p. 100. Il est en moyenne d'un peu plus de 8 p. 100, comme on le sait. Il y a des systèmes de rabais dans le cas de certaines manufactures. Il y a, bien sûr, exemption de taxe dans le cas des machines pour faire la manufacture directe. Mais dans le cas des camions de livraison, par exemple, il n'y a pas d'exemption de la vieille taxe.

Comment ces 20 personnes vont-elles pouvoir déterminer cette chose alors que des grandes entreprises manufacturières qui ont comparu ici même, à ce Comité, nous ont dit qu'il était impossible, ou du moins difficile, de déterminer cela?

M. Blais: Je comprends la question. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai dit qu'il serait probablement difficile d'identifier, dans le cas d'un grille-pain individuel, la part exacte de taxe payée et la réduction que cela va représenter. Il ne sera évidemment pas facile de déterminer si cela représente 1.25$ ou 97 cents. C'est ce que j'ai dit ce matin. J'ai dit que, dans certains secteurs de produits manufacturés, il était beaucoup plus facile de l'identifier; je pensais aux secteurs comme ceux des gros appareils et des automobiles. C'est justement la raison pour laquelle on va avoir une équipe de recherche qui va identifier les secteurs où cela sera plus facile à faire. Je n'ai jamais dit que ce serait facile à identifier; j'ai dit qu'il était possible de le faire.

Il est bien évident que si on dit que les 1.6 millions d'entreprises n'ont pas l'intention de transmettre le bénéfice de l'abolition de la taxe... J'ai dit que le marché sera le meilleur juge et qu'il faudra s'assurer que les gens soient informés. Il est possible qu'il ne soit pas nécessaire de faire de la recherche sur chacun des produits dans chacun des secteurs.

[*Translation*]

A number of Canadian businesses have already made it clear that they hope to pass on the savings directly to the consumer—I refer to the Canadian Manufacturing Association and the automobile sector; two representatives of large Canadian corporations have already clearly stated that they intend to pass on to the consumer the savings that flow from replacing the 13.5% tax with a 7%. I think we have to trust in the good faith of Canadian businesses.

Mr. Boudria: This morning, at his press conference, the minister said that he knew exactly how much tax there was on manufactured goods. He made that statement this morning, and all the journalists heard him. He said:

Je sais exactement quelle est la TVF prélevée pour les produits. C'est 13.5 p. 100 et c'est tout.

Et ainsi de suite.

How can he make such a statement?

Mr. Blais: If you quote me correctly, I will answer you.

Mr. Boudria: First of all, the manufacturers' tax...

Mr. Blais: I want to hear the exact quote.

Mr. Boudria: You will find it in the papers tomorrow. The minister said...

Mr. Blais: No, I will not read it in the papers! You are quoting me. Mr. Chairman, if I am quoted, I want to be quoted correctly.

Mr. Boudria: The minister said this morning that he knew how much tax there was on manufactured goods. All the witnesses that appeared before you say the opposite. First of all, the manufactured goods tax is not necessarily 13.5%. It is on average a bit over 8%, as we all know. There are rebate systems for some products. Of course, there are tax exemptions for the machinery used for direct manufacturing. But for delivery trucks, for example, there is no exemption to the old tax.

How will these 20 people be able to determine the whole thing when major manufacturers who appeared before us, before this committee, have told us it was impossible or at least difficult to determine the tax?

Mr. Blais: I understand the question. That is why I said that it would probably be difficult to identify, for a toaster for example, how much tax was paid and what the reduction will be. It will be difficult to determine if it is $1.25 or 97¢. That is what I said this morning. I said that, for certain manufactured goods, it would be easier to identify. I was thinking of major electrical appliances and cars. That is the reason why we will have a research team that will identify the sectors where this task will be easier. I never said that it would be easy to identify the tax. I said it was possible to do it.

It is obvious that if we say that 1.6 million businesses do not intend to pass on the savings brought about by the cancellation of the tax... I said that the market would be the best judge and that we should make sure that people are informed. It is possible that it would not be necessary to do research for each product in each sector.

[*Texte*]

Mr. Rodriguez (Nickel Belt): I am going to reserve the right to shorten the minister's answers, and I will do that by encouraging him with short questions.

I am interested in this business of monitoring a sector. I want you to explain specifically to me how this thing works—monitoring a sector. Pick a sector and go through it with me.

Mr. Blais: A sector of automobiles, a sector of appliances—

Mr. Rodriguez: No, no, the appliances—let us deal with appliances. So what do you do?

Mr. Blais: You will get the information from the market, from the companies, from the big players in that business.

Mr. Rodriguez: As an aggregate, or on individual brands?

Mr. Blais: It is aggregate, an aggregate of different—

Mr. Rodriguez: Go on. So when they do that, what happens?

Mr. Blais: I cannot tell you the answer before the research is done.

Mr. Rodriguez: All right—

Mr. Blais: So what we have to do, and it is what the office is going to do, is gather the information, the data—what is paid now, what is paid—

Mr. Rodriguez: All right, I get the picture.

Mr. Blais: —now...let us say 8%, 9%, and 12% on those things; what it is going to be after.

Mr. Rodriguez: And if you find a net benefit is not being passed on to consumers, what do you do?

Mr. Blais: If there is a visible benefit, or diminution on the input cost—

Mr. Rodriguez: Well, what is an invisible benefit?

Mr. Blais: You know what I mean. If you can see there is a difference, the input costs for the company are there—

Mr. Rodriguez: But you are not doing companies.

Mr. Blais: For one appliance, it is $100—

Mr. Rodriguez: But you are not doing companies, you are doing a sector, and it is an aggregate. So within that sector, how...?

• 1555

I have a difficulty, Mr. Chairman. Let me explain the difficulty. If you are doing a sector and it is an aggregate, you are not looking at specific companies and specific products within the sector. So you may very well have one manufacturer who is passing on whatever savings there are on to the consumer. How are you going to do that? Are you going to publicize that the sector of frying pans or toasters is not passing on a benefit? In my view, you are discriminating against a manufacturer who may very well be doing this. He may be passing on and he is getting tainted with the same brush for the sector. Do you understand where I am coming from?

[*Traduction*]

M. Rodriguez (Nickel Belt): Je me réserve le droit de demander au ministre d'abréger ses réponses. Pour l'y encourager, je poserai de courtes questions.

Je m'intéresse à vos commentaires sur la surveillance d'un secteur. Je voudrais que vous expliquiez précisément comment cela fonctionnera—la surveillance d'un secteur. Prenez un secteur au hasard, et expliquez-moi comment cela fonctionnera.

M. Blais: Le secteur des automobiles, le secteur des appareils électroménagers...

M. Rodriguez: Non, non—choissons par exemple les appareils électroménagers. Que faites-vous?

M. Blais: J'obtiens des renseignements du marché, des entreprises, des principaux intervenants dans le secteur.

M. Rodriguez: Dans son ensemble, ou selon les marques de fabrique?

M. Blais: Dans son ensemble, dans un ensemble de différents...

M. Rodriguez: Poursuivez. Une fois que cela est fait, que se produit-il?

M. Blais: Je ne peux pas vous donner la réponse avant qu'on ait fait ces travaux de recherche.

M. Rodriguez: C'est bien...

M. Blais: Alors ce que nous faisons, et ce que le Bureau fera, c'est d'obtenir les renseignements, les données, sur le montant payé actuellement, sur le montant payé...

M. Rodriguez: C'est bien, je comprends.

M. Blais: ...aujourd'hui...disons 8 p. 100, 9 p. 100, et 12 p. 100. C'est ce qu'on cherchera à obtenir.

M. Rodriguez: Que se passe-t-il si vous découvrez que l'avantage net n'est pas transmis au consommateur?

M. Blais: S'il y a un avantage visible, ou une diminution du coût des intrants...

M. Rodriguez: Mais qu'est-ce qu'un avantage invisible?

M. Blais: Vous savez ce que je veux dire. Je peux voir qu'il y a une différence, le coût des intrants pour l'entreprise existe noir sur blanc...

M. Rodriguez: Mais vous n'étudiez pas les entreprises individuellement.

M. Blais: Pour un appareil électroménager, ce montant est de 100$...

M. Rodriguez: Mais vous n'étudiez pas les entreprises, vous étudiez simplement le secteur, dans son ensemble. Comment pouvez-vous déterminer, au sein du secteur...?

J'ai un petit problème, monsieur le président. Permettez-moi de vous l'expliquer. Si vous étudiez un secteur, l'ensemble d'un secteur, vous n'étudiez pas les compagnies et les produits qui en font partie. Il se pourrait fort bien qu'il y ait un fabricant qui transmette ces économies au consommateur. Comment allez-vous procéder? Allez-vous annoncer officiellement que le secteur des poëlons électriques ou des grille-pain ne transmet pas les économies au consommateur? À mon avis, tout cela représenterait de la discrimination contre les fabricants qui, eux, le font. Ils transmettent les économies; pourtant, ils sont accusés des mêmes choses que les autres. Comprenez-vous ce que je veux dire?

[*Text*]

Mr. Blais: Yes, but if it is working well by itself, we are not going to intervene.

Mr. Rodriguez: No, Mr. Chairman, I want to raise this again and not get confused with a lot of words.

Mr. Blais: Do not say no before I give you the answer.

Mr. Rodriguez: You are looking at a sector. There is reason to believe that in this particular sector the net benefit is not being passed on to consumers. So this large team will go in and track this thing for the sector, not the specific manufacturer, not a specific make of toaster.

They are going to look at the sector as a whole, then have an investigation and find out that a visible net benefit is in fact not being passed on to consumers. But in this sector you may have one, two, or three manufacturers who are indeed passing on the savings to consumers.

Mr. Blais: But look at your question. It is a political question.

Mr. Rodriguez: No, it is your statement. You said that you are looking at sectors, not individual manufacturers. You answered that question to a reporter's question this morning in the press conference the same way. First, you mentioned the sector. When he questioned you, you say that you are going to look at the manufacturer. Which is it? Now you are telling me you are looking at the sector.

Mr. Blais: Let me tell you, first, that I am not the body, the office.

Mr. Rodriguez: We understand that. You have an arm's-length relationship with the chihuahuas.

Mr. Blais: The office will establish their own research project and they will look at this themselves. I am not going to do it on their behalf.

J'ai dit ce matin et je répète cet après-midi à mon collègue que je vais laisser le Bureau établir lui-même son plan de recherche. Il a déjà été établi, même par les intervenants devant votre Comité, qu'il serait beaucoup plus facile d'examiner les fluctuations de prix pour déterminer s'il peut y avoir des effets dans chaque secteur. Les gens sont venus dire cela devant votre Comité. Cela ne réduit pas la difficulté de l'exercice, mais cela va leur permettre de le faire. S'il y a des entreprises qui le font. . .

Mr. Rodriguez: I am ready for the next question.

The Chairman: Your time is up for this round.

Mr. Rodriguez: I had a short question.

The Chairman: The problem is not with the length of the questions.

Mr. Rodriguez: It is the length of the answers.

The Chairman: I think we will move on—Mr. Robitaille.

[*Translation*]

M. Blais: Oui, mais si le système fonctionne bien, nous n'interviendrons pas.

M. Rodriguez: Non, monsieur le président, je vais poser cette question à nouveau et je ne veux pas qu'on cherche à noyer le poisson.

M. Blais: Ne dites pas non avant que je vous réponde.

M. Rodriguez: Vous étudiez tel secteur. On a des raisons de croire que dans ce secteur l'avantage net, l'économie nette n'est pas transmise au consommateur. Cette grosse équipe étudiera le problème à l'échelle du secteur, non pas la situation du fabricant particulier, pas la situation en ce qui a trait à une marque particulière de grille-pain.

Ils étudieront le secteur dans son ensemble, puis il y aura enquête, on découvrira qu'il y a un avantage visible net qui n'est pas transmis au consommateur. Il se peut cependant que dans ce secteur il existe un, deux, ou trois fabricants qui de fait transmettent cette économie aux consommateurs.

M. Blais: Étudiez votre question. C'est une question politique.

M. Rodriguez: Non, c'est ce que vous dites dans votre déclaration. Vous avez dit que vous étudiez les secteurs, non pas les fabricants en particulier. Vous avez répondu à la question d'un journaliste de la même façon ce matin à la conférence de presse. Tout d'abord vous mentionnez le secteur. Lorsqu'il vous a posé des questions, vous avez dit que vous alliez étudier la situation du fabricant. Qu'allez-vous faire? Vous me dites maintenant que vous allez étudier le secteur.

M. Blais: Il me faut tout d'abord préciser que ce n'est pas moi qui suis ce bureau.

M. Rodriguez: Nous comprenons. Cet organisme de gens sans autorité ni pouvoir est indépendant.

M. Blais: Le Bureau mettra sur pied son propre projet de recherche et s'en chargera lui-même. Nous ne le ferons pas en son nom.

I said this morning and I am repeating this afternoon to my colleague that I will let the office set its own research agenda. It has already been pointed out, even by people who appeared before your committee, that it would be much easier to examine the changes in prices to determine if there could be effects in each sector. Some people did say that to your committee. That does not mean that the exercise is any easier, but they will be able to do it. If there are companies that pass on the benefit. . .

M. Rodriguez: Je suis prêt à poser une autre question.

Le président: Vous n'avez plus le temps.

M. Rodriguez: J'avais une petite question.

Le président: Ce n'est pas la longueur des questions qui pose des problèmes.

M. Rodriguez: C'est plutôt la longueur des réponses.

Le président: Je crois que nous passerons au prochain intervenant, M. Robitaille.

[*Texte*]

M. Robitaille (Terrebonne): Monsieur le ministre, on sait que, dans la majorité des cas, cette opération de transition d'un système de taxation à un autre risque de bien se produire. Dans les cas où il y aura de petits problèmes, dans les cas de compagnies qui tenteront de ne pas transmettre les économies au consommateur, quelles mesures le Bureau pourra-t-il prendre?

M. Blais: Il y a deux façons de le faire. Ce matin, lorsque la question m'a été posée, j'ai dit qu'on devait d'abord donner au public de l'information sur la façon dont le marché se comporte. C'est ce que le Bureau va faire.

À mon avis, les gens du Bureau vont surtout tenter d'obtenir des engagements à le faire de la part des entreprises et des secteurs. Nous avons déjà obtenu certains engagements. Si jamais les gens ne voulaient pas donner suite à des engagements, ou ne voulaient pas reconnaître qu'ils sont dans un secteur où, selon les chiffres qu'on aura recueillis, on devrait voir une différence et où il n'y en a pas, il y aurait toujours lieu d'informer le public des bons joueurs et des mauvais joueurs. À mon avis, ce serait la meilleure façon d'agir.

C'est peut-être en dernier ressort qu'on doit faire cela, parce qu'il ne s'agit pas de jouer continuellement sur la place publique. Je crois que les gens et les entreprises sont responsables. Le marché est très, très sensible et très compétitif, et ceux qui essayeront d'obtenir un prix plus élevé que les autres seront *out of the market*. C'est le marché qui va régler cela. Si vous vendez vos brosses à dents 10 cents de plus que les autres, vous n'en vendrez pas. C'est celui qui les vend le moins cher qui en vendra. Ils ont des mécanismes qui vont leur permettre de faire cela.

• 1600

M. Robitaille: Dans l'éventualité très peu probable où il deviendrait très évident que cette situation-là se produit, le Bureau aurait la possibilité de mettre en marche des campagnes d'information qui pénétreraient au niveau des consommateurs et qui, jusqu'à un certain point, pourraient devenir préjudiciables pour...

M. Blais: Les mauvais joueurs.

M. Robitaille: ...les mauvais joueurs.

M. Blais: Vous avez absolument raison. Permettez-moi de faire une comparaison, monsieur le président.

Actuellement, mon ministère a la responsabilité de s'occuper des jouets dangereux et des produits dangereux. Lorsqu'on identifie un jouet dangereux sur le marché, qu'est-ce qu'on fait? On va voir la compagnie, on discute avec elle et on établit que la compagnie retirera elle-même le jouet dangereux du marché. On annonce cela par un communiqué de presse dans tous les médias du pays. Si la compagnie n'a pas retiré du marché le jouet ou le produit en question, les ventes de ce produit baisseront immédiatement.

Avant de passer à cette étape-là, il doit y avoir une discussion entre le Bureau et la compagnie, selon les lignes directrices que le Bureau se donnera, parce que le Bureau sera indépendant de moi. Je vais le laisser agir dans l'intérêt des consommateurs. C'est lui qui déterminera cela.

[*Traduction*]

Mr. Robitaille (Terrebonne): Mr. Minister, we know that in most cases, this transition from one taxation system to the other will probably go smoothly. In some cases there will be small problems, for companies who do not want to pass the savings on to consumers. What will the office then do?

Mr. Blais: There are two ways to go about it. This morning, when the question was asked, I said that we should first inform the public about the way the market is behaving. That is what the office will do.

I believe that the members of the office will try to get commitments from businesses and sectors. We have already received some commitments. If people do not want to follow up on those commitments, or do not want to admit that they are in a sector where according to the numbers we have there should be a difference and there is none, it would still be a good idea to tell the public who are the good guys and who are not. I believe that would be the best way to go about it.

Maybe as a last resort we will have to act that way, because you know we cannot always go back to the public. I think that people in businesses are responsible. The market is very sensitive and very competitive, and those who try to get a higher price than others will be out of the market. The market will solve the whole problem. If you sell your toothbrushes 10¢ dearer than everyone else, you will not sell them. It is the one who sells cheapest that will sell the most. They have mechanisms that will allow them to do that.

Mr. Robitaille: In the very unlikely event that that should occur, and if it were clear that that was occurring, the office would be in a position to launch a consumer information campaign which might, at some point, have a negative impact on...

Mr. Blais: The bad guys.

Mr. Robitaille: ...yes, the ones not playing by the rules.

Mr. Blais: You are absolutely right. Perhaps I could just make a comparison, Mr. Chairman.

At the present time, my department has responsibility for hazardous toys and other products. When we determine that a toy currently available in the marketplace is dangerous, what do we do? Well, we go and see the company and get an undertaking that the company itself will withdraw the product from the market. We then announce that in all the Canadian media through the issuance of a press release. If the company does not move quickly to withdraw the product from the market, sales of that product immediately drop off dramatically.

But before we reach that stage, there must be provision for discussions between the office and the company in question, in accordance with whatever guidelines the office sets, because as you know, it will be completely independent. I intend to allow it to act in the interests of consumers. Consequently, the office will make its own determination in that regard.

[*Text*]

M. Robitaille: Vous dites que le Bureau d'information est indépendant de votre ministère et indépendant de vous. Dans ses opérations, il agira de façon totalement indépendante. À qui le Bureau rendra-t-il compte de ses activités?

M. Blais: Il rendra compte directement au public dans ses activités quotidiennes. Il fera de la recherche et en transmettra les résultats directement au public. Cela semblait être la volonté de la plupart des intervenants, particulièrement des organismes de protection du consommateur.

Il rendra compte également au gouverneur en conseil, c'est-à-dire au Conseil des ministres. J'imagine que je vais suivre cela de près. Il me rendra compte régulièrement de l'évolution de la situation. Il est difficile de prévoir à l'avance ce qui va arriver.

M. Robitaille: Vous avez suivi de près les travaux du Comité sur l'influence de la TPS sur les prix à la consommation et sur le Bureau. Vous avez annoncé ce matin la création du Bureau. Dans la formulation du mandat du Bureau, vous êtes-vous gardé une marge de manoeuvre suffisante pour être en mesure de tenir compte des recommandations du rapport que fera le Comité d'ici une semaine ou une semaine et demie?

M. Blais: C'est une question importante. J'ai rencontré le directeur administratif, avant la réunion. Vous vous rappelez sans doute qu'il y a une séquence. Au mois d'août, on a annoncé dans les documents techniques qu'on créerait un bureau d'information pour les consommateurs. Je n'étais pas le ministre à l'époque, mais vous vous rappelez cette annonce. Plus tôt ce printemps, lorsque je suis venu devant le Comité, les travaux sur la création du Bureau étaient déjà passablement avancés. J'ai eu des discussions et j'en ai parlé ici. J'en ai aussi parlé un peu dans le public. On a fait certaines consultations. Je puis vous dire que je suis très ouvert. J'ai déjà dit aux gens du Bureau que j'ai rencontrés, le directeur administratif, le directeur de la recherche et le secrétaire exécutif, qu'il était absolument nécessaire qu'on tienne compte des recommandations que vous ferez. Vous avez dit qu'un projet de rapport sera prêt demain. Dans les semaines qui viennent, on va en tenir compte. Le Bureau va sûrement tenir compte des recommandations que vous allez faire. Il faudra garder une certaine flexibilité pour le Bureau au cours de l'année et demie pendant laquelle il aura à travailler.

• 1605

The Chairman: Several witnesses have appeared before the committee, associations, business people, and they have said to us they intend to maintain the same level of profit in dollar terms after the implementation of the GST, even though the costs of their inventories will be lower because of no FST and even though their costs of operation will be lower because they will not be paying the federal sales tax. They want to maintain the same dollar value, which means percentage profit is going to jump. Do you think that is fair, or would that be an area that is profits and that you see the Consumer Information Office looking into?

[*Translation*]

Mr. Robitaille: You say that the consumer information office will operate at arm's length from your department and yourself—that it will be completely independent. To whom, then, will it report on its activities?

Mr. Blais: It will report directly to the public on its daily activities. It will conduct research and convey the results of that research directly to the public. That seemed to be the wish of most of the major players, particularly consumer protection organizations.

It will also report to the Governor in Council—in other words, the Cabinet. I expect to follow its activities closely. And it will be reporting to me regularly as the situation evolves. It is, however, difficult to know in advance exactly what is going to occur.

Mr. Robitaille: I imagine you have been closely following the work of this committee on the impact of the GST on consumer prices and on the establishment of an information office. This morning, you announced that such an office would be established. In formulating the office's mandate, did you leave yourself enough leeway to ensure that the committee's recommendations, which will be presented in about a week or so, can be acted on?

Mr. Blais: That is an important question you have raised. I met with the administrative director before the meeting. As you probably remember, there was a certain sequence to the events. In August, we announced in the technical documents that a consumer information office would be established. I was not the minister at the time, but I am sure you recall the announcement. Earlier this spring, when I appeared before the committee, the preparatory work was already well underway. I had certain discussions at the time and I talked about that here. I also talked a little bit about it in public. Some consultations did take place, and I can tell you that I have been very open throughout the process. I have already told the office appointees that I have met with, namely the administrative director, the director of research and the executive secretary, that it is essential your recommendations be taken into account. You said a draft report will be ready tomorrow. In the weeks to come, we will certainly be giving it serious consideration. The office will undoubtedly want to take into account whatever recommendations you may make. The office will have to maintain a certain flexibility over the course of the year and a half of its mandate.

Le président: Plusieurs témoins qui ont comparu devant le comité, des associations, des gens d'affaires, nous ont dit qu'ils avaient l'intention de maintenir en dollars les mêmes profits après la mise en application de la TPS, même si le coût de leurs stocks sera plus faible parce qu'il n'y aura plus de TFV, et même si leurs coûts de fonctionnement seront plus faibles parce qu'ils ne paieront plus cette taxe. Ils veulent maintenir la même valeur en dollars, ce qui veut dire que la marge de profit augmentera. Croyez-vous que cela soit juste, et croyez-vous que le Bureau d'information des consommateurs pourrait se pencher sur la question?

[*Texte*]

Mr. Blais: Mr. Chairman, the most important thing is to make sure the consumer gets what he wants at the best price. That is the major point for us. Sometimes the margin of profit for a company is higher in some sectors than in others. It is not always the same. Some sectors are very competitive and some are less competitive and the profit margin is bigger. So it is very difficult to... That is the reason why we try to avoid any situation where a company or a sector tries to get to a larger profit margin than it should just through the implementation of the GST.

I know it is not easy. We all know that. That is the reason why we want to put that body in place.

But I understand your point. It certainly will be monitored by the office.

Mr. Cole (York—Simcoe): Mr. Minister, one of the things we have heard pretty regularly in this committee, and it has been alluded to today, is really the consistency factor as we look at it from within the sector and even sector to sector. I would be interested in your comments on what you see as the role of the bureau of the committee prior to this installation, or prior to January 1991. Obviously there is going to have to be a lot of serious research. We have discussed it directly and indirectly and heard lots of comments. In fact, we have got into some discussions with some of the principals who have appeared before us saying they want to keep the dollar value the same. Others say they are looking at the percentage being the same. Someone says, well, there is 13.5%, but it is based three levels away from the manufacturer, and we mark up based on our costs. Others say, well, this time we are not going to mark up based on costs, we want to mark up based on dollars. Where are we going to go on this kind of thing? Are you expecting this group is going to do research into that type of process, so that come 1991 it can apply some of the principles they have learned pre-1991?

Mr. Blais: Yes. We certainly do not want them to re-invent the wheel. What we want is to be efficient and gather information, facts, and data on the prices in the system right now.

We are facing some other elements such that it is not very easy to determine right now what is going to happen; for example, if consumers go to the market to buy everything they can during November and December. We do not know yet, but it could happen. We already see in the retail sector some stores trying to utilize "buy now before the GST" and that kind of thing. In some cases it is right. In other cases it is wrong. But we have to monitor that in the same way as in the past we monitored all kinds of advertising, which sometimes is misleading. We already have a competition office looking after that.

If in January there is a big inventory in some sectors, as sometimes happens in the automobile sector, what happens? They tried everything they could. They paid insurance for a year, they dropped the interest rate from 13% to 6.9%—all

[*Traduction*]

M. Blais: Monsieur le président, la principale chose à faire est de s'assurer que le consommateur obtienne ce qu'il veut au meilleur prix possible. C'est ce qui compte pour nous. Parfois la marge de profit d'une entreprise est plus élevée dans certains secteurs que dans d'autres. Ce n'est pas toujours la même marge. Certains secteurs sont très concurrentiels et d'autres le sont moins, et la marge de profit est alors plus élevée. Il est donc très difficile de... C'est la raison pour laquelle nous essayons d'éviter toute situation où une compagnie ou un secteur essaie d'obtenir de plus grands profits qu'elle ne devrait, simplement grâce à l'application de la TPS.

Je sais que ce n'est pas facile. Nous le savons tous. C'est pourquoi nous voulons mettre sur pied ce bureau.

Mais je comprends ce que vous voulez dire. Je suis convaincu que le Bureau se penchera sur la question.

M. Cole (York—Simcoe): Monsieur le ministre, notre comité a entendu à plusieurs reprises, d'ailleurs on a en parlé aujourd'hui, qu'il faudrait que l'approche soit uniforme au sein d'un secteur ou même entre les secteurs. J'aimerais savoir quel rôle vous voyez pour le Bureau avant la mise en application ou l'entrée en vigueur de la TPS, en janvier 1991. Évidemment, on devra faire de sérieux travaux de recherche. Nous avons discuté de la question directement et indirectement, et nous avons entendu bien des commentaires. En fait, nous avons discuté de ces questions avec certains des intéressés qui ont comparu devant notre comité et qui ont dit qu'ils voulaient maintenir leurs bénéfices en dollars au même niveau. D'autres disent qu'ils pensent que le pourcentage sera le même. D'autres disent par exemple, il y a un taux de 13,5 p. 100, mais c'est fondé sur un prix éloigné du fabricant de trois étapes, et nous établissons une majoration en fonction de nos coûts. D'autres disent que cette fois-ci ils ne vont pas majorer en fonction des coûts, qu'ils veulent majorer en fonction des dollars. Qu'allez-vous faire? Pensez-vous que ce bureau se penchera sur ce genre de situation, de sorte qu'en 1991, il puisse appliquer certains des principes qu'il aura appris avant 1991?

M. Blais: Oui. Nous ne voulons pas qu'il réinvente le bouton à quatre trous. Nous voulons être efficaces et obtenir des renseignements, des faits, des données sur les prix qui existent actuellement au sein du système.

Il y a d'autres éléments; ainsi, il ne sera pas facile de déterminer ce qui se produira. Par exemple, si les consommateurs vont acheter tout ce qu'ils peuvent en novembre et décembre, la situation sera différente. Nous ne savons pas ce qui se passera. C'est possible. Par exemple, dans le secteur du détail, certains magasins essaient d'encourager les gens à acheter avant l'entrée en vigueur de la TPS. Des choses du genre. Dans certains cas ils ont raison, et dans d'autres ils ont tort. Nous devons surveiller ces activités de la même façon que par le passé nous avons surveillé la publicité, qui est parfois trompeuse. Le bureau de la concurrence se penche déjà sur la question.

Ainsi, s'il existe en janvier dans certains secteurs des stocks importants, comme cela se produit par exemple dans le secteur de l'automobile, que se produira-t-il? Par le passé ils ont essayé toutes les tactiques: ils ont payé la prime

[*Text*]

that stuff. And if the inventory in some sectors is high, they will try to get the prices down. What we need to have is the real data on what is going to happen with the GST. All the other factors that are inputs in the case, we do not know those yet. But they will monitor the situation. I hope they will look at all those elements.

• 1610

Mr. Cole: My understanding is that you expect to have 20 civil servants working within this bureau. Are they people who are now involved in consumer and corporate activities, or are they brand-new, off-the-street people who really do not have any experience and the background to get involved in this?

Mr. Blais: We are bound by the Public Service Commission to hire those people. Unfortunately, just 20 new public servants. We think it will be okay. There is some flexibility to get more people if more are needed. In the future they will look at this. But we think it is possible to get the work done with 20 people.

Mr. Cole: I am wondering if the people being hired are people off the street with no background on it, or are we using people who maybe have been involved in the process? Maybe we are going to take a few from various departments and cut down in other departments and put them in there.

Mr. Blais: We tried to get the best people we could through the system. We already have people working from our department who were involved in the consumer business. They have been working on that for some months now. What we have now are four people from outside, from consumer associations, from different parts of Canada. Those are the board of directors. But the people working on a daily basis, we have one person, very competent, formerly with the Public Service in research, who went to the private sector, who was just hired as director of research. We try to get the most competent people we can, but we must go through the system. We do not have any choice. Given that we have only 20, we will try to get the best we can.

Mr. Boudria: I am having trouble with the mathematics here.

Mr. Blais: I noticed that.

Mr. Boudria: Well, wait until we finish to see who has the most trouble.

We have a director of research, an executive director, or something like that, which the minister referred to, a couple of receptionists, a typist, maybe even a chauffeur, as my colleague says. How many investigators will be in that department? You have only 20 to start with. How many investigators will there be?

[*Translation*]

d'assurance pour un an, ils ont réduit le taux d'intérêt de 13 p. 100 à 6,9 p. 100—toutes sortes de manoeuvres. D'autre part, si les stocks s'accumulent dans certains secteurs, les entreprises essayeront de réduire leur prix. Ce dont nous avons besoin, ce sont les données reflétant effectivement les conséquences de la TPS. Nous ne savons pas encore quels seraient tous les autres facteurs entrant en jeu. Toutefois, la situation sera surveillée et j'espère que l'on tiendra compte de tous les éléments en cause.

M. Cole: Donc, vous prévoyez que ce bureau va employer 20 fonctionnaires. S'agit-il de personnes qui travaillent déjà maintenant dans le domaine de la consommation et des sociétés, ou s'agit-il de personnes tout nouvellement engagées, venant de l'extérieur, sans expérience, et ne possédant pas les antécédents requis pour ce genre de travail?

M. Blais: Lors de l'engagement de ces personnes, nous devons respecter les règles de la Commission de la fonction publique. Malheureusement, ils ne s'agit que de 20 nouveaux fonctionnaires. Nous pensons que ce serait suffisant. Mais nous avons prévu une certaine souplesse permettant d'augmenter l'effectif si nécessaire. C'est une question que nous examinerons à l'avenir, mais nous pensons que 20 personnes suffiront à la tâche.

M. Cole: Je me demande si vous allez engager des personnes venant de l'extérieur, inexpérimentées, ou si vous allez faire appel à des personnes qui ont peut-être déjà participé à un tel processus? Vous pourriez peut-être faire appel à des personnes travaillant dans différents ministères dont les effectifs ont été réduits, et leur donner un emploi à ce bureau.

M. Blais: Nous avons essayé d'obtenir les services des meilleurs candidats possible dans le système. Nous avons déjà des employés dans notre ministère qui s'occupent des questions liées au consommateur. Ils s'intéressent à cette question depuis déjà plusieurs mois. Pour le moment, nous avons quatre personnes venant de l'extérieur, des associations de consommateurs, de différentes régions du Canada. Il s'agit du conseil d'administration. En ce qui concerne le fonctionnement quotidien du bureau, nous avons retenu les services d'une personne très compétente, qui a été recherchiste dans la fonction publique avant de passer au secteur privé et qui va occuper le poste de directeur des recherches pour le bureau. Nous nous efforçons d'obtenir le personnel le plus compétent possible, mais nous devons respecter les règles. Nous n'avons pas de choix à ce sujet. Étant donné qu'il s'agit seulement de 20 postes, nous nous efforcerons d'obtenir les meilleurs éléments.

M. Boudria: J'ai des difficultés à comprendre l'arithmétique de la situation.

M. Blais: Je l'ai déjà remarqué.

M. Boudria: Eh bien, attendons la fin et nous verrons qui aura le plus de difficulté.

Le ministre a déjà mentionné le directeur des recherches, un administrateur délégué, ou une fonction similaire, et nous avons également deux personnes à la réception, une autre pour la dactylographie, et peut-être même un chauffeur comme la suggéré mon collègue. Combien d'enquêteurs seront affectés à ce bureau? Vous partez avec un effectif de 20 personnes. Combien d'enquêteurs dans ce groupe?

[*Texte*]

Mr. Blais: I do not know. What we need right now is to gather information and do research. They were appointed this morning. They will meet together. They will look at their guidelines, and they will put in place what they want to do.

Ils vont établir eux-même les paramètres de leur travail. Actuellement, leur travail n'est pas de faire enquête. Enfin, tout dépend de ce que vous entendez par «faire enquête». Actuellement, ils doivent surtout faire du travail de recherche pour informer les consommateurs. Parlez-vous d'enquêtes sur les plaintes? J'ai peut-être mal compris votre question.

Mr. Boudria: Mr. Minister, to receive and to look into complaints and so on, you have to investigate those complaints. There are 20 people, maximum. Will there be any more than half a dozen investigators? Yes or no.

• 1615

Mr. Blais: I told you I do not know.

Mr. Boudria: I think I do.

Mr. Blais: It is not my responsibility to identify how many investigators.

Mr. Boudria: Mr. Minister, I want to ask you how half a dozen investigators—even if there are more, let us say a grand total of 7, not 6 investigators—can descend upon General Motors to investigate their pricing policies on new cars. Is that not going to scare them out of their wits?

M. Blais: Je suis un peu surpris. Je pense que vous êtes un de ceux qui ont félicité le directeur du Bureau de la politique de concurrence pour le travail qu'il faisait. Le Bureau de la politique de concurrence, ce n'est pas 50,000 personnes. Ce sont des gens qui font des enquêtes sur les fusions entre les plus grandes compagnies canadiennes, et qui doivent vérifier si on respecte la Loi sur la concurrence.

M. Boudria: Vous ne répondez pas à ma question.

M. Blais: Cela n'exige pas nécessairement une batterie de recherchistes. Il s'agit d'avoir des gens qui sont habiles, qui sont en mesure de vérifier et de rassembler les faits. Il y a des centaines de fonctionnaires de différents ministères qui ont ces documents. Ils vont les rassembler et en faire une étude, et informer la population. Il n'est pas nécessaire d'avoir des centaines de. . .

M. Boudria: Le ministre ne veut pas répondre à cette question-là. Je vais essayer d'en poser une autre.

The Bureau of Competition Policy is charged with investigating the policy advertising, and I think the minister agreed a few moments ago that there could be some false advertising. There is some already. People are say to buy something before the GST comes in.

In certain cases there are not even articles that will be more expensive under the GST. A fine example of this, of course, is cars, which we all know the price will go down on. . .certain appliances, large-ticket items and so on.

[*Traduction*]

M. Blais: Je ne sais pas. Ce que nous devons faire maintenant, c'est réunir des données et faire du travail de recherche. Les personnes qui ont été nommées ce matin vont se rencontrer, examiner leurs lignes directrices et déterminer ce qu'elles veulent faire.

They will determine the parameters for their work. As a matter of fact, their work is not to conduct investigations. Actually, it all depends on the meaning you give to the word "investigation". What they must do is conduct research in order to be able to inform the consumers. What do you have in mind? Investigation of complaints? It may be that I did not fully understand your question.

M. Boudria: Monsieur le ministre, pour recevoir et examiner les plaintes il est nécessaire de procéder à une enquête. Vous disposez de 20 personnes, au maximum. Ce groupe comportera-t-il plus d'une demi-douzaine d'enquêteurs? Oui ou non.

M. Blais: Je vous ai déjà dit que je ne le sais pas.

M. Boudria: Moi, je crois le savoir.

M. Blais: Il ne m'appartiens pas de compter le nombre d'enquêteurs.

M. Boudria: Monsieur le ministre, je voudrais savoir comment une demi-douzaine d'enquêteurs—même s'il y en a plus, disons non pas six mais sept, au grand maximum, —peuvent débarquer chez General Motors pour faire enquête sur leurs politiques d'établissement des prix des nouvelles voitures. Croyez-vous que cela va terrifier cette compagnie?

Mr. Blais: I am a little bit surprised. I believe that you are one of those who did congratulate the director of the Bureau of Competition Policy on the quality of his work. You do not have 50,000 people working there. These are people who investigate mergers involving the largest Canadian corporation, and must ensure compliance with legislation relative to competition.

Mr. Boudria: You are not answering my question.

Mr. Blais: This does not necessarily require a whole battalion of researchers. We simply need people who have the necessary skills to collect and check data. Hundreds of public servants in the various departments do have the relevant documents. These documents will be collected, examined, and Canadians will receive the necessary information. There is no need for hundreds of. . .

Mr. Boudria: Well, the minister does not wish to answer that question. I will try another one.

Le Bureau de la politique de concurrence a la responsabilité des enquêtes sur les pratiques publicitaires et je crois que le ministre a reconnu il y a quelques instants que la publicité trompeuse n'est pas une chose impossible. En fait, on en voit déjà. On encourage la population à faire ses achats avant que la TPS ne devienne une réalité.

Dans certains cas, il ne s'agit même pas d'articles qui deviendront plus coûteux du fait de la TPS. Les automobiles représentent, naturellement, un excellent exemple, car nous savons tous que leur prix va être réduit. . .il y a aussi les gros appareils électroménagers et ainsi de suite.

[*Text*]

Will there be staff at the Competition Policy to look particularly after those kinds of complaints?

M. Blais: Oui; il me semble l'avoir mentionné ce matin. Au Bureau de la politique de concurrence, on va porter une attention spéciale à cela. J'en ai déjà discuté avec le directeur, M. Wetston. Il est bien évident qu'on risque d'avoir un peu plus de demandes dans ce secteur-là. Au Bureau de la politique de concurrence, on a déjà des gens qui regardent tout cela.

Mr. Boudria: The Bureau of Competition Policy looks after false and misleading advertising. Will you commit yourself here and now that this bureau will also be taking care of the false and misleading advertising by the government? Will you give it that mandate?

Right now you have exempted yourself from this law. If you are willing to put it into law, I am quite sure I could convince my colleagues to pass that bill in the House before we adjourn. Are you willing to give this commitment?

M. Blais: Vous avez déjà eu la réponse à cette question à plusieurs reprises.

M. Boudria: Non, je ne vous ai pas demandé cela. Je vous le demande directement maintenant. Êtes-vous prêt à accorder à votre ministère le mandat d'enquêter sur la propagande fausse du gouvernement, et non seulement des organismes? Vous avez dit que vous étiez prêt à le faire pour les commerces. Êtes-vous prêt à le faire pour vous-même, oui ou non?

M. Blais: J'ai dit tout à l'heure que cette question avait déjà été posée à la Chambre à plusieurs reprises. Il a été clairement démontré que les documents qui ont été publiés par le gouvernement depuis quelques mois pour informer les consommateurs sont tout à fait exacts et n'ont pour but que d'informer la population.

M. Boudria: Alors, pourquoi n'êtes-vous par prêt à donner. . .?

M. Blais: L'objectif du Bureau que nous mettons en place est d'informer les consommateurs sur des variations de prix qui pourraient survenir. . .

Mr. Boudria: This is not the question I asked, Mr. Minister. I asked you why you are not willing to give that power if you are convinced your ad is not false and misleading. Why do you not give the power to the Bureau of Competition Policy to make that determination instead of judging it yourself? Give them the power to investigate it is all I am asking.

M. Blais: On a déjà répondu à cette question à plusieurs reprises.

Mr. Boudria: You will not do it.

M. Blais: Je n'ai pas l'intention de m'embarquer là-dedans.

[*Translation*]

Est-ce que le personnel du bureau de la politique de concurrence va examiner plus particulièrement ce genre de plaintes?

Mr. Blais: Yes; I believe I did mention this, this morning. The Bureau of Competition Policy will look very closely at that sort of situation. I already discussed the matter with the bureau's director, Mr. Wetston It is quite obvious that we might see something of an increase in this kind of complaint concerning those items. There are already some people at the Bureau of Competition Policy looking at that kind of problem.

M. Boudria: Le Bureau de la politique de concurrence s'occupe de publicité trompeuse ou mensongère. Pouvez-vous prendre l'engagement personnel, ici et maintenant, de veiller à ce que ce bureau s'occupe également de la publicité trompeuse et mensongère du gouvernement? Pouvez-vous confier ce mandat au bureau?

Pour le moment, vous vous êtes exemptés des obligations imposées par cette loi. Si vous désirez présenter une mesure législative à cet effet, je suis persuadé que je réussirai à convaincre mes collègues d'adopter un tel projet de loi avant l'ajournement de la Chambre. Pouvez-vous prendre cet engagement?

Mr. Blais: That question has already been answered on numerous occasions.

Mr. Boudria: No, this is not what I asked before. I am putting the question to you now, directly. Are you prepared to give your department a mandate to investigate false advertising coming not only from organizations but also from the government? You said that you were prepared to do so with respect to businesses. Are you prepared to apply the same rule to your own activities, yes or no?

Mr. Blais: I just said that this question has already been raised at the House on several occasions. It has already been shown that the documents published by the government during the last few months in order to inform consumers provide true information and that their only purpose is to inform the population.

Mr. Boudria: If that is so, why are you not prepared to give. . .?

Mr. Blais: The objective of the bureau we have just created is to inform consumers regarding changes in prices that might occur. . .

M. Boudria: Ce n'est pas ma question, monsieur le Ministre. Je vous ai demandé pourquoi vous ne consentez pas à donner ces pouvoirs si vous êtes convaincus que votre publicité n'est ni mensongère ni trompeuse. Pourquoi ne pas donner au Bureau de la politique de concurrence le pouvoir de formuler ce jugement au lieu de le faire vous-mêmes? Tout ce que je demande, c'est que vous leur donniez l'autorisation de procéder aux enquêtes.

Mr. Blais: That question has already been answered on several occasions.

M. Boudria: Vous ne voulez donc pas le faire.

Mr. Blais: I have no intention to pursue this debate.

[*Texte*]

Mrs. Feltham (Wild Rose): Mr. Blais, I have not seen your presentation this morning and I have a few general questions I am sure will be asked over the week.

On the committee you have a chairman, 2 vice-presidents and 10 other people. Could you tell me what these people will do? Are they a board of directors who will just work full time? Are they giving direction to other people?

Mr. Blais: No, they will not work full time. They will work part time. . .maybe more at the beginning for obvious reasons. What we tried to do is to get people on a regional basis. Someone should provide Mrs. Feltham with the documentation on that.

• 1620

We have four people now. We have a president who was the actual president of the Consumers' Association of Canada. Then we have another person who was a tax lawyer from Alberta, who is vice-president; he was a chairman of a committee of the Canadian Bar Association on the GST. We have a woman from Quebec who has a long background working for The Canadian Manufacturers' Association. We have an executive director who is a lawyer from Ontario.

These people are going to look at how to manage the office and how to go to the public with the information. They will go everywhere in Canada over the next weeks to consult with consumers, with groups, with people in the sector, with manufacturers and so on to identify the best ways to monitor and to better help consumers pass through this process by January 1.

The 10 other people are not yet appointed. We are still in a consultation process wherein I ask those new appointees to give me some examples of some people they want me to appoint to this body. I want guidelines from labour, from business, and from consumers' associations. We will get those people to be the real body to identify the sectors and to work with the guidelines of the body.

Mrs. Feltham: You have a committee, and then you will have staff who will actually do the work.

Mr. Blais: Yes.

Mrs. Feltham: Will the people who are making the policies—your president, vice-presidents and other people—come back with some kind of policy to you, to the House or whatever, once they have determined what will be put into place, so we will have some idea of what to tell the people?

Mr. Blais: Yes. We expect that by early September they will have gathered enough information from the different places across the country to put the office in place, to open the office to the public and to make that information available.

[*Traduction*]

Mme Feltham (Wild Rose): Monsieur Blais, je n'étais pas là quand vous avez présenté votre communiqué ce matin et je voudrais vous poser quelques questions d'ordre général qui, j'en suis sûre, vont être soulevées au cours de la semaine.

Vous constituez un comité qui regroupera un président, vice-président et dix autres personnes. Pouvez-vous me dire quelle est la tâche confiée à ces personnes? S'agit-il d'un conseil d'administration qui travaillera à plein temps? Ce groupe devra-t-il diriger les activités d'autres personnes?

M. Blais: Non, ils ne travailleront pas à plein temps. Il s'agit d'un travail à temps partiel. . .qui sera peut-être plus onéreux au début pour des raisons évidentes. Nous nous sommes efforcés d'obtenir une représentation régionale. Je me demande si quelqu'un pourrait donner la documentation pertinente à Mme Feltham.

Nous avons déjà nommé quatre personnes: Le président, ancien président de l'Association des consommateurs du Canada; un vice-président, avocat fiscaliste de l'Alberta qui a dirigé le Comité sur la TPS organisé par le Barreau canadien; une Québécoise qui a longtemps travaillé pour l'Association des manufacturiers canadiens; un administrateur délégué, avocat à Toronto.

Ces personnes vont maintenant voir comment le bureau sera organisé et comment les renseignements seront communiqués au public. Au cours des prochaines semaines, ils vont se déplacer dans les différentes régions du Canada pour y rencontrer des consommateurs, différents groupes, des personnes travaillant dans les différents secteurs, des fabricants et diverses autres personnes pour définir d'ici le 1er Janvier les meilleures méthodes permettant de surveiller la situation et d'aider les consommateurs à franchir cette période de transition.

Il ne nous reste à nommer dix autres personnes et nous avons actuellement un processus de consultation en cours à ce sujet. Je désire en effet que les personnes déjà nommées m'indiquent quelques exemples de personnes qu'elles voudraient voir se joindre à leur groupe. Je désire également obtenir l'opinion de syndicats, d'entreprises et d'associations de consommateurs. Nous voulons que ces personnes soient celles qui repéreront effectivement les secteurs à surveiller et travailleront des lignes de conduite pour l'organisation.

Mme Feltham: Vous avez donc un comité et vous aurez aussi le personnel qui effectuera le travail.

M. Blais: Oui.

Mme Feltham: Est-ce que les personnes qui vont élaborer les politiques—le président, les vice-présidents et les autres—vont vous présenter, ou présenter à la Chambre, leurs politiques une fois qu'ils auront déterminé l'organisation du bureau, et ceci, pour que nous soyons en mesure de renseigner la population?

M. Blais: Oui. Nous pensons que d'ici le début septembre ce groupe aura réuni suffisamment de renseignements dans des différentes régions du pays pour organiser le bureau, le rendre accessible au public et communiquer ces renseignements.

[*Text*]

They already have the guidelines of what they have to do before the GST is implemented. After the office is opened, from September to December, and after January 1, they already have their own guidelines. They know what they have to do, but they will identify more closely how they want to manage and how they want to monitor the sectors.

They will be back to me. They will be back to the Governor in Council and Cabinet, but they will particularly go public to make that information available. If we need them, I think they will be willing to appear before your committee sometime; I am sure they will. I am not going to monitor them on a daily basis to tell them they are going to do such-and-such. They are at arm's length to me. They will do their own jobs. I believe those people with their backgrounds will be fully capable of doing their jobs.

Mrs. Feltham: Have you already established how much funding this bureau will need over the next year? Is it something you will have to wait for to determine what mandate these people have?

Mr. Blais: The money that is available for it is $19 million. Most of it is for information. If we need free telephone lines, brochures and advertising of any kind, they are not obliged to spend this money. It money that is available. If they need to spend it, it will be okay. But we thought it was necessary to make a certain amount of money available to make sure that consumers are well informed about what is going on.

• 1625

Mr. Rodriguez: Mr. Minister, the sad part about this whole process is that the government has built up expectations in consumers that there is some sort of watchdog agency being set up. In the mandate, you carry out and you carry on that deception of the public. You say, as part of the mandate, the office is to receive and look into consumer complaints related to irregular price changes attributed to the replacement of the FST with the GST.

First of all, I do not think you understand what happens when this office opens and January 1 comes and the GST is in place. There will be literally thousands of complaints flowing in to this office, where consumers will be complaining that they think they have been gouged. For God's sake, in heaven's name, how are 20 people going to investigate each—

An hon. member: Six.

Mr. Rodriguez: —six people going to investigate or how many—I will use 20, I will be generous, I will be liberal, small "l" of course—

An hon. member: Thank you.

[*Translation*]

Ils ont déjà la ligne de conduite sur ce qui doit être fait avant la mise en oeuvre de la TPS. Il y a également déjà des lignes de conduite pour la période qui suivra l'ouverture du bureau, de septembre à décembre, et ensuite pour la période commençant le 1er janvier.

Ils savent ce qu'ils ont à faire, mais ils veulent préciser davantage le mode de gestion et la méthode de surveillance des secteurs. Ce groupe doit également me rencontrer et faire rapport au Gouverneur en conseil et au Cabinet. Mais ils doivent surtout se mettre en rapport avec le public pour communiquer les renseignements disponibles. Si cela était utile, je pense qu'ils accepteraient de comparaître devant votre Comité à un moment donné; je suis certain qu'ils accepteraient de le faire. Je ne vais pas surveiller leurs activités quotidiennes et leur dire qu'il faut faire telle ou telle chose. C'est un organisme qui ne dépend pas de moi. Ils ont leur propre travail à faire. Et je crois qu'étant donné leurs antécédents ils sont tout à fait à même de l'accomplir.

Mme Feltham: Avez-vous déjà déterminé le niveau de financement requis par ce bureau pour l'année prochaine? Ou bien devrez-vous attendre le savoir pour déterminer le mandat à donner à ce groupe?

M. Blais: Le montant disponible est de 19 millions. Il s'agit essentiellement de frais de dissémination des renseignements: des lignes téléphoniques pour les appels sans frais, des brochures et de la publicité en tout genre; le Bureau n'est pas dans l'obligation de dépenser la totalité du montant. Ces fonds sont disponibles. S'il est nécessaire de les dépenser, cela ne posera pas de difficulté. Nous avons estimé qu'il était nécessaire d'avoir un certain montant de disponible pour que les consommateurs soient bien informés de la situation.

M. Rodriguez: Monsieur le ministre, le plus triste de cette affaire, c'est que le gouvernement a laissé entendre aux consommateurs qu'il créait une agence qui, en quelque sorte, jouerait le rôle de chien de garde; ceci a créé des attentes. Le mandat que vous décrivez perpétue cette duperie du public. Vous dites en effet que le Bureau, dans le cadre de son mandat, doit recevoir et étudier les plaintes provenant des consommateurs et touchant les changements de prix injustifiés qui seraient attribués au remplacement de la TVF par la TPS.

Je ne crois pas que vous compreniez ce qui va se produire quand le Bureau ouvrira ses portes et quand, le 1er janvier, la TPS entrera en vigueur. Le Bureau va se voir inondé par, littéralement, des milliers de plaintes provenant de consommateurs qui estiment qu'ils se sont fait égorger. Pour l'amour du ciel, comment ces 20 personnes vont-elles enquêter sur chaque—

Une voix: Six.

M. Rodriguez: Comment six personnes vont-elles faire enquête ou combien—je vais dire qu'ils sont 20, je vais être généreux, libéral, avec un «l» minuscule, naturellement—

Une voix: Merci.

[*Texte*]

Mr. Rodriguez: —and say how in heaven's name will 20 people be able to respond to the thousands of complaints that are going to flow in? I sat here. I was in that period when Beryl Plumptre's prices review board was set up. The thing was overwhelmed with complaints from across the country. I am wondering how are these 20 people going to handle responding to the thousands of complaints that I anticipate will flow into the office?

Mr. Blais: My first reaction is that I am surprised that you accuse me of building up expectations. You are talking about thousands of complaints. I never created any expectation of that. My government, what we have said, what we have done, is to try to respond to expectation from the consumers that they want to know how to deal with this. Who created expectations? I think you know a little bit more about that than I know.

Mr. Rodriguez: Now he has answered the first question.

Mr. Blais: No, it is because you—

Mr. Rodriguez: You have answered my question. Thank you. You have answered the question. In responding to complaints, if a vendor—and that is what you say here—if a consumer believes a vendor has gypped him on the price, the investigator goes out to the vendor and wants to know why the price has jumped. The vendor says that he passed on the price from his supplier, from his wholesaler. So the investigator goes to the wholesaler. The wholesaler says that he passed on the saving from the manufacturer. You go to the manufacturer and the manufacturer says that he has passed on the saving. What legislative authority, what legislative process will you equip these investigators with so they can actually demand to see the books to justify whether in fact the FST, which has been removed, the net benefit has been passed on?

Mr. Blais: I think the responsibility is not to address every single thing like that. You know, we have—

Mr. Rodriguez: Are you telling consumers that you are not going to respond to every single complaint?

Mr. Blais: No, no. We are already responding to a lot of complaints on a daily basis for a lot of things about misleading advertising, complaints about—

Mr. Rodriguez: You are setting up the office to invite—

Mr. Blais: —products, they are not satisfied. You know, I am a Canadian minister. From all Canadians I receieve not thousands of complaints, dozens of complaints. Not thousands. Do you know the difference between thousands and dozens? It is quite a difference. We have millions of products on the market right now, and sometimes you have a lot of problems, but it is not everybody who is asking or calling the minister or the Prime Minister to resolve every single problem they face on a daily basis.

What we try to do is to gather information, to make that information available to consumers, and to monitor after those complaints come in from consumers.

[*Traduction*]

M. Rodriguez: Et dire, comment au nom du ciel, ces 20 personnes pourront-elles traiter les milliers de plaintes qui vont leur parvenir? J'étais ici quand on organisa la Commission d'examen des prix dirigée par Mme Beryl Plumptre, et cette commission s'est vue inondée de plaintes venant de partout au pays. Je prévois qu'une avalanche de plaintes va s'abattre sur ce nouveau bureau et je me demande comment ces 20 personnes vont réussir à les traiter.

M. Blais: Ma première réaction, c'est la surprise d'être accusé de provoquer trop d'attentes. Vous parlez de milliers de plaintes. Je n'ai certes pas contribué à cela. Ce que notre gouvernement a dit, et a fait, c'est d'essayer de répondre aux attentes des consommateurs qui voulaient savoir comment traiter cette situation. Qui a créé des attentes? Je crois que vous connaissez un peu mieux que moi la réponse.

M. Rodriguez: Bon, il a maintenant répondu à la première question.

M. Blais: Non, c'est parce que vous—

M. Rodriguez: Vous avez répondu à ma question. Merci. La question a reçu une réponse. Pour traiter une plainte, si un vendeur—et c'est ce que vous dites ici—si un consommateur croit qu'un vendeur l'a escroqué sur le prix, l'enquêteur va voir le vendeur et veut savoir pourquoi le prix a été augmenté. Le vendeur répond qu'il a tenu compte du prix payé à son fournisseur, à son grossiste. L'enquêteur va donc voir le grossiste et celui-ci affirme qu'il a transmis l'économie réalisée par le fabricant. On va voir le fabricant qui donne toute assurance qu'il a transmis l'économie réalisée. Quelle serait la loi, quel serait le processus légal dont disposeraient ces enquêteurs pour pouvoir exiger d'examiner les livres comptables et s'assurer si, effectivement, la TVF, qui n'existe plus, n'a pas été incorporée au prix et que l'économie nette a été transmise?

M. Blais: Je crois qu'il ne s'agit pas d'examiner chaque cas individuel de cette façon. Vous savez que nous avons—

M. Rodriguez: Déclarez-vous donc aux consommateurs que vous n'allez pas répondre à chaque plainte?

M. Blais: Non, non. Nous répondons déjà chaque jour à de nombreuses plaintes portant sur la publicité trompeuse, ou—

M. Rodriguez: Vous organisez ce bureau pour inviter—

M. Blais: —Concernant certains produits qui ne donnent pas satisfaction. Comme vous le savez, je suis ministre pour le Canada et, de l'ensemble du pays, je ne reçois pas des milliers de plaintes, mais des douzaines. Il ne s'agit pas de milliers. Vous savez quelle est la différence entre des milliers et des douzaines? Elle est grande. Il y a des millions de produits dans le commerce actuellement et parfois on rencontre de nombreux problèmes, mais ce n'est pas tout le monde qui pose des questions ou appelle le ministre ou le premier ministre pour qu'on apporte une solution à chaque problème que l'on rencontre dans la vie quotidienne.

Ce que nous essayons de faire, c'est de réunir des renseignements, les communiquer aux consommateurs et surveiller la situation une fois que nous avons reçu des plaintes.

[*Text*]

Je ne peux pas promettre aujourd'hui qu'on sera en mesure de résoudre chacune des plaintes qui pourra nous parvenir. Il semble que des gens soient en train de bâtir des attentes. C'est vous qui dites qu'il y aura des milliers de plaintes. Pour ma part, je ne pense pas que des milliers d'hommes d'affaires canadiens et d'entreprises vont essayer de jouer des tours aux consommateurs canadiens. Je pense que les consommateurs canadiens seront beaucoup plus prudents dans leurs achats que vous le dites.

• 1630

Mr. Rodriguez: Mr. Minister, since I have been around here, this is one of the taxes. There are a lot of taxes that get a lot of attention. But I do not know of a tax previously presented to Parliament that has received such widespread publicity right across the country. There were certain promotions made in promoting the tax. One, it was going to be visible. And in the working paper there was the promise that there would be this watchdog office with the ability to investigate complaints.

Mr. Blais: Yes.

Mr. Rodriguez: I am simply asking you, can you say to Canadians that when they start complaining to this office their complaints are going to be be investigated?

Mr. Blais: Yes.

Mr. Rodriguez: How can you guararantee that with only 20 people?

Mr. Blais: The office will monitor the way they do their job. What we promise and what we will deliver is we are going to monitor the complaints we receive and answer those complaints. You are talking about thousands of complaints. You are saying that. I never said that.

Mr. Rodriguez: Maybe that is what you are going to get. You are going to get those.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Blais: We are going to monitor that. And if we need more people we are going to hire more people.

M. Joncas (Matapédia—Matane): Monsieur le ministre, on sait que la TPS soulève beaucoup de questions. Est-ce que l'agence a pensé à établir un processus de consultation auprès des regroupements de consommateurs, des chambres de commerce, etc., pour aller chercher des données et des suggestions?

M. Blais: J'en ai parlé un peu tout à l'heure. La première phase, d'aujourd'hui au mois de septembre, sera surtout consacrée à cela par le Bureau. Pendant que des employés vont recueillir les renseignements, les responsables du Bureau vont surtout rencontrer et consulter des gens de tous les secteurs économiques au niveau canadien pour préparer avec eux la meilleure façon de faire face à cela. Les gens qu'on a nommés là ne sont pas des imbéciles. Ce sont

[*Translation*]

I am not in a position to give you assurance, today, that we will be in a position to provide an answer for each problem brought to our attention. It seems to me that some people are building up expectations. You are the one who is saying there will be thousands of complaints. Personally, I do not think that thousands of Canadian businesses or businesspersons are going to try to gyp Canadian consumers. I think that Canadian consumers will be much more careful in their buying habits than you suppose.

M. Rodriguez: Monsieur le ministre, il existe bon nombre de taxes sur lesquelles nous sommes passablement bien renseignés, mais depuis que je suis député, aucune taxe proposée au Parlement n'a reçu autant de publicité à l'échelle nationale que celle-ci. Cette campagne publicitaire a souligné, entre autres facteurs, la visibilité de cette taxe future. Par ailleurs, dans le Document technique, on nous a promis un bureau de surveillance qui serait chargé d'enquêter sur les plaintes.

M. Blais: Oui.

M. Rodriguez: Je vous demande tout simplement ceci. Pouvez-vous promettre aux Canadiens que ce bureau assurera le suivi de leurs plaintes?

M. Blais: Oui.

M. Rodriguez: Mais avec un effectif d'une vingtaine de personnes seulement, comment pouvez-vous leur promettre cela?

M. Blais: Le bureau contrôlera la mise en oeuvre de la TPS. Nous promettons—et c'est une promesse que nous pourrons respecter—de contrôler les plaintes reçues et d'y répondre. Ce n'est pas moi, mais vous, qui avez parlé de milliers de plaintes.

M. Rodriguez: Vous en aurez peut-être autant; moi, j'en suis persuadé.

Le président: Merci beaucoup.

M. Blais: Nous allons contrôler les plaintes reçues. Au besoin, nous engagerons du personnel supplémentaire.

Mr. Joncas (Matapédia—Matane): Mr. Minister, we know that the GST is giving rise to a great many questions. Has the office given some thought to setting up a process of consultation with consumer groups and Chambers of Commerce, for example, to obtain information and ideas?

Mr. Blais: I did touch on that point earlier. The office's first phase of operation, from today until September, will focus mainly on information gathering. While its employees are gathering data, its officials will be spending most of their time meeting and consulting with people from all sectors of Canada's economy to draw up with them the best possible approaches to the GST. The people we have appointed to the office are not stupid. They are extremely competent people. I

[*Texte*]

des gens très compétents. Je leur ai même demandé de me proposer des noms pour les 10 personnes qu'on va leur adjoindre. Ces personnes représenteront le milieu du travail, le milieu des entreprises et le milieu des consommateurs. Pourquoi ces gens-là ne seraient-ils pas capables de déterminer eux-mêmes le meilleur moyen d'informer les consommateurs? Ils nous le diront eux-mêmes. Si les représentants de tous ces groupes-là ne sont pas capables de le dire, ce n'est pas moi qui trouverai la solution.

Cette consultation va se dérouler cet été et se poursuivre à l'automne. On va recueillir tous les renseignements accessibles aux consommateurs. J'ai l'impression qu'on va amener tout le secteur de la vente au détail et de la vente en gros à être plus responsable.

Quand 25 ou 27 millions de consommateurs sont informés, cela joue très, très rapidement sur le marché. Je suis convaincu qu'on va être capable de le faire.

M. Joncas: Le Bureau a un mandat précis. Ce qu'on ne connaît pas présentement, c'est la durée de ce mandat.

M. Blais: Voici ce qu'on a prévu. On commence maintenant le travail qui va se poursuivre jusqu'à septembre. De septembre à décembre, on va donner davantage d'information parce que les gens vont être nerveux en faisant leurs achats. De janvier à décembre 1991, on va surveiller la façon dont le système se mettra en place et le Bureau va vérifier les plaintes.

Pour nous, il n'est pas question de dépasser le mois de décembre 1991. Si c'est réglé plus tôt, tant mieux. Pour nous, la limite de décembre 1991 est suffisante. Cela donne environ 18 mois.

Mr. Boudria: I have a few comparisons here that have come to my attention. I want to draw them to the attention of the minister. I am trying to get a handle on how those 20 people can do all this work. I know they are very efficient, as are all civil servants, but the assistant deputy registrar general, the guy who takes care of conflict of interest in the federal government, has a staff of 20. The merger review branch of the minister has a staff of 29. Restraints to competition has a staff of 82. The marketing practices branch has a staff of 70. Some 375 people work in the intellectual property branch.

• 1635

Just by comparison, if it takes all these huge numbers of people to do those tasks which I have just described, how can 20 people—this includes support staff, secretary, chauffeurs, messengers, researchers, directors, and everything else—investigate, on behalf of 20 million consumers, 1.6 million businesses? How can it be done? I am still waiting for that answer.

M. Blais: On peut dire qu'il y a seulement neuf juges à la Cour suprême et qu'ils réussissent à passer à travers leur travail. Ce n'est pas toujours par le nombre de personnes qu'on juge de l'efficacité ou de l'importance d'un organisme.

Vous avez parlé d'une vingtaine de personnes. Je n'ai pas vérifié le nombre d'employés de chacun des services de mon ministère. Il y en a un certain nombre qui travaillent. . .

[*Traduction*]

even asked them to put forward some names for the 10 additional staff persons. These people will represent workers, business and consumers. I am confident these people will be able to determine the best way of informing consumers. That is certainly something they can come up with on their own. If representatives of these various groups are incapable of speaking up for themselves, I can do nothing about that.

This consultation process will take place this summer and continue into the fall. We will gather all the information that is available to consumers. I feel that we will instill a greater sense of responsibility throughout the retail and wholesale sectors.

When 25 million or 27 million consumers are well informed, there will be an immediate effect on the market. I am convinced that we will be able to accomplish that.

Mr. Joncas: The office has a specific mandate. What we do not know yet is how long its mandate will last.

Mr. Blais: This is what we foresee. The work we are beginning now will continue until September. From September to December, we will step up our information campaign, because people will be anxious about making purchases. From January to December, 1991, we will keep an eye on the implementation of the system and the office will investigate complaints.

We feel that there will be no need for the office to continue its operations after December 1991, and if all the issues are laid to rest earlier, well then, so much the better. We think that the December 1991 deadline is appropriate. That gives us about 18 months.

M. Boudria: On m'a fait part de quelques comparaisons, et je veux les porter à l'attention du ministre. Je tiens à savoir comment cette vingtaine de personnes pourra accomplir ce travail d'envergure. Je sais qu'elles sont très efficaces, comme tous les fonctionnaires d'ailleurs, mais le sous-registraire général adjoint, celui qui s'occupe des conflits d'intérêt au fédéral, a 20 personnes sous ses ordres. La Division de l'examen des fusionnements, un service qui relève du ministre, a un personnel de 29 personnes; la Division de la restriction de la concurrence compte 82 employés et celle des pratiques commerciales, 70. Environ 375 personnes travaillent pour la Division de la propriété intellectuelle.

Permettez-moi de faire une comparaison. S'il faut tant d'effectifs pour s'acquitter des tâches que je viens de mentionner, comment peut-on imaginer que 20 personnes—y compris le personnel de soutien, les secrétaires, chauffeurs, messagers, recherchistes, administrateurs, et le reste—pourront enquêter sur 1,6 million d'entreprises au nom de 20 millions de consommateurs? J'attends toujours qu'on me réponde.

Mr. Blais: Well, you could say that there are only nine judges at the Supreme Court and that they manage to do all their work. It is not always the number of people that determines how important or efficient an organization is.

You spoke of about 20 people. I have not checked the number of employees in each branch of my Department. There are some who work. . .

[*Text*]

M. Boudria: J'ai vérifié votre communiqué de presse, monsieur le ministre. C'est dans votre communiqué de presse qu'il est question de 20 personnes.

M. Blais: C'est cela.

M. Boudria: Ce n'est pas moi qui ai parlé d'une vingtaine de personnes.

M. Blais: C'est moi qui ai parlé de 20 personnes. Je le maintiens.

M. Boudria: Je veux que ce soit clair.

M. Blais: Vous dites que ce n'est pas assez. Moi, je dis que c'est bien suffisant. Si on a besoin de davantage de personnes, on va en engager davantage, mais je ne crois pas que ce sera nécessaire. Les gens de mon Ministère qui ont vérifié ces choses-là en sont venus à la conclusion que ce sera suffisant. Ces gens-là ne réinventeront pas la roue. Ils recueilleront les renseignements qui sont déjà disponibles dans plusieurs ministères et dans les entreprises, ils feront des études et ils nous feront rapport. Ils feront rapport au Bureau de direction qui, lui, se chargera de déterminer de quelle façon on informera le public. Le président de l'Association des consommateurs du Canada fait partie de ces gens. Il doit savoir un peu comment répondre aux besoins des consommateurs.

M. Boudria: Oui, je vois cela ici, dans le *Hansard*.

M. Blais: Je me fie à eux. Ils vont déterminer eux-mêmes leur façon de procéder.

M. Boudria: J'aimerais poser une autre question au ministre. Il répond longuement, ce qui ne nous permet pas de poser beaucoup de questions.

Je veux citer quelqu'un:

> Cela nécessiterait un processus quasi judiciaire de contre-interrogatoire d'instruction semblable à celui du Tribunal de la concurrence, de l'Office national de l'énergie et ainsi de suite. Finalement, l'organisme pourrait interjeter appel auprès des tribunaux de justice ou auprès des tribunaux économiques.

C'est la façon dont devrait être structuré cet organisme d'après la personne que je viens de citer. Je viens de citer encore une fois Nickolas Murray. M. Murray disait, et je l'ai cité il y a une minute, que le bureau en question nous donnerait de l'information sans doute trop tard pour qu'on puisse agir, surtout si on n'était pas équipé pour le faire.

M. Blais: Vous citez un bout de phrase dans un témoignage qui doit comprendre de nombreuses pages. Je suis habitué à voir des documents. J'aimerais avoir la citation au complet pour pouvoir faire ressortir tout cela.

M. Boudria: Cela s'appelle le *Hansard*.

M. Blais: Oui, mais je ne le connais pas par coeur, le *Hansard*, monsieur Boudria. Passez-moi votre copie et je vais la regarder.

Mr. Boudria: Yes, I will gladly do it.

I just wish to say one final thing to the minister. It takes 282 person-years to administer weights and measures in his department, according to his own estimates. It takes 282 to investigate the weigh scales to make sure that people are not taken advantage of.

[*Translation*]

Mr. Boudria: Mr. Minister, I checked your press release. In it you mention 20 people.

Mr. Blais: That is right.

Mr. Boudria: I am not the one who spoke of 20 people.

Mr. Blais: I am the one who spoke of 20 people. I abide by that.

Mr. Boudria: I want that to be clear.

Mr. Blais: You said that was not enough, but I say it is quite sufficient. If we need more people, we will hire more, but I do not think that will be necessary. The people from my Department who checked those things concluded that it would be enough. Those people are not going to reinvent the wheel. They will collect information available from several departments and from businesses, carry out some studies and report back to us. They will also report to the board, who will decide how to inform the public. The president of the Consumers' Association of Canada will be a member of that board. Surely he knows how to meet the needs of consumers.

Mr. Boudria: Yes, I see that here, in *Hansard*.

Mr. Blais: I trust them. They are going to establish their own procedures.

Mr. Boudria: I would like to ask the Minister another question. His answers are long, which makes it difficult to ask a lot of questions.

I would like to quote someone:

> Then it means a quasi-judicial process of cross-examination and fact determination such as we have with the competition tribunal, the National Energy Board, and the like. Ultimately, there would be appeals by this agency to the courts or to economic tribunals.

According to the person I just quoted, that is how the organization is apt to be structured. I just quoted Nicholas Murray again, as I did a few minutes ago. He has said that by the time we receive the information from the bureau, it will be too late to react, especially if we are not set up properly.

Mr. Blais: You quoted one short sentence in a submission that probably consists of a number of pages. I am used to seeing the documents. I would like to see the entire quote so as to get the context.

Mr. Boudria: It is called *Hansard*.

Mr. Blais: Yes, but I do not know *Hansard* by heart, Mr. Boudria. Give me your copy and I will look at it.

M. Boudria: Oui, volontiers.

J'ai une dernière chose à dire au ministre. Il faut 282 années-personnes pour administrer les poids et mesures dans son ministère, selon ses propres chiffres. Il faut 282 personnes pour vérifier les balances pour s'assurer qu'on ne fraude pas les gens.

[*Texte*]

If it takes 282 persons to make sure that our fruits and vegetables are weighed properly, does he not think that 6 to investigate on behalf of consumers is just a little short?

M. Blais: D'ailleurs, ils ont sorti une nouvelle sorte de balance pour peser les chiures de mouche. Ils s'en sont servi toute la semaine passée.

Je vais vous dire là-dessus que ce sont des comparaisons fallacieuses. Il y a des balances pour les camions qui font 100 pieds et des balances pour peser des choses minuscules. Elles sont réparties dans les 10 provinces et dans les territoires.

M. Boudria: Les consommateurs aussi.

M. Blais: Un personnel de 282 pour faire cela, ce n'est pas énorme.

M. Boudria: Je ne dis pas que c'est énorme.

• 1640

M. Blais: On ne demandera pas aux gens du Bureau d'information des consommateurs de surveiller chacun des magasins du pays. Ce n'est pas leur travail. Leur travail sera de s'assurer que les secteurs où on aura déterminé qu'il est possible de faire profiter les consommateurs d'un bénéfice, transmettent ce bénéfice aux consommateurs.

M. Boudria: Six personnes vont faire tout cela?

M. Blais: Actuellement, il n'y a pas de bureau.

M. Boudria: Il n'y a pas de TPS non plus.

M. Blais: Je vous ai dit que des centaines de produits avaient été mis sur le marché ce matin. Il n'y a pas des centaines de fonctionnaires qui ont vérifié chacun des prix des produits qui ont été mis sur le marché. Le marché se régularise tout seul, et vous le savez.

Si un crayon coûte 35 cents et qu'un magasin décide de vendre le même crayon 45 cents, il ne vendra pas de crayons parce que les gens vont acheter les autres à 35 cents. Ma fille a 14 ans, et elle comprend cela toute seule. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait un fonctionnaire par magasin au Canada. Je ne pense pas que le 1er janvier, tout le monde va se mettre à augmenter les prix pour jouer des tours aux consommateurs. On a 27 millions de Canadiens qui sont des consommateurs avertis, et on va essayer de les avertir encore davantage pour qu'ils puissent faire face à la situation. Il y a des commerçants qui nous ont déjà assuré, par l'entremise de leurs groupements nationaux, qu'ils vont collaborer avec nous pour voir s'ils sont en mesure de transmettre un bénéfice aux consommateurs, en tenant compte des augmentations de salaire et des *inputs*. Il faut faire confiance au marché. Il ne faut pas s'imaginer que demain matin, tout le système qu'on a au Canada sera tourné à l'envers. Voyons donc!

Mr. Rodriguez: Could the minister give us an idea how many calls the GST hotline has received to date?

Mr. Blais: Unfortunately, I do not have the answer. I have had the answer in the past, but unfortunately—

Mr. Rodriguez: Take a guess. In the thousands?

Mr. Blais: Are you talking about the phone line to the Department of Finance? I am not the Minister of Finance, thank you very much. Mr. Wilson is coming, so you could ask him the question. I have heard the answer, but I am not sure.

[*Traduction*]

S'il faut 282 personnes pour assurer la fiabilité du poids des fruits et des légumes, croit-il vraiment que six personnes suffiront pour enquêter au nom des consommateurs?

Mr. Blais: Besides, they have a new type of scale to weight flyspecks. They used it all last week.

I would like to add that those are misleading comparisons. There are 100-foot weigh scales for trucks and there are jewellers' scales to weigh tiny objects. They are distributed throughout the 10 provinces and the territories.

Mr. Boudria: The consumers too.

Mr. Blais: A staff of 282 to do that is not a huge number.

Mr. Boudria: I am not saying it is.

Mr. Blais: We will not be asking the people from the consumer information office to check each and every store in the country. That is not their work. Their work will be to make sure that in the sectors where we have determined it is possible to give the consumer the benefit, then that benefit will be given.

Mr. Boudria: And six people are going to do all that?

Mr. Blais: Right now, there is no office.

Mr. Boudria: There is no GST either.

Mr. Blais: I told you that hundreds of products had been put on the market this morning. There were not hundreds of civil servants that checked out each and every price of the products that were put on the market. The market regulates itself on its own, and you know that.

If a pencil costs 35¢ and one store decides to sell that same pencil for 45¢, it will not be selling any pencils because the people are going to buy the 35¢ one. My daughter is 14, and she understands that without any help. You do not need one civil servant per store in Canada. I do not think that on the 1st of January everybody is going to start increasing their prices to play tricks on consumers. We have 27 million Canadian men and women who are discriminating consumers and we are going to try to help them to be even more shrewd so that they can deal with the situation. A lot of merchants have already assured us, through their national groups, that they are going to co-operate with us to see if they can pass the benefit on to the consumers, taking into account increases in salaries and inputs. You have to trust the marketplace. Do not go thinking that tomorrow morning, the whole system that we have in Canada is going to turn upside down. Come on!

M. Rodriguez: Le ministre pourrait-il nous donner une idée combien d'appels ont été reçus par Info TPS jusqu'ici?

M. Blais: Malheureusement, je n'ai pas la réponse. J'ai déjà su la réponse, mais malheureusement. . .

M. Rodriguez: Devinez. Des milliers?

M. Blais: Vous voulez dire l'Info TPS du ministère des Finances? Je vous ferai remarquer que je ne suis pas le ministre des Finances. M. Wilson doit comparaître et vous pourrez alors lui poser la question. J'ai déjà entendu la réponse, mais je n'en suis plus sûr.

[*Text*]

Mr. Rodriguez: When I first started on this task in this committee, I was one who said we had to have a pit-bull agency and not a chihuahua, and then we started hearing the witnesses. Having listened to the witnesses—retailers, manufacturers, wholesalers, undertakers, the whole works—what I was hearing from them was that, first, it is very difficult to track the FST in the price. While the average consumer thinks it is 13.5%, that is not necessarily true. In some industries it is 8%. Some may be less than that. It is very difficult for them to identify the FST, and they went on to say further that if there is any saving to consumers it will be very minuscule.

Why are you building up the expectations of consumers that somehow or other by this agency that is being set up they can receive justice with respect to any price increases, which after January 1991 may be attributable to a whole host of other things? The economy is in a mini-recession. Interest rates are high. How in heaven's name can they identify that this increase in the price is related to gouging and not to increases in operating costs or interest rates or inventory costs or whatever?

Mr. Blais: I agree with you that it will not be easy to—

Mr. Rodriguez: But you are going to do it with 16 people?

Mr. Blais: Yes, but you are talking about expectation. You yourself created the expectation.

Mr. Rodriguez: No, you are the minister. I did not bring this garbage into law; you did. Do not turn it around on me. I did not bring this into effect; you did.

The Chairman: Do not be afraid, minister.

Mr. Blais: I am not afraid at all. Do not worry.

• 1645

You know the facts. What we want is to make sure the facts, the information, will be available to the consumers. We know that in some cases it will be complicated, but we will work on it, and I think those people we just appointed this morning are the best persons—

Mr. Rodriguez: Well, you are building expectations again.

Mr. Blais: —to identify the ways, with consultation with Canadians—

Mr. Rodriguez: Building expectations again.

Mr. Blais: They will be in a position to identify the best ways to monitor the situation, and we should let them do their work, their research, and deliver. I am confident of that.

But you are creating expectations that it will not be possible to monitor. We receive thousands of comments. . .do not talk about great expectations. You create—

[*Translation*]

M. Rodriguez: Quand j'ai d'abord commencé à travailler avec ce comité, c'est moi qui disais que ça nous prendrait une agence *pit-bull* et pas un chihuahua, et nous avons ensuite commencé à entendre les témoins. Ayant écouté les témoins—détaillants, manufacturiers, grossistes, pompes funèbres, tout le bataclan—ce que j'ai enfin compris, c'est que, tout d'abord, il est très difficile de calculer quelle est la TVF pour chaque produit. Le consommateur moyen peut bien croire que c'est 13,5 p. 100, mais ce n'est pas nécessairement vrai. Pour certaines industries, c'est 8 p. 100. Pour d'autres, c'est encore moins. C'est très difficile pour eux de mettre le doigt sur la TVF et ils ont renchéri en disant que s'il y a des économies pour le consommateur, ce sera plutôt minuscule.

Pourquoi créez-vous des attentes chez le consommateur en disant que vous créez cet organisme qui veillera à ce qu'il soit traité équitablement en matière d'augmentation de prix, laquelle, après janvier 1991, sera peut-être due à tout un tas d'autres facteurs? Notre économie vit une mini-récession. Les taux d'intérêt sont élevés. Comment, grand Dieu du ciel, fera-t-on pour savoir que l'augmentation d'un prix donné constitue de l'extorsion plutôt que le résultat d'une augmentation des frais d'exploitation ou de stockage ou des taux d'intérêt ou que sais-je encore?

M. Blais: Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il ne sera pas facile. . .

M. Rodriguez: Mais vous allez faire tout cela avec 16 personnes?

M. Blais: Oui, mais vous parlez de créer des attentes. C'est vous-même qui avez créé les attentes.

M. Rodriguez: Absolument pas, c'est vous le ministre. Ce n'est pas moi qui ai fait une loi avec cette cochonnerie; c'est vous. N'essayez pas de tourner les tables. Ce n'est pas moi qui ai proposé cette chose; c'est vous.

Le président: N'ayez surtout pas peur, monsieur le ministre.

M. Blais: Je ne suis pas du tout effrayé. N'ayez crainte.

Vous connaissez les faits. Ce que nous voulons faire c'est nous assurer que les faits, les renseignements, seront disponibles pour le consommateur. Nous savons que dans certains ce sera compliqué, mais nous y travaillons et je crois que ces personnes que nous venons de nommer ce matin sont les meilleures pour. . .

M. Rodriguez: Bon, vous créez encore des attentes.

M. Blais: . . .identifier les façons, en consultation avec les Canadiens. . .

M. Rodriguez: Encore des attentes que vous créez.

M. Blais: Que ces gens, dis-je, seront en mesure de trouver les meilleurs moyens de contrôler la situation et nous devrions les laisser faire leur travail, leur recherche et nous livrer un produit fini. J'ai toute confiance en eux.

Mais vous, vous créez des attentes qu'il sera impossible de vérifier. Nous recevons des milliers de commentaires. . . S'il s'agit de savoir qui est en train de créer des attentes. . . Vous créez. . .

[*Texte*]

Mr. Rodriguez: First of all, minister, you did not give this committee the opportunity to report. You may have learned something from the experience of this committee, having heard all of the witnesses we have been hearing over a very lengthy period of time. We have been doing this work in what we thought was a helpful way with respect to the department. Okay?

I had my biases about the GST, and I do still hold them, but the mandate of the committee is to look at the impact of the GST on consumer prices, and to look at the efficacy of the office. I started out with the position that we should have an office that had teeth and had powers—the power to investigate, the power to open the books, the power to roll back, the power to punish. I took that position at the start. I said it right there in a press conference.

Now, having gone through this exercise, what you are doing is foisting on Canadians false expectations that their complaints can be redressed with respect to potential gouging. In fact, it is not possible, and once again you have led them down the primrose path to high expectations, and then they get shafted. That is what you have done.

Mr. Blais: It is damned if you do, damned if you do not. I understand that.

I tried to do the best we could. We knew at the very beginning until last August that we have announced we were going to work on this bureau. That is what we have done.

Even last April I went before the committee and told you I was going to announce in a short period of time the creation of this body. I told you. I think another member, maybe Gabriel, asked that we were going to listen—

Mr. Rodriguez: You are going to say you were going to do it before our—

Mr. Blais: —to your recommendations and your. . .the people we have appointed this morning. I have received a confirmation from the executive director that he will look closely at your recommendations and improve—if it is possible to improve, we will improve. But we should let those people—

Mr. Rodriguez: We make to recommendations the minister. We do not make recommendations to appointees.

Mr. Blais: —do their work.

Mr. MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Mr. Minister—may I have a point of order, because I have only a minute.

Mr. Minister, are you going to be able to determine who passes along the FST and who does not?

Mr. Blais: In 30 seconds?

Mr. McLellan: Please. That is all you seem to have.

An hon. member: Yes or no.

[*Traduction*]

M. Rodriguez: Tout d'abord, monsieur le ministre, vous n'avez pas donné à notre comité le temps ou l'occasion de remettre son rapport. Vous avez peut-être appris certaines choses grâce à notre comité, et entendu tous les témoins que nous avons reçus pendant si longtemps. Nous avons fait ce travail d'une façon qui, à notre avis, allait aider le Ministère. Ça vous va?

J'avais mes préjugés contre la TPS et je les ai encore. Mais le mandat de notre comité est d'étudier quelles sont les répercussions de la TPS sur les prix à la consommation et de voir aussi à quel point ce bureau pourra être efficace. Je pars du principe qu'on aurait dû nous donner un bureau avec des dents et avec du muscle, le pouvoir d'enquêter, le pouvoir de vérifier les livres comptables, le pouvoir d'imposer une baisse de prix, le pouvoir de punir. C'était mon principe au départ. Je l'ai dit, juste là, pendant une conférence de presse.

Maintenant, ayant vécu tout ce processus, vous emberlificotez les Canadiens en créant de fausses attentes, en leur faisant accroire qu'on s'occupera des plaintes qu'ils pourraient avoir concerant toute extorsion éventuelle. En réalité, ce n'est pas possible, et encore une fois vous avez créé chez eux de vaines attentes que vous vous empresserez de ne jamais combler. Voilà ce que vous avez fait.

M. Blais: C'est ça! Avec vous, on n'a jamais raison. Je comprends.

Nous avons fait de notre mieux. Nous savions dès le départ, jusqu'au mois d'août l'an dernier, que nous allions annoncer la constitution de ce bureau. C'est ce que nous venons de faire.

Même au mois d'avril dernier, j'ai comparu devant votre comité et je vous ai dit que j'allais annoncer d'ici peu la création de cet organisme. Je vous l'ai dit. Je crois qu'un autre député, peut-être Gabriel, a demandé quand nous écouterions. . .

M. Rodriguez: Et vous allez nous dire que vous alliez le faire avant que nos. . .

M. Blais: . . .vos recommandations et vos. . . Écoutez, on a nommé les gens ce matin. Le directeur exécutif vient de me confirmez qu'il étudiera de très près toutes vos recommandations et améliorera. . .c'est-à-dire que si c'est possible d'améliorer, nous améliorerons. Mais nous devrions au moins laisser ces gens. . .

M. Rodriguez: Nous faisons des recommandations au ministre. Nous ne faisons pas des recommandations à des gens qu'on vient de nommer.

M. Blais: . . .faire leur travail.

M. MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys): Monsieur le ministre, si vous le permettez, j'ai un rappel au Règlement. Il ne me reste qu'une minute.

Monsieur le ministre, allez-vous pouvoir décider qui fait profiter le consommateur de la disparition de la TVF et qui ne le fait pas?

M. Blais: En 30 secondes?

M. MacLellan: S'il vous plaît. C'est tout ce dont vous semblez disposer.

Une voix: Oui ou non.

[*Text*]

Mr. Blais: Yes.

Mr. MacLellan: How are you going to do it?

Mr. Blais: As I said earlier a couple of times, we put this office in place to look at the sectors and find those where it is possible to pass a benefit to the consumers. It is not easy. We know it is not easy. I told your friend it is not easy, but we think it is possible to gather information with those people we have put in place. They will gather information, they will get the data, and we will go to the consumers to identify and make that information available to them.

Mr. MacLellan: Will you publish the list of those who are not passing along the FST?

Mr. Blais: You should ask the four people we have appointed, but it is one means they could use to do that. I do not know. It could be positive and negative. It is like a glass of water: you cannot identify the good guys and the bad guys.

• 1650

Le président: Pensez-vous que les consommateurs croient que les prix vont augmenter ou baisser?

M. Blais: Malheureusement, parce que toutes sortes de renseignements négatifs sont disséminés par les opposants à l'implantation de cette taxe, il y a de la confusion chez les consommateurs. Cette confusion n'a pas été créée par le gouvernement. Je dis sans partisanerie qu'elle a été créée par des renseignements de toutes sortes qui ont été donnés aux consommateurs. Les consommateurs écoutent, regardent la télévision, lisent les journaux, et il y a une certaine confusion.

Je crois que le Bureau que nous avons mis en place sera en mesure d'éclairer les consommateurs et de dissiper cette confusion. Cela devrait être déjà un élément très valable. Quand on fait peur aux gens en leur disant qu'il y aura des augmentations énormes de prix après le 1er janvier alors qu'il y aura une diminution dans beaucoup de secteurs, on ne dit pas toute la vérité aux consommateurs. C'est dommage. Comme le Bureau, je vais m'assurer qu'on donne toute l'information pertinente aux consommateurs. Un consommateur mieux informé sera en mesure de faire de meilleurs achats.

That is what I mean.

M. Robitaille: Monsieur le ministre, diriez-vous que les fausseries véhiculées par les opposants à la TPS vont coûter 19 millions de dollars au gouvernement pour établir la vérité?

M. Blais: C'est une bonne question.

M. Robitaille: Je vous permets de ne pas y répondre.

Le président: Je vous remercie pour votre témoignage.

We are adjourned for 10 minutes.

• 1655

[*Translation*]

M. Blais: Oui.

M. MacLellan: Et comment allez-vous le faire?

M. Blais: Comme je l'ai dit à quelques reprises déjà, nous avons créé cet organisme pour étudier les divers secteurs pour voir ceux où c'est possible d'en faire profiter le consommateur. Ce n'est pas facile. Nous savons que ce n'est pas facile. J'ai dit à votre ami que ce n'est pas facile, mais nous croyons qu'il est possible de nous renseigner grâce aux gens que nous avons mis en place. Ils trouveront les renseignements, ils colligeront les données, après quoi nous renseignerons les consommateurs en leur donnant les renseignements disponibles.

M. MacLellan: Vous allez publier la liste de ceux qui ne font pas profiter le consommateur de la TVF?

M. Blais: Vous devriez poser cette question aux quatres personnes que nous avons nommées, mais c'est un des moyens auxquels ils pourraient avoir recours. Je ne le sais pas. Il y aurait du bon et du moins bon. C'est un peu beaucoup comme un verre d'eau: vous ne pouvez pas faire la différence entre les bons et les méchants.

The Chairman: Do you think that consumers believe prices are going to increase or decrease?

Mr. Blais: Unfortunately, because all kinds of negative information has been disseminated by the opponents of the implementation of this tax, there is some confusion at the consumer level. This confusion was not created by the government. I say, without partisanship, that it was created by information of all kinds that were given to consumers. Consumers listen, watch television, read newspapers, and there is some confusion.

I believe that the office we have set up will be able to inform the consumers and do away with confusion. This, alone, should be a very worthwhile thing. When you scare people by telling them that there are going to be enormous price increases after the 1st of January while there will actually be a decrease in many sectors, you are not telling the whole truth to the consumers. That is unfortunate. Like the office, I am going to make sure that all relevant information is given to the consumers. A better informed consumer will be able to buy more wisely.

C'est cela que je veux dire.

Mr. Robitaille: Minister, would you say that the untruths disseminated by those opposing the GST mean the government will have to spend $19 million to set things straight?

Mr. Blais: That is a good question.

Mr. Robitaille: You do not have to answer it.

The Chairman: Thank you for coming.

La séance est levée pendant dix minutes.

[*Texte*]

• 1701

The Chairman: Let us resume our meeting. Minister, as you know this is the final day of our deliberations on the effect of the GST on consumers and consumer prices. We will be considering a report over the next little while and we thank you for taking the time to come here today. I understand we have a limited amount of time this afternoon, so we will immediately proceed to any statement you might have.

Hon. Michael Wilson (Minister of Finance): Thank you for inviting me to be with you today. My opening remarks will be brief. I want to address the committee's main concerns and then open it up for questions.

The goods and services tax is designed to improve the competitiveness of Canadian industry and to make Canadian producers stronger, both at home and abroad. The GST will help create permanent jobs and growth. That is the only lasting way to maintain and improve the quality of life that Canadians enjoy. The goods and services tax will meet that goal by removing tax from production. For business, the GST means federal sales tax will no longer be a cost of doing business. The GST will actually reduce operating costs.

La taxe sur les produits et services apportera des bénéfices appréciables. La réforme fiscale fera augmenter la production réelle de l'économie d'environ 1.4 p. 100 ou 9 milliards de dollars. Il s'agit de 350$ par Canadien ou Canadienne.

Dès l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services, les exportations de biens et services seront libérées de taxe fédérale de vente.

All Canadians pay an unacceptable price for the existing tax, because it harms our exports and favours imports. The goods and services tax lifts that hidden tax burden from all of us. The GST will bring price changes on many consumer items. Some will rise, others will go down. We have designed transitional measures that will allow businesses to remove the existing tax from their products and get ready to pass savings on to their customers. When the GST is implemented in 1991, many wholesalers and retailers will have inventory in which they have already paid federal sales tax. The FST rebate program ensures that businesses will not be taxed twice.

Businesses that register early with the GST will be in a better competitive position. They will have the information they need to prepare for the transition. Those companies will be able to pass on their savings to customers immediately. Each company and each consumer will receive the full benefit of reduced operating costs only if every business meets its responsibility to remove the existing tax. That is the way to ensure that savings are passed on to consumers and to head off inflationary effects.

[*Traduction*]

Le président: Poursuivons nos travaux. Monsieur le ministre, vous savez que c'est notre dernière journée d'audiences sur les effets de la TPS sur les consommateurs et les prix des biens de consommation. Comme nous travaillerons ensuite à la préparation de notre rapport, nous vous remercions d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui. Je vous invite à nous présenter sans plus tarder votre exposé, si vous en avez un, étant donné que le temps nous presse.

L'honorable Michael Wilson (ministre des Finances): Merci de m'avoir invité à me joindre à vous cet après-midi. Mon exposé sera très court. J'aimerais aborder les principales préoccupations du comité et ensuite passer aux questions.

La taxe sur les produits et services a été conçue de façon à améliorer la compétitivité de l'industrie canadienne et à donner à nos producteurs une assise plus solide ici comme à l'étranger. La TPS permettra de créer des emplois permanents et favorisera la croissance. C'est la seule façon durable de maintenir et d'améliorer la qualité de la vie des Canadiens. La taxe sur les produits et services nous permettra d'atteindre cet objectif en détaxant la production. Grâce à la TPS, la taxe de vente fédérale ne sera plus un coût pour les entreprises. En fait, la TPS réduira les coûts d'exploitation.

Considerable benefits will flow from the goods and services tax. After tax reform, real production in the economy should rise by 1.4% or $9 billion. That represents $350 per Canadian.

As soon as the goods and services tax takes effect, the federal sales tax will no longer be levied on exports of goods and services.

La taxe actuelle fait payer aux Canadiens un prix inacceptable puisqu'elle nuit à nos exportations et favorise les importations. La taxe sur les produits et services nous soulagera tous de ce fardeau fiscal caché. Les effets de la TPS se feront sentir sur les prix d'un grand nombre de biens de consommation. Certains augmenteront, d'autres baisseront. Nous avons mis au point des mesures de transition qui permettront aux entreprises de retrancher la taxe actuelle du prix de leurs produits et de répercuter les économies ainsi réalisées sur leurs clients. Quand la TPS entrera en vigueur en 1991, de nombreux grossistes et détaillants détiendront des stocks sur lesquels ils auront déjà acquitté la taxe de vente fédérale. Grâce au programe de remboursement de la TVF, les entreprises seront assurées de ne pas être taxées deux fois.

Les entreprises qui s'incriront tôt pour la perception de la TPS seront mieux en mesure de soutenir la concurrence. Elles disposeront des renseignements dont elles ont besoin pour se préparer à la transition. Elles seront aussi en mesure de répercuter immédiatement les économies sur les consommmateurs. Chaque entreprise et chaque consommateur profitera pleinement de la réduction des frais d'exploitation seulement si chaque entreprise s'acquitte de la responsabilité qu'elle a de réduire ses prix du montant de la taxe actuelle. C'est le seul moyen de transmettre les économies aux consommateurs et d'éviter les effets inflationnistes.

[*Text*]

Overall, the GST will result in a one-time increase in the consumer price index of just under 1.25%. In testimony before this committee the Governor of the Bank of Canada said independent research by the Bank supported that estimate. It is essential that the federal sales tax be fully removed from prices because of the importance of containing this increase to 1.25%, and no more. If Canadians have confidence in the integrity of the system there will be less upward pressure on wages.

• 1705

Business is meeting the challenge by making a commitment to a smooth transition. I believe the activities of this committee has been very helpful in supporting that effort.

In addition, more than 300,000 businesses have sent registration forms to Revenue Canada, and the numbers are growing. They are training people and investing in specialized equipment.

Large businesses such as Ford, GM, IBM, Sears, Camco, Du Pont, and others, have already announced their intention to pass on their savings to their customers. Organizations such as the Canadian Manufacturers Association have encouraged all their members to do the same thing.

It is clear that larger businesses have confidence in the GST. A recent announcement by the Minister of National Revenue will help to inspire the same kind of confidence among smaller businesses as well. Consultations with the small business community led to the quick-method accounting procedure as an optional method. Very small businesses do have limited resources. The quick method will allow some companies to reduce their bookkeeping and to complete their GST returns quickly and easily.

Businesses that choose the quick-method option will, on average, remit the same amount of tax as they would using exact calculations. Customers will still pay 7% GST on taxable items, and no GST on items such as basic foods and prescription drugs.

We achieve two important goals with simplified accounting. Compliance costs are minimized, and that will mean savings for consumers. It also gives all small businesses a way to enter the GST system with confidence.

Afin d'assurer une transition en douceur, cette formule constitue un gage de réussite. Des centaines de milliers de Canadiens se préparent à la TPS en appelant notre ligne d'information pour recevoir les documents offerts ou pour obtenir les réponses à leurs questions.

La confiance des consommateurs et la confiance des gens d'affaires vont de pair. Dans la mesure où ils seront bien informés, les consommateurs bénéficieront des économies réalisées par les entreprises suite à l'élimination de la taxe fédérale actuelle.

[*Translation*]

Dans l'ensemble, la TPS entraînera une augmentation unique de l'indice des prix à la consommation d'un peu moins de 1,25 p. 100. Lorsqu'il a comparu devant ce comité, le gouverneur de la Banque du Canada a dit que ses études indépendantes confirment ces prognostics. Il est essentiel que la taxe de vente fédérale soit retranchée intégralement des prix si l'on veut que cette augmentation de dépasse pas 1,25 p. 100. Si les Canadiens ont confiance en l'intégrité du système, ils modéreront leurs demandes salariales.

Les entreprises ont relevé le défi et se sont engagées à faire en sorte que la transition se fasse en douceur. J'estime que les travaux de ce comité ont contribué utilement à cet effort.

Par ailleurs, plus de 300,000 entreprises ont fait parvenir leur formule d'inscription à Revenu Canada, et leur nombre ne cesse d'augmenter. Elles forment leurs employés et investissent dans l'achat de matériel spécialisé.

Les grandes entreprises comme Ford, GM, IBM, Sears, Camco, Du Pont, et d'autres encore, ont déjà annoncé leur intention de transmettre les économies à leurs consommateurs. D'autres organisations comme l'Association des manufacturiers canadiens ont encouragé tous leurs membres à en faire de même.

Il est manifeste que les plus grandes entreprises croient à la TPS. L'annonce faite récemment par le ministre du Revenu national contribuera à inspirer la même confiance aux entreprises de plus petite taille. Les consultations menées auprès des petites entreprises ont permis d'élaborer une méthode comptable simplifiée appelée «méthode rapide». Les très petites entreprises disposent de ressources limitées. Grâce à la méthode rapide, certaines entreprises pourront alléger leur tâche de comptabilité et remplir plus rapidement et plus facilement leur déclaration de TPS.

Les entreprises qui opteront pour la méthode rapide remettront, en moyenne, le même montant de taxe que si elles procédaient à des calculs exacts. Les consommateurs continueront de payer une TPS de 7 p. 100 sur les articles taxables et aucune TPS sur les produits alimentaires de base et les médicaments d'ordonnance, entre autres.

Grâce à la méthode comptable simplifiée, nous atteindrons deux objectifs importants. Les coûts d'observation de la loi seront réduits au minimum et les consommateurs paieront moins cher. Par ailleurs, toutes les petites entreprises pourront s'inscrire pour la TPS en toute confiance.

This method will ensure a smooth transition. Hundreds of thousands of Canadians are preparing for GST by calling our information line to order available documents or to obtain answers to their questions.

Consumer confidence and business confidence go together. Well-informed consumers will be able to take advantage of the savings realized by businesses when the existing federal sales tax is removed.

[*Texte*]

The government believes the competitive forces of the marketplace will ensure that savings are passed on to consumers. We want consumers to share that confidence. At the same time, the best guarantee of a competitive marketplace is a well informed and vigilant public.

Earlier today the Minister of Consumer and Corporate Affairs announced the establishment of a strong, credible Consumer Information Office. That will contribute a great deal to a successful transition. Some consumers will need proof that the system works in their interests.

Before the GST goes into effect, consumers will know what to expect in terms of price increases and decreases for key goods and services. The Consumer Information Office will also receive consumer complaints about pricing practices and look into allegations of unfairness.

I want to make two points before I conclude. Active discussions are still taking place with the provinces to reduce the administrative burden on business as much as possible. We will continue to work for sales tax reform that gives Canadians efficiency in its operation and economic benefits in its effects.

My last point is that on January 1, 1991, the GST will come into effect; in these remarks I have talked about the benefits of early and confident action. The GST bill is now before the Senate. Unreasonable delay will cost the people of this country a great deal of time and money. Consumers will pay higher costs if businesses cannot be certain about savings from their suppliers. A smooth transition will benefit everyone. Delay will be costly.

Mr. Chairman, I would be happy to respond to your questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I have a couple of questions. You ended up talking about the Senate—Mr. Taylor is already looking at his watch—and you talked about the costs of delay.

Is there any way to quantify the costs involved in delaying implementation of the GST? Are we talking about a major amount of money? What is it going to cost the government, for example, if the GST does not come into effect on January 1?

Mr. Wilson: I believe the GST will come into effect. I do not believe the Senate will delay passage of this bill so that it will not come into effect.

What is important is that the decisions are taken by the Senate so that companies can prepare; they can understand fully the costs of their supplies; they can adjust their prices; they can adjust their price lists; they can get their catalogues out; and they can get their systems in place. All of these things take time.

• 1710

Some companies are already making those investments. Some companies are investing considerable amounts of money in new systems. Companies are preparing their catalogues, others are actually starting the printing of their catalogues.

[*Traduction*]

Le gouvernement croit que les forces compétitives du marché garantiront que les économies seront transmises aux consommateurs. Nous voulons que les consommateurs partagent cette confiance. La meilleure garantie de la compétitivité du marché c'est un public vigilant et bien informé.

Plus tôt aujourd'hui, le ministre des Consommateurs et des Sociétés a annoncé la création d'un bureau d'information des consommateurs musclé et crédible. Cela favorisera une transition en douceur. Certains consommateurs voudront avoir la preuve que le système protège leurs intérêts.

Avant que la TPS n'entre en vigueur, les consommateurs sauront à quoi s'attendre en ce qui concerne les augmentations et les baisses de prix de certains biens et services clés. Le bureau d'information des consommateurs recevra aussi les plaintes des consommateurs sur l'établissement des prix et fera enquête sur les allégations de pratiques déloyales.

Avant de conclure, j'aimerais aborder encore deux sujets. Nous poursuivons nos discussions avec les provinces afin de réduire au minimum le fardeau administratif des entreprises. Nous poursuivrons nos efforts pour que la réforme de la taxe de vente permette la mise en place d'un système plus efficient et apporte aux Canadiens des avantages économiques.

Enfin, la TPS entrera en vigueur le 1er janvier 1991. Dans mon exposé, j'ai dit qu'il serait avantageux d'agir tôt et en toute confiance. Le projet de loi instaurant la TPS se trouve actuellement au Sénat. Tout retard indu coûtera énormément de temps et d'argent aux citoyens de ce pays. Les consommateurs paieront plus cher si les entreprises ne peuvent être assurées de bénéficier des économies qui devraient leur être transmises par leurs fournisseurs. Tous y gagneront si la transition se fait en douceur. Les retards seront coûteux.

Monsieur le président, je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur le ministre. J'ai quelques questions. Vous avez parlé du Sénat—M. Taylor regarde déjà sa montre—et vous avez parlé des coûts qu'occasionnerait tout retard.

Est-il possible de quantifier les coûts qu'entraînerait le retard dans l'entrée en vigueur de la TPS? Parlons-nous d'une somme considérable? Qu'en coûtera-t-il au gouvernement, par exemple, si la TPS n'entre pas en vigueur le 1er janvier?

M. Wilson: Je crois que la TPS entrera en vigueur à la date prévue. Je ne crois pas que le Sénat retarde l'adoption du projet de loi à tel point qu'il ne puisse entrer en vigueur à la date prévue.

Il est important que le Sénat fasse connaître rapidement sa décision pour que les entreprises puissent se préparer, calculer le coût de leurs fournitures, ajuster leurs prix, distribuer leurs catalogues et mettre en place les systèmes dont elles auront besoin. Il leur faut le temps de faire tout cela.

Certaines entreprises ont déjà engagé ces dépenses. Certaines ont investi des sommes considérables dans ces nouveaux systèmes. Elles préparent leur catalogues et d'autres ont déjà commencé à les faire imprimer.

[*Text*]

So if there is a delay, if there is any upset in the transition from the existing tax to the GST, then there will be costs that will be incurred by these companies, and those costs will be passed on to consumers. Additionally, as I indicated in my earlier remarks, if companies do not have a good fix on what their costs are going to be, what their savings will be from the removal of the existing sales tax, then they will not be able to pass on those savings to the customer. It is that cost I was referring to the most in my remarks earlier.

The Chairman: This committee has heard from a great number of witnesses over the past few weeks, including major labour leaders. CLC and CUPE leaders told us they believe the GST will add significantly to the cost of living. As a response, they estimate they want to go for 3% GST protection, for example. The committee also heard from some witnesses, for example Professor Crispo, who said the wage demands are more inflationary than the GST. These are quite conflicting views. Can you clarify for us?

Mr. Wilson: First of all, we have done a calculation on the one-time-only increase in the cost of living, the 1.25% I referred to in my prepared remarks. Other organizations have also done this: the Economic Council of Canada, Informetrica, the University of Toronto, other organizations. I want to read from testimony before the Senate from Mr. Ross Preston of the Economic Council:

> When the Council made its calculation, we used a methodology that was similar to Finance's, but it was a totally different model. When Informetrica made their calculations, they used their model. When the University of Toronto made their calculations, they used their model. All these models produced a price effect that was within 1 or 2 tenths of a percent of that 1.2, 1.3% range.

He went on to say:

> To be frank, I sweated over whether those numbers were right, because I had to put my hat down on it, and I could not in the end come up with a first-round impact that was any different from what Finance had. And I argued with them for about four months over the issue.

In other words, he came up with a figure that was very close to the Department of Finance figure, and he wanted to be absolutely sure. He tested it in many ways, discussed different aspects of his work with us and other economists, and still came up with that figure.

So that is the starting point. That is the measurable increase in the cost of living.

The subsequent discussion on this has produced different judgments of what the cost-of-living increase will be. But what those judgments are about is whether or not an inflationary spiral will be set off by the 1.25% increase.

I should add that when you take into account the GST credit, the impact on incomes is less than 1%. Now, in my judgment a less than 1% impact on the incomes of Canadians should not in itself trigger any inflationary response.

[*Translation*]

Ainsi, s'il y a un retard, si le remplacement de la taxe actuelle par la TPS ne se déroule pas sans heurts, ces entreprises encoureront certains coûts qui seront alors répercutés sur les consommateurs. Par ailleurs, comme je l'ai indiqué plus tôt, si les sociétés ne peuvent se faire une idée de ce que seront leurs coûts et des économies qu'elles réaliseront grâce à l'élimination de la taxe de vente actuelle, elles ne seront pas en mesure de transmettre ces économies aux consommateurs. C'est ce coût plus particulièrement que j'évoquais dans mon exposé.

Le président: Depuis quelques semaines, le comité a entendu un grand nombre de témoins, y compris les principaux dirigeants syndicaux. Les dirigeants du CTC et du SCFP nous ont dit qu'à leur avis la TPS ferait augmenter de façon significative le coût de la vie. Par conséquent, ils calculent devoir demander trois p. 100 de plus pour couvrir la TPS. D'autres témoins, dont le professeur Crispo, ont dit au comité que les demandes salariales sont plus inflationnistes que la TPS. Ce sont des avis contradictoires. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est?

M. Wilson: D'abord, nous avons fait des calculs pour déterminer à combien s'éleverait l'augmentation unique du coût de la vie, le 1,25 p. 100 dont j'ai parlé dans mon exposé. D'autres organismes ont également fait ces calculs: le Conseil économique du Canada, Informetrica, l'Université de Toronto, entre autres. Permettez-moi de vous lire un extrait du témoignage de M. Ross Preston du Conseil économique du Canada devant le comité sénatorial:

> Quand nous avons fait nos calculs, nous avons utilisé une méthode semblable à celle du ministère des Finances, mais un modèle tout à fait différent du leur. Informetrica a fait ses calculs en utilisant son propre modèle. L'Université de Toronto a fait ses calculs en utilisant son propre modèle. Tous ces modèles donnaient un effet sur les prix de 1,2 ou 1,3 p. 100, à un ou deux dizièmes de pourcentages près.

Il a ajouté:

> J'avoue bien franchement m'être interrogé sérieusement sur l'exactitude de ces chiffres mais je n'ai pu en définitive obtenir des résultats différents de ceux des Finances pour la première année. J'en ai débattu avec eux pendant quatre mois.

Autrement dit, il a obtenu un chiffre très semblable à celui du ministère des Finances, et a voulu les vérifier hors de tout doute. Il les a vérifiés de maintes façons et en a discuté avec nous et avec d'autres économistes, mais au bout du compte c'est le chiffre qu'il a obtenu.

C'est donc un point de départ. C'est l'augmentation mesurable du coût de la vie.

Des discussions subséquentes sur l'augmentation du coût de la vie ont abouti à des conclusions différentes. Mais ces conclusions portent sur la question de savoir si l'augmentation de 1,25 p. 100 enclenchera une spirale inflationniste.

Je me dois d'ajouter qu'une fois pris en compte le crédit pour TPS, l'impact sur les revenus est inférieur à un p. 100. Or, à mon avis, une incidence de moins de un p. 100 sur les revenus des Canadiens ne devrait pas provoquer de réaction

[*Texte*]

Therefore people who say it will be a 3% or 4% increase are saying businesses are going to take those savings for themselves and not pass on the savings, or business costs will go up because they will agree to increases in wages and salaries that will reflect the 3% or 4% additional, which is a good deal higher than the 1%, 1.25% income or cost-of-living increase. In my judgment this is not necessary, but it also will not be supported by the economy.

• 1715

We have seen in 1989 where the unit labour costs of Canadian business started the year at a 4.9% increase and finished the year at a 6.9% increase. If we ignore that slippage in our competitive position and take actions as Canadians in general arising out of the GST that compound those competitive problems, the economy will suffer. We will lose business, and as we lose business we will lose jobs. The basic message that I have conveyed from last August is that if we try to take out of the economy more than it is capable of providing, we are all going to suffer. It is a law of economics; it is not judgments or anything like that. It is a basic economic law.

The Chairman: The testimony before this committee has focused on whether the FST will be passed through or not. We have all been obsessed with this. Your Department of Finance numbers are based on more or less a complete FST pass-through. How confident are you that is in fact going to happen?

Mr. Wilson: I am quite confident. We are in a state of the business cycle that is making it more and more difficult for companies to regain in their prices the increase in costs that I referred to a minute ago. We have seen corporate profit margins at the lowest levels since the 1981-82 recession. So business is pretty tough out there today.

In addition, I have had a number of meetings across the country where people raised that same question, saying they were worried that businesses are not going to pass on the savings, and that as the consumer they will have to pay more. Then two or three questions later I get a businessman standing up saying, look, I am in the service business, I have not had to deal with a sales tax and I do not think my customers are going to let me get away with holding my prices and adding the full amount of the GST on top of that, so I am going to have to scale back my prices because I do not think my customers are going to pay it.

I get both sides of the argument, and when I hear both sides in a town hall meeting, an open meeting, I say that the economy is working, the competitive economy is working, and that some people will not be able to get the full amount of their prices as a result; others may be able to take a little bit more in price, and the net result will probably be very close to what we are anticipating.

[*Traduction*]

inflationniste. Ainsi, ceux qui parlent d'une augmentation de trois ou quatre p. 100 disent que les entreprises empocheront ces économies au lieu de les répercuter sur les consommateurs ou disent encore que les coûts des entreprises augmenteront parce qu'elles devront augmenter les salaires pour couvrir cette augmentation de trois ou quatre p. 100, ce qui est sensiblement plus élevé que l'augmentation prévue de 1 ou 1,25 p. 100 du coût de la vie. J'estime qu'une telle augmentation n'est pas nécessaire et que l'économie ne sera pas en mesure de l'absorber.

Déjà en 1989, les coûts unitaires de main-d'oeuvre des entreprises canadiennes sont passés d'un taux d'augmentation de 4,9 p. 100 à un taux d'augmentation de 6,9 p. 100. Si nous ne réagissons pas à cette détérioration de notre compétitivité et si l'ensemble des Canadiens, en réaction à l'entrée en vigueur de la TPS, agissent de façon à aggraver ces problèmes de compétivité, l'économie s'en ressentira. Certaines entreprises fermeront leurs portes et, par conséquent, nous perdrons des emplois. Depuis le mois d'août dernier, j'essaie de faire comprendre avant tout que si nous tentons de tirer de l'économie plus qu'elle n'est en mesure de fournir, nous en souffririons tous. C'est une réalité économique qui n'a rien de subjectif. C'est une loi fondamentale en économie.

Le président: La majorité des témoins ont posé la question de savoir si les économies résultant du remplacement de la taxe sur les ventes des fabricants seront répercutées sur les consommateurs. Cette question a été pour nous tous une obsession. Les chiffres publiés par le ministère des Finances repose sur l'hypothèse que les économies seront plus ou moins transmises intégralement aux consommateurs. Dans quelle mesure croyez-vous que cela se produira effectivement?

M. Wilson: Je suis assez confiant. Nous sommes à une étape du cycle commercial où il est de plus en plus difficile pour les entreprises d'augmenter leurs prix pour couvrir l'augmentation des coûts que j'ai évoqués il y a une minute. Les marges bénéficiaires des entreprises n'ont jamais été aussi minces depuis la récession de 1981-82. Les entreprises ont bien du mal actuellement.

En outre, j'ai participé à certaines réunions partout au pays où les gens ont soulevé la même question et dit craindre que les entreprises ne répercuteront pas les économies et que les consommateurs auront à payer plus cher. Après deux ou trois questions, un homme d'affaire du secteur des services nous disait que ces consommateurs n'accepteraient jamais qu'il ajoute le plein montant de la TPS à ses prix réguliers, de sorte qu'il allait devoir baisser ses prix pour pouvoir y ajouter la TPS.

Quand j'entends les gens exprimer ces deux points de vue dans une réunion publique tenue dans une salle municipale, je me dis que l'économie compétitive fonctionne bien et que si certains ne réussirons pas à maintenir intégralement leurs prix, d'autres pourront les relever légèrement, de sorte que le résultat, tout compte fait, sera très près de ce que nous prévoyons.

[*Text*]

Mr. MacLellan: Minister, thank you for coming this afternoon. Your 1.25% increase in the rate of inflation is based, is it not, on all of the FST being passed on to the consumers? You feel that there is no question in all your minds that all of it is going to be passed on?

Mr. Wilson: I just refer you back to my answer to the chairman's question. I will not repeat it.

Mr. MacLellan: How are we going to know? How is the government going to tell if it is passed along or not?

Mr. Wilson: You mean how will we know after the fact?

Mr. MacLellan: Yes, after the fact.

Mr. Wilson: I think we will be able to have a pretty good idea from the consumer price index numbers.

Mr. MacLellan: Just from the consumer price index? That is how you are going to be able to tell?

Mr. Wilson: Yes.

Mr. MacLellan: Is that how, in your opinion, the information office is going to monitor whether the FST has been passed along or not?

Mr. Wilson: I think that the Consumer Information Office will be looking at it more product by product, company by company, as opposed to those broad numbers, but that is up to the—

Mr. MacLellan: No. They said they were going to be looking at it segment by segment. That—

Mr. Wilson: Well, that is what I mean—segment by segment, as opposed to the broad numbers.

Mr. MacLellan: They are going look at all of the area and there is a difference between in the two.

Mr. Wilson: That is up to them. I am not here to tell the Consumer Information Office how they should do their job.

• 1720

Mr. MacLellan: Mr. Minister, you must admit that consumers are relying on the government to be able to tell if in fact the FST is passed along.

Mr. Wilson: Let me make a basic point to you, Mr. MacLellan. I believe that without the Consumer Information Office the competitive pressures in the economy today would result in the 1.25% cost of living increase being realized, not an increased amount above that.

What the Consumer Information Office will do is provide consumers with more information so that a well informed consumer will make the economy work better. We live in a pretty efficient economy. We are right next door to one of the strongest economies in the world, certainly the largest economy in the world, and it is another competitive pressure we have to live with. It is these competitive pressures which I believe will result in the cost of living increase capped at a level very close if not bang on what we are expecting.

[*Translation*]

M. MacLellan: Monsieur le ministre, merci d'être venu cet après-midi. L'augmentation du taux d'inflation de 1,25 p. 100 que vous prévoyez suppose, n'est-ce pas, que les économies résultant de l'élimination de la taxe sur les ventes des fabricants seront répercutées intégralement sur les consommateurs? Vous êtes convaincus que ce sera effectivement le cas?

M. Wilson: Le président m'a déjà posé cette question, et j'y ai répondu. Je ne me répèterai pas.

M. MacLellan: Comment allons-nous le savoir? Comment le gouvernement pourrait-il déterminer si les économies sont répercutées ou non?

M. Wilson: Vous voulez savoir comment nous pourrons vérifier après coup?

M. MacLellan: Oui, après coup.

M. Wilson: Nous pourrons le déterminer assez bien d'après la progression de l'indice des prix à la consommation.

M. MacLellan: Uniquement d'après l'indice des prix à la consommation? C'est ainsi que vous en jugerez?

M. Wilson: Oui.

M. MacLellan: Le bureau d'information aux consommateurs procédera-t-il de la même façon pour voir si les économies seront répercutées sur les consommateurs?

M. Wilson: Je crois que le Bureau d'information aux consommateurs effectuera un contrôle par produit et par entreprise plutôt que d'utiliser ces grands indicateurs, mais il lui appartiendra. . .

M. MacLellan: Non. On nous a dit que l'on procéderait secteur par secteur. Voilà. . .

M. Wilson: Enfin, c'est ce que je veux dire, secteur par secteur, plutôt qu'au moyen de grands indicateurs.

M. MacLellan: Leur surveillance se fera par secteur et il y a une grande différence entre les deux.

M. Wilson: A lui d'en décider. Il ne m'appartient pas de dire au Bureau d'information aux consommateurs comment faire son travail.

M. MacLellan: Monsieur le ministre, vous devez admettre que les consommateurs se fient au gouvernement pour savoir si les économies résultant du remplacement de la TVF lui seront transmises.

M. Wilson: Monsieur MacLellan, permettez-moi de faire valoir un point essentiel. Je crois que sans le Bureau d'information aux consommateurs, les pressions compétitives qui s'exercent dans l'économie aujourd'hui entraîneraient une augmentation du coût de la vie de 1,25 p. 100, pas plus.

Le Bureau d'information aux consommateurs fournira aux consommateurs davantage d'information afin que, mieux informés, ils contribuent au meilleur fonctionnement de l'économie. Nous vivons dans une économie assez efficiente. Nous sommes voisins de l'une des économies les plus dynamiques au monde, certainement la plus importante, et cela exerce sur nous des pressions compétitives dont nous devons nous accommoder. Ces pressions compétitives feront en sorte que l'augmentation du coût de la vie ne dépasse pas, ou très peu, le plafond que nous prévoyons.

[*Texte*]

Mr. MacLellan: You said that if we are taking too much out of the economy, more than the economy really can afford to lose, then we are all going to suffer. Do you not agree that the GST is going to do that? Do you not think the GST is going to put us in that position?

Mr. Wilson: Sorry, in what position?

Mr. MacLellan: I think your own words were that if we take more out of the economy than the economy can really afford to lose, then as Canadians or consumers, we are all going to pay the price. What did you mean exactly by that?

Mr. Wilson: I meant that if in transition companies pay wages and salaries or charge prices more than is warranted by their underlying productivity and market position, then as companies they will suffer. You can multiply that many times over to get the impact on the economy.

Mr. MacLellan: What about the GST actually taking more out of the economy than we can afford to lose in the economy?

Mr. Wilson: When you make that comment, Mr. MacLellan, you are looking at one aspect of the GST, and that is the impact of the GST on consumption.

Mr. MacLellan: That is what we were instructed to study.

Mr. Wilson: In our economic analysis we point out that there is a negative short-term effect on consumption, but there is a positive effect on investment because the underlying costs of investment will go down 4% on average across the economy. It is the equivalent of a 4% investment tax credit. The net effect of the GST on the economy, assuming the pass-through of those savings is positive... We calculate that in year one there will be 35,000 incremental jobs created over and above what would be done without the change from the FST to the GST. In year two it is 60,000. Because the costs of production are reduced, it will reduce the inflationary pressures in the economy, so that the combination will improve the performance of the economy, and that will generate additional income for Canadians because the companies are able to support a higher level of wages.

This is not just the assumptions made by the Department of Finance. Many, if not most, of the economic think tanks say that the economic impact of the GST will be positive. There are differences of view, different judgments as to what is going to happen in transition. Once you get through transition, the economic impacts are very consistent.

• 1725

Mr. Rodriguez: When we had the Automotive Industries Association of Canada and the appliance company—Camco, I believe it was—before the committee, I asked them about the fact that in the past they had received a preferential rate. They received a lower rate of income tax for the very fact that they had to pay a manufacturers' sales tax. This was for manufacturing entities only against which the MST was applied. I asked that question to General Motors, I asked it

[*Traduction*]

M. MacLellan: Vous avez dit que si nous demandons à l'économie plus qu'elle n'est en mesure de fournir, nous en souffrirons tous. Admettez-vous que la TPS aura cet effet? Ne croyez-vous pas que la TPS nous placera dans cette situation?

M. Wilson: Excusez-moi, dans quelle situation?

M. MacLellan: Vous avez dit, il me semble, que si nous demandons plus à l'économie qu'elle n'est en mesure de fournir, alors les Canadiens, les consommateurs, devront tous en subir les conséquences. Qu'entendiez-vous exactement?

M. Wilson: Je voulais dire que si pendant la période de transition, les entreprises versent des salaires ou des rémunérations ou fixent leurs prix à des niveaux que ne justifient pas la productivité et les forces du marché, elles en souffriront. Il suffit de multiplier pour savoir quel effet cela aura sur l'économie.

M. MacLellan: La TPS ne risque-t-elle pas de soutirer de l'économie plus que nous sommes en mesure de perdre?

M. Wilson: Quand vous dites cela, monsieur MacLellan, vous tenez compte d'un seul aspect de la TPS, à savoir son incidence sur la consommation.

M. MacLellan: C'est ce qu'on nous a demandé d'examiner.

M. Wilson: Dans notre analyse économique, nous signalons qu'il y aura un effet négatif de courte durée sur la consommation mais que la TPS aura un effet positif sur l'investissement parce que les coûts d'investissement sous-jacents baisseront en moyenne de 4 p. 100 dans l'ensemble de l'économie. Cela équivaut à un crédit d'impôt à l'investissement de 4 p. 100. L'effet net de la TPS sur l'économie, en supposant que les économies seront effectivement répercutées... Nous calculons que pendant la première année, 35,000 nouveaux emplois seront créés du seul fait du remplacement de la TVF par la TPS. La deuxième année, 60,000 nouveaux emplois seront créés. La réduction des coûts de production atténuera les pressions inflationnistes dans l'économie, ce qui permettra d'améliorer la performance de l'économie et de permettre aux entreprises de verser des revenus additionnels aux Canadiens.

Le ministère des Finances n'est pas le seul à faire de tels pronostics. Un grand nombre, sinon la totalité, des organismes économiques disent que la TPS aura des effets positifs. Tous ne s'entendent pas sur les effets qui se feront sentir pendant la période de transition mais au-delà, il y a consensus sur les répercussions économiques.

M. Rodriguez: Quand l'Association des industries de l'automobile et le fabricant d'appareils électroménagers—Camco, il me semble—ont comparu devant le comité, je les ai interrogés sur le fait qu'ils ont obtenu dans le passé un taux préférentiel. Ils bénéficiaient d'un taux d'impôt sur le revenu plus faible du fait qu'ils devaient acquitter la taxe sur les ventes des fabricants. Ce taux préférentiel était accordé uniquement aux entreprises de fabrication assujetties à la taxe

[*Text*]

to Ford, and I asked it to Camco, and all three said that they felt they should be able to keep it, because they are in a competitive global market and they want to continue to maintain a competitive stance. In light of the fact that the FST is coming off on January 1, 1991, is it not fair to expect that whatever breaks they got in taxation, income tax or otherwise, that now that FST is off they ought not to expect to continue to get those breaks?

Mr. Wilson: There is a basic flaw in your assumptions. The reason—

Mr. Rodriguez: It is there.

Mr. Wilson: It is there. There is a lower income tax rate for manufacturing processing companies, but not because of the FST. There is a tax break which was brought in by the United States in the 1970s and the government in the middle 1970s, as a response to that, lowered the manufacturing processing rate of income tax. They did this in order to offset the tax benefit that comparable American companies were given by the DISC, the Domestic International Sales Corporation. The government of the day, in the middle 1970s, gave the manufacturing processing companies a reduced tax rate as an offset, to put them on a competitive balance to these other companies. I do not believe it would be appropriate to change the income tax rate because the GST is coming in—

Mr. Rodriguez: Well, minister, the—

Mr. Wilson: Let me just finish my answer, Mr. Rodriguez. Companies today are at a competitive disadvantage because we have the federal sales tax embedded in their costs and, therefore, they have to either swallow that or they lose business.

Mr. Rodriguez: I do not want to interrupt your answer. I accept what you said. When they were here they had their big tax accountants with them. I simply asked them that question and they admitted that there was an offset for the manufacturers' sales tax. I just simply asked the question. But I accept the answer you have given.

Mr. Wilson: Do not accept the answer I have given you. Go back to the reason—

Mr. Rodriguez: Sure I am going to, but—

Mr. Wilson: Do not just accept the answer—go back—

Mr. Rodriguez: I have never accepted any answer you have given me.

Mr. Wilson: I think it was the 1975 budget of Mr. Turner. It is in around that time. Go back to that and you will see the rationale for this reduction in the—

Mr. Rodriguez: I will check it.

Mr. Wilson: —manufacturing processing, and it is an offset to the DISC program.

[*Translation*]

sur les ventes des fabricants. J'ai posé la question à General Motors, à Ford et à Camco, et les trois m'ont répondu qu'ils devraient continuer de bénéficier de ce taux préférentiel puisqu'ils doivent pouvoir conserver leur compétitivité sur un marché global où la concurrence est très vive. Étant donné que la taxe fédérale de vente sera retirée le 1er janvier 1991, n'est-il pas raisonnable de croire qu'ils ne devraient plus s'attendre à bénéficier des allègements fiscaux taux d'imposition plus faibles, par exemple—qui leur avait été accordés?

M. Wilson: Il y a une faiblesse importante dans votre raisonnement. La raison...

M. Rodriguez: Cela existe.

M. Wilson: Cela existe. Les entreprises de fabrication ou de transformation ont droit à un taux d'impôsition sur le revenu plus bas, mais pas en raison de la taxe fédérale de vente. Dans les années 1970, les États-Unis ont accordé certains avantages fiscaux auxquels le gouvernement a réagi au milieu des années 1970 en accordant un taux d'impôsition sur le revenu plus faible aux entreprises de fabrication et de transformation. Il a pris cette décision pour compenser l'avantage fiscal que les entreprises américaines comparables obtenaient de la DISC, *Domestic Internation Sales Corporation*. Le gouvernement a alors accordé aux entreprises de fabrication et de transformation un taux d'imposition plus faible pour compenser cet avantage, et pour rétablir l'équilibre compétitif avec ces entreprises américaines. Je ne crois pas qu'il soit approprié de modifier le taux d'imposition du seul fait de la TPS...

M. Rodriguez: Enfin, monsieur le ministre, le...

M. Wilson: Laissez-moi terminer ma réponse, monsieur Rodriguez. Les entreprises sont désavantagées aujourd'hui par rapport à leurs concurrents en raison de la taxe fédérale de vente qui s'ajoute à leur coûts et qu'elles doivent absorber si elles veulent conserver leur marché.

M. Rodriguez: Je ne voulais pas vous interrompre. J'admets ce que vous dites. Lorsqu'ils ont comparu, ils étaient accompagnés de leurs comptables fiscalistes. Je leur ai tout simplement posé la question et ils ont admis avoir droit à une compensation pour la taxe sur les vente des fabricants. Je leur ai simplement posé la question. J'accepte la réponse que vous me faites.

M. Wilson: N'acceptez pas la réponse que je vous fait. Essayez de voir pour quelle raison...

M. Rodriguez: Je vais le faire, mais...

M. Wilson: N'acceptez pas tout simplement la réponse, cherchez à voir...

M. Rodriguez: Je n'ai jamais cru les réponses que vous m'avez données.

M. Wilson: C'était dans le budget présenté en 1975 par M. Turner, je crois. Cela s'est fait à cette époque. Retournez aux sources et vous verrez pourquoi cet allégement...

M. Rodriguez: Je vais le vérifier.

M. Wilson: ...a été accordé aux entreprises de fabrication et de transformation et vous verrez que c'était pour compenser l'avantage accordé par le programme DISC.

[*Texte*]

Mr. Cole: Thank you for coming today.

A couple of things have come up on a number of occasions with regard to what the level of the tax is and where it is, how much of it goes to the consumer in the final price—these kinds of questions. We have heard it very often said that we really cannot pin down what the dollar value is; we cannot do this and we cannot do that. It seems to be pretty much a theme we have heard on various occasions.

• 1730

One of the things I would like to ask—and I hope it is available—your department obviously has done an extensive study on this aspect of it, first of all to analyse and come up with the 1.25%, and secondly to support the minister of revenue when he has come up with a simplified system suggesting what the rate should be for the company under $200,000.

Is the information going to be available to consumers through the consumer bureau so that those numbers can actually be published and produced through the consumer bureau so that they can really come up with some hard facts and some hard numbers so that we are not getting into this hearsay type of information we have been hearing about for the last three months?

Mr. Wilson: I would hope the Consumer Information Office will provide those estimates to the consumer product by product.

Mr. Cole: I am sorry, but they are not going to reinvent the wheel. The information you have been using and information the Consumers' Association of Canada and groups like it. . .is your information going to be available to the bureau?

Mr. Wilson: Certainly. We will open up any information we have that can be useful to them so they can use it.

Mr. Cole: Do you feel they should be able to come up with significant numbers with regard to what should happen with prices sector by sector or however they decide to use it?

Mr. Wilson: Yes.

Mr. Cole: Do you feel that the numbers can be obtained?

Mr. Wilson: You cannot obtain them with precision, but within a fairly narrow range, you can do it.

I think a more important response to your question is that through Revenue Canada we are going to be helping the small business community identify the federal sales tax in their costs today. The same would apply to medium-sized and larger companies as well, but it is probably more important to give help to the smaller businesses so they can identify the FST in their costs so they will know what the cost of their business inputs will be in the new system.

We can expect that in the initial stages in the first month or two, the full amount will not be passed through because people will not be able to identify the full amount of the tax in their business inputs. It will not take them very long, as

[*Traduction*]

M. Cole: Merci d'être venus aujourd'hui.

Plusieurs questions ont été soulevées à maintes reprises sur le niveau de la taxe, sur les produits qui seront taxés, sur la proportion de la taxe qui se retrouve dans le prix final que doit payer le consommateur, et autres choses du genre. Très souvent, on nous dit qu'il est impossible de vraiment en déterminer la valeur monétaire; impossible de faire ceci et impossible de faire cela. Ce thème semble constamment revenir.

J'aimerais notamment vous demander—et j'espère que ces renseignements existent toujours—votre ministère a manifestement examiné la question de façon très approfondie, tout d'abord dans le cadre d'études qui ont permis de fixer le taux à 1,25 p. 100 et deuxièmement afin d'appuyer le régime simplifié du ministre du Revenu national et le taux qu'il propose pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 200,000 dollars.

Les consommateurs auront-ils accès à cette étude par le truchement du Bureau d'information aux consommateurs exemple qui publierait les chiffres et qui après les avoir analysés pourrait publier des faits concrets, des chiffres précis, ce qui mettrait fin aux rumeurs qui circulent depuis trois mois?

M. Wilson: J'ose espérer que le Bureau d'information aux consommateurs fournira ces chiffres aux consommateurs, produit par produit.

M. Cole: Excusez-moi, mais le Bureau ne va pas réinventer la roue. L'information que vous avez utilisée et qu'a utilisée l'Association des consommateurs du Canada et d'autres groupes semblables. . .allez-vous fournir au Bureau les données sur lesquelles vous vous êtes fondé?

M. Wilson: Certainement. Nous allons ouvrir nos dossiers et fournir au Bureau toute l'information qui pourrait lui servir.

M. Cole: Pensez-vous que le Bureau puisse prévoir, avec précision, l'incidence sur les prix, secteur par secteur ou selon toute autre formule de son choix?

M. Wilson: Oui.

M. Cole: Pensez-vous qu'il soit possible d'arriver à ces chiffres?

M. Wilson: Impossible de le faire avec précision, mais on peut s'en approcher.

Il faut par contre noter, en réponse à votre question, que de concert avec Revenu Canada, nous allons aider la petite entreprise à déterminer, dans ses coûts actuels, quelle est la part de taxe de vente fédérale. Nous ferons de même pour la moyenne et la grande entreprise, mais il est probablement plus important d'aider la petite entreprise à identifier la part de TVF dans ses coûts, de façon à ce que ses entreprises sachent quel sera le coût de leurs intrants une fois le nouveau régime en place.

Nous prévoyons qu'au début, pendant un mois ou deux, le consommateurs ne bénificiera pas pleinement des économies réalisées puisque les commerçants ne seront pas en mesure de déterminer combien la taxe représente du coût

[*Text*]

they can identify precisely the tax on the purchases they buy and get the precise credits back. Then they can adjust their prices. That additional knowledge plus the competitive pressures will allow them to fine-tune their prices in the subsequent months.

Mr. Cole: I concur that the market is going to be the key factor. When you look at fairness within the system, regardless of what level it is at, again we run into the same kind of stumbling block whereby a manufacturer or an individual within the system or within the process says he wants the same dollar profit. Someone else may say he wants to use the same percentage mark-up. We all know that those two factors become very different when it comes to the end use.

From your aspect in your department, what kind of fairness should we be looking at? Is that the kind of thing we should be looking at? Should we be saying to do whatever they want? How are those numbers being related when you analysed it? Did you analyse it on the basis of a percentage mark-up, or did you analyse it on the basis of the same dollar mark-up?

• 1735

Mr. Wilson: That is a question you should put to the officials. Let me give you a response I received in discussing that same point with business people. Some of them are talking about maintaining the same dollar profit. Others are saying that they are going to keep the same profit margin.

As long as there is that difference, the people who say that they are going to take the same profit margin are going to win the business. It will not take long before the people who say that they want to maintain the same dollar profit—who have been, in effect, applying their profit margins on tax-included costs—will lose business. In short order, they will make their adjustments to come back into line.

Mr. Boudria: I want to welcome the minister. The minister will know, of course, that a number of witnesses have appeared before our committee over recent weeks. I want to quote from one public interest group that came before us and spoke of the proposed Consumer Information Office:

> The second problem with comprehensive monitoring has to do with adequacy of sources of information. The monitoring agency is supposed to comment on broad categories of products rather than particular brands or particular chains or particular stores. Its information base will be derived from Statistics Canada, price checkers, and other private sector sources of information. We see two problems with this. First, its information is retrospective. By the time the information has been gathered, the problem may have disappeared.

Do you think this public interest group is wrong, or do you think this will actually work, this information office?

[*Translation*]

de leurs intrants. En peu de temps cependant, ils seront en mesure de déterminer exactement la taxe sur leurs achats et combien on leur remettra en crédit. Ils pourront alors sajuster à leurs prix. Ces données supplémentaires et les pressions concurrentielles leur permettra d'ajuster leurs prix aux cours des mois suivants.

M. Cole: Je reconnais que le facteur-clé sera le marché. Du point de vue de l'équité du régime, à quelque niveau que ce soit, la difficulté est toujours la même, le fabriquant ou l'entreprise souhaite réaliser les mêmes bénéfices, en terme monétaire. Un autre voudra réaliser la même marge bénéficiaire. Or nous savons tous qu'il existe une grande différence entre ces deux facteurs, en dernière analyse.

En ce qui concerne votre ministère, que faut-il rechercher? Faut-il viser un régime plus juste? Faut-il dire aux gens de faire ce qu'ils veulent? A quoi se rapporte ces chiffres lorsque vous les analysez? Vous êtes-vous fondé dans vos calculs sur un pourcentage de marge bénéficiaire ou avez-vous fondé vos analyses sur une marge monétaire équivalente?

M. Wilson: C'est une question à poser aux fonctionnaires. Toutefois, permettez-moi de vous donner la réponse que m'ont donné les gens d'affaires avec qui j'en ai discuté. Certains disent qu'ils vont maintenir les mêmes bénéfices en termes monétaires. D'autres disent qu'ils vont maintenir la même marge bénéficiaire.

Aussi longtemps que cette différence se maintiendra, ceux qui prétendent qu'ils vont maintenir leur marge bénéficiaire vont attirer la clientèle. En peu de temps, ceux qui affirment vouloir maintenir les mêmes bénéfices en termes monétaires, ceux qui en fait, calculent leur marge bénéficiaire sur leurs coûts taxe comprise, perdront des clients. Ils vont rapidement rajuster leurs prix.

M. Boudria: Je vous souhaite la bienvenue, monsieur le ministre. Vous savez évidemment que notre Comité a entendu de nombreux témoins ces dernières semaines. J'aimerais vous citer ici le témoignage d'un groupe d'intérêt public qui est venu nous parler du Bureau d'information aux consommateurs proposé:

> Un deuxième problème—toujours en ce qui concerne l'organisme de surveillance—porte sur les sources d'information. L'organisme de surveillance est sensé s'occuper de catégories générales de produits plutôt que de marques particulières ou de magasins particuliers. Ses informations proviendront des agents de vérification des prix de Statistique Canada et d'autres sources du secteur privé. A notre avis, cela pourrait entraîner deux problèmes. D'abord, il s'agirait d'informations rétrospectives. Il se peut que le problème ait disparu avant que les données soient rassemblées.

Pensez-vous que ce témoin ait tort, pensez-vous que ce Bureau d'information réalisera l'objectif visé?

[*Texte*]

Mr. Wilson: I think there is some very helpful basic information that consumers can get. It may not be possible to identify the tax within a price today, with absolute precision, if they are going to do it in the generic way that particular quote is referring to. But what it will do is highlight the fact that there is tax within prices that consumers are paying now. On January 1st, they, in turn, will be looking for price reductions.

Mr. Boudria: Let me just go a little further.

Mr. Wilson: If there are not price reductions, they have every right to ask the question.

Mr. Boudria: Again, I will quote from the same public interest group. I am continuing from the same quote, on their second point:

> Second, its information is statistical. It will comment only on broad categories of product according to our information. By definition, statistics concern aggregates rather than individual cases, so the chances of spotting abuses, except on an industry-wide basis, seem to be small.

The minister would agree with that, would he not?

Mr. Wilson: I think any abuse will be detected by the consumer. If they see—

Mr. Boudria: No, we are talking about the office here, how this office will work.

Mr. Wilson: We are talking about the net result of how the consumer is going to benefit from the office.

Mr. Boudria: No, that is not what I asked. With respect, Mr. Minister, I asked about how the Consumer Information Office would work, about whether you thought these comments here were appropriate or whether this public interest group was wrong in its assessment that this Consumer Information Office would not work.

Mr. Wilson: I think the Consumer Information Office will be developing its own methodology as to how it is going to provide this information to consumers. What your public interest group is saying is how he expects the office to work.

Mr. Boudria: Not to work, in this case. I am quoting this, of course, because this is a quote from Nickolas Murray of the Consumers' Association of Canada when he appeared before our committee. This is the same Nickolas Murray who has just been named by your colleague as the chairman of this outfit. He says himself that it is not going to work. He said so on the 10th of May, 1990, before this very committee.

Mr. Wilson: Let me respond to you in another way.

Mr. Boudria: Here is my position; if you do not like it, let me give you this one.

Mr. Wilson: No, it is the same point of view: what are the benefits of this Consumer Information Office? The main benefit is to highlight in the minds of consumers the fact that there is tax included in the price of things they pay today.

[*Traduction*]

M. Wilson: Je pense qu'il pourra fournir des données de base très utiles aux consommateurs. Il n'est peut-être pas possible de déterminer le pourcentage de taxe dans un prix actuel, surtout si on s'en tient aux catégories générales citées. Toutefois, cette information permettra de souligner le fait que les prix aux consommateurs actuels comprennent un montant de taxe. Au premier janvier, le Bureau surveillera les réductions de prix.

M. Boudria: Regardons un peu plus loin.

M. Wilson: S'il n'y a aucune réduction dans les prix, eh bien le Bureau pourra parfaitement en demander la raison.

M. Boudria: Encore une fois, permettez-moi de citer ce même groupe d'intérêt public. Je reprends ma citation au deuxième point:

> En deuxième lieu, il s'agirait d'information statistique. L'organisme ne commenterait que des catégories générales de produits. Les statistiques, de par leur définition, portent sur des aggrégats plutôt que sur des cas particuliers. Il serait donc très difficile de déceler des abus, sauf si ces abus étaient commis par toute une industrie.

Le ministre en convient, n'est-ce pas?

M. Wilson: Je pense que le consommateur décèlera les abus. S'il voit. . .

M. Boudria: Non, nous parlons du Bureau, de son fonctionnement.

M. Wilson: Nous parlons des avantages que le consommateur retirera de ce bureau.

M. Boudria: Non, ce n'est pas ce que je vous ai demandé. Permettez-moi de vous faire remarquer, monsier le ministre, que je vous ai demandé comment le Bureau d'information aux consommateurs allait fonctionner, si les propos que je vous rapportais étaient justes ou si ce groupe d'intérêt public faisait fausse route dans son évaluation du fonctionnement du Bureau d'information aux consommateurs.

M. Wilson: Je pense que le Bureau élaborera sa propre méthodologie quant à la façon de donner l'information aux consommateurs. Ce que votre représentant d'un groupe d'intérêt public dit, c'est la façon dont il espère que ce bureau va fonctionner.

M. Boudria: Ou de son non fonctionnement, en l'occurrence. En fait, je vous ai cité cet extait, parce qu'il s'agit des propos de M. Nicholas Murray de l'Association des consommateurs du Canada, lors de sa comparution ici. Or il s'agit du même Nicholas Murray que votre collègue vient de nommer président du Bureau d'information aux consommateurs. Il nous a dit lui-même que cela ne fonctionnerait pas. Il l'a dit le 10 mai 1990, ici même devant ce Comité.

M. Wilson: Permettez-moi d'aborder la question différemment.

M. Boudria: Voici ma position; si vous ne l'aimez pas, je vais vous donner cette autre.

M. Wilson: Non, c'est le même point de vue: mais demandons-nous quels avantages comportent ce Bureau d'information aux consommateurs? Le principal avantage consiste à attirer l'attention des consommateurs sur le fait que le prix actuel comprend une taxe.

[*Text*]

• 1740

Mr. Boudria: So it is PR.

Mr. Wilson: Even today many are surprised that they are paying a sales tax. Many do not even want to think that they are paying a sales tax today. The more Mr. Murray in his new position and the office highlight the fact that there is tax there, then consumers are going to be looking to see whether those savings are passed on.

If those savings are not passed on, they are going to question why they are not being passed on. The Consumer Information Office will give them a sense of how much they can expect. We have certainly seen in the testimony of the automobile companies that you can identify the savings with a good deal of precision. This will make consumers better shoppers, which will make the market system work better.

Mr. Boudria: Why does the minister say one can tell the savings in the car industry, when witnesses who have appeared before us have told us the opposite? They told us one cannot really tell because some car manufacturers have rebates right now. If you lower the price at the same time as you get rid of a rebate, you cannot figure out whether the price of the car went up or down.

Mr. Wilson: When was the last time you bought a car?

Mr. Boudria: A year ago. Why?

Mr. Wilson: Did you look on the sticker?

Mr. Boudria: As for the sticker, that is another good question. The stickers are removed from the vehicules and there is no law of your government to prevent it, as there is in the United States of America. I am glad you brought it up.

Mr. Wilson: In the price you pay, there is something that says federal sales tax.

Mr. Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Mr. Minister, the theme of what you are saying here in your opening remarks, you referred to "significant benefit to consumers". In response to questions you have again used "significant benefit to consumers". We assume the consumer is paying the manufacturers sales tax right now. Is it correct that $18 billion goes to the federal government? The cheque is written by the industry, but the consumer pays.

Mr. Wilson: Pays in the price.

Mr. Taylor: Yes. So $18 billion?

Mr. Wilson: This is the amount we expect would be in 1991-92 with normal growth in the economy.

Mr. Taylor: What is the expectation in 1991 for revenues accumulated to the government under the GST?

Mr. Wilson: I do not have that figure right in front of me, but it is in the paper I put out on December 19. You can find it somewhere around page 25.

[*Translation*]

M. Boudria: Donc il s'agit d'un exercice de relations publiques.

M. Wilson: Même aujourd'hui, nombreux sont ceux qui sont surpris d'apprendre qu'ils paient une taxe de vente. Bien des gens ne veulent même pas penser qu'ils paient une taxe de vente aujourd'hui. Plus M. Murray, dans ses nouvelles fonctions, et le Bureau d'information aux consommateurs souligneront le fait que cette taxe existe, plus les consommateurs seront en mesure de voir si on leur transmet les économies réalisées.

Si on ne les leur transmet pas, ils vont s'interroger à ce sujet. Le Bureau d'information aux consommateurs leur donnera une idée du montant des économies à venir. Le témoignage des représentants de l'industrie de l'automobile révèle qu'il est possible de déterminer le montant de ces économies d'une façon très précise. Les consommateurs deviendront de meilleurs acheteurs, ce qui améliorera le système commercial.

M. Boudria: Pourquoi le ministre prétend-il qu'il est facile de déterminer les économies dans l'industrie de l'automobile quand des témoins nous ont dit tout à fait le contraire? On nous a dit qu'il était impossible de le déterminer parce que certains fabricants offrent actuellement des ristournes. Si vous réduisez le prix au même moment que vous éliminez la ristourne, il devient impossible de voir si le prix de la voiture a augmenté ou diminué.

M. Wilson: Quand avez-vous acheté une voiture pour la dernière fois?

M. Boudria: Il y a un an. Pourquoi?

M. Wilson: Avez-vous vérifié le collant?

M. Boudria: Voilà une autre bonne question. Justement on retire ces collants et contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, votre gouvernement n'a adopté aucune loi pour l'interdire. Je suis heureux que vous ayiez soulevé cette question.

M. Wilson: Dans le prix que vous payez, on indique taxe de vente fédérale.

M. Taylor (The Battleford—Meadow Lake): Monsieur le ministre, ce que vous nous dites essentiellement correspond à ce que vous avez dit dans votre exposé lorsque vous avez parlé d'avantages importants pour les consommateurs. En réponse à des questions, vous avez encore une fois parlé d'avantages importants pour les consommateurs. Nous présumons qu'actuellement, le consommateur paie la taxe sur les ventes des fabricants. Est-il juste que le gouvernement fédéral touche 18 milliards de dollars à ce titre? C'est l'industrie qui signe le chèque, mais c'est le consommateur qui paie.

M. Wilson: Dans le prix.

M. Taylor: Oui. Donc est-ce 18 milliards de dollars?

M. Wilson: C'est le montant prévu en 1991-1992, fondé sur un taux de croissance normale de l'économie.

M. Taylor: A combien s'élèvent les recettes prévues du gouvernement en 1991 au titre de la TPS?

M. Wilson: Je n'ai pas le chiffre sous les yeux, mais vous le trouverez dans le document que j'ai publié le 19 décembre. C'est à la page 25, environ.

[*Texte*]

Mr. Taylor: I am just wondering if your officials, who are looking, can pass you the number.

Mr. Wilson: If by the time you finish your question he has it, I can give you the precise number. That is where you can find it.

Mr. Taylor: Is that number greater than $18 billion?

Mr. Wilson: I believe it is quite close. I do not want to pull a number out of my head. Let us see whether we have it here.

An hon. member: What is a billion?

Mr. Taylor: Yes, what is a billion or two?

Mr. Wilson: The net GST revenues for 1991-92, the first full fiscal year, are $20.755 billion. With the elimination of the existing federal sales tax and some related excise taxes, it is $18.970 billion. Then there are some income tax adjustments, the GST credit, the high-income surtax, the increase in the large corporations tax, the expenditure reductions, expenditure costs, the indexation impact, all of which together work out so that there is pretty close to a balance as far as the net position of the federal government is concerned.

Mr. Taylor: The net position of the federal government... The GST is also paid by consumers. The consumer pays the manufacturers sales tax now. The consumer more directly pays the GST. You are saying they are roughly equivalent. Where is the "significant benefit to consumers"? The money that the government takes from the consumer is identical, if not greater. Where is the "significant benefit to consumers"?

• 1745

Mr. Wilson: The significant benefit is that this is going to improve the health of our economy. As the health of our economy improves, the overall level of income to Canadians—who are consumers—will increase.

Mr. Taylor: I have heard you say that. We have had clothing manufacturers, tourism operators and the housing industry in here saying that their sectors were not going to benefit.

Their evidence indicates that in segments of our economy there is going to be serious difficulty. Is the difference so great that other sectors will compensate for losses in the garment industry?

Mr. Wilson: The net effect on the economy—which is not disputed—will be positive. You have heard me say that it will increase the output of the economy by $9 billion. That will translate into increased incomes and standards of living for Canadians.

Mr. Taylor: What do you say to those construction industry people in Saskatchewan who are on the brink of collapse? They are expecting to collapse in just one short term.

Mr. Wilson: What type of construction are they involved in?

Mr. Taylor: Home building. The economy is having a serious affect on that industry right now.

[*Traduction*]

M. Taylor: Vos collaborateurs qui font les recherches peuvent-ils vous donner ce chiffre.

M. Wilson: Si au moment où vous avez terminé votre question, on a trouvé, je vous donnerai le chiffre précis. Mais je vous ai donné la référence.

M. Taylor: Ce chiffre est-il supérieur à 18 milliards de dollars?

M. Wilson: Je pense que c'est très proche. Je ne veux pas inventer un chiffre. Attendons et voyons.

Une voix: Qu'est-ce que c'est qu'un milliard?

M. Taylor: Oui, qu'est-ce qu'un milliard ou deux?

M. Wilson: Nous prévoyons des recettes nettes grâce à la TPS de 20,755 millions de dollars pour 1991 -1992, la première année complète. En éliminant la taxe de vente fédérale actuelle et quelques taxes d'accise, cela reviendra à 18,970 millions de dollars. Ensuite il y a quelques ajustements à l'impôt sur le revenu, le crédit pour TPS, la surtaxe sur les revenus élevés, l'augmentation de la taxe des grandes sociétés, la réduction des dépenses, le coût des dépenses, l'incidence de l'indexation, le tout calculé de façon à garder l'équilibre en ce qui concerne la position nette du gouvernement fédéral.

M. Taylor: La position nette du gouvernement fédéral... La TPS sera également payée par les consommateurs. Le consommateur paie maintenant la taxe de vente fédérale. Le consommateur paiera encore plus directement la TPS. Vous dites que les recettes sont à peu près les mêmes. Alors qu'entendez-vous par d'un avantage important pour les consommateurs? Le gouvernement ira chercher dans la poche du consommateur un montant identique sinon supérieur. Où voyez-vous un avantage important pour le consommateur?

M. Wilson: L'avantage important vient du fait que notre économie sera plus saine. Et l'assainissement de notre économie fera augmenter le revenu global des Canadiens, qui sont des consommateurs.

M. Taylor: Je vous l'ai déjà entendu dire. Mais ici, nous avons entendu les fabricants de vêtements, les exploitants touristiques et les entreprises de construction domiciliaire nous dirent que leur secteur n'en tirerait aucun avantage.

Le témoignage de ces groupes indique que certains secteurs de notre économie connaîtront de graves difficultés. Les gains dans d'autres secteurs vont-ils compenser les pertes dans l'industrie du vêtement?

M. Wilson: Dans l'ensemble, l'économie en bénéficiera; personne ne le conteste. Vous m'avez entendu dire que cette mesure ferait augmenter la production économique de neuf milliards de dollars. Cela se traduira par une augmentation des revenus et du niveau de vie des Canadiens.

M. Taylor: Que dites-vous aux entreprises de construction de la Saskatchewan qui sont au bord de la faillite? Elles s'attendent à faire faillite en un trimestre.

M. Wilson: De quel genre de construction s'agit-il?

M. Taylor: De construction domiciliaire. La situation économique a déjà une incidence grave sur ce secteur actuellement.

[*Text*]

Mr. Wilson: Yes, but when you add in the housing rebate for Saskatchewan the GST will have very little impact on the price of a house. I do not have a precise number for a Saskatoon or Regina house, but I imagine that the impact on the cost of housing in either of those two cities would be less than 0.5%.

Mr. Taylor: The home builders said they had difficulty understanding the Department of Finance numbers.

Mr. Wilson: Yes, the disagreement is because we are using more up-to-date data than what they are using. We have incorporated changes to the FST changes that they believe will not be passed on. They have the ability to pass those on if they want to.

We also believe that the pressures in the marketplace... If they are concerned about the state of the economy then the competitive position, by definition, will be such that it will result in savings being passed on.

The fourth reason is that most of these organizations do not include the indirect impact of tax in their economic impacts. Someone is paying those taxes.

Just to clarify—I said 0.5% but it is 0.6%. The net effect on the mortgage payment of a typical house in Regina would be $5 a month. With the carrying cost on a mortgage of $5 a month—Saskatchewan home builders will not be put out of business by that.

Le président: Monsieur Fontaine.

M. Fontaine (Lévis): Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, lorsque vos experts du ministère disent que l'augmentation des prix sera, pour une fois, de 1/4 p. 100 après l'application de la taxe sur les produits et services, est-ce qu'ils ont tenu compte dans leurs calculs des déclarations d'un certain nombre de distributeurs importants au niveau national devant ce Comité? Ces distributeurs-là ont prétendu qu'ils allaient majorer leur pourcentage de profit brut pour maintenir un dollar constant de profit brut dans leurs opérations. Est-ce que Finances Canada a tenu compte de cela? Ou le ministère a-t-il prétendu que les grands distributeurs allaient conserver le même pourcentage de profits bruts?

• 1750

Mr. Wilson: That is a question to which I cannot give you a precise answer. I have just received a note, which says that they assume there will be no change in the mark-ups on products.

M. Fontaine: Merci. Maintenant, voici une autre question technique. Si quelqu'un s'achète un terrain dans la région de Toronto, et achète en même temps une maison sur ce terrain-là, je pense que la taxe sur les produits et services va s'appliquer sur le prix total de la transaction. Or, on sait qu'un facteur important dans le prix d'une maison dans les villes de Vancouver, de Toronto et autres grandes villes canadiennes c'est le prix du terrain. Est-ce que vous

[*Translation*]

M. Wilson: Oui, mais si l'on tient compte de la ristourne sur les maisons, la TPS aura très peu d'incidence sur le prix d'une maison en Saskatchewan. Je ne connais pas le coûts exact d'une maison à Saskatoon ou à Régina, mais je suppose que dans ces deux villes, l'incidence sur le coût des maisons sera de moins de 0,5 p. 100.

M. Taylor: Les constructeurs affirment avoir du mal à comprendre les chiffres du ministère des Finances.

M. Wilson: Oui, il y a désaccord parce que nous utilisons des données plus à jour. Nous avons inclu des modifications apportées à la TPS, dont, d'après eux, les consommateurs ne profiteront pas. Mais les constructeurs ont la possibilité de transmettre ces économies aux consommateurs s'ils le souhaitent.

Nous pensons également aux pressions du marché... Si les constructions se préoccupent de l'état de l'économie, la compétition va nécessairement les forcer à transmettre les économies aux consommateurs.

Quatrièmement, la plupart de ces organisations ne tiennent pas compte de l'incidence indirecte de la taxe dans leurs études. Quelqu'un paie ces taxes.

A titre de précision—j'ai parlé de 0,5 p. 100, mais il s'agit en fait de 0,6 p. 100. L'incidence nette sur les paiements hypothécaires, pour une maison typique à Régina, serait de 5$ par mois. Ce n'est pas ce qui va acculer les constructeurs de la Saskatchewan à la faillite.

The Chairman: Mr. Fontaine.

Mr. Fontaine (Lévis): Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, when your experts say that the one time increase of prices due to the Goods and Services Tax will be one-quarter of 1%, are they taking into account the statements of some large national distributors before this Committee? These distributors claimed that they are going to increase their percentage of gross profit in order to maintain in constant dollars the value of their gross profits. Has Finance Canada taken that into account? Where did the department say that the big distributors would be keeping the same percentage of profit margin?

M. Wilson: Je ne peux pas vous donner de réponse précise à cette question. On vient de m'informer qu'on suppose qu'il n'y aura pas de changement touchant les marges bénificiaires.

Mr. Fontaine: Thank you. I have another technical question. If a person buys a lot in the Toronto area and at the same time buys a house on this lot, I gather that the goods and services tax will apply to the total price of the transaction. A significant element in the cost of a house in Vancouver, Toronto and other big Canadian cities is the cost of land. Do you think that in an effort to bring down the cost of their house, many Canadians will decide to buy the lot first

[*Texte*]

prétendez qu'il y aura beaucoup de Canadiens qui, pour diminuer le coût de leur maison, vont décider d'acheter d'abord le terrain et de faire construire après? C'est un peu comme dans le cas de la taxe sur le transfert des propriétés au Québec où il y a un certain nombre d'acheteurs qui achetaient le terrain et ensuite faisaient construire leur maison. Est-ce que vous avez prévu cette incidence-là sur les revenus, si toutefois cela a une certaine signification?

Mr. Wilson: We may have some of that, but as we get into the system I would not expect much. The way in which we have designed this tax involves the 7% rate, less the 2.5% housing rebate, thus generating a net tax of 4.5%, compared to the 4.25% tax in the price today. The net effect on the overall price of a house will be very minimal. Whether people will want to take these additional steps. . .

M. Robitaille: Bienvenue, monsieur le ministre. Parmi plusieurs témoins qui ont comparu devant le Comité, un certain nombre prétendent que des associations commerciales n'avaient pas eu encore de réponses à leurs questions relativement à la mise en oeuvre de la TPS.

Je crois que durant ces auditions-là on a été à même de constater qu'il y avait certaines craintes, voire certaines incertitudes de la part de certains secteurs qui déjà confiants dans le système de la TPS voudraient immédiatement planifier leur adaptation à ce nouveau système. Mais ils semblaient inquiets car il leur manquait des données techniques, voire certaines informations pour être en mesure de commencer à planifier leur ajustement au nouveau système.

Est-ce que vous auriez des commentaires à nous faire sur ce point? Est-ce que c'est une situation qui est tout à fait normale en ce moment? Est-ce que vous pensez que ces gens-là auront amplement de temps pour s'ajuster? Si ce n'est pas le cas, est-ce que vous avez prévu des mesures qui pourraient les aider à passer cette période-là?

Mr. Wilson: We are aware of the questions, including technical ones, questions of implementation and of transition and so on, that have been posed. We believe we are in a position to provide answers for a large number of these questions. Some work still needs to be completed and it is our intention, as a department, to complete that work as quickly as we can.

Until the law was actually passed by the House we could not make the final decisions. Indeed, some of the changes made in the law that was finally passed at the committee stage did result in some changes in interpretation that we had to make.

• 1755

Let me make two points. First, it is important that we have companies registering as quickly as possible. As I indicated, we have had quite a large number representing the vast bulk of economic activity in the country. But there are still more that we would like to see register. As they register, we will be directly exposed to the requests. This will ensure that these questions are answered as quickly as possible.

[*Traduction*]

and have the house built afterwards? It is a bit like the property transfer tax in Quebec where there were a number of buyers who purchased a lot first and then had their house built. Have you considered what the impact might be on revenue, if significant enough?

M. Wilson: La chose risque de se produire jusqu'à un certain point mais au fur et à mesure que s'applique le système, je ne pense pas que les cas soient nombreux. La taxe est fixée à un taux de 7 p. 100, moins la remise de 2,5 p. 100 prévue pour le logement, ce qui donne une taxe nette de 4,5 p. 100, comparée à une taxe de 4,25 p. 100 incorporée dans les prix actuels. Il y aura donc une incidence minimale sur le prix total d'une maison. Quant à savoir si les gens prendront des mesures supplémentaires pour. . .

Mr. Robitaille: Welcome, Mr. Minister. According to some of the testimony we heard in the committee, it was said that a number of trade associations had not yet received answers to their questions about the implementation of the GST.

During our hearings we noted a number of apprehensions and uncertainties among those sectors who were already confident in the GST system and wanted to start planning right away how they would adapt to this new system. But they seemed worried because they were missing some of the technical information necessary to begin this planning.

Do you have any comments to make on this? Is it a perfectly normal situation at the present time? Do you think that these people will have enough time to make their adjustments? If not, do you have any measured aimed at helping them get through this period?

M. Wilson: Nous sommes conscients de ces questions, y compris des aspects techniques, des questions de mise en pratique et de transition etc. Nous sommes en mesure de répondre à beaucoup de ces questions. Certains aspects restent encore à élucider et notre ministère compte terminer ce travail aussi rapidement que possible.

Tant que la loi n'avait pas été adoptée par la Chambre nous n'étions pas en mesure de prendre les décisions définitives. Il faut signaler aussi que certaines modifications apportées à la loi après l'examen en comité nous ont obligés à changer certaines interprétations.

Je tiens à dire deux choses. D'abord, il est important que les entreprises s'inscrivent aussi rapidement que possible. Comme je l'ai expliqué, nous avons déjà reçu des réponses d'un nombre important d'entreprises représentant le plus gros de l'activité économique canadienne. Mais nous voudrions voir augmenter leur nombre et au moment de l'inscription, ils pourront nous demander des précisions que nous nous efforcerons de donner aussi rapidement que possible.

[*Text*]

The second point I will make is that the longer the Senate takes to deal with the legislation, the more we have a sense of uncertainty out there in the community. It is important for the Senate to clarify their position, so that people are not sitting there waiting, wondering whether there will be a change as proposed.

M. Robitaille: Monsieur le président, juste une dernière question.

Monsieur le ministre, voulez-vous dire que plus le délai imposé par le Sénat est long pour obtenir l'adoption finale, plus cela risque de créer des complications? Cela pourrait-il avoir un effet négatif sur les prix et sur les économies que les consommateurs pourraient réaliser?

Mr. Wilson: I think that the more people have that sense of uncertainty, the less inclined they will be to make their final preparations or to do the final work. I would say that most of the large companies are making their plans on the basis that the legislation will go through as passed by the House.

As I said, it is important to relieve the companies of that uncertainty so that they can make all their plans, identify their costs, and adjust their prices accordingly, so that the consumer will benefit. Any delay can result in the consumer not receiving that benefit.

M. Robitaille: Merci, monsieur le ministre.

Mr. MacLellan: Mr. Minister, you have mentioned that your meetings with the provinces to rationalize one system are ongoing. Is that correct?

Mr. Wilson: That is correct.

Mr. MacLellan: Do you think there are provinces that will, in the very near future, adopt the GST?

Mr. Wilson: It is hard to say whether in the very near future they will adopt the GST. But among some provinces there is a good deal of interest in working very closely with us to explore the various options for a good harmonization of their tax with ours. We are encouraging that. As you know, my—

Mr. MacLellan: Excuse me, but how can you have harmonization unless you have the same system?

Mr. Wilson: There are various things they can do. At the preliminary stage, provinces can harmonize different procedures—

Mr. MacLellan: Such as what?

Mr. Wilson: Tourism rebate is an example. We could have information coming out of the same office. The next stage is a more comprehensive harmonization, where the systems are the same and the tax base is the same.

The third stage is the national sales tax. That third stage is sometime down the road. There are greater possibilities for that second stage, certainly at an earlier point in time.

Mr. MacLellan: Would you not just be complicating what is already an unwieldly, complicated system by what you are talking about? Either you have—

Mr. Wilson: In that second stage?

[*Translation*]

Deuxièmement, je tiens à dire que plus le Sénat consacre du temps à ce projet de loi, plus on crée un sentiment d'incertitude au Canada. Il est donc important que le Sénat fasse connaître exactement sa position pour que les gens ne restent pas là à attendre en se demandant si le nouveau régime sera adopté comme tel.

Mr. Robitaille: Mr. Chairman, just one last question.

Minister, do you mean that the longer the Senate waits to pass the bill, the greater the risk of complications? Could it have an adverse effect on prices and on the savings available to consumers?

M. Wilson: Je pense que plus il existe un climat d'incertitude, moins les gens seront portés à faire leurs préparatifs ou prendre les mesures qui s'imposent. Je dirais que la plupart des grandes sociétés font leurs prévisions en supposant que le projet sera adopté dans la version approuvée par la Chambre.

Comme je l'ai expliqué, il est important de dissiper toute cette incertitude pour que les entreprises puissent faire leurs préparatifs, déterminer les coûts et ajuster leurs prix, pour que les consommateurs puissent en profiter. Tout retard peut compromettre ce bénéfice pour le consommateur.

Mr. Robitaille: Thank you, Mr. Minister.

M. MacLellan: Monsieur le ministre, vous avez parlé de vos réunions régulières avec les provinces pour mettre au point un seul système rationalisé, n'est-ce pas?

M. Wilson: C'est exact.

M. MacLellan: Pensez-vous qu'il y a des provinces qui vont très bientôt adopter la TPS?

M. Wilson: Il est difficile de dire si elles vont adopter la TPS dans un très proche avenir. Mais certaines provinces ont certainement l'intention de collaborer avec nous pour explorer les différentes possibilités d'harmonisation de nos régimes fiscaux. C'est quelque chose que nous encourageons. Comme vous le savez...

M. MacLellan: Excusez-moi, mais comment est-il possible de parler d'harmonisation si vous n'avez pas le même système?

M. Wilson: Il y a plusieurs possibilités pour les provinces. A l'étape préliminaire, elles peuvent harmoniser différentes mesures...

M. MacLellan: Par exemple.

M. Wilson: Les remises destinées aux touristes. Nous pourrions partager les mêmes bureaux d'information. Ensuite, une harmonisation plus poussée avec les mêmes régimes mêmes et la même assiette fiscale.

La troisième étape serait une taxe de vente nationale. Elle est encore loin de se réaliser. La deuxième étape présente des possibilités à court terme plus réelles.

M. MacLellan: Cela ne reviendrait-il pas à compliquer davantage un régime qui est déjà très lourd et complexe?

M. Wilson: Vous parlez de la deuxieme étape?

[*Texte*]

Mr. MacLellan: Yes, in that second stage.

Mr. Wilson: No, it is to the contrary.

Mr. MacLellan: With what you are proposing in the partial harmonization, how is that possibly going to help the small businessman? How is that possibly going to help the consumer?

Mr. Wilson: As far as the small businessman is concerned, if the same product or service is taxed at the both the federal and provincial levels, he does not have to go through the complication of wondering what is taxed and what is not taxed.

• 1800

Take the small convenience store. If the tax base is the same, he is relieved of a good deal of complexity. So there is a real benefit as far as that particular small business is concerned.

Mr. Boudria: I want to ask the minister this. We have had representation from the real estate industry and so on, homebuilders. It appears that the GST will be applied to the lot levies that are charged by municipalities. For instance, in the Ottawa area they vary between $10,000 and $12,000 per house. A lot levy, of course, is a tax levied in advance by a municipality. If the minister is going to exempt the provincial land transfer tax from his GST, will he at least do the same thing for the municipal lot levies, because they are just that, they are a tax levied in advance? I think you will agree with me that it is not right that tax should be paid of $10,000 per home—that is what they are in this city in any case and nearby municipalities—will he at least look at that aspect of it?

Mr. Wilson: It is our intention that lot levies and land transfer taxes will not be subject to the GST.

Mr. Boudria: But we have been told otherwise by officials of the Department of National Revenue, for instance, that the land transfer tax will be exempt. But the other one, a lot levy, is paid when you buy the building permit, therefore it forms part of the cost of the house. Are you willing to look at the possibility of at least rebating that part? I think you are telling me that you are—

Mr. Wilson: I just said to you that it is not our intention to tax lot levies.

Mr. Boudria: Good. Thank you.

The Chairman: I am going to have to end the meeting. I would like to remind members that you will have a draft report in your offices at noon tomorrow. We are considering it at 3.30 p.m. tomorrow afternoon and I ask you to please take the time to read that report prior to the meeting.

Thank you. We stand adjourned until tomorrow afternoon.

[*Traduction*]

M. MacLellan: Oui.

M. Wilson: Non, au contraire.

M. MacLellan: Comment cette harmonisation partielle pourrait-elle aider le petit entrepreneur? Quelle avantage possible pourrait-elle avoir pour le consommateur?

M. Wilson: Pour ce qui est du petit entrepreneur, si le même produit ou service est imposé aux niveaux fédéral et provincial en même temps, il n'a pas à se demander ce qui est soumis à la taxe et ce qui ne l'est pas.

Prenons le cas d'un petit dépanneur. Si l'assiette fiscale est la même, son travail sera beaucoup plus simple. Il y a donc un avantage réel pour ce genre de petite entreprise.

M. Boudria: Je voudrais poser la question suivante au ministre. Nous avons reçu des représentants du secteur de l'immobilier et des constructeurs de maisons. Il semble que la TPS s'appliquera aux redevances perçues par les municipalités sur les terrains. Par exemple, dans la région d'Ottawa, ces redevances se situent entre 10,000$ et 12, 000$ par maison. En fait il s'agit d'une taxe foncière que la municipalité fait payer à l'avance. Si le ministre décide d'exempter de la TPS la taxe provinciale sur le transfert de propriétés, acceptera-t-il au moins de faire la même chose dans le cas de ces redevances municipales qui en fait ne sont que des taxes perçues à l'avance? Vous conviendrez sans doute qu'il n'est pas juste de faire payer une taxe sur une redevance de 10,000$ par maison—c'est environ le montant que l'on fait payer ici et dans les municipalités voisines. Etes-vous prêt au moins à examiner cette questions?

M. Wilson: Nous avons l'intention de faire en sorte que ces redevances sur les terrains et les taxes de transfert de propriété ne soient pas soumises à la TPS.

M. Boudria: Mais les fonctionnaires du ministère du Revenu national nous ont dit le contraire. Ils disent que la taxe sur le transfert de propriété sera exemptée mais la redevance sur le terrain est acquittée lorsqu'on achète le permis de construction et fait donc partie du coût de la maison. Etes-vous prêt au moins à envisager la possibilité d'accorder une remise sur cette partie? Si je vous comprends bien, vous êtes effectivement. . .

M. Wilson: Je viens de vous dire que nous n'avons pas l'intention de taxer les redevances municipales perçues sur les terrains.

M. Boudria: Très bien. Merci.

Le président: Je vais devoir mettre fin à la réunion. Je vous rappelle que vous recevrez le projet de rapport dans vos bureaux demain à midi. Nous allons l'étudier demain après-midi à 15:30 et je vous demanderais de le lire avant la réunion.

Je vous remercie. La séance est levée jusqu'à demain après-midi.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 75

Thursday, June 14, 1990

Monday, June 18, 1990

Chairman: Garth Turner, M.P.

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 75

Le jeudi 14 juin 1990

Le lundi 18 juin 1990

Président: Garth Turner, député

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

---

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), inquiry into the effect of the Goods and Services Tax on prices and the role of the Consumer Information Office

INCLUDING:

The Third Report to the House

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, enquête sur l'incidence de la taxe sur les produits et services sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information aux consommateurs

Y COMPRIS:

Le Troisième Rapport à la Chambre

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989-90

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS AND GOVERNMENT OPERATIONS

Chairman: Garth Turner

Vice–Chairman: Jean–Marc Robitaille

MEMBERS

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron Macdonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor

(Quorum 8)

Bernard G. Fournier

Clerk of the Committee

Peter Berg
Margaret Smith

Research Officers
Library of Parliament

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.
Available from the Canadian Government Publishing Center, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

THE STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS AND GOVERNMENT OPERATIONS

has the honour to present its

THIRD REPORT

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), your Committee undertook an inquiry into the effect of the Goods and Services Tax on prices and the role of the Consumer Information Office and has agreed to present this report.

TABLE OF CONTENTS

Page

EXECUTIVE SUMMARY i

LIST OF RECOMMENDATIONS ii

INTRODUCTION AND APPROACH 1

A. Overview of the Operation of the Goods and Services Tax 1

B. Approach to the Committee's Study 2

CHAPTER 1 – PRICE EFFECTS 5

A. Transfer of Tax Savings to the Consumer 5

B. Overall Direct Price Effect 12

C. Relative Price Effects 14

D. Potential Impact of the Tax Shift on Inflation and on Ensuing Monetary Policy 19

1. Concerns About Inflation 19

2. Impact on Monetary Policy 21

CHAPTER 2 – THE GST AND THE CONSUMER 23

A. Consumer Education 23

B. Business Education 24

C. The GST Consumer Information Office 26

1. Information on the Anticipated Price Effects of the GST 27

2. Monitoring Prices, Investigating Consumer Complaints and Providing Information on Pricing Practices 31

3. Research 33

4. Duration 33

5. Operating Budget 34

D. Visibility of the GST at the Retail Level 34

E. Advertising and the GST 36

Page

APPENDIX I – LIST OF WITNESSES 37

APPENDIX II – LIBERAL PARTY MINORITY REPORT 41

APPENDIX III – NEW DEMOCRATIC PARTY MINORITY REPORT 47

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE 53

MINUTES OF PROCEEDINGS 55

Executive Summary

The Committee believes competition and an informed consumer are the best protection against marketplace abuse.

The government should fund an independent, arm's–length agency to educate consumers on the effects on prices of the GST and removal of existing federal sales taxes. This agency should be composed of people from business and consumer groups. It should be small, temporary and cost–efficient.

The Committee does not believe that it is possible to monitor all individual prices. The private sector also has a role to play, and should be a partner in telling Canadians how prices will be affected. The agency should play a role in helping to accomplish this.

LIST OF RECOMMENDATIONS

1. The federal government establish a comprehensive program to educate consumers about the proposed Goods and Services Tax (GST) and that this program be carried out in part by the GST Consumer Information Office.

2. Outstanding technical issues which are of concern to businesses as they plan for the implementation of the GST be resolved promptly.

3. Information on the impact of the GST be provided to businesses as they plan for GST implementation, and well before implementation of the tax.

4. The Department of National Revenue urge businesses to register without delay for GST collection, in order to receive basic information.

5. A message be sent to the Senate by the House of Commons detailing the costs to consumers, business and government of delaying the passage of Bill C–62.

6. The GST Consumer Information Office provide general information on the price impact of the GST for broad categories of products and services, well in advance of the implementation of the tax.

7. The GST Consumer Information Office work closely with trade associations, businesses and consumer groups to educate consumers about the anticipated impact of the GST and, where appropriate, undertake GST education and information programs jointly with these groups.

8. The GST Consumer Information Office actively encourage trade associations and businesses to provide consumers with information on the anticipated price effects of the GST, and deal promptly with consumer inquiries.

9. The GST Consumer Information Office not attempt to monitor all prices or to regulate prices in the marketplace after the implementation of the GST.

10. The GST Consumer Information Office explore the feasibility of establishing a program to recognize businesses that make public commitments to pass on all federal sales tax (FST) savings to consumers.

11. The federal government continue to pursue negotiations with the provinces to achieve a single, visible national sales tax.

12. The Director of Investigation and Research work with the GST Consumer Information Office to monitor GST–related advertising and alert consumers to misleading advertising claims.

13. The GST Consumer Information Office focus its research to support its role of educating consumers about the GST and its effect on prices.

14. The GST Consumer Information Office be reviewed no later than six months after the implementation of the GST and disbanded no later than one year after implementation.

15. The total initial operating budget of the GST Consumer Information Office be significantly reduced.

LIVING WITH THE GST

INTRODUCTION AND APPROACH

A. Overview of the Operation of the Goods and Services Tax

The existing Federal Sales Tax (FST) applies to goods manufactured in Canada and to finished manufactured goods imported into Canada. A number of goods, however, such as clothing, food, footwear and pharmaceuticals are exempt from the tax. All services except for telecommunications services are also exempt.

The FST is generally levied at the manufacturers' level of the production and distribution chain, although, for some products, it is levied at the wholesale level. The following are the applicable FST rates: 13.5% for most goods, 19% for alcohol and tobacco products, and 9% for construction materials. An 11% tax is also applied to telecommunications services at the user level.

The FST has been widely criticized. The most commonly voiced concerns relate to the very narrow base of products and services to which it is applied, its uneven application, the fact that it can favour imported products over Canadian-made goods and its unreliability as a source of revenue for the government. It is generally accepted that the FST is beyond repair and must be abolished.

The Goods and Services Tax (GST), the tax that the federal government has proposed as a replacement for the FST, is a tax on final consumption. It would apply at a rate of 7% on almost all goods and services consumed in Canada. Unlike the FST or a provincial sales tax, the GST is a value added tax, and would thus apply at each stage of the production and distribution chain.

Businesses will charge GST on the price of their taxable goods and services. Businesses that purchase goods and services and pay the GST will be able to claim an input tax credit for the tax paid. Because the amount of the GST remitted to the government by a business will be the amount of the GST collected from customers minus the GST paid on its purchases, the tax applies to the value added to a product or service. Final consumers, however, will pay the full amount of the GST on the selling price of a product.

The GST will apply to a broad range of goods and services. There are some goods and services, however, on which the tax will not be assessed. These are classified as either exempt or zero-rated. The difference between these categories lies in whether or not a

vendor can claim an input tax credit for the GST paid on goods and services used in the production and distribution chain. Suppliers of zero–rated items (for example, basic groceries, prescription drugs) will be able to claim an input tax credit. Suppliers of exempt goods and services (including day–care services, most domestic financial services, and most educational, medical and dental services), on the other hand, will not.

B. Approach to the Committee's Study

Many economists have suggested that the proposed shift from the FST to the GST should provide certain long–term benefits to the Canadian economy. Economic efficiency should be enhanced as a result of an improved allocation of resources. Business investment should be stimulated as the cost of capital is lowered. Over time, economic growth is expected to increase as the positive results of the reform of the tax regime take effect. Both the manufacturing sector and exports should become more competitive and imports will no longer be accorded an unnecessary competitive advantage.

This having been stated, the real challenge in ensuring that benefits emerge from tax reform is to manage the transition from the existing FST to the GST. As the Conference Board of Canada aptly noted in its brief to the Committee, the anticipated two–year transition period will be unduly prolonged if business and labour react adversely to the initial price effect of the change in tax regime. The Board stated that "if wages start to accelerate and interest rates are raised in response, the gains from a more efficient tax system will take longer to realize" and "if manufacturers try to increase profit margins when removing the 13.5 per cent FST and adding the 7 per cent GST, this, too, will be more inflationary than necessary and lead to interest rate increases which will delay the adjustment process."

It was precisely to ensure that the transition from the FST to the GST would take place smoothly and in a relatively short period of time that the Committee undertook a study of the effects of the proposed tax change on consumer prices. A number of pertinent questions were of interest. Would manufacturers, wholesalers, distributors and retailers pass on the tax savings realized through the replacement of the FST by the GST? Would these potential savings be difficult to ascertain? What price effects would be experienced in various economic sectors? What would be the overall direct price effect of the tax switch? What would be the response of organized labour to the predicted increase in the price level? If labour was successful in achieving sizeable wage gains as a result of the initial price effect of the GST, how would the monetary authorities respond?

Equally important for the Committee's study was to determine the proper role for government in helping to ensure that the full savings brought about by the tax change were realized. The Committee wanted to ascertain precisely how difficult it would be for the proposed price monitoring agency, the GST Consumer Information Office (CIO), to collect specific price information and scrutinize companies' pricing policies, and what powers the agency should be accorded to carry out its mandate. In particular, should the CIO be given the authority to roll back unwarranted price increases, or should its role be to provide consumers with appropriate information about the predicted direction of consumer prices in the various sectors of the economy?

The Committee heard evidence from 57 witnesses (see Appendix I for the complete list). Businesses and industry associations were asked to commit themselves and their membership to a full passthrough of any tax savings from the change in tax regimes. Labour groups were questioned on the likelihood of wage demands based on perceptions that the change in the tax regime would increase inflation. Economists and tax lawyers were asked for their opinions on the macroeconomic effects of the move to the GST, the direct price effects on various economic sectors and the specific difficulties expected with the transition. The Governor of the Bank of Canada was invited to discuss possible monetary responses to GST-related inflationary pressures. Consumer groups and experts were called upon to relate the concerns of consumers. In virtually all cases, witnesses were asked for their opinions on the merits of the proposed Consumer Information Office.

Our report is divided into two sections. The first examines the price effects expected from the shift to the GST, the problems which arise when attempting to estimate these effects, and the potential impact of the tax shift on inflation and monetary policy. The second section examines the need for consumer protection and contains recommendations on the role of the Consumer Information Office. These, it is hoped, will assist the government in providing information to consumers and lead to a smoother transition from the existing tax regime to the GST.

CHAPTER 1 – PRICE EFFECTS

The implementation of the GST is expected to exert a number of price effects. First, the GST is expected to cause the overall consumer price level to rise, although to what extent is unclear. Much of this chapter is devoted to an assessment of the factors which affect the passthrough (to the consumer) of the tax savings from the elimination of the FST, a critical ingredient in the determination of the GST's impact on prices. While it is clear that the GST will impose a 7% tax charge on many retail prices of goods and services, effective FST rates vary widely and the exact amount of tax included in the retail price is not entirely certain. It is therefore difficult to determine what the precise impact on prices will be.

The implementation of the GST will also cause relative prices to change. Industries such as manufacturing and telecommunications, which are now being charged a high rate of tax, should expect the shift in tax structure to lessen the tax cost, and thus, all other things being equal, to lower prices. On the other hand, industries, such as those in the services sector, which have previously not faced a federal sales tax burden other than the FST charged against their business inputs, should experience higher prices.

Finally, while the GST is expected to result in some tax–induced inflation, most of the evidence presented to the Committee minimized the probable magnitude of this effect. As mentioned above, it is of critical importance for the successful future performance of the domestic economy that a wage–price inflationary spiral be avoided.

A. Transfer of Tax Savings to the Consumer

As the FST is removed, and replaced by a value–added tax collected at the retail level, potential savings will accrue for buyers of products whose tax component is lowered. Such goods as automobiles, appliances, furniture and other durable goods should exhibit price decreases, but only if the FST is passed through. As was implied above, a crucial element in ensuring that the transition period is successfully managed is a major passthrough of the tax savings generated by the removal of the FST. The likelihood of an adequate passthrough, in turn, depends critically on the state of competition in various economic sectors.

Will competitive market forces ensure that a healthy portion of the tax savings is passed on to consumers? The response from witnesses to this question was generally positive. Most suggested that consumers would benefit extensively from the removal of the FST, since an adequate level of competition was to be found in most markets. It was claimed that it is difficult for firms to defy the market if they are facing competition. Companies that attempted to retain the tax savings and add this to their profit margins would run the risk of losing their market share; without this strong customer base, a firm would soon find its

future placed in jeopardy. In many instances, it only takes one rival firm unwilling to price in this "opportunistic" fashion for competition to arise.

Apart from strong domestic competition, Canada is also exposed to international competition, since we import a sizeable number of goods and an increasing number of services into the economy. As several witnesses pointed out, the lowering of domestic tariffs as a result of the Canada–U.S. Free Trade Agreement will add measurably to the competitive nature of the marketplace.

We find these explanations to be compelling and are satisfied that market forces will by and large cause firms to be responsible in their pricing. We are also swayed by the argument of numerous witnesses that a soft economy at the time of the tax's introduction would make it more difficult for firms to avoid passing on the tax savings; weak markets will, in most instances, force the passthrough of benefits to buyers.

Furthermore, several witnesses pointed out that in very competitive markets some firms would not even be in a position to pass on the full cost of the GST and would have to absorb part of it in the form of reduced profit margins in order to retain market share. As the Business Council on National Issues pointed out, this situation would most likely arise in those industries experiencing soft market conditions.

The degree of competition is certainly the critical factor in ensuring that firms do not take advantage of the tax change to boost profits, but it should also be noted that public commitments to pass on the tax savings can also be effective. The Committee was able to obtain pledges from virtually all the businesses and business associations appearing before it that they would pass on the full tax savings that could be identified or would urge their membership to do so. A complete list of the firms and associations that committed in front of the Committee to pass on the savings is included in Table 1.

At first glance, it is reasonable to doubt the significance of major corporations' or trade associations' public commitments not to profit from tax reform. After all, would they likely say otherwise? On analyzing the situation further, however, taking into account the competitive advantage that price reductions can bring about, it becomes evident that there is much to support these public statements.

When a business commits itself to passing along the FST savings to its customers, whether they be wholesalers, retailers or final consumers, it must back this undertaking with a serious effort to identify the amount of FST embedded in the price of the goods it sells. Manufacturers must ask suppliers well in advance of the GST implementation

TABLE 1

BUSINESSES WHICH PROVIDED THE COMMITTEE WITH A COMMITMENT TO PASS THROUGH ANY IDENTIFIABLE FST SAVINGS AND BUSINESS ASSOCIATIONS WHICH COMMITTED TO URGE THEIR MEMBERS TO DO SO.

(A) Businesses

Type of Business	Product Line
Manufacturers	
Black and Decker Canada Inc.	Housewares, lawn equipment
Ford Motor Company of Canada Limited	Automobiles
General Motors of Canada Limited	Automobiles
Chrysler Canada Ltd.	Automobiles
WCI Canada Ltd.	Household appliances
Inglis Limited	Household appliances
Camco Inc.	Household appliances
Du Pont Canada Inc.	Chemicals, agricultural products, medical equipment.
Retailers	
Sears Canada Inc.	Wide range of products
Eaton's	Wide range of products
Hudson's Bay Company	Wide range of products
Canadian Tire Corporation, Ltd.	Automotive, hardware, sporting equipment
Utilities	
Bell Canada/Northern Telecom	Telecommunications
Ontario Hydro	Electricity
Unitel Communications Inc.	Telecommunications
Hydro-Québec	Electricity

(B) Business Associations

Canadian Construction Association
Canadian Chamber of Commerce
Canadian Retail Hardware Association
Canadian Federation of Farm Equipment Dealers
Canadian Association of Japanese Automobile Dealers
Federation of Automobile Dealers Association
Automotive Industries Association of Canada
Used Car Dealers Association of Ontario
Canadian Council of Grocery Distributors
Business Council on National Issues
Funeral Service Association of Canada
Tourism Industry Association of Canada
Canadian Manufacturers Association
Canadian Bankers Association
Municipal Electrical Association
Canadian Real Estate Association
Canadian Apparel Manufacturers Institute
Canadian Home Builders' Association
Retail Council of Canada.

Source : Various issues of *Minutes of Proceedings and Evidence* of the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations.

date to identify the value of FST in the cost of business inputs. Retailers, on the other hand, will find it more difficult to calculate this tax cost, given that they are situated at a lower stage in the distribution cycle, are selling products with widely varying effective tax rates and, in most instances, are marketing a greater variety of products. Even they, however, should make an effort to contact suppliers. While, as is mentioned below, precise measurements may be difficult to achieve, estimates can be made.

It is one thing to identify the savings, quite another to pass them on. We have stressed that strong competitive pressures in the marketplace will help ensure that the identified savings are not retained. It would also be useful for firms with market strength to emphasize to both suppliers and customers the importance of a full passthrough. Many businesses appearing before us in fact indicated that they were strongly urging those directly above and below them in the production and distribution process to identify savings and to pass them on. We applaud these commitments and urge all Canadian corporations to follow suit.

It is likely the case, however, that not all of the tax savings will be passed on, since not all markets are perfectly competitive. This may be the case where a small number of firms possess a dominant share of the market and can therefore influence prices in the industry in question. Mike McCracken, of Informetrica Ltd., expressed concern that pricing abuses might occur in sectors where firms are regulated by governments, such as electrical and telephone utilities. In regulated sectors of the economy, however, government agencies will often be in place to monitor pricing and attempt to ensure that the existing FST is not retained in the form of increased profits.

Yet another factor may limit the ability of companies to pass through the full tax savings to consumers. Several witnesses suggested that many businesses will find it impossible to determine the precise price impact of removing the FST from certain products; they will thus have to rely on estimates. That is because many firms, and according to one witness, the Department of Finance as well, do not know exactly how much FST is buried in retail prices.

The problem lies with the nature of the tax itself. Introduced in 1924, the manufacturers' sales tax or as we have called it the Federal Sales Tax, has undergone many changes. For one thing, the number of nominal rates has risen, to the current four. On top of this, many exemptions have been granted, in various product groups, and the base on which the tax is applied has narrowed, as manufacturers have established marketing and distribution subsidiaries to reduce their tax payments. These changes all serve to increase the number of effective tax rates.

An additional complicating factor is the location of any product in the distribution chain. The FST is applied on domestically produced goods sold by manufacturers to wholesalers and retailers and on finished manufactured goods imported into Canada. The cost of the tax is embedded in the price of the product as it passes through the distribution chain to the final consumer. The actual percentage of the retail price that consists of tax, however, varies significantly, owing to the four different tax rates and to wide variations in wholesale and retail mark–ups.

Manufacturers, it is argued, should have the least difficulty in isolating the effect of the FST on prices. Yet even for them, the calculation is not without its problems, in that the tax buried in the cost of the inputs used by the manufacturer must be identified. As the Canadian Manufacturers Association stated in its brief, "the magnitude of this indirect taxation, built into costs, is hard to identify and that makes it difficult for manufacturers to be aware of the federal sales tax content in their purchases and how it affects prices when it is removed."

Because the variation of mark–ups, even across competing products within the same industry, produces a wide range of effective tax rates at the retail level, and because of the hidden nature of the FST, retail businesses will face the greatest challenge in establishing the amount of savings to pass on to its customers. Yet it is retailers whom consumers mostly face when they make purchasing decisions.

Without complete knowledge of all the facts in this area, it will be difficult if not impossible for many firms to determine exactly how much to pass through. While federal sales tax surveys prepared for the Department of Finance calculate effective tax rates for broad categories of goods, pricing decisions are in fact made at the micro–level of individual products and models. These surveys, however, while not providing complete information for individual products, can give important pricing signals for broad categories of goods and may therefore help firms adjust to the new tax regime.

Another element which may facilitate pricing in 1991 and beyond is the government's provision to retailers and wholesalers of tax rebate payments on inventory. The government intends to send to businesses cheques in the order of $2–3 billion to offset the FST on inventory purchased before 1 January 1991, the date of GST implementation. While the stated purpose of the payments is to avoid double taxation and to bring about an adjustment to inventory on that date, an equally important objective is to inform businesses as to the amount of tax savings that they should pass through to consumers once the GST is in place.

As we have argued, it is extremely difficult to calculate with precision the actual FST component of goods and services. While the nominal rate may in many instances be 13.5%, the effective tax rate at the retail level is not as easy to determine. For this reason, the government decided to provide inventory rebates on the basis of broad estimates. Seven different rebate percentages were developed, based on product line. These include:

— a general rebate percentage of 8.1%, which covers most inventories

— 11.1% for motor vehicles

— 5.6% for building materials

— 2.8% for mobile homes and modular building units

— 2.5% for small grocery and convenience stores

— 1.4% for propane

— a per–litre amount on gasoline and diesel fuel, to be made public in December of this year.

We recognize that these payments are not tied to the actual FST deemed to have been paid on inventory. Nevertheless, they do provide important pricing signals for broad categories of goods and should help businesses in their efforts to establish prices. For many retailers, the general rebate figure of 8.1% may be viewed as representative of the FST component of their inventories. Pricing may thus be simplified for these businesses, in that detailed calculations of the FST can be avoided. For a more complete assessment of the FST component of a company's product line, however, a thorough appraisal of the firm's inputs would be required.

Finally, another issue arose during the Committee hearings which warrants attention: the appropriateness of firms maintaining the same absolute dollar margins when their business costs would be lower because of the removal of the FST. Margins under the current system are normally applied on the FST–included cost of goods purchased. When the FST is removed, the base on which these margins are determined is reduced. One would thus expect the mark–ups measured in absolute dollar terms to decline. Yet the Committee heard from a number of witnesses that they were going to strive to maintain the same absolute dollar margin after the elimination of the FST as before. **We believe that for the consumer to benefit fully from the elimination of the FST, businesses should not increase their percentage mark–ups after the GST has been implemented, given that operating costs have been reduced.**

B. Overall Direct Price Effect

The majority of forecasts presented to the Committee indicated that the changeover to the GST is expected to exert a minimal one–time increase in the level of consumer prices. Estimates of the direct price effect vary, from 1.25% (Department of Finance, Informetrica Ltd., Economic Council of Canada, Governor of the Bank of Canada) to 3% (Canadian Union of Public Employees, Canadian Labour Congress). The Department's estimate assumes that there will be full passthrough and that firms know with certainty the amount of FST in their products. Those who produced higher estimates assumed uncertainty about the amount of FST buried in products, about the percentage of tax savings likely to be handed on by businesses, about compliance costs, and the possible attempts of firms to take advantage of consumer confusion.

As Table 2 indicates, most predictions of the overall direct price effect presented to the Committee are near the lower limit. This is important for two reasons. First, it indicates confidence that adequate competitive pressures, particularly evident in a period of soft market conditions like the present, can contribute to responsible pricing decisions. The minor adjustment in price levels expected also suggests that both business and labour need not be overly concerned that wages will have to be adjusted significantly. It should be stressed that the perception of inflationary pressures caused by the implementation of the GST is a critical variable in determining the actual inflationary effect of the tax.

The precise impact of the tax change on consumer prices is virtually impossible to determine. The accuracy of the outcome depends critically on the assumptions used. For instance, while the government has assumed a 100% passthrough of the FST savings, other groups, such as the Canadian Home Builders' Association (66.7% passthrough) and the Canadian Union of Public Employees (30%), have presented alternative scenarios. Ultimately, the marketplace will decide, as it normally does, the pricing decisions that will be taken by industry participants.

Compliance costs must also be addressed in any discussion of price effects. Uncertainty exists about vendors' potential compliance costs, and the extent to which business will be able to pass these additional costs on to consumers. Many firms are currently in the process of planning their adjustment strategies for the implementation of the GST; until they have finalized their compliance response procedures, precise costs will be unavailable. On the question of transferring compliance costs there is some evidence that the current weak state of the economy will force some retailers to absorb a significant proportion of these costs. The full extent of this effect, however, remains unclear.

TABLE 2

ESTIMATES OF THE DIRECT EFFECT ON 1991 CONSUMER PRICES OF THE IMPLEMENTATION OF THE GST

(%)

Economic Council of Canada	1–1.25%
Department of Finance	1.25%
Bank of Canada	1.25%
Mike McCracken (Informetrica Ltd.)	1.25%
Conference Board of Canada	1.4%
Ontario Hydro	1.4%
Hydro–Québec	1.4%
Fraser Institute	1.7%
Institute for Policy Analysis (University of Toronto)	1.7%
Professor Neil Brooks	2–2.5%
Canadian Union of Public Employees	3%
Canadian Labour Congress	3%

Source : Various briefs presented to and issues of *Minutes of Proceedings and Evidence* of the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations.

For its part, the federal government has recently developed a new initiative to reduce the compliance burden on small business: the introduction of an optional simplified GST collection scheme known as the "Quick Method." This would remove the need for many small businesses to retain transaction–related documents such as bills, contracts and cash register receipts. Instead of calculating the amount of tax paid on purchases of goods and services and deducting this from the amount collected, under the new method, small businesses will be able to choose to remit to the government a fixed percentage of sales, with the percentage based on the type of business.

For roughly one–half of expected GST registrants, the new simplified accounting procedure represents a major development in that it will remove a sizeable paperwork burden. As one witness told the Committee, compliance costs as a percent of total revenues are much higher for small business than for large firms, since there are significant economies of scale in gathering and remitting taxes of this type. However, while some 800,000 small firms collecting the GST will be eligible for simplified accounting, the new system will only apply to a minor portion of the total GST collected. Large retailers, who will collect most of the GST, will not qualify for the Quick Method. They will thus continue to bear a significant compliance burden.

C. Relative Price Effects

As has been implied above, it is difficult to be sure how specific prices will change when the 13.5% FST is eliminated and the 7% GST is implemented. An additional complicating factor is that price changes will take place in an environment where prices in general are rising. Certain consumers anticipating absolute price declines may be disappointed to discover that the implementation of the GST has not brought about price declines for certain products, but rather has only kept them from increasing at greater rates.

It is also the case, as several witnesses argued, that it is virtually impossible to attribute a certain price shift to the tax, primarily because a relatively minor tax change would be dwarfed by the many other pricing considerations. It is therefore difficult to be precise about the specific impact of the change in tax regime on specific prices.

While most leading forecasters do not expect the overall direct effect on consumer prices to be significant, certain relative price effects will be so. The calculation, however, is not always as easy as subtracting 7 from 13.5, to obtain a net reduction of 6.5%. For one

thing, as we have seen, the effective rate of the FST at the retail level exhibits great variation across categories of goods. The level of variation is largely a function of the number of stages in the distribution chain through which the product in question must pass. It is thus effective, and not nominal, tax rates that must be taken into account.

Most importantly, only about one–third of all Canadian goods and services are now subject to FST. Price increases are therefore likely for those consumer goods not currently subject to the FST. The extra charge may not be the full 7%, however, since even those products which are not now charged FST have some FST embedded in their costs. The prices of most services, which are currently not taxed, should rise. On the other hand, price reductions should occur for those goods, such as most durable goods, which currently have effective tax rates exceeding 7%.

Anticipated price changes have been gleaned from a research paper produced by Informetrica Ltd. ("The Goods and Services Tax At 7 Per Cent"), and the evidence provided to the Committee by various witnesses. A breakdown of expected price impacts on a number of significant personal expenditure categories is presented in Table 3. It bears mentioning that these figures are merely forecasts of price impacts of the GST; actual price effects may differ.

Generally speaking, price reductions should be most noticeable on major purchases such as automobiles, and durable goods such as furniture, carpets, floor coverings and household appliances. For example, the three large Canadian car manufacturers were consistent in their predictions to the Committee that the wholesale price of a $20,000 car should, on average, decrease by approximately 4%, or $800. Given the close relationship between new car prices and used car prices, it is also reasonable to assume, like General Motors, that the price of used vehicles will also decline.

TABLE 3

ANTICIPATED CONSUMER PRICE CHANGES RESULTING FROM THE REPLACEMENT OF THE FEDERAL SALES TAX BY THE GOODS AND SERVICES TAX (PERCENT OF BASE LEVEL)

Durable Goods	
New Automobiles	–2.08
Net Used Automobiles	–2.05
Recreation Equipment	–2.02
Household Appliances	–1.81
Furniture and Carpets	–0.83
Auto Repairs and Parts	1.16
Semidurable Goods	
Jewelry, Watches and Repairs	–0.56
Household Furnishing	0.48
Footwear and Repair	4.84
Books, Magazines & Stationery	5.36
Men's and Boys' Clothing	5.80
Women's and Children's Clothing	5.86
Nondurable Goods	
Food & Nonalcoholic Beverages	–3.43
Drugs & Sundries	–3.38
Toiletry Articles & Cosmetics	–2.24
Household Supplies	–1.15
Alcoholic Beverages	0.00
Tobacco	0.00
Gasoline, Oil and Grease	0.00
Electricity	6.85
Other Fuels	7.00
Natural Gas	7.26

Services	
Paid Space Rent	–0.17
Medical Care	0.27
Hospital Care	0.44
Communications	0.84
Domestic Services	1.09
Educational Services	2.26
Travel Receipts	4.20
Personal Business Services	7.15
Purchased Transportation	7.31
Personal Care Services	7.31
Laundry and Dry–Cleaning	7.35
Restaurants, Hotels and Taverns	7.38
Recreational Services	8.02

Source : Informetrica Ltd., *The Goods and Services Tax at 7 Per Cent*, 5 March 1990, p. 29–30

According to Table 3, fewer categories of goods expect price reductions than expect price increases. The absolute value of the price impact is considerable, however, given the high cost of many of these goods. Thus, while the price decline for an automobile may not appear at first glance to be a significant percentage, the savings in dollar terms is material.

The Informetrica model suggests that prices should rise in three broad areas: residential energy, clothing and footwear and consumer services. The cost of residential energy in the form of oil, natural gas and electricity is expected to rise as the 7% tax is applied. This is because utilities producing electricity, natural gas and other fuels are virtually exempt from tax under the FST. The model suggests that the price increase will be in the 6.8 to 7.3% range, depending on the energy source selected.

Clothing and footwear, while not currently subject to the FST, do nevertheless require the use of manufactured inputs in their production. As the Informetrica model suggests, these industries are therefore not expected to be faced with an increased tax cost of 7% under the GST, but rather one ranging from 4.8% to 5.9%. The Committee, however, heard evidence from the Canadian Apparel Manufacturers Institute that given the soft state of current market conditions, retailers would likely maintain existing prices so as not to lose market share to imported products.

The Informetrica model also predicts price increases for certain services, many of which will be charged the 7% rate under the GST. The Committee heard some evidence of this. The Funeral Service Association of Canada projected that the imposition of the GST would increase the cost of an average funeral by approximately $100. The Tourism Industry Association of Canada estimated that the GST would increase the price of tourism–related services by between 4 and 7%, depending on the amount of FST currently included. The Minister responsible for Tourism, the Honourable Thomas Hockin, claimed that, while some difficulties were expected for the industry in 1991, the longer–term impact of the GST on tourism would be favourable.

For its part, the Canadian Bankers Association estimated that the banks would not be allowed input credits on some 90% of their annual GST costs, owing to the exempt status accorded to the vast majority of financial transactions. Representatives from the Association identified three options which financial institutions could choose from in dealing with the additional tax charge: reduce returns on investment; reduce non–interest expenses to offset the increase in tax cost; and attempt to pass through the additional cost to consumers through the imposition of price increases.

Certain services are expected to come down in price. Both Bell Canada and Unitel Communications Inc. stated that the cost of telecommunications services would decline as the 11% Telecommunications Services Tax is replaced by the 7% GST. The cost of a long distance telephone conversation, for instance, would fall with the shift in tax regime.

While the government and the homebuilding industry, represented primarily by the Canadian Home Builders' Association, both suggested that the price of new housing would be negatively affected, there was a considerable difference of opinion about the extent. The Association suggested that the price of the average new home ($150,000) would rise by 2%, whereas the government suggested it would be by less than 1%. Such a variation in the expected impact can be attributed to differences in estimates of effective tax rates on housing inputs and in assumptions regarding the passthrough of FST savings.

Rental housing, according to the government, should be relatively unaffected by the tax change, given the tax exemption of short–duration and long–term residential rents and the fact that new construction adds less than 2% annually to the total rental housing stock. While the GST will be charged against operating costs, it is argued that this effect will be offset to some extent by the provision of GST tax credits to families with low and moderate incomes.

The effect of the GST on home renovation will be largely a function of the labour–intensiveness of the activity in question. Since labour was previously not taxed, renovation involving proportionately few building materials may be adversely affected. The Canadian Home Builders' Association expressed some concern lest additional renovation costs would cause individual renovators to evade taxes imposed chiefly on labour.

Finally, gasoline, alcohol and tobacco should not be affected by tax reform as the government intends to alter the tax structure to maintain the present revenue.

D. Potential Impact On Inflation and On Ensuing Monetary Policy

1. Concerns about Inflation

It is important to distinguish between (a) a one–time effect on the price level brought about by the introduction of the GST and (b) an inflationary effect, which can be broadly characterized as a continuing increase in the broad level of prices. This is a key point, since it is the perception of inflationary pressures that is so important. If labour and business (who set prices) mistake the one–shot effect for an increase in inflation, serious inflation–causing forces could actually set in and undermine the positive benefits of the GST.

It will be in the best interests of all Canadians if an inflationary response to what is largely a one-time price effect is avoided. An inflationary response would delay the realization of the benefits from the shift in sales tax and reduce employment and economic output. Moreover, the rise in domestic unit labour costs would reduce our competitiveness in both domestic and world markets, and lead to possible net export losses.

Most witnesses doubted that an explosive wage-price spiral would stem from the change in the sales tax regime. For example, according to Informetrica Ltd., its model of the economy found no evidence of this, nor was this phenomenon a feature of past economic history. A more likely effect, according to the consulting company's head, Mike McCracken, would be an increase in the number of labour contracts with COLA (Cost of Living Adjustment) clauses and in the number of one-year contracts. This trend is apparent during periods of uncertainty about inflationary tendencies. The benefit of COLA clauses is that they incorporate a portion of future CPI changes into wages, thereby removing the element of uncertainty. It would appear that organized labour is moving in this direction, as it positions itself to recover the expected decline in real wages. As was pointed out to us by the Canadian Labour Congress, some 40% of the Canadian workforce was already benefiting from some form of COLA at the beginning of 1989. Recent settlements suggest that some enhancement in COLA protection may be realized.

Both the Conference Board of Canada and the Business Council on National Issues provided interesting observations on why few are expecting a wage-price spiral. The collective bargaining process is entered into by two parties: business and labour. As the Business Council put it, since the extra revenue generated by a tax increase does not accrue to businesses, but rather to the government, private sector firms will not have the financial resources with which to accommodate labour's wage demands. Labour would therefore be constrained in its attempts to cover the real wages that it perceived itself to have lost.

Labour's efforts will be further muted during periods of weak economic activity like the present, when corporate profitability has been reduced. The appearance of lower corporate profits, soft economic markets and higher debt-equity ratios would also, as the Business Council suggested, lead to stiff resistance by employers to inflationary wage demands. Current labour market conditions should also, according to the Conference Board, help ease wage pressures.

This is not to suggest that labour will not attempt to achieve higher wage increases to compensate for lower purchasing power brought about by the implementation of the GST. It bears repeating that it is vitally important for the realization of the economic benefits of tax reform that the wage response be limited to the immediate price impact of the tax. It is, of course, hoped that productivity improvements resulting from tax reform will more than compensate for this additional wage cost.

2. Impact on Monetary Policy

Much of the opposition to the government's original proposal for a 9% GST was based on the potential inflationary reaction to the higher rate and to the tightening of monetary policy which was expected would take place to counteract these price pressures. Moving to the 7% rate has reduced these concerns significantly. Yet the Governor of the Bank of Canada's resistance to any higher wage response has not lessened: his position continues to be that the Bank will not finance an inflationary wage–price spiral, although it is quite willing to accommodate the direct price impact of the tax.

The message from the Governor is clear. Canadian businesses that use the implementation of the GST to boost prices and profits, and workers who use the tax to increase wages, risk triggering higher interest rates, which would in turn reduce aggregate demand, thereby lowering output and employment. We believe that it is important for business and labour to recognize the importance of sound pricing practices and responsible wage bargaining.

CHAPTER 2 – THE GST AND THE CONSUMER

A. Consumer Education

Consumers are aware that the federal government intends to bring in a tax on most goods and services; however, they are generally not aware of the FST, the tax that the GST would replace. Federal sales tax is invisible to consumers and, in fact, most do not realize that they are paying it. But the FST is costly; the Minister of National Revenue told the Committee that each person in Canada pays about $700 in FST annually.

The fundamental characteristics of the FST, its invisibility and its application at the manufacturers' level, make it extremely difficult if not impossible for consumers to determine its exact contribution to the retail price of a product. Indeed, experts often disagree on the effective rate of the FST applicable to various commodities. Stated simply, a 13.5% FST rate at the manufacturers' level does not mean a 13.5% rate at the retail level. Even at the manufacturers' level, the effective rate may be lower than 13.5%.

Unlike the FST, the GST will have a visible and immediate impact on consumers. They will know when they are paying the tax and how much they are paying.

As indicated earlier in this report, the GST will have a varied effect on the price of goods and services. It will therefore be essential for consumers to have some knowledge of these price effects. Since most estimate that the tax will increase the Consumer Price Index (CPI) in 1991 by 1.25% to 1.7%, consumers will experience a loss in real disposable income and have less purchasing power. The ability to time purchases so as to take advantage of a lower overall price either before or after the GST comes into force will become increasingly important as the proposed implementation date for the tax draws nearer. Perhaps even more significant, general knowledge about the GST's anticipated effect on prices will enable consumers to question whether the benefits of the abolition of the FST are being passed on.

The Committee heard evidence as to the current state of consumer awareness about the GST. Some witnesses expressed concern over the widely held misunderstanding that the GST would increase all prices by 7%. Officials of Sears Canada Inc. (Sears) indicated that 84% of consumers in its recent study believed that all merchandise prices would increase as a result of the GST. Other witnesses were concerned about another prevalent but erroneous view that the prices of many goods would decrease by the full 6.5%, the difference between the current FST rate of 13.5% and the 7% rate for the GST. All of this points to a considerable amount of confusion among consumers.

There was general agreement among the witnesses that consumers must have information about the GST and its anticipated effect on prices. The Consumers Association of Canada (CAC) told the Committee that clear, consistent information was needed so that consumers could make proper price comparisons and determine which goods would be cheaper under the GST and which would not. Others, including major business associations and corporations, felt that there was a definite need for the government to educate consumers about the forthcoming changes to the tax system and called for a broad consumer information program.

The Committee believes that it is essential for consumers to understand the proposed tax changes. We therefore place great emphasis on the need to educate consumers. Providing consumers with information on the GST and its anticipated effect on prices would serve a number of objectives. It would reduce the level of confusion in the marketplace, assist consumers in making decisions about whether to buy goods and services, before or after the introduction of GST, and provide a basis for consumers to question price changes. Perhaps, more importantly, consumer education would buttress the competitive market forces that will ultimately ensure that the FST savings are realized by consumers and reduce opportunities for unfair pricing practices.

Because the transition from the FST to the GST is likely to be somewhat difficult for consumers, it is incumbent upon the federal government to anticipate and meet consumers' information needs. We strongly urge the government to act quickly in this regard. The Committee therefore recommends that:

> **The federal government establish a comprehensive program to educate consumers about the proposed Goods and Services Tax (GST) and that this program be carried out in part by the GST Consumer Information Office.**

B. Business Education

Educating business about the GST is just as important as educating consumers. A number of witnesses felt that business operators with knowledge about the tax would be better equipped to deal with consumer queries about the impact of the GST on prices and to ensure that suppliers passed on any relevant FST savings.

The CAC suggested that the government should educate merchants about the operation of the GST. In fact, the CAC was of the view that spending money on educating consumers and members of trade associations would be more appropriate than creating a regulatory agency to monitor GST-related price changes. It contended that merchants who

knew how to apply and calculate the tax and who were aware of the products for which FST savings might be expected could help to reduce confusion in the marketplace and lessen the potential for abuse.

The Committee was advised that a number of trade associations had not yet received responses from the government to their members' many questions about the implementation of the tax in relation to their businesses. The Funeral Service Association of Canada stated that it has yet to receive clear, consistent answers to questions about the application of the GST to moneys held in trust for prepaid funerals. Other witnesses indicated that negotiations with the government concerning the application of the GST were ongoing.

The Committee notes that there is a high level of uncertainty and confusion among some businesses about the operation of the GST. Unless alleviated quickly, this will make the transition from the FST to the GST more difficult and have a negative impact on consumers. The Committee believes that it is essential for all businesses to have a clear understanding of how the GST applies to their operations. We therefore strongly urge the government to act as quickly as possible to resolve any outstanding issues in this regard. It is also our view that the government should initiate a comprehensive information program for the business community. The Committee therefore recommends that:

Outstanding technical issues which are of concern to businesses as they plan for the implementation of the GST be resolved promptly.

Information on the impact of the GST be provided to businesses as they plan for GST implementation, and well before implementation of the tax.

The Minister of National Revenue informed the Committee that upon registration to become GST collectors businesses would have access to programs and information to assist them in preparing for the tax. Some 1.6 million businesses and organizations are expected to register.

The Committee believes that the confusion and uncertainty about the GST could be reduced considerably if businesses register with Revenue Canada as soon as possible. The Committee therefore recommends that:

The Department of National Revenue urge businesses to register without delay for GST collection, in order to receive basic information.

Legislation to implement the GST (Bill C–62) has passed the House of Commons and is now before the Senate of Canada. A number of witnesses were of the view that prolonging the passage of the GST legislation would be detrimental to business and to consumers. One felt that delay would increase opportunities for double taxation and for higher prices for consumers. Another, the Retail Council of Canada, called for early passage of the bill so that "customers and merchants will know ... the rules of the game." The Minister of Finance contended that uncertainty caused by legislative delay would impose additional costs on business and consumers. He also argued that delay would postpone the sizeable economic benefits that are expected from sales tax reform. The Minister of National Revenue told the Committee that a delay in the implementation of the tax would cost business, government and consumers millions of dollars.

It is the Committee's view that delaying the movement of Bill C–62 through the legislative process would jeopardize a smooth transition to the GST regime. Business requires certainty; the rules must be clear. Ultimately, consumers will benefit if business understands what is required.

The Committee strongly urges that there be no further delays to Bill C–62 becoming law. We therefore recommend that:

A message be sent to the Senate by the House of Commons detailing the costs to consumers, business and government of delaying the passage of Bill C–62.

C. The GST Consumer Information Office

In the Technical Paper on the Goods and Services Tax the government expressed the view that consumers capable of forming their own opinions about the price consequences of implementing the GST would strengthen the competitive market forces at work to ensure the passing on of the FST savings and would act as a safeguard against any unfair pricing practices that might arise.

To assist consumers, the government has established a special GST Consumer Information Office (the CIO) within the Department of Consumer and Corporate Affairs. The CIO will operate as a independent body and report to the Governor in Council and to the public. The CIO's mandate is (1) to provide, prior to the implementation of the GST, information to consumers on anticipated price increases and decreases for key goods and services; (2) to monitor prices to encourage businesses to pass on to consumers savings from the elimination of the FST; (3) to receive and investigate consumer complaints about pricing practices; (4) to assess the implications of the GST on consumer prices through

independent research and by receiving complaints; and (5) to inform the public of any irregular pricing practices.

While most witnesses agreed that consumers should have information about the GST, there was considerable debate about the need to create an agency like the GST Consumer Information Office to provide it. A number of witnesses also expressed concern about the CIO's investigatory role in relation to complaints about unfair pricing practices.

Organizations such as the Canadian Chamber of Commerce and the Canadian Retail Hardware Association (CRHA) were totally opposed to the creation of a GST Consumer Information Office. They felt that establishing such an agency would be a waste of taxpayers' money. Moreover, they contended that it would perpetuate the myth that businesses are likely to take advantage of the tax to increase prices unfairly. In their view, market forces alone would be enough to determine that the savings from the removal of the FST would be passed on to consumers. According to the CRHA, losing business as a result of the failure to pass on FST savings is more of an effective threat than a government "watchdog" would be.

Other witnesses felt that the CIO could play a useful role in informing consumers about the GST. Both the CAC and the Association des consommateurs du Québec endorsed the concept of a consumer information office, while the Business Council on National Issues was of the view that such an office could help reduce confusion by: (1) providing consumers with information to explain the practical effect of the move from the FST to the GST; (2) generally identifying the price effects of the GST for broad product categories; and (3) engaging in research and monitoring activities.

The Committee strongly supports the creation of a neutral, independent information agency to educate consumers about the GST. It is important that this agency not be seen as a channel for the government to promote the GST or to deflect criticism of the tax. Its primary role must be to assist consumers through the transition period from the FST to the GST by providing factual, non-biased information.

1. Information on the Anticipated Price Effects of the GST

As mentioned earlier, the CIO has been assigned the task of providing information on the anticipated price effects of the GST. It is therefore important to assess the ability of such an agency to isolate the price effect of the tax. Several witnesses argued that this would be a difficult task.

If the impact of the tax cannot in fact be determined, what role should the CIO play and how useful will it be? Is there some merit in having the agency provide information on the expected price movements of broad categories of products and then receiving and investigating complaints? These are critical questions which need to be addressed. To examine them more fully, it will be necessary to focus on some of the problems associated with the application of the current FST.

Witnesses suggested that it would be virtually impossible to determine precisely how much FST is embedded in the price of most products. This, it was argued, would make it extremely difficult for the CIO to provide information on anticipated price increases and decreases. Professor Neil Brooks told the Committee that, though it is possible to use Statistics Canada data to arrive at a general determination of the amount of FST in the prices of broad categories of consumer products, information would not be available on the amount of FST in the hundreds of individual products that make up those categories. To complicate matters further, different tax rates can apply to different models of the same product.

As mentioned earlier, variations in value added and mark–ups after a product has been manufactured also pose a problem for determining GST–related price increases and decreases. The value added or mark–up can vary, depending on how a product is sold. This, the Committee was told, could raise the price to consumers even though on average there is evidence of a likely tax saving from the removal of the FST. According to the Fraser Institute, much of the information on value adding and corresponding mark–ups which affect product prices is not available and any CIO publication of average figures indicating tax savings could create confusion and convey misinformation to consumers.

Information about the structure of various industrial sectors and individual businesses will also be important for the CIO's examination of anticipated price increases and decreases. Manufacturers who have sought to reduce their federal sales tax by transferring goods to wholly–owned marketing and distribution companies are likely to be more limited than other companies in their ability to pass on tax savings. In addition, importers that pay FST on the duty–paid value of goods often increase prices after importation or incur marketing and distribution costs that reduce the effective FST rate.

Yet another factor with implications for the CIO's ability to determine price effects is the timing of the passthrough of FST savings. Will these savings be passed through promptly upon implementation of the GST or some time after the implementation date? The FST paid on machinery and equipment used in the manufacturing process will not be refunded, and the FST rebate for inventories on hand on the GST implementation date may not in all circumstances cover the full amount of FST paid. These facts suggest that there may not be

a full passthrough of FST savings until inventories are depleted. One witness suggested to the Committee that it could be some time before full price savings attributable to the elimination of the FST are completely available on a broad range of goods.

Finally, the sheer volume of products on the market also militates against the examination of specific prices. At most, the CIO could sample only a small fraction of these.

What implications does all of this have for the mandate of the GST Consumer Information Office to provide information to consumers on anticipated price increases and decreases for certain goods and services?

The Committee strongly believes that the government has an important role to play in providing information to consumers about the GST. We are of the view also that consumers must have some information about the potential price effects of the tax. If this information is not available, the many misconceptions about the effects of the GST will continue and the level of confusion among consumers will remain high.

The Committee, however, has grave concerns that the government could inadvertently provide inaccurate information or information that might be easily misinterpreted by consumers. It is our view that it would be worse to provide inaccurate information than to provide no information at all. Moreover, we are concerned that public authorities might be held responsible for prices that did not conform to predicted amounts. The fact that some businesses might use the introduction of the GST as an opportunity to increase profit margins is something for which the government should not be held accountable.

The evidence plainly indicates that attempting to provide information on the specific price effects of the GST would be a time-consuming, costly exercise fraught with difficulty. But there is also clear evidence that consumers need information in order to cope with the transition from the FST to the GST. The Committee concurs with the view of the Minister of Consumer and Corporate Affairs (the Minister) that it would be inappropriate for the CIO to undertake to tell consumers that the price of a particular product will increase or decrease by a certain dollar value or percentage amount. Anticipated price changes for broad categories of goods and services, however, could be made available. Such information would make consumers aware of the general price trends that could be expected but at the same time avoid the problems associated with attempting to predict specific price movements.

The Committee notes that the CIO is to provide pricing information prior to the implementation of the GST. Several witnesses felt that it was imperative for the CIO to act as quickly as possible to get information out to the public. The Committee concurs. False expectations about the GST are prevalent; if consumers are to take advantage of the

positive effects of the tax and to understand its negative implications, it is essential that information be available months before the proposed implementation date for the tax. The Committee therefore recommends that:

The GST Consumer Information Office provide general information on the price impact of the GST for broad categories of products and services, well in advance of the implementation of the tax.

The Committee heard evidence from several companies whose products are now subject to the FST—household appliance manufacturers, automobile and automobile parts manufacturers, housewares manufacturers, and telecommunications suppliers, among others. We also heard from representatives of large and small retailers. All these witnesses informed the Committee that, where possible, they would pass on the FST savings to consumers. Given the difficulty associated with determining the amount of FST in the price of most products, the Committee feels that it is incumbent upon individual businesses and trade associations, who would possess the most accurate information of this nature, to inform consumers how the GST will affect prices. Indeed, some manufacturers have already made public announcements in this regard. Also, we would urge these businesses to provide this information voluntarily to the CIO and ensure that the Office's information about particular industries is correct.

The CAC called on consumers, retailers and businesses to work together to ensure that consumers receive adequate information and are protected from unwarranted price increases. A number of industry groups have already indicated that they would be providing information to consumers. The Canadian Chamber of Commerce felt that business had an important role to play in informing the public about the impact of the GST on prices and is encouraging its members to participate in the education process. Sears indicated that it is committed to providing its customers with "an explanation of the FST/GST impact...". The Retail Council of Canada told the Committee that it is developing a public information program to help consumers understand the GST and to inform them of what to expect at the retail level. We believe that all major trade associations and businesses should be involved in this effort. The Committee therefore recommends that:

The GST Consumer Information Office actively encourage trade associations and businesses to provide consumers with information on the anticipated price effects of the GST, and deal promptly with consumer inquiries.

The Committee believes that government should work together with consumer groups and the business community to ensure that accurate, timely information is provided to consumers. The Retail Council of Canada and other witnesses indicated that it would be willing to work closely with the CIO in this regard. Where appropriate, the government might consider joint information programs with the business community and consumer groups. The Committee therefore recommends that:

The GST Consumer Information Office work closely with trade associations, businesses and consumer groups to educate consumers about the anticipated impact of the GST and, where appropriate, undertake GST education and information programs jointly with these groups.

2. Monitoring Prices, Investigating Consumer Complaints and Providing Information on Pricing Practices.

Part of the mandate of the CIO will be to monitor prices, to receive and investigate complaints about pricing practices and to inform the public of irregular pricing practices.

Several witnesses questioned whether the CIO should have the power to order a price reduction if it found that the FST savings had not been passed on to consumers. None felt that this would be appropriate. The CAC was of the view that an agency with price-reduction powers would have to be a large, costly organization requiring broad investigatory powers and quasi-judicial procedures. In its opinion, this would be neither useful nor cost-effective. Others suggested that price roll-back powers were impractical because of the difficulty in determining whether a price increase or a lower than expected price decrease could be attributed to failure to pass on an FST saving or to other factors.

The Committee does not support the granting of formal investigatory and price reduction powers to the CIO. None of the evidence suggests that these powers are needed. It is the Committee's view that the primary mandate of the CIO is to educate and to provide information. Anything beyond that would be a costly, bureaucratic exercise with marginal utility. We believe that it is best to let the competitive forces of the market work to ensure that the FST savings are passed through and to strengthen these forces by having well-informed consumers.

Furthermore, the Committee does not contemplate any formal role for the CIO in monitoring specific price changes. Several witnesses argued that it was virtually impossible to identify the components of price changes for specific products and attribute a particular price shift to the tax. This is because a relatively minor tax change could be overshadowed

by other considerations, for example, increases in wages, increases in the price of materials and inflation. Full-scale monitoring could be costly and largely ineffective. We feel that it would contribute little to consumer knowledge about the price effects of the GST. The Committee therefore recommends that:

The GST Consumer Information Office not attempt to monitor all prices or to regulate prices in the marketplace after the implementation of the GST.

Witnesses suggested that the most effective weapon the CIO could bring to bear in fulfilling its mandate to investigate complaints would be its ability to exercise moral suasion in direct dealings with trade associations and industries. According to the CAC, the possibility that an industry sector would be accused of price-gouging should encourage its members to passthrough FST savings.

Some witnesses, however, expressed concern about this aspect of the CIO's mandate. Some felt that an agency for receiving and investigating complaints would have no effect on whether the FST savings would be passed on to consumers in the form of lower prices. Others were concerned that the work of the CIO could become a "witchhunt" or a game of identifying non-typical price changes without adequate consideration of the many factors that go into the setting of a price.

Although part of the CIO's mandate is to inform the public of irregular pricing practices, we cannot support any CIO action that might involve publicizing the names of businesses that had not passed on the FST savings to consumers. We have argued that it is virtually impossible to determine precisely how much FST is embedded in the prices of most products and to separate price changes resulting from the removal of the FST from changes due to other factors. For these reasons, only the most flagrant cases of abuse could be identified and even then with the risk of legal action.

We believe that positive, rather than negative, publicity would be a more effective method of promoting the passthrough of FST savings. The government should encourage businesses to communicate their pricing strategies to the public and to provide this information to the CIO. Moreover, businesses should be prompted to make a public commitment to pass on any relevant FST savings to consumers. Those businesses who act as good corporate citizens in this regard should be duly recognized for their contribution to easing the transition from the existing tax regime. The Committee therefore recommends that:

The GST Consumer Information Office explore the feasibility of establishing a program to recognize businesses that make public commitments to pass on all federal sales tax (FST) savings to consumers.

Finally, a major point of concern for the Committee is that the public should fully understand the limited mandate of the CIO. We feel that it is incumbent upon the government to ensure, for example, that the public is aware that the CIO does not have the power to order price reductions. It would be most unfortunate to repeat the experience of the Food Prices Review Board in the early 1970s, where much of the public was under the impression that the Board had the power to stop food price increases and to require that unwarranted prices be rolled back; in reality, its mandate was to carry out research, investigate food prices and pricing practices and receive complaints about the prices of food products.

3. Research

Part of the mandate of the CIO as announced in the GST Technical Paper was to undertake and publish independent research into the consumer aspects of sales tax reform. Few witnesses addressed this aspect of the CIO's mandate. Those who did, however, expressed divergent views. Some felt that the CIO's research would be valuable while others questioned whether it was necessary.

In his statement to the Committee, the Minister indicated that the CIO's research would be limited to assessing the implications of the GST on consumer prices. The Committee does not envisage a broad research mandate for the CIO. In our view, general research into the consumer aspects of sales tax reform would be better handled by consumer groups and other organizations that work in the consumer interest. The Committee therefore recommends that:

The GST Consumer Information Office focus its research to support its role of educating consumers about the GST and its effect on prices.

4. Transitional Nature of the Consumer Information Office

It is generally accepted that the CIO will be established to deal with consumer concerns during a short transition period from the FST to the GST. The Minister of Consumer and Corporate Affairs told the Committee that the Office would be discontinued at the end of 1991. The Committee recognizes that the consumer issues arising from the implementation of the GST are transitory. We strongly urge the government to ensure that the CIO does not continue after it has served its purpose. The Committee therefore recommends that:

The GST Consumer Information Office be reviewed no later than six months after the implementation of the GST and disbanded no later than one year after implementation.

5. Operating Budget

The Minister stated that the operating budget of the CIO would total $19 million. The Committee is of the view that this sum is too high. We believe that the mandate of the Office can be achieved with a lower budget. The Committee therefore recommends that:

The total initial operating budget of the GST Consumer Information Office be significantly reduced.

D. Visibility of the GST at the Retail Level

Pursuant to clause 223 of Bill C–62, a vendor has the option of showing the GST on the invoice in one of two ways: (1) separately from the price or (2) included in the price with a note confirming that this is the case.

The Technical Paper set out a model presentation of the GST as shown by retailers which contained two key components. These are: separate identification of the amount of the tax on cash register receipts and prominent in–store display of prices showing the total of the cost of the product and the applicable federal tax. Where vendors choose to incorporate the GST in their shelf prices, this fact should be clearly indicated.

If the GST is included in the price of the goods, the government will provide retailers with signs to inform consumers of this fact. The Committee believes that it is important for the government to consult with consumer associations and business organizations prior to creating these signs. Advice from these groups would help to ensure that the signs convey the intended message in the simplest, most effective manner.

The visibility and uniform presentation of the GST at the retail level are important issues for consumers. The CAC told the Committee that consumers need clear information at the point–of–sale so that they can compare prices. It wants the tax to be added on only after the consumer has had the opportunity to consider the price without the tax. A survey conducted by Sears in February 1990 showed an "overwhelming" preference for identifying the GST separately from the price.

The large retailers who appeared before the Committee, Eaton, The Bay, Sears and Canadian Tire, indicated that they would be pricing their products net of the GST and adding the tax on when the consumer reached the cash register. Sears, for example, will show the GST and any applicable provincial sales tax separately at the point–of–sale and also intends to inform its customers of the GST–included price of an item before they reach the cash register. The Retail Council did indicate, however, that one of its large members would be including the GST in its retail prices.

Some witnesses were of the view that the option to include or exclude the GST in the prices of goods and services presented significant problems for small businesses and for consumers. According to the Canadian Federation of Independent Business (CFIB), the fact that the GST is not harmonized with provincial sales tax systems will make comparison shopping impossible because the complexity of administering a two-tiered tax system will force small retailers to price their products on a GST-included basis. The Canadian Council of Grocery Distributors claimed that the competitive nature of the market will put pressure on all businesses to exclude the GST from retail prices. The Council felt that small retailers who cannot readily adapt to pricing products net of the GST will thus be at a distinct disadvantage compared to their larger competitors, who can do so.

The Technical Paper acknowledges that not all businesses will be able to adopt the model presentation of the tax because many of the cash register systems currently in place in small and medium-sized stores cannot simultaneously identify two separate sales taxes. The CFIB confirmed this. It was indicated that upgrading and replacement of this equipment could not be completed by the proposed implementation date for the tax.

The Committee supports all efforts to ensure that the GST is both visible and uniformly presented at the retail level. While our preference would be to have the GST displayed as described in the Technical Paper, we recognize that this will not be possible in all circumstances. There is no doubt that the lack of uniform pricing and display requirements will cause a certain amount of confusion among consumers and will make comparison shopping difficult. Moreover, including the GST in the price will compromise the principle of tax visibility. We believe that it would be unjust, however, to require small retailers who lack advanced cash registers to price all products net of the GST. The Committee encourages all retail businesses, however, to display prominent in-store signs that will inform customers as to how the GST is being applied. Consumers must know how much a product or service will cost before the provincial sales tax is applied.

We expect that a uniform pricing policy may develop over time as small retailers upgrade their cash registers. In the interim, however, consumers will have to be particularly vigilant about comparing prices.

The Committee notes that the problems of visibility and uniform application of the GST would be solved with a national sales tax, where the relevant combined federal-provincial tax for each province would be applied at the point-of-sale. Such a tax would have several advantages over a two-tiered tax system. Two of the more significant of these are lower compliance and administration costs and uniform presentation of the tax. These would represent significant improvements for business and consumers. The Committee therefore recommends that:

The federal government continue to pursue negotiations with the provinces to achieve a single, visible national sales tax.

E. Advertising and the GST

As the time for implementing the GST draws nearer, consumers will be thinking about the impact of the tax on prices. Such consideration is expected to become a factor in determining whether to purchase certain products before or after the GST takes effect. Many businesses will likely exhort consumers to "take advantage of lower prices associated with the GST" or to "beat the GST" by purchasing before January 1, 1991. The Retail Council confirmed that it expected the GST to be an important factor in retail advertising.

One witness told the Committee that "perhaps the most practical and important problem facing consumers ... is misleading advertising in the pre-GST period." Given all the problems identified with determining the effect of the GST on prices, the Committee is concerned that some advertising claims associated with the GST might be misleading. The Minister of Consumer and Corporate Affairs informed the Committee that the Director of Investigation and Research would be giving priority to investigating misleading advertising claims associated with the GST. The Committee also understands that the Marketing Practices Branch of the Department of Consumer and Corporate Affairs will be monitoring GST-related advertising and that a forthcoming issue of the Misleading Advertising Bulletin will deal with this issue. During the pre-GST period it will be important for the government to promptly ensure that consumers understand the problems that may arise in connection with GST-related advertising claims. The Committee therefore recommends that:

The Director of Investigation and Research work with the GST Consumer Information Office to monitor GST-related advertising and alert consumers to misleading advertising claims.

APPENDIX I
LIST OF WITNESSES

NAME	ISSUE	DATE
Association des consommateurs du Québec:	67	29/05/90
Alain Paquet, Member of the Board of Directors.		
Automotive Industries Association of Canada:	63	17/05/90
Dean H. Wilson, President;		
Jonh C. Hart, First Vice-Chairman.		
Bank of Canada:	58	9/05/90
John Crow, Governor.		
Bell Canada:	65	23/05/90
Robin A. Hamilton Harding, Vice-President and Comptroller;		
Dale F. Orr, Chief Economist;		
Charles Campbell, Director of Commodity and Property Taxes.		
Black and Decker Canada Inc.:	61	15/05/90
John F. Hayes, Vice-President, Finance.		
Brooks, Professor Neil	57	8/05/90
York University.		
Business Council on National Issues:	66	28/05/90
Thomas d'Aquino, President and Chief Executive Officer;		
Robert Brown, Price Waterhouse, Tax Adviser to the Council.		
Camco Inc.:	70	4/06/90
Stephen G. Snyder, President and Chief Executive Officer.		
Canadian Advertising Foundation:	72	5/06/90
John T. Coleman, President and Chief Executive Officer.		
Canadian Apparel Manufacturers Institute:	68	30/05/90
Jack Kivenko, President.		

NAME	ISSUE	DATE
Canadian Association of Japanese Automobile Dealers:	61	15/05/90
Grant Ericksen, President;		
Brian B. Caldwell, Executive Director;		
Philip Upshall, Counsel and Director of Government Relations.		
Canadian Bankers Association:	66	28/05/90
Allan Cooper, Vice-President and Director, Financial Affairs.		
Josée Bleau, Assistant Director, Taxation Services, National Bank of Canada		
Canadian Chamber of Commerce:	60	14/05/90
Tim Reid, President;		
Wayne Matheson, Chairman, Sale Tax Sub-Committee.		
Canadian Construction Association:	58	9/05/90
John C. Halliwell, President;		
William J. Nevins, Chief Economist;		
Michael Makin, Director, Government and Public Relations.		
Canadian Council of Grocery Distributors:	65	23/05/90
Jacques Auger, President and Chief Executive Officer;		
Milford C. Sorensen, Vice-Chairman of the Executive Committee.		
Canadian Federation of Farm Equipment Dealers:	60	14/05/90
Allan Hills, Vice-President.		
Canadian Federation of Independent Business:	64	22/05/90
John Bulloch, President;		
Catherine Swift, Vice-President and Chief Economist;		
Michel Décary, Vice-President, Québec.		

NAME	ISSUE	DATE
Canadian Home Builders' Association:	69	31/05/90
Gordon Thompson, President; Gary Reardon, First Vice-President; John Bassel, Second Vice-President; Henry Stolp, Second Vice-President.		
Canadian Labour Congress:	68	30/05/90
Nancy Riche, Executive Vice-President; Bob Baldwin, National Director - Technical Services.		
Canadian Manufacturers Association:	66	28/05/90
Laurent Thibault, President; James Hutchison, Chairman, Taxation and Financial Policy Committee; Raymond Bourque, Chairman, Québec Division, Taxation Committee.		
Canadian Real Estate Association:	67	29/05/90
Maurice R. Faraggi, President; Pierre J. Beauchamp, Executive Vice-President; Shirley A. Taylor, Manager, Government/Industry Relation; Barry A. Gogal, Chairman, Federal Affairs Committee.		
Canadian Retail Hardware Association:	60	14/05/90
Thomas Ross, Executive Director.		
Canadian Tire Corporation Limited:	72	5/06/90
Alan B. Goddard, Vice-President - Corporate Affairs.		
Canadian Union of Public Employees	64	22/05/90
Jeff Rose, National President.		
Chrysler Canada Ltd.:	68	30/05/90
G.J. Israel, Vice-President and Controller-Treasurer.		
Conference Board of Canada:	59	10/05/90
James G. Frank, Vice-President and Chief Economist; Gilles Rhéaume, Director, Forecasting and Analysis Group.		
Consumers Association of Canada:	59	10/05/90
Nicholas Murray, President; Timothy Denton, Project Director.		
Crispo, Professor John University of Toronto	56	7/05/90
Department of National Revenue:	72	5/06/90
Dick Fulford, Assistant Deputy Minister, Excise		
Du Pont Canada Inc.:	70	4/06/90
Jack A. Walsh, Vice-President - Corporate Affairs; John A. Carlos, Director - Taxation; Anthony D. Amery, Chief Economist.		
Eaton's:	70	4/06/90
Tom Reid, Senior Vice-President, Finance.		
Economic Council of Canada:	59	10/05/90
Harvey Lazar, Deputy Chairman; Ross Preston, Senior Research Director.		
Federation of Automobile Dealers Associations:	62	16/05/90
Peter Menzel, President; Ken Graydon, Executive - President.		
Ford Motor Company of Canada Limited:	62	16/05/90
David Rehor, Vice-President and Treasurer.		
Fraser Institute:	62	16/05/90
Michael Walker Executive Director.		
Funeral Service Association of Canada:	66	28/05/90
Gilles Poirier, Past President; Robert Schaffner, President; Paul Carrothers, Director from Ontario.		

NAME	ISSUE	DATE
General Motors of Canada Limited:	62	16/05/90
Terry Holmes, Vice-President and Finance Manager;		
Neil Macdonald, Tax Counsel;		
Paul Sullivan, General Director, Business Strategy and Support.		
Hudson's Bay Company:	71	5/06/90
Steve Wolfenden, Vice-President, Merchandising, The Bay & Simpsons.		
Harold Chmara, Director, Planning and Tax.		
Hydro-Québec:	70	4/06/90
John A. Hanna, Executive Vice-President, Finance and Administration;		
Jacques Finet, Executive Vice-President, Québec Markets;		
Jean-Pierre Léveillé, Director, Economic and Energy Studies.		
Informetrica Limited:	56	7/05/90
Mike McCracken, President.		
Inglis Limited:	68	30/05/90
Lloyd A. Wampach, President and Chief Executive Officer;		
Alfred C. Chink, Senior Vice-President.		
Les Rôtisseries St-Hubert Ltée:	72	5/06/90
Robert Panet-Raymond, President and Chief Executive Officer.		
McKendry, David	64	22/05/90
Price Waterhouse.		
Minister of Consumer and Corporate Affairs:	74	12/06/90
The Honourable Pierre Blais		
Minister of Finance:	74	12/06/90
The Honourable Michael Wilson.		
Minister of National Revenue:	72	5/06/90
The Honourable Otto Jelinek.		
Minister of State (Housing):	73	6/06/90
The Honourable Alan Redway.		
Minister of State (Small Businesses and Tourism):	71	5/06/90
The Honourable Thomas Hockin.		

NAME	ISSUE	DATE
Municipal Electric Association:	67	29/05/90
Frank Heuston, Chairman;		
Wil Barber, Director of Finance, Ottawa Hydro;		
Tony Jennings. Chief Executive Officer.		
National Council of Welfare:	72	5/06/90
Ken Battle, Director.		
Ontario Hydro:	65	23/05/90
Mitchell Rothman, Chief Economist.		
Retail Council of Canada:	70	4/06/90
Alasdair McKichan, President;		
Peter Woolford, Vice-President.		
Sears Canada:	64	22/05/90
Albina Klowak, Assistant to the President;		
Robert Westlake, Comptroller for Taxes.		
Slutsky, Samuel	65	23/05/90
Cassels, Brock and Blackwell, Toronto.		
Tourism Industry Association of Canada:	66	28/05/90
John Lawson, Executive Director.		
Unitel Communications Inc.:	69	31/05/90
Pierre Lamarche, Vice-President, Government Matters.		
Len Vernon, Vice-President, Finance and Administration.		
Used Car Dealers Association of Ontario:	72	5/06/90
Robert G. Beattie, Executive Director;		
Brian Calvin, First Vice-President.		
WCI Canada Ltd:	66	28/05/90
Bill C. Luton, President and Chief Operating Officer;		
Richard W. Laba, Vice-President and Controller.		

APPENDIX II

THE IMPACT OF THE PROPOSED GOODS AND SERVICES TAX ON CONSUMER PRICES AND THE ROLE OF THE GST CONSUMER INFORMATION OFFICE

House of Commons Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Liberal Party Minority Report

June, 1990

1. The Liberal Party is firmly opposed to the implementation of the GST in its present form and will continue in its oppositon to this most unfair and regressive tax.

2. The existing Federal Sales Tax (FST) is undoubtedly flawed and must be replaced. The Liberal Party has acknowledged this repeatedly, most notably in their dissenting report on the Technical Paper on the GST as prepared by Liberal members of the Standing Committee on Finance.

3. While certain economic theories suggest there may be some benefit accrue to the Canadian economy from replacing the FST with the GST, this is far from a certainty. In fact, if there was one over-riding theme emerge from the testimony of witnesses heard by this Committee, it was the absolute absence of certainty about the long or short-term effects of this shift in taxation methods.

4. The difficulty in determining the amount of FST currently imbedded in the costing/pricing structure of most manufactured goods cannot be overestimated. Witness after witness before the Committee said the same thing: it will be virtually impossible to determine the amount of FST to which they are currently subject.

5. Given this reality and its fundamental effect on any conclusions this Committee may reach, **the Liberal Party is not able to accept the recommendations put forth by the majority Conservative membership of this Committee.**

6. Because of the difficulty in isolating the FST in prices, the government's assumption of a full pass-through of any FST savings is founded more on optimism and hope than reality. The same belief was held by most economic think-tanks which appeared before this Committee. Because this assumption also underlies most of the forecasts presented, their validity must be questioned.

7. An equally disturbing caveat of government and think-tank forecasts is that labour groups will not make wage demands to compensate for any real or perceived loss of spending power resulting from the introduction of the GST. Once again, the Liberal Party questions the accuracy and fairness of this assumption.

8. The government assumes that competitive pressures in the marketplace will be sufficient to ensure FST savings will be passed on. While the Liberal Party readily acknowledges the powers and efficiencies of the marketplace, we do not assume that it will always work to safeguard the interests of the consumer. Certain sectors of the economy, other than those which are regulated by government, are simply not competitive enough to ensure consumer protection.

9. Virtually all businesses which appeared before the Committee promised to pass on to consumers any savings resulting from the elimination of the FST, assuming, of course, these savings could be identified. This assurance became much less comforting, however, when several large retailers also said they wanted to keep their current absolute dollar margin. How will market forces protect consumers in this instance?

10. The negative effect of the proposed GST on small business is very worrisome. The Canadian Federation of Independent Business predicts that fully 2 per cent of its membership will file bankruptcy as a result of the GST, while others will be left to absorb the vast compliance costs associated with the GST. The Liberal Party views this as an unjust and needless assault on small business, the number one generator of jobs in Canada.

11. The government is anxious to point out the savings which should accrue to consumers on purchases of durable goods such as automobiles and refrigerators once the proposed GST is in place. Canadians should ask themselves, however, if the savings which occur from buying one of these "big ticket" items every 10 years or so will not be offset by increases in the cost of goods and services purchased daily. The

long-term, net effect on consumer spending power is almost impossible to predict.

12. The Liberal Party cannot accept the government prediction that the tourism industry will prosper as a result of introducing the GST. Tourism is a very valuable contributor to our economy and an important tool of regional development. We simply cannot afford to see it suffer because of the GST.

13. Housing costs will be negatively impacted by the GST and will not be completely offset by credits issued to homebuilders. If the cost of constructing housing increases, so should the cost of renting housing. This will probably have the gravest impact on low income earners, those who can least afford it.

14. According to government, one of the major drawbacks of the FST is that it isn't visible to the consumer. The Liberal Party is far from satisfied that the GST will be any different. A number of witnesses, from small business interests to the Fraser Institute, said it would be very difficult to maintain the visibility of the GST in the long-term. Over time the GST may very well become incorporated into the pricing structure for retailers and become as invisible as the FST is now.

15. The Liberal Party cannot concur with the government's wish to pressure the Senate into passing Bill C-62, the GST legislation. The Senate of Canada has a constitutional role to fulfill and this includes listening to the concerns of citizens. With 80 per cent of Canadians opposed to the GST, these concerns are very real and deserve a fair hearing.

16. The GST Credit **must** be fully indexed to the inflation rate. As the National Council of Welfare said, the poorest people in our society are going to be the only ones who will see an automatic increase in the amount of GST they pay each year, regardless of its actual rate. This is totally unacceptable to the Liberal Party. Even opponents of Cost of Living Allowance Clauses must concede that low-income Canadians are not the cause of inflationary pressures.

17. It is not enough that the government "urge" provinces to ensure they do not consider GST Credits as income for the purpose of determining eligility for payment through social assistance programs. The federal government must secure undertakings from the provinces to see this doesn't happen. Low income Canadians must not become the scape-goats for provinces already suffering from reduced federal transfer payments.

18. The Liberal Party does not support the formation of a GST Consumer Information Office. There are several reasons for this. First, the government says its main goal will be to educate consumers about the GST. How credible will the government be as an educator when its first advertising campaign for the GST was ruled as "misleading" by the Speaker of the House of Commons? Why should Canadians believe what they are told by a government who have formal complaints lodged against them by the Better Business Bureau for false advertising?

19. Second, the information needed by the Consumer Information Office simply doesn't exist. How can this small body, staffed by 20 people, fairly deem a company to not be passing on FST savings when the company itself cannot know how much FST it is currently paying? For the Consumers Information Office to have such grandiose goals is not reasonable.

20. Finally, spending 19 million dollars to establish this office is a needless waste of taxpayers' money. The Office, in reality, will be able to do little more than offer consumers a false sense of security. Information similar to that which the Information Office may want is already being sought by the Departments of Finance and Revenue. There is no need for an additional 20 people to try and achieve the impossible.

APPENDIX III

NEW DEMOCRATS' MINORITY REPORT ON THE EFFECT OF THE GST ON PRICES AND THE ROLE OF THE CONSUMER INFORMATION OFFICE

JOHN RODRIGUEZ, MP
LEN TAYLOR, MP
JUNE 1990

The New Democratic Party is opposed to the GST. It took part in the Committee's proceedings in an attempt to assess the possible impact of the GST on consumers. We present a minority report because our worst fears about the tax were realized through evidence presented to the Committee. The government's projections about the impact of the GST on inflation and the economy are based on unrealistic expectations of the behaviour of firms.

The minority report is divided into two sections corresponding to the mandate of the Committee. The first section will look at the impact of the GST on consumer prices. The second will look at the role of the proposed consumer information office. We could not agree with the creation of the GST Consumer Information Office because this will be only a cosmetic exercise that will not be able to track the price impact of the removal of the GST.

I. Price Effects

The overwhelming evidence presented to the Committee was that it is difficult, if not impossible, to identify the FST in the price of manufactured goods. The further down in the production, distribution or retail cycle, the harder it became to identify the FST component of the price of goods.

The question of uncertainty was expressed by the majority of witnesses.

> "When considering the question of the true impact on consumer prices of the replacement of the FST with the GST, several of the government's own agencies agree that there is no way of arriving at an accurate answer... Even Canada Post informed the CFIB that it does not have the sophisticated accounting systems in place that would permit it to determine how much FST it is currently paying, and by how much and in which direction it will be adjusting postal rates.
>
> John Bulloch, CFIB

> Determining, realizing and passing on price reductions will be an extremely difficult process that many people - retailers in particular - will have little, if any control over.
>
> Samuel Slutsky, (Cassels, Brock and Blackwell)

> We have no idea of the present impact of the federal tax and that we cannot actually say whether there is going to be an increase or not, all things being equal.
>
> Maurice Faraggi, Canadian Real Estate Association

> There is uncertainty as to how much tax savings will be passed on from the manufacturers as a result of the elimination of the Federal sales Tax and how this will affect our purchase prices.
>
> Unitel Brief, page 4

The question of not being able to determine the price impact of the removal of the FST is one that most, if not all witnesses, raised. This lack of certainty is a source of deep concern for the NDP members on the Committee.

Another major concern for the NDP is that many witnesses - such as Eaton's, the Bay, the Canadian Association of Japanese Automobile Dealers - stated that they intended to maintain the dollar value of the mark-ups. This means that they will realize a higher percentage on their profits as their costs presumably will decrease as a result of the removal of the FST.

The fact that it will be difficult to identify the FST component in prices means that many of the Finance Department's projections about the inflationary impact of the GST are thrown into question. The government's projected one-time price jump of 1.25 is based on a 100 percent passthrough of the FST savings. However, there is no way of knowing what that saving, if it were there at all, will be. Therefore, the projected 100 percent passthrough is just as realistic as a 0 percent passthrough. For instance, the Canadian Homebuilders Association told the committee

that they expect that one-third of the FST will remain for years after its removal.

The Committee heard that a 50 percent passthrough will lead to 2.8% increase in consumer prices. A thirty percent passthrough will lead to a price impact of 3.3 percent. Again, if it is impossible to identify the FST component in prices, projections about the price impact of the GST can be anywhere in the range from 1.25% to 3.3 percent. This leads to a great deal of skepticism about many of the government's projections about the impact of the GST on consumers.

II. Consumer Information

The Committee's second mandate was to look into the creation of a consumer information office. The Minister of Consumer and Corporate Affairs preempted the work of the Committee by announcing the formation of an ill-defined, $19 million GST Consumer Information Office (CIO).

We can only conclude, given the evidence that the FST cannot be tracked, that such an agency will be a gross waste of taxpayers money. Even Nicholas Murray, the appointed head of the CIO and president of the Consumers Association, told the Committee that he was skeptical that the agency could track the impact of removing. He stated that the agency would be useful to educate merchants and consumers, but "not very useful from a practical point of view."

Laurent Thibault, the head of the Canadian Manufacturers Association, told the Committee that an agency that would try to identify the impact of the removal of the FST would be "the wrong approach" because of the complexity of the task.

The NDP agrees with the chief economist of the CFIB who told the Committee that:

> There is absolutely no way that the Consumer and Corporate Affairs committee that is to be set up will be anything but a political; exercise to perhaps make consumers feel their interests are being looked out for. Statistics Canada has already admitted there is no way they can do a GST-related price index, so it cannot be done by the best of experts.

Clearly, the CIO is just an attempt to put a human face on what is a tax that will hit low and medium income Canadians the hardest.

III. Recommendations

Given the uncertainties surrounding the price impact of the GST, the NDP recommends that the government abandon the GST, and attempt a serious effort to provide Canadians with a progressive and fairer system of taxation. The evidence provided to the Committee has confirmed our worst fears with respect to low-income Canadians and wage-earners who are still trying to recoup the losses to their real wages incurred during the 1980s.

If the GST does go ahead, the NDP issues the following recommendations:

1. The GST tax credit be fully indexed, and all plans for partial de-indexation be scrapped. The GST Credit should also be paid monthly.

2. The government cease to attack wage settlements which are only trying to keep up with inflation rates. As many witnesses told the Committee, COLA clauses are perfectly reasonable demands.

3. The federal government must demand that the provincial government do not consider GST Credit as income when determining eligibility or payment levels for social assistance programmes.

3. The GST CIO be scrapped so that Canadians can save $19 million. The education and technical information can be provided by the existing offices at the Finance Department and Revenue Canada.

4. The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs have an annual study of the impact of the GST on consumers and the economy.

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE

Your Committee requests that the Government table a comprehensive response to this Report in accordance with the provisions of Standing Order 109.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 56 to 74 and 75 which includes this Report*) is tabled.

Respectfully submitted,

GARTH TURNER
Chairman

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 14, 1990
(90)

[*Text*]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met *in camera* at 10:32 o'clock a.m. this day, in Room 208 West Block, the Chairman, Garth Turner, presiding.

Members of the Committee present: Don Boudria, John E. Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Gabriel Larrivée, Russell MacLellan, Jean–Marc Robitaille, John Rodriguez, Roger Simmons, Len Taylor and Garth Turner.

In attendance: *From the Research Branch of the Library of Parliament*: Peter Berg and Margaret Smith, Research Officers.

The Committee resumed its inquiry into the effect of the goods and services tax on prices and the role of the Consumer Information Office. (*See Minutes of Proceedings, Monday, May 7, 1990, Issue No. 56*).

The Committee proceeded to the consideration of a draft report.

It was agreed,—That the two opposition parties each have until 10 o'clock p.m., this day to submit to the Clerk of the Committee minority reports of up to five (5) pages in length.

At 11:50 o'clock a.m., the Committee adjourned until tomorrow morning at 9:30 o'clock a.m.

MONDAY, JUNE 18, 1990
(91)

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met *in camera* at 1:12 o'clock p.m. this day, in Room 112–N Centre Block, the Chairman, Garth Turner, presiding.

Members of the Committee present: John E. Cole, Gabriel Fontaine, Jean-Marc Robitaille, Roger Simmons and Garth Turner.

Acting Members present: Allan Koury for Bill Casey; David Bjornson for Gilbert Chartrand; Marcel R. Tremblay for Louise Feltham; and Edna Anderson for Gabriel Larrivée.

In attendance: *From the Research Branch of the Library of Parliament*: Peter Berg and Margaret Smith, Research Officers.

The Committee resumed its inquiry into the effect of the goods and services tax on prices and the role of the Consumer Information Office. (*See Minutes of Proceedings, Monday, May 7, 1990, Issue No. 56*).

The Committee resumed consideration of the Draft Report.

It was agreed,—That the Committee request a comprehensive response from the government.

It was agreed,—That the Draft Report, as amended, be concurred in.

It was agreed,—That the opposition parties' minority reports submitted to the Clerk of the Committee last Thursday be appended to the Committee's Report.

It was agreed,—That the Draft Report, as amended, be the Committee's Report to the House.

It was ordered,—That the Chairman report the Report to the House.

It was ordered,—That the Committee print 2,000 copies of the Report in English and 1,000 copies in French with distinctive covers.

It was agreed,—That the question relating to the evidence of the Committee raised in the House of Commons last Thursday by John Rodriguez be referred to the Sub-committee on Agenda and Procedure for consideration of the Sub-committee at its next meeting.

At 1:19 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Bernard G. Fournier
Clerk of the Committee

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 75

Le jeudi 14 juin 1990

Le lundi 18 juin 1990

Président: Garth Turner, député

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 75

Thursday, June 14, 1990

Monday, June 18, 1990

Chairman: Garth Turner, M.P.

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, enquête sur l'incidence de la taxe sur les produits et services sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information aux consommateurs

Y COMPRIS:

Le Troisième Rapport à la Chambre

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), inquiry into the effect of the Goods and Services Tax on prices and the role of the Consumer Information Office

INCLUDING:

The Third Report to the House

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989-90

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS ET DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Président: Garth Turner

Vice–président: Jean–Marc Robitaille

MEMBRES

Don Boudria
Bill Casey
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron Macdonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor

(Quorum 8)

Le greffier du Comité
Bernard G. Fournier

Attachés de recherche
Bibliothèque du Parlement

Peter Berg
Margaret Smith

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada
En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

LE COMITÉ PERMANENT
DE LA
CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS
ET DE
L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Conformément à l'article 108(2) du Règlement de la Chambre des communes, votre Comité a étudié l'incidence de la taxe sur les produits et services sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information aux consommateurs et a convenu de présenter le présent rapport.

TABLE DES MATIERES

Page

SOMMAIRE i

LISTE DES RECOMMANDATIONS ii

INTRODUCTION ET MÉTHODE 1

A. Aperçu du fonctionnement de la Taxe sur les produits et les services 1

B. Approche à l'étude du Comité 2

CHAPITRE 1 – LES RÉPERCUSSIONS SUR LES PRIX 5

A. Transfert des économies de taxe aux consommateurs 5

B. Les répercussions globales directes sur les prix 12

C. Les répercussions sur les prix relatifs 15

D. Répercussions possibles sur l'inflation et la politique monétaire découlant du changement de régime fiscal 21

1. Préoccupations concernant l'inflation 21

2. Répercussions sur la politique monétaire 22

CHAPITRE 2 – LA TPS ET LE CONSOMMATEUR 25

A. Éducation du consommateur 25

B. Éducation des entreprises 26

C. Le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS 29

1. Information sur les effets anticipés de la TPS sur les prix 30

2. Surveillance des prix, enquêtes relatives aux plaintes des consommateurs et information sur les pratiques de fixation des prix 34

3. Recherche 36

4. Durée 36

5. Budget d'exploitation 37

D. Visibilité de la TPS au niveau de la vente au détail 37

E. La publicité et la TPS 39

Page

ANNEXE I – LISTE DES TÉMOINS 41

ANNEXE II – RAPPORT MINORITAIRE DU PARTI LIBÉRAL 45

ANNEXE III – RAPPORT MINORITAIRE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE 53

DEMANDE D'UNE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT 61

PROCÈS-VERBAUX 63

Sommaire

Le Comité est d'avis que la concurrence et l'information des consommateurs sont les meilleures gages de protection contre les abus des commerçants en matière de TPS.

Le gouvernement devrait subventionner un organisme indépendant doté de pleins de pouvoirs en vue d'éduquer les consommateurs au sujet des effets de la TPS sur les prix et de l'élimination des taxes de vente fédérale existantes. Cet organisme serait composé de représentants des milieux d'affaires et des groupes de consommateurs. D'ampleur limitée, il entrerait en activité pour une courte période et devrait être rentable.

Le Comité ne pense pas qu'il soit possible de surveiller absolument tous les prix. Selon lui, le secteur privé doit partager la tâche et avertir les Canadiens des effets prévus de la taxe sur les prix. L'organisme de surveillance se limiterait à aider le secteur privé à mieux assumer ce rôle.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

1. Le gouvernement fédéral doit établir un programme complet en vue d'informer les consommateurs sur la Taxe sur les produits et les services (TPS) dont l'exécution sera confiée en partie au Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS.

2. Les questions techniques encore en suspens et qui intéressent les entreprises pour leur planification en vue de la mise en oeuvre de la TPS doivent être résolues promptement.

3. Le gouvernement doit informer les entreprises sur les effets de la TPS, bien avant la mise en oeuvre de la taxe, afin de les guider dans leur planification en vue de cette mise en oeuvre.

4. Le ministère du Revenu national doit presser les entreprises et organismes à s'inscrire au plus tôt en vue de la perception de la TPS, afin qu'elles obtiennent l'information essentielle.

5. La Chambre des communes doit envoyer au Sénat un message détaillant les coûts aux consommateurs, aux entreprises et au gouvernement qu'entraîne le fait de différer l'adoption du projet de loi C–62.

6. Le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS ne doit donner d'autres renseignements sur les effets de la TPS que sur les prix de vastes catégories de produits et de services, et cela, bien avant la mise en oeuvre de la taxe.

7. Le Bureau d'information aux consommateurs doit travailler en étroite collaboration avec les associations commerciales, les entreprises et les groupes de consommateurs pour informer les consommateurs sur les effets anticipés de la TPS et, le cas échéant, mettre sur pied des programmes d'éducation et d'information sur la TPS en collaboration avec ces groupes.

8. Le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS doit encourager activement les associations commerciales et les entreprises à renseigner les consommateurs sur les effets anticipés de la TPS sur les prix, et répondre promptement aux demandes des consommateurs.

9. Le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS ne doit pas essayer d'assurer la surveillance de tous les prix ni leur réglementation après la mise en oeuvre de la taxe.

10. Le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS doit explorer la possibilité d'établir un programme visant à faire connaître les entreprises qui auront pris l'engagement public de transférer les économies issues de l'élimination de toutes les taxes fédérales de vente aux consommateurs.

11. Le gouvernement fédéral doit continuer les négociations avec les provinces pour arriver à une taxe de vente nationale unique et visible.

12. Le Directeur des enquêtes et des recherches doit travailler avec le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS pour surveiller la publicité associée à la TPS et aviser les consommateurs des plaintes relatives à la publicité trompeuse.

13. Le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS doit concentrer ses activités de recherche pour mieux mener à bien son rôle éducatif auprès des consommateurs sur la TPS et ses effets sur les prix.

14. Le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS doit faire l'objet d'un examen au plus tard six mois après la mise en oeuvre de la TPS et fermer au plus tard un an après cette même date.

15. Le budget d'exploitation initialement proposé pour le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS doit être réduit de façon significative.

LA TPS AU JOUR LE JOUR

INTRODUCTION ET MÉTHODE

A. Aperçu du fonctionnement de la Taxe sur les produits et les services

La taxe de vente fédérale actuelle (TVF) s'applique aux produits fabriqués au Canada et aux produits finis importés. Un certain nombre de produits, toutefois, comme les vêtements, les produits alimentaires, les chaussures et les produits pharmaceutiques sont exonérés de la taxe. Tous les services, à l'exception des services de télécommunication, sont également exonérés.

La taxe de vente fédérale (TVF) est généralement perçue au niveau des manufacturiers dans la chaîne de production et de distribution, bien que pour certains produits elle soit perçue auprès des grossistes. Les taux suivants sont les taux applicables de TVF : 13,5 p. 100 pour la plupart des produits, 19 p. 100 pour les produits de l'alcool et du tabac, et 9 p. 100 pour les matériaux de construction. Une taxe de 11 p. 100 est aussi appliquée au niveau de l'utilisateur pour les services de télécommunication.

La TVF a été amplement critiquée. On lui a reproché le plus souvent de ne s'appliquer qu'à une gamme très étroite de produits et de services, de n'être pas uniforme dans son application et de tendre à favoriser les produits importés au détriment des produits de fabrication canadienne, en plus de ne pas constituer une source de revenu fiable pour le gouvernement. Il est généralement reconnu que la TVF ne peut être restructurée et doit être supprimée.

La taxe sur les produits et les services (TPS), que le gouvernement fédéral a envisagée pour remplacer la TVF, est une taxe à la consommation. Son taux serait de 7 p. 100 et elle s'appliquerait sur presque tous les produits et services consommés au Canada. A la différence de la TVF et de la taxe de vente provinciale, la TPS est une taxe à la valeur ajoutée, qui s'applique à chaque étape de la chaîne de production et de distribution.

Les entreprises incluront la TPS dans le prix de leurs biens et services taxables. Les entreprises qui achètent des biens et services sur lesquels elles acquittent la TPS seront en mesure de réclamer un crédit de taxe sur intrants correspondant au montant de la taxe payée. Étant donné que le montant de la TPS versée au gouvernement par une entreprise équivaudra au montant de la TPS perçue auprès des clients moins la TPS qu'elle aura payée

sur ses achats, la taxe s'appliquera à la valeur ajoutée à un produit ou à un service. Les consommateurs finals, toutefois, paieront le plein montant de la TPS sur le prix de vente d'un produit.

La TPS s'applique à une large gamme de produits et services. Certains produits et services, cependant, ne sont pas assujettis à la taxe. Ils sont répertoriés dans des catégories de produits et services exonérés ou détaxés. La différence entre ces catégories dépend de la situation fiscale du vendeur. Les fournisseurs d'articles détaxés (produits alimentaires de base, médicaments prescrits sur ordonnance, par exemple) pourront demander un crédit de taxe sur intrants pour la TPS payée sur les produits et services utilisés. En revanche, les fournisseurs de biens et services exonérés (services de garde d'enfant, la plupart des services financiers intérieurs et la plupart des services d'éducation, médicaux et dentaires) ne peuvent réclamer un crédit de taxe sur intrants.

B. Approche à l'étude du Comité

De nombreux économistes ont laissé entendre que l'abandon de la TVF en faveur de la TPS devrait présenter certains avantages à long terme pour l'économie canadienne. L'efficacité économique devrait s'en trouver renforcée en raison de l'amélioration de la répartition des ressources. La TPS devrait stimuler les investissements des entreprises étant donné qu'elle entraîne une baisse du coût du capital et, avec le temps, à mesure que les effets de la réforme fiscale se feront sentir, elle devrait stimuler la croissance économique. Tant le secteur manufacturier que les exportations devraient devenir plus concurrentiels; quant aux importations, elles ne bénéficieront plus d'un avantage concurrentiel inutile.

Ceci dit, si l'on veut faire en sorte que des avantages découlent de la réforme fiscale, la difficulté consiste à gérer la transition entre la taxe de vente fédérale en place et la TPS. Comme l'a signalé à juste titre le Conference Board of Canada dans son mémoire au Comité, la période de transition envisagée de deux ans sera indûment prolongée si le monde des affaires et les syndicats réagissent négativement aux répercussions initiales sur les prix du changement de régime fiscal. Le Conference Board avance que «si l'on assiste à un dérapage des salaires et à une hausse des taux d'intérêt en réaction, il faudra plus de temps pour réaliser les gains d'une taxation plus efficace. Il ajoute que si les fabricants essaient d'accroître leur marge de profit au moment du passage des 13,5 p. 100 de TVF aux 7 p. 100 de la TPS, cette opération pourra contribuer à la poussée inflationniste et entraîner des hausses des taux d'intérêt qui retarderont le processus d'ajustement».

C'est précisément pour ménager une transition sans heurts de la TVF à la TPS dans une période de temps relativement courte que le Comité a entrepris une étude des répercussions du changement fiscal envisagé sur les prix à la consommation. Il convenait de

se poser un certain nombre de questions pertinentes. Les fabricants, les grossistes, les distributeurs et les détaillants transmettront-ils au consommateur les économies de taxe réalisées par le remplacement de la TVF par la TPS? Ces économies potentielles seront-elles difficiles à cerner? A quelles répercussions sur les prix doit-on s'attendre dans divers secteurs économiques? Quelle devrait être l'incidence globale directe sur les prix du changement fiscal? Quelle serait la réaction des syndicats à l'augmentation prévue des prix? Si les syndicats réussissent à obtenir des augmentations de salaires appréciables à la suite de répercussions initiales sur les prix de la nouvelle taxe, comment les autorités monétaires pourront-elles réagir?

Il était également important pour l'étude du Comité de déterminer le rôle approprié que pourrait jouer le gouvernement pour s'assurer que les économies réalisées grâce au changement fiscal seront intégralement répercutées sur le consommateur. Le Comité désirait mesurer avec précision les difficultés que pourrait rencontrer l'organisme de surveillance des prix envisagés, le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, dans la quête d'informations précises sur les prix et la surveillance de la politique de fixation des prix des sociétés. Il se devait également de réfléchir sur les pouvoirs qu'il convient d'accorder à l'organisme pour mener à bien son mandat. En particulier, est- il pertinent de conférer au Bureau d'information aux consommateurs le pouvoir d'interdire les augmentations de prix injustifiées ou doit-on limiter son rôle à la prestation aux consommateurs d'informations pertinentes concernant l'orientation prévue des prix à la consommation dans les différents secteurs de l'économie?

Le Comité a entendu les témoignages de 57 témoins (voir à l'Annexe I la liste complète). Il a demandé aux associations commerciales et industrielles de s'engager, de même que leurs membres, à faire bénéficier directement les consommateurs de toute économie de taxe résultant du changement du régime fiscal. Il a interrogé les syndicats pour savoir si l'on devait s'attendre à des exigences salariales fondées sur la seule crainte que le changement du régime fiscal favoriserait l'inflation. Il a demandé à des économistes et à des fiscalistes leur opinion concernant les répercussions macroéconomiques de l'adoption de la TPS, les effets directs sur les prix dans les divers secteurs économiques et les difficultés particulières engendrées par la transition. Le Gouverneur de la Banque du Canada a été invité à discuter de la politique monétaire qu'il envisageait pour contrer les pressions inflationnistes découlant de la TPS. Des associations de consommateurs et des spécialistes ont été appelés pour parler des préoccupations des consommateurs. Dans pratiquement tous les cas, le Comité a demandé aux témoins leur opinion sur les avantages du Bureau d'information aux consommateurs envisagé.

Notre rapport est divisé en deux parties. La première partie examine les effets attendus sur les prix de l'adoption de la TPS, les problèmes qui surviennent lorsqu'on essaie

d'évaluer les répercussions et l'incidence éventuelle de l'adoption de la taxe sur l'inflation et la politique monétaire. Dans la seconde partie, le Comité s'interroge sur la nécessité de protéger les consommateurs et contient des recommandations sur le rôle du Bureau d'information aux consommateurs. Nous espérons que ces recommandations aideront le gouvernement à fournir de l'information aux consommateurs qui favoriseront la transition du régime actuel à la TPS.

CHAPITRE 1 – LES RÉPERCUSSIONS SUR LES PRIX

La mise en oeuvre de la TPS devrait avoir un certain nombre de répercussions sur les prix. Tout d'abord, on s'attend à ce que la TPS cause une augmentation globale des prix à la consommation, même si l'on ne sait pas très bien de quel ordre elle sera. La plus grande partie du présent chapitre est consacrée à l'évaluation des facteurs qui affectent le transfert (aux consommateurs) des économies de taxe par suite de la suppression de la TVF, un élément fondamental dans la détermination de l'effet de la TPS sur les prix. S'il est clair que la TPS constitue une taxe de 7 p. 100 sur de nombreux prix de produits et services au détail, les taux effectifs de la TVF varient largement et l'on ne connaît pas vraiment le montant exact de la taxe incluse dans le prix de détail. Il est par conséquent difficile de déterminer quel sera l'effet précis sur les prix.

La mise en oeuvre de la TPS entraînera également un changement dans l'équilibre des prix. Les industries comme les industries de fabrication et des télécommunications qui sont actuellement assujetties à un taux élevé de taxe doivent s'attendre à ce que le changement de taxe abaisse leurs frais à ce titre et, par conséquent, en l'absence d'autres facteurs inflationnistes, à une baisse des prix. En revanche, des industries comme celle du secteur des services qui n'étaient pas assujetties à d'autres taxes de vente fédérales que la TVF perçue sur leurs intrants de production peuvent s'attendre à des prix plus élevés.

Enfin, si l'on s'attend à ce que la TPS soit à l'origine d'une certaine inflation, la plupart des témoignages présentés au Comité portent à croire que l'ampleur probable de cet effet sera limité. Comme nous l'avons mentionné ci–dessus, il est capital pour la performance future de l'économie nationale d'éviter la spirale inflationniste des augmentations de salaires et de prix.

A. Transfert des économies de taxe aux consommateurs

La suppression de la TVF, qui sera remplacée par une taxe à la valeur ajoutée perçue sur la vente au détail, devrait permettre aux acheteurs de réaliser des économies sur les produits qui bénéficieront d'une baisse de la taxe. Des produits comme les automobiles, les appareils ménagers, les meubles et d'autres biens durables devraient voir leur prix réduit, mais seulement si les économies associées à l'élimination de la TVF sont transférées. Comme nous l'avons dit ci–dessus, l'élément crucial si l'on veut gérer convenablement la période de transition est de transmettre la majeure partie des économies de taxe produites par la suppression de la TVF. C'est la situation de la concurrence dans les divers secteurs économiques qui jouera dans ces cas un rôle déterminant.

Les forces concurrentielles du marché garantiront–elles le transfert d'une bonne partie des économies aux consommateurs? La réponse des témoins à cette question a été

généralement encourageante. La plupart ont déclaré que les consommateurs bénéficieraient grandement de la suppression de la TVF en raison de l'existence d'une concurrence suffisante sur la plupart des marchés. Pour les témoins, il est improbable que les entreprises échappent aux lois du marché si elles subissent les effets de la concurrence. Les sociétés qui tenteraient de conserver les économies de taxe et ajouteraient ce montant à leur marge de profit courraient le risque de perdre leur part du marché. Privée de son bassin de clientèle, l'entreprise courrait rapidement le risque de compromettre son avenir. Dans de nombreux cas, il suffit qu'une seule entreprise rivale ne soit pas prête à fixer ses prix de cette manière «opportuniste» pour qu'il y ait concurrence.

En plus d'une vive concurrence sur le marché intérieur, le Canada est également exposé à la concurrence internationale puisqu'il importe un nombre non négligeable de biens et un nombre croissant de services dans son économie. Comme plusieurs témoins l'ont signalé, l'abaissement des tarifs intérieurs à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis rend le marché nettement plus concurrentiel.

Nous trouvons ces explications convaincantes et nous croyons que les forces du marché obligeront généralement les entreprises à agir avec discernement dans leur politique de fixation des prix. Nous sommes également impressionnés par l'argument de nombreux témoins voulant que la faiblesse de l'économie à l'époque de l'introduction de la taxe dissuade les entreprises d'encaisser les économies de taxe. La faiblesse des marchés contraindra dans la plupart des cas les entreprises à répercuter les avantages sur les consommateurs.

En outre, plusieurs témoins ont signalé que dans des marchés extrêmement compétitifs certaines entreprises n'auraient pas été en mesure de transmettre le coût intégral de la TPS et auraient dû en absorber une partie en réduisant leur marge de profit de façon à conserver leur part du marché. Comme le soulignait le Conseil canadien des chefs d'entreprises, ce pourrait être le cas des industries aux prises avec un marché déprimé.

De toute évidence, le degré de concurrence est un facteur déterminant qui dissuade les entreprises de profiter du changement fiscal pour augmenter leurs profits, mais il convient de signaler également que l'engagement à l'égard du public de transmettre aux consommateurs les économies de taxe peut également jouer un rôle efficace. Cet engagement, le Comité a réussi à l'obtenir de pratiquement toutes les entreprises et associations d'entreprises qui ont comparu devant lui. Elles transféreront intégralement les économies de taxe qu'elles pourront déterminer ou inciteront leurs membres à le faire. Une liste complète des entreprises et associations qui se sont engagées devant le Comité à répercuter leurs économies sur le consommateur est incluse au Tableau 1.

À première vue, il est raisonnable de se demander si une grande entreprise ou une association commerciale accordent vraiment toute l'importance voulue à l'engagement public de ne pas tirer profit de la réforme fiscale. Après tout, pouvaient-elles affirmer le contraire? Si l'on creuse un peu la situation, cependant, en tenant compte de l'avantage concurrentiel que peut apporter la réduction des prix, il devient évident que de nombreux éléments viennent renforcer la valeur de ces déclarations publiques.

Lorsqu'une entreprise s'engage personnellement à répercuter les économies de la TVF sur ses clients, qu'il s'agisse de grossistes, de détaillants ou de consommateurs finals, elle doit en payer le prix en fournissant un sérieux effort pour mettre en évidence le montant de la TVF intégré au prix des marchandises qu'elle vend. Les fabricants doivent interroger les fournisseurs bien avant la date de mise en oeuvre de la TPS pour avoir une idée de la valeur de la TVF dans le coût de leurs intrants. Les détaillants, en revanche, éprouveront plus de difficulté à calculer le coût de cette taxe étant donné qu'ils sont situés à un stade inférieur dans le cycle de distribution, vendent des produits sur lesquels le taux de taxe en vigueur varie largement et, dans la plupart des cas, assurent la commercialisation d'une grande variété de produits. Eux aussi, toutefois, devraient faire un effort pour communiquer avec leurs fournisseurs. Bien qu'une évaluation précise soit difficile à réaliser, pour les raisons susmentionnées, des chiffres estimatifs peuvent être établis.

Mais, mettre en évidence les économies est une chose, les répercuter sur les consommateurs en est une autre. Nous avons souligné que la vive pression de la concurrence sur le marché aiderait à persuader les intéressés à ne pas conserver les économies réalisées. Il serait aussi utile que les entreprises qui occupent une place importante sur le marché insistent sur l'importance d'une répercussion intégrale à la fois sur leurs fournisseurs et sur les consommateurs. De nombreuses entreprises qui ont comparu devant nous ont en fait indiqué qu'elles exhortaient vivement leurs fournisseurs et leurs clients immédiats à cerner les économies dans le processus de production et de distribution et pour les répercuter. Nous sommes heureux de ces engagements et exhortons toutes les entreprises canadiennes à les imiter.

Il est cependant probable que toutes les économies de taxe ne seront pas répercutées sur le consommateur étant donné que tous les marchés ne sont pas parfaitement ou véritablement concurrentiels. Cette situation peut se produire lorsqu'un petit nombre d'entreprises occupent une place dominante sur le marché et sont par conséquent en mesure d'influencer les prix dans le secteur industriel en question. M. Mike McCracken d'Informetrica Limited, a mentionné qu'il craignait des augmentations abusives dans les secteurs de l'économie où les entreprises sont réglementées par les pouvoirs publics comme dans le domaine de l'électricité et du téléphone. Dans les secteurs réglementés toutefois, les organismes gouvernementaux sont souvent en mesure de surveiller la fixation des prix et de s'assurer que la TVF n'est pas conservée pour accroître les profits.

TABLEAU 1

ENTREPRISES QUI SE SONT ENGAGÉES DEVANT LE COMITÉ A TRANSFÉRER AUX CONSOMMATEURS LEURS ÉCONOMIES IDENTIFIABLES AU TITRE DE LA TVF ET ASSOCIATIONS COMMERCIALES QUI SE SONT ENGAGÉES A INCITER LEURS MEMBRES A LE FAIRE

(A) Entreprises

Genre d'entreprises	Gamme de produits
Fabricants	
Black and Decker Canada Inc.	Articles ménagers, équipement de jardinage
Ford du Canada Ltée	Automobiles
Automobiles General Motors du Canada Ltée	Automobiles
Chrysler Canada Ltée	Automobiles
WCI Canada Ltée	Appareils ménagers
Inglis Limitée	Appareils ménagers
Camco Inc.	Appareils ménagers
Du Pont Canada Inc.	Produits chimiques et agricoles, équipement médical
Détaillants	
Sears Canada Ltée	Large gamme de produits
Eaton	Large gamme de produits
La Baie	Large gamme de produits
Canadian Tire Ltée	Pièces automobiles, quincaillerie, matériel de sport
Services publics	
Bell Canada/Northern Telecom	Télécommunications
Ontario Hydro	Électricité
Unitel Communication Inc.	Télécommunications
Hydro-Québec	Électricité

(B) Associations commerciales

Association canadienne de construction
Chambre de commerce du Canada
Association canadienne des détaillants en quincaillerie
Canadian Federation of Farm Equipment Dealers Association
Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises
Federation of Automobile Dealers Association
Association des industries de l'automobile du Canada
Used Cars Dealers Association of Ontario
Conseil canadien de la distribution alimentaire
Conseil canadien des chefs d'entreprises
Association des services funéraires du Canada
Association de l'industrie touristique du Canada
Association des manufacturiers canadiens
Association des banquiers canadiens
Municipal Electrical Association
Association canadienne de l'immeuble
Institut canadien des manufacturiers du vêtement
Association canadienne des constructeurs d'habitation
Conseil canadien du commerce de détail

Source : Fascicules divers des *Procès-verbaux et témoignages* du Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale.

Mais un autre facteur peut restreindre la capacité des entreprises à transmettre aux consommateurs l'intégralité de leurs économies de taxe. Plusieurs témoins ont indiqué que de nombreuses entreprises jugent impossible de déterminer l'incidence précise sur les prix de la suppression de la TVF sur certains produits; elles devront par conséquent se fier à des estimations. Ceci s'explique par le fait que de nombreuses entreprises et, d'après l'un des témoins, le ministère des Finances lui-même, ne savent pas exactement le montant exact de TVF inclus dans leurs prix de détail.

Le problème a trait à la nature de la taxe. Introduite en 1924, la taxe de vente des manufacturiers ou, comme nous l'avons appelée, la taxe de vente fédérale a subi de nombreux changements. Tout d'abord, le nombre de taux nominaux a augmenté. Par rapport aux quatre catégories que l'on retrouve en tête, de nombreuses exonérations ont été accordées dans différentes catégories de produits et l'assiette sur laquelle porte la taxe a rétréci parce que de nombreux fabricants se sont dotés de filiales de commercialisation et de distribution pour réduire leurs paiements au titre de la taxe. Ces changements contribuent tous à accroître le nombre de taux de taxe en vigueur.

Parmi les facteurs qui compliquent encore la question, mentionnons la place de tout produit dans la chaîne de distribution. La TVF est appliquée sur les produits de fabrication canadienne vendus par les manufacturiers à des grossistes et à des détaillants ainsi que sur les produits finis importés au Canada. Le coût de la taxe est noyé dans le prix du produit à mesure qu'il franchit les étapes de la chaîne de distribution jusqu'au consommateur final. Le pourcentage réel du prix de détail représenté par la taxe varie toutefois de façon non négligeable en fonction des quatre taux de taxe différents et d'importantes variantes dans les marges bénéficiaires des grossistes et des détaillants.

On avance que les fabricants sont ceux qui devraient avoir le moins de difficulté à calculer l'incidence de la TVF sur les prix. Mais, même pour eux, le calcul n'est pas sans problème du fait que la taxe, intégrée au coût des intrants utilisés par le fabricant, doit être mise en évidence. Comme l'Association des manufacturiers canadiens l'énonçait dans son mémoire, «l'ampleur de la taxation indirecte, intégrée aux coûts, est difficile à cerner et les fabricants ne peuvent connaître facilement le montant de la taxe de vente fédérale dans leurs achats et la façon dont sa suppression affectera les prix».

Étant donné que la variété des marges bénéficiaires, même dans une gamme de produits concurrentiels de la même industrie, est à l'origine d'un large éventail de taux effectifs de taxe au niveau de la vente au détail et compte tenu du caractère caché de la TVF, les entreprises de vente au détail auront d'énormes difficultés à déterminer le montant des économies à transmettre à leurs consommateurs. Par ailleurs, ce sont les détaillants que les consommateurs ont en grande partie devant eux lorsqu'ils décident de leurs achats.

Sans une connaissance complète de tous les faits en cause, il sera difficile sinon impossible pour de nombreuses entreprises de déterminer exactement quel montant elles doivent transférer à leurs consommateurs. Bien que les relevés de taxe de vente fédérale établis à l'intention du ministère des Finances calculent les taux de taxe en vigueur pour de larges catégories de produits, les décisions d'établissement des prix sont prises en réalité au plus bas niveau, c'est-à-dire pour chaque produit et modèle. Ces relevés, sans fournir une information complète sur chaque produit, peuvent donner des indications importantes sur de larges catégories de produits et peuvent par conséquent aider les entreprises à s'adapter au nouveau régime fiscal.

La prestation par le gouvernement aux détaillants et aux grossistes d'un remboursement de taxe sur les stocks devrait être un autre élément susceptible de faciliter l'établissement des prix en 1991 et par la suite. Le gouvernement envisage d'envoyer aux entreprises des chèques de remboursement de l'ordre de 2 à 3 milliards de dollars pour compenser la TVF sur les stocks acquis avant le 1er janvier 1991, date d'entrée en vigueur de la TPS. Bien que le but avoué des remboursements soit d'éviter la double taxation et d'effectuer un redressement sur les stocks à la date prévue, ils serviront également l'objectif, tout aussi important, d'informer les entreprises sur le montant des économies de taxe qu'elles devraient répercuter sur les consommateurs une fois la TPS mise en place.

Comme nous l'avons mentionné, il est extrêmement difficile de calculer avec précision le montant réel de la TVF dans les produits et services. Bien que le taux nominal puisse être dans de nombreux cas de 13,5 p. 100, le taux de taxe effectif à la vente au détail n'est pas facile à déterminer. C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'effectuer des remboursements sur les stocks en fonction d'estimations au sens large. Sept différents pourcentages de remboursement ont été déterminés, en fonction de la gamme de produits. Mentionnons notamment :

— un pourcentage général de remboursement de 8,1 p. 100 applicable à la plupart des stocks

— 11,1 p. 100 pour les véhicules automobiles

— 5,6 p. 100 pour les matériaux de construction

— 2,8 p. 100 pour les maisons mobiles et les pièces de construction modulaires

— 2,5 p. 100 pour les épiceries de quartier et pour les dépanneurs

— 1,4 p. 100 pour le propane

— un montant au litre sur l'essence et le gazole, qui sera rendu public en décembre de cette année.

Nous sommes conscients que ces remboursements ne sont pas ajustés au montant réel de la TVF réellement payée sur les stocks. Ils n'en donnent pas moins des indications importantes sur la fixation des prix de larges catégories de biens qui devraient aider les entreprises dans leurs efforts pour déterminer ces prix. Pour de nombreux détaillants, le montant du remboursement général de 8,1 p. 100 peut être considéré comme représentatif de l'élément TVF de leurs stocks. La fixation des prix peut par conséquent être simplifiée pour ces entreprises qui éviteront ainsi de faire un calcul précis de la TVF. Pour arriver à une évaluation plus complète de l'élément TVF dans la gamme de produits d'une société, il conviendrait toutefois de faire une évaluation approfondie des intrants de la société.

Enfin, une autre question a été soulevée au cours des audiences du Comité qui mérite notre attention. Est-il pertinent pour les entreprises de conserver les mêmes marges absolues de bénéfices alors que la suppression de la TVF fait baisser leur coût d'exploitation? En effet, les marges bénéficiaires dans le cadre du système actuel sont normalement appliquées sur les coûts totaux des marchandises achetées, y compris la TVF. Une fois la TVF supprimée, la base sur laquelle ces marges sont déterminées est réduite. On pourrait par conséquent s'attendre à une baisse de la marge bénéficiaire mesurée en dollar absolu. Or, le Comité a entendu dire de la part de nombreux témoins qu'ils s'efforceraient de maintenir la même marge bénéficiaire absolue après la suppression de la TVF. **A notre avis, pour que le consommateur bénéficie pleinement de la suppression de la TVF, les entreprises ne devraient pas augmenter leur pourcentage de la marge bénéficiaire après que la TPS sera entrée en vigueur étant donné que les coûts d'exploitation auront diminué.**

B. Les répercussions globales directes sur les prix

La majorité des prévisions présentées au Comité indiquent que l'adoption de la TPS devrait entraîner une augmentation globale minimale des prix à la consommation. Les évaluations de l'incidence directe sur les prix varient de 1,25 p. 100 (ministère des Finances, Informetrica Ltd., Conseil économique du Canada, Gouverneur de la Banque du Canada), à 3 p. 100 (Syndicat canadien de la Fonction publique, Congrès du travail du Canada). Le chiffre évalué par le ministère des Finances repose sur le postulat qu'il y aura répercussion intégrale de la suppression de la TVF et que les entreprises connaissent parfaitement le montant de la TVF dans le prix de leurs produits. Les organismes qui ont fait des prévisions plus élevées ont pris comme hypothèse que les entreprises ne connaissaient pas le montant de la TVF cachée dans le prix de leurs produits non plus que le pourcentage d'économie de taxe sans doute réalisée par l'entreprise, les coûts d'observation de la loi et qu'elles essaieraient peut-être, par surcroît, de tirer profit de la confusion du consommateur.

Comme l'indique le Tableau 2, le chiffre retenu dans la plupart des prévisions concernant les répercussions directes globales sur les prix présentées au Comité est assez bas. Cette nuance est importante pour deux raisons. Tout d'abord, ces prévisions indiquent que les organismes intéressés sont convaincus que des pressions concurrentielles adéquates, en particulier dans une période de faiblesse du marché comme celle que nous connaissons actuellement, peuvent contribuer à inciter les entreprises à prendre des décisions responsables en matière de fixation des prix. Le rajustement mineur des prix qui est envisagé porte également à croire que tant les entreprises que les syndicats ne devraient pas être particulièrement préoccupés par la nécessité d'un redressement important des salaires. Il convient d'insister sur l'idée que la crainte des pressions inflationnistes causées par la mise en oeuvre de la TPS constitue une variable capitale dans la détermination des conséquences réelles de la taxe sur l'inflation.

L'incidence précise de la taxe sur les prix à la consommation est pratiquement impossible à déterminer. L'exactitude des résultats dépend essentiellement des hypothèses choisies. Par exemple, alors que le gouvernement a pris comme hypothèse une répercussion à 100 p. 100 des économies de la TVF, d'autres groupes comme l'Association canadienne des constructeurs d'habitations (66,7 p. 100 de répercussion) et le Syndicat canadien de la Fonction publique (30 p. 100) ont présenté des scénarios différents. En fin de compte, c'est le marché qui déterminera, comme il doit le faire, les décisions des participants de l'industrie en matière de fixation des prix.

Les coûts d'administration sont un autre facteur qu'il faut prendre en compte dans toute analyse des répercussions sur les prix. En ce qui a trait aux coûts d'administration éventuels pour les commerçants et leurs possibilités de répercuter ces frais supplémentaires sur les clients, il règne un certain degré d'incertitude. De nombreuses entreprises sont actuellement en train de planifier leurs stratégies d'ajustement à l'entrée en vigueur de la TPS; jusqu'à ce qu'elles aient parachevé leurs mécanismes d'introduction de la TPS, on ne saura pas précisément quel en est le coût précis. Sur la question de la répercussion des coûts d'administration, il apparaît évident à certains égards qu'étant donné la faiblesse actuelle de l'économie, certains détaillants seront contraints d'absorber une partie non négligeable de ces coûts. On ne sait pas très bien, toutefois, quelle sera la portée véritable de cette situation.

Pour sa part, le gouvernement fédéral a récemment mis au point une nouvelle formule pour alléger les coûts d'administration des petites entreprises, qui porte le nom de «méthode rapide» et est un programme simplifié facultatif de perception de la TPS. Cette méthode libère de nombreuses petites entreprises de l'obligation de conserver les documents relatifs à chaque opération comme les factures, les contrats et les reçus de caisse. En vertu de la nouvelle méthode, au lieu de calculer le montant de taxe payée sur les

TABLEAU 2

PRÉVISIONS CONCERNANT LES RÉPERCUSSIONS DIRECTES SUR LES PRIX A LA CONSOMMATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA TPS EN 1991

(%)

Conseil économique du Canada	1 à 1,25 p. 100
Ministère des Finances	1,25 p. 100
Banque du Canada	1,25 p. 100
Mike McCracken (Informetrica)	1,25 p. 100
Conference Board of Canada	1,4 p. 100
Hydro–Ontario	1,4 p. 100
Hydro–Québec	1,4 p. 100
Institut Fraser	1,7 p. 100
Institute for Policy Analysis (Université de Toronto)	1,7 p. 100
Professeur Neil Brooks	2 à 2,5 p. 100
Syndicat canadien de la Fonction publique	3 p. 100
Congrès du travail du Canada	3 p. 100

Source : Divers mémoires et fascicules des *Procès–verbaux et témoignages* du Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale.

achats de produits et services et de le déduire du montant perçu, elles sont en mesure de choisir de verser au gouvernement un pourcentage déterminé des ventes, qui est fixé en fonction du type de commerce exploité.

Pour à peu près la moitié des inscrits potentiels à la TPS, la nouvelle méthode de comptabilité simplifiée représente une mesure capitale du fait qu'elle les décharge d'une quantité appréciable de travail administratif. Comme l'a dit l'un des témoins au Comité, les coûts d'administration par rapport aux recettes totales sont beaucoup plus élevés pour les petites entreprises que pour les grandes. Cette situation s'explique par l'importance des économies d'échelle que peuvent faire les entreprises dans la perception et le versement de taxes de ce type. Toutefois, bien que quelque 800 000 petites entreprises qui percevront la TPS puissent se prévaloir de la comptabilité simplifiée, le nouveau système ne s'appliquera qu'à une portion mineure du total de la TPS perçue. Les gros détaillants, qui percevront la plus grande partie des recettes gouvernementales, ne pourront se prévaloir de la méthode rapide. Ils continueront donc d'assumer une charge administrative assez lourde.

C. Les répercussions sur les prix relatifs

Comme nous l'avons déjà expliqué, il est difficile de savoir avec précision quel seront les répercussions sur les prix de la suppression de la taxe de vente fédérale de 13,5 p. 100 remplacée par la TPS de 7 p. 100. L'un des facteurs qui complique encore les prévisions a trait au fait que le changement de prix aura lieu dans un contexte où les prix sont généralement à la hausse. Certains consommateurs qui prévoient une baisse absolue des prix pourront être déçus de découvrir que la mise en oeuvre de la TPS n'a pas fait baisser le prix de certains produits, mais n'a fait que les empêcher de subir une augmentation encore plus élevée.

Il y aura également des cas, comme l'ont avancé plusieurs témoins, où il sera pratiquement impossible d'attribuer un changement de prix à la taxe, essentiellement parce que le changement relativement mineur introduit par la taxe sera faussé par de nombreux autres facteurs entrant en jeu dans la fixation des prix. Il est donc difficile d'être vraiment précis sur les répercussions spécifiques que le changement de régime fiscal exercera sur certains prix.

Même si la plupart des principaux organismes de prévision ne s'attendent pas à d'importantes répercussions globales directes sur les prix à la consommation, certains effets sur les prix relatifs ne seront pas négligeables. Le calcul n'est pas toujours aussi facile que de soustraire 7 de 13,5 p. 100 pour obtenir une réduction nette de 6,5 p. 100, pour la

bonne raison que le taux effectif de la TVF au niveau du consommateur final présente de grands écarts à l'intérieur des catégories de produits. L'importance des écarts est toutefois en grande partie attribuable au nombre d'étapes dans la chaîne de distribution que doit franchir le produit visé. Ce n'est donc pas les taux de taxe nominaux mais plutôt les taux de taxe effectifs qui doivent être pris en compte.

Qui plus est, un tiers seulement de tous les produits et services canadiens sont actuellement assujettis à la TVF. Il est donc vraisemblable que les augmentations de prix à la consommation toucheront les produits qui ne sont pas actuellement assujettis à la TVF. Les frais supplémentaires ne sont toutefois pas de l'ordre de 7 p. 100 puisque même ces produits non assujettis actuellement à la TVF comportent une certaine fraction de TVF intégrée à leur coût. Le prix de la plupart des services, qui sont actuellement non taxés, devrait ainsi augmenter. En revanche, une réduction des prix se fera sentir pour les marchandises comme les biens les plus durables frappés actuellement d'un taux de taxe effectif dépassant 7 p. 100.

Les changements de prix anticipés sont tirés d'un document de recherche produit par Informetrica Ltd. (*The Goods and Services Tax at 7 Per Cent*), et les témoignages fournis au Comité par divers témoins). Une ventilation des répercussions attendues sur un certain nombre de catégories importantes de dépenses personnelles est présentée au Tableau 3. Il convient de mentionner que ces chiffres sont uniquement des prévisions des effets de la TPS sur les prix. L'évolution réelle des prix pourra être différente.

De façon générale, les achats importants comme les automobiles et les biens durables comme les meubles, les tapis, les recouvrements de sol et les appareils ménagers devraient coûter moins cher. Par exemple, les trois principaux fabricants canadiens d'automobiles ont été uniformes dans leurs prévisions et ont indiqué au Comité que le prix de gros d'une voiture de 20 000 dollars devrait en moyenne diminuer d'environ 4 p. 100, ou de 800 dollars. Étant donné la relation étroite qu'il y a entre le prix des voitures neuves et le prix de voitures d'occasion, il est également raisonnable de penser, comme le fait la General Motors, que le prix des voitures d'occasion baissera également.

D'après le Tableau 3, le nombre de catégories indiquant une baisse des prix n'est pas si élevé que celles où l'on prévoit une augmentation des prix. Cependant, la valeur absolue des répercussions sur les prix est considérable étant donné le coût élevé d'un grand nombre de ces biens. Par conséquent, bien qu'à première vue la baisse de prix des véhicules automobiles puisse sembler assez insignifiante en termes de pourcentage, les économies en dollars sont importantes.

TABLEAU 3

CHANGEMENTS DES PRIX A LA CONSOMMATION DEVANT RÉSULTER DU REMPLACEMENT DE LA TAXE DE VENTE FÉDÉRALE PAR LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (POURCENTAGE DU NIVEAU DE BASE)

Biens durables	
Automobiles neuves	–2,08
Automobiles usages, net	–2,05
Équipement de loisirs	–2,02
Appareils ménagers	–1,81
Meubles et tapis	–0,83
Réparations automobiles et pièces	1,16
Biens semi-durables	
Bijoux, montres et réparations	–0,56
Meubles d'aménagement	0,48
Chaussures et réparations	4,84
Livres, magasines et papeterie	5,36
Vêtements d'hommes et de garçons	5,80
Vêtements de femmes et d'enfants	5,86
Biens non durables	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	–3,43
Médicaments et articles divers	–3,38
Articles de toilette et cosmétiques	–2,24
Articles ménagers	–1,15
Boissons alcoolisées	0,00
Tabac	0,00
Essence, huile et graisse	0,00
Électricité	6,85
Autres combustibles	7,00
Gaz naturel	7,26

Services	
Loyers pour des locaux payés	–0,17
Soins médicaux	0,27
Soins hospitaliers	0,44
Communications	0,84
Services d'aide domestique	1,09
Services éducatifs	2,26
Dépenses de voyage	4,20
Services commerciaux personnalisés	7,15
Transport en commun	7,31
Services de soins personnels	7,31
Buanderie et nettoyage à sec	7,35
Restaurants, hôtels et brasseries	7,38
Services de loisirs	8,02

Source : Informetrica Ltd., *The Goods and Services Tax at 7 Per Cent*, 5 mars 1990, p. 29–30.

Le modèle d'Informetrica indique que les prix devraient augmenter dans trois principales catégories : l'énergie résidentielle, les vêtements et les chaussures et les services aux consommateurs. Le coût de l'énergie résidentielle, qu'il s'agisse du mazout, du gaz naturel ou de l'électricité devrait augmenter de 7 p. 100 lorsque la taxe sera appliquée. Ce résultat s'explique par le fait que les services publics produisant de l'électricité, du gaz naturel et d'autres sources de combustible sont pratiquement exonérés de taxe dans le régime actuel de TVF. Le modèle donne à penser que l'augmentation des prix sera de l'ordre de 6,8 à 7,3 p. 100 suivant la source d'énergie choisie.

Les vêtements et les chaussures, bien qu'ils ne soient pas actuellement assujettis à la TVF n'en nécessitent pas moins l'utilisation d'intrants manufacturés dans la production. Comme l'indique le modèle d'Informetrica, ces industries ne subiront pas des frais accrus de taxe de l'ordre de 7 p. 100 en vertu de la TPS mais plutôt une augmentation de 4,8 p. 100 à 5,9 p. 100. Le Comité, toutefois, a entendu le témoignage de l'Institut canadien des manufacturiers du vêtement qui affirme qu'étant donné le ralentissement des conditions actuelles du marché, les détaillants seront probablement contraints de maintenir les prix actuels de façon à ne pas perdre leur part du marché par rapport aux produits importés.

Le modèle d'Informetrica prévoit également une augmentation du prix de certains services, qui sont nombreux à être assujettis à un taux de 7 p. 100 en vertu de la TPS. Le Comité a entendu certains témoignages à cet effet. L'Association des services funéraires du Canada prévoit que l'imposition de la TPS devrait augmenter le coût moyen d'un enterrement d'environ 100 dollars. L'Association de l'industrie touristique du Canada considère que la TPS devrait majorer de 4 à 7 p. 100 le prix des services liés au tourisme en fonction du montant de la TVF actuellement incluse. Le ministre responsable du tourisme, l'honorable Thomas Hockin, a affirmé que, si l'on pouvait s'attendre à certaines difficultés pour l'industrie en 1991, les répercussions à plus long terme sur le tourisme seraient favorables.

Pour sa part, l'Association des banquiers canadiens a estimé qu'en raison de l'exemption accordée à la vaste majorité des opérations financières, les banques ne bénéficieraient pas de crédits pour environ 90 p. 100 de leurs coûts annuels associés à la TPS. Les représentants de l'Association ont cerné trois options à présenter au choix des établissements financiers pour éliminer la charge fiscale additionnelle : réduire les profits sur les investissements, réduire les frais autres que d'intérêts pour compenser l'augmentation des coûts fiscaux et essayer de répercuter les coûts additionnels sur les consommateurs par l'augmentation des prix.

Le prix de certains services devrait baisser. Tant Bell Canada qu'UNITEL Communications Inc. ont indiqué que le coût des services de télécommunications devrait baisser puisque la taxe de 11 p. 100 sur les services de télécommunications est remplacée par la TPS de 7 p. 100. Le coût des interurbains, par exemple, devrait chuter avec l'adoption du nouveau régime fiscal.

Bien que le gouvernement et l'industrie de la construction domiciliaire, représentée principalement par l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, aient tous deux suggéré que le prix des nouvelles habitations serait négativement affecté par la TPS, on constate une différence considérable dans leurs prévisions concernant l'ampleur des répercussions de la taxe. Pour l'Association, le prix moyen d'une nouvelle maison (150 000 dollars) devrait augmenter de 2 p. 100 alors que le chiffre avancé par le gouvernement est inférieur à 1 p. 100. L'écart dans les effets attendus est peut-être attribuable aux différences dans les prévisions des taux de taxe effectifs sur les intrants domiciliaires et les hypothèses concernant la transmission des économies de TVF.

Les logements à louer, selon le gouvernement, devraient être relativement peu touchés par le changement de taxe étant donné l'exonération de taxe qui caractérise les loyers résidentiels de courte durée et à long terme et le fait que la nouvelle construction ajoute moins de 2 p. 100 par an au stock total de logements locatifs. Même si la TPS sera calculée sur les frais d'exploitation, les responsables soutiennent que les recettes produites seront contrebalancées dans une certaine mesure par les crédits attribués au titre de la TPS aux familles à faible et moyen revenus.

L'effet de la TPS sur la rénovation dépendra dans une large mesure de la quantité de main-d'oeuvre employée dans l'activité en question. Comme la main-d'oeuvre n'était pas au préalable assujettie à une taxe, des travaux de rénovation qui nécessiteront proportionnellement peu de matériaux de construction pourraient coûter plus cher. L'Association canadienne des constructeurs d'habitations a exprimé certaines préoccupations à l'effet que les frais supplémentaires de rénovation inciteraient les particuliers travaillant dans la rénovation à échapper à la taxe imposée principalement sur la main-d'oeuvre.

Enfin, l'essence, l'alcool et le tabac ne devraient pas être touchés par la réforme fiscale étant donné que le gouvernement a l'intention de modifier le barème de façon à conserver les recettes actuelles.

D. Répercussions possibles sur l'inflation et la politique monétaire découlant du changement de régime fiscal

1. Préoccupations concernant l'inflation

Il est important d'établir une distinction entre a) un effet unique sur les prix occasionné par l'introduction de la TPS et b) un effet inflationniste qui peut être décrit de façon générale comme une augmentation continue de l'ensemble des prix. C'est là un point capital quand on sait l'importance que revêt la crainte des pressions inflationnistes. Si les syndicats et les entreprises (qui fixent les prix) comprennent mal l'effet unique de l'augmentation sur l'inflation, de graves pressions inflationnistes pourraient en résulter qui saperaient les avantages de la TPS.

Il serait dans l'intérêt de tous les Canadiens d'éviter de prendre des mesures inflationnistes à la suite de l'imposition d'une taxe qui n'a qu'une incidence ponctuelle sur les prix. Les réactions inflationnistes retarderaient la matérialisation des avantages découlant du changement fiscal et réduiraient les retombées positives sur le plan de l'emploi et de l'économie. En outre, l'augmentation des coûts unitaires de la main-d'oeuvre sur le plan intérieur amoindrirait notre concurrence sur les marchés intérieurs et mondiaux et entraînerait une perte nette possible au niveau des exportations.

La plupart des témoins doutent que les changements du régime de la taxe de vente puissent entraîner le Canada dans la spirale explosive de l'inflation des salaires et des prix. Par exemple, si l'on en croit Informetrica Ltd., son modèle de l'économie ne présente aucun signe annonçant cette situation et ce phénomène ne s'est jamais produit dans la vie économique du pays. L'incidence la plus vraisemblable, si l'on en croit le directeur de la Société d'experts-conseils, Mike McCracken, serait une augmentation du nombre de contrats comprenant des clauses de rajustement de vie chère et du nombre de contrats de travail d'un an. Cette tendance est particulière aux périodes d'incertitude concernant l'inflation. L'avantage des clauses de rajustement de vie chère est qu'elles intègrent aux salaires une partie des changements futurs en fonction de l'indice des prix à la consommation et suppriment par conséquent l'élément d'incertitude. Il semble que le mouvement syndical évolue dans cette direction de façon à récupérer la baisse attendue des salaires réels. Comme l'a signalé le Congrès du travail du Canada, quelque 40 p. 100 de la main-d'oeuvre canadienne bénéficiaient déjà d'une certaine forme de rajustement de vie chère au début de 1989. Les accords conclus récemment portent à croire que certaines améliorations pourraient être obtenues au titre de la protection du salaire grâce aux clauses de rajustement de vie chère.

Le Conference Board du Canada et le Conseil canadien des chefs d'entreprises ont tous deux présenté d'intéressantes observations sur les raisons qu'ils ont de ne pas craindre qu'on entre dans la spirale des augmentations des salaires et des prix. Le processus de négociations des conventions collectives nécessite la participation de deux parties : les entreprises et la main-d'oeuvre. Or, comme le signale le Conseil canadien des chefs d'entreprises, étant donné que les recettes supplémentaires produites par une augmentation de taxe ne bénéficient pas aux entreprises mais plutôt au gouvernement, les entreprises du secteur privé ne disposeront pas des ressources financières voulues pour accéder aux demandes salariales des syndicats. Les syndicats seront par conséquent limités dans leurs tentatives pour récupérer les salaires réels qu'ils considèrent avoir perdus.

Les efforts des syndicats sont par ailleurs entravés au cours des périodes de faible activité économique comme la période actuelle où la marge de profit des entreprises se trouve réduite. La baisse des profits des sociétés, le ralentissement des marchés économiques, l'augmentation des ratios du passif à l'avoir des actionnaires devraient entraîner également, comme l'a signalé le Conseil canadien des chefs d'entreprise, une vive résistance de la part des employeurs aux demandes salariales inflationnistes. Les conditions actuelles du marché du travail devraient également, d'après le Conference board contribuer à contenir les pressions à la hausse des salaires.

Ceci ne veut pas dire que les syndicats n'essaieront pas d'obtenir des augmentations de salaires plus élevées de façon à compenser la baisse du pouvoir d'achat découlant de la mise en oeuvre de la TPS. Nous nous devons de répéter qu'il est crucial pour la matérialisation des avantages économiques de la réforme fiscale que les augmentations de salaires accordées se limitent aux répercussions immédiates de la taxe sur les prix. Il reste naturellement à espérer que les gains de productivité qui résulteront de la réforme fiscale feront plus que compenser ce coût additionnel au chapitre des salaires.

2. Répercussions sur la politique monétaire

L'opposition à la proposition originale du gouvernement d'instaurer une TPS de 9 p. 100 était fondée en grande partie sur les répercussions inflationnistes éventuelles de ce taux plus élevé et sur le resserrement de la politique monétaire qui en découleraient pour compenser ces pressions sur les prix. L'abaissement du taux de la taxe à 7 p. 100 a nettement atténué ces préoccupations. Toutefois, la résistance du Gouverneur de la Banque du Canada à toute augmentation salariale en contrepartie n'en n'a pas été ébranlée. Sa position reste, malgré son désir de compenser les répercussions directes de la taxe sur les prix, de ne pas financer la spirale inflationniste d'augmentation des prix et des salaires.

Le message du gouverneur est clair. Les entreprises canadiennes qui profiteront de la mise en oeuvre de la TPS pour gonfler les prix et leurs profits et les travailleurs qui s'en serviront pour faire augmenter les salaires risquent de se heurter à une hausse des taux d'intérêt qui réduira la demande globale et aura en conséquence des effets négatifs sur la production et l'emploi. Nous pensons qu'il est capital pour les entreprises et les syndicats de reconnaître l'importance de saines pratiques d'établissement des prix et de négociations salariales responsables.

CHAPITRE 2 – LA TPS ET LE CONSOMMATEUR

A. Éducation du consommateur

Les consommateurs savent que le gouvernement fédéral essaie d'introduire une taxe sur la plupart des produits et des services, mais ils ne sont pas au courant de l'existence de la TVF, la taxe que remplacerait la TPS. La taxe de vente fédérale n'est pas visible pour les consommateurs et la plupart d'entre eux ne se rendent pas compte qu'ils la payent. Pourtant, elle est élevée; le ministre du Revenu national a déclaré au Comité que tous les Canadiens versent en moyenne 700 dollars annuellement au chapitre de cette taxe.

Les caractéristiques fondamentales de la TVF, son invisibilité et son application au niveau des manufacturiers rendent extrêmement difficile sinon impossible pour les consommateurs de déterminer quel pourcentage exact du prix au détail d'un produit est imputable à la taxe de vente fédérale. A tel point que les experts sont souvent en désaccord sur le taux effectif de la TVF applicable aux diverses marchandises. En termes simples, une TVF de 13,5 p. 100 au niveau des manufacturiers ne signifie pas 13,5 p. 100 au niveau de la vente du détail. Même au niveau des manufacturiers, le taux effectif peut être inférieur à 13,5 p. 100.

Contrairement à la TVF, la TPS aura un effet visible et immédiat sur les consommateurs. Ils sauront quand et combien ils payent.

Comme nous l'avons signalé plus tôt dans le rapport, la TPS aura des effets divers sur le prix des produits et des services. Il sera essentiel que les consommateurs se fassent une idée de l'effet de la TPS sur les prix. Étant donné qu'on estime que la taxe fera monter l'Index des prix à la consommation (IPC) en 1991 de 1,25 à 1,7 p. 100, les consommateurs subiront une perte de leur revenu réel disponible et de leur pouvoir d'achat. L'urgence de prévoir leurs achats au moment opportun pour profiter des baisses de prix globales avant ou après la mise en oeuvre de la TPS, se fera de plus en plus sentir au fur et à mesure que la date proposée d'imposition de la taxe approchera. Chose peut–être plus importante encore, s'ils ont une idée de l'effet anticipé de la TPS sur les prix ils seront en mesure de se demander s'ils bénéficient des avantages de l'abolition de la TVF.

Le Comité a entendu les témoignages sur le degré actuel de sensibilisation des consommateurs à la TPS. Certains témoins se sont inquiétés du malentendu très fréquent qui veut que la TPS fasse monter tous les prix de 7 p. 100. Les dirigeants de Sears Canada Inc. (Sears) ont indiqué, d'après les résultats d'une récente étude, que 84 p. 100 des consommateurs pensaient que le prix de toutes les marchandises allait augmenter en raison de la TPS. D'autres témoins redoutent l'ampleur de l'idée, tout aussi courante et erronée,

voulant que le prix de nombreuses marchandises baisse dans une proportion équivalant aux 6,5 p. 100 qui constituent la différence entre le taux actuel de 13,5 p. 100 de la TVF et le taux de 7 p. 100 de la TPS. Tous ces éléments contribuent à accroître la confusion qui règne dans l'esprit des consommateurs.

Tous les témoins en général étaient d'accord sur le fait que les consommateurs doivent être renseignés au sujet de la TPS et de son effet anticipé sur les prix. L'Association des consommateurs du Canada (ACC) a déclaré au Comité qu'il faut diffuser une information claire et uniforme pour que les consommateurs puissent comparer correctement les prix et évaluer quelles marchandises seront meilleur marché avec la TPS et lesquelles ne le seront pas. D'autres témoins, comme les associations commerciales ou entreprises importantes, estiment de toute évidence que le gouvernement se doit d'informer davantage les consommateurs sur les changements que la TPS apportera au système de taxe et demandent la mise en oeuvre d'un vaste programme d'information aux consommateurs.

Le Comité croit en outre qu'il est essentiel que les consommateurs comprennent les changements de la taxe envisagée. Il insiste donc sur la nécessité de renseigner le public. L'information du public en matière de TPS et des effets anticipés de la taxe sur les prix servira un certain nombre d'objectifs. Elle réduira la confusion qui caractérise le marché actuel, aidera les consommateurs à décider en faveur ou contre l'achat des produits et des services avant ou après l'introduction de la TPS, et leur donnera une base de réflexion sur le changement de certains prix. Mais qui plus est, l'éducation des consommateurs aura pour avantage de soutenir les forces concurrentielles du marché de sorte que les économies issues de l'abolition de la TVF seront transmises aux consommateurs et réduira les risques de pratiques inéquitables de fixation des prix.

Étant donné que la transition de la TVF à la TPS risque d'être relativement difficile pour les consommateurs, il revient au gouvernement fédéral de prévoir les besoins d'information des consommateurs et d'y satisfaire. Le Comité prie instamment le gouvernement d'agir rapidement en cette matière. Il recommande donc

Que le gouvernement fédéral établisse un programme complet en vue d'informer les consommateurs sur la Taxe sur les produits et les services (TPS), dont l'exécution sera confiée en partie au Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS.

B. Éducation des entreprises

Il est aussi important d'informer les entreprises que d'informer les consommateurs. De nombreux témoins ont fait valoir que les exploitants d'entreprises commerciales au courant

de la taxe seraient mieux préparés pour répondre aux questions des consommateurs au sujet des effets de la TPS sur les prix et pour s'assurer que les fournisseurs répercutent les économies éventuelles issues de la suppression de la TVF.

L'ACC a suggéré que le gouvernement renseigne les commerçants sur le fonctionnement de la TPS. En fait, l'ACC estimait plus judicieux de financer l'éducation des consommateurs et des membres des associations commerciales que de créer un organisme de réglementation qui surveille l'évolution des prix en rapport avec la TPS. Elle a affirmé en outre que les commerçants qui sauront appliquer et calculer la taxe et connaîtront les produits susceptibles d'entraîner une économie en raison de la suppression de la TVF pourront contribuer à réduire la confusion générale du marché et l'exploitation abusive de la situation.

Des témoins ont avisé le Comité qu'un certain nombre d'associations commerciales n'avaient pas encore reçu de réponses du gouvernement aux nombreuses questions adressées par leurs membres concernant la mise en oeuvre de la taxe dans leurs activités commerciales. L'Association des services funéraires du Canada a déclaré qu'elle attendait encore des réponses claires et cohérentes à ses questions sur l'application de la TPS à l'égard des montants gardés en fiducie au titre des services funéraires payés à l'avance. D'autres témoins ont signalé que les négociations avec le gouvernement au sujet de l'application de la TPS se poursuivaient.

Le Comité remarque le haut degré d'incertitude et de confusion qui règne parmi certaines entreprises en ce qui a trait au fonctionnement de la TPS. A moins que le gouvernement n'arrive à rétablir rapidement la situation, ce manque d'information pourrait rendre plus difficile la transition de la TVF à la TPS et avoir des répercussions négatives sur les consommateurs. Le Comité estime qu'il est essentiel pour toutes les entreprises de comprendre clairement l'application de la TPS dans tous les aspects de leurs activités. Le Comité demande donc instamment au gouvernement d'agir le plus rapidement possible pour résoudre les questions encore en suspens à cet égard. Il ajoute que, selon lui, le gouvernement devrait amorcer un programme complet d'information pour ses communautés commerciales. Le Comité recommande donc

Que les questions techniques encore en suspens et qui intéressent les entreprises pour leur planification en vue de la mise en oeuvre de la TPS soient résolues promptement;

Que le gouvernement informe les entreprises sur les effets de la TPS, bien avant la mise en oeuvre de la taxe, afin de les guider dans leur planification en vue de cette mise en oeuvre.

Le ministre du Revenu national a informé le Comité qu'au moment de s'inscrire en vue de la perception de la TPS, les entreprises auront accès aux programmes et à l'information nécessaires pour les aider à se préparer. Le nombre attendu d'entreprises et d'organismes qui s'inscriront devrait atteindre 1,6 million.

Le Comité est d'avis que la confusion et l'incertitude qui entourent la TPS seraient grandement réduites si les entreprises pouvaient s'inscrire au plus tôt auprès de Revenu Canada. Le Comité recommande donc

Que le ministère du Revenu national presse les entreprises à s'inscrire au plus tôt en vue de la perception de la taxe, afin qu'elles obtiennent l'information essentielle.

Le projet de loi visant l'adoption de la TPS (C–62) a été adopté par la Chambre des communes et passe maintenant devant le Sénat du Canada. Un certain nombre de témoins craignent que la prolongation du délai d'adoption de la TPS ne nuise aux entreprises et aux consommateurs. L'un d'entre eux pense que cette situation pourrait multiplier les risques de double imposition et faire monter encore davantage les prix à la consommation. Un autre, représentant le Conseil canadien du commerce de détail, a demandé de devancer l'adoption du projet de loi pour que les «consommateurs et les commerçants connaissent au plus tôt les règles du jeu». Le ministre des Finances a signalé que l'incertitude associée au retard législatif ferait monter les coûts pour les entreprises et les consommateurs. Il a fait valoir en outre qu'un délai retarderait les avantages économiques appréciables qui doivent ressortir de la réforme du régime fiscal. Parallèlement, le ministre du Revenu national a déclaré au Comité qu'un retard dans la mise en oeuvre de la taxe entraînerait une perte de l'ordre de plusieurs millions de dollars pour les entreprises, le gouvernement et les consommateurs.

Le Comité est d'avis que tout retard pris par le projet de loi au cours du processus législatif entravera la souple transition au régime de la TPS. Les entreprises redoutent l'incertitude; les règles doivent être claires. Enfin, les consommateurs bénéficieront de la clarté de la situation.

Le Comité prie instamment les responsables de ne pas repousser plus longtemps l'adoption du projet de loi C–62. Il recommande donc

Que la Chambre des communes envoie au Sénat un message détaillant les coûts aux consommateurs, aux entreprises et au gouvernement qu'entraîne le fait de différer l'adoption du projet de loi C–62.

C. Le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS

Dans son document technique concernant la Taxe sur les produits et les services, le gouvernement s'est dit d'avis que les consommateurs capables de se faire une opinion sur les effets de la TPS sur les prix stimuleraient les forces concurrentielles du marché garantissant par là–même la transmission des économies réalisées à l'égard de la TVF et constitueraient donc une garantie contre les pratiques inéquitables de fixation des prix.

Pour aider les consommateurs, le gouvernement a établi la création d'un Bureau spécial d'information aux consommateurs sur la TPS (le BIC), sous les auspices du ministère des Consommateurs et des Sociétés. Le BIC fonctionnerait de façon autonome et présenterait des rapports au gouverneur en conseil et au public. Son mandat serait (1) de diffuser, avant la mise en oeuvre de la TPS, de l'information aux consommateurs sur les augmentations et réductions anticipées des prix des principaux produits et services; (2) de surveiller les prix afin d'encourager les entreprises à répercuter sur les consommateurs les économies issues de l'élimination de la TVF; (3) de recevoir les plaintes des consommateurs sur les pratiques de fixation des prix et de mener des enquêtes à leur sujet; (4) d'évaluer les effets de la TPS sur les prix à la consommation en faisant appel à des chercheurs indépendants et en recevant les plaintes; et (5) d'informer le public au sujet des pratiques irrégulières de fixation des prix.

Si la plupart des témoins se sont entendus pour dire que les consommateurs ont besoin d'information sur la TPS, le débat sur la nécessité de créer un organisme comme le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS en vue de diffuser cette information a été houleux. Nombreux sont les témoins qui se sont inquiétés du rôle d'enquêteur attribué au BIC à l'égard des plaintes sur les pratiques inéquitables de fixation des prix.

Des organismes comme la Chambre de commerce du Canada et l'Association canadienne des détaillants en quincaillerie (ACDQ) se sont déclarés totalement opposés à la création d'un Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS. Ils estiment que l'établissement d'un tel organisme serait une perte d'argent pour les contribuables. En outre, ils soutiennent qu'une telle décision perpétuerait le mythe voulant que les entreprises feront sans doute tout leur possible pour profiter de la taxe et augmenter injustement les prix. Selon eux, les forces du marché suffiront à elles seules à garantir le transfert aux consommateurs des économies réalisées par l'annulation de la TVF. L'ACDQ, en particulier, estime que le risque de perdre des clients, parce qu'un commerçant n'aura pas transmis les économies associées à la TVF, représente une menace plus efficace qu'un éventuel organisme gouvernemental de surveillance.

D'autres témoins pensent que le BIC pourrait jouer un rôle utile dans la diffusion de l'information sur la TPS aux consommateurs. L'ACC et l'Association des consommateurs

du Québec appuient toutes deux le concept d'un bureau d'information aux consommateurs, et le Conseil canadien des chefs d'entreprises pense que la présence d'un tel bureau pourrait réduire la confusion actuelle (1) en diffusant aux consommateurs de l'information qui expliquerait les effets concrets de la transition de la TVF à la TPS; (2) en cernant les retombées de la TPS sur les prix de vastes catégories de produits; et (3) en assumant les activités de recherche et de surveillance.

Le Comité appuie fortement la création d'un organisme d'information neutre et indépendant afin d'éduquer les consommateurs au sujet de la TPS. Il ne doit pas donner l'impression d'être un instrument utilisé par le gouvernement pour promouvoir la TPS ou détourner les critiques à l'égard de la taxe. Son rôle premier doit être d'aider les consommateurs durant la transition de la TVF à la TPS en leur donnant une information dûment fondée et objective.

1. Information sur les effets anticipés de la TPS sur les prix

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la tâche incomberait au BIC d'informer les consommateurs sur les effets anticipés de la TPS sur les prix. Il est donc important d'évaluer la capacité d'un tel organisme de cerner les effets sur les prix de la taxe. Plusieurs témoins ont jugé cette tâche très difficile.

Or, s'il n'est pas possible de déterminer l'ampleur des retombées de la taxe, quel devrait être le rôle du BIC et quelle utilité aurait–il? Quels seraient les avantages d'avoir un organisme chargé de diffuser de l'information sur l'évolution prévue des prix de vastes catégories de produits et ensuite de recevoir des plaintes et d'enquêter à leur sujet? Ces questions importantes méritent une réponse. Pour les étudier plus à fond, le gouvernement devra se concentrer sur certains des problèmes associés à l'application de la TVF actuelle.

Des témoins ont avancé qu'il était pour ainsi dire impossible de déterminer avec précision, pour la plupart des produits, la portion de leur prix imputable à la TVF. Ce simple fait rendrait extrêmement difficile la tâche du BIC de diffuser de l'information sur les augmentations et les réductions anticipées de prix. Le professeur Neil Brooks a déclaré au Comité que s'il est possible de se servir des données de Statistique Canada pour arriver à déterminer la proportion générale des prix imputable à la TVF pour de vastes catégories de produits, on ne dispose d'aucune information pour évaluer cette proportion dans le prix des centaines de produits particuliers regroupés dans ces catégories. Pour compliquer encore davantage la situation, selon les modèles d'un même produit, le taux d'imposition varie.

Comme nous l'avons souligné précédemment, les écarts de la valeur ajoutée et les marges bénéficiaires associées à un produit, une fois manufacturé, posent aussi un

problème si l'on veut déterminer les augmentations et réductions de prix attribuables à la TPS. La valeur ajoutée ou la marge bénéficiaire peut varier selon les modalités de vente du produit. Celles-ci, d'après l'argumentation soumise au Comité, pourraient faire monter le prix à la consommation même si, en moyenne, l'annulation de la TVF entraîne la possibilité d'une économie de taxe. Selon le Fraser Institute, la majeure partie de l'information sur la valeur ajoutée et les marges bénéficiaires correspondantes sur les prix des produits n'est pas disponible et la publication par le BIC de chiffres moyens pour signaler la possibilité d'une économie de taxe, il contribuera à la confusion et informera mal les consommateurs.

Pour mener à bien son examen des augmentations ou réductions anticipées des prix, le BIC aura aussi besoin d'information sur la structure des divers secteurs industriels et des entreprises indépendantes. Or, les manufacturiers qui ont essayé de limiter le montant de la taxe fédérale à verser sur leurs ventes en transférant des marchandises à des filiales de commercialisation et de distribution en propriété exclusive seront forcément moins aptes à faire passer les économies de taxe. En outre, les importateurs qui payent la TVF sur la valeur à l'acquitté des marchandises font souvent monter les prix après l'importation ou doivent assumer des coûts de marketing et de distribution qui réduisent le taux effectif de la TVF.

Le moment du transfert des économies associées à l'annulation de la TVF est un autre facteur qui aura une incidence sur la capacité du BIC d'évaluer les effets sur les prix de la TVF. Seront-elles transférées rapidement, dès la mise en oeuvre de la TPS, ou quelques temps après? La TVF payable sur les machines et le matériel utilisés dans le processus de fabrication ne sera pas remboursable, et l'exonération de la TVF sur les stocks risque de ne pas couvrir, à la date de mise en oeuvre de la TPS, la totalité de la TVF versée. Ces faits portent à croire que le transfert des économies réalisées à l'annulation de la TVF ne se fera pas complètement tant que les stocks ne seront pas épuisés. Un témoin a indiqué qu'il faut s'attendre à ce que quelques temps s'écoulent avant que les économies complètes associées à l'élimination de la TVF ne soient transmises sous le régime de la TPS à une vaste gamme de produits.

L'énorme volume de produits en circulation sur le marché rend également impensable l'examen détaillé des prix. Au mieux, le BIC devrait se contenter d'en échantillonner une petite fraction. Quelles répercussions toutes ces questions auraient-elles sur le mandat du Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS et sur sa capacité de fournir une information sur l'augmentation et la réduction anticipées des prix de certains produits et services?

Le Comité croit fermement que le gouvernement a un rôle important à jouer dans la diffusion de l'information sur la TPS aux consommateurs. Il estime que les consommateurs

doivent disposer d'information sur les effets possibles de la taxe sur les prix. Si cette information n'est pas mise à leur disposition, les nombreuses méprises sur les retombées de la TPS demeureront et la confusion continuera de régner en maître.

Cependant, le Comité est très soucieux du risque que le gouvernement ne transmette une information que les consommateurs pourraient facilement interpréter de façon erronée. Le Comité est d'avis que les conséquences d'une mauvaise information seraient plus redoutables que celles de l'absence pure et simple d'information. En outre, il craint que les pouvoirs publics ne soient tenus responsables des prix qui ne se conforment pas aux prévisions. Le gouvernement ne devrait pas avoir à assumer la responsabilité des entreprises qui essaient de profiter de l'introduction de la TPS pour accroître leurs marges de profits.

De toute évidence, les efforts que le gouvernement pourrait consacrer pour renseigner les consommateurs sur les effets de la TPS à l'égard de prix spécifiques s'avéreraient une entreprise de grande envergure, onéreuse et lourde de difficultés. Il reste malgré tout que les consommateurs ont clairement besoin d'information pour mieux vivre la transition de la TVF à la TPS. Le Comité, en accord avec la déclarations du ministre des consommateurs et sociétés, est d'avis que le BIC ne devrait pas s'attacher à prévoir pour les consommateurs l'évolution, en termes de dollars ou de pourcentage, du prix de produits spécifiques, mais qu'il pourrait le faire pour de vastes catégories de produits et de services. Cette information aurait l'avantage de sensibiliser les consommateurs aux tendances générales des prix, mais d'éviter en même temps les problèmes que soulèveraient des prévisions plus précises.

Le Comité remarque que le BIC serait tenu de fournir l'information sur les prix avant que la TPS ne soit mise en oeuvre. Plusieurs témoins ont souligné la nécessité pour le BIC de diffuser rapidement cette information au public. Le Comité partage leur opinion. En effet, il subsiste encore trop de malentendus sur les effets de la TPS et si l'on veut que les consommateurs puissent tirer profit de ses répercussions positives et comprendre ses conséquences négatives, il est essentiel que cette information leur soit transmise plusieurs mois avant la date envisagée pour la mise en oeuvre de la taxe. Le Comité recommande donc

Que le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS ne donne d'autres renseignements sur les effets de la TPS que sur les prix de vastes catégories de produits et de services, et cela, bien avant la mise en oeuvre de la taxe.

Le Comité a entendu des témoignages de plusieurs entreprises dont les produits sont maintenant assujettis à la TVF — entre autres des manufacturiers d'appareils ménagers, des manufacturiers d'automobiles et de pièces connexes, des manufacturiers de fournitures ménagères et des fournisseurs de services de télécommunications. Le Comité a aussi

entendu les représentants de petits et de gros détaillants. Toutes ces personnes ont informé le Comité qu'elles transféreraient, dans la mesure du possible, les économies issues de l'abandon de la TVF aux consommateurs. Compte tenu de la difficulté que pose le calcul de la proportion du prix, pour la plupart des produits, attribuable à la TVF, le Comité estime qu'il revient aux entreprises indépendantes et aux associations commerciales, les entités les mieux placées pour fournir une information précise à ce sujet, d'informer les consommateurs sur l'effet de la TPS sur les prix. A vrai dire, certains manufacturiers ont déjà fait des annonces publiques en ce sens. En outre, le Comité exhorte les entreprises à fournir volontairement cette information au BIC et à veiller à la précision de l'information que celui-ci pourrait diffuser quant à leur industrie particulière.

L'ACC a demandé aux consommateurs, aux détaillants et aux entreprises de regrouper leurs efforts pour s'assurer que les consommateurs reçoivent une information exacte ainsi qu'une protection adéquate contre les augmentations indues des prix. Un certain nombre de groupes industriels ont déjà indiqué qu'ils transmettraient l'information aux consommateurs. La Chambre de commerce du Canada estime que les entreprises ont un rôle important à jouer dans l'information du public sur les retombées de la TPS sur les prix et encourage ses membres à participer à ce processus d'éducation. La société Sears a indiqué qu'elle s'engageait à expliquer à ses clients les effets de la TVF et de la TPS. Le Conseil canadien du commerce de détail a signalé au Comité qu'il travaillait actuellement à l'élaboration d'un programme d'information public pour aider les consommateurs à comprendre la TPS et les informer de ce que l'on peut en attendre au niveau des achats au détail. Le Comité considère que les associations commerciales et toutes les entreprises importantes devraient s'associer à ces efforts. Il recommande donc

Que le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS encourage activement les associations commerciales et les entreprises à renseigner les consommateurs sur les effets anticipés de la TPS sur les prix, et réponde promptement aux demandes des consommateurs.

Le Comité croit que le gouvernement devrait travailler avec les groupes de consommateurs et la communauté des affaires pour fournir aux consommateurs une information exacte et en temps opportun. Le Conseil canadien du commerce de détail et d'autres témoins ont déclaré être prêts à agir en collaboration avec le BIC à cet égard. Le cas échéant, le gouvernement pourrait penser à mettre sur pied des programmes d'information conjoints avec le milieu des affaires et les groupes de consommateurs. Le Comité recommande donc

Que le Bureau d'information aux consommateurs travaille en étroite collaboration avec les associations commerciales, les entreprises et les groupes de

consommateurs pour informer les consommateurs sur les effets anticipés de la TPS et, le cas échéant, qu'il mette sur pied des programmes d'éducation et d'information sur la TPS en collaboration avec ces groupes.

2. Surveillance des prix, enquêtes relatives aux plaintes des consommateurs et information sur les pratiques de fixation des prix

Une partie du mandat du BIC sera de surveiller les prix, de recevoir les plaintes sur les pratiques de fixation des prix et de faire des enquêtes à ce sujet, et d'informer le public des pratiques irrégulières de fixation des prix.

Plusieurs témoins se sont demandés si le BIC devait être habilité à ordonner une baisse des prix dans les cas où il découvrirait que les économies associées à l'abandon de la TVF n'ont pas été transférées aux consommateurs. Personne n'a été en faveur d'une telle extension des pouvoirs. L'ACC estimait que, pour détenir de tels pouvoirs, l'organisme devrait être une organisation coûteuse, importante, disposant de vastes pouvoirs d'enquête et appliquant une procédure quasi-judiciaire. Selon elle, un tel organisme ne serait ni utile ni rentable. D'autres ont fait valoir que les pouvoirs de baisser les prix ne pouvaient être mis à exécution parce qu'il est difficile de déterminer si l'augmentation du prix ou sa réduction insuffisante sont causées par l'absence de transfert des économies issues de la TVF ou par d'autres facteurs.

Le Comité n'approuve pas pour autant l'attribution de pouvoirs officiels d'enquête et de baisse des prix au BIC. Rien ne permet d'affirmer que ces pouvoirs sont nécessaires. Le mandat premier du BIC étant, selon le Comité, d'éduquer et d'informer les consommateurs, toute extension de son mandat s'avérerait coûteuse, paperassière et sans utilité réelle. Le Comité estime donc qu'il vaut mieux laisser agir les forces concurrentielles du marché et renforcer leur action en informant bien les consommateurs sur la question du transfert des économies associées à la TVF.

En outre, le Comité écarte la possibilité d'attribuer au BIC un rôle officiel dans la surveillance des changements de prix spécifiques. Plusieurs témoins ont en effet estimé qu'il était virtuellement impossible de repérer les composantes intervenant dans les changements de prix de produits spécifiques et d'attribuer à la taxe la responsabilité d'une variation précise des prix. En effet, une modification relativement mineure des prix pourrait cacher d'autres facteurs, par exemple, l'augmentation des salaires, l'augmentation des prix des matériaux et l'inflation. Une surveillance généralisée serait certainement coûteuse et largement inefficace. Le Comité pense qu'elle n'ajouterait pas grand chose à la connaissance des consommateurs quant à l'effet de la TPS sur les prix. Par conséquent, le Comité recommande

Que le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS n'essaie pas d'assurer la surveillance de tous les prix ni leur réglementation après la mise en oeuvre de la taxe.

Des témoins ont suggéré que l'arme la plus efficace que le BIC pourrait brandir dans l'exécution de son mandat d'enquêteur serait celle de la persuasion morale dans des négociations directes avec les associations commerciales et les entreprises. Selon l'ACC, le risque pour un secteur de l'industrie de se voir accuser d'escroquerie devrait suffire pour que chacun de ses membres veille à assurer le transfert des économies réalisées.

Cependant, cet aspect du mandat du BIC fait l'objet de préoccupations chez certains témoins. Ils estiment qu'un organisme chargé de recevoir des plaintes et de mener les enquêtes subséquentes n'aura aucun effet sur le transfert des économies réalisées aux consommateurs par le moyen d'une baisse des prix, ou encore ils redoutent que le travail du BIC prenne la forme d'une «chasse aux sorcières» ou d'un jeu où il faut à tout prix repérer les changements extraordinaires des prix sans se donner la peine de prendre en considération les nombreux facteurs qui interviennent dans la fixation des prix.

Si le mandat du BIC est en partie d'informer le public sur les pratiques irrégulières de fixation des prix, le Comité ne peut toutefois approuver les activités qui exigeraient du BIC qu'il rende publics les noms des entreprises coupables de ne pas avoir transféré les économies issues de la TVF aux consommateurs. Le Comité a signalé qu'il est virtuellement impossible de déterminer précisément, pour la plupart des produits, quelle proportion des prix revient à la TVF et de distinguer les changements de prix imputables à l'élimination de la TVF des autres. En conséquence, seuls les cas flagrants d'abus mériteraient d'être dénoncés publiquement et leurs auteurs menacés de poursuites en justice.

Le Comité considère que la publicité positive, par opposition à la publicité négative, a plus de chance d'encourager le transfert des économies associées à la TVF. Le gouvernement devrait inciter les entreprises à communiquer leurs stratégies de fixation des prix au public et à fournir cette information au BIC. Il devrait aussi pousser les entreprises à prendre l'engagement public de transférer les économies issues de l'annulation de la TVF aux consommateurs. Les entreprises qui feront preuve de civisme à cet égard pourraient être remerciées publiquement pour avoir facilité la transition du régime fiscal actuel au nouveau. Le Comité recommande donc

Que le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS explore la possibilité d'établir un programme visant à faire connaître les entreprises qui auront pris l'engagement public de transférer les économies issues de l'élimination de toutes les taxes fédérales de vente aux consommateurs.

Enfin, il importe avant toute chose que le public comprenne parfaitement le mandat limité du BIC. Le Comité estime qu'il incombe au gouvernement de s'assurer, par exemple, que le public sait pertinemment que le BIC ne détient pas le pouvoir d'ordonner une baisse des prix. Il n'est pas question de voir se répéter l'expérience malencontreuse de la Commission de surveillance des prix des aliments au début des années 1970, que le public en général pensait apte à stopper la hausse des prix des denrées alimentaires et à exiger la baisse des prix indûment élevés. En réalité, son mandat se limitait à la recherche, aux enquêtes sur les prix des denrées alimentaires et sur les pratiques de fixation de ces prix, ainsi qu'à la réception des plaintes concernant ces prix.

3. Recherche

Une partie du mandat du BIC, telle qu'annoncée dans le Document technique sur la TPS, devrait être d'entreprendre et de publier des recherches indépendantes sur les aspects de la réforme de la taxe de vente qui intéressent les consommateurs. Rares ont été les témoins qui ont relevé ce point, mais ceux qui l'ont fait ont exprimé des opinions divergentes. Certains estiment qu'il s'agit là d'un aspect valable du mandat du BIC tandis que d'autres mettent en doute son utilité.

Dans sa déclaration au Comité, le ministre des Consommateurs et des Sociétés a indiqué que la recherche du BIC se limiterait à l'évaluation des effets de la TPS sur les prix à la consommation. Le Comité n'est pas favorable à l'élargissement du mandat du BIC en cette matière. De l'avis du Comité, il conviendrait davantage de laisser aux groupes de consommateurs et autres organismes oeuvrant dans l'intérêt des consommateurs la responsabilité de la recherche générale sur les aspects de la réforme de la taxe de vente qui les intéressent. Le Comité recommande donc

Que le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS concentre ses activités de recherche pour mieux mener à bien son rôle éducatif auprès des consommateurs sur la TPS et ses effets sur les prix.

4. Durée

Tous s'entendent pour dire que le BIC doit exister le temps de régler les questions que soulève pour les consommateurs la courte période de transition de la TVF à la TPS. Le ministre des Consommateurs et des Sociétés a déclaré au Comité que le Bureau cessera ses activités à la fin de 1991. Le Comité reconnaît la nature transitoire des questions susceptibles de surgir pendant la mise en oeuvre de la TPS. Il prie instamment le gouvernement de s'assurer que le BIC ne survivra pas au-delà de la réalisation de son mandat. Le Comité recommande donc

Que le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS fasse l'objet d'un examen au plus tard six mois après la mise en oeuvre de la TPS et qu'il ferme au plus tard un an après cette même date.

5. Budget d'exploitation

Le ministre a déclaré que le budget d'exploitation du BIC serait de 19 millions de dollars. Le Comité considère ce montant trop élevé. Il croit qu'il est possible de réaliser le mandat du Bureau avec un budget inférieur. Il recommande donc

Que le Budget d'exploitation initialement proposé pour le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS soit réduit de façon significative.

D. Visibilité de la TPS au niveau de la vente au détail

Conformément à l'article 223 du projet de loi C–62, un vendeur peut choisir de faire figurer le montant de la TPS sur la facture de deux façons : (1) séparément, en plus du prix; ou (2) incluse dans le prix, avec une note confirmant cette inclusion.

Le Document technique donnait un modèle de présentation de la TPS, tel que proposé par des détaillants, qui contenait deux éléments essentiels : une indication séparée du montant de la taxe sur le reçu de caisse et un affichage en magasin, bien en évidence, des prix avec le total du coût du produit, plus la taxe fédérale applicable. Si les vendeurs choisissent d'inclure la TPS dans leurs prix en rayons, il faut qu'ils trouvent un moyen de l'indiquer clairement.

Si la TPS est incluse dans le prix des marchandises, le gouvernement équipera les détaillants de panneaux pour en informer les consommateurs. Le Comité juge important que le gouvernement consulte les associations commerciales et les entreprises avant de produire des panneaux. Les conseils de ces groupes auraient l'avantage de garantir en partie que les panneaux transmettront le message désiré le plus simplement et efficacement possible.

La visibilité et l'uniformité de présentation de la TPS au niveau du commerce de détail sont deux éléments importants pour les consommateurs. L'ACC a déclaré au Comité que les consommateurs ont besoin d'information claire au point de vente pour être en mesure de comparer les prix. Elle veut que la taxe soit ajoutée uniquement après que le consommateur a eu la possibilité de voir le prix sans taxe. Une enquête effectuée par la compagnie Sears en février 1990 a démontré une forte préférence chez les consommateurs pour une indication clairement séparée de la TPS et du prix.

Les gros détaillants qui ont comparu devant le Comité, Eaton, La Baie, Sears et Canadian Tire, ont indiqué qu'ils fixeraient leurs prix sans TPS et ajouteraient celle-ci au moment de l'addition à la caisse. Sears, par exemple, indiquera la TPS et toute taxe de vente provinciale applicable séparément au point de vente et a l'intention d'informer ses clients des prix des articles qui incluent la TPS avant que ces derniers n'arrivent à la caisse. Le Conseil canadien du commerce de détail a indiqué, cependant, que l'un de ses membres le plus important avait décidé d'inclure la TPS dans ses prix de vente au détail.

Certains témoins ont signalé que le fait de pouvoir choisir entre l'inclusion de la TPS dans le prix des produits et des services ou son exclusion occasionne des difficultés notables pour les petites entreprises et les consommateurs. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), le fait que la TPS ne s'harmonise pas avec les systèmes de taxes provinciales de vente rend impossible la comparaison des prix. En effet, la complexité que suppose l'administration d'un système fiscal à deux niveaux obligera les petits détaillants à inclure la TPS dans leurs prix. Le Conseil canadien de la distribution alimentaire estime que la compétitivité du marché forcera toutes les entreprises à exclure la TPS de leurs prix de vente au détail. Il pense que les petits détaillants incapables d'adopter facilement une méthode pour séparer le prix de la taxe seront donc clairement défavorisés par rapport à leurs plus gros compétiteurs qui, eux, peuvent le faire.

Le Document technique admet que les entreprises ne seront pas toutes en mesure d'adopter le modèle de présentation de la taxe parce que nombre des caisses enregistreuses actuellement utilisées dans les magasins de petite et de moyenne tailles ne peuvent identifier simultanément deux taxes de vente séparées. La FCEI a confirmé ce point. En outre, il semble que la modernisation et le remplacement de ces appareils ne seront pas terminés pas d'ici la date proposée de mise en oeuvre de la taxe.

Le Comité encourage tous les efforts réalisés pour que la TPS soit à la fois visible et présentée de façon uniforme chez les détaillants. S'il préfère une indication séparée de la TPS comme celle proposée dans le Document technique, le Comité reconnaît que cette solution n'est pas applicable en toutes circonstances. Nul doute que le manque d'uniformité dans la fixation des prix et dans les exigences d'affichage favorisera un certain degré de confusion parmi les consommateurs et rendra la comparaison des prix difficile. D'autre part, l'inclusion de la TPS dans le prix va à l'encontre du principe de la visibilité de la taxe. Le Comité juge, par contre, inéquitable d'exiger des petits détaillants, qu'ils fixent les prix de leurs produits sans la TPS alors qu'ils ne disposent pas de caisses enregistreuses suffisamment modernes pour se le permettre. Le Comité invite toutefois toutes les entreprises de détail à disposer des panneaux évidents dans leurs magasins pour informer les clients des modalités d'application de la TPS. Les consommateurs doivent savoir

combien un produit ou un service leur coûtera avant l'application de la taxe de vente provinciale.

Le Comité s'attend à ce que les petits détaillants modernisent leurs caisses enregistreuses et qu'on arrive, avec le temps, à élaborer une politique uniforme d'affichage des prix, mais, en attendant, les consommateurs devront se montrer particulièrement vigilants dans leur comparaison des prix.

Le Comité remarque qu'il suffirait d'une taxe de vente nationale pour résoudre les problèmes de visibilité et d'uniformité d'application de la TPS. En effet, une telle taxe regrouperait la taxe provinciale et la taxe fédérale et s'appliquerait au point de vente. Une telle taxe serait, sous bien des rapports, supérieure à un système à deux niveaux. Deux des avantages particulièrement intéressants de cette taxe seraient la réduction des coûts d'application et d'administration et l'uniformité de présentation de la taxe. Ce sont là deux améliorations notables pour les entreprises et les consommateurs. Le Comité recommande donc

Que le gouvernement fédéral continue les négociations avec les provinces pour arriver à une taxe de vente nationale unique et visible.

E. La publicité et la TPS

Au fur et à mesure qu'on approche de la date de mise en oeuvre de la TPS, les consommateurs réfléchiront davantage aux effets de la taxe sur les prix. On s'attend à ce que ces réflexions jouent un rôle déterminant dans l'achat de certains produits avant ou après la mise en oeuvre de la TPS. De nombreuses publicités exhorteront sans doute les consommateurs «à tirer profit de la baisse des prix associée à la TPS» ou «à devancer la TPS» en achetant avant le 1er janvier 1991. Le Conseil canadien du commerce de détail a confirmé que la TPS occupera certainement une place importante dans la publicité du commerce du détail.

Un témoin a déclaré au Comité que le problème d'ordre pratique le plus notable pour les consommateurs sera de distinguer la publicité trompeuse qui précédera la mise en oeuvre de la TPS. Compte tenu de toutes les difficultés déjà relevées au sujet de la détermination des effets de la TPS sur les prix, le Comité craint que les publicités relatives à la TPS ne soient trompeuses. Le ministre des Consommateurs et des Sociétés a informé le Comité que la Direction des enquêtes accorderait la priorité aux enquêtes sur les publicités trompeuses associées à la TPS. Le Comité sait aussi que la Direction des pratiques commerciales de Consommateurs et Sociétés Canada surveillera la publicité associée à la TPS et que l'un des prochains numéros du Bulletin de la publicité trompeuse traitera de

cette question. Pendant la période qui précédera la mise en oeuvre de la TPS, il sera important que le gouvernement veille à ce que les consommateurs comprennent les problèmes susceptibles d'apparaître en rapport avec les plaintes sur la publicité trompeuse en matière de TPS. Le Comité recommande donc

Que le Directeur des enquêtes et des recherches travaille avec le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS pour surveiller la publicité associée à la TPS et tenir les consommateurs au courant des plaintes relatives à la publicité trompeuse.

ANNEXE I
LISTE DES TÉMOINS

NOM	FASCICULE	DATE
Association canadienne de l'immeuble :	67	29/05/90
Maurice R. Faraggi, Président;		
Pierre J. Beauchamp, Vice-président exécutif;		
Shirley A. Taylor, Chef, Relation avec le gouvernement et l'industrie;		
Barry A. Gogal, Président, Comité des affaires fédérales.		
Association canadienne de la construction :	58	9/05/90
John C. Halliwell, Président;		
William J. Nevins, Economiste en chef;		
Michael Makin, Directeur, Relations publiques et gouvernmentales.		
Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises :	61	15/05/90
Grant Ericksen, Président;		
Brian B. Caldwell, Directeur exécutif;		
Philip Upshall, Conseiller et directeur des affaires gouvernementales.		
Association canadienne des constructeurs d'habitations :	69	31/05/90
Gordon Thompson, Président;		
Gary Reardon, Premier Vice-président;		
John Bassel, Deuxième Vice-président;		
Henry Stolp, Deuxième Vice-président.		
Association de l'industrie touristique du Canada :	66	28/05/90
John Lawson, Directeur exécutif.		
Association des banquiers canadiens :	66	28/05/90
Allan Cooper, Vice-président et directeur - Affaires financières;		
Josée Bleau, Directrice adjointe, Service de la fiscalité, Banque nationale du Canada.		

NOM	FASCICULE	DATE
Association des consommateurs du Canada :	59	10/05/90
Nicholas Murray, Président;		
Timothy Denton, Directeur de projets.		
Association des consommateurs du Québec :	67	29/05/90
Alain Paquet, Membre du conseil d'administration.		
Association des détaillants en quincaillerie :	60	14/05/90
Thomas Ross, Directeur exécutif.		
Association des industries de l'automobile du Canada :	63	17/05/90
Dean H. Wilson, Président;		
John C. Hart, Premier Vice-président.		
Association des manufacturiers canadiens :	66	28/05/90
Laurent Thibault, Président.		
James Hutchison, Président, Comité des taxes et des politiques financières;		
Raymond Bourque, Président, Division du Québec, Comité des taxes.		
Association des services funéraires du Canada :	66	28/05/90
Gilles Poirier, Président sortant;		
Robert Schaffner, Président;		
Paul Carrothers, Administrateur de l'Ontario.		
Banque du Canada :	58	9/05/90
John Crow, Gouverneur.		
Bell Canada :	65	23/05/90
Robin A. Hamilton Harding, Vice-président et contrôleur;		
Dale F. Orr, Economiste en chef;		
Charles Campbell, Chef divisionnaire aux taxes à la consommation et aux impôts fonciers.		

NOM	FASCICULE	DATE
Black and Decker Canada Inc. :	61	15/05/90
John F. Hayes, Vice-président, Finances.		
Brooks, Professeur Neil Université York.	57	8/05/90
Camco Inc. :	70	4/06/90
Stephen G. Snyder, Président et Chef de la direction.		
Canadian Federation of Farm Equipment Dealers :	60	14/05/90
Allan Hills, Vice-président.		
Canadian Tire Corporation, Limited :	72	5/06/90
Alan B. Goddard, Vice-président - Affaires des entreprises		
Chambre de commerce du Canada :	60	14/05/90
Tim Reid, Président; Wayne Matheson, Président, Sous-comité de la taxe de vente.		
Chrysler Canada Limitée :	68	30/05/90
G.J. Israel Vice-président et contrôleur-trésorier.		
Compagnie de La Baie d'Hudson :	71	5/06/90
Steve Wolfenden, Vice-président, Marchandise, La Baie & Simpsons; Harold Chmara, Directeur, Planification et Fiscalité.		
Conference Board du Canada :	59	10/05/90
James G. Frank, Vice-président et économiste en chef; Gilles Rhéaume, Directeur, Prévisions et analyse.		
Congrès du travail du Canada :	68	30/05/90
Nancy Riche, Vice-président exécutive; Bob Baldwin, Directeur national - Services techniques.		
Conseil canadien du commerce de détail :	70	4/06/90
Alasdair McKichan, Président; Peter Woolford, Vice-président.		

NOM	FASCICULE	DATE
Conseil canadien de la distribution alimentaire :	65	23/05/90
Jacques Auger, Président et chef de la direction; Milford C. Sorensen, Vice-président du comité exécutif.		
Conseil canadien des chefs d'entreprises :	66	28/05/90
Thomas d'Aquino, Président-directeur général; Robert Brown, Price Waterhouse, Conseiller fiscaliste pour le conseil.		
Conseil économique du Canada :	59	10/05/90
Harvey Lazar, Vice-président; Ross Preston, Directeur de recherche principal.		
Conseil national du bien-être social :	72	5/06/90
Ken Battle, Directeur.		
Crispo, Professeur John Université de Toronto.	56	7/05/90
Du Pont Canada Inc. :	70	4/06/90
Jack A. Walsh, Vice-président - Affaires générales; John A. Carlos, Directeur - Fiscalité; Anthony D. Amery, Economiste en chef.		
Eaton's :	70	4/06/90
Tom Reid, Vice-président principal, Finances.		
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :	64	22/05/90
John Bulloch, Président; Catherine Swift, Vice-présidente et économiste en chef; Michel Décary, Vice-président, Québec.		
Fédération des associations de concessionnaires d'automobiles :	62	16/05/90
Peter Menzel, Président; Ken Graydon, Président du conseil.		
Fondation canadienne de la publicité :	72	5/06/90
John T. Coleman, Président et chef de la direction.		

NOM	FASCICULE	DATE
Ford Motor du Canada Limitée :	62	16/05/90
David Rehor, Vice-président et trésorier.		
General Motors du Canada Limitée :	62	16/05/90
Terry Holmes, Vice-président et directeur des Finances;		
Neil Macdonald, Avocat fiscaliste;		
Paul Sullivan, Directeur général, Stratégie commerciale et services auxiliaires.		
Hydro Ontario :	65	23/05/90
Mitchell Rothman, Economiste en chef.		
Hydro-Québec :	70	4/06/90
John A. Hanna, Vice-président exécutif, Finances et administration;		
Jacques Finet, Vice-président exécutif, Marchés québécois;		
Jean-Pierre Léveillé, Directeur, Etudes économiques et énergétiques.		
Informetrica Limited :	56	7/05/90
Mike McCracken, Président.		
Inglis Limitée :	68	30/05/90
Lloyd A. Wampach, Président et chef de la direction;		
Alfred C. Chink, Vice-président principal.		
Institut canadien des manufacturiers du vêtement :	68	30/05/90
Jack Kivenko, Président.		
Institut Fraser :	62	16/05/90
Michael Walker, Directeur exécutif.		
Les Rôtisseries St-Hubert Ltée :	72	5/06/90
Robert Panet-Raymond, Président et chef de la direction.		
McKendry, David :	64	22/05/90
Price Waterhouse.		
Ministère du Revenu national :	72	5/06/90
Dick Fulford, Sous-Ministre Adjoint, Accise.		

NOM	FASCICULE	DATE
Ministre d'Etat (Habitation) :	73	6/06/90
L'honorable Alan Redway.		
Ministre d'Etat (Petites entreprises et Tourisme) :	71	5/06/90
L'honorable Thomas Hockin.		
Ministre des Consommateurs et des Sociétés :	74	12/06/90
L'honorable Pierre Blais.		
Ministre des Finances :	74	12/06/90
L'honorable Michael Wilson.		
Ministre du Revenu national :	72	5/06/90
L'honorable Otto Jelinek.		
Municipal Electric Association :	67	29/05/90
Frank Hueston, Président;		
Wil Barber, Directeur de Finance, Hydro Ottawa;		
Tony Jennings, Chef de la Direction.		
Sears Canada :	64	22/05/90
Albina Klowak Assistante du président;		
Robert Westlake, Contrôleur de Taxes.		
Slutsky, Samuel	65	23/05/90
Cassels, Brock and Blackwell, Toronto.		
Syndicat canadien de la fonction publique :	64	22/05/90
Jeff Rose, Président national.		
Unitel Communications Inc. :	69	31/05/90
Pierre Lamarche, Vice-président, Questions gouvernementales;		
Len Vernon, Vice-président, Finances et Administration.		
Used Car Dealers Association of Ontario :	72	5/06/90
Robert G. Beattie, Directeur exécutif;		
Brian Calvin, Premier Vice-président.		
WCI Canada Limitée :	66	28/05/90
Bill C. Luton Président;		
Richard W. Laba, Vice-président et contrôleur.		

ANNEXE II

LES EFFETS DE LA TAXE PROPOSÉE SUR LES PRODUITS ET LES SERVICES SUR LES PRIX À LA CONSOMMATION ET LE RÔLE DU BUREAU D'INFORMATION AUX CONSOMMATEURS SUR LA TPS

Comité permanent de la Chambre des communes
sur la consommation, les corporations et
l'administration gouvernementale

Rapport minoritaire du Parti libéral

Juin 1990

1. Le Parti libéral est fermement opposé à la mise en oeuvre de la TPS dans sa forme actuelle et continuera de l'être envers toute formule fiscale aussi régressive et inéquitable.

2. L'actuelle taxe de vente fédérale (TVF) pêche certainement par des lacunes et doit être remplacée. Le Parti libéral a souvent dénoncé ce fait, en particulier dans le rapport de dissension que les membres libéraux du Comité permanent des finances ont préparé en réponse au Document technique sur la TPS.

3. Si certaines théories économiques suggèrent que des avantages, pour l'économie canadienne, peuvent ressortir du remplacement de la TVF par la TPS, c'est là une opinion qui suscite encore beaucoup de doutes. En fait, un thème constant a émergé des témoignages entendus par le Comité, celui de l'incertitude absolue qui entoure la question des effets à court et à long terme du changement de régime fiscal.

4. La difficulté que pose la détermination de la proportion des prix imputable à la TVF, actuellement intégrée dans la structure de fixation des coûts et des prix de la plupart des produits manufacturés, ne peut être surestimée. Témoin après témoin, le Comité s'est fait répéter la même chose : il sera virtuellement impossible de déterminer le montant de la TVF auquel les produits sont présentement soumis.

5. Devant cette réalité et les conséquences fondamentales qu'elle pourrait avoir sur les conclusions du Comité, le Parti libéral ne peut accepter les recommandations mises de l'avant par la majorité conservatrice du Comité.

6. En raison de la difficulté inhérente qu'entraîne la détermination de la proportion des prix imputable à la TVF, l'hypothèse gouvernementale en faveur d'un transfert total des économies au titre de la TVF relève davantage de l'optimisme et de l'espoir que de la réalité. C'est à cette même conclusion qu'en sont arrivés la plupart des experts économistes qui ont comparu devant le Comité. Or, compte tenu du fait que cette hypothèse est aussi à la base de l'ensemble des prévisions soumises, il y a lieu de mettre fortement en doute leur validité.

7. Une autre supposition tout aussi inquiétante qui sous-tend les prévisions du gouvernement et des experts part de l'idée que les groupes syndicaux ne feront pas de demandes salariales pour compenser les pertes réelles ou perçues du pouvoir d'achat une fois la TPS mise en oeuvre. Encore une fois, le Parti libéral met en doute le bien-fondé et la justesse de cette hypothèse.

8. Le gouvernement prend pour acquis que les forces concurrentielles du marché suffiront à garantir le transfert des économies au titre de la TVF. Tout en reconnaissant volontiers la puissance et l'efficacité de ces forces, le Parti libéral pense qu'elles n'agiront pas toujours dans l'intérêt des consommateurs. Certains secteurs de l'économie, hormis ceux qui sont soumis à une réglementation gouvernementale, ne sont tout simplement pas assez compétitifs pour que le consommateur soit protégé.

9. La quasi-totalité des entreprises qui ont comparu devant le Comité ont promis de transférer les économies issues de l'élimination de la TVF aux consommateurs, <u>en supposant, cela va de soi, qu'il soit possible de déterminer l'ampleur de ces économies</u>. Cette assurance a cependant perdu beaucoup de sa valeur quand plusieurs détaillants importants ont aussi déclaré

qu'ils voulaient garder leur marge actuelle en dollars absolus. Comment les forces du marché protégeront-elles les consommateurs dans ces circonstances?

10. L'effet négatif de la TPS proposée sur les petites entreprises donne lieu aussi à d'extrêmes préoccupations. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante s'attend à ce que 2 p. 100, pas moins, de ses membres déclareront faillite du fait de la TPS, tandis que d'autres seront obligés d'absorber les énormes coûts d'administration de la taxe. Le Parti libéral voit là une menace injustifiée et inutile à l'encontre des petites entreprises qui sont la principale source d'emplois au Canada.

11. Le gouvernement est soucieux de faire valoir les économies qui devraient revenir aux consommateurs sur leurs achats de produits durables comme les automobiles et les réfrigérateurs une fois la TPS mise en oeuvre. Les Canadiens doivent, eux, se demander si les économies qu'ils sont susceptibles de réaliser à l'achat d'un de ses gros articles tous les 10 ans suffiront à compenser la hausse des prix des produits et services achetés tous les jours. Il est pour ainsi dire impossible de prévoir quel sera l'effet net à long terme de la TPS sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

12. En outre, le Parti libéral ne peut que réfuter la prédiction du gouvernement selon laquelle l'industrie du tourisme bénéficiera de la mise en oeuvre de la TPS. Le tourisme joue un rôle important dans l'économie et le développement régional. Nous ne pouvons tout simplement pas prendre le risque qu'il souffre des conséquences de la TPS.

13. Malgré les crédits compensatoires accordés aux constructeurs d'habitation, le secteur du logement se remettra mal des effets de la TPS. Si les coûts de la construction augmentent, il en sera de même du loyer des habitations. Les Canadiens qui seront les plus touchés seront les Canadiens à faible revenu, ceux qui seront le moins en état de subir les augmentations.

14. Aux dires du gouvernement, l'un des principaux inconvénients de la TVF relève du fait qu'elle n'est pas visible aux consommateurs. Le Parti libéral est loin d'être convaincu qu'il n'en sera pas de même pour la TPS. Un certain nombre de témoins, des représentants de petites entreprises à ceux du Fraser Institute, ont affirmé qu'il serait très difficile de sauvegarder la visibilité de la TPS à long terme. Avec le temps, elle peut très bien être incorporée à la structure de fixation des prix des détaillants et deviendra tout aussi invisible que la TVF.

15. Le Parti libéral ne peut accéder au désir du gouvernement d'exercer des pressions sur le Sénat pour qu'il adopte le projet de loi C-62 sur la TPS. Le Sénat doit assumer son rôle constitutionnel, ce qui signifie qu'il doit être, entre autres choses, à l'écoute des citoyens. Avec 80 p. 100 des Canadiens opposés à la TPS, le Sénat ne peut faire autrement que de prendre au sérieux les préoccupations des citoyens et de leur accorder toute son attention.

16. Le crédit au titre de la TPS doit être entièrement indexé au taux d'inflation. Comme l'a souligné le Conseil national du bien-être, les représentants les plus pauvres de notre société seront les seuls à devoir assumer une augmentation automatique de leur TPS tous les ans, indépendamment de son taux réel. C'est là une situation totalement inacceptable pour le

Parti libéral. Même les opposants aux dispositions relatives aux indemnités de vie chère admettent que les Canadiens à faibles revenus ne sont pas responsables des pressions inflationnistes.

17. Le gouvernement peut "presser" les provinces de ne pas considérer les crédits au titre de la TPS comme des revenus dans leur détermination de l'admissibilité aux versements d'aide sociale, mais cela ne suffit pas. Le gouvernement fédéral doit en outre obtenir des provinces un engagement en ce sens. Les Canadiens à faibles revenus ne doivent pas devenir les boucs émissaires des provinces qui doivent déjà se serrer la ceinture depuis la réduction des paiements de transfert du fédéral.

18. Le Parti libéral n'appuie pas la création d'un Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS. Plusieurs raisons justifient sa position : Premièrement, le gouvernement affirme que le but principal de l'organisme en question serait d'éduquer les consommateurs au sujet de la TPS. De quelle crédibilité le gouvernement jouira-t-il compte tenu du fait que sa première campagne publicitaire sur la TPS a été jugée "trompeuse" par le président de la Chambre des communes? Pourquoi les Canadiens devraient-ils croire ce que leur raconte un gouvernement qui fait l'objet de poursuites officielles de la part du Bureau d'éthique commerciale qui l'accuse de publicité trompeuse?

19. Deuxièmement, l'information dont aurait besoin le Bureau d'information aux consommateurs n'existe tout simplement pas. Comment ce petit organisme, doté d'un effectif de 20 personnes, pourrait-il décider, en toute équité, qu'une entreprise ne transfère pas ses économies au titre de la TVF quand celle-ci ne sait même pas le montant qu'elle verse actuellement pour la TVF? Il n'est pas du tout raisonnable d'espérer que le Bureau

d'information aux consommateurs sera capable de réaliser de si grands objectifs.

20. Troisièmement et dernièrement, une dépense de 19 millions de dollars afin d'établir ce bureau constitue un gaspillage inutile de l'argent des contribuables. En réalité, ce bureau ne pourra guère faire davantage que d'offrir aux consommateurs un faux sentiment de sécurité. Ceux qui, à l'heure actuelle, désirent se procurer le genre d'information que le bureau aura à leur donner, s'adressent aux ministères du Revenu et des Finances. Il n'est absolument pas justifié d'affecter 20 autres personnes à une tâche tout simplement impossible.

ANNEXE III

RAPPORT MINORITAIRE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATE AU SUJET DES EFFETS DE LA TPS SUR LES PRIX ET DU RÔLE DU BUREAU D'INFORMATION AUX CONSOMMATEURS

JOHN RODRIGUEZ, DÉPUTÉ

LEN TAYLOR, DÉPUTÉ

JUIN 1990

Le Nouveau Parti démocrate s'oppose à la TPS. Il a participé aux audiences du Comité afin de mieux évaluer les effets éventuels de la TPS sur les consommateurs. Nous présentons un rapport minoritaire parce que nos plus grandes craintes au sujet de la taxe se sont trouvées confirmées au cours des témoignages présentés au Comité. Les prévisions du gouvernement au sujet des effets de la TPS sur l'inflation et l'économie reposent sur des attentes peu réalistes quant au comportement des entreprises.

Ce rapport se divise en deux sections qui correspondent au double mandat du Comité. La première traite des effets de la TPS sur les prix à la consommation et la seconde du rôle du Bureau proposé d'information aux consommateurs. Nous ne pouvons admettre l'idée d'un tel organisme car il s'agirait en réalité d'un exercice purement symbolique, tout à fait inutile pour ce qui serait de retracer l'effet de l'élimination de la TVF sur les prix.

I. Effets sur les prix

Des preuves accablantes présentées au Comité, il est ressorti qu'il est difficile, sinon impossible, de délimiter ce qui revient à la TVF dans le prix des articles manufacturés. Plus on avance dans le cycle de production, de distribution et de vente au détail, plus cette difficulté s'accentue.

La majorité des témoins ont mis en cause cette source d'incertitude.

> "À la question de savoir quelles répercussions réelles aura, sur les prix à la consommation, le remplacement de la taxe de vente fédérale (TVF)

par la TPS, plusieurs organismes fédéraux reconnaissent qu'il leur est impossible d'obtenir une réponse exacte. Les prix sont le résultat d'une interaction complexe des forces du marché; ils ne sont pas déterminés uniquement par les politiques fiscales. La Société canadienne des postes a informé la FCEI que ses propres systèmes comptables ne sont pas assez perfectionnés pour calculer le montant de la TVF qu'elle paie actuellement, ni même pour établir l'ordre de grandeur et la direction des modifications qui seront apportées aux tarifs postaux."

John Bulloch, FCEI

"...tout le processus, c'est-à-dire les réductions à calculer et les économies à réaliser dont il faudra faire profiter le consommateur, sera extrêmement compliqué et échappera à toutes fins utiles à un grand nombre d'intervenants, en particulier aux détaillants."

Samuel Slutsky (Cassels, Brock and Blackwell)

"...nous ne connaissons pas du tout l'impact actuel de la taxe fédérale et [...], par conséquent, nous ne pouvons pas juger s'il y aura augmentation ou non, toutes choses étant égales."

Maurice Faraggi, Association canadienne de l'immeuble

"On ne sait pas quelles économies seront transférées par les fabricants par suite de l'élimination de la taxe de vente fédérale, ni dans quelle mesure cela influencera les prix de nos achats."

Présentation d'Unitel, page 5

La difficulté que pose la détermination des effets sur les prix de l'élimination de la TVF a été la question la plus souvent relevée par les témoins si elle ne l'a pas été par tous. Ce manque d'assurance est une source de profondes préoccupations pour les membres néodémocrates du Comité.

En outre, le NPD s'inquiète en particulier de la déclaration de nombreux témoins, notamment les magasins Eaton et La Baie, et l'Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises, de faire tout leur possible pour préserver la valeur monétaire de leurs articles. Cela se traduirait pour eux par un plus fort pourcentage de profits, étant donné que leurs coûts seraient présumément plus réduits après l'élimination de la TVF.

La difficulté associée à la détermination du montant attribuable à la TVF dans les prix sème le doute sur le bien-fondé
de l'ensemble des prévisions du ministère des Finances au sujet de l'effet inflationniste de la TPS. Le chiffre avancé par le gouvernement d'une montée unique des prix de 1,25 se fonde sur un transfert total des économies réalisées grâce à la disparition de la TVF. Or, rien ne permet de préciser de combien seront ces économies, si économie il y a. Par conséquent, il est tout aussi réaliste de supposer un transfert total des économies qu'aucun transfert du tout. Ainsi, l'Association canadienne des constructeurs d'habitations a déclaré au Comité qu'un tiers de la TVF, selon elle, continuera d'être appliqué pendant des années, même après son élimination.

Un autre témoin a annoncé au Comité qu'un demi-transfert des économies entraînera une augmentation de 2,8 p. 100 des prix à la consommation. Un transfert d'un tiers aura un effet inflationniste de 3,3 p. 100 sur les prix. Une fois encore, s'il est impossible de mesurer la proportion des prix imputable à la TVF, les prévisions relatives aux retombées de la TPS sur les prix peuvent donc varier autant que de 1,25 p. 100 à 3,3 p. 100. Ceci remet fortement en cause la probabilité des prévisions gouvernementales au sujet des retombées de la TPS pour les consommateurs.

II. Information aux consommateurs

Le deuxième volet du mandat du Comité a porté sur la création d'un bureau d'information aux consommateurs. Le ministre des Consommateurs et des Sociétés a devancé le travail du Comité en annonçant la formation d'un Bureau d'information aux

consommateurs (BIC) assez mal défini, pour une somme de 19 millions de dollars.

Compte tenu de l'impossibilité prouvée de retracer la TVF, la seule conclusion qui s'impose à nous est que la création d'un tel organisme équivaudrait à un gaspillage éhonté de l'argent des contribuables. Même Nicholas Murray, chef désigné du BIC et président de l'Association des consommateurs du Canada, a manifesté un certain scepticisme devant le Comité au sujet de la capacité de l'organisme de mesurer les effets de l'élimination de la TVF. Il estime que le BIC pourrait utilement éduquer les entreprises et les consommateurs, mais là s'arrêterait l'utilité de son rôle à toutes fins pratiques.

Laurent Thibault, chef de l'Association des manufacturiers canadiens, a déclaré au Comité que la création d'un organisme chargé de mesurer les effets de l'élimination de la TVF serait une erreur en raison de l'extrême complexité de la tâche.

Le NPD partage l'avis de l'économiste principal du FCEI qui a fait au Comité la déclaration suivante :

> Il est absolument certain que le comité des Consommateurs et des Sociétés qui doit être créé ne sera autre chose qu'un exercice politique devant donner aux consommateurs l'impression que leurs intérêts sont protégés. Statistique Canada a déjà admis qu'il lui était impossible de créer une sorte d'index des prix en fonction de la TPS. Autant dire que même les meilleurs des experts ne peuvent s'aventurer dans cette voie.

De toute évidence, le BIC ne représente rien de plus qu'une tentative pour donner un visage humain à cette taxe qui s'en prend en majeure partie aux Canadiens à revenus faibles et moyens.

III. Recommandations

Devant les incertitudes qui caractérisent les effets de la TPS sur les prix, le NPD recommande que le gouvernement abandonne la TPS et fasse des efforts sérieux pour proposer aux Canadiens un régime fiscal progressif et plus équitable. Les témoignages présentés au Comité ont confirmé nos craintes les plus profondes quant à l'avenir des Canadiens à faible revenu et des salariés qui essayent encore de se remettre des baisses réelles de salaires qu'ils ont subies au cours des années 1980.

Cependant, si la TPS est adoptée, le NPD émet les recommandations suivantes :

1. Le crédit associé à la TPS doit être entièrement indexé et tous les plans visant à supprimer partiellement l'indexation doivent être abandonnés. Ce crédit doit aussi être versé tous les mois.

2. Le gouvernement doit cesser de s'en prendre aux règlements salariaux dont le seul objet est de maintenir le niveau de vie des travailleurs en fonction du taux d'inflation. Comme l'ont souligné de nombreux témoins au Comité, les dispositions sur les indemnités de vie chère sont tout à fait raisonnables.

3. Le gouvernement fédéral doit exiger des gouvernements provinciaux qu'ils ne considèrent pas le crédit au titre de la TPS

comme un revenu lorsqu'ils déterminent l'admissibilité aux programmes d'aide sociale ou les niveaux de cette aide.

4. L'idée du BIC doit être abandonnée entièrement afin d'épargner 19 millions de dollars aux Canadiens. Les bureaux actuels du ministère des Finances et de Revenu Canada sont en mesure de fournir toute l'information éducative et technique nécessaire.

5. Le Comité permanent sur la consommation, les corporations et l'administration gouvernementale doit effectuer une étude annuelle des retombées de la TPS pour les consommateurs et l'économie.

DEMANDE D'UNE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Votre Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport conformément aux dispositions de l'article 109 du Règlement.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicules n°s 56 à 74 et 75 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

GARTH TURNER

LE JEUDI 14 JUIN 1990
(90)

[*Texte*]

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit à huis clos aujourd'hui à 10 h 32, dans la pièce 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Garth Turner (*président*).

Membres du Comité présents : Don Boudria, John E. Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Gabriel Larrivée, Russell MacLellan, Jean-Marc Robitaille, John Rodriguez, Roger Simmons, Len Taylor et Garth Turner.

Aussi présents : Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement : Peter Berg et Margaret Smith, attachés de recherche.

Le Comité reprend son étude de l'incidence de la taxe sur les produits et services (TPS) sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information aux consommateurs (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 7 mai 1990, fascicule n° 56).*

Le Comité commence l'étude du projet de rapport.

Il est convenu,—Que les deux partis d'opposition aient jusqu'à 22 h ce soir pour soumettre leur rapport minoritaire au greffier du Comité et que la longueur des rapports minoritaires ne dépasse pas cinq (5) pages.

À 11 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à 9 h 30 demain matin.

LE LUNDI 18 JUIN 1990
(91)

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit à huis clos aujourd'hui à 13 h 12, dans la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Garth Turner (*président*).

Membres du Comité présents : John E. Cole, Gabriel Fontaine, Jean-Marc Robitaille, Roger Simmons et Garth Turner.

Membres suppléants présents : Allan Koury remplace Bill Casey; David Bjornson remplace Gilbert Chartrand; Marcel R. Tremblay remplace Louise Feltham; et Edna Anderson remplace Gabriel Larrivée.

Aussi présents : Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement : Peter Berg et Margaret Smith, attachés de recherche.

Le Comité reprend son étude de l'incidence de la taxe sur les produits et services (TPS) sur les prix ainsi que le rôle du Bureau d'information aux consommateurs (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 7 mai 1990, fascicule nº 56).*

Le Comité poursuit son étude du projet de rapport.

Il est convenu,—Que le Comité demande une réponse globale du gouvernement.

Il est convenu,—Que le projet de rapport, tel que modifié, soit adopté.

Il est convenu,—Que les rapports minoritaires des partis d'opposition soumis au greffier du Comité jeudi dernier soient annexés au rapport du Comité.

Il est convenu,—Que le projet de rapport, tel que modifié, soit le Rapport du Comité à la Chambre.

Il est ordonné,—Que le président présente le rapport à la Chambre.

Il est ordonné,—Que le Comité imprime 2,000 exemplaires du rapport en anglais et 1,000 exemplaires en français avec des couvertures distinctives.

Il est convenu,—Que la question relative aux témoignages du Comité soulevée jeudi dernier à la Chambre des communes par John Rodriguez soit déférée au Sous-comité du programme et de la procédure pour considération à la prochaine réunion du Sous-comité.

À 13 h 19, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Bernard G. Fournier

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 76

Monday, March 18, 1991
Tuesday, March 19, 1991

Chairman: Hon. Jean Charest

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 76

Le lundi 18 mars 1991
Le mardi 19 mars 1991

Président: L'hon. Jean Charest

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

Election of a Chairman, pursuant to Standing Order 106(2) and Future Business

Supplementary Estimates (c) for the fiscal year ending March 31, 1991: Vote 1(c) under Privy Council. Citizens' Forum on Canada's Future

CONCERNANT:

Élection d'un président conformément à l'article 106(2) du Règlement et travaux futurs

Budget des dépenses supplémentaire (c) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1991: Crédit 1(c) sous la rubrique du Conseil privé. Le groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989-90-91

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990-1991

35574—1

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS AND GOVERNMENT OPERATIONS

Chairman: Hon. Jean Charest

Vice–Chairman: Jean–Marc Robitaille

Members

Don Boudria
Bill Casey
Jean Charest
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Pursuant to a Special Order of the House dated March 13, 1991, the Honourable Jean Charest was added as a member of the Committee.

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS ET DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Président: L'hon. Jean Charest

Vice–président: Jean–Marc Robitaille

Membres

Don Boudria
Bill Casey
Jean Charest
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Conformément à un ordre spécial de la Chambre en date du 13 mars 1991, le nom de l'honorable Jean Charest a été ajouté à la liste des membres du Comité.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, MARCH 18, 1991
(92)

[*Text*]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met at 3:33 o'clock p.m. this day, in Room 112-N, Centre Block, for the purpose of electing a Chairman pursuant to Standing Order 106(2).

Members of the Committee present: Don Boudria, Hon. Jean Charest, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Jean-Marc Robitaille and John R. Rodriguez.

Acting Members present: Robert Corbett for Bill Casey; Philip Edmonston for Len Taylor; Jean-Robert Gauthier for Roger Simmons; Len Gustafson for Garth Turner; Jim Hawkes for John Cole; Bob Kilger for Russell MacLellan; Peter Milliken for Ron MacDonald and André Plourde for Gabriel Larrivée.

Other Members present: Felix Holtmann, Jean Lapierre and Gilles Rocheleau.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mario Wrobel, Research Officer.

The Clerk of the Committee presided over the election of the Chairman.

On motion of Louise Feltham, it was agreed,—That the Honourable Jean Charest be Chairman of the Committee.

It was agreed,—That the Committee would sit at 6:00 o'clock p.m., Tuesday, March 18, and at 3:30 o'clock p.m., Wednesday, March 19, 1991 to hear from officials of the Spicer Commission.

Mr. Don Boudria moved,—that pursuant to Standing Order 122, the Clerk be instructed to issue a certificate requesting the appearance of Messrs. Keith Spicer and Robert Normand, Members of the Citizens' Forum on Canada's Future, requesting their appearance before the Consumer and Corporate Affairs and Government Operations Committee on or before 6:00 o'clock p.m., March 21, 1991.

After debate thereon, the question being put on the motion, it was, by a show of hands, negatived: Yeas: 3; Nays: 8.

At 5:10 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, MARCH 19, 1991
(93)

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met at 6:30 o'clock p.m. this day, in Room 269, West Block, the Chairman, the Honourable Jean Charest, presiding.

Members of the Committee present: Don Boudria, Hon. Jean Charest, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Ron MacDonald, Garth Turner.

Acting Members present: David Bjornson for Bill Casey; Benno Friesen for John Cole; Jim Hawkes for Gabriel Larrivée; Bud Bird for Jean-Marc Robitaille; Joe Fontana for Russell MacLellan; Jean-Robert Gauthier for Hon. Roger Simmons.

PROCÈS-VERBAUX

LE LUNDI 18 MARS 1991
(92)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit aujourd'hui à 15 h 33, dans la pièce 112-N de l'édifice du Centre, afin d'élire un président conformément au par. 106(2) du Règlement.

Membres du Comité présents: Don Boudria, l'hon. Jean Charest, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Jean-Marc Robitaille et John R. Rodriguez.

Membres suppléants présents: Robert Corbett remplace Bill Casey; Philip Edmonston remplace Len Taylor; Jean-Robert Gauthier remplace Roger Simmons; Len Gustafson remplace Garth Turner; Jim Hawkes remplace John Cole; Bob Kilger remplace Russell MacLellan; Peter Milliken remplace Ron MacDonald; André Plourde remplace Gabriel Larrivée.

Autres députés présents: Félix Holtmann, Jean Lapierre et Gilles Rocheleau.

Aussi présent: Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Mario Wrobel, attaché de recherche.

Le greffier du Comité préside à l'élection du président.

Sur motion de Louise Feltham, il est convenu,—Que l'hon. Jean Charest devienne président du Comité.

Il est convenu,—Que le Comité siège le mardi 18 mars, à 18 h, et le mercredi 19, à 15 h 30, pour entendre les responsables de la Commission Spicer.

M. Don Boudria propose,—Qu'en application de l'article 122 du Règlement, le greffier émette un certificat exigeant la comparution de MM. Keith Spicer et Robert Normand, membre du Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada, devant le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale, d'ici le 21 mars 1991, à 18 h.

Après débat, la motion, mise aux voix, est rejetée par 8 voix contre 3.

À 17 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 19 MARS 1991
(93)

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit aujourd'hui à 18 h 30, dans la pièce 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de l'hon. Jean Charest (*président*).

Membres du Comité présents: Don Boudria, l'hon. Jean Charest, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Ron MacDonald, Garth Turner.

Membres suppléants présents: David Bjornson remplace Bill Casey; Benno Friesen remplace John Cole; Jim Hawkes remplace Gabriel Larrivée; Bud Bird remplace Jean-Marc Robitaille; Joe Fontana remplace Russell MacLellan; Jean-Robert Gauthier remplace l'hon. Roger Simmons.

Other Members present: Hon. Jean Lapierre, Gilles Duceppe.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mario Wrobel, Research Officer.

Witness: From the Citizens' Forum on Canada's Future: David Broadbent, Executive Director.

The Committee commenced consideration of Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 1991.

The Chairman called Vote 1(c) under Privy Council: "Citizens' Forum on Canada's Future".

David Broadbent made an opening statement and answered questions.

At 9:05 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

Autres députés présents: L'hon. Jean Lapierre et Gilles Duceppe.

Aussi présent: Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Mario Wrobel, attaché de recherche.

Témoin: Du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada: David Broadbent, directeur exécutif.

Le Comité entreprend d'étudier le Budget des dépenses supplémentaire (C) pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1991.

Le président appelle: Conseil privé, Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada, crédit 1(c).

David Broadbent fait un exposé et répond aux questions.

À 21 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Monday, March 18, 1991

• 1539

The Clerk of the Committee: Hon. members, the first item of business is the election of a chairman in conformity with our Standing Order 106(2). I am ready to receive motions to that effect.

Mr. Hawkes (Calgary West): On a point of order, I think the first order is that the broadcast press have to leave the room.

The Clerk: Yes, I am trying to...

Mr. Edmonston (Chambly): We could make an exception in the interest of seeing this vote.

Mr. Rodriguez (Nickel Belt): On a point of order, Mr. Chairman, are all these transfers, this swinging around and changing of members all clear now?

The Clerk: All you need is a quorum of eight to elect a chairman and you have nine *bona fide* members so far.

Mr. Rodriguez: The people who are eligible to vote are the members who are on the committee as of now—

The Clerk: Or who are legitimately substituting.

Mr. Rodriguez: Do you have all the substitute papers for everybody here?

The Clerk: Yes, for a sufficient number of them.

Mr. Rodriguez: I do not want any election irregularities.

The Clerk: I am ready to receive motions for the election of a chairman. Mrs. Feltham.

An hon. member: We might be able to get Dan Heap.

The Clerk: Order, please.

• 1540

Mrs. Feltham (Wild Rose): I would nominate Jean Charest, Mr. Chairman.

Some hon. members: Surprise, suprise!

Mrs. Feltham: I am glad.

The Clerk: Are there any other nominations?

It is moved by Mrs. Louise Feltham that the Hon. Jean Charest do take the chair of this committee as chairman.

Motion agreed to

The Clerk: I invite Mr. Charest to take the chair.

Some hon. members: Hear, hear!

The Chairman: Let me thank members of the committee for a vibrant show of confidence in the chair. Members of the committee will know that we are here today following a special order of the House that was passed, I believe, last Wednesday and essentially has a double component to it.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le lundi 18 mars 1991

Le greffier du comité: Mesdames et messieurs, la première chose au programme consiste à élire un président conformément à l'article 106(2) du Règlement. Je suis prêt à accepter des motions à cette fin.

M. Hawkes (Calgary-Ouest): J'invoque le Règlement. Il me semble que la première chose au programme devrait être de faire sortir les médias électroniques.

Le greffier: Oui, j'essaie de...

M. Edmonston (Chambly): Nous pourrions faire une exception à la règle pour le vote.

M. Rodriguez (Nickel Belt): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Est-ce que tous ces transferts, ces changements et ces substitutions de membres sont terminés?

Le greffier: Le quorum pour l'élection d'un président est de huit membres et neuf membres réguliers du comité sont présents jusqu'ici.

M. Rodriguez: Les personnes qui peuvent voter sont ceux qui font partie du comité à l'heure actuelle...

Le greffier: Ou qui sont des substituts légitimes.

M. Rodriguez: Avez-vous les avis de substitution pour tous les députés ici?

Le greffier: Pour un nombre suffisant.

M. Rodriguez: Je ne voudrais pas qu'il y ait des irrégularités dans l'élection.

Le greffier: Je suis prêt à accepter des motions pour l'élection d'un président. Mme Feltham.

Une voix: Nous pourrions peut-être faire venir Dan Heap.

Le greffier: À l'ordre.

Mme Feltham (Wild Rose): Je propose Jean Charest, monsieur le président.

Des voix: Quelle surprise!

Mme Feltham: Je m'en réjouis.

Le greffier: Y a-t-il d'autres nominations?

Mme Louise Feltham propose que l'honorable Jean Charest prenne place au fauteuil du comité à titre de président.

La motion est adoptée

Le greffier: J'invite M. Charest à prendre place au fauteuil.

Des voix: Bravo!

Le président: Je tiens à remercier les membres du comité de cette splendide preuve de confiance. Les membres du comité sauront que nous nous sommes réunis aujourd'hui conformément à un ordre spécial de la Chambre adopté, si je ne m'abuse, mercredi dernier et qui est essentiellement à deux parties.

[*Text*]

One was to state that any substantive motion requires a 24-hour notice to the chair of the committee. The other one adds a member to this committee so that the government could have a majority which, according to my calculations, quite clearly it has today and which enables the committee to undertake its work.

Nous avons actuellement devant nous le budget des dépenses supplémentaires pour l'exercice financier qui se termine le 31 mars 1991, et ceci comprend le crédit, sous la rubrique du Conseil privé, pour le groupe de consultations des citoyens sur l'avenir du Canada et divers autres agences et ministères gouvernementaux.

Je vous fais remarquer dès maintenant que les crédits supplémentaires sont réputés être rapportés à la Chambre le 21 mars 1991. C'est donc très court. C'est dans quelques jours, et pour cette raison, compte tenu des résolutions passées la semaine dernière à la Chambre des communes, on a pris la liberté de demander au greffier du Comité de communiquer, entre autres, avec ceux qui sont responsables du groupe de consultations de citoyens sur l'avenir du Canada pour s'enquérir de leur disponibilité à venir témoigner devant le Comité.

Entre autres, on s'est adressé à M. Spicer qui est le président de ce groupe pour s'enquérir de ses disponibilités pour venir, lui ou ses représentants, témoigner devant le Comité. On a reçu une réponse de M. Spicer qui est datée du 15 mars, et si vous voulez je vais vous en faire la lecture. La lettre s'adresse à M. Nino Travella, qui est à ma gauche ici, et qui est le greffier du Comité:

Dear Mr. Travella:

I very much regret that neither of the two dates proposed for an appearance before the Committee is possible for me, because of longstanding commitments that cannot now be changed at short notice. I am leaving today for nearly a week on Forum consultation business. On Tuesday, I must be in Wilcox, Saskatchewan for discussion groups with a large number of young people at Athol Murray College of Notre Dame then in Rouleau, Saskatchewan for group discussions involving the community of Rouleau at the local high school. On Wednesday, I fly to Toronto for a meeting with Canadian magazine editors which has been rescheduled several times, and later must participate in a major television broadcast aimed at young people. We have a very limited amount of time in which to complete our work, as you will appreciate, and although we checked the schedule carefully, it is simply impossible for me to make either of the proposed dates.

However, the Executive Director of the Forum, David Broadbent, will appear on either date, at your convenience. He is fully briefed and can, I am sure, satisfy your Committee on all points.

My understanding is that the Committee will elect a new Chairman on Monday.

[*Translation*]

La première partie stipule qu'il faut aviser le président du comité 24 heures d'avance de la présentation de toute motion de fond. L'autre partie ajoute un membre au comité pour que le gouvernement puisse avoir la majorité. D'après mes calculs, c'est évidemment ce qui s'est produit aujourd'hui et cela permettra au comité d'entamer son travail.

We now have before us the supplementary estimates for the fiscal year ending on March 31, 1991, which includes the vote, under the heading of the Privy Council, for the citizens' forum on Canada's future and other assorted government agencies and departments.

I would like to point out immediately that the supplementary estimates are deemed reported back to the House on March 21, 1991. We therefore have very little time, only a few days, and that is why, in view of the resolutions past last week in the House of Commons, we took it upon ourselves to ask the Clerk of the committee to communicate with various people, including those responsible for the citizens' forum on Canada's future, to see whether they would be available to appear before the committee.

The people contacted included Mr. Spicer, who is Chairman of the forum, to determine whether he or his representatives would be available to appear before the committee. We received a reply from Mr. Spicer dated March 15, and if I may, I shall now read it to you. The letter is addressed to Mr. Nino Travella, to my left, who is the Clerk of the committee:

Monsieur,

Je regrette énormément que ni l'une ni l'autre des deux dates proposées pour que je témoigne devant le comité ne me convient à cause d'engagements pris il y a longtemps qui ne peuvent pas être changés avec si peu de préavis. Je quitte Ottawa demain pour m'occuper des travaux du groupe de consultations pendant près d'une semaine. Mardi, je dois être à Wilcox, en Saskatchewan, pour participer à des groupes de discussions avec un grand nombre d'élèves du Athol Murray College of Notre Dame, après quoi je me rendrai à Rouleau, en Saskatchewan, pour d'autres discussions de groupes avec les habitants de Rouleau à l'école secondaire de la localité. Mercredi, je prends l'avion pour Toronto pour une rencontre avec des rédacteurs de revues canadiennes qui a été déjà remise à plusieurs reprises, et je dois plus tard participer à une émission de télévision importante pour les jeunes. Comme vous le savez, nous avons très peu de temps pour faire notre travail et, après avoir vérifié notre programme soigneusement, nous avons constaté qu'il m'était tout simplement impossible de comparaître l'un ou l'autre des jours que vous me proposez.

Par ailleurs, le directeur exécutif du groupe de consultations, David Broadbent, pourra témoigner l'un ou l'autre jour, selon ce qui vous conviendra le mieux. Il est au courant de toute la question et pourra, j'en suis sûr, répondre à toutes les questions de votre comité.

Je crois savoir que le comité élira un nouveau président lundi.

[*Texte*]

• 1545

If committee members will allow me to finish my remarks, I will then of course entertain whatever questions or comments you may have.

We have communicated with Mr. Broadbent, who I understand is the administrator of the Citizens' Forum, to ask him whether he would be available to testify. According to Mr. Broadbent's schedule and the availability of rooms in this place, it is my understanding that Mr. Broadbent would be available to testify tomorrow at 6 p.m. I would assume that members of the committee would want to proceed diligently in hearing him. Mr. Broadbent acts as an administrator to the Citizens' Forum. Executive Director is his exact title.

That is the situation as it now stands.

Monsieur Edmonston, pour la façon de procéder quand il y aura des questions à poser, je vous prie de le signaler ou d'essayer d'attirer l'attention du greffier du Comité pour qu'il puisse noter les noms des députés qui voudront la parole à leur tour. J'ai dans l'ordre: M. Boudria, M. Edmonston, M. Rodriguez, ensuite M. Hawkes et M. Gauthier. Alors, on va commencer avec M. Boudria.

Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Thank you, Mr. Chairman.

Premièrement, je dois dire que je suis déçu d'arriver à la onzième heure, comme ça, quand il ne reste que trois jours durant lesquels on pourra interroger, ou l'on pensait pouvoir interroger M. Spicer et compagnie. Je trouve déplorable qu'on ait attendu à la toute dernière minute avant de poser le geste qui a été posé la semaine dernière. Et j'ai l'impression que s'il n'y avait pas eu le mouvement d'humeur du Président de la Chambre, on n'aurait toujours rien fait. Bref! Aujourd'hui, je le déplore.

Il y a deux choses que l'on devrait faire. D'une part, je ne suis pas contre le fait de parler à ce M. Broadbent; mais je crois quand même que M. Spicer devrait pouvoir se rendre disponible. J'ai déjà siégé à Queen's Park, à Toronto. Je me souviens d'être allé en avion d'Ottawa à Toronto deux fois dans la même journée. Ce n'est pas la fin du monde de s'y rendre, d'ici. D'autre part, s'il faut, durant cette session du forum avec les Canadiens, rencontrer des gens en Saskatchewan, je l'accepte. Mais qu'il ne puisse pas prendre le temps d'annuler quelque chose qu'il avait avec les journalistes, je ne l'accepte pas. Son travail c'est avant tout d'être imputable à la population canadienne par le truchement de ce Comité et ensuite de la Chambre. Donc, c'est à lui de se déplacer. Que l'on doive siéger mercredi soir, mercredi après-midi ou n'importe quand, je pense que c'est à lui de se rendre disponible. Je ne veux pas être déraisonnable et dire qu'il doit se rendre ce soir, ou tel après-midi, ou demain matin à 5h30, ou quelque chose comme ça. Mais s'il est à Toronto mercredi, il n'est certainement pas loin d'Ottawa et il est capable de se rendre ici. Il annulera son lunch, ou je ne sais pas trop ce qu'il fait, et il viendra nous parler. S'il le faut, on émettra un subpoena pour lui demander de comparaître devant le Comité; mais j'espère qu'on n'aura pas besoin de faire ça. Et je dois dire qu'on a déjà fait cette menace dans le passé et cela a fait venir les gens.

[*Traduction*]

Si les membres du comité veulent bien me permettre de terminer mes remarques, je serais heureux, bien entendu, de répondre à vos questions.

Nous avons communiqué avec M. Broadbent, qui, je crois savoir, est l'administrateur du Groupe de consultation des citoyens, pour lui demander s'il serait disponible pour comparaître devant nous. Je pense que l'horaire de M. Broadbent et la disponibilité des salles nous permettent de le recevoir demain à 18 heures. Je suppose que les membres du comité aimeraient l'entendre le plus tôt possible. M. Broadbent est l'administrateur du Groupe de consultation des citoyens. Son titre exact est celui de directeur exécutif.

Voilà pour ce qui est de la situation à l'heure actuelle.

Mr. Edmonston, as to how to proceed in order to ask questions, I would ask you to signal your intention or to try to attract the Clerk's attention so that he can write down the names of all members who would like to speak. My list at the moment is as follows: Mr. Boudria, Mr. Edmonston, Mr. Rodriguez, Mr. Hawkes and Mr. Gauthier. We will start with Mr. Boudria.

M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Merci, monsieur le président.

First of all, I must say that I am disappointed that we find ourselves here at the eleventh hour, with only three days left, during which we thought we would be able to ask questions of Mr. Spicer and company. I find it deplorable that we waited until the last minute to take the action that was taken last week. And I think that without the Speaker's outburst in the House, nothing would have been done. Anyway! I do deplore that situation.

There are two things we should do. First, I have nothing against talking to Mr. Broadbent, but I do think Mr. Spicer should make himself available to appear before the committee. I have been an MLA in Queen's Park, in Toronto. I remember flying from Ottawa to Toronto twice in the same day. Getting to Ottawa from Toronto is really not the end of the world. If he has to meet with people in Saskatchewan for this session of the citizens' forum, I accept that. But I do not accept the fact that he is unable to cancel some meeting he had scheduled with journalists. His primary job is to be accountable to the people of Canada through this committee and then the House. So it is up to him to get here. Whether we have to sit Wednesday evening or Wednesday afternoon or any other time, I think it is up to him to make himself available. I do not want to be unreasonable and say that he must come this evening or a particular afternoon or tomorrow morning at 5:30 or something like that. However, if he is in Toronto on Wednesday, he is not far from Ottawa and he could come here. He would simply cancel his lunch engagement, or I do not know what his schedule is, and come and talk to us here. If necessary, we could issue a subpoena for him to appear before the committee. However, I hope we will not have to do that. I must say we managed to get people to appear by issuing such a threat.

[*Text*]

I think, Mr. Chairman, you will remember that the issuing of a notice threatening someone with subpoena has brought him before this committee before. If it needs to be done again, I will volunteer to do it. I did it before, for another witness before this committee, over the objections of others—

Mr. Rodriguez: Absolutely, over my objection.

Mr. Boudria: Right. Well, we will see how you vote this time, John.

If that motion has to be moved this time, I am willing to do it again, as I have done it in the past. This business that he is simply not available on a day when he is in Toronto addressing editorial boards of magazines or newspapers, or whatever it was you said a little ago, Mr. Chairman, just is not right.

Le président: Monsieur Edmonston, avec tout le respect que je vous dois, ce n'est pas nécessaire de parler très fort dans la pièce, car on peut s'entendre parfaitement bien. Monsieur Edmonston.

M. Edmonston: Monsieur le président, ce qui m'intéresse surout dans cette affaire Spicer, c'est d'avoir des informations à la suite des soi-disant révélations faites par M. Normand, membre de la commission Spicer. Que M. Spicer puisse venir ou non, je ne prends pas cela comme une attitude de mépris envers le Comité.

• 1550

Je tiens avant tout à avoir des informations. Je veux bien qu'on demande à M. Normand de venir devant le Comité, parce que je trouve que c'est lui qui a lancé la balle, c'est lui qui a parlé de dépenses inutiles ou de dépenses d'un peu plus que ce qui était prévu. Mais je ne veux surtout pas que ce Comité soit utilisé pour faire une espèce de *show trial* où les membres du comité Spicer seront mis en cause au sujet du fédéralisme canadien.

J'espère que notre Comité peut toucher d'autres sujets que cela, et principalement ce qui touche les consommateurs.

Le président: Merci, monsieur Edmonston. Monsieur Rodriguez.

Mr. Rodriguez: First of all, Mr. Chairman, let me congratulate you on your election. You could not lose; you brought the horses you needed.

The Chairman: I would not bet on that.

Mr. Rodriguez: I would not have bet on it at all. I bet often, and I would not bet on this, not when I see 13 or 12 Tories lined up. You had the election in the bag.

Let me comment on comments made by Mr. Boudria about this business of threatening the use of subpoenas. Yes, I objected to using subpoenas because at that time subpoenas were used selectively. They were used to threaten the Canadian Labour Congress to come before the committee. They had written a similar letter explaining the inappropriateness of the date that was offered them to come, and they did offer to come at a later date. The inconsistency

[*Translation*]

Je pense, monsieur le président, que vous vous souviendrez du cas où la menace d'émettre une assignation à comparaître a fait venir des témoins. S'il faut faire cela de nouveau, je me porte volontaire pour cette tâche. Je l'ai déjà fait, dans le cas d'un autre témoin, nonobstant les objections de certains autres. . .

M. Rodriguez: Absolument, je m'y étais opposé.

M. Boudria: C'est exact. Nous allons voir comment vous allez voter cette fois-ci, John.

S'il faut présenter une motion, je suis prêt à le faire de nouveau. Il n'est tout simplement pas acceptable que M. Spicer nous dise qu'il n'est pas disponible alors qu'il va être à Toronto pour parler au conseil de rédaction des revues ou des journaux, comme vous l'avez dit tout à l'heure, monsieur le président.

The Chairman: With all due respect, Mr. Edmonston, it is not necessary to speak so loudly in this room, we can hear you quite well. Mr. Edmonston.

Mr. Edmonston: What I am mainly interested in in the Spicer matter is to get information on the so-called revelations made by Mr. Normand, who is a member of the Spicer Commission. In my view, the fact that Mr. Spicer may or may not appear does not show contempt for the committee.

What I am interested in is obtaining information. I am all for asking Mr. Normand to appear before the committee, because, as far as I am concerned, he is the one who started the ball rolling, talking about unjustified and over-budget expenditures. But I do not think that the committee can be used to stage some kind of show trial through which the members of the Spicer Commission will be grilled on the subject of federalism in Canada.

I hope that the committee can deal with other subjects, mainly related to consumer affairs.

The Chairman: Thank you, Mr. Edmonston. Mr. Rodriguez.

M. Rodriguez: Je tiens d'abord à vous féliciter pour votre élection, monsieur le président. Vous ne pouviez pas perdre; vous aviez tous les votes nécessaires d'avance.

Le président: Je n'en suis pas si sûr.

M. Rodriguez: Je n'aurai pas parié contre vos chances. Je suis joueur, mais je n'aurais pas parié cette fois-ci, avec ces 12 ou 13 Conservateurs alignés devant moi. L'élection était décidée d'avance.

Je reviens à la proposition de M. Boudria visant à brandir la menace des citations à comparaître. Je me suis effectivement déjà opposé l'utilisation de cette procédure, parce qu'à l'époque elle était appliquée de façon sélective. Il était question qu'elle soit employée pour forcer le Congrès du travail du Canada à comparaître devant le comité. Les représentants du Congrès avaient fait parvenir au comité une lettre semblable à celle-ci expliquant que la date qui leur

[*Texte*]

of it was that while we subpoenaed the CLC, or threatened to subpoena them, we did not apply the same threats to the corporate side when the coporations' presidents refused to come. We certainly did not send the subpoena, and I raised it in the committee as well.

Mr. Chairman, on this question of dealing with the supplementary estimates, dealing with this specific item, I think that if Mr. Broadbent can come and has evidence to offer on expenditures in the supplementary estimates, it is fine.

I want to make it crystal clear that I and the other two members from the NDP do not intend to participate with the Bloc québécois in destroying and bringing into disrepute a royal commission that has been set up to try all avenues to keep this country together.

I am very sad that Mr. Boudria is getting caught in that trap of looking for quick headlines by jumping in with the Bloc québécois, using subpoenas to haul in Mr. Spicer and everybody to have a whole big star chamber court. I really object to that. It is doubtful that those subpoenas have any legal power if the witnesses just ignore them. That is where we are coming from, with respect.

We think, Mr. Chairman, that other things in the supplementary estimates ought to be looked at. We have the estimates to look at. My colleague has many concerns in the consumer field this committee should be looking at. There is a threat now about removing false advertising from the Competition Act—tied selling, bait and switch, a whole host of things. There are reports recommending that those be removed from the Competition Act.

To me, those things are very important. I do not want to get caught up playing any of these games by trying to haul the Spicer commission in here and start making that the big fight so that we can all get some publicity.

Mr. Hawkes: I have suggestions about three things that might be helpful to the committee. Given the timeframe and the speed with which we have to deal with supplementary estimates, I talked to a staff member with connections to Privy Council on my way out the door, and I understand that Mr. Broadbent would be ready to appear as early as 6 p.m. tonight. To hear him that quickly would require—that is not correct?

The Chairman: I have asked Mr. Travella to investigate and he seems to have different information. We can have that checked. Please continue.

• 1555

Mr. Hawkes: Did he say no?

The Clerk: He is not available. He does not feel prepared for it and so. . .

Mr. Hawkes: I was leaving the lobby at 3.25 p.m. when a staff person came up to me. I wonder if we have a staff person in the room who could check one more time to see if it. . . When were you talking to him?

[*Traduction*]

était proposée ne leur convenait pas et offrant de remettre à plus tard leur comparution. L'action du comité n'était cependant pas logique, car s'il a cité le CTC à comparaître ou menaçait de le faire, il n'a pas employé la même tactique à l'égard des présidents de sociétés commerciales lorsque ceux-ci refusaient de se présenter. Le comité n'a finalement pas envoyé de citations à comparaître, mais je n'ai pas manqué de le souligner.

En ce qui concerne l'étude du budget des dépenses supplémentaires, et le crédit qui nous intéresse plus particulièrement, je suis prêt à accepter que M. Broadbent vienne au nom de la commission et donne des explications si explications il y a.

Je tiens cependant à préciser que ni moi ni les deux autres députés du NPD n'avons l'intention de seconder le Bloc québécois dans sa tentative pour détruire ou salir cette commission royale d'enquête qui a été créée pour trouver des moyens de garder le pays uni.

Je déplore que M. Boudria ait été tenté d'attirer l'attention en se joignant au Bloc québécois pour faire à M. Spicer et à d'autres un procès retentissant après leur avoir envoyé des citations à comparaître. Je suis tout à fait contre cette façon de procéder. D'autant plus qu'il est fort douteux que les citations à comparaître puissent être appliquées si les témoins décident de les ignorer. Voilà donc quelle est notre position dans cette affaire.

Nous pensons, monsieur le président, que d'autres sujets commandent l'attention dans le cadre de l'étude du budget des dépenses supplémentaires. Mon collègue est intéressé par quelques-uns qui se rattachent aux affaires des consommateurs. Il est question de retrancher tout ce qui touche à la publicité trompeuse dans la Loi sur la concurrence—les ventes liées, la publicité-leurre, un tas d'autres choses. Il semble qu'on veuille retrancher tout ce domaine de la Loi sur la concurrence.

Je considère ces autres sujets comme très importants. Les manigances visant à forcer les membres de la commission Spicer à comparaître devant le comité, cela ne m'intéresse pas, pas plus que de commencer une guerre simplement pour obtenir de la publicité.

M. Hawkes: J'aurais trois suggestions qui pourraient être utiles au comité. D'abord, compte tenu du délai très court pour l'étude du budget des dépenses supplémentaires, le comité a intérêt à procéder rapidement. J'ai parlé à un membre du personnel qui a des antennes au Conseil privé à mon arrivée. Je crois comprendre que M. Broadbent serait prêt à comparaître dès 18 heures ce soir. Il faudrait évidemment—ce n'est pas le cas?

Le président: J'ai demandé à M. Travella de s'enquérir et lui a entendu un autre son de cloche. Nous pouvons vérifier. En attendant, poursuivez, je vous en prie.

M. Hawkes: Il a refusé?

Le greffier: Il n'est pas disponible. En outre, il ne se sent pas très. . .

M. Hawkes: Je quittais le hall à 15h25 lorsqu'un membre du personnel m'a donné cette information. Je me demande s'il y a un membre du personnel ici qui pourrait vérifier encore une fois. . . Quand lui avez-vous parlé?

[*Text*]

The Clerk: I talked to him up until 3.15 p.m.

Mr. Hawkes: And it was still a no?

The Clerk: It was a no, for tonight anyway.

Mr. Hawkes: I am wondering if we could dispose of that, in the sense of reaching a definite agreement, to meet at 6 p.m. tomorrow with Mr. Broadbent. We could then at least have a starting place. Maybe there is a time on Wednesday.

The Clerk: At 3.30 p.m.

Mr. Hawkes: At 3.30 p.m. Could we agree to those two meetings, with at least Mr. Broadbent—and the forum books?

Mr. Edmonston: If it does not exclude Normand.

Mr. Hawkes: It would not exclude anybody in terms of witnesses in addition to those two. Can we commit unanimously and say that we will meet twice, Tuesday at 6 p.m. and Wednesday at 3.30 p.m.?

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): Give your three points, Jim, and then we will proceed.

Mr. Hawkes: On the second issue, which is Mr. Spicer's letter and his willingness to appear, I would simply say I think that is an issue on which we need some information. I am not sure whether the clerk has that.

However, this is a royal commission. In my 12 years in Parliament, I have never had a royal commissioner before a parliamentary committee. There is a judiciary protection and right that goes with the responsibility of a royal commission. It would be a bit like demanding that the Supreme Court justice of the country appear before a parliamentary committee. I do not have the details.

Do you have copies of information that might be helpful to committee members on what a royal commission is all about, and in particular the gazetting of this particular royal commission? Are we aware of anybody who is expert enough to provide a little bit of information to committee, if the committee has questions on it?

The Chairman: I am going to interject here to say that we are going to distribute to members of committee a copy of the enabling legislation, the Inquiries Act, under which royal commissions are named. Members of the committee can then examine that.

Mr. Wrobel is our researcher. Mr. Wrobel, do you not also have a copy of the mandate?

Mr. Wrobel (Researcher, Library of Parliament): I can distribute that as well.

The Chairman: We will also distribute to members of the committee a copy of the mandate of this royal commission, so that members can also have that for their examination.

Mr. Hawkes, you had three points. I want to say I also have a concern with your second point and that we at least reflect a bit on that before... Also, we should acknowledge immediately that we are here to examine public accounts and

[*Translation*]

Le greffier: J'étais en communication avec lui jusqu'à 15h15.

M. Hawkes: Et sa réponse était toujours non?

Le greffier: Pour ce soir, du moins.

M. Hawkes: Je me demande si nous ne pourrions pas nous entendre définitivement du moins pour ce qui est d'une réunion demain à 18 heures avec M. Broadbent. Nous aurions au moins cette certitude. Nous pourrions ajouter une réunion mercredi.

Le greffier: À 15h30.

M. Hawkes: À 15h30. Sommes-nous d'accord avec ces deux réunions, avec au moins M. Broadbent comme témoin—relativement aux livres du forum?

M. Edmonston: Si la présence de Normand n'est pas exclue pour autant.

M. Hawkes: La présence d'aucun témoin, à part ces deux-là, ne serait pas exclue. Sommes-nous d'accord à l'unanimité pour tenir au moins ces deux réunions, mardi à 18 heures et mercredi à 15h30?

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Faites vos trois suggestions, Jim; nous déciderons après.

M. Hawkes: En ce qui concerne la lettre de M. Spicer et sa comparution, nous avons besoin de plus d'information, selon moi. Je ne sais pas si le greffier peut nous aider à cet égard.

Il s'agit d'une commission royale d'enquête. Pendant les 12 ans que j'ai passés au Parlement, je n'ai jamais vu de commissaire d'une commission royale d'enquête comparaître devant un comité parlementaire. Une commission royale d'enquête n'a pas que des responsabilités; elle a également des protections et des droits de par la loi. Ce serait comme exiger qu'un juge de la Cour suprême comparaisse devant un comité parlementaire. Cependant, je n'ai pas d'information définitive sur cette question.

Avons-nous des documents qui pourraient aider les membres du comité à comprendre ce qu'est une commission royale d'enquête? Avons-nous l'avis qui a paru dans la *Gazette* relativement à cette commission? Y a-t-il un expert qui peut être d'un secours quelconque au comité si le comité a des questions d'ordre technique?

Le président: Je me permets de vous interrompre pour vous dire que nous allons distribuer aux membres du comité une copie de la loi habilitante, la Loi sur les enquêtes, en vertu de laquelle les commissions royales d'enquête sont constituées. Les membres du comité pourront l'examiner.

M. Wrobel est notre attaché de recherche. Monsieur Wrobel, avez-vous une copie du mandat de la commission?

M. Wrobel (attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement): Je peux vous faire distribuer une copie de ce document également.

Le président: Les membres du comité recevront également une copie du mandat de cette commission royale d'enquête.

Monsieur Hawkes, vous vouliez soulever trois points. Je peux vous dire que j'ai également une préoccupation en ce qui concerne votre deuxième; nous aurions avantage à y réfléchir plus longuement... Nous devrions aussi établir tout

[*Texte*]

that taxpayers' money is being spent. Obviously I do not see how anybody can escape examination by Parliament, but it does merit some reflection on how we approach that examination in the context of a royal commission.

Mr. Hawkes: The third point I was going to make is that if there are other agenda items outside the supplementary estimates, we refer them to the normal agenda-setting committee for the next day or two. That committee can look at what those items are and come back with recommendations. I suggest this so that we do not get bogged down today in an examination of alternative pieces of business and so that we stick to the focus.

In closing, Mr. Chairman, can I come back to two things? I do not know if we have a witness who can help us better understand the documents that are being passed out. Does our researcher feel comfortable in doing that? I am assuming that members would like a little clarity on it. Then I would go back to my original suggestion that we commit to the two meetings, so that somebody can go out and tie Mr. Broadbent down in the committee room, to make sure we can meet.

The Chairman: Do you have any comments to make, Mr. Wrobel?

Mr. Wrobel: Mr. Chairman, I do not feel comfortable going through the Inquiries Act and explaining the various nuances, because I do not understand them.

The question was raised, though, about whether royal commissioners had appeared before parliamentary committees. The only instance I can come up with recently was that the chairman of the Canadian Sentencing Commission appeared before the House of Commons justice committee, but he appeared after the report had been tabled. In that sense, I do not know if you would interpret him as having appeared as chairman of the commission or as a private citizen after the commission had tabled its report. We are still checking into that to see if there were any instances, but that is the only example I can come up with.

• 1600

The Chairman: Does that answer at least part of your question?

Mr. Hawkes: It tells me how comfortable the researcher is with the issue—and the state of knowledge.

The Chairman: Do you have any other comments, Mr. Hawkes?

Mr. Hawkes: Are we all agreed? Can I push at the first thing I raised? Are we agreed to those two meetings, tomorrow at 6 p.m. and Wednesday at 3.30 p.m.?

The Chairman: Mr. Gauthier is next.

M. Gauthier: Monsieur le président, je tiens à vous féliciter également pour votre élection à la présidence de ce Comité.

Je suis un de ceux qui croient fermement que cette Commission est utile et que son mandat est important. Donc, ce n'est pas là le but de mon intervention au sein de ce Comité aujourd'hui, ni demain.

[*Traduction*]

de suite que nous sommes là pour examiner les comptes publics et qu'il s'agit de la dépense de deniers publics. Personne ne peut échapper à cet examen par le Parlement, mais comme il s'agit dans le cas qui nous occupe d'une commission royale d'enquête nous aurions avantage à réfléchir sur le sens de notre intervention.

M. Hawkes: Mon troisième point était que s'il y avait d'autres questions à discuter en plus du budget des dépenses supplémentaire elles devaient être examinées par le comité du programme habituel au cours des prochains jours. Ce comité peut essayer d'établir un ordre du jour et faire sa recommandation au comité plénier. Nous devons éviter de nous embourber dans des questions secondaires aujourd'hui.

Puis-je revenir sur deux points, monsieur le président? Je ne sais pas s'il y a un témoin qui peut nous aider à mieux comprendre les documents qui viennent d'être distribués. L'attaché de recherche est-il en mesure de le faire? Je tiens pour acquis que les membres du comité aimeraient quelques explications. Ensuite, pour ce qui est de ma première suggestion, je pense que nous devrions nous engager fermement à tenir ces deux réunions dont je parlais; les dispositions nécessaires pourraient tout de suite être prises avec M. Broadbent.

Le président: Voulez-vous dire quelque chose, monsieur Wrobel?

M. Wrobel: Monsieur le président, je ne suis pas en mesure de revoir avec vous la Loi sur les enquêtes et de vous en expliquer toutes les nuances, parce que je ne les connais pas.

La question a été posée, cependant, à savoir si des membres de commissions royales d'enquête avaient déjà comparu devant des comités parlementaires. Le seul cas qui me vienne à l'esprit est celui du président de la Commission canadienne sur la détermination de la peine, qui a comparu récemment devant le Comité de la justice de la Chambre des communes. Je signale cependant qu'il a comparu après le dépôt de son rapport. Ainsi, je ne sais pas si vous pouvez considérer qu'il a témoigné en tant que président de la commission ou tout simplement en tant que citoyen ordinaire après le dépôt du rapport de sa commission. Nous vérifions afin de savoir s'il y a eu d'autres cas. Pour l'instant, je n'en vois pas.

Le président: Cette réponse vous satisfait-elle au moins en partie?

M. Hawkes: Elle me renseigne sur la position de l'attaché de recherche face à la question—sur l'état de la question.

Le président: Avez-vous d'autres observations à faire, monsieur Hawkes?

M. Hawkes: Sommes-nous d'accord pour ce qui est de ma première suggestion? Devons-nous tenir ces deux réunions, demain à 18 heures et mercredi à 15h30?

Le président: M. Gauthier est le suivant.

Mr. Gauthier: I also want to congratulate you on your election as chairman of this committee, Mr. Chairman.

I am one of those who firmly believe in the work of the commission and the importance of its mandate. So, this is not what I want to call into question, either today or at any other time.

[*Text*]

J'ai tout de même des hésitations quant au processus administratif de la Commission et je suis heureux de voir que M. Broadbent se met à la disposition du Comité pour nous expliquer certaines dépenses, voire certaines utilisations de fonds publics.

J'aurais pensé que M. Spicer aurait voulu lever le voile sur les allégations sérieuses portées contre la Commission, surtout dans le cas de celles de M. Normand. J'espère que ce Comité aura l'occasion d'inviter M. Normand à titre de personne à l'origine de ces sérieuses allégations de mauvaise administration de la Commission afin de clarifier pour nous, et pour le peuple canadien, toute cette question.

Monsieur le président, j'ai donc comme priorité de voir M. Spicer venir se défendre. Je le connais bien, et je sais qu'il peut se défendre très bien. Qu'il vienne nous expliquer donc, comment en catastrophe ils ont réussi à administrer des fonds publics de quelque 18 millions de dollars et mettre sur pied une Commission royale d'enquête qui doit faire rapport, sauf erreur, le 1er juillet de cette année. Donc, il n'y a pas beaucoup de temps.

La «compression» du temps nous affecte nous aussi, et je crois que M. Hawkes a fait la proposition que nous entendions M. Broadbent demain, et peut-être mercredi, mais il n'a pas touché à la question de M. Normand qui est à l'origine de beaucoup d'inquiétudes de Canadiens et de Canadiennes.

Ayant dit cela, monsieur le président, je voudrais proposer que M. Spicer soit invité formellement par le Comité et non par le greffier, mais formellement par le Comité, par vous, monsieur le président, à se présenter ici, jeudi le 21, qui est la dernière journée s'il ne peut pas le faire avant. On sait que c'est un homme occupé. Je propose aussi que M. Normand soit invité à se présenter devant le Comité, mercredi, pour se soumettre à certaines questions de notre part et que, advenant que l'un et l'autre ne puisse venir, que M. Broadbent, le directeur exécutif de cette Commission, puisse venir avec d'autres personnes pour répondre à nos questions.

La seule préoccupation que j'ai, monsieur le président, comme député, c'est de m'assurer que l'imputabilité des fonds publics est correcte. Nous avons l'occasion, comme députés, d'examiner à fond les dépenses de cette Commission. C'est surtout cela qui m'intéresse aujourd'hui.

Si M. Spicer ne peut pas donner priorité à ce Comité, eh bien, je serais très déchu de son attitude. Merci.

Le président: Merci, monsieur Gauthier. J'ai MM Lapierre et Rocheleau qui veulent également faire des commentaires ou poser des questions. Monsieur Lapierre, allez-y.

• 1605

M. Lapierre (Shefford): Merci, monsieur le président. Félicitations pour votre élection.

Je voudrais vous dire jusqu'à quel point je suis surpris de la lettre de M. Spicer, lettre dont vous nous avez fait lecture. Je ne peux faire autrement que de déplorer l'attitude «snobinarde» de cette lettre. C'est bien beau d'envoyer une espèce d'administrateur ou de mettre un fonctionnaire «au bat», mais la réalité c'est qu'il y a des questions plus fondamentales d'orientation qu'on devrait poser, particulièrement dans les attaques de M. Normand qui a

[*Translation*]

But I still have concerns regarding the administrative process of the commission and I am pleased to see that Mr. Broadbent will make himself available to the committee to explain some of the commission's expenditures, the way it has used public funds.

I would have thought that Mr. Spicer would want to dispel any misunderstanding in regard to the serious allegations levelled at the commission, especially by Mr. Normand. I hope that the committee will extend an invitation to Mr. Normand, who first brought these allegations of maladministration by the commission, to clarify his points for us and for the Canadian public as a whole.

So, Mr. Chairman, my first choice would be to see Mr. Spicer come before the committee to defend his position. I know him well and I am confident that he can explain himself. He could come and explain how, with the greatest sense of urgency, he succeeded in administering $18 million in public funds in setting up this royal commission, which, if I am not mistaken, has to report by the 1st of July this year. He certainly does not have much time in front of him.

We too are pressed for time. Mr. Hawkes has suggested that we hear Mr. Broadbent tomorrow and possibly Wednesday, but he did not allude to the fact that Mr. Normand is the one who warned Canadians about these matters.

That being said, Mr. Chairman, I want to move that Mr. Spicer be formally invited by the committee, not by the Clerk, but by you, Mr. Chairman, to appear before it Thursday the 21st, if not before. That would be the last day when it would be possible to hear him. We know, of course, that he is a very busy man. I also move that Mr. Normand be invited to appear before the committee on Wednesday to answer certain questions from the members, the understanding being that even if neither of these gentlemen can come, Mr. Broadbent, the Executive Director of the commission, will come accompanied by a number of people ready to give answers.

My concern, as a member, Mr. Chairman, is to ensure that there is accountability for these expenditures of public funds. As members of the House of Commons, we have the opportunity to scrutinize the expenditures of the commission. That is what I am interested in.

If Mr. Spicer does not want to give the absolute priority to this committee, I will be very disappointed. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Gauthier. I have the names of Mr. Lapierre and Mr. Rocheleau who would also like the opportunity to make comments or ask questions. Mr. Lapierre, please.

Mr. Lapierre (Shefford): Thank you, Mr. Chairman. Congratulations on your election.

I would like to say how surprised I am by Mr. Spicer's letter, which you read to us. I can only deplore the "snobbish" attitude shown in this letter. It is all very well to send some sort of administrator or put a public servant "up to bat" but the reality is that there are some very basic questions concerning the direction of the Commission that we must ask, particularly concerning the criticisms of Mr. Normand, who spoke of trivializing the Quebec issue. I doubt

[*Texte*]

parlé de la banalisation de la question québécoise. Je doute que M. Broadbent soit capable de répondre à des questions de substance. Bien sûr, il peut nous envoyer copie des comptes de dépenses, en trois copies brouillon, etc., mais il y a des questions plus fondamentales qui ont été soulevées par M. Robert Normand et ça, je regrette, mais je ne pense pas que l'administrateur puisse y répondre. Je ne pense pas que ce soit M. Broadbent qui ait décidé de faire dépenser 500,000$ pour les prématernelles. Et ça, je pense que ce sont des questions fondamentales pour les payeurs d'impôts, y compris les électeurs qui votent ou qui favorisent le Bloc québécois qui sont aussi des payeurs d'impôts, M. Rodriguez, et qui ont droit d'avoir des informations. J'aimerais donc que vous insistiez personnellement, monsieur le président. Je pense que la suggestion de Jean-Robert Gauthier va dans le même sens. M. Spicer ne peut pas éviter ce Comité. C'est bien beau qu'il aille à Rouleau rencontrer les étudiants d'une école secondaire, mais je pense qu'il a une responsabilité face aux payeurs de taxes. Il n'y a personne qui accepte de voir flamber 18 millions de dollars comme ça, sur un air d'aller. À cause de cela sa première responsabilité est de se présenter devant le Parlement qui est finalement son patron suprême.

Le président: Merci, monsieur Lapierre. Monsieur Rocheleau.

M. Rocheleau (Hull—Aylmer): Merci, monsieur le président. Je veux moi aussi vous féliciter, vous avez toujours eu du succès avec vos comités, et je vous en souhaite beaucoup avec celui-ci.

Le Bloc québécois, effectivement, a soulevé la question en Chambre, également, demandant une enquête, demandant la suspension des travaux de cette Commission. On s'aperçoit que certains travaux de la Commission Spicer sont suspendus, entre autres au niveau des appels téléphoniques on a congédié à peu près la moitié du personnel. Je pense qu'il serait important, monsieur le président, que M. Spicer comparaisse, lui qui a été sujet à des attaques de la part de certains commissaires, entre autres de M. Robert Normand qui est une notoriété au Québec, qui est une personne intègre, et qui a avancé des propos qui demandent à faire toute la lumière. J'aimerais aussi voir inclus parmi les gens que l'on souhaiterait entendre, M. Roger Tassé qui est aussi un commissaire et qui a émis certains propos il y a quelques semaines, entre autres dans la presse écrite.

Ce n'est certes pas moi qui le décide, parce que j'ai déjà voulu faire partie de ce Comité et il semble y avoir des restrictions au niveau des partis politiques, mais M. Broadbent à mon avis est sûrement très utile au point de vue administratif. Cependant, quant au fond de la gestion des opérations de la Commission Spicer, je pense qu'il serait très important d'avoir M. Spicer lui-même, M. Normand et M. Tassé. Je suis convaincu que les membres de ce Comité souhaiteraient leur poser des questions, tant sur l'aspect administratif que sur certains aspects qui ont été soulevés par, entre autres, le commissaire M. Robert Normand, et cela c'est simplement pour dire à M. Rodriguez que lorsqu'une commission dépense dans l'ordre de 25 millions de dollars, je pense qu'il est tout à fait à propos que les membres du Parlement, que la Chambre des communes, que ses députés puissent s'informer, surtout quand on se fait demander de se

[*Traduction*]

that Mr. Broadbent is able to answer these substantive questions. Obviously, he can send us copies of expense accounts, in triplicate, with draft, etc, but Mr. Robert Normand raised more fundamental questions, and I am sorry, but I do not think that the administrator can answer them. I do not think that it was Mr. Broadbent who decided to spend $500,000 for nursery schools. And I think that these are basic questions for taxpayers, including the voters who vote for or support the Bloc québécois, who are also taxpayers, Mr. Rodriguez, and who have a right to information. Therefore, I would like you to personally insist, Mr. Chairman. I believe that Jean-Robert Gauthier's suggestion is similar. Mr. Spicer cannot avoid this Committee. I'm glad he is going to Rouleau to meet high school students, but I think he has a responsibility taxpayers. Nobody wants to sit back and watch $18 million going up in smoke, just like that! His first responsibility is to present himself before Parliament, which is his ultimate boss.

The Chairman: Thank you, Mr. Lapierre. Mr. Rocheleau.

Mr. Rocheleau (Hull—Aylmer): Thank you, Mr. Chairman. I also wish to congratulate you. You have always been successful in your committees, and I wish you much success in this one.

The Bloc québécois, did raise a question in the House, and also asked for an inquiry and for the Commission to suspend its activities. We have seen that some of the Spicer Commission's activities have been curtailed, particularly telephone calls; almost half of the people assigned to this have been let go. Mr. Chairman, I think it is important that Mr. Spicer appear before us, since he has been the subject of attacks by some Commissioners, including Mr. Robert Normand, a man of integrity, who is well known in Quebec; he made statements that must be explained. Among the people that we would like to hear, I would also like to see Mr. Roger Tassé, who is another commissioner who made certain statements a few weeks ago, particularly in the written press.

It is certainly not for me to decide, because I wanted to be a member of this committee before, but there seem to be restrictions with respect to the political parties, but Mr. Broadbent, in my opinion, is certainly very useful for administrative matters. However, for the basic management of the Spicer Commission's operations, I think that it is very important to have Mr. Spicer himself, Mr. Normand and Mr. Tassé. I am certain that the Committee members would like to ask them questions concerning the administration as well some other aspects that were raised by various people, including Mr. Robert Normand. And I would merely like to say to Mr. Rodriguez that when a commission spends close to $25 million, I think it is quite appropriate for members of Parliament and the House of Commons to obtain information, especially when they are asked to tighten their belts and we see spending on this scale. Personally, not

[*Text*]

serrer la ceinture et qu'on assiste à des dépenses de la sorte. Personnellement, non pas nécessairement en tant que personne-ressource ici, mais en tant que commun des mortels, député à la Chambre des communes, très impliqué à bâtir le devenir du Québec, je ne voudrais pas que l'on interprète ça comme voulant démolir le Canada, au contraire, mais je pense que cette Commission-là a des éléments importants qu'elle a à transmettre à ce Comité. Et si M. Spicer n'accepte pas de venir, je pense que c'est une insulte au peuple canadien qu'il fait, et à ses représentants élus à la Chambre des communes.

Le président: Merci, monsieur Rocheleau. M. Boudria également voudrait ajouter un autre commentaire.

• 1610

M. Boudria: Simplement quelques points. Vous vous souviendrez, monsieur le président, que lorsque mes collègues ainsi que moi-même ont posé des questions à la Chambre des communes au sujet des dépenses, et je reviens strictement au dossier des dépenses, je ne parle pas de la question de fond concernant le bien-fondé de la Commission Spicer, car si on discute de ça, on anticipe le contenu du rapport que l'on questionnera lorsqu'il y en aura un... Bref! Quant aux dépenses, le ministre a clairement répondu à la Chambre des communes qu'on aurait nos réponses par le biais des prévisions budgétaires supplémentaires devant être déposées le lendemain. Les prévisions budgétaires supplémentaires ont donc été déposées et nous sommes en train de les étudier. Nous participons à l'exercice dans lequel nous a invités le ministre à nous plonger lorsqu'on lui a poser nos questions à la Chambre des communes.

Je ne dis pas: Est-ce que M. Spicer va recommander un Canada qui va satisfaire M. Lapierre ou M. Rocheleau? Cela est un autre dossier.

M. Lapierre: [*Inaudible—le rédacteur*]. . .disait qu'il était prêt à accepter la souveraineté.

M. Boudria: En tout cas, on regardera le rapport pour en parler. On parle des dépenses, de l'administration des fonds publics, et c'est là-dessus qu'on a posé des questions à la Chambre des communes et on a alors été invités par le ministre, Gilles Loiselle, à voir les prévisions budgétaires supplémentaires qui devaient être déposées le lendemain pour avoir nos réponses. Nous voici en train de faire cet exercice-là. C'est ça, je pense, qui est le point important dont il faut se souvenir.

Également, j'ai quatre autres dossiers que je veux porter à l'attention du Comité, mais je pense que pour ça je vais attendre la rencontre du Comité directeur comme l'a suggéré le whip du gouvernement. Je suis d'accord. Peut-être pourrait-on en faire une tout de suite après la réunion publique pour qu'on puisse commencer à planifier l'étude de nos dossiers. Par exemple, il y a le dossier des annonces publicitaires, d'Approvisionnements et Services, celui des tarifs postaux, de l'Office d'information publique des consommateurs pour la TPS etc.; ce sont des dossiers que je veux porter à l'attention du Comité de la part de mes collègues.

Mais revenant à notre sujet d'aujourd'hui et aux propos qu'a soulevés le whip du gouvernement, je lui rappelle que l'on nous a dit à la Chambre des communes, il y a déjà quelques semaines, que les questions relatives aux dépenses

[*Translation*]

necessarily as a resource person, but as an ordinary citizen and a member of the House of Commons, who is very involved in building Quebec's future, I would not like this to be interpreted as tending to destroy Canada. On the contrary, I think that this commission has some important things to teach this Committee. And if Mr. Spicer does not agree to come, I think that he is insulting the Canadian people and their elected representatives in the House of Commons.

The Chairman: Thank you, Mr. Rocheleau. Mr. Boudria also wants to add a comment.

Mr. Boudria: Just a few points. You will recall, Mr. Chairman, that when my colleagues and I asked questions in the House of Commons concerning the expenditures, and I am referring strictly to the subject of expenditures, and not to the basic issue of the relevance of the Spicer Commission, because if we discuss that, we are anticipating the contents of the report, which we will discuss when we receive it. With respect to the expenditures, the Minister clearly replied in the House of Commons that we would have our replies through the supplementary estimates that were to be tabled the following day. The supplementary estimates were tabled and we are examining them. We are participating in the exercise that the Minister invited us to become involved in when we raised our questions in the House of Commons.

I am not saying: Will Mr. Spicer recommend a Canada that will satisfy Mr. Lapierre or Mr. Rocheleau? That is another issue.

Mr. Lapierre: [*Inaudible—Editor*] . . .said that he would be willing to accept sovereignty.

Mr. Boudria: In any case, we will look at the report in order to discuss that. We are speaking of expenditures and the administration of public funds. We asked questions about this in the House of Commons, and the Minister, Gilles Loiselle, invited us to review the supplementary estimates that were to be tabled the following day to have our replies. This is what we are now doing. I think it is important that we remember this point.

Furthermore, I have four other issues that I would like to raise before the committee, but I think that I will wait to do so in the Steering Committee meeting, as the Government Whip has suggested. I agree. Perhaps we could hold one right after the public meeting in order to plan our review of the files. For example, there is the matter of advertising, Supply and Services, postal rates, the GST, the Public Consumer Information Office, etc. These are issues that I wish to bring before the committee on behalf of my colleagues.

But let us get back to our subject today, and to the statement by the Government Whip. I remind him that we were told in the House of Commons, a few weeks ago, that questions concerning the expenditures would be dealt with

[*Texte*]

seraient traitées par le biais des prévisions budgétaires supplémentaires. Et nous voici maintenant en train de nous réunir pour faire exactement ce qu'on nous a dit ce jour-là. Je ne voudrais pas que l'on fasse maintenant des insinuations, et dire que ce n'est pas tout à fait correct, vu que c'est une enquête publique, vu que c'est une commission royale d'enquête, de poser ces questions-là. Si on nous dit qu'on n'a plus le droit de le faire, eh bien les réponses qui nous ont été données il y a quelques semaines étaient un peu moins que l'heure juste.

Le président: M. Turner.

Mr. Turner (Halton—Peel): Mr. Chairman, congratulations on your election.

It strikes me that there is a transparent attempt here to grovel in the lowest of partisan politics and use this committee to destroy the Spicer commission. What I am hearing here has little to do with public accountability, and I would like to point out that the Privy Council, when it had its meeting to authorize the terms of the Spicer commission, had as one of its authorizations—I am referring to the handout we got from the researcher—the following:

> The committee do further advise that the Chairman be authorized to adopt such measures and methods as may be deemed appropriate for the proper conduct of the consultation process and be authorized to sit at such times and in such places in Canada as may be required.

That seems like is a fairly blanket authorization for Spicer and the commissioners to spend what they needed to spend to fulfil the terms of their mandate. So what I am hearing here is what I believe to be an attempt to destroy its credibility and further damage our efforts to secure a better future for Canada. I think it is totally out of order and we should vote to not sit to hear these.

• 1615

Mr. Hawkes: I would remind members that we have supplementary estimates before us now and we have main estimates. The main estimates continue after the 21st, and there is an item through the Treasury Board related to the funding of the Citizens' Forum that is in the main estimates. Therefore, the reference is not—

Mr. Boudria: That is not correct. The Citizens' Forum is not in the main estimates, only in the supplementaries. So I have been told my the clerk.

Mr. Hawkes: It will come in the next supplementary then. They made a commitment to additional funding in the next round.

Mr. Boudria: It is not so then.

Mr. Hawkes: This deals with newspaper reports that about two-thirds of the total cost of the forum is contained in these estimates. That is perhaps the more correct way to say it. There will be other estimates before the committee. I simply mention that the 21st is not an absolute deadline on Parliament's power to inquire into this.

Secondly, if you read the Inquiries Act, which the researcher has provided us with, I think it is crystal clear that those who are appointed to conduct public inquiries are really in there in two kinds of ways. It is clear they really have the

[*Traduction*]

through the supplementary estimates. And now we are meeting to do exactly what we were told to do on that day. I would not now like to hear insinuations and be told that it is not quite proper to ask these questions, in view of the fact that it is a public inquiry or a royal commission of inquiry. If we are being told that we do not have the right to do so, then the replies that we were given a few weeks ago were certainly wide of the mark.

The Chairman: Mr. Turner.

M. Turner (Halton—Peel): Monsieur le président, je vous félicite de votre élection.

Il me semble qu'on se complaît manifestement dans la politique partisane la plus abjecte en utilisant ce comité pour détruire la commission Spicer. Ce que j'entends ici a très peu à faire avec la responsabilité devant le public, et j'aimerais souligner que lorsque le Conseil privé s'est réuni pour autoriser le mandat de la commission Spicer, celle-ci a reçu l'autorisation—je fais référence au document que nous avons reçu du recherchiste—suivante:

> Le comité recommande en outre que le président soit autorisé à adopter les méthodes et procédures qu'il considère comme les plus indiquées pour la conduite des consultations et à siéger au moment et aux endroits qui seront jugés opportuns;

Cela semble donner à M. Spicer et aux commissaires une autorisation assez générale à dépenser le nécessaire pour accomplir leur mission. Donc, ce que j'entends ici me semble une tentative pour détruire la crédibilité de cette commission et porter davantage atteinte à nos efforts pour assurer au Canada un meilleur avenir. Je trouve cela tout à fait déplacé et je pense que nous devrions voter la suspension de la séance plutôt que d'écouter cela.

M. Hawkes: Je rappelle aux députés que nous sommes saisis des budgets supplémentaires et que nous avons toujours les budgets principaux. L'étude du budget principal peut se poursuivre après le 21 et dans ce budget-là, sous la rubrique du Conseil du Trésor, il y a un poste qui a trait au financement du forum des citoyens. Par conséquent, la référence n'est pas...

M. Boudria: Ce n'est pas exact. Le forum des citoyens ne figure pas dans le budget principal, seulement dans les budgets supplémentaires. C'est ce que le greffier m'a dit.

M. Hawkes: Cela figurera donc dans le prochain budget supplémentaire. Des fonds ont été engagés pour le prochain budget.

M. Boudria: Mais en attendant, ce n'est pas le cas.

M. Hawkes: Voilà pour les articles de journaux qui ont prétendu que les deux tiers du coût total du forum figuraient dans ce budget. C'est donc une précision importante: d'autres budgets seront fournis au comité. Je vous signale simplement que le Parlement n'est pas forcé de terminer cette étude le 21.

Deuxièmement, si vous lisez la Loi sur les enquêtes dont notre chargé de recherche nous a distribué une copie, il est évident que les gens qui sont nommés pour effectuer des enquêtes publiques se répartissent en deux catégories. Il est

[*Text*]

powers of the court, the powers of a judge; they can compel presumably any member of this committee to appear before them, if you want to put the nail on its head. We are dealing with a court. With respect to the powers that apply to a commissioner involved in a public inquiry, they have the right to swear in people, they have the right to charge. They have a lot of rights if you read through this document.

I would not feel comfortable going beyond the stage of issuing an invitation to a set of commissioners proposed under this act. You could be into a major constitutional crisis, which would take us all the way to the Supreme Court for adjudication, if you get the notion that a group of parliamentarians can compel a group of people engaged in judging, whether through the Inquiries Act or appointments to the Supreme Court, provincial courts, Queen's Bench or whatever. From my layman's reading of this document, I think we may indeed be into that.

If committee members want to pursue that some more—and I think we have an obligation to act responsibly in the sense of calling some witnesses on that issue. These could include the Clerk of the House, for example, perhaps some people from Justice, perhaps some scholars from universities. Where are the limits on Parliament's power as it affects people who are appointed through an Order in Council to conduct a public inquiry?

I suggest the committee immediately accept the offer to appear that comes from Mr. Broadbent. From the point of view of examining the expenditure patterns, this person, who was recently a deputy minister of the Government of Canada, is the person who is charged with identifying how the money shall be spent; he is the person charged with supervising the staff that comes up with their budgetary estimates.

It is also clear from the Inquiries Act itself that these people as commissioners must—it is a responsibility on their part—engage the kind of staff and the kinds of facilities that they consider necessary to fulfil the mandate that has been handed to them through the Order in Council process. They have obviously engaged an administrator, whose job it is to do all of that for them. That person would be in the best position, I would suggest, to give the kind of information that the committee wants relative to the estimates.

The Chairman: Thank you, Mr. Hawkes.

Je remarque que pour certains d'entre-vous qui interviennent, et monsieur Gauthier vous êtes le prochain, ensuite, ce sera M. Kilgour et M. Lapierre, que c'est la deuxième fois que vous le faites. Je vous demanderais de faire des commentaires qui soient un peu plus brefs, et je tenterai ensuite de faire au Comité des propositions pour que nous puissions entamer nos travaux. Monsieur Gauthier, à vous.

• 1620

M. Gauthier: Je serai bref. Je suis en désaccord avec M. Turner. Je ne pense pas que ce Comité veuille questionner M. Spicer ou tout autre commissaire sur le mandat de la Commission.

[*Translation*]

évident qu'ils ont les pouvoirs d'un tribunal, les pouvoirs d'un juge, ce qui, j'imagine, devrait leur permettre de convoquer n'importe quel membre de ce comité à comparaître, si vous voulez mettre les points sur les i. Il s'agit d'un tribunal. Quant aux commissaires engagés dans une enquête publique, ils ont le droit de faire prêter serment aux gens, ils ont le droit de porter des accusations. Si vous lisez tous ces documents, vous constaterez qu'ils ont beaucoup de droits.

J'hésiterais beaucoup à aller plus loin qu'une invitation à certains commissaires, une mesure qui est prévue par cette loi. Si l'on décidait qu'un groupe de parlementaires peuvent obliger un groupe de personnes qui sont là pour juger, que ce soit dans le cadre de la Loi sur les enquêtes, de nominations à la Cour suprême, aux cours provinciales, aux cours du banc de la Reine, etc, on risquerait une crise constitutionnelle qui pourrait fort bien nous mener jusqu'à la Cour suprême pour arbitrage. Je ne suis pas un expert, mais quand je lis ce document, c'est la conclusion que j'en tire.

Si les membres du comité veulent aller plus loin... À mon avis, nous devons faire preuve d'un sens de nos responsabilités et convoquer des témoins. Par exemple, le greffier de la Chambre, des gens du ministère de la Justice, peut-être des universitaires et des spécialistes. Jusqu'où vont les pouvoirs du Parlement quand il s'agit de personnes nommées par décret et chargées d'une enquête publique?

M. Broadbent a offert de comparaître et le comité devrait accepter immédiatement. Si nous voulons étudier les dépenses de la commission, cette personne qui a été récemment sous-ministre au gouvernement du Canada est tout à fait indiqué pour nous expliquer comment l'argent sera dépensé, d'autant plus qu'elle est chargée de contrôler le personnel qui prépare le budget de la commission.

D'autre part, la Loi sur les enquêtes explique clairement que les commissaires, à ce titre, doivent embaucher le personnel et acquérir les installations dont ils ont besoin pour remplir le mandat qui leur a été confié aux termes d'un décret. De toute évidence, ils ont embauché un administrateur qu'ils ont chargé d'exécuter cette tâche en leur nom. C'est donc cette personne qui sera le mieux en mesure de nous donner les informations que nous voulons sur le budget.

Le président: Merci, monsieur Hawkes.

I know that some of you are going to be on a second round, Mr. Gauthier, for example, you're next, and then Mr. Kilgour and Mr. Lapierre. I would ask you to be brief and after you have spoken, I will try to make a few suggestions so that we can start working. Mr. Gauthier, you have the floor.

Mr. Gauthier: I shall be brief. I disagree with Mr. Turner. I do not believe that this committee wishes to question Mr. Spicer or any other commissioner regarding the mandate of the commission.

[*Texte*]

Ce que nous voulons, c'est savoir la vérité quant aux allégations sérieuses et aux méchancetés qui ont été écrites et dites au sujet des dépenses publiques occasionnées par certains commissaires. Ce n'est pas nous qui l'avons dit, c'est un commissaire lui-même, M. Robert Normand, qui a lancé la balle en accusant, ou du moins en alléguant que certains commissaires se payaient des salaires de 30 jours par mois, à 600$ par jour.

C'est sur ce point-là que nous voulons des réponses, monsieur Turner. C'est sur ce point que nous voulons donner à la Commission l'occasion de dire publiquement ce qu'il en est, et peut-être de nous expliquer que c'était tout à fait normal pour certains commissaires. Je ne le sais pas moi. Tout ce que je sais c'est que ce n'est pas le propre de tous les Canadiens de gagner ce genre de montant d'argent-là; et ce n'est pas le propre non plus de chaque Canadien de comprendre facilement qu'un commissaire puisse se payer 30 jours par mois à 600$ par jour.

Ayant dit cela, monsieur le président, si M. Turner refuse, ou enfin n'accepte pas d'entendre des témoins tels M. Normand, ou M. Broadbent, ou j'espère M. Spicer, eh bien la majorité gouvernementale va l'emporter. J'espère, monsieur le président, que vous êtes un de ceux qui voudraient donner à la Commission, et à M. Spicer et ses commissaires l'occasion de clarifier un peu leur dossier.

Mr. Hawkes: On a point of order, Mr. Chairman, there were allegations in the newspaper about what Mr. Normand said or did not say. There was also some comment that he feels he did not say what he was reported to have said.

Mr. Boudria: In his own paper.

Mr. Hawkes: In his own paper. But I do not think it is fair in his absence to say that he made allegations; you could say he is reported to have made allegations. I think we should be somewhat careful in judging people's behaviour without having them here to give them a chance to defend themselves.

Mr. Gauthier: I understand the whip's job and I understand Mr. Hawkes' argument.

En français, on dit qu'on ne doit pas «noyer le poisson». L'objectif de ce Comité c'est d'examiner les dépenses publiques; or, une dépense publique a été faite, et des allégations ont été faites ou mal faites. Y a-t-il eu des erreurs ou des abus? C'est tout ce que je veux faire. Amener le greffier ici dans les prochains jours pour nous expliquer la Loi sur les enquêtes, tout ça va prendre les trois ou quatre jours qui viennent et on ne pourra pas entendre nos témoins.

Tout ce que je demande, monsieur le président, c'est que cette question soit résolue «au plus sacrant».

Mr. Kilger (Stormont—Dundas): Let me begin first, Mr. Chairman, by congratulating you on your selection. I would also like to add—

The Chairman: Do you mean election?

Mr. Kilger: Well, I think selection is a more appropriate word at this time. However, I also want to compliment the former chairman, Mr. Turner, who served the committee quite well.

[*Traduction*]

What we do want is the truth as to the serious allegations and the mean things that have been said and written concerning the public expenses incurred by some commissioners. We were not the ones who said that, but Mr. Robert Normand, a commissioner himself, was the one who cast the first stone and accused, or at least alleged that some commissioners were paying themselves salaries of $600 a day, 30 days a month.

These are the answers we want, Mr. Turner. This is why we want to give the Commission a chance of maybe explaining publicly that such fees were quite normal for some commissioners. Myself, I do not know. All I do know is that most Canadians do not earn that kind of money and most of them do not understand, either, how a commissioner can be paying himself $600 a day, 30 days a month.

This being said, Mr. Chairman, if Mr. Turner refuses, or if he declines to hear witnesses such as Mr. Normand, Mr. Broadbend or, as I hope, Mr. Spicer, in that case the government majority will rule. I do hope, Mr. Chairman, that you will be among those who would give the Commission and Mr. Spicer and his commissioners a chance to clarify this matter somewhat.

M. Hawkes: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Les journaux ont publié des allégations sur ce que M. Normand aurait dit ou n'aurait pas dit. Apparemment, il pense ne pas avoir dit les propos qu'on lui prête.

M. Boudria: Dans son propre journal.

M. Hawkes: Dans son propre journal. Cela dit, en son absence il n'est pas très juste de dire qu'il a fait des allégations, vous pourriez dire qu'apparemment il aurait fait des allégations. Nous devrions éviter de juger le comportement des gens en leur absence, nous devrions leur donner la chance de se défendre.

M. Gauthier: Je comprends le travail du whip, je comprends également l'argument de M. Hawkes.

In French, we say that one must not "drown the fish". The task of this committee is to study public expenses and in this case, there has been a public expense and some allegations have been made, rightly or wrongly. Were there any errors or abuses? This is all I want to know. If we get the Clerk here over the next few days and ask him to explain the Inquiries Act, it is going to take the next three or four days and we will be unable to hear our witnesses.

All I want, Mr. Chairman, is to get this question solved, "posthaste".

M. Kilger (Stormont—Dundas): Monsieur le président, je commence par vous féliciter pour votre choix. J'ajoute aussi...

Le président: Vous voulez dire élection?

M. Kilger: Personnellement je pense que choix est un terme plus juste cette fois-ci. Toutefois, je tiens à féliciter le président précédent, M. Turner, qui a fort bien servi le comité.

[*Text*]

It is on his words and his intervention that I decided also, because when he spoke about discrediting the Spicer commission, I thought if I remained silent that possibly I would be viewed as one of those who... However, let me just say to all of you here that I believe very strongly in the Spicer commission. It has been entrusted with a tremendous mandate and is critical to follow us individually and collectively as Canadians, and I continue to wish it well.

My only interest here through our committee would be—and I recognize the legal and technical points made by the whip, Mr. Hawkes, in regard to how Mr. Normand's statements or non-statements came to be published. Basically, that initiated the full discussions that continue here today as to the accountability of the commission's funds. It is only in that area that I would be interested in having... Certainly, I would support Mr. Gauthier's initiative to invite Mr. Spicer, recognizing that if he is not available, Mr. Broadbent would be available.

I also think Mr. Edmonston made a good point with regard to Mr. Normand. Perhaps he would make himself available to the committee to tell us basically what it is he said or was reported as having said and possibly did not say, whatever the case may be. I think it would give the commission an opportunity to wipe the slate clean and get on with the task it has been entrusted with on behalf of us all.

It is in that spirit of public accountability that I am interested in the testimony. Certainly, I remain today and will continue to support the commission in its endeavours.

• 1625

M. Lapierre: Monsieur le président, j'écoutais les arguments de M. Hawkes et je sais qu'étant un éminent juriste, vous ne vous laisserez pas embarquer par son argument à savoir, qu'étant membres d'une telle commission d'enquête, cela leur donnerait une immunité particulière.

Vous savez comme moi que les droits des commissaires sont exactement les mêmes que pour n'importe qui devant un comité parlementaire. On fait venir des témoins et ça ne leur donne pas une immunité sur les dépenses etc., etc. Par conséquent, j'espère que notre collègue, le whip, ne voudra pas essayer de mettre tout cela sous «la couverte» avec le prétexte d'une immunité particulière pour M. Spicer. Rien dans la loi ne lui donne une immunité particulière.

Si nous devons discuter de la nécessité de l'amener à comparaître devant nous pour rendre compte de son administration, il ne faudrait pas essayer de trouver des petites technicalités ou prétendre qu'il y ait des immunités qui n'existent pas. Je ne voudrais pas que le whip soit accusé de *cover up*.

Mr. Rodriguez: Thank you, Mr. Chairman. I always come right off the top so that you know where I am coming from at all times. I am always off the top; you will find out now that you are on this committee.

The royal commission is looking into ways in which we can keep together this country, as we know it. We have had allegations made by one of the commissioners that there has been all kinds of outlandish spending. I think we would want

[*Translation*]

C'est grâce à son intervention que j'ai décidé d'intervenir également, parce que lorsque je l'ai entendu discréditer la commission Spicer, je me suis dit qu'en me taisant on pourrait me prendre pour l'un de ceux qui... Toutefois, je tiens à vous le dire à vous tous, je suis tout à fait convaincu de la valeur de la commission Spicer. On lui a confié un mandat considérable, un mandat d'une très grande importance pour tous les Canadiens, individuellement et collectivement, et je continue à lui souhaiter le plus grand succès.

Je comprends les observations juridiques et techniques du whip, M. Hawkes, mais la seule chose qui m'intéresse dans cette affaire, c'est la façon dont les déclarations ou non-déclarations de M. Normand ont fini par être publiées. C'est de là que sont parties les discussions, des discussions qui se poursuivent aujourd'hui quant aux fonds confiés à la commission et à la responsabilité de celle-ci. C'est le seul aspect qui m'intéresse après... Je suis tout à fait d'accord avec M. Gauthier, qui veut inviter M. Spicer et, au cas où il ne serait pas disponible, M. Broadbent.

L'observation de M. Edmonston au sujet de M. Normand m'a semblé aussi très justifiée. Peut-être pourrait-il venir au comité et nous expliquer ce qu'il a dit ou ce qu'on prétend qu'il a dit et que peut-être il n'a pas dit, quel que soit le cas. Cela donnerait à la commission l'occasion d'effacer cette ardoise et de poursuivre la tâche qui lui a été confiée en notre nom à tous.

Dans ces témoignages, c'est cet aspect de la responsabilité envers le public qui m'intéresse. Quant au reste, je suis toujours convaincu de la valeur de la tâche entreprise par le comité.

Mr. Lapierre: Mr. Chairman, I was listening to Mr. Hawkes' arguments and I am sure that you, as a noted legal expert, will not let him get away with the argument that the members of such an inquiry commission enjoy some kind of immunity.

You know as well as I do that the rights of commissioners appearing before a parliamentary committee are the same as anyone else's. We bring in witnesses and this does not give them some kind of immunity in the matter of expenses and so on. Therefore, I do hope that your colleague, the whip, will not try to sweep this under the rug on the assumption that Mr. Spicer enjoys some kind of immunity. There is nothing in the Act that says so.

If we want to bring him in as a witness in order to ask him questions concerning his management, we should not try to find technicalities or try to pretend that there are immunities when there really are not any. I would not want the whip to be accused of a cover-up.

M. Rodriguez: Merci, monsieur le président. Je dis toujours ce que je pense et par conséquent, avec moi, on sait toujours à quoi s'en tenir. Vous ne tarderez pas à vous en apercevoir maintenant que vous siégez à ce comité.

La commission royale, comme nous le savons tous, cherche des moyens de préserver l'unité de ce pays. Un des commissaires prétend que cette commission a encouru des dépenses tout à fait excessives. À mon avis, nous allons

[*Texte*]

to look at the administration of the funds. Mr. Broadbent could come and outline for us what mechanisms were put in place to verify certain expenditures, what decision-making processes were in place.

I do not see a great need at this particular point, if Mr. Spicer cannot come before this committee, to somehow or other have this big hold-up of the committee until you drag him here, kicking and screaming.

I understand quite clearly that the Bloc québécois is not interested. They are committed to the separation of Quebec and the break-up of Canada. That is a clear commitment on their part. They are sitting here, Mr. Chairman, with a specific agenda. That is their agenda. It is not hidden; it is quite open. It is a clear agenda. They would want to make it a *cause célèbre* to have Mr. Spicer hauled here and to make a big spectacle of it.

I would think that we would want to do this in the same manner as we would attack, for example, the estimates for the Senate.

An hon. member: Hear, hear!

Mr. Rodriguez: We would want to examine them. I think the first person we should see is Mr. Broadbent. If he is the administrator of the commission's funds, we should find out from him the procedures he has in place.

I want to make it crystal clear that the Bloc québécois has one goal, one agenda. It is not in line with my vision. I am not going to play your game, brother. I can tell you right off that I am not playing your game.

Some hon. members: Hear, hear!

The Chairman: I want to thank members for their comments. If members will accept my suggestions, my understanding of what we have before us today is that in the supplementary estimates we do have items that refer to the Citizen's Forum on Canada's Future.

My understanding is that we have until March 21 to examine those supplementary estimates, or they will go unchecked. After that, as of March 21, they will be deemed to have been accepted as is.

I consider our timeframe to be very short in that context. I propose to the members that we proceed with diligence.

Mr. Hawkes has proposed that we immediately undertake to hear from the administrator of the Citizen's Forum, Mr. Broadbent, as rapidly as possible, without excluding hearing from any other witnesses.

This probably would meet with the approval of a majority of members of the committee. Since we seem to have an available room tomorrow at 6 p.m., I would propose to members of the committee that our next meeting be tomorrow at 6 p.m.—we will inform you of the room—and that we hear Mr. Broadbent at that time.

[*Traduction*]

devoir nous pencher sur l'administration des fonds de la commission et M. Broadbent pourrait venir nous expliquer quels mécanismes ont été adoptés pour contrôler certaines dépenses, comment les décisions sont prises à la commission.

Pour l'instant, M. Spicer est dans l'impossibilité de comparaître, je ne vois pas pourquoi nous devrions arrêter tous nos travaux jusqu'à ce que nous puissions le traîner ici de force.

De toute évidence, le Bloc québécois n'est pas intéressé. Ce qu'ils veulent, c'est la séparation du Québec et le morcellement du Canada. C'est un engagement ferme de leur part. En siégeant ici, monsieur le président, ils ont un programme bien spécifique. C'est un programme avoué, cela n'a rien de dissimulé, c'est tout à fait clair. Ils veulent donc faire de cette affaire une cause célèbre, traîner ici M. Spicer et organiser un grand spectacle.

À mon avis, nous devrions aborder cette question exactement comme s'il s'agissait, par exemple, du budget du Sénat.

Une voix: Bravo!

M. Rodriguez: Il va falloir interroger ces personnes, et pour commencer, j'imagine, M. Broadbent. En effet, c'est l'administrateur des fonds de la commission et nous devons lui demander quelles sont les procédures prévues.

Je tiens à expliquer absolument clairement, sans la moindre ambiguité, que le Bloc québécois n'a qu'un seul objectif, un seul programme. Ce programme n'est pas conforme à mes principes personnels, et je n'ai pas l'intention de jouer votre petit jeu. Je peux vous dire tout de suite que je refuse d'entrer dans votre jeu.

Des voix: Bravo!

Le président: Je remercie les députés pour leurs observations. Les députés accepteront peut-être mes suggestions; je crois comprendre que nous étudions aujourd'hui certains éléments du budget supplémentaire qui ont un rapport avec le forum des citoyens sur l'avenir du Canada.

Je crois comprendre que nous avons jusqu'au 21 mars pour étudier ces budgets supplémentaires après quoi ils seront adoptés automatiquement. Après le 21 mars, ils seront considérés comme ayant été adoptés sans modification.

Nous avons donc très peu de temps et je vous propose de travailler le plus vite possible.

M. Hawkes a proposé de convoquer immédiatement l'administrateur du forum des citoyens, M. Broadbent, de le convoquer le plus vite possible, sans pour autant exclure la comparution d'autres témoins.

J'imagine que la majorité des membres du comité seront d'accord. Puisque nous disposons d'une salle demain à 18 heures, je vous propose de nous réunir demain à 18 heures—nous vous dirons plus tard dans quelle salle—et nous recevrons alors M. Broadbent.

[*Text*]

In relation to that suggestion, I would also suggest that we ask Mr. Broadbent to make himself available for what would be another sitting of the committee, Wednesday at 3.30 p.m. Depending on whether or not members of the committee will want to hear from him again, we should at least inform him that he should make himself available at that time. We may want to hear him.

• 1630

In relation to testimony from either Mr. Spicer or any other commissioner of this royal commission, members of the committee, in fairness to Mr. Spicer, I think it is important that we point out that Mr. Spicer was contacted informally before this committee convened, knowing in advance what would be discussed. It was not the committee or the chairman of this committee who asked Mr. Spicer about his availability, but it was asked of him informally. He chose to write to this committee about his schedule and his commitments, and I think we have to accept at face value what is in this letter. I will get back to that later.

I also think it is important that the committee consider exactly what we are going to be questioning in relation to the Citizens' Forum on Canada's Future. As we examine their expenditures, it is, I think, very important for us to consider the fact that we are dealing with a royal commission. We respect the royal commission's mandate, and we do draw a distinction, on the one hand, between the expenditures they undertake in the course of that mandate as a royal commission per se and the fact that as royal commissioners and as a royal commission, it is not for either the government or Parliament through the government or a committee through the government to intervene in the work of the royal commission until it reports to Parliament. It would be inappropriate for us in fact to intervene in the work of the commission.

On the other hand, we do have a royal commission that is spending public money. It is in that regard that we certainly have the full right to examine the way in which they are spending that money, keeping in mind that we are dealing with a royal commission, and thus it is not appropriate for us to intervene in the work of that royal commission. As chairman, I certainly consider that I have a responsibility towards the royal commission, making sure members around this table respect that work and that they draw a distinction in their questioning or comments on the work done by the royal commision. That is only fair.

Secondly, I think members of the committee would want, as we examine the expenditures, to consider the mandate of the committee and the nature of the mandate. Obviously, the money they are spending and the work they have undertaken is done under the guise of the mandate given to them. Whatever they do is proportionate to that mandate. That is another factor that I think members of the committee would want to make themselves aware of as they examine the expenditures of the committee.

In relation to Mr. Spicer, Mr. Normand or Mr. Tassé, I would suggest to members of the committee that they mandate the chairperson of the committee to contact Mr. Spicer and say to Mr. Spicer on behalf of members of the

[*Translation*]

À ce même sujet, nous pourrions demander à M. Broadbent de se tenir à notre disposition pour une autre séance mercredi à 15h30. En effet, il est possible que les membres du comité souhaitent le rencontrer à nouveau, mais en attendant, nous pouvons lui demander de se tenir à notre disposition ce jour là. Il est possible que nous ayons besoin de lui.

Quant au témoignage de M. Spicer ou d'un autre commissaire, en toute justice pour M. Spicer je dois préciser que nous l'avons contacté avant cette séance parce que nous savions que cette question serait abordée pendant la discussion. On a donc demandé à M. Spicer—pas le président du comité ou le comité officiellement, mais une personne a demandé à M. Spicer s'il serait disponible. Il a choisi d'envoyer une note écrite à ce comité au sujet de son calendrier et de ses engagements et je pense que nous devons prendre cette note dans l'esprit où elle a été envoyée. J'y reviendrai tout à l'heure.

Le comité doit également s'interroger sur la nature de son étude des activités du forum des citoyens sur l'avenir du Canada. Nous allons être appelés à examiner les dépenses du forum et nous ne devons pas oublier qu'il s'agit d'une commission royale. Nous avons beaucoup de respect pour le mandat de cette commission royale, et nous établissons une distinction entre les dépenses effectuées par cette commission dans le cadre de son mandat de commission royale et le fait que les commissaires, à titre de membres d'une commission royale, jouissent d'une certaine indépendance par rapport au gouvernement ou au Parlement jusqu'au moment où ils sont prêts à soumettre leur rapport au Parlement. Par conséquent, toute ingérence de notre part dans les travaux de la commission serait injustifiée.

D'un autre côté, voilà une commission royale qui dépense des fonds publics. À ce titre, nous sommes pleinement autorisés à étudier la façon dont cet argent est dépensé, sans oublier pour autant le fait qu'il s'agit d'une commission royale et que nous ne pouvons pas nous ingérer dans ses travaux. En ma qualité de président, j'estime que j'ai une certaine responsabilité envers la commission royale et je tiens à m'assurer que les députés qui siègent ici respectent les travaux de cette commission et qu'ils font cette distinction lorsqu'ils posent des questions ou font des observations sur les travaux de la commission royale. C'est un minimum.

Deuxièmement, quand nous étudierons ces dépenses, il va falloir tenir compte de la nature du mandat de notre comité. De toute évidence, c'est au titre du mandat qu'il aura été conféré que cet argent est dépensé et que ces travaux sont accomplis. Toutes leurs activités doivent se rapporter à ce mandat. C'est un autre aspect que les membres du comité ne devront pas oublier lorsqu'ils étudieront les dépenses de la commission.

Quant à M. Spicer, M. Normand ou M. Tassé, je pense que les membres du comité devraient demander au président du comité de contacter M. Spicer et de lui dire que les membres du comité attachent une grande importance à la

[*Texte*]

committee that it is certainly felt around this table that it would be important for Mr. Spicer to come before the committee and offer his testimony in relation to the expenditures undertaken by his royal commission. I would report back to the committee tomorrow at 6 p.m. on the developments in that regard, and we will see what Mr. Spicer will answer.

I have taken good note of the fact that the House convenes at 11 a.m. on Thursday, March 21. There may be an opportunity for us on Thursday, March 21 at 9 a.m. to convene as a committee to hear Mr. Spicer. I could point this out to Mr. Spicer in my conversations with him. Members of the committee will know at that time that if he testifies, while the House convenes at 11 a.m. . .. By 11 a.m., the clock will have reached midnight at that point anyway. If members of the committee feel that would be useful, I could propose that to Mr. Spicer, and I think that would be helpful in undertaking the work of the committee.

Mr. Hawkes: From the tone of the discussion, there did not seem to be any objection if more than one commissioner wanted to come or if Mr. Spicer could not and a different commissioner came. It is an invitation expressing the feelings of the committee. We think it might be in the commission's best interests to have someone besides Mr. Broadbent, who is indeed a commissioner, Mr. Spicer being the best. Is that agreeable to everybody?

• 1635

Le président: D'accord. Je vais être très clair. Si un commissaire choisit de venir témoigner devant le Comité, c'est au commissaire à déterminer si dans le cadre de son travail telle question concerne le fond du débat, ou si c'est une question qui relève des dépenses et des opérations de la Commission royale d'enquête.

Nous sommes en droit de poser des questions sur les opérations et sur les dépenses faites, et je ne pense pas qu'un comité parlementaire puisse librement poser des questions à des commissaires d'une Commissionn royale d'enquête sur leurs travaux, ça ne serait peut-être pas approprié, et ça irait contre le mandat qu'on leur confie.

Ceci est une distinction qu'il faudra faire. Il faudra s'imposer une certaine discipline dans la façon dont nous interrogerons les commissaires si on réussit à les amener devant nous; et je vous le dis tout de suite pour que nous le sachions tous.

Monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je voudrais vous demander si la dernière journée pour faire rapport de ces prévisions budgétaires est le 27 mars.

Le président: Je vais le demander au greffier.

M. Gauthier: L'article 81(5) dit que:

> Chaque comité. . ., ou est censé en avoir fait rapport, à la Chambre au plus tard trois jours. . .

Donc, c'est avant le 27 mars. Ce qui voudrait dire que le 21 on pourrait entendre M. Spicer jusqu'à minuit.

[*Traduction*]

comparution de M. Spicer et à son témoignage au sujet des dépenses encourues par sa commission royale. Lorsque j'aurai eu une réponse de M. Spicer, j'en informerai les membres du comité demain soir à 18 heures.

Je sais très bien que la Chambre siège à 11 heures le jeudi 21 mars. Ce jour-là, nous pourrions peut-être nous réunir à 9 heures pour entendre M. Spicer. C'est d'ailleurs ce que j'ai l'intention de lui dire lorsque je lui parlerai. Les membres du comité savent que s'il témoigne à ce moment-là, alors que la Chambre siège à 11 heures. . . De toute façon, à 11 heures cela deviendrait ineluctable. Je pourrais donc soumettre cette proposition à M. Spicer, si les membres du comité sont d'accord, à mon avis cela devrait nous faciliter la tâche.

M. Hawkes: D'après ce que j'ai entendu ici, personne ne s'opposerait à ce que d'autres commissaires accompagnent M. Spicer ou, éventuellement, remplacent M. Spicer. C'est une invitation qui tient compte des sentiments du comité. La commission aurait peut-être intérêt à envoyer quelqu'un d'autre que M. Broadbent, qui est effectivement commissaire, M. Spicer étant la personne toute désignée. Est-ce que tout le monde est d'accord?

The Chairman: I agree. Let me make this very clear. If a commissioner chooses to come and testify before the committee, it is up to the commissioner to determine whether, in the context of his work, such matters are fundamental to the debate or come under the spending and operations of the Royal Commission of Inquiry.

Although we are entitled to ask questions on operations and on expenses incurred, I don't think that a parliamentary committee is free to question the commissioners of a Royal Commission of Inquiry about their work; that might be inappropriate, and might run counter to the committee's mandate.

The distinction will have to be made. If we succeed in getting the commissioners to appear before the committee, we will have to restrict ourselves in our questioning. I am telling the committee now, so that everyone knows this.

Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, I would like to raise a point of order. I would like to ask whether March 27 is the last day on which a report on these budget estimates can be tabled.

The Chairman: Let me ask the clerk.

Mr. Gauthier: Section 81(5) of the Standing Orders stipulates that:

> Each such committee shall. . .report, or shall be deemed to have reported. . .back to the House not later than three sitting days. . .

So, before March 27. This means that we could hear Mr. Spicer until midnight on the 21st.

[*Text*]

Mr. Boudria: I think it is 6 p.m. on the 21st.

Mr. Gauthier: I am just saying that 11 a.m. Thursday morning is not the final date. In my view, it would be some time later that day.

Le président: Alors, c'est le 21 ou le 22.

M. Boudria: D'après moi, c'est 18h00 le 21.

Le président: C'est une question qui est somme toute assez technique. Si on pouvait s'entendre pour 09h00 le matin du 21...

M. Gauthier: S'il ne peut pas le matin il viendra dans l'après-midi.

Le président: Cela va peut-être nous éviter un problème. Oui, monsieur Boudria.

M. Boudria: Il y a juste une chose. À ce moment-là, s'il refuse de venir, il ne nous reste plus d'outil pour le forcer à comparaître.

If I could just have the Standing Orders for a second, I want to bring something to your attention. This is a procedure that has been used before, by this committee as a matter of fact. It is the following. Pursuant to Standing Order 122, if we ever wanted to summon him by subpoena to appear, the only way to do that is by first having invited him to appear by means of a certificate.

What I am saying is that we should issue a certificate for his appearance. If he refuses, we get to vote again on whether or not we want to use a subpoena, but at least that tool is open to the committee.

I will read Standing Order 122 for your benefit. It states:

> No witness shall be summoned to attend before any committee of the House unless a certificate shall first have been filed with the Chairman of such committee, by some member thereof, stating that the evidence to be obtained from such witness is, in his or her opinion, material and important.

Unless we do that first, I do not know of any way we can compel him to attend. It may very well be that in the second step, if he refuses, by majority vote this committee will still refuse to issue the subpoena in question, but we can decide that at that time. It could be!

Une voix: D'accord, monsieur Boudria, cela a du bon sens.

Mr. Boudria: Mr. Chairman, I feel a motion should be proposed which would read something as follows: Pursuant to Standing Order 122, that the clerk be instructed to issue a certificate requesting the appearance of Mr. Keith Spicer and Mr. Robert Normand, members of the Citizen's Forum on Canada's Future, requesting their appearance before the consumer and corporate affairs and government operations committee, on or before 6 p.m., March 21, 1991.

If they refuse to appear you might want to summon them to appear by way of subpoena. You might decide otherwise, but at least you will be able to do that if that is what you want.

I so move, seconded by Mr. Gauthier.

• 1640

M. Gauthier: Je vous remercie!

[*Translation*]

M. Boudria: D'après moi, c'est 18 heures le 21.

M. Gauthier: J'ai dit seulement que 11 heures le jeudi matin, ce n'est pas la date finale. D'après moi, ce sera pour plus tard, le même jour.

The Chairman: So, the 21st or the 22nd.

Mr. Boudria: I think it is 6 p.m. on the 21st.

The Chairman: This is a fairly technical question. If we could agree on 9 o'clock on the morning of the 21st...

Mr. Gauthier: If he can't come in the morning, he'll come in the afternoon.

The Chairman: This might help us get around the problem. Yes, Mr. Boudria.

Mr. Boudria: Just one thing. If he refuses to appear on that day, we will have no means left of making him appear.

Si vous pouviez me passer le Règlement un moment, j'aimerais attirer votre attention sur un procédé intéressant, que ce comité a même déjà utilisé. En vertu de l'article 122, aucun comité ne peut convoquer un témoin à moins qu'un de ses membres n'ait préalablement déposé auprès du président un certificat.

En fait, ce comité devrait émettre un certificat pour convoquer M. Spicer. S'il refuse, nous voterons à nouveau pour déterminer s'il sera assigné à témoigner, mais au moins nous aurons un moyen qui nous reste.

Laissez-moi vous lire l'article 122:

> Aucun comité ne peut convoquer un témoin à moins qu'un de ses membres n'ait préalablement déposé auprès du président un certificat attestant que le témoignage à recueillir de la sorte est, d'après lui, essentiel.

Donc si nous ne commençons pas par le certificat, je ne connais aucun moyen de le forcer à comparaître. Peut-être dans un deuxième temps, s'il refuse de comparaître, ce comité peut décider par vote majoritaire de ne pas émettre l'assignation. En tout cas, on peut décider tout cela au moment même. Cela pourrait se produire.

An hon. member: Fine, Mr. Boudria, that makes sense.

M. Boudria: Monsieur le président, d'après moi on devrait proposer la motion suivante: En vertu de l'article 122, que le greffier soit chargé d'émettre un certificat convoquant M. Keith Spicer et M. Robert Normand, membres du forum des citoyens sur l'avenir du Canada, à comparaître devant le Comité de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale à 18 heures, le 21 mars 1991, ou avant cette date.

S'ils refusent de comparaître, vous pourriez les convoquer par une assignation. Même si vous décidez d'agir autrement, vous aurez cette option.

J'en fais la proposition, appuyé par M. Gauthier.

Mr. Gauthier: Thank you.

[*Texte*]

Le président: Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui veulent se faire entendre là-dessus? M. Hawkes, suivi de M. Plourde.

Mr. Hawkes: Mr. Chairman, I recommend that we vote this particular motion down. I guess it is the irresponsibility that one can live with in opposition that one should not live with certainly in government, and hopefully in most opposition members.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Hawkes: Can you imagine the sense of outrage in the nation, for instance, with regard to one of our more recent royal commissions, the inquiry into drug usage, the Dubin inquiry, if we had commanded the appearance of Judge Dubin in front of a parliamentary committee mid-way through the inquiry, for whatever purpose?

It is an entirely different situation when you issue an invitation and express a willingness to give someone an opportunity to be heard. Surely the piece of legislation and the intent of the piece of legislation that enables us to set up a royal inquiry, a royal commission, is in part related to the independence of that commission in the carrying out of the work.

It is to inquire into matters that are viewed by the nation as serious, and to do so in a very independent fashion, independent of the political process in particular. And to accelerate to the point of demanding attendance of a royal commission in the middle of their inquiry to appear before a parliamentary committee is a path, I suggest to you, that is fraught with danger.

One of the basic tenets of a democratic situation, one of the very basic tenets, is the separation of the political process from the judicial process. You have chaos when you try to have one side dominate the other. How would we react? Under this act that is before us that commission has the power to summon every single one of us to compel us to testify under oath. How would we react if the Speaker of our Chamber were summoned to appear before this royal inquiry?

I do not think commissioners historically and currently would ever contemplate the utilization of that power to summon the democratic body to appear before them. Invitation? That is different. But I suggest a summons is totally inappropriate, and any steps in that direction, I would suggest, are totally inappropriate.

The risk we run as a Parliament would be the destruction of the royal inquiry system that has served parliaments and countries around the world for decade after decade, and is far too important to jeopardize with a whimsical motion that occurs at 5 p.m. on a Monday in the month of March 1991 for whatever set of reasons it is motivated. It is simply too important a principle, and I would urge every member of this committee, including the one who moved the motion, to vote against it.

M. Plourde (Kamouraska—Rivière-du-Loup): Merci, monsieur le président. Je me rends compte depuis le début des discussions de ce Comité qu'on ne cherche plus à savoir quelles sont les dépenses qui se font au sein de cette Commission, mais que l'on cherche à faire le procès de certains membres de ladite Commission.

[*Traduction*]

The Chairman: Does anyone else want to say something about that? Mr. Hawkes, followed by Mr. Plourde.

M. Hawkes: Monsieur le président, je recommande que cette motion soit rejetée. Elle démontre une certaine irresponsabilité, qu'on peut peut-être se permettre dans l'opposition, mais qu'on ne peut certes pas se permettre si on est membre du gouvernement et, je l'aurais espéré, si on est membre de l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

M. Hawkes: Pensez un peu à une de nos commissions royales récentes—la Commission d'enquête sur l'utilisation des drogues, l'enquête Dubin—pouvez-vous vous imaginer le tollé qu'il y aurait eu si on avait convoqué le juge Dubin à comparaître devant un comité parlementaire, au beau milieu de l'enquête, pour quelque raison que ce soit?

C'est tout à fait autre chose quand on émet une invitation et qu'on se dit prêt à donner à quelqu'un l'occasion de s'exprimer. Sûrement, le projet de loi et l'objectif du projet de loi qui nous permet d'établir une commission royale d'enquête permet tout de même à la commission une certaine indépendance dans ses opérations.

Une commission royale est établie pour examiner des questions que la nation entière considère comme graves; le travail se fait de façon indépendante, et surtout indépendamment de toute politique partisane. D'après moi, il est très dangereux d'aller jusqu'à convoquer, au beau milieu de l'enquête, une commission royale à comparaître devant un comité parlementaire.

Un des piliers de la démocratie est la séparation du système politique du système judiciaire. Quand un côté essaie de dominer l'autre, le résultat c'est le chaos. Comment réagirions-nous? En vertu de la loi en question, cette commission a le droit de nous convoquer, chacun de nous, et de nous forcer à témoigner sous serment. Comment réagirions-nous si le président de la Chambre était convoqué à comparaître devant la commission royale?

Je ne pense pas que les commissaires aient jamais pensé ni penseraient maintenant utiliser leur pouvoir pour convoquer cette Chambre. Une invitation? Ça, c'est autre chose. Mais d'après moi, une assignation est tout à fait inappropriée, et toute mesure dans cette direction est aussi inappropriée.

Nous risquerions, en tant que parlement, de détruire le système des enquêtes royales, qui a bien servi des parlements et des pays dans le monde entier pendant des décennies. Le système est beaucoup trop important pour qu'on le mette en danger avec une motion de fantaisie proposée à 17 heures, un lundi, en mars 1991, quel qu'en soit le motif. C'est tout simplement un principe beaucoup trop important pour qu'on le mette en danger, et j'encourage tous les membres de ce comité, y compris le monsieur qui a proposé la motion, à voter contre.

Mr. Plourde (Kamouraska—Rivière-du-Loup): Thank you, Mr. Chairman. Ever since we started these discussions, it has been borne in upon me that this committee is no longer trying to determine the commission's expenditures, but is simply trying to put some commission members on trial.

[*Text*]

Je voudrais vous dire, M. Boudria, ainsi qu'aux membres du Bloc québécois, que le Comité—si vous voulez me laisser parler M. Boudria, je ne suis pas intervenu pendant que vous parliez, alors laissez-moi finir. Si vous voulez intervenir vous interviendrez après.

Je vous dis ceci, monsieur le président et ça s'adresse à vous aussi, M. Boudria, car vous connaissant je sais très bien que vous auriez une certaine satisfaction à poser des questions aux commissaires comme à celui qui en est leur chef, M. Spicer.

• 1645

J'aimerais donc vous rappeler ceci. Lorsque M. Normand a fait cette déclaration, tout le monde l'a lue comme vous; mais vous semblez avoir oublié d'avoir lu dans les journaux la rencontre que M. Normand a eue avec ses pairs et qui s'est déroulée ici, à Hull. On semble avoir oublié cette importante rencontre. Je pense que le président de la Commission avait le droit de demander à M. Normand des explications et c'est ce qu'il a fait. À partir de là, et pour moi, tant et aussi longtemps qu'une commission d'enquête et qu'une commission aussi importante que celle-là n'a pas fini son travail... On parle de vouloir questionner leurs dépenses, monsieur le président, mais c'est une excuse pour questionner le travail qu'ils font, et je ne l'accepte pas. Je vous dis tout de suite que je vais voter contre la motion de M. Boudria.

M. Gauthier: Monsieur le président, je regrette que le gouvernement soit en train de présenter une attitude rigide et très partisane face à une motion qui me semble, au point de vue la procédure, totalement acceptable.

Et je voudrais rappeler aux députés conservateurs qu'il y a actuellement trois commissions royales d'enquête: il y en a une qui revoit la Loi électorale; il y en a une qui revoit les technologies reproductives; et il y en a une autre qui revoit la commission royale sur le transport des passagers.

On a investi à ce jour à peu près 33 à 34 millions de dollars dans ces commissions royales d'enquête et je n'ai pas parlé encore de celle de M. Spicer, la commission royale en question, qui a un budget de 17,9 millions de dollars. Ce n'est pas être irresponsable, monsieur Hawkes, que de vouloir questionner les dépenses de fonds publics; au contraire, c'est notre obligation et c'est votre premier devoir comme députés. Je ne conçois pas, et je ne peux pas comprendre que vous vous acharniez à vouloir faire croire que ce groupe-ci, libéral ou autre, puisse vouloir attaquer le mandat de la Commission quand on vous l'a répété *ad nauseam* que nous n'avions aucun intérêt, et nous sommes avec le président là-dessus, nous n'avons aucun intérêt, dis-je, à questionner le mandat de la Commission, mandat qui est donné par le gouvernement. Nous verrons, lorsque le rapport sera rendu public, à l'examiner sérieusement. Pour le moment, nous voulons faire notre travail de députés, et nous voulons examiner d'une façon responsable les dépenses publiques de cette Commission. Ce n'est pas nous qui avons fait les allégations. Monsieur M. Plourde dit que M.

[*Translation*]

I would like to tell Mr. Boudria, as well as members of the Bloc québécois, that this committee—would you let me finish, Mr. Boudria? I did not interrupt while you were speaking, so let me finish. If you have anything to say, you can say it afterwards.

I would tell you this, Mr. Chairman—and you too, Mr. Boudria; I know you, and I am well aware that you will derive great satisfaction from questioning the commissioners and their chairman, Mr. Spicer.

So I would like to remind you that when Mr. Normand made that statement, everyone read it, just as you did; but you seem to have forgotten reading in the papers about the meeting Mr. Normand had here with his peers in Hull. That important meeting seems to have been forgotten. I think the Chairman of the commission had the right to ask Mr. Normand for clarification, and that is what he did. From that point on, and as far as I am concerned, as long as a commission of inquiry, and a commission as important as that one, has not finished its work... They are talking about questioning their expenses, Mr. Chairman, but that is an excuse to question the work they are doing, and I will not have that. I am telling you right now that I am going to vote against Mr. Boudria's motion.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, I regret to see the government showing a rigid and very partisan attitude toward a motion which, in my opinion, procedurally speaking, seems totally acceptable.

And I would like to remind the Conservative members that there are presently three royal commissions of inquiry: One reviewing the Elections Act; one looking at reproductive technologies; and another one reviewing the Royal Commission on Passenger Transportation.

To date, some $33 million to $34 million has been invested in these royal commissions and I have not yet even talked about Mr. Spicer's, the royal commission in question, whose budget is $17.9 million. Mr. Hawkes, it is not irresponsible to want to question the expenditure of public funds; on the contrary, that is our obligation and it is your first duty as a member of Parliament. I cannot conceive and I do not understand why you are so obstinately trying to make it look as though this group, Liberal or whatever, wants to attack the commission's mandate when we have been repeating *ad nauseam* that we have no interest in this and that we are with the Chairman on this, that we have absolutely no interest in questioning the commission's mandate, which is a mandate that it was given by the Government. We will see about examining it seriously when the report is made public. For the time being, we want to do our work as members and we want to responsibly look at the expenditure of public funds by this commission. We are not the ones who made the allegations. Mr. M. Plourde says that Mr. Normand was called before his peers and was questioned.

[*Texte*]

Normand a été appelé devant ses pairs et qu'il a été questionné. C'est fort possible; je n'étais pas là et vous non plus. Tout ce que je sais, c'est que le peuple canadien ne connaît pas la réponse à la question de M. Normand, à savoir s'il avait des raisons sérieuses et fondées de faire les allégations sérieuses qu'il a lancées.

Tout ce que je vous dis, c'est que ce n'est pas normal qu'une commission royale d'enquête lave son linge sale publiquement comme ça; ça m'inquiète et cela a inquiété nombre de Canadiens à tel point que les journaux, les médias en général et mes commettants m'ont écrit à maintes reprises pour me demander des explications auxquelles je n'ai pas pu donner de réponses. Nous voici maintenant presqu'à la veille d'un processus réglementaire qui va mettre fin à l'examen des dépenses publiques par ce Comité. Tout ce qu'on vous dit, c'est que pour enclencher le processus de faire comparaître devant cette commission parlementaire, et M. Spicer si possible et M. Normand si possible, il faut utiliser l'article 122 du Règlement et d'après nous, le témoignage de ces deux personnes est important pour le fonctionnement du Comité, il est important pour le public canadien et en ce qui me regarde, M. Plourde et M. Hawkes sont, eux, irresponsables de présenter cette motion comme une motion partisane; elle n'est pas partisane; elle est réglementaire, car c'est dans le Règlement. Merci, monsieur le président.

M. Plourde: Monsieur le président, je voudrais être clair et dire que je ne suis pas contre le fait d'examiner le budget de la Commission, mais je suis contre le fait de faire le procès des membres de la Commission.

Mr. Rodriguez: Mr. Chairman, I was defeated and was out of the House for a period of time from 1982 to 1984. I do recall that the MacDonald royal commission was floating around this country, and I was an observer out there. It was a Liberal-appointed royal commission. I had grave concerns about some of the money that commission was spending. I may have had questions, very serious questions. People I talked to in my constituency had grave concerns about certain expenditures. Yet I did not hear the same virtuousness in Liberal members who were in the government at that time, demanding that the commission be brought before the estimates committee and checked with respect to the manner in which they are spending the money.

• 1650

I may have serious questions about some of the processes the Spicer commission has put in place. I might have a question about the 24-hour-a-day phone, but it seems to me that it is quite within their mandate to establish whatever processes are needed to get public opinion. I may have a question about that, but I think the more serious questions were the reported allegations made by Mr. Normand about the inadequate process for controlling how the money is paid out. I think you get that from the administrator.

[*Traduction*]

That is quite possible; I was not there, nor were you. All I know is that the Canadian people do not know the answer to Mr. Normand's question, that is, whether he had serious and justifiable reasons to make the serious allegations he did.

All I am saying is that it is wrong for a royal commission to wash its dirty linen in public like that; that worries me and it has worried a good number of Canadians, to such a point that the papers, the media in general, and my constituents too, have written me time and again to ask for explanations that I just could not give. Now, here we are on the very threshold of a regulatory process that will put an end to the examination of public funds and the expenditure of public monies by this committee. All we are saying is that to engage the process, to have Mr. Spicer, if possible, and Mr. Normand, if possible, appear before this parliamentary committee, we have to use Standing Order 122, and in our opinion, hearing these two people is important for the running of this committee, it is important for the Canadian public and as far as I am concerned, Mr. Plourde and Mr. Hawkes are acting irresponsibly in tarring this motion with a partisan brush; it is not partisan, it is quite within the rules and it is in the Standing Orders. Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Plourde: Mr. Chairman, I would like to state clearly that I am not against examining the commission's budget, but I am against questioning the integrity of the members of the commission.

M. Rodriguez: Monsieur le président, je me suis fait battre aux urnes et j'ai été absent de la Chambre pendant une certaine période, de 1982 à 1984. Que je me souvienne, la Commission royale MacDonald faisait sa petite virée au pays et j'étais là en observateur. C'était une commission royale formée par les Libéraux. J'avais de sérieuses inquiétudes concernant certaines dépenses de cette commission. J'avais peut-être même des questions et de très sérieuses questions à poser. Les gens à qui j'en parlais dans ma circonscription avaient de sérieuses réserves concernant certaines dépenses. Cependant, je n'entendais pas la même vertu émanant des propos de ces Libéraux qui formaient le gouvernement à l'époque exigeant que la commission soit traînée devant le Comité des comptes publics pour que l'on vérifie la façon dont elle dépensait les fonds.

J'ai peut-être de sérieuses questions à poser à propos de certains des procédés mis en place par la commission Spicer. J'aurais peut-être des questions concernant ce téléphone qui fonctionne 24 heures par jour, mais il me semble que leur mandat leur permet de prendre les procédés qui leur semblent bons pour sonder l'opinion du public. J'aurais peut-être des questions à ce propos, mais je crois que les questions les plus sérieuses concernent les allégations de M. Normand à propos du contrôle inadéquat exercé sur les fonds dépensés. Je crois que ce genre de réponse vient d'un administrateur.

[*Text*]

Now, I have been looking at the Inquiries Act. It is not clear from our researcher, but it seems to me that under section 5 of the Inquiries Act, this commission has the powers of a court of record in civil cases. It is not a quasi-judicial body, but there is quite a formality to it.

I want to tell you that I am not and never was in favour of subpoenas to haul people before a parliamentary committee unless there is an absolutely serious and grave, grave concern. It is a power I was not in favour of exercising on a whim or a fancy. There would have to be serious reasons for it. That is why I disagreed the last time this committee used it, after the witnesses explained they could not come at the times we requested.

I cannot support this motion Mr. Boudria has put forward. I do not see that it would help the whole process. It is not going to add any more information about how the moneys are controlled. We are going to get into a spitting match with Mr. Spicer over whether he should have a 24-hour phone service. My friends over here would wonder about why he is going to schools to get young people's opinions. You might have that question.

I do not think that is important. He has to put in place those things he thinks are important for getting the opinions of Canadians about our country. What we are concerned about is the bookkeeping, the accounting, the administration of the expenditures of the commission—

An hon. member: Right on, John.

Mr. Rodriguez: —and we can do that with Mr. Broadbent. We do not need a subpoena for Mr. Spicer so we can have a show here. I am not in favour of it at all. We do not need to subpoena. If Mr. Normand can come within the time, that is fine. I want to suggest, Mr. Chairman, that I would not be in favour of using a subpoena to haul Mr. Spicer here for another reason: I think it would destroy the integrity of the chairman of this royal commission. I think it really would.

The Chairman: Thank you, Mr. Rodriguez.

Si vous voulez me permettre juste un instant. J'ai M. Rocheleau qui veut parler, j'ai aussi Mme Feltham et il y a également M. Robitaille.

M. Boudria: Et moi!

Le président: Et M. Boudria. Je vous rappelle qu'on a déjà dit beaucoup sur la motion. Si vous pouviez tenter d'être aussi bref que possible, ça nous permettrait de poursuivre notre travail. Monsieur Lapierre invoque le Règlement.

M. Lapierre: C'est cela, monsieur le président, parce que je sais qu'éventuellement il devrait y avoir un vote et nous, nous avons un député, M. Chartrand, qui est membre de ce Comité et qui n'est pas ici. On voudrait justement le remplacer.

[*Translation*]

Bon, écoutez, j'ai vu un peu la Loi sur les enquêtes. Ce n'est pas clair d'après notre recherchiste, mais il me semble qu'en vertu de l'article 5 de cette loi, cette commission a tous les pouvoirs d'une cour d'archives en matière civile. Ce n'est pas un organisme quasi judiciaire, mais c'est quand même plutôt officiel.

Je vous dis d'emblée que je n'aime pas et n'ai jamais aimé l'idée de contraindre les gens par voie de citation à comparaître devant un comité parlementaire à moins qu'il ne s'agisse d'un problème des plus graves. C'est un pouvoir que je ne veux pas qu'on exerce sur un simple coup de tête. Il faut qu'il y ait des raisons sérieuses. C'est pour cela que je n'étais pas d'accord la dernière fois que ce comité a usé de son pouvoir après que les témoins aient expliqué qu'ils ne pouvaient pas venir aux heures que nous avions fixées.

Je ne puis appuyer cette motion proposée par M. Boudria. Je ne vois pas en quoi cela pourrait nous aider. Cela n'ajoutera rien à nos connaissances sur la façon dont les fonds sont contrôlés. Nous allons tout simplement nous crêper le chignon avec M. Spicer à savoir s'il devrait jouir d'un service téléphonique de 24 heures. Mes amis, ici, lui demanderaient pourquoi il fait le tour pour consulter les jeunes gens quant à leurs opinions. C'est le genre de questions qu'on pourrait alors poser.

Je ne crois pas que ce soit important. Il a mis en place ce qui, à son avis, est important pour lui permettre d'obtenir les opinions de Canadiens sur notre pays. Ce qui nous préoccupe, c'est la comptabilité, les comptes, l'administration des dépenses de la commission...

Une voix: Tu l'as, John!

M. Rodriguez: ...et nous pouvons faire cela en convoquant M. Broadbent. Point n'est besoin de convoquer ici M. Spicer pour donner un petit spectacle. Je n'y tiens absolument pas. Nous n'avons pas besoin d'avoir recours à une citation à comparaître. Si M. Normand peut se pointer en temps opportun, parfait. J'aimerais dire, monsieur le président, que je n'aimerais pas que M. Spicer soit contraint de comparaître ici au moyen d'une citation à cet effet pour une autre raison: je crois que cela détruirait l'intégrité du président de cette commission royale. Je le crois vraiment.

Le président: Merci, monsieur Rodriguez.

If you do not mind, Mr. Rocheleau would like to have the floor for a moment as well as Mrs. Feltham and Mr. Robitaille.

Mr. Boudria: Don't forget me!

The Chairman: And Mr. Boudria. I would like to remind you that a lot has already been said on the motion. If you could try to be as brief as possible it would help us continue our work. Mr. Lapierre on a Point of Order.

Mr. Lapierre: Yes, Mr. Chairman, because I know that eventually there is going to have to be a vote and we have a member, Mr. Chartrand, who is a member of this committee and is not here. We would like to replace him.

[*Texte*]

Maintenant, j'aimerais avoir votre lumière sur la procédure qu'on peut utiliser pour remplacer M. Chartrand par M. Rocheleau, et peut-être que le whip du gouvernement pourrait nous aider, ou encore le whip émérite du Parti libéral, à vie j'imagine, pourrait nous aider.

On a un problème technique. M. Rocheleau est très dévoué à cette cause et aimerait remplacer M. Chartrand.

Mr. Hawkes: I just did not hear the clerk's interpretation of that dilemma. It went right over the mike.

The Chairman: As you may imagine, this issue has been discussed before, and the interpretation has been that the clerk can accept a substitution by the whip. Mr. Chartrand has been put on the committee by the Conservative whip, and there is no substitution offered for Mr. Chartrand today as far as I know.

• 1655

Mr. Hawkes: To be technically correct, Mr. Chairman, Mr. Chartrand's membership in this was a result of a report of the striking committee concurred in by the House in the month of September 1989. That is where his membership can be traced back to.

Mr. Chartrand has not empowered me in writing in any way, shape or form to act as his whip for the purpose of substitution. I do not know if any other whip has been so empowered by a written request from him, but at this point I do not feel that I could legally act on Mr. Chartrand's behalf. He clearly severed his ties with me as a whip, as well as with some of my colleagues, in terms of sitting in the government caucus.

Le président: Cela répond à votre question?

M. Lapierre: Il est là *ad finito*?

Le président: Oui, tant que le membership des comités n'aura pas été changé, M. Chartrand, à ma connaissance, sera membre du Comité.

M. Lapierre: Il ne peut pas être remplacable. C'est le seul membre irremplacable de ce Comité.

Le président: Il faut croire. Alors, ça répond à votre question. Je vais inviter M. Rocheleau à prendre la parole.

M. Rocheleau: Merci, monsieur le président. Cela semble prendre une drôle de tournure, et je voudrais simplement rassurer nos collègues que les points que nous avons soulevés sont des points à caractère administratif.

Le rôle de la Commission, les interventions qu'elle fait, les rencontres qu'elle fait, les gens qu'elle sollicite, ce n'est pas la question qui nous préoccupe. La question qui nous préoccupe, monsieur le président, ce sont les engagements au 31 mars de 18 et quelque millions de dollars et les engagements de près de 27 millions de dollars jusqu'à la fin des travaux.

Je ne crois pas que la Chambre des communes puisse donner des mandats à des commissions d'enquête sans ne pas plafonner d'une certaine façon les dépenses. Dans ce cas-ci, monsieur le président, il semble que les dépenses n'ont pas

[*Traduction*]

Now, I would like to have your guidance on the procedure that can be used to replace Mr. Chartrand by Mr. Rocheleau and perhaps the government whip could help us or maybe even the eminent Liberal Party whip, whip for life, I guess, might be able to help us.

We have a technical problem. Mr. Rocheleau is very devoted to this cause and would like to replace Mr. Chartrand.

M. Hawkes: Je n'ai pas entendu l'interprétation du greffier concernant ce dilemme. Le micro n'a pas capté le son.

Le président: Comme vous pouvez l'imaginer, on a déjà débattu de cette question auparavant et l'interprétation en a toujours été que le greffier peut accepter une substitution proposée par le whip. M. Chartrand a été nommé au comité par le whip conservateur et personne n'a offert de substitution pour M. Chartrand jusqu'ici, que je sache.

M. Hawkes: Plus exactement, au niveau technique, monsieur le président, M. Chartrand est membre du comité par suite d'un rapport du comité de sélection adopté par la Chambre au mois de septembre 1989. Il est membre depuis lors.

M. Chartrand ne m'a pas donné le pouvoir par écrit ou autrement d'agir pour lui en qualité de whip pour ce qui concerne la substitution. Je ne connais aucun autre whip qui se soit vu accorder ce pouvoir par lui par écrit, mais à ce moment-ci je ne crois pas que je pourrais agir légalement pour le compte de M. Chartrand. Il a clairement coupé tous ces liens avec moi en ma qualité de whip, ainsi qu'avec certains de mes collègues, car il ne siège plus au sein du caucus ministériel.

The Chairman: Does that answer your question?

Mr. Lapierre: He is there *ad finito*?

The Chairman: Yes, as long as the membership of committees is not changed, to my knowledge, Mr. Chartrand will be a member of the committee.

Mr. Lapierre: He cannot be replaceable. He is the only irreplaceable member of this committee.

The Chairman: That is what we have to make of it. So that answers your question. I will invite Mr. Rocheleau to take the floor.

Mr. Rocheleau: Thank you, Mr. Chairman. This does seem to be taking a strange turn, and I would simply like to reassure our colleagues that the points we have raised are points of an administrative nature.

The role of the commission, its actions, its meetings, the people it sees, none of that concerns us. The question that does concern us, Mr. Chairman, is the March 31 commitment for some 18 and some odd million dollars, as well as the commitment for some $27 million until the work is finished.

I do not think the House of Commons can give mandates to commissions of inquiry without putting some kind of cap on the expenditures. In this case, Mr. Chairman, it would seem that there is no cap at all on the expense, and that is

[*Text*]

du tout été plafonnées et c'est cela qui est inquiétant. Cela veut dire qu'une commission d'enquête, quelle qu'elle soit, pourrait dépenser des sommes d'argent sans aucun contrôle et qu'on ne pourrait pas intervenir. C'est ce côté-là, monsieur le président, que nous voulons clarifier, et c'est la raison pour laquelle on voudrait que M. Spicer soit entendu.

M. Normand a lancé certaines allégations et cela a été confirmé dans son propre journal. Ce ne sont pas les journaux à travers le Canada qui ont publié les citations de M. Normand, on a lu cela dans le quotidien *Le Soleil*. Il en est l'éditeur! Alors, il doit faire confiance, j'espère, à son propre personnel.

C'est dans cet esprit-là que nous voulons travailler. Écoutez! Le Bloc québécois a un rôle important à jouer et plus particulièrement pour protéger les intérêts supérieurs du Québec. Mais on protège 25 p. 100 des dépenses qui se font ici. Je pense qu'il est important que sur ce plan-là au moins, on nous respecte. C'est cela que je voulais dire, monsieur le président.

Mrs. Feltham: Mr. Chairman, I think each side has been heard and heard well. I think we have had enough information to form the voting pattern that we are going to follow, so I would call the question.

The Chairman: Since only Mr. Robitaille and Mr. Boudria want to be heard... I am sure Mr. Boudria will want to add something very precise. If you do not object, Mrs. Feltham...

M. Robitaille (Terrebonne): Merci, monsieur le président. Je pense que tout a été dit. Vous me permettrez cependant de faire juste une simple remarque sur le processus proposé par M. Boudria. Quand ce processus a été appliqué, au moins une fois, parce que c'était moi qui était impliqué directement, je me rappelle fort bien que les demandes avaient été effectuées à maintes et maintes reprises par le président avant qu'on arrive à ce moyen ultime.

Je dois dire aussi qu'on parle depuis tout à l'heure des allégations qui ont été émises par M. Normand quant à l'utilisation des fonds. Je trouve, monsieur le président, que de vouloir procéder immédiatement avec la motion de M. Boudria est inapproprié dans la mesure où l'on veut entendre M. Broadbent qui est l'administrateur. Or, on ne l'a même pas entendu. On ne lui a même pas posé de questions et on veut déjà entendre M. Spicer et M. Normand.

• 1700

J'estime qu'après avoir entendu M. Broadbent, on sera en mesure de tirer nos conclusions et de décider à ce moment-là si vraiment on veut écouter M. Spicer et M. Normand. Or, on présume d'ores et déjà que le témoignage de M. Broadbent ne nous satisfera pas. Personnellement je vous dis ceci: si on doit agir de cette façon-là, laissons tomber M. Broadbent et allons-y tout de suite avec M. Spicer et M. Normand.

J'aimerais quand même entendre l'administrateur qui est celui qui est en mesure de répondre à nos questions et de nous dire si les fonds ont été oui ou non utilisés comme il se doit. Si ses réponses sont insatisfaisantes, à ce moment-là,

[*Translation*]

the concern. That means that a given commission of inquiry could spend sums of money without any control, and that we could not intervene. That, Mr. Chairman, is what we want to clarify and that is why we would like to hear from Mr. Spicer.

Mr. Normand made certain allegations and they were confirmed in his own newspaper. Mr. Normand's allegations were not published in newspapers Canada-wide, we read them in *Le Soleil*, the newspaper of which he is the editor! I would hope then that he does trust his own staff.

And that is the spirit in which we should be working. I mean, listen! The Bloc québécois has an important role to play, especially to protect Quebec's higher interests. But we are protecting 25% of the public funds expended here. And I think that we should be shown some respect at least for that aspect of it. That is what I had to say, Mr. Chairman.

Mme Feltham: Monsieur le président, je crois que tous les partis se sont fait entendre et bien entendre. Je crois que nous avons suffisamment de renseignements pour avoir une idée de quel sera le résultat du vote et je demande donc le vote immédiatement.

Le président: Puisqu'il n'y a que MM. Robitaille et Boudria qui voudraient se faire entendre... Je suis sûr que M. Boudria voudrait ajouter quelque chose de très précis. Si vous n'avez pas d'objection, madame Feltham...

Mr. Robitaille (Terrebonne): Thank you, Mr. Chairman. I think everything has been said. However, you might just allow me to say a word concerning the process suggested by Mr. Boudria. When this process was applied, at least once, because I was the one who was involved directly, I remember quite well that the chairman made numerous requests before we decided to take this last resort.

I must also say that we have been hearing about allegations made by Mr. Normand concerning the use of funds. Mr. Chairman, I find that proceeding immediately with Mr. Boudria's motion would be inappropriate insofar as we want to hear Mr. Broadbent, the administrator. Now, we have not yet even heard him. We have not even asked him a question yet and already we want to hear Mr. Spicer and Mr. Normand.

I feel that once we have heard from Mr. Broadbent, we will be able to draw our conclusions and decide whether we really want to hear from Mr. Spicer and Mr. Normand. However, we are presuming already that we will not be satisifed by what Mr. Broadbent has to say. Personally, I say that if that is the case, why don't we forget Mr. Broadbent and call on Mr. Spicer and Mr. Normand to appear?

Nevertheless, I would like to hear from the administrator, who is in a position to answer our questions and tell us whether the funds were used properly or not. If he cannot give us a satisfactory answer, then we could invite

[*Texte*]

faisons venir M. Spicer et M. Normand. Mais la motion de M. Boudria, à ce moment-ci, me paraît inappropriée dans la mesure où elle met en doute à l'avance la pertinence ou le contenu, voire la qualité du contenu du témoignage de M. Broadbent.

Le président: Monsieur Boudria.

M. Boudria: Merci, monsieur le président.

Premièrement, je vais parler brièvement de ce que M. Robitaille vient de dire. Je sais qu'il s'y connaît dans le domaine de l'émission de certificats; lui et moi avons partagé des motions dans le passé à trois reprises, je pense, pour forcer des gens à comparaître. Donc, il connaît la procédure. Il a de l'expérience dans le domaine.

Maintenant, à savoir si le témoignage de M. Broadbent va satisfaire qui que ce soit, je ne le sais pas. Tout ce que je sais, c'est qu'il reste seulement trois jours et un simple délai noie le poisson. Et souvenons-nous-en tous.

Earlier on today Mr. Edmonston said he was very much interested in having Mr. Normand here. Concerned as I am to ensure that Mr. Edmonston's opinion is taken into proper account and given the proper weight, as I usually do in my objective and non-partisan style, I thought it fitting that the name of Mr. Normand be included in this motion. This is the formal invitation process of this committee. It carries a lot of weight, simply because if they refuse to appear pursuant to this formal invitation process, then the committee has as its option the possibility of forcing by subpoena the people in question, one or both of them, to testify.

The only thing I am telling you now is that the chairman has offered to invite them to appear, or to invite at least Mr. Spicer to appear. What I am suggesting to you is that this be done in the formal manner, which gives us the authority to bring him in, if that is what we want, and we can decide that then.

Given the representations that were made to this committee earlier by Mr. Edmonston and by others, I am proposing this motion to question Mr. Spicer and/or Mr. Normand on the expenditures of the committee, not on the rest of it, that is quite clear. In any case, if they do not appear, the committee always has a second option. . .not issuing the subpoena, because that requires another motion anyway. I want to be on record right now as saying that if no one else wants to propose that, I will do it again. I will propose the motion for subpoena at that time, if there is a refusal.

Mr. Chairman, I want everyone to be aware of what I am proposing. I will repeat it. I propose, pursuant to Standing Order 122, that our clerk be instructed to issue a certificate requesting the appearance of Mr. Keith Spicer and Mr. Robert Normand. The Standing Order says that is the formal procedure for doing so because the evidence to be obtained from such a witness is "material and important". If that is not adhered to, then the committee can judge as to whether it wants to issue the subpoena.

I am putting you on notice right now as saying that would be my view of things at that point, if it does not happen pursuant to this invitation. With this motion we are formalizing what the chairman has already agreed to do,

[*Traduction*]

Mr. Spicer and Mr. Normand to appear. But I feel that Mr. Boudria's motion is inappropriate since it calls into question before the fact the relevance and even the quality of what Mr. Broadbent may say.

The Chairman: Mr. Boudria.

Mr. Boudria: Thank you, Mr. Chairman.

First, I will comment briefly on what Mr. Robitaille has just said. He is familiar with the process of summoning witnesses. He and I have, I believe, on three occasions shared motions summoning people to appear. So he knows the ropes. He is well versed in procedural matters.

Now, I do not know whether Mr. Broadbent's appearance will satisfy us. All I know is that we only have three days left and time is of the essence. We should all remember that.

Tout à l'heure, M. Edmonston a dit qu'il aimerait que M. Normand comparaisse devant le comité. Parce que je veux que l'on tienne bien compte de l'avis de M. Edmonston et qu'on lui accorde l'importance qu'il mérite, je considère, conformément à mon souci constant d'objectivité et d'impartialité, qu'il faudrait faire figurer le nom de M. Normand dans cette motion. Il s'agit de la procédure officielle de convocation de témoins devant le comité. C'est une procédure contraignante, car si la personne refuse cette invitation officielle, le comité a alors la possibilité de la contraindre par une citation à comparaître.

Ce que je veux dire, c'est que le président a proposé d'inviter ces deux personnes à comparaître, ou d'inviter au moins M. Spicer. Je propose qu'on le fasse officiellement, ce qui va nous habiliter à exiger sa comparution, si nous en décidons ainsi par la suite.

Compte tenu de ce qu'ont dit M. Edmonston et les autres, je propose cette motion: que l'on interroge M. Spicer ou M. Normand sur les dépenses de la commission, et non pas sur autre chose. Quoi qu'il en soit, s'ils refusent de comparaître, le comité aura une voie de recours. . . en dehors de la citation à comparaître, qui nécessiterait une autre motion. Je tiens à indiquer publiquement que si personne d'autre n'est prêt à proposer une telle motion, je le ferai. En cas de refus, je proposerai la motion comportant la citation à comparaître.

Monsieur le président, je veux que tout le monde sache exactement ce que je propose. Je répète. Conformément à l'article 122 du Règlement, je propose que le comité demande à notre greffier d'émettre un certificat exigeant la comparution de M. Keith Spicer et de M. Robert Normand. D'après le Règlement, c'est la procédure officielle à suivre, car il faut que le témoignage à recueillir soit «essentiel». Si la personne n'accède pas à cette demande, le comité peut envisager de lui adresser une citation à comparaître.

Je vous informe donc de ce qui devrait se passer, à mon avis, si ces deux personnes n'accèdent pas à notre invitation. Cette motion officialise la solution acceptée par le président, à savoir une invitation adressée au président de la

[*Text*]

which is to invite the chairman and Mr. Normand, I believe, although I am not sure whether that was part of the chairman's motion today in regard to Mr. Normand. In any case, this puts it in the formal process. Need I remind everyone that in the original estimates there were $4 million worth of royal commissions. We are now up to $37 million worth. I do think there is nothing wrong with our questioning those expenditures and formally inviting the people in question.

• 1705

Mr. Rodriguez: I have a point of order, Mr. Chairman. I want to understand it very clearly. You made a proposal that you would contact Mr. Spicer.

The Chairman: I proposed to members of the committee that I would contact Mr. Spicer on behalf of the committee to invite him to testify. I want to repeat this. The reason why I feel it is appropriate to proceed this way is that we have to bear in mind that this is the first organizational meeting of this committee. In fairness to Mr. Spicer and other people, whatever contacts this committee has had before this organizational meeting were done in an informal manner. Mr. Spicer answered likewise. In fairness to Mr. Spicer at this point, I do not think we would assume that he would refuse the request. I do not think we have the right to assume he would refuse. We have a letter that indicates a conflicting—

Mr. Rodriguez: What was the suggestion about—

The Chairman: It is that I contact him personally on behalf of—

Mr. Rodriguez: What was the other thing about Mr. Normand?

The Chairman: I did not speak of Mr. Normand, but if members of the committee—

Mr. Rodriguez: How about Mr. Broadbent?

The Chairman: Mr. Broadbent, I think we are agreed upon, will testify tomorrow at 6 p.m. and will make himself available Wednesday at 3.30 p.m., if need be.

Mr. Rodriguez: Could I suggest that when you talk to Spicer, if he cannot come, would you contact Normand and see if he would come?

The Chairman: Yes, I would be ready to do that if members of the committee so wish. I propose that we put the motion to a vote.

Motion negatived

The Chairman: As a consequence, if members of the committee so agree, I will contact Mr. Spicer and ask him to make himself available for this committee.

Some hon. members: Agreed.

Mr. Hawkes: There is a very, very careful distinction to be made here. An invitation to appear leaves the choice in the hands of the commissioners. A request to appear is a different concept, and the word "request" is in the motion that was defeated. I think the essence of that note is that the committee is available to those commissioners if those commissioners would like to appear. The committee is not saying we want them to appear. You can share the flavour with them. But it is a royal commission and it is their choice.

[*Translation*]

commission et à M. Normand, je crois, mais je ne suis pas certain que ce dernier ait été mentionné dans la proposition du président. De toute façon, cela rend la chose plus officielle. Il est inutile de rappeler que dans les prévisions de dépenses initiales, 4 millions de dollars étaient prévus pour les commissions royales et nous en sommes arrivés à un montant de 37 millions de dollars. Il n'y a rien de mal à ce que nous remettions en cause ces dépenses et que nous invitions officiellement les intéressés à venir les justifier.

M. Rodriguez: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je voudrais que tout soit bien clair. Vous avez proposé de communiquer avec M. Spicer.

Le président: J'ai proposé aux membres du comité de communiquer avec M. Spicer au nom du comité, et de l'inviter à témoigner. Je tiens à le répéter. J'estime qu'il convient de procéder de cette façon car nous ne devons pas oublier que la séance d'aujourd'hui est la séance d'organisation de notre comité. En toute justice envers M. Spicer et les autres, tous les contacts pris par le comité avant la séance d'organisation étaient donc officieux. M. Spicer y a répondu de la même façon. En toute justice envers lui, je signale que nous n'avons pas lieu de supposer qu'il refusera notre demande. Nous ne sommes pas en droit de le supposer. Nous avons une lettre dans laquelle on fait état d'un problème.

M. Rodriguez: Qu'a t-on proposé au sujet de...

Le président: Que je communique personnellement avec lui au nom du...

M. Rodriguez: Et l'autre proposition au sujet de M. Normand?

Le président: Je n'ai pas parlé de M. Normand, mais si les membres du comité...

M. Rodriguez: Et M. Broadbent?

Le président: M. Broadbent, si nous sommes tous d'accord, témoignera demain à 18 heures et il sera à nouveau disponible mercredi à 15h30, si besoin est.

M. Rodriguez: Puis-je proposer que lorsque vous parlerez à M. Spicer, si ce dernier ne peut pas venir, vous contactiez Normand pour voir si lui peut se présenter?

Le président: Oui, je le ferai volontiers si les membres du comité le souhaitent. Je propose de mettre la motion aux voix.

La motion est rejetée

Le président: En conséquence, si les membres du comité sont d'accord, je communiquerai avec M. spicer et lui demanderai de venir témoigner devant notre comité.

Des voix: D'accord.

M. Hawkes: Il faut faire une distinction très importante. Si l'on invite les commissaires à comparaître, on leur laisse le choix. Une demande de comparution est une notion différente, et le terme «demande» se trouve dans la motion qui vient d'être rejetée. Ce que nous voulons dire en gros, c'est que le comité est à la disposition des commissaires si ces derniers souhaitent comparaître. Le comité ne les oblige pas à se présenter. On peut voir avec eux ce qu'il en est, mais il s'agit d'une commission royale et c'est à eux de décider.

[*Texte*]

The Chairman: It will be an invitation. Leave it to me, and I will share with the commissioners the feelings around the table as far as their appearance is concerned.

We meet at 6 p.m. tomorrow, and we will deal with an organizational meeting later on.

The meeting is adjourned.

Tuesday, March 19, 1991

• 1841

Le président: À l'ordre!

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: M. Gauthier invoque le Règlement et j'ai mon propre rapport à faire au Comité avant que nous entendions notre premier témoin, M. David Broadbent, directeur exécutif du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada.

M. Gauthier: Monsieur le président, une discussion a commencé hier entre certains membres du Comité, dont M. Hawkes, à savoir si le Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada est une commission royale d'enquête. On a eu un long débat là-dessus hier en comité. M. Hawkes et M. Turner nous ont accusés de toutes sortes de péchés véniels et mortels. Ils disaient que nous insistions pour faire venir le président d'une commission royale d'enquête, ce qui est apparemment un précédent historique.

Monsieur le président, j'ai ici un avis du Conseil privé daté du 8 novembre signé de la main de M. Tellier. Je vais le lire:

> Sur avis conforme du premier ministre, il plaît à Son Excellence le gouverneur général en conseil:
>
> a) en vertu de l'alinéa b) de la définition de «ministère» à l'article 2 de la Loi sur la gestion des finances publiques, de désigner le Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada comme ministère pour l'application de cette loi;
>
> b) en vertu de l'alinéa b) de la définition de «ministre compétent» à l'article 2 de la Loi sur la gestion des finances publiques, de désigner le premier ministre comme ministre compétent à l'égard du Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada.

Monsieur le président, étant donné cette décision, je pense qu'il serait bon que M. Hawkes s'excuse de nous avoir accusés hier de créer des précédents inadmissibles. J'ai même une copie d'une entrevue que M. Hawkes a donnée à M. Moscovitz après la réunion d'hier, dans laquelle il admet lui-même, en réponse aux journalistes, qu'il a fait erreur. J'accepte cette correction, monsieur le président.

Le président: Alors, il y a une correction et un geste de conciliation à faire, monsieur Hawkes. M. Hawkes voudra sans doute répondre, mais je vais ajouter un commentaire avant qu'on aille plus loin dans le débat. On semble faire référence à des définitions aux fins d'une loi pour pouvoir fonctionner d'une façon précise en vertu de la loi.

[*Traduction*]

Le président: Nous enverrons donc une invitation. Je m'en occuperai personnellement et je ferai part au commissaire de l'échange qu'ont eu les membres du comité au sujet de leur comparution.

Nous nous réunirons demain à 18 heures, et nous parlerons d'une séance d'organisation plus tard.

La séance est levée.

Le mardi 19 mars 1991

The Chairman: I call this meeting to order.

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): Point of Order, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Gauthier is raising on a point of Order and I have my own report to put before the Committee, before we hear our first witness—David Broadbent, Executive Director, Citizen's Forum on the Future of Canada.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, yesterday there was a discussion between some committee members, including Mr. Hawkes, in an effort to determine whether the Citizen's Forum on the Future of Canada is or is not a royal commission of inquiry. Yesterday, we debated the matter at length in committee. Mr. Hawkes and Mr. Turner accused us of all kinds of venial and mortal sins. He said that we were insisting on summoning the chairman of a royal commission of inquiry, apparently a historial precedent.

Mr. Chairman, I have with me a Privy Council notice dated November 8, signed by Mr. Tellier. I quote:

> Upon appropriate notice by the Prime Minister, His Excellency the Governor General in Council is pleased:
>
> (a) under paragraph b of the definition of «department» stipulated in section 2 of the Financial Administration Act, to designate the Citizen's Forum on the Future of Canada as a department for the purposes of that Act;
>
> (b) under section b of the definition of «appropriate minister» in section 2 of the Financial Administration Act, to designate the Prime Minister as appropriate minister with respect to the Citizen's Forum on the Future of Canada.

Mr. Chairman, given that decision, I think that Mr. Hawkes would do well to apologize for having yesterday accused us of creating inadmissible precedents. I even have a copy of an interview that Mr. Hawkes gave Mr. Moscovitz after yesterday's meeting, in which he himself admits to reporters that he made a mistake. I would accept that correction, Mr. Chairman.

The Chairman: So, there is a correction and a conciliatory gesture to be made, Mr. Hawkes. Mr. Hawkes would doubtless like to answer, but I will add a comment before we go any further. We seemed to be refering to definitions for the purposes of an act, in order to function precisely under that act.

[*Text*]

Notre recherchiste vient tout juste de me remettre une copie du document dont vous venez de faire lecture. On posera ensemble à M. Broadbent la question sur la signification de ce document-là. Voulez-vous le lui montrer pour qu'il puisse réfléchir? Peut-être pourra-t-il ajouter des renseignements sur le sens de ce document-là.

• 1845

Mr. Hawkes (Calgary West): Unfortunately I used the words "royal commission". I apologize for using the words "royal commission". I should have simply talked about it as a commission established under the Public Inquiries Act. In the Public Inquiries Act the word "royal" does not appear. I think it is a street term people have become used to.

I believe the government must take two steps in the establishment, and Mr. Broadbent can provide his own testimony. The establishment of the commission in the first place is under the Public Inquiries Act. One of the responsibilities is to establish how it reports to Parliament for the expenditure of its funds, and that indeed is through a minister. In this case, since we are all like commissions, at the moment in our main estimates there are six or seven commissions established under the Public Inquiries Act that will report through the President of the Treasury Board in terms of their estimates.

I think it reinforces the case I was trying to make to this committee yesterday that by reporting back through a minister in terms of its financial requirements, it is our responsibility and job to hold ministers accountable for the expenditure of public funds. That is the Financial Administration Act part.

The part I was concerned about yesterday is that both the powers and the responsibilities under the Public Inquiries Act be truly independent of the political process and that they reach their own individual judgments.

The Chairman: Before we go any further in the debate, I would like to ask Mr. Broadbent if he can add any information that relates to the document we just read into the record. Can you add any information on what the significance of this document is or what it means?

Mr. David Broadbent (Executive Director, Citizens' Forum on Canada's Future): Mr. Chairman, it seems to me this is exactly the sort of document I would expect for any commission appointed under the Public Inquiries Act. Defining it to be a department gives certain powers and places certain obligations in my understanding. Of course, one would expect to have an appropriate minister because, for anything of this nature that is done, some minister somewhere has some responsibility.

I am caught by surprise with this issue. I am not a lawyer and I may well err in what I am saying, but it seems to me it is a quite typical sort of arrangement one would expect for something launched under the Public Inquiries Act.

The Chairman: So your evaluation is that this would be a normal procedure.

Mr. Broadbent: It is more my estimate, Mr. Chairman.

[*Translation*]

Our researcher has just given me a copy of a document I would like to read to you. We will then ask Mr. Broadbent about the meaning of that document. Would you show him the documents so that he can think about it? He might be able to add some information as to its meaning.

M. Hawkes (Calgary-Ouest): J'ai malheureusement parlé «de commission royale». Je n'en excuse. J'aurais simplement dû dire qu'il s'agissait d'une commission constituée en vertu de la Loi sur les enquêtes. Le mot «royale» n'apparaît pas dans ladite loi. L'expression que j'ai utilisée est l'expression populaire.

Le gouvernement doit veiller à deux choses lorsqu'il crée une commission et M. Broadbent peut y revenir dans son témoignage. Il doit d'abord passer par la Loi sur les enquêtes. Il doit également fixer la façon dont elle doit faire rapport de ses dépenses au Parlement. Habituellement, elle doit le faire par l'intermédiaire d'un ministre. Parce que nous aimons bien les commissions, nous en avions cette fois-ci, dans notre budget de dépenses principales, six ou sept qui avaient constituées en vertu de la Loi sur les enquêtes et qui devaient faire rapport de leurs dépenses par l'entremise du président du Conseil du Trésor.

Ainsi, ce que je disais hier est confirmé. Lorsque les commissions font rapport de leur situation financière en passant par un ministre, il nous appartient de demander des explications à ce ministre. C'est à ce moment qu'intervient la Loi sur la gestion des finances publiques.

Je faisais simplement valoir hier que les pouvoirs et responsabilités prévus dans la Loi sur les enquêtes devait être exercée indépendemment du processus politique et que les commissions devaient en arriver à leur propre conclusion.

Le président: Avant d'aller plus loin, je voudrais demander à M. Broadbent s'il a quelque chose à ajouter au document qui vient d'être porté au procès-verbal. Avez-vous des éléments nouveaux à présenter sur la signification de ce document?

M. David Broadbent (Directeur administratif, Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada): Monsieur le président, je pense que c'est le document typique qui accompagne la création de n'importe quelle commission en vertu de la Loi sur les enquêtes. En comparant une commission à un ministère, on lui accorde certains pouvoirs et on lui confère certaines obligations. Et il faut évidemment que toute initiative de ce genre passe par un ministre.

Je suis un peu pris au dépourvu par cette question. Je ne suis pas avocat et je peux faire fausse route, mais il me semble que ce sont là les dispositons typiques qui accompagnent la création d'une commission en vertu de la Loi sur les enquêtes.

Le président: Donc, pour vous, c'est la façon normale de procéder.

M. Broadbent: C'est ce que je crois, monsieur le président.

[*Texte*]

Mr. Lapierre (Shefford): Just to help Mr. Hawkes, I am sure it is not a royal commission, because I would like to read into the record what Mr. Mulroney had to say on August 25. Mr. Hawkes will be impressed. Mr. Mulroney was less enthusiastic about establishing a royal commission. He said royal commissions were what got us into this mess in the first place.

Mr. Hawkes: On a point of order, Mr. Chairman, can he identify the document? I believe it looks like a press clipping rather than a document that emanates from the Prime Minister's Office.

Mr. Lapierre: I just want to quote the Prime Minister. I think it will help you.

Mr. Hawkes: From a press article?

Mr. Lapierre: Yes.

Mr. Hawkes: Could we have it tabled?

Mr. Lapierre: Sure, I think it is important for you in order to be consistent. I am sure it is not a royal commission.

Mr. Boudria: It could not possibly now that we have heard that.

The Chairman: If members will be patient, I would like to make a few comments and report on a mandate given to me yesterday by this committee to inquire as to the possibility of having Mr. Spicer and Mr. Normand come before this committee to testify.

As a consequence of this mandate, I communicated last night with Mr. Broadbent so that he could relay those messages to Mr. Spicer and Mr. Normand. I understand he has done that faithfully. As a consequence, I spoke with Mr. Spicer today. He informed me he will be available to testify before this committee Thursday at 9 a.m.

I might add for the information of committee members he is also scheduled that day to be in the great city of Sherbrooke, Quebec, which just happens to be my riding. He will be here and, I understand, will delay his appearance in Sherbrooke as a consequence of his testimony before this committee.

• 1850

I also want to point out for the benefit of the members of the committee and those listening to us and reporting on events today that when Mr. Spicer sent a letter to the committee, he did so after having informal discussions with the clerk of our committee. The clerk rightfully had enough initiative to anticipate the work of the committee and to communicate with Mr. Spicer and inquire as to his availability. Mr. Spicer responded, but at no time did Mr. Spicer ever refuse to come before this committee. He informed the committee of his previous engagements, and his letter of Friday, March 15, also indicated that he was leaving Ottawa that day to respect these commitments he had made. At no time did he ever refuse to come before this committee. Quite to the contrary, I even understand that he may have made some previous public statements to the effect that he was ready to come before our committee to deal with the matter that is before us today. That is one issue.

[*Traduction*]

M. Lapierre (Shefford): Pour ajouter à ce que disait M. Hawkes, je suis sûr qu'il ne s'agit pas d'une commission royale, si je me fie à la déclaration de M. Mulroney sur le sujet le 25 août. Je vais vous la lire. M. Hawkes sera impressionné. M. Mulroney était loin d'être enthousiaste vis-à-vis d'une commission royale. Il faisait valoir que les commission royales étaient à l'origine du problème devant lequel nous nous trouvons.

M. Hawkes: J'invoque le règlement, monsieur le président. Le député peut-il identifier ce document? Ou plutôt il semble que ce soit une coupure de presse plutôt qu'un document émanant du Bureau du Premier Ministre.

M. Lapierre: Je veux simplement citer le premier ministre.

M. Hawkes: À partir d'un article de journal?

M. Lapierre: Oui.

M. Hawkes: Peut-il être déposé?

M. Lapierre: Certainement. C'est important si vous voulez être logique avec vous-même. Cette commission n'est pas une commission royale.

M. Boudria: Plus maintenant.

Le président: Je fais appel à la patience des membres du comité, parce que je voudrais dire quelques mots et faire rapport au sujet du mandat qui m'a été confié hier par le comité consistant à m'enquérir de la possibilité que M. Spicer et M. Normand comparaissent.

En vue de m'acquitter de ce mandat, j'ai communiqué hier soir avec M. Broadbent pour qu'il parle à Messieurs Spicer et Normand. Je crois comprendre qu'il s'est acquitté de cette tâche consciencieusement. C'est pourquoi, j'ai pu parler à M. Spicer aujourd'hui. C'est à ce moment qu'il m'a avisé qu'il était disponible pour témoigner devant le comité jeudi à 9 heures.

J'ajoute, à l'intention des membres du comité, que ce jour-là il doit également se rendre dans la magnifique ville de Sherbrooke, au Québec, laquelle se trouve dans ma circonscription, comme par hasard. Il comparaîtra devant notre comité et devra, par conséquent, si j'ai bien compris, retarder sa visite à Sherbrooke.

Je voudrais aussi signaler à l'intention des membres du comité et de ceux qui nous écoutent et qui feront des reportages sur les événements d'aujourd'hui que M. Spicer a écrit au comité après en avoir discuté officieusement avec le greffier du comité. Le greffier a, à juste titre, pris l'initiative de prévoir les travaux du comité et d'entrer en communication avec M. Spicer pour s'informer de sa disponibilité. M. Spicer a répondu et il n'a jamais refusé de comparaître devant le comité. Il a informé le comité de son emploi du temps et, dans sa lettre du vendredi 15 mars, il nous disait également qu'il quittait Ottawa le jour même pour tenir ses engagements. Il n'a jamais refusé de comparaître devant nous. Bien au contraire, il semble qu'il aurait déclaré publiquement être tout à fait disposé à comparaître pour discuter des questions dont nous sommes saisis aujourd'hui. C'est la première chose que je voulais dire.

[*Text*]

As far as Mr. Normand is concerned, I understand from my conversation with Mr. Broadbent

que M. Broadbent a parlé à M. Normand et que ce dernier va communiquer avec nous pour nous informer de sa décision ou de sa disponibilité. Demain, on sera en mesure de savoir si on peut entendre M. Robert Normand.

M. Gauthier: Sur la même question, est-ce que le greffier a pu établir si le Comité peut siéger dans l'après-midi ou dans la soirée de jeudi? Vous n'avez pas indiqué l'heure.

Le président: Ce sera à 9 heures jeudi matin. On m'avait dit initialement que ce serait de 9 heures à 11 heures. J'ai demandé au greffier si on ne pouvait pas aller jusqu'à 12 heures au besoin. On me dit qu'on peut avoir la salle de 9 heures à 12 heures. On prévoit donc d'entendre M. Spicer de 9 heures à 12 heures.

M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Ma question n'a pas trait à la disponibilité de la salle. J'aimerais savoir à quelle heure du jour les prévisions budgétaires sont automatiquement rapportées à la Chambre parce que le temps est écoulé. Est-ce à 18 heures?

Le président: J'y arrive. L'information que j'ai reçue aujourd'hui à ce sujet est la suivante. C'est une question assez technique.

Vous savez que, lorsque le gouvernement rend publiques les prévisions budgétaires supplémentaires, le Règlement prévoit que ce Comité a le loisir de les étudier ou de ne pas les étudier ou d'en étudier un item spécifique.

Si je me trompe, je vous prie de me corriger, mais je crois comprendre que l'habitude du Comité a été de les étudier de temps à autre. Le Comité n'a pas systématiquement étudié les prévisions supplémentaires. Le Comité a étudié les prévisions supplémentaires lorsqu'il se présentait une situation qui attirait l'attention du public. Le Comité, jouant son rôle de Comité des comptes publics, se penchait sur ces questions-là. C'est l'information qu'on me donne.

Toujours sur le même sujet, le Règlement prévoit que, même si le Comité étudie les prévisions supplémentaires, s'il ne fait aucune recommandation à la Chambre des communes avant une date fixe, les prévisions supplémentaires sont réputées être recommandées à la Chambre.

M. Boudria: À quelle heure?

Le président: Techniquement, le Comité a jusqu'à mercredi, 18 heures, pour faire une telle recommandation.

M. Boudria: Mercredi de la semaine prochaine?

Le président: Mercredi de cette semaine, c'est-à-dire demain, à 18 heures. Cela, c'est pour les prévisions supplémentaires.

Cependant, si on veut justifier techniquement la comparution de M. Spicer devant notre Comité, le Comité continue à avoir le pouvoir d'entendre des témoins relativements aux prévisions en général, incluant celles du Conseil privé de qui relève M. Spicer. Il s'agit du paragraphe 108(2) du Règlement.

M. Boudria: Le paragraphe 108(2) ne concerne pas les prévisions budgétaires.

Le greffier du comité: Le paragraphe 108(2) du Règlement

[*Translation*]

Pour ce qui est de M. Normand, lorsque j'ai parlé à M. Broadbent, celui-ci m'a dit...

that Mr. Broadbent spoke to Mr. Normand who was to contact us to let us know his decision or inform us of his availability. Tomorrow we will know whether or not we will be hearing Mr. Robert Normand.

Mr. Gauthier: On the same issue, was the Clerk able to determine whether the committee can meet Thursday afternoon or evening? You have not indicated a time.

The Chairman: It will be 9:00, Thursday morning. I was first told that it would be from 9:00 to 11:00. Then I asked the Clerk whether we could continue til noon if need be. He told me we could have the room from 9:00 til noon. Therefore we expect to hear Mr. Spicer from 9:00 til noon.

Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): My question has nothing to do with the availability of the room. I would like to know at what time the budgetary estimates are automatically deemed reported to the House when the time has run out. Is it 6:00 p.m.?

The Chairman: I was getting to that. Here is the information I have received on that matter today. It is rather technical.

As you know, when the government tables the supplementary estimates, the Standing Orders state that the committee is free to study them or not study them or to study any specific item.

If I am mistaken, please correct me, but I understand that in the past, the committee has studied them from time to time. The committee has not systematically studied the supplementary estimates. It has studied supplementary estimates when an event occurred which attracted the public's attention. The committee, in its role as a public accounts committee, then studied those matters. That is the information I was given.

On the same matter, the Standing Orders says that even if the committee studies the supplementary estimates, they will be deemed to be recommended to the House if no recommendation is made before a specific date.

Mr. Boudria: At what time?

The Chairman: Technically, the committee has until Wednesday, 6:00 p.m., to make such a recommendation.

Mr. Boudria: You mean Wednesday next week?

The Chairman: No, this Wednesday, that is tomorrow, at 6:00 p.m. That is for the supplementary estimates.

If, however, we want to give a technical justification for Mr. Spicer's appearance before our committee, the committee still has the power to hear witnesses about the overall estimates, including the estimates of the Privy Council, to which Mr. Spicer reports. That is Standing Order 108(2).

Mr. Boudria: Standing Order 108(2) does not concern budgetary estimates.

The Clerk of the Committee: Standing Order 108(2)

[*Texte*]

specifies that any government department that normally reports to this committee can be called to come before the committee.

Mr. Boudria: Yes, but that is outside the estimates process.

• 1855

The Clerk: That is outside of the estimates process. That is at the initiative of the committee. As the Privy Council is one of the departments or agencies that report to this committee, which also has jurisdiction over the Spicer commission, therefore we can get the Spicer commission under 108(2).

Mr. Boudria: But the point I was asking—and I think I am now hearing the answer in a roundabout way—is that the estimates are reported tomorrow at 6 p.m. and not on Thursday as we had initially believed.

The Clerk: It is Wednesday, March 21.

The Chairman: They are reported at that time, but we have until 6 p.m.

The Clerk: They are reported at that time and the committee can consider them until the end of tomorrow.

The Chairman: The 21st is a Thursday.

The Clerk: Yes. Well, we can consider them until the end of Wednesday.

Mr. Boudria: Oh, because they are reported on the 21st when Parliament commences.

The Chairman: Exactly.

The Clerk: Exactly.

The Chairman: When it starts its work at 11 a.m.

The Clerk: Exactly.

Mr. Boudria: I see. So at midnight tomorrow this process expires.

The Clerk: Precisely.

The Chairman: When the House is finished sitting.

Mr. Hawkes: When the House rises, Don, at 11 a.m. On the 20th or the commencement of the sitting of the 21st.

Mr. Boudria: Thank you. I just heard the answer in a roundabout way, but in fact we are going to be talking to Mr. Spicer after his estimates are reported to Parliament.

The Clerk: Yes, considered reported.

Mr. Hawkes: But before they are approved by Parliament.

The Chairman: There is nothing roundabout, Mr. Boudria, in my explanation on how the system works.

Mr. Boudria: "Roundabout" is not a sinister word. I was just trying to figure out what you were trying to explain.

[*Traduction*]

prévoit que le comité peut convoquer des représentants de tout ministère qui lui a été confié.

M. Boudria: Oui, mais cela ne fait pas partie du processus budgétaire.

Le greffier: Cela ne fait pas partie du processus budgétaire, mais le comité peut en prendre l'initiative. Comme le Conseil privé est l'un des ministères ou organismes qui ont été confiés à ce comité, et que la commission Spicer relève de lui, nous pouvons demander aux représentants de la commission Spicer de comparaître en vertu du paragraphe 108(2) du Règlement.

M. Boudria: Mais, ce que je voulais savoir—et je pense avoir obtenu la réponse de façon très indirecte—c'est si nous devons faire notre rapport sur le budget des dépenses demain à 18h et non pas jeudi comme nous le pensions d'abord.

Le greffier: C'est le mercredi 21 mars.

Le président: C'est ce jour-là que nous devons déposer notre rapport, mais nous avons jusqu'à 18h pour le faire.

Le greffier: C'est à ce moment-là que nous devons en faire rapport, mais nous avons jusqu'à la fin de la journée de demain pour l'étudier.

Le président: Le 21, c'est un jeudi.

Le greffier: Oui. Eh bien, nous pouvons l'étudier jusqu'à mercredi, en fin de journée.

M. Boudria: Ah, parce que le rapport est déposé le 21 lorsque la Chambre reprend ses travaux.

Le président: C'est exact.

Le greffier: C'est exact.

Le président: Lorsque la Chambre reprend ses travaux, à 11h.

Le greffier: Exactement.

M. Boudria: Je vois. Donc c'est à minuit demain que le délai expire.

Le greffier: Précisément.

Le président: Lorsque la Chambre suspend ses travaux.

M. Hawkes: Lorsque la séance est ouverte à la Chambre, Don, à 11h. Soit le 20 ou à l'ouverture de la séance le 21.

M. Boudria: Merci. J'ai obtenu de façon bien détournée la réponse à ma question. Le fait est que nous discuterons avec M. Spicer après avoir déposé notre rapport au sujet de ses dépenses à la Chambre.

Le greffier: Oui, lorsque ce budget sera réputé avoir fait l'objet d'un rapport.

M. Hawkes: Mais, il n'aura pas encore été approuvé par le Parlement.

Le président: Je n'ai pas pris de détour, monsieur Boudria, pour vous expliquer comment le système fonctionne.

M. Boudria: «Détour» n'est pas un mot péjoratif. J'essayais tout simplement de comprendre ce que vous m'expliquiez.

[*Text*]

The Chairman: Well, I want to make it clear that I am getting on the record how the system works, and that is how it has worked. There is nothing about it that is sinister. That is the way it happens.

I sense, though, that the principal objective pursued by this committee is to have a public hearing on which way the commission, the forum, has conducted its public expenditures. In that regard we will be meeting our principal objective through the work of this committee, and I think all members around the table would agree that this is the principal objective we are pursuing. So that deals with the matter of reporting back to the committee.

Another comment before we listen to our first witness tonight. Because we are dealing with a forum, a commission, mandated by the government that falls under the Inquiries Act, as we discussed yesterday, I think it is important to state and to remind members that if that is the case and the commission is in the course of executing its mandate then I do not think—and that was the sense I got from our discussion yesterday—that it would be appropriate for the members of this committee to put questions to the witnesses that relate to the mandate of the committee. The question that concerns the public accounts committee is the way in which the commission and the committee has executed and spent its public money.

An hon. member: We all agree.

The Chairman: That is the sense. That being the case, it means that you will have to be patient with the chair as the chair will be called upon from time to time to intervene and to clarify certain questions if the chair feels that a question goes beyond what should normally be tolerated in terms of questioning a witness.

So I want to make that clear now and I want to ask you to be patient with the chair in that respect. I also want to ask members to be respectful of that mandate and the integrity of the commission in the execution of that mandate.

M. Lapierre: J'invoque le Règlement. Monsieur le président, ne pensez-vous pas que c'est au commissaire lui-même ou à son directeur exécutif de juger de la pertinence ou de la recevabilité d'une question? Je crois que le président du Comité n'a pas à être le gardien de but du commissaire Spicer. Je pense que c'est au commissaire lui-même de juger de la pertinence ou de l'acceptabilité des questions. Je trouve que vous vous mettez dans une position très délicate, et je voudrais protéger la présidence.

Le président: Monsieur Lapierre, vous êtes avocat et vous devez savoir que ce ne sont pas les témoins qui décident de la recevabilité Ce n'est pas aux témoins à dire oui, mais plutôt au président, en sa qualité d'officier ayant une responsabilité vis-à-vis des institutions. Nous avons chacun une responsabilité envers ces institutions. En fait, notre serment d'office évoque notre responsabilité envers ces institutions, pour faire en sorte que nous respections l'intégrité du mandat donné au Comité.

[*Translation*]

Le président: Eh bien, je veux qu'il soit bien clair que j'explique comment le système fonctionne et comment il a fonctionné dans le passé. Il n'y a rien de louche là-dedans. C'est ainsi que les choses se passent.

Je pense que le principal objectif du comité est de tenir des audiences publiques pour déterminer comment la commission, le Forum, utilise les fonds publics. Je pense que tous les députés autour de cette table seront d'accord pour dire que c'est bien là notre principal objectif et nous l'atteindrons. Cela règle donc la question des rapports au comité.

J'ai une dernière chose à dire avant de passer la parole à notre premier témoin. Comme nous étudions un forum, une commission, créé par le gouvernement en vertu de la Loi sur les enquêtes, ainsi que nous en avons discuté hier, je pense qu'il est important de dire que, puisque tel est le cas, et que la commission est en train de remplir son mandat je ne crois pas—et c'est la conclusion que j'ai tirée de notre discussion d'hier—qu'il serait convenable que les députés posent aux témoins des questions portant sur le mandat de la commission. Ce qui intéresse le Comité des comptes publics c'est de voir comment la commission engage et dépense des fonds publics.

Une voix: Nous sommes tous d'accord.

Le président: Cela étant dit, vous devrez être patients avec moi puisque, comme président, je devrai intervenir de temps à autre pour éclaircir certaines questions si je crois qu'une question va au-delà de ce qui devrait normalement être toléré lorsque nous entendons un témoin.

Je voudrais que cela soit clair dès maintenant et je vous demande d'être patients envers le président à cet égard. Je demande également aux députés de respecter le mandat de la commission et l'intégrité de ceux qui l'exécutent.

Mr. Lapierre: Point of Order. Mr. Chairman, do you no think it is up to the commissioner or his executive-director to decide for themselves whether or not a question is pertinent or acceptable. I do not think that the president of the committee should play goalie for Commissioner Spicer. I think it is up to the commissioner himself to judge whether a question is pertinent or acceptable. I think you are putting yourself in a very delicate position and I would like to protect the Chair.

The Chairman: Mr. Lapierre, you are a lawyer and you must know that it is not up to the witnesses who decide whether or not a question is in order. It is not up to the witnesses to say so but rather to the Chairman, who is an agent accountable to the institutions. We each have a responsibility towards these institutions. In fact, our oath of office mentions our responsibility towards these institutions, so that we respect the integrity of the committee's mandate.

[*Texte*]

• 1900

Il n'est pas question non plus de mettre la charrue devant les boeufs. Je vous en parle dès maintenant pour que vous le sachiez, pour que vous soyez sensible à cette dimension de notre travail et pour faire en sorte que vous ne soyez pas surpris si le président intervient pour préciser les questions. Je ne chercherai pas à être interventionniste dans l'exécution de notre travail, mais soyez assuré que j'ai la ferme intention de faire en sorte qu'on respecte l'intégrité du mandat donné à la commission.

M. Lapierre: Donc, vous allez vous faire censeur?

Le président: Que voulez-vous? C'est le rôle que l'on donne au président des comités, monsieur Lapierre.

M. Lapierre: Le rôle de censeur?

Le président: Non, je ne suis pas censeur. C'est vous qui avez dit cela, monsieur Lapierre. Ce n'est pas moi. Le président a un rôle dans un comité. Ce n'est pas vous qui l'avez inventé, ni moi. Il y a des traditions qui ont été établies bien avant que vous et moi n'arrivions ici. Il y a des précédents et nous allons procéder d'une manière qui respecte ces précédents.

M. Lapierre: Dans ce scénario-ci, il y a des précédents? Lesquels?

Le président: De quel scénario parlez-vous?

M. Lapierre: Du scénario d'un commissaire qui vient. Vous dites qu'on n'a pas le droit de lui poser telle question et telle autre question. Vous allez vous improviser juge. De quels précédents parlez-vous?

Le président: Monsieur Lapierre, il y a un volume de jurisprudence et de précédents.

M. Lapierre: À propos des mandats des commissaires? Le président a décidé que telle chose entrait dans l'exécution d'un mandat et que telle autre chose n'y entrait pas? La ligne entre le mandat et la dépense est ténue.

Le président: Je ne veux pas avoir une longue discussion avec vous. Je vous informe d'une situation dont la présidence a l'intention de se préoccuper, monsieur Lapierre. La présidence est appelée à décider de temps en temps sur la pertinence de certaines questions. Il y va du travail même d'un juge et d'un président. C'est un principe de droit assez connu dans l'exécution de notre travail. Vous verrez comment les choses se passeront. Je vous assure, monsieur Lapierre, que l'objectif de la présidence n'est pas d'empêcher qui que ce soit de poser des questions.

M. Lapierre: D'accord.

Le président: C'est plutôt de respecter l'intégrité du Comité. Est-ce qu'il y a d'autres questions à ce sujet-là? Sinon, il faut discuter de questions plus techniques avant d'entendre le premier témoin.

As we start the work of the committee, I understand we are going to go to 10-minute rounds as openings. We will invite the witness to make a statement, then I will offer the Liberals 10 minutes to divide among themselves in an exchange with the witness; 10 minutes to our friends from the New Democratic Party, if there are any; and 10 minutes on the government side. The chair may want to ask a few questions. There then will be five-minute rounds.

[*Traduction*]

Nor do we want to put the cart before the horse. I mention it now so that you will know, so that you will be sensitive to this aspect of our task and so that you will not be surprised if the Chairman intervenes to clarify questions. I don't intend to interfere more than I need to in the carrying out of our task, but you can be sure that I firmly intend to make sure that we respect the integrity of the mandate that was given to the commission.

Mr. Lapierre: So, you are going to censure us?

The Chairman: What can I do? That is the role of a committee Chairman, Mr. Lapierre.

Mr. Lapierre: To be a censor?

The Chairman: No, I am not a censor. You are the one who said that, Mr. Lapierre. It was not me. The president has a role to play in a committee. And it was neither you, nor me, who invented that role. There are well established traditions which existed long before you and I arrived here. There are precedents, and we will proceed in such a way as to respect these precedents.

Mr. Lapierre: You say there are precedents in this scenario? Which ones?

The Chairman: What scenario are you referring to?

Mr. Lapierre: A scenario for a commissioner's appearance. You say we do not have the right to ask such and such a question. You will be playing the role of a judge. What precedents are you referring to?

The Chairman: Mr. Lapierre, there is a volume on precedents.

Mr. Lapierre: Which refer to the mandate of commissioners? The Chairman has decided that certain things are included in the execution of a mandate and that other things are not. There is a fine line between mandate and expenditure.

The Chairman: I do not want to get into a long discussion with you. I am informing you of a situation which is of concern to the Chair, Mr. Lapierre. The Chair is called upon from time to time to decide on the pertinency of certain questions. That is the very nature of a judge's or a chairman's job. It is a principle of law which is well known in the execution of our tasks. You will see how things will go. I assure you, Mr. Lapierre, that the Chair's objective is not to prevent anybody from asking questions.

Mr. Lapierre: Okay.

The Chairman: Rather, I want us to respect the integrity of the committee. Do you have other questions on that matter? If not, there are other more technical questions we must deal with before hearing our first witness.

Avant d'entreprendre les travaux du comité, je pense que nous allons faire d'abord des rondes de questions de 10 minutes. Je demanderai au témoin de faire une déclaration, et je donnerai ensuite aux Libéraux 10 minutes, qu'ils devront se répartir, pour discuter avec le témoin. Ensuite, nos amis du Nouveau parti démocratique, s'il y en a, auront, à leur tour 10 minutes; il y aura 10 minutes pour le parti du gouvernement. Le président aura peut-être quelques questions à poser. Il y aura ensuite des rondes de cinq minutes.

[*Text*]

I expect that tonight we will go until 9 p.m. At that time we will determine if it is necessary to call the same witness again at 3.30 p.m. tomorrow. We have already informed the witness that we may ask him to be available at that time. I understand he is available. We will proceed from there.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, with the usual proviso that the answers are short and sweet, the questions will also be short and sweet.

The Chairman: I did not mention that because I have no illusions about how it will proceed, but obviously we hope they will be short and we can proceed in a functional way.

Do we have a clock? I am going to ask the clerk to time things so that we respect the time limits as much as possible.

M. Lapierre: Dans votre liste, vous n'avez pas mentionné les autres membres. Je pense que les autres membres du Parlement ont aussi des droits. J'aimerais avoir votre lumière.

Le président: La règle est la suivante. Les autres membres peuvent poser des questions si le Comité y consent. Je suggère qu'on y aille cas par cas, monsieur Lapierre. Si vous avez une question, manifestez-vous.

M. Lapierre: J'en aurai.

Le président: S'il y a des objections, je suis sûr que les gens se feront entendre, à défaut de quoi vous serez libre de poser des questions.

J'invite M. Broadbent à faire une petite déclaration si le coeur lui en dit, mais je l'invite d'abord à se présenter aux membres du Comité pour qu'ils sachent exactement quelles sont se fonctions et le mandat qu'il exécute pour le Forum.

M. Broadbent: Merci, monsieur le président. Je peux vous parler un peu de mes fonctions, mais j'aimerais surtout vous donner un petit arrière-plan sur les tâches du Forum. J'ai ici les arrêtés en conseil dans les deux langues officielles si les membres du Comité en ont besoin. D'après moi, il serait peut-être utile que les membres les lisent s'ils ne les ont pas lus depuis longtemps. Le greffier les a et il peut les distribuer.

• 1905

I would like to start, Mr. Chairman, by setting the stage on the Citizens' Forum on Canada's Future. It was formed on November 1 to report on July 1. It will report on July 1.

It has a unique task. Some commentary has been made by journalists that a royal commission on agriculture in Saskatchewan in 1955 followed a very populist approach, but I think it took two and one-half years to do the job.

What makes it unique? Eight months, the scope of the exercise, the approach, which is highly populist, to hear what ordinary Canadians say. Another factor that is of concern to myself in a management role is that it is a demand-driven exercise. It is not easy to plan when you are forecasting demand, be it selling soap or anything else.

[*Translation*]

Je pense que la séance de ce soir durera jusqu'à 21 heures. À ce moment-là, nous déciderons s'il faut demander au même témoin de revenir demain à 15h30. Nous avons déjà dit au témoin que nous aurions peut-être encore besoin de lui à ce moment-là. Je crois savoir qu'il est disponible. Nous verrons ensuite ce qu'il faut faire.

M. Gauthier: Monsieur le président, étant donné la condition habituelle que les questions soient courtes et précises, les questions seront, elles aussi, courtes et précises.

Le président: Je n'en ai pas parlé, parce que je ne sais pas comment la séance se déroulera, mais j'espère, bien sûr, qu'elles seront courtes et que nous pourrons fonctionner efficacement.

Est-ce que nous avons une horloge? Je vais demander au greffier de chronométrer les interventions, pour que nous puissions respecter les limites de temps, autant que possible.

Mr. Lapierre: In your list, you have not mentioned other members. I think that the other members of Parliament also have rights. Please enlighten me.

The Chairman: Here is the rule. Other members can ask questions if the committee agrees. I suggest we take it one a case by case basis, Mr. Lapierre. If you have a question, let us know.

Mr. Lapierre: I will have questions.

The Chairman: If there are any objections, I am sure the members will speak up, and if they do not you will be free to ask your questions.

I will now ask Mr. Broadbent to make a short statement if he so wishes, but first I would like him to introduce himself to the members of he committee so that we know exactly what are his functions and his mandate within the Forum.

Mr. Broadbent: Thank you, Mr. Chairman. I can give you an idea of my functions, but I would mostly like to give you some background on the Forum's task. I have here with me the order in council, in both official languages, if the members of the committee need it. I think it would perhaps be useful for the members to read it if they have read it some time ago. The clerk has it and can distribute it.

J'aimerais d'abord, monsieur le président, vous présenter le Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada, qu'on appelle aussi le Forum des citoyens. Il a été créé le 1er novembre et doit présenter un rapport le 1er juillet. Il déposera son rapport le 1er juillet.

Le Forum a une tâche à remplir, qui est unique en son genre. Certains journalistes ont dit qu'en 1955 une commission royale d'enquête sur l'agriculture en Saskatchewan avait adopté une méthode très populiste, mais je pense que cette commission a mis deux ans et demi pour s'acquitter de sa tâche.

Pourquoi le Forum est-il unique? Par sa durée, huit mois, par l'ampleur de ses activités, par sa méthode, qui est très populiste, et qui consiste à écouter ce qu'ont à dire les Canadiens ordinaires. Un autre facteur qui m'intéresse, en tant que gestionnaire, c'est que c'est un processus axé sur la demande. Ce n'est pas facile de prévoir lorsqu'il s'agit de prévoir une demande, que ce soit la demande pour un savon ou pour n'importe quelle autre chose.

[*Texte*]

I have formed the impression that when this exercise was launched, it was not unlike President Kennedy saying that the United States was going to have a man on the moon by the end of the 1960s. Why? Because it was an exciting prospect, it was a daring prospect, and it was a daunting prospect. From what I have seen, the approach was not unlike the way the Americans started in that case.

When a normal—I will be careful to avoid the use of the word royal—commission starts its work, those of you who have had any association with them will know that they normally take the first three months to plan their activities. It is quite a smart way to go about it. It allows a systematic approach and, in terms of financial management, the job of those concerned with managing finance of royal commissions essentially is that of bookkeeper totting up the bills. Not quite the same here.

When this started off, it started off running. Of course, I was not around at that stage, but it was quite clear that this had to be implemented and implemented on a fast track. So planning went to implementation almost overnight.

What this sort of approach leads to—for those of you who are familiar, perhaps I might make an allusion to military procurement—is a cost-plus approach. There is nothing wrong with a cost-plus approach. It simply means get the job done and we will add up the cost later. I guess no one said to Norman Schwarzkopf, "Go win the war, but don't spend more than *x* billion dollars". That is what I mean by a cost-plus approach. It is not necessarily bad.

So that is the way it started, and it started with enormous activity down several lines of inquiry and, as so often happens in these cases, there had to be a day of reconciliation. By January, Mr. Spicer knew he needed help. He also knows that the one cardinal sin, the unforgiveable sin that someone of deputy ministerial rank can commit is not to ask for help when you need it.

At about this time, and for the first time, the government approved a budget to bring before Parliament.

Mr. Gauthier: This is in January.

Mr. Broadbent: This is in late January. Whatever had been talked of before, and certainly numbers had been talked of before, were just that: talk, estimates.

Coming here before you this evening, there is a budget. There has been for some while and, as you know, the budget for this fiscal year is $18.9 million, a figure slightly in excess—about $1 million in excess—of the figure you find in supplementary estimates, and the reason for that is that the difference is already included in the main estimates of Privy Council Office.

At the same time, the Treasury Board has approved a budget for the overall process—it is rather unfortunate in an eight-month exercise that we have, if you will forgive me, the artificiality of the end of a fiscal year coming in the

[*Traduction*]

J'ai l'impression que la création de ce Forum peut se comparer au projet que le président Kennedy avait formé pour les États-Unis d'envoyer un homme sur la lune avant la fin des années 60. Pourquoi? Parce que c'est un projet excitant, un projet audacieux, un projet presque décourageant. De ce que j'en ai vu, la méthode adoptée n'est pas sans ressembler à la façon dont les Américains se sont lancés dans leur projet.

Lorsqu'une commission ordinaire—et je ferais attention à ne pas utiliser encore le mot «royale» entreprend ses travaux, ceux d'entre vous qui en avez une certaine expérience, savent qu'il lui faut en général trois mois pour planifier ses activités. C'est une très bonne façon de s'y prendre. Cela permet à la commission d'avancer de façon systématique. Dans de telles circonstances, ceux qui sont chargés de gérer les finances de la commission royale n'ont en fait qu'à tenir les livres, et à additionner les factures. Dans notre cas, les choses ne se passent pas tout à fait comme cela.

Lorsque notre commission a démarré, elle a démarré sur les chapeaux de roues. Bien entendu, je n'en étais pas à cette époque, mais il était évident que le processus devait être lancé et lancé à vive allure. On est donc passé de la planification à la mise en oeuvre presque du jour au lendemain.

Ce genre de processus oblige à adopter la méthode du prix coûtant majoré. Il n'y a rien de mal avec cette méthode. Cela veut simplement dire que l'on fait ce qu'il y a à faire et qu'on en calcule les coûts plus tard. Pour ceux d'entre vous qui connaissez un peu la chose, je pourrais peut-être faire la comparaison avec les dépenses militaires. Je ne pense pas qu'on ait dit à Norman Schwarzkopf: «Tâchez de gagner la guerre, mais surtout ne dépensez pas plus de x milliards de dollars». C'est ce que j'entends par la méthode du prix coûtant majoré. Elle n'est pas nécessairement mauvaise.

Donc, c'est ainsi que la commission a commencé ses travaux, et elle a été très active dès le départ, explorant plusieurs voies d'enquête. Comme cela est souvent le cas, il a fallu un jour faire le point. En janvier, M. Spicer savait qu'il avait besoin d'aide. Il savait également que le péché capital, le péché impardonnable, pour quelqu'un ayant le rang d'un sous-ministre, est de ne pas demander de l'aide lorsqu'il en a besoin.

C'est à peu près au même moment que le gouvernement a approuvé, pour la première fois, le budget qui serait déposé à la Chambre.

M. Gauthier: C'était en janvier.

M. Broadbent: À la fin janvier. Les montants qui avaient été mentionnés auparavant, et on avait bien sûr discuté de chiffres, n'étaient rien de plus que cela: des discussions, des prévisions.

Ce soir, alors que je comparais devant vous, il y a un budget. Il y en a un depuis quelque temps déjà et, comme vous le savez, le budget pour l'exercice en cours est de 18,9 millions de dollars. Ce chiffre est légèrement plus élevé—environ un million de dollars—que celui qui figure dans le Budget des dépenses supplémentaires, et cela s'explique par le fait que la différence est déjà prévue dans le Budget des dépenses principal du Bureau du Conseil privé.

En même temps, le Conseil du Trésor a approuvé le budget pour l'ensemble du processus. Il est dommage que l'exercice financier se termine en plein milieu de ce processus de huit mois. Cela ne nous facilite pas la vie. Donc le budget

[*Text*]

middle; it does not make life easier—amounting to a total of $27.4 million, of which $2.4 million will be for capital expenditures, for items that would be returned to the Crown, so a cost of $25 million.

• 1910

At about that time, it also became clear that with a budget of this nature, when some plans had been going off without real thought about how much it was going to cost, in just the same way that General Schwarzkopf might have been moving, we had to switch from a cost-plus to a design-to-budget approach.

I guess this is the stage where I came on the scene. Mr. Spicer had asked for help. He went to the Secretary to Cabinet, and not to put too fine a point on it, I was drafted. This does not mean to say that I am an unwilling member of the team on the Citizens' Forum. It means that it was pointed out to me that help was needed. Also, I was asked to think about what the forum was seeking to do and to examine my conscience about my loyalty to Canada.

Mr. Spicer and I met. As you might imagine, it is not terribly usual for a deputy minister—and I guess Mr. Spicer would not mind my saying it—one who is a grade higher than the chairman, to be put into a job like this. There were discussions on conditions, and I think it is important that you know them, because I think it has relevance to your inquiry.

Our basic understanding, which has been faithfully followed, is based on trust. I will take responsibility for the management of the Citizens' Forum, and Mr. Spicer will do what he does so well and what my presence, I hope, is allowing him to do more frequently: engage in consultations and deal with communications. Consultations and communications are what the Citizens' Forum is all about.

Because of Mr. Spicer's profile, naturally you want him to come before your committee. But Mr. Spicer is playing no role in the day-to-day management of the Citizens' Forum. By agreement, I hold a management meeting with my senior staff every morning—we have to, in that place—and Mr. Spicer does not attend. Consequently, what this means—and I do not suppose, Mr. Gauthier, you have too many deputy ministers saying this—is that if there is somebody who is answerable to you on the management of finances of the Citizens' Forum, he is here now.

This split in responsibility is working well, and I would like to give you assurance on two points now. We are not going to overspend the money that the government has agreed to and, as I said, the report will be ready for the 1st of July.

In these opening remarks I think perhaps I should give you some sort of global view on the budget. Obviously you are discussing iscussing supplementary estimates, not spending estimates.

[*Translation*]

total s'élève à 27,4 millions de dollars, dont 2,4 millions seront affectés aux dépenses d'immobilisations, pour l'achat de biens qui reviendront à l'État, de sorte qu'en bout de ligne, le coût sera de 25 millions de dollars.

À ce moment-là environ, il devint aussi évident, avec un budget de cette nature et la mise en oeuvre de certains plans sans vraiment avoir pensé au préalable aux frais encourus—exactement de la même façon que le général Schwarzkopf peut avoir déployé ses forces—, que nous aurions à passer de l'approche prix coûtant majoré à un budget fixe.

Je crois que c'est à ce moment-là que je suis intervenu, M. Spicer ayant demandé de l'aide. Il est allé voir le secrétaire du Cabinet et, pour dire les choses comme elles sont, j'ai été mobilisé. Cela ne signifie pas que ma participation à l'équipe du Forum des citoyens ait été forcée. Cela veut dire qu'on m'a indiqué un certain besoin d'aide. En outre, on m'a demandé de considérer les objectifs du Forum et de faire un examen de conscience quant à ma loyauté envers le Canada.

J'ai rencontré M. Spicer. Comme vous pouvez l'imaginer, ce n'est pas tous les jours—je pense que M. Spicer ne sera pas offusqué que je le signale—qu'un sous-ministre, une personne qui occupe une position d'un échelon supérieur à celle du président, se voit confier un travail de cette sorte. Les conditions d'acceptation du poste ont été discutées et je crois qu'il est important que vous les connaissiez, car elles sont selon moi utiles pour votre enquête.

Notre accord fondamental, qui a été respecté à la lettre, est basé sur la confiance. J'assumerai la responsabilité de la gestion du Forum des citoyens et M. Spicer fera ce qu'il fait si bien et ce que ma présence, je l'espère, lui permet de faire plus fréquemment: s'engager dans des consultations et s'occuper des communications. Consultations et communications, voilà essentiellement ce en quoi consiste le Forum des citoyens.

Étant donné la visibilité de M. Spicer, il est bien naturel que vous souhaitiez qu'il comparaisse devant votre comité. Cependant, M. Spicer n'a aucun rôle dans la gestion quotidienne du Forum des citoyens. Un accord a été conclu en vertu duquel je tiens chaque matin avec mes cadres une réunion concernant la gestion du Forum—nous sommes tenus de le faire à ce poste—; M. Spicer n'y assiste pas. Par conséquent, cela signifie—et je suppose, monsieur Gauthier, qu'il n'y a pas un trop grand nombre de sous-ministres qui le disent—que s'il y a quelqu'un qui doive vous répondre à propos de la gestion des finances du Forum des citoyens, c'est bien moi.

Ce partage des responsabilités fonctionne bien et j'aimerais maintenant vous assurer de deux choses: nous n'allons pas dépenser inconsidérément l'argent que le gouvernement nous a consenti et, comme je l'ai dit, le rapport sera prêt pour le 1er juillet.

Toujours dans ce préambule, je pense que je devrais vous présenter une certaine vue d'ensemble du budget. De toute évidence, vous parlez d'estimations des dépenses supplémentaires, non pas des dépenses effectuées.

[*Texte*]

We are kind of at mid-point. Let me tell you where we are. My latest financial reports show that we have close to $6 million spent and somewhere around $9 million committed. This is, you will recognize, a very unusual situation. It shows commitments are much higher than the money actually spent. It is very difficult, in a fast-track exercise like this, without a real-time financial information system, which of course we could never afford, to have absolutely up-to-date information.

• 1915

The Chairman: Did you say $9 million?

Mr. Broadbent: Yes, about $9 million. We were looking in total there at about $15 million out of $18.9 million for this fiscal year. The commitments could be underestimated. Where is the $18.9 million going? I am going to give you budgetary figures. They will bear some relationship to costs, but they will not bear a perfect relationship to costs, for reasons I will explain later.

The exercise involves promotion, consultation, analysis and report writing. That is with the chairman and commissioners involved. The broad outline of this is that on the communications side, the budget showed $4.4 million. The major components of this are virtually $1 million for the national advertising campaign you have, I hope, seen on television. There is a figure that is not significant financially but I will mention it because the electronic town hall meetings in Saint John, Vancouver and Whitehorse occasioned a certain amount of publicity and commentary. The out-of-pocket costs for those were $200,000 in total. There were fairly significant expenses on publishing—the information kits, the discussion kits and the like. Again, we were dealing with estimates of how many will be needed and the need to watch lead time, so we would not run out. It is $1.4 million. Those three figures are the major components of the $4.4 million on communications.

The guts of the work of the forum is the consultation exercise. We have regional offices in each province and territory. They are minimally staffed with three people. They hire moderators who are paid by the day. We have a smallish staff in Ottawa. The costs of the consultation exercise. . . The rule of thumb I am using at the moment when it is in full swing is about $1.5 million a month, and we have $4.6 million budgeted for that.

The Chairman: I am going to stop you for a second, so we can get an idea. You are always referring here to the $18.9 million in the estimates.

Mr. Broadbent: I am always referring to this fiscal year.

[*Traduction*]

Nous sommes rendus à peu près à mi-chemin. Je vais vous dire où nous en sommes: mon rapport financier le plus récent montre que nous avons dépensé près de 6 millions de dollars et qu'à peu près 9 millions de dollars ont été engagés. C'est là, vous le reconnaîtrez, une situation très inhabituelle. Cela montre que les sommes engagées sont de beaucoup supérieures aux sommes vraiment dépensées. Il est très difficile, dans un exercice aussi pressant que celui-ci, d'avoir des renseignements qui soient absolument à jour sans un système de contrôle financier en temps réel, que nous ne pouvons pas—c'est bien évident—nous payer.

Le président: Avez-vous dit 9 millions de dollars?

M. Broadbent: Oui, environ 9 millions de dollars. Nous envisagions un total d'environ 15 millions de dollars sur 18,9 millions de dollars pour la présente année financière. Les sommes engagées pourraient être sous-estimées. Où vont ces 18,9 millions de dollars? Je vais vous donner des chiffres. Ils auront une certaine relation avec les coûts, mais cette relation ne sera pas parfaite pour des raisons que j'expliquerai plus tard.

L'exercice comprend de la promotion, des consultations, des analyses et la rédaction du rapport. Le président et les commissaires sont inclus. En gros, du point de vue communication, le budget a été de 4,4 millions de dollars. Les principales composantes de ces coûts sont les suivantes: essentiellement 1 million de dollars pour la campagne nationale de publicité que, je l'espère, vous avez vue à la télévision. Il y a un chiffre que je mentionnerai, bien que financièrement sans signification, car les réunions couvertes par la télévision qui ont eu lieu aux hôtels de ville de Saint-John, de Vancouver et de Whitehorse ont suscité une certaine publicité et un certain nombre de commentaires. Les coûts de ces trois réunions furent de 200,000$ au total. Les publications—les pochettes d'information, les pochettes de discussion et d'autres publications du même genre—ont entrainé des dépenses assez importantes. Là encore, il fallait évaluer les quantités nécessaires et prévoir les délais d'exécution de façon à ne pas être à cours de publications. Ces frais sont de 1,4 millions de dollars. C'est trois chiffres sont les principales composantes des 4,4 millions de dollars affectés aux communications.

Les consultations constituent le coeur des travaux du Forum. Nous avons des bureaux régionaux dans chaque province et chaque territoire. Ils sont dotés d'un personnel minimum. Des modérateurs sont engagés et payés à la journée. Nous avons à Ottawa un tout petit personnel. Les coûts de la consultation. . . d'une façon empirique, sont actuellement, alors que les opérations vont bon train, d'environ 1,5 million de dollars par mois; le budget prévu à ce poste est de 4,6 millions de dollars.

Le président: Je vais vous interrompre un instant pour me faire une meilleure idée de la chose. Vous parlez toujours des 18,9 millions de dollars de l'estimation.

M. Broadbent: Je parle toujours de la présente année financière.

[*Text*]

The Chairman: Right. So this $4.4 million, the first number on communications, refers to the $18.9 million. So does this $4.6 million.

Mr. Broadbent: Yes. An additional figure on consultation is the cost of the 1-800 line, and we have $3 million budgeted. I am prepared to discuss that later. In my management of the finances here, I have been concentrating on unit costs of items and seeking to bring unit costs down to what I think we would all consider reasonable levels as opposed to trying to control it by a number of people and the rest. In other words, it is outputs rather than the inputs.

For the chairman and the commissioners, this is a bit of a deceptive figure because this is not just honoraria and that kind of thing. It is the meetings and personal staff and that kind of business. The figure in the budget is $1.3 million.

The next major item is that of administration. It is $4 million. This includes $1.5 million for capital—computers, that kind of thing—and $400,000, which has proved inadequate for telecommunications. Our telecommunications costs have been considerably higher. Those figures, I think, bring you to something like $7.3 million. The residual is in the analysis area, essentially.

The Chairman: What figure adds up to $7 million?

Mr. Broadbent: The $4.6 million, $4.4 million, $1.3 million and $4.0 million—

Mr. Gauthier: It is a hell of a lot more.

The Chairman: I have communications at $4.4 million, the consultation exercise at $4.6 million, and your last major item, you said, was administration at $4 million.

Mr. Gauthier: There is the $3 million for the line, which is additional.

The Chairman: I thought the $3 million for the line was in the $4.6 million consultation.

Mr. Gauthier: It cannot be.

• 1920

Mr. Broadbent: I am sorry. Some of those figures I gave at the time were included in others. These are the figures that should be added up: consultation, $4.6 million; 1-800 line, $3 million.

The Chairman: So that is apart from the—

Mr. Broadbent: Communications, $4.4 million; chairman and commissioners, $1.3 million; administration, $4.0 million.

The Chairman: $4.0 million?

Mr. Gauthier: How about analysis?

[*Translation*]

Le président: Bien. Donc ces 4,4 millions de dollars qui apparaissent au premier poste des communications fort partie des 18,9 millions de dollars. Il en va de même pour les 4,6 millions de dollars.

M. Broadbent: Oui. Un autre chiffre qui s'ajoute au titre des consultations est le coût de la ligne 1-800 pour laquelle nous avons un budget de 3 millions de dollars. Je suis prêt à en discuter plus tard. Ma gestion de ces finances a été centrée sur le coût unitaire des articles en essayant de le ramener à un niveau que nous jugerions tous acceptable, plutôt qu'en essayant de le faire fixer par un certain nombre de personnes, en autres. Autrement dit, je me suis occupé des sorties plutôt que des entrées.

Pour le président et les commissaires, c'est là un chiffre un peu trompeur, car il ne s'agit pas uniquement d'honoraires et de choses du même ordre. Cela représente les réunions, le personnel engagé et d'autres dépenses du même genre. Le chiffre au budget est 1,3 million de dollars.

Le principal article suivant représente l'administration, soit 4 millions de dollars. Ce chiffre inclut 1,5 million de dollars pour les investissements—ordinateurs etc.—et 400,000$, qui se sont avérés insuffisants, pour les télécommunications. Les frais de télécommunications ont été considérablement plus élevés. Ces chiffres, une fois additionnés, font, je crois, à peu près 7,3 millions de dollars. Le reste représente essentiellement la question analyse des données.

Le président: Quels chiffres, une fois additionné, donnent 7 millions de dollars?

M. Broadbent: Les 4,6 millions dollars, 4,4 millions de dollars, 1,3 million de dollars et 4,0 millions de dollars.

M. Gauthier: Vous êtes pas mal loin du compte.

Le président: Résumons. Communications, 4,4 millions de dollars; consultations, 4,6 millions de dollars; finalement, le dernier article principal était, selon vous, l'administration pour 4 millions de dollars.

M. Gauthier: À cela s'ajoutent les 3 millions de dollars pour la ligne téléphonique.

Le président: Je pensais que les 3 millions de dollars dépensés pour la ligne téléphonique faisaient partie des 4,6 millions de dollars dépensés pour les communications.

M. Gauthier: Impossible!

M. Broadbent: Je regrette. Certains des chiffres que j'ai donnés étaient inclus dans d'autres. Voici les chiffres qu'il faut ajouter: consultations, 4,6 millions de dollars, ligne 1-800, 3 millions de dollars.

Le président: Donc, sans compter...

M. Broadbent: Communications, 4,4 millions de dollars; président et commissaires, 1,3 million de dollars; administration, 4,0 millions de dollars.

Le président: Quatre millions de dollars?

M. Gauthier: Qu'en est-il de l'analyse?

[*Texte*]

Mr. Broadbent: Analysis is essentially residual. I am jumping a little bit ahead of myself, but to deal with Mr. Gauthier's point, when I came in and examined the situation *inter alia* I found that we did not really have harmony between the various components.

If I could liken the whole exercise to producing a loaf of bread, we had a certain amount of promotion going on, you know, fertilizing. We had 12 farms. We then needed something to do the harvesting and sort the wheat from the chaff, and then, of course, the report writing is producing a loaf of bread. We did not have enough combine harvesters to deal with those 12 farms so we had to make some adjustments in order to bring things back into harmony, and this indeed we are still doing.

Mr. MacDonald (Dartmouth): On a point of order, there are a lot of figures coming out and I still do not have them added up. Does the witness have these written down so they could be distributed to the members of the committee?

Mr. Broadbent: I have no objection to this thing being photocopied. I am sorry. I thought I gave them fairly clearly. What I am saying, though, is that these are budget figures. Some of them have already been changed because of the fine-tuning we had to do.

Mr. MacDonald: Mr. Chairman, you just gave us a very nice long speech about what our mandate was, and our mandate is to look at the expenditures here. We are getting our first peek at the $18.9 million that has has budgeted to the various components. I think it would be helpful to everybody here and to proper questioning of the witness if somebody from the staff could photocopy that while the witness goes on. Then we could have them in front of us and there would not be any misunderstandings.

Mr. Broadbent: Yes, this can be photocopied.

C'est seulement dans la langue anglaise mais ce sont des chiffres après tout.

The Chairman: We are a bilingual country.

Mr. MacDonald: Money is money, English or French, right, Jean?

Mr. Broadbent: I wonder if I might continue, Mr. Chairman, while that is being photocopied. The question of expenses, of budget, is of course only one side of the coin. The other side, and the much more difficult one to address, which I presume is of interest to you, is: will Canadians see the exercise as producing good value for money?

This is not an easy question to answer, for two reasons. First of all, at mid-point it is hard to estimate how things are going to come out at the end when your basic task is to report what Canadians have said. The second part, I think, is certainly as formidable. The question of value for money is not too difficult to ask if you are talking about buying a new airplane. You can do comparisons. You have hard criteria. Here we are looking at something that is soft-edged.

C'est un peu comme lorsque les gens posent la question: Est-ce qu'on dépense trop pour les langues officielles?

[*Traduction*]

M. Broadbent: L'analyse, c'est essentiellement le restant. Je fais en quelque sorte un saut en avant, mais c'est pour répondre à la question de M. Gauthier. À mon arrivée, lorsque j'ai étudié la situation, j'ai trouvé, entre autres, qu'il manquait un réel manque d'harmonie entre les diverses composantes.

Si je faisais une analogie entre l'exercice dans son ensemble et la production d'un pain, je dirais que nous faisions une certaine quantité de promotion (c'est-à-dire, la fertilisation). Nous avions 12 fermes. Il nous fallait du personnel et du matériel pour faire la récolte et trier le blé de la paille et, finalement—cela va de soi—, rédiger le rapport, c'est-à-dire fabriquer le pain. Nous ne possédions pas suffisamment de moissonneuses-batteuses pour les 12 fermes; nous avons donc dû faire certains ajustements de façon à refaire l'harmonie au sein du groupe et c'est bien là ce que nous sommes en train de faire.

M. MacDonald (Dartmouth): Rappel au Règlement. On nous a présenté beaucoup de chiffres que je n'ai pas encore réussi à additionner. Est-ce que le témoin les aurait par écrit, de façon qu'ils puissent être distribués aux membres du comité?

M. Broadbent: Je n'ai pas d'objection à ce qu'on fasse des photocopies. Je suis désolé. Je pensais que j'avais été suffisamment clair. Ce que je dis cependant c'est que ces chiffres ont été tirés du budget. Certains d'entre eux ont déjà été modifiés à la suite des ajustements que nous avons dû faire.

M. MacDonald: Monsieur le président, vous venez tout juste de nous faire un discours long et très beau sur votre mandat. Notre mandat à nous est ici d'étudier ces dépenses. Nous jetons un premier coup d'oeil sur les diverses composantes du budget de 18,9 millions de dollars. Je pense que cela aiderait tous les participants et améliorerait la pertinence des questions posées au témoin si un membre du personnel pouvait photocopier ces pages pendant que le témoin poursuit. Nous aurions alors les chiffres devant nous et il n'y aurait plus aucun malentendu.

M. Broadbent: C'est vrai, on peut faire des photocopies.

It is only in English, but these are figures after all.

Le président: Nous vivons dans un pays bilingue.

M. MacDonald: L'argent c'est l'argent, en anglais comme en français, n'est-ce pas, Jean?

M. Broadbent: Je me demande, monsieur le président, si je puis poursuivre pendant qu'on fait les photocopies. La question des dépenses prévues au budget n'est évidemment qu'un seul aspect de l'affaire. L'autre face, et la plus difficile à traiter, celle qui, je le présume, vous intéresse est la suivante: est-ce que les Canadiens percevront cet excercice comme étant rentable?

Il n'est pas facile de répondre à cette question, pour deux raisons: premièrement, il est difficile d'évaluer à mi-chemin ce qui ressortira du Forum puisque la tâche consiste fondamentalement à rapporter le témoignage des Canadiens. La deuxième raison est, selon moi, aussi capitale. Il n'est pas trop difficile d'évaluer si on en a pour son argent quand on achète un nouvel avion. Il faut faire des comparaisons en se basant sur des critères bien précis. Ici, les limites sont plutôt floues.

It is a little as when people ask the question: Do we spend too much for the official languages program?

[*Text*]

How do you measure? I really cannot answer this question on whether Canadians will get good value for money. I can tell you that we will all do our best to make sure that occurs both in terms of managing frugally and, more importantly, in seeking to maximize the use of the dollars available to encourage Canadians to participate in this particular exercise.

I think it is important to recognize that this exercise could have a number of goals. Perhaps the minimalist goal is to seek to raise levels of tolerance and understanding one for another across Canada to levels that were in place some years ago. I personally believe that is implicit in what we are trying to do. I do not believe it is all the forum is trying to do, but I do not know how you measure whether you have done that. You may feel it, but it is very hard to measure it.

• 1925

I am very conscious of the time of your committee, Mr. Chairman. I think that gives you some feel for how things started, for how things are being managed now. Perhaps you wish to start the questioning.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Broadbent, for your comments. We will now go for a 10-minute opening round to the Liberal Party. It is up to them to determine how they want to do that.

I guess it is worth repeating that the committee would appreciate short questions and short answers so as to enable us to get in as many questions as possible.

Monsieur Gauthier, je commence avec vous.

M. Gauthier: Monsieur le président, nous acceptons et nous avons d'ailleurs suggéré hier que notre intérêt dans cet examen est de se pencher sur les budgets, les dépenses et l'imputabilité.

Mr. Broadbent understands that the future of the country does not have a price-tag as far as we are concerned. Nevertheless, taxpayers expect prudent accountability, and that is basically what I am going to try to centre my questions around.

I believe you said in your remarks that you came onboard on February 1. Until then, it was by several reports generally thought that the cost-plus approach was running out of hand, running out of steam, or running out of money. From what I read in the press, Mr. Broadbent, the commissioners decided in mid-February, after hiring you, to regain control of the commission's spending. I want to ask you specifically if you are willing to give us,

ce qu'on appelle en français un organigramme administratif. J'aimerais voir votre organigramme administratif, avec vos gestionnaires, le nombre de gestionnaires supérieurs, comment ça fonctionne au niveau de l'administration, au bureau national, le nombre de bureaux régionaux et qui est là avec les noms des personnes qui travaillent pour la Commission, avec les postes qu'ils occupent.

[*Translation*]

Quel est notre critère étalon? Je ne peux vraiment pas répondre à la question de savoir si les Canadiens en auront pour leur argent ou non. Je puis vous certifier que nous ferons tous de notre mieux pour vous assurer de la rentabilité, tant du point de vue frugalité de gestion que, ce qui est le plus important, des tentatives de maximiser l'utilisation des dollars mis à notre disposition pour encourager les Canadiens à participer à cet exercice.

Je pense qu'il est important de reconnaître le fait que cet exercice pourrait avoir un certain nombre d'objectifs. L'objectif minimal est peut-être de chercher à rehausser le niveau de tolérance et de compréhension d'une partie du Canada envers l'autre à ce qu'il était il y a un certain nombre d'années. Je crois personnellement que c'est implicite dans ce que nous essayons de faire. Je ne crois pas que ce soit tout ce que le groupe de consultation essaie de faire, mais je ne sais pas comment on peut le mesurer. On peut avoir une impression mais c'est très difficile à mesurer.

Je suis très conscient du temps limité à votre disposition, monsieur le président. Je crois que ça vous donne une petite idée de la manière dont les choses ont commencé et de la manière dont les choses ont été gérées jusqu'à présent. Vous souhaitez peut-être passer à la période des questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Broadbent, de vos commentaires. Nous passons maintenant à une période de 10 minutes en commençant par le Parti libéral. C'est à ses représentants d'en déterminer l'utilisation.

Je crois qu'il est utile de répéter que nous aimerions que les questions et les réponses soient courtes afin de pouvoir donner la parole à un maximum de personnes.

Mr. Gauthier, you have the floor.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, we do agree and indeed, we did suggest yesterday that what we were interested in was to look at the budget, the expenses and the accountability.

M. Broadbent comprend qu'en ce qui nous concerne nous ne fixons pas de prix à l'avenir du pays. Néanmoins, les contribuables exigent une comptabilité prudente et c'est sur cet aspect que je vais concentrer mes questions.

Je crois vous avoir entendu dire dans vos remarques que vous êtes arrivé à bord le 1er février. Jusqu'à cette date, selon plusieurs rapports, la commission semblait aller à la dérive, accumulant les dépenses et les démissions. D'après ce que j'ai pu lire dans la presse, monsieur Broadbent, les commissaires ont décidé à la mi-février après vous avoir engagé, de reprendre le contrôle des dépenses de la commission. Etes-vous disposé à nous donner,

what is called in English, an organizational chart. I would like to see your organizational chart, with the managers, the number of senior managers, how the administration, the national headquarters work, the number of regional offices, who is there with the names of the people that work for the commission and with their positions.

[*Texte*]

Et ma première question que je veux vous poser est la suivante: Qui a fixé le budget, monsieur Broadbent? Qui a établi ou déterminé les plans qui assurent que vous aurez 27.9 millions de dollars à gérer? Est-ce que c'est la Commission ou est-ce que c'est le gouvernement (ou le Conseil du Trésor, c'est la même chose)?

Deuxièmement, dans vos remarques un peu plus tôt vous avez fait allusion au fait que les prévisions du budget des dépenses étaient de 17,960,000$, mais que vous aviez déjà engagé 18.9 millions. Vous avez donné une ventilation de ces dépenses qu'on va regarder attentivement plus tard. J'ai fait le calcul et on arrive à 18.9 millions, en mettant 1.5 million pour l'analyse, le rapport de groupe, les soumissions, les mémoires, etc.

Ma question spécifique est celle-ci: Qui, spécifiquement, a déterminé le budget, premièrement, et pourquoi cet écart avec 18.9 millions de dollars?. Et quand je regarde les prévisions budgétaires devant nous, de 17,960,000$, la note en bas de la page dit:

> L'avance de fonds d'un montant de 10 millions de dollars provient du crédit pour éventualité du Conseil du Trésor en vue de financer temporairement ce programme.

Vous avez donc déjà obtenu 10 millions ou un crédit de 10 millions et vous allez, en plus, demander au Parlement d'approuver 17,960,000$. Est-ce que je me trompe? D'où vient votre budget de 10 millions?

Il y a là trois questions. Qui a fixé le budget? D'où vient la différence? Et quel est l'organigramme?

Mr. Friesen (Surrey—White Rock—South Langley): That was a short question.

Mr. Gauthier: Sweet, I said sweet.

• 1930

M. Friesen: En ce qui concerne l'organigramme, il existe, mais pas avec les détails que vous avez demandés, monsieur Gauthier. Mais avec plaisir, je peux m'arranger pour que l'organigramme soit déposé ici.

I would like to have a look at the piece of paper Mr. Gauthier was referring to. I am not quite sure what he is quoting from.

Mr. Gauthier: It is from page 53 of the Supplementary Estimates C—1991.

Conseil privé, ministère. Explication du besoin...

C'est très clair!

> Le groupe de consultation des citoyens et citoyennes du Canada :17,960,000$

Je peux vous le montrer, je l'ai souligné. Mais il y a 10 millions et je ne sais pas d'où ça vient. Et je vous pose la question. Est-ce que vous avez déjà obtenu les 10 millions où est-ce que c'est à venir? Et qui, dans ces crédits—passés ou à venir—a versé cette somme de 10 millions? D'où viennent ces 10 millions? Je ne le sais pas. J'ai regardé aujourd'hui, j'ai passé la journée à examiner, à essayer de trouver les 10 millions. Dans le Conseil du Trésor, il n'existe pas. Dans le

[*Traduction*]

And my first question to you is: Who established the budget, Mr. Broadbent? Who determined that you would have $27.9 million? Was it the commission or was it the government (or Treasury Board, it is the same thing)?

Secondly, in your earlier remarks, I heard you say that the budget estimates were set at $17,960,000 but that you had already committed $18.9 million. You have a breakdown of those expenses that we will look at very carefully later on. I did the calculations and I came to $18.9 million, with $1.5 million for analysis, the group report, the submissions, the briefs and so on and so forth.

My specific question is as follows: Who, specifically, established the budget, first, and why that increased to $18.9 million? And when I look at the estimates before us, about those $17,960,000 the footnote says:

> Funds in the amount of $10 million were advanced from the Treasury Board contingencies vote to provide temporary funding in this program.

You therefore have already got $10 million or a vote of $10 million, and on top of that you will ask Parliament to appropriate $17,960,000. Am I mistaken? Where does your $10 million budget come from?

There are three questions. Who established the budget? Where does the difference come from? And what about your organizational chart?

M. Friesen (Surrey—White Rock—South Langley): C'était une petite question.

M. Gauthier: C'est la version abrégée.

Mr. Friesen: As for the organizational chart, there is one, but not with all the details that you asked for, Mr. Gauthier. But I will be very happy to have it tabled.

J'aimerais jeter un coup d'oeil au document auquel M. Gauthier se réfère. Je ne sais pas exactement de quel document il s'agit.

M. Gauthier: Il s'agit de la page 53 en français du Budget supplémentaire C-1991.

Privy Council, Department. Explanation of requirement...

It is very clear!

> Citizens Forum on Canada's Future...$17,960,000.

I can show it to you, I underlined it. But there are $10 million and I do not know where they come from. And my question is: Did you already get those $10 million or are you going to get them? And who, in those votes—passed or to come—has spent that amount of $10 million? Where do those $10 million come from? I do not know. I spent the whole day looking for those $10 million. It is not in the estimates of Treasury Board. It is not in the estimates of the

[*Text*]

Conseil privé, ça n'existe pas. Je vous pose la question: d'où vient l'argent?

Mr. Broadbent: As I interpret it, this is purely an accounting matter.

An hon. member: That is why we are here.

Mr. Broadbent: Yes, the money available to the forum and that you are being asked to vote on in 1990–91 is $17.96 million. I explained that the figure agreed to by the government is $18.9 million; the difference between the two figures comes from funds available in the PCO budget.

Mr. Gauthier: From that $10 million?

Mr. Broadbent: Whether it is from that $10 million. . .although I am not sure, this would appear to be a reference to cuts across the board made by Treasury Board, with probably not all of that money recovered from PCO and some left there for purposes of this nature.

Mr. Gauthier: Are you speculating, Mr. Broadbent?

Mr. Broadbent: Yes. What I am saying, Mr. Gauthier, is that I will seek to get you an answer to this. It is a technical matter that has really nothing to do with the forum. What has to do with the forum is $17.96 million.

M. Gauthier: Mais vous avez un manque à gagner tout de même important; vous perdez 1 million de dollars. Vous l'avez trouvé, vous me dites, du Conseil du Trésor. Moi je vous dis que dans les prévisions, il y a une phrase qui dit: «nous avons déjà avancé 10 millions». Je vous demande: Où sont les 10 millions? C'est ce que je vous demande, c'est tout. Mais si vous avez des chiffres à nous donner plus tard, j'apprécierais. Si je n'ai pas de réponse définitive sur ça, eh bien. . .

M. Broadbent: Je peux retenir ces questions si vous pensez que c'est important. Vous m'avez demandé. . .

M. Gauthier: Ces 10 millions, monsieur Broadbent.

M. Broadbent: Mais c'est 10 millions qui sont évidemment inclus dans les 17.9 millions.

M. Gauthier: Oui, oui. Mais si on fait une ventilation de vos dépenses à venir, vous m'avez dit que vous avez 18.9 millions qui seront utilisés pour la période du 1er novembre 1990 au 31 mars 1991. J'accepte. Il reste donc 8,5 millions à dépenser ou des dépenses qui seront encourues pour la prochaine année fiscale du 31 mars 1991 au 1er juillet 1992. Ou enfin peut-être un mois de plus pour faire ramasser vos meubles.

Je pose la question: Qui a déterminé d'abord le budget? Qui a fait les plans de gestion pour ce budget, est-ce que c'est vous ou bien la Commission, ou le gouvernement? Je vous pose la question bien honnêtement. Je voudrais comprendre d'où vient l'argent et comment il est géré. C'est tout.

Mr. Broadbent: The budget was set as a result of meetings by commissioners and discussions with the Privy Council Office, and presumably officials, perhaps even ministers in other areas. The final approval, of course, rested on a submission to ministers of the Treasury Board, drafted within the Citizens' Forum, that went from the Privy Council Office to the Treasury Board.

[*Translation*]

Privy Council. So I am asking you: Where does that money come from?

M. Broadbent: Selon mon interprétation c'est une simple question de comptabilité.

Une voix: C'est la raison pour laquelle nous sommes ici.

M. Broadbent: Oui, le budget mis à la disposition du Forum et qu'on vous demande d'approuver pour 1990–1991 est de 17,96 millions de dollars. Je vous ai expliqué que le chiffre approuvé par le gouvernement est de 18,9 millions de dollars; la différence entre les deux chiffres vient des fonds disponibles dans le budget du bureau du Conseil privé.

M. Gauthier: Sur ces 10 millions de dollars?

M. Broadbent: Que cela soit sur ces 10 millions de dollars. . . Bien que je n'en sois pas sûr, il semblerait que cela se réfère aux réductions imposées à tout le monde par le Conseil du Trésor, tout cet argent n'étant probablement pas repris au bureau du Conseil privé pour faire face à des problèmes de ce genre.

M. Gauthier: C'est une supposition, monsieur Broadbent?

M. Broadbent: Oui. Monsieur Gauthier, j'essaierai d'obtenir la réponse pour vous. C'est une question technique qui n'a vraiment rien à faire avec le Forum. Ce qui concerne le Forum ce sont ces 17, 96 millions de dollars.

Mr. Gauthier: But it is an important gap; you are losing $1 million. You are telling me that you got it from Treasury Board? I am telling you that in the estimates, there is a sentence that says: «We have already advanced $10 million». I ask you: Where are those $10 million? It is all I am asking you. But if you have figures to give us later on, I will appreciate them. If I do not have a definitive answer on that, in that case. . .

Mr. Broadbent: I can retain those questions if you think it is important. You asked me. . .

Mr. Gauthier: Those $10 million, Mr. Broadbent.

Mr. Broadbent: But this $10 million is obviously included in the $17.9 million.

Mr. Gauthier: Yes, yes. But if we break down your future expenses, you told me that you have $18.9 million that will be used for the period running from November 1, 1990 to March 31, 1991. I accept that. There remains, therefore $8.5 million to be spent or expenses for the next fiscal year from March 31, 1991, to July 1, 1992. Or maybe one more month to pick up your furniture.

My question is as follows: Who established the budget in the first place? Who developed the management plans for that budget, was it you, the commission or the government? I honestly ask you the question. I would like to understand where that money comes from and how it is managed. That is all.

M. Broadbent: Le budget a été établi à la suite de réunions des commissaires et de discussions avec le bureau du Conseil privé et je suppose avec des fonctionnaires et peut-être même des ministres à l'occasion. Bien entendu l'approbation finale a dépendu de la soumission des ministres au Conseil du Trésor, préparée par le Forum des citoyens, qui a été envoyée par le bureau du Conseil privé au Conseil du Trésor.

[*Texte*]

M. Gauthier: Une question simple. Combien d'employés avez-vous à plein temps actuellement au bureau chef, sur le terrain si vous voulez? Combien dans les bureaux régionaux?

How many field workers do you have? How many field officers do you have? How many moderators do you have, at $80,000? Can you give me an overview of the situation in terms of personnel right now?

• 1935

Mr. Broadbent: Yes, I will do my best, Mr. Gauthier. I should point out before doing so that quite a number of people are on contract and some of those contracts are very part-time.

Mr. Gauthier: I said full-time; I did not touch contracts.

Mr. Broadbent: I am sorry. You said moderators when you mentioned the sum of $80,000 a year. All our moderators are part-time. If you are referring to regional co-ordinators, they are not paid $80,000 a year. I know you read that in the newspaper. They are paid in the salary range of people at senior management rank in the Government of Canada, which I think goes to a maximum of $71,000 and something or other.

Mr. Gauthier: Well, okay.

Mr. Broadbent: I am sorry. Nine thousand dollars a year makes quite a difference to me.

Mr. Gauthier: It sure does to me too.

Mr. Broadbent: In terms of numbers—and these numbers are changing because, quite frankly, one of the levers I have for controlling the budget is the number of people on board—we have at the moment—and I would not want to be held within more than five people—roughly 85 people on staff in the headquarters. We have contract analysts who come in for one-half day a week. There are about, as I recall, 21 of these people. They work three days a week out of their own homes. They have to have a personal computer to qualify for this job, as well as significant academic qualifications. We have, of course, a number of people under contract, and this is where it becomes difficult because some others work on a part-time basis.

At the 1-800, these are not really our employees. The 1-800 service is through a contract between us and Communications Canada, which is part of DSS, and then there is a subcontract for employees, but there are roughly 30 operators there.

In the 12 regional offices we have a staff of 34.

As for moderators, if for completeness you would like me to cover it, most are part-time people. We have 251 across the country, 153 being what we term general, 28 youth, 11 aboriginal, and 59 multicultural.

Mr. Gauthier: Can I get one last question in?

Mr. Turner (Halton—Peel): On a point of order, I think Mr. Gauthier's time has far been exceeded.

Mr. Gauthier: Are you the chairman?

[*Traduction*]

Mr. Gauthier: A simple question. How many full time employees have you presently in the head office, on site as it were? How many in the regional offices?

Combien d'employés avez-vous sur le terrain? Combien d'agents avez-vous? Combien d'animateurs à 80,000$ avez-vous? Pouvez-vous me donner une idée de la situation en termes de personnel en ce moment?

M. Broadbent: Oui, je ferai de mon mieux, monsieur Gauthier. Je devrais d'abord signaler qu'un grand nombre de ces gens travaillent à contrat et que certains de ces contrats sont à temps partiel.

M. Gauthier: J'ai dit les temps complets, je ne m'intéresse pas aux contrats.

M. Broadbent: Je m'excuse. Vous avez parlé des animateurs lorsque vous avez mentionné la somme de 80,000$ par an. Tous nos animateurs sont employés à temps partiel. Si vous voulez parler des coordonnateurs régionaux, ils ne reçoivent pas 80,000$ par an. Je sais que vous l'avez lu dans le journal. Ils ne sont pas dans la catégorie salariale des cadres supérieurs du gouvernement du Canada, dont, si je ne m'abuse, le plafond est fixé à 71,000$ ou à peu près.

M. Gauthier: Très bien.

M. Broadbent: Je m'excuse. Neuf mille dollars par an cela fait toute une différence pour moi.

M. Gauthier: Pour moi aussi.

M. Broadbent: Pour ce qui est des chiffres—et ces chiffres changent car, bien franchement, un des leviers à ma disposition pour contrôler le budget est le nombre d'employés—nous avons pour le moment—et je ne peux vous donner ce chiffre qu'à plus ou moins cinq employés près—environ 85 personnes au bureau national. Nous avons des analystes à contrat qui viennent une demi-journée par semaine. Si ma mémoire est exacte, nous en avons 21. Ils travaillent trois jours par semaine à domicile. Il faut qu'ils aient un ordinateur personnel pour faire le travail ainsi que toutes les qualifications pertinentes. Bien entendu, nous avons un certain nombre d'employés à contrat, et c'est là que cela devient difficile car certains autres travaillent à temps partiel.

Les téléphonistes de la ligne 1-800 ne sont pas vraiment nos employés. Ce service nous est offert par contrat par Communications Canada, qui relève du MAS et qui procède par sous-traitance et il y a environ 30 téléphonistes.

Dans les 12 bureaux régionaux, nous avons 34 employés.

Pour ce qui est des animateurs, si vous voulez que j'en parle pour que le tableau soit complet, la majorité sont à temps partiel. Nous en avons 251 dont 153 que nous qualifions de généralistes, 28 de spécialistes des jeunes, 11 des autochtones et 59 des questions multiculturelles.

M. Gauthier: Puis-je poser une dernière question?

M. Turner (Halton—Peel): J'invoque le Règlement. Je crois que M. Gauthier a largement épuisé son temps de parole.

M. Gauthier: Vous êtes le président?

[*Text*]

An hon. member: You resigned as chairman.

The Chairman: Please, members should try to contain their enthusiasm.

An hon. member: Are you the timer now, Garth?

The Chairman: The clerk has informed me that, yes, we have gone over time.

Mr. Gauthier: No, no, it is right on, by the sound of the clock.

The Chairman: Since the member had asked a question and Mr. Broadbent was in the process of answering a question that I think is pertinent to our discussions today, I am going to let him finish answering the question.

I want to firm up this answer on the number of people. You say you have 85 people on staff in headquarters in Ottawa. Would they be there full-time, Mr. Broadbent?

Mr. Broadbent: They are there full-time. Some of them will be leaving at the end of March. Others will be leaving at the end of April. I do not have details on the phase-out plan yet.

The Chairman: Twenty-one in contract analysis: they would basically be—

Mr. Broadbent: I am sorry. I said 21; I guess that figure should be 24. We have some moving targets here.

The Chairman: Okay, I understand that. But it is approximately 24 in there, mostly part-time?

Mr. Broadbent: They are all part-time.

The Chairman: There are 30 1-800 operators, and they are on contract?

Mr. Broadbent: They are on contract at arm's length.

The Chairman: There are 34 in the regional offices, and they would probably be there full-time?

Mr. Broadbent: They are full-time, but with phase-out being planned.

The Chairman: With phase-out targets. I understand.

There are 251 moderators, and they are part-time also?

Mr. Broadbent: Yes, some of them working very brief periods of time.

The Chairman: Right. So they can do one meeting only—

Mr. Broadbent: Yes. There are trade-offs here between having a number of moderators spread around so you do not have to pay travel costs and having people who are better trained and paying a lot of travel.

The Chairman: And you have ventilated those moderators between 151 general, 11 aboriginal, and—

Mr. Broadbent: And 59 multicultural.

The Chairman: What about youth?

Mr. Broadbent: There are 28 youth.

[*Translation*]

Une voix: Vous avez démissionné comme président.

Le président: Je vous en prie, vous devriez essayer de contenir votre enthousiasme.

Une voix: C'est vous le chronométreur maintenant, Garth?

Le président: Le greffier vient de m'informer que nous avons effectivement dépassé le temps de parole.

M. Gauthier: Non, non nous sommes dans les temps si j'en crois l'horloge.

Le président: Étant donné que le député a posé une question et que M. Broadbent était en train d'y répondre je vais le laisser finir puisque cette réponse relève de nos travaux d'aujourd'hui.

Je tiens à ce que nous ayons une réponse définitive quant aux effectifs. Vous dites que vous avez 85 employés au bureau d'Ottawa. Sont-ils à plein temps, monsieur Broadbent?

M. Broadbent: Ils sont à plein temps. Certains partiront à la fin du mois de mars. D'autres partiront à la fin du mois d'avril. Je n'ai pas encore tous les détails du plan de départ.

Le président: Vingt et un à contrat chez les analystes: je suppose que pour l'essentiel. . .

M. Broadbent: Je m'excuse. J'ai dit 21; je crois que cela devrait être 24. Les chiffres sont assez mobiles.

Le président: Très bien, je comprends. Mais ils sont environ 24 et pour la plupart à temps partiel?

M. Broadbent: Tous à temps partiel.

Le président: Vous avez 30 téléphonistes pour la ligne 1-800 et ils sont à contrat?

M. Broadbent: Ils sont à contrat.

Le président: Vous avez 34 employés dans les bureaux régionaux et ils sont probablement à plein temps?

M. Broadbent: Ils sont à plein temps mais il y a un plan de départ.

Le président: Avec des dates cibles. Je comprends.

Vous avez 251 animateurs et ils sont également à temps partiel?

M. Broadbent: Oui, certains d'entre eux travaillent pour des périodes très brèves.

Le président: Très bien. Ils peuvent donc n'animer qu'une seule réunion. . .

M. Broadbent: Oui. Cela présente des avantages car en ayant un plus grand nombre d'animateurs éparpillés un peu partout nous n'avons pas à payer des frais de déplacement et nous avons des gens beaucoup mieux qualifiés.

Le président: Parmi ces animateurs vous nous avez dit qu'il y avait 151 généralistes, 11 spécialistes en questions autochtones, et. . .

M. Broadbent: Et 59 spécialistes en questions multiculturelles.

Le président: Et pour les jeunes?

M. Broadbent: Il y a 28 spécialistes des questions pour les jeunes.

[*Texte*]

• 1940

The Chairman: On the government side, we will go 10 minutes. Mr. Turner, please proceed.

Mr. Turner: First, congratulations to you. I think the forum is trying under very difficult circumstances to do some constructive work. Certainly I, for one, appreciate it.

I must say I think it is a little bit incredible that this inquisition is taking place. The Spicer commission is talking to people, listening and reporting on ways that Canada can be saved. Just so you will be under no illusions here, there are people at this table whose primary goal seems to be to discredit the government. There are other people at this table whose primary goal is to hasten the break-up of the country. It is a very interesting alliance that has come up between the members opposite in this particular situation, so I feel it is an unhappy context that you are in fact here at the moment.

Mr. MacDonald: On a point of order, Mr. Chairman, I think it is highly unusual for a member to question the motives of other members. Perhaps the member opposite would like to name those on the committee he believes. . . I certainly am not in any alliance with anyone as a member of this committee to try to tear apart this country.

If he wants to make specific allegations, if that is how he wants to use 10 minutes, perhaps he should make the specific allegations. Then he can follow them up with some facts, because I for one am not going to sit at a table and be lumped in with the nonsense that he has just talked about.

Mr. Turner: Mr. Chairman, I trust this is not coming out of my 10 minutes.

Mr. MacDonald: Yes, it is.

An hon. member: Yes, it is.

Mr. Turner: I trust it is not, Mr. Chairman.

An hon. member: If you continue to insult us. . .

The Chairman: I suggest that we get along with questioning the witness and use our time that way. You have made your point, Mr. Turner. Members on the other side earlier tonight and yesterday had an opportunity to make their point.

As far as the chair is concerned, all sides have had the opportunity to say what they had on their chest. That is fine. Let us move along and get to the witness.

Mr. Turner: For the nine minutes that remain to me, Mr. Chairman, I would like to ask the witness whether, in his experience, there has ever been a commission this large in terms of mandate, which has had to report in this period of time.

Mr. Broadbent: Not that I am aware of.

Mr. Turner: How would you compare your task to the Bélanger-Campeau commission?

[*Traduction*]

Le président: Du côté ministériel, nous accorderons 10 minutes. Monsieur Turner, vous avez la parole.

M. Turner: Je tiens d'abord à vous féliciter. Je crois que le Forum s'efforce, dans des circonstances très difficiles, de faire du travail constructif. Pour ma part, je m'en réjouis.

Je dois dire que je trouve assez incroyable que l'on se livre à cette espèce d'inquisition. La Commission Spicer parle aux gens, les écoute et cherche des moyens de sauver le Canada. Pour dissiper toutes illusions que vous pourriez avoir, je tiens à préciser qu'il y a des gens autour de cette table qui semblent chercher avant tout à discréditer le gouvernement. Il y en a d'autres dont l'objectif primordial est d'accélérer l'éclatement du pays. C'est très intéressant de constater l'alliance qu'ont conclue les députés d'en face dans les circonstances et je trouve donc que votre présence parmi nous survient à un moment peu propice.

M. MacDonald: J'invoque le règlement, monsieur le président. Je trouve très inhabituel qu'un député prête ainsi des intentions à ses collègues. Peut-être notre vis-à-vis voudrait-il nommer les membres du comité auxquels il songe. Quant à moi, je n'ai absolument pas conclu d'alliance avec quiconque, en tant que membre de ce comité, pour tenter de déchirer notre pays.

Si le député veut porter des accusations précises, si c'est à cela qu'il entend consacrer ses 10 minutes, il devrait peut-être le faire tout de suite. Ensuite, il pourra étayer ses accusations avec des faits, car, pour ma part, je n'ai pas l'intention de rester assis sans broncher à écouter des propos sans queue ni tête comme ceux qu'on vient d'entendre.

M. Turner: Monsieur le président, je compte que le temps consacré à cette intervention ne sera pas retranché de mes 10 minutes.

M. MacDonald: Oui, ça l'est.

Une voix: Oui, ça l'est.

M. Turner: Je compte que ce ne sera pas le cas, monsieur le président.

Une voix: Si vous continuez à nous insulter. . .

Le président: Je propose aux députés de continuer à interroger le témoin et à utiliser à cette fin leur temps de parole. Vous vous êtes bien fait comprendre, M. Turner. Les députés de l'opposition ont eu l'occasion hier et encore ce soir d'en faire autant.

La présidence estime que tout le monde a eu la possibilité de vider son coeur. Voilà qui est fait. Consacrons maintenant le temps qui nous reste au témoin.

M. Turner: Pendant les neuf minutes dont je dispose encore, monsieur le président, je voudrais demander au témoin si, à sa connaissance, il y a déjà eu une commission dotée d'un mandat aussi étendu et chargé de remettre son rapport à aussi brève échéance.

M. Broadbent: Pas à ma connaissance.

M. Turner: Comment compareriez-vous votre tâche à celle de la Commission Bélanger-Campeau?

[*Text*]

Mr. Broadbent: I am not in a position to make a comparison.

Mr. Turner: Do you have any idea of what the Bélanger–Campeau commission is going to cost, compared with what you are doing?

Mr. Broadbent: Yes, but I do not think one can compare the standard commission that invites briefs and has research work to this highly populist approach being followed by the Citizens' Forum.

Mr. Turner: We are also dealing with just one province rather than the whole country, in that context. Is that correct?

Mr. Broadbent: Yes. That is true.

Mr. Turner: Published estimates now are roughly $10 million for the cost of Bélanger–Campeau, which as you report has a much narrower focus and deals only with one province. It is therefore interesting to put that in context.

I would also wonder if you might put into context the Spicer commission in terms of some other similar inquiries we have had in the past, not in terms of mandate but in terms of complexity of issues. How would you rate your work in terms of the complexity of Donald MacDonald's royal commission on the economy?

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, I get into this comparison business with great hesitancy because in some ways it is apples and oranges. People have been seeking to brief me to make comparisons with other royal commission costs. I have resisted it because the operation is so different; I do not know what you compare this with. The test in the end, I suggest, is the value that is obtained, which will only be a subjective judgment measured against the cost.

If I may, Mr. Chairman, I will add this remark. While the cost of the forum is not something that is going without critical mention, I have been struck by not only the number of articles I have seen but the number of letters we have received that said if it costs a dollar a Canadian, it is worth every penny.

Mr. Turner: In that context, Mr. Chairman, for the record I might remind members that the Donald MacDonald commission on the economy ended up costing $24.8 million. The commission now ongoing on electoral reform, expected to report this fall, will come in at around $20 million. The Royal Commission on New Reproductive Technologies, which reports in October 1992, will be $23.1 million. I would suggest, Mr. Chairman, that we are in an interesting ballpark here.

• 1945

But I would like to ask you something else that I am sure some of my friends opposite may bring up. They may say to you that they believe the $600 a day being paid to the full-time commissioners is excessive, and I wondered how you might respond to that.

[*Translation*]

M. Broadbent: Je ne suis pas en mesure de faire une comparaison.

M. Turner: Avez-vous une idée de ce que coûtera la Commission Bélanger–Campeau, en comparaison de ce que vous faites?

M. Broadbent: Oui, mais je ne crois pas que l'on puisse comparer une commission normale, qui invite les gens à présenter des mémoires et qui fait du travail de recherche, au Forum des citoyens et à sa démarche très populiste.

M. Turner: Par ailleurs, dans l'exemple que l'on vient de donner, la commission s'occupe d'une seule province et non pas du pays tout entier, n'est-ce pas?

M. Broadbent: Oui, c'est vrai.

M. Turner: D'après les estimations que l'on a publiées, la Commission Bélanger–Campeau coûterait environ 10 millions de dollars. Or, comme vous venez de le dire, son mandat est beaucoup plus étroit et son champ d'étude se limite à une seule province. C'est donc une comparaison intéressante.

Je vous invite également à comparer la Commission Spicer à d'autres enquêtes du même genre que nous avons eues dans le passé, non pas sur le plan du mandat, mais de la complexité des questions à l'étude. Comment compareriez-vous votre travail à la complexité de la tâche de la Commission royale sur l'économie dirigée par Donald MacDonald?

M. Broadbent: Monsieur le président, j'hésite beaucoup à faire ces comparaisons car, à certains égards, ce sont des choses incomparables. On a cherché à m'amener à faire ainsi des comparaisons avec le coût d'autres commissions royales. J'ai résisté aux pressions en ce sens parce qu'il s'agit de choses tellement différentes. J'ignore à quoi on pourrait comparer le travail de cette commission. Il me semble que le critère à retenir, en fin de compte, c'est la valeur de ce qu'on obtient en regard du coût; on ne pourra que porter un jugement subjectif là-dessus.

Je voudrais ajouter une chose, monsieur le président. S'il est vrai que l'on a formulé des critiques à l'égard du coût du Forum, j'ai été frappé par le grand nombre d'articles et de lettres que j'ai lus dans lesquels on disait que si cela doit coûter un dollar par Canadien, nous en aurons pour notre argent.

M. Turner: Dans ce contexte, monsieur le président, je voudrais rappeler aux députés que la Commission sur l'économie dirigée par Donald MacDonald a finit par coûter 24,8 millions de dollars. La Commission sur la réforme électorale, qui poursuit actuellement ses travaux et qui doit remettre son rapport à l'automne, coûtera environ 20 millions. La Commission Royale d'enquête sur les techniques de reproduction, qui présentera son rapport en octobre 1992, coûtera quelque 23,1 millions de dollars. Si je puis me permettre, monsieur le président, nous sommes en présence de chiffres révélateurs.

Mais j'aimerais attirer votre attention sur un point que certains de mes collègues, j'en suis persuadé, avaient l'intention d'aborder. D'aucuns considèrent que le traitement quotidien de 600$ des commissaires à temps plein est excessif, et j'aimerais connaître votre opinion sur la question.

[*Texte*]

Mr. Broadbent: It is I think towards the upper end of the normal range for commissioners.

Mr. Turner: Could you give us some examples?

Mr. Broadbent: No, I am sorry. I am not equipped to quote what other commissioners have been paid of late.

Mr. Turner: Maybe I could be helpful there, Mr. Chairman. The Donald MacDonald commission on the economy—Mr. MacDonald was paid $800 a day.

Mr. Friesen: Eight years ago.

Mr. Turner: An excellent point my colleague adds. I would also like to say that the other commissioners on the MacDonald commission were paid $750 a day. Mr. Chairman, it is interesting to note that Justice Charles Dubin during the Dubin commission report received his salary as a Court of Appeal judge, which worked out, rough scratchpad figuring, to over $1,000 a day.

I want to ask you, sir, if you feel that you are now under any special scrutiny because of the political situation. Do you worry about the politics of what is going on at the moment?

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, I have felt that I have been under scrutiny since the day I stepped into this job. I have spent more time in half an hour with the media in this job than I have in a whole career in the Armed Forces and the Public Service of Canada.

The Chairman: I assure you, Mr. Broadbent, that is something members around this table can understand and sympathize with.

Mr. Turner: Do you feel this kind of scrutiny is in any way demoralizing the commissioners and perhaps leading to higher costs? Are you feeling some cynicism because of politics that makes you feel you have to go out and spend more om getting the message across to individual Canadians?

Mr. Broadbent: There is within that question, Mr. Chairman, something I can relate to very strongly; two points. When I first went into the forum on February 1, the thing that struck me was the bright and shining eyes of that staff and the dark rings around them. I have not seen people working as hard as that.

Now, when we have some political furore, the amount of time, particularly senior staff time, that is taken up coping with this induces inefficiency. I have lost four days at a stretch. I am not speaking of this evening, but we have lost a certain amount of time because of this sort of thing. I am not being in any way critical, of course, of the very legitimate mandate of this committee. But the more major criticism that takes place that involves firefighting, crisis work, does slow us down getting on with the job.

Mr. Turner: So this process is actually getting in the way of your doing your job, making you more inefficient and perhaps delaying or somehow impeding the work of the commission? Is this what you are saying?

[*Traduction*]

M. Broadbent: Je crois que ce montant se situe vers le haut de l'échelle de traitement des commissaires.

M. Turner: Pourriez-vous me donner quelques autres exemples de traitement?

M. Broadbent: Non, je m'excuse. Je ne suis pas en mesure de vous donner des exemples du traitement que reçoivent les commissaires à l'heure actuelle.

M. Turner: Je pourrais peut-être venir en aide à M. Broadbent sur ce point, monsieur le président. M. MacDonald de la Commission MacDonald sur l'économie, était payé 800$ par jour.

M. Friesen: Il y a huit ans.

M. Turner: Voilà une remarque tout à fait pertinente. J'aimerais aussi ajouter que les autres commissaires de la Commission MacDonald étaient payés 750$ par jour. Monsieur le président, il est tout aussi intéressant de remarquer que le juge Charles Dubin, de la Commission du même nom, a été payé un montant correspondant à son salaire de juge de la Cour d'appel, ce qui correspond grosso modo à environ 1000$ par jour.

J'aimerais vous demander, monsieur, si vous avez l'impression de faire l'objet de critiques d'une surveillance particulière due à la situation politique. L'aspect politique du présent débat vous préoccupe-t-il?

M. Broadbent: Monsieur le président, j'ai eu l'impression d'être critiqué dès le jour où j'ai commencé à travailler pour la commission. J'ai passé plus de temps avec les médias dans cet emploi que dans toute une carrière dans les forces armées et dans la Fonction publique du Canada.

Le président: Je vous assure, monsieur Broadbent, que tous les membres ici présents comprennent votre situation et sympathisent avec vous.

M. Turner: Croyez-vous que cette critique tend à démoraliser les commissaires, risquant ainsi d'entraîner une augmentation des coûts? Sentez-vous naître en vous un certain cynisme à cause des questions politiques qui vous donnent l'impression de devoir faire une plus grande dépense de moyens pour faire passer le message auprès de chaque Canadien?

M. Broadbent: Monsieur le président, cette question m'amène à l'esprit deux points qui me touchent profondément. Quand je fis mon entrée au sein de la commission, le premier février, la première chose qui m'a frappé étaient les yeux au regard vif des commissaires et les cernes qui les entouraient. Je n'ai jamais vu des gens travailler aussi fort.

À l'heure actuelle, le temps passé par l'équipe, surtout par les dirigeants, à faire face au tumulte politique dans lequel nous nous trouvons se traduit par une certaine inefficacité. J'ai dû perdre ainsi quatre jours de travail. Je ne parle pas de la présente séance, mais nous avons bel et bien perdu du temps à cause de cette situation. Bien sûr, je n'entends pas mettre en cause de quelque manière que ce soit la légitimité du mandat de notre comité. Mais le temps que nous passons à calmer les critiques est du temps perdu pour notre travail.

M. Turner: Donc, ce processus nuit bel et bien à votre travail, vous rendant moins efficace et risquant de ralentir ou de gêner le travail de la commission? Est-ce bien là ce que vous venez de dire?

[*Text*]

Mr. Broadbent: I sometimes wonder, Mr. Chairman, how long not just I, but people like me, can continue. I think I have had one day off in the last five weeks and my days have been 12 hours to 13 hours. I say this only because I know those for facts. Most of my colleagues are working as hard. There are inefficiencies that come about just through that sort of activity, and you cannot keep it up forever. It is therefore discouraging when part of those long hours have to be devoted to not getting on with the job but putting the fire out.

Mr. Turner: I have no further questions, Mr. Chairman. I would just like to say in conclusion that I for one, and I am sure others around this table, apologize to you for the fact that partisan politics is getting in the way of the work that is attempting to save Canada.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: Okay so the 10 minute period is over. We are going to the second round of questions. Mr. MacDonald.

• 1950

Mr. MacDonald: Thank you very much, Mr. Chairman. We have waited a long time to have this committee constituted, and I am glad to see it is finally down to its business. Its business is to examine the operations of government that come under Consumer and Corporate Affairs.

We found out a few days ago that this particular endeavour being undertaken by the Citizens' Forum is our responsibility to examine. It is our responsibility to look at the fiscal framework under which it is operating, and that is something I want to make clear here.

If the Citizens' Forum that is studying the future of Canada continues the way it is going, asking Canadians for their input, if it can add even that much towards keeping the country together, the work of the commissioners has been well worth all the money spent to date. However, our job as parliamentarians is simple. Mr. Turner over there is looking at me. Our job as parliamentarians is simple. We have to ensure that when public money is spent, it is spent wisely. We have to make sure that we strip the emotion attached to things like national unity out of it and look at it clearly and clinically to find out if those accounting procedures and systems are in place.

Some on the other side would have you believe that asking questions about the structure in which the moneys were spent somehow makes us less Canadian. That is utter garbage and direct from the gutter.

I think you came on, Mr. Broadbent, in February. Am I correct there? Is that when you came in?

Mr. Broadbent: That is correct.

Mr. MacDonald: When you came in, you probably had a big job ahead of you, because after the Citizens' Forum was put in place, I am not exactly sure what fiscal structure was there. I mean, if I was working in communications and

[*Translation*]

M. Broadbent: Je me demande parfois, monsieur le président, combien de temps les gens comme moi pourront continuer à faire leur travail. Je crois que je n'ai eu qu'une seule journée libre ces cinq dernières semaines, et je travaille de 12 à 13 heures par jour. Je ne dis tout cela que pour exposer les faits. La plupart de mes collègues travaillent aussi fort. Une certaine inefficacité est inhérente à ce rythme de travail, que l'on ne peut maintenir indéfiniment. C'est donc une chose décourageante de devoir passer une partie de ces longues heures à faire face aux critiques plutôt qu'à effectuer un travail productif.

M. Turner: Je n'ai plus d'autres questions, monsieur le président. Pour terminer, j'aimerais simplement, au nom de tous mes collègues ici présents, vous demander de nous excuser de nuire à votre travail visant à sauver le Canada avec nos questions de politique.

Des voix: Ho, Ho!

Le président: Votre période de dix minutes est terminée. Passons maintenant à la seconde ronde de questions. M. MacDonald.

M. MacDonald: Je vous remercie, monsieur le président. Nous avons dû attendre longtemps avant que ce comité soit constitué, et je suis heureux de le voir enfin faire à son travail, soit examiner les opérations gouvernementales dans le domaine de la consommation et des corporations.

Nous avons appris il y a quelques jours que nous étions chargés d'examiner les travaux du groupe de consultation des citoyens. Nous devons considérer l'aspect financier de son fonctionnement, et c'est cet aspect que j'entends clarifier maintenant.

Si le Forum des citoyens chargé d'étudier l'avenir du Canada continue de consulter les Canadiens comme il le fait actuellement, il aura déjà apporté une certaine contribution à la sauvegarde de l'unité canadienne, et le travail des commissaires vaut bien la somme qu'il a coûtée jusqu'à maintenant. Cependant, notre tâche en tant que parlementaires est simple. J'aperçois M. Turner qui me regarde. Oui, notre tâche en tant que parlementaires est simple. Nous devons nous assurer que les fonds publics ne sont pas dépensés à tort et à travers. Nous devons nous débarrasser de l'aspect émotionnel lié à des questions comme celles de l'unité nationale et jeter un oeil lucide et objectif sur l'entreprise pour vérifier si les pratiques comptables nécessaires sont en place.

Quelques membres de l'autre parti voudrait vous faire croire que de vous interroger sur les dépenses constitue un acte anti-patriotique. Ce sont là de pures balivernes.

Je crois que vous êtes entré en fonctions, monsieur Broadbent, en février. Ai-je raison?

M. Broadbent: C'est exact.

M. MacDonald: À votre entrée en fonction, un travail de taille devait vous attendre, parce qu'après l'établissement du groupe de consultation, j'ignore de quelle manière a été organisée la gestion des finances. Par exemple, si je travaillais

[*Texte*]

needed money, did I have a purchase order? Who did I go to? What systems were put in place—proper accounting procedures that Treasury Board and departments use? Was there anything there, or were we just...?

I am confused. I am trying to figure out who set it up, what systems they put in place, and whether or not anybody was watching the till for those first few months. That is where some of the controversy has arisen—in whether or not there were systems in place, because you are dealing with a lot of money. Yes, you are doing a very worthwhile job, but our job as Members of Parliament is to make sure that money expended from the public purse is accountable, that there are systems in place to make sure it is not misused and abused. Could you tell us who was watching the till up to that point and what the process for expenditure approval was?

Mr. Broadbent: It is really a two-part question. I can give you an assurance that the rules of the game, if I can speak generically—in other words, Treasury Board's rules of the game—have been followed. Our contracts have to go for approval. They go to the Privy Council Office and, where necessary, go forward to the Treasury Board. We have had a director of administration who is well experienced in handling royal commissions, and I have absolutely no concern about the procedures having been set up.

Mr. MacDonald: Are you talking about before you came on, or after?

Mr. Broadbent: I am talking about basic procedures that ensure probity in handling public funds. People could not put their hands in the till.

I believe I answered the second part of your question earlier. It was quite clear that if this job was going to be done in eight months, you could not take three months to do all the planning. Things did move in a cost-plus way, if I can speak in shorthand.

It is not a question of whether that is good or bad. Under the circumstances it was unavoidable, because if you had not done that you would not have got the show on the road. Certainly this led, as I said earlier, to activities on a number of fronts. In a more leisurely organization there would have been a better opportunity to co-ordinate.

So yes, we have had to make cut-backs later. In an ideal world, had we known where everything was going to come out in budgetary terms, some of the things would have been of different size. You remember my analogy of producing the loaf of bread. Some of the things have been a bit bigger and some a bit smaller. Would one have had a $1 million advertising budget? No. I think it might have been about $700,000.

[*Traduction*]

dans le domaine des communications et que j'avais besoin d'argent, me serais-je servi d'un bon de commande d'achat? À qui me serais-je adressé? Je me demande quels systèmes de gestion étaient employés—les pratiques comptables employées par le Conseil du Trésor et par les ministères? Ou se servait-on d'un autre type de gestion financière?...

Je ne sais plus quoi penser. J'essaie de savoir qui a établi quels systèmes de gestion, et si oui ou non quelqu'un était chargé de garder un oeil sur le tiroir-caisse pendant les quelques premiers mois. C'est à cette époque qu'une partie de la controverse est apparue—la question était de savoir si il y avait un système de gestion financière, vu l'importance des sommes d'argent en cause. Oui, vous faites un travail des plus utile, mais notre tâche en tant que membres du Parlement est de nous assurer que l'argent extrait des fonds publics est compté, qu'il est géré, et qu'il n'est pas utilisé à mauvais escient, ni gaspillé. Pouvez-vous nous dire qui était chargé de vérifier les comptes jusqu'à votre arrivée et quelle était la méthode d'approbation des dépenses?

M. Broadbent: Votre question comporte deux parties. Je peux vous assurer personnellement que les règles du jeu, c'est-à-dire celles établies par le Conseil du Trésor, ont été suivies. Nos contrats doivent être approuvés. Ils sont envoyés au Bureau du Conseil privé et, si nécessaire, au Conseil du Trésor. Nous employons un directeur administratif qui bénéficie d'une vaste expérience des commissions d'enquêtes parlementaires, et je suis persuadé que les pratiques appropriées ont été suivies.

M. MacDonald: Parlez-vous de la période ayant précédé ou suivi votre arrivée?

M. Broadbent: Je parle de pratiques élémentaires qui assurent la probité dans la dépense de fonds publics. Il n'était pas donné à n'importe qui d'ouvrir le tiroir-caisse.

Je crois avoir déjà répondu à la première partie de votre question un peu plus tôt. Il était entendu que si le travail devait être terminé en huit mois, on ne pouvait passer trois mois à ne faire que de la planification. La méthode utilisée était celle du prix courant majoré.

Il ne s'agit pas de nous demander si cela est bien ou mal. Étant donné les circonstances, c'était inévitable, car si nous avions perdu trop de temps à planifier, la machine ne se serait jamais mise en branle. Evidemment, comme je l'ai dit plus tôt, le caractère expéditif de l'entreprise a entraîné une grande diversité d'activités. Si nous avions eu un peu plus de temps, nous aurions certainement pu poussé la coordination un peu plus loin.

Alors oui, nous avons dû faire des coupures plus tard. Dans le meilleur des mondes, si nous avions su que nous allions dépasser notre budget, certaines activités auraient probablement été mois ambitieuses. Souvenez-vous de l'image que j'ai employée, celle du pain. Quelques activités ont été plus importantes, quelques autres moins. Aurions-nous affecté 1 million de dollars à la publicité? Non. Je crois que nous nous en serions tenus à environ 700,000 dollars.

[*Text*]

• 1955

Mr. MacDonald: Mr. Broadbent, maybe you can help me out here. I want to find out what thought went into setting up the fiscal framework in the first place. I know this may have been dropped on Mr. Spicer and the rest of the commissioners rather suddenly by the Prime Minister, as he attempted to try to figure out ways to involve Canadians in the constitutional process. I understand that, but I find it very strange that a committee of this magnitude and this importance, spending as much public money as this one is spending at this point in time... I find it strange that the Prime Minister—because I think that is who set it up—did not put some thought, pull in some people from Treasury Board and set up a system at least to put some budgets in place, because the sense that I get—and I think a lot of Canadians get—is that this was an open bag of money, and go out and do your job and dip into it when you want.

You mentioned that you came on in February. What shape did you find the books and the accounting procedure in? I am not saying anybody scoffed any money here—let me make that clear—but there is such a thing as accountability. You run a department; you are a deputy minister, and you understand how these systems have to be put in place so there is accountability.

What shape was the Spicer commission in when you got in, and what were the controls that you felt you had to put in place so that some of the concerns we are currently raising could be addressed in the future?

Mr. Broadbent: I think, Mr. Chairman, I detect two parts in that question as well.

The implication was that some budgetary figure will be announced for a normal royal commission when the commission is established. I may be wrong, but that runs contrary to my understanding of the way things work. Normally in the first three months that a commission takes, when it is doing its planning, it will be putting together a budget. That will go to the Treasury Board. There will be negotiation over it, and then the work will begin. There was not the time in this case for those niceties.

The second part of your question—

Mr. MacDonald: So there was no budget. In the first few months there was not budget, and there was no process in place to arrive at the—

Mr. Broadbent: For the first three months on any commission of inquiry, I would be very surprised if you had an approved budget—very surprised indeed.

Mr. MacDonald: But most commissions of inquiry have an overall budget, and it is a matter of the logistics initially.

Mr. Broadbent: I am sorry. I am not so sure that is correct. I would be very surprised if a typical commission, in its first few months, has anything but money to keep it going while it forms its plans and decides what its budget should be to meet the goal that has been set for it.

[*Translation*]

M. MacDonald: Monsieur Broadbent, vous pourriez peut-être m'éclairer sur un point. Je sais que le premier ministre a dû asséner la question à M. Spicer et aux autres commissaires de manière plutôt impromptue, étant donné qu'il essayait de trouver des manières d'engager les Canadiens dans le processus constitutionnel. Cela dit, je trouve tout de même étrange qu'un comité de cette importance, qui dépense des sommes aussi considérables de deniers publics... je trouve étrange que le premier ministre—car je crois que c'est lui qui a établi le système—n'ait pas réfléchi plus longuement, qu'il n'ait pas fait appel au Conseil du Trésor et qu'il n'ait pas établi au moins une ébauche de budget, car j'ai l'impression—comme, je le crois, à l'instar de nombreux Canadiens—que M. Mulroney a présenté à la commission un sac d'argent ouvert, en leur disant faites votre travail et pigez dans le sac tant que vous en aurez besoin.

Vous avez dit avoir pris vos fonctions en février. Comment se présentaient alors les livres et les méthodes comptables? N'allez pas croire que j'accuse qui que ce soit de sêtre servi—je tiens à le préciser—mais l'imputabilité a son utilité. Vous êtes à la tête d'un ministère; vous êtes un ministre adjoint, et vous comprenez l'utilité d'établir de bonnes méthodes comptables.

Dans quel état se trouvait la Commission Spicer à votre arrivée, et quelles mesures de contrôle avez-vous cru utile d'établir afin que les points litigieux dont nous traitons actuellement puissent être réglés?

M. Broadbent: Je crois, monsieur le président, qu'il s'agit encore une fois d'une question en deux parties.

Vous sous-entendez que des chiffres doivent être rendus publics au moment de la formation d'une commission d'enquête parlementaire normale. Je peux me tromper, mais cette pratique me semble contraire à la façon dont je comprends les choses. Habituellement, durant les trois premiers mois d'existence de la commission, pendant qu'elle fait sa planification, elle élabore un budget et le soumet au Conseil du Trésor. Après négociations, le travail peut commencer. La Commission Spicer n'a tout simplement pas eu le temps de se payer ce luxe.

Quant à la seconde partie de votre question...

M. MacDonald: Donc il n'y avait pas de budget. Durant les premiers mois il n'y avait pas de budget, et aucune méthode n'avait été mise sur pied pour arriver au...

M. Broadbent: Je serais fort surpris que vous puissiez trouver une commission d'enquête qui ait un budget approuvé durant ces trois premiers mois, vraiment très surpris.

M. MacDonald: Mais toutes les commissions d'enquête ont un budget général, et c'est une question de logistique au départ.

M. Broadbent: Je m'excuse. Je ne sais pas si c'est exact. En fait, je serais très surpris qu'une commission typique, durant ses premiers mois, ne reçoive pas les montants nécessaires à son fonctionnement pendant qu'elle planifie et décide de son budget selon les objectifs qu'elle doit atteindre.

[*Texte*]

Now, you asked me a question on accountability structures. I satisfied myself that those were adequate. I had consultants in from the Department of Supply and Services—not, I hasten to add, because I had anything other than full confidence in the direction of administration, but I wanted an outside view.

I have more recently—within the last couple of weeks—made other organizational changes, because with the degree of attention being focused on the budget of this commission and with my determination that we are going to come in within budget, I decided the administration job should be split. I mentioned earlier about how the cardinal sin is not asking for help. I asked for help from the Comptroller General and I got a senior financial officer in as comptroller for a month to six weeks, to see me through the budget process for the next fiscal year.

The Chairman: For the sake of clarity, Mr. Broadbent, my understanding and my experience indicate to me that when a royal commission is named, as you pointed out, no budget is set. There is a general idea of how much it may cost, but as you said in your testimony, they will take the organizing time at the beginning to organize their work, their logistics, and set a budget. Then there will be some discussion between the commissioners, the people responsible for the administration and the Privy Council to set budget and to operate from there.

Mr. Broadbent: I am advised that in most commissions the budgetary matters and things like that are essentially matters between the chairman and the executive director. Commissioners normally do not become heavily involved, if at all, in budgetary matters.

• 2000

The Chairman: I am glad you brought that up. You are correct. It would be the chairman who would deal with that, with his executive director.

For the sake of clarity, in answering Mr. MacDonald's question, when the Spicer commission started its work there was somebody responsible for the administration. Who was that person?

Mr. Broadbent: The director of administration was Sheila-Marie Cook. As I said, she has served on other royal commissions.

Mr. Gauthier: Who was the executive director?

Mr. Broadbent: It was Alain Desfossés.

Mr. Gauthier: And you replaced Alain Desfossés.

Mr. Broadbent: *C'est ça.*

The Chairman: So that was in place when it started.

Mr. Broadbent: I think Mrs. Cook was in place from virtually day one.

The Chairman: When the commission starts its work and it tenders contracts for different things, does it not have to abide by standard rules put forward by Treasury Board?

[*Traduction*]

Donc, vous m'avez posé une question sur les structures comptables. Je me suis assuré qu'elles étaient adéquates. J'ai fait appel à des experts-conseils du ministère des Approvisionnements et Services—non pas, je m'empresse de le dire, parce que je n'avais pas confiance dans l'administration, mais parce que je recherchais un point de vue de l'extérieur.

Ces dernières semaines, j'ai fait d'autres changements d'ordre organisationnel, car étant donné toute l'attention placée sur le budget de cette commission et comme j'ai la certitude que nous allons respecter notre budget, j'ai décidé de diviser les tâches administratives. J'ai mentionné plus tôt que le péché cardinal n'était pas de demander de l'aide. J'ai demandé de l'aide au contrôleur général et un agent financier principal est venu jouer le rôle de contrôleur durant une période de quatre à six semaines, pour m'aider à établir le budget de la prochaine année financière.

Le président: Afin de clarifier les choses, monsieur Broadbent, je dois vous dire que selon ma connaissance et mon expérience, quand une commission parlementaire est créée, comme vous l'avez précisé, son budget n'est pas encore fixé. On a déjà une idée générale des coûts, mais comme vous l'avez dit durant votre témoignage, la commission a besoin de tant d'organisation au début pour organiser son travail, pour planifier et pour établir son budget. Des discussions ont alors lieu entre les commissaires, les responsables de l'administration et le Conseil privé pour établir le budget, à partir de quoi la commission peut entreprendre son travail.

M. Broadbent: Pour autant que je sache, le budget et les autres questions connexes sont réglés par le président et les administrateurs. Les commissaires ne jouent habituellement pas de rôle important dans la question budgétaire, quand ils y prennent part.

Le président: Je suis heureux que vous ayez soulevé la question. Vous avez raison de dire qu'il incombe au président de régler cela avec son directeur exécutif.

J'aimerais que vous ajoutiez une précision à votre réponse à la question de M. MacDonald. Lorsque la Commission Spicer a commencé ses travaux, quelqu'un était responsable de l'administration. Qui était cette personne?

M. Broadbent: La directrice de l'administration était Sheila-Marie Cook. Comme je l'ai déjà dit, elle a travaillé pour d'autres commissions royales d'enquête.

M. Gauthier: Qui était directeur exécutif?

M. Broadbent: C'était Alain Desfossés.

M. Gauthier: Et vous avez remplacé Alain Desfossés.

M. Broadbent: C'est ça.

Le président: C'était donc organisé dès le début.

M. Broadbent: Je pense que Mme Cook était en poste pratiquement à partir du premier jour.

Le président: Lorsqu'une commission commence ses travaux et adjuge des contrats pour différentes choses, ne doit-elle pas se plier à des règles courantes fixées par le Conseil du Trésor?

[*Text*]

Mr. Broadbent: Absolutely. We are subject to the Financial Administration Act and all the rules of Treasury Board. Contracts screened in the commission will be screened again in the Privy Council Office. If there is any question, they will come back. They will then go forward for approval. I am not aware of any outstanding contractual problems.

The Chairman: But all of that was done from day one, before you came in; that would be standard procedure.

Mr. Broadbent: I would not wish you to later feel, Mr. Chairman, that I have misled the committee. There was no question, for a period of time. . .we may still have some people in this category, people who have been working without formal contracts where the paperwork takes a little while to catch up with the job.

Under the circumstances, I say that is great, as long as promises have not been made that are ridiculous and cannot be kept—and I am not aware of those. If you were to wait for all the contractual niceties before a person could start the job you would never get the show on the road. Of course you do not want those situations to last any longer than they must. We are placing a lot of attention on cleaning them up.

The Chairman: Thank you. I am sorry for taking that time. We will go to the government side; next is Mr. Fontaine.

M. Fontaine (Lévis): Merci, monsieur le président. Monsieur Broadbent, lorsque vous avez fait votre allocution d'introduction, vous avez mentionné que lorsque M. Spicer a réalisé qu'il avait besoin d'aide il vous avait contacté et à ce moment-là vous avez discuté; finalement vous lui avez demandé ce que la Commission voulait faire. C'est sans doute à partir de sa réponse que vous avez organisé l'exécution de votre mandat. Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire ce qu'il vous a dit lorsque vous lui avez demandé ce que la Commission voulait faire?

M. Broadbent: Je pense, monsieur, que c'est très clair, après des discussions avec mes collègues au bureau du Conseil privé, ce que le gouvernement prévoit pour la Commission. Mes discussions avec M. Spicer touchaient surtout les défis qu'il avait pour la Commission, et ce que je pouvais faire pour aider M. Spicer.

Le président: Je veux juste souligner ici que les conversations entre M. Spicer et M. Broadbent sont pertinentes au travail de notre Comité en ce qui concerne l'administration de la Commission. Il faut faire cette précision parce qu'au-delà on tombe dans un terrain un peu plus glissant.

M. Fontaine: C'est important pour l'administrateur de savoir quels sont les objectifs que M. Spicer s'est fixés, et vous avez, vous, le mandat de permettre que ces objectifs se matérialisent. C'est donc bon que vous le sachiez. Et c'est à partir de cette connaissance que vous préparez vos budgets et que vous réorganisez peut-être vos organigrammes et votre façon de procéder pour rentabiliser au maximum les budgets qui vont être mis à votre disposition. Je pense donc que c'est

[*Translation*]

M. Broadbent: Certainement. Nous sommes assujettis à la Loi sur la gestion des finances publiques et à tous les règlements du Conseil du Trésor. Les marchés examinés par la Commission seront examinés de nouveau par le bureau du Conseil privé. Si quelque chose ne va pas, on nous demandera de nous expliquer. Ensuite, on demande l'approbation des contrats. Pour autant que je sache, il n'y a pas de problèmes contractuels qui ne soient pas encore réglés.

Le président: On aurait donc suivi cette procédure normale dès le premier jour, c'est-à-dire avant même que vous occupiez votre poste.

M. Broadbent: Je ne voudrais pas que vous ayez par la suite l'impression que j'ai induit le comité en erreur, monsieur le président. Il est certain que pendant un certain temps. . . Nous avons peut-être encore des gens qui travaillent pour nous sans avoir de contrats officiels parce que le temps n'a pas encore permis de terminer tous les documents nécessaires.

Dans les circonstances, je dis que c'est fort bien, à condition qu'on n'ait pas fait de promesses ridicules et impossibles à tenir. . . Et je ne connais pas de tels cas. Si l'on devait attendre que tous les détails des contrats soient réglés avant qu'une personne puisse commencer à travailler, on n'arriverait jamais à vraiment s'y mettre. Nous ne voulons bien sûr pas que ce genre de situations durent trop longtemps et nous nous efforçons donc de régler ces questions de contrats.

Le président: Je vous remercie. Je m'excuse d'avoir pris ce temps. Nous passons maintenant à un membre du parti ministériel et la parole est à M. Fontaine.

Mr. Fontaine (Lévis): Thank you, Mr. Chairman. Mr. Broadbent, in your opening statement, you mentioned that when Mr. Spicer realized that he needed help, he contacted you and you then had a discussion; in the end you asked him what the commission wanted to do. It is probably from his answer that you decided how to execute your mandate. Can you tell us what he told you when you asked him what the commission wanted to do?

Mr. Broadbent: I think, sir, that it is very clear, from the discussions I had with my colleagues in the Privy Council office, that the government is the one that decides for the commission. My discussions with Mr. Spicer dealt mainly with the challenges that he wanted the commission to take up and what I could do to help Mr. Spicer.

The Chairman: I just want to emphasize here that the conversations held between Mr. Spicer and Mr. Broadbent are relevant to the work of our committee as far as the administration of the commission is concerned. That clarification had to be made, because beyond that one ends up on rather more slippery ground.

Mr. Fontaine: It is important for the administrator to know what objectives Mr. Spicer had set for himself and you are the one whose mandate is to allow these objectives to materialize. Thus, it is a good thing that you know. It is from that knowledge that you prepare your budgets and that you may rearrange your organization charts as well as your procedures in order to use the monies available to you in the most efficient way. I therefore believe that it is in the interest

[*Texte*]

de l'intérêt des députés de savoir ce que M. Spicer veut faire, et comment, matériellement, il envisage son mandat.

M. Broadbent: Je trouve que c'est une question un peu difficile à répondre.

I think I addressed this earlier on, in part, when I spoke of a minimalist goal—which I think Mr. MacDonald referred to earlier—of seeking to raise levels of tolerance and understanding for other peoples' viewpoints to what they had been at former levels.

• 2005

I am moving into an area, Mr. Chairman, which I will touch on and then withdraw from. It is quite clear that the mandate is so broad and the views of commissioners sufficiently varied that the depth to which various commissioners wished to see things go in terms of the final report could itself vary. This matter is still under some discussion. I am sorry, I know it is not a totally satisfactory answer.

M. Fontaine: Il est difficile pour moi de comprendre que vous ayiez été recruté à l'extérieur, mais je comprends que vous ayiez les qualités extraordinaires vous ayant permis d'être recruté par M. Spicer. Que vous veniez devant le comité sans être capable de nous éclairer sur ce que veut faire la Commission, c'est étonnant. Là, je ne vous demande pas une réponse supplémentaire, je vous manifeste mon étonnement sur cette position.

Mr. Broadbent: I would not like to leave an impression that there is not a clear idea of what the basic objectives are, which is somewhat different from specific goals. The basic objective is to encourage dialogue among Canadians in the points in the Order in Council and to report back on what they say.

Why it is difficult to know with precision what is going to come out and how comfortable commissioners are going to feel with it is because you do not know what Canadians are going to say until they have said it. You can seek to encourage them—and this deepening of dialogue is a stage we are moving into now—but we are in a very open-ended, fast-track process. I am sorry I cannot be more enlightening than that.

Le président: Il me semble de toute façon que c'est là plus une question de fond que d'administration—je vais être franc avec vous, monsieur Fontaine. Et il y a deux endroits où vous pourrez peut-être trouver une réponse à votre question de manière très formelle: dans le mandat écrit remis à la Commission qui établit justement les objectifs qu'ils doivent poursuivre; et dans les remarques qu'a faites le témoin au début de la soirée lorsqu'il a fait référence au travail et au mandat qu'ils ont accomplis par rapport à l'organisation même du comité et des dépenses que cela a encouru.

Une voix: Peut-être auprès du caucus conservateur!

Le président: Merci. Le prochain intervenant, M. Fontana.

Mr. Fontana (London East): Mr. Turner unfortunately talked about the fact that if one questions the accountability or the use of public funds for this commission that one would question a person's loyalty or patriotism to his or her country.

[*Traduction*]

of the members to know what Mr. Spicer wants to do and how he sees his mandate in actual practice.

Mr. Broadbent: I think it is rather difficult to answer such a question.

Je pense que j'en ai parlé tantôt, du moins en partie, lorsque j'ai parlé d'un objectif minimal... Je crois que M. MacDonald en a parlé... Cet objectif était de ramener aux niveaux antérieurs la tolérance et la compréhension des points de vue des autres.

Je passe à quelque chose, monsieur le président, que je veux simplement aborder sans m'attarder trop longtemps. Il est tout à fait clair que le mandat est tellement large et que les points de vue des commissaires sont tellement variés que la portée que les commissaires voudraient donner au rapport final pourrait elle-même varier. La question est toujours à l'étude. Je suis désolé, je sais que cette réponse n'est pas tout à fait satisfaisante.

Mr. Fontaine: It is difficult for me to understand that you were recruited outside even though I understand that you have tremendous qualities which prompted Mr. Spicer to recruit you. I find surprising that you come before the committee without being able to enlighten us on what the commission wants to do. I am not asking you for any supplementary answer, I am just telling you that I am very surprised.

M. Broadbent: Je ne voudrais pas que vous ayez l'impression que l'on ne sait pas exactement quels sont les objectifs fondamentaux, qui ne sont pas forcément des objectifs spécifiques. L'objectif fondamental est de susciter le dialogue parmi les Canadiens sur les questions énumérées dans le décret du conseil et de présenter un rapport à ce sujet.

S'il est difficile de savoir avec précision ce qui va sortir de cet exercice et dans quelle mesure les commissaires vont savoir quoi en faire, c'est parce qu'on ne saura ce que vont dire les Canadiens que quand ils l'auront dit. On peut essayer de les encourager à parler—et nous en sommes justement à approfondir le dialogue—mais il s'agit d'un processus très ouvert qui évolue très rapidement. Je suis désolé de ne pas pouvoir vous éclairer davantage.

The Chairman: It seems to me more a matter of substance than of administration, quite frankly, Mr. Fontaine. There are two places where you might find an answer to your question, in a very formal way: In the written mandate given to the commission which states the goals that it is to pursue; and in the comments made by the witness earlier in the evening when he referred to the work and the mandate with regard to the organization and expenses.

An hon. member: Maybe in the PC caucus!

The Chairman: Thank you. The next speaker is Mr. Fontana.

M. Fontana (London-Est): M. Turner a malheureusement dit que si l'on posait des questions sur l'imputabilité ou l'utilisation des fonds publics par cette commission, cela revenait à mettre en doute l'intégrité ou le patriotisme de l'individu vis-à-vis de son pays.

[*Text*]

Based on what you said, I get the impression your submission does not seem to add up in terms of figures. It says not to look for any real details of the public until next fall in the Public Accounts. This has really been a free-for-all right from the beginning.

I want to ask you some very important questions. You touched on the subject of value for money. The proof is going to be in the pudding and in the eating when the final report in fact comes. Canadians will be able to judge for themselves whether or not $27 million, $28 million, or $30 million has been well worth it and if they have in fact had a real opportunity in consultation. Why were you asked and who asked you to come in three or four months after the process began? Obviously there was an executive director before. It is not a commission, it is a department.

The Chairman: No, it is a commission.

Mr. Fontana: Okay, it is a commission but reports like a department.

The Chairman: For operating purposes, it is considered under the definition of department. It is not a department.

Mr. Fontana: As I know them, the moment most departments open their doors they have budgets and all those controls. I want to understand why you were asked to come in, when you were asked to come in, and who asked you to come in.

• 2010

Mr. Broadbent: I can tell you the when and the who. I was approached by the Secretary to Cabinet in the second half of January, perhaps January 18 or 19. Why is not for me to say.

Mr. Fontana: You were asked in the middle of January.

Mr. Broadbent: Sorry. I was first approached in the middle of January. Matters came to a head in very late January—the last couple of days.

The Chairman: Maybe I can be of some help here. In your initial remarks you did allude to why you had to come in—that the commission was operating in a certain way, and it was felt that it was necessary to tighten up the operation, from what I understand.

Mr. Broadbent: I am sorry. I excuse myself. I interpreted the question to mean why I was asked.

The Chairman: I understand why you would not want to comment. You are perfectly correct in not wanting to.

Mr. Fontana: I would imagine you were asked to help because of the talents and qualifications you would bring to the table. I think you indicated you were asked to come in essentially to get the house in order, to clean it up.

Mr. Broadbent: I was asked to assist Keith Spicer in the management of what was a very tricky, challenging, and complex operation, and I am trying to do that to the best of my ability.

Mr. Fontana: To that point, when you arrived in the middle of February—

[*Translation*]

Après ce que vous avez dit, j'ai l'impression que les chiffres ne semblent pas correspondre. On dit de ne pas chercher de détails avant l'automne prochain dans les Comptes publics. Depuis le début, il semble qu'en effet tout le monde soit libre de faire n'importe quoi.

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions très importantes. Vous avez parlé de rentabilité. On ne sera renseigné là-dessus que lorsqu'on aura finalement le rapport. Les Canadiens pourront alors juger s'il était utile de dépenser 27, 28 ou 30 millions de dollars et s'ils ont vraiment eu l'impression d'être consultés. Pourquoi vous a-t-on demandé de venir et qui vous a demandé de venir trois ou quatre mois après que la commission ait été constituée? Il y avait certainement déjà un directeur exécutif. Ce n'est pas une commission, c'est un ministère.

Le président: Non, c'est une commission.

M. Fontana: D'accord, c'est une commission mais qui fait rapport comme un ministère.

Le président: Pour ce qui est du fonctionnement, elle correspond à la définition d'un ministère. Ce n'est toutefois pas un ministère.

M. Fontana: D'après ce que je sais, dès qu'un ministère ouvre ses portes, il a un budget et un série de contrôles. J'aimerais savoir pourquoi on vous a demandé de venir, quand on vous l'a demandé et qui vous l'a demandé.

M. Broadbent: Je peux vous dire quand et qui. J'ai été contacté par le secrétaire du Conseil des ministres après la mi-janvier, peut-être le 18 ou le 19 janvier. Pourquoi, ce n'est pas moi qui peux le dire.

M. Fontana: On vous a offert le poste à la mi-janvier.

M. Broadbent: Non, on m'a d'abord contacté à la mi-janvier. Les choses se sont concrétisées vers la fin janvier, dans les deux derniers jours de janvier.

Le président: Peut-être pourrais-je vous aider un peu. Dans vos observations liminaires, vous avez fait allusion à la raison pour laquelle vous aviez dû être engagé—à savoir que la Commission fonctionnait d'une certaine façon, on estimait qu'il était nécessaire de mieux contrôler les choses.

M. Broadbent: Je suis désolé. Excusez-moi. Je croyais que l'on m'avait demandé pourquoi on m'avait offert ce poste.

Le président: Je comprends pourquoi vous ne voulez pas répondre. Vous avez tout à fait raison.

M. Fontana: Je pense qu'on vous a demandé votre aide à cause des talents et des qualifications que vous possédez. Vous avez indiqué que vous avez essentiellement été invité à assumer ces responsabilités pour essayer de remettre un peu d'ordre dans l'administration générale de la Commission.

M. Broadbent: On m'a demandé d'aider Keith Spicer à gérer une opération très complexe et très difficile et ce sont les défis que j'essaie de relever du mieux de ma compétence.

M. Fontana: À ce sujet, lorsque vous êtes arrivé à la mi-février...

[*Texte*]

Mr. Broadbent: On February 1.

Mr. Fontana: On February 1. Before that time, when you first arrived and had to look at the books and what was happening to date, I got the impression you were not satisfied. That might be putting it lightly.

Mr. Broadbent: No. Essentially what happened. . . I will do my best to respond to your question. I had no dealings with the books of the commission before February 1, which I think was a Friday. On February 2 I attended my first meeting of the commissioners and discovered that I was expected to chair these meetings, so it was quite a baptism of fire.

At that meeting I was asked whether I could guarantee that we could live within the $18.9 million. I said "I don't know; I'll get back to you if I think we can't." When we went to Quebec City, I went back to them and told them that if we went on like this, we were not going to. We were going to be $2.5 million over. I told them why, and I told them what we had to do.

We got general agreement on both points, and I once again repeat that we will not overspend the $18.9 million this fiscal year.

The Chairman: For the sake of clarity, Mr. Broadbent, you also indicated in your previous testimony that Mr. Spicer himself asked for help.

Mr. Broadbent: That is correct.

The Chairman: You referred to that many times. That is one of the reasons you were brought in—so that help could be given.

Mr. Broadbent: Yes, certainly.

Mr. Fontana: From an administrative standpoint, if the mandate and objective of this whole exercise is to consult with Canadians, let me give you a perfect example of my own community of London, Ontario. I add up all these numbers and it is $27 million, and the whole exercise—especially with this 1-800 number for a total of $3 million—is to consult with as many Canadians as possible.

To come into a community such as mine, with nobody knowing it was coming or where it was meeting, and essentially inviting 12 people to communicate with this commission or one commissioner—in fact I do not even know, and I am the Member of Parliament—in your opinion, is that the way you would spend money to consult with 12 or 14 people in a major community of 300,000 people? You say this whole process is demand-driven. I am having a hard time trying to figure out how 14 people during this consultation is at all being very communicative.

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, I will seek to be brief because I know you are concerned about time.

The answer to the first question is no, but I do not think that is a typical situation. The fact of the matter is that we have now distributed more than 40,000 discussion kits. They are coming back to us. Group reports are coming back to us at the moment at about 1,000 a day, so something is working somewhere.

[*Traduction*]

M. Broadbent: Le 1er février.

M. Fontana: Le 1er février. Bref, lorsque vous êtes arrivé et qu'il vous a fallu regarder les livres et ce qui se passait jusque-là, j'ai l'impression que vous n'étiez pas satisfait. C'est peut-être le moins que l'on puisse dire.

M. Broadbent: Non. Essentiellement, ce qui s'est passé. . . Et je vais essayer de répondre à votre question de mon mieux. Je ne me suis pas occupé des livres de la Commission avant le 1er février, c'est-à-dire, je crois, un vendredi. Le 2, j'ai eu ma première réunion avec les commissaires et j'ai découvert que l'on me demanderait de présider ces réunions si bien que ce fut un genre de baptême du feu pour moi.

On m'a demandé si je pourrais garantir que nous pourrions faire le travail avec les 18,9 millions de dollars. J'ai répondu que je n'en savais rien et que je les préviendrais si je pensais que ce n'était pas possible. Lorsque nous sommes allés à Québec, j'ai déclaré aux commissaires que si l'on continuait comme cela, ça ne serait pas possible. Que nous dépasserions le budget de 2,5 millions de dollars. Je leur ai expliqué pourquoi et je leur ai dit ce qu'il nous fallait faire.

Tout le monde fut d'accord et je répète encore une fois que nous ne dépasserons pas les 18,9 millions de dollars prévus pour cet exercice financier.

Le président: Afin que les choses soient bien claires, monsieur, vous avez également indiqué que M. Spicer lui-même vous a demandé de venir aider.

M. Broadbent: C'est exact.

Le président: Vous l'avez dit à plusieurs reprises. C'est une des raisons pour lesquelles on a retenu vos services, pour que vous puissiez aider.

M. Broadbent: Oui, certainement.

M. Fontana: Du point de vue administratif, si le mandat et l'objectif de tout cet exercice sont de consulter les Canadiens, je vais vous donner l'exemple parfait de ma propre ville de London en Ontario. J'ajoute tous ces chiffres et ça fait 27 millions de dollars et tout l'exercice—surtout avec ce numéro 1-800 pour un total de 3 millions—vise à consulter autant de Canadiens que possible.

Venir dans une ville comme la mienne, personne ne sachant que la Commision venait ni où elle allait se réunir et inviter en tout 12 personnes à communiquer avec la Commission ou avec un commissaire—en fait je n'en sais même rien et je suis le député de cette circonscription—pensez-vous que ce soit une bonne façon de consulter que d'inviter 12 à 14 personnes dans une ville de 300,000 habitants? Vous dites que tout le processus est orienté par la demande. J'ai du mal à comprendre comment 14 personnes vont vraiment représenter une consultation.

M. Broadbent: J'essaierai d'être bref car je sais que vous n'avez pas beaucoup de temps.

À votre première question, je répondrais par la négative mais je ne pense pas que ce soit une situation typique. La réalité est que nous avons maintenant distribué plus de 40,000 trousses pour la discussion. Elles nous reviennent. Nous recevons des rapports de groupes, un millier par jour, si bien qu'il y a quelque chose qui semble marcher.

[*Text*]

You will notice that until this point I have not got onto the volumes of activity. I will leave that for somebody else to do on Thursday morning.

• 2015

Sure, we have not had universal successes. Sure, there have been mess-ups here and there, and I am very sorry that in your riding the discussion group was not the success it might have been. But by and large, discussion groups are successful. I think by and large, press who stay till the end are noting that Canadians who leave feel enriched by the experience of having shared their views with other Canadians. Perhaps another group in London might be an idea.

The Chairman: You should know that the press hardly ever stay to the end, Mr. Broadbent.

Mr. Broadbent: Some of them do.

The Chairman: Some of them. Mr. Bjornson is next. You have five minutes, and we are very strict on time.

Some hon. members: Hear, hear.

Mr. Bjornson (Selkirk—Red River): Mr. Broadbent, as you are probably well aware and as we are all aware of here, there has been a whole lot of media coverage as the commission has toured across Canada and into the various outlets. Whether it be the written media, the radio or television, there has been a lot of media coverage.

In your budget or in any part of the funds that has been expended by your commission and your office, is any of that funding going to any of the media outlets, whether it be organizational or the providing of any service?

Mr. Broadbent: I have to be careful answering this. I think the answer is yes. Where we have had blitzes, for example, where a department would have a regional communications officer looking after media arrangements, we have done this through contract in the vast majority of cases.

Really our only options were sending people from our very small communications staff in Ottawa, say, to Vancouver, or having somebody in Vancouver to do that media relations work. So we have done that sort of thing largely by contract, outside—

Mr. Bjornson: So there is just an organization of the media that arrives there. Is your commission supporting air fares or any accommodations or meal costs for any of the media?

Mr. Broadbent: I have not made myself clear. We are not paying media in any way. I think we are not getting value for money if we are.

Some hon. members: Hear, hear.

Mr. Broadbent: What I am saying is that we have had contracts for people to assist with media relations, so that the media know where Keith Spicer is going to be, where the commission is going to be, where the group discussions are going to be held, shepherding them around. This is a completely different thing from paying media to cover—

[*Translation*]

Vous remarquerez que jusqu'ici je n'ai pas parlé de volumes d'activité. Je laisserai cela à quelqu'un d'autre pour jeudi matin.

Certes, le succès n'est pas universel. Certes, il y a eu des erreurs commises ici et là et je suis tout à fait désolé que dans votre circonscription le groupe de discussion n'ait pas eu le succès qu'il aurait pu avoir. Mais, de façon générale, ces groupes réussissent assez bien. Les journalistes qui restent jusqu'à la fin remarquent que les Canadiens estiment que c'est une expérience enrichissante que d'avoir pu partager leur point de vue avec d'autres Canadiens. Peut-être qu'on pourrait envisager d'organiser un autre groupe de discussion à London.

Le président: Monsieur Broadbent, vous devriez savoir que la presse ne reste pratiquement jamais jusqu'à la fin.

M. Broadbent: Certains journalistes restent.

Le président: Certains. C'est maintenant le tour de M. Bjornson. Vous avez cinq minutes et je serai très strict.

Des voix: Bravo!

M. Bjornson (Selkirk—Red River): Monsieur, comme vous le savez probablement et comme nous le savons tous ici, les médias ont beaucoup parlé de la Commission lorsqu'elle a parcouru le Canada. Qu'il s'agisse de la presse écrite, de la radio ou de la télévision, la couverture médiatique a été très importante.

Dans votre budget ou dans les fonds qui ont été dépensés par votre Commission et votre bureau, y a-t-il quelque chose de prévu pour les médias, qu'il s'agisse d'organisations ou de services que vous pourriez leur offrir?

M. Broadbent: Je devrai être prudent dans ma réponse. Je crois pouvoir répondre que oui. Pour nos visites éclair, par exemple, là où un ministère aurait un agent régional de communication qui s'occuperait de prendre les contacts voulus avec les médias, nous l'avons fait faire à contrat dans la très grande majorité des cas.

En fait, pour nous, les seules solutions étaient soit d'envoyer une partie de notre personnel de communication déjà très réduit à Ottawa à Vancouver, par exemple, soit d'embaucher quelqu'un à Vancouver pour faire ce travail de relations avec les médias. Nous avons donc dans une large mesure donner ce travail à contrat...

M. Bjornson: Il y a donc simplement des médias qui arrivent là. Votre Commission subventionne-t-elle les déplacements ou le logement ou encore les repas de certains membres des médias?

M. Broadbent: Je n'ai probablement pas été suffisamment clair. Nous ne payons pas du tout les médias. Sinon, on ne peut pas dire que nous en ayons pour notre argent.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Ce que je veux dire c'est que nous avons donné des contrats à des gens qui nous ont aidés dans les relations avec les médias, de sorte que les médias puissent savoir où sera Keith Spicer, où sera la Commission, où se tiendront les discussions, etc. Ce n'est pas du tout comme si nous payions les médias pour couvrir...

[*Texte*]

Mr. Bjornson: No, I am not saying that you are paying the media in any fashion, but supporting them in travel costs or things along that line. I can understand that there is a person to co-ordinate media in any particular spot.

For instance, is there a press bus that has been ordered and paid for by the commission to move them about?

Mr. Broadbent: This line of questioning, Mr. Chairman, scares me to death. The answer is no, not as far as I know. But if you are going to tell me that it has happened—

Mr. Bjornson: No, I am just curious. Thank you.

Le président: Monsieur Gauthier?

M. Gauthier: J'ai donné mon nom.

Le président: Oui, vous êtes le prochain. Mais monsieur Lapierre, vous pouvez poser une question, s'il n'y a pas d'objection.

M. Hawkes: Oui, j'ai une objection. Les membres du Comité d'abord. Ensuite les personnes qui ne sont pas membres.

Le président: On invoque le Règlement. Pour qu'un membre autre que les membres du Comité puisse poser une question, il faut un consentement unanime. Je vous conseille, dans de telles circonstances, de discuter avec les autres membres du Comité, monsieur Lapierre, pour vous entendre avec eux. Je suis dans une situation inconfortable. Je ne veux pas empêcher quiconque de poser des questions. Monsieur Gauthier manifeste!

Mrs. Feltham (Wild Rose): Mr. Chairman, I have a point of order.

The Chairman: Yes.

Mrs. Feltham: I do feel that all of the committee members should be able to have the five minutes before we start going back and asking people who have spoken and asked questions previously to repeat. Sure, there may be more on the government side, but I do feel we have a limited amount of time. We do have questions.

Le président: Monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Monsieur le président, si madame insiste pour que les règlements soient observés, il faut que la rotation se fasse. J'ai indiqué que j'avais d'autres questions, j'en ai une quantité imposante à poser. Je tiens à ce que vous continuiez la rotation, s'il le faut. Mais, je n'ai pas d'objection à ce que M. Lapierre pose une question.

• 2020

Le président: Il y a une objection. Ce que je vous suggère, monsieur Lapierre, c'est de vous entretenir avec...

Mr. Hawkes: No way. This is a standing committee. All members are equal. You are the guys who insist that we have eight members, so if you have to wait longer it is because of the insistence of the opposition parties that we have this large 15-member committee, and if only three members of the opposition out of seven show up and they have to wait, tough titty!

[*Traduction*]

M. Bjornson: Non, je ne veux pas dire que vous payez les médias d'une façon ou d'une autre, mais peut-être pourriez-vous les défrayer pour leurs déplacements ou autres choses. Je comprends bien qu'il y a quelqu'un qui coordonne les relations avec les médias où que vous soyez.

Par exemple, la Commission a-t-elle loué un autobus pour la presse afin que tout le monde puisse suivre?

M. Broadbent: Monsieur le président, ce genre de questions m'effraient. Je dois répondre que non, du moins pas à ma connaissance. Mais si vous me dites maintenant que cela s'est fait...

M. Bjornson: Non, je suis simplement curieux. Merci.

The Chairman: Mr. Gauthier?

Mr. Gauthier: I gave my name.

The Chairman: Yes, you are next. But Mr. Lapierre, you may ask a question, if there is no objection.

Mr. Hawkes: Yes, I have an objection. The members of the committee first. Then the people who are not members.

The Chairman: There is a point of order. For a member who is not a member of the committee to ask a question, we need unanimous consent. I would advise you, Mr. Lapierre, under the circumstances, to discuss the matter with other members of the committee. I am not in a comfortable position. I would not like to prevent anyone from asking questions. Mr. Gauthier is not happy!

Mme Feltham (Wild Rose): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Oui.

Mme Feltham: J'estime que tous les membres du comité devraient avoir leurs cinq minutes avant que l'on ne redonne la parole à des gens qui ont déjà posé des questions. Il peut en effet y avoir davantage de monde du côté de la majorité, mais le temps est de toute façon limité. Nous avons aussi des questions à poser.

The Chairman: Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, if the honorable lady insists that we follow the orders, you will have to rotate. I did indicate that I had other questions, I have a lot of questions to ask. I insist that you continue to rotate, if need be. But I have no objection to let Mr. Lapierre ask a question.

The Chairman: There is an objection. What I would suggest, Mr. Lapierre, is that you talk to...

M. Hawkes: Pas question. C'est un comité permanent. Tous les députés sont égaux. C'est vous qui voulez que nous ayons huit députés. S'il vous faut donc attendre plus longtemps, c'est parce que les partis d'opposition insistent pour que le comité compte 15 membres et s'il n'y a que trois membres de l'opposition sur sept et qu'ils doivent attendre, tant pis pour eux!

[*Text*]

Mr. MacDonald: On a point of order, this is very important. This is the first meeting of this committee. Members of the opposition have waited. I have been a member of this committee for a hell of a long time, and I have waited while these guys over here—

Mr. Hawkes: You were not here last night.

Mr. MacDonald: —in particular the member who now voices such a strong objection, made sure that this committee did not sit so nobody could be heard on either side of this table.

Now the rules that I have always had... And I have had this argument with the hon. member on a legislative committee. We went on for a long time. Jim, you will remember it was on a Sunday afternoon, about the rotation.

I have been sitting on this committee. We go over to the government, we come back, and it rotates back and forth. If you want to start playing games right at the beginning of this, go ahead and play your games, because we will give you a hell of a rough time right through the proceedings of this committee. You do not start changing the rules in the middle of the game.

Mr. Bird (Fredericton—York—Sunbury): On a point of order.

The Chairman: Mr. Bird, do you want to add to this discussion?

Mr. Bird: I have the illustrious experience of having been the vice-chairman of the environment committee and chairman of the forestry subcommittee. In both of those situations we go Liberal, New Democrat, government, and then we complete every member of the committee at the table before we start the second round.

Mr. Hawkes: It is a most important principle of a standing committee.

Mr. Bird: I think it is a most important principle.

Mr. Friesen: It is usually done that way.

The Chairman: Well, that is my understanding of the way we would proceed so that every member on the committee would have an opportunity to put a question.

First of all, I want to point out to members of the committee that when possible they should seek to resolve these issues among themselves before it reaches the chair in the course of questioning a witness. It is useful for members of the committee—and I refer to Mr. Lapierre—to discuss these matters with colleagues around the table so that maybe they can be resolved without having to ask the chair to intervene. Otherwise, the chair is not left with much choice but to apply the rules as they are presented to him.

The advice I am getting from the clerk is that the usual practice would be to do the 10-minute round for each party and then 5-minute questions. But the advice I am getting from my clerk, in fairness, is that members who have not yet spoken have that opportunity to do so before we rotate back again so as to avoid having members who sit on the committee, who are duly elected Members of Parliament, not being able to ask at least one question.

[*Translation*]

M. MacDonald: J'invoque le Règlement, c'est très important. C'est la première réunion du comité. Les députés de l'opposition ont attendu. Je suis membre de ce comité depuis très longtemps et j'ai attendu pendant que ces gens-là...

M. Hawkes: Vous n'étiez pas ici hier soir.

M. MacDonald: ...en particulier le député qui présente maintenant une objection si violente, s'assuraient que le comité ne siégerait pas afin que l'on ne puisse entendre personne.

Maintenant, le Règlement que j'ai toujours respecté... Et nous en avons déjà discuté avec le député en comité législatif. Cela a duré très longtemps. Jim, vous vous souviendrez, c'était un dimanche après-midi, on parlait de la rotation.

Je suis membre de ce comité. On alterne entre la majorité et l'opposition. Si vous voulez commencer à changer la règle du jeu dès le début, allez-y, mais attendez-vous à ce que l'on vous mène la vie dure durant toutes les délibérations du comité. On ne s'amuse pas à changer les règles en plein milieu.

M. Bird (Fredericton—York—Sunbury): J'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Bird, est-ce au même sujet?

M. Bird: J'ai l'expérience illustre d'avoir été vice-président du Comité de l'environnement et président du Sous-comité des forêts. Dans les deux cas, on donne la parole aux Libéraux, aux Néo-démocrates, puis à la majorité puis on termine la liste de tous les membres du comité avant de passer au deuxième tour.

M. Hawkes: C'est un principe très important pour les comités permanents.

M. Bird: Je crois que c'est en effet très important.

M. Friesen: C'est habituellement la façon dont on procède.

Le président: Ma foi, c'est ainsi que je pense que nous devrions procéder de sorte que tous les membres du comité aient la possibilité de poser une question.

Tout d'abord, j'aimerais rappeler aux membres du comité que dans toute la mesure du possible, il est préférable d'essayer de résoudre ces problèmes avant d'en saisir la présidence au moment où l'on interroge un témoin. Il est utile, et je pense à M. Lapierre, de discuter de ces questions avec vos collègues afin que les problèmes puissent être résolus sans que la présidence ne soit tenue d'intervenir. Sinon, celle-ci n'a pas grand choix et doit appliquer le Règlement tel qu'il lui est présenté.

Le greffier m'indique qu'habituellement on donne 10 minutes à chacun des partis puis cinq minutes. Il me dit également que les députés qui n'ont pas encore eu la parole et qui souhaitent poser des questions sont habituellement autorisés à le faire avant que l'on ne reprenne la rotation pour éviter que les membres du comité qui sont eux aussi des députés n'aient pas la possibilité de poser au moins une question.

[*Texte*]

That being the case, I think it would be fair to proceed. I understand that all members of the Liberal caucus have had an opportunity to ask questions, and I am now going to ask members on the government side who have not yet spoken to do so and to try to be brief.

We have said we would try to finish around 9 p.m. It is 8.25 p.m. now, so I assume that members will want to co-operate and be brief.

Monsieur Lapierre, je vous suggère de parler à vos collègues pour voir s'il n'y a pas moyen de vous accommoder.

M. Lapierre: Je n'ai pas l'intention d'aller quêter mon droit de parole auprès du whip du gouvernement. Il est évident qu'ils n'ont pas la générosité de permettre un véritable débat alors que nous nous préoccupons de permettre aux Canadiens de toute allégeance et de toute croyance d'en discuter. Cela démontre la petitesse d'esprit du gouvernement. Par conséquent, je n'ai pas de temps à perdre ici.

Le président: Monsieur Lapierre, je veux vous dire qu'il n'est pas inhabituel pour les membres de se parler entre eux. Je vous invite à le faire. Vous verrez quelles sont les dispositions de vos collègues. Autrement, les règles sont là et on va les appliquer.

M. Gauthier: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Mr. Hawkes: On the same point of order.

Mr. Gauthier: Mr. Hawkes, are you going to speak or am I? Whose point is—

The Chairman: Who is going to be the most constructive?

Mr. Gauthier: I am going to be.

Mr. Hawkes: I just want to make it clear to Mr. Lapierre that there has been no denial of his right to speak as an independent Member of Parliament, but the rules of the committee are that every member of the committee shall have the opportunity to speak first and he simply has to wait in line.

It is in fact the opposition that forced a large-sized committee—

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Hawkes: —which takes up more time before members are completed. It is not the government that caused this problem; it is the opposition.

The Chairman: Okay, that point is made.

• 2025

Mr. Gauthier: This kind of debate is in my view not very constructive and not in keeping with our role of examining public expenditures. But if members of the government side proceed as they did yesterday... For example, I notice that Mr. Turner is not here, and I object to that kind of behaviour—members coming here, getting a first round and then leaving. He did it last night, he did it again tonight. They may have eight members in this committee, but that kind of rotation on their side is absolutely unacceptable. Are we going to sit here until they have finished their round, come in and go out, come in and go out? I find that, Mr. Chairman, demeaning.

[*Traduction*]

Cela étant dit, je pense que nous devons poursuivre. Je crois que tous les députés libéraux ont eu la possibilité de poser des questions et je vais donc demander aux députés de la majorité qui n'ont pas encore pris la parole de le faire et d'essayer d'être brefs.

Nous avons dit que nous essaierions de finir vers 9h. Il est 8h25 et j'espère que les députés voudront bien en tenir compte.

Mr. Lapierre, I suggest you talk to your colleagues to see whether there is a way to accommodate you.

Mr. Lapierre: I have no intention to go and beg the government whip to allow me to speak. It is obvious that they do not have the generosity to allow a genuine debate when we are talking here of allowing all Canadians, of all faith and philosophies to take part in the debate. It shows the narrow-mindedness of the Government. Therefore, I will not waste my time.

The Chairman: Mr. Lapierre, I want to tell you that it is not unusual for members to discuss things between themselves. I would invite you to do so. You will see what your colleagues think. Otherwise, the rules are here and I have to follow them.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, on a point of order.

M. Hawkes: J'invoque le Règlement.

M. Gauthier: Monsieur Hawkes, est-ce vous ou moi? Qui invoque...

Le président: Qui sera le plus constructif?

M. Gauthier: Moi.

M. Hawkes: Je veux simplement que M. Lapierre sache qu'on ne lui a pas refusé le droit de parler à titre de député indépendant, mais que le Règlement du comité prévoit que tous les membres du comité puissent poser leurs questions avant et qu'il lui faut donc attendre son tour.

C'est en fait l'opposition qui nous a obligés à avoir un comité aussi nombreux...

Des voix: Oh! Oh!

M. Hawkes: ...ce qui fait que cela prend plus de temps. Ce n'est pas la majorité qui est à l'origine de ce problème; c'est l'opposition.

Le président: D'accord, on a compris.

M. Gauthier: Selon moi, ce genre de débat n'est pas très constructif et il n'est pas conforme à notre rôle qui consiste à examiner les dépenses publiques. Mais si les ministériels agissent comme ils l'ont fait hier... Par exemple, je note que M. Turner n'est pas ici et je conteste ce genre d'attitude, qui consiste à participer à la première ronde pour s'absenter aussitôt après. Il a agi de la sorte hier soir, et encore ce soir. Ils ont peut-être huit membres dans ce comité, mais le roulement qu'ils font est absolument inacceptable. Allons-nous siéger jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur ronde, qu'ils entrent et sortent encore et encore? Je trouve cela avilissant, monsieur le président.

[*Text*]

The Chairman: Thank you for your comment. Mr. Gauthier has got his message in.

Mr. Gauthier: Mr. Lapierre was here all of yesterday and all of tonight and he does not get a chance, and I think that is—

The Chairman: My reading is that on the government side they have shown some openness to have Mr. Lapierre put a question to the witness. I suggest that there be some discussion between them.

I am going to proceed with the government members so that each member can put his or her question in. I am going to ask them to be brief and to get their questions in, so that we can move along. I have on my list Mr. Friesen, Mrs. Feltham, Mr. Bird, and Mr. Hawkes.

Mr. Lapierre: And we are finishing at nine o'clock?

The Chairman: Mr. Friesen, go ahead.

Mr. Friesen: Mr. Broadbent, you said at the outset that there was a clear line of authority separating your work and Mr. Spicer's work, that he was going to do the public work and you were going to do the administrative work, if I remember correctly.

At the outset of the commission, all the public was focused on what the commission was doing, for good or bad, for notoriety or whatever it was. At least the public was paying attention to what the commission was doing. When the allegations of I think Mr. Normand were made public, that focus shifted and it went over to not what the commission was doing but really to the administration. I noticed that Mr. Spicer's work shifted radically at that point. It went from doing what he was supposed to be doing to defending what the commission was doing. It was a defence, it was almost a bunker situation at that point.

Why, if there was a clear line of authority between administration and the public work, did we all of a sudden find Mr. Spicer defending the administration of the committee rather than what he was supposed to be doing in the first place?

Mr. Broadbent: If I am seizing the full import of the question, I think it is because of the interventions made by Robert Normand that commanded a certain amount of public attention.

Mr. Friesen: Yes, but what he raised were administrative questions, not public affairs. Why was Mr. Spicer forced to defend the administration of the commission, rather than devoting his attention on the public affairs of the commission?

Mr. Broadbent: With respect, I think Mr. Normand raised two issues. One was the order in which issues were spelled out in the discussion paper, which is not really a matter of administration, that is a matter the commissioners have discussed. To the extent that we are invovled in policy that might be considered a policy matter.

The other question of course was to do with expenses of certain people and overtime and the like. You are absolutely right, that was an administrative matter. I think because the focus of those remarks was so clearly on colleague

[*Translation*]

Le président: Je vous remercie de votre observation. M. Gauthier a fait passer son message.

M. Gauthier: M. Lapierre a été ici toute la journée hier et aujourd'hui toute la soirée, et il n'a pas eu une seule chance; je trouve cela. . .

Le président: D'après ce que je comprends, le côté ministériel a fait preuve d'une certaine ouverture en acceptant que M. Lapierre pose une question au témoin. Je crois qu'ils devraient en discuter entre eux.

Je vais commencer par les ministériels, afin de permettre à chacun de poser sa question. Je leur demanderai d'être bref, afin que nous puissions progresser. J'ai sur ma liste les noms de M. Friesen, de Mme Feltham, de M. Bird et de M. Hawkes.

M. Lapierre: Nous finissons à 21 heures?

Le président: Monsieur Friesen, vous avez la parole.

M. Friesen: Monsieur Broadbent, si je me souviens bien, vous avez dit au début qu'il existe une démarcation claire entre votre travail et celui de M. Spicer, et que lui s'occupe des activités publiques alors que vous vous occupez plutôt du travail administratif.

Au début des travaux de la Commission, toute l'attention du public se portait sur ce que faisait la Commission, pour le meilleur ou pour le pire, pour la notoriété ou Dieu sait quoi. Au moins, le public s'intéressait à ce que faisait la Commission. Lorsque M. Normand a lancé ses allégations en public, l'attention s'est portée non pas sur ce que faisait la Commission mais sur l'administration. J'ai remarqué qu'à partir de là M. Spicer a modifié radicalement ses activités. Alors qu'auparavant il faisait ce qu'il devait faire, il s'est mis à défendre ce que faisait la Commission. Il a adopté une attitude de défense, presque l'attitude d'un assiégé.

S'il existait une démarcation claire entre l'aspect administratif et les activités publiques, pourquoi M. Spicer s'est-il mis tout à coup à défendre l'administration de la Commission plutôt que de faire ce qu'il devait faire au départ?

M. Broadbent: Si je saisis bien toute la signification de votre question, je pense que c'est parce que les interventions de M. Robert Normand ont attiré l'attention du public.

M. Friesen: Oui, mais les questions qu'il a soulevées concernaient l'administration et non pas les affaires publiques. Pourquoi M. Spicer a-t-il été obligé de défendre l'administration de la Commission, au lieu de consacrer son énergie à ses activités publiques?

M. Broadbent: Sauf votre respect, je crois que M. Normand a soulevé deux questions. L'une concernait l'ordre dans lequel les questions étaient formulées dans le document de travail, et cet aspect ne concerne pas vraiment l'administration; les commissaires en ont discuté. La question peut être considérée comme étant de nature politique dans la mesure où nous nous intéressons à la chose.

L'autre question concernait les dépenses de certaines personnes, les heures de travail supplémentaires, et autres choses du genre. Vous avez tout à fait raison de dire qu'il s'agissait là d'une question administrative. Je pense que parce

[*Texte*]

commissioners that this was not just a matter of questions raised about the way money was being spent, but it unfortunately was construed. I do not believe Mr. Normand intended this construction—

Mr. Friesen: No, I am not blaming—

Mr. Broadbent: —but it was construed as raising questions about the integrity of commissioners and the propriety of some of their actions.

• 2030

I think it is unavoidable in a case like this that the chairman, who is the spokesman, I mean he is the communicator, would be forced into comment on those situations.

Mr. Friesen: I guess—

Mr. Broadbent: Excuse me. I mean not the fact that I did not... I was besieged by the press. I explained the situation. If you wish, very, very briefly, Mr. Chairman, the explanation was that when I went to Quebec City I reported that if we did not do things, we were on a trend line for a $2.5 million overrun this fiscal year, and I explained why: among the contributory factors, the commissioners were working harder than had been expected when the budget was put together, as were staff. Staff overtime was about 15% over what we were projecting. So it was in that context. Unfortunately, things got twisted around that statements were made about commissioners working virtually full-time. They were working virtually full-time, some of them. We were asking them to, to get out there and help with the blitzes. This was all a very, very unfortunate incident.

Mr. Friesen: Sure. Do you not think that his work as the...? I have one more question after this.

Mr. Gauthier: Mr. Friesen, your time is up.

Mr. Friesen: Do you think his work as the chairman of the commission was—

Mr. Gauthier: Mr. Chair, I object. If the rules apply to everybody on this committee, Mr. Friesen has had his five minutes. I think you should proceed to the next. We all want to come back here tomorrow at three o'clock if this continues.

Mr. Hawkes: Did you time Mr. MacDonald?

Mr. Gauthier: Question the chair.

The Chairman: I am going to ask Mrs. Feltham to ask her questions.

Mrs. Feltham: I will be very brief. You have mentioned a few times tonight that you will come in on the budget of $18.9 million for this year. You are apparently very proud of that, and I commend you that it was kept within that amount. However, do you feel that by staying within that amount of money the commission has in any way been slowed down or has had any detrimental effect because of lack of money?

[*Traduction*]

que les remarques visaient clairement les membres de la Commission, elles ne visaient pas seulement la façon dont les fonds étaient dépensés; les remarques ont malheureusement été interprétées. Je ne pense pas que M. Normand ait voulu leur donner ce sens...

M. Friesen: Non, je ne blâme pas...

M. Broadbent: Les remarques ont été interprétées comme une critique de l'intégrité des commissaires et de certaines de leurs actions.

Je pense que dans un cas comme ça, il est inévitable que le président, qui est le porte-parole, je veux dire le communicateur, soit contraint de commenter.

M. Friesen: Je suppose...

M. Broadbent: Excusez-moi. Je veux dire non pas le fait que je n'ai pas... J'étais assiégé par la presse. J'ai expliqué la situation. Pour expliquer les choses très très brièvement, si vous le voulez bien, monsieur le président, lorsque je me trouvais à Québec, j'ai déclaré que si nous ne faisions rien, nous allions dépasser les coûts prévus de 2,5 millions de dollars pour l'année financière et j'ai expliqué pourquoi: entre autres raisons, les commissaires et le personnel travaillaient plus que prévu que lorsque le budget a été établi. Les heures de travail supplémentaires effectuées par le personnel dépassaient les prévisions d'environ 15 p. 100. Voilà le contexte. Malheureusement, les faits ont été déformés, on a parlé de commissaires qui travaillaient presque sans arrêt. Effectivement, certains d'entre eux l'ont fait, parce que nous leur demandions de prêter main-forte pendant les activités éclair. Il s'agit là d'un incident des plus malheureux.

M. Friesen: Certainement. Ne croyez-vous pas que son travail en tant que...? J'ai encore une autre question.

M. Gauthier: Monsieur Friesen, votre temps est écoulé.

M. Friesen: Pensez-vous que son travail en tant que président de la Commission était...

M. Gauthier: Monsieur le président, objection. Si les règles s'appliquent à tous les membres de ce comité, M. Friesen a eu ses cinq minutes. Je pense que vous devriez maintenant passer à quelqu'un d'autre. Nous voulons tous revenir ici demain à 15 heures si les choses continuent.

M. Hawkes: Avez-vous compté le temps de M. MacDonald?

M. Gauthier: Demandez à la présidence.

Le président: Je demanderai à Mme Feltham de poser ses questions.

Mme Feltham: Je serai très brève. Vous avez dit à plusieurs reprises ce soir que vous respecterez la limite de votre budget de 18,9 millions de dollars cette année. Vous en êtes apparamment très fier et je vous en félicite. Toutefois, estimez-vous qu'en ne dépassant pas la limite établie la Commission a dû ralentir ses activités ou a subi des contraintes en raison du manque d'argent?

[*Text*]

Mr. Broadbent: The brief answer is you know one cannot have it both ways. You cannot run this sort of exercise to the dime. It was quite clear to me that we had to remain... I mean, the $18.9 million is important, but the really important figure is the $25 million on the $27.4 million. The fiscal year falling in the middle of this exercise is a mere artificiality.

Have we had to do some tough things? Yes, we are laying off people, many of whom expected they had jobs through into June, and a lot of them will not be around. In part this is driven just by common sense that when a person's job is finished you do not keep him on. But at the same time, at the very time that we need highly motivated people in the regions we have been having to break the news that, sorry, we will be saying goodbye to you on April 30, or whatever it is, which is tough.

Mrs. Feltham: I always have a concern about outlying areas where a commission does not travel—not the major cities, but the outlying areas. Is there a problem of people being able to come to the commission and have input? Would we have picked up the costs for them to come into the major centres?

Mr. Broadbent: Well, Mr. Chairman, I think the major approach we followed is seeking to have discussion groups rather than move people around, because moving people is costly.

If you look at the two territories, for example, I think the number of discussion groups there would probably be higher than it would be if it were just on a straight per capita basis. One thing I get from reading my press clippings is that small-town Canada in its editorials and commentary in the paper is really behind the forum. They like the populist approach, and I think the same applies, of course, in the rural areas of the west.

• 2035

Mrs. Feltham: My next question is regarding advertising. The 1-800 number is costing $3 million. Do you feel that was a necessity? Do most people and most areas throughout Canada know about the 1-800 line?

Mr. Broadbent: The 1-800 line has been advertised on the national advertising, and it has been driven home to me the effect of national advertising. When those ads kicked in, the call rates per day went up to something in the order of between 1,800 to 2,100, depending upon daily news. When the national advertising stopped, we dropped down to about 1,000. Today, we may have had around 700 calls.

The impact of national advertising and letting people have the 1-800 number at no cost so they know how to get in touch with the forum in a very user-friendly way has worked. I am not a media person. I am no expert in this sort of field, but it seems to me a 1-800 approach is almost *sine qua non* today if you want to give good service to clients.

[*Translation*]

M. Broadbent: Pour vous répondre brièvement, comme vous le savez, on ne peut pas gagner sur les deux plans. On ne peut pas gérer ce genre d'exercice à un cent près. Il m'a paru très clair que nous devions rester... Les 18,9 millions de dollars sont importants, mais les 25 millions sur les 27,4 millions de dollars sont ce qui compte vraiment. Le fait que l'année financière débute au milieu de cet exercice est purement artificiel.

Avons-nous été obligés de prendre des mesures difficiles? Oui, nous avons mis à pied des employés dont un bon nombre s'attendaient à travailler jusqu'en juin et beaucoup d'entre eux ne seront plus là. Cela s'explique en partie par la règle du bon sens qui veut que lorsque quelqu'un a terminé son travail on ne retienne pas ses services. Par ailleurs, alors même que nous avons besoin de personnes très motivées en région, nous avons dû faire savoir que nous devrions malheureusement mettre des gens à pied le 30 avril, et cela n'a pas été facile à faire.

Mme Feltham: J'ai toujours été préoccupée en ce qui concerne les régions périphériques où les commissions ne se rendent pas—non pas les grandes villes, mais les régions périphériques. Est-il compliqué pour les gens de venir devant la Commission? Pourrions-nous assumer les frais de leur venue dans les grandes villes?

M. Broadbent: Monsieur le président, notre ligne de conduite consistait principalement à constituer des groupes de discussion plutôt que de déplacer les gens car cela coûte cher.

Dans le cas des deux territoires, par exemple, je crois que le nombre de groupes de discussion y serait probablement plus élevé que ce ne serait le cas si on procédait uniquement sur la base du coût par personne. D'après les coupures de journaux que je peux lire, les éditoriaux et les commentaires qui paraissent dans les journaux des petites villes du Canada appuient le forum. On y apprécie l'approche populaire et je pense qu'on peut évidemment dire la même chose des régions rurales de l'Ouest.

Mme Feltham: Ma prochaine question concerne la publicité. Les frais relatifs à la ligne 800 s'élèvent à 3 millions de dollars. Croyez-vous qu'elle était nécessaire? Est-ce que la majorité des gens de la plupart des régions du Canada sont au courant de cette ligne 800?

M. Broadbent: Nous avons fait de la publicité pour la ligne 800 à l'échelle nationale; j'ai alors compris son importance. Ainsi, quand ces annonces publicitaires ont fait effet, nous avons reçu entre 1,800 et 2,100 appels par jour, selon la publicité qui avait été faite durant la journée. Puis, lorsque nous avons mis fin à cette publicité nationale, le taux des appels est tombé à environ 1,000. Aujourd'hui, nous en avons reçu près de 700.

L'idée d'une publicité nationale et la mise à la disposition du public de la ligne 800 sans frais pour qu'ils sachent comment communiquer avec le forum de façon très conviviale a bien marché. Je ne suis ni journaliste ni spécialiste dans ce domaine. Toutefois, il me semble que cette idée de la ligne sans frais est presque essentielle de nos jours pour pouvoir offrir un bon service aux clients.

[*Texte*]

Mr. Bird: Mr. Broadbent, I am encouraged by your comments and your sense of propriety about the whole administration of the Spicer commission. If the commission is successful in recreating the spirit of unity in this country, it is going to be worth the cost. A dollar per citizen is not exorbitant by any means.

I would like to ask you a bit about the functions and activities of the commissioners. As my colleague, Mr. Friesen, indicated, when Mr. Robert Normand made the public statements about varying billings of commissioners and so on, it raised a great deal of public consciousness about what the commissioners are doing and why one commissioner is working a lot more diligently than others.

I would like to ask how the work is delegated. What are the varying inputs? What is the range of billings between the commissioners? What initiatives are available to each commissioner? What kind of accountability exists in terms of their account submissions and their function generally?

Mr. Broadbent: I am not sure I can remember all those questions, Mr. Chairman, but I will do what I can.

You could not want to meet a more diverse and representative group of Canadians than the commissioners on the Spicer commission. You have people who have exceptionally responsible jobs for whom it is difficult to get away. If this were a typical royal commission of coming to a meeting in Ottawa every couple of months or something like, that would be fine.

I am not equipped to get into the hurly-burly of travel through small-town Canada, or anywhere in Canada, that some of the other commissioners are. What we seek to do is to encourage the maximum involvement of commissioners. Mr. Robert Normand was in the Acadian area in Nova Scotia last night—a three-hour car drive from Halifax to go to a meeting and back late at night. That is the sort of thing people are doing.

We have a co-ordinator who seeks to help commissioners and also helps our staff encourage commissioners. If a regional co-ordinator is having some particular functions, we will seek to get a commissioner to go if that is thought to be helpful to getting those particular functions running. Does that give you a feel for how we do it?

Mr. Bird: It gives me a feel. Why are commissioners required at one function and not at another? How is the initiative taken? Who decides?

Mr. Broadbent: We operate in a very decentralized way. We have very good regional co-ordinators. They have a sense of what is going on there. You cannot have a commissioner at every meeting. That would be hopeless. Nor can you leave Saskatchewan without any commissioner visits. There has to be seen to be some equality of treatment across this land. As I say, we try as much as we can to meet the needs of the regional co-ordinator, the person on the spot, as to what will

[*Traduction*]

M. Bird: Monsieur Broadbent, vos commentaires ainsi que la confiance que vous manifestez envers la façon dont la Commission Spicer est gérée en général m'encouragent. Si la commission réussit à recréer un sentiment d'unité au pays, elle en vaudra la peine. Un dollar par citoyen, ce n'est vraiment pas exorbitant.

J'aimerais vous poser quelques questions au sujet des fonctions et des activités des commissaires. Comme mon collègue, M. Friesen, l'a signalé, lorsque M. Robert Normand a fait des déclarations publiques au sujet des différences dans les facturations des commissaires et ainsi de suite, le public s'est posé de nombreuses questions, notamment en ce qui concerne les réalisations des commissaires et pourquoi un commissaire travaille avec beaucoup plus de zèle que d'autres.

J'aimerais savoir de quelle façon le travail est délégué. Quelles sont les diverses ressources? Quelles sont les différentes facturations pour chacun des commissaires? Quelles sont les possibilités qui sont à leur disposition? Quelle est leur responsabilité en termes de soumission de comptes et de leurs fonctions en général?

M. Broadbent: Je ne pense pas pouvoir me rappeler toutes ces questions, monsieur le président, mais je ferai de mon mieux.

Vous ne rencontrerez jamais un groupe de Canadiens aussi différents et aussi représentatifs que les commissaires de la Commission Spicer. Cette dernière se compose de gens dont les emplois comportent des responsabilités exceptionnelles; il leur est ainsi difficile de s'en libérer. Si cette commission était une commission d'enquête parlementaire type chargée de se rencontrer à Ottawa tous les deux mois, ce serait bien.

Je ne suis pas en mesure d'entrer dans le tohu-bohu des voyages dans les petites villes du Canada, ou ailleurs, que doivent faire un certain nombre des autres commissaires. Nous cherchons à encourager la participation maximale des commissaires. Hier soir, M. Normand est parti de Halifax pour se rendre en voiture dans la région de l'Acadie, Nouvelle-Écosse, qui est à trois heures de Halifax, pour assister à une réunion. Il est revenu à Halifax tard le soir même. C'est ce genre de choses que les gens font.

Nous avons un coordonnateur qui est chargé d'aider les commissaires. Il aide aussi le personnel à les encourager. Si un coordonnateur régional a certaines fonctions précises, nous chercherons à envoyer un commissaire dans cette région si nous pensons que cela peut contribuer à la mise en oeuvre de ses fonctions. Est-ce que mes explications vous donnent une impression générale de notre façon de faire?

M. Bird: Vous m'en avez donné une idée. Pourquoi les commissaires sont-ils affectés à une fonction plutôt qu'à une autre? Comment l'initiative est-elle prise? Qui est chargé de prendre les décisions?

M. Broadbent: Nous travaillons de façon très décentralisée. De plus, nous avons de très bons coordonnateurs régionaux. Ils savent ce qui se passe dans leur région. Il ne peut y avoir un commissaire à chaque réunion. Ce serait impossible. On ne peut pas non plus quitter la Saskatchewan avant d'avoir eu la visite de commissaires. Il doit y avoir une certaine égalité de traitement au Canada. Comme je le disais, nous essayons autant que possible de

[*Text*]

be the best type of commissioner involvement within the next two weeks or so in his or her part of the country.

Mr. Bird: Do the regional co-ordinators orchestrate the deployment of the commissioners, so to speak?

• 2040

Mr. Broadbent: They put in a request to Ottawa and then we seek to co-ordinate in Ottawa and get a commissioner out there. Of course what we are seeking to do is have someone like Mr. Normand go to Saskatchewan. You do not want people in B.C. staying in B.C. You want those commissioners to get a feel for what is going on in the Gaspé.

Mr. Bird: On the basis of a six-day work week, let us say—you say seven days a week almost now—what is the variance in the average application of time by commissioners? Would it be as low as one day a week and as high as five days a week?

Mr. Broadbent: Over the three-month period of November, December, and January, the average for all commissioners was nine days per month. There is an enormous variance there. Over that three-month period, the high was 60, the low was 11.5, and the median was 30. This is a function of things like availability. It is also a function of where you live. If you live in Newfoundland or the Queen Charlotte Islands, it takes you virtually a day longer to get anywhere in central Canada.

Mr. Bird: Thank you very much.

Mr. Hawkes: I would like to apologize for losing my cool for a second, but I do think it takes a great deal of patience. Some of us have been here since 6.30 p.m. waiting for an opportunity to ask a question.

I would like to put on the record the reality that the independent member of this committee has not attended either of the two meetings and was therefore not available to take his turn at questioning. We have not had more than three out of seven opposition members in the room at the same time and officially registered, and yet the government has had to provide eight people. This is the largest standing committee of the House of Commons, and it has to be a principle that all members are treated equally. We all share the responsibility in the House of Commons for holding the expenditure of public funds to be accountable. We have to wait our turn. Parties have the right to choose their lead person and give them a little more time. That is a well accepted practice.

It is very important to put on the public record the reality of the attendance of this committee, given the amount of time that it has been discussed in the House of Commons itself, and given the nature of the criticism of government that has been made by the opposition that we in fact have blocked it. I see an attempt tonight to block our participation as members of the government side, and I find that totally unacceptable. The suggestion of going through a second round is an attempt to block, and that is totally unacceptable.

[*Translation*]

satisfaire aux besoins du coordonnateur régional, c'est-à-dire la personne sur place, afin de déterminer, dans les deux semaines à venir, le genre de participation du commissaire qui serait la plus adaptée à sa région.

M. Bird: Est-ce que les coordonnateurs régionaux orchestrent pour ainsi dire l'affectation des commissaires?

M. Broadbent: Ils présentent une demande à Ottawa, puis nous essayons d'y envoyer un commissaire. Idéalement, nous voulons que quelqu'un comme M. Normand aille en Saskatchewan. Il ne faut pas que des personnes originaires de la Colombie-Britannique siègent en Colombie-Britannique; ces commissaires doivent tâter le pouls de la région de Gaspé.

M. Bird: En se fondant, disons, sur une semaine de travail de six jours (vous parlez d'une semaine de 7 jours ou presque maintenant), quelle est la différence entre la moyenne des jours durant lesquels les commissaires ont travaillé? Pourrait-on parler d'une moyenne hebdomadaire s'établissant entre 1 jour et cinq jours?

M. Broadbent: Pour la période des trois mois prenant fin en janvier, la moyenne des commissaires s'établissait à neuf jours par mois. Il y a là une différence énorme. Au cours de ces trois mois, le nombre de jours maximum a atteint 60, le minimum s'établit à 11,5, et la moyenne à 30. Cela dépend d'une part, de facteurs tels que la disponibilité et, d'autre part, de l'endroit où vous vivez. Par exemple, si vous venez de Terre-Neuve ou des îles de la Reine Charlotte, il vous faudra un jour de plus pour vous rendre n'importe où au centre du Canada.

M. Bird: Je vous remercie beaucoup.

M. Hawkes: Je vous présente mes excuses pour m'être un peu emporté, mais je crois qu'il faut faire preuve d'une grande patience. Certains d'entre nous attendent depuis 18h30 la chance de pouvoir poser une question.

Dans l'intérêt du compte rendu, j'aimerais signaler que le membre indépendant de ce comité n'a pas assisté aux deux réunions; il n'a donc pu se prévaloir de son tour et poser une question. Il n'y a pas eu plus de trois des sept membres de l'Opposition présents dans la pièce à la fois qui étaient inscrits officiellement. Pourtant, le gouvernement assuré la présence de huit personnes, ce qui constitue le plus imposant comité permanent de la Chambre des communes; les membres doivent tous y être traités de façon égale. À la Chambre des communes, nous avons tous la responsabilité d'être en mesure de répondre des dépenses des fonds publics qui sont engagés. Nous devons être patients. Les partis ont le droit d'élire leur chef de file et de lui accorder plus de temps; c'est une pratique très courante.

Il est très important de signaler publiquement en quoi consiste réellement la présence des membres de ce comité, étant donné d'une part, le temps que la Chambre des communes a passé à en discuter et, d'autre part, la critique portée contre le gouvernement par l'Opposition disant que nous en avons, de fait, empêché le déroulement. Je constate, ce soir, une tentative de gêner notre participation en tant que membres du gouvernement, que je considère comme totalement inacceptable. La proposition d'entrer dans une deuxième série de questions constitue une tentative de les bloquer, ce qui est totalement inacceptable.

[*Texte*]

Mr. Gauthier: You have a vivid imagination, I will give you that.

Mr. Hawkes: Mr. Broadbent, part of my history is involved in budgets and what you call fast-track projects. Long before I got into politics, I did several. Let me ask you the very first question, which I think the unfortunate publicity has sort of triggered. In your opinion, has there been any unfair billing by any commissioner, either on the point of their compensation for tasks rendered or on the side of expense money?

Mr. Broadbent: I think, Mr. Chairman, this issue was laid to rest after the meeting of the commissioners in Ottawa when a press statement was released, which *inter alia* said that Keith Spicer and David Broadbent confirmed there was no evidence of any impropriety. I stand by those words. I have a copy of the press release if you want it.

Mr. Hawkes: You arrived three months subsequent to the appointment of the commissioners and the commission. That is what February 1 represents. You inherited a budget that essentially had been decided upon in that three-month period of time. Let me just check a couple of things. You have said clearly, I guess, that you can live within the budget you were presented with upon arrival.

Mr. Broadbent: Yes, I can, but that is not happening by chance. That is happening by pulling a few levers.

Mr. Hawkes: Would you consider your predecessor's behaviour in arriving at that budget to be remarkably good or remarkably bad or somewhere in between for a task of this kind under the Inquiries Act, where Parliament in essence grants the commissioners the power to acquire resources to conduct the task in the manner they calculate to be best to accomplish the task? On day one when they are appointed, they are handed a blank sheet of paper with certain powers, including the power to command resources. Do you think three months for a task of this size to arrive at a liveable budget is good behaviour or not so good behaviour?

• 2045

Mr. Broadbent: I thought we were going in a slightly different direction, Mr. Chairman. I wonder if I could respond in this way. As great as the challenges are that we now face, had I been there from the beginning I think the challenges of the first three months were even greater. Is that getting to the heart of your question?

Mr. Hawkes: In other words, to arrive at the budget in the first place was a very difficult task.

Mr. Broadbent: I think coping with that fast-track approach with people coming onstream, people having been hired and things moving in all directions made for an exceptionally difficult management task, and I am not sorry that I was spared having to do that.

Mr. Hawkes: I gather you are not prepared to testify as an expert on the Inquiries Act. Do you look forward to any trauma 8 or 10 months down the road when the public accounts are issued and you appear before the chairman of

[*Traduction*]

M. Gauthier: Vous avez une imagination très fertile, je vous accorde cela.

M. Hawkes: Monsieur Broadbent, une partie de mon expérience a été acquise dans le budget et dans ce que vous appelez les projets au traitement accéléré. Bien avant que je me lance en politique, j'en ai fait plusieurs. Permettez-moi de vous poser la première question qui, je pense, est née de la fâcheuse publicité. Selon vous, y a-t-il eu des commissaires qui ont présenté des facturations inexactes, concernant soit leur compensation pour des services rendus, soit l'argent de poche pour les dépenses?

M. Broadbent: Je crois, monsieur le président, que cette question avait été mise de côté après la réunion des commissaires à Ottawa, suite à la publication d'un communiqué de presse qui stipulait, entre autres, que Keith Spicer et David Broadbent confirmaient qu'il n'y avait eu aucune évidence d'une inconvenance quelconque. Je m'en tiens à ces termes. J'ai un exemplaire du communiqué de presse si vous le désirez.

M. Hawkes: Vous êtes arrivé trois mois après la nomination des commissaires et de la commission. Vous êtes arrivé le 1er février. Vous avez hérité d'un budget qui avait été principalement élaboré au cours de cette période de trois mois. Permettez-moi de vérifier certaines choses. Vous avez clairement précisé, je suppose, que vous pouvez vous en tenir au budget qu'on vous a présenté à votre arrivée.

M. Broadbent: En effet, c'est possible, mais ce n'est pas par hasard. Il a fallu user de notre influence.

M. Hawkes: Croyez-vous que la façon dont votre prédécesseur a établi le budget, pour ce genre de travail, soit remarquablement bonne, remarquablement mauvaise, ou entre les deux, en tenant compte de la Loi sur les enquêtes, selon laquelle le Parlement accorde essentiellement aux commissaires le pouvoir d'engager les ressources nécessaires à l'exécution des tâches de la façon qu'ils jugent la meilleure? Au premier jour de leur nomination, les commissaires reçoivent une feuille vierge avec certains pouvoirs, incluant celui d'engager des ressources. Croyez-vous que trois mois pour l'établissement d'un budget viable soient raisonnables ou non?

M. Broadbent: Je pensais que nous prendrions une direction légèrement différente, monsieur le président. Je me demande si je pourrais répondre de cette manière. Aussi grands que soient les défis que nous devons maintenant relever, si j'avais été là depuis le début, je crois que les défis des trois premiers mois étaient plus grands. Est-ce que cela touche le coeur de votre question?

M. Hawkes: Autrement dit, déterminer le budget, pour commencer, était une tâche très difficile.

M. Broadbent: Je crois que faire face à cette approche accélérée avec des personnes entrant en fonctions, des personnes ayant été embauchées et la situation étant instable, constituait une tâche de gestion exceptionnellement difficile, et je ne regrette pas d'en avoir été épargné.

M. Hawkes: Je déduis que vous n'êtes pas préparé à témoigner comme expert sur la Loi sur les enquêtes. Prévoyez-vous quelques traumatismes dans huit ou 10 mois lorsque les Comptes publics seront publiés et que vous vous

[*Text*]

the public accounts committee to explain whether you spent the money legally and wisely? This is where we seem to be heading in this Parliament. Are you looking forward to him calling you in the second phase, after the reporting in July, when you have to provide all the papers and records and so on to the Government of Canada?

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, Mr. Gauthier has the reputation of being a very fair man. I hope I have a reputation of being an honest man. I will not mind at all.

Mr. Friesen: Are we speaking about the same Mr. Gauthier?

The Chairman: Mr. Gauthier, I am going to go to you now. You may want to rebut that.

Mr. Gauthier: Mr. Broadbent, I do not want to answer the government whip's allegations. I think I have been as patient as he has. Many of my members in the Liberal Party are here. I notice that the NDP did not show up tonight, but that does not bother me. I still think Mr. Lapierre should have been recognized as a Member of Parliament on this committee.

Mr. Hawkes: Who said he could not be? We said wait your turn.

Mr. Gauthier: Evidently you had figured out the right time, Jim, and constraints were there.

Mr. Bird: He would have been on now.

Mr. Gauthier: No.

Mr. Hawkes: He would have been on instead of you.

Mr. Bird: He would have been on right now.

Mr. Hawkes: Right now, this moment. He would have been there.

The Chairman: I am sure there will be an opportunity tomorrow—

Mr. Bird: I think that is an important decision, Mr. Chairman.

The Chairman: Order, order. I am sure there will be opportunities tomorrow for members to discuss these matters before we start the work of the committee, and perhaps that will save us all a lot of time and—

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, the government's gesture immediately cleared the room of all media people and gave Mr. Lapierre all the publicity he needed tonight. I would call it a very intelligent move on the government's part.

I want to get back to Mr. Broadbent. Mr. Broadbent, a few minutes ago I asked you a question in French about the so-called moneys that were advanced by Treasury Board to the commission. I will read it in English now. On page 88 of Supplementary Estimate (C) it says:

Explanation of requirement, Citizens' Forum on Canada's Future. . .$17,960,000

[*Translation*]

présenterez devant le président du Comité des comptes publics pour expliquer si vous avez dépensé l'argent légalement et sagement? C'est ce vers quoi nous semblons nous diriger dans ce Parlement. Avez-vous hâte qu'il vous appelle dans la deuxième phase, après les comptes rendus en juillet, lorsque vous aurez à fournir tous les documents et dossiers au gouvernement du Canada?

M. Broadbent: Monsieur le président, M. Gauthier a la réputation d'être un homme très honnête. J'espère que j'ai une réputation d'homme honnête. Cela ne m'ennuie pas.

M. Friesen: Parlons-nous du même M. Gauthier?

Le président: Monsieur Gauthier, je m'adresse à vous maintenant. Vous voudrez peut-être réfuter cela.

M. Gauthier: Monsieur Broadbent, je ne veux pas répondre aux allégations du Whip du gouvernement. Je crois que j'ai été aussi patient que lui. Bon nombre de mes députés du Parti libéral sont présents. Je remarque que le NPD ne s'est pas présenté ce soir, mais cela ne me dérange pas. Je pense encore que M. Lapierre aurait dû être reconnu comme un député dans ce comité.

M. Hawkes: Qui a dit qu'il ne pouvait pas l'être? Nous avons dit qu'il fallait chacun attendre son tour.

M. Gauthier: Évidemment, vous aviez imaginé le bon moment, Jim, et les contraintes étaient là.

M. Bird: Il le ferait maintenant.

M. Gauthier: Non.

M. Hawkes: Il le ferait à votre place.

M. Bird: Il serait en ce moment en train de parler.

M. Hawkes: Tout de suite, en ce moment. Il serait là.

Le président: Je suis sûr qu'il y aura une occasion demain. . .

M. Bird: Je crois que c'est une décision importante, monsieur le président.

Le président: À l'ordre! Je suis sûr que les membres pourront demain discuter de ces questions avant que nous commencions le travail du comité, et peut-être que cela nous permettra de gagner beaucoup de temps et. . .

M. Gauthier: Monsieur le président, l'attitude du gouvernement a été de faire sortir immédiatement de la pièce tous les gens de l'information et de donner à M. Lapierre toute la publicité dont il avait besoin ce soir. Je qualifierais de très intelligent ce geste de la part du gouvernement.

Je veux revenir à M. Broadbent. Monsieur Broadbent, il y a quelques minutes, je vous ai posé une question au sujet de l'argent qui a été avancé par le Conseil du Trésor à la commission. Je vais maintenant vous la lire dans l'autre langue officielle. À la page 88 du Budget des dépenses supplémentaire (C), on lit:

Explication du besoin. Le groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada. . . 17,960,000$.

[*Texte*]

Underneath it says:

> Funds in the amount of $10 million were advanced from the Treasury Board Contingencies Vote to provide temporary funding in this Program.

I am interested in this item, because it is a budgetary item, and I would ask you to give me an answer by tomorrow afternoon as to whether the $10 million was an advance to the commission, whether it was included in the $17,960,000, or whether it was something else that I do not understand. I take it that by tomorrow you will be able to give me full satisfaction as to what is meant by that statement.

Having said that, you are short $1 million on your estimates. If we approve these estimates we will approve $17,960,000, but $18,900,000 is what you have actually budgeted to spend. Where did you get the extra $1 million? Is this a shortfall, or is it something else?

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, I tried to deal with this question in my introductory remarks, but perhaps not successfully.

• 2050

My understanding is that the government is coming forward with supplementary estimates—that is, a request for money that it does not have—in order to meet what it is prepared to allot to the Citizens' Forum, which is $18.9 million. The accounts of the Privy Council Office are $17.96 million short. In other words, they have something in the kitty to begin with. That is my understanding of why there is a difference between $17.96 million of new money and the $18.96 million money requirement. It is because there is some money in the Privy Council Office bank, as it were.

Mr. Gauthier: But you are not answering the $10 million question.

Mr. Broadbent: I am sorry. You said you would like an answer to that tomorrow, and it is a technical question; I will have a technical answer for you tomorrow, Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: Thank you.

The shortfall of $1 million will be funded by Privy Council, you say, in estimates. Are these the only estimates we will receive from Privy Council that you know of, or are there other estimates that we do not know? They are not in the main estimates of 1991-92. I looked, and there is nothing in there dealing with the forum on Canada's future. So where are we, as parliamentarians, to find the additional money that you say is there in the Privy Council budgets?

Mr. Broadbent: I take this question under advisement. Perhaps a better way to go tomorrow is for me to bring the financial expert who is in charge of the Privy Council Office budget. I am not responsible for the Privy Council Office budget, I am responsible for the forum, and the relationship between the two is not all that much more clear to me than it seems to be to you, Mr. Gauthier, so may I take that under advisement and respond tomorrow.

[*Traduction*]

Au-dessous, on lit:

> L'avance de fonds d'un montant de 10 millions de dollars provient du crédit pour éventualités du Conseil du Trésor en vue de financer temporairement ce programme.

Je m'intéresse à ce poste, parce que c'est un poste du budget, et je vous demande de me dire demain après-midi si les 10 millions de dollars étaient une avance à la commission, s'ils étaient inclus dans les 17,960,000$ ou s'ils représentaient autre chose que je ne comprends pas. J'imagine que demain vous serez en mesure de me donner une explication entièrement satisfaisante quant à la signification de cet énoncé.

Cela dit, vous êtes à court de un million de dollars dans votre Budget des dépenses. Si nous approuvons ce budget, nous approuvons 17,960,000$, mais vous avez en réalité prévu un budget de dépenses de 18,900,000$. Où avez-vous pris le un million de dollars additionnel? S'agit-il d'un manque à gagner ou d'autre chose?

M. Broadbent: Monsieur le président, j'ai essayé de régler cette question dans mes remarques d'introduction, mais je n'y ai peut-être pas réussi.

Si je comprends bien, le gouvernement présente un budget des dépenses supplémentaire—c'est-à-dire une demande pour de l'argent qu'il n'a pas—en vue de satisfaire à ce qu'il est préparé à allouer au Forum des citoyens, soit 18,9 millions de dollars. Il manque 17,96 millions de dollars dans les comptes du bureau du Conseil privé. Autrement dit, la caisse n'est pas vide au départ. C'est ainsi que je m'explique pourquoi il y a une différence entre les 17,96 millions de dollars de nouvel argent et les 18,96 millions de dollars d'argent requis. C'est parce qu'il y a une certaine quantité d'argent dans la banque du bureau du Conseil privé.

M. Gauthier: Mais vous ne répondez pas à ma question concernant les 10 millions de dollars.

M. Broadbent: Je suis désolé. Vous avez indiqué que vous aimeriez recevoir une réponse à cette question demain, et c'est une question technique. Je vous donnerai une réponse technique demain, monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Merci.

Le manque à gagner de 1 million de dollars sera financé par le Conseil privé, dites-vous, dans le budget des dépenses. S'agit-il du seul budget des dépenses que nous recevrons du Conseil privé, à votre connaissance, ou y a-t-il un autre budget des dépenses dont nous ne sommes pas au courant? Il ne figure pas dans le budget des dépenses principal de 1991-1992. Je l'ai consulté et il n'y apparaît aucune mention du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada. Alors, où trouverons-nous, en tant que parlementaires, l'argent additionnel qui, selon vous, apparaît dans les budgets du Conseil privé?

M. Broadbent: Je prends cette question en délibéré. Il vaudrait peut-être mieux que j'amène demain l'expert financier qui est responsable du budget du bureau du Conseil privé. Je ne suis pas responsable du budget du bureau du Conseil privé, je suis responsable du Forum, et la relation entre les deux n'est pas plus évidente pour moi qu'elle semble l'être pour vous, monsieur Gauthier. Par conséquent, puis-je prendre cette question en délibéré et y répondre demain?

[*Text*]

Mr. Gauthier: Thank you. You say you were approached by Mr. Tellier, I take it, in mid-January. Is that correct?

Mr. Broadbent: I know I was in Winnipeg when I got the first phone call. I am not absolutely sure of the date.

Mr. Gauthier: That is toward the end of January.

Mr. Broadbent: Yes.

Mr. Gauthier: And you were appointed on February 1.

Mr. Broadbent: That is correct.

Mr. Gauthier: By whom?

Mr. Broadbent: The announcement was made by Keith Spicer.

Mr. Gauthier: So he appointed you. He, Spicer, appointed you to the commission as chief executive officer.

Mr. Broadbent: This—

Mr. Gauthier: Because if I have not misunderstood you, at the beginning of your testimony today you said "I am the person responsible for administration. The buck stops with me", if I understood you properly. "Mr. Spicer is the communications expert; he is going to be the one out there doing the commission's work". Is that the correct interpretation, or were you actually telling us—

Mr. Broadbent: There are nuances—

Mr. Gauthier: The message, the nuance, was from you, not from me.

Mr. Broadbent: Let me repeat the nuance then, and see if it agrees.

I said that before I took the job there was a clear understanding on how responsibilities would be divided. The fact that the announcement to the media was made by Mr. Spicer was because Mr. Spicer wished to do it. It could as easily have been made by the Prime Minister's Office. That would have been perhaps more conventional, but it really does not change who was going to be executive director.

Mr. Gauthier: My time is up, but I would like to get another round, please, because this is opening up a whole interesting field.

The Chairman: Mr. MacDonald also has a question, but we are going to go to the government side with Mr. Friesen asking a question.

Mr. Friesen: In establishing the refinements of the budget, there was naturally some shifting around of allocations, I am sure, after you came to office. For example, there may have been an overbudgeting for telecommunications, and maybe not enough in some other areas. I take it from what you have said now that you do not plan to be over-extended in your salary budget.

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, I look at the budget in overall terms. If I tried to control it by salaries or contract people or that kind of thing, I do not know how I would do it. I look at it in terms of outputs, and that is where we see the control.

The levers I have are such things as how long we will run the consultation process or how many moderator days we will allow Manitoba to have. These are the levers.

[*Translation*]

M. Gauthier: Merci. Vous dites que M. Tellier a communiqué avec vous, je pense, à la mi-janvier. Est-ce exact?

M. Broadbent: Je sais que j'étais à Winnipeg quand j'ai reçu le premier appel. Je ne me souviens pas exactement de la date.

M. Gauthier: C'était vers la fin de janvier.

M. Broadbent: Oui.

M. Gauthier: Et vous avez été nommé le 1er février.

M. Broadbent: C'est exact.

M. Gauthier: Par qui?

M. Broadbent: L'annonce a été faite par Keith Spicer.

M. Gauthier: Alors, il vous a nommé. M. Spicer lui-même vous a nommé directeur exécutif de la Commission.

M. Broadbent: Cela...

M. Gauthier: Car si je vous ai bien compris, au début de votre témoignage aujourd'hui, vous avez dit: «je suis la personne chargée de l'administration. Le patron, c'est moi», si je vous ai bien compris. «M. Spicer est l'expert en communication; c'est lui qui fera le travail de la Commission». Est-ce la bonne interprétation, ou nous disiez-vous...

M. Broadbent: Il y a des nuances...

M. Gauthier: Le message, la nuance, venait de vous, pas de moi.

M. Broadbent: Laissez-moi répéter la nuance alors, et voyons si elle concorde.

J'ai dit qu'avant d'accepter le poste, il n'y avait pas de doute sur la façon dont les responsabilités seraient réparties. M. Spicer a fait l'annonce à la presse parce qu'il souhaitait le faire. L'annonce aurait pu être faite aussi facilement par le cabinet du premier ministre. Il aurait peut-être été plus conforme aux règles de procéder ainsi, mais le directeur exécutif aurait en réalité été le même.

M. Gauthier: Mon temps est écoulé, mais j'aimerais avoir une autre ronde, s'il vous plaît, car cette question ouvre tout un champ intéressant.

Le président: M. MacDonald a aussi une question, mais nous passons du côté du gouvernement, pour permettre à M. Friesen de poser une question.

M. Friesen: Lorsqu'on a amélioré le budget, on a naturellement modifié la répartition, je suis certain, une fois que vous étiez en poste. Par exemple, il peut y avoir eu un dépassement du budget pour les télécommunications, et peut-être une insuffisance dans certains autres domaines. Je déduis, d'après ce que vous avez dit, que vous n'avez pas l'intention de dépasser votre budget des salaires.

M. Broadbent: Monsieur le président, j'examine le budget dans son ensemble. Si j'essayais de le contrôler par les salaires ou les employés à contrat ou d'autres moyens du genre, je ne sais pas comment je le ferais. Je l'examine du point de vue des extrants et c'est là que nous voyons le contrôle.

Les outils dont je dispose sont par exemple la durée que nous attribuerons au processus de consultation ou le nombre de jours modérateurs que nous attribuerons au Manitoba. Ce sont les outils.

[*Texte*]

Mr. Friesen: But you began by giving us a communications budget, and some of the others. Surely you have a budget for certain activities and certain planned expenditures that you are—

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, as I am sure members are aware, personnel costs and the like cut across the other way. What I tried to give you were the amounts of money for things you would recognize, like 1-800 lines and the like.

• 2055

Yes, I get financial statements that come to me that show personnel, so much. What do I do with it? Does that mean anything to me? It sure does not. It is an interesting number, but you do not manage using those numbers.

Mr. Friesen: So you just put it into administration, or whatever it is it goes into. Wherever the person falls, it is part of the administrative budget or part of the committee's.

Mr. Broadbent: Yes, where people are working.

Mr. Friesen: Fine. Thank you.

The Chairman: Mr. MacDonald, I mentioned at the beginning of the evening that we would try to wrap up around 9 p.m.

Mr. MacDonald: Yes, Mr. Chairman. I want to follow up on the questions from my colleague to my right.

Mr. Gauthier: Who is that?

Mr. MacDonald: Mr. Gauthier.

The lines of authority here I think are pretty important. You started off the evening, Mr. Broadbent, by indicating as almost a protective shield that certain lines of questioning not be directed to Mr. Spicer but be directed to you. I am an organizational person, and I really like to have charts. I think you may be providing one—my earlier question—for tomorrow, but who is your boss? Is Mr. Spicer your boss? Are you on an even footing with him? You say the buck stops with you, but it is awfully strange if you have somebody who is an employee who can overrule the boss. So who is in charge here?

Mr. Broadbent: There is absolutely no question who the chairman is, and there is absolutely no question about who prepares the report, and that is the chairman. In that sense, the chairman is the boss.

Mr. Spicer and I have a very close and friendly working relationship, which involves a division of labour that is more marked than I think you would find in any other commission. This is deliberately so. I mean, not to put too fine a point on it, I was not going to go into this job with one hand tied behind my management back. Okay? Now, that does not mean to say... What I am saying here is that this has led to a much stronger, a more productive working relationship, because of division of labour.

[*Traduction*]

M. Friesen: Mais vous avez commencé par nous donner un budget pour les communications, et quelques-uns des autres. Je suis sûr que vous avez un budget pour certaines activités et certaines dépenses prévues que vous...

M. Broadbent: Monsieur le président, comme les députés le savent, j'en suis sûr, les coûts relatifs au personnel et les autres coûts de même nature se recoupent autrement. J'ai essayé de vous donner les montants pour les éléments que vous reconnaîtriez, comme les lignes 1-800 et autres éléments du genre.

Oui, je reçois des états financiers qui montrent pour le personnel tel montant. Qu'est-ce que j'en fais? Ces chiffres ont-ils une signification pour moi? Sûrement pas. Ce sont des chiffres intéressants, mais vous n'administrez pas en utilisant ces chiffres.

M. Friesen: Alors, placez-les simplement sous la rubrique administration, ou quelque autre rubrique à laquelle ils appartiennent. Quelle que soit la rubrique à laquelle une personne est rattachée, elle fait partie du budget administratif ou partie du budget du comité.

M. Broadbent: Oui, là où les personnes travaillent.

M. Friesen: Bien. Merci.

Le président: Monsieur MacDonald, j'ai mentionné au début de la soirée que nous essaierions de terminer vers 21 heures.

M. MacDonald: Oui, monsieur le président. Je veux donner suite aux questions de mon collègue de droite.

M. Gauthier: Qui est-ce?

M. MacDonald: M. Gauthier.

Je crois qu'ici la voie hiérarchique est assez importante. Au début de la soirée, monsieur Broadbent, vous avez indiqué, en vous en servant presque comme un bouclier, que certaines questions ne devraient pas être adressées à M. Spicer mais à vous. Je suis une personne d'organisation, et j'aime vraiment avoir des graphiques. Je crois que vous m'en procurerez un—ma question précédente—pour demain, mais qui est votre patron? M. Spicer est-il votre patron? Etes-vous sur un pied d'égalité avec lui? Vous dites que le patron c'est vous, mais il est très étrange qu'un employé puisse contredire le patron. Alors, qui est responsable dans le cas présent?

M. Broadbent: On sait hors de tout doute qui est le président, et on sait hors de tout doute qui prépare le rapport, et c'est le président. En ce sens, le président est le patron.

M. Spicer et moi avons une relation professionnelle très intime et très amicale, qui comprend une répartition des tâches qui est plus marquée, je crois, que celle que vous trouverez dans toute autre commission. Les choses sont ainsi à dessein. Pour être franc, je n'aurais pas accepté le poste sans être libre de gérer à ma façon. D'accord? Maintenant, cela ne veut pas dire...ce que je veux dire c'est que cette situation a mené à une relation professionnelle plus forte et plus productive, en raison de la répartition des tâches.

[*Text*]

Mr. MacDonald: But you did not answer my question. It is a clear question. Have you come with some strings attached? Have you come to your position with some strings attached, that you cannot be overruled on the expenditure side by Mr. Spicer? That is what I am hearing through the lines here, right through your entire testimony from your opening statement. There was a reluctance by you to take the job. You have taken the job under certain conditions. Is one of those conditions that you have the final say on all expenditures, even though Mr. Spicer is *de facto* your boss? Is that the way it is, yes or no?

Mr. Broadbent: I am sorry, it does not come into the yes or no answer.

Mr. MacDonald: Why do you not try it? Maybe it is not a yes or no, but you can explain it.

Mr. Broadbent: Well, neither yes nor no.

The Chairman: Just a minute, Mr. MacDonald. The witness is quite correct and I think you will recognize that. We cannot impose an answer upon him and—

Mr. MacDonald: I am not trying to. I just simply said he could try to explain it if it cannot be yes or no.

Mr. Broadbent: I will try.

The Chairman: I think in fairness to him, we have—

Mr. MacDonald: Let him explain it, Mr. Chairman. He is trying—

The Chairman: That is what I intend to do, but I also want to make it clear to members of the committee that this is not a yes or no situation—

Mr. MacDonald: Mr. Chairman, as a member of the committee, I can ask for a yes or no.

The Chairman: —and witnesses are not required to answer yes or no.

Mr. MacDonald: If they choose not to give me yes or no, I do not think the chair should be directing what question I can ask of the witness. The witness can either answer yes or no, or explain.

The Chairman: I am not doing that. I am referring to the answer that the witness can give, and I want to make it very clear that the witness is not required to answer yes or no by a directive given by a member of the committee.

Mr. MacDonald: I did not give him a directive, Mr. Chairman. Check the blues tomorrow. I asked him if he could give me a yes or no answer to give me a yes or no answer. I do not think it takes an intervention from the chair to tell the witness whether or not he should answer.

The Chairman: Go ahead, Mr. Broadbent.

Mr. Broadbent: Thanks very much. If the import of the question is was direction issued to Keith Spicer by someone outside the forum that you do exactly what David Broadbent tells you, the answer to that is no, at least to the best of my knowledge.

[*Translation*]

M. MacDonald: Mais vous n'avez pas répondu à ma question. C'est une question claire. Avez-vous accepté à certaines conditions? Avez-vous accepté votre poste à condition que M. Spicer ne puisse vous contredire au chapitre des dépenses? C'est ce que je lis à travers les lignes, tout au long de votre témoignage, depuis votre déclaration d'ouverture. Vous hésitiez à accepter le poste. Vous l'avez accepté à certaines conditions. L'une de ces conditions était-elle que vous ayez le dernier mot sur toutes les dépenses, même si M. Spicer est de facto votre patron? En est-il ainsi, oui ou non?

M. Broadbent: Je suis désolé, je ne peux répondre par un oui ou par un non.

M. MacDonald: Pourquoi n'essayez-vous pas? La réponse n'est peut-être pas un oui ou un non, mais vous pouvez l'expliquer.

M. Broadbent: Bien, ni oui ni non.

Le président: Un instant, monsieur MacDonald. Le témoin a tout à fait raison et je crois que vous le reconnaîtrez. Nous ne pouvons lui imposer une réponse et...

M. MacDonald: Je n'essaie pas de lui en imposer une. J'ai simplement dit qu'il pourrait essayer d'expliquer sa réponse si elle ne peut pas être un oui ou un non.

M. Broadbent: Je vais essayer.

Le président: Je pense que pour être honnête avec lui, nous devons...

M. MacDonald: Laissez-le s'expliquer, monsieur le président. Il essaie...

Le président: C'est ce que j'ai l'intention de faire, mais je veux aussi que les membres du comité sachent clairement qu'il ne s'agit pas d'une situation tranchée...

M. MacDonald: Monsieur le président, en tant que membre du comité, je peux demander un oui ou un non.

Le président: ...et les témoins ne sont pas obligés de répondre par un oui ou par un non.

M. MacDonald: S'ils choisissent de ne pas me répondre par un oui ou par un non, je ne pense pas que le président doive m'imposer la question que je peux poser au témoin. Le témoin peut répondre par oui ou par non, ou s'expliquer.

Le président: Ce n'est pas ce que je fais. Je parle de la réponse que le témoin peut donner, et je veux qu'il soit très clair que le témoin n'a pas à répondre par oui ou par non à la demande d'un membre du comité.

M. MacDonald: Je ne lui ai rien imposé, monsieur le président. Consultez les bleus demain. Je lui ai demandé s'il pouvait me répondre par un oui ou par un non. Je ne pense pas que le président ait à intervenir pour dire au témoin s'il doit répondre ou non.

Le président: Poursuivez, monsieur Broadbent.

M. Broadbent: Merci beaucoup. Si le but de la question est de savoir si quelqu'un en dehors du forum a ordonné à Keith Spicer de faire exactement ce que David Broadbent lui dirait, la réponse est non, du moins à ma connaissance.

[*Texte*]

If the import of the question is given the division of responsibility, would you in the normal course of events consult Mr. Spicer on major things before you do them, the answer to that is yes.

If the import of the question is if Mr. Spicer wanted to do something that would have resource implications that you believe could not be lived with, would you say no, the answer to that is also yes. And would the no stick? Yes.

The Chairman: Thank you, Mr. Broadbent. That will just about complete our work for tonight.

• 2100

We will reconvene tomorrow at 3.30 p.m. with Mr. Broadbent, in Room 701 at 151 Sparks Street. Members will note that.

Mr. Broadbent, I understand you will bring with you tomorrow an organizational chart.

Mr. Broadbent: Yes, I will. If I might just point out now by way of an apology to Mr. Gauthier, while the chart was only made for the Quebec meeting of February 22, it now is out of date. But it is all I have. I will bring it. I will seek to explain to you where it is out of date. It will not have all the information on it that you want.

The Chairman: Mr. Broadbent, you also will verify the indication on the estimates where there is a star that refers to the $10 million advance by Treasury Board.

Mr. Broadbent: I will be more than happy to do that. I may well have some financial expert from the Privy Council Office in tow to answer questions of that detail.

The Chairman: Thank you, Mr. Broadbent, for having accepted. We will see you tomorrow.

I would like to get an indication from members as to how long you would like to go tomorrow. We are going to start at 3.30 p.m.

Mr. Gauthier: As long as it takes. If the government members all want to ask questions, bring them all here. I mean, they change them every hour by substituting them. We will listen.

The Chairman: I am going to assume that we should go a couple of hours tomorrow.

Mr. Gauthier: Oh, at least, Mr. Chairman.

Mr. Hawkes: I wonder if the opposition would agree to a motion tomorrow to reduce the committee size back to the normal eight instead of fifteen. They then would not have to sit around and wait so long.

The Chairman: I will encourage members—

Mr. Gauthier: You are very patient.

The Chairman: Thank you very much. The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

Si le but de la question est de savoir si, compte tenu de la répartition des responsabilités, dans le cours normal des événements, je consulterais M. Spicer sur les questions importantes avant de prendre des décisions, la réponse est oui.

Si le but de la question est de savoir si je dirais non dans le cas où M. Spicer voudrait prendre des décisions qui auraient des répercussions sur le plan des ressources que je jugerais inacceptables, la réponse est aussi oui. Et le non l'emporterait-il? Oui.

Le président: Merci, monsieur Broadbent. Nous terminons là-dessus notre travail pour ce soir.

Nous reprendrons demain à 15h30 avec M. Broadbent, dans la salle 701 du 151 rue Sparks. Je prierais les députés d'en prendre note.

Monsieur Broadbent, je crois comprendre que vous apporterez un organigramme avec vous demain.

M. Broadbent: Oui. Si vous me le permettez, j'aimerais m'excuser auprès de M. Gauthier du fait que l'organigramme n'avait été préparé que pour la réunion de Québec le 22 février, de sorte qu'il n'est plus à jour. Mais c'est tout ce que j'ai. Je l'apporterai avec moi. J'essaierai de vous expliquer de quelle façon il n'est plus à jour. Mais je n'aurai pas avec moi tous les renseignements que vous voulez avoir.

Le président: Monsieur Broadbent, je vous demanderais également de vérifier le budget là où un astérisque renvoie à une avance de 10 millions de dollars du Conseil du Trésor.

M. Broadbent: Je le ferai avec plaisir. J'amènerai peut-être avec moi un expert financier du bureau du Conseil privé pour répondre aux questions plus en détail.

Le président: Merci, monsieur Broadbent. Nous vous verrons demain.

J'aimerais maintenant que les membres du comité me disent combient de temps ils aimeraient siéger demain. Nous commencerons à 15h30.

M. Gauthier: Nous siégerons le temps nécessaire. Si les députés du gouvernement veulent tous poser des questions, faites les tous venir ici. Écoutez, à toutes les heures, de nouveaux substituts arrivent. Nous écouterons.

Le président: Je suppose donc que nous réserverons quelques heures à la séance de demain.

M. Gauthier: Au moins, monsieur le président.

M. Hawkes: Je me demande si l'opposition serait d'accord pour adopter une motion demain afin de réduire le nombre de membres du comité pour revenir au nombre de huit, qui est normal, plutôt que 15. Ils ne seraient pas alors obligés d'attendre aussi longtemps.

Le président: J'encourage les membres...

M. Gauthier: Vous êtes très patient.

Le président: Merci beaucoup. La séance est levée.

[Text]

[Translation]

MAIL / POSTE

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 77

Wednesday, March 20, 1991

Chairman: Hon. Jean Charest

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 77

Le mercredi 20 mars 1991

Président: L'hon. Jean Charest

Minutes of Proceedings of the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 1991: Vote 1(c) under Privy Council, Citizens' Forum on Canada's Future

CONCERNANT:

Budget des dépenses supplémentaire (C) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1991: Crédit 1(c) sous la rubrique du Conseil privé, Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'avant)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989-90-91

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989-1990-1991

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Citizens' Forum on Canada's Future:

David Broadbent, Executive Director.

TÉMOIN

Du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada:

David Broadbent, directeur exécutif.

Available from Canada Communication Group – Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada – Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 77

Wednesday, March 20, 1991

Chairman: Hon. Jean Charest

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 77

Le mercredi 20 mars 1991

Président: L'hon. Jean Charest

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

Supplementary Estimates (c) for the fiscal year ending March 31, 1991: Vote 1(c) under Privy Council. Citizens' Forum on Canada's Future

CONCERNANT:

Budget des dépenses supplémentaire (c) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1991: Crédit 1(c) sous la rubrique du Conseil privé. Le groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989-90-91

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990-1991

35593—1

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS AND GOVERNMENT OPERATIONS

Chairman: Hon. Jean Charest

Vice–Chairman: Jean–Marc Robitaille

Members

Don Boudria
Bill Casey
Jean Charest
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS ET DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Président: L'hon. Jean Charest

Vice–président: Jean–Marc Robitaille

Membres

Don Boudria
Bill Casey
Jean Charest
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 20, 1991
(94)

[*Text*]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met at 3:35 o'clock p.m. this day, in Room 701, 151 Sparks Street, the Chairman, the Honourable Jean Charest, presiding.

Members of the Committee present: Don Boudria, Steve Butland, Hon. Jean Charest, John Cole, Gabriel Fontaine, Gabriel Larrivée, Jean-Marc Robitaille, Greg Thompson, Brian White, Geoff Wilson.

Acting Members present: Jean-Robert Gauthier for Roger Simmons; Geoff Wilson for Louise Feltham; Brian White for Bill Casey; Greg Thompson for Garth Turner; Steve Butland for John R. Rodriguez.

Other Member present: Jean Lapierre.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mario Wrobel, Research Officer.

Witness: From the Citizen's Forum on Canada's Future: David Broadbent, Executive Director.

It was agreed,—That a letter submitted by Mr. Robert Normand, dated March 20, 1991, be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (*See Appendix "CORP–9"*).

The Committee resumed consideration of Supplementary Estimates (c) for the fiscal year ended March 31, 1991.

The Chairman called Vote 1(c) under Privy Council: Citizen's Forum on Canada's Future.

The witness made an opening statement and answered questions.

It was agreed,—That a letter submitted by Mr. David Broadbent to the Chairman, dated March 20, 1991, be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (*See Appendix "CORP–10"*).

At 5:15 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 20 MARS 1991
(94)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit aujourd'hui à 15 h 35, dans la pièce 701, au 151, rue Sparks, sous la présidence de l'hon. Jean Charest (*président*).

Membres du Comité présents: Don Boudria, Steve Butland, l'hon. Jean Charest, John Cole, Gabriel Fontaine, Gabriel Larrivée, Jean-Marc Robitaille, Greg Thompson, Brian White et Geoff Wilson.

Membres suppléants présents: Jean-Robert Gauthier remplace Roger Simmons; Geoff Wilson remplace Louise Feltham; Brian White remplace Bill Casey; Greg Thompson remplace Garth Turner; Steve Butland remplace John R. Rodriguez.

Autre député présent: Jean Lapierre.

Aussi présent: Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Mario Wrobel, attaché de recherche.

Témoin: Du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada: David Broadbent, directeur exécutif.

Il est convenu,—Que la lettre de Robert Normand datée du 20 mars 1991, soit ajoutée en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «CORP–9»*).

Le Comité reprend l'étude du Budget des dépenses supplémentaire (c) pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1991.

Le président appelle: Conseil privé, Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada, crédit 1(c).

Le témoin fait un exposé et répond aux questions.

Il est convenu,—Que la lettre de David Broadbent au président datée du 20 mars 1991, soit ajoutée en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «CORP–10»*).

À 17 h 15, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, March 20, 1991

• 1534

Le président: À l'ordre!

M. David Broadbent, directeur exécutif du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, poursuit aujourd'hui son témoignage. Mais auparavant, j'aimerais faire quelques commentaires et informer le Comité des démarches que j'ai entreprises en son nom.

• 1535

J'aimerais d'abord vous entretenir au sujet de M. Robert Normand, qui est président et éditeur du journal *Le Soleil* à Québec et également commissaire à la Commission. Vous vous rappelerez qu'à notre réunion d'organisation de lundi dernier, vous m'aviez confié le mandat de communiquer avec lui afin de l'inviter à venir témoigner devant le Comité. Vous avez devant vous une lettre que m'a fait parvenir M. Normand par fax cet après-midi. Nous n'avons malheureusement que la version française à vous présenter compte tenu du fait que j'ai reçu cette lettre il y a à peine une heure et demie.

La lettre parle par elle-même. M. Normand nous dit essentiellement qu'il ne croit pas utile qu'il vienne témoigner devant notre Comité. Il explique les motifs pour lesquels il ne croit pas que ce soit utile pour lui. Il fait référence entre autres au communiqué de presse du Forum qui a été publié le 3 mars dernier et qui est annexé à la lettre.

Vous avez devant vous cette lettre. Je ne sais pas si les membres du Comité veulent ajouter des commentaires. Comme je vous le disais, elle s'explique d'elle-même.

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le président, je viens de recevoir la lettre et je n'ai pas encore fini de la lire. Est-ce qu'on pourrait prendre 30 secondes pour la lire?

Le président: Je vous en prie.

M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le président, puis-je soulever un autre sujet en attendant?

Le président: Oui, monsieur Boudria.

M. Boudria: Monsieur le président, je vous demande officiellement quand vous allez convoquer une réunion du Comité directeur. Plusieurs de mes collègues ont des sujets à soumettre à ce Comité et je le demande encore aujourd'hui: Quand aura lieu la réunion du Comité directeur?

Le président: Monsieur Boudria, vous aviez soulevé cette question lundi, à la réunion d'organisation.

M. Boudria: Et la semaine dernière.

Le président: La semaine dernière, je n'étais pas président de ce Comité, monsieur Boudria. J'ai été élu président de ce Comité lundi dernier. C'est à ce moment-là que j'ai été saisi de cette question pour la première fois. Lundi dernier, on avait même évoqué la possibilité que le Comité puisse se réunir à 17h30 mardi. Depuis ce temps-là, on a appris que la Chambre a été convoquée pour un vote à 18h30. Il n'était donc pas utile pour nous de nous réunir hier.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 20 mars 1991

The Chairman: I call the meeting to order.

Mr. David Broadbent, Executive Director of the Citizens' Forum on Canada's Future, will today be continuing with his testimony. But first, I would like to make a few remarks and inform the committee of the steps I have taken on its behalf.

First, I would like to tell you about Robert Normand, who is chairman and editor of *Le Soleil*, a Quebec City newspaper, as well as a member of the Spicer Commission. You will remember that, at last Monday's organization meeting, I was asked by this committee to contact Mr. Normand and invite him to testify before us. This afternoon, Mr. Normand faxed me a letter, a copy of which is before you now. Unfortunately, since I received the letter barely one and a half hours ago, only the French version is available.

The letter is self-explanatory. In essence, Mr. Normand says that his appearance before this committee would not be very useful; he explains why he believes it would not make much sense for him. He also refers to a press release by the Spicer Commission that appeared on March 3. The press release is appended to his letter.

The letter is before you. I do not know whether committee members have anything to add. As I was saying, the letter is self-explanatory.

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): Mr. Chairman, I have just received the letter and I have not finished reading it. Could we take a few minutes to read it?

The Chairman: Please do.

Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Mr. Chairman, might I raise another point in the meantime?

The Chairman: Yes, Mr. Boudria.

Mr. Boudria: Mr. Chairman, I would like to ask, for the record, when you will call a meeting of the steering committee. A number of my colleagues have issues to submit to the committee and I am asking once more—when will there be a meeting of the steering committe?

The Chairman: Mr. Boudria, you raised that issue on Monday, at the organization meeting.

Mr. Boudria: And last week.

The Chairman: Last week, Mr. Boudria, I was not chairman of this committee. I was elected chairman of this committee last Monday, at which point this issue was put before me for the first time. Last Monday, we even said that the committee could meet at 5:30 p.m. on Tuesday. Since then, we have learned that the House was called to a vote at 6:30 p.m. There was therefore no point in having a meeting yesterday.

[*Texte*]

Aujourd'hui, nous entendons M. Broadbent. Demain matin, nous entendrons M. Spicer. Il me semble que le Comité fait son travail avec une certaine diligence, compte tenu des circonstances. Je vous suggère de nous indiquer qui sont les membres désignés par votre parti pour siéger à ce Comité directeur. J'avais demandé au parti gouvernemental de faire de même. On pourrait peut-être se réunir au cours de la semaine prochaine pour discuter ensemble des questions d'intérêt commun qui doivent être traitées par le Comité.

Je vous signale en passant que le fait que le Comité directeur ne se réunit pas dès maintenant n'empêche pas les membres de chaque parti de préparer une réflexion ou de préparer, au bénéfice de tous les membres, une liste de sujets dont ils aimeraient faire l'étude au sein du Comité.

Monsieur Boudria, vous m'indiquez que c'est M. MacDonald et vous-même qui serez membres du Comité directeur. Je crois que le Comité directeur sera composé de deux membres, avec un Comité de 15 personnes... Un moment, on va vérifier.

M. Boudria: Est-ce que le Comité directeur ne pourrait pas se réunir demain, après qu'on aura entendu notre témoin, pour établir le programme la semaine prochaine? On pourrait entendre d'autres témoins la semaine prochaine. Il y a des dossiers importants: Approvisionnements et Services, les bureaux de poste qui sont en train de fermer partout au Canada et j'en passe. En attendant, on va se réunir la semaine prochaine pour établir si on va écouter d'autres témoins dans trois semaines. Il me semble qu'on pourrait prendre une demi-heure pour se rencontrer demain. C'est ce qu'on faisait auparavant à ce Comité. On prenait une demi-heure avant ou après une réunion pour discuter du programme. Il me semble qu'on devrait le faire maintenant. On a du travail à faire.

M. Robitaille (Terrebonne): Monsieur le président je comprends très bien l'intérêt que porte mon ami Don aux travaux du Comité. Je veux cependant lui rappeler que jusqu'à lundi de cette semaine, il n'y avait aucune rencontre de planifiée. Depuis lundi, on a eu des rencontres, comme vous l'avez mentionné. On a eu des rencontres hier, on en a aujourd'hui et on en aura demain.

• 1540

M. Boudria semble être très disponible pour les réunions du Comité directeur, ce qui n'est peut-être pas le cas de tous les membres. On fonctionne de façon assez incertaine depuis longtemps. Dans la mesure où il n'était pas prévu qu'on ait ce genre de réunions cette semaine, il faut bien comprendre qu'il est possible que les députés aient des obligations ailleurs. En tout cas, cela ferait mon affaire si on pouvait attendre à lundi prochain. Je pense que ce serait tout à fait raisonnable.

M. Boudria: S'il faut absolument gaspiller une autre semaine, allons-y.

M. Robitaille: Monsieur le président, je tiens à dire que je n'estime pas que cette semaine-ci a été gaspillée; bien au contraire.

M. Boudria: Non, la semaine prochaine. On attend à la semaine prochaine pour examiner notre futur programme.

[*Traduction*]

Today, the committee is to hear Mr. Broadbent. Tomorrow morning, we shall hear Mr. Spicer. It seems to me that given the circumstances, the committee is certainly applying itself. I would suggest you let us know which members your party has designated to sit on the steering committee. I have asked the government side to do the same. In the course of next week, we may be able to meet and discuss issues of common interest to be dealt with by the committee.

Let me point out that, even though the steering committee has not yet begun to sit, there is no reason why the members of each party cannot prepare some comments or—for the benefit of all members—a list of topics they would like the committee to study.

Mr. Boudria, you have indicated that Mr. MacDonald and yourself will be on the steering committee. I believe the steering committee will have two members, with a 15-person committee... One moment, we will check that.

Mr. Boudria: Would it be possible for the steering committee to meet tomorrow, after we see the witness, in order to establish next week's schedule? We could hear other witnesses next week. There are important issues to be dealt with: Supply and Services, post offices which are closing throughout Canada, and so on. In the meantime, we will be meeting next week to see whether we will hear other witnesses in three weeks. I do not see why we cannot take half an hour tomorrow and meet. That is what this committee used to do. We would take half an hour before or after a meeting to discuss the schedule. I do not see why we cannot do that now. We have work to do.

Mr. Robitaille (Terrebonne): Mr. Chairman, I can well understand my friend Don's interest in the work of this committee. But I would like to remind him that until Monday of this week, there were no meeting scheduled at all. We have had meetings since Monday, as you said. We had meetings yesterday, we have meetings today and there will be more tomorrow.

Mr. Boudria seems to have no problem finding time for steering committee meetings; however, this may not be the case for other members. It has been some time since we have kept to a strict schedule. Given that steering committee meetings had not been planned for this week, we should understand that members may have commitments elsewhere. I would have no objection to waiting until next Monday. I think that would be quite reasonable.

Mr. Boudria: Well, if we have to waste one more week, why not.

Mr. Robitaille: Mr. Chairman, I would like to say that I do not feel that this week has been wasted—on the contrary.

Mr. Boudria: No, next week will be wasted. We are going to wait for next week before discussing our schedule.

[*Text*]

Le président: Dans le but d'accélérer les discussions, je peux demander à chaque parti de me faire parvenir une note évoquant les sujets dont il aimerait faire l'étude. Il n'est pas nécessaire que ce soit très long, monsieur Boudria. Faites-moi parvenir cette note le plus rapidement possible. J'en demande autant au côté...

M. Boudria: J'en fais faire une photocopie et je vous la donne tout de suite.

Le président: ...du gouvernement qui voudra peut-être faire des consultations auprès de ses membres, ainsi qu'au représentant néo-démocrate. M. Butland voudra peut-être consulter son caucus à ce sujet-là et demander à ses membres s'il n'y a pas des sujets dont ils aimeraient que le Comité traite. Dès lundi prochain, je communiquerai avec vous, M. Boudria, à titre de représentant de votre parti, je communiquerai avec M. Butland s'il me confirme que c'est le cas et je communiquerai avec M. Robitaille du côté du gouvernement pour réunir le Comité directeur.

En passant, le Comité directeur, selon les renseignements que me transmet le greffier, serait formé de cinq personnes: le président, le vice-président et trois autres personnes, c'est-à-dire une de chaque parti si on veut préserver la majorité.

M. Butland vous serez le représentant néo-démocrate au Comité directeur; sinon vous nous indiquerez qui le sera. Monsieur Robitaille, vous êtes vice-président du Comité. Il y aura une autre personne désignée par les conservateurs. Lundi, je communiquerai avec vous, messieurs Robitaille, Boudria et Butland, pour organiser une réunion du Comité directeur.

Voulez-vous qu'on revienne à la lettre de M. Normand?

M. Gauthier: Je propose que cette lettre soit annexée au compte rendu de la réunion d'aujourd'hui.

Le président: D'accord. Il est proposé par M. Gauthier que la lettre de M. Normand soit annexée au compte rendu.

La motion est adoptée

M. Gauthier: M. Normand indique dans sa lettre, au paragraphe 2 de la page 1:

> J'ai alors estimé de mon devoir de soulever publiquement des questions sur la gestion du Forum des citoyens étant donné qu'il utilise les deniers publics et que je n'avais pas obtenu de réponses satisfaisantes aux questions que j'avais posées intra-muros sur cette question.

Le reste de la lettre est sans doute une expression d'intérêt de M. Normand. Je pense qu'il a pris cela au sérieux. Il a indiqué qu'il doit partir pour la Saskatchewan:

> ...ou peut-être jeudi matin dans le cadre des travaux du Forum. Le grand respect que je porte aux élus ne me fera pas hésiter à annuler cet engagement si vous l'estimez approprié ou de vous rencontrer à une autre date plus convenante si vous le souhaitez. Si je n'ai pas reçu convocation de votre part avant 16 heures, j'en conclurai donc que notre rencontre est remise à plus tard.

[*Translation*]

The Chairman: Well, to make things go a little faster, I could ask each party to provide me with a list of issues that they would like the committee to study. The list does not have to be very long, Mr. Boudria. I would like to have it as soon as possible. I would ask...

Mr. Boudria: I will make you a photocopy and let you have it immediately.

The Chairman: ...the government side as well as NDP member to do the same, perhaps after consulting with their caucus. Mr. Butland might like to ask members of his caucus whether there are any issues they would like the committee to examine. Next Monday, I will contact you, Mr. Boudria, as the representative of your party, Mr. Butland—if he confirms he is the representative of his party—and Mr. Robitaille for the government side, in order to call a meeting of the steering committee.

Perhaps I should add that, according to information given to me by the Clerk, the steering committee should consist of five members: The Chairman, the Vice-Chairman, and three other members, one from each party, if we want to maintain a majority.

Mr. Butland, you shall be the NDP representative on the steering committee; if you are not, please indicate who will be. Mr. Robitaille, you shall be committee Vice-Chairman. There will be one more member, designated by the Conservatives. On Monday, I will contact Mr. Robitaille, Mr. Boudria and Mr. Butland in order to arrange a meeting of the steering committee.

Would you like to come back to Mr. Normand's letter?

Mr. Gauthier: I move that the letter be appended to the proceedings of today's meeting.

The Chairman: Very well. Mr. Gauthier moves that Mr. Normand's letter be appended to the proceedings.

Motion agreed to

Mr. Gauthier: In his letter—paragraph 2, page 1—Mr. Normand says:

> I therefore felt it was my duty to ask questions publicly on the management of the Citizens' Forum, since the Citizens' Forum is using public funds, and I had received no satisfactory answers to the questions I had put in private.

The rest of the letter probably expresses Mr. Normand's interest. He seems to be taking this seriously. He says that he must leave for Saskatchewan:

> ...perhaps on Thursday morning, in connection with the Citizens' Forum. In view of my profound respect for our elected parliamentarians, I would not hesitate to cancel that commitment if you deem it appropriate, or to meet with you at a more convenient time, if you so desire. If by 4:00 p.m. I have received no summons from you, I shall assume that our meeting has been postponed.

[*Texte*]

Monsieur le président, étant donné qu'on rencontre aujourd'hui M. Broadbent et que M. Spicer vient demain matin, et étant donné que je pense qu'au cours de la journée, on verra qu'il y a d'autres raisons de se réunir pour discuter des budgets de cette commission, la rencontre avec M. Normand pourrait être remise à plus tard pour ne pas le déranger dans son programme. J'accepte ses commentaires.

• 1545

Le président: Je crois comprendre que la lettre et les explications de M. Normand sont acceptées. Cela n'engage pas le Comité au-delà de cela. La lettre fait dorénavant partie des débats des comités. Elle est déposée. Je vous remercie.

J'ai une autre question à régler avec vous. Comme elle concerne nos délibérations de demain, je préfère la régler immédiatement. On a prévu de siéger demain de 9 heures à 12 heures. M. Broadbent me dit que si M. Spicer doit être avec nous de 9 heures à 12 heures, il devra probablement annuler ses engagements de demain à Sherbrooke.

Je me sens directement concerné. Je veux vous avouer mon conflit d'intérêts dans cette affaire-là, puisque Sherbrooke, c'est ma circonscription. Pour une rare fois dans ma carrière politique, Sherbrooke doit passer en deuxième selon mon évaluation du cas qui se pose aujourd'hui.

On pourrait toujours se réunir de 8 heures à 11 heures demain matin. J'ai soulevé l'hypothèse auprès de M. Broadbent. Il semble que ce serait possible. Je ne peux pas deviner les dispositions des membres du Comité. Encore là, je vous avouerai mon intérêt. J'ai de très jeunes enfants qui se lèvent à 6h30. Cela ne me dérangerait pas de venir ici à 8 heures.

Le greffier du Comité: Mais au point de vue de l'avis?

Le président: Au niveau de l'avis, on y arrivera. Est-ce que les membres du Comité seraient ouverts à cette suggestion de se réunir de 8 heures à 11 heures avec M. Spicer afin de lui permettre de respecter les engagements qu'il a pris pour la journée de demain?

M. Gauthier: Je regrette, mais j'ai une une réunion de prévue pour 7h45 demain à la Chambre des communes. C'est assez important pour les députés. Il s'agit du Règlement de la Chambre. J'ai donné mon engagement à certains députés que je serais à la réunion. Je ne peux pas manquer cette réunion. Mon programme est déjà fait. S'il était possible de remettre la réunion à 9h30. . .

Le président: À 8h30, dites-vous?

M. Gauthier: Non, la réunion doit durer de 7h45 à 9h30.

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Mr. Chairman, I feel I should point out that I believe the National Prayer Breakfast is on tomorrow morning. I would think a number of members would have a prior commitment there.

The Chairman: Then we will leave things as they now stand. At this late time it would be complicated. I also understand that for the staff of the House, who always do very good work, it adds a great deal of complication if we change things around.

[*Traduction*]

Mr. Chairman, since we are seeing Mr. Broadbent today and Mr. Spicer tomorrow morning, and since in the course of today we will probably find more reasons to meet and discuss the commission's budgets, the meeting with Mr. Normand can be postponed so that it does not interfere with his schedule. I would agree with his remarks.

The Chairman: I believe, then, that Mr. Normand's letter and explanations are accepted. The committee is not committed beyond that. The letter will now be a part of the committee's proceedings. It has been tabled. Thank you.

There is one other matter to be settled. As it concerns tomorrow's proceedings, I would like to settle it now. We plan to sit from 9:00 a.m. to 12 noon tomorrow. Mr. Broadbent tells me that, if Mr. Spicer were with us from 9:00 a.m. to 12 noon, he would probably have to cancel his appointments in Sherbrooke tomorrow.

I feel this concerns me directly. I can admit to my conflict of interest, since Sherbrooke is my riding. For one of the few instances in my political career, Sherbrooke must take second place, given the importance of what we are dealing with here.

I suggested to Mr. Broadbent that we meet between 8:00 a.m. and 11:00 a.m. tomorrow morning. It seems that would be possible, but I do not want to speak for other committee members. There again, I have to confess this is in my interest—I have very young children, who get up at 6:30 a.m. It would be no problem for me to be here at 8:00 a.m.

The Clerk of the Committee: What about the notice?

The Chairman: We will get to the notice. Would committee members be prepared to meet with Mr. Spicer tomorrow morning, from 8:00 a.m. to 11:00 a.m., so that Mr. Spicer can keep the appointments he has made for tomorrow?

Mr. Gauthier: I am sorry, but I have a meeting scheduled for 7:45 a.m. tomorrow, at the House of Commons. The meeting is on Standing Orders, and it is important that I attend. I have promised a number of members that I will be at the meeting. I cannot miss it now. My schedule is already prepared. If we could postpone our session until 9:30 a.m.. . .

The Chairman: Did you say 8:30 a.m.?

Mr. Gauthier: No, my meeting is from 7:45 a.m. to 9:30 a.m.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le président, je dois vous rappeler que le Petit Déjeuner-prière national a lieu demain matin. Je suis sûr que plusieurs de nos membres ont déjà pris l'engagement d'y participer.

Le président: On laissera donc le programme tel quel. Il serait maintenant trop compliqué de le changer. Il paraît aussi que les changements de programme compliquent énormément les choses pour le personnel de la Chambre, qui fait toujours du très bon travail.

[*Text*]

Mr. Broadbent, I guess you could confirm with Mr. Spicer that it will be from 9 a.m. until 12 noon tomorrow.

Mr. David Broadbent (Executive Director, the Citizens' Forum on Canada's Future): I was hoping the clerk would have informed you that when the original request went to Mr. Spicer, it was from 9 a.m. to 11 a.m. I am not saying that is an overriding factor, but it is a factor of courtesy.

The Chairman: I would then suggest that he maintain those commitments. I remember we had Mr. Wells on for two hours when we did the committee on the companion resolutions. We will leave it then from 9 a.m. to 11 a.m. We hope Mr. Spicer will be able to make his engagements in the great city of Sherbrooke, Quebec, and everybody will be happy.

Mr. Broadbent, as we left you yesterday, to my recollection at least three questions had been put forward. One was about an organization chart. The second one referred to an asterisk in the $10 million advance by Treasury Board that was indicated in the estimates. The third one concerned the discrepancy between the $17.9 million in the estimates and the $18.3 million.

Mr. Broadbent: It was between $17.96 million and $18.9 million, Mr. Chairman.

• 1550

I am proposing to deal with these on paper. I have given the documents to the clerk. Perhaps I might describe what he is circulating. On the financial questions that Mr. Gauthier raised, I have written a letter to the chairman—this is available in both official languages—responding, I hope to Mr. Gauthier's satisfaction, to the two questions he raised.

On the organization chart and subsidiary questions that Mr. Gauthier had, there is an organization chart *en anglais*. There is a functional organization chart with the descriptions *en français*. I have added the list of our regional co-ordinators, which I think was the other thing Mr. Gauthier wished to see.

There are two matters of apology I would like to make to your committee. One is for the fact that we had to photocopy from notes that had been prepared for a press conference on March 5 on budget details. I apologize. That was a very messy thing. What I am providing the committee with today in both official languages is a summation of those same numbers. They are rearranged somewhat differently, but I hope they are more understandable to members.

I was asked a question yesterday on whether any free transportation had been given to members of the media. I said that to the best of my knowledge that was not the case. I wanted to be sure this morning that I have been absolutely factual. While this will not fall quite under that category, I would like to be sure that it is on the public record.

Very early on in the life of the forum an aircraft was chartered to fly from Inuvik to Tuktoyaktuk. To fit in with the schedule, it was believed that commercial flights could not be used. The charter cost was $2,666. There were members of the media in the party. They were invited to avail themselves of the flight and it was agreed informally that they would reimburse the forum for their share of the cost, which is fairly standard practice in government.

[*Translation*]

Monsieur Broadbent, pourriez-vous confirmer auprès de M. Spicer que notre rencontre aura lieu entre 9 heures et midi demain?

M. David Broadbent (directeur exécutif, Forum des citoyens sur l'avenir du Canada): Je pensais que le greffier vous avait informés que la demande reçue par M. Spicer prévoyait une rencontre de 9 heures à 11 heures. Je ne dis pas que cela est impératif, mais c'est une question de politesse.

Le président: Je propose donc qu'il tienne ses engagements. Lorsque le comité étudiant les résolutions d'accompagnement siégeait, nous avons reçu M. Wells pendant deux heures. Donc, on laisse cela de 9 heures à 11 heures. Nous espérons que M. Spicer pourra tenir ses engagements dans la belle ville de Sherbrooke, au Québec, et que tout le monde sera heureux.

Monsieur Broadbent, si je me souviens bien, hier, le comité vous a laissé avec au moins trois questions. La première portait sur un organigramme. La seconde portait sur un astérisque concernant l'avance de 10 millions de dollars du Conseil du Trésor figurant dans le budget des dépenses. La troisième portait sur la différence entre les 17,9 millions de dollars du budget des dépenses et les 18,3 millions.

M. Broadbent: La différence entre 17,96 millions et 18,9 millions, monsieur le président.

Pour faciliter mes réponses, j'ai préparé des documents que le greffier est en train de distribuer. Permettez-moi de vous en expliquer le contenu. En ce qui concerne les deux questions financières soulevées par M. Gauthier, j'ai écrit une lettre au président dans les deux langues officielles qui, je l'espère, satisfera M. Gauthier.

J'ai également préparé un organigramme en anglais et un organigramme opérationnel en français, au sujet desquels M. Gauthier m'a posé des questions, ainsi que la liste de nos coordinateurs régionaux, comme M. Gauthier m'a, je crois, demandé de le faire.

Je tiens à m'excuser auprès du comité à deux titres. D'abord, nous avons été obligés de faire des photocopies de notes préparées pour une conférence de presse sur des questions budgétaires, le 5 mars. Je suis désolé, c'était très compliqué. Ce que je fournis en version bilingue au comité aujourd'hui est un bilan de ces mêmes chiffres. La présentation en a été modifiée afin d'en faciliter la compréhension.

On m'a demandé hier si les journalistes avaient voyagé gratuitement. J'ai dit qu'à ma connaissance, ce n'était pas le cas. J'ai quand même voulu m'en assurer ce matin. Même si mes constatations ne relèvent pas tout à fait de la même catégorie, je tiens à les rendre publiques.

Au début du forum, nous avons nolisé un avion pour aller de Inuvik à Tuktoyaktuk. Les vols commerciaux ne convenaient pas à notre horaire. Le vol nolisé a coûté 2,666$. On a invité les journalistes à prendre le même avion et on a convenu, de façon informelle, qu'ils rembourseraient leur quote-part à la commission, comme on fait habituellement dans le secteur public.

[*Texte*]

Mr. Spicer was travelling alone and records of who accompanied him were not kept at the time. When the invoice was received, the payment was authorized and it was agreed that we endeavour to contact the participants to recover the costs. I have an internal memo which is dated March 18.

In other words, what I am giving you an assurance of is that this has not been sorted out as a result of the question yesterday. This was being handled by the financial staff of the forum. It contains the list of media people, and the request here is for the billing addresses of this list of people. They will be receiving invoices for that flight from Inuvik to Tuktoyaktuk.

Mr. Gauthier: Thank you, Mr. Broadbent, for the information. I have had a chance to read your letter to Mr. Charest and I still have some questions.

The Chairman: I may say that we are going to do the usual 10-minute round. After that we will go into the 5-minute rounds. I want to add, for the benefit of all members around the table today, that the practice the chair would favour is that all regular members of the committee have a chance to ask question, and that after that we also go to other members. If there are no questions or they have all asked their questions, we go to other people around the table.

Dans votre cas à vous, monsieur Lapierre, j'espère qu'on aura la chance de vous permettre de poser des questions. Je veux vous dire dès le départ que le Comité, que je sache, est disposé à faire en sorte que vous puissiez poser des questions dans la mesure où on aura suivi la procédure habituelle. Quand chaque membre en titre aura eu la chance de poser une question, on arrivera à vous.

• 1555

M. Gauthier: Monsieur Broadbent, dans votre lettre au président, vous dites que le Conseil du Trésor a approuvé un montant de 18.9 millions de dollars pour l'exercice financier en cours. Nous avons devant nous une prévision budgétaire de l'ordre de 17,960,000$. Donc, il y a un manque à gagner d'environ 1 million de dollars.

Je répète ma question d'hier, monsieur Broadbent, parce que je veux comprendre comment est financée cette affaire-là. J'imagine que vous avez reçu une somme d'argent quand la Commission a été formée. Le budget a été établi par la suite par les fonctionnaires, par M. Spicer et par M. Alain Desfossés, qui était à ce moment-là le directeur exécutif, je crois. Je crois que le budget a été approuvé par les commissaires. Dans sa lettre, M. Normand soutient cette affirmation. Dans les notes qui accompagnent le budget des dépenses supplémentaires, on peut trouver une avance de fonds de 10 millions de dollars provenant d'un crédit pour éventualités du Conseil du Trésor en vue de financer temporairement le programme.

Je vous ai posé deux questions hier. Premièrement, est-ce que les 10 millions de dollars étaient inclus dans les 17,960,000$? J'imagine que la réponse est oui.

M. Broadbent: Oui.

[*Traduction*]

M. Spicer voyageait seul, et on n'a pas pris note de ceux qui ont pris l'avion avec lui. Lorsqu'on a reçu la facture, on en a autorisé le paiement et décidé qu'on essaierait d'obtenir des remboursements des personnes concernées. J'ai une note de service datée du 18 mars à ce sujet.

Je peux donc dire que la question n'a pas encore été réglée. Le personnel chargé des questions financières s'en occupe. Le document que je vous présente comporte une liste des représentants des médias, qui sont priés de donner leurs adresses et qui recevront une facture pour le vol d'Inuvik à Tuktoyaktuk.

M. Gauthier: Merci, monsieur Broadbent, de ces renseignements. J'ai pu lire votre lettre à M. Charest, et j'ai encore des questions à vous poser.

Le président: Je dois vous signaler que nous allons procéder, comme d'habitude, à une ronde de questions de 10 minutes. Ensuite, nous aurons des tours de cinq minutes. J'ajouterai pour tous les députés que la présidence préfère que tous les membres en titre du comité puissent poser leurs questions avant que d'autres députés posent les leurs. Si les membres du comité n'ont pas ou n'ont plus de questions à poser, on peut donner la parole aux autres députés présents.

In your case, Mr. Lapierre, I hope you will have an opportunity to ask your questions. I would like to point out right now that, as far as I know, the committee is willing to have you ask your questions as long as normal procedure is followed. When all the regular members have had an opportunity to ask their question, you will then have your turn.

Mr. Gauthier: Mr. Broadbent, you say in your letter to the Chairman that Treasury Board approved $18.9 million for the current financial year. We have before us a budget estimate of $17,960,000, which means there is a shortfall of $1 million.

I will repeat the question I asked you yesterday, Mr. Broadbent, because I want to know just how the figures add up. I take it that the commission received an amount of money when it was first set up, after which a budget was drawn up by the officials and Mr. Spicer and Mr. Alain Desfossés, who was, I believe, Executive Director at the time. The budget was, I think, approved by the commissioners, and this is confirmed by Mr. Normand's letter. The notes to the supplementary estimates include a $10 million contingency advance from Treasury Board for temporary financing.

I asked you two questions yesterday. First, was the $10 million included in the $17,960,000? I would think that the answer is yes.

Mr. Broadbent: Yes.

[*Text*]

M. Gauthier: Vous avez tout de même un budget de 18.9 millions de dollars et il vous manque 1 million de dollars qui, d'après ce que je peux déduire de tout cela, vous ont été avancés par le Conseil privé. Plus exactement, 940,000$ ont été obtenus grâce à un rajustement du budget du Bureau du Conseil privé. Est-ce exact?

M. Broadbent: Oui, c'est vrai, monsieur.

M. Gauthier: Devrez-vous remettre cet argent-là?

M. Broadbent: Je pense que non.

M. Gauthier: Ce sera encore inclus dans le total de 27,9 millions de dollars.

M. Broadbent: C'est cela.

M. Gauthier: Si on additionne tout cela, compte tenu de ce que vous avez dit hier, à savoir que 9 millions de dollars ont été engagés, que 6 millions de dollars ont été dépensés et ainsi de suite, au 1er avril, il vous restera à peu près 0.5 million de dollars. C'est cela?

M. Broadbent: Pour toute la période, jusqu'à...

M. Gauthier: Eh bien, vous n'avez plus d'argent, que je sache. À partir du 1er avril, la Commission aura environ 500,000$, à moins qu'elle ne retourne au trésorier et lui dise: Il nous faut d'autres crédits. Si je regarde vos chiffres pour 1991-1992, je vois que vous aurez besoin de 8,500,000$ additionnels.

M. Broadbent: Monsieur le président, si je me souviens bien, les besoins pour l'année prochaine étaient dans le Budget principal.

M. Gauthier: Où dans le Budget principal?

M. Broadbent: Franchement, je ne le sais pas.

M. Gauthier: Je les ai cherchés et je ne les ai pas trouvés. Je n'ai rien trouvé dans les prévisions budgétaires en général, monsieur Broadbent, et c'est pour cela que je vous pose la question. Où un député peut-il trouver les 8,500,000$ que vous mentionnez dans votre document déposé aujourd'hui pour 1991-1992? Si vous pouviez me le trouver, j'en serais bien heureux. Tout ce que je peux déduire, c'est que vous aurez besoin, après avril, d'un budget supplémentaire A pour l'année 1991-1992. Vous aurez peut-être besoin de plus d'argent si M. Spicer et la Commission dépensent plus ou ont besoin de plus d'argent.

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, I think I addressed the question of the likelihood of cost overruns yesterday, so I will not repeat myself.

• 1600

Mr. Chairman, I crave the indulgence of the committee here. You have me here as the executive director of the forum. I regret to say I am not an expert on the Public Accounts of Canada. You need someone, I think, from Treasury Board staff if you wish proper answers to technical questions of that nature. All I know is that I have been assured that the $27.4 million will be available, having been approved by Parliament, once the supplementary estimates for this fiscal year have been approved.

[*Translation*]

Mr. Gauthier: Nevertheless, you have a $18.9 million budget, and $1 million, which, I understand, was an advance from Treasury Board, is not included in it. That is, $940,000 was obtained through an adjustment of the Privy Council Office's budget. Is that correct?

Mr. Broadbent: Yes, it is, sir.

Mr. Gauthier: Do you have to pay that money back?

Mr. Broadbent: I do not think so.

Mr. Gauthier: It will still be included in the $27.9 million total.

Mr. Broadbent: That is right.

Mr. Gauthier: If I add that all up then, and include what you said yesterday about $9 million being budgeted and $6 million being spent and so on, then by April 1, you will have about half a million dollars left. Is that correct?

Mr. Broadbent: For the entire period, up to...

Mr. Gauthier: Well, you have run out of money, from what I can see. As of April 1, the commission will have about $500,000 left, unless it goes back to Treasury Board to ask for more money. Your 1991-92 figures show that you will need an extra $8,500,000.

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, if I remember correctly, next year's estimates are included in the main budget.

Mr. Gauthier: Where in the main budget?

Mr. Broadbent: Frankly, I do not know.

Mr. Gauthier: I have looked and I cannot find them. I could not find anything in the general estimates, Mr. Broadbent, which is why I am asking you the question. Where exactly can an MP find the $8,500,000 you refer to in the document you have submitted today, for 1991-92? I would appreciate it if you could point it out to me. All I can tell is that after April, you will need a supplementary estimates A for 1991-92. You may be needing more money if Mr. Spicer and the commission spend more or ask for more.

M. Broadbent: Monsieur le président, comme je crois avoir répondu à la question des dépassements de coûts hier, je ne me répéterai pas.

Monsieur le président, je demanderais au comité d'être indulgent. Je suis ici en tant que directeur exécutif du groupe de consultation. Je ne suis malheureusement pas expert en matière de comptes publics du Canada. Si vous voulez que l'on réponde convenablement à des questions techniques de ce genre, je crois qu'il faudrait vous adresser à quelqu'un du Conseil du Trésor. Tout ce que je sais, c'est que l'on m'a assuré que nous disposerions de 27,4 millions de dollars qui seraient approuvés par le Parlement dans le cadre du budget supplémentaire de l'exercice courant.

[*Texte*]

Mr. Gauthier: I want to submit to you, sir, that I am also a very patient man. I tried through Privy Council this morning and Treasury Board in several instances, and I was referred back and forth like a ping-pong ball—go to Treasury Board, go to Privy Council. I did not get an answer. So I thought I would go to the horse himself and ask him, and I am not getting an answer.

Mr. Broadbent: I will give you this assurance, through you of course, Mr. Chairman. Quite frankly, I do not know whether I can have any more rapidity of success than Mr. Gauthier apparently had this morning.

Mr. Gauthier: I am sure you would, sir.

Mr. Broadbent: I do not know that I can produce greater clarity for tomorrow, but I will give Mr. Gauthier this assurance. Whether the committee is still sitting or not, I will find out the answer to that and get it to him, through you, Mr. Chairman, if the committee is still—

Mr. Gauthier: Thank you. Otherwise you cannot pay your people or your bills, you know. That would be a tough situation.

Mr. Broadbent: Particularly when they are working so hard, Mr. Gauthier.

Mr. Gauthier: Particularly when you get the headlines you have in the press that you guys are working so hard, yes.

M. Fontaine (Lévis): Excusez-moi, monsieur Gauthier. J'aimerais poser une question supplémentaire.

M. Gauthier se réfère aux prévisions budgétaires qui ont été déposés à la Chambre il y a une dizaine de jours.

M. Gauthier: Le 28 février.

M. Fontaine: Quelques jours plus tard, le président du Conseil du Trésor a déposé des prévisions budgétaires supplémentaires. Je prétends que dans les prévisions qui ont été déposées quelques jours après le 28 février, il y avait cette prévision. Trouvez-la.

M. Gauthier: Je vais vous lire cela textuellement.

M. Fontaine: Dans les prévisions supplémentaires.

M. Gauthier: Dans les prévisions supplémentaires, tout ce qu'il y a a, c'est une ligne où on dit: 17,960,000$; et il y a un astérique qui nous réfère au bas de la page où on dit qu'une avance de 10 millions de dollars a été faite par le Conseil du Trésor à un moment donné entre novembre et le 28 février.

M. Fontaine: Mon but est d'éclairer l'affaire.

M. Gauthier: Essayez. Vous allez voir que ce n'est pas facile. C'est pour cela que je pose des questions.

Deuxièmement, monsieur Broadbent, du 1er novembre au 1er février, vous n'étiez pas là. Il y a eu des dépenses d'engagées et des sommes d'argent substantielles de dépensées pendant cette période.

Monsieur Broadbent, prenez-vous la responsabilité de toute l'administration de la Commission et assumez-vous, comme directeur exécutif, le fardeau de tous les 135 jours de travail de la Commission, ou si vous prenez la responabilité seulement pour la période du 1er février à aujourd'hui?

[*Traduction*]

M. Gauthier: Je vous signale, monsieur, que je suis également très patient. J'ai essayé ce matin d'obtenir une réponse du Conseil privé et, à plusieurs reprises, du Conseil du Trésor, et tout le monde m'a renvoyé d'un endroit à l'autre comme une balle de ping-pong. Je n'ai pu obtenir de réponse. Je pensais donc que je devrais m'adresser à l'intéressé lui-même, mais voilà que lui non plus ne peut me donner de réponse.

M. Broadbent: Je vais vous assurer d'une chose. Très franchement, je ne suis pas sûr que je puisse obtenir satisfaction plus rapidement que vous, monsieur Gauthier.

M. Gauthier: Si, certainement.

M. Broadbent: Je ne suis pas sûr de pouvoir vous éclairer davantage demain, mais, que le comité siège encore ou non, j'obtiendrai une réponse à sa question et je la lui transmettrai, par votre intermédiaire, monsieur le président, si le comité continue...

M. Gauthier: Merci. Sinon, vous savez que vous ne pouvez pas payer votre personnel ni vos factures. Ce serait pénible.

M. Broadbent: Surtout quand on sait combien ils travaillent dur.

M. Gauthier: Oui, surtout avec les manchettes qu'on lit dans les journaux.

Mr. Fontaine (Lévis): I am sorry, Mr. Gauthier. I would like to ask a supplementary question.

Mr. Gauthier is referring to estimates that were tabled in the House 10 days ago.

Mr. Gauthier: On February 28th.

Mr. Fontaine: A few days later, the President of Treasury Board tabled the supplementary estimates. I suggest that in the estimates that were tabled a few days after February 28, you would find this estimate. Look for it.

Mr. Gauthier: I am going to read this word for word.

Mr. Fontaine: In the supplementary estimates.

Mr. Gauthier: In the supplementary estimates, there is only a line: $17,960,000; and there is an asterisk which refers to the bottom of the page where it says that the Treasury Board allowed a $10 million advance sometime between November and February 28.

Mr. Fontaine: I was trying to clarify the matter.

Mr. Gauthier: You can try. You will see that it is not easy. This is why I am asking questions.

Secondly, Mr. Broadbent, from November 1 to February 1, you were not there. Some expenses were committed and large amounts of money were spent during that period.

Are you taking the responsibility of all the administration of the commission, and, as Executive Director, are you taking the responsibility of the 135 working days of the commission, or are you only taking responsibility for the period starting February 1?

[*Text*]

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, I suspect the proper response from me is that I would seek to follow parliamentary tradition in terms of ministerial responsibility. As I explained to the committee yesterday when I was asked about both periods of time, as difficult and tough as the challenges are now, I believe the challenges of the first three months were even more difficult.

Mr. Gauthier: Yes, but who assumes responsibility for those first three months? I take it that yesterday you made it clear to this committee that you were the boss. The buck stops at your desk. You are the chief financial administrator. You even told us Mr. Spicer does not attend meetings of administrative concerns. I found it rather unusual that Mr. Spicer would not attend, because he should. Who is the committee going to hold responsible, if it is not Mr. Spicer, for the first three months of the operations of the commission?

Mr. Broadbent: May I put a little context to my response to that question? With respect, Mr. Gauthier, the spin you put on my response from yesterday changes things a bit.

• 1605

Mr. Gauthier: That is the way I heard you.

Mr. Broadbent: The relationship I have with Mr. Spicer, which is close, harmonious and productive, is not at all dissimilar to that of a minister and a deputy minister. You do not expect a minister of the Crown to attend the executive board meetings in a department. The department gets on with the job. There is nothing remarkable about this. It would be remarkable if you had a minister of the Crown who sought not only to do his job as a minister of the Crown, with all the heavy load that entails, but also tried to run the department.

Mr. Gauthier: That happens, but it does not say very much for the minister.

Mr. Broadbent: To your response, in terms of the ultimate responsibility before the public accounts committee, that is one thing, and perhaps I should consider what I would say at the time it becomes necessary to say something there. But surely in terms of the responsibilities of this committee, Mr. Chairman, the issue really is the approval of the supplementary estimates for this year.

I have included numbers for next fiscal year to try to give a more complete picture and to try to help the committee. I think we covered the whole question yesterday of how the budget was arrived at. As far as I am concerned, there is only one budget, and that is the budget the government approved, admittedly in bits and pieces and perhaps some of it hidden, and is putting before Parliament. We have been very open, I think, in laying out the components of $27.4 million. Is that close enough?

Mr. Gauthier: I have just been told that my time is up, but I want to come back because you have just opened another door for me.

The Chairman: I want to interject here. Our researchers have brought to my attention the estimates from the Privy Council Office, 1991-92 Part III. There is some reference to the commission on page 26, although it seems to be an

[*Translation*]

M. Broadbent: Je crois pouvoir répondre que j'essaie de suivre la tradition parlementaire en fait de responsabilité ministérielle. Comme je l'ai expliqué hier au comité alors que l'on m'a interrogé sur ces deux périodes, si difficiles et importants que soient les défis qu'il nous faut relever aujourd'hui, je crois que ceux des trois premiers mois étaient encore plus lourds.

M. Gauthier: D'accord, mais qui assume la responsabilité de ces trois premiers mois? Hier, vous avez très clairement dit au comité que vous étiez le patron. Que c'était vous qui décidiez. Que vous étiez le directeur général des finances. Vous nous avez même dit que M. Spicer n'assistait pas aux réunions d'ordre administratif. J'ai trouvé cela d'ailleurs un peu étrange. Qui le comité va-t-il tenir pour responsable, sinon M. Spicer, pour les trois premiers mois d'opération de la commission?

M. Broadbent: J'aimerais remettre cette question dans son contexte. J'estime, monsieur Gauthier, que vous n'interprétez pas tout à fait ma réponse d'hier comme je l'entendais.

M. Gauthier: C'est la façon dont je l'ai comprise.

M. Broadbent: Les rapports que j'ai avec M. Spicer, qui sont étroits, harmonieux et productifs, ressemblent beaucoup à ceux d'un ministre et de son sous-ministre. Vous ne vous attendez pas à ce qu'un ministre assiste aux réunions de la haute direction de son ministère. Le ministère fait son travail: il n'y a rien d'anormal à cela. Il serait au contraire anormal qu'un ministre essaie non seulement de faire son travail de ministre, ce qui représente une charge énorme, mais également de diriger le ministère.

M. Gauthier: Cela arrive, mais ce n'est pas ce que le ministre fait de mieux.

M. Broadbent: Pour ce qui est de la responsabilité ultime devant le Comité des comptes publics, c'est un peu différent, et peut-être devrais-je réfléchir à ce que je dirai lorsqu'il me faudra répondre devant cet autre comité. Toutefois, en ce qui concerne les responsabilités de votre comité, monsieur le président, la question est simplement de savoir si le budget supplémentaire de cette année a au moins été approuvé.

J'ai ajouté des chiffres pour le prochain exercice afin d'essayer de vous présenter un tableau plus complet et de vous aider dans votre étude. Nous avons couvert hier cette question du budget. En ce qui me concerne, il n'y a qu'un budget, et c'est le budget qu'a approuvé le gouvernement, peut-être en plusieurs étapes, et peut-être que tout n'était pas très clair, et c'est ce dont est saisi le Parlement. Je crois que nous nous sommes montrés très francs dans la façon dont nous avons exposé les différents éléments qui constituent ces 27,4 millions de dollars. Est-ce que j'ai maintenant répondu?

M. Gauthier: On vient de me dire que mon temps est écoulé, mais j'aimerais revenir là-dessus parce que vous venez de m'ouvrir une autre porte.

Le président: Je vous interromps. Nos recherchistes viennent de porter à mon attention le budget du Bureau du Conseil privé, partie III, 1991-1992. Il est question de la commission à la page 27, bien que cela puisse sembler un peu

[*Texte*]

inconsistent reference, if I may say so. The part I am referring to refers to estimates relating to royal commissions for the Privy Council Office and the costs relating to royal commissions for the Privy Council Office, and they list them. They mention all the commissions they have and then go on to a descriptive part, which is on pages 24, 25 and 26. On page 26 they refer to the Citizens' Forum on Canada's Future specifically, but they do not put them in the list.

Mr. Gauthier: Read what they say, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes, I know.

Mr. Gauthier: It says:

> Resources will be sought through Supplementary Estimates to fund the operation of the Forum for the duration of its mandate. Once a work plan has been completed the total forecasted cost of the Commission will be established.

That comes from the Privy Council. It does not say what is the amount. It just says you are going to go the supplementary route for the total. I read that this morning.

The Chairman: To relate back to Mr. Gauthier's question, Mr. Broadbent, since the commission has been operating under Treasury Board authority and through a cash transfer up until now, and it seeks to obtain money through supplementary estimates for its operations as of today, could we assume that the commission would pursue its work in the next fiscal year and then come back with supplementary estimates for the moneys it would have spent for that fiscal year? That would be my understanding from the reading of the documents we have before us.

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, I do not know, but I will seek to find out. With respect, I would correct slightly some of the words you used. The Citizens' Forum per se does not come forward with supplementary estimates. I regret, particularly to Mr. Gauthier, that I have not done more homework in this area. It is the Privy Council Office within whose estimates we lie. We are like an appendage, along with other commissions of inquiry. I am sorry it was not convenient for an official from the Privy Council Office to come with me this afternoon. Perhaps we would have had an answer on the spot.

Mr. Gauthier: I am not trying to belabour this thing, but if we want to understand how the moneys of the people of Canada are spent, you have to understand, first of all, how you get it to spend. That is what I am trying to establish. What is your budget for the next three months, April, May and June? By all accounts, you are going to be reporting back to the House. What is the plan? What is the budget? What are your views on the next three months?

• 1610

You have spent some $18.9 million in the first three; you are going to be spending another $8.5 million in the next three. This is a substantive amount of money. I am not talking about the mandate of the commission. I am just

[*Traduction*]

déplacé, si je puis m'exprimer ainsi. La partie dont je parle fait état de prévisions concernant les commissions royales d'enquête relevant du Bureau du Conseil privé et des coûts entraînés par ces commissions. Toutes les commissions en question sont mentionnées, puis il y a une description aux pages 25, 26 et 27. À la page 27, il est question précisément du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, qui ne figure pourtant pas dans la liste précédente.

M. Gauthier: Lisez ce que l'on dit, monsieur le président.

Le président: Oui, je sais.

M. Gauthier: Je lis:

> Des ressources provenant du Budget des dépenses supplémentaire seront nécessaires pour financer le fonctionnement du groupe pendant la durée de son mandat. Une fois qu'un plan de travail aura été arrêté, le coût estimatif du mandat sera établi.

Cela vient du Conseil privé. Il n'est pas question du montant. On dit simplement que vous demanderez un budget supplémentaire. J'ai lu cela ce matin.

Le président: Pour revenir à la question de M. Gauthier, étant donné que la commission fonctionne sous l'autorité du Conseil du Trésor et par transfert pécuniaire et qu'elle cherche maintenant à obtenir de l'argent par voie de budget supplémentaire, peut-on supposer qu'elle va poursuivre son oeuvre durant le prochain exercice pour revenir demander un budget supplémentaire après coup? C'est ainsi que je comprends les documents que nous avons sous les yeux.

M. Broadbent: Je ne sais pas, monsieur le président, mais j'essaierai de me renseigner. Je me permettrais néanmoins de corriger certains des termes que vous avez utilisés. Ce n'est pas le Forum des citoyens qui présente un budget supplémentaire. Je regrette de ne pas m'être mieux préparé à répondre aux questions de M. Gauthier dans ce domaine. C'est le Bureau du Conseil privé qui présente les budgets, puisque nous relevons de ce bureau. Nous sommes, comme les autres commissions d'enquête, une sorte d'appendice. Je regrette que quelqu'un du Bureau du Conseil privé n'ait pu venir avec moi cet après-midi. Peut-être que nous aurions pu vous répondre tout de suite.

M. Gauthier: Je n'essaie pas de fouiller inutilement, mais nous aimerions comprendre comment sont dépensés les fonds publics et, pour cela, comment vous les obtenez. C'est ce que j'essaie d'établir. Quel est votre budget pour les trois prochains mois, avril, mai et juin? Vous devez présenter un rapport à la Chambre. Quel est le plan? Quel est le budget? Que pensez-vous des trois prochains mois?

Vous avez dépensé quelque 18,9 millions de dollars dans les trois premiers mois; vous allez en dépenser encore 8,5 dans les trois prochains. Cela représente beaucoup d'argent. Je ne parle pas du mandat de la commission. Je dis

[*Text*]

saying I want the public of Canada to know where you are going to get the money. You are saying, well, I do not have the right answers or the answers are not available. That frustrates me a bit.

Mr. Broadbent: I fully understand why, as a parliamentarian, Mr. Gauthier would feel frustrated over this. I am sorry that I have not, as I said, got those answers from other people. As I think you will appreciate from the viewpoint of running the Citizens' Forum, where the money comes from is immaterial. How much is spent, how well it is spent—I have my eye on that.

As I said last night, because I would not want nuances to creep into this, we will not go over the $18.9 million and we will not go over the $27.4 million. We are presently making fine-tuning to the budgetary allocations for the various groups, as shown on the organizational chart, for the coming fiscal year. We have not made internal allocations of that cash yet.

The Chairman: In fairness, we understand that for your purpose you have your budget that you administrate and that the part Mr. Gauthier and I are referring to is a more mechanical part, over which you have less control because you depend on somebody else.

Mr. Broadbent: Over which, sir, I have no control.

The Chairman: Exactly. But I think you also appreciate, from Mr. Gauthier's and from the members' point of view, that this is of great importance for us, because in our examination of your expenses, it is through that mechanism that we come to the examination of the expenses of the commission. That is distinct from your quite, I am sure, able operation of your budget.

Mr. Butland (Sault Ste. Marie): Thank you. I was dropped into this a couple of hours ago, Mr. Broadbent, so if my comments and questions are somewhat naïve, I hope you can appreciate that. After listening to the question-and-answer repartee here, I do not know if I will be any better for the situation an hour from now, but I will not blame you for that.

We are into a bit of an accounting process here, I think, rather than the mandate of the commission. I trust that everybody is more interested in that than creating more acrimony, perhaps, than has been already created.

With the naïveté, I will go into the question. When the commission was initiated, did you not go in with a business plan suggesting what it would cost within such-and-such a timeframe, and saying how you would operate to ensure that your operations would work within the framework of that budget and adjust the schedule and the program as opposed to adjusting the budgetary part of the commission?

Mr. Broadbent: The question, of course, is an eminently sensible one. It is one that I sought to address in my opening remarks last night.

Mr. Butland: Which I missed. I am sorry.

Mr. Broadbent: I will try to deal with the thing in considerable brevity so you do not eat too much into your time.

[*Translation*]

simplement que je veux que la population canadienne sache où vous allez trouver cet argent. Vous dites que vous n'êtes pas en mesure de répondre ou que l'on ne peut répondre. Je trouve cela un peu décourageant.

M. Broadbent: Je comprends très bien pourquoi, à titre de parlementaire, vous restez un peu perplexe devant ce genre de situation. Je suis désolé de ne pas avoir obtenu les réponses voulues de qui de droit. Vous comprenez que pour ce qui est de diriger le Forum des citoyens, peu importe en fait d'où vient l'argent. Ce qui m'intéresse en fait, c'est combien l'on dépense et si les dépenses sont justifiées.

Comme je le disais hier soir, parce que je ne veux pas qu'il soit question de nuances, nous ne dépasserons pas les 18,9 millions de dollars ni les 27,4 millions de dollars. Nous sommes en train de décider des derniers détails des affectations budgétaires pour les divers groupes figurant à l'organigramme pour le prochain exercice. La répartition interne de ces montants n'a pas encore été arrêtée.

Le président: Nous comprenons que vous avez un budget à administrer et que M. Gauthier et moi-même vous interrogeons sur quelque chose de plus technique à propos de quoi vous avez moins de contrôle, puisque vous dépendez de quelqu'un d'autre.

M. Broadbent: Sur quoi je n'ai aucun contrôle, monsieur.

Le président: Exactement. Vous comprenez néanmoins que M. Gauthier et les députés en général s'intéressent à l'autre question, qui est extrêmement importante pour nous, puisque c'est ainsi que nous en arrivons à examiner vos dépenses. Cela n'a en effet rien à voir avec la façon dont vous administrez votre budget.

M. Butland (Sault Ste. Marie): Merci. Monsieur, je ne savais pas il y a deux ou trois heures que je serais amené à siéger à ce comité, et vous voudrez donc bien m'excuser si certaines de mes questions et remarques semblent un peu naïves. Après avoir entendu cet échange, je ne suis pas sûr que je serai beaucoup mieux renseigné dans une heure, mais ce n'est pas vous que je blâmerai.

J'ai l'impression que l'on discute ici davantage de comptabilité que du mandat de la commission. Je crois que c'est plus cela qui nous intéresse que d'accentuer encore l'acrimonie.

Je vais maintenant passer à ma question. Lorsque la commission a démarré, n'aviez-vous pas un plan d'entreprise indiquant ce que coûteraient les différentes choses sur une certaine période et comment vous vous y prendriez pour vous en tenir à ce cadre budgétaire en apportant les ajustements voulus à votre programme plutôt que de faire l'inverse?

M. Broadbent: La question est évidemment très bonne. C'est ce à quoi j'ai essayé de répondre hier dans mes observations liminaires.

M. Butland: Que j'ai malheureusement manquées.

M. Broadbent: Je vais essayer de vous répondre très brièvement pour ne pas vous faire perdre trop de temps.

[*Texte*]

The uniqueness of the exercise in scope, approach, and time available: everything was different. Eight months is not a long time. When a commission gets going, the situation you described is the normal one. Three months may be taken for planning the whole thing, deciding what budget is needed, where the commission will sit, how many interest groups should be heard from, calculations made of how big the whole should be, etc.

With eight months to go—I was not there when it started, as you realize—this exercise had to hit the ground running. It went from planning to implementation overnight. That is why it started off inevitably in a sort of cost-plus mode of operation. It has been a fast-track thing.

Yes, some of the normal niceties were not fully observed, but we cannot have our cake and eat it. If you want to get on and get something done in eight months, there was really no other way than the way those who were managing the forum at the time went about the job. I do not believe there was any other way they could have done it.

• 1615

Mr. Butland: Has there been a dramatic change in the operations of the commission as the forum has proceeded?

Mr. Broadbent: Yes, because as so frequently happens—and military procurement is a field I have a little familiarity with—it will change from cost-plus, when you have to get something moving fast, to design-to-budget. The mode we are in now is that of design-to-budget; in other words, getting the best job done within the funds available. That is how I see my job.

This is not easy, sir, because to some considerable extent, the exercise we are engaged in is demand-driven. You do not know how many people will phone up or will want to hold discussion groups, or how many responses you are going to get from group discussions or what size analytical staff you will need. You know you cannot afford to run out of kits, so you have to watch your lead times and make sure you have items in stock. It is very hard to plan ahead when you are proceeding on planning factors that you have to pull out of the air. It is not easy, but we are struggling with the task.

Mr. Butland: I understand there has been some acceptance that things were not as efficiently operated as perhaps—not that either...

Mr. Broadbent: May I seek to clarify. I used the analogy last night of when President Kennedy said they were going to put a man on the moon by the end of the 1960s, and you will recall how NASA went to work. A lot of planning went on, but there was a target that, by presidential decree, was going to be achieved and they hit the ground running. When you get into that sort of situation or into a warlike situation, you implement and keep a tab on your costs, but you are not really planning to a budget because the budget may not exist at that stage. You are hopeful that you are going to receive the money needed to do the job.

[*Traduction*]

Il s'agissait d'un exercice tout à fait unique dans son envergure, ses méthodes et ses délais: tout était différent. Huit mois, ce n'est pas long. Quand une commission se met en route, la situation que vous avez décrite est normale. Il peut falloir trois mois pour planifier l'ensemble, décider du budget, savoir où siégera la commission, combien de groupes d'intérêts elle va entendre, quels sont les calculs à faire, etc.

Ne disposant que de huit mois—et je n'étais pas là au début, comme vous le comprenez—il a fallu foncer tout de suite. Passer de la planification à la mise en oeuvre du jour au lendemain. C'est la raison pour laquelle cela a commencé, et c'était inévitable, par coûter assez cher. C'était un exercice accéléré.

Malheureusement, on a négligé un certain nombre de précautions, mais il est difficile de penser à tout quand on veut aller vite. Je crois vraiment qu'il n'y avait pas 36 moyens de procéder. Je ne crois pas que les responsables auraient pu s'y prendre autrement.

M. Butland: Les opérations de la commission ont-elles beaucoup changé au fur et à mesure que se déroulait l'exercice?

M. Broadbent: Oui, parce que, comme cela arrive fréquemment, cela passe des coûts majorés, inévitables quand on veut aller vite, à l'établissement d'un programme en fonction d'un budget. Nous en sommes maintenant à la deuxième phase; autrement dit, à faire le mieux possible dans le cadre du budget disponible. C'est là ma fonction.

Ce n'est pas facile, car, dans une très grande mesure, l'exercice auquel nous nous livrons est dicté par la demande. On ne sait pas combien de personnes vont téléphoner ou vont vouloir organiser des groupes de discussion ni combien de réponses on va obtenir de ces groupes de discussion et combien il nous faudra de personnel pour analyser toutes ces réponses. On ne peut pas se permettre de laisser s'épuiser les de trousses de réflexion, si bien qu'il faut considérer les délais de production et s'assurer qu'on a les stocks nécessaires. Il est très difficile de planifier des choses lorsque les facteurs de planification sont aussi insaisissables. Ce n'est pas facile, mais c'est ce que nous essayons de faire.

M. Butland: Je crois que l'on a reconnu que l'on a fait un certain nombre de choses de façon moins économique qu'on aurait pu—non pas que...

M. Broadbent: Permettez-moi d'essayer d'être plus clair. Hier soir, j'ai utilisé l'analogie du président Kennedy qui avait déclaré qu'on allait mettre un homme sur la lune avant la fin des années 60, et vous vous souviendrez de l'ardeur avec laquelle la NASA s'est mise au travail. Cela exigeait beaucoup de planification, mais il y avait une cible qui avait été décidée par le président et qu'il fallait atteindre. La NASA a donc foncé. Quand on se trouve dans ce genre de situation ou dans une situation assimilable à la guerre, on fait des choses et on tient des comptes, mais on ne peut pas en fait planifier en fonction d'un budget, car il n'y a pas forcément encore de budget. On espère qu'on va obtenir l'argent nécessaire pour faire le boulot.

[*Text*]

Mr. Butland: If I can interject, I think the analogy is taking you too far afield.

Self-evaluation is pretty important. How would you rate yourselves in the operations? Forgive me for simplifying the situation as an old schoolteacher, but on a scale of one to ten, where do we stand?

Mr. Broadbent: In terms of cost benefit?

Mr. Butland: Yes.

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, I did raise the question last night in my introductory remarks on cost benefit or value for money, which was the term I used. I pointed out that, first of all, in concrete issues like comparing airplanes it is not too difficult a job to do, but when you get into softer things in the social sphere, it is a fairly tough thing to do, even when you have finished, as Kenneth Dye would attest to, I am sure. But it is virtually impossible to say how an undertaking will turn out when one is only part-way through an exercise such as this.

I am sure Mr. Spicer will wish to tell you the record tomorrow in terms of numbers of things that have been done, and that will allow you to form an appreciation of how things are going. But one of the uniquenesses of this exercise is that we cannot possibly predict the future in terms of demand, enthusiasm or, speaking of results, the effect the forum is going to have on Canadians and their viewpoints, the degree to which tolerance and understanding, one for another, will be raised, and the degree to which the making of recommendations would be possible. If you will recall, this whole exercise is based on encouraging dialogue and discussion between Canadians, listening to what they say and reporting what they have said. It is a very unusual exercise.

Mr. Butland: I am not looking for that response. I know what you are saying and I probably appreciate that view. I am just asking about the efficiency of the operation. Forget describing what you are trying to do. I realize what a broad mandate the forum has.

M. Larrivée (Joliette): Monsieur Broadbent, sur le même sujet de mon collègue, si je comprends bien, vous vous êtes engagés dans cette aventure en se sachant pas très bien combien il faudrait d'argent pour faire le travail comme il devait être fait, pour atteindre les objectifs fixés au départ.

• 1620

M. Broadbent: Oui, c'est vrai. Cela a commencé de cette manière.

M. Larrivée: Vous admettrez que c'est un peu difficile à comprendre pour nous. Pour ma part, je viens du secteur privé et je ne suis pas très habitué à des aventures semblables. Normalement, est-ce que les commissions que le gouvernement met en place partent avec un budget donné et se disent qu'elles l'ajusteront au fur et à mesure, ou si cela est particulier à votre Commission? C'est un exercice assez innovateur du gouvernement. Ce n'est peut-être pas un exercice qu'on avait l'habitude de faire. Est-ce cela qui fait la différence? Si j'ai bien compris, on a commencé l'exercice sans savoir combien il coûterait.

[*Translation*]

M. Butland: Si vous me permettez, je crois que cette analogie vous amène un peu trop loin.

L'auto-évaluation est assez importante. Comment vous placeriez-vous vous-mêmes dans cet exercice? Excusez-moi de simplifier un peu la situation, mais c'est ma formation d'instituteur. Sur une échelle de 1 à 10, où vous situez-vous?

M. Broadbent: Pour ce qui est de la rentabilité de l'exercice?

M. Butland: Oui.

M. Broadbent: Hier soir, dans mes observations préliminaires, j'ai parlé de rentabilité, je demandais si l'on en avait eu pour son argent. J'ai signalé que, tout d'abord, lorsqu'il s'agit d'éléments concrets, comme de comparer des avions, ce n'est peut-être pas trop difficile, mais que lorsque l'on parle de choses plus floues, comme dans le secteur social, cela devient beaucoup plus complexe, même quand c'est terminé, comme le reconnaîtrait certainement Kenneth Dye. Mais il est pratiquement impossible de dire quel sera le résultat d'une entreprise tant que celle-ci n'est pas terminée.

Je suis certain que M. Spicer vous donnera demain des précisions sur tout ce qui a été réalisé, et cela devrait pouvoir vous permettre de mieux juger de la chose. Toutefois, un des éléments uniques de cet exercice est que nous ne pouvons absolument pas prévoir l'avenir, qu'il s'agisse de la demande, de l'enthousiasme ou, à propos des résultats, des effets de ce groupe de consultation sur les Canadiens et sur leurs points de vue, de la mesure dans laquelle cela aura favorisé la tolérance et la compréhension mutuelles et permis de formuler des recommandations. Tout cet exercice, vous vous en souviendrez, consiste à encourager le dialogue et la discussion entre les Canadiens, à écouter ce qu'ils ont à dire et à présenter un rapport à ce sujet. C'est un exercice des plus inhabituels.

M. Butland: Ce n'est pas le genre de réponse que je vous demande. Je sais ce que vous dites et je crois pouvoir comprendre. Je vous demande simplement si l'opération est menée de façon économique. N'essayez pas de décrire ce que vous essayez de faire. Je sais très bien que le groupe de consultation a un mandat très large.

Mr. Larrivée (Joliette): Mr. Broadbent, on the same topic, if I understand properly, you started in this exercise not knowing very well how much money would be required to do the job as it should be done, to meet the objectives set at the beginning.

Mr. Broadbent: Yes, that is right. That is how it started.

Mr. Larrivée: I am sure you appreciate that this is rather difficult for us to understand. I am from the private sector myself, and I am not very accustomed to such goings-on. Do commissions set up by the Government normally start out with a certain budget and expect to adjust it as they go along, or is this practice unique to your commission? The Citizens' Forum is a rather new approach. Perhaps there are no precedents for an exercise of this type. Does this explain the difference? If I understand correctly, the process was launched without knowing how much it would cost.

[*Texte*]

M. Broadbent: C'est exact, monsieur, mais presque toutes les commissions commencent de cette manière. Au départ, il y a peut-être une petite somme pour les salaires d'une petite équipe. La plupart des commissions prennent les trois premiers mois pour planifier et pour préparer leurs besoins budgétaires. La différence, c'est que le Forum des Canadiens n'a pas eu le temps, en huit mois, de prendre trois mois pour planifier. Les consultations auraient dû commencer en mai.

Parlons de l'efficacité.

Perhaps I am being a little unfair, but I think the previous question and yours are along the same line. If the questions on efficiency are dealing with things like whether I am keeping my eye on unit costs, yes, that is where I am coming at things. There is the 1-800 line... We have made considerable changes. When we started, people did not know how many calls were going to come in. So you have to go from experience, particularly from our friends in Supply and Services—we took their recommendations—and learn as you go along. I am watching like a hawk the average cost per call and the number of calls coming in, and we are reducing staff appropriately.

We have to be prepared for blips. We want to give good service to Canadians, but I do not want to see costs per call at a level that will make me or the public accounts committee feel uncomfortable.

Mr. Gauthier: You raised it—what was it?

Mr. Broadbent: I am going to caveat this very carefully, Mr. Gauthier. I am very happy to respond to Mr. Gauthier. Yesterday I said he had a reputation for being a fair man, but he is going to have to let me put this in context.

When you calculate the average cost per call, as you know, you have to take in overhead. That gets divided out into the average cost per call. The longer you keep the process going, the greater the period over which overhead is spread. When we started off—before the national advertising campaign, which we had to be prepared for—we were training operators and getting ready for activity. At that stage the average cost per call was a frightening figure of $50 per call. But now the average cost per call...remember that some of these calls are reasonably lengthy. They can go 10 minutes or more, depending on the probing and responding from other quarters, including overhead and data entry—we have to analyse this work... It is slightly less than $20 per call.

Where do I feel it should be? I am not an expert in this, but I told the staff that my level of comfort was $10 to $15. I still feel a bit uncomfortable at $20, but I am assured that this is not a cheap system to run.

• 1625

Evidently, it is not. But I sure would not want to see those average costs any higher than $20, and therefore we will, I am afraid, adjust staff appropriately to ensure that we do not have too many operators sitting around.

[*Traduction*]

Mr. Broadbent: That is correct, sir, but almost all commissions start this way. At the outset, there is maybe a small amount of money for the salaries of a small team. Most commissions take the first three months to plan their budgetary requirements. The difference here is that the Citizens' Forum has only a total of eight months, so it could not afford to spend three months planning its budget. The consultations should have begun in May.

Let us talk for a moment about efficiency.

Ce n'est peut-être pas tout à fait juste de ma part, mais je pense que la question précédente et la vôtre vont dans le même sens. Lorsqu'on me pose des questions concernant l'efficacité, si vous voulez savoir si je surveille les coûts unitaires, la réponse est oui. Il y a la ligne 1-800... Nous avons effectué des changements considérables. Au début, nous ne savions pas combien d'appels nous allions recevoir. Il faut se baser sur l'expérience, et nous avons suivi surtout les recommandations du ministère des Approvisionnements et Services—et on apprend au fur et à mesure. Je surveille de très près le coût moyen par appel et le nombre d'appels qu'on reçoit, et nous réduisons le personnel en conséquence.

Il faut être prêt à répondre aux problèmes ponctuels. Nous voulons offrir un bon service aux Canadiens, mais je ne veux pas que le coût par appel soit si élevé que moi ou le Comité des comptes publics se sente mal à l'aise.

M. Gauthier: Puisque vous avez soulevé la question—quel est le coût par appel?

M. Broadbent: Je vais répondre avec beaucoup de prudence, monsieur Gauthier. Je suis heureux de répondre à la question posée par M. Gauthier. Hier, j'ai dit qu'il avait la réputation d'être juste, mais il va devoir me permettre de répondre à la question en expliquant le contexte.

Comme vous le savez, lorsqu'on calcule le coût moyen par appel, il faut tenir compte des frais généraux qui sont répartis entre tous les appels. Par conséquent, les frais généraux affectés à chaque appel sont réduits si on garde la ligne en place plus longtemps. Au début—avant la campagne nationale de publicité que nous avons préparée—nous formions des standardistes et nous nous préparions à mettre ce service en place. À ce moment-là, le coût moyen par appel atteignait le chiffre effarant de 50$. Cependant, le coût moyen par appel maintenant... Il ne faut pas oublier que certains des appels sont assez long. Ils peuvent durer 10 minutes, et même plus. Il faut tenir compte des frais généraux et de l'entrée des données. Il faut analyser tout ce travail. Le coût est un peu moins que 20$ par appel.

Si vous me demandez quel devrait être le coût par appel, je vous dirais que je ne suis pas spécialiste, mais j'ai dit au personnel que je me sentirais à l'aise avec un coût se situant entre 10$ et 15$ par appel. Je ne me sens pas tout à fait à l'aise avec un coût de 20$, mais on m'assure que cela coûte assez cher d'exploiter le système.

Manifestement, c'est le cas. Mais je ne voudrais pas que le coût moyen dépasse 20$, et, malheureusement, nous allons devoir ajuster le personnel pour qu'il n'y ait pas trop de standardistes à ne rien faire.

[*Text*]

M. Larrivée: Si je comprends bien, on s'est engagé dans cette opération-là sans savoir combien elle coûterait. Il aurait fallu planifier tout l'exercice pour déterminer exactement ce qu'il pouvait coûter au total.

M. Broadbent: Comme je l'ai expliqué hier, monsieur le président, l'implantation et la planification ont été simultanées. Au commencement, la planification portait sur les grandes fonctions: communication, consultation, etc. Je comprends cela.

Des problèmes sont devenus évidents. Il n'y avait pas assez d'harmonie entre les fonctions et, dans certains cas, la planification avait prévu un budget éventuel plus élevé que ce qui avait été jugé raisonnable. On a dû faire des ajustements.

M. Larrivée: Si, en cours de route, on avait dit: Il n'y pas plus d'argent, c'est fini, vous vous organisez avec cela, est-ce que cela aurait pu fausser tout l'exercice?

M. Broadbent: Me demandez-vous si, à un certain point, on a dit que l'exercice était annulé?

M. Larrivée: Non. Vous êtes partis avec un budget de départ.

M. Broadbent: S'il y avait un budget.

M. Larrivée: Vous ne pouviez pas vivre dans le cadre de ce budget-là. Vous vous êtes rendu compte en cours de route qu'il fallait plus d'argent pour mener à bien l'opération. Donc, si on vous avait dit qu'on n'avait pas plus d'argent à vous donner, on n'aurait pas obtenu les résultats escomptés et on n'aurait pas pu compléter l'opération.

M. Broadbent: S'il y avait eu un budget donné au commencement, il aurait fallu planifier de vivre dans le cadre de ce budget-là s'il n'avait pas été possible de demander de l'argent supplémentaire. M. Spicer voudra peut-être clarifier la situation qu'il y avait au commencement du Forum. Selon ma compréhension, il n'y a pas eu de discussion nette et claire sur les fonds disponibles pour le Forum. C'était un travail à faire: Faites ce travail.

M. Larrivée: Actuellement, vous nous dites que toutes les dépenses au sein du Forum sont bien contrôlées.

M. Broadbent: J'ai dit qu'au commencement, c'est-à-dire jusqu'à la mi-janvier ou jusqu'à février, la planification et l'implantation étaient simultanées. Pendant ce temps, l'équipe était formée. J'ai dit hier que certaines personnes avaient été recrutées et ont peut-être travaillé pendant quelques semaines avant que le contrat ne soit signé et ait reçu l'approbation du Conseil du Trésor.

• 1630

Cela n'est pas tout à fait normal. Ce n'est certainement pas normal dans un ministère. Cependant, la tâche et l'approche n'étaient pas comme dans un ministère. Je vous ai donné l'organigramme demandé hier. Ce n'est pas exact maintenant parce que nous avons dû faire des changements. Je vois que je devrai faire plus de changements avant que la tâche se termine.

C'est vraiment un projet. Ce n'est pas comme un ministère. C'est un projet. Dans un certain sens, je suis gestionnaire du projet.

M. Boudria: J'aimerais aller tout de suite au coeur du sujet, qui est la question que j'ai soulevée à la Chambre des communes le 4 mars dernier.

[*Translation*]

Mr. Larrivée: If I understand correctly, you got into that activity without knowing how much it would cost. You would have had to plan the whole project to determine exactly how much the total cost could be.

Mr. Broadbent: As I explained yesterday, Mr. Chairman, the planning and implementation were done simultaneously. At the beginning, the planning focussed on the main activities of communication, consultation, and so forth. I understand that.

Some problems became obvious. There was not enough harmony between the activities, and in some cases, the planning process set up budgets higher than was subsequently considered reasonable. Some changes had to be made.

Mr. Larrivée: If, somewhere along the way, you realized that there was no more money, and that you would have to make do with what you had, could the whole process have been distorted?

Mr. Broadbent: Are you asking me whether we decided that the exercise was over at some point?

Mr. Larrivée: No. You started with an initial budget.

Mr. Broadbent: If there was a budget.

Mr. Larrivée: Let us assume that you could not keep within the budget. You realized along the way that you needed more money for the project. If you had been told that there was no more money, you would not have been able to carry out the project and achieve your objectives. Is that correct?

Mr. Broadbent: If there had been a budget at the beginning, we would have had to plan to live within the budget, if we could not have asked for extra funding. Mr. Spicer may want to clarify the situation that existed at the beginning of the Forum. As I understand it, there was no clear discussion on the funds available. There was a job to be done, and Mr. Spicer was told to do it.

Mr. Larrivée: You are telling us that at the moment, the expenditures of the Forum are carefully controlled.

Mr. Broadbent: I said that at the beginning, until mid-January or mid-February, planning and implementation were done at the same time. The team was set up during this period. Yesterday, I said that some individuals were hired and may have worked a few weeks before a contract was signed and approved by Treasury Board.

That is not normal practice at all, certainly not in a department. However, neither the job nor the approach to it were the same as they would have been in a department. I gave you the organization chart requested yesterday. It is not accurate now, because we have had to make some changes. I can see that I will have to make more changes before the job is done.

It is really a project. We are not functioning like a department. It is a project, and to some extent, I am the project manager.

Mr. Boudria: I would like to go to the crux of the matter directly, and that is the question I raised in the House of Commons on March 4.

[*Texte*]

I will just repeat what is in the *Hansard* here. I asked the following question:

> . . .will the Prime Minister, in the interests of protecting the integrity of his own forum, table immediately in the House of Commons a list of all disbursements, per diems, and expenses paid to each member of the forum?

I will repeat the question: will that be provided to this committee?

Mr. Broadbent: The question involves an answer of somewhat mammoth proportions, and I do not mean a list of names. I think some explanation is due.

Mr. Boudria: I am speaking only to the commissioners now. Remember the question: the per diems, expenses, so on, pertaining to each commissioner. Yes or no.

Mr. Broadbent: I must give some explanation.

The Chairman: Mr. Boudria, in fairness, before we—

Mr. Boudria: What is that all about?

The Chairman: I would like to be able to say what it is about. In fairness to the witness, because this issue came up yesterday, there is no yes-or-no answer. I think it is important—

Mr. Boudria: Since when, Mr. Chairman, is someone censoring what I have a right to ask, providing it is in order?

The Chairman: Oh, we are not censoring at all.

Mr. Boudria: Well, then, why do you not let the witness answer my question?

The Chairman: If you will let me finish what I have to say, the witness will go on answering the question—

Mr. Boudria: I will do the same when you ask questions later.

The Chairman: I have not finished saying what I wanted to say, Mr. Boudria. Believe me, I am not trying to intervene in your question, but I would like to finish what I have to say, if I may. Then you will have a chance to say what you have to say, I assure you.

What I want to say, to make it clear—and this issue came up yesterday—is that when a question is put to a witness, there may or not be a yes-or-no answer. It is free to the witness to offer the answer that he or she thinks is appropriate. I want to point that out in fairness to the witness. It is important when we put questions to them to allow them to know that so—

Mr. Boudria: It is also important to let the questioners ask the questions that they like, provided they are in order, Mr. Chairman, and you know the rules of this committee. You have been an assistant Speaker of the House of Commons. You know the rules as well as I do. You know *Beauchesne's Parliamentary Rules and Forms*. You know that if I were to make the comment that you made, you would rule me out of order.

The Chairman: No, not at all, Mr. Boudria.

[*Traduction*]

Je vais vous lire l'extrait du *Hansard*. J'ai posé la question suivante:

> . . .le premier ministre, désireux de protéger l'intégrité de son propre groupe, déposerait-il immédiatement à la Chambre la liste de tous les déboursés, allocations quotidiennes et dépenses de chaque membre du groupe?

Je répète la question: allez vous donner ces renseignements au comité?

M. Broadbent: La réponse à la question est plutôt énorme, et je ne parle pas d'une liste de noms. Je pense qu'il faut donner certaines explications.

M. Boudria: Je ne parle que des commissaires pour le moment. La question porte sur les allocations quotidiennes et les dépenses de chaque commissaire. Voulez-vous répondre oui ou non?

M. Broadbent: Il faut que je vous donne certaines explications.

Le président: En toute justice, monsieur Boudria, avant de. . .

M. Boudria: Que se passe-t-il?

Le président: J'aimerais pouvoir vous le dire. En toute justice envers le témoin, puisque la question a été soulevée hier, il n'existe pas de réponse oui ou non. Je pense qu'il est important. . .

M. Boudria: Depuis quand, monsieur le président, censure-t-on mes questions, pourvu qu'elles soient recevables?

Le président: Il ne s'agit pas de censurer la question.

M. Boudria: Dans ce cas, pourquoi ne permettez-vous pas au témoin de répondre?

Le président: Si vous me permettez de terminer ce que j'ai à dire, le témoin va répondre à la question. . .

M. Boudria: Je vais en faire autant lorsque vous poserez des questions tout à l'heure.

Le président: Je n'ai pas terminé ce que j'avais à dire, monsieur Boudria. Rassurez-vous, je n'essaie pas d'interrompre votre question, mais j'aimerais terminer mes remarques, si vous le voulez bien. Ensuite, je vous assure que vous aurez la possibilité de dire ce que vous avez à dire.

Je tiens à préciser—et la question a été soulevée hier—qu'il est parfois impossible de répondre par un oui ou par un non. Le témoin est libre de donner la réponse qu'il juge appropriée. Afin d'être juste envers le témoin, je tiens à signaler cela. Lorsqu'on pose des questions, il est important que les témoins sachent. . .

M. Boudria: Il est également important de permettre aux députés de poser les questions qu'ils jugent bon de poser, pourvu qu'elles soient recevables, et vous connaissez le Règlement du comité, monsieur le président. Vous avez déjà été président adjoint de la Chambre des communes. Vous connaissez le Règlement aussi bien que moi. Vous connaissez la *Jurisprudence parlementaire de Beauchesne*. Vous savez que si j'avais fait l'intervention que vous venez de faire, vous la jugeriez irrecevable.

Le président: Pas du tout, monsieur Boudria.

[*Text*]

Mr. Boudria: Yes, you would.

The Chairman: No.

Mr. Boudria: I know better than that, because I know the rules and I know that you know the rules. Why do you not let the witness answer the questions?

The Chairman: Because, Mr. Boudria—

Mr. Boudria: Your role is not to ask witnesses to answer the questions that you like. There is nothing in there that says that, and you know better. The only thing you did is interrupt my question before it was answered. That is all that happened right now.

Il n'y a pas de raison que cela arrive.

Le président: Monsieur Boudria, je vais être très clair avec vous. Je n'ai pas du tout l'intention de vous interrompre. Il n'en a pas été question. Lorsque vous posez une question au témoin, vous pouvez la lui poser de manière suggestive si vous le voulez, mais vous n'avez pas à déterminer la réponse du témoin.

M. Boudria: Vous non plus, monsieur le président.

Le président: Monsieur Boudria, laissez-moi terminer et vous aurez ensuite tout le loisir de répondre si vous le voulez. D'accord?

M. Boudria: Non!

• 1635

Le président: Vous ne voulez pas que. . .? Lorsque vous posez une question au témoin, vous n'avez pas à lui imposer une réponse en disant: Vous devez répondre oui ou non. C'est la seule précision que je veux apporter.

M. Boudria: Quel article du Règlement vous donne l'autorité d'intervenir et de faire la détermination que vous venez de faire, monsieur le président?

Le président: Monsieur Boudria, j'exerce mon autorité à titre de président du Comité. Je le fais en vertu de règles de justice naturelle. Lorsque vous posez une question à un témoin, vous n'avez pas à lui imposer de répondre oui ou non.

M. Boudria: Vous n'avez pas à m'imposer la façon de poser une question pourvu qu'elle soit dans l'ordre, monsieur le président.

Le président: Écoutez, monsieur Boudria. . .

M. Boudria: Vous connaissez les règles.

Le président: Monsieur Boudria, on a dit chacun ce qu'on avait à dire là-dessús. J'ai donné ma précision. Sachez que j'ai l'intention de me gouverner en conséquence.

M. Boudria: Vous êtes bien parti.

Le président: J'ai bien pris note de vos représentations. Sachez que je préside et que j'ai l'intention de me gouverner en conséquence.

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, what I was about to say was that if Mr. Boudria wants a yes-or-no answer I am quite prepared to give one. The answer will be no. But I was going to say that I would be very happy to give some explanation, because of the respect I hold for this committee, which might allow a judgment to be made on the reasonableness of my response.

[*Translation*]

M. Boudria: Si.

Le président: Non.

M. Boudria: Je connais le Règlement, et je sais que vous le connaissez également. Pourquoi ne permettez-vous pas au témoin de répondre aux questions?

Le président: Parce que, monsieur Boudria. . .

M. Boudria: Votre rôle n'est pas de demander aux témoins de répondre aux questions qui vous plaisent. Il n'existe pas de règlement de ce genre, et vous le savez très bien. Vous avez tout simplement interrompu ma question. C'est exactement ce qui vient de se passer.

There is no reason for that.

The Chairman: I will be very clear with you, Mr. Boudria. I do not intend to interrupt you. That is not the point. When you ask the witness a question, you can ask it in a suggestive manner if you wish, but you may not determine the answer for the witness.

Mr. Boudria: Neither can you, Mr. Chairman.

The Chairman: Allow me to finish, Mr. Boudria, and then you will have as much time as you like to reply. Alright?

Mr. Boudria: No!

The Chairman: You refuse. . .? When you ask a witness a question, you cannot force him to give a yes or no answer. That is the only point I wanted to clarify.

Mr. Boudria: Which Standing Order authorizes you to make that ruling, Mr. Chairman?

The Chairman: Mr. Boudria, I am exercising my authority as Chairman of the Committee. I am doing so in accordance with the rules of natural justice. When you ask a witness a question, you may not require that he give a yes or no answer.

Mr. Boudria: You have no right to tell me how to ask my questions, provided they are in order, Mr. Chairman.

The Chairman: Look, Mr. Boudria. . .

Mr. Boudria: You know the rules.

The Chairman: We have both had our say on this matter, Mr. Boudria. I have stated my clarification. I want you to understand that I intend to govern myself accordingly.

Mr. Boudria: That is a fine start.

The Chairman: I have noted your representations. I am the Chairman here, and I intend to act accordingly.

M. Broadbent: J'étais sur le point de dire, monsieur le président, que si M. Boudria veut que je réponde par un oui ou par un non, je suis prêt à le faire. La réponse est non. Mais j'allais dire que je serai très heureux de donner quelques explications, à cause de mon respect pour le comité, qui jugera si ma réponse est raisonnable.

[*Texte*]

I would assure you, first of all, I am not hiding behind the fact, as an official, as a deputy minister, that the Prime Minister said something; therefore there is no way I could contradict him. I am, rather, dealing with what has happened within the Citizens' Forum and I have to go back a little way, if you will forgive me, to give appropriate background here, because this is the issue on the financial side that led to the commentary in *Le Soleil* by Mr. Robert Normand.

Unfortunately I have to go back to things that have happened within the commission, because I think this cannot be left vague and unanswered. I do so with some hesitation. My hesitation is that having spent seven years in the Privy Council Office earlier in my career, having served four Prime Ministers of this country and having sat in from the first days, from Joe Clark's in the Cabinet, through Mr. Mulroney's, with two Prime Ministers in between, I know the importance of the discretion and absolute secrecy of those officials who participate. Those of you who have been and who are Privy Councillors are aware of the reliances placed on the discretion and the secrecy of the Public Service.

The unfortunate matter in this case is that the Cabinet-like approach that commissioners are enjoined to follow in their deliberations. . .Perhaps I might just read "Guidelines for Commissioners Concerning Administrative, Financial Operation, Commission of Inquiry", just dipping into the question of confidentiality:

> While it is normal for commissioners to discuss publicly the purpose of the inquiry and to explain its mandate freely, it is of particular importance that they respect the confidentiality of their deliberations in order to have open and frank discussions amongst themselves.

I am getting to your answer, sir. When I went to Quebec City—I will not give all the background because Mr. Boudria who was here last night will remember—I went to Quebec City and said if we do not do something, we are going to be over-spending this fiscal year by $2.5 million. I explained the factors leading to this, one of which, and not the most significant, was that commissioners were working a great deal harder than we had expected when budgetary figures were put together. I had questions last night—and I answered them—on average days and that kind of thing.

I mentioned in my remarks that some commissioners were working close to full-time, and I explained to you, I think yesterday, how hard many of the staff were working. These commissioners, who were working close to full-time, were working at the behest of staff to attend group discussions.

• 1640

At that meeting one of the commissioners asked for names and details of what his colleagues were spending. I refused to give them. I was backed up by the other commissioners. After the story came out in *Le Soleil* and the most recent meeting we had in Ottawa, I placed in front of each commissioner an accounting of honararia and expenses for the period November through January. This was done privately. In view of not only media interest but the

[*Traduction*]

Tout d'abord, je tiens à vous préciser qu'en tant que fonctionnaire, en tant que sous-ministre, je ne me cache pas derrière le fait que le premier ministre a dit quelque chose. Par conséquent, il me serait impossible de le contredire. Je vous parle, plutôt, de ce qui s'est passé au sein du groupe de consultation. Je demande votre indulgence, car je dois vous donner le contexte, parce que c'est la question financière qui a entraîné la remarque de M. Robert Normand publiée dans *Le Soleil*.

Malheureusement, je dois vous parler de ce qui s'est passé au sein du groupe de consultation, car, à mon avis, il faut répondre à la question. Je le fais avec une certaine hésitation. Si je réponds avec hésitation, c'est parce que, après avoir passé sept ans au sein du Bureau du Conseil privé plus tôt dans ma carrière, après avoir servi quatre premiers ministres—M. Joe Clark, M. Mulroney et les deux autres—je sais à quel point la discrétion des fonctionnaires est importante. Ceux d'entre vous qui sont membres du Conseil privé savent à quel point on compte sur la discrétion de la fonction publique.

L'aspect malheureux, c'est que les commissaires sont censés se comporter un peu comme des ministres dans le cadre de leurs travaux. Je vais vous lire un extrait des lignes directrices établies à l'intention des commissaires au sujet des questions administratives et financières, commission d'enquête. Ce passage porte sur la confidentialité:

> Même s'il est normal pour les commissaires de discuter publiquement de l'objectif de l'enquête et d'expliquer les points de son mandat, il est d'une importance particulière qu'ils respectent la confidentialité de leurs délibérations afin d'avoir des discussions ouvertes et franches entre eux.

J'arrive à la réponse, monsieur. Quand je suis allé à Québec—et je ne vais pas vous donner tous les détails, car M. Boudria était présent hier soir, et il s'en souviendra—j'ai dit que si on ne faisait pas quelque chose, on allait dépasser de 2,5 millions de dollars les limites prévues pour la présente année financière. J'ai expliqué les raisons de cela, dont une—et non pas la plus importante—était que les commissaires travaillaient beaucoup plus fort que ce qu'on avait prévu lorsqu'on a fixé le budget. On m'a posé des questions hier soir—et j'y ai répondu—au sujet du nombre moyen de jours, etc.

J'ai dit dans mes remarques que certains commissaires travaillaient presque à temps plein, et je vous ai expliqué, hier, je pense, que beaucoup de nos employés travaillaient très dur. Les commissaires qui travaillaient presque à plein temps le faisaient à la demande du personnel. On leur avait demandé d'être présents lors des discussions de groupe.

À la réunion, l'un des commissaires a demandé des noms et des détails sur ce que dépensaient ses collègues. J'ai refusé de les donner. Les autres commissaires m'ont appuyé. Après les manchettes du *Soleil*, nous avons eu une réunion à Ottawa, et j'ai mis devant chacun des commissaires le compte des honoraires et dépenses pour la période de novembre à janvier. Cela fut fait en privé. Étant donné non seulement l'intérêt que les médias ont porté à l'affaire mais aussi

[*Text*]

unfortunate misinterpretation that some sections of the media have put on this—Robert Normand never said that people are working five and six days a month and claiming for 30—I asked commissioners whether they wished to put their information in the public domain. They discussed this and they decided that they would not.

The reason they decided they would not... As you will recall, after that meeting a press release was issued—I think we distributed copies of that yesterday; if not, I have them here—which *inter alia* said that Spicer and Broadbent could confirm that there was no evidence of any impropriety.

Now, the position I am in, Mr. Boudria, is that the commissioners, whom I must serve, have said that they do not want that information placed at that time, which I presume until they change their minds means at this time, into the public record.

Mr. Boudria: Ah, that is the answer!

Mr. Broadbent: But let me assure you that the information will get into the public record. First of all, no accounts have been paid that in my judgment, on the advice I get, are unwarranted or in any way show impropriety.

Secondly, in the Public Accounts of Canada, as I am sure Mr. Gauthier will know because he is so interested in the matter, in due course there will appear for each commissioner the number of days worked, the amount in honararium and the amount in expenses.

I am sorry this is a long explanation, but I figure this is such an important matter and so central to so many of the misunderstandings that have been going around that I should seek to clear it up.

The Chairman: I think you had, in fairness, informed us it would be a long answer, and this is a five-minute round, so I guess there is some latitude, and this is an important question. In view of the fact that this questions seems to be of some importance, I would like you to repeat to us the information you gave to us in relation to the averages that you had identified in terms of commissioners' performances in this regard. You gave that information to us last night, and not everybody was here to hear it.

Mr. Broadbent: First of all, I should explain, Mr. Chairman, that we are looking at a bell curve of commissioner work: slowish start, frenzied period of activity in the middle, tailing off towards the report-writing stage.

I said that for that same period of time, November, December, January, the average number of days worked per month per commissioner was nine. In order to give more meaning to that, without getting into individual cases, I said that over that three-month period, the median was 30 days—you have to divide this by three obviously—the low 11.5 and the high 60. Those are the three monthly figures, so if you divide them by three you can compare them with the nine days per month. The median, of course, is the one that is at the 50% point, with half on one side and half on the other.

The Chairman: Just one last comment on this, because it is important. Do I also understand from your testimony yesterday that commissioners were being encouraged to do as much as possible at the same time?

[*Translation*]

l'interprétation erronée que certains ont malheureusement donnée de toute la chose—Robert Normand n'a en effet jamais dit que certains travaillaient cinq ou six jours par mois et en réclamaient 30—j'ai demandé aux commissaires s'ils voulaient que ces renseignements soient rendus publics. Ils en ont discuté et ont décidé que non.

S'ils ont pris cette décision... Vous vous souviendrez, qu'après cette réunion, nous avons émis un communiqué de presse—je crois que nous vous l'avons distribué hier, sinon, je l'ai ici—qui déclarait entre autres que Spicer et Broadbent pouvaient confirmer que rien n'indiquait qu'il y ait eu des abus.

Maintenant, monsieur Boudria, je suis au service des commissaires, et ils ont décidé que pour le moment, ils ne voulaient pas que ces renseignements soient divulgués. Je ne puis donc pas les communiquer, du moins tant qu'ils n'auront pas changé d'avis.

M. Boudria: Ah, voilà la réponse!

M. Broadbent: Mais je puis vous assurer que ces renseignements deviendront publics. Tout d'abord, aucun compte n'a été réglé qui, à mon avis, et d'après les avis que je reçois, ne soit pas justifié ou représente un abus quelconque.

Deuxièmement, comme le sait certainement M. Gauthier, puisqu'il s'intéresse tellement à la question, on trouvera bientôt dans les Comptes publics du Canada, pour chaque commissaire, le nombre de jours où il aura travaillé, le montant de ses honoraires et le montant de ses dépenses.

Je suis désolé de vous fournir une explication aussi longue, mais la question me semble tellement importante et avoir provoqué tellement de malentendus que je crois nécessaire de faire la lumière là-dessus.

Le président: Je crois que vous nous aviez en effet dit que la réponse serait longue, et comme nous en sommes à un tour de cinq minutes, nous pouvons nous montrer un peu plus souple, puisque la question est très importante. J'aimerais que vous répétiez ce que vous nous avez dit à propos des moyennes établies à cet égard pour les commissaires. Vous nous avez donné ces renseignements hier soir, mais tout le monde n'était pas là.

M. Broadbent: Tout d'abord, il s'agit d'une courbe en forme de cloche: départ assez lent, période d'activité frénétique au milieu, diminution de la charge à l'étape de la rédaction du rapport.

J'ai dit que pour cette période, novembre, décembre, janvier, la moyenne de jours par mois et par commissaire était de neuf. Afin que cela vous dise davantage, sans parler des cas particuliers, j'ai dit que sur cette période de trois mois, la médiane était de 30 jours—qu'il faut évidemment diviser par trois—avec un minimum de 11,5 et un maximum de 60. Ce sont là les trois chiffres mensuels; donc, si on les divise par trois, on peut les comparer aux neufs jours par mois. La médiane, bien sûr, se trouve au point 50 p. 100, la moitié se trouvant d'un côté, l'autre de l'autre.

Le président: Un dernier commentaire à ce sujet, car c'est important. Dois-je également conclure de ce que vous nous avez dit hier que l'on a encouragé les commissaires à travailler autant de jours que possible?

[*Texte*]

• 1645

Mr. Broadbent: Yes, they were, Mr. Chairman. I did seek to cover that yesterday. When the blitz was arranged. . .I mean, quite frankly, we have not. We would have liked commissioners to work even harder. Some commissioners who have very responsible positions and other commitments are not able to travel and get away as easily as others. We would like to think that discussion groups can run through just the moderator's presence, but when a commissioner goes or when Keith Spicer goes to Sherbrooke, he gets attention, more people come out, interest is generated.

We really have been trying to get commissioners to work as hard as they could. I have to tell you, I was so chagrined to see in *The Globe and Mail* a personal account of how I have been working. I gave you that only as an example. We have commissioners who have been working just as hard who have looked at death's door. We have a chairman who, before he went on his holiday, was exceptionally fatigued.

Mr. Butland: I think it is regretful that question and answer becomes this low. I understand the frustration, but you should never get that frustrated. It is difficult, and I think you perceive the frustration when we are trying to get into the financial accounting. When we get into the very personal side of things, it is probably inappropriate to measure how much persons are working and how overworked they are. That is truly unfortunate.

Does it not behove the commission to be forthright and publish? Will that public account come forward, even at the end, with as forthright a public accounting of expended funds as possible so that people can at that time peruse what has been spent? Then perhaps they can make decisions without getting into personal attacks.

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, it is not a question of my decision. My understanding is that this is automatic for any commission. If you look at the last volume of public accounts, you will see for each commission the name of the commissioner, the number of days worked, how much they are paid in honoraria—if you do a little simple arithmetic—and what their individual total expenses were. This will be in the public record.

An hon. member: Why not now?

Mr. Broadbent: I think I have answered that question, Mr. Chairman. I have given an assurance that we have no evidence of impropriety. I have informed your committee through you, Mr. Chairman, that the commissioners, whom in this sense I must serve and listen to and cannot freelance about, have themselves said, yes, our information will be in the public domain, but no, we do not want to put it in the public domain at this time. That I have to respect, sir.

M. Fontaine: J'ai quelques questions de nature statistique. On avait appris via les médias que votre Commission se proposait d'obtenir de l'information d'environ un million de Canadiens.

À ce jour, avez-vous eu de l'information d'un nombre appréciable de Canadiens? Peut-être pourriez-vous qualifier l'origine de l'information. L'avez-vous reçue par téléphone, par contacts et témoignages personnel, ou encore par écrit?

[*Traduction*]

M. Broadbent: Oui, monsieur le président, j'ai essayé de couvrir cette question hier. Lorsque les visites éclair ont été organisées, très franchement, nous aurions aimé que les commissaires travaillent encore plus. Certains, qui ont de très hautes responsabilités et d'autres engagements, ne peuvent pas voyager autant que les autres. Nous aimerions que les groupes de discussion puissent être aussi efficaces avec un animateur, mais il est certain que lorsqu'un commissaire est présent ou lorsque Keith Spicer va à Sherbrooke, il attire davantage l'attention, plus de gens viennent, cela suscite un certain intérêt.

Nous avons donc essayé d'obtenir que les commissaires travaillent aussi fort que possible. Je dois vous dire que j'ai été tout à fait désolé que le *Globe and Mail* ne parle que de ce que j'ai personnellement fait. Je ne vous ai donné cela que comme exemple. Nous avons des commissaires qui travaillent tout aussi fort et qui sont arrivés à un état d'épuisement général. Nous avons un président qui, avant de partir en vacances, était totalement épuisé.

M. Butland: Il est dommage que l'on en arrive à ce niveau à l'occasion de ces échanges. Je comprends votre point de vue, mais on ne devrait jamais en arriver là. C'est difficile, et je crois que vous pouvez comprendre pourquoi nous essayons d'examiner un peu la comptabilité. Lorsqu'on en arrive aux questions très personnelles, il est probablement déplacé d'aller mesurer combien chacun a travaillé et combien il est épuisé. C'est très dommage.

La commission ne devrait-elle pas se montrer plus ouverte et rendre tout cela public? Est-ce que les comptes publics, à la fin, seront suffisamment clairs pour que l'on puisse savoir exactement ce qui a été dépensé? Peut-être qu'ensuite on pourra juger du bien-fondé de ces dépenses sans en arriver à des attaques personnelles.

M. Broadbent: Monsieur le président, ce n'est pas à moi de décider. Je crois que c'est automatique, quelle que soit la commission. Si vous considérez le dernier volume des comptes publics, vous verrez pour chaque commission le nom du commissaire, le nombre de jours qu'il a consacrés à ce travail, ce qu'il a été payé en honoraires—si vous faites un petit calcul très simple—et ce qu'ont été ses dépenses totales. Tout cela sera public.

Une voix: Pourquoi pas maintenant?

M. Broadbent: Je crois avoir déjà répondu à cela, monsieur le président. Je vous ai assuré que rien n'indique qu'il y ait eu des abus. Je vous ai informés que les commissaires—qu'en ce sens je dois servir et écouter—ont eux-mêmes déclaré qu'en effet, tous ces renseignements seraient rendus publics, mais qu'ils ne voulaient pas qu'on les dévoile maintenant. Je dois respecter cette décision.

Mr. Fontaine: I would like to ask you a few statistical questions. We heard through the media that your commission was going to get input from about 1 million Canadians.

To this day, have you had input from a large number of Canadians? Could you please tell us where the information has come from? Is it through telephone, through personal contacts and submissions or through written submissions?

[*Text*]

Mr. Broadbent: I am obviously in the committee's hands, Mr. Chairman. I am prepared to deal with these questions. I do suggest that you consider whether these are questions you might more appropriately wish to ask Mr. Spicer tomorrow, because he is the guy who has been out doing all this work in the field.

I would just say that the figure of a million is perhaps metaphorical. That does not mean to say that a million will not be reached. But it is like five loaves and fishes, metaphorical in that sense. It is a big number. There is a lot of consultation going on.

• 1650

I will just mention one thing. We have had over 60,000 calls on the 1-800. We have sent out more than 40,000 discussion kits. Will they all be used? What are the groups—10 to 15 people? Will they all come back? And if they did all come back, there you are looking at—what shall we say?—500,000 Canadians, and I have not talked about the school children.

Quite frankly, I think the requirement of our mandate is to make sure Canadians know what is going on and what opportunities they have that are brought about through the forum, and you do that through national advertising and capturing attention, and the availability of the 1-800 line to find out more, and then give them the opportunity to sit down with other Canadians, either in their home towns or as a result of exchanges of affinity groups or that sort of thing, to discuss the key things affecting the future of this country.

We can only give opportunity. Again, it is demand driven. What the demand will be, I do not know. I do not believe that success is one million and one and failure is two numbers less than that.

M. Fontaine: Quel système proposez-vous? Pensez-vous, par exemple, à un citoyen du Québec qui voudrait discuter de l'avenir de son pays avec un citoyen de l'Alberta?

M. Broadbent: M. Spicer a écrit à Calgary et à Québec, deux villes jumelles, pour encourager un échange entre les maires et les citoyens. Il a écrit il y a deux semaines, me semble-t-il. J'espère qu'il y a maintenant une discussion entre les deux villes. Ce n'est qu'un exemple, mais c'est un bon exemple, je pense.

M. Fontaine: Que doivent faire les citoyens qui veulent discuter de l'avenir de leur pays avec des citoyens d'une autre partie du pays? S'ils appellent chez vous, dites-vous: On a peut-être des moyens de vous mettre en contact avec une personne de l'Ouest du pays? Vous avez offert cela à deux villes, mais on parle des élus des villes, de gens qui, par profession, parlent et prennent des décisions au nom de ceux qui les ont élus. Offrez-vous aux citoyens ordinaires cette possibilité de communication avec d'autres Canadiens?

M. Broadbent: Vous soulevez une idée très intéressante. Il est évident que cela pose un grand défi logistique s'il y a beaucoup d'échanges. Il y a des plans. À l'Université de Western Ontario, il y a quelques jours, il y a eu une réunion avec des étudiants du Québec, de l'Université Laval.

[*Translation*]

M. Broadbent: C'est évidemment au comité de décider. Je suis prêt à répondre à ces questions. Je me demande simplement si vous ne devriez pas plutôt les poser à M. Spicer demain, car c'est lui qui a fait tout ce travail sur le terrain.

Je peux simplement dire que ce chiffre d'un million est peut-être un peu métaphorique. Cela ne signifie pas qu'on n'atteindra pas un million de personnes. Mais c'est comme la multiplication des pains, c'est une question métaphorique. Le chiffre est élevé. Il y a encore beaucoup de discussions.

Je veux seulement mentionner une chose. Nous avons reçu plus de 60,000 appels sur la ligne 1-800. Nous avons envoyé plus de 40,000 trousses d'information. Seront-elles toutes utilisées? Quelle est l'importance des groupes—de 10 à 15 personnes? Nous reviendront-elles toutes? Et si c'était le cas, cela représenterait déjà environ 500,000 Canadiens, et je n'ai pas encore fait référence aux écoliers.

Je crois, en toute franchise, que notre mandat est de s'assurer que les Canadiens savent ce qui se passe et quelles occasions ils ont de parler grâce au forum. Cela se fait par une campagne de publicité nationale, par l'ouverture d'une ligne 1-800, et grâce à la possibilité que les Canadiens ont de pouvoir parler avec leurs compatriotes, soit dans leur ville natale, soit au sein de groupes à affinités, etc., afin qu'ils puissent discuter des problèmes clés qui touchent l'avenir de notre pays.

Le moindre qu'on puisse faire, c'est leur donner cette occasion. Mais, encore là, tout se fait en fonction de la demande. Ce qu'elle sera, je n'en sais rien. Mais, selon moi, un million plus un ne représente pas un succès et un million moins deux ne représente pas un échec.

Mr. Fontaine: What system do you propose? Do you think, for example, that a Quebec citizen would want to discuss the future of his or her country with a citizen of Alberta?

Mr. Broadbent: Mr. Spicer had written to Calgary and Quebec City, two twin cities, in order to encourage exchanges between the mayors and the citizens. I think he wrote two weeks ago. I hope that there are now discussions taking place between these two cities. This is simply an example, but I think, a good one.

Mr. Fontaine: But what do citizens have to do in order to speak of the future of their country with citizens from another part of the country? If they call you, do you say: We might have the means to put you in contact with a Westerner? This has been offered to two cities, but we are talking about the elected representatives of the cities, of people who, by profession, speak and take decisions in the name of those who elected them. But are you offering ordinary Canadians the possibility to communicate with other Canadians?

Mr. Broadbent: You are raising a very interesting idea. It is obviously a great logistic challenge when there are many exchanges. We are looking at the question. A few days ago, at the University of Western Ontario, there was a meeting with Quebec students from the Université Laval.

[*Texte*]

M. Fontaine: C'est la meilleure au pays!

M. Broadbent: C'était organisé par l'Université. Nous pouvons aider, mais il est bon que des organismes comme les universités prennent des initiatives.

On parle maintenant d'échanges de comptables entre Toronto et Montréal. Nous verrons. Il n'y a pas beaucoup de temps, mais j'ai bon espoir que des échanges comme ceux-là auront lieu.

Mr. Gauthier: In the Privy Council estimates for 1991-92, I read:

> Resources will be sought through Supplementary Estimates to fund the operation of the Forum for the duration of its mandate.

And the next sentence is a key one:

> Once a work plan has been completed, the total forecasted cost of the Commission will be established.

• 1655

Mr. Broadbent, today you circulated a sheet of paper, a budget for the Citizens' Forum on Canada's Future. Can I assume that this is the work plan of the commission?

Mr. Broadbent: No, that is a budget. The work plan, the master plan, is a separate document.

Mr. Gauthier: Can we have a copy of your work plans for the periods November 1 to April 1, and April 1 to June 30?

Mr. Broadbent: The work plan is a living document. Because it is stored in a computer, I think we can produce a current version, which is about to be revised—

Mr. Gauthier: But is that a public document? Could we look at it if we wanted to?

Mr. Broadbent: I have no hesitation in showing it to you. It shows build-ups, phase-outs, target dates and that sort of thing.

Mr. Gauthier: Since I may not have the pleasure to meet you again in this forum, what happens to all those documents, all that information, when the commission does what it should do on June 30?

Mr. Broadbent: All our documents eventually have to be handed over to go into public archives.

Mr. Gauthier: The public archives or the minister responsible, but it could be kept with the Privy Council, could it not? The confidential documents could be kept by Privy Council.

Mr. Broadbent: I would be very surprised if we had documents of a nature that anybody other than researchers or archivists would want to keep.

The Chairman: For clarity, a "living document" is a document that is undergoing constant revision. Is that the definition of a living document?

Mr. Broadbent: That is so, and that is exactly what I told the committee last night about the budget.

[*Traduction*]

Mr. Fontaine: It is the best in the country!

Mr. Broadbent: It was organized by the University. We can help, but it is better if organizations such as universities take initiatives.

There has been talks about exchanges between accountants in Toronto and in Montreal. We will see. There is not very much time left, but I have reason to hope that exchanges such as those will take place.

M. Gauthier: Dans les prévisions du Conseil privé pour 1991-1992, je lis:

> Des ressources provenant du Budget des dépenses supplémentaire seront nécessaires pour financer le fonctionnement du groupe pendant la durée de son mandat.

La phrase suivante est très importante:

> Une fois qu'un plan de travail aura été arrêté, le coût estimatif du mandat sera établi.

Monsieur Broadbent, vous avez fait circuler aujourd'hui une feuille de papier, le budget du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada. Est-ce que je peux présumer que c'est le plan de travail de la commission?

M. Broadbent: Non, c'est un budget. Le plan de travail, le plan directeur, est un document à part.

M. Gauthier: Est-ce qu'on peut avoir une copie de vos plans de travail pour les périodes suivantes, soit du 1er novembre au 1er avril, et du 1er avril au 30 juin?

M. Broadbent: Le plan de travail est un document actif. Parce qu'il est emmagasiné dans l'ordinateur, je crois que nous pouvons en produire une version mise à jour, qui sera révisée...

M. Gauthier: Mais est-ce un document public? Pouvons-nous le consulter si nous le voulons?

M. Broadbent: Je n'ai aucune hésitation à vous le montrer. Y figurent des ajouts, des retraits progressifs, des dates cibles, etc.

M. Gauthier: Puisque je ne sais pas si j'aurai le plaisir de vous parler encore une fois au sein de ce forum, que deviendront tous ces documents, toute cette information, lorsque la commission tirera à sa fin le 30 juin?

M. Broadbent: Tous nos documents seront remis aux Archives publiques.

M. Gauthier: Aux Archives publiques ou au ministre responsable, mais ils pourront également être remis au Conseil privé, n'est-ce pas? Les documents confidentiels pourraient être gardés par le Conseil privé.

M. Broadbent: Je serais très surpris si nous avions entre les mains des documents pouvant intéresser d'autres personnes que des chercheurs ou des archivistes.

Le président: J'aimerais apporter une précision. Un «document actif» est un document qui est revu constamment. Est-ce la définition d'un document actif?

M. Broadbent: C'est bien le cas, et c'est exactement ce que j'ai dit au comité hier soir au sujet du budget.

[*Text*]

The Chairman: Who knows what they could have invented over in science and technology? You never know.

Mr. Gauthier: I take it there are also dead documents.

Mr. Broadbent: You have to fine-tune. For example, just the other day the response rate, the rate at which returns were coming in from our discussion groups, shot up to 1,000 a day. Do you sit back and wait for this backlog to build, or do you make some internal changes to put more people to work on that, and take them off doing something else? To pose the question is to know the answer.

Le président: Avant de donner la parole à M. Robitaille, j'aimerais régler une affaire du Comité. M. Broadbent m'a remis une lettre concernant deux questions posées hier. Si vous le voulez, au même titre que la lettre de M. Normand, nous allons annexer sa réponse écrite au compte rendu du Comité. D'accord?

Des voix: D'accord.

M. Robitaille: Afin de clarifier un peu votre réponse à la question de M. Boudria, pouvez-vous me dire si la Commission pressait les commissaires d'effectuer le plus de jours possible de travail? Est-ce que j'ai bien compris?

M. Broadbent: Oui, vous avez bien compris. Évidemment, il faut être raisonnable. Nous avons signalé que personne ne peut travailler 30 jours par mois, mois après mois. C'est impensable du point de vue physique. Franchement, c'est la limite. Quand nous avons besoin des commissaires dans les régions, je suis ravi qu'ils soient d'accord pour aller à Sherbrooke, à Shawinigan ou à Regina.

M. Robitaille: Pour votre gouverne, il n'y a que les députés qui travaillent 30 jours par mois, trois mois de suite. Ce n'est peut-être pas le cas de M. Lapierre, mais c'est le nôtre. Ce n'était pas de la partisanerie, monsieur le président, mais une bonne blague à l'intention de mon ami Jean.

Est-ce que les dépenses de chaque commissaire seront connues et déposées à la fin des travaux?

M. Broadbent: Oui, monsieur, ce sera dans les comptes publics.

M. Robitaille: À ce moment-là, le vérificateur fera son travail et, s'il qu'il y a des problèmes ou quelque chose qui ne va pas, il fera son rapport comme il le fait chaque année.

M. Broadbent: Exactement.

M. Robitaille: Je vous remercie infiniment.

• 1700

Le président: Il me semble qu'il y a une nuance dans la réponse que vous avez donnée. Vous avez dit qu'ils ne pouvaient pas travailler 30 jours par mois, mois après mois. Est-ce qu'il pourrait arriver qu'une personne travaille 30 jours en un seul mois? J'imagine que vous ne vous attendriez pas à ce que cela se répète mois après mois, mais est-ce que cela pourrait se produire exceptionnellement?

M. Broadbent: Cela se peut, monsieur.

[*Translation*]

Le président: Qui sait ce qu'ils ont pu inventer au ministère des Sciences et de la Technologie? On ne sait jamais.

M. Gauthier: Je présume donc qu'il y a également des documents inactifs.

M. Broadbent: Il faut apporter des ajustements. Par exemple, l'autre jour, le taux de réponse, c'est-à-dire le nombre de réponses qui nous parvenaient des groupes de discussion, s'est élevé à 1,000 par jour. Face à cette situation, doit-on attendre que s'accumulent ces réponses ou doit-on faire les changements nécessaires, c'est-à-dire affecter plus de gens à telle ou telle question en les détournant de leurs autres fonctions? Poser la question, c'est y répondre.

The Chairman: Before giving the floor to Mr. Robitaille, I would like to settle one question. Mr. Broadbent handed me a letter dealing with two questions which were asked yesterday. We can, if you want, append his written answer, as we did with Mr. Normand's letter, to the proceedings of the committee. Do you agree?

Some hon. members: Agreed.

Mr. Robitaille: In order to shed light on your answer to Mr. Boudria's question, can you tell me if the commission was pressuring its commissioners to work as many days as possible? Did I understand you correctly?

Mr. Broadbent: Yes, you did understand me. But let us be reasonable. We mentioned that nobody could work 30 days out of a month, month in, month out. Physically, it is impossible. Please, let us be realistic. When we need commissioners in the regions, I am thrilled that they would agree to go to Sherbrooke, Shawinigan or Regina.

Mr. Robitaille: For your information, only members of Parliament work 30 days out of a month, three months in a row. This might not be the case of Mr. Lapierre, but for us it is. I was not being partisan, Mr. Chairman, just making a joke on behalf of my friend Jean.

Will the expenses of each commissioner be revealed and produced at the end of their mandate?

Mr. Broadbent: Yes, sir, they will appear in the public accounts.

Mr. Robitaille: At that point, the Auditor can do his job, and if there are any problems, he can take them down in his report as he does each year.

Mr. Broadbent: Exactly.

Mr. Robitaille: I thank you.

The Chairman: I would like to clear something up in the answer that you gave us. You told us that they could not work 30 days out of a month, month in, month out. But is it possible that a person could work 30 days in a single month? I do not expect that you would expect this would happen month after month, but could it happen by chance?

Mr. Broadbent: It is possible, sir.

[*Texte*]

Le président: Je veux bien comprendre l'atmosphère dans laquelle les commissaires travaillent. Une réunion a de l'intérêt dans la mesure où un commissaire est présent. D'après ce que vous nous dites, il y a une différence marquée entre une réunion où un ou des commissaires sont présents et une réunion où il n'y en a pas, cela pour des raisons évidentes.

M. Broadbent: Exactement, monsieur. Il faut ajouter que, pour les commissaires, les dépenses ne sont pas sur une base d'égalité. Si on demeure à Terre-Neuve ou de l'autre côté du pays, le transport coûte beaucoup plus cher que si on demeure dans le milieu du pays, et cela prend plus de temps. Si on demeure dans une petite île au nord de Vancouver, il faut presque un jour et plus de 500$, je crois, pour aller à Vancouver.

Le président: D'après ce que vous nous décrivez, il y a une pression sur les commissaires afin qu'ils contribuent autant que possible, en termes de jours, aux travaux de la Commission.

M. Broadbent: Oui.

M. Lapierre (Shefford): Monsieur Broadbent, je vous remercie. Je sais que vous faites des efforts pour remplir votre mandat. Je relisais la lettre de M. Normand qui, lui, n'a pas eu de réponse. Par exemple, on n'a pas eu de réponse sur une des allégations importantes de M. Normand voulant que certains commissaires demandent à être payés 30 jours par mois. Les commissaires disent qu'ils ne veulent pas que cela sorte tout de suite. C'est un genre de *private club*. Est-ce ce qu'on appelle en anglais *a snow job*?

Mr. Broadbent: No, Mr. Chairman, and it certainly is not that. I am tempted to make a commentary on your commentary, sir, but I will not.

I believe we have commissioners who have integrity. I believe my staff who are working on this for me, if anything of a questionable nature arises, will bring it to my attention. I told the committee last night that because of my concern with living within budget I sought help from the Comptroller General, and I now have a very senior financial officer for a month or six weeks as we get through this rather difficult budgetary period. I can assure you—I would return to the press release that came out following the meeting—that there is absolutely no evidence, that I am aware of, of any impropriety by any of our commissioners or anybody else.

Mr. Lapierre: What I have difficulty in understanding is this. You were talking about Cabinet rules and all of that, but ministers make their expenses public. We have an occasion to check that, and I cannot see why those commissioners are resisting the publication of that if nothing is wrong and if

la transparence est de mise. Je trouve que l'accusation ou la prétention de M. Normand aurait justifié une réponse et une ouverture des livres. Cela me déçoit énormément.

Il y a environ 400 employés. J'ai fait un calcul approximatif. Il y a environ 400 employés contractuels et tout cela. J'ai lu l'autre jour qu'un *fashion editor* était devenu rédacteur du rapport Spicer. Quelle est la relation? Est-ce qu'on a fait des concours pour ces postes-là? Est-ce que cela a été donné à qui connaissait telle personne? Est-ce qu'il y a eu des concours ou si on a procédé par contacts?

[*Traduction*]

The Chairman: I want to know what kind of ambiance the commissioners work in. A sitting is valid if a commissioner is present. But based on what you have told us, there is a marked difference between a sitting in which the commissioners are present and one in which they are not, for obvious reasons.

Mr. Broadbent: Exactly, sir. I have to add that for the commissioners, the expenses are not all equal. If you live in Newfoundland or at the other end of the country, transportation expenses are much higher than if you live in Central Canada, and it is also more time consuming. If you live on a small island north of Vancouver, it will take you over a day and cost you more than $500, I believe, to go to Vancouver.

The Chairman: Based on what you have told us, there is pressure on the commissioners to contribute as many working days as possible to the commission.

Mr. Broadbent: Yes.

Mr. Lapierre (Shefford): Thank you, Mr. Broadbent. I know you are working hard to fulfill your mandate. I reread Mr. Normand's letter. He has not received any answer. For example, we did not receive any answer in reaction to Mr. Normand's serious allegations that certain commissioners were asking to be paid 30 days work out of a month. The commissioners said that they did not want this to be known right away. It is a kind of «private club». Is this not also called a «snow job»?

M. Broadbent: Non, monsieur le président, ce n'est certainement pas le cas. Je suis tenté de faire un commentaire sur votre commentaire, monsieur, mais je me retiendrai.

Je crois que nos commissaires sont intègres. Je crois que ceux de mon personnel qui travaillent à ce projet m'informeraient des choses suspectes. J'ai dit au comité hier soir que parce que je veux respecter le budget, j'ai demandé de l'aide au contrôleur général. Un cadre supérieur spécialiste en finances nous dépannera les quatre ou six prochaines semaines, période budgétaire difficile. Je peux vous assurer—je me réfère au communiqué de presse émis après la réunion—qu'il n'y a absolument rien qui, à ma connaissance, indique une inconvenance de la part de tel ou tel de nos commissaires ni de quiconque.

M. Lapierre: Je ne comprends pas. Vous avez mentionné, entre autres, les règles établies pour le Cabinet, mais les ministres rendent publiques leurs dépenses. Nous avons eu l'occasion de vérifier ces informations, et je ne comprends pas pourquoi ces commissaires s'opposent à leur publication si tout est en ordre et si

things should be above board. I find Mr. Normand's accusations or allegations would have justified a response and an examination of the books. I am very disappointed.

I have come to a total of approximately 400 contract employees. I read the other day that a «fashion editor» had been chosen to edit the Spicer Report. Is there a link? Was there a competition for these positions? Or were they given on the basis of who knew whom? Were there competitions for the positions or did contacts fill them?

[*Text*]

M. Broadbent: Je peux commencer en répétant ce que j'ai dit il y a environ une heure: il n'y avait pas de temps pour planifier et implanter.

• 1705

Je sais bien, monsieur, que vous êtes un ancien ministre. Vous devez savoir tout le temps que prennent les concours à la Fonction publique.

M. Lapierre: Mais comment choisissiez-vous les gens?

M. Broadbent: Pour ce qui est des gens à contrat, nous avons suivi, nous suivons et nous suivrons les règles du Conseil du Trésor en ce qui concerne

sole-source contract, etc., etc.

Tous les contrats signés ont reçu l'approbation du Conseil privé ou du Conseil du Trésor dépendant des sommes, après avoir reçu l'approbation du Forum des citoyens.

M. Lapierre: Qui a choisi le personnel? C'est ce que je veux savoir au fond.

M. Broadbent: Les hauts fonctionnaires ont choisi les hauts fonctionnaires ou ont octroyé les contrats. Nous avons reçu une énorme quantité de cv de gens qui voulaient essayer de sauver le Canada en travaillant au Forum. Cela, c'était une source. Il y a aussi les gens qui sont bien respectés dans la communauté, au Canada, ainsi que les gens qu'on connaît.

M. Lapierre: Est-ce au moment où M. Normand et d'autres ont soulevé des questions qu'on s'est aperçu que c'était une espèce de *free-for-all* et qu'on vous a appelé? Je n'ai aucun doute sur votre compétence, mais depuis ce temps-là, est-ce que M. Spicer a été relevé complètement de toute fonction administrative? En d'autres termes, est-ce qu'on l'a tassé en disant: Monsieur Broadbent, vous faites le ménage dans cela et vous êtes en charge de tout?

Est-ce que vous rendez compte à M. Spicer?

Is it a two-track system?

Mr. Broadbent: There were so many things interjected into that question, Mr. Chairman, and I am not sure I captured them all in memory. I think you started off saying "when Mr. Normand and others". I am not aware of any others except from Mr. Normand's source. So that is a different matter than from a variety of people with different viewpoints and different experiences saying things. This is a tumble-out effect, for one.

I explained to the committee yesterday that my role involves a division of labour. I suppose it is only natural that the press will put this sort of blush on it. Let me explain that while there is a clear division, so that I am managing the forum which allows Mr. Spicer to do the work he does so well and skilfully, while there is that division this is not something that was forced on anybody. My presence arose because Mr. Spicer asked for help. He recognized he needed it. We had discussions and we worked out a *modus vivendi*. That *modus vivendi* is working very well. Keith Spicer and I have not had a fight. Okay?

[*Translation*]

Mr. Broadbent: I will repeat what I said about an hour ago, we did not have time to plan and implement things.

I am quite aware, sir, that you used to be a Minister. You must be aware of how long Public Service competitions take.

Mr. Lapierre: But how do you select people?

Mr. Broadbent: As regards individual contracts, we have followed, are following and will continue following Treasury Board's rules for

l'attribution de contrats à des fournisseurs exclusifs, etc., etc.

All signed contracts were approved by Privy Council or by Treasury Board, depending on the amounts involved, after approval by the Citizens' Forum.

Mr. Lapierre: Who selected the staff? That is what I would really like to know.

Mr. Broadbent: Senior officials chose senior officials or allocated the contracts. We received a large number of résumés from people who wanted to help save Canada by working with the Forum. That was one source. There are also people who are respected within the community, in Canada, as well as the individuals we know.

Mr. Lapierre: Was it when Mr. Normand and others were raising questions that it became apparent that this was a sort of free-for-all and that you were called? I do not doubt your competence in the least, but since then, has Mr. Spicer been completely relieved of all his administrative duties? In other words, was he pushed aside while you were being told: Mr. Broadbent, you clean this up; you are in charge of everything?

Do you report to Mr. Spicer?

Est-ce que c'est un système à double voies?

M. Broadbent: Cette question comportait tellement de volets, monsieur le président, que je ne suis pas sûr de les avoir tous retenus. Je crois que vous avez commencé en disant: «au moment où M. Normand et d'autres». Je ne suis pas au courant d'autres sources que celle de M. Normand. Il s'agit donc d'un cas différent de celui où on trouve une variété d'individus, tous avec des points de vue et des expériences différentes et tous faisant leur déclaration. Premièrement, il s'agit d'un effet boule de neige.

Hier, j'ai expliqué au comité que mon rôle est de faire la répartition du travail. Je suppose que c'est tout à fait naturel que la presse le colore ainsi. Permettez-moi de vous expliquer que cette répartition du travail, qui me permet de gérer le forum et qui permet à M. Spicer de faire si bien son travail, n'a jamais été imposée à qui que ce soit. Ma présence a été sollicitée parce que M. Spicer avait demandé de l'aide. Il a réalisé qu'il en avait besoin. Nous avons discuté et nous avons développé un *modus vivendi*. Ce *modus vivendi* fonctionne très bien. Keith Spicer et moi-même ne nous sommes pas bagarré. D'accord?

[*Texte*]

Mr. Lapierre: Lucky you, lucky you. You are the only one. Are you reporting to him or to the Secretary of the Cabinet? What is the line of authority?

Mr. Broadbent: I am still a deputy minister, but in the forum it is quite clear that Keith Spicer is the chairman. We have, as I said, a very harmonious working relationship. The chairman is clearly the one who, by Order in Council, has certain authorities granted to him.

Mr. Lapierre: Including administration.

Mr. Broadbent: Including administration. There was an issue as to... Well, no, perhaps I will stop there. We decided to handle this on the basis of delegation rather than on changing anything.

Le président: Monsieur Broadbent, est-ce que vous accompagnerez M. Spicer demain?

Mr. Broadbent: I am at the chairman's disposition.

The Chairman: I would appreciate it if you could be with Mr. Spicer tomorrow. I think it would be useful for you to be there.

Mr. Broadbent: I will pass that on.

Mr. Gauthier: Maybe I could get an additional comment from Mr. Broadbent.

• 1710

Mr. Broadbent, I talked to you about the work plan of the commission and the budget that it entails eventually. You told me that was a very complex living document. Would the commission provide the committee with the detailed budget that supports your work plan in the next few days, for example?

Mr. Broadbent: As Mr. Gauthier senses from the responses I brought to the table today, Mr. Chairman, I would love to help the committee gain an understanding of the forum as much as I can, because I believe it is to everyone's benefit not only to be open, but to give you a better understanding.

At the moment, Mr. Gauthier, we are working from this work plan using cost data we have accumulated to build up our own budgetary figures, which we will compare with the money available to see what further changes can or should be made while leaving some money for contingency. I do not want to mislead you. This is a work plan that looks at each function, looks at when it starts and when it stops. It shows more than that, but that is essentially it.

When you come to the reporting stage, it takes a certain amount of time to get a report printed. Clearly, you do not need many people hanging around when the report has gone to the printers. That is the way we are going about it, trying to make the most sensible decisions and the best use of the resources made available to us.

Mr. Gauthier: I am trying to read between the lines here, Mr. Broadbent, because I am not getting the clear message that you are volunteering information on the budgets. You will have to do it for Treasury Board or for Privy Council within the next week or two.

[*Traduction*]

M. Lapierre: Quelle chance pour vous. Vous êtes le seul. Est-ce que vous rendez compte à lui ou au secrétaire du Cabinet? Quelle est la filière hiérarchique?

M. Broadbent: Je suis toujours sous-ministre, mais au forum, il est très clair que Keith Spicer est le président. Nous avons, comme je l'ai mentionné, de très bonnes relations de travail. Il est très clair que c'est au président que sont octroyés, par décret, certains pouvoirs.

M. Lapierre: Y compris l'administration.

M. Broadbent: Y compris l'administration. Il y avait une question que... Non, peut-être que je m'en tiendrai là. Nous avons décidé d'utiliser un système de délégation plutôt que de changer quoi que ce soit.

The Chairman: Mr. Broadbent, will you be accompanying Mr. Spicer tomorrow?

M. Broadbent: Je suis à la disposition du président.

Le président: Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez accompagner M. Spicer demain. Je crois que vous seriez utile.

M. Broadbent: Je lui passerai le message.

M. Gauthier: Peut-être que je pourrais demander un commentaire supplémentaire à M. Broadbent.

Monsieur Broadbent, je vous ai parlé du plan de travail de la commission et du budget qui l'accompagnera. Vous m'avez dit que c'était un document vivant très complexe. Est-ce que la commission pourrait fournir au comité, dans quelques jours, par exemple, le budget détaillé qui accompagne votre plan de travail?

M. Broadbent: Comme M. Gauthier a compris des réponse que j'ai présentées aujourd'hui, monsieur le président, j'aimerais aider le comité à comprendre le forum du mieux que je peux, parce que je crois que tous tirent profit non seulement de la transparence, mais aussi d'une meilleure compréhension des choses.

Actuellement, monsieur Gauthier, nous suivons ce plan de travail et nous nous servons des données sur les coûts pour arriver à des chiffres budgétaires que nous comparerons avec les fonds disponibles pour décider ensuite si des changements supplémentaires devront ou pourront être effectués, tout en gardant des fonds d'urgence. Je ne veux pas vous induire en erreur. Ceci est un plan d'action qui examine chaque fonction, à son début et à sa fin. Le document comprend plus que ça, mais c'est l'essentiel.

A l'étape du rapport, un certain temps est nécessaire pour l'impression de celui-ci. Évidemment, une fois le rapport à l'imprimerie, nous n'avons plus besoin d'autant d'employés. Donc, nous essayons de prendre les décisions les plus sensées et d'utiliser de façon efficace les ressources qui nous sont disponibles.

M. Gauthier: Monsieur Broadbent, j'essaye de lire entre le lignes parce que je ne reçois pas le message que vous nous offrez des renseignements sur le budget. Vous devrez le faire pour le Conseil du Trésor ou pour le Conseil privé d'ici une semaine ou deux.

[*Text*]

Mr. Broadbent: Yes, and that is being worked on now. That work is not complete as yet.

Mr. Gauthier: If it is your habit to go to Treasury Board and Privy Council first, I understand that. But will you give us the benefit of your budget? This committee will sit in May and June, and I would like to see it.

Mr. Broadbent: I would have no objection to that at all. We have established a certain rapport, if I may say that, Mr. Chairman. I am certainly not seeking to hide anything. That budget is being worked on this very instant. I hope that by the end of this week or early next week I will have an idea, because one decision I have to take is how long we can afford to run the consultative process. Can I afford to put another week on it? I would like to, the commissioners would like me to, but I am not going to blow the budget.

Mr. Gauthier: With all due respect, the questions we will be putting to Mr. Spicer tomorrow will deal with some of that. When somebody leading a royal commission goes out there and says he intends to go with a tin cup and ask corporate Canada for support, I have strong reservations. I am just giving you notice that tomorrow we may pursue that a little further.

Mr. Broadbent: One point of clarification: we of course are not in a position to accept financial donations.

Mr. Gauthier: I should hope not.

Mr. Broadbent: Some have been sent and had to be returned; other offers have come, and we have had to decline gratefully. There is perhaps some difference between that and donations in kind, but Mr. Spicer will be the man to ask about that.

M. Larrivée: Monsieur le président, j'aimerais savoir si on se réunit dans la même salle demain matin.

Le président: Non. On se réunit demain matin avec M. Spicer de 9 heures à 11 heures à la salle 253-D de l'édifice du Centre. On a demandé à M. Broadbent d'être présent. On vous demande d'arriver quelques minutes avant l'heure pour que nous puissions commencer à 9 heures précises si possible.

Monsieur Broadbent, j'ignore si vous serez appelé à témoigner demain. Je veux donc profiter de l'occasion pour vous remercier de votre témoignage. Nous reconnaissons que vous avez devant vous une tâche très difficile, une tâche unique en soi. Je ne connais aucun autre projet qui ressemble à celui qu'on a mis à vos pieds. C'est un défi très important. Les membres du Comité ont pu apprécier votre compétence et votre honnêteté dans votre témoignage. Je vous en félicite et je vous souhaite, au nom de tous les membres du Comité, la meilleure des chances dans l'exécution de votre mandat.

Mr. Broadbent: Thank you, Mr. Chairman, and thank you to members of all parties for their understanding and courtesy.

The Chairman: The meeting is adjourned to the call of the chair.

[*Translation*]

M. Broadbent: Oui, et nous y travaillons maintenant. Ce travail n'a pas encore été complété.

M. Gauthier: Si vous avez l'habitude d'aller au Conseil du Trésor et au conseil privé en premier, je comprends. Mais est-ce que vous allez nous faire part de votre budget? Ce comité siègera au mois de mai et de juin, et j'aimerais bien le voir.

M. Broadbent: Je n'y vois pas d'objection. Nous avons établi certains rapports, si je peux m'exprimer ainsi, monsieur le président. Je ne cherche surtout pas à cacher quoique ce soit. Au moment où je parle, on travaille sur le budget. J'espère que j'en aurai une idée à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine, parce que je dois décider, entre autres, pendant combien de temps nous pouvons continuer le processus de consultation. Est-ce que j'ai les moyens d'ajouter une autre semaine? J'aimerais bien, les commissaires aussi, mais je ne vais pas épuiser le budget.

M. Gauthier: Sauf votre respect, nous poserons tout de même des questions à M. Spicer qui portent sur cette question. Je me méfie lorsque la personne en charge d'une commission royale déclare qu'elle a l'intention d'aller aux entreprises canadiennes, la sébile à la main. Je voulais tout simplement vous avertir que demain il se peut que nous poursuivions cette question.

M. Broadbent: J'aimerais clarifier quelque chose. Bien sûr nous n'avons pas le droit d'accepter des dons financiers.

M. Gauthier: J'espère bien.

M. Broadbent: Nous en avons reçus et il a falllu les rendre. Nous avons reçu d'autres offres, et nous avons dû refuser courtoisement. Maintenant, il y a peut-être une différence entre cela et des dons en nature, mais M. Spicer est celui qui pourra vous répondre là-dessus.

Mr. Larrivée: Mr. Chairman, I would like to know if we will be meeting in the same room tomorrow morning.

The Chairman: No. Tomorrow morning we will be meeting with Mr. Spicer from 9:00 a.m. to 11:00 a.m., in Room 253-D in the Centre Block. We have asked Mr. Broadbent to attend. We would like you to arrive a few minutes in advance so that we can start at exactly 9:00 a.m.

Mr. Broadbent, I do not know if you will be asked to testify tomorrow. I would therefore like to take the opportunity now to thank you for your testimony. We recognize that your job is a very difficult and unique one. I know of no other project like the one you have been presented with. It is a great challenge. The members of the committee have appreciated your competence and your honesty throughout your testimony. I congratulate you and I wish you, in the name of all the members of the committee, the best of luck in carrying out your mandate.

M. Broadbent: Merci monsieur le président, et merci à tous les membres de tous les partis pour leur compréhension et leur courtoisie.

Le président: La séance est levée.

APPENDIX "CORP-9"

LE SOLEIL

Quebec City
March 20, 1991

Mr. Jean Charest
House of Commons
Ottawa, Ontario

Dear Sir:

During your recent discussions with Mr. David Broadbent, Executive Director of the Citizens' Forum, and in our conversation this morning, you mentioned that some of the members of the House of Commons committee you are chairing had expressed their desire to meet with me tomorrow in connection with my recent comments about the Forum which were printed in Le Soleil on February 28.

At that time I felt it my duty to raise questions publicly about the management of the Citizens' Forum since it was using public funds and because I had not received a satisfactory reply to my "internal" questions about it.

I also informed my colleagues, the commissioners, that if I did not obtain satisfactory replies to my questions, they would be able to find those answers in Hansard.

Subsequently, the members of Parliament who are responsible for approving the allocation of funds to the Citizens' Forum have taken up the challenge and are asking questions of their own.

If I appeared before your committee, I would have nothing to add to what I conveyed to the journalist from Le Soleil and I would have to repeat the questions that you are already reviewing.

I decided to continue working on the Citizens' Forum and, following a constructive meeting with my colleagues on March 3, we agreed that it was not necessary for us to continue with this administrative inquisition for the time being. We issued a press release that you will find attached.

The Forum has only three more months to complete its mandate and I do not think it is appropriate for me to disrupt its work further.

The members of your committee are responsible for reviewing the Forum's operating budget, as I understand it, and not for scrutinizing the significance of the issues it deals with, although there is only a fine line between the two.

If I were to appear before your committee and discuss budget matters alone, I repeat that I would have no more information to add to what was printed in Le Soleil. I am therefore not convinced that my appearance would be essential - or even useful.

Forum officials drew up the budget for the Citizens' Forum after consulting with Forum members on its broad outlines, and management of the budget is the responsibility of the Forum's Chairman and his Executive Director, not of its members, so I do not think I could provide you with objective elements that could help you in your work, beyond what Mr. Spicer and Mr. Broadbent have been able to tell you.

I feel you will easily be able to continue your study of the Forum's budgets without my participation, and, if necessary, we will be able to re-examine the issue of the Forum's administration after it has completed its work on June 30. You may rest assured that I will then be at your disposal to take part in your review not only of my remarks to Le Soleil but also of all other relevant administrative considerations.

I must leave this afternoon for Saskatchewan where I am to take part in Forum activities on Thursday morning, but since I have great respect for elected officials, I will not hesitate to cancel these appointments if you feel it is appropriate, or meet with you on another occasion if you wish. If I have not received notification from you before 4:00 o'clock p.m., I will assume that our meeting has been postponed.

Yours sincerely,

(sgd) Robert Normand

Citizens' Forum

THE PEOPLE SPEAK

For immediate release March 3, 1991

PRESS STATEMENT BY CITIZENS' FORUM COMMISSIONERS

OTTAWA — Citizens' Forum Commissioners today released the following statement:

«All other Commissioners expressed to Mr. Normand their regret that the comments attributed to him appeared to compromise the integrity of Commissioners and the Forum. Commissioner Normand for his part expressed regret at the interpretation that some media had put upon his words.

Both Forum Chairman Keith Spicer and Executive Director David Broadbent asserted there was no evidence of abuse of the public trust.

A frank discussion followed and all Commissioners reaffirmed their desire to work together to further the goals of the Forum.»

P.O. Box 1991, Station "B", Ottawa, Ontario K1P 1A2
(613) 993-1100 Fax: (613) 993-4927

APPENDIX "CORP-10"

Citizens' Forum on Canada's Future

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

March 20, 1991

The Honourable Jean J. Charest, P.C., M.P.
Chairman, Consumer and
Corporate Affairs & Government
Operations Standing Committee
Room 436 N
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Mr. Chairman:

Further to questions raised yesterday evening, I wish to provide the following information.

The Citizens' Forum on Canada's Future submitted its budgetary estimates in the amount of $18.9 million for the current fiscal year 1990-91. These estimates were approved by Treasury Board.

Treasury Board approved funding in the amount of $17.9 million, the figure which appears in the Supplementary Estimates. A further amount of $940K was funded through an adjustment made to the Privy Council Office's reference level to offset the November budget freeze of $790K and the removal of FST of $150K.

The $10 million referred to during the course of yesterday's discussions is a temporary allotment from Treasury Board Vote 5 - "Government Contingencies" and will cover operating expenses for the Forum until such time as funds become available from the approved Supplementary Estimates for 1990-91.

Yours sincerely,

David Broadbent
Executive Director

APPENDICE «CORP-9»

PRÉSIDENT
ET
ÉDITEUR

LE SOLEIL

Québec, le 20 mars 1991

Me Jean Charest
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario)

Monsieur le Président,

Au cours de vos récentes conversations avec M. David Broadbent, directeur exécutif du Forum des Citoyens et de notre conversation de ce matin, vous avez indiqué que certains membres du Comité de la Chambre des Communes que vous présidez avaient manifesté le désir de me rencontrer demain à la suite des propos que j'ai tenus récemment sur le Forum et qui ont été publiés dans Le Soleil du 28 février.

J'ai alors estimé de mon devoir de soulever publiquement des questions sur la gestion du Forum des Citoyens étant donné qu'il utilise des deniers publics et que je n'avais pas obtenu de réponses satisfaisantes aux questions que j'avais posées «intra muros» sur cette gestion.

J'avais aussi avisé mes collègues commissaires que si je n'obtenais pas de réponses satisfaisantes à mes interrogations, c'est dans le Hansard qu'on devrait les retrouver.

Depuis lors les membres du Parlement à qui il incombe d'autoriser les budgets du Forum des Citoyens ont pris le ballon au vol et jouent leur rôle présentement à cet égard.

Si je comparaissais devant les membres de votre Comité, je n'aurais, pour l'instant, rien d'autre à ajouter à ce que j'ai déclaré au journaliste du Soleil et je me contenterais de répéter mes interrogations qui font déjà l'objet de vos travaux.

J'ai décidé de continuer à faire partie du Forum des Citoyens et au cours d'un échange fructueux avec mes collègues, le 3 mars dernier, nous sommes convenus qu'il n'y avait pas lieu, en ce qui nous concerne de poursuivre davantage dans la voie de l'inquisition administrative, pour l'instant. Nous avons émis un communiqué dont vous trouverez le texte sous ce pli.

Il reste à peine trois mois au Forum pour terminer ses travaux et je ne crois pas qu'il soit opportun pour moi de perturber davantage ses travaux.

Les membres de votre comité sont responsables d'examiner les budgets de fonctionnement du Forum, dois-je comprendre, et non de se pencher sur la substance des questions qu'il traite, encore que la ligne soit très tenue entre ces deux aspects d'une même réalité.

Si je devais comparaître devant les membres de votre Comité et m'en tenir aux aspects budgétaires, je vous répète que je n'aurais pas présentement à ajouter davantage par rapport au propos que je tenais dans Le Soleil et je ne suis donc pas sûr que ma présence vous soit essentielle, voir même utile.

Les budgets du Forum des Citoyens ont été élaborés par les fonctionnaires du Forum après consultation des membres du Forum sur les grandes lignes du budget, et la gestion incombe au président du Forum et à son directeur exécutif et non à ses membres, de sorte que là encore je doute que je puisse vous apporter des éléments objectifs pour éclairer vos travaux, au-delà de ce que messieurs Broadbent et Spicer auront pu vous fournir.

J'estime que vous pourriez facilement continuer votre étude des budgets du Forum sans ma participation, quitte à ce que nous réexaminions l'ensemble de l'administration du Forum après que celui-ci aura terminé ses travaux le 30 juin; vous pouvez compter que je serai alors à votre entière disposition pour vous aider à examiner non seulement la teneur des déclarations que j'ai faites au Soleil mais aussi tous les autres aspects administratifs pertinents.

Je dois partir cet après-midi pour la Saskatchewan où je dois être jeudi matin dans le cadre des travaux du Forum mais le grand respect que je porte aux élus ne me fera pas hésiter à annuler ces engagements si vous l'estimez approprié, ou à vous rencontrer à une autre date plus convenante, si vous le souhaitez. Si je n'ai pas reçu de convocation de votre part avant 16 h 00, j'en conclurai donc que notre rencontre est remise à plus tard.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Robert Normand

Le Forum des Citoyens

À VOUS LA PAROLE

Pour diffusion immédiate Le 3 mars 1991

DÉCLARATION DE PRESSE DES COMMISSAIRES DU FORUM DES CITOYENS

OTTAWA -- Les commissaires du Forum des citoyens ont aujourd'hui fait la déclaration suivante:

«Tous les autres commissaires ont exprimé à M. Normand leur regret que ses commentaires aient semblé compromettre l'intégrité des commissaires et du Forum. Pour sa part, le commissaire Normand s'est déclaré déçu de l'interprétation faite de ses propos par certains journalistes.

Tant le président du Forum Keith Spicer que le directeur exécutif David Broadbent ont affirmé qu'il n'y avait aucune indication d'abus de la confiance publique.

Une discussion franche a eu lieu par la suite et tous les commissaires ont répété leur désir de travailler ensemble pour promouvoir les objectifs du Forum.»

P.O. Box 1991, Station "B", Ottawa, Ontario K1P 1A2
(613) 993-1100 Fax: (613) 993-4927

APPENDICE «CORP-10»

Citizens' Forum on Canada's Future

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

CANADA

Le 20 mars 1991

L'honorable Jean J. Charest, c.p., député
Président du Comité permanent de la consommation
et des corporations et de l'administration gouvernementale
Pièce 436-N
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le président,

Je désire, suite aux questions qui ont été posées hier soir, vous fournir les renseignements qui suivent.

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada a déposé ses prévisions budgétaires, d'une montant total de 18,9 millions de dollars, pour l'exercice financier en cours (1990-1991). Ces prévisions avaient été approuvées par le Conseil du Trésor.

Le Conseil du Trésor a approuvé un financement de 17,9 millions de dollars, montant qui figure dans le Budget des dépenses supplémentaire. Un montant supplémentaire de 940 000 $ a été obtenu grâce à un rajustement du budget du Bureau du Conseil privé (790 000 $) et à la suppression de la taxe fédérale de vente (150 000 $).

Les 10 millions de dollars dont il a été question dans le cadre des discussions d'hier soir correspondent à une affectation provenant du crédit 5 du Conseil du Trésor, «Éventualités du gouvernement», et devant couvrir les coûts de fonctionnement du Forum en attendant qu'intervienne le Budget des dépenses supplémentaire approuvé pour 1990-1991.

Veuillez croire, monsieur le président, en l'expression de mes sincères salutations.

Le directeur exécutif,

David Broadbent

MAIL ➤ POSTE
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre

Issue No. 78

Thursday, March 21, 1991

Chairman: Hon. Jean Charest

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989-90-91

Fascicule n° 78

Le jeudi 21 mars 1991

Président: L'hon. Jean Charest

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989-1990-1991

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), consideration of the Citizen's Forum

WITNESSES:

(See back cover)

CONCERNANT:

En vertu de l'article 108(2) du Règlement, une étude du Forum des citoyens

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Available from Canada Communication Group — Publishing
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Citizen's Forum on Canada's Future:

David Broadbent, Executive Director.

TÉMOIN

Du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada:

David Broadbent, directeur exécutif.

Available from Canada Communication Group – Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada – Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 78

Thursday, March 21, 1991

Chairman: Hon. Jean Charest

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 78

Le jeudi 21 mars 1991

Président: L'hon. Jean Charest

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), consideration of the Citizen's Forum on Canada's Future.

CONCERNANT:

En vertu de l'article 108(2) du Règlement, une étude du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989-90-91

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990-1991

35590—1

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS AND GOVERNMENT OPERATIONS

Chairman: Hon. Jean Charest

Vice–Chairman: Jean–Marc Robitaille

Members

Don Boudria
Bill Casey
Jean Charest
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(15)

(Quorum 8)

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS ET DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Président: L'hon. Jean Charest

Vice–président: Jean–Marc Robitaille

Membres

Don Boudria
Bill Casey
Jean Charest
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(15)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 21, 1991
(95)

[*Text*]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met at 9:05 o'clock a.m. this day, in Room 253-D, Centre Block, the Chairman, the Honourable Jean Charest, presiding.

Members of the Committee present: Don Boudria, Bud Bird, Hon. Jean Charest, John Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Jean-Robert Gauthier, Jim Hawkes, Ron MacDonald, Jean-Marc Robitaille, John R. Rodriguez and Brian White.

Acting Members present: Bud Bird for Gabriel Larrivée; Jean-Robert Gauthier for Roger Simmons; Brian White for Bill Casey; Jim Hawkes for Garth Turner.

Other Members present: Hon. Jean Lapierre, Louis Plamondon, Gilles Rocheleau, Bob Kilger, Svend Robinson, Jacques Vien and Gilles Duceppe.

In attendance: *From the Research Branch of the Library of Parliament*: Mario Wrobel, Research Officer.

Witnesses: *From the Citizen's Forum on Canada's Future*: Keith Spicer, Chairman; David Broadbent, Executive Director.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of the Citizen's Forum on Canada's Future.

Keith Spicer made an opening statement and with David Broadbent, answered questions.

It was agreed,—That a report dated March 20, 1991 entitled "Citizens' Forum" submitted by Keith Spicer, be printed as an Appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (*See Appendix "CORP-11"*).

Jean-Robert Gauthier moved,—That the Minister responsible for the Citizen's Forum on Canada's future be called as a witness before this Committee.

And debate arising thereon:

At 11:30 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:38 o'clock a.m., the sitting resumed *in camera*.

At 11:55 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 21 MARS 1991
(95)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit aujourd'hui à 9 h 05, dans la pièce 253-D de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'hon. Jean Charest (*président*).

Membres du Comité présents: Don Boudria, Bud Bird, l'hon. Jean Charest, John Cole, Louise Feltham, Gabriel Fontaine, Jean-Robert Gauthier, Jim Hawkes, Ron MacDonald, Jean-Marc Robitaille, John R. Rodriguez, Brian White.

Membres suppléants présents: Bud Bird remplace Gabriel Larrivée; Jean-Robert Gauthier remplace Roger Simmons; Brian White remplace Bill Casey; Jim Hawkes remplace Garth Turner.

Autres députés présents: L'hon. Jean Lapierre, Louis Plamondon, Gilles Rocheleau, Bob Kilger, Svend Robinson, Jacques Vien, Gilles Duceppe.

Aussi présent: *Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement*: Mario Wrobel, attaché de recherche.

Témoins: *Du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada*: Keith Spicer, président; David Broadbent, directeur exécutif.

Conformément au l'article 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'examen du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada.

Keith Spicer fait un exposé puis, de même que David Broadbent, répond aux questions.

Il est convenu,—Que le rapport présenté par Keith Spicer intitulé «Le Forum des citoyens» et daté du 20 mars 1991, soit ajouté en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «CORP-11»*).

Jean-Robert Gauthier propose,—Que le ministre responsable du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada soit invité à témoigner devant le Comité.

Ce qui donne lieu à un débat.

À 11 h 30, la séance est suspendue.

À 11 h 38, la séance reprend à huis clos.

À 11 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Nino A. Travella

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, March 21, 1991

• 0906

Le président: À l'ordre!

M. Gauthier me l'a déjà signalé, M. Boudria veut se joindre à lui pour invoquer le Règlement. J'aurais moi-même quelques commentaires à faire avant d'entendre le témoignage de M. Spicer à qui on va offrir, si vous le voulez, l'occasion de faire une déclaration au début. Après quoi les députés pouront l'interroger.

Je crois comprendre qu'en ce qui concerne notre horaire —et on en a discuté hier au Comité—, on prévoit siéger ce matin de 9 heures à 11 heures afin de vous libérer, monsieur, et de vous permettre ainsi de respecter les engagements que vous avez déjà pris.

Monsieur Gauthier, vous avez un rappel au Règlement?

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le président, hier j'ai demandé au témoin, M. Broadbent, si on pouvait obtenir une copie du plan—le *working plan* comme ils disent—et on m'a répondu que ce n'était pas possible pour le moment, que ce n'était pas encore préparé.

J'arrive chez moi et j'apprends que le Forum des citoyens a publié un rapport intérimaire et que ce rapport a été apparemment distribué à quelques-uns, ou du moins que quelques personnes en ont disposé. Je viens d'en avoir une copie, je ne l'ai pas lu. Je vous assure que je suis assez choqué car ce genre de traitement d'un comité parlementaire ne me plaît pas du tout.

Monsieur le président, je pense qu'après nous avoir critiqués, nous les politiciens, durant plusieurs mois, M. Spicer agit, lui, comme un politicien suprême en manipulant l'information qui est disponible. J'ai l'impression aussi que nous avons à faire à un caméléon ici, une charade, monsieur le président.

Je suis vraiment choqué de voir que ce matin, ce Comité, après avoir convenu d'entendre M. Spicer de 9 heures à 11 heures, se voit lancer une bombe comme celle-ci. On critique les politiciens, sachant très bien que demain matin on va être devant les politiciens.

M. Robitaille (Terrebonne): Une coïncidence!

M. Gauthier: Une coïncidence absolument extraordinaire, monsieur le président. Et j'aurais tendance à penser que par souci d'avoir des échanges sur une base plus correcte avec les politiciens, on aurait pu avoir davantage de respect à l'égard du Parlement du Canada.

Monsieur le président, je suis absolument choqué de voir la l'attitude du témoin et de son groupe vis-à-vis du Parlement du Canada. Et je termine sur ce point.

Le président: Merci monsieur Gauthier. On y reviendra plus tard. M. Boudria, vous aviez un rappel au Règlement aussi?

Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Yes. Mine is a little different, though somewhat related. When we started these deliberations a few days ago, we were told that this committee was to operate keeping in mind the *sub judice*

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 21 mars 1991

The Chairman: I call this meeting to order.

As Mr. Gauthier has told me, Mr. Boudria wants to second him on a point of order. I will also have some comments to make before we hear Mr. Spicer's testimony. If you so desire, Mr. Spicer will have a chance to make some opening remarks, after which committee members will put their questions.

We discussed our schedule at yesterday's meeting, and I believe this morning's session is to run from 9:00 a.m. to 11:00 a.m., in order to allow Mr. Spicer to meet the commitments he has already made.

Mr. Gauthier, you have a point of order?

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): Mr. Chairman, yesterday I asked our witness, Mr. Broadbent, whether we could have a copy of the working plan, as they call it, and I was told that for the moment we could not, since it had not yet been prepared.

When I arrived home, I learned that the Citizens' Forum had published an interim report, and that the report had apparently been distributed to a number of people, or at least that a number of people had had access to it. I have just received a copy, but have not yet read it. I would like to state that I am very displeased; I consider this kind of behaviour toward a parliamentary committee unacceptable.

Mr. Chairman, it seems that after having criticized us politicians for many months, Mr. Spicer is himself acting like the ultimate politician, manipulating the information available. I also feel that we are dealing with a chameleon, a charade, Mr. Chairman.

I am appalled that this committee, after having agreed to hear Mr. Spicer between 9:00 and 11:00 a.m., receives a bombshell like this. The author of the report criticizes politicians, knowing full well that on the following morning he would come before those politicians.

Mr. Robitaille (Terrebonne): A coincidence!

Mr. Gauthier: An absolutely extraordinary coincidence, Mr. Chairman. And I would have imagined that more respect could be shown for the Parliament of Canada, if only to make the dialogue with politicians more honest and open.

Mr. Chairman, I am absolutely appalled by the witness's and his group's attitude toward the Parliament of Canada. I will end on that.

The Chairman: Thank you, Mr. Gauthier. We will come back to that later. Mr. Boudria, you also have a point of order?

M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Oui. Le mien est un peu différent, mais il y a tout de même un rapport. Au moment où ces délibérations ont commencé il y a quelques jours, on nous a dit que ce comité devait siéger

[*Texte*]

convention. Because this commission was operating under the public Inquiries Act, we were to ask questions about expenditures and so on if we wanted, but we had to keep away from the substance.

Alors, en vertu du fait qu'il y a un rapport qui a été émis, maintenant, est-ce que cette règle qu'on avait adoptée il y a deux jours s'applique toujours? Je serais prêt à dire, monsieur le président, comme mon collègue vient de le dire, que s'il y avait une forme de *sub judice* sur le contenu du travail de la Commission—et je ne parle plus des dépenses parce que c'était les dépenses pour lesquelles on s'était rencontrés—, je pense que c'est maintenant un *free-for-all*. Je pense qu'on peut poser maintenant toutes les questions qu'on veut sur la Commission, sur le contenu du rapport prélimaire et sur tout le reste parce qu'il y a un rapport qui a été rendu public.

Hier soir, il y en avait peut-être un qui faisait l'objet d'une fuite, mais aujourd'hui il y en a un qui est public. Une copie m'a été remise et c'est sur l'entête du Forum. J'ai une copie en anglais, il y en a une en français aussi et une dépêche de presse y est attachée. C'est maintenant un document public.

• 0910

Quelle est la règle, monsieur le président, dès maintenant? Elle ne doit sans doute pas être la même qu'hier. J'aimerais que vous puissiez nous conseiller, afin qu'on ne soit pas pris au piège, une fois que les questions auront commencé ce matin.

Le président: Cela me fera plaisir de répondre. Monsieur Lapierre, vous avez la parole pour un rappel au Règlement.

M. Lapierre (Shefford): Sur le même rappel au Règlement, monsieur le président, est-ce que nous considérons ce document qui vient d'être distribué par le greffier comme un document déposé auprès du Comité? Dans l'affirmative, il aura en conséquence la même force que les documents déposés hier par M. Broadbent, et sur lesquels on s'est basé pour poser les questions et il nous permettra d'ouvrir la discussion sur l'ensemble du rapport? Étant donné le dépôt du document, j'imagine que c'est maintenant un document pour les membres du Comité qui peut servir de base pour des questions?

Le président: Ce n'est pas automatique, monsieur Lapierre.

M. Lapierre: Pourquoi pas?

Le président: À ma connaissance, il faut qu'un membre en règle du Comité propose que le document soit joint aux autres documents, c'est une formalité.

M. Boudria: Je le propose!

Le président: La proposition est faite, nous allons donc inclure le document dans nos délibérations.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires? S'il n'y en a pas, je voudrais faire un commentaire assez bref. Je pense qu'on pourra poser la question directement au témoin puisqu'il est le premier concerné par les sujets que vous soulevez ce matin.

Permettez-moi, pour le bénéfice des membres du Comité qui n'auront pas assisté à toutes les délibérations et à ceux qui nous écoutent aujourd'hui, de vous rappeler quel était le sens de nos discussions dès le premier jour ainsi que la nature du travail que nous avions devant nous.

[*Traduction*]

conformément à la convention *sub judice*. Comme le Forum faisait son travail en vertu de la Loi sur les enquêtes, nous pouvions poser des questions sur les dépenses etc., mais nous ne pouvions poser de questions substantives.

Now that a report has been issued, does the rule we adopted two days ago still apply? I would agree with what my colleague just said, Mr. Chairman; even if the work of the Citizens' Forum was considered *sub judice*—and I am no longer talking about expenditure, as expenditure is what this committee was to examine—I think it has become a free-for-all. I think that now, since a report has been published, we can ask anything we want about the Citizens' Forum, the contents of the interim report, and everything else.

Yesterday evening a copy might have been leaked, but today the report is in the public domain. I have received a copy, and it is printed on the Forum's letterhead. I have a copy in English, a copy in French, along with an appended press release. The report is now a public document.

What rule applies now, Mr. Chairman? Surely not the same one as yesterday. I would like you to advise us, so that we do not take a wrong turning with our questions this morning.

The Chairman: I would be happy to answer. Mr. Lapierre, you have the floor on a point of order.

Mr. Lapierre (Shefford): On the same point of order, Mr. Chairman, are we to consider the document just given out by the Clerk as a document submitted to the committee? If so, it will have the same force as the documents submitted by Mr. Broadbent yesterday, on the basis of which we put our questions. Will this document now make it possible for us to open a discussion on the report as a whole? Since this document has been submitted, I would imagine that committee members can now base some of their questions on it.

The Chairman: Not automatically, Mr. Lapierre.

Mr. Lapierre: Why not?

The Chairman: As far as I know, an official member of the committee must move that the document be appended to the other documents; it is a formality.

Mr. Boudria: I so move.

The Chairman: So moved. The document will therefore be included in our proceedings.

Are there any other comments? If not, I would like to make some brief remarks. I think we can put this question to our witness directly, since he is the one most directly concerned by the questions raised this morning.

For the benefit of committee members who did not attend all of our proceedings, and for those who are listening today, allow me to go over the gist of our discussions to date, as well as the nature of the work we had before us.

[*Text*]

Parce que la Commission—ce qu'on appelle aujourd'hui communément la *Commission Spicer*—est une commission qui reçoit un mandat du gouvernement, en vertu d'une loi, et qu'elle prétend à l'impartialité dans l'exécution de ses travaux et à une relation à distance avec le gouvernement, il avait été convenu autour de cette table, dès le premier jour de nos délibérations, que nous devions faire la distinction entre les questions de fond relatives au mandat de la Commission, d'une part, et, d'autre part, les questions administratives où les commissaires et la Commission sont appelés à dépenser des fonds publics.

Nous reconnaissons pour autant que ce n'est pas toujours facile de faire la démarcation entre les deux sujets; c'est néanmoins une démarcation que le Comité souhaite faire dans l'exécution de ses travaux. Et le président, je pense, se fait justement un peu le gardien de cette volonté exprimée à ce moent-là par le Comité, soit la volonté de distinguer les questions de fond des questions plutôt d'ordre administratif.

Il y a là une volonté aussi, une reconnaissance de fait puisque l'on a une commission qui opère indépendamment, qui tente d'arriver au bout de son mandat. Il y a une intégrité qu'il faut tenter de préserver dans l'exécution de ces travaux.

Je n'ai pas l'intention d'aller beaucoup plus loin, et je vais offrir l'occasion à M. Spicer de s'expliquer, mais je vous ferai remarquer qu'au moment où on a commencé à interroger les représentants de la Commission, on n'a pas demandé à la Commission d'arrêter ses travaux pour autant. Les réunions qui ont eu lieu lundi ont eu lieu quand même, et les réunions de mardi ont eu lieu. La Commission, pendant ce temps, a continué à exécuter son mandat. Il n'a jamais été question pour nous de demander aux commissaires ni au président de la Commission d'arrêter pour autant son travail.

Monsieur Gauthier, je veux faire une précision quant à une remarque que vous avez faite dès le début de vos commentaires, lorsque vous vous êtes référé à ce que vous appelez le *working plan*—le plan de travail. M. Broadbent, dans son témoignage hier, lorsque vous lui avez demandé s'il avait un plan de travail, a affirmé qu'il existait un plan de travail, que c'était un document vivant, c'est-à-dire un document qui était sujet à des révisions constantes. Et il a offert de nous produire le plan de travail ce matin. Le plan de travail est ici, à ce que je sache. Il n'a pas été distribué aux membres du Comité, et vous en avez demandé une copie; mais le fait est que M. Broadbent l'a offert aux membres du Comité, ce fameux plan de travail. Nous l'avons devant nous.

Ces commentaires étant faits, ce que je vous suggère c'est d'offrir l'occasion à M. Spicer de nous expliquer et d'éclairer les membres du Comité sur l'annonce que vous avez faite hier. À partir de là, j'ajouterai quelques commentaires et on pourra commencer avec votre témoignage, monsieur Spicer.

• 0915

M. Gauthier: Monsieur le président, vous n'avez pas tranché la question qui consiste à savoir si l'on s'en tient, comme on l'a fait depuis le commencement, aux questions strictement administratives. C'était l'entente que nous avions faite et je pense que nous l'avons respectée religieusement; vous ne pouvez pas nous critiquer là-dessus.

[*Translation*]

Since the Citizens' Forum, also commonly known as the Spicer Commission, is a commission with a government mandate under an Act, and claims to be both impartial in its work and at arm's length from government influence, it was decided by this committee, on the first day of our proceedings, that we had to make a distinction between substantive issues relating to the Commission's mandate and administrative issues, where commissioners and the Commission spend public funds.

We are well aware that the two issues are not always easy to distinguish; nonetheless, it is a distinction the committee wishes to make. Moreover, I believe it is incumbent upon the Chairman to ensure that the committee does not go lose sight of its expressed intention to distinguish between substantive questions and administrative questions.

Here, we are acknowledging a fact; this commission operates independently, and is trying to fulfil its mandate. We must try to allow it to maintain the integrity it requires to do so.

I am not going to say much more, and I will give Mr. Spicer a chance to speak, but I would like to say that when we started questioning Commission representatives we did not ask the Commission to stop its work. Monday's meetings still took place, as did Tuesday's meetings. During that time, the Commission continued its work. There was never any question of this committee's asking commissioners or the Chairman of the Commission to stop working.

Mr. Gauthier, I would like to add something to the remarks you made when you started speaking, when you referred to what you called the working plan. When you asked Mr. Broadbent yesterday whether he had a working plan, he answered that he did, but that it was a living document, a document that was constantly reviewed. He also offered to print out a copy of that plan for us this morning. I believe there is a copy here. It has not been distributed to committee members, and you have requested a copy; nonetheless, the fact remains that Mr. Broadbent did provide it to committee members. We have it before us now.

That said, I suggest that we give Mr. Spicer a chance to explain and elucidate to committee members the announcement made yesterday. After that, I will add a few remarks and we will be able to get on with your testimony, Mr. Spicer.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, you have not dealt with the issue of whether we are still required to keep to administrative questions only, as we have done from the start. That was the agreement we came to, and I believe we have not infringed it in any way. You cannot criticize us on that score.

[*Texte*]

Et voici qu'on a un nouvel élément. Les prévisions budgétaires que nous étudions ont été dûment étudiées par ce Comité et rapportées hier soir à la Chambre des communes. Effectivement, donc, elles ne sont plus devant le Comité. Ce dernier avait décidé de rencontrer M. Spicer qui avait accepté finalement de venir nous parler. Et ce matin, on constate que des journalistes avaient, depuis hier, la copie d'un rapport. Joan Bryden avait certainement le rapport—elle en parle dans son journal. Mais pas nous, les députés. Monsieur le président, il y a là-dedans comme une question de privilège.

Deuxièmement, je vous pose la question suivante: l'accord unanime qui a été consigné aux procès-verbal d'aujourd'hui fait également l'objet d'une étude par ce Comité. Comment, dans ces conditions, voulez-vous maintenant que nous nous en tenions à des questions strictement administratives quand le jeu n'a pas été suivi religieusement, correctement par le témoin? Je vous pose la question.

Et c'est là la question de M. Boudria. Pourquoi est-ce que vous, en tant que président aujourd'hui—et nous, en tant que membres de ce Comité—allez-vous vous en tenir à des questions administratives alors que le témoin, connaissant les règles du jeu, a changé les règles du jeu en publiant un rapport aujourd'hui qu'il a rendu public et qui est maintenant devant ce Comité?

Le président: Qui relève du domaine public! Monsieur Rodriguez, à vous.

Mr. Rodriguez (Nickel Belt): Mr. Chairman, I thought this committee set out to look at a supplementary estimate, and the supplementary estimate was the Spicer commission.

Mr. Gauthier: They were reported yesterday.

Mr. Rodriguez: We have an interim report about this business. This committee is not a constitutional committee. This committee's business is the supplementary estimates, and I am interested—

Mr. Gauthier: John, the estimates were reported to the House last night. We do not have them any more. They are gone, kaput.

The Chairman: Mr. Gauthier, just to clarify that, technically the estimates will have been reported as of today. The work the committee is doing today, and it is indicated on the agenda put before members, is done pursuant to Standing Order 108.(2). The committee is resuming consideration of its study of the Citizens' Forum on Canada's Future in the larger context of the estimates themselves. That is what brings us to our testimony today, unless you have anything else.

Monsieur Gauthier, je voulais offrir l'occasion à M. Spicer de s'expliquer sur le sens du rapport qu'il a remis hier parce que je pense que pour pouvoir avoir un débat éclairé et des explications qui sont compréhensibles, il faut offrir l'occasion à M. Spicer de nous expliquer exactement de quoi relève le document que nous avons devant nous aujourd'hui et dont on a pris connaissance aux nouvelles télévisées hier soir. J'ai vu ça moi-même et j'ai le document devant moi.

M. Gauthier: Monsieur le président, je n'accepte pas cela, je regrette.

M. Boudria: Non, non, ça ne marche pas ça!

[*Traduction*]

But now there is a new factor in play. The Estimates under study were duly examined by this committee and reported to the House of Commons yesterday evening. They are therefore no longer before this committee. The committee had decided to meet with Mr. Spicer, who finally agreed to appear before us. And this morning, we saw that the media had had a copy of this report since yesterday. Joan Bryden certainly has the report, she talked about it in her paper. But we members of Parliament did not have a copy. Mr. Chairman, there is an issue of privilege involved.

Second, I would like to ask the following: the unanimous consent on today's agenda is also under study by this committee. In these circumstances, how do you expect us to keep to strictly administrative questions when the witness is not playing fair? That is my question.

And then there is Mr. Boudria's question. Why do you, as a Chairman of this committee—and we, as members of this committee—plan to keep to administrative questions when the witness, who is well aware of the rules, changed those rules by publishing a report that is now in the public domain and before this committee?

The Chairman: We too are in the public domaine! Mr. Rodriguez, the floor is yours.

M. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le président, je croyais que ce comité avait l'intention d'examiner un budget des dépenses supplémentaires, en l'occurrence pour la Commission Spicer.

M. Gauthier: Ce budget fut rapporté hier.

M. Rodriguez: Nous avons un rapport préliminaire sur la question. Ce comité n'est pas un comité constitutionnel. Ce comité est là pour se pencher sur le budget des dépenses supplémentaires, et ce qui m'intéresse moins. . .

M. Gauthier: John, ce budget fut rapporté à la Chambre hier soir. Nous ne l'avons plus. Il est parti, quoi.

Le président: Monsieur Gauthier, pour clarifier cela il faudrait ajouter qu'officiellement, le budget des dépenses aura été rapporté aujourd'hui. Et aujourd'hui, comme il est indiqué sur l'ordre du jour devant vous d'ailleurs, le comité poursuit ses délibérations en vertu de l'article 108.(2) du Règlement. Le comité reprend l'étude du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, dans le contexte plus large des budgets des dépenses. Et cela nous amène à notre témoignage d'aujourd'hui, sauf si vous avez quelque chose à ajouter.

Mr. Gauthier, I want to provide Mr. Spicer with the chance to explain the meaning of the report he submitted yesterday. We have the report before us today, and we learnt of it on the news on television last night. In my view, we cannot have an enlightened debate and understandable explanation without giving Mr. Spicer this chance to clarify exactly what the document means. I have the document before me now.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, I regret that I cannot accept that.

Mr. Boudria: No, no. That is not going to work.

[*Text*]

M. Gauthier: Je n'accepte pas cette façon d'agir. Je suis très disposé à poser des questions à M. Spicer sur l'administration. Mais je ne veux pas être le seul à le faire et je ne veux pas que M. Spicer me réponde sur le fond de son rapport intérimaire. Je veux connaître les règles du jeu. Si j'interroge M. Spicer sur la façon dont il a administré la Commission en tant que président, c'est une façon de le faire. Mais l'autre façon consiste à aller au fond de la question et ça aussi, on peut le faire. Mais je veux connaître les règles du jeu clairement.

Le président: Monsieur Gauthier, je vous ai entendu, vous et votre collègue, faire cette remarque et j'en ai pris bonne note. À titre de président, je veux entendre M. Spicer expliquer ce qui l'a poussé à produire un rapport. Par la suite, je prendrai une décision, comme vous me le demandez. J'ai pris bonne note de vos représentations et je comprends votre point de vue.

Monsieur Spicer, sur ce sujet très précis, auriez-vous l'amabilité de nous expliquer pour quelles raisons ce rapport a été remis et dans quel contexte?

M. Gauthier: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je veux vous faire comprendre clairement que si M. Spicer fait des commentaires sur le rapport intérimaire qu'il a déposé, pourquoi n'en ferais-je pas et pourquoi tous les députés n'en feraient-ils pas?

• 0920

Le président: Monsieur Gauthier, je ne demande pas à M. Spicer de m'expliquer le fond du rapport, je veux savoir de M. Spicer pour quelles raisons ce rapport a été rendu public hier et dans quel cadre et dans quel contexte. Vous avez vous-même soulevé la question. Vous n'allez pas refuser à M. Spicer la chance de s'expliquer, quand même! On n'en est pas à ce point-là!

M. Gauthier: C'est correct.

Le président: Monsieur Spicer, auriez-vous l'amabilité de nous expliquer pour quelles raisons, et dans quel cadre, ce rapport a été rendu public? On ne vous demande pas de nous expliquer le fond du rapport, mais dans quel contexte ce rapport a été rendu public. Merci monsieur Spicer, allez-y on vous écoute.

M. Keith Spicer (président, Forum des citoyens sur l'avenir du Canada): Volontiers, monsieur le président.

M. Plamondon (Richelieu): Monsieur le président, je voudrais juste souligner un point, est-ce que je peux avoir la parole?

Le président: Oui, monsieur Plamondon, on arrivera à cela bientôt. Pour l'instant, j'aimerais bien qu'on règle cette question, ensuite on vous entendra. Allez-y, monsieur Spicer.

M. Spicer: Volontiers, monsieur le président. Merci, monsieur le président, d'avoir rappelé qu'au-delà de toutes les exigences procédurales—dont cette très importante occasion aujourd'hui—, le travail du Forum doit continuer.

Le travail a été planifié, prévu, il est en marche jour après jour. Vous savez pourquoi j'ai dû m'abstenir de deux réunions: j'étais en voyage.

La raison pour laquelle ce rapport a été publié était d'abord parce que c'était prévu dans notre processus. On a prévu, au mois de décembre, trois phases dans notre exercice: une phase dite de ventilation, pendant laquelle les citoyens

[*Translation*]

Mr. Gauthier: I cannot accept this type of behaviour. I am very willing to ask Mr. Spicer questions about administration. But I do not want to be the only one doing so, and I do not want Mr. Spicer to give me answers on the substance of this interim report. I want to know the ground rules here. I could ask Mr. Spicer about the way he has administered the Commission as Chairman; that is one way of doing things. But there is another way of getting to the bottom of this issue. What I want to know is—what are the ground rules?

The Chairman: Mr. Gauthier, I have heard you and your colleague make this point and I have taken note of it. As Chairman of this committee, I would like to hear Mr. Spicer tell us what induced him to publish a report. After that, I will make a decision as you are asking me to do. I have taken note of your statement, and I understand your point of view.

Mr. Spicer, on this very specific issue, would you be so kind as to explain why and in what context this report was submitted?

Mr. Gauthier: Point of order, Mr. Chairman. I want to make you understand that if Mr. Spicer talks about the interim report he has submitted, there is no reason why I and all members of Parliament should not do likewise.

The Chairman: Mr. Gauthier, I am not asking Mr. Spicer to explain the substance of the report, I simply want him to tell us why the report was published yesterday, and under what circumstances and in what context it was published. You yourself raised that question. I would hope you would not deny Mr. Spicer a chance to explain himself, at least. I hope we have not gone that far.

Mr. Gauthier: Fine.

The Chairman: Mr. Spicer, would you be so kind to explain to us why, and in what context, this report was published? We are not asking you to explain the substance of the report, but simply the context in which this report was published.

Mr. Keith Spicer (Chairman, Citizens' Forum on the Future of Canada): With pleasure, Mr. Chairman.

Mr. Plamondon (Richelieu): Mr. Chairman, I would just like to emphasize a point, can I have the floor?

The Chairman: Yes, Mr. Plamondon, we will get to that in a moment. For now, I would like us to settle this issue, and then we can hear you. Go ahead, Mr. Spicer.

Mr. Spicer: With pleasure, Mr. Chairman. Thank you for having remembered that in spite of all procedural requirements—including this very important session today—the work of the Forum must go on.

The work has been planned, scheduled and continues day after day. You know why I was unable to attend two meetings—I was travelling.

This report was published for two reasons. In December, we divided the commission's work into three phases. In the first phase, scheduled to end around January, the citizens of Canada were to express their thoughts and opinions. This was

[*Texte*]

s'exprimeraient, phase qui devait se terminer vers le mois de janvier; ensuite une longue phase de dialogues où il y aurait échanges d'opinions; et enfin, une dernière phase de concentration sur certains thèmes, les grands thèmes qui pourraient émerger du dialogue et qui pourraient définir le rapport final, c'est-à-dire devenir la charpente même du rapport final.

Nous avons promis cela de manière répétée auz médias depuis la fin décembre et surtout en janvier. Les médias ont exigé cela très souvent; ils nous demandent où sont les rapports thématiques que vous nous avez promis. Voilà donc la première raison: on voulait tenir parole devant le public canadien et pratiquer un maximum de transparence.

Deuxième raison: hier, à Vancouver, trois de nos commissaires et justement dans le contexte de cette troisième phase de concentration sur les thèmes, ont tenu une conférence de presse et avaient besoin de ces données tirées de l'analyse officielle, sérieuse et scientifique que nous avons faite. C'est pour cela que ce rapport a été publié.

Je vous assure, messieurs, qu'il n'y avait aucun complot, aucune entorse au protocole, surtout aucun désir de diminuer l'immense importance de vos travaux. Je suis venu ici en toute quiétude et même avec enthousiasme pour répondre à vos questions. Je ne pose aucune limite quant à moi et sur ce, je me remets entre les mains du président. Si vous voulez, après d'autres discussions, que je vous fasse une très très brève déclaration liminaire pour situer le contexte, je le ferai volontiers.

Le président: M. Spicer, membres du Comité, à moins qu'il y ait d'autres commentaires, M. Gauthier m'invite à clarifier cette question de la séparation que nous devons faire dans notre esprit sur les questions de fond et les questions de procédure.

On a entendu les explications de M. Spicer. Je vous dirai, monsieur Spicer, que j'ai trouvé un peu malheureux que le rapport soit rendu public hier, ne serait-ce que parce que ça peut laisser l'impression que le Forum voulait offrir une distraction.

Je vous dis honnêtement, candidement, vous nous avez offert des explications concernant vos intentions et je les accepte. Je pense que les membres du Comité doivent en faire de même. D'ailleurs on n'a pas à remettre en question votre parole à ce sujet-là.

En ce qui concerne la question que soulève M. Gauthier, je vous dirai que je n'ai aucune espèce de réticence à dire aujourd'hui aux membres du Comité que nous devons absolument nous en tenir aux questions qui relèvent de l'administration du Forum et faire une distinction entre ces questions et les questions de fond. Et nous devons absolument éviter d'entrer dans les questions de fond du débat; ce serait là remettre en jeu l'intégrité du Forum, et je pense qu'il est fondamental de faire cette distinction dans notre esprit.

Je vous informe que j'ai l'intention de faire respecter ce règlement. Je comprends. Ce n'est pas toujours simple non plus de faire cette distinction, et je vous prie d'être patients dans ce contexte. Je vais, sans plus tarder, vous inviter, monieur Spicer, à nous faire une déclaration d'ouverture afin que nous puissions débuter nos travaux.

Monsieur Plamondon, vous aviez un rappel au Règlement.

[*Traduction*]

to be followed by a long phase of dialogue, where there would be exchanges of opinion. The third and last phase consisted in focusing on a number of themes, the broad themes that might emerge from the preceding dialogue and which might help define the final report or, in essence, become the framework of the final report.

This structure was outlined repeatedly to the media in late December and especially in January. The media have frequently asked us for reports—they have asked us to provide the thematic reports we had promised. So there is the first reason—we wanted to keep our word to the citizens of Canada and continue this exercise as openly as possible.

The second reason is this: Yesterday, in Vancouver, in the context of the third phase—focusing on themes—three commissioners held a press conference and needed official data—data drawn from the serious, formal, scientific analysis we have performed. That is why the report was published.

I would like to assure you, gentlemen, that there was no plot, no circumvention of proper procedure, and especially, no intent to diminish the great importance of your work. I have come here to answer your questions calmly and even with enthusiasm. I set no limits of my own; on that issue, I put myself in the hands of your chairman. If, after other topics have been discussed, you would like me to make a very brief introductory statement to clarify the context, I would be glad to do so.

The Chairman: Mr. Spicer, members of the committee, unless there are any other comments, Mr. Gauthier would like me to clarify the notion of the distinction we must make between substantive questions and procedural questions.

We have heard Mr. Spicer's explanations. I would say, Mr. Spicer, that I find it somewhat unfortunate that the report was published yesterday, if only because it may give the impression that the Forum wanted to divert people's attention.

I will tell you honestly and frankly that you have explained your intentions and that I accept your explanation. I believe that committee members should do the same. No one, certainly, can question your word on this.

As for the point raised by Mr. Gauthier, I have no hesitation in telling the members of this committee that we are bound to ask questions only on the administration of the commission, and make a distinction between those questions and substantive questions. In no circumstances may we broach substantive issues; if we did, we would in essence be calling the Forum's integrity into question. I think it is fundamental that that distinction be made in our minds.

I fully intend to have committee members comply with that rule. I understand that the distinction is not always easy to make, and I would beg you to be patient. And now, without further delay, I would ask Mr. Spicer to make his opening remarks, so that we can begin.

Mr. Plamondon, you had a point of order.

[*Text*]

• 0925

M. Plamondon: J'ai exprimé officiellement ma surprise de voir que les documents du Forum des citoyens étaient distribués uniquement en anglais et lorsque j'ai fait la remarque à votre assistant, on m'a dit que les documents en français arivent. Or, je viens d'avoir la confirmation que ce sera dans deux ou trois semaines.

Ça me surprend de voir de la part d'un ancien commissaire aux langues officielles le peu de respect qu'il a envers les gens qui ne sont pas bilingues autour de la table—j'en suis un—et le traitement qu'on me réserve en distribuant ces documents. On devrait, soit ajourner jusqu'à ce que les documents soient bilingues, soit retirer les documents.

Le président: M. Plamondon, je vous ferai remarquer qu'hier on a fait circuler un document en français seulement, c'était la lettre de M. Normand avec le communiqué de presse qui y était attaché.

M. Plamondon: Je lis le français, c'est l'anglais que je ne lis pas.

Le président: Je vous le souligne, ne serait-ce que pour faire remarquer aux membres du Comité, qu'il arrive de temps en temps qu'il y ait des circonstances qui font en sorte qu'on reçoive un document dans une langue ou dans l'autre. Ça tombe sous le sens, on va offrir l'occasion à M. Broadbent, à qui on a demandé hier de produire le plan de nous offrir des explications concernant les documents en question.

M. David Broadbent (directeur exécutif, Forum des citoyens sur l'avenir du Canada): Merci, monsieur le président.

As the members who have been here through the two previous sessions know, I have tabled a number of documents. Most of them have been in both official languages. Some of the working documents of the forum are in French and some of the working documents of the forum are in English. The organization chart I tabled yesterday was in English. The functional chart that I tabled yesterday was in French.

The forum is a very bilignual institution. With the fast pace that we are on, I am sorry, there was just not time between the request made when I left here at about 5 p.m. yesterday to have translated the work plan Mr. Gauthier had asked for. We will have it translated and we will have it translated as quickly as possible. Suffice it to say that quite a number of the words. . .

C'est le même en français qu'en anglais, question d'évaluation, etc.

Le président: Effectivement, depuis que vous avez témoigné devant nous, monsieur Broadbent, les membres du Comité qui étaient présents, je pense, ont pu constater que le Forum fonctionne de manière bilingue. Je suis satisfait de vos explications et compte tenu de ce qui vient d'être dit, on le fera traduire. Mais je crois savoir que le document en question n'est pas un document public, c'est un document qu'on vous a demandé à 17 heures hier; on l'a devant nous aujourd'hui. Je suis satisfait de vos explications.

Vous voulez ajouter autre chose, monsieur Plamondon?

M. Plamondon: Je reconnais le droit aux témoins de déposer les documents et les textes dans la langue qu'ils veulent. Mais le personnel du greffier ne doit nous distribuer que des textes bilingues. Ce qui me surprenait, c'est que dans

[*Translation*]

Mr. Plamondon: I have officially expressed my surprise at seeing that documents issued by the Citizens' Forum were in English only. When I mentioned this to your assistant, I was told that the French versions were on their way. However, I have just been told that that will take two or three weeks.

I am surprised to see how little respect a former Official Languages Commissioner has toward those around this table who are not bilingual, myself included, and how I was treated when these documents were distributed. Either we should withdraw until the documents are available in both languages, or the documents should be withdrawn.

The Chairman: Mr. Plamondon, let me point out that yesterday a document was circulated in French only—the letter by Mr. Normand and the appended press release.

Mr. Plamondon: I can read French, it is English that I cannot read.

The Chairman: I would stress, if only to point this out to other committee members, that from time to time there are circumstances that make it impossible to have all documents in both languages. It can happen. Perhpas Mr. Broadbent, who yesterday was asked to print up a copy of the work plan, could provide an explanation for the documents in question.

Mr. David Broadbent (Executive Director, Citizens' Forum on the Future of Canada): Thank you, Mr. Chairman.

Comme les membres du comité qui étaient présents pendant les deux séances précédentes le savent, j'ai déposé plusieurs documents. La plupart étaient dans les deux langues officielles. Certains documents de travail du Forum sont en français, et certains sont en anglais. L'organigramme que j'ai déposé hier était en anglais. Le tableau de fonctions que j'ai déposé hier était en français.

Le forum est une institution très bilingue. Les choses vont très vite; hier, j'ai quitté ici à 5 heures du soir et je n'ai malheureusement pas eu le temps de faire traduire le plan de travail demandé par M. Gauthier. Il sera traduit, et la version française vous parviendra aussitôt que possible. En tout cas, beaucoup des mots. . .

Are the same in French and English—for example, evaluation, and so on.

The Chairman: Indeed, Mr. Broadbent, since you started your testimony, I would imagine it has become clear to committee members that the Forum is bilingual. I am satisfied with your explanations, and given what has just been said, the plan will be translated. But I believe that the plan is not a public document, it is a document that we requested from you at 5:00 p.m. yesterday evening. And now we have it before us today. I am satisfied with your explanations.

Do you have anything to add, Mr. Plamondon?

Mr. Plamondon: I acknowledge that witnesses have a right to table documents and texts in the language of their choice. However, the Clerk's staff should distribute only bilingual texts to us. What surprised me is that a group of

[*Texte*]

ce cas exceptionnel d'une commission pan-canadienne, qui justement veut refaire une unité canadienne, on se permette de démontrer publiquement que la langue française est de seconde classe. Merci.

Le président: Je n'adhère pas du tout à ce que vous dites, monsieur Plamondon, et si vous aviez assisté aux audiences du Comité depuis le début, je pense que vous auriez pu constater facilement que ce que vous dites est faux et je tiens à le souligner. Monsieur Gauthier, on vous écoute.

M. Gauthier: Est-ce que je pourrais apporter une suggestion? Je reconnais qu'un témoin qui vient devant un comité au Parlement a le droit de déposer un document dans la langue de son choix. Mais étant donné que le greffier a distribué le document et que M. Plamondon s'y objecte, je demande donc au greffier de ramasser le document des députés qui s'y objectent et de continuer. Nous n'avons pas beaucoup de temps.

Le président: C'est ce qu'on fera. Alors le greffier fera le tour et ceux des députés qui ne veulent pas recevoir le document le lui remettront.

• 0930

We are having problems here.

M. Boudria: Oui, monsieur le président. J'ai un peu de difficulté avec ce que vous venez de nous dire. Si je comprends bien, on est réuni sous l'égide de l'article 108, ce matin. L'article 108 nous permet d'examiner n'importe quel dossier présenté devant ce Comité. Si je comprends bien, on est ici ce matin pour traiter du dossier de la commission Spicer, le Forum des citoyens, si on peut l'appeler ainsi. Ce Forum a publié un rapport. S'il a publié un rapport, je me demande quel règlement de la Chambre et quelle convention de *Beauchesne* nous enpêche de poser des questions sur un rapport public.

M. Lapierre: Et déposé!

M. Boudria: Un rapport déposé! Certains d'entre nous ont proposé de le déposer. Ce qui a été accepté par le Comité. Maintenant que le rapport a été accepté, monsieur le président... Si vous examinez nos règles de procédure je vois très mal comment vous pouvez refuser des questions sur un document qui a été déposé devant le Comité.

Le président: Monsieur Boudria, le raisonnement est le suivant. Le Forum des citoyens est un forum constitué à partir d'une loi du Parlement qui prévoit le travail de commissions royales d'enquête, de commissions qui ont une relation distancée avec le gouvernement. Elles doivent fonctionner avec un certain niveau d'impartialité par rapport au gouvernement qui lui confie ce mandat. Il en découle donc une indépendance que le gouvernement doit respecter. Quand je parle du gouvernement, je parle du gouvernement à travers le Parlement et ses comités.

Le Comité, puisqu'il jouit de cette indépendance, de cette relation à distance, est aussi libre de décider de l'exécution de son travail, monsieur Boudria. Cette liberté fait en sorte que la Commission peut décider de temps en temps de remettre ou de publier un rapport intérimaire. Ce ne serait pas inhabituel pour une commission de rendre public un rapport intérimaire. Il y a beaucoup de précédents dans le passé.

[*Traduction*]

this kind—a pan-Canadian commission specifically constituted to work towards Canadian unity—would allow itself to demonstrate publicly that the French language takes second place. Thank you.

The Chairman: I do not at all agree with what you say, Mr. Plamondon, and had you attended committee hearings from the start, I think it would have been quite clear to you that what you are saying is wrong. I would like to stress that. Mr. Gauthier, you have the floor.

Mr. Gauthier: I would like to make a suggestion. I know that witnesses called before parliamentary committees have the right to table documents in the language of their choice. However, since the Clerk has distributed the document in question, and since Mr. Plamondon objects to it, I would ask the Clerk to take back the document from those members who object to it, then we can go on with our work. We do not have much time.

The Chairman: That is what we will do. The Clerk will go around the table, and those committee members who do not want to receive the document can give it back.

Nous avons des problèmes ici.

Mr. Boudria: Yes, Mr. Chairman. I am not comfortable with what you have just said. As far as I understand, we are gathered here under Standing Order 108. Under Standing Order 108, we may examine any issue presented before the committee. This morning, we are here to deal with the Spicer Commission, or Citizens' Forum, if we may call it that. The Citizens' Forum has published a report. And since it has published a report, I wonder what standing order of the House or what *Beauchesne* regulation could prevent us from asking questions on a public report.

Mr. Lapierre: Published and tabled!

Mr. Boudria: A tabled report! Some of us moved that it be tabled. The committee agreed. And now that the report has been accepted, Mr. Chairman... Under our rules of procedure, I do not see how you can refuse to allow questions on a document that has been tabled before the committee.

The Chairman: This is the reasoning, Mr. Boudria. The Citizens' Forum was constituted under an Act of Parliament that provides for royal commissions of enquiry, commissions that work at arm's length from the government. Such commissions must be impartial; they must not be influenced by the government that gives them their mandate. This entails independent operation, something the government must respect. When I say the government, I mean the government acting through Parliament and its committees.

This committee enjoys the same independence, the same arm's-length relationship, and is therefore also free to decide how to do its work, Mr. Boudria. This freedom means that the Commission may from time to time decide to submit or publish an interim report. It would not be unusual for a commission to publish an interim report. There are many precedents.

[*Text*]

D'ailleurs, notre travail n'a pas pour conséquence d'arrêter pour autant les travaux de la Commission. Au moment où on a commencé le travail d'organisation, lundi dernier, aucun député autour de cette table a demandé, exigé ou fait allusion au fait que la Commission devait, dès qu'elle était devant nous, arrêter pour autant l'exécution de son mandat.

Monsieur Boudria, ils ont la liberté et l'indépendance de mener leurs travaux à terme, de la façon qu'ils pensent être la plus productive possible. Ils ont donc choisi de produire un rapport intérimaire.

Monsieur Boudria, je vous rejoins sur une chose, de même que M. Gauthier. Comme je l'ai dit à M. Spicer, je pense qu'il est malheureux que ce rapport ait été rendu public hier, au moment où nous recevons les gens de la Commission. Ce qui risque de laisser une mauvaise impression. M. Spicer a offert ses explications et nous devons les accepter. Je les accepte et la question, en ce qui me concerne, est close. Nous allons respecter cette intégrité de la Commission, et nous allons traiter des questions administratives.

M. Boudria: Ce qui ne me convient pas, monsieur le président. J'ai l'intention de me lever sur une question de privilège, à 11h00, en Chambre. En fait, vous avez l'intention d'imposer une censure sur ce que j'ai l'intention de demander. Vous venez de nous le dire, les documents sont publics et vous ne voulez pas qu'on pose des questions sur un document public, un document déposé devant ce Comité. Je termine là-dessus, mais je vous donne l'avertissement tout de suite.

Le président: Monsieur Boudria, je suis content que vous m'informiez, de même que les membres du Comité, de votre intention d'agir ainsi. C'est probablement l'endroit où vous devez soulever cette question. Mais, ici, à ce moment-ci, on est arrivé au bout des arguments. Je comprends votre point de vue. J'accepte que vous voyez les choses ainsi. Vous comprenez aussi, je l'espère, mon point de vue.

• 0935

Heureusement qu'on a un système qui permet de régler ces différends et de commencer notre travail. C'est ce que je propose de faire dans les minutes qui suivent, en invitant M. Spicer à faire une déclaration d'ouverture et ensuite passer aux questions. Monsieur Spicer, vous avez la parole.

M. Spicer: Merci, monsieur le président. Comme préface à ma déclaration liminaire, je voudrais essayer de clarifier quelque chose. Je ne sais pas si elle peut aider à clarifier la question d'un rapport thématique destiné au commissaire et au personnel du Forum essentiellement, mais aussi au grand public. Il ne s'agit pas d'un rapport formel qui devait être déposé devant le Parlement. Je comprends parfaitement le désarroi et même l'irritation de certains députés qui pourraient croire que c'était un rapport qui leur était destiné. Nous travaillons très, très vite, nos modérateurs ont besoin de ces renseignements, nos commissions en ont besoin rapidement. Les médias voulaient participer à le rendre public. Nous avons jugé que les députés, comme tout le monde, le liraient avec plaisir dans les journaux.

Une voix: Je vous en prie, monsieur.

[*Translation*]

In any case, our work will not have the effect of halting the Commission's work. At no time since we started our organizational duty, last Monday, has any member of this committee requested or demanded that the Commission should stop work as soon as it appeared before us, or made any statement to that effect.

Mr. Boudria, the Commission has the freedom and the independence to complete its work in the way Commission members consider most productive. The Commission has chosen to publish an interim report.

I will agree with you on one thing, Mr. Boudria, as did Mr. Gauthier. As I told Mr. Spicer, I think it is unfortunate that the report was published yesterday, at the moment we were receiving commission members. This could make a bad impression. Mr. Spicer has provided us with an explanation, which we must accept. I do accept his explanation, and as far as I am concerned the matter is closed. We will respect the Commission's integrity, and we will deal with administrative issues only.

Mr. Boudria: I do not consider that acceptable, Mr. Chairman. I intend to rise on a question of privilege at 11:00 a.m. tomorrow morning in the House. Essentially, you intend to censor the question I plan to ask. As you have just told us, these documents are public, and you are preventing us from asking questions on a public document, a document tabled before this committee. I will end on that, but I am warning you now.

The Chairman: Mr. Boudria, I am glad that you have notified me and the other members of this committee of your intent. The House is probably the proper place to raise that issue. But here, that discussion is now closed. I understand your point of view. I accept the fact that you see things that way. And I hope that you will understand my point of view.

Fortunately, we have a system that allows us to solve these differences and to get down to work. That is what I propose to do in the next few minutes by inviting Mr. Spicer to make an opening statement, after which we will proceed to questions. Mr. Spicer, the floor is yours.

Mr. Spicer: Thank you, Mr. Chairman. As a preamble to my preliminary statement, I would like to attempt to clarify something. I do not if this will help to clarify the matter of the thematic report, which was essentially intended for the commissioner and the Forum staff, but also for the public at large. It is not a formal report meant to be tabled before Parliament. I understand perfectly well the confusion and even irritation some members might feel, thinking that it was meant for them. We work very, very rapidly, our moderators and commissioners need this information rapidly. The media wanted to help make it public. We thought that the members, like everyone else, would be happy to read it in the newspapers.

An hon. member: Please, sir.

[*Texte*]

M. Spicer: Mais, réellement, j'accepte la leçon. Nous pourrons en tenir compte la prochaine fois. Nous comptons publier des rapports thématiques, non pas des rapports intérimaires, mais des documents thématiques pour faciliter et approfondir le dialogue, tel qu'annoncé en décembre, janvier, février et mars. C'est une partie du processus. Mais, je vous assure, messieurs, mesdames, qu'il n'y avait aucun désir, mais aucun désir de porter une entorse à la dignité du Parlement, loin de là.

Sur ce, j'entre dans ma toute petite déclaration liminaire. Je me réjouis réellement et sincèrement d'avoir la chance de comparaître devant les élus du peuple. Votre travail est indispensable, il est sain, le peuple s'y attend. Je me prête en bon soldat et en bon citoyen, et de très bonne grâce, à cet exercice indispensable.

Je voudrais évoquer d'abord et très brièvement les objectifs de notre Forum, juste pour les rappeler. Je rappellerai ensuite quelques réalisations du Forum jusqu'à présent. Finalement, je voudrais dire un mot sur la question, un peu plus que philosophique entre prix et valeur.

The goals of the commission are quite simple. They are laid out in the Order in Council. The first one is to collect and focus the views of grassroots Canadians on their vision of the future. This is a very novel concept for Canadians. It is also at the source of a lot of the difficulties that certain people have had in understanding how we are functioning and why we are using these small groups.

I think the reason is now well understood that what we wanted to do was truly reach grassroots Canadians, the ones who would never have the courage or the means to come to a hotel ballroom in a major city, with lawyers perhaps and advisers, and to have typewritten briefs translated. We wanted to reach all the people who were inaccessible, to reach the unreachable people. So that is why we devised this system of small, intimate groups, to respect the citizen. These groups are very complicated for us to put together, and this is one of the reasons, if not the main reason frankly, why we have had to invest a little bit of money on behalf of respecting the individual citizen who had never been consulted before—such as the 1-800 line, such as kits, such as training moderators, such as having regional offices and so on. Mr. Broadbent has already gone through them.

For the first goal, that is to collect and focus the views of grassroots Canadians, not elites, not experts, not specialists but grassroots Canadians, this was the mandate we were given. We are trying diligently to do that, and I think with very considerable success.

Je me permets de rappeler que le Forum Spicer est le Forum des citoyens. C'est un petit rectificatif terminologique très, très utile. C'est le Forum des citoyens.

Le deuxième objectif est d'améliorer le climat de dialogue entre tous les Canadiens. Il y a des impasses partout où on regarde, entre les Québécois et les autres Canadiens, entre les aborigènes et non-aborigènes, entre les gens des

[*Traduction*]

Mr. Spicer: Well, I have learned my lesson. We will take that into account next time. We intend to publish thematic reports; not interim reports, but thematic documents to facilitate and give more depth to the dialogue, as was announced in December, January, February and March. That is part of the process. But, I can assure you, ladies and gentlemen, that we had no intention, none whatsoever, of undermining the dignity of Parliament, far from it.

That being said, I will now make a very short preliminary statement. I am truly and sincerely happy to have the opportunity of appearing before the people's elected representatives. The work you do is essential, it is healthy, and the people expect it. I, therefore, take part in this indispensable exercise as a good soldier and a good citizen, and quite willingly.

First, I would like to mention very briefly the Forum's objectives, just to remind you of them. I will then mention some of the Forum's achievements so far. Finally, I would like to say a word on the question, which is not only philosophical, of the difference between price and value.

Les objectifs de la Commission sont très simples. Ils sont énoncés dans le décret. Le premier consiste à obtenir et à focaliser les points de vue de Canadiens ordinaires sur leur vision de l'avenir. Pour les Canadiens, c'est un concept tout à fait original. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles certaines personnes ont beaucoup de mal à comprendre comment nous fonctionnons et pourquoi nous organisons ces petits groupes.

Je pense que les gens comprennent bien maintenant que ce que nous voulions faire, c'était rejoindre les Canadiens ordinaires, ceux qui n'auraient jamais le courage ou les moyens de se rendre dans la salle de bal d'un hotel dans une grande ville, avec peut-être des avocats et des conseillers, et de présenter des mémoires dactylographiés et traduits. Nous voulions rejoindre tous ces gens qui sont inaccessibles, ceux que l'on n'atteint jamais. C'est pour cette raison que nous avons imaginé d'organiser de petits groupes intimes, pour respecter les citoyens. L'organisation de ces groupes nous a posé bien des problèmes et c'est l'une des raisons, sinon la principale raison, pour laquelle nous avons dû investir un peu d'argent pour respecter chaque citoyen qui n'avait jamais été consulté auparavant. Nous avons donc investi pour l'installation d'une ligne téléphonique sans frais, pour la préparation de trousses, pour la formation de modérateurs, pour l'organisation de bureaux régionaux, etc. Mais M. Broadbent vous a déjà dit tout cela.

Notre premier objectif, selon le mandat qui nous a été confié, était donc d'obtenir et de focaliser les points de vue de Canadiens ordinaires, non pas de gens d'élite, ou d'experts, ou de spécialistes, mais bien de Canadiens ordinaires. C'est ce que nous nous appliquons à faire, et je pense que nous avons eu beaucoup de succès.

I remind you that the Spicer Forum is the Citizens' Forum. I think it is very, very useful to make that correction in terminology. It is the Citizens' Forum.

The second objective is to improve the climate of the dialogue between all Canadians. There are deadlocks wherever you turn: between Quebeckers and other Canadians, between Natives and non-Natives, between people

[*Text*]

communautés multiculturelles et les autres Canadiens, les gens du nord, du sud, de l'est et de l'ouest. Il y a vraiment un blocage des idées partout où on regarde. Je crois que même si on ne publiait pas un rapport—mais rassurez-vous on va le faire—cet exercice vaudrait bien la peine. C'est d'ailleurs l'avis des citoyens qui sortent de nos réunions. Ils nous disent carrément que le fait d'être respectés, consultés intimement dans leur village, dans leur cuisine, dans leur sous-sol d'église, dans de petits groupes où ils examinent pendant trois heures les grandes questions de l'heure tout comme les éditorialistes, tout comme les députés, ils se sentent honorés, respectés par cette procédure. Voilà qui est précieux!

• 0940

Voilà donc le deuxième objectif. Je pense qu'on conviendrait qu'il n'y a aucun progrès possible, sur quelques dossiers que ce soit, que ce soit le dossier aborigène, le dossier du Québec, le dossier multiculturel ou le bilinguisme, à moins qu'on aère et ouvre les esprits et qu'on habitue le public, des centaines de milliers de Canadiens, peut-être même des millions à la longue à mieux s'écouter, à parler librement et surtout à s'écouter, à ouvrir leurs esprits.

Le troisième objectif est presque un objectif accessoire, accidentel.

The citizens themselves are telling us that as a result of holding thousands of these small meetings everywhere in the country, whether it is through the 1-800 line, which allows a person in a hospital bed in the Yukon to participate and answer, or whether it is through going into prisons, as we have, talking to runaway street children, talking to people in an alcoholic rehabilitation homes, talking to young people of every age, talking to everybody, old people, young people, wherever we can find them—all of this, they are telling us, is renewing their faith in democracy. It is renewing their faith in the democratic process.

Sincerely, my colleagues and I believe that these three goals we are pursuing—collecting and focusing the views of mainstream Canadians, grass-roots Canadians, secondly, improving the climate of dialogue; and third, perhaps making a small contribution to more respect for democracy—we really hope that this will help all of you, whatever party you are from. It is in that spirit that I took up this job. I said on day one that I did not care who was in power; I still do not. My other colleagues have decided to act in a strictly non-political way, in a collegial but absolutely non-political way. We truly believe that the fruit of our work will be of assistance to the entire political culture and universe.

The second issue that I would like to raise very briefly—I do not want to take your precious time—is simply some of the accomplishments,

les réalisations principales de notre petit forum. Nous fonctionnons activement depuis le 8 janvier. Je vous rappelle, pour vous situer dans le contexte, que la plupart des commissions royales prennent plusieurs moyens pour s'organiser. La Commission Berger, si j'ai bonne mémoire, a mis huit mois avant de tenir des audiences. Nous avions huit mois à partir du premier jour jusqu'au dépôt de notre dernier rapport. Ce qui vous donne un peu le rythme de téléscopage

[*Translation*]

from multicultural communities and other Canadians, between the North and the South, between East and West. Wherever you go, you find that people are set in their ideas. I think that even if we did not publish a report—but do not worry, we will—this exercise would be worthwhile. Besides, that is what the citizens have been telling us in our meetings. They tell us quite frankly that being respected and individually consulted in their villages, in their kitchens, in their church basements, in small groups where, for three hours, they look at the important current issues, just like the editorialists and the members of Parliament, makes them feel honoured and respected. That is priceless!

So, that is the second objective. I think you would all agree that there is no hope of progress, on whatever issue, whether it be the Native issue, the issue of Quebec, the multiculturalism or bilingualism issue, unless we clear our minds and open our hearts and unless we get the public, hundreds of thousands of Canadians, perhaps even millions, into the habit of listening more carefully, talking freely and, especially, listening, opening their minds.

The third objective was almost an accessory, accidental objective.

Les citoyens eux-mêmes nous disent que ces milliers de petites réunions un peu partout au pays, la ligne téléphonique sans frais, qui permet à une personne hospitalisée au Yukon de participer et de répondre, ce que nous faisons dans les prisons, nos dialogues avec les enfants qui ont fugué et qui vivent dans la rue, avec les patients des centres de désintoxication, avec les gens de tout âge, les vieux, les jeunes, là où nous les trouvons, bref que tout ceci renouvelle leur foi dans la démocratie. Cela leur redonne confiance dans le processus démocratique.

Sincèrement, mes collègues et moi-même croyons que ces trois objectifs que nous cherchons à atteindre: obtenir et focaliser les points de vue de Canadiens ordinaires; améliorer le climat du dialogue; et, peut-être, contribuer quelque peu à faire respecter davantage la démocratie—vous aideront tous et chacun, à quelque parti que vous apparteniez. C'est dans cet esprit que j'ai entrepris cette tâche. J'ai dit dès le premier jour que, pour moi, ça n'avait pas d'importance qui était au pouvoir; je le répète aujourd'hui. Mes collègues ont décidé d'agir de façon strictement apolitique et collégiale. Nous croyons vraiment que les fruits de notre travail seront utiles à la culture et à l'univers politique dans son ensemble.

Deuxièmement, j'aimerais vous mentionner très brièvement—je ne veux pas vous faire perdre votre précieux temps—certaines de nos réalisations,

the main accomplishments of our small forum. We have been working actively since January 8. I remind you, just so you have the proper context, that most royal commissions take several months to get organized. The Berger Commission, if memory serves, held its first hearings only after eight months. We were given eight months from day one to the tabling of our final report. That gives you an idea of the pace we have to work at. We had to invent methods

[*Texte*]

de nos travaux. Nous avons dû inventer des méthodes qui n'avaient jamais été utilisées en même temps qu'on les mettait en vigueur. Je dois rendre hommage au travail infatiguable de notre personnel et de nos commissaires à cette tâche.

Je résume les réalisations principales. Jusqu'à maintenant, à peu près 145,000 Canadiens ont participé personnellement à ces groupes dont à peu près 65,000 par la ligne téléphonique 800 pour exprimer une opinion ou répondre à des questions; 75,000 par des groupes de discussion. Je ne compte même pas plusieurs dizaines de milliers de Canadiens qui participent à des groupes de discussion organisés par 806 organisations nationales. Ces organisations ont accepté de collaborer avec nous. Nous n'avons pas encore les résultats mais ils utilisent nos cahiers de discussion. On a envoyé jusqu'à présent 38,000 cahiers pour expliquer comment procéder. On vient d'envoyer 260,000 cahiers spéciaux dans les écoles du Canada. On rejoindra un maximum de 5 millions de jeunes entre l'âge de 7 et 18 ans. Certains voudraient ergoter sur le statut des enfants, dire que les enfants, les jeunes n'ont pas le droit de participer. À ces gens, je demande à quel âge un jeune devient un citoyen. Est-ce à 17 ans, 16, 13, 12, 11? J'ai déjà participé à certaines discussions avec les jeunes. Je vous assure que la qualité de leurs discussions ne laisse rien à désirer. À mon avis, ce n'était que simple justice. Je l'ai dit le 1er novembre: Qu'on permette à nos jeunes de façonner leur avenir. Ceux qui veulent les empêcher de le faire rendent un mauvais service à la démocratie.

• 0945

Globalement, je pourrais vous dire que nous avons animé presque immédiatement, en quelques jours, en quelques semaines, toute la communauté multiculturelle. Nous sommes sur des centaines de campus universitaires, dans toutes les écoles, dans toutes les couches de la société, dans les organisations et les corps intermédiaires, enfin, un peu partout. Vous allez voir les résultats de tout cela dans les semaines et les mois à venir. Il faut voir le Forum des citoyens, non pas comme une photographie, mais comme un film, un long métrage, mais pas trop long: jusqu'au 1er juillet.

If you wait until the end of the movie, I think you will find it a very satisfying and worthwhile experience.

I would just like to end on a word about the difference between price and value. Thank goodness you have, as democratic representatives, a duty to look at our expenses with a microscope. I invite you to do that. You must do that. The people expect it. You have every right to do it, and I support that. I welcome it.

I also caution you that there is a matter of value. If Canadians think only of price, if they become obsessed with the cost of a forum that has eight months of existence to give its final report on an extremely delicate, difficult mission in the face of, need I tell you, several Berlin walls of cynicism—if we become obsessed only with the cost, it may cost us the country.

[*Traduction*]

that had never been used before and implement them at the same time. I must pay homage to the tireless efforts of our staff and commissioners in this regard.

I will give you a summary of our main achievements. So far, around 145,000 Canadians have participated directly. About 65,000 Canadians used the 1-800 line to express an opinion or answer questions, whereas 75,000 participated in discussion groups. And I am not even including the tens of thousands of Canadians who participated in discussion groups set up by the 806 national organizations. These organizations agreed to co-operate with us. We do not have the results yet, but they use our discussion kits. To this day, we have sent out 38,000 kits explaining how to set up a group. We have just sent 260,000 special kits in schools across Canada. We will be reaching as many as 5 million young people between the ages of 7 and 18. Some will quibble about the status of children, saying that children, young people, do not have the right to participate. I would like these people to tell me at what age a youth becomes a citizen. Is it at 17 years old, 16, 13, 12, 11? I have already participated in discussions with young people. I can assure you that the quality of their discussions leaves nothing to be desired. In my opinion, it was a simple matter of justice. I said so on November 1st: Let our young people shape their future. Those who would like to prevent them from doing so are doing democracy a disservice.

Overall, I could tell you that almost immediately, within a few days, a few weeks, we brought the whole multicultural community alive, we are present on hundreds of university campuses, in all the schools, in every sector of society, in the intermediate organizations and agencies, in short, here, there and everywhere. You will see the results of all that in the coming weeks and months. You have to see the Citizens' Forum not as a snapshot, but as a film, a feature film, but not too long: up to July 1st.

Si vous regardez le film jusqu'à la fin, je pense que vous en serez très satisfait et que vous trouverez que c'est une expérience qui en a valu la peine.

J'aimerais, en terminant, parler de la différence entre le prix et la valeur. Dieu merci, comme représentants démocratiquement élus, c'est votre devoir d'examiner nos dépenses au microscope. Je vous invite à le faire. Vous devez le faire. Les gens s'attendent à ce que vous le fassiez. Vous avez tous les droits de le faire et je suis d'accord avec cela. Je m'en félicite.

En même temps, je vous préviens qu'il y a aussi la question de la valeur. Si les Canadiens ne pensent qu'au prix, s'ils deviennent obsédés par le coût d'une commission qui a huit mois pour déposer un rapport final sur une question extrêmement délicate et difficile et qui doit en plus, dois-je vous le rappeler, franchir plusieurs murs de Berlin de cynisme, bref, si nous devenons obsédés par le coût, le coût ultime pourrait bien être le pays lui-même.

[*Text*]

This is a very fragile exercise, but the citizens want it. They are voting in droves. They are voting with their feet to come to our meetings. They are holding their own meetings. In Brandon two days ago, the mayor and the community themselves organized 472 people in 41 groups. It cost them $200 to do it. This is how we have wanted it from the beginning.

We had to set up a certain infrastructure back in the fall: regional offices, which everybody insisted on so that it would not be just another operation out of Ottawa; kits, which we had to design and set up collegially through our commissioners; moderators, who we had to train. We had to set up an infrastructure that would make possible the multiplication and the do-it-yourself system we now see unfolding.

We do not have to do very much work now, even though my dear colleague David says people are falling like flies. They were falling like flies, and since we have few of them to fall these days, they can now expect to leave it to the citizens to do it. That is a very good sign, that the end of the exercise is being done more and more by the citizens themselves.

The price is of course vitally important, and I invite you to get right into the nitty-gritty. We want you to. We will co-operate to the hilt, because we want this thing to be credible. We want nothing hidden. We want total *glasnost*.

A country is more than price. There was a headline the other day in a local paper that said "Less Poetry and More Accounting". I do not know of many countries that were built by accountants. I know of some that were built by poets—clear-headed, lucid idealists who had a dream, an idea, and built the country around it.

When you talk of value in relation to a country, I do not think you are talking about the Auditor General, however precious he may be. I think you are talking about the accumulation of hopes, of aspirations, of dreams, of the collective wishes, of the memories of the people, of what André Marot said was "the memory of having done great things in the past and the will to do great things in the future". That is what the value of a country is.

I do not think that the people of Canada, the so-called "little people" who are coming forward in hundreds of thousands, are dissuaded at all by what they call "the chattering classes". I do not mean you. I mean the people who tend to be cynical just because there is something interesting going on. The people are coming to our groups no matter what. They want this process to work. With your help, with your assistance in helping us go through our budget, we would like our budget to be as clean and as open and as reassuring as necessary, because that will support the process and allow more Canadians to enter.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Spicer, pour vos remarques d'ouverture.

• 0950

M. Gauthier: Il y a des journalistes qui veulent savoir s'il est permis d'enregistrer le son.

[*Translation*]

Il s'agit d'une entreprise très fragile, mais que les citoyens souhaitent. Ils votent en masse. Ils votent avec les pieds en venant à nos réunions. Ils tiennent leurs propres réunions. Il y a deux jours, à Brandon, le maire et la collectivité ont organisé 41 groupes auxquels 472 personnes ont participé. Cela leur a coûté 200$. C'est ce que nous voulions depuis le début.

Nous avons dû créer une certaine infrastructure à l'automne: des bureaux régionaux, puisque tout le monde insistait pour que ce ne soit pas encore une initiative dirigée à partir d'Ottawa, des trousses, que nos commissionnaires ont conçues et rédigées de façon collégiale, des modérateurs que nous avons dû fournir. Nous avons dû créer une infrastructure pour que les gens puissent ensuite reprendre le modèle et tenir leurs propres discussions, c'est ce qui se passe maintenant.

Nous n'avons plus beaucoup de travail à faire maintenant, même si mon cher collègue David dit que nos gens tombent comme des mouches. C'est vrai qu'ils tombent comme des mouches et comme ils ne sont plus tellement nombreux, ils peuvent maintenant laisser agir les citoyens. C'est un très bon signe, cela veut dire que de plus en plus ce sont les citoyens eux-mêmes qui prennent les choses en main.

Bien sûr, le prix est d'une importance capitale, et je vous invite à aller vraiment au fond des choses. Nous voulons que vous le fassiez. Nous coopérerons au maximum, parce que nous voulons que le Forum soit crédible. Nous ne voulons rien cacher, nous voulons une glasnost parfaite.

Un pays n'a pas de prix. L'autre jour, dans un journal local, j'ai lu une manchette qui disait: «moins de poésie et plus de comptabilité». Je ne connais pas beaucoup de pays qui ont été créés par des comptables. J'en connais certains qui ont été créés par des poètes, des idéalistes lucides aux idées claires qui avaient un rêve, une idée, et qui en ont fait un pays.

Lorsque vous parlez de la valeur dans le cas d'un pays, je ne pense pas que vous parliez du vérificateur général, quoiqu'il joue un rôle précieux. Je pense que vous parlez plutôt de l'accumulation d'espoirs, d'aspirations, de rêves, de désirs collectifs, de la mémoire des peuples, de ce qu'André Marot a appelé: «la mémoire des grandes réalisations du passé et la volonté de faire de grandes choses dans l'avenir». C'est ça la valeur d'un pays.

Je ne pense pas que la population du Canada, ceux que l'on appelle les «petites gens» qui se manifestent par centaines de milliers, se laissent décourager par ce qu'elles appellent les «classes jacassantes». Je ne parle pas de vous. Je parle de ces personnes qui affichent leur cynisme lorsqu'il se passe quelque chose d'intéressant. Les gens se rendent dans nos groupes de discussion malgré tout. Ils veulent que le processus fonctionne. Vous allez nous aider à examiner notre budget. Nous voulons que notre budget soit aussi propre, aussi ouvert et aussi rassurant que possible, parce que cela renforcera le processus et permettra à plus de Canadiens de participer.

Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Spicer, for your opening comments.

Mr. Gauthier: Some journalists have asked permission to record the sound.

[*Texte*]

Le président: La question m'a été posée ce matin. Je vous avoue que je suis un peu mal à l'aise parce que j'ai dit oui. Je ne veux cependant pas imposer cela au Comité. Est-ce qu'il y a des objections à ce qu'on puisse enregistrer?

M. Gauthier: Non.

Le président: Très bien. Je m'excuse. Je me rends compte que j'aurais dû vous informer avant de dire oui. Sur le coup, je ne pensais pas que cela était nécessaire.

Mr. Gauthier: Mr. Spicer, price is not the question before this committee. I can assure you members of this committee do not attach a price to keeping Canada together. Accountability is our responsibility; accountability of the expenditures of the public funds is what we are talking about here, and I will stick to that portion of the dossier this morning.

Monsieur le président, dans l'arrêté en conseil 1990-2415 du 8 novembre 1990, il est stipulé que le Groupe de consultation des citoyens de l'avenir du Canada est assujetti à l'article 2 de la Loi sur la gestion des finances publiques. Il est stipulé également que le ministre compétent, aux termes de cette loi, est le premier ministre du Canada.

J'ai trois ou quatre questions d'ouverture à poser à M. Spicer.

En tant que ministre responsable de votre groupe, et en bon gestionnaire qu'il dit être, est-ce que le premier ministre vous a demandé une évaluation des besoins financiers du groupe que vous présidez pour réaliser la totalité de votre mandat?

M. Spicer: Il m'a dit au départ, via ses collègues, que j'aurais tous les moyens nécessaires pour ce faire. Mon ami, David Broadbent, vous a cité l'analogie du général Schwarzkopf qu'on a invité à gagner la guerre du golfe. Notre guerre, c'était la guerre contre l'ignorance et le cynisme. Donc, on n'a pas fixé de prix. De prime abord, le premier jour, on n'a pas fixé de prix. On nous a invités à préparer un budget en bonne et due forme, selon les règlements, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons eu beaucoup de discussions avec les personnalités compétentes.

M. Gauthier: En tant que ministre responsable, le premier ministre vous a-t-il demandé un éventail des dépenses encourues par la commission suite aux allégations de M. Robert Normand?

M. Spicer: Non, parce que la question de M. Normand a été réglée entre les commissaires, après une explication franche et cordiale.

M. Gauthier: Donc, le ministre responsable ne vous a pas demandé où vous en étiez dans vos dépenses à ce moment-là, même si des allégations publiques sérieuses étaient portées à l'égard de votre commission.

M. Spicer: Ces allégations ont été réglées au grand jour, dans un communiqué de presse que M. Normand et les autres commissaires ont signé.

M. Gauthier: Je regrette, monsieur Spicer, mais je ne veux pas savoir si cela a été réglé. D'après moi, cela ne l'a pas été. Encore hier, on nous disait qu'on refusait de rendre publics les comptes des commissaires. Donc, cela n'a pas été réglé.

[*Traduction*]

The Chairman: The question was asked this morning. I must say I am a little ill at ease because I said yes. However, I do not want to impose that upon the committee. Are there any objections to letting them record the sound?

Mr. Gauthier: No.

The Chairman: Very well. I am sorry. I realize I should have informed you before saying yes. At the time, I did not think that was necessary.

M. Gauthier: Monsieur Spicer, ce n'est pas le prix qui intéresse ce comité. Je peux vous assurer que les membres de ce comité n'attachent pas de prix à la survie du Canada. Il s'agit d'une question de responsabilité; responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de fonds publics. C'est de cette question dont nous saisis. Et je m'en tiendrai à cet aspect du dossier ce matin.

Mr. Chairman, Order in Council number 1990-2415, dated November 8, 1990, states that the Citizens' Forum on Canada's Future is subject to Section 2 of the Financial Administration Act. It also states that, for the purposes of this Act, the minister responsible is the Prime Minister of Canada.

I have three or four opening questions for Mr. Spicer.

As the minister responsible for your group and as the good manager he claims to be, has the Prime Minister asked you to evaluate how much money the group you chair will need to fully carry out its mandate?

Mr. Spicer: He told me, from the start, through his colleagues, that I would have all necessary means. My friend David Broadbent made a comparison with General Schwarzkopf who was asked to win the Gulf War. Our war is the war against ignorance and cynicism. Therefore, we have not set a price. From the start, from day one, we did not set a price. We were asked to prepare a budget in due form, according to the rules, and we did. We have had abundant discussions with those who deal with such things.

Mr. Gauthier: As the minister responsible, did the Prime Minister ask you for a breakdown of the Commission's expenditures following the allegations made by Mr. Robert Normand?

Mr. Spicer: No, because the matter of Mr. Normand was settled among the commissioners, after a frank and cordial explanation.

Mr. Gauthier: Therefore, the minister responsible did not ask you how much you had spent at that time, even though serious public allegations had been made against your commission.

Mr. Spicer: Those allegations were settled in broad daylight, in a press release signed by Mr. Normand and the other commissioners.

Mr. Gauthier: I am sorry, Mr. Spicer, but I am not asking whether the matter has been resolved. As I judge, it has not been. No later than yesterday, we were told that the commissioners' accounts would not be made public. Therefore, the matter has not been resolved.

[*Text*]

En tant que ministre responsable, le premier ministre vous a-t-il demandé de tenter de restreindre vos dépenses ou de mieux les justifier à partir du 1er février, alors que M. Broadbent est arrivé comme gestionnaire supérieur ou comme responsable de l'administration? À ce moment-là, avez-vous eu instruction de resserrer vos méthodes comptables et de mettre en place de meilleurs outils pour rencontrer les objectifs du mandat?

M. Spicer: Je n'ai eu aucune communication de cette sorte de la part du premier ministre, qui a d'ailleurs agi avec une probité totale à l'endroit de notre indépendance. Il l'a respectée depuis le début. Quand la guerre du golfe est venue, quand la récession a semblé mordre un peu plus, il était évident qu'il fallait resserrer les budgets. On a communiqué à tous les chefs d'agence et de commission royale de surveiller les fonds. Au départ de notre ancien directeur exécutif, j'ai demandé moi-même la nomination d'un nouveau directeur exécutif. J'ai demandé précisément quelqu'un qui ait une expérience militaire, mais avec la sensibilité nécessaire pour respecter les innovations que nous devions faire au niveau de la télévision, au niveau des procédures inédites.

• 0955

M. Gauthier: Donc, le ministre compétent, c'est-à-dire le premier ministre, ne s'est impliqué à aucun moment dans la gestion. Il n'a pas demandé à recevoir de vous des rapports réguliers au sujet des dépenses de la Commission.

M. Spicer: Non, absolument pas, et je dis bravo. Je suis très soulagé qu'il ne me l'ait pas demandé.

M. Gauthier: Ni le premier ministre, ni qui que ce soit de son bureau ne s'est informé auprès de votre Commission pour savoir comment les choses allaient au niveau des dépenses.

M. Spicer: Exactement. Une commission qui est à distance du gouvernement est censée être indépendante. Il aurait été absolument malséant qu'un gouvernement intervienne à tout bout de champ dans les opérations internes d'une commission indépendante.

Mr. Gauthier: Okay, I just want to get those things on the record. Mr. Spicer, of your own admission you have chosen the kitchen approach rather than the ballroom approach. I think I can use that kind of analogy.

Mr. Spicer: The ballroom approach or "back to the ballroom"?

Mr. Gauthier: No, I said that by your own admission you have adopted the kitchen approach rather than the ballroom approach. You did not go the Pépin-Robarts route or the Macdonald route. You went a different route.

Mr. Spicer: No, and the reason—

Mr. Gauthier: The style was different, Mr. Spicer.

Mr. Spicer: The style was different, and one reason is... We could have done an extremely cheap commission if... If money was the only object, we could have rented a room in the Chateau, invited a hundred professors and sat down for two months and it would have been over. We would have saved a bundle, but would we have done the country any good?

[*Translation*]

As the minister responsible, has the Prime Minister asked you to try and restrict your expenses and to justify them more adequately as of February 1, when Mr. Broadbent was hired on as senior manager or senior administration official? At that time, were you instructed to tighten up your accounting methods and to put in place better tools to fulfil your mandate?

Mr. Spicer: I have had no communication of that nature from the Prime Minister, who, by the way, acted with total integrity concerning our independence. He has respected that from the start. When the Gulf War broke out, when the effects of the recession started to be felt more keenly, it was obvious that budgets would have to be tightened. We contacted all the heads of agencies and of the royal commission and asked them to watch their funds. When our former executive director left, I myself asked that a new executive director be appointed. I specifically requested someone with a military background, but with enough sensitivity to respect the innovations we needed as regards television and our novel procedures.

Mr. Gauthier: So the minister responsible, the Prime Minister, did not at any time get involved with management. He did not ask you to send him regular reports on the commission's expenses?

Mr. Spicer: No, absolutely not, and I say bravo! I am quite relieved that he has not requested that.

Mr. Gauthier: Neither the Prime Minister, nor anyone else from his office, got in contact with your commission to find out how things stood expenditure-wise?

Mr. Spicer: Exactly, a commission which has an arm's-length relationship with the government is supposed to be independent. It would have been absolutely improper for a government to interfere all the time in the internal operations of an independent commission.

M. Gauthier: D'accord, je voulais simplement que ces renseignements figurent dans le compte rendu. Monsieur Spicer, vous avez vous-même admis avoir choisi les réunions de cuisine plutôt que les assemblées de salle de bal. Je pense que cette analogie est exacte.

M. Spicer: Les assemblées de salle de bal ou «le retour à la salle de bal»?

M. Gauthier: Non, j'ai dit que vous aviez vous-même admis avoir préféré organiser des réunions dans des cuisines plutôt que des assemblées dans des salles de bal. Vous n'avez pas adopté la méthode Pépin-Robarts ou Macdonald. Vous avez choisi une voie différente.

M. Spicer: Non, et la raison...

M. Gauthier: Le style était différent, monsieur Spicer.

M. Spicer: Le style était différent, et l'une des raisons... Nous aurions pu mener une commission très bon marché si... si notre seule préoccupation avait été monétaire, nous aurions pu louer une salle au Château, inviter une centaine de professeurs, nous réunir pendant deux mois, et le tour était joué. Nous aurions économisé gros, mais aurions-nous aidé le pays?

[*Texte*]

Mr. Gauthier: But public opinion was that your style befitted that of a prince rather than a cook.

Mr. Spicer: More of a prince than a cook—you think so?

Mr. Gauthier: That is what I gather.

Mr. Spicer: If princes live the way I have to live, out of suitcases and in hotels, then I would rather not be one, thank you. I would like you to hear the list of the princely towns I have been in over the past week—

Some hon. members: Watch it, watch it.

An hon. member: Sherbrooke is my riding. Sherbrooke is my kingdom.

Mr. Spicer: Every town is a princely town.

Mr. Gauthier: How many cooks stay at the Four Seasons, Mr. Spicer?

Mr. Spicer: The Four Seasons gives government rates that sometimes rival the YMCA.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Spicer: I am not getting publicity for these guys.

Mr. Gauthier: Mr. Spicer, I asked David Broadbent this question yesterday. From February 1 until present, Mr. Broadbent has been responsible for the financial administration of the commission. For the period November 1 to February 1 there is nobody we can call except you, Mr. Spicer.

Mr. Spicer: I am happy to answer for that.

Mr. Gauthier: And you will take full responsibility?

Mr. Spicer: Yes.

Mr. Gauthier: The buck stops with you?

Mr. Spicer: Yes. Go ahead.

Mr. Gauthier: I am just asking questions here. Yes, you say?

Mr. Spicer: Yes.

Mr. Gauthier: Mr. Spicer, my last question will deal with your style and the fact that you made a statement that you were running out of money and you were going to go to the corporate sector with a tin cup to ask them to support the commission. How can one reconcile that with a national public commission which asks the corporate sector for funds to support its work? I do not understand. I would you to explain to me the thinking behind this tin cup approach. You were going to ask for—

Mr. Spicer: I was driven by sheer despair that we might not be able to put on the final electronic town meetings. It looks as though we are now going to be able to beg, borrow and steal. That is what we have been doing. We have been getting a lot of free help from people. I hope that is not illegal. Cable companies have helped us, radio stations have run our public service announcements and actors have volunteered their time.

[*Traduction*]

M. Gauthier: Selon l'opinion publique, votre style est davantage celui d'un prince que celui d'un cuisinier.

M. Spicer: Davantage prince que cuisinier—vous croyez?

M. Gauthier: C'est ce que j'ai cru comprendre.

M. Spicer: Si les princes vivent comme je vis, dans leurs valises et des chambres d'hôtel, alors je ne veux pas en être, merci. J'aimerais vous faire la liste des villes princières où je me suis arrêté la semaine passée...

Des voix: Attention, attention.

Une voix: Sherbrooke est dans ma circonscription. Sherbrooke, c'est mon royaume.

M. Spicer: Chaque ville est une ville princière.

M. Gauthier: Combien de cuisiniers peuvent descendre aux Quatre Saisons, monsieur Spicer?

M. Spicer: Le Quatre Saisons accorde des tarifs gouvernementaux qui sont parfois comparables à ceux du YMCA.

Des voix: Oh, oh.

M. Spicer: Je ne leur fais pas de publicité.

M. Gauthier: Monsieur Spicer, j'ai posé cette question à M. Broadbent hier. Depuis le 1er janvier jusqu'à ce jour, c'est M. Broadbent qui est responsable de la gestion des finances de la commission. Pour la période allant du 1er novembre au 1er février, il n'y a personne d'autre que vous, monsieur Spicer, à qui nous puissions poser des questions.

M. Spicer: Je serai heureux d'y répondre.

M. Gauthier: Et vous acceptez de prendre l'entière responsabilité?

M. Spicer: Oui.

M. Gauthier: Le patron, c'est vous?

M. Spicer: Oui. Allez-y.

M. Gauthier: Je ne fais que poser des questions. Vous dites oui?

M. Spicer: Oui.

M. Gauthier: Monsieur Spicer, ma dernière question porte sur votre style et sur le fait que vous avez dit que vous manquiez d'argent et que vous aviez l'intention de quémander de l'aide aux sociétés privées. Comment pouvez-vous justifier qu'une commission publique nationale demande au secteur privé de financer ses travaux? Je ne comprends pas. J'aimerais que vous m'expliquiez pourquoi vous avez décidé de passer le chapeau. Vous alliez demander...

M. Spicer: C'était en désespoir de cause, parce que je pensais que nous n'allions pas pouvoir tenir nos dernières réunions où des gens de diverses villes communiquent entre eux par des moyens électroniques. J'ai l'impression que nous allons pouvoir quêter, emprunter et voler. C'est ce que nous avons fait jusqu'ici. De nombreuses personnes nous ont aidés bénévolement. J'espère que ce n'est pas illégal. Les câblodistributeurs nous ont aidés, les stations de radio ont diffusé nos annonces publiques et des acteurs ont donné de leur temps.

[*Text*]

Mr. Gauthier: Do you see no conflict of interest?

Mr. Spicer: If people have volunteered their help, I will plead guilty. You can hang me anytime for that.

Mr. Gauthier: No, I would not hang you...

Mr. Spicer: These people are attempting to help the country. There are no pay-offs for anybody, I can assure you. We are not allowed to receive money, but a few people have actually sent us cheques to help us out. That was before the tin cup.

Mr. Rodriguez: Mr. Spicer, you really threw me for a loop there. I think it is the poet in you coming out when you talk about Canadians voting with their feet and—

Mr. Spicer: The poet?

Mr. Rodriguez: Yes, the poet. You know you had me going there for a while.

• 1000

I just wonder if you have not really damaged your commission's credibility with some of the staged operations, for example, having people behind the curtains like at some *Hamlet* play and pretending that you are getting phone calls from across the country. You have all these hired stage hands on a closed circuit phone phoning you and saying oh, we got Halifax on the line.

Mr. Spicer: The guy behind the curtain in *Hamlet* was Polonius, and he got stabbed to death, so we are not doing that.

Mr. Rodriguez: I hope this does not happen to your guys. We can have you up for a more serious charge than these estimates.

Mr. Spicer: Misquoting Shakespeare is a crime.

Mr. Rodriguez: Can you explain this? How much of this staging do you spend this money on?

Mr. Spicer: Well, I will tell you. I take this as a serious question.

Mr. Rodriguez: It is a serious question because your credibility is at stake.

Mr. Spicer: I know it is. I know you are not trying to tease. You are trying to make an important point, and I will be equally frank with you. Given the incredibly short time we have, given the rather large population we have and the rather large geography we have, some of the things we have to do have to highlight, and you as an experienced statesman know this. You would turn up at events, make a speech, a little bit of good taste theatre that you have to indulge in, and I respect that. You have to telegraph intentions, and let it be clear what you are doing. So if we happen to use one of the modern methods of communication, television, which a lot of people use, and we use the badly underused community cable channels, which is what we normally use, I think that is really low-budget or no-budget stuff.

[*Translation*]

M. Gauthier: Vous n'y voyez pas de conflit d'intérêts?

M. Spicer: Si c'est un crime que d'accepter l'aide offerte bénévolement, je plaide coupable. Pendez-moi si vous voulez.

M. Gauthier: Non, je ne veux pas vous pendre...

M. Spicer: Ces gens essaient d'aider le pays. Je vous assure que personne n'a accepté de pots-de-vin. Nous n'avons pas le droit de recevoir d'argent, mais quelques personnes nous ont même envoyé des chèques pour nous aider. C'était avant que je parle de passer le chapeau.

M. Rodriguez: Monsieur Spicer, vous m'étonnez vraiment. Je pense que c'est le poète en vous qui parle lorsque vous dites que les Canadiens ont voté avec les pieds et...

M. Spicer: Le poète?

M. Rodriguez: Oui, le poète. Vous savez, vous avez bien failli m'avoir.

Je me demande si vous n'avez pas effectivement nui à la crédibilité de votre commission en organisant certaines activités, par exemple lorsque des gens se tenaient derrière les rideaux, comme lors d'une représentation de *Hamlet*, en faisant semblant de recevoir des appels téléphoniques de tout le pays. Toutes ces personnes recrutées par vous téléphonaient aux standardistes sur une ligne en circuit fermé et l'on nous faisait croire qu'il s'agissait d'un appel en provenance de Halifax.

M. Spicer: Le gars qui se tenait derrière le rideau dans *Hamlet* était Polonius et il a été poignardé, de sorte que nous évitons de faire la même chose.

M. Rodriguez: J'espère que cela n'arrivera pas à vos employés. Nous pourrons vous convoquer sur un chef d'accusation plus grave que ces prévisions de dépenses.

M. Spicer: Il est criminel de citer inexactement Shakespeare.

M. Rodriguez: Pourriez-vous nous fournir des explications? Combien vous coûtent ce genre d'opérations montées de toute pièce?

M. Spicer: Je vais vous le dire. Je prends cette question très au sérieux.

M. Rodriguez: C'est une question sérieuse, puisque votre crédibilité est en jeu.

M. Spicer: Je le sais. Je sais que vous n'essayez pas de me taquiner. Vous voulez soulever un point important et je vais vous répondre franchement. Étant donné nos délais incroyablement courts, étant donné la population importante et le vaste territoire de notre pays, nous devons parfois prendre certaines initiatives pour susciter l'attention, et vous le savez en temps qu'homme politique chevronné. Vous vous présentez à certaines réunions ou causeries, vous faites un discours, vous faites un peu de théâtre de bon goût, car c'est inévitable et je le comprends. Vous devez énoncer vos intentions en quelques mots et expliquer clairement vos activités. Si à l'occasion nous avons recours à une méthode de communication moderne, la télévision, que bon nombre utilisent, et si nous faisons appel aux chaînes de câblodistributeurs locaux qui sont très souvent sous-utilisées, comme nous le faisons d'ordinaire, cela nous permet de dépenser un minimum.

[*Texte*]

I will not say that we are as good as the CBC, but we certainly try to do our best. The technicians we used were volunteer cable technicians. We have to dramatize to explain what we are doing sometimes. But we are not running a strictly show biz operation. It is a very small part of it. It is a way of highlighting; it is a brush stroke approach.

Mr. Rodriguez: When this fictionalized episode was taking place, were you aware of it?

Mr. Spicer: Which one is this?

Mr. Rodriguez: One where people were supposed to be calling in from across the country, but really it was your hired help calling from behind the curtain.

Mr. Spicer: I think this may have been referred to by my colleague David. What happened was we invited in the media—and tell me if I am wrong, is this the incident—and when we invited in the media, as we have several times, to have a photo opportunity, at that very moment, alas, the people on the other floor were testing our own operators to see if they were on their toes, and I think that is what happened.

Mr. Rodriguez: Come on! Well, is this one—

Mr. Spicer: These things happen.

Mr. Broadbent: If I might intervene, Mr. Chairman, because I hear cynical laughter, I was caught by surprise on this in front of CBC cameras, so I have looked into the matter.

I started off my career in the air force. When we trained people we had what we called a standards flight where people would fly with other instructors and test students. We have operators who were doing a very delicate job in responding to questions from Canadian citizens. We have a standards operation there. There is an ongoing training program. When the camera crews came in they asked for a photo opportunity. They were given one area in which to shoot. That area was filled with operators, so they knew right off the bat that they were not filming a normal operation. This accusation that we fake calls in order to make ourselves look busy is an absolute travesty of the facts. Yes, we were running a training program.

If we made one mistake, it was that we did not say to them, look, we will be simulating through our training program the level of activity that will be occurring later in the day, because we do not get a level from eight in the morning until eight at night. There was no attempt to deceive here. My one regret is that we did not make it absolutely clear to the media what was being done. What they were after was a photo opportunity, and they got one.

Mr. Rodriguez: My colleague, Mr. Lyle MacWilliam, a Member of Parliament from British Columbia, brought to my attention the fact that his constituents were calling the 1-800 number of the Citizens' Forum and his constituents

[*Traduction*]

Je ne prétendrai pas que nous soyons aussi bons que Radio-Canada, mais nous faisons de notre mieux. Les techniciens de câblodistribution auxquels nous avons eu recours étaient des bénévoles. Nous devons en rajouter un peu pour expliquer ce que nous faisons à l'occasion. Mais nous ne faisons pas que du spectacle. Cela représente une infime partie de nos activités. C'est une façon de faire ressortir certains aspects; il s'agit d'événements occasionnels.

M. Rodriguez: Lorsque cette activité fictive s'est déroulée, étiez-vous au courrant?

M. Spicer: De quoi parlez-vous?

M. Rodriguez: De la fois où des gens étaient censés appeler de tous les coins du pays mais où il s'agissait en fait d'assistants engagés par vous qui faisaient les appels derrière les rideaux.

M. Spicer: Je pense que mon collègue David en a parlé. En fait, voici ce qui s'est passé: nous avions invité des journalistes—et corrigez-moi si je me trompe, si ce n'est pas cette fois-là—et lorsque nous leur avons demandé, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises, de faire une séance de photo, au même moment, malheureusement, les employés à l'autre étage faisaient passer des tests à nos standardistes pour voir s'ils avaient bien compris le système. Je pense que c'est ce qui s'est passé.

M. Rodriguez: Allons donc! Est-ce là un. . .

M. Spicer: Ce genre de chose arrive.

M. Broadbent: Si vous me permettez d'intervenir, monsieur le président, parce que j'entends des ricanements cyniques autour de la pièce, j'ai été pris par surprise en cette occasion devant les caméras de Radio-Canada, et j'ai donc fait des vérifications.

J'ai commencé ma carrière dans l'aviation. Lorsque nous entraînions des gens, nous procédions à ce que l'on appelait un vol ordinaire auquel participait des gens avec d'autres instructeurs et pilotes stagiaires. Nous avons des standardistes qui font un travail très délicat pour répondre aux questions que leur posent les Canadiens. Ils font cela selon certaines normes. Nous appliquons un programme de formation continu. Lorsque les équipes de caméramen sont arrivés ils ont demandé s'ils pouvaient filmer nos employés et on leur a désigné un secteur à cette fin. Cette salle était remplie de téléphonistes et ils ont donc su tout de suite qu'ils ne filmaient pas une activité normale. Cette accusation selon laquelle nous simulons des appels pour faire croire que nous sommes très occupés ne correspond absolument pas à la réalité. C'est vrai, nous étions en train de procéder à un cours de formation.

L'erreur que nous avons faite a été de ne pas leur dire directement que nous allions simuler, dans le cadre de cette formation, le genre d'activités qui se produiraient plus tard dans la journée, car les téléphones ne sonnent pas de façon incessante de 8 heures le matin à 8 heures le soir. Nous n'avons absolument pas cherché à duper qui que ce soit. Je regrette simplement de ne pas avoir expliqué aux journalistes ce qui se passait. Ils voulaient filmer nos employés et ils l'ont fait.

M. Rodriguez: Mon collègue M. Lyle MacWilliam, député de Colombie-Britanique, m'a signalé que ses électeurs ont appelé la ligne sans frais du groupe de consultation des citoyens et se sont plaints que dès qu'ils formulaient des

[*Text*]

complained that when they complained about the Prime Minister, Brian Mulroney, they were hung up on. One woman told Mr. MacWilliam that her call was ended when she expressed the view that Mulroney was the cause of Canada's unity problems. Now, are you aware of this hanging up because people are complaining about the Prime Minister?

• 1005

Mr. Spicer: It is absolutely against our rules. If that happened it is totally against all instructions to our operators. They are highly trained to listen to any viewpoints. You know that we have announced publicly, and maybe we got into a bit of hot water with some people, that we will listen to sovereignists, we will listen to any political option. We certainly do not hang up because somebody mentions the Prime Minister. If we did, we would be hanging up a lot, because we have a lot of calls on that topic.

We listen to what people have to say, but after the point has been made we normally ask people would they like a discussion kit. The occasional time when people are totally negative about the process and say you guys should go and jump in the lake, we probably do not offer them a kit. But our operators are under instructions to offer people a kit if they would like to participate.

Mr. Rodriguez: Could I get an assurance from you that however few telephone operators you still have working after the last lay-off, to make sure that you instruct them that every word of vituperation against the Prime Minister will be recorded?

Mr. Spicer: I am told that we have already, as a result of that press article, reinforced that point.

Mr. Rodriguez: Will there be an opportunity for the public and Members of Parliament to see a compilation of the comments that are being received by these telephone operators?

Mr. Spicer: If you have a long time, a very long weekend, if you would like to spend your holiday doing this, these are wide-open. We would love you to see them for your consideration. The only thing we would do is take off names for privacy reasons. But when people request a kit, we take down their names. They would love you to see this; it is going to be rich material.

Mr. Rodriguez: The last area I want to ask about are the allegations made by Mr. Normand that the commission has been spending money like crazy people. Just what controls did you, as commissioner, since you were responsible for this commission, put in place to make sure the money was spent wisely and that you had control of it?

Mr. Spicer: From day one I was assisted by the very best financial officers from Privy Council. They are godmothers or helped to bring us into line. They have been watching us all the way through. At my request I obtained David Broadbent,

[*Translation*]

critiques au sujet du premier ministre Brian Mulroney, on leur raccrochait au nez. Une femme a dit à M. MacWilliam que son interlocuteur a raccroché lorsqu'elle a déclaré que M. Mulroney était à l'origine des problèmes d'unité du Canada. Êtes-vous au courant du fait qu'on raccroche au nez des gens qui se plaignent du premier ministre?

M. Spicer: Cela va tout à fait à l'encontre de nos règlements. Si ce genre de chose s'est produite, c'est tout à fait contraire aux directives que nous donnons à nos téléphonistes. Ce sont des personnes dûment formées pour écouter toutes les opinions exprimées. Vous savez que nous avons annoncé publiquement, et nous nous sommes peut-être mis dans le pétrin auprès de certaines personnes, que nous écouterions tout le monde, qu'il s'agisse de souverainistes ou de personnes d'autres affiliations politiques. Nos téléphonistes ne raccrochent certainement pas lorsque quelqu'un fait allusion au premier ministre. S'ils le faisaient, ils raccrocheraient très souvent car de nombreux appels portent sur cette question.

Nous écoutons ce que les gens ont à dire, mais une fois l'argument bien exposé, nous demandons généralement aux gens s'ils souhaitent recevoir une trousse d'information. À l'occasion, lorsque certaines persones sont vraiment négatives à l'égard du processus et nous disent d'aller nous faire voir ailleurs, nous ne leur proposons sans doute pas de trousse d'information. Toutefois, nos téléphonistes ont reçu l'ordre de proposer aux gens qui appellent une trousse d'information s'ils souhaitent participer au processus.

M. Rodriguez: Pouvez-vous me donner l'assurance que quel que soit le nombre de téléphonistes qu'il vous reste après la dernière série de licenciements, vous ferez en sorte de leur donner l'ordre d'enregistrer tout propos injurieux à l'égard du premier ministre?

M. Spicer: On m'informe que nous avons déjà insisté sur ce point après la publication de l'article en question.

M. Rodriguez: Le public et les députés auront-ils la possibilité de consulter un recueil de tous les commentaires faits par les gens qui appellent vos téléphonistes?

M. Spicer: Si vous avez beaucoup de temps devant vous, une très longue fin de semaine, ou si vous avez le goût d'y passer vos vacances, ces documents sont à votre disposition. Nous serions ravis que vous les consultiez. Simplement, il nous faudra supprimer les noms aux fins de la protection des renseignements personnels. Lorsque les gens demandent une trousse, nous prenons leur nom. Nous serions ravis que vous examiniez tout cela, car c'est une documentation fort enrichissante.

M. Rodriguez: J'aimerais maintenant poser une question au sujet des allégations faites par M. Normand selon lesquelles le groupe de consultation a dépensé à tour de bras. Quelles mesures de contrôle avez-vous mis en place, en tant que commissaire responsable de ce groupe, pour vous assurer que les fonds étaient dépensés à bon escient et qu'il y avait un certain contrôle des dépenses?

M. Spicer: Dès le premier jour, j'ai pu compter sur l'aide des meilleurs agents financiers du Conseil privé. Ils nous ont parrainés ou aidés à suivre la bonne orientation. Ils nous ont surveillés depuis le début. À ma demande, j'ai obtenu l'aide

[*Texte*]

as quickly as possible, to make sure that we would keep a firm hand on these. All of our accounts go through all the normal ways, and at the end of the day the Auditor General will be able to see it too. But we are very serene with the way things are going, and Mr. Normand has officially, with the other commissioners, had a frank explanation and that incident has been closed.

Mr. Rodriguez: I want to say in closing I support any efforts to try to keep the country together. But I must say I was rather pained when the first reports about the Citizens' Forum started to come out. It seemed to me that the commission was losing credibility with the public. The public simply saw this as a boondoggle, where a lot of jiggery-pokery and fast footwork was going on. I am afraid that a lot of good work that the commission can do may have been jeopardized.

Mr. Spicer: It could have been, but thank God it has not. I often tell my friends that this will survive and work in spite of us all.

Mr. Rodriguez: I hope you are right.

Mr. Spicer: It is working because the people want it and they are not concerned. They see the articles about chaos and tripping our shoelaces, and we are happy to take that as some kind of inevitable trademark when you are given an eight-month deadline and told to start something that never existed before; try to hit the deck on the run and invent, devise, and implement in a sensitive, respectful way to consult every citizen. I have never argued that we are running the Prussian army here, although we now have a brigadier-general to help us.

We are doing a very sensitive, honest effort, honest in every way, to consult as many Canadians as we can reach before the end of our term, which will roughly be the end of April or mid-May.

• 1010

The Chairman: Just for information to those members of the committee who may not have had an opportunity to see it, Mr. Normand yesterday produced a letter for the committee, following our invitation to testify, to which he annexed a press release following I think the meeting you have just referred to. That letter is on record. I hope Mr. Broadbent has had an opportunity to make you aware of that.

Mr. Spicer: Yes, I have seen it.

M. Fontaine (Lévis): Monsieur Spicer, dans votre allocution d'ouverture, vous avez divisé le compte rendu de votre mandat en trois parties. Vous avez parlé des objectifs, par exemple aller chercher le plus grand nombre de

[*Traduction*]

de David Broadbent le plus rapidement possible pour m'assurer que nous pourrions contrôler sérieusement nos dépenses. Tous nos comptes sont examinés selon la procédure normale et le vérificateur général finira par les voir également. Nous sommes très satisfaits de la façon dont les choses se passent et M. Normand a eu une explication franche et officielle, avec les autres commissaires, et cette affaire est close.

M. Rodriguez: Je tiens à dire pour conclure que j'appuie toute initiative visant à préserver l'unité de notre pays. Je dois dire toutefois que j'ai été déçu par les premiers rapports au sujet du groupe de consultation des citoyens. J'ai eu l'impression que votre commission avait de moins en moins de crédibilité auprès du public. Les Canadiens avaient tout simplement l'impression qu'il s'agissait d'un processus bidon, et que toutes sortes de manigances et de tractations avaient lieu. Je crains que tout cela ne nuise à la qualité du travail que pourra faire votre groupe de consultation.

M. Spicer: Heureusement, cela n'a pas été le cas. Je dis souvent à mes amis que ce processus ira de l'avant et donnera des résultats que nous le voulions ou non.

M. Rodriguez: J'espère que vous avez raison.

M. Spicer: Le processus donne des résultats parce que les gens le veulent et qu'ils ne s'arrêtent pas à toutes ces critiques. Ils lisent les articles au sujet des gaffes et du manque d'organisation du groupe, et nous sommes heureux de considérer ces critiques comme normales lorsqu'on est tenu à un délai de huit mois pour mettre sur pied quelque chose sans précédent dans notre pays, pour essayer de se mettre au boulot au plus vite en vue de concevoir, d'inventer et de mettre en oeuvre un moyen de consulter tous les citoyens tout en respectant leur sensibilité. Je n'ai jamais prétendu que nous dirigions l'armée prussienne, même si nous comptons désormais sur l'aide d'un brigadier général.

Nous faisons un effort honnête et sensible, honnête à tous les égards, pour consulter un maximum de Canadiens avant la fin de notre mandat, soit vers la fin avril ou la mi-mai.

Le président: Pour les membres du comité qui ne le savent pas, je signale qu'en réponse à notre invitation de comparaître, M. Normand a envoyé hier une lettre accompagnée d'un communiqué de presse à la suite de la réunion que vous venez de mentionner. Cette lettre est maintenant dans le domaine public. J'espère que M. Boradbent vous en a parlé.

M. Spicer: Oui, je l'ai vue.

Mr. Fontaine (Lévis): Mr. Spicer, in your opening speech, you made three main points about your mandate. First you spoke about your goals, for instance finding out as much as possible about what ordinary Canadians want. Then

[*Text*]

renseignements possible sur ce que la base des Canadiens voulait. Deuxièmement, vous avez dit qu'il fallait développer un meilleur climat de dialogue. Vos interventions à travers le pays ont pour but d'obtenir des renseignements. En parallèle, avez-vous l'intention de permettre à des Canadiens qui sont géographiquement éloignés les uns des autres de communiquer les uns avec les autres et d'entrer par la suite en contact avec votre organisme?

On nous dit parfois qu'il serait utile qu'un électricien du Québec communique avec un électricité de la Colombie-Britannique et qu'ils se posent des questions sur les services qu'ils rendent, sur leur façon de vivre, etc. Ils ont des points communs. Il s'agirait de mettre en relation des gens qui ont des points communs.

Voici ma deuxième question. Vous avez parlé des réalisations. Vous êtes en train d'impliquer formellement des jeunes de 7 à 18 ans. C'est un actif. Je me rappelle qu'au début de votre mandat, vous avez fait un voyage dans l'extrême Nord. À ce moment-là, un autochtone vous avait dit qu'il était très important de consulter les aînés. Il disait que dans notre société du Sud, on consulte rarement les aînés; ce sont les gens instruits qui mènent, et jamais les aînés. Ces aînés-là prennent une proportion significative dans notre pyramide d'âge. Vous n'avez pas mentionné que vous étiez systématiquement en contact avec eux. J'aimerais savoir où vous allez dans ce domaine-là.

Troisièmement, dans les représentations que vous font les Canadiens, est-ce qu'on parle uniquement de systèmes: système fédéral, besoins des provinces, etc., ou si on parle également des services et du rôle du gouvernement? Selon l'interprétation des médias de vos actions, on qualifie le système et les gens qui sont au gouvernement, quel que soit leur parti politique, mais on qualifie rarement le vrai rôle que la société canadienne devrait donner au gouvernement. J'aimerais avoir des précisions sur cette question.

M. Gauthier: J'invoque le Règlement.

Monsieur le président, le Comité s'était entendu au début de ses délibérations pour que toutes les questions portent sur l'administration, sur les problèmes administratifs. Dans les trois questions de M. Fontaine, il n'y a rien au sujet de l'administration. Si nous ne pouvons pas poser de questions sur le fond, monsieur Fontaine, vous devriez aussi respecter cela. Si vous voulez poser des questions administratives, très bien, mais en posant des questions de fond, vous dépassez un peu l'entente.

M. Fontaine: Je prétends que mes questions sont d'ordre administratif. J'ai demandé à M. Spicer de nous dire comment il entendait matérialiser ses différents contacts avec les Canadiens. Cela fait probablement partie de son mandat. C'est à lui de l'interpréter. Je parle de la façon de matérialiser ces différents points de vue-là. Cela n'a rien à voir avec la stratégie que vous voulez employer au niveau du fond.

M. Spicer: Je peux mettre en relief la dimension administrative de ces questions.

Le vice-président: Monsieur Spicer, je vous demanderais de bien vouloir répondre aux questions, mais uniquement sur le plan administratif afin de rester dans l'ordre établi dès le départ par les membres du Comité.

[*Translation*]

you spoke of the need to develop a better climate for dialogue. You have travelled across the country gathering information. Will you be bringing Canadians from remote regions into contact with others and then putting them in touch with your organization?

It has been suggested that it would be a good idea to get an electrician from Quebec to talk to an electrician from British Columbia so that they could find out about each other's work and lifestyle, etc. They would have things in common. The idea would be to put people who have things in common, in touch with each other.

I now come to my second question. You have spoken about your achievements. You are now hearing from young people between the ages of 7 and 18, which is encouraging. I remember that when the commission was first set up, you travelled to the far north, where you were told by a native that it was very important to consult with elders. He said that in your southern society, seniors are rarely consulted and that educated people, rather than seniors, are the leaders. But seniors make up a large cohort of our population. You have not said that you have been in continual contact with this segment of the population. I would like to know what you intend to do in that respect.

Thirdly, when you meet with Canadians, do they only talk about systems, such as the federal system, or the needs of the provinces, etc., or do they also talk about the role of government and its services? Media coverage of your consultations has focused on people's comments about the system and about MPs, whatever their political stripe, yet very rarely is much attention paid to the true role that Canadians should be asking the government to play. I would like you to elaborate on this.

Mr. Gauthier: I would like to raise a point of order.

Mr. Chairman, at the beginning of this meeting, the Committee agreed that all questions should relate to administrative matters. None of Mr. Fontaine's questions have to do with administration. We have agreed not to ask any questions on substance, Mr. Fontaine, and you should respect that. If you want to ask questions about administration, go right ahead, but you are breaking the agreement if you ask questions about substance.

Mr. Fontaine: My questions are about administrative matters. I asked Mr. Spicer to explain to us how he intends to get Canadians in contact with one another. That is probably part of his job. It is up to him to decide. I am talking about how these various points of view can be brought out. It has nothing to do with the commission's main strategy.

Mr. Spicer: I can describe the administrative aspect of these questions.

The Vice-Chairman: Mr. Spicer, I would ask you to keep to the administrative aspect in your answers, so that the agreement struck by members of the committee is respected.

[*Texte*]

M. Spicer: Volontiers. Je m'en tiendrai à l'aspect administratif de ces questions.

Pour ce qui est des échanges, dans nos premiers plans, nous avions en effet prévu des échanges sur une échelle assez massive. Nous avons découvert que le budget n'y était pas, pour les raisons que je vous ai données. Néanmoins, nous avons encore dans nos trousses des programmes d'échanges qui seront financés à même les fonds extrêmement limités qui nous restent, sans doute avec la collaboration de certaines compagnies de transport public et avec la possibilité que les citoyens échangent leurs maisons pendant un certain temps. Vous avez bien raison: l'échange est capital pour que cela marche.

• 1015

Vous avez parlé de la jeunesse et des anciens. Pour ce qui est de la jeunesse, notre programme marche à plusieurs niveaux. Nous avons deux agents de liaison pour la jeunesse, une personne pour la jeunesse postuniversitaire et une autre pour la jeunesse qui travaille. Ils ont réalisé toutes sortes de forums à travers le pays: mini-forums, grands forums, bilingues, multilingues. Quant à la vieillesse, nous n'avons pas négligé les foyers de vieillesse. En fait, nous encourageons en ce moment à deux endroits, ne fût-ce qu'à titre d'illustration, des rencontres entre des gens de l'âge d'or d'ascendance blanche et indiens. Vous savez qu'on traite les anciens d'une manière très, très différente dans les deux sociétés. L'autre jour, à Saskatoon, dans un foyer luthérien pour vieillards, j'ai proposé d'inviter une douzaine de chefs indiens ou de vieillards indiens pour venir parler de la vieillesse dans les deux sociétés. Ils ont tout de suite accepté. On a fait cela deux fois. Donc, on consulte et les jeunes et les anciens.

Vous avez aussi parlé du rôle de l'éducation dans notre système. Vu l'accélération du temps, il ne nous reste que 13 semaines avant notre rapport final. Nous ne pouvons pas monter des programmes d'éducation, mais ce que nous pouvons faire, parfois symboliquement mais surtout en mettant des gens d'ascendance différente dans le même groupe, c'est aider les Canadiens à s'auto-éduquer. Nous ne pouvons pas corriger tous les impairs des systèmes d'éducation et des médias depuis un siècle, mais nous pouvons, suivant votre idée, mettre les Canadiens en position de s'éduquer eux-mêmes et ouvrir les esprits au potentiel. Nous sommes des stratèges de l'espoir. Nous sommes là pour montrer aux Canadiens qu'il y a des possibilités qui n'étaient pas là auparavant. Au fond, je pense que c'est ce que le pays veut. C'est un pays qui navigue un peu entre le désespoir et l'espoir, et nous voulons essayer, de concert avec les citoyens, d'illustrer des potentiels d'espoir, des solutions pratiques et constructives.

Mrs. Feltham (Wild Rose): We have heard from Mr. Broadbent that the 1-800 number is costing $3 million. Advertising is $1.3 million. Was it established from the beginning that you would go this route, that the 1-800 number would be the main communications link and this is where the bulk of the money would be spent?

Mr. Spicer: We made a decision on the weekend of November 2 or 3 to install an 800 line to give citizens that first fast contact with us. We needed a way for citizens to reach us that was convenient for them. Our entire approach

[*Traduction*]

Mr. Spicer: Of course. I will limit my comments to the administrative side of these matters.

In the beginning, we did plan to organize exchanges on a broad scale. Then we realized that there were budgetary constraints, for the reasons I have just mentioned. However, our kits still include exchange programs which will be funded with the very limited resources we have left to us, probably with the help of some public transport companies and with some Canadians having to meet in each other's homes, for a while. You are quite right though, exchanges will be key factors in our success.

You mentioned young people and seniors. As regards young people, our program is split up into several parts. We have two youth liaison officers, a person who deals with young people who have left university and another who is responsible for young working people. They have set up all sorts of forums across the country: mini-forums, large-scale forums, bilingual ones, and multilingual ones. As far as seniors are concerned, we have not overlooked senior citizens' homes. For example, we have been encouraging meetings between seniors of Caucasian origin and Native origin in two areas. You know, seniors are treated very differently in these two societies. I was in Saskatoon the other day in a Lutheran home for seniors, and I suggested inviting a dozen Indian chiefs or seniors to come talk about aging in the two societies. They jumped at the idea. Two such meetings have been held. So, we are consulting with young people and with seniors.

You also touched on the role education plays in our system. Time has flown by and we only have 13 weeks left before we make our final report. We will not be able to set up education programs, but what we can do is help Canadians educate each other,—though these may be rather symbolic gestures—particularly by putting people of different origins into the same groups. While we cannot make up for the shortcomings of education systems and of the media over the last 100 years, we can, we feel, arrange for Canadians to educate themselves and open their minds to their potential. We are strategists of hope. It is up to us to show Canadians that there are options available to them that were not there before. At the end of the day, I think that is what this country wants. Canadians do not know whether to feel hopeless or hopeful and we want to work with them to show them that there can be hope and that there are practical and constructive solutions to be found.

Mme Feltham (Wild Rose): M. Broadbent nous a dit que le numéro 800 va coûter 3 millions de dollars. La publicité va coûter 1,3 million de dollars. Avez-vous décidé dès le début que le numéro 800 serait votre moyen de communication privilégié et que vous y consacreriez l'essentiel de ce poste budgétaire?

M. Spicer: Le 2 ou 3 novembre, nous avons décidé de faire installer une ligne téléphonique 800 pour permettre aux citoyens de prendre un premier contact rapide avec nous. Il nous fallait un moyen de communication commode pour eux.

[*Text*]

was to make this easy for the citizens. Never mind if it is a bit complicated for us. Our job is to turn the tables of the traditional royal commission, which is very complicated for the citizen and very easy for the judges or the commissioners.

I argued at the time, since I was alone, or almost alone, that we should have an 800 line in operation, so we could at least have a first line of contact and people could phone in and find out information. When we got going, we would be able to use it for other things, maybe for consultations, distributing kits and so on. This has been a widely appreciated aspect. People who have dealt with other commissions without an 800 line have phoned. They have said thank God you are doing it, because we feel you are at our doorstep; you are in our house. They really appreciate it.

Mrs. Feltham: Do you still feel, after this many months, that this is the procedure you want to follow as far as the amount of money is concerned? We have the 1-800 line. Is it being advertised enough? Do all people in Canada know about the 1-800 line?

• 1020

Mr. Spicer: We cannot afford to spend the money. If we cannot afford to do more than convince, for example, all the 1,300 cable companies in Canada to run what is called a crawler along the bottom. . .that is the way we tried to save money. We contacted the cable association and they co-operated to the hilt and ran these little crawls along the bottom giving the 1-800 number. Some of the radio and television stations have done the same to help us. The commissioners mention it in every speech. We ran one national ad, but it was too expensive; we could not afford it. We tried to do it by press conferences and by begging, borrowing, and stealing. We think the 800 number is out there on a lot of refrigerators.

The Chairman: We are now going to go into five-minute rounds, with Mr. Boudria leading off with the Liberals. As a reminder to members of the committee, what I understand to be standard practice is that the regular members of the committee get to ask questions, after which we consider members who are at the table but not regular members of the committee.

M. Boudria: Dans sa lettre d'hier, M. Normand disait à notre président:

> Les budgets du Forum des citoyens ont été élaborés par les fonctionnaires du Forum après consultation des membres du Forum sur les grandes lignes du budget. La gestion incombe au président du Forum et à son directeur exécutif, et non pas à ses membres, de sorte que là encore, je doute que je puisse vous apporter des éléments objectifs. . .

Donc, M. Normand nous indiquait que, selon lui, vous et M. Broadbent étiez les personnes les mieux en mesure de répondre aux questions d'ordre administratif et budgétaire.

[*Translation*]

Il s'agissait surtout de faciliter la chose pour les citoyens, quitte à ce que ce soit un peu plus difficile pour nous. Nous voulons nous démarquer des commissions royales traditionnelles qui compliquent la tâche aux citoyens et facilitent la vie aux juges et aux commissaires.

Comme j'étais seul ou presque à l'époque, j'ai exigé une ligne 800 pour qu'il y ait au moins un premier contact permettant aux gens de nous téléphoner pour avoir des renseignements. J'ai fait valoir qu'une fois notre travail commencé, la ligne servirait, entre autres, à la tenue de consultations et à la distribution des trousses d'information, etc. Bien des gens nous en ont félicités. Certaines personnes qui avaient déjà communiqué avec d'autres commissions s'en sont prévalues et nous ont remercié. Ils nous disent: «C'est comme si vous étiez chez nous.» Ils nous en sont très reconnaissants.

Mme Feltham: Depuis le temps, pensez-vous qu'il faille encore conserver cette ligne, compte tenu de son coût? Cette ligne existe. Est-ce qu'on fait suffisamment de publicité à son sujet? Est-ce que tous les Canadiens en connaissent l'existence?

M. Spicer: Nous ne pouvons pas nous permettre d'engager de telles dépenses. Si nous ne pouvons pas faire mieux que convaincre, par exemple, les 1,300 câblodistributeurs du Canada de diffuser un message se déroulant au bas de l'écran. . . c'est ainsi que nous essayons d'économiser. Nous avons communiqué avec l'Association des câblodistributeurs qui s'est montrée on ne peut plus coopérative et ils ont accepté de diffuser ces petits messages en indiquant le numéro de téléphone sans frais 1-800. Certaines stations de radio et de télévision ont fait la même chose pour nous aider. Les commissaires le signalent dans tous les discours qu'ils prononcent. Nous avons fait passer une seule annonce publicitaire nationale, mais cela nous a coûté trop cher et nous n'en avons pas les moyens. Nous avons essayé de tenir des conférences de presse et avons eu recours à tous les moyens possibles pour qu'on nous aide. Je pense que le numéro de la ligne sans frais est affiché sur un grand nombre de réfrigérateurs dans le pays.

Le président: Nous allons maintenant passer au tour de questions de cinq minutes et nous commencerons par M. Boudria pour le Parti libéral. Je rappelle aux membres du comité, ce qui est d'ailleurs l'usage courant, que les membres permanents du comité posent les questions en premier, après quoi la présidence donne la parole à ceux qui sont présents mais ne sont pas membres en règle du commité.

Mr. Boudria: In this letter that was tabled yesterday, Mr. Normand said to our Chairman:

> The Citizens' Forum estimates have been prepared by Forum officials after consulting with Forum members about their main features. The Forum Chairman and his executive director are responsible for the management of expenditures, not the members, so that again I do not think I am in a position to bring forward any objective information. . .

Therefore, Mr. Normand stated that in his opinion Mr. Broadbent and yourself were the best persons to answer questions of an administrative and budgetary nature.

[*Texte*]

In your statement a little while ago I believe you welcomed us using our microscope, was the word you used, and said you would co-operate to the hilt. My microscope is ready. However, I do not have anything to microscope at this particular time.

Yesterday I asked Mr. Broadbent a question as to whether or not the invoices I asked for in the House of Commons to Mr. Gilles Loiselle, at which time he said the estimates would give me all the answers to my question. I asked yesterday for those invoices to be tabled and was told by Mr. Broadbent—and this committee heard it—that the commissioners had decided this information would not be made available to Members of Parliament. How do you reconcile that with your microscope of a little while ago?

Mr. Spicer: I do not control the actions of the commissioners. I am in effect the chairman, but I cannot order them beyond certain friendly incitement to co-operate if certain commissioners wish to. The consensus among the commissioners was that they preferred not to.

Mr. Boudria: You must admit that is a little contradictory to what you told us a little while ago. You told us you welcomed us participating in this exercise and that you would co-operate to the hilt. This hardly sounds like co-operation to the hilt if you say the members of your commission decided, I gather by majority decision—you have not explained how they decided this—not to give us the information we are here to examine under a microscope.

Mr. Spicer: I would be delighted to go back to the commissioners and ask them to rethink this. As a former newspaper editor, I preached many a sermon on having all the accounts out there. I am quite prepared to go back and write another editorial on this with my colleagues. I think you will find they understand this very well. There might have been some issues of privacy at the beginning, but I will be very glad to go back, Mr. Boudria.

Mr. Boudria: Thank you.

Mr. Spicer: I think you will get this in Public Accounts anyway.

Mr. Boudria: A year and a half down the road.

Again, on the nuts and bolts rather than the substance, at what specific time yesterday did the release we have here now become public?

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, let me try to gather my thoughts and think about that.

As members will have recognized, this is a staff report. Mr. Spicer did not know of the timing on this. We were trying to get it out in time for a 1 p.m. press conference in Vancouver. We had translators working all night to try to

[*Traduction*]

Dans votre déclaration d'il y a quelques instants, vous nous avez invités à examiner tout cela au microscope, c'est le mot que vous avez utilisé, en disant que vous seriez tout à fait coopératif. Mon microscope est prêt. Toutefois, je n'ai rien à examiner au microscope pour le moment.

Hier, j'ai posé une question à M. Broadbent pour savoir si on nous avait remis les factures dont j'avais demandé la production à M. Gilles Loiselle à la Chambre des communes, et il m'a répondu alors que les prévisions de dépenses me fournirait toutes les réponses souhaitées. J'ai demandé hier si ces factures allaient être déposées et M. Braodbent m'a répondu—et tout le comité l'a entendu—que les commissaires avaient décidé de ne pas divulguer ces renseignements aux députés. Comment conciliez-vous cette attitude avec l'offre que vous venez de nous faire d'utiliser notre microscope?

M. Spicer: Je n'ai aucun contrôle sur les mesures que prennent les commissaires. Je suis effectivement le président du groupe de consultation mais je ne peux pas leur donner d'ordre. Je peux simplement les inciter amicalement à collaborer, si certains d'entre eux sont prêts à le faire. Les commissaires ont décidé entre eux de ne pas divulguer ces renseignements.

M. Boudria: Vous devez bien admettre que c'est un peu en contradiction avec votre déclaration d'il y a un instant. Vous nous avez dit que vous nous invitiez volontiers à passer vos dépenses au crible et que vous seriez des plus coopératifs dans cet exercice. On ne peut guère parler de collaboration lorsque vous dites que les autres commissaires ont décidé, à la majorité je suppose—vous ne nous avez pas expliqué comment ils en sont arrivés à cette décision—de ne pas nous fournir les renseignements que nous sommes censés examiner au microscope.

M. Spicer: Je m'engage volontiers à retourner voir les commissaires et à leur demander de réviser leur position. En tant qu'ancien rédacteur de journal, j'ai fait maints sermons pour que tous les comptes de dépenses nous soient remis. Je suis tout à fait disposé à reprendre la plume et à rédiger un autre éditorial à ce sujet avec mes collègues. Je pense que vous constaterez qu'ils comprennent très bien la situation. Au début, il y avait peut-être quelques problèmes de protection des renseignements personnels, mais je leur parlerai volontiers, M. Boudria.

M. Boudria: Je vous remercie.

M. Spicer: De toute façon, vous trouverez tout ça dans les Comptes publics.

M. Boudria: Oui, dans un an et demi.

Encore une question de détail plutôt que de fond, à quelle heure précise le communiqué de presse que nous avons sous les yeux a-t-il été diffusé hier?

M. Broadbent: Monsieur le président, permettez-moi d'y réfléchir un instant.

Les membres du comité ont sans doute constaté qu'il s'agit d'un rapport du personnel. M. Spicer n'était pas au courant de l'heure à laquelle il a été publié. Nous avons essayé de le sortir à temps pour une conférence de presse

[*Text*]

make sure that happened. It must have been between 6.30 p.m. and 7 p.m., but I cannot be precise. I know the report went out to the commissioners first, then to our regional offices as soon as possible. In terms of when it reached the press, I cannot be more precise.

• 1025

Mr. Boudria: At approximately 7 p.m., Ottawa time. Is that what you are saying?

Mr. Broadbent: Give or take a little.

Mr. Boudria: Yes. That is all right.

There is an article in today's edition of *The Ottawa Citizen* by one Roy MacGregor, in which he claims that employees of the commission are being laid off summarily without severance pay or benefits and that about 35 lower-paid employees were summarily dismissed in this manner. Do you have a response to that claim?

Mr. Spicer: Mr. Broadbent might have a response. I expect you realize that Mr. MacGregor is the thirteenth commissioner, so he has some privileged information. Mr. Broadbent will have the details on this, but I would just add one word. From the beginning the two of us agreed that people must be treated with humanity. If there have been any cases where the rush of events has caused some hardship, we should go back and look at them. That is my personal thought. I have not even had a chance to talk to David, but I know it is his thought as well.

Mr. Broadbent: Yes, this issue has to be cleared up. The 1-800 line is operated on our behalf through a contract with Communications Canada, which is now a special operating agency of Supply and Services Canada. Communications Canada, in turn, has a contract with a person—and I am sorry, but I cannot remember the name of the contractor—who provides certain resources, including the operators.

As I told this committee yesterday, we are seeking to fine-tune that operation. I spoke about average costs per call and about trying to make sure those costs were maintained at a reasonable level. The only way one can do so is by adjusting resources, including human resources, when volumes of calls drop off. Now, volumes of calls have dropped off because the national advertising campaign is over. They may well pick up tomorrow, as a result of events that have happened here today or last night; I do not know.

I can tell you that the chairman has written to each employee who has been laid off—who is not our employee, by the way, because the work is through DSS to a contractor—expressing his personal thanks for the work they have done, not just for the forum but for Canada.

As far as the other aspect of Mr. MacGregor's article is concerned, all you need to do is look at the report we and the staff prepared yesterday and look at the text—

[*Translation*]

devant avoir lieu à 13 heures à Vancouver. Les traducteurs ont travaillé toute la nuit pour que le texte soit prêt à temps. Il devait l'être entre 18h30 et 19 heures, mais je ne saurais le dire avec précision. Je sais que le rapport a été communiqué en premier lieu aux commissionnaires, puis à nos bureaux régionaux dans les plus brefs délais. Quant à savoir à quelle heure exacte les journalistes en ont eu connaissance, je ne saurais le dire.

M. Boudria: Disons à environ 19 heures, heure d'Ottawa. C'est bien cela?

M. Broadbent: À peu près, oui.

M. Boudria: D'accord. C'est très bien.

Dans le *Ottawa Citizen* d'aujourd'hui, il y a un article de Roy MacGregor dans lequel il prétend que des employés de la commission sont licenciés de façon très cavalière, sans prime de départ ni le moindre avantage, et qu'environ 35 employés parmi les plus mal rémunérés ont été licenciés de cette façon sans autre forme de procès. Que répondez-vous à cette critique?

M. Spicer: M. Broadbent pourra peut-être vous répondre. Vous savez sans doute que M. MacGregor est le 13e commissaire et il a donc accès à des renseignements confidentiels. M. Broadbent vous fournira les détails sur ce point mais j'aimerais ajouter quelque chose. Nous nous sommes entendus tous deux depuis le début pour traiter les employés de façon humanitaire. S'il est arrivé que, dans le feu de l'action, certaines personnes en souffrent, nous n'hésiterons pas à examiner leurs dossiers. C'est mon avis personnel. Je n'ai pas eu l'occasion de parler à David, mais je sais qu'il partage mon opinion.

M. Broadbent: En effet, il faut tirer les choses au clair à ce sujet. La ligne sans frais est exploitée pour notre compte en vertu d'un contrat passé avec Communications Canada, qui agit désormais comme agence d'exploitation spéciale de Approvisionnements et Services Canada. Communications Canada a de son côté passé un contrat avec une personne—et je ne me souviens pas du nom de l'entrepreneur, je le regrette—qui lui fournit certaines ressources, y compris les téléphonistes.

Comme je l'ai dit hier, nous essayons de mettre au point ce système. J'ai parlé du coût moyen par appel et du fait que nous faisons tout notre possible pour que ces coûts restent modestes. La seule façon de le faire, c'est grâce à un rajustement des ressources, y compris les ressources humaines, lorsque le volume d'appels diminue. C'est un fait que le nombre d'appels a diminué puisque la campagne publicitaire nationale est terminée. Les appels peuvent fort bien reprendre demain, à la suite de ce qui s'est passé ici aujourd'hui ou hier soir. Je n'en sais rien.

Je peux vous dire que le président a écrit à chaque employé qui a été mis à pied—et d'ailleurs je rappelle qu'il ne s'agit pas de nos employés, puisque le travail est assuré par un entrepreneur avec lequel le MRS a passé un contrat, pour le ou la remercier personnellement de son travail, non seulement pour le groupe de consultation mais pour l'ensemble du pays.

En ce qui concerne l'autre aspect de l'article de M. MacGregor, il suffit d'examiner le rapport que notre personnel et nous-mêmes avons préparé hier et vous verrez le texte...

[*Texte*]

Mr. Boudria: Substantive. I did not ask about that, Mr. Chairman. That was a substantive portion. I made it clear that I want to obey the rules that have been set so fairly by our chairman this morning. I would not have dared ask about that, so I do not expect an answer, because it would also be out of order.

The Chairman: Thank you very much. Besides, it may even be an abuse of the chair to be so complimentary.

Mr. Broadbent, it is important that you give the full picture on one point that was brought up with you today on the question of the per diem. We talked about this aspect at length yesterday and you indicated to us that there had been a discussion among commissioners following Mr. Normand's statement. The decision had been taken not to make public right away expenses incurred by each commissioner. You also said in your testimony that this information would be made available through usual channels later on. I understand that is still the case today.

You also gave information about averages yesterday, though, which I found to be of some value for members of this committee. You provided three-month averages and I would like you to repeat that information very summarily before we move on to Mr. Rodriguez.

Mr. Broadbent: Yes, the figures I gave the committee yesterday stated that for the period including November, December and January, our commissioners worked nine days per month, on average.

• 1030

I do not wish to mislead this committee. The work of the commissioners will be following something very close to a normal curve. It was light in November, but the workload has been heavy in December, January, February, and into March. During that period of time, which was the time period of the accounts—this was the section of the meeting when Mr. Spicer was not present—I gave each individual a statement of their accounts. Putting all those together over that three-month period, I said that the low number of commissioner working days over the three months was 11.5 days, the high was 60 days, and the medium was 30 days. Those were the figures I gave your committee yesterday, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Rodriguez, you have a question?

Mr. MacDonald: Mr. Chairman, I just want clarification of the rules. The first day we met as a committee, Mr. Hawkes made quite a scene about the fact that each member had to be heard before we rush into a second round or before we went to other members.

My good friend John Rodriguez, who represents the New Democratic Party well here, is the only member. I do not see a second member here. There are other members of this committee who are waiting for their first round. I understand

[*Traduction*]

M. Boudria: Nous entrons dans des questions de fond. Je n'ai pas posé de questions à ce sujet, monsieur le président. J'ai dit clairement que je tiens à respecter les règles que notre président a établies de façon si équitable ce matin. Jamais je n'aurais posé une question de fond, de sorte que je ne m'attends pas à une réponse, car elle serait du même coup irrecevable.

Le président: Merci beaucoup. Soit dit en passant, il est presque insultant d'adresser ce genre de compliment à la présidence.

Monsieur Broadbent, il importe que vous nous fournissiez tous les détails sur une question qui a été soulevée hier au sujet de l'allocation journalière des commissaires. Nous en avons longuement parlé hier et vous nous avez dit que les commissaires en avaient discuté entre eux à la suite de la déclaration de M. Normand. Vous nous avez dit qu'ils avaient décidé de ne pas divulguer immédiatement les dépenses engagées par chacun d'entre eux. Vous avez dit également lors de votre témoignage que ces renseignements nous seraient fournis à une date ultérieure par les voies habituelles. Je suppose que cela vaut toujours aujourd'hui.

Vous avez également fourni certains renseignements au sujet des dépenses moyennes, hier, ce qui ne manque pas d'intérêt pour les membres du comité. Vous nous avez fourni des moyennes trimestrielles et j'aimerais que vous répétiez rapidement ce que vous nous avez dit avant de donner la parole à M. Rodriguez.

M. Broadbent: En effet, d'après les chiffres que j'ai fournis hier au comité, pour la période des mois de novembre, décembre et janvier, nos commissaires ont travaillé en moyenne neuf jours par mois.

Je ne voudrais surtout pas induire le comité en erreur. Le travail des commissaires se déroule selon une courbe normale, c'est-à-dire qu'il n'y en avait pas beaucoup en novembre mais que par la suite la charge de travail s'est alourdie en décembre, janvier, février et mars. C'est donc pour cette période que j'ai donné à chaque commissaire un extrait de ses comptes, et c'est justement à cette partie de la réunion que M. Spicer n'a pas assisté. Donc pour cette période de trois mois, le nombre minimum de jours de travail pour les commissaires était de 11,5, le maximum de 60, pour une moyenne de 30 jours. Voilà donc le chiffre que j'ai remis au comité hier, monsieur le président.

Le président: Vous avez une question, monsieur Rodriguez?

M. MacDonald: Monsieur le président, je voudrais quelques précisions au sujet des règles. Lors de notre première réunion, M. Hawkes a beaucoup insisté pour que chaque membre du comité puisse prendre la parole avant d'entamer un deuxième tour.

Mon ami John Rodriguez est seul aujourd'hui à représenter les Néo Démocrates. D'autres membres du comité n'ont pas encore pris la parole au cours du premier tour. S'il y avait eu un deuxième député NPD, il eût été

[*Text*]

that normally we would go back to the NDP if the second questioner were here, but time is getting on. There are a lot of members, including myself, who have waited. I think it would be only proper to keep to your original ruling and to make sure that every individual member—

The Chairman: I would be happy to do it that way, and I think it is—

M. Lapierre: C'était la règle.

The Chairman: —more conducive to getting more members on. Mr. Rodriguez, do you have a point of order on that?

Mr. Rodriguez: I know my good friend Mr. MacDonald. We have shared the committee in the past. I am sure he would not mind if I asked one question. I would not use my five minutes.

An hon. member: You do not have five minutes.

The Chairman: If members would be patient a second, I think the agreement we had, so as to be as productive as possible, was to try to allow each permanent member to get a question in before we come back to the rounds. The idea is to give an opportunity for everybody to get a question across.

Mr. Rodriguez: I am just following your orders.

The Chairman: Believe it or not, it may happen in very rare instances that we would not be infallible. I think it was Mr. Bird next.

Mr. Bird (Fredericton—York—Sunbury): Mr. Chairman, I do not think I am an official member of the committee today, so I will wait until last.

The Chairman: Mr. Larrivée.

M. Larrivée (Joliette): Merci, monsieur le président. Monsieur Spicer, il me fait plaisir de vous rencontrer.

Je dois vous dire que même si les événements qui nous concernent aujourd'hui semblent discréditer le Forum, en ce qui me concerne, votre passé nous prouve que vous êtes un citoyen de qualité et j'ai confiance que vous mènerez à bien ce Forum. Je pense que c'est un exercice démocratique assez exceptionnel. Il faudrait à tout prix qu'on comprenne qu'on a absolument aucun intérêt, peu importe les objectifs, à discréditer le travail que vous faites.

Bien sûr, on n'est pas tellement habitués à ce genre de commission. C'est d'ailleurs la première fois qu'une commission de ce genre fonctionne. Cependant, dans le contexte actuel de dépenses et de déficit, certaines déclarations malheureuses nous amènent à poser une foule de questions.

• 1035

Je pense que la population en général peut s'imaginer que vous vous êtes engagé dans cette Commission avec un budget et que ce budget n'est pas respecté.

J'ai eu l'impression, hier, quand j'ai entendu M. Broadbent, que vous ne pouviez pas fonctionner de cette manière. Il serait impossible de déterminer un budget sans une planification, sans déterminer exactement le genre de travail que la Commission aurait à faire. Voilà ma première question.

[*Translation*]

normal de lui donner la parole. Mais nous sommes nombreux à attendre depuis longtemps. J'estime donc qu'il faudrait appliquer la règle et donner la parole à tout le monde.

Le président: Je ne demande pas mieux.

Mr. Lapierre: That is the rule.

Le président: De cette façon tout le monde pourra participer à la discussion. Vous invoquez le Règlement, monsieur Rodriguez?

M. Rodriguez: M. MacDonald est un bon ami à moi; nous avons déjà siégé ensemble à différents comités. Je suis sûr qu'il me permettra de poser une question qui ne durera d'ailleurs pas plus de cinq minutes.

Une voix: Vous n'avez pas cinq minutes.

Le président: Je vous rappelle qu'il avait été convenu que chaque membre permanent du comité pourrait poser une question avant d'entamer un deuxième tour. De cette façon tout le monde pourrait participer à la discussion.

M. Rodriguez: Je me conformais justement à vos ordres.

Le président: Il arrive, même si c'est rare, que le président se trompe. Je donne maintenant la parole à M. Bird.

M. Bird (Fredericton—York—Sunbury): Comme je ne suis pas un membre officiel du comité, je prendrai la parole en dernier.

Le président: M. Larrivée.

Mr. Larrivée (Joliette): Thank you Mr. Chairman. I am glad to meet you, Mr. Spicer.

Even though the Forum seems to be discredited by what we have heard today, I believe for my part that everything you have done so far proves that you are an outstanding citizen and I am confident that you will succeed with this Forum as well. I feel that it is an outstanding democratic exercise, and we should all realize that there is absolutely no point in discrediting your work, whatever our motives might be.

It is the first time a forum such as yours has existed in Canada, so we are not used it. However, in this period of restraint and high deficits, we have to ask a lot of questions in view of the statements which were made regarding the Forum.

People may come to the conclusion that the Forum has been exceeding its budget.

When I was listening to Mr. Broadbent yesterday, I got the impression that that was not how you worked. You cannot set up a budget without some planning and without determining exactly what kind of work the Forum will be doing. So here is my first question.

[*Texte*]

J'aimerais encore un peu plus de précisions, et sera le sujet de ma deuxième question. Au début, quand vous planifiez votre travail on a eu l'impression d'un manque de contrôle. Par la suite, on a cru que les dépenses n'étaient pas contrôlées et qu'on ne pouvait absolument pas savoir quel serait le coût de la Commission.

J'aimerais avoir vos commentaires là-dessus, monsieur Spicer.

M. Spicer: Merci, monsieur le député. Je répondrai avec plaisir. Comme je vous l'ai dit auparavant il n'y avait pas de budget précis, imposé au départ. Notre mission était très simple. On nous a dit de réussir. Réussir voulait dire essayer d'organiser un système sans précédent pour collectionner et analyser les opinions d'une centaine de milliers de canadiens et de les présenter dans un rapport, huit mois plus tard, un rapport fidèle aux idées des citoyens en créant notre propre méthodologie.

Nous nous sommes attelés à cette tâche avec enthousiasme dès les premières minutes. Nous avons essayé de créer un système qui marcherait et, sachant le délai impitoyable que nous avions, nous avons dû mettre certaines choses en marche sans lesquelles on n'aurait pas pu faire les choses maintenant, à savoir les choses qui réussissent dans des échanges, dans la multiplication des noms, la participation massive des citoyens, etc. . . Tout se passe parce qu'on a pris des risques en novembre et en décembre. On a risqué sur la foi des Canadiens en la démocratie et en leur désir de participer à l'élaboration de leur pays.

C'était, si vous voulez, sous forme d'un raid de commando. On nous a dit: voilà la mission, prenez la colline—pas la Colline parlementaire je vous assure—prenez la colline. On ne nous a pas donné de budget. Il a fallu honnêtement mettre les cartes sur la table pendant les premières semaines et penser à la mission. Le personnel financier du Conseil privé était parmi les meilleurs; on nous a dit que la personne qui travaille pour nous, pour les finances, Mme Cook, avait déjà fait 12 ou 13 commissions royales.

Sachant qu'elle était là contrôlant selon les règlements du Conseil du Trésor et du Conseil privé, je me sentais en sécurité. Je me sens toujours en sécurité, surtout avec M. Broadbent qui est venu s'ajouter, après Noël, quand la chose était bien en marche.

Le président: Veuillez conclure plus rapidement, M. Spicer.

M. Spicer: Pardon? Oui, excusez-moi.

En ce moment, je vous l'assure, monsieur le député, les dépenses sont contrôlées d'une manière extrêmement disciplinée. Elles sont contrôlées à la fois par M. Broadbent et Mme Cook. On a eu des consultants de l'extérieur. Je suis en toute sérénité et je vous invite à l'être aussi. Je vous assure que tout cet aspect est en de très bonnes mains.

Le président: Merci, monsieur Spicer.

Mr. MacDonald (Dartmouth): I would like to welcome Mr. Spicer. I get a sense of chippiness at times about the fact that parliamentarians are doing the job that many Canadians think we do not do, and that is looking after the public accounts and making sure that when we spend their tax dollars, it is spent properly.

[*Traduction*]

And here is my second question. At the beginning when you were in the planning stage, there seemed to be a lack of control. Later on it appeared as though expenses were out of control and that there was no way of knowing how much the Forum would cost.

Could you comment on this, Mr. Spicer?

Mr. Spicer: As I said earlier, we did not have a fixed budget at the outset. Our mandate was very simple. We were told to succeed, which meant to set up a system which had no precedent in this country to collect and analyse the opinions of a hundred thousand Canadians and, months later, to submit a report on the situation as we found it; in the process we were to set up our own methodology.

We set out on this task with enthusiasm straightaway. We tried to set up a system which would work and with such strict deadlines, we had to set up all kinds of things without which we could not have functioned up to now, in order to make sure that we would get massive public participation. So if things are happening now, it is because in November and December we bet on Canadians' commitment to democracy and on their desire to participate in this nation building exercise.

We acted somewhat like a commando setting out to take the hill, not Parliament Hill of course. We did not have a budget at the outset. During the first few weeks of our mandate, we therefore had to examine our mission very carefully. Mrs. Cook, the finance officer from the Privy Council who worked for us, had a long experience in this field as she had worked previously with a dozen different royal commissions.

Knowing that she was there and applying the rules of Treasury Board, I felt secure. I have always felt secure and especially when Mr. Broadbent came on board after Christmas.

The Chairman: Could you conclude rapidly, please?

Mr. Spicer: Certainly.

So I can assure you that all expenditures are strictly controlled both by Mr. Broadbent and by Mrs. Cook. We have outside consultants. I am completely confident and I can assure you that there is not slightest reason for concern, as all money matters are in very good hands.

The Chairman: Thank you, Mr. Spicer.

M. MacDonald (Dartmouth): Je souhaite une cordiale bienvenue à M. Spicer. Je suis assez fier quand je pense que les députés, contrairement à ce que de nombreux Canadiens pensent, veillent à ce que les deniers de l'État soient dépensés à bon escient.

[*Text*]

I do not think there is anybody from my party—perhaps there are some around this table—who questions the intent of Mr. Spicer or his commission in going around and trying to find reasons to involve more individuals in the great debate about national unity, about what we want in this country. But I think he would agree, and he would probably criticize us if we just said, well, that is fine; questions have been raised about the accountability and the way things were done, but because we are all wrapped in the flag, we will blind ourselves to our responsibilities.

• 1040

I wanted to put that on the record.

Mr. Spicer: I agree with you totally.

Mr. MacDonald: That is good, Mr. Spicer.

What I am a little concerned about is the fact that I think the reason you are here right now has nothing to do with anything that most politicians have said. The reason you are here is that some questions were raised about the credibility and the financial integrity of your operation. It was not raised by me; it was not raised by the Conservatives or the New Democrats—I do not even think it was raised by the Bloc québécois. It was raised by some people who sat on your commission. It was raised by your commissioners—

Mr. Spicer: By one commissioner.

Mr. MacDonald: It was raised by Mr. Normand. Initially we had much fanfare as people were appointed as commissioners. Some of them have disappeared, never to be found again. Some have resigned. So you started off with some question in some people's minds about how you had your act together, and when Mr. Normand came forward and made his statements—and, sure, he was here yesterday. . . I am sorry; there was a letter yesterday. It led parliamentarians to question whether or not this was a ship out of control in the middle of a storm, financially at least.

So I find it absolutely incredible: we are sitting here as parliamentarians and we have been told that your commissioners have made a decision that they do not want to release their per diem charges. That is why you are here. It was the statement of Mr. Normand that put us in this situation in first place. I feel uncomfortable even sitting here questioning, because I am afraid I will go out and somebody will say that I am questioning whether or not there should be a Canada.

I am not questioning whether or not there should be a Canada.

Mr. Spicer: No, you are absolutely right.

Mr. MacDonald: We are trying to get to the bottom of this.

I would like to know, if you were in charge, if you were the chair, why you did not instruct your commissioners. Can you not instruct your executive director, Mr. Broadbent, to release those figures? How democratic is the administration of this? I thought that as the chair you had the ultimate authority to do those things.

We have national press here. Everybody is trying to get to the bottom of this so you can get on with your work. We do not want to stall you in your work, but the answer to the initial question put forward in the public by Mr. Normand

[*Translation*]

Il est certain que personne au sein de mon parti ne met en cause la bonne volonté de M. Spicer et des membres de sa Commission qui parcourt le pays pour essayer de convaincre un maximum de nos concitoyens de participer au débat sur l'unité nationale et l'avenir de notre pays. Mais je suis sûr que M. Spicer serait le premier à nous critiquer si, ayant pris connaissance des questions soulevées au sujet de la transparence et des modalités de fonctionnement du forum, nous décidions de ne rien faire en invoquant des motifs patriotiques.

C'est une chose que je tenais à préciser.

M. Spicer: Je suis tout à fait d'accord avec vous.

M. MacDonald: Parfait.

Donc votre présence ici n'a rien à voir avec les motifs évoqués par la plupart des politiciens. Si vous êtes ici, c'est parce que la crédibilité et l'intégrité financière du forum sont en cause. D'ailleurs, la question a été soulevée ni par les conservateurs ni par les néo-démocrates ni même par le Bloc québecois mais par vos propres commissaires.

M. Spicer: Un seul commissaire.

M. MacDonald: Par M. Normand plus précisément. La nomination des premiers commissaires s'est faite avec tambours et trompettes. Certains de ces commissaires ont disparu, d'autres ont présenté leur démission. Donc dès le début, il y a eu certains doutes au sujet du forum. Ensuite M. Normand a fait ses déclarations et nous a adressé une lettre hier. Il est donc normal que les députés se demandent si le forum ne file pas à la dérive, ne serait-ce qu'au plan financier.

Je trouve donc inacceptable que les commissaires refusent de rendre public leur indemnité journalière. C'est à cause des affirmations de M. Normand que nous sommes réunis aujourd'hui. La situation est délicate pour nous car certaines personnes pourraient en profiter pour nous accuser de mettre en cause l'avenir du Canada.

Or, de toute évidence, je ne suis pas là pour mettre en cause l'existence du pays.

M. Spicer: C'est certain.

M. MacDonald: Nous cherchons simplement à faire le point sur ce qui s'est passé dans le forum.

Puisque c'est vous qui êtes le président du forum, j'aimerais savoir pourquoi vous ne pouvez pas exiger de M. Broadbent, le directeur exécutif, qu'il publie ces chiffres. En tant que président vous devriez pouvoir le faire.

Des représentants de tous les médias sont dans la salle. Il suffirait de jeter la lumière sur ce qui s'est passé pour que vous puissiez ensuite reprendre votre travail. Nous ne cherchons d'ailleurs nullement à entraver votre travail, mais

[*Texte*]

has not been answered. I want to know why you will not instruct your commissioners to put that forward, and if you will not do that, will you put your own per diems forward so we can have a look at them?

Mr. Spicer: Personally, I would love to do that.

Mr. MacDonald: Well, why do you not?

Mr. Spicer: I am advised that I do not have the power to order commissioners who are named by commission of government and are responsible for their own expenses. I would love to be able to do that. I do not mind making mine available, if that will help you. I have never found mine any secret, and I do not think they should be. I have always acted that way, at the CRTC and here. If anybody wants to go through my taxi fares and have some fun, go ahead. I think you should, and I mean that in a respectful way.

I have always believed in that. I believe that your expenses should be monitored, senators' expenses should be monitored, and mine should be monitored. I am quite happy to ask the other commissioners to do the same. People will believe us all a lot more. So I will commit myself to going back to them, and if we can find a way to make my expenses available—

Mr. MacDonald: Mr. Spicer, I have one minute left. I am going to ask you two questions, but I will ask you this again.

If you are in charge—and I assume you are, even though Mr. Broadbent has raised some questions about what type of a deal was made to get him on, whether or not the buck stops with Mr. Broadbent on those decisions or with Mr. Spicer. . . Although technically, I guess, you are his boss, I do not know who is in charge here. If Mr. Broadbent is in charge of the accounting, then perhaps Mr. Broadbent should give us an assurance that he will do what I think is in the best interest of the public, and also of the commission, by putting these things forward. If there is nothing there, then for God's sake, clear the deck on it. We do not need any more controversy. You have an important job to do, and I for one do not understand why there is a problem.

Mr. Spicer: I ask nothing better.

Mr. MacDonald: Secondly, Mr. Broadbent just made a statement. He said that they worked all night on this press release that has caused us so much difficulty at the beginning of the meeting. He said that they worked all night on the translation. I want to know when the decision was made to come out with an interim report and why people had to work all night on translation. It leads me to believe that perhaps somebody gave the order to get an interim report out in order to put something in the press the day before we had Mr. Spicer here to talk about the finances. This sort of smells, and I want to know why that was done. I want to know, specifically, when the order was given to come out with a report the day before he appeared here.

The Chairman: I just want to make one remark here. Mr. Boudria put a similar question and I did not object to the question, and I am not going to object to this question either. I just want to make it clear that I do not sense that it is relevant to the direct administration of the financial administration.

[*Traduction*]

il s'agit simplement de répondre aux questions soulevées par M. Normand. On voudrait donc savoir pourquoi vous n'exigez pas des commissaires qu'ils nous communiquent le montant de leur indemnité journalière ou à tout le moins que vous nous communiquiez vos propres pièces justificatives.

M. Spicer: Je ne demanderais pas mieux.

M. MacDonald: Alors pourquoi ne le faites-vous pas?

M. Spicer: Il paraît que je n'ai pas le droit de donner des ordres de ce genre à des commissaires nommés par le gouvernement et qui sont responsables de leurs propres dépenses. Je ne demanderais d'ailleurs pas mieux et je suis tout à fait disposé à vous remettre mes propres notes de frais. Il ne s'agit certainement pas d'un secret, pas plus maintenant que lorsque je travaillais au CRTC. Libre à vous donc de vérifier mes bons de taxi.

Il est tout à fait légitime que mes dépenses, tout comme celles des députés et des sénateurs, soient vérifiées. Je vais demander aux autres commissaires de vous fournir ces données et je vais voir ce que je peux faire. Cela va sans doute améliorer notre crédibilité.

M. MacDonald: Monsieur Spicer, je voudrais vous poser deux questions dans la minute qui me reste.

Je ne suis pas sûr qui de vous ou de M. Broadbent est responsable des questions financières au sein du forum, même si en principe c'est vous le patron. Si M. Broadbent est chargé des questions financières, il devrait dans l'intérêt du public et de la commission rendre tous ces chiffres publics, ce qui permettrait de dissiper les soupçons et de mettre ainsi un terme à la controverse. Vue l'importance de votre tâche, je ne vois vraiment pas pouquoi vous refuseriez.

M. Spicer: Je ne demande pas mieux.

M. MacDonald: Par ailleurs, M. Broadbent nous a expliqué qu'on avait travaillé toute la nuit pour traduire le rapport que le forum vient de publier, rapport qui a été à l'origine de la controverse en début de cette réunion. Je voudrais donc savoir à quel moment au juste il a été décidé de publier un rapport provisoire et pouquoi il a fallu que des gens travaillent toute la nuit pour le traduire. Je me demande si quelqu'un n'aurait pas donné l'ordre de sortir un rapport provisoire pour le soumettre à la presse justement à la veille de la comparution de M. Spicer devant le comité pour répondre des finances du forum. Tout cela me paraît fort louche. Je voudrais donc savoir à quel moment au juste l'ordre a été donné de publier le rapport à la veille-même de la comparution de M. Spicer devant le comité.

Le président: Je vous rappelle que lorsque M. Boudria a posé une question analogue, je ne m'y suis pas opposé, je ne m'opposerai donc pas maintenant. Je tiens cependant à souligner que je ne vois pas très bien ce que cela a à voir avec l'administration financière du forum.

[*Text*]

• 1045

The reason I wanted this question to be dealt with, though, is because it is relevant to our debates today and to our discussions this morning, so I am going to ask you to answer that question.

Mr. Broadbent: Mr. Chairman, if there are any lingering doubts about this, I am very happy to have the opportunity to clear them up, because there is no jiggery-pokery going on here.

As the gentleman on my left will tell you, he has been chastising me: When are we going to get it out, David? When are we going to get that information out to deepen the dialogue? We had hoped to be in a position to get this out a week ago. We ran into some snags; there were some further consultations required. When Commissioner Matkin decided he was going to hold a press conference along with two other commissioners, Mrs. Corcoran and Mrs. Zubowski in British Columbia, I felt we were not backing up their efforts adequately. I wanted to move for that.

Quite frankly, when I had the translators working all night, which was not last night, I did not know Mr. Spicer was coming to this commission. So we were moving to get this out, as I said to you earlier in all honesty, trying to get it out for 1 p.m. B.C. time, Pacific Standard Time, in order to assist with that press conference.

We slipped because we found some errors in translation and...I mean, I apologize for some of the documents we presented this morning, working documents, but everything we send out like that goes out in two official languages simultaneously, and I really want the quality of both languages to be very good.

Mr. Spicer: Perhaps I could add a word. We are really not probably clever enough, experienced enough, to organize cynical scams like that. We were ourselves victims—

An hon. member: All we—

The Chairman: Order! Order, please!

Mr. Spicer: I want to tell you that two weeks ago the biggest project that—

An hon. member: That is not—

The Chairman: Order! Let the witness answer, please.

Mr. Spicer: Two weeks ago we were the victims the other way around. We had spent three months developing the largest initiative of our whole mandate with the Canadian Teachers' Federation to reach up to 5 million students. We held a press conference there and we were warned that the National Press Gallery was going to jump on us for budget. And they did. So the whole school program got beaten to death.

The public never learned about it. It was the biggest thing. So these coincidences do happen, and I am really sorry. We were the victim the first time; maybe you were this time. I can only tell you there was no evil intention. We tried to keep our word to the public and media and we will go on doing these things. I do not know whether we are going to be seeing a lot more of you. If we do, then we will try to be very careful, but I assure you that we want to co-operate openly with you, fully respectfully of your process.

[*Translation*]

Cependant, comme la question porte sur les discussions qui ont eu lieu ce matin, je demanderais au témoin d'y répondre.

M. Broadbent: Je ne demanderais pas mieux, monsieur le président, que de faire toute la lumière sur la question car je puis vous assurer qu'il n'y avait rien de louche.

Mon collègue assis à ma gauche insistait depuis tout un temps déjà pour que nous publions le rapport afin d'encourager le dialogue. On espérait pouvoir le sortir il y a déjà une semaine mais on s'est heurté à certaines difficiltés. J'ai donc essayé de faire coïncider la sortie du rapport avec la conférence de presse des commissaires Matkin, Corcoran et Zubowski en Colombie-Britannique.

Lorsque j'ai demandé aux traducteurs de travailler toute la nuit pour traduire le rapport, j'ignorais que M. Spicer devait comparaître devant le comité. Nous avons simplement fait un effort pour que la publication du rapport coïncide avec la conférence de presse des commissaires prévue pour 13h, heure normale du Pacifique.

Or, nous avons relevé certaines erreurs de traduction. Ainsi je dois également m'excuser pour certains des documents que je vous ai soumis ce matin, et comme tous nos documents sont publiés dans les deux langues officielles, je tiens à ce que les deux versions soient de bonne qualité.

M. Spicer: Je voudrais ajouter que je ne pense pas que nous soyons assez malins ni expérimentés pour organiser une mise en scène aussi cynique. Nous sommes nous-mêmes les premières victimes...

Une voix: Tout ce que nous...

Le président: Silence.

M. Spicer: Il y a 15 jours, le plus important projet que...

Une voix: Ce n'est pas...

Le président: Silence! La parole est au témoin.

M. Spicer: Il y a 15 jours nous nous sommes faits avoir. Nous avions consacré trois mois aux plus importants de nos projets avec la Fédération canadienne des enseignants qui devait nous permettre de toucher cinq millions d'étudiants. Nous avions prévu une conférence de presse mais on nous a prévenus que les journalistes nous attaqueraient au sujet de notre budget, et c'est ce qui est arrivé, tant et si bien qu'on n'a pas eu la possibilité de parler du programme scolaire.

Les gens n'en ont jamais entendu parler, alors que c'était notre projet le plus important. Donc c'est nous qui étions tombés dans le panneau cette fois-là et il se peut que cette fois-ci ce soit votre cas. Quoi qu'il en soit, je puis vous assurer, il n'y avait aucune arrière-pensée. Nous cherchons simplement à respecter nos engagements vis-à-vis du public et des médias. Je puis également vous assurer que nous tenons à coopérer avec vous aujourd'hui et à l'avenir si cela devait se représenter.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you, Mr. Spicer. I want to put one question for clarification about the per diems to make it relative to how things usually operate. What is the standard practice? Is there a standard practice by which commissioners make their per diems available every week, every month, or is it. . .? Yesterday, you seemed to say in your testimony that it is at the end that we find out. Are you aware of a standard practice?

Mr. Broadbent: I presume, Mr. Chairman, you are talking about a standard practice in terms of that sort of information going into the public domain.

The Chairman: Right.

Mr. Broadbent: The standard practice that I am aware of is that a line item appears for each commissioner on each and every commission in the Public Accounts of Canada that states how many honorarium days that commissioner claimed during that particular accounting period, what the total amount of money per commissioner is for those honorarium days, and the total expenses that the particular commissioner has claimed. If you look in the last Public Accounts you will see, for example, such data for all the commissioners in the Reproductive Technologists Commission.

The Chairman: Thank you. The other question I had was relative to the work of the commission. Yesterday you seemed to say that, first, the meetings at which commissioners attended had, in the eyes of the public, often more value than meetings where commissioners were absent. Is that correct? And a consequence of that, from your testimony yesterday, you seemed to indicate that there was pressure put on commissioners to attend as many meetings as possible. Is that correct?

Mr. Broadbent: That is perfectly true, Mr. Chairman. The staff have encouraged commissioners to work as much as possible. Some commissioners have very onerous other jobs and, unfortunately, cannot. But some commissioners have been in a position, and thank God they have been in a position, to travel and work very hard.

As I said yesterday, the only thing is that there is nothing wrong with working 30 days in a month, except that you are going to kill yourself if you do it.

• 1050

Le président: Monsieur Robitaille, vous avez cinq minutes.

M. Robitaille: Merci, monsieur le président. M. Spicer, en réponse à une question formulée précédemment, ou au cours de votre exposé, vous avez dit que jusqu'à présent 145,000 Canadiens avaient fait l'objet de consultation, c'est-à-dire qui ont participé aux différents processus établis dans le cadre du Forum.

Si ma mémoire est fidèle, il vous est arrivé à l'occasion de dire que votre objectif était d'atteindre 1 million de Canadiens. Pensez-vous que vous allez atteindre cet objectif? Est-ce que les 145,000 Canadiens que vous avez rejoints est un rythme de croisière prévu et normal selon l'objectif que vous aviez fixé et compte tenu de votre plan de travail? Compte tenu des budgets restant pensez-vous atteindre cet objectif?

[*Traduction*]

Le président: Merci monsieur Spicer. Je voudrais vous poser une question au sujet de l'indemnité journalière. Est-ce que normalement les commissaires sont tenus de remettre leurs notes de frais une fois par mois ou une fois par semaine? Hier vous sembliez dire que ce n'est qu'à la toute fin qu'on doit régler les comptes. Comment les choses se passent-elles d'habitude?

M. Broadbent: Vous voulez dire selon quelles modalités ces renseignements sont rendus publics.

Le président: Exact.

M. Broadbent: Normalement, pour toutes les commissions, les dépenses de chaque commissaire sont publiées dans les comptes publics du Canada, y compris le montant global des honoraires versés au commissaire ainsi que le montant global de ses dépenses. Ainsi vous trouverez dans les derniers comptes publics toutes ces données pour chacun des commissaires de la commission sur les technologies de la reproduction.

Le président: Je voudrais maintenant vous poser une question au sujet des travaux de la commission. Vous sembliez dire hier que le public attache plus d'importance aux réunions qui se déroulent en présence des commissaires et que l'on exerce donc des pressions sur les commissaires pour qu'ils assistent à un maximum de réunions. Est-ce bien exact?

M. Broadbent: C'est tout à fait exact monsieur le président. Le personnel encourage en effet les commissaires d'assister à un maximum de réunions, ce qui n'est pas possible pour tous, car certains sont très pris par d'autres travaux. Cependant, certains commissaires—et je m'en félicite—ont été à même de beaucoup voyager et d'assister à un grand nombre de réunions.

Mais comme je le faisais remarquer hier, à force de travailler 30 jours par mois, on risque de se tuer à la tâche.

The Chairman: Mr. Robitaille, you have 5 minutes.

Mr. Robitaille: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Spicer, you said in an answer to a question, or during your presentation, that to this day, 145,000 Canadians had been consulted within the process set up by the forum.

If memory serves me right, you were planning to reach 1 million Canadians. Do you think you can meet this objective? Would you say that you are on target with the figures reached so far and do you think that you can meet your overall objective while staying within your budget?

[*Text*]

M. Spicer: Je ne puis vous garantir si se sera exactement 1 million, 700,000 ou 1,000,005. Les dés sont jetés. Nous avons créé un processus qui est à la disposition de tout le monde, qui a fait face à certaines difficultés comme vous le avez. Notre programme scolaire vient d'être lancé et il est capable de rejoindre 4 ou 5 millions de Canadiens.

Nous sommes à peu près à mi-chemin dans le processus. Je préfère attendre avec une prudence optimiste que nous allons étonner le monde par le chiffre final. Je ne peux pas vous garantir que c'est un million, ce n'est pas là l'essentiel. Prenez donc ce million comme une métaphore pour un très grand nombre de Canadiens.

Je pense que déjà il s'agit d'un nombre sans précédent de Canadiens. Ce nombre sera beaucoup plus grand à la fin.

M. Robitaille: Alors, vous maintenez quand même le sens de votre objectif au niveau d'un million, un million deux cent mille?

M. Spicer: Le sens, mais non pas nécessairement la précision d'un million. C'est le synonyme d'un très, très grand nombre, c'est déjà un nombre sans précédent.

Comme je vous le dis, restez jusqu'à la fin du film, je pense qu'on sera étonné.

M. Robitaille: D'accord. Si je comprends bien votre processus est encore en place et les moyens dont vous disposez vous permettent encore de garder vos prédictions.

M. Spicer: On pourrait toujours souhaiter avoir plus de temps, plus d'argent. Mais, je pense qu'on est rendu au point où on voudrait réaliser la tâche à l'heure avec le budget que nous avons. On va le faire, c'est l'imagination qui l'emporte sur l'argent.

M. Robitaille: Merci. Le type de processus est quand même relativement nouveau, il faut le reconnaître. Il fait preuve d'une certaine audace: je me réfère aux assemblées de cuisine, aux réunions préparées par les gens eux-mêmes, aux réseaux téléphoniques, etc. Est-ce que vous avez une opinion ou une idée professionnelle ou d'expert sur ce type de processus? Il pourrait être une indication ou ou une valeur significative dont les rapports finaux doivent faire l'objet. Je reviens encore à mon million, sur 25 millions de population.

M. Spicer: En effet. Quand les citoyens quittent nos groupes de discussion ils ont l'impression d'avoir vécu une expérience démocratique profonde et même émouvante. Certains parlent de métamorphose, d'autres disent qu'ils ont vraiment une nouvelle foi en la démocratie. Ils nous mettent en garde contre la nécessité d'écrire un rapport qui reflète fidèlement leurs propos. Ils disent qu'ils espèrent, ils comptent sur la clientèle politique, la culture politique pour les écouter.

Il y a deux facteurs: la participation massive et la discipline avec laquelle nous pouvons rendre compte des opinions des citoyens. Nous sommes déterminés à réussir sur les deux plans. On remettra le tout entre les mains de tout le pays dont vous en premier lieu. J'espère, comme je l'ai dit auparavant, que ce rapport pourra être utile à tous les partis politiques.

Si vraiment on peut «départisaner» la notion du Forum, quand il sera complété, si tout le monde peut lire le rapport en toute sérénité, je pense qu'on y trouvera des choses utiles pour tout le monde.

[*Translation*]

Mr. Spicer: I cannot promise whether it will be 1 million, 700,000 or 1,000,005. But the chips are down. We have set up a process which has run into some difficulties as you know. Our school program should enable us to reach between 4 million and 5 million Canadians.

We are now half way in the process. I am optimistic that people will yet be astonished when the final numbers come out. I cannot guarantee, of course, that it will reach a million, but that is not the main point anyway. A million is simply a way of saying that we will be reaching a great many Canadians.

As of now, we have already reached an unprecedented number of Canadians and I have no doubt that it will be much higher before we get to the end.

Mr. Robitaille: So you are targeting on reaching between one million and 1,200,000 Canadians?

Mr. Spicer: It is not a matter of exact figures. By one million we mean a great number and the numbers reached so far are already unprecedented.

As I was saying, I am sure you will be astounded if you stay until the end.

Mr. Robitaille: Which means if I understand you correctly, that you are in a position to meet your objectives.

Mr. Spicer: We could all do with more time and money. But I believe we will be able to meet deadlines and stay within our budget. Besides, imagination is more important than money.

Mr. Robitaille: So this is a relatively new process, and quite a bold one in some respects; I am thinking of the kitchen meetings, of meetings set up by people themselves, of open-line talk shows, etc. Have you consulted experts on this process? Consulting one million people out of a total population of 25 million, is quite a feat.

Mr. Spicer: It is indeed. People leaving our discussion groups feel they have lived through a significant and I would even say moving democratic experience. Some people say they have been completely changed by it and others that it has confirmed their faith in democracy. They tell us that our report must truly reflect what was said and that they hope the politicians will listen.

There are two aspects in this process: mass participation and faithful reporting of what went on. We are fully determined to succeed on both counts. The entire country will be getting the results and you in the first place. I hope that our report will be useful to all political parties.

I am sure that when the Forum's report is published and read in a non-partisan way, everyone will find something useful in it.

[*Texte*]

Le président: Votre temps est à peu près écoulé et j'ai deux autres membres du côté du gouvernement sur ma liste, M. White suivi de M. Hawkes. De plus, il est 10h55. M. Spicer, je sais qu'on avait prévu la rencontre de 09h00 à 11h00. Mais, puisque qu'on arrive à la fin, pourriez-vous nous accommoder un peu pour permettre à d'autres membres du Comité de poser quelques questions?

M. Spicer: Bien sûr.

Le président: Je demande à ceux qui poseront des questions de le faire le plus rapidement possible. Vous n'êtes pas obligés de prendre vos cinq minutes. Monsieur White.

• 1055

Mr. White (Dauphin—Swan River): Welcome, Mr. Spicer.

I enjoyed the metaphor you used earlier in describing your work. You said you had encountered several Berlin Walls of cynicism, I believe. I think that is very appropriate. The complaining we hear from Canadians may be very therapeutic for them, but I think it is time we challenged them to come up with some ideas and alternatives that would be very helpful to people like you and me.

However, I have found that the youth of Canada do not possess the same degree of cynicism, at least the youth I have talked to. That leads to my question, and you touched upon it briefly just a moment ago. The forum has consulted with school children across Canada. I am wondering if you could tell me how widespread the consultation has been. Give me some idea of the cost and an idea of the logistics of involving students in the forum's work.

Mr. Spicer: Our formal consultation with schools has only begun. The kits are hitting the schools as we speak. We will have them back in six to eight weeks. The cost of this program is $500,000 to reach a maximum of 5 million young people. We can show you copies of the shool kits. I would like you to see them—I think our staff may have some—so that you can see the types of questions they contain. The Canadian Teachers' Federation, at no charge, designed these kits for, I think, five different age levels. These are being made available. On the youth front, for the last two and a half months we have had two youth officers, which I mentioned, looking after universities, working youth, even street kids, high school kids. We have made a big effort.

To come to your question, the predominant themes that come from young people are that this is a country worth reinventing. There is so much good here that we must try to reinvent it in some way. They say we must pay attention to and settle with Quebec in some way. We must in some way settle with the native peoples. Above all, the most powerful message from young people is, let us look at Canada in the world. Canada is a great country. It has a great meaning to the world. If Canada were to blow up, there would be a real loss of hope for humanity. If Canadians cannot work together in some sensible way, this would be a terrible setback for Yugoslavia, the Soviet Union, India and all the other nations. Those are the messages we are getting from youth.

[*Traduction*]

The Chairman: Your time is almost expired and I still have two government members on my list: Mr. White followed by Mr. Hawkes. It is now 10:55am and we were supposed to be sitting from 9:00am to 11:00am. Since we are almost finished, could you accommodate us for just a bit longer, Mr. Spicer, so that the other committee members can put their questions?

Mr. Spicer: Of course.

The Chairman: I would ask the members to be brief. You do not necessarily have to use up your 5 minutes. Mr. White.

M. White (Dauphin—Swan River): Je vous souhaite la bienvenue monsieur Spicer.

J'ai beaucoup apprécié la métaphore que vous avez utilisée tantôt pour décrire votre travail. Vous avez dit notamment que vous vous étiez heurté à plus d'un Mur de Berlin de cynisme, ce qui est fort bien dit. Il est peut-être bon que les Canadiens puissent se défouler comme ils le font en ce moment, mais il serait peut-être plus utile encore de nous proposer des solutions de rechange.

J'ai constaté pour ma part que les jeunes ne sont pas aussi cyniques que leurs aînés. Ce qui m'amène à ma question. Vous disiez tantôt que vous aviez interrogé les étudiants de tout le pays dans le cadre du Forum. Je voudrais savoir combien d'étudiants ont pu ainsi être contactés, combien cela a coûté et quelles méthodes ont été utilisées pour consulter les étudiants.

M. Spicer: Nous venons tout juste d'entamer nos consultations avec les écoles. Les questionnaires auraient dû leur parvenir en ce moment même et devraient nous revenir d'ici six à huit semaines. Cette campagne qui devrait nous permettre de toucher cinq millions de jeunes coûtera 500,000$. Si vous le voulez, nous pouvons vous laisser quelques exemplaires des questionnaires adressés aux écoles. J'aimerais bien que vous y jetiez un coup d'oeil pour vous faire une idée des questions que nous leur avons posées. C'est la Fédération canadienne des enseignants qui a gracieusement conçu ces questionnaires destinés à cinq tranches d'âge. Depuis deux mois et demi, nous avons deux personnes responsables de la jeunesse qui s'occupent des universités, des jeunes travailleurs, des étudiants des écoles secondaires même des jeunes qui trainent dans les rues. Nous y avons consacré un gros effort.

La majorité des jeunes disent que cela vaut certainement la peine de consacrer du temps pour que le Canada puisse s'engager sur de nouvelles voies et qu'il faut d'une façon ou d'une autre se mettre d'accord avec le Québec ainsi qu'avec les peuples autochtones. Mais surtout, les jeunes disent que le Canada est un pays formidable qui a un rôle à jouer au plan international et que son éclatement serait une perte pour tout le monde. Si le Canada venait à disparaître, ce serait une perte pour la Yougoslavie, pour l'Union soviétique, pour l'Inde et pour tous les autres pays. Voilà ce que nous disent les jeunes.

[*Text*]

The Chairman: Some members around the table are commenting that we are getting into substance.

Mr. Spicer: I am sorry.

The Chairman: I think you will agree with me that it is very difficult to determine the fine line. We will try to make an effort to keep to the organization and the costs and deal with these questions on a case by case basis.

Mr. Hawkes (Calgary West): I will try to be brief. Looking at the document you passed out this morning, it indicates that you have had 360 calls to your hotline from people who are concerned about the per diem of commissioners, and that is out of 64,000. Is that correct?

Mr. Spicer: That sounds right, yes.

Mr. Hawkes: Less than one-third of 1% of the callers to your hotline are concerned essentially about the cost of the commissioners. The rest are concerned about Canada and its future.

Mr. Spicer: Yes.

Mr. Hawkes: The opposition askd you to make sure you record all calls that are vituperative. I think that was Mr. Rodriguez's word. Are you recording all calls that express love of country and praise for the exercise?

Mr. Spicer: We record everything we can.

Mr. Hawkes: Thank you.

You have had an interesting series of jobs: language commissioner, CRTC commissioner, currently the Citizens' Forum. Mixed in with that was a job with *The Ottawa Citizen* in the private sector. What is your sense of the difference in the management responsibility when you are using taxpayers' dollars or private sector dollars? Could you share that with us? Do you think there is a difference?

Mr. Spicer: I was raised in a working class family to value a dollar. I had a job as a paper boy and all the rest of it. I was raised to have a healthy respect for a dollar. At *The Ottawa Citizen*, they hammered that into us. I personally have not changed.

• 1100

As I said to my colleagues at the beginning of this, imagination is more important than money. There are very few problems we face that could not be solved by having another year or two, but because of the critical status of the country, we had to kick-start this process almost overnight. That is one reason why we had to spend a little more up front than I would have wanted.

I do not regret it at all now. I think people are beginning to realize that it is well worth it. We have people coming out of the group saying that if it costs 10 times as much, it would still be worth it. And that is the truth.

Mr. Hawkes: In your previous management jobs, private sector or public, would it be fair to say that you have not had major complaints about your capacity to manage money?

[*Translation*]

Le président: Cela nous écarte de notre sujet.

M. Spicer: Je m'excuse.

Le président: Ce n'est pas toujours facile de faire le point. Mais essayons de nous en tenir aux questions relatives à l'organisation et aux coûts du Forum.

M. Hawkes (Calgary-Ouest): Je vais être bref. D'après le document que vous nous avez remis ce matin, sur les 64,000 personnes qui vous ont appelé, 360 ont soulevé la question de l'indemnité journalière des commissaires. Est-ce bien exact.

M. Spicer: C'est exact.

M. Hawkes: Donc moins d'un tiers de 1 p. 100 des personnes qui vous appellent sont préoccupées par les notes de frais des commissaires, l'écrasante majorité s'intéressant essentiellement au Canada et à son avenir.

M. Spicer: C'est exact.

M. Hawkes: M. Rodriguez vous a demandé de noter tous les appels injurieux. Tenez-vous également compte de tous ceux qui vous parlent en termes élogieux et qui sont essentiellement préoccupés par l'avenir du pays?

M. Spicer: Nous tenons une liste aussi complète que possible.

M. Hawkes: Je vous remercie.

Vous avez occupé des postes fort importants: commissaire aux langues officielles, commissaire au CRTC et maintenant vous présidez le Forum des citoyens. Vous avez également travaillé pour le journal *The Ottawa Citizen*. À votre avis, vos responsabilités administratives sont-elles différentes selon que vous êtes payé par l'État ou par une entreprise du secteur privé.

M. Spicer: J'ai grandi dans une famille ouvrière où chaque sou comptait. J'ai distribué les journaux et j'ai eu d'autres petits emplois comme tous les enfants. Mes parents m'ont donc inculqué le respect pour l'argent. Quand je travaillais au *Ottawa Citizen*, on insistait sur la nécessité de respecter le budget. Je n'ai donc jamais changé d'opinion à cet égard.

Comme je le disais à mes collègues au début, l'imagination est plus importante que l'argent. Il y a très peu de problèmes que l'on ne pourrait résoudre si on avait un an ou deux de plus, mais étant donné la situation critique dans laquelle se trouve le pays, il nous a fallu démarrer presque du jour au lendemain. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons dû dépenser un peu plus au début que je ne l'aurais voulu.

Je ne regrette toutefois rien. Les gens commencent à comprendre que cela vaut bien le coup. Il y a des gens qui sortent de là en disant que si cela coûtait 10 fois plus cher, cela vaudrait encore le coup. Et c'est ça la vérité.

M. Hawkes: Dans les fonctions de direction que vous avez occupées précédemment, qu'il s'agisse du secteur privé ou du secteur public, peut-on dire que l'on ne s'est jamais vraiment plaint de votre capacité de gérer des fonds?

[*Texte*]

Mr. Spicer: No, I have not. I started and ran an independent training business, which I sold off successfully for more than enough to spend a long weekend in Vanier.

An hon. member: Another great weekend!

Mr. Spicer: It was a very successful five-year business experience from beginning to end. To be humble, although it was only five years, it worked very well and I would gladly go back to that.

Mr. Hawkes: You expressed in earlier questions your willingness to disclose your own expenses. You expressed the notion that this might increase public trust.

Mr. Spicer: If it would help, sure. I would love it. When I went to the CRTC, I arranged for my travel accounts to be ready 48 hours after each trip. I do not know if we can do it three days after, but if you want that kind of stuff, if the media want it, by all means be my guest.

Mr. Hawkes: Can I ask you to put your *Citizen* hat back on for just a minute? I have pointed out that less than one-third of 1% of the calls are concerned about your expenses. Do you anticipate seeing a headline tomorrow that indicates less than one-third of 1% of calls are concerned about your expenses? Do you expect to see a single lead paragraph in a single journalistic article or to hear in the voice-over on the news tonight that less than one-third of 1% of your calls are concerned about your expenses? With your *Citizen* hat on, do you really expect that to be the newsworthy quote of the day? If you do not, can you be sure that disclosure will lead to trust? What do people do with your disclosure? Is that not more important and are those headline writers not a long way away from this room?

Mr. Spicer: With all affection for my dear former colleagues in the media, yes, I think you are right. I would not—

The Chairman: Mr. Spicer, you do not have to answer that. It is a very hypothetical—

Mr. Spicer: All right. If you would rather not...

Mr. Hawkes: I would love to hear—

The Chairman: The rules apply to the whip of the party, too.

Mr. Spicer: To make a brief philosophical comment, I think it would be very healthy if every newspaper editor and every major reporter spent one year on the firing lines in public life, just one year and then went back. That person would then be able to do his work much better.

The Chairman: A week would be enough.

Mr. Cole (York—Simcoe): Mr. Spicer, I would like to thank you for appearing today. A lot of the questions I have been thinking about and want to discuss have been answered.

One of the things that concern me—and I think there has been a lot of attention and excitement about this program and about the Citizens' Forum. I think one of the values of the shortness of time is the fact that people recognize there

[*Traduction*]

M. Spicer: On le peut certainement. J'ai d'abord dirigé une entreprise de formation que j'ai bien vendue et qui m'a rapporté plus qu'il ne fallait pour passer une longue fin de semaine à Vanier.

Une voix: Encore une fin de semaine magnifique!

M. Spicer: Ce fut une expérience de cinq ans qui a très bien marché du début à la fin. Même si cela n'a duré que cinq ans, ce fut un gros succès et je referais volontiers l'expérience.

M. Hawkes: Vous avez dit tout à l'heure que vous étiez prêt à divulguer vos propres dépenses. Vous avez dit que cela pourrait donner davantage confiance à la population.

M. Spicer: Si cela pouvait servir à quelque chose, certainement. Je serais ravi de le faire. Quand j'étais au CRTC, je m'arrangeais pour que mes notes de frais de voyage soient prêtes dans les 48 heures suivant le déplacement. Je ne sais pas si nous pouvons le faire trois jours après, mais si vous voulez ce genre de choses, si les médias le veulent, ne vous gênez pas.

M. Hawkes: Pourrais-je vous demander de repenser une minute à votre passage au *Citizen*? J'ai indiqué que moins d'un tiers de 1 p. 100 des appels viennent de gens qui s'inquiètent de vos dépenses. Pensez-vous qu'il y aurait une manchette demain dans le journal à ce sujet? Pensez-vous qu'il y aura un seul paragraphe d'article de journal ou une seule mention de cela aux actualités ce soir? Est-ce que vous pensez vraiment que cela puisse faire les manchettes? Sinon, pouvez-vous être certain que parce que vous rendrez vos dépenses publiques, la population aura davantage confiance? Qu'est-ce qu'on fera quand on saura ce que vous dépensez? Est-ce que ce n'est pas plus important et est-ce que ce genre de journalistes fréquentent jamais cette salle?

M. Spicer: Malgré toute l'affection que j'ai pour mes chers anciens collègues des médias, je crois que vous avez tout à fait raison. Je ne pense pas...

Le président: Monsieur Spicer, vous n'êtes pas obligé de répondre. C'est tout à fait hypothétique...

M. Spicer: Bien. Si vous préférez que...

M. Hawkes: J'aimerais beaucoup entendre votre réponse...

Le président: Le Règlement s'applique également au whip du parti.

M. Spicer: Sur le plan des principes, je crois qu'il serait très sain que tous les rédacteurs en chef de journaux et tous les grands reporters fassent un an de vie publique sur la ligne de tir, un an seulement avant de reprendre leurs activités. Ils seraient alors beaucoup mieux en mesure de faire leur travail.

Le président: Une semaine suffirait.

M. Cole (York—Simcoe): Monsieur Spicer, je vous remercie d'être venu aujourd'hui. Vous avez déjà répondu à beaucoup des questions que j'aurais voulu vous poser.

Il y a tout de même quelque chose qui me préoccupe—et je pense que tout cet exercice entourant le Forum des citoyens a suscité beaucoup d'attention et d'enthousiasme... Un des avantages que je vois à des délais très courts est que

[*Text*]

is not much time, that they have to get off their butts and do something about it. I think that is a positive thing, because often commissions drag on and we lose the excitement and the impetus to them. So I think there are some advantages to that, although I have heard a lot of your side and I understand that.

You mentioned that 28,000 work books, I believe, have been sent out.

Mr. Spicer: It is 38,000.

Mr. Cole: You are looking at maybe 250,000 school work books going out. I assume that even more of these individual work books are going to go out. As the school kids get them, they are going to go home and talk to Mom and Dad, and Mom and Dad will say that they would like to get involved with that.

Is there a follow-up? When you send out a workbook, does the commission follow it up a week or a month later, or whatever, to ask Jean-Paul, say, if he followed up with that, if he put together a program, and when you could expect to get back his report, those kinds of things?

• 1105

I realize it is time consuming. My concern is if there is this kind of follow-up, and yet at the same time people have been let go from the mechanics of operating the commission, if you like. I am just a little confused about that.

Mr. Spicer: That is an excellent question. Yes, there is a follow-up. We ask our moderators and regional co-ordinators to press people to do their discussion groups and send in their reports as quickly as possible.

As for releasing people, the people we are letting go are those on the 1-800 line who trigger the process. We now are beefing up the analytical side. We are coming to the end of the process, so that is where we need the help. We need people to read the reports as they come in.

So there really is not a contradiction. It is just that we are at different phases of the process.

The Chairman: It has been impressed upon me that we have now exceeded the time we had allowed. Obviously the media will want to talk to Mr. Spicer after his testimony. If we add on the time, this puts him in a very difficult position.

I would suggest that we shorten up the periods to about three minutes and try to get as many members in with their questions as possible.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, I believe there are a lot of questions dealing with the work plan and the fiscal plan of the commission in the months to come. We should get answers to these questions that are preoccupying us.

I therefore move, Mr. Chairman, that the minister responsible for the Citizens' Forum on Canada's Future be called to testify before the committee.

Le président: Monsieur Gauthier, permettez-moi de donner une précision sur les commentaires.

[*Translation*]

l'on reconnaît que l'on n'a pas beaucoup de temps et qu'il faut se dépêcher de faire quelque chose. C'est positif parce qu'il arrive souvent que les commissions traînent indéfiniment et perdent l'enthousiasme initial. Ce n'est donc pas entièrement négatif même si je sais que beaucoup pensent qu'il aurait fallu prévoir davantage de temps.

Vous avez indiqué que quelque 28,000 documents de réflexion ont été distribués.

M. Spicer: C'est 38,000.

M. Cole: Vous envisagez d'envoyer 250,000 cahiers dans les écoles. Je suppose qu'il y aura encore plus de documents qui seront distribués. Au fur et à mesure que les écoliers, les recevront, ils en parleront à leurs parents qui diront probablement qu'ils veulent aussi s'intéresser à la question.

Un suivi est-il prévu? Lorsque vous envoyez un de ces cahiers, la commission demande-t-elle une semaine ou un mois plus tard au destinataire s'il en a fait quelque chose, s'il a préparé un programme et s'il peut vous dire quand il vous renverra son rapport, par exemple?

Je sais que cela prend du temps. Je me demande simplement si ce genre de suivi est prévu car je sais que vous avez remercié une partie de votre personnel. Je ne comprends donc pas très bien.

M. Spicer: C'est une excellente question. Oui, il y a un suivi. Nous demandons à nos animateurs et aux coordonnateurs régionaux de demander aux gens d'organiser leurs groupes de discussions et d'envoyer leurs rapports aussi vite que possible.

Pour ce qui est du fait que nous nous séparons d'un certain nombre de personnes, il s'agit surtout de personnes qui travaillaient à la ligne 1-800 qui a servi à démarrer le processus. Nous étoffons actuellement nos effectifs du côté analytique. Nous en arrivons à la fin du processus et c'est donc là que nous avons besoin d'aide. Il nous faut des gens qui puissent lire les rapports au fur et à mesure qu'ils arrivent.

Il n'y a donc pas véritablement de contradiction. C'est simplement que nous en arrivons à une autre phase du processus.

Le président: On me signale que nous avons maintenant dépassé l'heure prévue. Évidemment, les médias vont vouloir parler à M. Spicer après son témoignage. Tout cela va donc lui compliquer beaucoup les choses.

Je suggérerais donc que nous abrégions le temps de parole de chaque intervenant pour le ramener à trois minutes afin qu'autant de députés que possible puissent poser leurs questions.

M. Gauthier: Monsieur le président, nous avons encore beaucoup de questions à poser sur le plan de travail et le plan financier de la commission pour les mois à venir. Nous devrions pouvoir entendre des réponses à ces questions.

Je propose ainsi que le ministre responsable du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada soit invité à témoigner devant notre comité.

The Chairman: Mr. Gauthier, please allow me to make a comment.

[*Texte*]

Ce matin, j'ai remarqué, commes les autres membres du Comité, cette référence que vous avez faite au ministre responsable de la Commission. J'aimerais ajouter à cette affirmation que le ministre responsable est responsable au sens de la loi. Nous avons discuté de cette affaire-là. Je ne sais pas si notre recherchiste a le document pertinent.

M. Gauthier: J'ai le document ici et je peux vous le lire. Je reformule ma motion: je propose que le ministre compétent à l'égard du Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada soit invité à témoigner devant ce Comité. C'est le terme exact de l'arrêté en conseil du Conseil privé.

Le président: Cette pratique semble avoir été utilisée dans le passé. Je pense entre autres à la Loi sur l'administration financière et à la Commission royale d'enquête sur l'union économique canadienne et les perspectives de développement qui était un ministère aux fins de la loi et avait le premier ministre comme ministre compétent. J'attire votre attention sur le fait qu'il semble que ce soit une pratique.

M. Gauthier: Je vais vous dire également que M. Trudeau est venu devant un comité de la Chambre et que M. Clark est venu devant un comité de la Chambre. Je ne vois pas pourquoi M. Mulroney ne viendrait pas devant ce Comité.

Des voix: D'accord.

Le président: Je ne sais pas de quelle façon vous voulez le traiter...

Mr. Hawkes: I am sure the government members have no objection to issuing an invitation to a minister who shares the responsibility. In a technical sense, I think the motion may not be in order at this point unless there has been a 24-hour prior notice to the chairman of the intent to move this substantive motion. If that 24-hour notice has not been given—

Mr. Gauthier: This is a procedural motion. Do you want to argue that point? Okay. We will argue it until 2 p.m. This is a procedural motion. It has nothing to do with substance.

Mr. Hawkes: If we are interested in the affairs of the nation, Mr. Gauthier, I have indicated already that the government has no objection to approaching the minister to appear before the committee. I simply say that the motion we passed in the House last Wednesday dealt with this; substantive motions have to be given with 24 hours' notice to the chair. Maybe at some other point we can argue what the definition of a substantive motion is.

In my opinion, certainly agenda setting and budget spending is substantial.

The Chairman: What I propose to the members at this point is that we finish the line of questioning with the witness. We have the motion in front of us—

Mr. Gauthier: I want that question settled now, Mr. Chairman. It is a debatable motion. It is a debatable motion if you want to put it to debate, but I suggest we have the vote now.

[*Traduction*]

This morning, I noticed, as other members of the committee, that you referred to the minister responsible for the Commission. I would like to make it clear that the minister responsible is responsible under the act. We have discussed this matter. I do not know whether our researcher has this document.

Mr. Gauthier: I have it and I can read it to you. I will reword my motion: I move the the minister who has jurisdiction over the Citizens' Forum on the Future of Canada be called to testify before the committee. This is the exact wording of the Privy Council order.

The Chairman: This practice seems to have been used in the past. I am thinking of the Financial Administration Act and of the Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada, which was a department in the legal sense and for which the Prime Minister was responsible. I draw your attention to the fact that there seems to be a practice.

Mr. Gauthier: I can also tell you that Mr. Trudeau appeared before a committee of the House and that Mr. Clark appeared before a committee of the House. I do not see why Mr. Mulroney could not appear before the committee.

Some hon. members: Sure.

The Chairman: I do not know how you want to deal with...

M. Hawkes: Je suis certain que les députés de la majorité ne verront pas d'objection à ce que l'on invite un ministre partageant cette responsabilité. Au sens technique, la motion n'est peut-être pas recevable pour le moment à moins que les députés aient donné 24 heures d'avis au président. Sinon.

M. Gauthier: Il s'agit d'une question de procédure. Voulez-vous discuter de la question? Parfait. Nous pouvons discuter jusqu'à 2h. C'est une question de procédure et certainement pas de fond.

M. Hawkes: Si nous nous intéressons aux affaires de la nation, j'ai déjà dit que le gouvernement ne voyait pas d'objection à ce que l'on invite un ministre à comparaître devant le comité. Je dis simplement que la motion que nous avons adoptée mercredi dernier à la Chambre portait justement là-dessus; les motions portant sur les questions de fond doivent donner lieu à un préavis à la présidence de 24 heures. Peut-être qu'à un autre moment nous pourrons discuter de ce que signifie motion de fond.

À mon avis, l'établissement de l'ordre du jour et les questions de dépenses sont des questions de fond.

Le président: Je propose aux députés que nous en terminions avec notre témoin. La motion a été déposée.

M. Gauthier: J'aimerais que cette question soit réglée maintenant, monsieur le président. C'est une motion dont on peut débattre. Si vous voulez la mettre en délibération, vous pouvez le faire, mais je suggérerais que nous votions tout de suite.

[*Text*]

The Chairman: It seems the advice I am also getting from the clerk is that this would be a substantive motion. If that is the case—

Mr. Gauthier: If that is the case, then we will argue that point, because it is not my view. I do not want to quarrel with you, Mr. Chairman, but I do believe—

• 1110

The Chairman: I want us to be practical. If we are going to argue that point until 2 p.m., we have a real issue to deal with in the sense that Mr. Spicer is sitting in front of us now. if you want to enter into that discussion, that is fine, but I am not going to ask Mr. Spicer to sit here until 2 p.m. while we talk over motions. I do not think it is fair to ask to him to do that, and I do not think it is your intent to ask him to do that.

I suggest that we finish our questioning, which requires three minutes of our time per questioner. Then we can free Mr. Spicer and deal with this issue.

Mr. Gauthier: Mr. Chairman, I understand the government whip to say that he had no objection to this motion, personally. He did not think it was inappropriate for the Prime Minister, as the minister responsible, to come before this committee. Why not put it to a vote now, approve it, and then get on? Why do you want to proceed again with—

The Chairman: Because there is a preliminary question of *recevabilité* on this motion, whether there is a notice allowed. That is why. Does that answer your question?

The clerk points out, quite correctly, that I can also take it under advisement. That does not solve our immediate problem of using 12 minutes to deal with Mr. Spicer and let him go. I understand there is an agreement that we proceed.

M. Lapierre: Monsieur le commissaire, nous sommes très heureux de vous voir ici.

Depuis le début de votre présentation, j'ai écouté vos arguments. On parle toujours du caractère très original et très différent de votre opération. Bien sûr, on lève toujours le nez sur le processus démocratique régulier et les gens sont métamorphosés devant votre processus.

J'aimerais savoir ce qu'il y a de si original dans les assemblées de cuisine, dans une ligne 1-800, dans des réunions. Vous n'avez rien inventé. Au fond, je trouve que c'est un plagiat complet du système politique qui existe actuellement: les assemblées de cuisine, une ligne 1-800. Vous pouvez appeler le Parti progressiste conservateur sur une ligne 1-800. Il n'y a rien qui a été inventé dans cela. La participation ultime du public réside dans une élection générale. Il y a des discussions, il y a des assemblées de cuisine et tout cela. J'essaie de voir pourquoi il faudrait vous soustraire aux règles normales sous prétexte que votre commission est tellement originale et tellement différente, alors qu'en en réalité, c'est un plagiat du processus normal, sauf que cette fois-ci, c'est non partisan. En réalité, il n'y a rien d'original. La perception, dans la région d'Ottawa, était que la commission était devenue une poule aux oeufs d'or pour tous les prétendus consultants.

[*Translation*]

Le président: D'après ce que me dit le greffier, ce serait en effet une motion de fond. Dans ce cas...

M. Gauthier: Dans ce cas, nous allons en discuter car je ne suis pas d'accord. Je ne voudrais pas me disputer avec vous, monsieur le président, mais je crois...

Le président: Soyons pratiques. Si nous discutons de la question jusqu'à 2 heures, nous aurons un problème important à régler en ce sens que M. Spicer est ici pour le moment. Si vous voulez que nous entamions cette discussion, c'est très bien, mais je ne vais pas demander à M. Spicer d'attendre jusqu'à 2 heures que nous finissions de délibérer de nos motions. Je ne pense pas qu'il serait juste de le faire attendre ainsi et je ne crois pas non plus que ce soit ce que vous souhaitiez.

Je suggérerais donc que nous finissions les questions, trois minutes par député, et que nous libérions ensuite M. Spicer.

M. Gauthier: Monsieur le président, je crois que le whip du gouvernement a dit qu'il ne voyait pas personnellement d'objection à cette motion. Il ne semblait pas juger inapproprié que le premier ministre, qui est le ministre responsable, comparaisse devant le comité. Pourquoi ne pas donc voter maintenant, approuver la chose et en finir? Pourquoi souhaitez-vous que nous y revenions...

Le président: Parce qu'il y a la question préliminaire de savoir si votre motion est recevable, ou s'il faut d'abord que vous en donniez avis. C'est tout. Cela répond-il à votre question?

Le greffier me signale, à très juste titre, que je puis également prendre la question en délibération. Cela ne règle pas notre problème immédiat qui est de continuer à poser des questions à M. Spicer pendant 12 minutes puis de le laisser partir. Je crois comprendre que l'on est d'accord pour poursuivre.

Mr. Lapierre: Mr. Spicer, we are very happy to see you here.

I have been listening to you since you have started your presentation. There is always a reference to the original and very different way this operation is being handled. People are mesmerized by this process and don't pay much heed to the regular democratic process.

I would like to know what is so original in kitchen meetings, a 1-800 line and other group discussions. You have invented nothing. Indeed, I think it is a perfect copy of the current political system: kitchen meetings, a 1-800 line, you can call the PC Party on a 1-800 line. There is nothing new in this. The ultimate involvement of the public is a general election. There are discussions, kitchen meetings, and all of this. I am trying to see why you should not follow the normal rules, what is so original and different in your Commission which, in fact, is a copy of the normal process, with the only difference that it is non partisan. In fact there is nothing original in it. The perception, in the Ottawa area, was that the Commission had become a gold mine for all the so-called consultants.

[*Texte*]

Je regarde ce que vous avez sorti et ce que vous avez écouté avec 27 millions de dollars. Ne pensez-vous pas qu'avec 27$ et un bon Walkman pour écouter les lignes ouvertes, on aurait pu en faire autant?

M. Spicer: Monsieur le député, avez-vous eu la chance de participer à l'une de nos réunions?

M. Lapierre: Non, ce n'était pas pour les politiciens.

M. Spicer: Non, non.

Mr. Lapierre: Keep away.

M. Spicer: C'est cela, mais comme observateur, vous pouvez très bien le faire.

Je tiens à vous dire que les citoyens viennent à ces réunions pour nous dire qu'ils jugent que le système politique que nous avons en place, qui a beaucoup de points recommandables, ne fonctionne pas suffisamment bien et qu'ils se sentent exclus du processus décisionnel. S'il vous plaît, ne tirez pas sur le messager. Les citoyens nous disent que les députés ont tendance à venir dans leur comté pour annoncer la politique de leur parti plutôt que pour venir les écouter. Pour vous, c'est une vieille rengaine.

An hon. member: Is it right?

M. Spicer: Ils appliquent cela à tous les partis sans exception.

Une voix: Pas pour nous.

M. Spicer: Sans exception. Ce n'est pas dirigé strictement contre le gouvernement. Quand ils ont vu certaines scènes qu'on montre à la télévision depuis quelques mois et qui ont impliqué plusieurs partis, ils ont tiré des conclusions. Le processus du lac Meech a impliqué différents partis, pas seulement le parti fédéral au pouvoir. Ils ont été blessés par cela. Ils se demandent s'il n'y a pas d'autres moyens tels que les assemblées constituantes. Ce sont les citoyens qui le disent. Ils suggèrent des initiatives de la part des citoyens, des moyens de rappeler des députés qui ne performent pas adéquatement. Les citoyens nous disent qu'ils se sentent isolés et coupés du processus.

• 1115

Je reconnais avec vous que nous avons un excellent système politique et une excellente clientèle élue. Néanmoins, en toute humilité, je dois reconnaître que les citoyens d'un bout à l'autre du pays nous disent qu'il y a quelque chose qui ne marche pas. Ils voudraient rapatrier un peu plus l'esprit de la démocratie.

M. Lapierre: Je ne parle pas de la substance, mais de l'administration.

M. Plamondon: Monsieur le commissaire, parlons du coût de votre dépliant et du coût de l'opération auprès des élèves canadiens. Je parle des élèves canadiens, puisque les élèves québécois ne participent pas au Forum.

M. Spicer: Je tiens à dire que c'est à la disposition des jeunes Québébois. S'ils veulent en réclamer, on sera heureux de leur en envoyer.

M. Plamondon: Quel est le coût de l'opération?

M. Spicer: Un demi-million pour 260,000.

[*Traduction*]

I am looking at what you have produced and what you have listened to with $27 million. Do you not think that with $27 and a good Walkman to listen to the open lines, we could have done as much?

Mr. Spicer: Mr. Chairman, I wonder if Mr. Lapierre has ever had a chance to participate in one of our discussions.

Mr. Lapierre: No, it was not for politicians.

Mr. Spicer: No, that is not it.

M. Lapierre: N'approchez pas.

Mr. Spicer: Yes, but as an observer, you could very well have attended.

I must tell you that citizens come to these meetings to tell us that they feel that the political system that we have, which is commendable on many accounts, is not good enough and that they feel excluded from the decision-making process. Please do not shoot the messenger. The citizens are telling us that members of Parliament tend to come to their ridings to proclaim their party's policies rather than to listen to them. For you, it is an old story.

Une voix: Ah oui?

Mr. Spicer: They say this of all parties without exception.

An hon. member: Not of us.

Mr. Spicer: Without any exception. It is not strictly aimed at the government. They have seen what has been shown on television for a few months and they have drawn conclusions on all parties. The Meech Lake process involved different parties, not only the federal party in power. They were hurt. They wonder whether there could not be other means like constituent assemblies. This is what the citizens are saying. They are saying they want initiatives from Canadians themselves and ways to deal with MPs who are not up to par. They are telling us that they feel isolated and cut off from the process.

I agree with you that our political system and elected representatives are excellent. However, I must say, with respect, that Canadians from coast to coast all say that something is wrong. They want to see more democratic spirit.

Mr. Lapierre: I was not talking about substance, but about administration.

Mr. Plamondon: Mr. Commissioner, let us talk about the cost of your brochure and your program for Canadian students. I say Canadian students, since Quebec students are not taking part in the Forum.

Mr. Spicer: I would like to point out that it is open to young Quebeckers. If they want to get involved, we will be happy to send them some brochures.

Mr. Plamondon: How much is the operation costing?

Mr. Spicer: Half a million dollars for 260,000.

[*Text*]

M. Plamondon: Je suis très étonné de voir que, dans un forum sérieux, on décide de questionner les enfants de la maternelle à la 12e année. À la maternelle, on parle de la notion de pays, ce qui est très abstrait pour les jeunes. J'ai enseigné au primaire, au secondaire et au niveau universitaire. J'ai consulté mes anciens confrères de travail et je me rappelle très bien qu'au primaire, on demandait combien il y avait de provinces au Canada. Les enfants ne le savaient pas. L'avenir du pays, c'est une notion très vague pour eux.

Je trouve que c'est de l'argent jeté à l'eau. Cette consultation n'a pas sa place. Quand on parle de l'avenir constitutionnel d'un pays, il est beaucoup plus nécessaire de consulter des constitutionnalistes, des gens qui ont un vécu et une expérience. Et peut-être y aurait-il lieu, après cette consultation, de sensibiliser les jeunes à l'avenir. Selon les données qu'on a, on sensibilise les jeunes sur ce qui s'en vient.

Comment pouvez-vous justifier une telle dépense d'argent? Quand on vous fera parvenir un dessin de la maternelle de Calgary, comment l'analyserez-vous? De quel sociologue ou de quel psychologue aurez-vous besoin pour faire comprendre le dessin et pour faire un rapport intéressant sur l'avenir du pays? Vous pourriez toujours nommer M. Robitaille à un tel comité. Il adore les nominations.

M. Spicer: J'ai deux commentaires. D'abord, c'est la Fédération des enseignants elle-même qui a décidé que telle était la meilleure façon de permettre à la jeunesse canadienne, qui va hériter notre pays pendant 75 ans ou plus, de s'exprimer. Également, si j'ai bonne mémoire, des gouvernements de toute espèce, y compris le gouvernement du Parti québécois à l'occasion, de même que votre parti, le Bloc québécois, ont beaucoup voulu éduquer la jeunesse d'une certaine façon.

Notre manière de les éduquer n'est pas axée sur une constitution précise. Nous ouvrons des portes. Nous demandons respectueusement l'opinion des jeunes. Je serais mal pris si je devais vous dire à quel âge un enfant devient citoyen. Il faut respecter les enfants, quel que soit leur âge.

M. Rocheleau (Hull—Aylmer): Dans sa lettre d'hier, M. Robert Normand disait:

> Si je comparaissais devant les membres de votre Comité, je n'aurais pour l'instant rien d'autre à ajouter à ce que j'ai déclaré aux journalistes du *Soleil* et je me contenterais de répéter mes interrogations.

Monsieur le président, si nous sommes ici ce matin pour discuter de la Commission Spicer, c'est à la suite des allégations de M. Robert Normand qui est commissaire à la Commission Spicer. Comme on l'avait indiqué l'autre jour, ce n'est pas de la formule, mais des dépenses administratives que nous souhaitons discuter.

J'ai entendu M. Spicer nous dire à plusieurs reprises qu'il se portait garant des dépenses encourues jusqu'à l'arrivée de M. Broadbent. J'aurais souhaité que l'on puisse prendre connaissance des dépenses de chacun des

[*Translation*]

Mr. Plamondon: I find it surprising that this sort of Forum would be hearing from children from kindergarten through to grade 12. The notion of a country is discussed in kindergartens, but it is a very abstract idea for young children. I have taught in primary schools, secondary schools and in universities. I have talked with former colleagues and I remember very clearly that in the primary schools, we would ask the children how many provinces there are in Canada, and they did not know. The future of the country is a fuzzy notion for them.

I feel that this is money down the drain. This consultation is not needed. When it comes to the constitutional future of a country, it is far more important to consult with constitutionalists, with experienced people, perhaps it might be appropriate after the consultation, to make young people more aware about the future. It would seem that young people are being made aware of what will be happening in the future.

How can you justify spending this sort of money? If you get a kindergarten drawing from Calgary, how are you going to analyze it? What sort of sociologist or psychologist will you need to interpret the drawing and make a true report on the future of the country? You could always ask Mr. Robitaille for his help, he likes that sort of thing.

Mr. Spicer: I have two comments to make. First, it was the Teachers' Federation itself that decided on the best way of having young Canadians, who will inherit this country and live in it for some 75 years or more, express their opinions. Furthermore, if I remember correctly, all sorts of governments, including the Parti Québéçois Government and even your party, the Bloc québécois, have tried to educate young people in a certain way.

We are not educating them about one constitutional arrangement in particular. We are opening doors. We are asking politely for the opinion of these young people. It would be very difficult for me to tell you at what age a child becomes a citizen. Children deserve respect, no matter how young they are.

Mr. Rocheleau (Hull—Aylmer): In the letter sent yesterday, Mr. Robert Normand said:

> If I were to appear before members of your committee, I would not, for the moment, have anything to add to what I have already said to journalists at *Le Soleil* and I would simply be repeating myself.

Mr. Chairman, we are here this morning to discuss the Spicer Commission precisely because of allegations made by Mr. Robert Normand, who is a commissioner on the Spicer panel. As was pointed out the other day, it is not the process, but rather administrative expenses that we want to discuss.

Mr. Spicer has said several times that he is responsible for expenses incurred before Mr. Broadbent was brought in. I would have preferred to see a list of the travel expenses and *per diems* incurred by each commissioner until now. Among

[*Texte*]

commissaires à ce jour, au point de vue du *per diem* et au point de vue des dépenses de voyage. M. Normand affirmait entre autres que les commissaires avaient demandé à être payés pour 29 jours à 600$ par jour, pour un montant total d'environ 17,400$. Il faisait aussi allusion au coordonnateur qui était payé 80,000$ sur une base annuelle ainsi qu'aux adjoints.

• 1120

Ce qui m'inquiète, c'est qu'on a apparemment eu près de 65,000 appels téléphoniques à ce jour, ce qui peut représenter près de 4 millions de dollars, et cela semble continuer. Lors de ces appels, on critique le gouvernement au lieu de parler de la Commission Spicer.

L'hémorragie est peut-être arrêtée du fait que M. Normand a indiqué de façon claire, nette et précise que certaines choses n'avaient aucun sens.

Je veux dire en terminant, monsieur le président, que si Confucius vivait aujourd'hui, il dirait sûrement que ce n'est pas après avoir fait dans ses culottes qu'il est temps de se retenir. Je dis à la Commission Spicer que l'argent des contribuables canadiens dépensé à ce jour et qui sera dépensé jusqu'au 1er juillet, l'a été à toutes fins pratiques pour une espèce de diversion. J'ai appelé le 1-800-56-FORUM. On a effectivement traité de plusieurs questions, mais quand M. Normand dit qu'on a banalisé la question du Québec, je pense que c'est vrai. Je pense que c'est vrai en ce sens qu'on a traité d'à peu près toutes les questions. Les autochtones, je n'ai rien contre cela. . .

Le président: Monsieur Rocheleau, je regrette de vous interrompre, mais je pense bien qu'on traverse cette ligne qui sépare la question qui nous occupe aujourd'hui et le débat de fond. Vous avez partagé avec nous une pensée qui, j'en suis sûr, aura beaucoup enrichi la culture de chacun des membres du Comité. Puisqu'il n'y a pas de question dans votre commentaire, je vais demander à M. Spicer s'il veut y réagir.

M. Rocheleau: Il y a une question, monsieur le président.

Le président: S'il y en a une, il faudrait la poser.

M. Rocheleau: J'arrivais à cette conclusion-là.

Étant donné qu'il en coûte 60$ ou 50$ par appel téléphonique, est-ce qu'on ne pourrait pas mettre fin immédiatement à cette ligne 1-800 étant donné qu'elle ne semble pas apporter les fruits auxquels on s'attendait?

Le président: Sur la question des coûts, je vais demander à M. Broadbent qui a déjà répondu à cette question de répéter la réponse qu'il nous avait donnée.

M. Spicer: Monsieur le député, si vous aviez été ici hier, vous auriez appris que ce n'est pas 60$, mais 20$ par appel. Cela va continuer à baisser. Il faut du temps pour écouter les citoyens respectueusement. On ne peut pas dire «oui» et «non». Ce n'est pas une voix synthétique qui répond, mais un être humain. Ce sont des gens bien formés qui ont une connaissance de l'histoire, qui sont diplomates dans leur approche, etc.

Je voudrais terminer en disant que j'ai apprécié infiniment les questions de tout le monde, sans exclusion. Je trouve cela très sain.

[*Traduction*]

other things, Mr. Normand said that the commissioners had asked to be paid for 29 days work at a rate of $600 a day, for a total of about $17,400. He was also referring to a coordinator who was paid an annual salary of $80,000, and to the assistants.

My concern is that apparently, 65,000 calls have been made so far, for a cost of about $4 million and it seems that calls are still being made. People are calling to criticize the government instead of expressing their views to the Spicer Commission.

The hemorrhoging has been stemmed now that Mr. Normand has indicated so clearly, precisely and unequivocally, just what sort of things have been going on.

I would like to say in conclusion, Mr. Chairman, that if Confucius were with us today, he would no doubt say that it is useless to hold back once you have done in your ponts. I feel that the taxpayer's dollars spent so far and the money that will be spent up until the first of July, will to all intents and purposes have gone towards creating a diversion. I have called the 1-800-56-FORUM number. Many questions have been dealt with, but when Mr. Normand says that the Quebec issue has been trivialized, I tend to agree. I think he is right because just about every issue has been discussed. Now, I have got nothing against native people. . .

The Chairman: I am sorry to interrupt you, Mr. Rocheleau, but I think that we have just crossed the fine line between the matter at hand and a debate on substance. What you have just said has, I am sure, been of great cultural benefit to every member of the committee. Since you were not asking a question, I will ask Mr. Spicer whether he would like to make any comments.

Mr. Rocheleau: I do have a question, Mr. Chairman.

The Chairman: If you do, then perhaps you can ask it.

Mr. Rocheleau: I was coming to that.

Shouldn't the 1-800 line be disconnected immediately, given that each call costs $50 or $60 and that it does not seem to be reaping the benefits you hoped it would?

The Chairman: Mr. Broadbent has already answered the cost question, so I will ask him to repeat his answer.

Mr. Spicer: Sir, had you been here yesterday, you would have found out that the calls cost $20 and not $60 each, and that the cost will continue to drop. It takes time to listen respectfully to what people have to say. You cannot just say yes or no. We do not have computer voices answering, we have humans maning the line. Our staff are well educated with a grounding in history and they are diplomatic in their approach, etc.

I would like to finish by saying that I greatly appreciated all the questions that have been put, without exception. I find it very healthy.

[*Text*]

L'essentiel est d'ouvrir quelques fenêtres, d'ouvrir quelques portes. C'est ce qu'on essaie de faire en organisant des dialogues. J'ose croire que les honorables députés auront compris face à face avec nous que notre intention est justement de favoriser le dialogue qui est indispensable pour tout le monde, pour tous les partis et pour tous les Canadiens.

M. Duceppe (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur Spicer, vous avez précisé que les fascicules destinés et distribués aux jeunes étudiants et étudiantes de la maternelle à l'université coûtaient environ 500,000$. J'imagine que cela inclut les coûts d'impression, de rédaction, de distribution, etc.

M. Spicer: La commission des professeurs a décidé d'annuler ses propres frais; elle le fait pour rien.

M. Duceppe: Mais il y a quand même des coûts de distribution, j'imagine.

M. Spicer: C'est compris dans le prix.

M. Duceppe: D'accord. Les enseignants et les enseignantes du Québec ont refusé de participer à cette opération. Quel montant est-ce que cela a permis à la Commission d'épargner?

M. Spicer: Je ne saurais vous le dire. Il faudrait le deviner. J'insiste sur le fait que cette possibilité de participer à l'avenir, non seulement à l'avenir du Canada, mais à l'avenir en général, est aussi à la disposition des jeunes Québécois. Même si le système scolaire en place ne distribuera pas ces trousses, elles sont à la disposition de tout le monde.

Le président: Monsieur Spicer, j'aimerais avoir une précision. On a fait allusion au fait qu'on consultait des enfants de maternelle et de prématernelle. Cela m'agace un peu. Est-il possible que des consultations s'adressent à des enfants de cet âge-là?

• 1125

M. Spicer: Nous n'avons pas demandé à la Fédération des enseignants d'aller plus bas que sept ans. Nous avons proposé sept ans comme limite. Ils ont décidé, pour leurs propres fins éducatives, d'aller un peu plus loin. Si vous avez des craintes que l'on donne à égalité l'opinion d'un enfant de quatre ans et celle de quelqu'un de 30 ans, soyez assuré qu'on ne le fera pas. On va certainement diviser cela. On commencera par l'âge de raison. Le public de 7, 8, 10 et 11 ans a le droit d'avoir son mot à dire.

Mr. Kilger (Stormont—Dundas): I do not want to wear out the welcome mat, but I certainly want to add my words of welcome to the commissioner, Mr. Spicer.

I see your presence here, if you will, as a reflection of the spirit of the commission, as you indicated earlier in your remarks, in terms of openness and accessibility. We are also dealing specifically today with the question of accountability. In your earlier remarks you impressed upon us price and value. I would add investment. I see this as the best exercise money can buy. Bluntly, I think it is one hell of a deal. I think Canadians are well worth it.

Going back to the question of accountability, which we were dealing with specifically today, we duly appreciate and respect your commitment, if it is desired, to send your invoices for whatever in terms of expenses. Was it an

[*Translation*]

What is important is to open a few windows, a few doors. That is what we are trying to do when we organized dialogues. I dare say that the honorable members have understood now that what we are trying to do is indeed to strike up a dialogue that is essential for everybody, for all political parties and for all Canadians.

Mr. Duceppe (Laurier—Sainte-Marie): Mr. Spicer, you said that brochures for young people in kindergartens right up to universities have cost about $500,000. I take it that that includes printing, editing and distribution costs, etc.

Mr. Spicer: The teachers' Commission decided not to charge; they are doing it for free.

Mr. Duceppe: There are distribution costs though, are there not?

Mr. Spicer: It is included in the price.

Mr. Duceppe: I see. Teachers in Quebec have refused to take part in this operation. How much has the commission saved as a result?

Mr. Spicer: I really could not say. I could only give you a guesstimate. I would point out that young Quebeckers are every bit as welcome to take part not only in Canada's future, but the future in general. Even though the kits will not be handed out in Quebec schools, they are nevertheless still available.

The Chairman: Mr. Spicer, I would like some clarification. It has been said that kindergarten and pre-kindergarten children are being consulted. That bothers me a little. Can you really have consultations with children so young?

Mr. Spicer: We have not asked the Teachers' Federation to consider children under seven. We have suggested seven years old as a minimum. They have decided for their own educational purposes to go a bit lower. If you have any concerns that we will give the same weight to the viewpoint of a four years old and that of an adult person, you can be sure that we will not do it, there will be some categories. We will start with the age of reason, because the seven, eight, 10 and 11 year old public is entitled to have its say in the matter.

M. Kilger (Stormont—Dundas): Je ne voudrais pas exagérer, mais je tiens moi aussi à souhaiter la bienvenue au commissaire, monsieur Spicer.

Je considère votre présence aujourd'hui comme la manifestation de l'esprit d'ouverture et d'accessibilité dont fait preuve votre commission, comme vous nous l'avez dit plus tôt. Nous examinons précisément aujourd'hui la question de la responsabilité administrative. Dans vos observations précédentes, vous avez insisté sur le prix et la valeur. J'y ajouterais l'investissement. À mon avis, nous ne saurions investir dans un processus plus rentable. Je dirais sans mâcher mes mots que nous nous en tirons sacrément bien et que les Canadiens le méritent parfaitement.

Revenons-en à la question de l'obligation de rendre compte qui est l'objet de notre discussion d'aujourd'hui. Nous respectons votre promesse, et nous vous en savons gré, de nous faire parvenir si nous le désirons toutes vos factures

[*Texte*]

undertaking you made in terms of trying to impress on your fellow commissioners to possibly follow suit? If so, could you give us some idea of a timeframe as to when we might expect a reply either for or against?

Mr. Spicer: Yes, you are quite correct. I am perfectly happy at any time to have my personal expenses... I am still on leave from the CRTC, so that is how my salary is taken care of. Anything in my travel expenses should be fair game, wide open. As a newspaper man I always believed that, and I still do. I will ask my fellow colleagues to consider doing the same. I would hope we could have an answer for you within ten days or two weeks. Is this reasonable?

Mr. Bird: I want to ask a question about value. You said earlier, quite correctly, that if we only count the cost, the cost could be our country. I support the purpose of your mission. If we can preserve Canadian unity, then it is going to be well worth the cost, whatever it is.

I would like to ask you about the value you are discovering, which I would call Canadianism. In your interim report you say in the overview that:

> There is very clear consensus in all parts of the country about the individual and social values which define Canadian society.

Under comment and action you say: "There is a widespread consensus inside Quebec and elsewhere on national values".

Have you found, can you reveal, and can we nurture a bond or a thread of common values from which the fabric of a united nation can be woven?

The Chairman: I am sorry, Mr. Bird. I feel that is clearly into the substance.

Mr. Bird: Mr. Chairman, the point was clearly made this morning that we cannot talk only about cost; we must also address value. My question addresses value.

The Chairman: Let me just make it clear that when Mr. Spicer and Mr. Broadbent—

Mr. Bird: Mr. Chairman, you have been far more generous in other circumstances. You are a very generous man.

The Chairman: I know, God forbid.

Mr. Boudria: My thoughts precisely...

The Chairman: The notion of value was brought up this morning in the context of value for money, which is a notion that members around this table will know is widely used by the Auditor General of Canada in his reports and relates to what is obtained through the administration of public funds.

Mr. Broadbent brought forward that notion in his testimony before this committee on both Tuesday and Wednesday. It is in this context that we dealt with the notion of value for money. I am afraid if we were to go beyond it, I would not be comfortable with this line of questioning.

[*Traduction*]

relatives à votre compte de dépenses. Avez-vous fait cette promesse pour inciter les autres commissaires à suivre votre exemple? Si c'est le cas, pourriez-vous nous donner une idée des délais dans lesquels nous pourrons savoir quelle est leur décision?

M. Spicer: Vous avez tout à fait raison. Je suis parfaitement disposé à fournir mes comptes de dépenses personnelles n'importe quand... Je suis toujours en congé du CRTC, de sorte que la question de mon traitement est réglée. Tout ce qui se trouve dans mes frais de déplacement devrait être justifié et accessible à tous. En tant que journaliste, j'en ai toujours été convaincu et je le suis encore. Je vais demander à mes collègues d'envisager de faire la même chose. J'espère que nous pourrons vous répondre d'ici une dizaine de jours ou deux semaines. Est-ce satisfaisant?

M. Bird: Je voudrais poser une question au sujet de la valeur. Vous avez dit plus tôt à juste titre que si nous tenions compte uniquement du coût, celui-ci pourrait bien être notre pays. J'appuie l'objectif de votre mission. Si nous réussissons à maintenir l'unité canadienne, le résultat vaudra bien toutes les dépenses engagées, quelles qu'elles soient.

J'aimerais vous poser une question au sujet de la valeur qui se dessine, et que j'appelerais le canadianisme. Dans l'aperçu de votre rapport provisoire, vous déclarez ceci:

> Il se dégage dans toutes les régions du pays un consensus très clair au sujet des valeurs personnelles et sociales qui définissent la société canadienne.

Sous la rubrique «commentaire et mesures à prendre», vous dites qu'il se dégage au Québec et ailleurs un vaste consensus au sujet des valeurs nationales.

Avez-vous constaté, et pouvez-vous le révéler, l'existance de certaines valeurs communes qui nous permettront de jeter les bases d'un pays uni?

Le président: Je regrette, monsieur Bird. Il s'agit manifestement d'une question de fond.

M. Bird: Monsieur le président, on a dit clairement ce matin que nous ne pouvions pas parler uniquement de coûts, mais que nous devons aussi parler de valeurs. Ma question porte sur les valeurs.

Le président: Je voudrais préciser que lorsque M. Spicer et M. Broadbent...

M. Bird: Monsieur le président, vous avez été très généreux dans d'autres circonstances. Vous êtes un homme très généreux.

Le président: Je sais, à Dieu ne plaise!

M. Boudria: Je pensais justement...

Le président: La notion de valeur a été soulevée ce matin lorsqu'on parlait de l'optimisation des ressources, notion qui est fréquemment utilisée par le vérificateur général du Canada dans ses rapports, comme le savent les membres du comité, et qui correspond à ce que l'on obtient grâce à la dépense de deniers publics.

M. Broadbent a abordé ce principe lorsqu'il a témoigné devant notre comité mardi et mercredi. C'est dans ce contexte que nous avons traité du principe de l'optimisation. Je crains de ne pas pouvoir accepter toute question allant au-delà de ce principe.

[*Text*]

• 1130

Mr. Bird: Mr. Chairman, on a point of order, if I may, there is no other objective to this mission but the value that I have tried to describe, and surely the nit-picking about the cost is an attempt to obstruct the search for that value. I think it is a very pertinent question, a question that can almost be answered yes or no. Is there a hope?

Mr. Gauthier: Ask the Prime Minister that.

Mr. Bird: Are we going to find that value?

The Chairman: Mr. Bird, we will take that question of yours as a comment made to the members of this table and as other comments appear from time to time.

Mr. Rodriguez: I have one short question, Mr. Chairman. The 1-800 number is where you get the concerns of Canadians.

Mr. Spicer: It is one of the ways.

Mr. Rodriguez: One of the ways. I noticed that the one concern through this medium that Canadians had was the Prime Minister, and I am just wondering if when we get the report—I know the interim report does not contain it. You have touched on bilingualism and other issues. But the one big issue on Canadians' mind is the Prime Minister, and we had no explanation of what the general complaint was. What was the specific or general complaint about the Prime Minister? You covered everything else, but you missed that major one.

Mr. Bird: Mr. Chairman—

Mr. Rodriguez: There were 7,900 phone calls.

The Chairman: Mr. Bird wants to bring up a point of order that I can guess in advance—

Mr. Bird: Mr. Chairman, you have anticipated—

The Chairman: That it is probably more. Mr. Rodriguez will know that is a question that goes also to the substance of the organization—

An hon. member: Nice try.

The Chairman: We will also put that down as a comment, Mr. Spicer.

Mr. Gauthier: You should have supported my motion.

Le président: Monsieur Spicer, merci beaucoup de vous être déplacé ce matin pour venir devant notre Comité. Nous apprécions à quel point votre travail est difficile. Vous avez devant vous un défi immense. Nous vous souhaitons beaucoup de chance dans l'exécution de votre mandat et vous prions de transmettre les voeux du Comité aux autres commissaires de votre Forum.

M. Spicer: Je vous remercie.

Le président: Nous remercions également M. Broadbent qui a bien voulu collaborer avec nous.

[*Translation*]

M. Bird: Monsieur le président, j'ai un rappel au Règlement, si vous le permettez. Cette mission n'a nul objectif que la valeur dont j'ai essayé de parler, et tout cet ergotage au sujet des dépenses ne vise qu'à rendre les choses plus confuses. Il s'agit selon moi d'une question très pertinente, à laquelle on peut répondre par oui ou par non. Y a-t-il un espoir?

M. Gauthier: Demandez-le donc au Premier ministre.

M. Bird: Allons-nous découvrir cette valeur?

Le président: Monsieur Bird, nous considérerons votre question comme une observation faite à l'intention des députés présents et au même titre que les autres commentaires formulés de temps à autre.

M. Rodriguez: J'ai une brève question, monsieur le président. La ligne téléphonique 1-800 vous permet de connaître les préoccupations des Canadiens.

M. Spicer: C'est l'un des moyens à notre disposition.

M. Rodriguez: C'est l'un des moyens. J'ai remarqué que les Canadiens qui appellent sur cette ligne téléphonique sans frais expriment avant tout des inquiétudes au sujet du Premier ministre et j'aimerais savoir si, lorsque vous publierez votre rapport—je sais qu'il n'en est pas question dans le rapport provisoire. Vous parlez brièvement du bilinguisme et d'autres questions. Toutefois, c'est le Premier ministre qui est au coeur des préoccupations des Canadiens et nous n'avons obtenu aucune explication de la teneur de leurs plaintes. Quel reproche précis ou général les gens font-ils au Premier ministre? Vous avez parlé de tout le reste, mais vous avez omis cette question importante.

M. Bird: Monsieur le président...

M. Rodriguez: Vous avez reçu 7,900 appels téléphoniques.

Le président: M. Bird veut faire un rappel au Règlement dont je suppose à l'avance...

M. Bird: Monsieur le président, vous avez anticipé...

Le président: Qu'il y a sans doute plus. Monsieur Rodriguez sait sans doute qu'il s'agit d'une question de fond concernant l'organisation...

Une voix: Bien essayé!

Le président: Nous prendrons note également de cette observation, monsieur Spicer.

M. Gauthier: Vous auriez dû appuyer ma motion.

The Chairman: Mr. Spicer, thank you very much for coming here this morning to appear before our Committee. We appreciate how difficult your work is. You are faced with a huge challenge. We wish you well in the carrying out of your mandate and ask you to give our best wishes to the other commissioners of your Forum.

Mr. Spicer: Thank you very much.

The Chairman: We also thank Mr. Broadbent who agreed to cooperate with us.

[*Texte*]

M. Spicer: Merci infiniment, monsieur le président. Je remercie tous les députés de tous les partis d'avoir rempli leur devoir démocratique. Bravo!

Le président: Nous allons ajourner cinq minutes pour permettre à M. Spicer de quitter la salle et aux médias de faire leur entrevue.

Interviews outside of the room, please, so the committee can continue its work.

We will adjourn now for five minutes.

[*Traduction*]

Mr. Spicer: Thank you very much, Mr. Chairman. I thank all members of all parties for fulfilling their democratic duty. Congratulations!

The Chairman: We are going to adjourn the meeting for five minutes so that Mr. Spicer may leave the room and give interviews to the media.

Veuillez tenir les entrevues en dehors de la salle, je vous prie, pour permettre au comité de poursuivre ses discussions.

Nous faisons une pause de cinq minutes.

APPENDIX "CORP-11"

Citizens' Forum

THE PEOPLE SPEAK

For immediate release March 20, 1991

CITIZENS' FORUM RELEASES PRELIMINARY THEME REPORT

OTTAWA -- The Citizens' Forum today released a preliminary theme report on the issues, concerns and ideas about Canada's future raised by Canadians during the initial discussion phase of the consultation process. The report covers the period from January 13 to March 10, 1991 and includes inputs from the 1-800 line, individual and group reports and written submissions to the Forum.

The information contained in the theme report is based on a modest number of early participants' responses. Since the analysis was completed, the rate of return of participants' reports has increased substantially, and future analysis may alter the trends identified in this working document.

The preliminary analysis, a working document prepared by Forum staff, is neither presumptive of the Forum's Final Report nor of Commissioners individual views. The theme report is being released at this time as part of ongoing public feedback provided by the Forum. It will also serve to deepen the dialogue among Canadians on a variety of issues, one key objective being pursued by Forum Commissioners as the Forum enters the next phase of its work.

For information: Daniel Despins (613) 990-7708

Citizens' Forum on Canada's Future
Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada
CANADA

THEME REPORT
a working paper

WHAT WE HAVE HEARD SO FAR

Notes to Chairman and Commissioners
from the Staff of the Citizens' Forum on Canada's Future
March 20, 1991

We are now at the midway mark in our mission. This seems a good time to review what we have been hearing from our various sources, and what we should do to deepen the dialogue through the rest of our work. We should also note what we have **not** been hearing, because if there are important areas not yet touched upon, the time to do something about it is now. Through giving feedback to the public, we can encourage focused discussion, draw attention to issues you feel need to be addressed more substantively, and thus produce rich and meaningful material for the Final Report. The purpose of these notes is to give you an overview, with some comments, on what we have been hearing.

The information in this working paper is based on a relatively modest number of early participants' responses. Since the analysis was completed, the rate of return of participants' reports has increased substantially, and future analysis may alter the trends described in these notes.

P.O. Box 1991, Station "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

C.P. 1991, Succursale "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

(613) 993-1100 FAX: (613) 993-4927

Sources

We have four sources: (1) the 1-800 telephone lines; (2) letters and briefs; and (3) group discussions and individual reports; and (4) the impressions you shared at the last meeting of the discussions you have attended. As of yesterday, we had received 64,229 telephone calls, about 3,000 letters and briefs, 1,417 group reports, and 5,001 individual reports.

As we might expect, telephone calls register negative feelings twice as often as positive ideas for Canada's future. Letters and briefs tend to be much more thoughtful, and to deal with a number of different issues. In fact, 60% of the letters and briefs we have received address five or more different subjects; only 10% address a single issue. They represent a valuable source of ideas for solutions for the issues we face. Some of these contributions have been very impressive indeed.

Group discussions are the heart of our process. Like the writers of letters and briefs, people who attend group discussions are willing to devote time and energy to the issues. We receive reports both from rapporteurs and from individual participants, but in the early weeks of our consultation, they were coming in slowly. Volumes have increased significantly in the last two weeks, and to date, of the group and individual reports which have been received, about half have been analyzed. Furthermore, our moderators tell us that these group discussions provoke thoughtful examination of the issues, with entrenched perceptions and conventional wisdom often being challenged.

As regards data from the 1-800 lines, certain points must be noted.

Since data entry has not been completed on the individual call reports, what we have on hand is an overview national analysis, which indicates preliminary trends rather than providing a detailed breakdown. On a few issues there have been significant week-to-week variations, but for the most part relative percentages have remained steady.

In the period analyzed--January 13 to March 10--there were 55,826 calls. These conveyed 38,734 ideas for Canada's future--essentially positive contributions--and 64,156 issues of concern--essentially, complaints. The total adds up to more than 55,826 because callers can identify as many ideas or complaints or both as they wish. Once data entry is complete on individual call reports, cross-referencing will permit us to determine absolute percentages of callers holding a particular point of view. For the moment we can only indicate the total number of times an idea or concern was registered. Tables showing the distribution of ideas and concerns week by week are attached, together with definitions.

Themes

1. Identity, Institutions, and the View from Abroad

Overview: Our participants say they know what it means to them to be Canadian. There is very clear consensus in all parts of the country about the individual and social values which define Canadian society. Canadians see themselves as peaceable, caring people, who do not put their own economic self-interest ahead of caring for the disadvantaged, and who will not countenance injustice within their borders. In all parts of the country and within both official language groups, the symbols of nationhood are deeply valued, and there is a belief that the obligations of citizenship must be met in return for partaking of Canada's abundance.

Most Canadians outside Quebec who have spoken to the Forum do not believe in going their own way as provinces or regions without regard to the effect on the rest of the Canadian family, nor do they believe in denying citizens the right to cultural security and protection of language. In effect, the heart of the current polarization on the Quebec issue comes from the tension between these two values, which are held to be equally important by Canadians both inside and outside Quebec. If individual Canadians can come to understand how these values form the basis for social aspirations, rather than focusing on the political negotiating positions, they may find a path to emotional reconciliation.

Participants often refer to the apparently wilful destruction of national symbols, such as the CBC and the railways. The federal government's apparent lack of concern seems to participants to indicate a willingness to trade off or diminish other aspects of a strong Canada. Participants also often raise their concern about the environment, especially in group discussions, as one of the major issues facing the country. The level of concern that has been expressed to the Forum about the environment indicates that, in all regions, environmental protection has virtually assumed the status of an underlying Canadian value.

Canadians fully appreciate and treasure their country--this is why they participate in the Forum's work. They appreciate the irony of the difference between the view of Canada from abroad and the mood of Canadians at home. The conflict between their fundamental values and the Canada they see us heading towards is for our participants nothing short of a betrayal of our potential as a nation.

Sources: On the 1-800 lines, we had 5,501 ideas or concerns registered (5.3% of total). Of these, 1,962 recommended measures be taken to foster national identity; 843 recommended preserving national institutions, 1,035 recommended compulsory education in Canadian history and culture, and 1,661 registered concern about U.S. influence.

Comments relating to national identity are studded throughout letters and briefs, as well as reports, often as ancillary to other ideas or issues. The single value most often expressed in letters and briefs is the notion of individual equality, with no special treatment for any group. Other values most frequently mentioned include our willingness to compromise, our tolerance of ethnic and cultural diversity, our equality of opportunity for all Canadians, our status as free society and as a place of refuge, and the differences between us and Americans.

Comment/Action: In the next phase of dialogue, we should seek to introduce into discussions (a) the widespread consensus, inside Quebec and elsewhere, on national values; and (b) explore the tension between the different concepts of the balance between individual and collective rights apparently held by Francophone Quebecers and other Canadians.

2. The Economy

Overview: This is a key issue for participants in every part of the country. Some fear the short-term effects of the recession on themselves or family members; others worry whether provincial or regional economies can achieve or maintain prosperity; still others are concerned with the Canadian economy as a whole, and whether we can compete with other countries as global forces gain importance. When we met in Quebec City, we incorporated the effects of globalization into this theme; but we must recognize that concern about the economy is most often focused at the individual level. Global economic trends are not well understood. Nor are economic problems seen as something to be tackled at the individual level. Canadians have to trust their governments to craft economic policy which will enhance employment and maintain competitiveness while anticipating and compensating for the resulting dislocations.

Sources: On the 1-800 line, the economy ranks fourth in the list of issues of concern to callers, representing 8.8% of total concerns expressed from January 13 to March 10.

Comments in the group and individual reports are also frequent. In the group reports analyzed to date, the economy is the issue most often mentioned among the major issues facing Canada in the coming decade. National and provincial debt, taxation and trade are also frequently mentioned. The federal government emerges as the chosen vehicle for directing the economy, but there is scepticism as to its capacity to do so. Several briefs conclude that government policies have severely eroded Canada's economy and that the only way out of the current economic crisis is to reduce government intervention in economic matters.

Comment/Action: Clearly there is a contrast between our participants' belief that the economy is basically something that the government must tackle, and their deep distrust of government. Further, the increasingly urgent issue of globalization must somehow be addressed in language accessible to the people.

3. Aboriginal Issues

Overview: Consensus amongst our non-aboriginal participants is astonishing, verging on unanimity. They tell us that aboriginal peoples in Canada have been unfairly treated, that this has besmirched our international reputation, and that it offends our collective principles of caring and fairness. They are somewhat reluctant to engage in detailed discussion of self-government and land claims, citing lack of understanding of complex issues. They consider that the federal government in particular must resolve these issues with the aboriginal leadership.

The Forum's consultations with aboriginal peoples and their leadership are still under way.

Sources: We received 1,640 calls recommending resolution of land claims; 1,034 recommending special status for natives; and 1,293 registered concern about mistreatment of natives. There were 533 calls indicating native demands were too strong.

In the written reports, and the letters and briefs, almost as many participants raise aboriginal issues as discuss Quebec, and the tone is almost uniformly positive--of 1,026 comments recorded concerning aboriginal peoples or issues, 81.5% were positive.

Comment/Action: We recognized from the beginning that our scope for action here is limited. In light of the Gitk'san judgement in British Columbia, we must face up to the fact that consultation with aboriginal groups is likely to be very difficult. Should we be challenging our participants more? After all, constitutional matters are also very complex, but they're not daunted by discussing them.

4. Quebec

Overview: We haven't had as many participants from Quebec as we should--the number is about half that of Ontario. Quebec participants, regardless of language, seem to accept greater political autonomy as necessary for Quebec's future. This is deemed to be whatever power is necessary to ensure the survival of a French-speaking island of some 6-million in a sea of 300-million North Americans speaking English.

Outside Quebec, most participants have concentrated on whether it is possible or desirable for Quebec to remain part of Canada without offending strongly held principles of equality and fairness. Discussions are often emotional. Some participants hope passionately that a way can be found to keep Quebec within the Canadian family, but the majority accept Quebec's separation if the negotiations to retain it would result in inequality among the provinces or preferential treatment for Quebec, or would unduly damage Canada's capacity to address overarching national issues.

Sources: This is an extremely active area on the 1-800 lines.

Over the period analyzed, concerns about Quebec demands or possible separation represented an average of 8.8% of the total concerns registered, and support for Quebec separation represented an average of 10% of the ideas for Canada's future. These percentages rose perceptibly in the weeks of February 3, 10 and 17, reaching a peak of 12.5% concern about Quebec separation and 15.7% support for Quebec separation, then dropping back to pre-Allaire levels. Similarly, the percentage of calls suggesting retention of all provinces and territories is an average of 11% over the period; in the week of February 10 this hit a low of 7.5% of ideas registered.

It is instructive to note where the calls come from. (A table is attached.) Probably the most significant feature is the low percentage of calls from Quebec (16.2%) and from French-speaking callers (11.5%). These low responses may in part reflect a reduced impact of the French advertising campaign. But more probably they are accounted for by less interest in the Forum. Whatever the reason, the relative silence from Quebec is deafening.

This carries over into the written reports, letters and briefs. The submissions we receive are disproportionately in English. From Quebec, we have received, to date, 54 group reports, 226 individual reports, and 60 letters or briefs in French; and, in English from Quebec, 71 group reports, 283 individual reports, and 225 letters or briefs, representing a significant difference in participation between Quebec Francophones and Anglophones compared with their representation in the Quebec population. Since there have been some 322 discussion groups in Quebec, most of them francophone, this trend may well change in future analysis. In general, participants' views in writing tend to be much more moderate than those on the 1-800 lines. There is also a distinct difference in the level of concern about Quebec reflected in group discussion reports as compared with individual correspondence. All group discussion reports have comments on Quebec, because they are prompted. In contrast, comments related to Canadian identity, Quebec separation or Canadian unity constitute only 17% of the issues raised in individual correspondence.

Comment/Action: The low participation rate in Quebec may result from inadequate advertising, or from a media-fed perception that the Belanger-Campeau Commission is "Quebec's" and the CFCF is "theirs". How can we overcome this perception?

5. Regionalism and Provincial Equality

Overview: Participants are committed to values of fairness and equality, and recognize and accept the principle of economic equalization. This theme is of particular concern in the Atlantic region, where there are fears of being cut off from the rest of Canada. Discussion tends to stay at the level of principle, because participants are not broadly knowledgeable about the current division of powers and the mechanisms available for regionally sensitive development of government policies or delivery of government programs.

Suggestions for appropriate allocation of responsibilities among levels of government are unclear. But elements of an essential role for **national** government are emerging: developing and enforcing national standards in education and health care; maintaining national symbols and institutions; international affairs; managing the economy, including regional equalization.

Sources: From the 1-800 lines, we have a mixture of views, many of them tangled up with concerns about Quebec. Some 4,303 calls (4.2%) support retaining all provinces; 2,829 (2.7%) supported equal status for all provinces; 1,863 (1.8%) expressed concerns about the Meech Lake accord; 1,380 (1.3%) support a stronger central government; 398 (0.3%) support a decentralized federation; and 175 (0.17%) support a revival of the Meech Lake accord.

In the written sources, provincial equality comes through very strongly as a guiding principle upon which any future constitutional reform, decentralization of government or delegation of powers must rest. There is virtually no recognition of the degree of asymmetry currently existing among provinces or in federal-provincial agreements. The rejection of the Meech Lake accord is discussed in terms of this principle of equality, and is perceived in no way as a rejection of Quebec itself as a member of the Canadian family.

Comment/Action: This discussion seems not to reflect any consideration of special needs. The special needs of Newfoundland were recognized when it joined Canada, and economic needs are recognized with programs of regional development; but our participants aren't talking about the tension between fairness and equality as values on the one hand, and special needs on the other, especially when the needs are not economic or are hard to measure in economic terms.

6. Official languages and Cultural Diversity

Overview: We are hearing a remarkable consensus on the need for continued immigration, the acceptance of visible minorities into the social fabric, and the respect for cultural and linguistic origins which Canadian society must demonstrate to all Canadians, newly arrived or of many generations. This willingness to embrace an increasingly diverse population is coupled with an insistence that new Canadians, in return, embrace our symbols; our culture, and our definition of what it means to be a Canadian. In the context of Canada's cultural and ethnic diversity, those participants who express a desire for a unilingual, predominantly white Canada are by far the exception.

Canadians outside Quebec reject the "two founding peoples" concept as an anachronism which both prevents the appropriate recognition of aboriginal peoples and diminishes the legitimacy of other Canadians' cultural heritages. Views merge among participants both inside and outside Quebec on the difference between recognition of language and cultural origin as an important Canadian social value, and the interpretation of this recognition by official government policy.

Bilingualism and multiculturalism are endorsed by a majority of our participants as worthy personal and individual goals, but those same participants--including francophones in Quebec as well as new Canadians--almost uniformly reject the treatment of our official languages, the funding of multicultural programs, and the apparent official encouragement of "hyphenated Canadians". The logic of the official languages policy escapes most of our participants. They see the provision of government services in the official minority language as expensive and unnecessary at a time when other essential services are being reduced or eliminated.

Our participants encourage an approach to official languages that is flexible, pragmatic and sensitive to the actual composition of the population, rather than symbolically based. This may consist of one official language with services in other languages as and where appropriate; it may consist of many official languages, including aboriginal languages. But whatever approach is adopted, it must be rooted in the fundamental value of fair and equal treatment of all our citizens, regardless of origin.

Sources: Our telephone callers dislike **official** bilingualism. In total, 7,109 calls (6.9%) registered concerns or otherwise ran counter to current policy on official languages. In contrast, 1725 calls supported bilingualism throughout Canada, and 584 recommended compulsory education in both official languages, for a total of 2,309 (2.2%) of the registered ideas or concerns. Some 2,077 calls (3.7%) referred negatively to Quebec's language legislation.

Official multiculturalism also comes under attack on the telephone, although not to the same extent. Some 1,717 recommended multiculturalism programs be reviewed or cut; 1,417 were concerned about costs and privileges associated with multiculturalism; and 1,477 believe it creates divisive labels, for a total of 4,611 (4.5%) registered ideas or concerns.

In the written sources, the group responses and individual submission show a much greater appreciation of the symbolic value of a bilingual Canada than on the 1-800 lines. Nonetheless, there is virtually no endorsement of existing official languages policy. Responses range in tone from general supportiveness of the **principle** of bilingualism, to outright hostility and anger. A majority of participants lean either to delegating jurisdiction over languages to the provinces, or having French as the official language in Quebec and English as the official language everywhere else.

Views on multiculturalism in the written sources cover the entire spectrum, with the notion of being "Canadian first" common in many regions. Otherwise there is considerable regional variation. It may be significant that opinion tends to be more negative in regions of high immigration.

Comment/Action: The extent of consensus against official language policy is remarkable, especially considering (a) it is nationwide, and (b) it derives from all sources, not just the 1-800 lines. It may, however, be worth deepening the dialogue on this point to distinguish between such radically different aspects of "bilingualism" as federal services, French immersion, and bilingual labelling.

And another theme ...

7. Empowerment

Overview: Overwhelmingly, participants have told us that they have lost faith in the political system and its leadership. Anger, disillusion and a desire for fundamental change is very often the first issue raised in discussion groups, and usually produces unanimous agreement. This was by no means as evident when we met in Quebec City and adopted the themes enumerated above, but it is all too obvious now. **There is no apparent regional variation in the identification of this as a major issue facing the country.** Canadians are telling us that their leaders must understand and accept their vision of the country--that their leaders must be governed by the wishes of the people, and not the other way around.

Many specific and concrete proposals are being advanced to us, for the adoption of such measures as:

* referenda on constitutional change and on other major issues;
* reform of the Senate, with most recommending an equal, elected, effective Senate;
* direct, nation-wide election of the Prime Minister;
* election of Cabinet Ministers to specific portfolios;
* limitation of the number of terms that elected representatives can hold office;
* means to recall, impeach or otherwise remove MPs and others from office if they fail to act or vote in accordance with their constituents' wishes.

In addition to being **thoughtful** and rooted in deeply held Canadian values, these recommendations are revolutionary in Canadian terms in their desire to take control of the national agenda back into the hands of citizens.

At work are such elements as: lack of trust or belief in the capacities of our current political leaders; an impression that Parliament has ceased to function effectively; a distrust of negotiations behind closed doors, and a sense that existing leaders, once the doors are closed, do not necessarily retain the interests of those they have been elected to represent; and an increasing trend, seen as worldwide, to more participatory democracy.

Radical, far ranging change in our processes of government and of constitutional reform is **not just desirable but demanded** if our society is to regain faith in the legitimacy of its governments.

Sources: Of the total of 102,890 ideas or concerns registered on the 1-800 line, 23,533 (24.6%) are about empowerment. This represents a body of concern that cannot be ignored. The majority of 1-800 callers speaking to this category register negative comments directed largely at politicians (honesty, ignoring citizens, complaints against the Prime Minister) or at lack of political leadership in general. Over the analysis period, complaints against the Prime Minister registered 12.3% of concerns. However, many callers clearly see the Prime Minister as personifying government; others, when probed, were critical of some government policy but focused on the Prime Minister as culprit.

Written sources, again, are more moderate in tone, more constructive and solution-oriented. But the anger and vehemence are clearly obvious beneath the surface. Behaviour of politicians is described by participants as lacking awareness of their accountability to their constituents, and as proof of an ever-widening gap between the will and aspirations of the Canadian people and the actions and policies of government. This results in a call for mechanisms to make elected representatives directly responsive and responsible to their constituents. This is nation-wide through the first five weeks of analysis.

Comment/Action: This seems destined to be a dominant theme for the balance of our consultation work. Its emergence helps us to understand some of the early product from the 1-800 lines, such as the pre-occupation with criticizing the Prime Minister--clearly, that position acts as a condensation point for many frustrations that have little to do with the incumbent personally. We must ensure that our participants and the general public do not misinterpret our mandate as that of coming up with specific constitutional proposals.

Conclusions

We have accomplished a great deal. I hope these preliminary observations will help you in the feedback process. Your observations and comments are appreciated. Attached are some sheets of backup information that may help.

David Broadbent
Executive Director

LEGEND FOR INTERPRETATION OF BAR CHART

ABORIG: Aboriginal issues, including support for settlement of land claims, support for self-government or means of representation for aboriginals within current or reformed government structures, support for recognition of aboriginal rights, mistreatment of aboriginals and concerns that aboriginal demands are too strong or excessive

SEP/UNITY: Quebec separation and Canadian unity issues, including support for Quebec's separation, support for clearly defined special status for Quebec, support for Western separation, and concern that Quebec is asking for too many special considerations or rights or that its demands are tantamount to independent status

LANGUAGE: Language issues, including support for continuation of official bilingualism throughout Canada, concern over the costs of official bilingualism and other drawbacks of the governing legislation and policy, support for protection of language rights of francophones or anglophones when they are in a minority situation, and support for one official language in Canada

MULTI-CUL: Support for retention of multiculturalism policies, support for review or cutting of federal multiculturalism programs and activities, concern over the divisiveness of multiculturalism and "hyphenated Canadians", and disagreement with multiculturalism policies and programs because of their cost and a perception that they give special privileges to multicultural groups

ECONOMIC: Economic issues, including support for the notion that federal spending must be equitable across Canada, concern over the deficit and the current state of the economy, support for and opposition to free trade between Canada and the U.S., concern over unemployment rates, and complaints about taxation including the Goods and Services Tax

RESP LEAD: Responsive and responsible leadership, including complaints about arrogance, untrustworthiness, and the lack of accountability of elected representatives, as well as the failure of those representatives to act and vote in accordance with constituents' wishes, complaints about the Prime Minister, his effectiveness and competence, complaints and concerns about the handling of the Meech Lake accord, complaints about the failure of business and industry to provide leadership, support for changes to and complaints about the civil service, and concern over the bias of government in favour of provinces, regions or groups.

GOVT STRUCT: Government structure, including how Canada is organized (i.e. provinces only, both provinces and territories, regions), support for reform of the federal government, including possibilities such as creation of an equal, elected, and effective Senate, abolition of the Senate, proportional representation, comments about different division of powers among the federal, provincial, territorial and local/municipal governments.

CON REF: Constitutional reform, including the need to reform the Constitution and its constitutional amending process, affirmation of the equality of all provinces and of the supremacy of the Charter of Rights and Freedoms, and inclusion of an impeachment clause in the Constitution, and the need for a constitutional assembly to write a new Constitution for Canada.

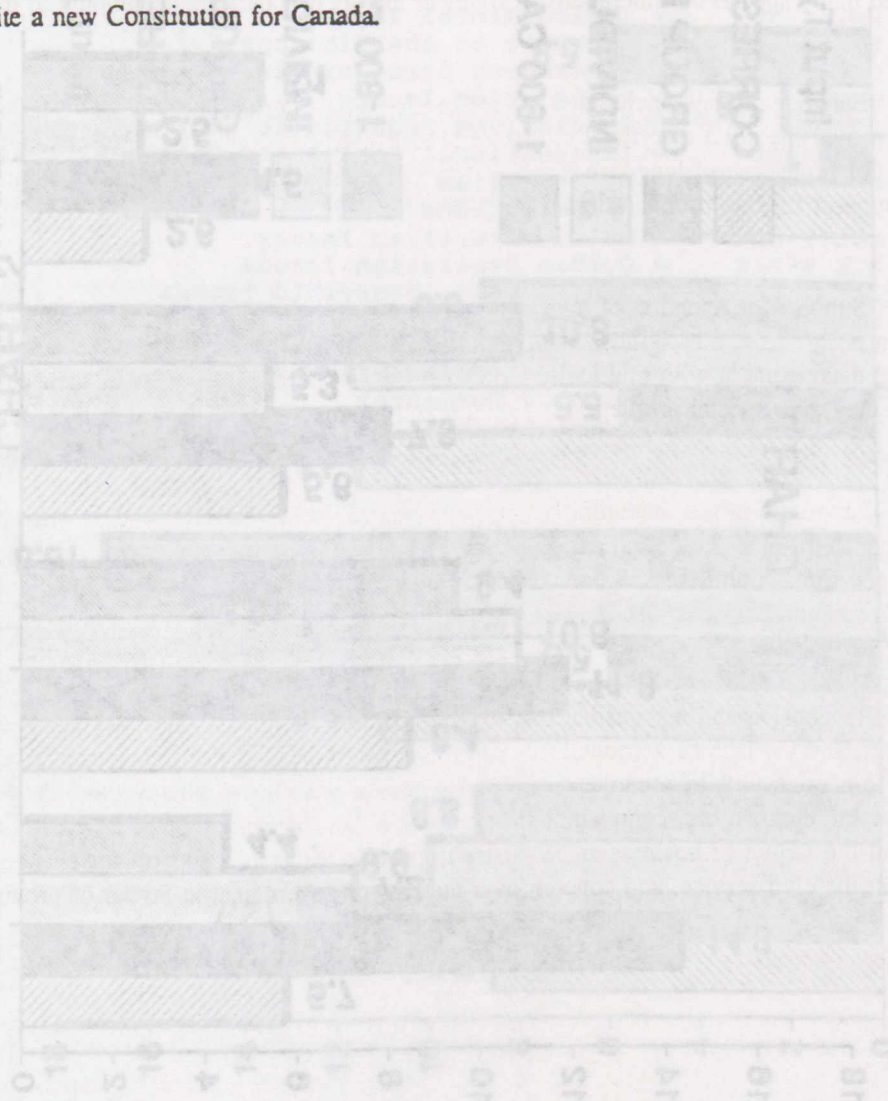

MAJOR ISSUES AS A PERCENTAGE OF TOTAL FOR INPUT TYPE

MAJOR ISSUES AS A PERCENTAGE OF TOTAL FOR INPUT TYPE

CHART 2

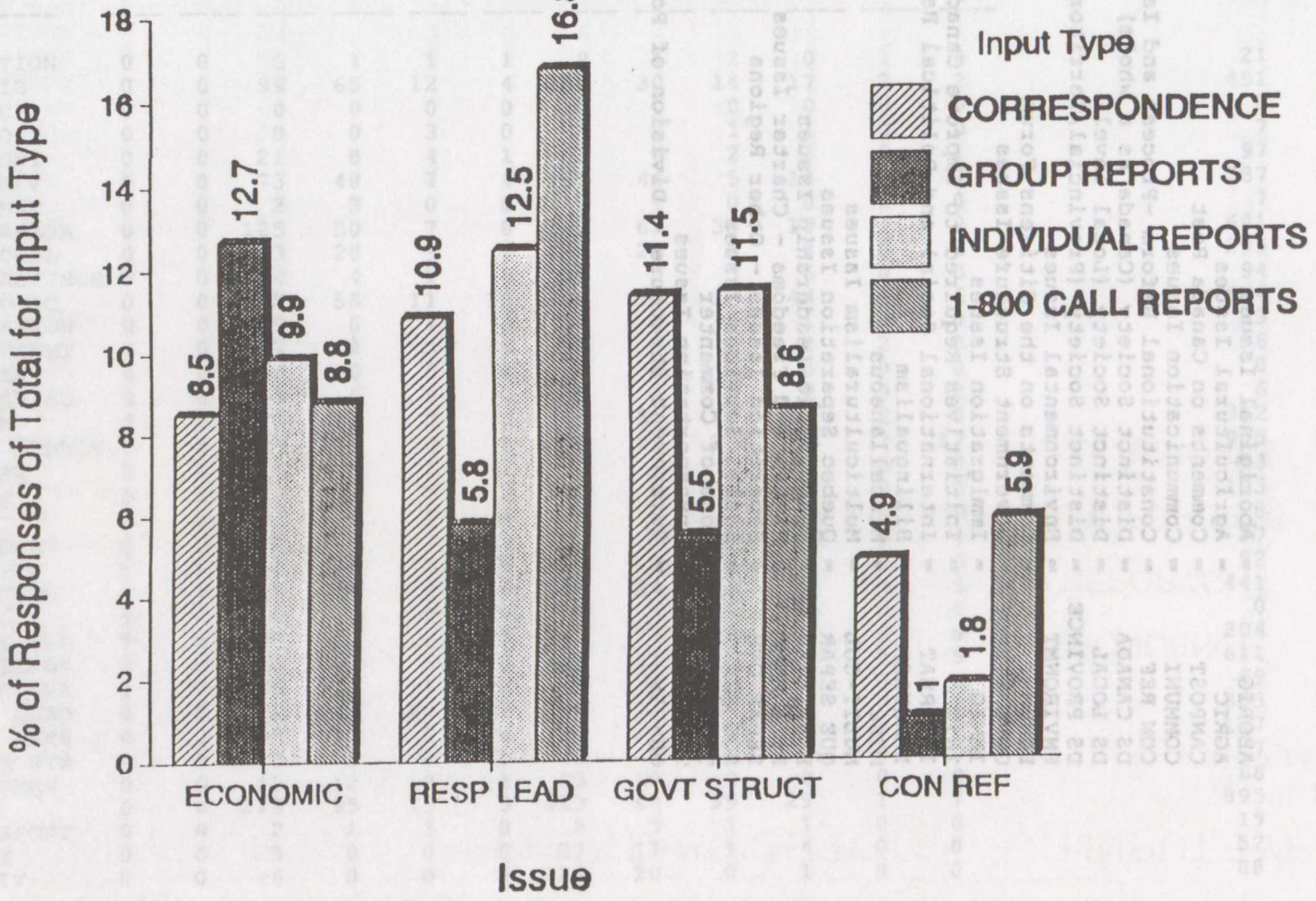

LEGEND

ABORIG	= Aboriginal Issues
AGRIC	= Agricultural Issues
CANPOST	= Comments on Canada Post
COMMUNI	= Communication Issues
CON REF	= Constitutional Reform -Process and Issues
DS CANADA	= Distinct Society (Canada as a whole)
DS LOCAL	= Distinct Society (Local level)
DS PROVINCE	= Distinct Society (Provincial/Territorial level)
ENVIRONMT	= Environmental Issues
FORUM	= Comments on the Citizens Forum
GOVT STRUCT.	= Government Structure Issues
IMMIG	= Immigration Issues
INIT	= Initiatives Required to Improve Canada
INTERNAT	= International Social and Political Relations
LANGUAGE	= Bilingualism
MISC	= Miscellaneous
MULTI-CUL	= Multiculturalism Issues
QUE SEPAR	= Quebec Separation Issues
RESP LEAD	= Responsible Leadership Issues
RT & FREE	= Rights and Freedoms - Charter Issues
SEPAR OTH	= Separation Issues - Other Regions
SOC SERV	= Social Services Issues
TONE	= Tone of Commenter
TRANSPORT	= Transportation Issues
GS-DIV	= Government Structure - Division of Powers

TABLE 1 = ISSUES RAISED IN CORRESPONDENCE BY MAJOR KEYWORD & PROVINCE AND TERRITORY

(January 28 to March 1, 1991)

KEYWORD	YUK	NWT	BC	ALTA	SASK	MAN	ONT	QUE	NB	NS	PEI	NFLD	ALL PROV	% TOTAL RESPONSES
ABORTION	0	0	5	1	1	1	9	1	2	0	1	0	21	0.3%
ABORIG	0	0	99	65	12	4	206	30	14	17	2	2	451	5.7%
AGRIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
CANPOST	0	0	0	0	3	0	2	0	1	1	0	0	7	0.1%
COMMUNI	0	0	21	8	4	1	51	6	2	3	0	1	97	1.2%
CON REF	0	0	73	48	7	4	185	44	5	14	0	7	387	4.9%
DEFENSE	0	0	2	3	0	0	1	1	0	0	0	0	7	0.1%
DS CANADA	0	0	125	50	7	8	360	69	33	19	1	9	681	8.6%
DS LOCAL	0	0	53	28	9	1	160	27	8	8	0	1	295	3.7%
DS PROVINCE	0	0	24	4	1	8	39	9	3	6	0	0	94	1.2%
ECONOMIC	0	0	178	58	11	10	295	52	19	44	1	6	674	8.5%
EDUCATION	0	0	9	5	1	2	35	5	5	1	0	0	63	0.8%
ENVIRONMT	0	0	37	8	3	4	33	7	0	2	2	0	96	1.2%
FAMILY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
FISHERIES	0	0	1	0	0	0	0	1	0	2	0	2	6	0.1%
FORUM	0	0	75	28	2	1	151	31	7	11	2	4	312	3.9%
GOVT STRUCT.	0	0	194	110	8	8	439	81	23	18	7	17	905	11.4%
HEALTH	0	0	4	4	1	2	12	0	0	0	0	0	23	0.3%
IMMIG	0	0	32	11	0	3	54	2	1	0	0	0	103	1.3%
INIT	0	0	2	0	0	0	6	0	0	0	0	0	8	0.1%
INTERNAT	0	0	37	6	2	3	36	3	9	1	0	0	97	1.2%
JUSTICE	0	0	38	18	2	1	29	0	3	1	0	0	92	1.2%
LANGUAGE	0	0	117	34	9	6	198	24	35	12	1	5	441	5.6%
MISC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
MULTI-CUL	0	0	34	23	2	3	110	16	10	6	0	0	204	2.6%
QUE SEPAR	0	0	122	68	6	3	322	49	17	19	0	5	611	7.7%
REFERENDA	0	0	26	8	1	2	25	6	0	1	0	0	69	0.9%
RESP LEAD	0	0	241	94	12	17	362	69	32	29	2	5	863	10.9%
RT & FREE	0	0	33	27	1	0	76	28	8	4	0	0	177	2.2%
SEPAR OTH	0	0	0	2	0	0	2	2	1	0	0	0	7	0.1%
SOC SERV	0	0	12	12	0	1	33	10	0	0	0	0	68	0.9%
TONE	0	0	219	95	13	5	423	64	39	29	1	7	895	11.3%
TRANSPORT	0	0	2	1	3	0	8	3	1	1	0	0	19	0.2%
UNITY	0	0	3	0	0	0	27	17	1	4	0	0	52	0.7%
GS-DIV	0	0	46	0	0	0	21	20	0	1	0	0	88	1.1%
TOTAL	0	0	1864	819	121	98	3710	677	279	254	20	71	7913	100.0%

TABLE 2 = GROUP REPORT RESPONSES BY MAJOR KEYWORD & PROVINCE AND TERRITORY

(January 28 to March 1, 1991)

KEYWORD	YUK	NWT	BC	ALTA	SASK	MAN	ONT	QUE	NB	NS	PEI	NFLD	ALL PROV	% TOTAL RESPONSES
ABORTION	0	0	1	0	0	0	2	1	1	0	1	0	6	0.2%
ABORIG	0	0	116	0	0	0	70	30	48	106	29	0	399	14.3%
AGRIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
CANPOST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
COMMUNI	0	0	1	0	0	0	12	0	7	12	8	0	40	1.4%
CON REF	0	0	9	0	0	0	4	3	4	7	1	0	28	1.0%
DEFENSE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0.0%
DS PROVINCE	0	0	74	0	0	0	56	26	54	80	28	0	318	11.4%
DS LOCAL	0	0	29	0	0	0	9	12	12	44	7	0	113	4.0%
DS REGION	0	0	3	0	0	0	7	3	9	9	3	0	34	1.2%
ECONOMIC	0	0	104	0	0	0	50	33	47	108	14	0	356	12.7%
EDUCATION	0	0	21	0	0	0	8	3	9	19	1	0	61	2.2%
ENVIRONMT	0	0	32	0	0	0	12	3	5	25	2	0	79	2.8%
FAMILY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
FISHERIES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	5	0.2%
FORUM	0	0	13	0	0	0	4	1	0	9	5	0	32	1.1%
GOVT STRUCT.	0	0	34	0	0	0	29	5	26	47	12	0	153	5.5%
HEALTH	0	0	4	0	0	0	3	0	2	6	0	0	15	0.5%
IMMIG	0	0	14	0	0	0	11	6	2	7	5	0	45	1.6%
INIT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
INTERNAT	0	0	23	0	0	0	8	8	4	14	3	0	60	2.1%
JUSTICE	0	0	7	0	0	0	2	0	0	2	0	0	11	0.4%
LANGUAGE	0	0	65	0	0	0	40	11	39	51	15	0	221	7.9%
MISC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
MULTI-CUL	0	0	37	0	0	0	31	8	16	27	6	0	125	4.5%
QUE SEPAR	0	0	90	0	0	0	48	19	27	94	20	0	298	10.7%
REFERENDA	0	0	2	0	0	0	1	0	3	0	0	0	6	0.2%
RESP LEAD	0	0	40	0	0	0	39	13	18	42	9	0	161	5.8%
RT & FREE	0	0	24	0	0	0	6	4	4	12	2	0	52	1.9%
SEPAR OTH	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	5	0.2%
SOC SERV	0	0	8	0	0	0	9	2	0	14	0	0	33	1.2%
TONE	0	0	8	0	0	0	1	6	8	23	8	0	54	1.9%
TRANSPORT	0	0	3	0	0	0	0	0	2	7	0	0	12	0.4%
UNITY	0	0	21	0	0	0	0	0	1	4	4	0	30	1.1%
GS-DIV	0	0	25	0	0	0	6	5	0	4	0	0	40	1.4%
TOTAL	0	0	808	0	0	0	470	202	348	782	183	0	2793	100.0%

TABLE 3 = RESPONSES ON INDIVIDUAL REPORTS BY MAJOR KEYWORD & PROVINCE AND TERRITORY

(January 28 to March 1, 1991)

KEYWORD	YUK	NWT	BC	ALTA	SASK	MAN	ONT	QUE	NB	NS	PEI	NFLD	ALL PROV	% TOTAL RESPONSES
ABORTION	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0.0%
ABORIG	0	0	59	0	0	0	35	8	6	47	1	0	156	7.2%
AGRIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
CANPOST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
COMMUNI	0	0	5	0	0	0	12	0	2	9	2	0	30	1.4%
CON REF	0	0	19	0	0	0	9	1	2	8	1	0	40	1.8%
DEFENSE	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0.1%
DS CANADA	0	0	58	0	0	0	48	10	16	54	11	0	197	9.1%
DS LOCAL	0	0	6	0	0	0	9	3	4	14	0	0	36	1.7%
DS PROVINCE	0	0	8	0	0	0	20	2	20	4	0	0	54	2.5%
ECONOMIC	0	0	69	0	0	0	42	23	18	63	0	0	215	9.9%
EDUCATION	0	0	13	0	0	0	8	0	1	13	0	0	35	1.6%
ENVIRONMT	0	0	20	0	0	0	19	1	2	17	0	0	59	2.7%
FAMILY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
FISHERIES	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0.1%
FORUM	0	0	9	0	0	0	13	3	2	16	0	0	43	2.0%
GOVT STRUCT.	0	0	83	0	0	0	46	20	17	78	5	0	249	11.5%
HEALTH	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	3	0.1%
IMMIG	0	0	9	0	0	0	5	0	1	5	0	0	20	0.9%
INIT	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0.1%
INTERNAT	0	0	10	0	0	0	2	1	0	3	0	0	16	0.7%
JUSTICE	0	0	5	0	0	0	2	0	0	0	0	0	7	0.3%
LANGUAGE	0	0	36	0	0	0	23	8	15	23	10	0	115	5.3%
MISC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%
MULTI-CUL	0	0	18	0	0	0	16	2	2	13	3	0	54	2.5%
QUE SEPAR	0	0	57	0	0	0	42	7	18	37	11	0	172	7.9%
REFERENDA	0	0	9	0	0	0	2	0	3	1	0	0	15	0.7%
RESP LEAD	0	0	97	0	0	0	45	20	12	95	2	0	271	12.5%
RT & FREE	0	0	27	0	0	0	12	4	1	6	2	0	52	2.4%
SEPAR OTH	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	0	0	7	0.3%
SOC SERV	0	0	8	0	0	0	6	0	0	5	1	0	20	0.9%
TONE	0	0	70	0	0	0	45	22	11	71	6	0	225	10.4%
TRANSPORT	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0	4	0.2%
UNITY	0	0	22	0	0	0	13	2	7	14	5	0	63	2.9%
GS-DIV	0	0	5	0	0	0	0	0	0	2	0	0	7	0.3%
TOTAL	0	0	729	0	0	0	477	137	162	606	61	0	2172	100.0%

1-800: TOTAL NUMBER COMMENTS PER WEEK

ISSUES OF CONCERN	WEEK ENDING Jan 13	Jan 20	Jan 27	Feb 3	Feb 10	Feb 17	Feb 24	Mar 3	Mar 10	PERIOD TOTAL*
Bilingualism	554	179	109	118	358	678	670	622	1,079	4,367
Distinct Society	124	31	20	45	94	293	175	115	272	1,169
Economy/Deficit	279	117	53	69	221	500	532	722	977	3,470
Environment	72	40	16	23	50	176	206	246	397	1,226
Forum Cost	171	30	34	24	96	226	159	265	966	1,971
Forum Deadlines	36	8	12	16	26	34	48	23	111	314
Forum Format	255	70	74	39	205	231	148	192	444	1,658
Forum Leadership/Spicer	149	52	33	48	186	183	142	180	399	1,372
Forum Membership/Composition	87	14	13	13	45	41	51	35	157	456
Forum Membership/Per Diem	15	3	2	4	10	14	37	55	220	360
Free Trade	182	62	34	35	174	385	366	346	397	1,981
Government Bias-Regions/Groups	139	27	16	29	93	157	174	181	231	1,047
Government/MPs Ignore Citizens	379	141	83	84	285	533	556	615	702	3,378
GST	387	130	69	56	220	507	546	588	671	3,174
Immigration Policy	121	39	20	23	111	289	270	301	463	1,637
Media Present./Manipulation of Information	110	47	18	25	69	224	144	146	226	1,009
Meech Lake	285	87	51	62	224	340	270	221	323	1,863
Prime Minister	785	295	145	146	905	1,467	1,283	1,100	1,790	7,916
Multiculturalism/Cost and Privileges	144	44	32	33	110	209	227	253	365	1,417
Multiculturalism/Divisive Labels	109	48	26	27	92	237	275	242	421	1,477
Native Demands Too Strong	92	27	12	15	29	44	90	56	168	533
Native Mistreatment	186	75	29	17	101	199	281	163	242	1,293
Notwithstanding Clause	45	11	8	19	22	90	73	50	74	392
Persian Gulf/Canadian Involvement	311	321	105	80	203	456	420	298	225	2,419
Politicians/Dishonesty	309	104	65	67	254	520	520	489	710	3,038
Politicians/Lack of Leadership	378	138	57	70	303	587	596	538	657	3,324
Québec Demands/Separation	504	147	87	191	561	1,208	970	819	1,177	5,664
Québec Language Legislation	236	66	46	59	156	392	361	300	461	2,077
Regions Ignored	76	25	10	19	45	61	79	61	121	497
Regional Identity too Strong	67	14	12	8	29	59	55	56	84	384
Senate: Appointment of Eight Additional Members	57	22	11	20	56	86	116	127	206	701
Senate Role/Activities	86	29	18	18	79	132	115	146	288	911
U.S. Influence	146	77	36	31	135	248	291	253	444	1,661
TOTAL NUMBER OF RESPONSES**	6,876	2,520	1,356	1,533	5,547	10,806	10,246	9,804	15,468	64,156
TOTAL VOLUME OF CALLS***	7,814	2,263	1,332	1,424	3,448	8,729	9,415	8,664	12,737	55,826

* *All responses for the period between Jan 8 and March 10*
** *Sum of all responses*
*** *Total number of individual calls for that week/period*
Note - one call can generate from 0 to a 33 possible Issues of Concern

1-800: NUMBER OF COMMENTS AS A PERCENTAGE OF TOTAL COMMENTS PER WEEK

ISSUES OF CONCERN	WEEK ENDING Jan 13	Jan 20	Jan 27	Feb 3	Feb 10	Feb 17	Feb 24	Mar 3	Mar 10	PERIOD PERCENTAGE*
Bilingualism	8.1%	7.1%	8.0%	7.7%	6.5%	6.3%	6.5%	6.3%	7.0%	6.8%
Distinct Society	1.8%	1.2%	1.5%	2.9%	1.7%	2.7%	1.7%	1.2%	1.8%	1.8%
Economy/Deficit	4.1%	4.6%	3.9%	4.5%	4.0%	4.6%	5.2%	7.4%	6.3%	5.4%
Environment	1.0%	1.6%	1.2%	1.5%	0.9%	1.6%	2.0%	2.5%	2.6%	1.9%
Forum Cost	2.5%	1.2%	2.5%	1.6%	1.7%	2.1%	1.6%	2.7%	6.2%	3.1%
Forum Deadlines	0.5%	0.3%	0.9%	1.0%	0.5%	0.3%	0.5%	0.2%	0.7%	0.5%
Forum Format	3.7%	2.8%	5.5%	2.5%	3.7%	2.1%	1.4%	2.0%	2.9%	2.6%
Forum Leadership/Spicer	2.2%	2.1%	2.4%	3.1%	3.4%	1.7%	1.4%	1.8%	2.6%	2.1%
Forum Membership/Composition	1.3%	0.6%	1.0%	0.8%	0.8%	0.4%	0.5%	0.4%	1.0%	0.7%
Forum Membership/Per Diem	0.2%	0.1%	0.1%	0.3%	0.2%	0.1%	0.4%	0.6%	1.4%	0.6%
Free Trade	2.6%	2.5%	2.5%	2.3%	3.1%	3.6%	3.6%	3.5%	2.6%	3.1%
Government Bias-Regions/Groups	2.0%	1.1%	1.2%	1.9%	1.7%	1.5%	1.7%	1.8%	1.5%	1.6%
Government/MPs Ignore Citizens	5.5%	5.6%	6.1%	5.5%	5.1%	4.9%	5.4%	6.3%	4.5%	5.3%
GST	5.6%	5.2%	5.1%	3.7%	4.0%	4.7%	5.3%	6.0%	4.3%	4.9%
Immigration Policy	1.8%	1.5%	1.5%	1.5%	2.0%	2.7%	2.6%	3.1%	3.0%	2.6%
Media Present./Manipulation of Information	1.6%	1.9%	1.3%	1.6%	1.2%	2.1%	1.4%	1.5%	1.5%	1.6%
Meech Lake	4.1%	3.5%	3.8%	4.0%	4.0%	3.1%	2.6%	2.3%	2.1%	2.9%
Prime Minister	11.4%	11.7%	10.7%	9.5%	16.3%	13.6%	12.5%	11.2%	11.6%	12.3%
Multiculturalism/Cost and Privileges	2.1%	1.7%	2.4%	2.2%	2.0%	1.9%	2.2%	2.6%	2.4%	2.2%
Multiculturalism/Divisive Labels	1.6%	1.9%	1.9%	1.8%	1.7%	2.2%	2.7%	2.5%	2.7%	2.3%
Native Demands Too Strong	1.3%	1.1%	0.9%	1.0%	0.5%	0.4%	0.9%	0.6%	1.1%	0.8%
Native Mistreatment	2.7%	3.0%	2.1%	1.1%	1.8%	1.8%	2.7%	1.7%	1.6%	2.0%
Notwithstanding Clause	0.7%	0.4%	0.6%	1.2%	0.4%	0.8%	0.7%	0.5%	0.5%	0.6%
Persian Gulf/Canadian Involvement	4.5%	12.7%	7.7%	5.2%	3.7%	4.2%	4.1%	3.0%	1.5%	3.8%
Politicians/Dishonesty	4.5%	4.1%	4.8%	4.4%	4.6%	4.8%	5.1%	5.0%	4.6%	4.7%
Politicians/Lack of Leadership	5.5%	5.5%	4.2%	4.6%	5.5%	5.4%	5.8%	5.5%	4.2%	5.2%
Québec Demands/Separation	7.3%	5.8%	6.4%	12.5%	10.1%	11.2%	9.5%	8.4%	7.6%	8.8%
Québec Language Legislation	3.4%	2.6%	3.4%	3.8%	2.8%	3.6%	3.5%	3.1%	3.0%	3.2%
Regions Ignored	1.1%	1.0%	0.7%	1.2%	0.8%	0.6%	0.8%	0.6%	0.8%	0.8%
Regional Identity too Strong	1.0%	0.6%	0.9%	0.5%	0.5%	0.5%	0.5%	0.6%	0.5%	0.6%
Senate: Appointment of Eight Additional Members	0.8%	0.9%	0.8%	1.3%	1.0%	0.8%	1.1%	1.3%	1.3%	1.1%
Senate Role/Activities	1.3%	1.2%	1.3%	1.2%	1.4%	1.2%	1.1%	1.5%	1.9%	1.4%
U.S. Influence	2.1%	3.1%	2.7%	2.0%	2.4%	2.3%	2.8%	2.6%	2.9%	2.6%
TOTAL OF PERCENTAGES	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

* *Number of responses as a percentage of total responses for the period between Jan 8 and March 10*

1-800: TOTAL NUMBER OF COMMENTS PER WEEK

IDEAS FOR CANADA'S FUTURE	WEEK ENDING Jan 13	Jan 20	Jan 27	Feb 3	Feb 10	Feb 17	Feb 24	Mar 3	Mar 10	PERIOD TOTAL*
Bilingualism/Official - Throughout Canada ..	214	68	42	31	114	303	293	212	448	1,725
Bilingualism/Official - Certain Regions Only	138	76	43	28	78	186	239	153	296	1,237
Charter of Rights - Supremacy Affirmed	14	9	6	4	37	95	66	51	284	566
Central Government Stronger	100	58	21	32	117	281	270	197	304	1,380
Constitution Revised	56	55	29	41	101	168	164	122	230	966
Constitution/Status Quo	12	6	3	4	17	39	32	17	50	180
Decentralized Federation	25	5	6	8	32	56	81	61	124	398
Education/Both Official Languages Compulsory	73	28	16	13	27	64	89	101	173	584
Education/Canada's History and Culture	96	43	18	27	50	170	191	178	262	1,035
Education/Standard National System	65	23	16	16	53	97	124	114	217	725
Free Vote (Parl.) on all Major Issues	40	22	20	15	62	61	90	97	194	601
Government Spending/Regional Distribution ..	46	8	3	7	26	54	79	68	139	430
Immigration Increased	14	5	3	5	7	24	37	63	120	278
Immigration Restricted	65	33	12	17	74	175	195	260	441	1,272
Impeachment Clause in Constitution	70	32	10	23	268	233	276	176	264	1,352
Interprovincial Trade Barriers Eliminated ..	12	4	3	3	12	24	51	48	76	233
Meech Lake Accord Revived	29	11	4	1	13	29	18	26	44	175
Minority Language Rights Protected	18	9	1	5	16	41	49	32	45	216
Monarchy/Strengthen Role	16	9	5	3	5	20	16	20	37	131
Multiculturalism Retained	84	27	14	15	50	78	94	86	147	595
Multicultural Policies Reviewed/Cut	93	67	37	27	88	224	243	307	631	1,717
National Identity/Foster	125	65	43	49	123	309	324	351	573	1,962
National Institutions (CBC, VIA) Preserved	100	44	28	27	53	104	146	136	205	843
Native Land Claims/Resolve	182	90	49	33	95	233	284	195	479	1,640
Native Peoples/Special Status or Represent.	103	27	21	17	55	205	211	147	248	1,034
Provinces/Equal Status for All	234	100	61	70	220	477	467	394	806	2,829
Provincial Governments Stronger	64	20	7	11	34	108	91	75	170	580
Provinces and Territories/Retain All	336	151	71	85	228	763	776	641	1,252	4,303
Québec/Recognize Distinct Society	126	34	20	22	79	188	137	130	175	911
Québec/Separation	292	82	62	122	478	766	634	447	986	3,869
Québec/Clearly Defined Special Status	56	12	8	11	51	88	88	108	95	517
Referenda on all Major Issues	71	42	42	35	115	192	228	155	304	1,184
Reorganization into Regions	32	14	10	12	20	64	71	64	90	377
Territories Become Provinces	17	5	1	4	4	17	34	19	40	141
Triple E Senate	105	36	32	32	118	174	181	154	296	1,128
Unilingualism	139	59	35	53	122	217	218	190	472	1,505
Western Separation	11	5	1	4	11	14	22	10	37	115
TOTAL NUMBER OF COMMENTS.....	3,273	1,384	803	912	3,053	6,341	6,609	5,605	10,754	38,734
TOTAL VOLUME OF CALLS*.....	7,814	2,263	1,332	1,424	3,448	8,729	9,415	8,664	12,737	55,826

* *All responses for the period between Jan 8 and March 10*
** *Sum of all responses*
*** *Total number of individual calls for that week/period*
Note - one call can generate from 0 to a 36 possible ideas for Canada's Future

1-800: NUMBER OF COMMENTS AS A PERCENTAGE OF TOTAL COMMENTS PER WEEK

IDEAS FOR CANADA'S FUTURE	WEEK ENDING Jan 13	Jan 20	Jan 27	Feb 3	Feb 10	Feb 17	Feb 24	Mar 3	Mar 10	PERIOD PERCENTAGE*
Bilingualism/Official - Throughout Canada ..	6.5%	4.9%	5.2%	3.4%	3.7%	4.8%	4.4%	3.8%	4.2%	4.5%
Bilingualism/Official - Certain Regions Only	4.2%	5.5%	5.4%	3.1%	2.6%	2.9%	3.6%	2.7%	2.8%	3.2%
Charter of Rights - Supremacy Affirmed	0.4%	0.7%	0.7%	0.4%	1.2%	1.5%	1.0%	0.9%	2.6%	1.5%
Central Government Stronger	3.1%	4.2%	2.6%	3.5%	3.8%	4.4%	4.1%	3.5%	2.8%	3.6%
Constitution Revised	1.7%	4.0%	3.6%	4.5%	3.3%	2.6%	2.5%	2.2%	2.1%	2.5%
Constitution/Status Quo	0.4%	0.4%	0.4%	0.4%	0.6%	0.6%	0.5%	0.3%	0.5%	0.5%
Decentralized Federation	0.8%	0.4%	0.7%	0.9%	1.0%	0.9%	1.2%	1.1%	1.2%	1.0%
Education/Both Official Languages Compulsory	2.2%	2.0%	2.0%	1.4%	0.9%	1.0%	1.3%	1.8%	1.6%	1.5%
Education/Canada's History and Culture	2.9%	3.1%	2.2%	3.0%	1.6%	2.7%	2.9%	3.2%	2.4%	2.7%
Education/Standard National System	2.0%	1.7%	2.0%	1.8%	1.7%	1.5%	1.9%	2.0%	2.0%	1.9%
Free Vote (Parl.) on all Major Issues	1.2%	1.6%	2.5%	1.6%	2.0%	1.0%	1.4%	1.7%	1.8%	1.6%
Government Spending/Regional Distribution ..	1.4%	0.6%	0.4%	0.8%	0.9%	0.9%	1.2%	1.2%	1.3%	1.1%
Immigration Increased	0.4%	0.4%	0.4%	0.5%	0.2%	0.4%	0.6%	1.1%	1.1%	0.7%
Immigration Restricted	2.0%	2.4%	1.5%	1.9%	2.4%	2.8%	3.0%	4.6%	4.1%	3.3%
Impeachment Clause in Constitution	2.1%	2.3%	1.2%	2.5%	8.8%	3.7%	4.2%	3.1%	2.5%	3.5%
Interprovincial Trade Barriers Eliminated ..	0.4%	0.3%	0.4%	0.3%	0.4%	0.4%	0.8%	0.9%	0.7%	0.6%
Meech Lake Accord Revived	0.9%	0.8%	0.5%	0.1%	0.4%	0.5%	0.3%	0.5%	0.4%	0.5%
Minority Language Rights Protected	0.5%	0.7%	0.1%	0.5%	0.5%	0.6%	0.7%	0.6%	0.4%	0.6%
Monarchy/Strengthen Role	0.5%	0.7%	0.6%	0.3%	0.2%	0.3%	0.2%	0.4%	0.3%	0.3%
Multiculturalism Retained	2.6%	2.0%	1.7%	1.6%	1.6%	1.2%	1.4%	1.5%	1.4%	1.5%
Multicultural Policies Reviewed/Cut	2.8%	4.8%	4.6%	3.0%	2.9%	3.5%	3.7%	5.5%	5.9%	4.4%
National Identity/Foster	3.8%	4.7%	5.4%	5.4%	4.0%	4.9%	4.9%	6.3%	5.3%	5.1%
National Institutions (CBC, VIA) Preserved	3.1%	3.2%	3.5%	3.0%	1.7%	1.6%	2.2%	2.4%	1.9%	2.2%
Native Land Claims/Resolve	5.6%	6.5%	6.1%	3.6%	3.1%	3.7%	4.3%	3.5%	4.5%	4.2%
Native Peoples/Special Status or Represent.	3.1%	2.0%	2.6%	1.9%	1.8%	3.2%	3.2%	2.6%	2.3%	2.7%
Provinces/Equal Status for All	7.1%	7.2%	7.6%	7.7%	7.2%	7.5%	7.1%	7.0%	7.5%	7.3%
Provincial Governments Stronger	2.0%	1.4%	0.9%	1.2%	1.1%	1.7%	1.4%	1.3%	1.6%	1.5%
Provinces and Territories/Retain All	10.3%	10.9%	8.8%	9.3%	7.5%	12.0%	11.7%	11.4%	11.6%	11.1%
Québec/Recognize Distinct Society	3.8%	2.5%	2.5%	2.4%	2.6%	3.0%	2.1%	2.3%	1.6%	2.4%
Québec/Separation	8.9%	5.9%	7.7%	13.4%	15.7%	12.1%	9.6%	8.0%	9.2%	10.0%
Québec/Clearly Defined Special Status	1.7%	0.9%	1.0%	1.2%	1.7%	1.4%	1.3%	1.9%	0.9%	1.3%
Referenda on all Major Issues	2.2%	3.0%	5.2%	3.8%	3.8%	3.0%	3.4%	2.8%	2.8%	3.1%
Reorganization into Regions	1.0%	1.0%	1.2%	1.3%	0.7%	1.0%	1.1%	1.1%	0.8%	1.0%
Territories Become Provinces	0.5%	0.4%	0.1%	0.4%	0.1%	0.3%	0.5%	0.3%	0.4%	0.4%
Triple E Senate	3.2%	2.6%	4.0%	3.5%	3.9%	2.7%	2.7%	2.7%	2.8%	2.9%
Unilingualism	4.2%	4.3%	4.4%	5.8%	4.0%	3.4%	3.3%	3.4%	4.4%	3.9%
Western Separation	0.3%	0.4%	0.1%	0.4%	0.4%	0.2%	0.3%	0.2%	0.3%	0.3%
TOTAL OF PERCENTAGES.....	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

** Number of responses as a percentage of total responses for the period between Jan 8 and March 10*

APPENDICE «CORP-11»

Le Forum des Citoyens

À VOUS LA PAROLE

Pour diffusion immédiate Le 20 mars 1991

DIFFUSION DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LES THÉMES PUBLIÉ PAR LE FORUM DES CITOYENS

OTTAWA -- Le Forum des citoyens a aujourd'hui publié un rapport préliminaire sur les thémes relevés dans les questions, les préoccupations et les idées sur l'avenir du Canada qui ont été soulevées par les Canadiens dans le cadre de la phase de discussion initiale du processus de consultation. Le rapport recouvre la période du 13 janvier au 10 mars 1991 et comprend les données relevées dans le cadre des appels faits aux lignes 1-800, dans les rapports individuels et de groupe, ainsi que dans les mémoires envoyés au Forum.

Les renseignements contenus dans le rapport sur les thémes s'appuient sur un nombre limité de réponses fournies par les tout premiers participants au processus. Le taux de renvoi des rapports des participants s'est sensiblement accru depuis la réalisation de l'analyse, et une nouvelle analyse pourrait bien faire ressortir des tendances différentes de celles dessinées dans ce document de travail.

L'analyse préliminaire, un document de travail préparé par le personnel du Forum, ne préjuge ni le contenu du rapport final du Forum ni les opinions personnelles des commissaires. Ce rapport sur les thémes est diffusé aujourd'hui dans le contexte de l'interaction permanente du Forum avec le public. Il servira par ailleurs à nourrir le dialogue entre Canadiens sur quantité de sujets, objectif que poursuivent les commissaires au seuil de l'étape suivante des travaux du Forum.

Pour de plus amples informations, communiquez avec :

Daniel Despins (613) 990-7708

Citizens' Forum
on
Canada's Future

CANADA

Le Forum des citoyens
sur
l'avenir du Canada

RAPPORT SUR LES THÈMES
Document de travail

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Notes préparées à l'intention du président et des commissaires par le personnel du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada
Le 20 mars 1991

Nous sommes arrivés à mi-mandat. C'est donc un moment opportun pour examiner les opinions venant de nos différentes sources et pour réfléchir à un moyen d'approfondir le dialogue d'ici la fin de nos travaux. Il faut également relever les sujets importants qui **n'ont pas** été abordés car c'est le moment ou jamais d'intervenir si nous le jugeons nécessaire. En tenant le public au courant des résultats, nous pouvons contribuer à focaliser les discussions, attirer l'attention sur les questions qui méritent d'être approfondies et récolter par conséquent des renseignements précieux en vue de la préparation du rapport final. Les présentes notes ont pour objet de vous donner une vue d'ensemble des opinions exprimées, assortie de quelques commentaires.

Les indications contenues dans le présent document de travail s'appuient sur un nombre relativement modeste d'avis exprimés dans la période initiale de nos travaux. Depuis que cette analyse a été effectuée, les rapports des participants nous parviennent en nombre nettement accru, si bien que les analyses ultérieures risquent de faire apparaître des tendances différentes de celles décrites ici.

P.O. Box 1991, Station "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

C.P. 1991, Succursale "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

(613) 993-1100 FAX: (613) 993-4927

Sources

Il existe quatre sources différentes : (1) les lignes téléphoniques 1-800, (2) les lettres et les mémoires, (3) les rapports de discussion en groupe et les rapports individuels et (4) les impressions que vous avez échangées à la dernière réunion au sujet des dernières discussions auxquelles vous avez assisté. Le 15 mars, nous avions reçu 62 578 appels téléphoniques, environ 3 041 lettres et mémoires, 453 rapports de discussion en groupe et 2 230 rapports individuels.

Comme il fallait s'y attendre, nous avons relevé deux fois plus d'idées négatives que positives sur l'avenir du Canada dans les conversations téléphoniques. Les opinions exprimées dans les lettres et dans les mémoires ont tendance à être beaucoup plus solidement argumentées et à porter sur plusieurs thèmes. En fait, 60 % des lettres et des mémoires que nous avons reçus traitaient cinq sujets différents ou plus; seulement 10 % étaient consacrés à un seul sujet. Ils sont une véritable mine d'or car ils contiennent une foule d'idées susceptibles d'apporter une solution aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. Certaines lettres et certains mémoires nous ont fort impressionnés.

Les groupes de discussion constituent la pierre angulaire de notre processus de consultation. A l'instar des auteurs de lettres ou de mémoires, les participants sont disposés à consacrer une partie de leur temps et de leur énergie à l'étude des grands problèmes. Nous recevons des rapports individuels et des rapports préparés par les rapporteurs, mais le rythme était un peu plus lent au cours des premières semaines. Il s'accélère beaucoup depuis deux semaines et pour le moment nous en avons analysé à peu près la moitié. D'après nos animateurs, les groupes de discussion incitent les gens à réfléchir et les idées reçues ainsi que les croyances traditionnelles y sont souvent bousculées.

Il y a quelques remarques à faire en ce qui concerne les résultats des appels téléphoniques aux lignes 1-800.

L'entrée des données consignées dans les rapports téléphoniques individuels n'étant pas terminée, nous n'avons qu'une idée générale des résultats, ce qui nous permet de voir poindre certaines tendances mais non de faire une ventilation détaillée. Sur quelques thèmes, les variations sont considérables d'une semaine à l'autre, mais dans l'ensemble les pourcentages respectifs sont assez stables.

Pendant la période sur laquelle porte l'analyse, c'est-à-dire entre le 13 janvier et le 10 mars, nous avons reçu 55 826 appels téléphoniques au cours desquels nos interlocuteurs nous ont saisis de 38 734 idées, pour la plupart constructives, sur l'avenir du Canada et de 64 156 sujets de préoccupation, pour la plupart des reproches. On obtient plus de 55 826 si l'on additionne ces deux derniers chiffres pour la bonne raison que les correspondants peuvent nous transmettre autant d'idées ou de reproches qu'ils le désirent. Lorsque toutes les données qui figurent dans les rapports téléphoniques auront été entrées, nous pourrons calculer par

recoupements la proportion exacte de personnes qui ont exprimé un certain point de vue. Pour le moment, nous sommes uniquement en mesure de donner le nombre total de fois qu'une idée ou une préoccupation a été abordée. Vous trouverez ci-joint des tableaux qui indiquent les différentes idées et les différentes préoccupations qui ont été exprimées chaque semaine, avec quelques définitions.

Thèmes

1. L'identité nationale, les institutions et l'image du Canada à l'étranger

Vue d'ensemble : Les participants affirment savoir ce que le fait d'être Canadien signifie à leurs yeux. Les citoyens des différentes régions du pays sont très nettement d'accord sur les valeurs individuelles et sociales qui définissent la société canadienne. Les Canadiens se considèrent comme des gens pacifiques et compatissants, qui ne font pas passer leurs propres intérêts économiques avant les problèmes des défavorisés et qui ne sont pas disposés à tolérer l'injustice chez eux. Dans tout le pays, les représentants des deux groupes linguistiques officiels accordent une très grande importance aux symboles nationaux et considèrent que qui veut profiter des richesses du pays doit aussi remplir ses devoirs de citoyen.

La plupart des Canadiens hors du Québec qui ont parlé au Forum ne souhaitent pas voir les provinces ou les régions prendre leurs décisions sans songer aux conséquences qu'elles auront sur les autres membres de la famille canadienne, mais ils ne veulent pas non plus que l'on dénie aux citoyens le droit à la sécurité culturelle et à la protection linguistique. Ainsi, la polarisation que provoque actuellement la question québécoise vient surtout de la contradiction qui existe entre ces deux valeurs auxquelles les Québécois et les autres Canadiens accordent la même importance. Si les citoyens arrivent un jour à comprendre que ces valeurs représentent les principales aspirations sociales au lieu de refuser obstinément de revenir sur leurs positions dans les négociations politiques, ils seront peut-être sur la bonne voie d'une réconciliation fraternelle.

Les participants parlent souvent de la destruction apparemment voulue de certains symboles nationaux comme Radio-Canada et les chemins de fer. L'indifférence apparente du gouvernement fédéral donne aux participants l'impression qu'il est disposé à faire des concessions ou à tailler dans certains éléments qui font la force du Canada. Ils expriment aussi souvent, particulièrement dans les groupes de discussions, leur souci à l'égard de l'environnement, dans lequel ils discernent l'un des grands problèmes qui se posent au pays. Le niveau de préoccupation à ce sujet montre que, dans toutes les régions, la protection de l'environnement a virtuellement accédé au rang de valeur canadienne fondamentale.

Les Canadiens adorent leur pays et c'est pourquoi ils participent aux travaux du Forum. Ils perçoivent l'ironie de l'écart entre la façon dont notre pays est vu de l'étranger et l'ambiance qui règne au Canada. La contradiction qui existe entre leurs valeurs fondamentales et le sens dans lequel le pays semble évoluer est interprétée par les participants comme une véritable trahison et comme une dénégation des possibilités qui s'offrent à nous.

Sources : Dans les appels téléphoniques aux lignes 1-800, nous avons relevé 5 501 idées ou préoccupations (5,3 % du total). Dans 1 962 cas, les interlocuteurs recommandaient de faire le nécessaire pour renforcer l'identité nationale; 843 recommandaient de préserver les institutions nationales, 1 035 recommandaient l'enseignement obligatoire de l'histoire et de la culture canadiennes et 1 661 manifestaient certaines craintes quant à l'influence des États-Unis.

Les lettres et les mémoires, ainsi que les rapports, sont truffés de commentaires sur l'identité nationale qui, souvent, font partie du développement d'autres idées ou thèmes. La notion qui revient le plus souvent dans les lettres et dans les mémoires est celle de l'égalité entre les individus, sans accorder de traitement de faveur à quelque groupe que ce soit. Notre disposition à faire des compromis, notre tolérance à l'égard de la diversité ethnique et culturelle, l'égalité des chances pour tous les Canadiens, notre statut comme société libre et comme lieu de refuge et les différences qui existent entre nous et les Américains sont d'autres valeurs qui ont été mentionnées souvent.

Commentaire et mesures à prendre : Au cours de la phase suivante, celle du dialogue, il faudrait essayer (a) de parler du consensus général qui existe, au Québec comme ailleurs, en ce qui concerne les valeurs nationales et (b) d'analyser de plus près la contradiction qui existe entre la notion qu'ont les francophones du Québec du compromis nécessaire entre les droits individuels et les droits collectifs et celle des autres Canadiens.

2. L'économie

Vue d'ensemble : Il s'agit d'un thème clé chez les participants de toutes les régions du pays. Certains s'inquiètent des conséquences que la récession risque d'avoir à court terme pour eux ou pour les membres de leur famille; d'autres se demandent si les diverses provinces ou régions sont en mesure de devenir ou de rester prospères sur le plan économique; d'autres encore se préoccupent de la situation économique en général et se demandent si nous sommes à même de faire face à la concurrence des autres pays à l'ère de la mondialisation des échanges. Au cours de la réunion que nous avons eue à Québec, nous avons ajouté les effets de la globalisation à ce thème. Il faut toutefois reconnaître que les préoccupations économiques prennent le plus souvent un ton personnel. Les citoyens ne comprennent pas très bien les tendances économiques globales. Ils ne croient pas non plus que l'individu soit en mesure d'apporter une solution aux problèmes économiques. Les Canadiens estiment ne pouvoir compter que sur les pouvoirs publics pour élaborer une politique économique susceptible de créer des emplois et d'assurer notre compétitivité, tout en anticipant les bouleversements qui résulteront afin d'en amortir les effets.

Sources : L'économie occupe la quatrième place dans la liste des thèmes abordés par ceux qui ont appelé la ligne 1-800. Ce sujet représente 8,8 % des préoccupations qui ont été exprimées entre le 13 janvier et le 10 mars.

Ce sujet est aussi souvent mentionné dans les rapports de discussion en groupe et dans les rapports individuels. Dans les rapports de groupe qui ont été analysés jusqu'à présent, l'économie est le thème qui revient le plus souvent parmi les grandes questions auxquelles le Canada sera confronté au cours de la prochaine décennie. Il y est également souvent question de la dette nationale et provinciale, de la fiscalité et des échanges commerciaux. La plupart des participants considèrent que c'est le gouvernement fédéral qui doit redresser la situation économique, mais manifestent un certain scepticisme quant à sa capacité de le faire. Plusieurs personnes qui ont envoyé un mémoire arrivent à la conclusion que l'économie du Canada a été fortement érodée par les politiques du gouvernement et que le seul moyen de se sortir de la crise économique actuelle consiste à adopter une doctrine moins interventionniste dans ce domaine.

Commentaire et mesures à prendre : Il existe une contradiction manifeste entre la conviction des participants que les problèmes économiques doivent être réglés par le gouvernement et la profonde méfiance qu'ils éprouvent à l'égard de celui-ci. Par ailleurs, il est de plus en plus urgent d'expliquer le phénomène de la globalisation à la population dans un langage qui soit à sa portée.

3. Les questions autochtones

Vue d'ensemble : On relève un consensus surprenant, qui frise l'unanimité, chez les participants non autochtones. Ils nous disent que les peuples autochtones du Canada ont été traités injustement, que cela a terni notre réputation à l'étranger et heurte nos principes collectifs de compassion et de justice. Les participants hésitent quelque peu à se lancer dans une discussion approfondie sur l'autonomie politique et sur les revendications territoriales des autochtones, prétextant qu'ils ne comprennent pas très bien les tenants et aboutissants de ces questions compliquées. Ils estiment que c'est principalement le gouvernement fédéral qui doit régler ces problèmes avec les chefs autochtones.

Les consultations du Forum avec les peuples autochtones et avec leurs chefs se poursuivent.

Sources : Nous avons reçu 1 640 appels recommandant de régler les revendications territoriales, 1 034 préconisant l'octroi d'un statut spécial aux autochtones et 1 293 doléances sur la façon injuste dont les autochtones sont traités. Nous avons reçu 533 appels disant que les revendications autochtones étaient exagérées.

Dans les rapports écrits, ainsi que dans les lettres et dans les mémoires, le thème des questions autochtones a été abordé presque aussi souvent que celui du Québec, et le ton était presque toujours positif; 81,5 % des 1 026 avis relevés au sujet des peuples et des questions autochtones étaient constructifs.

Commentaire et mesures à prendre : Nous avons reconnu dès le début que notre marge de manoeuvre à cet égard était restreinte. Étant donné le jugement rendu au sujet des Gitk'san, en Colombie-Britannique, il faut se faire à l'idée que les consultations avec les groupes autochtones risquent d'être très difficiles. Faut-il pousser davantage les participants? Après tout, les questions constitutionnelles sont également très complexes et pourtant les participants ne se laissent pas rebuter par leur difficulté.

4. Le Québec

Vue d'ensemble : La participation n'a pas été aussi active qu'on l'aurait souhaité au Québec : il y a eu environ deux fois moins de participants qu'en Ontario. Les Québécois, quelle que soit leur langue, semblent estimer nécessaire une plus grande autonomie politique du Québec à l'avenir, c'est-à-dire la possession de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer la survie d'un îlot francophone d'environ six millions de personnes perdu dans l'océan des 300 millions d'anglophones qui peuplent l'Amérique du Nord.

Dans les autres provinces, la plupart des participants se sont principalement demandé s'il était possible ou souhaitable que le Québec continue à faire partie du Canada sans bousculer certains principes d'égalité et de justice qui sont fortement ancrés. Les discussions sont souvent enflammées. La plupart des participants espèrent de tout coeur que l'on arrivera à trouver un moyen de garder le Québec au sein de la famille canadienne tout en se résignant à l'idée d'une séparation si les négociations entreprises pour que le Québec demeure province canadienne risqueraient d'amener l'inégalité entre les provinces ou un traitement préférentiel pour le Québec, ou de détourner l'attention de dossiers d'envergure pancanadienne.

Sources : C'est un sujet qui a été très souvent abordé dans les appels aux lignes 1-800.

Au cours de la période visée par l'analyse, les préoccupations au sujet des revendications du Québec ou de sa séparation éventuelle représentent en moyenne 8,8 % de l'ensemble des préoccupations exprimées et les opinions favorables à la séparation du Québec représentent en moyenne 10 % des idées formulées sur l'avenir du Canada. Dans les deux cas, la proportion a fortement augmenté au cours des semaines des 3, 10 et 17 février, pour atteindre un sommet de 12,5 % contre la séparation du Québec et de 15,7 % en faveur, pour retomber ensuite aux mêmes niveaux qu'avant les travaux de la Commission Allaire. De même, la proportion des appels en faveur du maintien de toutes les provinces et territoires, qui a été en moyenne de 11 % au cours de cette période, a chuté à 7,5 % au cours de la semaine du 10 février.

La ventilation par province d'origine des appels est instructive. (Voir le tableau ci-joint). Ce qui est probablement le plus frappant, c'est la faible proportion d'appels en provenance du Québec (16,2 %) et de correspondants francophones (11,5 %). C'est peut-être dû, en partie à l'impact moins fort de la campagne publicitaire en français. Il est toutefois plus plausible que ces résultats témoignent d'un intérêt moins vif pour les activités du Forum. Peu importe la raison, le silence relatif des Québécois est assourdissant.

La même constatation est valable pour les rapports écrits, les lettres et les mémoires. Une très forte proportion des mémoires sont rédigés en anglais. Jusqu'à présent, nous avons reçu du Québec 54 rapports de discussion en groupe, 226 rapports individuels et 60 lettres ou mémoires en français alors que nous avons reçu 71 rapports de discussion en groupe, 283 rapports individuels et 226 lettres ou mémoires en anglais de la même province, ce qui dénote une participation disproportionnée des anglophones du Québec, compte tenu du pourcentage de la population qu'ils représentent. Étant donné qu'il y a eu quelque 322 groupes de discussion organisés au Québec, la plupart composés de francophones, les résultats pourraient très bien être différents lors de la prochaine analyse. De façon générale, les opinions exprimées par écrit ont tendance à être beaucoup moins radicales que les idées exprimées par ceux qui ont appelé les lignes 1-800. On remarque par ailleurs une différence marquée entre le nombre de préoccupations exprimées au sujet de l'avenir du Québec dans les rapports de discussion en groupe et dans les lettres personnelles. On trouve des commentaires sur le Québec dans tous les rapports de discussion en groupe, parce qu'on les sollicite. Par contre, les commentaires sur l'identité canadienne, sur la séparation du Québec ou sur l'unité canadienne ne représentent que 17 % des thèmes abordés dans les lettres personnelles.

Commentaire et mesures à prendre : Le nombre peu élevé de participants au Québec peut être dû à une publicité insuffisante ou à la perception, renforcée par les médias, que la Commission Bélanger-Campeau est la commission du Québec et que le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada est celle des autres. Comment y remédier?

5. Le régionalisme et l'égalité entre les provinces

Vue d'ensemble : Les participants sont empreints des principes de justice et d'égalité et ils reconnaissent et admettent le principe de la péréquation économique. Ce thème revient souvent dans les régions de l'Atlantique où les citoyens craignent d'être coupés du reste du Canada. La discussion a tendance à se limiter aux principes, pour la bonne raison que les participants ne sont pas très au courant de la division actuelle des pouvoirs ni des mécanismes actuels d'élaboration de politiques gouvernementales ou d'exécution de programmes officiels qui tiennent compte des besoins des diverses régions.

Les propositions qui ont été faites en ce qui concerne la répartition idéale des responsabilités entre les différents paliers de gouvernement sont ambiguës. Certains éléments essentiels du rôle qui devrait revenir au gouvernement national se dégagent néanmoins : l'élaboration et l'application de normes nationales dans les domaines de l'éducation et des services médicaux; le maintien des symboles et des institutions nationaux; les affaires internationales; la gestion de l'économie et la péréquation régionale.

Sources : Les opinions exprimées dans les appels aux lignes 1-800 sont souvent colorées de préoccupations concernant le Québec. Nous avons enregistré 4 303 interlocuteurs (4,2 %) en faveur du maintien de toutes les provinces et 2 829 (2,7 %) en faveur de l'égalité de toutes les provinces. D'autre part, 1 863 (1,8 %) ont exprimé des craintes au sujet de l'accord du lac Meech, 1 380 (1,3 %) ont dit préconiser un renforcement du gouvernement central, 398 (0,3 %) se sont déclarés en faveur d'une fédération décentralisée et 175 (0,17 %) se sont dit favorables au relancement de l'accord du lac Meech.

En ce qui concerne les sources écrites, le thème de l'égalité entre les provinces constitue le principe fondamental sur lequel devrait reposer toute réforme constitutionnelle, décentralisation du gouvernement ou délégation des pouvoirs. Le degré d'asymétrie qui existe entre les provinces et dans les ententes fédérales-provinciales est presque passé sous silence. Le rejet de l'accord du lac Meech est abordé dans le contexte de ce principe d'égalité et il n'est pas du tout perçu à proprement parler comme le rejet du Québec par les autres membres de la famille canadienne.

Commentaire et mesures à prendre : Les participants ne tiennent apparemment pas compte des besoins particuliers. Ceux de Terre-Neuve ont été reconnus quand cette province a décidé d'entrer dans la Confédération et les programmes de développement régional tiennent compte des besoins économiques; par contre, les participants passent sous silence la contradiction qui existe entre, d'une part, le principe de la justice et de l'égalité et, d'autre part, la nécessité de tenir compte des besoins particuliers, surtout ceux qui ne sont pas de nature économique et ceux qu'il est difficile d'évaluer en termes économiques.

6. Les langues officielles et la diversité culturelle

Vue d'ensemble : La plupart des participants s'accordent à dire que l'immigration doit continuer, qu'il faut accepter la présence de minorités visibles dans le tissu social et qu'il faut respecter les origines culturelles et linguistiques de tous les Canadiens, des nouveaux arrivants comme des citoyens établis depuis plusieurs générations. Cette disposition à accueillir une population de plus en plus variée s'allie à une certaine insistance sur le fait que les néo-Canadiens adoptent, de leur côté, nos symboles, notre culture et notre définition de ce que c'est que d'être «Canadien». Dans le contexte de la diversité ethnique et culturelle, les participants qui expriment le désir de vivre dans un Canada unilingue, où les Blancs prédominent, constituent de rares exceptions.

Les Canadiens des provinces autres que le Québec rejettent l'idée des «deux peuples fondateurs»; ils la considèrent comme un anachronisme qui nous empêche de reconnaître comme il se doit les droits des autochtones et qui diminue la légitimité du patrimoine culturel des autres Canadiens. Tous les participants, les Québécois comme les autres, s'accordent à dire que la reconnaissance de l'origine linguistique et culturelle des citoyens constitue une valeur sociale importante et que cela se reflète dans la politique officielle du gouvernement.

La majorité des participants, y compris des francophones du Québec et des néo-Canadiens, trouvent que le bilinguisme et le multiculturalisme sont des objectifs louables sur le plan personnel mais ils sont quasi unanimes à critiquer la façon dont nous traitons nos deux langues officielles, le financement des programmes multiculturels et la tendance apparente à encourager les citoyens à être «Canadien-quelque chose». La logique de la politique des langues officielles échappe à la plupart des participants. D'après eux, il est coûteux et inutile d'offrir les services gouvernementaux dans la langue officielle minoritaire alors qu'on réduit ou qu'on supprime d'autres services essentiels.

Les participants préconisent d'adopter, en matière de langues officielles, une approche souple, pragmatique et sensible à la configuration réelle de la population au lieu d'appliquer une politique symbolique. On peut décider qu'il existe une seule langue officielle tout en offrant, le cas échéant, des services dans l'autre langue, ou bien décider qu'il existe toute une série de langues officielles, y compris les langues autochtones. Peu importe l'approche adoptée, il faut appliquer le principe fondamental de la justice et de l'égalité envers tous les citoyens, peu importe leur origine.

Sources : Ceux qui nous ont donné leurs opinions par téléphone n'aiment pas le bilinguisme officiel. Au total, 7 109 personnes (6,9 % des appels) ont de la difficulté à admettre ou rejettent totalement la politique des langues officielles. Par contre, 1 725 personnes qui nous ont appelés des quatre coins du Canada sont en faveur du bilinguisme et 584 ont recommandé l'enseignement obligatoire dans les deux langues officielles, ce qui fait un total de 2 309, soit 2,2 % des idées ou des préoccupations exprimées. La législation linguistique du Québec a été critiquée à 2 077 reprises (3,7 % des appels).

Le multiculturalisme officiel a lui aussi été critiqué à maintes reprises dans les appels téléphoniques, mais pas aussi souvent. En effet, 1 717 personnes ont recommandé une révision ou une réduction des programmes multiculturels; 1 417 ont parlé des coûts et des privilèges associés au multiculturalisme et 1 477 trouvent que celui-ci établit entre Canadiens des différences qui peuvent être facteurs de discorde; cela donne donc un total de 4 611, soit 4,5 % des idées ou des préoccupations exprimées.

Les opinions exprimées dans les lettres et les mémoires, dans les rapports de discussion en groupe et dans les rapports individuels témoignent d'une plus grande appréciation de la valeur symbolique accordée à un Canada bilingue que les opinions exprimées dans les appels aux lignes 1-800. Pratiquement personne n'appuie toutefois la politique actuelle en matière de langues officielles. Le ton adopté va de l'approbation du principe du bilinguisme à un sentiment d'hostilité et de colère à peine voilé. La majorité des participants préconisent de déléguer la compétence linguistique aux provinces ou de considérer le français comme la langue officielle au Québec et l'anglais comme la langue officielle partout ailleurs.

Toujours pour ce qui est des sources écrites, les opinions sur le multiculturalisme vont d'un extrême à l'autre et l'idée qu'il faut se considérer avant tout comme Canadien revient très souvent dans bien des régions. Cela mis à part, les opinions varient considérablement d'une région à l'autre. Le fait que les opinions exprimées aient tendance à être plus négatives dans les régions à fort taux d'immigration mérite peut-être d'être mentionné.

Commentaire et mesures à prendre : Le consensus d'opposition à la politique en matière de langues officielles est remarquable, surtout (a) qu'il est national et (b) qu'il recouvre toutes les sources et pas seulement les appels aux lignes 1-800. Il semblerait, toutefois, qu'il soit utile d'approfondir le dialogue sur ce thème, ce afin de faire clairement ressortir les éléments très différents de la politique en matière de bilinguisme que sont les services fédéraux, les programmes d'immersion en français et l'étiquetage bilingue.

Encore un autre thème ...

7. L'élargissement des pouvoirs des citoyens

Vue d'ensemble : La majorité écrasante des participants nous ont dit qu'ils ont perdu confiance dans le système politique et dans nos dirigeants. Les personnes qui ont fait partie de groupes de discussion ont très souvent commencé par manifester leur colère et leur désenchantement et par exprimer le désir d'un changement radical; cette réaction est quasi unanime. C'était loin d'être aussi évident lorsque nous nous sommes réunis à Québec pour adopter les thèmes énoncés ci-dessus, mais cela saute aux yeux à l'heure actuelle. **La réaction est pratiquement la même pour toutes les régions et on trouve partout que c'est une question cruciale.** Les Canadiens considèrent que leurs dirigeants doivent comprendre et accepter leur vision du pays et que ceux-ci doivent se soumettre à leurs désirs, et pas le contraire.

De nombreuses suggestions précises et concrètes ont été faites, notamment sur les questions suivantes :

* la tenue de référendums sur la réforme constitutionnelle et sur d'autres questions importantes;
* la réforme du Sénat (la plupart des gens recommandent un Sénat égal, élu et efficace);
* l'élection directe du premier ministre par un scrutin national;
* l'élection de ministres à des portefeuilles;
* la limitation du renouvellement du mandat des représentants élus;
* l'établissement de mécanismes permettant de révoquer ou de destituer les députés et d'autres dirigeants s'ils n'agissent pas ou ne votent pas conformément aux désirs des électeurs.

Ces recommandations mûrement réfléchies, qui s'appuient sur des valeurs profondément enracinées dans l'esprit des Canadiens, sont en outre révolutionnaires en ce sens qu'elles manifestent le désir des citoyens de reprendre les choses en main.

Compte parmi les éléments qui jouent un manque de confiance ou de foi dans les capacités de nos dirigeants politiques actuels, l'impression que le Parlement a cessé d'être efficace, la méfiance à l'égard des négociations à huis clos et l'impression que les dirigeants actuels, une fois élus, ne défendent pas nécessairement les intérêts de ceux qu'ils sont censés représenter ainsi qu'une tendance de plus en plus marquée, qui se manifeste dans le monde entier, à vouloir participer davantage à l'exercice de la démocratie.

Des changements radicaux et profonds au processus de gouvernement et à celui de la réforme constitutionnelle sont **non seulement souhaitables mais obligatoires** si l'on veut que notre société soit à nouveau convaincue de la légitimité de ses gouvernements.

Sources : Sur un total de 102 890 idées ou préoccupations exprimées dans les appels à la ligne 1-800, la question de l'élargissement des pouvoirs des citoyens revient à 23 533 reprises (24,6 % des appels). L'opinion d'un aussi grand nombre de personnes ne peut pas nous laisser indifférents. La majorité des personnes qui ont appelé les numéros 1-800 et qui ont abordé ce thème ont émis des critiques qui s'adressent directement en grande partie aux hommes politiques (manque d'honnêteté, tendance à ne pas tenir compte des désirs des citoyens, reproches à l'endroit du premier ministre) ou ont déploré l'absence de leadership politique. Au cours de la période visée, 12,3 % des préoccupations exprimées concernent le premier ministre. Un grand nombre des personnes qui ont appelé considèrent que celui-ci personnifie le gouvernement, alors que d'autres détracteurs de certaines politiques gouvernementales à qui l'on avait posé la question ont dit que le premier ministre était responsable de la situation.

Les opinions exprimées par écrit sont plus nuancées, plus constructives et davantage tournées vers la recherche d'une solution, mais elles laissent transparaître un sentiment très net de colère et d'indignation. Les participants trouvent qu'à en juger d'après leur comportement, les hommes politiques ne sont pas conscients des responsabilités qu'ils ont envers leurs électeurs et que c'est la belle preuve que l'écart qui existe entre, d'un côté, la volonté et les aspirations du peuple, et, de l'autre, les agissements et les politiques du gouvernement, ne cesse de se creuser. Les citoyens réclament par conséquent que l'on adopte certains mécanismes susceptibles d'obliger leurs représentants élus à être sensibles aux désirs des électeurs et à leur rendre des comptes. C'est là le sentiment qui a été exprimé dans tout le pays au cours des cinq premières semaines de consultation.

Commentaire et mesures à prendre : Tout donne à croire que ce sera un thème dominant pendant le reste des consultations. Son émergence nous aide à comprendre certaines des premières tendances observées sur les lignes 1-800, notamment l'acharnement contre le premier ministre - à l'évidence, c'est autour de sa fonction que se cristallisent nombre de frustrations qui n'ont pas grand-chose à voir avec la personne du titulaire. Nous devons veiller à ce que les participants et le public en général ne se méprennent pas sur notre mandat et ne pensent pas qu'il nous incombe de formuler des propositions constitutionnelles concrètes.

Conclusions

Nous avons beaucoup accompli. J'espère que ces premières indications vous aideront pour le processus d'information en retour. N'hésitez pas à nous communiquer vos observations ou commentaires. Vous trouverez ci-joint quelques feuillets de renseignements qui pourraient vous être utiles.

Le directeur général,

David Broadbent

LÉGENDE

AUTOCH Questions touchant les autochtones, notamment appui au règlement des revendications territoriales, appui à l'autonomie gouvernementale ou à la représentation autochtone à l'intérieur des structures gouvernementales actuelles ou de structures réformées, appui à la reconnaissance des droits des autochtones, mauvais traitement des autochtones et opinions voulant que les exigences des autochtones soient excessives;

SÉP/UNITÉ Séparation du Québec et questions relatives à l'unité canadienne, notamment opinion favorable à la séparation du Québec, à un statut spécial du Québec clairement défini, à la séparation des provinces de l'Ouest et opinions voulant que le Québec réclame trop de pouvoirs spéciaux ou de droits ou que ses exigences reviennent à une déclaration d'indépendance;

LANGUE Questions linguistiques, notamment appui au maintien du bilinguisme officiel dans tout le Canada, préoccupation à l'égard du bilinguisme et des autres faiblesses de la Loi sur les langues officielles et de la politique de bilinguisme, avis favorables à la protection des droits linguistiques des francophones ou des anglophones en situation minoritaire, et favorables à l'existence d'une seule langue officielle au Canada;

MULTICULT Avis favorables au maintien des politiques de multiculturalisme, à la révision ou à la diminution des programmes et activités fédéraux en matière de multiculturalisme, opinions voulant que le multiculturalisme et l'existence de «Canadiens à trait d'union» soit un facteur de division, opposition aux politiques et programmes de multiculturalisme en raison de leur coût et de la perception qu'ils confèrent des privilèges spéciaux aux groupes multiculturels.

ÉCONOMIE Problèmes économiques, notamment l'idée que les dépenses fédérales doivent être réparties équitablement à travers le Canada, préoccupation à l'égard du déficit et de la conjoncture économique, avis favorables et défavorables sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis, inquiétude relative au chômage et doléances concernant le poids de la fiscalité, notamment de la taxe sur les produits et services;

ATTI RESP

Réceptivité et responsabilité des dirigeants, notamment doléances relative à l'arrogance, au manque de probité et de reddition des comptes des élus, ainsi que leur omission d'agir et de voter conformément aux souhaits de leurs mandants, doléances concernant le premier ministre, son efficacité et sa compétence, doléances concernant la conduite des négociations sur l'accord du lac Meech, doléances à l'égard de l'inaction des milieux d'affaires, doléances concernant la fonction publique et avis favorables à sa réforme, doléances à l'égard de la préférence accordée par le gouvernement à certaines provinces, régions ou groupes.

STRUCT GOUV

Structure gouvernementale, notamment la manière dont le Canada est structuré (provinces seules, coexistence de provinces et de territoires, régions), avis favorables à une réforme du gouvernement fédéral, notamment à la création d'un Sénat égal, élu et efficace, à l'abolition du Sénat, à la représentation proportionnelle, à une répartition différente des pouvoirs entre autorités fédérale, provinciales, territoriales et locales/municipales.

RÉF CONSTIT

Réforme constitutionnelle, notamment nécessité d'une réforme de la Constitution et du processus de modification constitutionnelle, affirmation de l'égalité de toutes les provinces et de la primauté de la Charte des droits et libertés, insertion d'une clause de révocation du premier ministre dans la Constitution, nécessité d'une assemblée constituante.

THÈMES IMPORTANTS (POURCENTAGE PAR CATÉGORIE D'ENTRÉE)

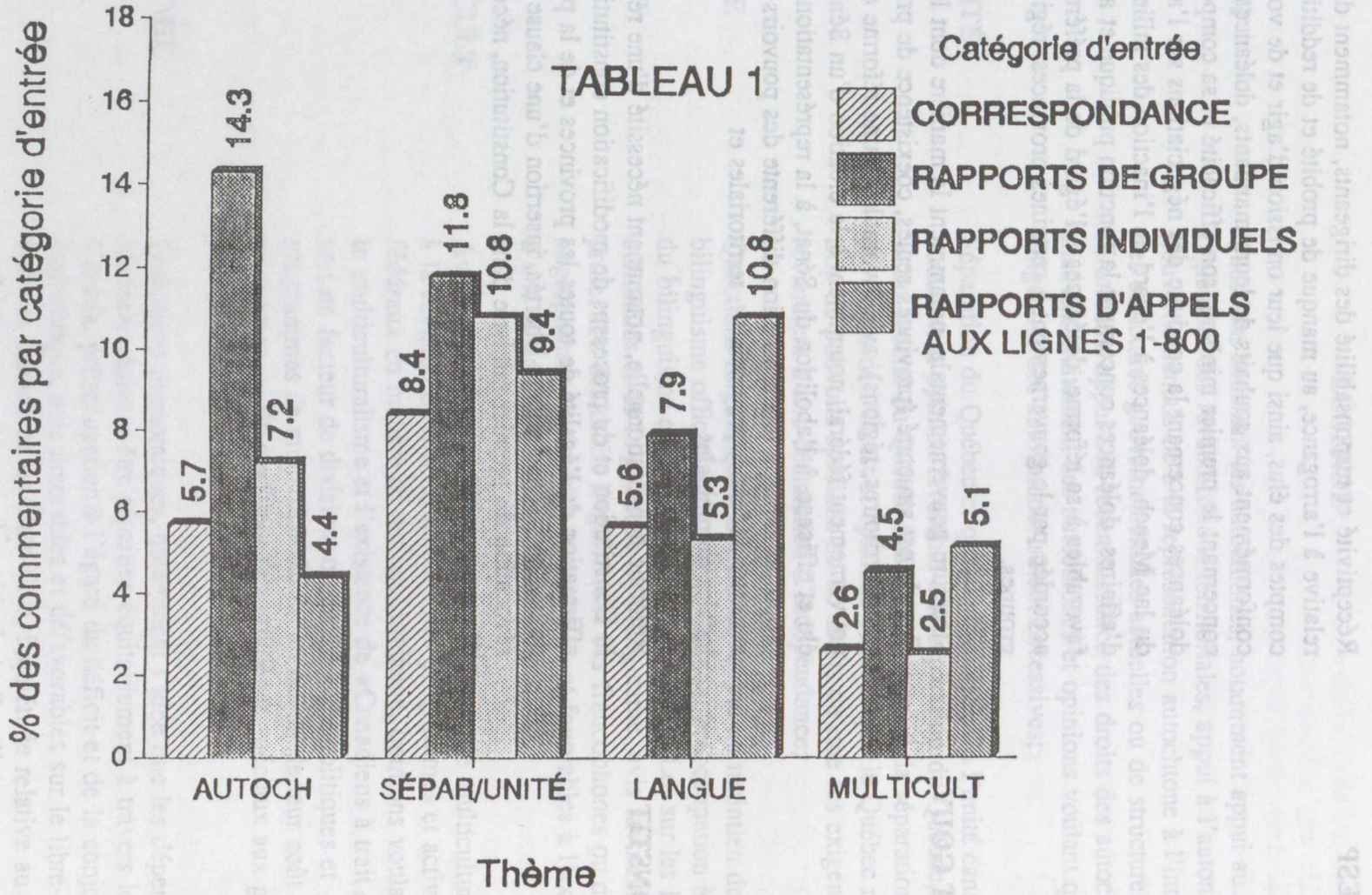

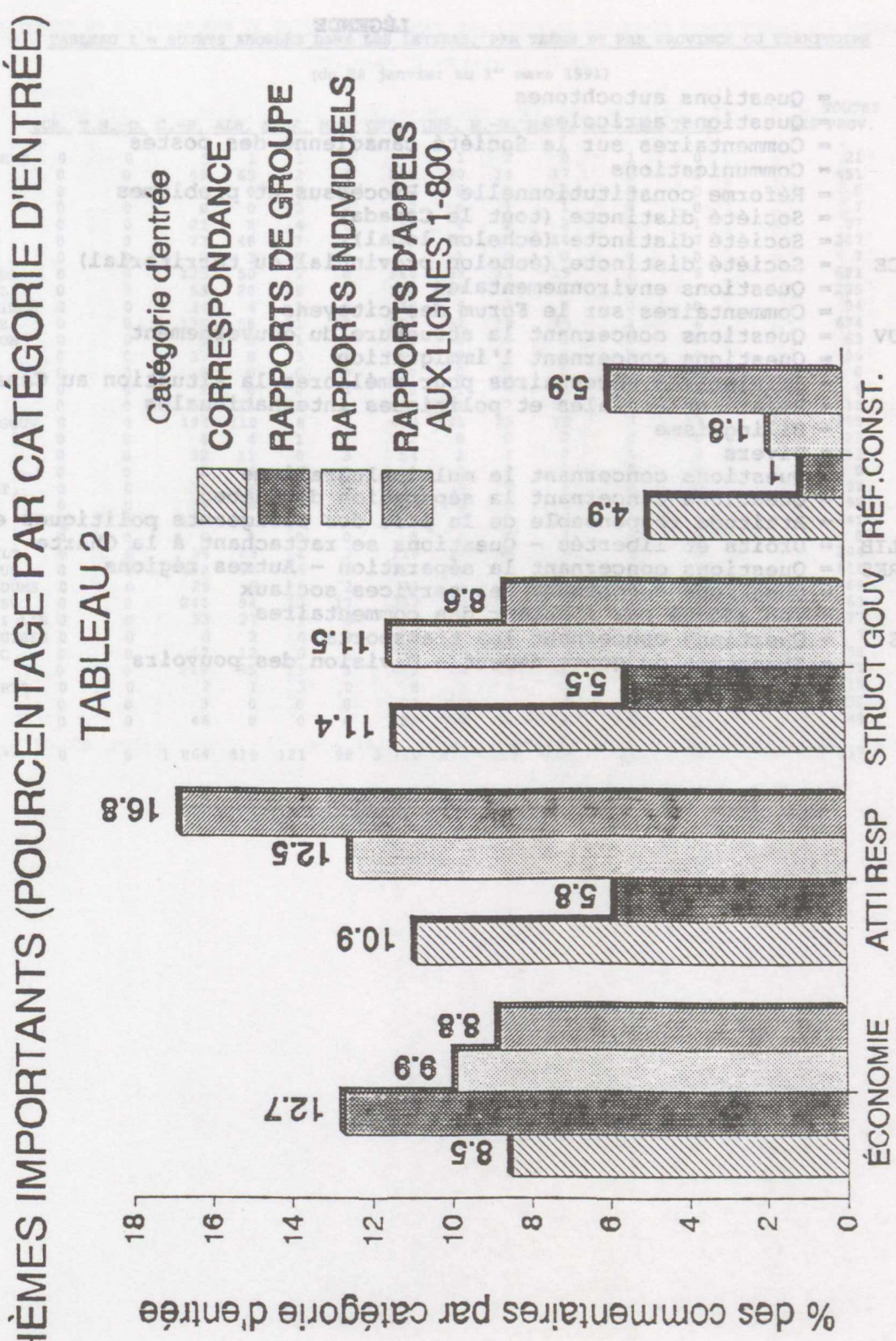
THÈMES IMPORTANTS (POURCENTAGE PAR CATÉGORIE D'ENTRÉE)
TABLEAU 2
Catégorie d'entrée
CORRESPONDANCE
RAPPORTS DE GROUPE
RAPPORTS INDIVIDUELS
RAPPORTS D'APPELS AUX LIGNES 1-800
% des commentaires par catégorie d'entrée
0
2
4
6
8
10
12
14
16
18
8.5
12.7
9.9
8.8
10.9
5.8
12.5
16.8
11.4
5.5
11.5
8.6
4.9
1
1.8
5.9
ÉCONOMIE
ATTI RESP
STRUCT GOUV
RÉF.CONST.
THÈME

LÉGENDE

AUTOCH	= Questions autochtones
AGRIC	= Questions agricoles
POSTCAN	= Commentaires sur la Société canadienne des postes
COMMUNI	= Communications
RÉF CON	= Réforme constitutionnelle - Processus et problèmes
SD CANADA	= Société distincte (tout le Canada)
SD LOCAL	= Société distincte (échelon local)
SD PROVINCE	= Société distincte (échelon provincial ou territorial)
ENVIRON	= Questions environnementales
FORUM	= Commentaires sur le Forum des citoyens
STRUCT GOUV	= Questions concernant la structure du gouvernement
IMMIG	= Questions concernant l'immigration
INIT	= Initiatives nécessaires pour améliorer la situation au Canada
INTERNAT	= Relations sociales et politiques internationales
LANGUE	= Bilinguisme
DIV	= Divers
MULTICUL	= Questions concernant le multiculturalisme
SÉPAR QUÉ	= Questions concernant la séparation du Québec
ATTI RESP	= Attitude responsable de la part des dirigeants politiques et autres
DROITS & LIB	= Droits et libertés - Questions se rattachant à la Charte
SÉPAR AUTRES	= Questions concernant la séparation - Autres régions
SERV SOC	= Questions concernant les services sociaux
TON	= Ton adopté par l'auteur des commentaires
TRANSPORTS	= Questions concernant les transports
SG-DIV	= Structure du gouvernement - Division des pouvoirs

TABLEAU 1 = SUJETS ABORDÉS DANS LES LETTRES, PAR THÈME ET PAR PROVINCE OU TERRITOIRE

(du 28 janvier au 1er mars 1991)

THÈME	YUK.	T.N.-O.	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QUÉ.	N.-B.	N.-É.	I.-P.-É.	T.-N.	TOUTES LES PROV.	% TOTAL DES COMM.
AVORTEMENT	0	0	5	1	1	1	9	1	2	0	1	0	21	0,3%
AUTOCH	0	0	99	65	12	4	206	30	14	17	2	2	451	5,7%
AGRIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.	0	0	0	0,0%
POSTCAN	0	0	0	0	3	0	2	0	1	1	0	0	7	0,1%
COMMUNI	0	0	21	8	4	1	51	6	2	3	0	1	97	1,2%
RÉF CON	0	0	73	48	7	4	185	44	5	14	0	7	387	4,9%
DÉFENSE	0	0	2	3	0	0	1	1	0	0	0	0	7	0,1%
SD CANADA	0	0	125	50	7	8	360	69	33	19	1	9	681	8,6%
SD LOCAL	0	0	53	28	9	1	160	27	8	8	0	1	295	3,7%
SD PROVINCE	0	0	24	4	1	8	39	9	3	6	0	0	94	1,2%
ÉCONOMIE	0	0	178	58	11	10	295	52	19	44	1	6	674	8,5%
ÉDUCATION	0	0	9	5	1	2	35	5	5	1	0	0	63	0,8%
ENVIRON	0	0	37	8	3	4	33	7	0	2	2	0	96	1,2%
FAMILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
PÊCHE	0	0	1	0	0	0	0	1	0	2	0	2	6	0,1%
FORUM	0	0	75	28	2	1	151	31	7	11	2	4	312	3,9%
STRUCT GOUV	0	0	194	110	8	8	439	81	23	18	7	17	905	11,4%
SANTÉ	0	0	4	4	1	2	12	0	0	0	0	0	23	0,3%
IMMIG	0	0	32	11	0	3	54	2	1	0	0	0	103	1,3%
INIT	0	0	2	0	0	0	6	0	0	0	0	0	8	0,1%
INTERNAT	0	0	37	6	2	3	36	3	9	1	0	0	97	1,2%
JUSTICE	0	0	38	18	2	1	29	0	3	1	0	0	92	1,2%
LANGUE	0	0	117	34	9	6	198	24	35	12	1	5	441	5,6%
DIV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
MULTICULT	0	0	34	23	2	3	110	16	10	6	0	0	204	2,6%
SÉPAR QUÉ	0	0	122	68	6	3	322	49	17	19	0	5	611	7,7%
RÉFÉRENDUMS	0	0	26	8	1	2	25	6	0	1	0	0	69	0,9%
ATTI RESP	0	0	241	94	12	17	362	69	32	29	2	5	863	10,9%
DROITS & LIB	0	0	33	27	1	0	76	28	8	4	0	0	177	2,2%
SÉPAR AUTRES	0	0	0	2	0	0	2	2	1	0	0	0	7	0,1%
SERV SOC	0	0	12	12	0	1	33	10	0	0	0	0	68	0,9%
TON	0	0	219	95	13	5	423	64	39	29	1	7	895	11,3%
TRANSPORTS	0	0	2	1	3	0	8	3	1	1	0	0	19	0,2%
UNITÉ	0	0	3	0	0	0	27	17	1	4	0	0	52	0,7%
SG-DIV	0	0	46	0	0	0	21	20	0	1	0	0	88	1,1%
TOTAL	0	0	1 864	819	121	98	3 710	677	279	254	20	71	7 913	100,0%

TABLEAU 2 = COMMENTAIRES TIRÉS DES RAPPORTS DES GROUPES, PAR THÈME ET PAR PROVINCE OU TERRITOIRE

(du 28 janvier au 1er mars 1991)

THÈME	YUK.	T.N.-O.	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QUÉ.	N.-B.	N.-É.	I.-P.-É.	T.-N.	TOUTES LES PROV.	% TOTAL DES COMM.
AVORT	0	0	1	0	0	0	2	1	1	0	1	0	6	0,2%
AUTOCH	0	0	116	0	0	0	70	30	48	106	29	0	399	14,3%
AGRIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
POSTCAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
COMMUNI	0	0	1	0	0	0	12	0	7	12	8	0	40	1,4%
RÉF CON	0	0	9	0	0	0	4	3	4	7	1	0	28	1,0%
DÉFENSE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0,0%
SD PROVINCE	0	0	74	0	0	0	56	26	54	80	28	0	318	11,4%
SD LOCAL	0	0	29	0	0	0	9	12	12	44	7	0	113	4,0%
SD RÉGION	0	0	3	0	0	0	7	3	9	9	3	0	34	1,2%
ÉCONOMIE	0	0	104	0	0	0	50	33	47	108	14	0	356	12,7%
ÉDUCATION	0	0	21	0	0	0	8	3	9	19	1	0	61	2,2%
ENVIRON	0	0	32	0	0	0	12	3	5	25	2	0	79	2,8%
FAMILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
PÊCHE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	5	0,2%
FORUM	0	0	13	0	0	0	4	1	0	9	5	0	32	1,1%
STRUCT GOUV	0	0	34	0	0	0	29	5	26	47	12	0	153	5,5%
SANTÉ	0	0	4	0	0	0	3	0	2	6	0	0	15	0,5%
IMMIG	0	0	14	0	0	0	11	6	2	7	5	0	45	1,6%
INIT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
INTERNAT	0	0	23	0	0	0	8	8	4	14	3	0	60	2,1%
JUSTICE	0	0	7	0	0	0	2	0	0	2	0	0	11	0,4%
LANGUE	0	0	65	0	0	0	40	11	39	51	15	0	221	7,9%
DIV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
MULTICUL	0	0	37	0	0	0	31	8	16	27	6	0	125	4,5%
SÉPAR QUÉ	0	0	90	0	0	0	48	19	27	94	20	0	298	10,7%
RÉFÉRENDUMS	0	0	2	0	0	0	1	0	3	0	0	0	6	0,2%
ATTI RESP	0	0	40	0	0	0	39	13	18	42	9	0	161	5,8%
DROITS & LIB	0	0	24	0	0	0	6	4	4	12	2	0	52	1,9%
SÉPAR AUTRES	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	5	0,2%
SERV SOC	0	0	8	0	0	0	9	2	0	14	0	0	33	1,2%
TON	0	0	8	0	0	0	1	6	8	23	8	0	54	1,9%
TRANSPORTS	0	0	3	0	0	0	0	0	2	7	0	0	12	0,4%
UNITÉ	0	0	21	0	0	0	0	0	1	4	4	0	30	1,1%
SG-DIV	0	0	25	0	0	0	6	5	0	4	0	0	40	1,4%
TOTAL	0	0	808	0	0	0	470	202	348	782	183	0	2793	100,0%

TABLEAU 3 = COMMENTAIRES TIRÉS DES RAPPORTS INDIVIDUELS, PAR THÈME ET PAR PROVINCE OU TERRITOIRE

(du 28 janvier au 1er mars 1991)

THÈME	YUK.	T.N.-O.	C.-B.	ALB.	SASK.	MAN.	ONT.	QUÉ.	N.-B.	N.-É.	I.-P.-É.	T.-N,	TOUTES LES PROV.	% TOTAL DES COMM.
AVORT	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,0%
AUTOCH	0	0	59	0	0	0	35	8	6	47	1	0	156	7,2%
AGRIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
CANPOST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
COMMUNI	0	0	5	0	0	0	12	0	2	9	2	0	30	1,4%
RÉF CON	0	0	19	0	0	0	9	1	2	8	1	0	40	1,8%
DÉFENSE	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0,1%
SD CANADA	0	0	58	0	0	0	48	10	16	54	11	0	197	9,1%
SD LOCAL	0	0	6	0	0	0	9	3	4	14	0	0	36	1,7%
SD PROVINCE	0	0	8	0	0	0	20	2	20	4	0	0	54	2,5%
ÉCONOMIE	0	0	69	0	0	0	42	23	18	63	0	0	215	9,9%
ÉDUCATION	0	0	13	0	0	0	8	0	1	13	0	0	35	1,6%
ENVIRON	0	0	20	0	0	0	19	1	2	17	0	0	59	2,7%
FAMILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
PÊCHE	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0,1%
FORUM	0	0	9	0	0	0	13	3	2	16	0	0	43	2,0%
STRUCT GOUV	0	0	83	0	0	0	46	20	17	78	5	0	249	11,5%
SANTÉ	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	3	0,1%
IMMIG	0	0	9	0	0	0	5	0	1	5	0	0	20	0,9%
INIT	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0,1%
INTERNAT	0	0	10	0	0	0	2	1	0	3	0	0	16	0,7%
JUSTICE	0	0	5	0	0	0	2	0	0	0	0	0	7	0,3%
LANGUE	0	0	36	0	0	0	23	8	15	23	10	0	115	5,3%
DIV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%
MULTICUL	0	0	18	0	0	0	16	2	2	13	3	0	54	2,5%
SÉPAR QUÉ	0	0	57	0	0	0	42	7	18	37	11	0	172	7,9%
RÉFÉRENDUMS	0	0	9	0	0	0	2	0	3	1	0	0	15	0,7%
ATTI RESP	0	0	97	0	0	0	45	20	12	95	2	0	271	12,5%
DROITS & LIB	0	0	27	0	0	0	12	4	1	6	2	0	52	2,4%
SÉPAR AUTRES	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	0	0	7	0,3%
SERV SOC	0	0	8	0	0	0	6	0	0	5	1	0	20	0,9%
TON	0	0	70	0	0	0	45	22	11	71	6	0	225	10,4%
TRANSPORTS	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0	4	0,2%
UNITÉ	0	0	22	0	0	0	13	2	7	14	5	0	63	2,9%
SG-DIV	0	0	5	0	0	0	0	0	0	2	0	0	7	0,3%
TOTAL	0	0	729	0	0	0	477	137	162	606	61	0	2172	100,0%

LIGNES 1-800 : NOMBRE TOTAL DE COMMENTAIRES PAR SEMAINE

SUJETS DE PRÉOCCUPATION	SEMAINE SE TERMINANT LE 13 janv	27 janv	27 janv	3 fév	10 fév	17 fév	24 fév	3 mars	10 mars	TOTAL POUR LA PÉRIODE*
Bilinguisme	554	179	109	118	358	678	670	622	1 079	4 367
Société distincte	124	31	20	45	94	293	175	115	272	1 169
Économie - Déficit	279	117	53	69	221	500	532	722	977	3 470
Environnement	72	40	16	23	50	176	206	246	397	1 226
Coût du Forum	171	30	34	24	96	226	159	265	966	1 971
Échéances du Forum	36	8	12	16	26	34	48	23	111	314
Forme du Forum	255	70	74	39	205	231	148	192	444	1 658
Direction du Forum - M. Spicer	149	52	33	48	186	183	142	180	399	1 372
Membres - Composition du Forum	87	14	13	13	45	41	51	35	157	456
Membres du Forum - Per diem	15	3	2	4	10	14	37	55	220	360
Libre-échange	182	62	34	35	174	385	366	346	397	1 981
Préférences du gouv. - Régions ou groupes	139	27	16	29	93	157	174	181	231	1 047
Gouvernement - Députés ne tiennent pas compte des citoyens	379	141	83	84	285	533	556	615	702	3 378
TPS	387	130	69	56	220	507	546	588	671	3 174
Politique d'immigration	121	39	20	23	111	289	270	301	463	1 637
Présent. et manipulation de l'information par les médias	110	47	18	25	69	224	144	146	226	1 009
Lac Meech	285	87	51	62	224	340	270	221	323	1 863
Premier ministre	785	295	145	146	905	1 467	1 283	1 100	1 790	7 916
Multiculturalisme - Coût et privilèges	144	44	32	33	110	209	227	253	365	1 417
Multiculturalisme - Étiquettes sources de division	109	48	26	27	92	237	275	242	421	1 477
Revendications autochtones exagérées	92	27	12	15	29	44	90	56	168	533
Traitement injuste des autochtones	186	75	29	17	101	199	281	163	242	1 293
Clause dérogatoire	45	11	8	19	22	90	73	50	74	392
Golfe Persique - Participation du Canada	311	321	105	80	203	456	420	298	225	2 419
Politiciens - Malhonnêteté	309	104	65	67	254	520	520	489	710	3 038
Politiciens - Manque de dynamisme	378	138	57	70	303	587	596	538	657	3 324
Revendications du Québec - Séparation	504	147	87	191	561	1 208	970	819	1 177	5 664
Législation linguistique du Québec	236	66	46	59	156	392	361	300	461	2 077
Besoins des régions ignorés	76	25	10	19	45	61	79	61	121	497
Identité régionale trop forte	67	14	12	8	29	59	55	56	84	384
Sénat : Nomination de huit sénateurs supplémentaires	57	22	11	20	56	86	116	127	206	701
Rôle et activités du Sénat	86	29	18	18	79	132	115	146	288	911
Influence des É.-U.	146	77	36	31	135	248	291	253	444	1 661
NOMBRE TOTAL DE COMMENTAIRES**	**6 876**	**2 520**	**1 356**	**1 533**	**5 547**	**10 806**	**10 246**	**9 804**	**15 468**	**64 156**
NOMBRE TOTAL D'APPELS***	**7 814**	**2 263**	**1 332**	**1 424**	**3 448**	**8 729**	**9 415**	**8 664**	**12 737**	**55 826**

* *Toutes les réponses reçues entre le 8 janv et le 10 mars*
** *Total de l'ensemble des réponses*
*** *Nombre total d'appels reçus au cours de la semaine ou de la période*
Nota - un appel peut produire de 0 à 33 sujets de préoccupation

NOMBRE TOTAL DE COMMENTAIRES EN PROPORTION DES COMMENTAIRES HEBDOMADAIRES

SUJETS DE PRÉOCCUPATION	SEMAINE SE TERMINANT LE									POURCENTAGE POUR LA PÉRIODE*
	13 janv	20 janv	27 janv	3 fév	10 fév	17 fév	24 fév	3 mars	10 mars	
Bilinguisme	8,1%	7,1%	8,0%	7,7%	6,5%	6,3%	6,5%	6,3%	7,0%	6,8%
Société distincte	1,8%	1,2%	1,5%	2,9%	1,7%	2,7%	1,7%	1,2%	1,8%	1,8%
Économie - Déficit	4,1%	4,6%	3,9%	4,5%	4,0%	4,6%	5,2%	7,4%	6,3%	5,4%
Environnement	1,0%	1,6%	1,2%	1,5%	0,9%	1,6%	2,0%	2,5%	2,6%	1,9%
Coût du Forum	2,5%	1,2%	2,5%	1,6%	1,7%	2,1%	1,6%	2,7%	6,2%	3,1%
Échéances du Forum	0,5%	0,3%	0,9%	1,0%	0,5%	0,3%	0,5%	0,2%	0,7%	0,5%
Forme du Forum	3,7%	2,8%	5,5%	2,5%	3,7%	2,1%	1,4%	2,0%	2,9%	2,6%
Direction du Forum - M. Spicer	2,2%	2,1%	2,4%	3,1%	3,4%	1,7%	1,4%	1,8%	2,6%	2,1%
Membres - Composition du Forum	1,3%	0,6%	1,0%	0,8%	0,8%	0,4%	0,5%	0,4%	1,0%	0,7%
Membres du Forum - Per diem	0,2%	0,1%	0,1%	0,3%	0,2%	0,1%	0,4%	0,6%	1,4%	0,6%
Libre-échange	2,6%	2,5%	2,5%	2,3%	3,1%	3,6%	3,6%	3,5%	2,6%	3,1%
Préférences du gouv. - Régions ou groupes	2,0%	1,1%	1,2%	1,9%	1,7%	1,5%	1,7%	1,8%	1,5%	1,6%
Gouvernement - Députés ne tiennent pas compte des citoyens	5,5%	5,6%	6,1%	5,5%	5,1%	4,9%	5,4%	6,3%	4,5%	5,3%
TPS	5,6%	5,2%	5,1%	3,7%	4,0%	4,7%	5,3%	6,0%	4,3%	4,9%
Politique d'immigration	1,8%	1,5%	1,5%	1,5%	2,0%	2,7%	2,6%	3,1%	3,0%	2,6%
Présent. et manipulation de l'information par les médias	1,6%	1,9%	1,3%	1,6%	1,2%	2,1%	1,4%	1,5%	1,5%	1,6%
Lac Meech	4,1%	3,5%	3,8%	4,0%	4,0%	3,1%	2,6%	2,3%	2,1%	2,9%
Premier ministre	11,4%	11,7%	10,7%	9,5%	16,3%	13,6%	12,5%	11,2%	11,6%	12,3%
Multiculturalisme - Coût et privilèges	2,1%	1,7%	2,4%	2,2%	2,0%	1,9%	2,2%	2,6%	2,4%	2,2%
Multiculturalisme - Étiquettes sources de division	1,6%	1,9%	1,9%	1,8%	1,7%	2,2%	2,7%	2,5%	2,7%	2,3%
Revendications autochtones exagérées	1,3%	1,1%	0,9%	1,0%	0,5%	0,4%	0,9%	0,6%	1,1%	0,8%
Traitement injuste des autochtones	2,7%	3,0%	2,1%	1,1%	1,8%	1,8%	2,7%	1,7%	1,6%	2,0%
Clause dérogatoire	0,7%	0,4%	0,6%	1,2%	0,4%	0,8%	0,7%	0,5%	0,5%	0,6%
Golfe Persique - Participation du Canada	4,5%	12,7%	7,7%	5,2%	3,7%	4,2%	4,1%	3,0%	1,5%	3,8%
Politiciens - Malhonnêteté	4,5%	4,1%	4,8%	4,4%	4,6%	4,8%	5,1%	5,0%	4,6%	4,7%
Politiciens - Manque de dynamisme	5,5%	5,5%	4,2%	4,6%	5,5%	5,4%	5,8%	5,5%	4,2%	5,2%
Revendications du Québec - Séparation	7,3%	5,8%	6,4%	12,5%	10,1%	11,2%	9,5%	8,4%	7,6%	8,8%
Législation linguistique du Québec	3,4%	2,6%	3,4%	3,8%	2,8%	3,6%	3,5%	3,1%	3,0%	3,2%
Besoins des régions ignorés	1,1%	1,0%	0,7%	1,2%	0,8%	0,6%	0,8%	0,6%	0,8%	0,8%
Identité régionale trop forte	1,0%	0,6%	0,9%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,6%	0,5%	0,6%
Sénat : Nomination de huit sénateurs supplémentaires	0,8%	0,9%	0,8%	1,3%	1,0%	0,8%	1,1%	1,3%	1,3%	1,1%
Rôle et activités du Sénat	1,3%	1,2%	1,3%	1,2%	1,4%	1,2%	1,1%	1,5%	1,9%	1,4%
Influence des É.-U.	2,1%	3,1%	2,7%	2,0%	2,4%	2,3%	2,8%	2,6%	2,9%	2,6%
TOTAL	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

** Nombre de commentaires en proportion du nombre total de commentaires reçus entre le 8 janv. et le 10 mars*

NOMBRE TOTAL DE COMMENTAIRES PAR SEMAINE

IDÉES SUR L'AVENIR DU CANADA	SEMAINE SE TERMINANT LE 13 janv	20 janv	27 janv	3 fév	10 fév	17 fév	24 fév	3 mars	10 mars	TOTAL POUR LA PÉRIODE*
Bilinguisme officiel - Tout le Canada	214	68	42	31	114	303	293	212	448	1 725
Bilinguisme officiel - Certaines régions seulement	138	76	43	28	78	186	239	153	296	1 237
Charte des droits - Suprématie affirmée	14	9	6	4	37	95	66	51	284	566
Gouvernement central plus fort	100	58	21	32	117	281	270	197	304	1 380
Révision de la Constitution	56	55	29	41	101	168	164	122	230	966
Constitution - Statu quo	12	6	3	4	17	39	32	17	50	180
Fédération décentralisée	25	5	6	8	32	56	81	61	124	398
Enseignement obligatoire des deux langues officielles	73	28	16	13	27	64	89	101	173	584
Enseignement de l'histoire et de la culture du Canada	96	43	18	27	50	170	191	178	262	1 035
Éducation - Système national uniforme	65	23	16	16	53	97	124	114	217	725
Vote libre (Parl.) sur toutes les grandes questions	40	22	20	15	62	61	90	97	194	601
Dépenses gouvernementales - Répartition régionale	46	8	3	7	26	54	79	68	139	430
Immigration accentuée	14	5	3	5	7	24	37	63	120	278
Immigration limitée	65	33	12	17	74	175	195	260	441	1 272
Clause sur la destitution dans la Constitution	70	32	10	23	268	233	276	176	264	1 352
Suppression des barrières commerciales interprovinciales	12	4	3	3	12	24	51	48	76	233
Reprise de l'accord du lac Meech	29	11	4	1	13	29	18	26	44	175
Protection des droits linguitisques minoritaires	18	9	1	5	16	41	49	32	45	216
Renforcement du rôle de la monarchie	16	9	5	3	5	20	16	20	37	131
Maintien du multiculturalisme	84	27	14	15	50	78	94	86	147	595
Révision ou suppression des politiques multiculturelles	93	67	37	27	88	224	243	307	631	1 717
Accentuation de l'identité nationale	125	65	43	49	123	309	324	351	573	1 962
Préservation des institutions nationales (Radio-Canada, VIA)	100	44	28	27	53	104	146	136	205	843
Règlement des revendications territoriales des autochtones	182	90	49	33	95	233	284	195	479	1 640
Les autochtones - Statut spécial ou représent.	103	27	21	17	55	205	211	147	248	1 034
Provinces - Égalité pour toutes	234	100	61	70	220	477	467	394	806	2 829
Renforcement des gouvernements provinciaux	64	20	7	11	34	108	91	75	170	580
Maintien de toutes les provinces et territoires	336	151	71	85	228	763	776	641	1 252	4 303
Reconnaissance Québec comme société distincte	126	34	20	22	79	188	137	130	175	911
Séparation Québec	292	82	62	122	478	766	634	447	986	3 869
Statut spécial clairement défini pour le Québec	56	12	8	11	51	88	88	108	95	517
Référendums sur toutes les questions import	71	42	42	35	115	192	228	155	304	1 184
Réorganisation en régions	32	14	10	12	20	64	71	64	90	377
Les territoires deviennent des provinces	17	5	1	4	4	17	34	19	40	141
Sénat égal, élu et efficace	105	36	32	32	118	174	181	154	296	1 128
Unilinguisme	139	59	35	53	122	217	218	190	472	1 505
Séparation de l'Ouest	11	5	1	4	11	14	22	10	37	115
NOMBRE TOTAL DE COMMENTAIRES**	3 273	1 384	803	912	3 053	6 341	6 609	5 605	10 754	38 734
NOMBRE TOTAL D'APPELS***	7 814	2 263	1 332	1 424	3 448	8 729	9 415	8 664	12 737	55 826

* *Tous les commentaires reçus entre le 8 janv. et le 10 mars*
** *Total pour l'ensemble des commentaires*
*** *Nombre total d'appels reçus au cours de la semaine ou de la période*
Nota - un seul appel peut produire de 0 to à 36 idées sur l'avenir du Canada

NOMBRE DE COMMENTAIRES EN PROPORTION DU NOMBRE TOTAL DE COMMENTAIRES PAR SEMAINE

IDÉES SUR L'AVENIR DU CANADA	SEMAINE SE TERMINANT LE									POURCENTAGE POUR LA PÉRIODE*
	13 janv	10 janv	27 janv	3 fév	10 fév	17 fév	24 fév	3 mars	10 mars	
Bilinguisme officiel - Tout le Canada	6,5%	4,9%	5,2%	3,4%	3,7%	4,8%	4,4%	3,8%	4,2%	4,5%
Bilinguisme officiel - Certaines régions seulement	4,2%	5,5%	5,4%	3,1%	2,6%	2,9%	3,6%	2,7%	2,8%	3,2%
Charte des droits - Suprématie affirmée	0,4%	0,7%	0,7%	0,4%	1,2%	1,5%	1,0%	0,9%	2,6%	1,5%
Gouvernement central plus fort	3,1%	4,2%	2,6%	3,5%	3,8%	4,4%	4,1%	3,5%	2,8%	3,6%
Révision de la Constitution	1,7%	4,0%	3,6%	4,5%	3,3%	2,6%	2,5%	2,2%	2,1%	2,5%
Constitution - Statu quo	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,6%	0,6%	0,5%	0,3%	0,5%	0,5%
Fédération décentralisée	0,8%	0,4%	0,7%	0,9%	1,0%	0,9%	1,2%	1,1%	1,2%	1,0%
Enseignement obligatoire des deux langues officielles	2,2%	2,0%	2,0%	1,4%	0,9%	1,0%	1,3%	1,8%	1,6%	1,5%
Enseignement de l'histoire et de la culture du Canada	2,9%	3,1%	2,2%	3,0%	1,6%	2,7%	2,9%	3,2%	2,4%	2,7%
Éducation - Système national uniforme	2,0%	1,7%	2,0%	1,8%	1,7%	1,5%	1,9%	2,0%	2,0%	1,9%
Vote libre (Parl.) sur toutes les grandes questions	1,2%	1,6%	2,5%	1,6%	2,0%	1,0%	1,4%	1,7%	1,8%	1,6%
Dépenses gouvernementales - Répartition régionale	1,4%	0,6%	0,4%	0,8%	0,9%	0,9%	1,2%	1,2%	1,3%	1,1%
Immigration accentuée	0,4%	0,4%	0,4%	0,5%	0,2%	0,4%	0,6%	1,1%	1,1%	0,7%
Immigration limitée	2,0%	2,4%	1,5%	1,9%	2,4%	2,8%	3,0%	4,6%	4,1%	3,3%
Clause sur la destitution dans la Constitution	2,1%	2,3%	1,2%	2,5%	8,8%	3,7%	4,2%	3,1%	2,5%	3,5%
Suppression des barrières commerciales interprovinciales	0,4%	0,3%	0,4%	0,3%	0,4%	0,4%	0,8%	0,9%	0,7%	0,6%
Reprise de l'accord du lac Meech	0,9%	0,8%	0,5%	0,1%	0,4%	0,5%	0,3%	0,5%	0,4%	0,5%
Protection des droits linguistiques minoritaires	0,5%	0,7%	0,1%	0,5%	0,5%	0,6%	0,7%	0,6%	0,4%	0,6%
Renforcement du rôle de la monarchie	0,5%	0,7%	0,6%	0,3%	0,2%	0,3%	0,2%	0,4%	0,3%	0,3%
Maintien du multiculturalisme	2,6%	2,0%	1,7%	1,6%	1,6%	1,2%	1,4%	1,5%	1,4%	1,5%
Révision ou suppression des politiques multiculturelles	2,8%	4,8%	4,6%	3,0%	2,9%	3,5%	3,7%	5,5%	5,9%	4,4%
Accentuation de l'identité nationale	3,8%	4,7%	5,4%	5,4%	4,0%	4,9%	4,9%	6,3%	5,3%	5,1%
Préservation des institutions nationales (Radio-Canada, VIA)	3,1%	3,2%	3,5%	3,0%	1,7%	1,6%	2,2%	2,4%	1,9%	2,2%
Règlement des revendications territoriales des autochtones	5,6%	6,5%	6,1%	3,6%	3,1%	3,7%	4,3%	3,5%	4,5%	4,2%
Les autochtones - Statut spécial ou représent.	3,1%	2,0%	2,6%	1,9%	1,8%	3,2%	3,2%	2,6%	2,3%	2,7%
Provinces - Égalité pour toutes	7,1%	7,2%	7,6%	7,7%	7,2%	7,5%	7,1%	7,0%	7,5%	7,3%
Renforcement des gouvernements provinciaux	2,0%	1,4%	0,9%	1,2%	1,1%	1,7%	1,4%	1,3%	1,6%	1,5%
Maintien de toutes les provinces et territoires	10,3%	10,9%	8,8%	9,3%	7,5%	12,0%	11,7%	11,4%	11,6%	11,1%
Reconnaissance Québec comme société distincte	3,8%	2,5%	2,5%	2,4%	2,6%	3,0%	2,1%	2,3%	1,6%	2,4%
Séparation Québec	8,9%	5,9%	7,7%	13,4%	15,7%	12,1%	9,6%	8,0%	9,2%	10,0%
Statut spécial clairement défini pour le Québec	1,7%	0,9%	1,0%	1,2%	1,7%	1,4%	1,3%	1,9%	0,9%	1,3%
Référendums sur toutes les questions import.	2,2%	3,0%	5,2%	3,8%	3,8%	3,0%	3,4%	2,8%	2,8%	3,1%
Réorganisation en régions	1,0%	1,0%	1,2%	1,3%	0,7%	1,0%	1,1%	1,1%	0,8%	1,0%
Les territoires deviennent des provinces	0,5%	0,4%	0,1%	0,4%	0,1%	0,3%	0,5%	0,3%	0,4%	0,4%
Sénat égal élu et efficace	3,2%	2,6%	4,0%	3,5%	3,9%	2,7%	2,7%	2,7%	2,8%	2,9%
Unilinguisme	4,2%	4,3%	4,4%	5,8%	4,0%	3,4%	3,3%	3,4%	4,4%	3,9%
Séparation de l'Ouest	0,3%	0,4%	0,1%	0,4%	0,4%	0,2%	0,3%	0,2%	0,3%	0,3%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* *Nombre de réponses en proportion du nombre total de réponses reçues entre le 8 janv. et le 10 mars*

MAIL ➤ POSTE
Postage paid
Lettermail
Poste-lettre

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 29

Le jeudi 11 avril 1991

Président: L'hon. Jean Cisrest

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal pour l'exercice financier 1991-1992: crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 sous la rubrique CONSOMMATION ET CORPORATIONS

COMPARAÎT:

L'honorable Pierre Blais, ministre des Consommateurs et des Sociétés

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990-1991

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Citizen's Forum on Canada's Future:

Keith Spicer, Chairman;

David Broadbent, Executive Director.

TÉMOINS

Du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada:

Keith Spicer, président;

David Broadbent, directeur exécutif.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 79

Thursday, April 11, 1991

Chairman: Hon. Jean Charest

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 79

Le jeudi 11 avril 1991

Président: L'hon. Jean Charest

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

RESPECTING:

Main Estimates for the fiscal year 1991-92: Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 and 40 under CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS

APPEARING:

The Hon. Pierre Blais, Minister of Consumer and Corporate Affairs

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal pour l'exercice financier 1991-1992: crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40 sous la rubrique CONSOMMATEURS ET SOCIÉTÉS

COMPARAÎT:

L'honorable Pierre Blais, ministre des Consommateurs et des Sociétés

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Second Session of the Thirty-fourth Parliament, 1989-90-91

Deuxième session de la trente-quatrième législature, 1989-1990-1991

STANDING COMMITTEE ON CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS AND GOVERNMENT OPERATIONS

Chairman: Hon. Jean Charest

Vice–Chairman: Jean–Marc Robitaille

Members

Don Boudria
Bill Casey
Jean Charest
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(15)

(Quorum 8)

Stephen Knowles

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS ET DE L'ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

Président: L'hon. Jean Charest

Vice–président: Jean–Marc Robitaille

Membres

Don Boudria
Bill Casey
Jean Charest
Gilbert Chartrand
John E. Cole
Louise Feltham
Gabriel Fontaine
Gabriel Larrivée
Ron MacDonald
Russell MacLellan
John Rodriguez
Roger Simmons
Len Taylor—(15)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

Stephen Knowles

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Thursday, February 28, 1991

IT IS ORDERED,—That the Main Estimates for the fiscal year endind March 31, 1992, be referred to the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 and 40

Finance, Vote 35

Governor General, Vote 1

Industry, Science and Technology, Votes 100 and 105

Parliament, Votes 1 and 5

Privy Council, Votes 1, 5 and 35

Public Works, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30 and 35

Secretary of State, Votes 10 and 25

Supply and Services, Votes 1, 5 and 10

Treasury Board, Votes 1, 3, 5, 10, 15 and 20.

ATTEST

ROBERT MARLEAU

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Le jeudi 28 février 1991

IL EST ORDONNÉ,—Que le Budget des dépenses principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1992, soit déféré au Comité permanent des Consommateurs et Sociétés, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40

Finances, crédit 35

Gouverneur général, crédit 1

Industrie, Sciences et Technologie, crédits 100 et 105

Parlement, crédits 1 et 5

Conseil privé, crédits 1, 5 et 35

Travaux publics, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35

Secrétariat d'État, crédits 10 et 25

Approvisionnements et Services, crédits 1, 5 et 10

Conseil du Trésor, crédits 1, 3, 5, 10, 15 et 20.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, APRIL 11, 1991
(96)

[*Text*]

The Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations met at 4:37 o'clock p.m. this day, in Room 209 West Block, the Vice-Chairman, Jean-Marc Robitaille, presiding.

Members of the Committee present: Don Boudria, John Cole, Gabriel Fontaine, Jean-Marc Robitaille, John Rodriguez, Garth Turner.

Acting Members present: David Bjornson for Louise Feltham; Philip Edmonston for Len Taylor; Albina Guarnieri for Ron MacDonald; Mac Harb for Russell MacLellan; Al Johnson for Jean Charest; Bob Kilger for Ron MacDonald; Guy Ricard for Gabriel Larrivée; Brian White for Bill Casey; Stan Wilbee for Garth Turner.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Margaret Smith and Peter Berg, Research Officers.

Appearing: The Honourable Pierre Blais, Minister of Consumer and Corporate Affairs.

Witness: From the Department of Consumer and Corporate Affairs: Howard Wetston, Director, Investigation and Research.

The Order of Reference dated Tuesday, March 5, 1991 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1992 being read as follows:

ORDERED,—That Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 and 40 under CONSUMER AND CORPORATE AFFAIRS be referred to the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations.

By unanimous consent, the Chairman called Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 and 40.

The Minister made a statement and, with the witness, answered questions.

At 5:33 o'clock p.m., the sitting was suspended following an anonymous telephone call claiming that an explosive device had been placed in the meeting room.

At 6:10 o'clock p.m., the sitting resumed.

It was agreed,—That the letter of April 2, 1991 and attached expenses sent to the Chairman of the Committee from Keith Spicer, Chairman of the Citizens' Forum on Canada's Future and the letter of April 1, 1991 to the Chairman of the Committee from Thomas E. Kierans, Commissioner, Citizens' Forum on Canada's Future, be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence*. (*See Appendix "CORP-12"*).

Don Boudria moved,—That pursuant to Standing Order 108(1), the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations send for all papers and records pertaining to per diems and any or all expenditures paid to each individual Commissioner of the "Citizens' Forum on Canada's Future" from public funds.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 11 AVRIL 1991
(96)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale se réunit aujourd'hui à 16 h 37, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Jean-Marc Robitaille (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Don Boudria, John Cole, Gabriel Fontaine, Jean-Marc Robitaille, John Rodriguez et Garth Turner.

Membres suppléants présents: David Bjornson remplace Louise Feltham; Phillip Edmonston remplace Len Taylor; Albina Guarnieri remplace Ron MacDonald; Mac Harb remplace Russell MacLellan; Al Johnson remplace Jean Charest; Bob Kilger remplace Ron MacDonald; Guy Ricard remplace Gabriel Larrivée; Brian White remplace Bill Casey; Stan Wilbee remplace Garth Turner.

Aussi présents: Du service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Margaret Smith et Peter Berg, attachés de recherche.

Comparaît: L'honorable Pierre Blais, ministre des Consommateurs et des Sociétés.

Témoin: *Du ministère des Consommateurs et des Sociétés:* Howard Wetston, directeur, Enquêtes et recherches.

Lecture est donnée de l'ordre de renvoi du mardi 5 mars 1991 portant sur le Budget des dépenses principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1992:

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40, à la rubrique CONSOMMATEURS ET SOCIÉTÉS, soient renvoyés au Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale.

Par consentement unanime, le président appelle: Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40.

Le ministre fait un exposé puis, lui-même et le témoin répondent aux questions.

À 17 h 33, la séance est interrompue à la suite d'un appel anonyme affirmant qu'un engin explosif avait été déposé dans la salle.

À 18 h 10, la séance reprend.

Il est convenu,—Que la lettre de Keith Spicer, président du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, datée du 2 avril 1991 et incluant une liste de dépenses, de même que celle de Thomas E. Kierans, commissaire au même Forum, datée du 1er avril 1991, toutes deux adressées au président du Comité, soient imprimées en annexe au *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «CORP-12»*).

Don Boudria propose,—Qu'en application de l'article 108(1) du Règlement, le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale exige la production de tous les documents et dossiers se référant aux allocations journalières et toute autre dépense allouée, à partir des fonds publics, à chaque commissaire du «Forum des citoyens sur l'avenir du Canada».

John Cole moved,—That the motion be amended by adding "as soon as possible upon completion of the work of the Commission".

And the question being put on the amendment, it was agreed to on the following division:

YEAS

David Bjornson	Guy Ricard
John Cole	Brian White
Gabriel Fontaine	Stan Wilbee—(7)
Al Johnson	

NAYS

Don Boudria	Mac Harb
Phillip Edmonston	John Rodriguez—(5)
Albina Guarnieri	

And the question being put on the motion, as amended, it was agreed to, on the following division:

YEAS

David Bjornson	Guy Ricard
John Cole	Brian White
Gabriel Fontaine	Stan Wilbee—(7)
Al Johnson	

NAYS

Don Boudria	Mac Harb
Phillip Edmonston	John Rodriguez—(5)
Albina Guarnieri	

It was agreed,—That further meetings on Estimates would be confirmed only if the House is not adjourned.

At 7:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Stephen Knowles

Clerk of the Committee

John Cole propose,—Qu'on modifie la motion en ajoutant à la fin «aussitôt que possible, dès que la commission aura terminé son travail».

L'amendement, mis aux voix, est adopté selon le résultat suivant:

POUR

David Bjornson	Guy Ricard
John Cole	Brian White
Gabriel Fontaine	Stan Wilbee—(7)
Al Johnson	

CONTRE

Don Boudria	Mac Harb
Phillip Edmonston	John Rodriguez—(5)
Albina Guarnieri	

La motion, modifiée, mise aux voix, est adoptée selon le résultat suivant:

POUR

David Bjornson	Guy Ricard
John Cole	Brian White
Gabriel Fontaine	Stan Wilbee—(7)
Al Johnson	

CONTRE

Don Boudria	Mac Harb
Phillip Edmonston	John Rodriguez—(5)
Albina Guarnieri	

Il est convenu,—Que les autres réunions portant sur l'étude du Budget des dépenses ne seront confirmées que si la Chambre n'est pas ajournée.

À 19 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Stephen Knowles

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, April 11, 1991

• 1633

Le vice-président: À l'ordre!

Nous procédons aujourd'hui à l'étude du budget des dépenses du ministère des Consommateurs et des Sociétés. Je vous lis l'ordre de renvoi de la Chambre des communes du jeudi 28 février 1991.

Il est ordonné que les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40 sous la rubrique Consommateurs et Sociétés soient déférés au Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale.

Nous recevons aujourd'hui le ministre des Consommateurs et des Sociétés, l'honorable Pierre Blais. Monsieur le ministre, vous me permettrez de vous souhaiter la bienvenue et de vous inviter à faire votre allocution d'ouverture. Mais auparavant, auriez-vous l'obligeance de nous présenter les gens qui vous accompagnent?

M. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): J'invoque le Règlement!

On nous a laissé entendre un peu plus tôt cette semaine qu'il y aurait dépôt de documents devant le Comité cet après-midi. Est-ce que ces documents ont été déposés? Pouvez-vous nous renseigner avant que la réunion débute? Bien sûr, on ne veut pas avoir ces documents-là à la onzième heure, alors qu'on ne peut plus soulever quoi que ce soit à propos des documents.

Le vice-président: Monsieur Boudria, effectivement, j'ai fait une omission. Il y a d'autres points à discuter, dont le sujet que vous venez de mentionner, c'est-à-dire le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada. M. Spicer s'était engagé à rendre publiques ses dépenses. Ensuite, il y a le programme de nos futures rencontres. Si les membres du Comité sont d'accord, nous pourrions commencer par entendre le ministre et, lorsque nous aurons terminé, nous passerons aux autres points, si vous êtes d'accord, monsieur Boudria.

• 1635

M. Boudria: En général, je n'ai aucune difficulté à accepter ce que vous dites. Toutefois, je vais vous rappeler une expérience qui nous est arrivée il y a quelque temps. Lorsqu'est venu le temps de discuter d'un sujet controversé, le quorum a soudainement disparu. Je veux à tout prix éviter une situation semblable aujourd'hui. Je soulève donc cette question alors qu'il y a quorum. On nous a dit que les documents en question seraient déposés dès que le Comité siégerait. Le Comité siège maintenant. Puis-je tenir pour acquis que les documents sont présentement déposés? Est-ce qu'ils sont maintenant publics, oui ou non?

Le vice-président: Monsieur Boudria, en ce qui a trait au quorum, je demanderais la collaboration de tous les membres du Comité. Lorsque nous aurons terminé avec le ministre, j'aimerais bien que tous les membres du Comité demeurent

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 11 avril 1991

The Vice-Chairman: The meeting will now come to order.

We shall proceed today to consideration of the Main Estimates of the Department of Consumer and Corporate Affairs. I shall now read the Referral Order from the House of Commons which is dated Thursday, February 28, 1991.

It is ordered that votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, and 40 under the heading Consumer and Corporate Affairs be referred to the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations.

We welcome today the Minister of Consumer and Corporate Affairs, the Honorable Pierre Blais. Mr. Minister, I would like to welcome you and to invite you to make your opening statement. However, would you please first introduce the people with you?

Mr. Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Point of Order!

We were told earlier this week that certain documents would be tabled before the committee this afternoon. Have these documents indeed been tabled? Could you tell us about it before we begin the meeting? Of course, we would not want to receive these documents at the last minute when it would no longer be possible to raise any question whatsoever about them.

The Vice-Chairman: I have indeed omitted something, Mr. Boudria. There are other points to discuss, including that which you have just mentioned, namely the Citizens' Forum on Canada's Future. Mr. Spicer had made the commitment to make his expenditures public. There is also the schedule of our future meetings. If the members agree, we could first hear the Minister, and afterwards, we can go on to these other matters, if that is agreeable to you, Mr. Boudria.

Mr. Boudria: Generally, I have no problem in accepting your suggestions. However, I should remind you of something which occurred a short while ago. When time came to discuss a controversial issue, the quorum suddenly disappeared. I really want to avoid such an occurrence today. That is why I raise the matter when we have quorum. We were told that the documents would be tabled as soon as the committee was sitting. The committee is now sitting. Can I take it for granted that the documents have now been tabled? Have they been made public or not?

The Vice-Chairman: Mr. Boudria, as concerns the matter of quorum, I shall ask for the cooperation of all members of the committee. When the Minister has completed his presentation, I would like all the members to

[*Texte*]

ici pour qu'on puisse passer à l'autre point de l'ordre du jour, celui que vous soulevez. Je propose qu'on procède selon l'ordre du jour qui a été établi au préalable et que vous avez déjà reçu. Le premier sujet à l'ordre du jour est l'étude du Budget des dépenses principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1991.

M. Boudria: Je regrette, monsieur le président, mais je dois m'opposer à ce que vous dites. D'ailleurs, si on avait fait ce qu'on avait dit, on aurait déjà terminé là-dessus. Selon le Règlement de la Chambre, le dépôt des documents précède les débats à l'ordre du jour. Je trouverais tout à fait normal que tout document devant être déposé le soit immédiatement. Il ne faut que deux secondes pour le faire. Je ne veux surtout pas que le quorum disparaisse tout à l'heure. Cela est arrivé il y a deux semaines, lorsqu'est venu le temps de discuter d'un dossier controversé.

Je m'excuse auprès du ministre, parce que cela retarde la présentation, mais ce n'est pas mon but. Nous avons eu, il y a deux semaines, une petite expérience qui m'a donné une petite leçon. Je pense que M. Rodriguez partage cette leçon qu'on a apprise un peu durement à ce moment-là.

Le vice-président: Si j'ai le consentement de tous les membres du Comité, je peux déposer les documents. Par contre, ils ne feront l'objet d'aucune discussion avant qu'on ait terminé avec le ministre.

M. Boudria: Très bien, monsieur le président. Je vous remercie, monsieur le président.

Tandis que j'ai la parole,

I move that pursuant to Standing Order 108(1), the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations send for all papers and records pertaining to per diems and any or all expenditures paid to each individual commissioner of the Citizens' Forum on Canada's Future from public funds of the Government of Canada.

Le vice-président: Monsieur Boudria, je vais procéder à la distribution des documents en question.

Quant à votre motion, elle bouscule l'ordre du jour qui veut qu'on écoute le ministre et qu'on étudie le budget de dépenses d'abord. Vous me permettrez, monsieur Boudria, de suggérer que votre motion soit débattue et mise aux voix après que nous aurons entendu le ministre.

M. Boudria: Vous pouvez en débattre quand vous voudrez, monsieur le président. Cependant, elle est maintenant dûment proposée selon nos règles.

M. Fontaine (Lévis): Est-ce qu'on peut avoir une copie de la motion?

M. Boudria: Oui, très bien.

Le vice-président: Monsieur le ministre, si vous voulez bien faire votre déclaration d'ouverture, cela nous fera plaisir de l'entendre.

L'honorable Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés): Merci, monsieur le président. Vous me faites regretter le temps où je participais plus assidûment aux réunions du Comité.

[*Traduction*]

remain to allow us to proceed to the other item on the agenda to which you have referred. I suggest that we now proceed according to the previously agreed agenda of which you have received a copy. The first item to be discussed is the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1991.

Mr. Boudria: I am sorry, Mr. Chairman, but I have to object. If we had done what we said we would do, we would already have completed that discussion. Under the Standing Orders, the tabling of documents comes before the debates. I think that it would be perfectly normal for any document to be tabled immediately. This would take only two seconds. I would not want the quorum to disappear later on, as it did two weeks ago when came the time to discuss a controversial matter.

I beg the Minister's forgiveness if this delays his presentation, but that is not my intention. We had a similar experience two weeks ago and this taught me something. I think that Mr. Rodriguez agrees with me on that lesson which we found somewhat hard to take at the time.

The Vice-Chairman: If I have the consent of all members of the committee, the documents could be tabled immediately. However, they will not be discussed before we have finished with the Minister's evidence.

Mr. Boudria: Very well, Mr. Chairman. Thank you.

While I have the floor,

Je propose que, en application de l'article 108(1) du Règlement, le Comité permanent de la Consommation et des Corporations et de l'Administration gouvernementale exige la production de tous les documents et dossiers se référant aux allocations journalières et toute autre dépense allouée à chaque commissaire du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada.

The Vice-Chairman: Mr. Boudria, I shall now distribute the documents in question.

As for your motion, it disrupts our order of the day, under which we should first listen to the Minister and consider the estimates. If I may, Mr. Boudria, I shall suggest that your motion be debated and put to a vote after we have heard the Minister.

Mr. Boudria: You can debate it whenever you like, Mr. Chairman. However, it has now been duly moved under our Standing Orders.

Mr. Fontaine (Lévis): Can we have a copy of the motion?

Mr. Boudria: Of course.

The Vice-Chairman: Mr. Minister, if you could now make your opening statement, we shall be happy to hear it.

Hon. Pierre Blais (Minister of Consumer and Corporate Affairs): Thank you, Mr. Chairman. You are making me miss the time when I was more often involved in committee meetings.

[*Text*]

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, c'est avec grand plaisir que je viens vous présenter, pour la deuxième année, le Budget principal du ministère des Consommateurs et des Sociétés du Canada. Mes premiers mots sont pour vous féliciter, monsieur le président, de votre travail et vous offrir toute ma collaboration et celle de mon équipe.

Avant de poursuivre, j'aimerais vous présenter les personnes qui m'accompagnent aujourd'hui. Ce sont Mme Jocelyne Bourgon, sous-ministre; le directeur des Enquêtes et Recherches au Bureau de la concurrence, M. Howard Wetston; le directeur général des Finances et de l'Administration, M. Harry McIlroy; et le directeur exécutif du Bureau d'information aux consommateurs sur la taxe sur les produits et services, M. John Hoyles. J'ai amené quelques autres personnes au cas où vous auriez des questions particulières.

• 1640

Le rôle de Consommateurs et Sociétés Canada a considérablement évolué depuis le moment de sa création, il y a près de 25 ans. Aujourd'hui, on le considère essentiellement comme le ministère du marché. Son mandat fondamental est d'assurer que le marché canadien fonctionne de façon juste et efficace. Ce mandat, nous l'exerçons en établissant un cadre réglementaire pour les entreprises, en stimulant une saine concurrence, en protégeant et en informant les consommateurs, et en encourageant la diffusion de l'information.

Le rôle de notre Ministère s'inscrit en fait dans le cadre d'un marché international qui, comme vous le savez, change plus rapidement que jamais. En effet, les marchés sont de moins en moins morcelés, les économies nationales sont de moins en moins isolées et le protectionnisme n'est plus une stratégie acceptable de développement économique, sauf dans de rares coins du globe. Depuis plusieurs années, nos initiatives ont visé principalement à intégrer le marché canadien au vaste marché mondial, de manière à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent profiter des occasions de développement qui s'offrent et assurer la prospérité de notre pays à long terme.

À cet égard, monsieur le président, je pense en particulier à nos initiatives dans le domaine de la propriété intellectuelle qui visent non seulement à protéger les créateurs et les inventeurs, mais à stimuler la diffusion de renseignements technologiques qui sont à la base du développement économique de l'avenir.

Over the past fiscal year we had the opportunity to continue to modernize our laws and regulations on intellectual property. In June 1990 Parliament passed the Integrated Circuit Topography Act, enabling our designers to protect their work and ensure development of the Canadian micro-electronic industry. You may remember that this legislation was preceded by a revision of the Patent Act and the Copyright Act along with—

Mr. Turner (Halton—Peel): If I may say so, the minister's talk is being disrupted by distribution of documents to the press. I am not sure that is the appropriate role.

[*Translation*]

Mr. Chairman, members of the committee, it is with great pleasure that I present to you, for the second year, the Main Estimates of Consumer and Corporate Affairs Canada. First of all, Mr. Chairman, I would like to congratulate you on your work and to offer you my full cooperation and that of my officials.

Before continuing, I would like to introduce the people with me today. They are Jocelyne Bourgon, Deputy Minister; the Director of Investigation and Research, Mr. Howard Wetston; the Director General of Finance and Administration, Mr. Harry McIlroy; and the Executive Director of the Goods and Services Tax Consumer Information Office, Mr. John Hoyles. I also brought a few other people in case you have specific questions to ask.

The role of Consumer and Corporate Affairs Canada has changed considerably since the department was created nearly 25 years ago. Today it is essentially considered the market department, whose basic mandate is to ensure that the Canadian market operates fairly and effectively. We exercise this mandate by establishing a regulatory framework for business; by fostering healthy competition; by protecting and informing consumers; and by encouraging the dissemination of information.

The department plays its role in an international market that is changing more rapidly than ever. In fact, markets are becoming less compartmentalized; national economies are less isolated and protectionism is no longer an acceptable strategy for economic development, except in a few regions of the earth. For a number of years, our initiatives have been aimed mainly at integrating the Canadian market into the vast world market, so that Canadians can take advantage of the development opportunities that present themselves and ensure the long-term prosperity of our country.

In this regard, Mr. Chairman, I am thinking in particular of our initiatives in the area of intellectual property that are aimed not only at protecting creators and inventors, but also at promoting the dissemination of technological information which is the basis for future economic development.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu l'occasion de poursuivre la modernisation de nos lois et de nos règlements touchant la propriété intellectuelle. Ainsi, le Parlement a adopté en juin 1990 la Loi sur les topographies de circuits intégrés, qui permet désormais à nos concepteurs de protéger leurs oeuvres et d'assurer le développement de l'industrie canadienne de la microélectronique. Cette législation avait été précédée, vous vous en souvenez, d'une révision de la Loi sur les brevets et de la Loi sur les droits d'auteur...

M. Turner (Halton—Peel): Excusez-moi d'interrompre, mais la remise des documents aux journalistes nous empêchent d'entendre l'exposé du ministre. Je ne suis pas certain que ce soit une bonne chose.

[*Texte*]

Mr. Boudria: If we just put a pile of the documents at the back, I agree it would be far less disruptive. Why do we not put a pile over there and they can pick up their own.

M. Blais: Vous avez raison. Je ne voudrais pas que la presse soit privée des commentaires que je fais.

Le vice-président: Il semble qu'il y a deux sujets prioritaires aujourd'hui. Je demanderais qu'on s'en tienne pour le moment au sujet qui nous concerne et qu'on écoute le ministre. J'aimerais avoir la collaboration de tout le monde, y compris la presse, à cet égard.

Mr. Blais: Along with these legislative initiatives, we continued our international efforts to harmonize our policies on intellectual property. Accordingly, Canada ratified a patent co-operation treaty which enables Canadians to file a single patent application that is valid in some 45 countries.

Still in the area of intellectual property, I was particularly happy to announce, on October 23, 1990, Treasury Board's decision to allocate $74 million for computerizing the Patent Office, the most complete source of technical data in the country. As I said at the time, the information held by this office is a real gold mine for businesses that want to be familiar with the most recent technological developments.

As the Patent Office is gradually computerized, our businesses will be able to obtain this information very rapidly, thus stimulating research and development in Canada.

Of course we have not forgotten our mandate to protect consumers. Last September I launched the Kids Care Program, a new national awareness program aimed at reducing the number of accidents causing the injury or death of children. Too many young Canadians are victims of accidents related to the use of hazardous products or the misuse of normally safe products.

Kids Care brings together a number of government and non-government partners, including the medical community and some private companies. We are therefore very happy to have established this program, especially because it is a striking example of the type of partnership we can create.

L'année qui vient de s'écouler a également été l'occasion pour nous d'amorcer une réévaluation de nos politiques en fonction des besoins futurs du marché canadien. J'ai donc engagé le Ministère dans une étude sur nos politiques, sur la législation, de même que sur nos méthodes de gestion interne. Cette révision en profondeur est une grande priorité pour moi puisque c'est elle qui définira les initiatives spécifiques qui seront entreprises à l'avenir.

• 1645

Cette révision, qui n'est pas encore complétée, est fondée sur l'équilibre et le partage des responsabilités entre les divers intervenants du marché. Elle est fondée également sur la confiance des consommateurs et la confiance des

[*Traduction*]

M. Boudria: Si nous mettions une pile de documents à l'arrière de la salle, cela dérangerait beaucoup moins. Pourquoi ne pas mettre une pile de documents à l'arrière pour que les journalistes se servent eux-mêmes.

Mr. Blais: You are right. I would not want the press to be deprived of my comments.

The Vice-Chairman: There seems to be two priority matters on the agenda today. For the moment, I would like us to come back to the matter at hand and to listen to the minister. I would like the cooperation of everyone, including the press.

M. Blais: Parallèlement à ces initiatives dans le domaine législatif, nous avons poursuivi nos efforts internationaux en vue d'harmoniser nos politiques sur la propriété intellectuelle. Ainsi, le Canada a ratifié le Traité de coopération en matière de brevets, qui permet aux Canadiens de déposer une seule demande de brevet valable dans quelque 45 pays.

Toujours dans le domaine de la propriété intellectuelle, j'ai été particulièrement heureux d'annoncer, le 23 octobre 1990, la décision du Conseil du Trésor d'octroyer 74 millions de dollars pour l'informatisation du Bureau des brevets, qui est la banque de données techniques la plus complète au pays. Comme j'ai eu l'occasion de le dire à ce moment-là, les renseignements qui y sont contenus constituent une véritable mine d'or pour les entreprises qui veulent être au fait des plus récents développements dans le domaine technologique.

L'informatisation graduelle du Bureau des brevets permettra donc à nos entreprises d'obtenir ces renseignements de façon très rapide et de stimuler la recherche et le développement au Canada.

Bien sûr, nous n'avons pas oublié pour autant notre mandat à l'égard de la protection des consommateurs. En septembre dernier, j'ai procédé au lancement du programme SécurEnfants, un nouveau programme national de sensibilisation qui vise à réduire le nombre d'accidents causant des blessures et la mort chez les enfants. Trop de jeunes Canadiens sont victimes d'accidents liés à l'usage de produits dangereux ou encore à une mauvaise utilisation de produits normalement sans danger.

SécurEnfants regroupe plusieurs partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, y compris la communauté médicale et certaines sociétés privées. Nous sommes donc très heureux d'avoir mis sur pied ce programme, d'autant plus qu'il est un exemple frappant du type de partenariat que nous pouvons susciter.

This past year was also the time for us to begin re-evaluating our policies in terms of the future needs of the Canadian market. I therefore engaged the department in a study of our policies, our legislation and our methods of internal management. This comprehensive review is an important priority for me, since it will serve to define the specific initiatives to be undertaken in the future.

This review, which has not yet been completed, is based on the principles of balance and shared responsibilities among the various parties involved in the market and on the confidence of consumers and business people in the economy

[*Text*]

entrepreneurs envers l'économie elle-même, mais aussi la confiance des uns envers les autres. Cette révision est aussi basée sur une nécessité qui ne s'est jamais démentie depuis l'existence du Ministère, à savoir celle de protéger les plus vulnérables de la société.

Nous abordons cette initiative dans un esprit de partenariat, non seulement pour identifier les besoins, mais aussi pour identifier les meilleurs moyens de satisfaire à ces besoins. Il existe, au sein du marché, des gens qui ont l'expertise, l'expérience et la sagesse nécessaires pour mener à bien cette révision. Nous avons l'intention de les mettre à contribution.

La première opération touche la révision de notre politique cadre en consommation. Il s'agit d'étudier en profondeur l'ensemble des lois, des politiques, des règlements et des services fédéraux qui concernent directement les consommateurs. Les questions que nous abordons dans le cadre de cette étude sont les suivantes: Qui sont les consommateurs et les consommatrices des années 90 et au-delà? Quelles seront les répercussions du vieillissement de la population sur le comportement et les besoins des consommateurs? Qui sont les consommateurs qui auront le plus besoin de protection, et de quel type de protection auront-ils besoin? Comment mieux informer les consommateurs? Comment mieux coordonner les efforts des divers paliers de gouvernement pour assurer cette protection des consommateurs? Cette recherche, qui devrait être complétée bientôt, débouchera dans les mois qui viennent sur de nouvelles politiques fédérales en matière de consommation.

Je m'en voudrais de terminer ce sommaire très bref des réalisations de mon Ministère au cours du dernier exercice sans mentionner l'adoption, au sein du Bureau de la politique de concurrence, d'une politique d'égalité des sexes. Il va de soi que le Bureau respecte le principe que le candidat le plus qualifié doit être embauché sans distinction des sexes, mais nonobstant ce principe, certaines propositions ont été adoptées pour améliorer le rôle et les responsabilités des femmes au sein du Bureau. Nous étudions actuellement la possibilité de mettre ces recommandations en oeuvre dans tout le Ministère.

J'en arrive maintenant au budget de Consommateurs et Sociétés Canada pour l'année qui vient. Nos dépenses s'établissent à 179.2 millions de dollars avec un personnel autorisé de 2,256 années-personnes. Il s'agit, par rapport au précédent exercice financier, d'une augmentation nette de 3.9 millions de dollars et de 54 années-personnes. Les activités du Ministère généreront par ailleurs des recettes de 71.5 millions de dollars qui seront portées au crédit du Trésor. En outre, six organismes autonomes et une société de la Couronne relevant du portefeuille présentent des budgets distincts.

Tout d'abord, le Tribunal de la concurrence verra son budget des dépenses passer à 1.8 million de dollars, une augmentation d'environ 400,000$, avec 13 années-personnes.

[*Translation*]

itself and each other. This review also takes into account a need that has not diminished since the department was created, namely the need to protect the most vulnerable members of society.

We are tackling this initiative in a spirit of partnership, not only to identify the needs, but also to determine the best means of satisfying those needs. The market has people with the expertise, experience and knowledge required to carry out this review and we intend to call upon their services.

The first operation involves revision of our overall consumer policy. It consists in extensively studying all of the federal laws, policies, regulations and services that directly concern consumers. The questions that we are considering in the context of this study are the following: Who are the consumers of the 1990s and beyond? What impact will the aging of the population have on consumer's behaviour and needs? What consumers will most need protection, and what kind of protection will they need? How can we better inform consumers? How can we better co-ordinate the efforts of various levels of government to ensure consumer protection? This research, which should be completed soon, will lead in the coming months to new federal policies on consumer issues.

I would be remiss to end this very brief summary of the achievements of my department during the past fiscal year without mentioning the Bureau of Competition Policy's adoption of a policy on equality of the sexes. It goes without saying that the bureau respects the principle that the most qualified candidate should be hired, irrespective of sex. However, notwithstanding this principle, certain proposals have been adopted to improve the role and responsibilities of women within the bureau. We are currently studying the feasibility of implementing these recommendations throughout the department.

I now come to the budget for Consumer and Corporate Affairs Canada for next year. Our forecast expenditures are $179.2 million, with an authorized personnel of 2,256 person-years. This is a net increase of $3.9 million and 54 person-years over the last fiscal year. The department's activities will generate $71.5 million in revenue for the Treasury. In addition, six autonomous agencies and one crown corporation which comes under the department have separate budgets.

First, the Competition Tribunal's budget will increase by about $400,000 to $1.8 million, with a staff of 13 person-years.

[*Texte*]

La Commission du droit d'auteur voit ses dépenses passer de 984,000$ à 1.042 million de dollars et maintient ses effectifs à six années-personnes. Comme vous le savez, la Commission a récemment rendu sa décision concernant les redevances payables par les câblodistributeurs aux titulaires de droits en ce qui touche la retransmission des signaux éloignés de radio et de télévision.

Le Bureau d'information des consommateurs sur la taxe sur les produits et services présente un budget de dépenses de 7.3 millions de dollars et de 23 années-personnes. Depuis le 12 septembre dernier, le Bureau fournit des renseignements aux consommateurs canadiens et enregistre leurs plaintes. Le Bureau a répondu à 750,000 appels téléphoniques et a distribué plus de six millions de brochures d'information pour aider les consommateurs canadiens à mieux comprendre les effets de la TPS sur les prix. Le Bureau, comme vous le savez, fermera ses portes au plus tard le 31 décembre de cette année.

Le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses propose des dépenses de 1.8 million de dollars, une augmentation d'un peu plus d'un demi-million de dollars par rapport à l'an dernier. Ses effectifs demeurent à 12 années-personnes.

Les dépenses du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés passent de 3.2 millions de dollars l'an dernier à 4.1 millions de dollars cette année, avec un personnel de 35 années-personnes. Le Conseil a récemment déposé son deuxième rapport annuel qui confirme que le prix moyen des médicaments brevetés existants se situe toujours sous le niveau des lignes directrices sur la tarification des médicaments émises par le Conseil.

• 1650

Le budget de la Commission de révision des marchés publics s'établit à 1.3 million de dollars et 10 années-personnes.

Le Conseil canadien des normes voit ses besoins budgétaires passer de 5.6 à 6.2 millions de dollars.

I would like briefly to present now the main initiatives that Consumer and Corporate Affairs intends to take during this fiscal year. Our most important project is undoubtedly the revision of the Bankruptcy Act. The substantial increase in personal and commercial bankruptcies in recent months makes this revision more essential and more urgent than ever. I intend to present a bill in the House of Commons in the coming weeks.

The main purpose of this legislation will be to facilitate business reorganization, thus helping to avoid needless bankruptcies, maintain jobs, and make Canadian companies more competitive. The revision of the Bankruptcy Act will also help to ensure greater protection for employees of companies that declare bankruptcies.

As I mentioned earlier, we also plan to continue the revision of our consumer policy framework in close co-operation with those involved in the market. Where intellectual property is concerned, we will be working to

[*Traduction*]

The Copyright Board expects its expenditures to increase from $984,000 to $1.042 million and will continue to have six person-years. As you know, the board recently issued its decision on the licensing fees to be paid by cable operators to holders of rights when remote radio and television signals are retransmitted.

The Goods and Services Tax Consumer Information Office has a budget of $7.3 million and 23 person-years. Since September 12, 1990, it has been providing information to Canadian consumers and recording their complaints. The office answered over 750,000 telephone calls and distributed more than six million information brochures to help consumers better understand the effects of the GST on prices. As you know, the office will close down at the latest on December 31 of this year.

The Hazardous Materials Information Review Commission forecasts expenditures of $1.8 million, just over half a million dollars more than last year. Its staff remains at 12 person years.

The Patented Medicine Prices Review Board's expenditures will increase from last year's figure of $3.2 million to $4.1 million this year and its staff will increase from 30 to 35 person-years. The board recently tabled its second annual report, which confirmed that the average price of patented medicine continues to be below the level set in the board's drug price guidelines.

The Procurement Review Board has a budget of $1.3 million and 10 person-years.

The Standards Council of Canada forecasts an increase in its budget needs from $5.6 million to $6.2 million.

Je voudrais maintenant exposer brièvement les principales initiatives que Consommateurs et Sociétés Canada entend prendre au cours du présent exercice financier. Le plus important de nos projets est sans aucun doute la révision de la Loi sur la faillite. D'ailleurs, l'augmentation importante des faillites personnelles et commerciales au cours des derniers mois rend cette révision encore plus essentielle et plus pressante que jamais. J'ai l'intention de proposer à la Chambre des communes un projet de loi dans les semaines qui viennent.

L'objectif principal de cette loi sera de faciliter les réorganisations commerciales qui éviteront ainsi les faillites inutiles, maintiendront les emplois et rendront les entreprises canadiennes plus concurrentielles. La révision de la Loi sur la faillite nous permettra également d'assurer une protection améliorée aux employés d'une entreprise qui déclare faillite.

Nous avons aussi l'intention, comme je l'ai évoqué tantôt, de poursuivre la révision de notre politique-cadre en consommation, toujours en étroite collaboration avec les intervenants du marché. Au chapitre de la propriété

[*Text*]

convert the Intellectual Property Directorate to a special operating agency. This measure, Mr. Chairman was announced in the budget tabled on February 26. This conversion will help improve the delivery and cost-effectiveness of certain services.

At the international level, I hope we will participate in the resumption of the GATT negotiations, which broke down last December.

Finally, the department, through the Bureau of Competition Policy, will continue to ensure healthy competition in the marketplace. As I mentioned at the beginning of my speech, markets are expanding internationally, and we must adjust to ensure that Canadian companies are competitive both here and abroad.

Je tiens aussi à souligner la participation de mon Ministère aux travaux de M. Michael Porter, qui a été mandaté par le Conseil canadien des chefs d'entreprise pour effectuer une étude d'envergure sur la compétitivité du Canada. Ces travaux évaluent les répercussions des changements dans le commerce international, ainsi que des politiques concernant le marché adoptées par d'autres gouvernements et par les institutions internationales, aux fins de l'élaboration des politiques qui régiront le marché canadien des années 90. L'étude devrait être rendue publique d'ici quelques mois, je crois.

Pour mieux affronter les défis de cette économie mondiale de plus en plus compétitive, le directeur des Enquêtes et Recherches fera paraître sous peu des lignes directrices sur les fusionnements. Ces lignes directrices ont plusieurs objectifs, mais le plus important est sans doute de fournir un cadre de travail simple et unifié afin d'évaluer l'impact des fusionnements sur la concurrence.

Notre tâche essentielle, monsieur le président, consiste à prendre avec les Canadiens et les Canadiennes le virage des années 90. C'est un virage qui, je crois, est déjà bien amorcé. Nous savons qu'un marché dynamique, équitable et efficace est la clé de notre développement et de notre avenir économique. Nos initiatives des dernières années, tout comme celles qui viendront dans les prochains mois, nous aideront, je l'espère, à atteindre cet objectif.

En terminant, je veux vous remercier, monsieur le président, ainsi que les membres de votre Comité, pour votre patience et votre bienveillante attention. Je suis maintenant disposé à répondre à vos questions avec l'aide de mes collègues qui m'accompagnent ici aujourd'hui.

Le vice-président: Merci beaucoup, monsieur le ministre, pour votre exposé qui a certes été très intéressant.

M. Boudria: J'aimerais poser des questions à M. Wetston.

• 1655

I am very concerned about the increase in questionable telemarketing practices and by the use of the mail to engage in rather dubious practices involving sales of alleged products, or contests, and so on. I have a card here that was sent to one of my constituents, a member of my staff, actually. The company calls itself Astro Society of Europe of the Netherlands. It tells you that you have won this prize worth oodles of money, you have won a Swiss watch, all kinds of

[*Translation*]

intellectuelle, nous travaillerons à la conversion de la Direction générale de la propriété intellectuelle au statut d'Organisme de service spécial. Cette mesure, monsieur le président, a été annoncée dans le budget déposé le 26 février dernier. Cette mesure permettra d'améliorer la prestation et la rentabilité de certains services.

À l'échelle internationale, nous participerons, je l'espère, à la reprise des négociations du GATT qui ont achoppé en décembre dernier.

Enfin, le ministère, par le biais du Bureau de la politique de concurrence, va continuer de s'assurer que règne une saine concurrence au sein du marché. Comme je l'ai mentionné au début de mon allocution, les marchés s'élargissent à l'échelle internationale et nous devons nous ajuster pour assurer la compétitivité des sociétés canadiennes ici et à l'étranger.

I also want to point out my department's participation in the work of Michael Porter, who was mandated by the Business Council on National Issues to carry out an extensive study on Canada's competitiveness. This work involves assessing the impact of changes in international trade and of market policies adopted by other governments and international institutions so that policies can be developed for the Canadian market of the 1990s. The study should be made public within a few months.

To better face the challenges of this increasingly competitive global economy, the Director of Investigation and Research will soon publish guidelines on mergers. These guidelines have several objectives, but the most important one is undoubtedly to provide a simple, unified framework for evaluating the impact of mergers on competition.

Our essential task, Mr. Chairman, is to join Canadians as we get in step with the 1990s. These changes are already well under way. We know that a dynamic, fair and efficient market is the key to our development and economic future. The initiatives we have taken in recent years, like those to be taken in the upcoming months, will help us attain this objective.

In closing, I want to thank you, Mr. Chairman, as well as the members of the committee, for your kind attention. I am now available to answer your questions, with assistance from my colleagues who are with me today.

The Vice-Chairman: Thank you very much, Mr. Minister, for your statement which was certainly very interesting.

Mr. Boudria: I would like to ask some questions to Mr. Wetston.

Je suis très inquiet de la prolifération des pratiques de télémarketing douteuses et de l'usage qu'on fait de la poste pour s'adonner à des transactions commerciales douteuses, des concours, etc. J'ai ici une carte qui m'a été envoyée par un de mes commettants, en fait, un membre de mon personnel. Cette compagnie s'appelle Astro Society of Europe of the Netherlands. On peut y lire qu'on a gagné un prix valant des sommes faramineuses, qu'on a gagné une

[*Texte*]

things. Of course, you send $6.95 for your name to be in the draw for this wonderful prize, which you have allegedly won anyway.

I guess some people will send money to those things. It is hard to protect people from themselves, and I know you are wrestling with that issue.

Perhaps you could brief us on what attempts you are making with other countries to stop these practices. I know you have done a lot of work in terms of alerting Canadian consumers. I appreciate that.

I have received some of the bulletins published by you and by your minister. I have also given copies of material such as this, and other examples of what I have received, to the minister. If all MPs, whenever we got our hands on one of these, would promptly give it to the minister or to you, we would contribute toward stopping this type of questionable activity.

Are you having any luck obtaining assistance from say the Dutch government, the American government? All the ones I have seen come from either Holland or the United States. I do not know why; perhaps you could tell us something about that as well.

M. Blais: Monsieur le président, mon collègue a soulevé deux aspects, celui du télémarketing et celui de la publicité trompeuse. Je connais l'intérêt du député pour cette question parce qu'il m'a remis des documents semblables à quelques reprises. D'ailleurs, je dois dire que plusieurs députés m'ont remis à l'occasion des documents qui nous viennent comme cela, à différents niveaux, qui sont interprétés et qui doivent être analysés. Il ne s'agit pas toujours de publicité trompeuse, mais les documents doivent être analysés par le bureau de M. Wetston.

Je voudrais attirer l'attention du député sur deux éléments. D'abord, en ce qui concerne le télémarketing, il y a un comité fédéral-provincial qui est actuellement au travail pour revoir toute cette question-là. Les provinces, à leur niveau, font face à des demandes et à des problèmes dans ce secteur. C'est aussi le cas chez nous. Un autre comité est actuellement au travail au sein du ministère de la Justice, parce que cette question soulève des questions particulières au niveau de la protection du droit à la vie privée, cela pour des raisons évidentes. Dans cette nouvelle ère où les communications sont très rapides et où les numéros de cartes de crédit circulent très, très vite, il faut s'assurer que les besoins des consommateurs soient bien servis, mais que le fait de leur donner davantage d'accès au marché n'entraîne pas une réduction de la protection de leur vie privée. Il ne faudrait pas qu'ils perdent de la main gauche ce qu'ils gagnent de la main droite.

Un des éléments préoccupants est que les envois auxquels vous avez fait allusion, monsieur le député, viennent de l'extérieur du pays, ce qui cause un problème supplémentaire d'intervention. Dans certains cas, des envois

[*Traduction*]

montre suisse, et toutes sortes de choses. Bien sûr, vous devez envoyer 6,95$ pour que votre nom fasse partie du tirage pour ce prix magnifique que vous avez supposément gagné de toute façon.

Je suppose qu'il y a des gens qui enverront leur argent à de telles compagnies. Il est difficile de protéger les gens contre eux-mêmes, et je sais que vous êtes aux prises avec cette question difficile.

Vous pourriez peut-être nous expliquer les efforts que vous faites conjointement avec d'autres pays pour mettre fin à de telles pratiques. Je sais que vous avez fait beaucoup de travail pour mettre en garde les consommateurs canadiens, et je vous en suis reconnaissant.

J'ai reçu quelques-unes des lettres de nouvelles publiées par vous et par votre ministre. J'ai également remis au ministre des exemples de publicité de ce genre que l'on m'a confiés. Je crois que si tous les députés remettaient immédiatement à vous ou au ministre toute publicité de cette nature qui nous parvient, nous pourrions faire beaucoup pour mettre fin à ces activités douteuses.

Avez-vous réussi à obtenir l'assistance du gouvernement hollandais ou du gouvernement américain, par exemple? Toutes les publicités de ce genre que j'ai vues proviennent soit de la Hollande ou des Etats-Unis. Je ne sais pas pourquoi; vous pourriez peut-être nous éclairer à ce sujet.

Mr. Blais: Mr. Chairman, my colleague has raised two issues, that of telemarketing and that of misleading advertizing. I am aware of the member's interest in this issue because he has given me a number of documents of this nature in the past. In fact, I should add that many members of Parliament have occasionally given me documents like this that are sent to us at various levels, that are interpreted and that must be analyzed. They do not always constitute misleading advertizing, but they must be analyzed by Mr. Wetston's office.

I would like to draw the member's attention to two elements. First of all, with regard to telemarketing, a federal-provincial committee has been struck and is currently reviewing this whole issue. The provinces receive inquiries and are informed of problems in this area. That is also the case for us. Another committee is currently at work within the Department of Justice, because this issue raises questions about the protection of privacy for obvious reasons. In this era of rapid communications where credit card numbers circulate extremely fast, we must ensure that the needs of consumers are well served, but that this increased access to the market place does not bring about an attack on their privacy. They should not loose with the left hand what they gain with the right.

One of the disturbing aspects of all this is that the mailings to which you refer, sir, come from outside the country, which causes an additional problem with regard to intervention. In certain cases, mailings are made within

[*Text*]

postaux faits à l'intérieur du Canada sont dans des boîtes postales à Windsor, par exemple, où les gens n'ont qu'à traverser le pont pour aller cueillir le courrier et retourner aux États-Unis. Je dois dire que mon Ministère est préoccupé par cette question-là.

Le député est probablement au courant qu'un rapport sur la publicité trompeuse a été remis récemment au service de M. Wetston. Ce dossier-là est actuellement à l'étude, mais aucune décision n'a encore été prise, contrairement à certaines mentions dans les médias. Aucune direction n'a encore été prise, de quelque façon que ce soit, en vue de répondre à ce rapport-là. C'est un rapport récent. Dès que nous serons en mesure d'en donner une appréciation, nous allons le faire. Je vais attendre les conseils et les commentaires de M. Wetston là-dessus, dès que l'étude de ce rapport-là aura été complétée.

• 1700

M. Boudria: Je remercie le ministre pour sa réponse, et je répète ce que j'ai dit tantôt, à savoir que c'est loin d'être une critique négative à l'endroit du ministère, parce que l'on a une bonne collaboration à ce sujet.

Mais les gouvernements de ces pays-là devraient être impliqués, parce qu'il est entièrement possible, par exemple, que quelqu'un puisse lancer une telle compagnie au Canada pour soi-disant vendre, ou ni plus ni moins frauder des Américains, tout comme cela se fait dans le sens inverse. Je pense donc que ces pays-là auraient tout intérêt à travailler en coopération avec nous. Je voulais savoir surtout si on avait au moins un semblant de coopération, ou plus, de la part de ces gens-là pour tenter de mettre fin à cette pratique un peu partout.

Je sais par exemple que le jour où on va avoir une entente réciproque avec les Américains pour les chasser, ils vont s'en aller au Mexique, puis plus tard ils iront éventuellement au Guatemala, etc. Et ça peut faire le tour de la planète, cette affaire-là. Il semble qu'il y ait des gens à l'esprit très créateur en ce qui a trait à la fraude des consommateurs. C'est quand même notre rôle de faire notre possible pour essayer d'enrayer cela.

M. Blais: Je dirais à monsieur le député que j'accueille très favorablement sa suggestion en ce qui concerne une plus grande coopération avec nos voisins américains. Cette idée, venant de lui, me plaît d'autant plus. Je vais demander à M. Wetston de nous donner quelques compléments de réponse là-dessus.

M. Howard Wetston (directeur des Enquêtes et Recherches, ministère des Consommateurs et des Sociétés): Merci bien.

Your question is very pertinent, because there is no question that telemarketing raises special issues, particularly if the telemarketing schemes cross borders. I cannot respond to your question about any particular law enforcement activities in co-operation with the Dutch. I also cannot really respond in any detail to your response with respect to the Americans for the obvious reasons that investigations are confidential. But there is no question it is going on today. Indeed, there is considerable co-operation because both the agencies in the United States and we at the Bureau of Competition Policy realize that some of these transactions will cross borders. We do so as part of our memorandum of

[*Translation*]

Canada from post office boxes in Windsor, for instance, where people only have to cross the bridge to pick up their mail and go back to the United States. I must say that my Department is concerned with this issue.

The honorable member is probably aware that a report on misleading advertizing was recently submitted to Mr. Wetston's division. The issue is currently under study, but no decision has been made yet, contrary to what has been said in the media. No direction has been taken in any way, shape or form in response to that report. It is a recent report. As soon as we are in a position to assess it, we will do so. I will await Mr. Wetston's advice and comments on that, as soon as the study of the report has been completed.

Mr. Boudria: I thank the Minister for his answer and I repeat what I said earlier, namely that this is not at all a negative criticism of the Department, because we get good cooperation on this issue.

But the governments of those countries should be involved, because it would be entirely possible for someone to start a company like that in Canada to supposedly sell to or, in effect, defraud Americans, as is now done in the other direction. I therefore think that it would be in these countries best interests to cooperate with us. I wanted to know if there was at least some semblance of cooperation, or more, on the part of these people to attempt to stop this practice everywhere.

I know, for example, that the day we have a reciprocal agreement with the Americans to stop these fraudulent merchants, they will simply go to Mexico, and eventually to Guadamala, and so forth. That kind of business can be done anywhere on the planet. It seems there are people who are very creative when it comes to defrauding consumers. Nevertheless, it is our role to try to irradicate that.

Mr. Blais: I would say to the honorable member that I welcome his suggestion regarding greater cooperation with our American neighbours. I welcome it all the more since it comes from him. I will ask Mr. Wetston to provide you with further details on that.

Mr. Howard Wetston (Director, Investigations and Research, Department of Consumer and Corporate Affairs): Thank you very much.

Votre question est tout à fait pertinente, car il ne fait aucun doute que le télémarketing soulève des questions particulières, surtout lorsque ces pratiques franchissement les frontières. Je ne peux pas vous répondre en ce qui a trait aux mesures policières prises conjointement avec le gouvernement hollandais, et je ne peux pas non plus vous répondre en détail pour ce qui est des Américains, pour la raison évidente que ces enquêtes sont confidentielles. Mais je peux vous assurer que de telles enquêtes se poursuivent aujourd'hui même. En effet, il existe une collaboration importante entre nos deux pays car les deux agences américaines et nous au Bureau de la politique de concurrence savons très bien que

[*Texte*]

understanding with the anti-trust division of the Department of Justice and the FTC.

You may not know that over the past 5 years we have prosecuted 24 companies or individuals and have obtained $236,000 in fines in various telemarketing schemes.

Mr. Boudria: Good. Following a complaint I gave you, for instance, I know you worked co-operatively with an agency in Florida to stop one outfit that told some of my constituents they had allegedly won a cruise if they gave them their credit card number. You managed to stop this one and charges were laid and they were convicted.

I do not know why I get so many of those complaints, but I sure get my share of them. I want to thank you for the co-operation in that regard and for the successful conviction you obtained.

Mr. Edmonston (Chambly): Mr. Minister, I am afraid I would have to be negative as a consumer advocate who has now seen almost a dozen Ministers of Consumer and Corporate Affairs. In the past five or six years I believe the work I have seen of the Ministry of Consumer and Corporate Affairs is a disgrace. I have never seen such a poor performance. I understand that is a very serious allegation. I would like to give you some reasons for that, then ask you for your response and perhaps your co-operation, believe it or not, to correct some of the things I would like to bring to your attention.

I have a copy of a report dealing with changing or decriminalizing misleading advertising. It is not government policy yet, and it has been on your desk since January 31. This report speaks of decriminalizing misleading advertising, mainly because of the problems the department had in getting convictions. I would bring to your attention, Mr. Minister, that in this report dealing with misleading advertising and decriminalizing misleading advertising, one of the authors of this report works for a company which itself was successfully convicted for misleading advertising.

• 1705

Mr. Rodriguez (Nickel Belt): Fined how much?

Mr. Edmonston: Depending on which Simpsons-Sears we are talking about, it could be a $1 million, it could be $70,000 or $15,000—it is not clear. You can pick one.

Mr. Rodriguez: They were fined all three amounts?

Mr. Edmonston: They were fined all three amounts, but they were different companies. It is Sears. I am not quite sure... This person is attached to Sears. It does not say Simpsons-Sears, it does not say Sears incorporated, necessarily. I am not quite sure which of the three.

[*Traduction*]

certaines de ces combines franchissement les frontières. Cette collaboration a lieu dans le cadre de notre protocole d'entente avec la division anti-trust du ministère de la Justice et la *Federal Trade Commission (USA)*.

Sachez qu'au cours des cinq dernières années, nous avons poursuivi 24 compagnies ou particuliers et avons obtenu 236,000$ en amendes en rapport avec diverses combines de télémarketing.

M. Boudria: Très bien. Suite à une plainte que je vous ai adressée, je sais, par exemple, que vous avez travaillé en collaboration avec une agence de la Floride pour faire cesser les activités d'une compagnie qui disait à certains de mes commettants qu'ils avaient supposément gagné une croisière s'ils voulaient bien leur donner leur numéro de carte de crédit. Vous avez réussi à mettre fin à cette affaire, on a porté des accusations et ils furent trouvés coupables.

Je ne sais pas pourquoi je reçois tellement de plaintes de ce genre, mais chose certaine, j'en reçois ma part. Je veux vous remercier pour votre collaboration à ce chapitre et pour cette condamnation que vous avez réussi à obtenir.

M. Edmonston (Chambly): Monsieur le ministre, en tant que défenseur du consommateur qui a maintenant connu près d'une douzaine de ministres de Consommateurs et des Sociétés, je regrette que je vais devoir être assez négatif. D'après ce que j'ai vu au cours des cinq ou six dernières années, je dirais que le travail qui se fait au ministère des Consommateurs et des Sociétés est une honte. Je n'ai jamais vu un si piètre rendement. Je sais très bien que ceci est une accusation très sérieuse. J'aimerais vous en donner des raisons, et ensuite vous demander votre réponse et peut-être même votre collaboration, croyez-le ou non, pour rectifier certaines des choses que je veux porter à votre attention.

J'ai ici une copie d'un rapport portant sur la décriminalisation ou la modification des mesures visant à supprimer la publicité trompeuse. Il ne s'agit pas encore d'une politique du gouvernement, et le dossier est sur votre bureau depuis le 31 janvier. Le rapport porte sur la décriminalisation de la publicité trompeuse principalement à cause des problèmes qu'a connus votre ministère à obtenir des condamnations. Monsieur le ministre, je désire vous signaler qu'un des auteurs de ce rapport traitant de publicité trompeuse et de sa décriminalisation travaille pour une compagnie qui a été elle-même trouvée coupable de publicité trompeuse.

M. Rodriguez (Nickel Belt): Quelle a été l'amende?

M. Edmonston: Compte tenu du magasin Simpsons-Sears en cause, ce pourrait être 1 million de dollars, 70,000$ ou 15,000$—ce n'est pas clair. Choisissez le chiffre que vous voudrez.

M. Rodriguez: Ils ont été condamnés à ces trois amendes?

M. Edmonston: C'est exact, mais il s'agit de compagnies différentes. S'il s'agit bien de Sears, je ne suis pas certain... Cette personne a des liens avec Sears. Ça ne dit pas Simpsons-Sears, ça ne dit pas Sears incorporée nécessairement. Je ne suis pas certain de laquelle des trois compagnies il s'agit.

[*Text*]

The thing that bothers me is that someone should have checked that. When you are talking about decriminalizing misleading advertising, at least the people who should be working on that committee should have clean hands. Or perhaps you figured, well, if you want to catch crooks, maybe we should consult crooks.

I find that in this report, Mr. Minister, which is not government policy yet, but we are going back 20 years—not to business beware, but back to consumer beware. I am just wondering, when you look through the report here and you see the The Bay being cited, one of the people who gave you precious collaboration, another company that was fined for misleading advertising is in that report, Mr. Minister.

And when I look for information from Quebec, Mr. Minister, my province—and I am not engaging in a jingoistic attempt to... It really is avant-garde for consumerism. I know, I live there; and you should know too, because you live there. My God, I do not see very much reference to Quebec consumer groups and I do not see a great deal of input from Quebec consumer groups in this document looking to decriminalize misleading advertising.

Now, Mr. Minister, I would like for you to consider this. When you are accused by the Auditor General of investigating one out of 300 complaints on misleading advertising, how can you possibly say this misleading advertising has to be decriminalized when the problem seems to be at the investigation stage, not at the prosecution stage?

Subsequent to that, when you are talking about a more equitable settlement for people who, as my colleague has said previously, are the innocent victims of these scams, these crooks—the innocent victims, trying to give them restitution... Rather than decriminalize misleading advertising, why in heck did you not just follow the report from the Ontario Law Reform Commission of eons ago, as my friend Mr. Wetston would say, suggesting that we just allow consumers to initiate class actions along with the criminal actions that you could initiate?

Mr. Minister, that was the report. You did not have to hire these people who had been already convicted from Sears and from The Bay who...they did not tell you that. You could have followed the report from this committee.

I am sorry, I am just a new member of this committee, but I read your report, sir, to prepare myself for this meeting—

Mr. Rodriguez: An excellent report.

Mr. Edmonston: It was a very good report, and it was a report that said that is the solution. I would like the minister to respond to me on that question, if I could get the minister's attention. The question I have for the minister, Mr. Chairman...

Le vice-président: Monsieur Edmonston, vous avez déjà posé plusieurs questions, et j'aimerais donner l'occasion au ministre de répondre, puis vous en poserez d'autres.

[*Translation*]

Ce qui me dérange, c'est que quelqu'un aurait dû vérifier. Lorsqu'il est question de décriminaliser la publicité trompeuse, au moins les personnes qui siègent sur ce comité devraient avoir les mains propres. Vous vous êtes peut-être dit, eh bien, si l'on veut attraper des escrocs, consultons des escrocs.

Je sais que ce rapport n'est pas encore une politique du gouvernement, monsieur le ministre, mais c'est quand même un retour en arrière de 20 ans—on en revient aux jours où c'était aux consommateurs de faire attention, et non pas aux commerces. Monsieur le ministre, je me demande si vous savez lorsque vous feuilletez ce rapport que l'une des personnes qui vous a donné sa précieuse collaboration provient de La Baie, une autre compagnie qui a été condamnée à une amende pour publicité trompeuse.

Lorsque je cherche des renseignements provenant du Québec, ma province, monsieur le ministre—et je ne veux pas faire preuve de chauvinisme ici...mais cette province est vraiment à l'avant-garde du mouvement pour le consommateur. Je le sais, j'y habite, vous devriez le savoir également, car vous y habitez aussi. Bon sens, je ne vois pas beaucoup de mentions des groupes de consommateurs québécois et je ne vois pas une très grande contribution de leur part dans ce document qui cherche à décriminaliser la publicité trompeuse.

Monsieur le ministre, j'aimerais que vous songiez à ceci. Puisque le vérificateur général vous accuse de ne faire enquête que sur une plainte sur 300 au sujet de la publicité trompeuse, comment pouvez-vous dire que la publicité trompeuse devrait être décriminalisée alors que le problème semble se situer au niveau de l'enquête et non pas de la poursuite?

Ensuite, lorsque vous parlez d'une compensation plus équitable pour les gens qui, comme mon collègue l'a dit tantôt, sont les victimes innocentes de ces combines, de ces escrocs—lorsqu'il est question d'essayer d'indemniser ces victimes innocentes... Plutôt que de décriminaliser la publicité trompeuse, pourquoi diable n'avez-vous pas tout simplement suivi le rapport produit par la Commission de la réforme du droit de l'Ontario il y a belle lurette, comme le dirait mon ami M. Wetston, qui suggérait tout simplement de donner aux consommateurs le droit au recours collectif de pair avec les poursuites au criminel que vous pourriez intenter?

Monsieur le ministre, c'était le rapport. Vous n'aviez pas besoin d'embaucher des gens qui avaient déjà été condamnés chez Sears et à La Baie et qui...ils ne vous l'ont pas dit. Vous auriez pu suivre le rapport de ce comité.

Je m'excuse, je ne suis qu'un nouveau membre de ce comité, mais j'ai lu votre rapport, monsieur, pour me préparer pour cette réunion...

M. Rodriguez: Un excellent rapport.

M. Edmonston: C'est un très bon rapport, et c'est un rapport qui disait que c'était cela la solution. J'aimerais que le ministre me réponde à ce sujet s'il voudrait bien m'accorder son attention. La question que je désire poser au ministre, monsieur le président..

The Vice-Chairman: Mr. Edmonston, you have already asked many questions, and I would like to give the minister the opportunity to answer them and then allow you to ask others.

[*Texte*]

Mr. Edmonston: Mr. Chairman, I am trying to frame the question as it suits me. Do I have to frame it as it suits you?

Mr. Rodriguez: Of course not.

Le vice-président: Si je comprends bien, vous avez de la difficulté à formuler vos questions.

Mr. Edmonston: No, not at all, but I am trying to give it in the context. The question to the minister, if I may pose it, Mr. Chairman, is rather than decriminalize misleading advertising...

You have had the report for more than two months. Would it not behove you, really, to investigate more than one out of 300? Would it not behove you to allow class actions for consumers for restitution? Finally, Mr. Minister, would it not behove you in the future, before you undertake so-called independent reports, to make sure, if it is dealing with misleading advertising, you are not dealing with convicted crooks?

• 1710

Le vice-président: Monsieur le ministre, il y a plusieurs aspects à tout cela. Je vous laisse répondre.

M. Blais: Tout à l'heure, j'ai tremblé de tous mes membres quand on a parlé d'une disgrâce. J'avais hâte de savoir ce que l'on avait fait de si disgracieux et de si épouvantable au cours des six dernières années. Je constate que ce qu'on a fait, c'est d'avoir un rapport qui a été remis le 31 janvier au directeur du Bureau de la concurrence. Ce n'est pas une recommandation. Rien de cela n'a été accepté. Aucune décision n'a été prise. Je trouve qu'on exagère un peu quand on parle de la décriminalisation, d'autant plus qu'il faudrait peut-être se demander ce que ce rapport recommandait concernant la décriminalisation. Est-ce que vous avez lu ce bout-là? Je crois que, dans ce rapport qui, selon vous, est si bon, on recommande également la décriminalisation. Je voudrais comprendre un peu.

Puisque ces gens-là ne sont pas là pour se défendre, monsieur le président, je trouve cela un peu difficile. On attaque une personne qui représente le *Retail Council of Canada*. Cette personne travaille pour une compagnie, mais représente le *Retail Council*. Il y a des représentants du Conseil des normes de la publicité, de l'Association des consommateurs du Canada. Je ne crois pas que ce soit une disgrâce que ces gens-là aient participé au rapport. Il y a des gens de notre Ministère. Il y a des gens de l'Université d'Ottawa, de l'*Association of Canadian Advertisers*, du *Canadian Advertising Foundation*, du *Canadian Manufacturers' Association*, et l'ancienne présidente de l'Association des consommateurs du Canada qui vient du Québec.

M. Edmonston: Combien y a-t-il de Québécois?

Le vice-président: Monsieur Edmonston, vous avez posé une très, très longue question. Vous allez donner au ministre la chance de compléter sa réponse. Monsieur le ministre, vous pouvez poursuivre.

M. Blais: Monsieur le président, j'essaie de répondre très simplement. Ce qui m'apparaît disgracieux, c'est d'accuser des gens qui ont soumis un rapport auquel on n'a pas encore répondu. C'est un document qui sera examiné par

[*Traduction*]

M. Edmonston: Monsieur le président, j'essaie de poser ma question comme bon me semble. Est-ce qu'il faut qu'elle soit posée comme vous le voudriez?

M. Rodriguez: Bien sûr que non.

The Vice-Chairman: If I understand correctly, you are having problems formulating your questions.

M. Edmonston: Non, pas du tout, mais j'essaie de la poser dans un certain contexte. Ma question au ministre, monsieur le président, si vous me permettez de la poser, c'est que plutôt que de décriminaliser la publicité trompeuse...

Vous avez eu le rapport entre les mains pendant plus de deux mois. N'est-il pas de votre devoir de faire enquête sur plus d'une plainte sur 300? N'est-il pas votre devoir de permettre le recours collectif aux consommateurs qui recherchent une indemnisation? En dernier lieu, monsieur le ministre, ne serait-il pas votre devoir, avant que vous n'entrepreniez des rapports soi-disant indépendants, de vous assurer que vous ne faites pas affaire à des escrocs condamnés?

The Vice-Chairman: Mr. Minister, there are many aspects to all this. I will let you answer.

Mr. Blais: I was shaking in my boots earlier when mention was made of a disgrace. I was dying to find out what we had done that was so disgraceful and so horrible over the past 6 years. I now see that what we have done is to produce a report that was submitted to the Director of the Bureau of Competition Policy on January 31. This is not a recommendation. None of this has been accepted. No decisions have been made. I think it is somewhat of an exaggeration to speak of decriminalization, especially when you ask yourself just what this report recommended concerning decriminalization. Did you read that part? I think that the report that you say is so good also recommends decriminalization. I would like some clarification on that.

Since the people mentioned are not here to defend themselves, Mr. Chairman, I find this a bit difficult. The member has attacked a person who represents the Retail Council of Canada. That person works for a certain company, but represents the Retail Council. There are also representatives of the Advertizing Standards Council and of the Consumers Association of Canada. I do not think it is a disgrace that those people took part in the report. There were also people from our Department. There were people from the University of Ottawa, from the Association of Canadian Advertizers, the Canadian Advertizing Foundation, the Canadian Manufacturer's Association and the former president of the Consumers Association of Canada, who comes from Quebec.

Mr. Edmonston: How many Quebeckers were there?

The Vice-Chairman: Mr. Edmonston, you have asked an extremely long question, you will give the Minister a chance to finish answering. Minister, you may continue.

Mr. Blais: Mr. Chairman, I am trying to answer very simply. What is disgraceful is to accuse people who have submitted a report to which we have not yet responded. This is a document that will be examined by the Bureau of

[*Text*]

le Bureau de la concurrence. On va nous soumettre un rapport et on va le regarder à la lumière de cela et à la lumière des autres rapports qui ont été faits par votre Comité. Nous allons éventuellement faire des recommandations ou prendre une décision à ce sujet.

Il ne faut pas oublier une chose. Comme je n'aime pas les gens qui tirent des statistiques à tout vent, je vais me référer à M. Wetston. Une question a été soulevée à propos du nombre de plaintes auxquelles on répondait. Je crois qu'il faut avoir des chiffres. Je vais demander à M. Wetston de répondre plus précisément sur le nombre de...

M. Edmonston: Monsieur le président, je m'excuse, mais si le ministre veut prendre toutes mes dix minutes pour faire des tours de passe-passe...

M. Blais: Voulez-vous avoir une réponse ou voulez-vous poser une question?

M. Edmonston: Ma question est simple. Est-ce 1 sur 300, oui ou non? C'est clair.

M. Blais: Les chiffres qui ont été mentionnés ne sont pas exacts. Je vais vous donner les chiffres.

Approximately 10% of the complaints received fall totally outside the scope of the Competition Act; 28% of complaints received may allege misleading advertising but are determined not to fall within the scope of the act; 16% of complaints received deal with issues that are already the subject of review of our investigations and therefore do not require specific investigation action.

Il faut toujours regarder ces chiffres à la lumière des faits. Lorsque 1,000 personnes se plaignent de la même publicité trompeuse, comme le député de Glengarry—Prescott—Russell l'a dit tout à l'heure, le Bureau n'entreprend pas pas 1,000 enquêtes différentes. Il est bien évident que l'on va répondre une seule fois. Un enfant d'école serait capable de répondre à cette question-là.

• 1715

Mr. Cole (York—Simcoe): Thank you very much, Mr. Minister, for being here today. I will try to be a little more constructive in my questioning. I will not be as dramatic because I am not taking lessons from John.

There is one area I would like you to explain to me, Mr. Minister. I know the department has been doing some work recently regarding the pricing of oil and gas at the pumps and this kind of thing. As consumers, we hear about this fairly often. The prices go up today or come down tomorrow and seem to be in concert, one with another. I would like to know if you have been investigating that aspect of it.

The second part of the question relates to the diesel and propane fuels. To my understanding, although I am not a consumer of those particular products, they have gone up dramatically over the last year or so. Maybe you could explain for the record the process that goes on.

[*Translation*]

Competition Policy. A report will be submitted to us and we will look at it in light of that and of other reports made by your committee. We will eventually make recommendations or make a decision in this regard.

You must not forget one thing. Since I do not like people who throw statistics left and right, I will refer to Mr. Wetston. A question was raised about the number of complaints to which we responded. I believe we have to have figures. I will ask Mr. Wetston to answer more specifically with regard to the number of...

Mr. Edmonston: Mr. Chairman, I am sorry, but if the Minister wants to use up my entire 10 minutes for this kind of smoke and mirrors...

Mr. Blais: Do you want an answer or do you want to ask a question?

Mr. Edmonston: My question is a simple one. Is it 1 out of 300, yes or no? That is clear.

Mr. Blais: The figures that were mentioned are not accurate. I will give you the figures.

Environ 10 p. 100 des plaintes ne sont pas visées du tout par la Loi sur la concurrence; 28 p. 100 des plaintes reçues allèguent la publicité trompeuse mais ne sont pas visées par la loi; 16 p. 100 des plaintes portent sur des questions qui font déjà l'objet d'enquêtes et qui ne nécessitent donc pas de mesure d'enquête précise.

You always have to look at these figures in light of the facts. When a thousand people complain about the same misleading advertizing, as the Member for Glengarry—Prescott—Russell pointed out earlier, the Bureau does not undertake 1,000 different investigations. Obviously we will investigate only once. A school child could answer that question.

M. Cole (York—Simcoe): Merci beaucoup, monsieur le ministre, d'être venu aujourd'hui. Je vais essayer de poser des questions un peu plus positives. Comme je ne suis pas l'exemple de John, je ne serai pas aussi théâtral.

Il y a une chose que j'aimerais que vous m'expliquiez, monsieur le ministre. Je sais que votre ministère s'est intéressé récemment aux prix du pétrole et du gaz dans les stations service et à d'autres questions semblables. Comme consommateurs, c'est une chose dont nous entendons asez souvent parler. Les prix augmentent un jour pour diminuer le lendemain et ils semblent tous bouger en même temps. J'aimerais savoir si vous avez fait enquête sur cet aspect de la question.

Ma deuxième question porte sur le diesel et le gaz propane. Quoique je n'utilise pas ces produits, je crois savoir qu'ils ont augmenté de façon spectaculaire depuis environ un an. Vous pourriez peut-être nous expliquer ce qui s'est passé.

[*Texte*]

Third and finally, we have heard an awful lot of discussion lately about the variation in prices of gasoline between the United States and Canada, and maybe you could comment on why there is the kind of difference we often hear about and experience. If you could comment on those three things for me, I would appreciate it.

Mr. Blais: It is a very important thing, because we are facing a situation where the federal responsibility for that comes under the Bureau of Competition Policy. As far as competition is concerned, our responsibility covers how we deal with that. Because it is a free market, as long as the companies are not going against the legislation in place, we are okay.

We have received some requests from Members of Parliament in different areas and some people who are concerned about increases or differences in prices in some regions of the same province. Mr. Wetston decided to look after that. We should remember that we have to look at this under our own legislation. If we are looking at gas prices, we cannot intervene. The provinces have the right to make a decision to control this. Only two provinces so far have decided to intervene—Nova Scotia and P.E.I. Other provinces decided not to intervene. They do not think it is appropriate, for different reasons. We should know that different reasons could apply when there is a difference. It could be transportation. It could be the presence of the capacity of supply by other means, other places and maybe a stronger competition. We all know that. The stronger the competition, the better it is for the consumer.

Il est bien évident que dans des situations comme celle de la guerre du Golfe, il y a eu une augmentation. Je lisais dans le journal *Le Soleil*, du 11 avril, que l'essence était retombée au prix en vigueur il y a un an. Alors, il y a eu une remontée et c'est revenu au même niveau; et ça, ce n'est pas moi qui le dit. Également, il y a eu les enquêtes de la CAA qui arrivent aux mêmes conclusions. Il y a des variations de prix, et cela varie d'une province à l'autre. Les provinces ont des taxes aussi, et avec les taxes fédérales ça fait des différences de prix, il est vrai, parce que les provinces n'ont pas toutes les mêmes montants de taxe.

Je crois que si on veut enlever la dentelle autour de tout ça, il faut s'assurer que la compétition existe, et c'est ce que M. Wetston fait. Il fait actuellement une enquête, et je ne crois pas qu'il serait bon de dire d'en dire plus en ce moment. Des vérifications se font et sont faites...

• 1720

Le vice-président: Si vous voulez bien continuer, monsieur le ministre, on vous écoute.

M. Blais: Ce que je sais, je l'ai ici, et ça va être difficile de me le faire perdre, même avec du bruit.

Bref! Le Bureau de la concurrence va s'assurer que la loi fédérale est respectée et, comme c'est déjà arrivé dans d'autres circonstances, lorsque des gens ne respectent pas la Loi sur la concurrence, on intervient et ils sont poursuivis

[*Traduction*]

Troisièmement et dernièrement, nous avons beaucoup entendu parler dernièrement de l'écart entre les prix de l'essence aux États-Unis et au Canada. Pourriez-vous nous dire la raison de ces écarts dont nous entendons souvent parler et auxquels nous sommes confrontés. Si vous pouviez me donner votre avis sur ces trois questions, je vous en serais reconnaissant.

M. Blais: C'est une question très importante, dont la responsabilité au niveau fédéral incombe au Bureau de la politique de concurrence. Nous avons une responsabilité en ce qui a trait à la concurrence. Comme il s'agit d'un marché libre, nous n'avons rien à dire tant que les entreprises respectent les lois en vigueur.

Des députés de diverses régions et d'autres personnes qui s'inquiètent des augmentations de prix dans certaines régions ou des écarts entre différentes régions de la même province ont communiqué avec nous. M. Wetston a décidé de s'occuper de ce dossier. Il ne faut pas oublier que nous devons agir dans les limites de nos propres lois. Nous ne pouvons pas intervenir lorsqu'il s'agit des prix de l'essence. Il appartient aux provinces de contrôler ces prix. Jusqu'à présent, il n'y a que deux provinces, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, qui ont choisi d'intervenir. Les autres provinces ont décidé de ne pas s'en mêler. Elles ne pensent pas que ce soit nécessaire, pour diverses raisons. Il faut savoir que divers facteurs peuvent expliquer les écarts de prix. L'un de ces facteurs pourrait être le transport. Il peut également y avoir d'autres moyens ou d'autres sources d'approvisionnement et peut-être une concurrence plus vive. Nous savons tous que plus il y a de concurrence, plus c'est avantageux pour le consommateur.

It is quite obvious that in certain circumstances, like the Gulf War, there are increases. I read in the daily *Le Soleil*, on April 11, that the price of gasoline had fallen back to the same level as a year ago. There was an increase and then prices rolled back to their previous level, and, I am not the one who is saying so. Also, surveys by the CAA have reached the same conclusions. There are price variations between provinces. Besides the federal taxes, there are provincial taxes which cause variations in prices since provinces do not charge the same amount of tax.

I think basically what we have to do is to make sure that competition exists, and that is what Mr. Wetston is doing. He is currently investigating the matter, and I do not think it would be proper to say more for the time being. Investigations have been and are being carried out...

The Vice-Chairman: If you would continue, Minister, we were listening.

Mr. Blais: I know what I have here, and it is going to be difficult to make me forget it, no matter how much noise you make.

So! The Bureau of Competition Policy is going to make sure that the federal legislation is respected, and as it has been the case in other circumstances, when people violate the Competition Act, we step in and prosecute them. But, for the

[*Text*]

devant les tribunaux. Mais il n'y a rien, pour le moment, qui laisse croire que ça se passe. La recherche se fait par le Bureau, et on verra bien! C'est d'ailleurs un devoir que nous avons comme députés, lorsqu'on a l'impression qu'il peut y avoir un problème quelque part, d'en rendre compte et le Bureau de la concurrence fait son enquête.

Mr. Cole: You mentioned that you hope to bring in a new Bankruptcy Act very quickly with some changes in this regard. Would you advise us on the type of protection you expect to see in that or would hope to bring forward for that, not only for the wage earner, who is often hurt in the process of bankruptcy, but also for the unpaid suppliers?

One of the things hurting companies in my area is that when a company goes bankrupt it often affects the supplier company because they obviously do not get money for their supplies and they are usually out by 90 or 120 days by the time they go. They have been supplying them and it is quite often a very substantive portion of that for the small person.

I wondered if it was also going to address some of the difficulties associated with personal and individual bankruptcies. Can we expect that kind of legislation?

Mr. Blais: Yes, it is another important point. With this new legislation that I hope will be supported by all parties—

Mr. Cole: I am sure it will, Mr. Minister.

Mr. Blais: I hope before June it will be supported and will include wage earners.

Mr. Rodriguez: Will it be before the year 2000?

Mr. Blais: I do not know if there will be Members of Parliament in the year 2000. Who knows?

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît! J'ai l'impression qu'on est en train de sortir du sujet. C'est un sujet intéressant, mais...

Mr. Blais: I am sorry, Mr. Chairman. The subject is very important because we must address different things under this new legislation, particularly the suppliers and the reorganization. With the number of bankruptcies, we realize that if a company is in a situation of bankruptcy it will bring a lot of other companies to bankruptcy themselves, even though they are in good shape, given for example they will not be able to get $20,000 from one company and another $10,000 from another company. We realize it is a domino effect.

We will try to block this domino effect by bringing the capacity of reorganization. I think it is the very pillar of this thing. I do not want to enter into too much detail because I am in a very difficult situation. The legislation will be before you in a few days.

We are going to address this very important question of unpaid suppliers. It is not that easy because we have to make sure we respect all the components in the situation.

• 1725

Mr. Kilgour (Edmonton Southeast): I am very pleased to take part in this animated meeting.

[*Translation*]

time being, we have no evidence whatsoever that that is happening. The Bureau is investigating, and we will just have to wait and see! Besides, as members of Parliament, we are duty bound, when we feel that there may be a problem somewhere, to say so, and the Bureau of Competition Policy will investigate.

M. Cole: Vous avez dit espérer déposer sous peu une nouvelle Loi sur la faillite qui contiendrait des dispositions à cet égard. Pouvez-vous nous dire quel genre de mesures de protection vous prévoyez ou espérez inclure dans cette loi, non seulement à l'intention des salariés, qui sont souvent touchés par les faillites, mais également pour les fournisseurs qui n'ont pas été payés?

Dans ma circonscription, lorsqu'une entreprise fait faillite, très souvent, ses fournisseurs en souffrent, puisqu'ils ne sont pas payés et que l'entreprise en faillite a, en général, pour 90 ou 120 jours de factures impayées. Pour le petit fournisseur, cela représente souvent une part très importante de son chiffre d'affaires.

J'aimerais savoir également si la nouvelle loi s'attaquera à certaines difficultés causées par les faillites personnelles. Pouvons-nous nous attendre à ce que la loi contienne de telles dispositions?

M. Blais: Oui, c'est une autre question importante. Cette nouvelle loi qui, je l'espère, obtiendra l'appui de tous les partis...

M. Cole: J'en suis certain, monsieur le ministre.

M. Blais: J'espère que la nouvelle loi sera adoptée d'ici juin et qu'elle contiendra des dispositions à l'intention des salariés.

M. Rodriguez: Est-ce que ce serait avant l'an 2000?

M. Blais: Je ne sais pas s'il y aura encore des députés en l'an 2000. Qui sait?

The Vice-Chairman: Order, please! I think we are straying away from our subject. It is an interesting question, but...

M. Blais: Je m'excuse, monsieur le président. C'est une question très importante, puisque la nouvelle loi doit toucher à diverses questions, notamment les fournisseurs et la réorganisation. Étant donné le nombre de faillites, nous nous rendons compte qu'une entreprise en faillite entraînera dans son sillage bien d'autres entreprises, et même des entreprises dont la situation financière est saine, si, par exemple, celles-ci ne peuvent pas recouvrer une créance de 20,000$ d'une société, et une créance de 10,000$ d'une autre société. Nous nous rendons compte qu'il y a un effet d'entraînement.

Nous essaierons de neutraliser cet effet d'entraînement en facilitant la réorganisation. Je pense que ce sera le pilier de cette nouvelle loi. Je ne veux pas vous donner trop de détails, parce que je suis dans une situation très délicate. Le projet de loi sera déposé d'ici quelques jours.

Nous allons nous occuper de la question très importante des fournisseurs qui n'ont pas été payés. Ce n'est pas facile à faire, car nous devons respecter toutes les parties en cause.

M. Kilgour (Edmonton-Sud-Est): Je suis très heureux de prendre part à une discussion aussi animée.

[*Texte*]

It states in the estimates that another $7.3 million will be spent on the Goods and Services Tax Consumer Information Office. As we well know, we have already spent close to $20 million. Considering that the Minister of Finance gave the Canadian people an undertaking that he would close the office upon investigating its usefulness and spending—stating, "We will review it, and if there is no need for it, then we will take the appropriate action"—does the minister agree with his colleague's statements about the need for a review of the GST Consumer Information Office? If so, what does he think would be required to come out of this review before he could close the office down?

Dans vos remarques, monsieur le ministre, vous avez dit que le Bureau serait fermé au plus tard le 31 décembre. Pourquoi attendre?

M. Blais: Il y a deux ou trois positions là-dessus. On s'est gardé une certaine flexibilité. Est-ce qu'on doit le fermer ou si on doit le laisser ouvert? Il faut garder à l'esprit l'objectif du Bureau. L'objectif du Bureau est de donner de l'information aux consommateurs. On s'est aperçu que beaucoup de gens prédisaient des difficultés énormes, mais que finalement, la mise en place de la taxe sur les produits et services s'est faite assez bien. Certains éléments ont posé des problèmes, mais je pense que les problèmes ont été résolus de façon assez correcte. Évidemment, une situation assez déplorable qui s'est produite dans un autre lieu sur la Colline a provoqué une mise en place tardive de la loi. Je crois que le député est bien placé pour adresser des reproches aux personnes qui ont causé ce retard.

En ce qui nous concerne, M. Hoyles pourra donner certains détails. On a reçu aujourd'hui le 750 millième appel téléphonique de demande d'information. Le nombre de plaintes est infinitésimal. Il y en a très peu, et dans la très grande majorité de toutes les plaintes qui ont été adressées, on a agi comme pont entre les plaintes des consommateurs et les entreprises qui ont corrigé la situation.

M. Boudria: Tout de suite?

M. Blais: Oui, et il y a eu six millions de demandes de brochures et de documents qui ont permis aux gens, au moment où ils prenaient une décision d'achat, de savoir où la taxe s'appliquait et où elle ne s'appliquait pas.

Le Bureau d'information des consommateurs sur la TPS fait très bien son travail. On regarde cela chaque semaine, monsieur le député, de façon à voir s'il sera nécessaire de continuer jusqu'au 31 décembre. Le ministre des Finances, moi-même, mes collègues au Cabinet et les députés regardons cela avec intérêt. Il y a encore des milliers de demandes téléphoniques. Est-ce que le député me demande de fermer le Bureau pour qu'on me reproche un mois plus tard de ne pas répondre aux demandes des consommateurs? Il faut être logique.

M. Kilgour: Il ne sera pas question que je vous demande de le rouvrir.

I think that basically you have certainly dealt with a lot of calls. I would submit to you that on most of them you acted in large part as a referral more than anything else.

[*Traduction*]

Selon le Budget des dépenses principal, le Bureau d'information des consommateurs sur la taxe sur les produits et services dépensera 7,3 millions de dollars additionnels. Comme nous le savons très bien, il a déjà dépensé près de 20 millions de dollars. Le ministre des Finances a promis à la population canadienne de fermer ce bureau après avoir examiné son utilité et ses dépenses, en disant: «Nous l'examinerons, et s'il se révèle inutile, nous prendrons les mesures qui s'imposent». Est-ce que le ministre est d'accord avec la déclaration de son collègue quant à la nécessité d'examiner le Bureau d'information des consommateurs sur la TPS? Et, dans l'affirmative, quelles sont les conclusions de cet examen qui l'inciteraient à fermer ce bureau?

In your statement, Mr. Minister, you said that the office would be closed no later than December 31. Why wait?

Mr. Blais: There are two or three options on that matter. We have kept a certain flexibility. Should we close it or keep it open? We have to keep in mind the office's objective. The objective was to give information to the consumers. We realized that a lot of people predicted enormous difficulties but that, finally, the introduction of the goods and services tax went rather smoothly. Certain elements created problems, but I think those problems were resolved quite adequately. Obviously, a rather unfortunate situation occurred in the other place on the Hill which left us little time to implement the law. I think the member is in a good position to address his criticism to those who caused the delay.

Mr. Hoyles can give you details on our role. Today, we received telephone inquiry number 750,000. The number of complaints has been infinitesimal. There were very few, and in the vast majority of cases, we acted as a bridge between consumers and companies, who rectified the situation.

Mr. Boudria: Immediately?

Mr. Blais: Yes. Also, we have received six million requests for pamphlets and documents which have enabled consumers to determine, at the time they decide to make a purchase, whether the tax applies or whether it does not apply.

The Goods and Services Tax Consumer Information Office has done a very good job. Each week, we review the situation in order to determine whether it will be necessary to keep the office open until December 31. The Minister of Finance, my cabinet colleagues, my fellow members and myself have been following this with interest. We are still getting thousands of telephone inquiries. Is the member asking me to close the office so that he can accuse me a month later of not meeting the consumer's needs? Let us be logical.

Mr. Kilgour: There is no way I would ask you to open it up again.

Je pense que vous avez certainement reçu un grand nombre d'appels. Mais je pense également que dans la plupart des cas votre rôle se limitait à transmettre la plainte à quelqu'un d'autre.

[*Text*]

I am just giving you the opportunity, if you will, to take an action that would reflect your economic ideology. I will give you the first period to this point; but to go any further, I think you are being wasteful.

M. Blais: Eh bien, je n'ai pas grand-chose à dire là-dessus. Je crois qu'on a pris nos responsabilités comme gouvernement. Il faut bien se rappeler que je ne suis ni le ministre des Finances ni le ministre du Revenu national. Je suis le ministre des Consommateurs et des Sociétés. C'était mon devoir de m'assurer que les entreprises respectent les droits des consommateurs et que les 26 ou 27 millions de consommateurs canadiens reçoivent l'information nécessaire avant de procéder à leurs achats. Je crois que le Bureau a rempli très adéquatement ses fonctions.

Monsieur le député, je prends bonne note de votre commentaire. On va mesurer de jour en jour et de semaine en semaine la nécessité de faire ces dépenses. On a fermé des lignes téléphoniques qui ne sont plus utiles. Le Bureau n'a pas fait dans les journaux certaines annonces qui n'étaient peut-être pas utiles à ce moment-là. On va faire la même chose à l'avenir et on va peut-être faire une espèce de *phasing out* ou de *sunset clause* comme vous dites. On verra.

• 1730

Mr. Kilgour: As my colleague said, put it out of its misery.

Mr. Rodriguez: I want to ask the minister a question, and probably Mr. Wetston will get involved in this. It pertains to Mr. Cole's question about gasoline pricing.

I wrote to Mr. Wetston because I was very concerned. We were still in the Gulf War and we found that gasoline prices were dropping drastically in Metro Toronto, for example. They were down to 42¢ in Toronto, and yet in Sudbury gasoline prices from the same company, Alco, or Esso or any of the others, were still up at 67¢ and 62¢ a litre.

I know that Sudbury is 240 miles from Metro Toronto, and from Sarnia where the refinery probably is maybe 300 miles at most. But surely it cannot cost 10¢ a litre to transport a litre of gasoline from Toronto to Sudbury. Surely it could not be.

So I wrote to Mr. Wetston and suggested that the department should investigate what appeared to me to be price-fixing, because even as the prices came down the prices stayed up in Sudbury with the same company. I think you will see 22 coupons sponsored by the *Sudbury Star*. People wrote in, they were so cheesed off. I could use a stronger word, they were really peed off about what was happening that they wrote, and it seems to me your responsibility—

Le vice-président: On a reçu un appel disant qu'il y aurait une bombe dans la pièce, ici.

Mr. Rodriguez: The department has done it.

Le vice-président: Si vous le permettez, on va ajourner immédiatement.

[*Translation*]

Je ne veux que vous donner la chance, si vous voulez la saisir, de poser un geste conforme à votre idéologie économique. J'accepte ce que vous avez fait jusqu'à présent, mais je pense que ce serait du gaspillage que de continuer.

Mr. Blais: Well, I do not have much to say on that. I think we took our responsibilities as a government. Do not forget that I am not the Minister of Finance, nor the Minister of National Revenue. I am the Minister of Consumer and Corporate Affairs. It was my duty to ensure that companies respected the consumer's rights and that the 26 or 27 million Canadian consumers received the information they needed before making their purchases. I think the office fulfilled its mandate quite adequately.

I take good note of your comment. We will measure on a daily and weekly basis the need for these expenses. We have shut down telephone lines which were no longer needed. The office has not published newspaper advertisements that were not pertinent at the time. We will continue doing the same thing in the future and, perhaps, we will phase it out or apply a sunset clause, as you say. We will see.

M. Kilgour: Comme mon collègue l'a dit, donnez-lui le coup de grâce.

M. Rodriguez: Je voudrais poser une question au ministre, à laquelle M. Wetston pourrait peut-être également répondre. Ma question fait suite à celle de M. Cole sur les prix de l'essence.

J'ai écrit à M. Wetston parce que j'étais très inquiet. La guerre du Golfe n'était pas encore terminée et les prix de l'essence se sont mis à baisser de façon spectaculaire dans la région métropolitaine de Toronto, par exemple. À Toronto, l'essence se vendait 42c. alors qu'à Sudbury, les mêmes sociétés, que ce soit Alco, Esso, ou une autre, demandaient encore 67 et 62c. le litre.

Je sais bien que Sudbury est à 240 milles de Toronto et que Sarnia, où se trouve probablement la raffinerie, est à 300 milles tout au plus, mais ça ne coûte certainement pas 10c. le litre pour transporter de l'essence de Toronto jusqu'à Sudbury. Ce n'est certainement pas possible.

J'ai donc écrit à M. Wetston pour lui dire que le ministère devrait peut-être faire enquête sur ce qui me semble être un cas de fixation des prix, puisque la même société qui diminuait ses prix ailleurs, les maintenaient à des niveaux élevés à Sudbury. Le *Sudbury Star* a publié 22 bons je crois. Les gens étaient tellement en colère qu'ils ont écrit. J'utiliserai un mot plus fort, ils étaient tellement en maudits à cause de ce qui arrivait qu'ils ont écrit, et il me semble que vous êtes responsable...

The Vice-Chairman: Someone has just called to say there is a bomb in this room.

M. Rodriguez: C'est les fonctionnaires du ministère qui l'ont placée.

The Vice-Chairman: If you agree we will adjourn immediately.

[*Texte*]

Mr. Rodriguez: Have a sense of humour. Smile.

Le vice-président: Je vous demanderais de sortir.

• 1734

• 1807

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Les travaux ont été suspendus à cause d'un appel à la bombe. Le ministre a accepté de revenir devant le Comité, sachant fort bien que d'autres députés avaient des questions à lui poser. M. Blais me dit qu'il doit quitter vers 18h20. Monsieur Rodriguez, on vous écoute. Nous sommes déçus que vous ayez été interrompu.

Mr. Rodriguez: Thank you. Before I was so rudely interrupted by the department officials who were probably planting this bomb and scaring everybody out of the room. . .

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Rodriguez: The minister was Solicitor General, and wherever he went there were bomb threats.

I was mentioning this whole question of the pricing of gasoline, Mr. Minister. It seems that within the different regions of the province, the Sudbury area as opposed to southern Ontario, the price difference per litre was far in excess of what one would consider a reasonable difference based on transportation costs. Surely it does not cost up to 12¢ a litre to transport gasoline from southern Ontario, where the refineries are, to northern Ontario.

Mr. Chairman, I was not the only MP who wrote; the MP from the Cornwall area also wrote. I was not at all pleased that there was not an expeditious response to the request for an investigation into what appeared to be price-fixing.

Mr. Minister, would you or Mr. Wetston comment on the adequacy of department staff in responding to these kinds of complaints?

Mr. Blais: Mr. Chairman, this is a very important question and we should be very prudent before making accusations of any kind. Because of the marketplace we must be careful about that, but I will ask Mr. Wetston to address those specific concerns.

You know the bureau is investigating. My concern is to be careful with that. I do not want to hide anything. It is just because when there are investigations ongoing we must be prudent, because I think the bureau needs some room—

• 1810

Mr. Rodriguez: I understand. I was asking about the process.

Mr. Blais: —to make its investigation, you understand. So we will ask Mr. Wetston under those parameters to—

[*Traduction*]

M. Rodriguez: Allez, montrez-nous que vous avez le sens de l'humour, souriez.

The Vice-Chairman: I would ask you to leave.

The Vice-Chairman: Order, please.

The meeting was suspended because of the bomb threat. The minister has agreed to come back before the committee, knowing full well that other members had questions for him. Mr. Blais tells me that he must leave around 6:20. Mr. Rodriguez, you have the floor. We are sorry you were interrupted.

M. Rodriguez: Merci. Avant d'être aussi grossièrement interrompu par des fonctionnaires du ministère qui ont probablement lancé cet appel à la bombe pour vider la pièce en faisant peur à tout le monde. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Le ministre a déjà été solliciteur général, et partout où il allait, il y avait des appels à la bombe.

Je parlais de la question du prix de l'essence, monsieur le ministre. Il semble que les écarts entre les prix de l'essence dans différentes régions de la province, par exemple entre la région de Sudbury et le sud de l'Ontario, dépassent de loin ce qui pourrait raisonnablement être attribué aux coûts de transport. Il ne coûte certainement pas 12c. le litre pour transporter de l'essence du sud de l'Ontario, où sont les raffineries, jusque dans le nord de l'Ontario.

Monsieur le président, je ne suis pas le seul député à avoir écrit à ce sujet; le député de Cornwall l'a fait lui aussi. Je n'ai pas été content du tout de la lenteur à réagir lorsque j'ai demandé une enquête sur ce qui semblait être un cas de fixation des prix.

Monsieur le ministre, est-ce que vous ou M. Wetston, pourriez nous dire si vous pensez que le personnel du ministère répond de façon convenable à de telles plaintes?

M. Blais: Monsieur le président, c'est une question très importante, et nous devons être très prudents avant de lancer de telles accusations. Il faut être très prudent à cause du marché, mais je vais demander à M. Wetston de répondre à ces préoccupations précises.

Vous savez que le bureau fait enquête. Je dis donc qu'il faut faire preuve de prudence. Je ne veux rien cacher, mais, lorsqu'il y a des enquêtes en cours, il faut faire attention, parce que le bureau a besoin, je pense, d'une certaine marge de manoeuvre. . .

M. Rodriguez: Je comprends. Je vous parle du processus.

M. Blais: . . .pour mener son enquête, vous comprenez. Je vais donc demander à M. Wetston de vous répondre en tenant compte de ces limites. . .

[*Text*]

Mr. Rodriguez: I am not asking for details.

Mr. Blais: Yes, I will give you it. So, Mr. Wetston, if you want to answer it.

Mr. Wetston: Thank you very much, Mr. Minister. As you very well know, and having some expertise in this industry—

Mr. Rodriguez: No, I do not. I depend on you.

Mr. Wetston: —the matter of your concern and the issues that occurred in Sudbury were immediately looked into by the Bureau of Competition Policy. The matter is still under investigation. Shortly after your request and the concerns that you raised, we initiated an immediate investigation and that investigation is ongoing. You also know that the mere indication of parallel pricing does not necessarily mean that price-fixing has gone on, and we obviously have to investigate all the facts to determine if that is the case.

I think you are also aware of the fact that some markets are more uncompetitive than other markets. Those reasons might not be because of price-fixing but because of a whole host of other conditions affecting that market.

Let me say about the issue you have raised with respect to Sudbury that we are investigating it; we are still investigating it, as we are several other markets in Canada where we have felt that the conditions in those markets are uncompetitive compared with other markets. Therefore, those investigations are still ongoing.

Mr. Rodriguez: I want to leave that, Mr. Chairman, because I did not want to spend a lot of time on it. But I want to refer to the Auditor General's report. The Auditor General's report indicates that the proportion of substantive misleading advertising complaints that are investigated has declined from 22% in 1979-80 to 8% in 1989-90, well below your branch's objective of 25% which was set in 1986.

In 1989-90, there were 4,300 substantive complaints that were not investigated at all. How do you account for that decline, and are the consumers of Canada being served when 4,300 complaints never even get investigated? What kind of service are you providing to Canadians?

Mr. Blais: I am going to ask Mr. Wetston to answer and give more details than I gave earlier on that.

Mr. Wetston: Pursuing the response that the minister already gave, it is my view that the Auditor General is looking at the statistics and the way in which these investigations are examined inappropriately. There are many ways of looking at numbers and determining whether or not the law enforcement efforts of the bureau are responding to the needs of Canadians. It is my view, as the minister has indicated already, that the real number one has to look at is not the number that the Auditor General is using but more the number of 46%, which is the actual number of complaints of the entire total that require assessment on the part of the Bureau of Competition Policy.

Mr. Rodriguez: How much of that 46% got investigated?

[*Translation*]

M. Rodriguez: Je ne demande pas de détails.

M. Blais: Oui, je vais vous en donner. Monsieur Wetston, si voulez bien lui répondre.

M. Wetston: Merci beaucoup, monsieur le ministre. Comme vous le savez très bien, puisque vous connaissez un peu cette industrie...

M. Rodriguez: Ce n'est pas du tout le cas. Je me fie à vous.

M. Wetston: ...le Bureau de la politique de concurrence s'est immédiatement penché sur la question qui vous préoccupe et sur ce qui s'est passé à Sudbury. L'enquête n'est pas encore terminée. Peu après votre demande et peu après avoir été informés de vos préoccupations, nous avons entrepris une enquête qui est encore en cours. Vous savez également que le fait qu'il y ait des prix parallèles ne veut pas nécessairement dire qu'il y a eu fixation des prix; nous devons évidemment examiner tous les faits pour savoir si c'est le cas.

Je pense que vous savez aussi qu'il y a moins de concurrence sur certains marchés que sur d'autres. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il y a fixation des prix, cela peut être attribuable à toute une gamme d'autres facteurs propres à ce marché.

Nous faisons actuellement enquête sur le problème de Sudbury que vous avez mentionné, tout comme nous examinons plusieurs autres marchés au Canada, où il ne semble pas y avoir autant de concurrence qu'ailleurs. Ces enquêtes sont encore en cours.

M. Rodriguez: Monsieur le président, je vais en rester là, car je ne veux pas passer trop de temps sur cette question. Je voudrais maintenant parler du rapport du vérificateur général. Selon ce rapport, le pourcentage de plaintes fondées pour publicité trompeuse, qui sont l'objet d'une enquête, est passé de 22 p. 100 en 1979-1980 à 8 p. 100 en 1989-1990, soit bien en deça de l'objectif de 25 p. 100 que s'était fixée votre direction en 1986.

En 1989-1990, 4,300 plaintes fondées n'ont pas du tout fait l'objet d'une enquête. Comment expliquez-vous cette baisse, et quel genre de service offre-t-on aux consommateurs canadiens lorsque 4,300 plaintes ne sont pas l'objet d'une enquête? Quel genre de service assurez-vous aux Canadiens?

M. Blais: Je vais demander à M. Wetston de vous répondre et de compléter ce que je vous ai dit tout à l'heure.

M. Wetston: Pour compléter la réponse que le ministre vous a faite, je pense que le vérificateur général interprète mal les statistiques et la manière dont ces enquêtes sont menées. Il y a bien des manières d'interpréter des chiffres et de déterminer si les mesures d'application de la loi mises en oeuvre par le Bureau répondent ou non aux besoins des Canadiens. À mon avis, comme le ministre vous l'a déjà dit, le chiffre qu'il faut retenir n'est pas celui qu'utilise le vérificateur général. En réalité, le Bureau de la politique de concurrence a pris la peine d'évaluer 46 p. 100 du nombre total de plaintes qu'il a reçues.

M. Rodriguez: Combien de ces 46 p. 100 ont fait l'objet d'une enquête?

[*Texte*]

Mr. Wetston: The number of completed investigations in the last fiscal year was 436.

Mr. Rodriguez: Out of?

Mr. Wetston: It was 46% of the 4,000, which would give you approximately half of that.

Mr. Rodriguez: So about 2,100.

Mr. Wetston: Near the 25% figure that we indicated was our target.

Mr. Rodriguez: So there were 2,100 legitimate complaints within that jurisdiction and you investigated 436.

Mr. Wetston: There were 436 investigations completed in relation to the same numbers that the Auditor General is using in his report.

Mr. Rodriguez: But that is still shocking.

Mr. Wetston: Our target was in the range of 25%. The Auditor General's figures and the way he calculates them obviously result in a lower number. The best I can do is to say to you that I think that given the fact that many of the complaints are outside the Competition Act, many of the complaints allege misleading advertising but are determined to fall not within the scope of the act, many of the complaints deal with issues already in the Bureau of Competition Policy thereby resulting in this enlarged figure, giving an impression that many of these cases are not investigated.

You must also remember that we have 35 officers investigating these cases across Canada and, therefore, if we are looking at the number of issues—

• 1815

Mr. Rodriguez: How?

Mr. Blais: Maybe I can offer something to the member, to all the members. Maybe tomorrow Mr. Wetston could send a letter to explain and put those numbers in perspective. We know those numbers from the Auditor General and from some articles in the press... We have nothing to hide, so if you would be satisfied with that, I would ask to send a letter to everybody to clarify...

Le vice-président: Monsieur le ministre, nous apprécions votre suggestion. Si les membres du Comité sont d'accord, vous pourriez la faire parvenir au greffier du Comité.

Mr. Rodriguez: There is a bomb scare, sir.

Le vice-président: Le greffier la distribuera à tous les membres du Comité.

M. Blais: D'accord, on va faire cela le plus rapidement possible. Il faut mettre ces chiffres-là dans leur perspective.

M. Ricard (Laval-Ouest): J'aimerais revenir à la question du télémarketing. Vous dites, monsieur le ministre, que vous êtes au courant que des choses se passent là-dedans et que votre ministère tente de protéger le consommateur plus que le vendeur qui est à l'autre bout.

Il existe peut-être un autre volet, et je ne sais pas si vous êtes au courant. Dans le domaine des petits modèles à coller, par exemple des avions, on peut facilement commander par catalogue, directement des États-Unis. C'est posté ici, au

[*Traduction*]

M. Wetston: Au cours du dernier exercice financier, 436 enquêtes ont été complétées.

M. Rodriguez: Sur combien?

M. Wetston: Quarante-six p. 100 de 4,000, ce qui donne à peu près la moitié.

M. Rodriguez: Donc, environ 2,100 plaintes.

M. Wetston: Cela est proche de notre objectif de 25 p. 100.

M. Rodriguez: Donc vous avez reçu 2,100 plaintes fondées et 436 d'entre elles ont fait l'objet d'une enquête.

M. Wetston: Quatre cent trente-six enquêtes ont été complétées, pour le nombre de plaintes mentionnées dans le rapport du vérificateur général.

M. Rodriguez: Cela reste scandaleux.

M. Wetston: Nous nous étions fixés un objectif d'environ 25 p. 100. Les chiffres qu'utilise le vérificateur général, et sa façon de les interpréter, lui donne nécessairement un résultat inférieur. Tout ce que je puis vous dire c'est que de nombreuses plaintes que reçoit le Bureau de la politique de concurrence n'entrent pas dans le champ d'application de la loi ou portent sur des questions dont est déjà saisi le Bureau, ce qui gonfle le nombre de plaintes et qui donne l'impression qu'un grand nombre d'entre elles ne font l'objet d'aucune enquête.

Vous ne devez pas oublier non plus qu'il y a 35 agents qui mènent ces enquêtes au Canada et, par conséquent, si nous considérons le nombre de questions...

M. Rodriguez: Comment?

M. Blais: Je peux peut-être offrir quelque chose au député, ou à tous les députés. M. Wetston pourrait peut-être vous envoyer une lettre demain pour expliquer tout cela et pour mettre ces chiffres en perspective. Nous savons que ces chiffres du vérificateur général et de certains articles parus dans la presse... Nous n'avons rien à cacher, et si cela pourrait vous satisfaire, je demanderais qu'on envoie une lettre à tout le monde pour éclairer...

The Vice-Chairman: Minister, we appreciate your suggestion. If members of the committee agree, you can send it to the clerk of the committee.

M. Rodriguez: Il y a une alerte à la bombe, monsieur.

The Vice-Chairman: The clerk will distribute it to all members of the committee.

Mr. Blais: Very well, we will do that as quickly as possible. Those figures have to be put in perspective.

Mr. Ricard (Laval-Ouest): I would like to get to the question of telemarketing. Minister, you said you were aware of developments on this issue and that your department was attempting to protect the consumer more than the salesmen at the other end.

There may be another aspect to this question, and I don't know if you are aware of it. One example is model planes that are glued together. These items can be easily ordered by catalogue directly from the United States. They are mailed

[*Text*]

Canada, et ce n'est pas intercepté à la douane. Par conséquent, nos distributeurs qui veulent aller acheter de ces appareils aux États-Unis pour les revendre ici font face à une concurrence très défavorable pour eux puisqu'ils sont obligés de payer les taxes à l'achat.

M. Boudria: Cela relève du ministère du Revenu national.

M. Blais: Vous voulez dire qu'ils ne paient pas la douane.

M. Ricard: Non, car ils ne sont pas interceptés à la douane. C'est un marché de centaines de millions de dollars par année. Ne pourrait-on pas faire enquête là-dessus? Je sais que cela ne relève pas directement de votre ministère, mais puisqu'on en parlait tout à l'heure, je pense qu'on doit soulever la question.

M. Fontaine: Est-ce qu'il y a un montant qui est permis? Est-ce que l'expéditeur produit une déclaration disant: Cela n'excède pas *x* dollars?

Une voix: 40$.

M. Fontaine: Est-ce 40$ américains ou canadiens?

Une voix: Canadiens.

M. Blais: Cette question est reliée à la fois au télémarketing et au ministère du Revenu national. Je dirais au député que toute la question du télémarketing est en train d'être examinée. Le fait qu'il puisse y avoir une certaine évasion fiscale est un des problèmes reliés au télémarketing, mais il y a beaucoup d'autres aspects qui sont reliés au télémarketing.

J'ai rencontré l'association qui regroupe les intervenants en télémarketing il y a un mois ou un mois et demi. Ils sont d'accord pour avoir un genre de *self-regulation*, pour s'autodiscipliner. En autant que faire se peut, il est toujours préférable que les entreprises, qui, en passant, représentent plusieurs milliards de dollars d'affaires au Canada, aient leur propre code d'éthique. Comme vous l'avez souligné et comme le député de Glengarry—Prescott—Russell l'a souligné à maintes reprises, il y aura toujours des gens qui vont passer à côté. Il faut s'assurer d'avoir un système qui nous permette d'intervenir contre ces gens-là, surtout lorsqu'ils font affaire au Canada.

Je suis très préoccupé. Un rapport sera déposé par le comité fédéral-provincial dans quelques semaines, au mois de juin. Il y aura une conférence fédérale-provinciale et ce sera une des questions qui seront abordées à cette conférence fédérale-provinciale. Moi aussi, je suis préoccupé par cela. On a le défi de répondre aux consommateurs qui utilisent ce mode de télémarketing. Si ce n'était pas utile, les gens ne le feraient pas, mais il faut faire en sorte qu'ils soient protégés, entre autres lorsqu'ils donnent leur numéro de carte de crédit au téléphone, ce qui pose un problème considérable. On a beau recommander aux gens de ne pas le faire, mais que voulez-vous, les gens ont pris cette habitude. Il ne faut pas essayer de lutter contre les nouvelles attitudes des consommateurs, mais s'assurer d'avoir des réglementations qui fassent en sorte que les consommateurs puissent continuer d'être bien servis par les nouvelles technologies. On ne réussira pas à empêcher les consommateurs d'avoir accès à des produits par de nouvelles technologies comme le télémarketing, parce que cela fait partie de la volonté des gens.

[*Translation*]

here, in Canada, and are not intercepted by customs. Therefore, Canadian distributors who want to buy these items in the United States and resell them here face very unfavourable competition since they have to pay tax upon purchase.

Mr. Boudria: That's the responsibility of the Minister of National Revenue.

Mr. Blais: You mean that they don't pay custom.

Mr. Ricard: No, because these items are not intercepted at customs. This market is worth hundreds of millions of dollars a year. Couldn't this be investigated? I know that this is not under the direct jurisdiction of your department, but since we talked about it earlier, I think that the question should be raised.

Mr. Fontaine: Is there an amount that is allowed? Does the shipper produce a statement that says: «this does not exceed *x* number of dollars?

An hon. member: Forty dollars.

Mr. Fontaine: Forty dollars american or canadian?

An hon. member: Canadian.

Mr. Blais: This question is related both to telemarketing and to the Department of National Revenue. I would say to the honourable member that the entire issue of telemarketing is currently under study. The fact that there may be some tax evasion is one of the problems related to telemarketing, but there are many other aspects related to it as well.

I met with the association that represents the telemarketing industry a month or a month and a half ago. They have agreed to some kind of self regulation. Whenever possible, it is always preferable for businesses to have their own code of ethics, and we should point out that this is an industry with sales of several billions of dollars in Canada. As you have pointed out and as the honourable member for Glengarry—Prescott—Russell has pointed out several times, there will always be people who don't play by the rules. We must ensure that we have a system that allows us to intervene against people like that, especially when they are doing business in Canada.

I am very concerned. A report will be tabled by the federal-provincial committee within a few weeks, in June. There will be a federal-provincial conference and that is one of the question that will be addressed at this conference. I am also concerned by this. Our challenge is to meet the needs of consumers who use this method of telemarketing. If it did not meet some need, people would not use it, but we have to make sure they are protected, particularly when they give out their credit card number over the phone, which is a significant problem. We do recommend that people not do that, but what can you do, they have acquired this habit. We should not try to fight against new consumer attitudes but make sure we have regulations such that consumers will continue to be able to be well served by new technologies. We will not manage to prevent consumers from having access to products through new technologies like telemarketing because that is a part of what people want.

[*Texte*]

• 1820

On a un défi considérable. Je remercie le député de sa question. On va examiner cela. Il y a un aspect qui est relié au ministère du Revenu national. C'est un aspect sur lequel je peux difficilement répondre, mais cela fera partie de la. . .

M. Ricard: J'en ai parlé avec M. Jelinek, et lui aussi examine cela, mais vu que cela touche un peu votre ministère, je soulève la question de nouveau. Il y a peut-être possibilité de. . .

M. Blais: Je prends votre remarque en note. Je l'apprécie.

M. Ricard: Je vous remercie.

Mr. Edmonston: To correct our record, I would like to present one thing, and that is that I spoke with Maria Barados of the Auditor General's Office today and she says that there has been no complaint coming from the Department of Consumer and Corporate Affairs about their way of tabling their complaint ratio that you have had, and she says that Mr. Decker, who is responsible for that, has not made any representation.

So I would like to request from the minister that before sending us this document, a self-serving document at best, he clear it or send it to the Auditor General since he seems to have a quarrel with the Auditor General's methods. Send it to them and then we will be able to analyse it.

I mentioned before, Mr. Chairman, that I felt that the department was going backwards in consumer protection and had forgotten its mandate to protect consumers, that it really is protecting corporations, crime in the suites. An investigation has brought to my attention, and I would like to bring it to the minister's attention, that the department does not even practise what it preaches. It violates its own laws as far as copyright is concerned.

Let me give you some instances here, and I would like the minister to respond. There is a lawsuit in the United States in bankruptcy, the company is called Inslaw Incorporated, and it has made the allegation that in Canada CSIS and the RCMP are using stolen software. The name of the software is Promis Software. Canada is using stolen software. Mr. Wetston is probably aware of this charge. Up to now this accusation has not been responded to by the Canadian government. I will be giving you this information, Mr. Minister, so that you can respond later on.

The second example is the Department of Consumer and Corporate Affairs, which is violating its own Copyright Act. It deals with MTT, media tapes and transcripts. I contacted the department, and there is not any exemption for these people to violate the Copyright Act, and a major subscriber to this transcription service of TV and radio news is Consumer and Corporate Affairs, Mr. Chairman.

So my question—

Le vice-président: Monsieur Edmonston, vous faites de très longs préambules. On en a discuté tout à l'heure. J'aimerais que vous posiez votre question, monsieur Edmonston.

[*Traduction*]

We are facing a considerable challenge. I thank the member for his question. We will look into it. There is an aspect that ties in to National Revenue. That is an aspect I can expand upon only with difficulty, but it will be part of the..

Mr. Ricard: I talked about this to Mr. Jelinek and he is looking into it too but this does have something to do with your Department, so I am raising the question once again. It might perhaps be possible to. . .

Mr. Blais: I am making note of your comment. I appreciate it.

Mr. Ricard: Thank you.

M. Edmonston: Afin de corriger notre compte rendu, j'aimerais vous dire que j'ai parlé avec Maria Barados du Bureau du vérificateur général aujourd'hui et elle m'apprend qu'il n'y a eu aucune plainte émanant de Consommateurs et Sociétés Canada concernant la façon dont le Bureau a calculé le nombre de plaintes et elle dit que M. Decker, qui s'occupe de la chose, n'a fait aucune représentation.

J'aimerais donc demander au ministre qu'avant de nous envoyer ce document, un document intéressé, c'est le moins qu'on puisse dire, qu'il le fasse vérifier ou qu'il l'envoie au vérificateur général puisqu'il semble remettre en question les méthodes de ce dernier. Envoyez-le-lui et il pourra donc être en mesure de l'analyser.

J'ai dit tout à l'heure, monsieur le président, que je croyais que le ministère avançait à reculons au niveau de la protection des consommateurs, ayant oublié le mandat qu'il a de les protéger, et qu'il ne protège en réalité que les corporations, le crime en complet. J'ai appris d'après une enquête, et je porte les résultats à l'attention du ministre, que le ministère est du genre faites ce que je dis mais non pas ce que je fais. Il viole ses propres lois sur les droits d'auteur.

Je vous en donne quelques exemples et le ministre pourra répondre. Il y a une compagnie américaine, appellée Enslaw Incorporated, qui est devant les tribunaux pour régler sa faillite à l'heure actuelle et qui allègue qu'au Canada le SCRS et la GRC se servent de logiciels volés. Le nom de ce logiciel est Promis Software. Le Canada se sert de logiciels volés. M. Wetston est probablement au courant de cette allégation. Jusqu'ici, le gouvernement canadien n'a pas réfuté cette accusation. Je vais vous donner tous les détails afférants, monsieur le ministre, pour que vous puissiez nous donner une réponse plus tard.

Le deuxième exemple nous vient de Consommateurs et Sociétés Canada qui viole sa propre Loi sur le droit d'auteur. Il s'agit de MTT, media tapes and transcripts. J'ai rejoint le ministère et l'organisme cité n'a pas d'exemption pour violer la Loi sur le droit d'auteur et un des gros abonnés à ce service de transcription de nouvelles prises à la télé et à la radio est justement Consommateurs et Sociétés Canada, monsieur le président.

Donc, ma question. . .

The Vice-Chairman: Mr. Edmonston, your preambles are quite long. We discussed this before. I would like you to put your question, Mr. Edmonston.

[*Text*]

Mr. Edmonston: If I am to ask a question, I must allow the minister to understand where I am coming from. I just cannot ask a question without there being some sort of framework.

Le vice-président: Je suis sûr que le ministre comprend très bien.

Mr. Edmonston: The question I am asking is about this transcription service, which does not benefit from an exemption, from what I understood from the department, of paragraph 27.(2)(a) of the Copyright Act, as far as its public interest or as far as its not being available elsewhere. It certainly does not have Crown immunity. Why is Consumer and Corporate Affairs allowing itself a violation of the Copyright Act when it is there in place to protect the Copyright Act?

M. Blais: Je suis désolé de décevoir le député, mais c'est une question qu'on a examinée. Internal clipping and transcript services that are used for private study and research are permissible under the fair dealing section of the Copyright Act, and in the case of my own department, the contract we have with the transcription company specifies that a company will not infringe or in any manner interfere with the copyright of any person, corporation or organization, and that it will obtain an appropriate licence or consent from the owner of any copyright that may be required in order to enable it to lawfully perform the said service of work.

• 1825

We know a little bit about that, and I understand that maybe the member thought he was taking us by surprise, but we know that. I would say, on the other point—

Mr. Edmonston: They have asked you for an exemption; they are in violation of the law and they know it.

Mr. Blais: It is not true.

Mr. Edmonston: They have asked you for an exemption. I talked to them this morning.

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît!

Mr. Blais: It is not true.

Mr. Edmonston: Oh, my God.

Mr. Blais: You should be careful. I tried to answer the question. You make a very strong allegation about the fact that my own department is violating the law, and I told you it is not true.

Mr. Edmonston: I checked with your own department this morning.

Mr. Blais: I think it is a little bit irresponsible to say that kind of thing when I give you an answer. The other question is not under the jurisdiction of my department, but the Department of Justice is looking into it.

Mr. Edmonston: What other question?

Mr. Blais: The first point you mentioned about the American...

Le vice-président: Monsieur Edmonston, votre temps de parole est écoulé.

[*Translation*]

M. Edmonston: Si je dois poser une question, je dois permettre au ministre de comprendre quels sont les antécédents. Je ne veux pas poser de question sans contexte.

The Vice-Chairman: I am sure the Minister understands very well.

M. Edmonston: Je pose donc la question à propos de ce service de transcription qui ne jouit pas d'exemption, d'après ce que j'apprends du ministère, en vertu de l'alinéa 27.(2)a) de la Loi sur le droit d'auteur, en raison de l'aspect de l'intérêt public ou du fait que ce soit disponible ailleurs. Cet organisme ne peut certes pas se prévaloir de l'immunité d'agent de la Couronne. Pourquoi Consommateurs et Sociétés Canada se permet-il de violer la Loi sur le droit d'auteur alors que ce même ministère est censé être là pour défendre cette loi.

Mr. Blais: I am sorry to disappoint the member, but that is a question we examined. Les services internes de coupures de presse et de transcription qui servent à des fins d'études et de recherches privées sont permis en vertu de la partie de la Loi sur le droit d'auteur qui traite des transactions équitables et, dans le cas de mon propre ministère, le contrat que nous avons avec la société de transcription précise qu'aucune compagnie n'empiétera ou ni violera d'une manière quelconque le droit d'auteur de toute personne, société ou organisation, et qu'elle obtiendra le permis approprié ou l'assentiment du propriétaire de tout droit d'auteur afin de lui permettre de faire le travail en toute légalité.

Nous en connaissons quand même un peu à ce sujet et je crois comprendre que peut-être le député pensait nous prendre par surprise, mais nous le savons. Je dirais, d'autre part...

M. Edmonston: Cette compagnie vous a déjà demandé une exemption; elle viole la loi et elle le sait fort bien.

M. Blais: Ce n'est pas vrai.

M. Edmonston: Ils vous ont demandé une exemption. Je leur ai parlé ce matin.

The Vice-Chairman: Order, please!

M. Blais: C'est pas vrai.

M. Edmonston: Oh, mon Dieu!

M. Blais: Vous devriez faire attention. J'ai essayé de répondre à la question. Vous alléguez sérieusement que mon propre ministère viole la loi et je vous ai dit que ce n'était pas vrai.

M. Edmonston: J'ai vérifié auprès de votre propre ministère ce matin.

M. Blais: Je crois que c'est un peu irresponsable de votre part de dire ce genre de choses quand je vous donne une réponse. Quant à l'autre question, elle ne relève pas du tout de mon ministère, mais le ministère de la Justice l'étudie.

M. Edmonston: Quelle autre question?

M. Blais: La première que vous avez soulevée concernant la compagnie américaine...

The Vice-Chairman: M. Edmonston, your time is up.

[*Texte*]

Mr. Blais: Do you have the details, Mr. Wetston?

Mr. Wetston: I am not aware of it, other than what we have seen in the newspapers.

Mr. Blais: It is in the newspapers.

Mr. Edmonston: It is a court affidavit.

Mr. Wetston: But it occurs in the newspapers, and you are reading an article from the newspapers, I understand.

Mr. Edmonston: It is from your press clipping service.

Le vice-président: J'ai une demande de M. Harb faite à la dernière minute. Le Comité lui consent-il de poser une brève question de 30 secondes? Est-ce que le ministre serait d'accord? Je sais que vous êtes pressé, monsieur le ministre.

M. Blais: Je suis ici pour répondre à des questions.

Le vice-président: Une très brève question, monsieur Harb.

M. Blais: Je suis ici pour répondre à des questions et relever toutes les allégations, particulièrement des allégations qui sont, jusqu'à un certain point, dangereuses sur le plan public. J'ai toujours répondu de façon responsable et je considère que mon Ministère s'occupe de ses fonctions de façon responsable, également; et je vais défendre ça jusqu'au bout. Mon Ministère s'occupe bien de ses fonctions, monsieur le président, et je n'apprécie pas du tout qu'on mette en doute le Ministère, ou même qu'on vienne accuser le Ministère que je dirige d'enfreindre la loi.

Je m'excuse du ton de ma réponse, mais c'est de cette façon-là que. . .

Le vice-président: Monsieur le ministre, je suis persuadé que nous aurons tous compris le sens de votre réponse, et si vous acceptez une dernière brève question, monsieur Harb vous avez la parole.

Mr. Harb (Ottawa Centre): I want to thank the minister for his prompt response to a letter I sent him some time in January, with reference to gasoline price increases in this region as well as across Canada. His staff acted very quickly and they launched an investigation.

When will we hear the result or the conclusion of this investigation? Perhaps the minister could tell us whether this finding will be made public. There seems to be quite a bit of confusion that a public inquiry might not be made public.

Mr. Blais: Mr. Chairman, we answered that question before. I read your comment in the press before I read that in your letter, but anyway, I could answer again. I will ask Mr. Wetston to—

Le vice-président: Effectivement, monsieur Harb, je pense que le ministre a eu précédemment l'occasion de répondre à une question semblable tout à l'heure; je vous référerai donc au compte rendu du Comité et je pense que vous aurez la réponse à votre question. Étant donné que le temps presse, vous pourrez vous référer à la transcription de nos débats.

Mr. Harb: Okay, but in terms of the timing—

[*Traduction*]

M. Blais: Vous avez les détails, monsieur Wetston?

M. Wetston: Je ne suis pas au courant, sauf pour ce que nous avons vu dans les journaux.

M. Blais: C'est dans les journaux.

M. Edmonston: C'est une attestation assermentée déposée en cour.

M. Wetston: Mais, d'après ce que je crois comprendre, vous avez tout simplement lu ça dans les journaux.

M. Edmonston: Cela vient de votre propre service de coupures de presse.

The Vice-Chairman: I have a request for Mr. Harb made at the last minute. Will the committee allow him a brief 30 second question? Would the minister agree? I know that you are in a hurry, minister.

Mr. Blais: I am here to answer questions.

The Vice-Chairman: A very brief question, Mr. Harb.

Mr. Blais: I am here to answer questions and respond to allegations, especially allegations that, to a point, are dangerous on a public level. I have always answered responsibly and I consider my department also does its job responsibly; and I will defend that to the end. My department does its job well, Mr. Chairman, and I don't appreciate at all my department being questioned or accused of breaking the law.

I am sorry for the tone of my answer, but that's how. . .

The Vice-Chairman: Minister, I am sure we have all understood the meaning of you answer and if you want to take a last brief question, Mr. Harb has the floor.

M. Harb (Ottawa-Centre): Je tiens à remercier le ministre pour sa prompte réponse à une lettre que je lui ai envoyée en janvier concernant les augmentations de prix de l'essence dans notre région et aussi un peu partout au Canada. Son personnel a agi très rapidement et a lancé une enquête.

Quand aurons-nous les résultats ou saurons-nous la conclusion de cette enquête? Peut-être le ministre pourrait-il nous dire si les résultats seront rendus publics. Il semble y avoir pas mal de confusion à savoir si les résultats seront connus du public ou non.

M. Blais: Monsieur le président, nous avons déjà répondu à cette question. J'ai vu votre commentaire dans la presse avant de le voir dans votre lettre, mais, de toute façon, je pourrai toujours vous répondre encore une fois. Je vais demander à M. Wetston de. . .

The Vice-Chairman: Indeed, Mr. Harb, I think the minister has already had the opportunity to answer a similar question before; I would refer you to the minutes of the committee and I think you will find the answer to your question there. As time is flying, you might consult the transcript of our meeting.

M. Harb: Bon, ça va, mais question de temps opportun. . .

[*Text*]

Le vice-président: Monsieur Harb, vous abusez de ma générosité.

• 1830

Mr. Harb: I just want to know if there is any idea about the timeframe, when it would be ready.

Mr. Rodriguez: The year 2000.

Mr. Blais: The question was raised earlier, and we must be very careful with that because when the investigations are ongoing we do not want to give any signals to anybody about who, when, where and how. The question was raised before, and we explained that and it was well understood. I feel confident that the bureau will conduct its investigations but we must be... We gave a lot of details on that, but we must be careful, for obvious reasons, because those investigations are ongoing at this very moment. That is the reason. I do not know if you can add something to that but I do not want to—

Mr. Harb: Will there be an interim report or something?

M. Edmonston: Monsieur le président, voyons donc! Il a le consentement du ministre pour répondre.

Le vice-président: Je préside le Comité, monsieur Edmonston. J'ai autorisé une question à M. Harb. M. Harb a posé sa question.

M. Edmonston: Il n'y a personne qui est pressé ici, sauf vous.

Le vice-président: Monsieur Edmonston, je vous ferai savoir que j'ai autorisé M. Harb à poser une question. Le ministre l'a accepté et il doit maintenant quitter.

Monsieur le ministre, vous me permettrez de vous remercier au nom de tout le Comité, y compris au nom de M. Edmonston, ainsi que tout votre personnel, d'avoir accepté de comparaître devant le Comité et de répondre à toutes nos questions. Je suis sûr que votre présence a été très appréciée.

M. Blais: Merci beaucoup, à chacun de vous.

Le vice-président: Si les membres du Comité le permettent, nous allons passer au deuxième point à l'ordre du jour, c'est-à-dire le suivi concernant le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada.

Tout à l'heure, au début de la séance, il y a eu dépôt de la lettre sur les dépenses de M. Spicer ainsi que de la lettre de M. Kierans en ce qui a trait à la demande qui avait été faite aux commissaires de la Commission Spicer de produire devant le Comité les dépenses inhérentes à leurs travaux. Les membres du Comité ont sans doute pu prendre connaissance des deux lettres et des documents qui ont été distribués au préalable.

Nous allons passer à la motion de M. Boudria. La motion se lit comme suit:

Que, en appplication de l'article 108(1) du Règlement, le Comité permanent de la Consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale exige la production de tous les documents et dossiers se reférant aux allocations journalières et toute autre dépense allouées à chaque commissaire du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada.

[*Translation*]

The Vice-Chairman: Mr. Harb, you abuse my generosity.

M. Harb: Je voulais tout simplement savoir si quelqu'un avait une idée de quand ce serait prêt.

M. Rodriguez: L'an 2000.

M. Blais: La question a déjà été soulevée un peu plus tôt et nous devons faire très attention parce que les enquêtes se poursuivent et nous ne voulons pas donner d'indices à personnes concernant le qui, quand, où et comment. La question a été soulevée précédemment et nous avons tout expliqué et ce fut bien compris. Je suis sûr que le bureau fera son enquête, mais nous devons... Nous avons donné beaucoup de détails à ce sujet et nous devons faire attention, pour des raisons évidentes, parce que ces enquêtes se poursuivent au moment même où je vous parle. Voilà pourquoi. Je ne sais si je puis ajouter quoi que ce soit, mais je ne veux pas...

M. Harb: Y aurait-il un rapport intérimaire ou quelque chose du genre?

Mr. Edmonston: Mr. Chairman, come on! He has the consent of the minister to answer.

The Vice-Chairman: I am chairing this committee, Mr. Edmonston. I have authorized Mr. Harb to put a question. Mr. Harb has put a question.

Mr. Edmonston: No one is in a hurry here, except you.

The Vice-Chairman: Mr. Edmonston, I would like you to know that I authorized Mr. Harb to put a question. The minister has accepted and he now must leave.

Mr. Minister, please allow me to thank you on behalf of all our committee, including also Mr. Edmonston, as well as all your staff for having accepted to appear before the committee and answer our questions. I am sure your presence was quite appreciated.

Mr. Blais: Thank you one and all.

The Vice-Chairman: If the members of the committee agree, we will now go to the second point on our agenda, which is the follow-up on the Citizens' Forum on Canada's Future.

A little while ago, at the beginning of the meeting, a letter on Mr. Spicer's expenses was tabled, as well as Mr. Kierans' letter concerning a request made to the commissioners of the Spicer Commission to produce before the committee the list of expenses associated with their work. The members of the committee have probably had time to look at the two letters and the documents that have already been circulated.

We will now go to Mr. Boudria's motion. The motion reads as follows:

That pursuant to Standing Order 108(1), the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations send for all papers and records pertaining to per diems and any or all expenditures paid to each individual Commissioner of the Citizens' Forum on Canada's Future from public funds.

[*Texte*]

• 1835

M. Boudria: Monsieur le président, je dois tout d'abord indiquer aux membres du Comité que la version française n'est pas pareille à la version anglaise. Il faudrait le noter.

The English version says, of course, the expenditures "paid from public funds", and expenditures that they may have made, whether or not they bought themselves a new Cadillac convertible out of their own money, are of no interest to me.

The English version does say that and not the French one. At least I have not found it in the French one. So we are talking about the expenditures from public funds of the members of the Spicer commission, all 12 of them, of course. There is no exception in this.

Hon. members will know that when this issue was debated, when questions were asked in the House of Commons, we were told by the President of the Treasury Board that answers to questions would all be provided within the estimates. There was only one line within the estimates. That is all there was. So the answers were not there.

When we asked Mr. Spicer to come before the committee, he committed himself to giving us all the details concerning his expenditures. We got a letter from him today. It does not include everything that it should have, in my view, but anyway we did get his letter. The other members of the commission have also stated in a letter that they will not provide us with the information.

This committee is charged with the duty to overview expenditures of various agencies and departments of government, and we are responsible for this particular issue, namely, the Citizens' Forum on Canada's Future.

An allegation was reported to have been made by a member of the commission in regard to expenditures some time ago, and it is pursuant to that allegation that questions were asked and that Mr. Spicer did provide us what he provided us. That is not totally adequate, but nevertheless he did provide us with a form of a positive answer in the sense that he gave us some information. The other members, as I said previously, refused.

I do not think it is appropriate for the members to have refused a request of this committee, and the motion I have brought before you today is a motion pursuant to Standing Order 108.(1). Just in case you are asking if the motion was properly worded, it was drafted by the Deputy Clerk of the House of Commons, so I made sure I worded it in such a way that no one would attempt to puncture holes in its drafting in case they got the mistaken opinion that it was improperly drafted. I assure you that it certainly is properly worded, and I do believe that we—

M. Fontaine: Sauf en français!

M. Boudria: Ce n'est pas moi qui l'ai traduit! J'ai écrit la motion.

M. Fontaine: Oui, oui je comprends.

M. Boudria: C'est un bon point.

But the motion nevertheless was properly drafted. At least I submit to you that it was, and I would ask for the support of all members for this. Again, we are asking for something that we have totally the right to see, and I think it is our duty to

[*Traduction*]

Mr. Boudria: Mr. Chairman, I must first of all point out to members of the committee that the French version is not the same as the English one. It should be pointed out.

La version anglaise, évidemment, dit des dépenses «paid from public funds» et les dépenses qu'ils auraient pu faire, qu'ils se soient acheté une Cadillac décapotable neuve avec leurs propres sous, ce n'est d'aucun intérêt pour moi.

La version anglaise le précise donc et non pas la version française. En tout cas, je n'ai rien trouvé dans la version française. Il s'agit donc des deniers publics dépensés par les membres de la Commission Spicer, tous les 12, évidemment. Il n'y a aucune exception à cette règle.

Les honorables députés savent que lorsque cette question fut débattue, lorsqu'on a posé des questions à la Chambre des communes, le président du Conseil du Trésor a dit que les réponses à ces questions se trouveraient dans le Budget des dépenses. Or, il n'y avait qu'une ligne à ce sujet dans le budget. C'est tout ce qu'il y avait. Donc, les réponses ne s'y trouvent pas.

Quand nous avons demandé à M. Spicer de comparaître devant le comité, il s'est engagé à nous donner tous les détails concernant ses dépenses. Nous avons reçu une lettre de lui aujourd'hui. À mon avis, on n'y trouve pas tout ce qu'on devrait y trouver, mais nous avons quand même reçu cette lettre. Les autres membres de la commission ont aussi déclaré dans une lettre qu'ils ne nous fourniraient pas ces renseignements.

Le comité a le devoir d'étudier les dépenses des divers organismes et ministères du gouvernement et nous sommes responsables de cette entité particulière qu'est le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada.

Une allégation a été attribuée à un membre de la commission il y a quelques temps concernant ces dites dépenses et c'est suite à cette allégation que des questions ont été posées et que M. Spicer nous a fourni ce que nous savons. Ce n'est pas suffisant, mais néanmoins il nous a quand même donné une sorte de réponse positive puisqu'il nous a tout de même fourni certains renseignements. Comme je l'ai déjà dit, les autres membres ont refusé.

Je ne crois pas qu'il soit approprié que notre comité essuie un refus du genre et c'est pourquoi je vous propose une motion en application de l'article 108.(1). Au cas où vous voudriez savoir si la motion est bien libellée, elle a été rédigée par le greffier adjoint de la Chambre des communes et je me suis assuré que sa formulation est telle que personne ne pourrait y trouver un vice de forme et la rejeter pour ce motif. Je puis vous assurer que le libellé en est tout à fait adéquat et je crois que nous...

Mr. Fontaine: Except in French!

Mr. Boudria: I am not the one who translated it! I wrote the motion.

Mr. Fontaine: Yes, I understood that.

Mr. Boudria: That is a good point.

Néanmoins, la motion est bien libellée. Du moins, je pense qu'elle l'est et j'aimerais que tous les députés m'appuient là-dessus. Encore une fois, nous demandons de voir quelque chose que nous avons parfaitement le droit de voir et je crois

[*Text*]

have a look at those things. This matter was referred to our committee. The expression "send for" all papers is actually extracted from Standing Order 108.(1) of our rules, and that is why it is worded that particular way.

Standing Order 108.(1) says:

> Standing committees shall be severally empowered to examine and inquire into all such matters as may be referred to them by the House, to report from time to time, and except when the House otherwise orders, to send for persons, papers and records. . .

We have the authority to send for this documentation that I am seeking.

Again, I do not want to prolong the debate. I only want to request that you support this motion and that we get the information. I think this committee should have been provided with that all along.

One member of the commission finally agreed to do it. Others are so far refusing for reasons that, frankly, I have some difficulty understanding. If anyone thinks we are nitpicking, we are talking about $27 million. This is not nitpicking. This is, in my opinion, an important issue.

Le vice-président: Merci, monsieur Boudria. En avez-vous terminé? Le greffier a pris note de la correction, et on ajustera la version française sur la version anglaise.

• 1840

Dans un deuxième temps, étant donné que votre motion a trait à la lettre de M. Kierans, me permettez-vous de lire la lettre de M. Kierans pour la gouverne de tous les membres du Comité?

M. Boudria: Vous pouvez lire tout ce que vous voulez, monsieur le président, mais on en a tous une copie.

Le vice-président: Est-ce que tout le monde a pris connaissance de la lettre de M. Kierans? Alors, il n'est pas nécessaire de la lire.

Mr. Cole: It could be included in the record.

Some hon. members: agreed.

Le vice-président: La lettre sera annexée au compte rendu de cette séance du Comité.

Mr. Cole: Actually, I read in the newspaper that we were going to go through this today. I had the opportunity to look into the regulations with regard to commissions and inquiries, and I really was looking at the whole thing. I knew what Mr. Boudria was trying to get at with regard to his suggestion and I did not have a lot of difficulty with it.

When I read the regulations I realized that there may or may not be some difficulty, but I guess it was enhanced when I read the letter from Mr. Kierans with regard to the timeframe. I think a lot of us have heard reports and read newspaper columns and what not about the time allocation for this particular committee, the urgency, and the difficulties they are facing and one thing and another.

[*Translation*]

qu'il est de notre devoir d'étudier ces aspects. Notre comité a été saisi de cette question. L'expression «exige la production» de tous les documents se trouve telle qu'elle dans le Règlement de la Chambre des communes et c'est pour cela que la motion est libellée exactement de cette façon.

Au 108.(1) du Règlement on lit:

> Les comités permanents sont autorisés individuellement à faire étude et enquête sur toutes les questions qui leur sont déférées par la Chambre et à faire rapport à ce sujet à l'occasion. Sauf lorsque la Chambre en ordonne autrement, ils sont aussi autorisés à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et dossiers. . .

Nous avons donc le pouvoir d'exiger la production de ces documents et c'est justement mon but.

Encore une fois, je ne veux pas prolonger le débat. Je veux tout simplement vous demander d'appuyer cette motion pour que nous puissions obtenir ces renseignements. Je crois que tout cela aurait dû déjà être remis au comité.

Un membre de la commission a enfin décidé de nous fournir ce que nous demandons. Les autres nous le refusent pour des raisons que j'ai franchement des difficultés à comprendre. S'il y en a qui pense que nous cherchons des poux, il s'agit quand même de 27 millions de dollars. C'est des gros poux. À mon avis, la question est importante.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Boudria. Have you finished? The Clerk has noted the correction and the French version will be adjusted to reflect the English one.

Second, as your motion concerns Mr. Kierans' letter, would you allow me to read Mr. Kierans' letter as a point of information for all members of the Committee?

Mr. Boudria: You can read all you want, Mr. Chairman, but we all have a copy.

The Vice-Chairman: Has everyone seen Mr. Kierans' letter? All right then, we do not have to read it.

M. Cole: On pourrait peut-être simplement l'annexer au compte rendu.

Des voix: D'accord.

The Vice-Chairman: The letter shall be appended to the minutes of this meeting of the committee.

M. Cole: En fait, j'ai vu dans les journaux que nous allions étudier cette question aujourd'hui. J'ai eu l'occasion d'étudier les règlements concernant les commissions et les enquêtes et j'ai étudié un peu toute la question. Je savais ce que M. Boudria essayait d'obtenir avec cette proposition et cela ne me posait pas grand problème.

Quand j'ai lu les règlements je me suis rendu compte qu'il y avait peut-être certaines difficultés, quoique ce n'est pas sûr, mais la question s'est posée avec un peu plus d'acuité quand j'ai lu la lettre de M. Kierans concernant les délais. Je crois que beaucoup d'entre nous ont entendu des rapports et lu des chroniques, dans les journaux, à propos des délais impartis à cette commission, de l'urgence de la chose, des difficultés qui les guettent et tout le reste.

[*Texte*]

I move that the motion be amended by adding: "as soon as possible upon completion of the work of the commission'.

I think we all expect that the commission will be reporting on July 1. We have put a timeframe within it asking that they are report immediately. Rather than just sending a letter and not getting a response, we are putting a finite time as much as we can and asking that they respond that way. I would be prepared to support the motion thus amended.

M. Ricard: Monsieur le président, la lettre de M. Kierans dit clairement, en anglais et en français, qu'ils sont prêts à répondre à toutes nos questions une fois que le Comité aura fini de siéger. Je pense que c'est le sens de l'amendement de M. Cole.

M. Fontaine: Ma question s'adresse à M. Boudria. Est-ce que le député peut nous donner quelques précédents concernant la publication des dépenses et des honoraires de certaines commissions? D'après son expérience parlementaire, est-ce qu'il y a des précédents?

M. Boudria: Il n'y a aucun précédent dans le sens inverse. Le fait est que le Parlement a le droit, selon nos règles, d'obtenir tous les documents qu'il veut. Ce pouvoir est très clair. Le précédent dont je me souviens le plus clairement est celui de 1979, alors que l'Hydro-Ontario, par le biais d'une motion semblable, avait été forcée de remettre tous ses documents à une commission parlementaire de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario. C'est le précédent le plus près, je crois. Il n'y a aucun précédent qui nous enlève ce droit-là.

I am sure this amendment is out of order, because "upon the work of the commission" is adding a dimension that is not provided for in the motion. I feel when you do that the motion becomes out of order.

You cannot by definition widen the scope of a bill. According to Beauchesne, rules on amendments to a motion are the same as rules on amendments to a bill. As a matter of fact, if you look at the index where it says "Motions, amendment", it says see "Amendment, bills". Therefore, the rules of one, I will contest, apply to the other. And because you cannot do it on a bill, you cannot do it on a motion either. You cannot widen the scope of what is originally provided for and you cannot add a dimension that is not originally in the bill, or in the motion in this case. So that amendment, I would say, is out of order.

• 1845

Mr. Rodriguez: Can we get an opinion from the clerk? I have had John's opinion, I have had Don's opinion, and the opinion of the president is going to come.

Le vice-président: Comme l'amendement est basé sur la lettre de M. Kierans, ce n'est pas un amendement qui, en soi, élargit la motion; au contraire, il la rend plus restrictive. Selon l'avis éclairé que j'ai reçu, je suis porté à croire que l'amendement est recevable.

Mr. Rodriguez: Are you saying the motion is inadmissible, or the amendment is inadmissible?

[*Traduction*]

Je propose que la motion soit amendée en ajoutant: «dès que possible après que la commission aura terminé ses travaux».

Je crois que nous pensons tous que la commission fera rapport le 1er juillet. Nous prévoyons donc un délai en ce que nous exigeons un rapport immédiat. Plutôt que de tout simplement envoyer une lettre sans obtenir de réponse, nous imposons une limite, dans la mesure de nos moyens, et demandons réponse en conséquence. Je voterais en faveur de la motion si elle était modifée dans le sens de ma proposition.

Mr. Ricard: Mr. Chairman, Mr. Kierans' letter states clearly in English and in French that they are ready to answer all our questions on completion of their mandate. I think that is the sense of Mr. Cole's amendment.

Mr. Fontaine: My question is for Mr. Boudria. Could the member quote any precedence concerning the publication of expenditures and honoraria of certain other commissions? In his Parliamentary experience, are there any precedents?

Mr. Boudria: There is no precedent to the contrary. The fact is that the Parliament, according to our own rules, has the right to send for all records it wants. This power is quite clear. The precedent I remember most clearly is the 1979 one when Hydro Ontario, through a similar motion, was forced to hand over all its documents to a Parliamentary committee of Ontario's Legislative Assembly. I believe that is the most germane precedent. There is no precedent preventing us from exercising that right.

Je suis sûr que l'amendement est irrecevable parce que «dès la fin des travaux de la commission» ajoute une dimension que l'on ne trouve pas dans la proposition d'origine. À mon avis, une telle motion est irrecevable.

Par définition, on ne peut élargir la portée d'un projet de loi. D'après Beauchesne, les règlements portant sur les amendements à une motion sont les mêmes que pour les amendements proposés pour un projet de loi. À vrai dire, en consultant l'index du Règlement de la Chambre, l'on constate que là où on trouve «motion, amendement», on trouve aussi voir «amendement, projet de loi». J'aurais dit donc que les règlements de l'un ne s'appliquaient à l'autre. Mais puisqu'on ne peut pas faire cela pour un projet de loi, on ne peut pas le faire pour une motion non plus. On ne peut pas élargir l'étendue initiale, et on ne peut pas ajouter une nouvelle dimension au projet de loi, ou dans ce cas à la motion. Donc cette modification est inadmissible, d'après moi.

M. Rodriguez: Pourrions-nous avoir un avis du greffier? J'ai eu l'avis de John, j'ai eu celui de Don, et j'attends celui du président.

The Vice-Chairman: Since the amendment is based on Mr. Kieran's letter, it does not in itself widen the scope of the motion; on the contrary, it makes the motion more restrictive. On the basis of the enlightened opinion I have received, I am inclined to believe that the amendment is admissible.

M. Rodriguez: Dites-vous que la motion n'est pas recevable, ou que l'amendement n'est pas recevable?

[*Text*]

Le vice-président: L'amendement est recevable et la présidence l'accepte. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur l'amendement?

Mr. Rodriguez: So we are dealing with the amendment. Mr. Chairman, I want to make a few comments.

This whole question of hauling Keith Spicer and the commission before the committee to look at their expenses was not something the opposition on this committee dreamed up, it was not anything that the government members dreamed up, it was not any work that the chairman wanted, to haul the Spicer commission before the committee. I think we would have been derelict in our duty, as Members of Parliament, not to have done so, having read accusations in the press and comments made by commissioners themselves.

One commissioner said, for example, that she thought she was overpaid at $600 a day. Another commissioner said that one commissioner was working weekends, Saturdays, Sundays and holidays, and there was the public scandalized once again by what they saw as a boondoggle. So this committee, acting as it should in terms of protecting the public purse, decided to call Keith Spicer before the committee.

Now, Keith Spicer is the chairman of the commission and he said he would comply with the request of the committee, and he gave an example of leadership. Unfortunately, the other members of the commission have refused to do so, so the public is left to wonder if the boondoggle continues, and Members of Parliament have been frustrated in their attempts to clear up all of the allegations that the commissioners themselves have made.

Mr. Chairman, at the first meeting when we dealt with this, I resented any kind of work that would impugn the integrity of the commission, because I felt that any attack that might be made by the committee would be seen in the worst possible light in terms of the confidence in the commission. I was leery about that and I castigated, if you remember, Mr. Boudria because I thought he was playing into the hands of the Bloc québécois in going along with their witch hunt ideas. Perhaps you recall that, Mr. Chairman.

I do honestly think, John, that these people have to realize they are spending the taxpayers' money and we are the guardians of that. So when we make a request, I do not accept Mr. Kierans' comment in the third paragraph when he says that somehow or other to fill out his expenses to date would take away from the focusing of their efforts and concentration on the many tasks they must complete within the very limited timeframe remaining. Heck, they can work another day, a weekend and put in a $600 claim to fill out their expenses.

An hon. member: Do not encourage them, John. Do not encourage them. They have $27 million already.

[*Translation*]

The Vice-Chairman: The amendment is admissible and the chair accepts it. Are there any other comments on the amendment?

M. Rodriguez: Nous nous penchons donc sur la modification. Monsieur le président, j'ai quelques remarques à faire.

L'idée de traîner Keith Spicer et sa commission devant notre comité, pour examiner leurs dépenses, n'était pas un caprice des Libéraux, des Néo-démocrates, ou des Conservateurs de ce comité. Le président ne le voulait pas non plus. Mais je crois qu'en négligeant de le faire, nous aurions négligé notre devoir de députés, étant donné les accusations que nous avons lues dans les médias et les commentaires des commissaires eux-mêmes.

Par exemple, une commissaire a dit que d'après elle les 600$ qu'elle recevait par jour étaient excessifs. Un autre commissaire a dit qu'un commissaire travaillait apparemment les fins de semaine, les samedis, les dimanches et les jours fériés, ce qui a évidemment scandalisé le public qui ne croit pas à tant de zèle. Donc ce comité, étant donné sa responsabilité à l'égard de la protection des fonds publics, a décidé de demander à Keith Spicer de comparaître.

Keith Spicer est le président du Forum des citoyens, et il a dit qu'il accepterait de comparaître devant ce comité. Il a donné un exemple de leadership. Malheureusement, les autres membres de la commission ont refusé de comparaître, donc le public se demande toujours si le même travail bidon continue, et les députés ont été incapables de mener à bien leurs efforts visant à régler, toutes les allégations des commissaires eux-mêmes.

Monsieur le président, à la première rencontre où nous nous sommes penchés sur cette question, j'avais de la difficulté à accepter toute atteinte à l'intégrité de la commission, parce que je trouvais que toute attaque par ce comité affecterait gravement la confiance des Canadiens et des Canadiennes dans la commission. Je me méfiais de tout cela, et si vous vous rappelez bien j'ai critiqué M. Boudria parce que, d'après moi, il faisait le jeu du Bloc québécois en se prêtant à sa politique de chasse aux sorcières. Peut-être vous rappelez-vous de cela, monsieur le président?

John, je pense vraiment que ces gens-là doivent réaliser qu'ils dépensent l'argent des contribuables, et que c'est nous qui devons protéger cet argent. Donc, en ce qui concerne notre demande, je n'accepte pas les remarques de M. Kierans au troisième paragraphe de sa lettre, où il dit que prendre le temps d'indiquer les dépenses engagées jusqu'à aujourd'hui détournerait les commissaires de leur principal objectif et les empêcherait de se concentrer sur les nombreuses tâches qu'ils devront mener à bien dans le temps très limité dont ils disposent encore. Mais ils n'ont qu'à travailler une journée de plus, une fin de semaine, et faire une demande de 600$.

Une voix: Ne les encourage pas, John. Ne les encourage pas. Ils ont déjà 27 millions de dollars.

[*Texte*]

• 1850

Mr. Rodriguez: I just think fair is fair. I have not been the one to want to make publicity over this thing. When the chairman gives a good example, I think it behoves the members of the commission to follow that good example. I think we as parliamentarians have to say that behaviour is not acceptable when they do not follow it.

Members of Parliament are constantly under examination for their expenses. God, we send Christmas cards to people who support us and we are accused of stealing from the public purse. We should expect to apply the same high standards to those who serve the public.

Thank you very much, Mr. Chairman. I am sorry I was so short on this.

Le vice-président: Ce fut très intéressant comme d'habitude.

Pour compléter le débat, je donnerai la parole à monsieur Edmonston.

Mr. Edmonston: For the first time on this committee, I guess, when we first noticed this problem with the Spicer commission, our party voted with the government side. It is unusual perhaps, but it was the right thing because we felt—

Mr. Rodriguez: It is not unusual on this issue.

Mr. Edmonston: We were talking about the witch hunt question.

Le vice-président: J'aimerais vous rappeler qu'il ne faut pas oublier qu'on discute de l'amendement qui a été proposé par M. Cole à propos de la motion qui a été présentée par M. Boudria.

Mr. Edmonston: Let me preface it by saying that I believe I could not accept this amendment as it is right now, because I believe it would be difficult in a non-partisan way to sell to the people of Quebec, the people I represent. The allegations that were initially made by a committee member were made by a Quebecker, and they were serious allegations, not of mismanagment but of fraud.

As a consumer affairs committee, one that looks at misleading advertising and how well the rules against it are enforced, and for a committee that looks at probity, honesty and correctness to have an amendment that simply says there have been serious charges, so continue doing what you want to do and when it is over, if you have the time, bring the material to us, I believe, Mr. Chairman, could not be sold to the average Canadian. They would not accept it, and they would feel we were derelict in our duties.

I am speaking in a very non-partisan way, just as I have been spoken to by many people in my riding who ask, what is this mess? They ask what is happening. I really believe that if we can take a look at the original motion proposed by Mr. Boudria, it is not going to inconvenience or create such a terrible precedent. The most serious precedent that was created, Mr. Chairman, was the allegation by Mr. Normand. There was a question about the precedents. I have never

[*Traduction*]

M. Rodriguez: Il faut être juste. Ce n'est pas moi qui voulait étaler tout cela dans les médias. Quand le président, M. Keith Spicer, donne le bon exemple, le reste de la commission devrait le suivre. En tant que parlementaire, je pense qu'on devrait dire qu'il n'est pas acceptable pour les commissaires de ne pas suivre l'exemple de M. Spicer.

On examine toujours les dépenses des députés. Mon Dieu, nous envoyons des cartes de Noël à ceux qui nous soutiennent, et on nous accuse de voler des fonds publics. On devrait bien s'attendre à ce que les mêmes normes s'appliquent à ceux qui servent le public.

Merci beaucoup, monsieur le président. Excusez-moi d'avoir été si bref.

The Vice-Chairman: Your comments were very interesting, as usual.

To complete the debate, I will give the floor to Mr. Edmonston.

M. Edmonston: Au début, au moment où nous avons remarqué ce problème, notre parti a voté avec le gouvernement, peut-être pour la première fois dans l'histoire de ce comité. Cela n'est peut-être pas habituel, mais à ce moment-là c'était la seule chose à faire, parce que d'après nous. . .

M. Rodriguez: Sur cette question, cela n'est pas inhabituel.

M. Edmonston: Nous discutions la question de la chasse aux sorcières.

The Vice-Chairman: Let me remind you we are discussing the amendment moved by Mr. Cole to the motion submitted by Mr. Boudria.

M. Edmonston: Bon, d'abord je ne crois pas que je peux accepter la modification dans sa forme actuelle, parce que je crois qu'elle serait difficile à faire accepter aux Québécois—les gens que je représente—de façon non partisane. Les accusations portées par un membre du comité l'ont été par un Québécois. C'était des accusations graves—il s'agissait de fraude et non de mauvaise gestion.

Nous sommes un comité de la consommation, un comité qui examine la publicité mensongère et s'assure que les règles contre cette publicité sont appliquées. D'après moi, monsieur le président, les Canadiens et les Canadiennes n'accepterons pas qu'un comité qui examine la probité et l'honnêteté adopte une modification qui dit simplement que des graves accusations ont été portées; continuez votre travail et quand vous finissez, si vous avez le temps, apportez-nous l'information voulue. Le peuple du Canada n'accepterait pas cela, et trouverait que nous avons manqué à nos devoirs.

Je parle de façon très non partisane, tout comme parlent beaucoup de gens dans ma circonscription qui demandent—c'est quoi, cette pagaille? Ils demandent ce qui se passe. Je crois que si on examine la motion proposée par M. Boudria, elle ne causera pas de grands inconvénients et elle ne créera pas un précédent si terrible, le plus grave précédent qui fut créé, monsieur le président, était l'allégation portée par M. Normand. Il y a une question sur les précédents. Je n'ai

[*Text*]

heard similar charges in any other committee. It is incumbent upon us, particularly as a consumer affairs committee, to take those charges seriously, not have a witch hunt and bring someone before us, but simply have the information and not wait until everything is over.

I would simply say, in a non-partisan way, that I could not support that amendment. I hope I find some support from the government side.

Le vice-président: Merci, monsieur Edmonston. Monsieur Fontaine, vous avez la parole.

M. Fontaine: Merci, monsieur le président.

Lorsqu'il y a eu des déclarations de faites concernant les honoraires des membres de la commission, M. Spicer a accepté à ce moment-là de venir nous donner des explications. Il nous a détaillé les démarches qu'il entendait prendre. Cela a été jugé satisfaisant par les membres du Comité.

• 1855

On a aussi pris connaissance d'une lettre de M. Normand dans laquelle il disait qu'il avait reçu des explications appropriées et qu'il devenait solidaire de ses collègues commissaires et de toute son équipe. On a aussi devant nous une lettre de M. Kierans qui explique un peu le mandat difficile de la Commission.

Je pense que les députés des trois partis fédéraux sont tous intéressés au succès de cette Commission. Cette Commission a une difficulté particulière. Un représentant du Québec parlait des difficultés particulières au Québec. On sait, par exemple, que la Commission a utilisé les centrales syndicales d'enseignants dans les différentes provinces, excluant le Québec. On sait qu'elle s'est butée, au Québec, à toutes les grandes centrales syndicales, que ce soit à Jacques Proulx de l'UPA, à Laberge de la Fédération des travailleurs du Québec ou à Larose de la Confédération des syndicats nationaux. Surtout, on sait que Lorraine Pagé, la présidente de la Centrale des enseignants du Québec, a ordonné à l'ensemble de ses membres de boycotter tout effort fait par la Commission Spicer.

Les députés fédéraux, de quelque parti qu'ils soient, doivent donner à la Commission la latitude nécessaire pour compléter son mandat parce qu'il y a là un enjeu important. On a eu des affirmations crédibles de la part du commissaire et de certains de ses adjoints concernant le fait qu'ils déposeront le détail de leurs dépenses. Il y a aussi le Comité des comptes publics qui fera son travail. Il y a la Loi sur l'administration financière qui prévoit que s'il y a des irrégularités, il y aura des remèdes appropriés.

Devant toutes ces choses-là, je considère que la proposition de mon collègue est acceptable. Je vais voter dans ce sens-là.

M. Boudria: Je n'ai pas l'intention de prolonger le débat. Ce n'est pas du tout mon but.

Je veux seulement dire que si on attend que tout le travail soit fini, le nuage qui plane au-dessus de la Commission restera. Finissons-en! Vous dites qu'il faudra beaucoup de travail pour trouver ces renseignements-là. Allez-vous me faire croire que ce sont les membres de la Commission eux-mêmes qui vont faire des photocopies des factures pour nous les donner? Voyons donc! C'est une secrétaire qui va faire une pile de photocopies, un matin, et

[*Translation*]

jamais entendu parlé d'accusations semblables à notre comité. C'est à nous—surtout en tant que comité de la consommation—de prendre ces accusations au sérieux, pas en faisant la chasse aux sorcières pour traîner quelqu'un devant nous, mais simplement en obtenant l'information sans attendre que tout soit fini.

Je veux tout simplement dire, de façon non partisane, que je ne peux pas soutenir cette modification. J'espère que j'aurai un peu de soutien du côté gouvernemental.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Edmonston. Mr. Fontaine, you have the floor.

Mr. Fontaine: Thank you, Mr. Chairman.

When we first heard about how much commission members were being paid, Mr. Spicer agreed to come and explain. He clearly set out the steps he intended to take. Committee members declared themselves satisfied.

We also received a letter from Mr. Normand, in which he stated he had received appropriate explanations, and that he would stand by his colleagues on the commission and his entire team. We also have a letter from Mr. Kierans, shedding some light on the commission's difficult terms of reference.

I believe that parliamentarians in all three federal parties want the commission to succeed. The commission is facing a specific problem. One Quebec representative mentioned problems specific to Quebec. For example, we know that the commission used teacher's labour federations in the various provinces, but not in Quebec. We know that, in Quebec, the commission came head to head with all major labour confederations, including Jacques Proulx of the UPA, Laberge of the *Fédération des travailleurs du Québec* (FTQ) and Larose of the Confederation of National Trade Unions. In particular, we know that Lorraine Pagé, Chairwoman of the *Centrale des enseignants du Québec* (CEQ), ordered all CEQ members to boycott completely the Spicer Commission.

Members of Parliament, regardless of their party, must give the commission the latitude it needs to fulfill its mandate; the stakes are huge. The commissioner and some of his assistants have stated that details of their expenses will be submitted. There is no reason not to believe them. The Public Accounts Committee will also proceed with its work. Moreover, we have a Financial Administration Act, which provides for corrective measures in case of irregularities.

In the light of the above, I feel that my colleague's proposed amendment is admissible. I will vote for it.

Mr. Boudria: I do not intend to prolong this debate. That is not what I am trying to do at all.

I simply want to say that, if we wait for the commission to finish its work, the cloud now hanging over it will persist. Let us get rid of that cloud. You say that finding the information in question will require a lot of work. Are you asking me to believe that commission members themselves will stand there and photocopy their bills? Please! A secretary will spend a morning making a pile of photocopies and send those photocopies to the Clerk. That is really all it takes. We

[*Texte*]

qui va les envoyer au greffier. Ce n'est pas plus difficile que cela. On ne leur demande pas de décrocher la lune et d'en faire une galette. Tout ce qu'on leur demande, c'est de faire des photocopies des factures et de les envoyer ici. Si vous ne voulez pas, vous ne voulez pas, mais, s'il vous plaît, ne prétendons pas qu'on ne veut pas parce que c'est beaucoup trop compliqué. C'est très, très simple. On peut avoir toute l'information en quelques heures s'ils veulent nous donner les dépenses jusqu'à ce jour, bien sûr. Ils ne peuvent pas nous donner les dépenses qu'ils n'ont pas faites. D'ailleurs, les dépenses qui n'ont pas été faites n'ont pas été remises en question. On parle de celles qui ont été faites.

Si mes collègues choisissent de voter en faveur de l'amendement, je leur dis qu'ils noient le poisson. On va avoir des données après que la Commission aura fait son rapport, et tout le bagage qu'elle transporte la suivra jusqu'à ce moment-là. C'est à vous de choisir. Je n'ai rien d'autre à dire.

M. Fontaine: Monsieur le président, les Canadiens ont confié un des mandats les plus importants au Forum des citoyens sur l'avenir du Canada. Cela concerne l'existence même du Canada. En parallèle, certains élus veulent demander à cette Commission une chose qu'on n'a encore jamais demandée à aucune des commissions antérieures dans toute l'histoire du Canada, c'est-à-dire de justifier au jour le jour ses dépenses et de faire de l'acceptation de ses dépenses une priorité. Il n'y a aucun précédent. Je l'ai d'ailleurs demandé à M. Boudria. Cette Commission a un rôle extrêmement important. Ne lui créons pas de contraintes additionnelles. Ce n'est pas le rôle d'un député fédéral.

M. Edmonston: Je pense qu'on peut aider la Commission. Il y a présentement beaucoup de doute qui plane sur ses activités à cause de ces accusations. Pour enlever tout doute, on peut le faire. Si on ne le fait pas, le public va dire qu'on est en train de faire un *cover-up*. Je ne veux pas faire partie de cela. C'est tout.

Le vice-président: Je me permettrai de faire une dernière remarque. Il est important que le public sache que les vérifications d'usage seront faites par le vérificateur général. Je ne veux pas minimiser vos arguments, mais le public est en droit de savoir que le vérificateur général a le mandat de faire les vérifications d'usage et de vérifier l'imputabilité et l'efficience. Il est évident que si quelque chose n'était pas tout à fait adéquat, le vérificateur général... C'est juste un renseignement que je donne, monsieur Edmonston; ce n'est pas un point de débat.

• 1900

Étant donné que je ne sens pas qu'il y a consensus, je mets aux voix l'amendement de M. Cole qui dit ceci:

> as soon as possible upon completion of the work of the commission.

En français, c'est:

> aussitôt que possible dès que la Commission aura complété son travail.

L'amendement est adopté par 7 voix contre 5

Le vice-président: Nous allons procéder au vote sur la motion modifiée.

[*Traduction*]

are not asking them for the moon. All we are asking them is to have their bills photocopied and the copies sent here. If you do not want to go ahead with that, then don't—but please, let us not pretend we are not doing it because there are too many complications. It is very, very simple. We can have all the information we need in a few hours, provided that commission members are prepared to give details of their expenses to date. We are talking about their expenses to date, of course –they cannot provide details on expenses they have not yet incurred. In any case, the expenses they have not yet incurred are not in question here. We are simply talking about expenses they have incurred.

My collegues may choose to vote for the amendment; I would like to say that, if they do, it would be as if they were trying to cover up the facts. Once the commission tables its report, we will have the data anyway, and the cloud hanging over the commission will persist until then. It is up to you. I have nothing else to say.

Mr. Fontaine: Mr. Chairman, the people of Canada have entrusted the Citizens' Forum on the Future of Canada with one of its most important mandates, a mandate focussing on the very existence of Canada. At the same time, some elected officials are requesting of this commission something never before requested of any commission in the history of Canada—to justify its day to day expenditure and to make approval of that expenditure a priority. There is not precedent for this. I asked Mr. Boudria for a precedent. This commission has an extremely important role to play. Let us not place additional constraints upon it. That is not what members of Parliament are here for.

Mr. Edmonston: I think we could help the commission. These allegations have given rise to many doubts about the commission's activities. Our actions would remove those doubts. If we do not go ahead with this, the public will say that we are covering up. I do not want to be part of a cover up. That is all.

The Vice-Chairman: Let me make one last remark. It is important for the public to know that the usual audits will be conducted by the Auditor General. I do not mean to minimize your arguments, but the public has a right to know that the Auditor General has a mandate to conduct the audits usual in such cases and to verify accountability and efficiency. Obviously, if there were any irregularities, the Auditor General... This is just for your information, Mr. Edmonston; this is not part of the debate.

Since it seems we do not have a consensus, I will put Mr. Cole's amendment to the vote:

> aussitôt que possible dès que la Commission aura complété son travail.

In English, it reads:

> as soon as possible upon completion of the work of the Commission.

The amendment is carried by seven votes to five

The Vice-Chairman: Let us now vote on the amended motion.

[*Text*]

M. Edmonston: Monsieur le président, on ne peut pas vous entendre avec votre chorale de conservateurs.

Le vice-président: Monsieur Edmonston, je sais que vous être friand de mes propos et de mes décisions. J'apprécie beaucoup que vous soyez désireux d'entendre mes propos. De ce pas, je vais continuer.

La motion modifiée dit ceci:

Que, en application de l'article 108(1) du Règlement, le Comité permanent de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale...

M. Fontaine: Il faut inclure la correction en français.

Le vice-président: Oui, cela a été mentionné auparavant.

La motion, telle que modifiée, est adoptée

Le vice-président: Nous allons maintenant passer au troisième point de l'ordre du jour. Le Sous-comité du programme et de la procédure a discuté de la possibilité d'inviter le ministre McDermid, le ministre MacKay, ainsi que le ministre Harvie Andre.

Notre greffier a fait des démarches, et il serait possible de recevoir le ministre McDermid le 25 avril et le ministre Elmer MacKay, le 30 avril. Il n'y a pas eu de confirmation jusqu'à présent en ce qui a trait à M. Harvie Andre et au président de la Société canadienne des postes. Cependant, il faut tenir compte du fait que la session risque d'être ajournée. Si la session était ajournée, est-ce que les députés seraient prêts à revenir les 25 et 30 avril pour poursuivre les travaux du Comité?

• 1905

M. Boudria: Monsieur le président, on va inviter les témoins en tenant pour acquis que la Chambre siège. Si la Chambre ajourne, l'invitation sera automatiquement annulée. Je suis ici tous les jours en intersession, mais ce n'est pas raisonnable pour ceux qui sont à 2,000 ou 3,000 kilomètres de faire la même chose. Je comprends cela. Ils ne seront probablement pas appelés à témoigner, mais comme la Chambre siège aujourd'hui, on doit faire comme si la Chambre siégeait. On les invite à condition que la Chambre siège. Si elle ne siège pas, c'est fini.

Mr. Cole: I understand that they have not been confirmed. If the situation is such that we are going to come back, Mr. Chairman, then maybe you could make the arrangements so we hear the witnesses on the same day, so we are not coming back one week and then the next week and then the following week. It would make sense to hear all three of them on the same day, or whatever, if that was the decision. But I would leave it at the discretion of the chairman.

So I move that it be in the hands of the chair.

M. Edmonston: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Le ministre Blais a consenti à nous envoyer une lettre d'explications concernant sa querelle avec le vérificateur général. Je lui ai demandé de nous envoyer cette lettre. Si la Chambre ajourne, nous ne serons pas ici quand la lettre arrivera. Est-ce que je peux avoir l'engagement du Comité de nous envoyer cette lettre directement à nos bureaux?

[*Translation*]

Mr. Edmonston: Mr. Chairman, we cannot hear you behind your conservative chorus.

The Vice-Chairman: Mr. Edmonston, I know how partial you are to my statements and my decisions. I profoundly appreciate your desire to hear my statements. Thus, I will go on.

The amended motion reads as follows:

That pursuant to Standing Order 108(1), the Standing Committee on Consumer, Corporate Affairs and Government Operations...

Mr. Fontaine: We have to include the correction in French.

The Vice-Chairman: Yes, that was mentioned earlier.

The motion is carried as amended

The Vice-Chairman: Let us move on to the third item on the agenda. The Subcommittee on Agenda and Procedure was talking about inviting the following ministers—Mr. McDermid, Mr. MacKay and Mr. Harvie Andre.

Our clerk has contacted their offices. Mr. McDermid could be here on April 25 and Mr. MacKay on April 30. We have not yet received confirmation for Mr. Harvie Andre and the Chairman of Canada Post. However, we should bear in mind that Parliament may adjourn. If Parliament did adjourn, would members be prepared to come back on April 25 and 30 to continue with the Committee's work?

Mr. Boudria: Mr. Chairman, we will assume the House is sitting and invite our witnesses. If the House were to adjourn, the invitation would be cancelled automatically. I am here everyday when the House is not sitting, but it is unreasonable to expect those who are 2,000 or 3,000 kilometers away to do the same. I can well understand that. They will probably not be called upon to testify, but since the House is sitting today, we must act as we would if the House were sitting. We will invite the witnesses to appear provided that the House is sitting. If the House is not sitting, the invitation is void.

M. Cole: Si je comprends bien, les invitations n'ont pas été confirmées. Si nous sommes obligés de revenir, monsieur le président, vous pourriez peut-être faire en sorte que les témoins comparaissent le même jour, pour qu'ils n'aient pas besoin de revenir trois fois semaines de suite. Il serait logique d'entendre tous les trois témoins le même jour, si possible. Mais en tout cas, la décision vous appartient.

Je propose donc que la décision soit laissée à la discrétion de la présidence.

Mr. Edmonston: Mr. Chairman, I have a point of order. Minister Blais agreed to send us a letter explaining his quarrel with the Auditor General. I asked that the letter be sent to us. If the House adjourns, we will not be here when the letter arrives. May I be assured that the committee will send the letter directly to our offices?

[*Texte*]

Le vice-président: Monsieur Edmonston, le ministre va faire parvenir rapidement la lettre au greffier du Comité. Dès que le greffier l'aura reçue, il vous la fera parvenir. Je ne pense pas que cela crée de problèmes.

M. Edmonston: Tout dépend de la lettre, monsieur le président. Il a d'abord proposé de nous envoyer une lettre d'explications qu'il nous enverrait directement. Ensuite je lui ai demandé de l'envoyer d'abord au vérificateur général pour qu'il puisse en faire l'analyse pour mieux nous éclairer. Il semblait être consentant à cela. Nous nous attendons à recevoir ce genre de lettre.

Le vice-président: Monsieur Edmonston, le greffier du Comité, qui a bien suivi toute la réunion du Comité, sera en mesure d'assurer le suivi adéquat selon les engagements qui ont été pris par le ministre. Je peux vous en donner l'assurance.

M. Edmonston: D'accord. Je veux savoir si c'est ce que le greffier a compris de la réponse du ministre. J'ai compris qu'il allait d'abord envoyer la lettre à eux et que la lettre nous serait ensuite envoyée.

Le président: Monsieur Edmonston, je ne suis pas en mesure de vous répondre.

M. Edmonston: Est-ce que le greffier peut nous répondre? Si on a simplement un document venant du ministre, sans commentaire du vérificateur général, cela ne nous donne rien.

Le vice-président: Monsieur Edmonston, s'il vous plaît, nous ne sommes pas en débat.

M. Edmonston: Bien sûr que non. Ce n'est pas un débat que je fais, monsieur le président.

Le vice-président: Si vous vous donniez la peine d'écouter ce que je vous dis, il serait plus facile pour nous de terminer cette rencontre. Je vous dis simplement que le greffier va vérifier le compte rendu et va assurer le suivi des engagements pris par le ministre. D'accord?

M. Edmonston: D'accord.

Le vice-président: Pour ce qui est des réunions futures, nous allons confirmer les dates des 25 et 30 avril. Cependant, si la la Chambre ne siège pas, ces invitations seront annulées.

Le Comité ajourne ses travaux.

[*Traduction*]

The Vice-Chairman: Mr. Edmonston, the Minister will waste no time in having the letter sent to the Committee Clerk. The Clerk will pass it on to you as soon as he receives it. I do not think that will be a problem.

Mr. Edmonston: Everything hinges on that letter, Mr. Chairman. Mr. Blais initially suggested to send his letter of explanation to us directly. I asked him to send it to the Auditor General first, so that the Auditor General could examine it and explain it to us. He seemed to agree to that. We are still waiting for such a letter.

The Vice-Chairman: Mr. Edmonston, the Committee Clerk, who has closely followed all committee meetings, will certainly be able to follow up on any promises made by the Minister. I can assure you of that.

Mr. Edmonston: All right. I would like to know if the Clerk interpreted the Minister's answer as I did. I understood that the letter would first be sent to the Auditor General, and then forwarded to us.

The Chairman: I cannot answer that, Mr. Edmonston.

Mr. Edmonston: Could the Clerk answer? If we simply had a document from the Minister, without an accompanying analysis from the Auditor General, that would not carry any weight.

The Vice-Chairman: Please, Mr. Edmonston, this is not a debate.

Mr. Edmonston: Of course not, I am not debating anything, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman: If you took the trouble to listen to what I tell you, we would find it easier to adjourn this meeting. All I am saying is—the Clerk will check the proceedings and follow up on any promises made by the Minister. Is that all right?

Mr. Edmonston: That is fine.

The Vice-Chairman: As for upcoming meetings, we will confirm the 25th an 30th of April. However, if the House is not sitting at that time, the invitations will be cancelled.

The meeting is adjourned.

APPENDIX "CORP-12"

Citizens' Forum on Canada's Future

CANADA

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

Chairman's Office

Bureau du Président

April 2, 1991

The Honourable Jean J. Charest, P.C., M.P.
Chairman of the Consumer & Corporate
Affairs & Goverment Operations
Standing Committee
Room 436-N
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Mr. Charest,

Further to the undertaking which I gave before your Committee, on March 21, 1991, I am attaching hereto an itemised summary of the expenses associated with my work at the Citizens' Forum in the first four months of its mandate.

In reviewing this attachment I should caution that it contains expenditures, billed to me and paid by me on behalf of the Forum, which are not properly my personal expenses. For example, costs of meeting rooms, facsimile and telephone charges, modest hospitality and other administrative charges incurred by myself and other members and staff of the Commission, have been billed to me for administrative simplicity.

P.O. Box 1991, Station "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

C.P. 1991, Succursale "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

(613) 993-1864 FAX: (613) 990-3769

You should be aware that the exercise of complying with my undertaking has, of itself, incurred significant staff costs and we have done the best we can in the time available.

I undertook also to ask Commissioners whether they were prepared to release details of their honoraria and expenses to the Committee. Because the position of Commissioners is quite different from my own salaried state, a Commissioner was asked to take soundings. A letter from Tom Kierans, that is self-explanatory, is forwarded together with this letter.

Yours sincerely,

Keith Spicer

April 2nd, 1991

KEITH SPICER

	NOV	DEC	JAN	FEB
TRANSPORTATION				
Air	2595.80	881.40	4175.53	No Bills
Rail	00	225.00	00	92.02
Car Hire	00	00	00	00
Taxis	153.00	73.00	62.00	98.00
ACCOMMODATION (1)				
No. of Room/Nights	(7)	(17)	(28)	(26)
Cost	848.15	2718.16	4040.80	3849.43
Av. cost per night	121.16	159.89	144.31	148.05
MEALS	163.90	160.55	980.00	1330.00
INCIDENTALS (2)	42.00	48.00	875.29	481.07

NOTES: 1) Sometimes includes adjoining room used as staff meeting room and communications centre.

2) Includes fax machines, office equipment, hospitality for meetings, and other administrative charges. Please see attached letter.

Citizens' Forum on Canada's Future

CANADA

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

Toronto, April 1, 1991

The Honourable Jean J. Charest, P.C., M.P.
Chairman, Consumer and
Corporate Affairs & Government
Operations Standing Committee
Room 436 N
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Re: The Citizens' Forum

Dear Mr Charest:

Further to Mr Spicer's undertaking before your Committee to encourage individual Forum commissioners to release forthwith an interim accounting of their days worked and expenses incurred, I was asked to poll commissioners regarding their wishes on this matter. As a result we have unanimously decided to defer dealing with the Committee's request for that information. Be assured that we intend no disrespect, nor are we seeking to avoid public accountability.

The Citizens' Forum is at the crucial stage of its work. The enterprise, as conceived by Mr Spicer, is an audacious and high risk undertaking. Not surprisingly, its activities to date have been controversial. Nevertheless, it is clear that this process has touched a responsive chord across a broad spectrum of Canadians. Most want the exercise to be given a fair chance and many hope that it can succeed.

P.O. Box 1991, Station "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

C.P. 1991, Succursale "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

(613) 993-1100 FAX: (613) 993-4927

Thus, the commissioners hope to be able to focus their efforts and to concentrate on the many tasks they must complete within the very limited time frame remaining. They do not want to be deflected from their primary purpose during this period.

Of course, all commissioners have always expected to be held publicly accountable on completion of their mandate. Regarding your Committee, I speak for all commissioners when I express our intention to accommodate any reasonable request by early July, once the Commission's Report is published.

We very much hope that your Committee will be sympathetic to our reasons for delay, for the next few months at least.

Yours very truly,

Thomas E. Kierans,
Commissioner

APPENDICE «CORP-12»

Citizens' Forum on Canada's Future

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

Chairman's Office

Bureau du Président

Le 2 avril 1991

L'honorable Jean J. Charest, p.c., député
Président du Comité permanent de la consommation
et des corporations et
de l'administration gouvernementale
Pièce 436-N
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur,

La présente fait suite à l'engagement que j'ai pris le 21 mars 1991 devant le Comité que vous présidez. Je vous joins un relevé détaillé des dépenses occasionnées par mon travail auprès du Forum des citoyens pendant les quatre premiers mois de son mandat.

Avant que vous ne parcouriez ce document, je tiens à préciser qu'il s'y trouve certaines dépenses, qui m'ont été facturées ou que j'ai réglées moi-même pour le compte du Forum, mais qui ne correspondent pas proprement à mes dépenses personnelles. Par exemple, la location de salles de réunion, des notes de télécopie et de téléphone, certains frais d'accueil et d'autres frais administratifs occasionnés par mon travail et par celui d'autres membres et employés de la Commission ont été portés sur ma facture, ce aux fins de la simplicité administrative.

P.O. Box 1991, Station "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

C.P. 1991, Succursale "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

(613) 993-1864 FAX: (613) 990-3769

Sachez d'autre part que l'accession à votre demande a, en elle-même, occasionné certains coûts de personnel et que nous avons fait de notre mieux dans le temps dont nous disposions.

J'ai par ailleurs entrepris de demander aux commissaires s'ils étaient prêts à communiquer au Comité le détail de leurs honoraires et dépenses. La situation des commissaires étant différente de la mienne, en ce qu'ils ne touchent pas un salaire, au contraire de moi, l'un d'eux a été chargé de sonder ses collègues. Je joins donc, pour votre gouverne, une lettre de Tom Kierans, qui se passe, je pense, d'explication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Keith Spicer

Le 2 avril 1991

KEITH SPICER

	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.
TRANSPORT				
Avion	2 595,80	881,40	4 175,53	Pas de factures
Train	0,00	225,00	0,00	92,02
Location de voitures	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxis	153,00	73,00	62,00	98,00
HÉBERGEMENT (1)				
Nombre de chambres/nuits	(7)	(17)	(28)	(26)
Coût	848,15	2 718,16	4 040,80	3 849,43
Coût moyen par nuit	121,16	159,89	144,31	148,05
REPAS	163,90	160,55	980,00	1 330,00
FAUX FRAIS (2)	42,00	48,00	875,29	481,07

NOTES : (1) Comprend parfois une chambre voisine utilisée comme salle de réunion pour le personnel et comme centre de communications.

(2) Comprend les frais de télécopieur, de matériel de bureau, de représentation pour les réunions ainsi que d'autres frais administratifs. Voir lettre jointe.

Citizens' Forum on Canada's Future

CANADA

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

Toronto, le 1er avril 1991

L'honorable Jean Charest, c.p., député,
Président du Comité permanent de la consommation
et des corporations et de l'administration
gouvernementale,
Pièce 436-N,
Chambre des Communes,
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Objet: Le Forum des citoyens

Monsieur,

Suite à l'engagement pris devant votre Comité par M. Spicer d'encourager les commissaires à établir et à diffuser sur le champ un relevé de leurs dépenses et de leurs jours travaillés, on m'a demandé de me renseigner auprès d'eux pour savoir ce qu'ils en pensaient. Nous avons décidé à l'unanimité de reporter à plus tard notre réponse à cette demande de renseignements émanant du Comité. Soyez néanmoins assuré que nous ne voulons aucunement être irrespectueux envers vous ni chercher à éviter de rendre des comptes au public.

Le Forum des citoyens est arrivé à l'étape critique de son travail. L'entreprise, telle que conçue par M. Spicer, est audacieuse et elle comporte de gros risques. Les activités menées jusqu'à ce jour par le Forum ont soulevé de vives controverses, ce qui n'est guère surprenant. Il est cependant clair que le processus a beaucoup touché et fait réagir un grand nombre de Canadiens, dont la plupart souhaitent qu'on le laisse faire ses preuves et dont beaucoup espèrent qu'il aboutisse.

P.O. Box 1991, Station "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

C.P. 1991, Succursale "B"
Ottawa, Canada K1P 1A2

(613) 993-1100 FAX: (613) 993-4927

Voilà pourquoi les commissaires souhaitent pouvoir canaliser leurs efforts et se concentrer sur les nombreuses tâches qu'ils devront mener à bien dans le temps très limité dont ils disposent encore. Pendant cette période, ils ne voudraient pas être détournés de leur principal objectif.

Tous les commissaires savent, bien sûr, depuis le début qu'ils allaient devoir rendre compte de leurs activités au public une fois leur mandat terminé. En ce qui concerne le Comité que vous présidez, je tiens à vous dire, au nom de tous les commissaires, que nous comptons accéder à toute demande raisonnable d'ici début juillet, une fois que le rapport de la Commission aura été publié.

Nous espérons sincèrement que le Comité saura comprendre les raisons pour lesquelles nous devrons accuser ce retard de quelques mois.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

Le Commissaire,

Thomas E. Kierans

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid | Port payé

Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Department of Consumer and Corporate Affairs:

Howard Wetston, Director, Investigation and Research.

TÉMOIN

Du ministère des Consommateurs et des Sociétés:

Howard Wetston, directeur, Enquêtes et recherches.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CANADA

INDEX

STANDING COMMITTEE ON

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

HOUSE OF COMMONS

Issues 1–79 • 1989–1991 • 2nd Session • 34th Parliament

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USER

This index is subject-based and extensively cross-referenced. Each issue is recorded by date; a list of dates may be found on the following page.

The index provides general subject analysis as well as subject breakdown under the names of Members of Parliament indicating those matters discussed by them. The numbers immediately following the entries refer to the appropriate pages indexed. The index also provides lists.

All subject entries in the index are arranged alphabetically, matters pertaining to legislation are arranged chronologically.

A typical entry may consist of a main heading followed by one or more sub-headings.

Income tax
Farmers
Capital gains

Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash.

Capital gains *see* Income tax—Farmers

The most common abbreviations which could be found in the index are as follows:

1r, 2r, 3r, = first, second, third reading A = Appendix amdt. = amendment Chap = Chapter g.r. = government response M. = Motion o.q. = oral question qu. = question on the *Order Paper* R.A. = Royal Assent r.o. = return ordered S.C. = Statutes of Canada S.O. = Standing Order

Political affiliations:

BQ	Bloc Québécois
Ind	Independent
Ind Cons	Independent Conservative
L	Liberal
NDP	New Democratic Party
PC	Progressive Conservative
Ref	Reform Party of Canada

For further information contact the
Index and Reference Service — (613) 992-8976
FAX (613) 992-9417

GUIDE TO THE USER

INDEX

HOUSE OF COMMONS STANDING COMMITTEE

SECOND SESSION—THIRTY-FOURTH PARLIAMENT

DATES AND ISSUES

—1989—

April: 20th, 1.

May: 4th, 1; 9th, 2; 11th, 3; 17th, 4; 23rd, 5; 24th, 6; 25th, 7; 29th, 8; 30th, 9.

June: 7th, 10; 8th, 11; 12th, 12; 13th, 13; 14th, 14; 15th, 15; 21st, 16; 22nd, 17; 26th, 18; 27th, 19; 28th, 20.

October: 4th, 21; 5th, 22; 17th, 19th, 23; 25th, 26th, 24; 31st, 25.

November: 2nd, 26; 7th, 27; 8th, 28; 9th, 29; 22nd, 30; 23rd, 31; 27th, 32; 28th, 33.

December: 5th, 34; 6th, 35; 14th, 36.

—1990—

January: 30th, 37; 31st, 38.

February: 1st, 39; 6th, 40; 7th, 41; 8th, 42; 13th, 43; 14th, 44; 15th, 45.

March: 8th, 13th, 46; 15th, 47; 21st, 22nd, 27th, 48.

April: 3rd, 49; 4th, 5th, 50; 10th, 51; 11th, 52, 53; 24th, 54.

May: 1st, 54; 3rd, 55; 7th, 56; 8th, 57; 9th, 58; 10th, 59; 14th, 60; 15th, 61; 16th, 62; 17th, 63; 22nd, 64; 23rd, 65; 28th, 66; 29th, 67; 30th, 68; 31st, 69.

June: 4th, 70; 5th, 71, 72; 6th, 73; 12th, 74; 14th, 18th, 75.

—1991—

March: 18th, 19th, 76; 20th, 77; 21st, 78.

April: 11th, 79.

INDEX

Aboriginal people *see* Native people

Access Small Business Program
Mandate, **2**:19

ACCORD *see* Administration and Control of Contracts and Regional Data

ACT *see* Affordability and Choice Today Program

Administration and Control of Contracts and Regional Data *see* Government procurement/contracts—Automated contractor selection system

Advertising
Misleading, complaints
Canadian Advertising Foundation, function, process, **72**:6-8, 10-5
Courts, treatment, **64**:37
Government role, action, **72**:9-10; **79**:18, 24-5, 27
Report, Competition Policy Bureau examining, **79**:14-8
See also Canada Post Corporation—Promoting; Credit cards; Dollar coin; Goods and Services Tax—Government; Government procurement/contracts—Contracts issued; Postal service; Public Service Commission; Public Works Department; Real estate; Retail industry—Goods and Services Tax

Aerial surveillance *see* Fisheries

Affordability and Choice Today Program *see* Housing

Agenda and procedure subcommittee *see* Procedure and Committee business

Air Canada Corporation
Privatization, **21**:12, 17-8, 33; **29**:18-9; **48**:26
Service, bilingual, **21**:24, 33-6
See also Petro-Canada

Airlines
Deregulation, **21**:15-8; **36**:22; **56**:11-2; **64**:41-2
See also Goods and Services Tax Consumer Information Office—National Transportation Agency

Airport Parkway *see* National Capital Region—Roads

Airports
Mirabel, expropriated lands, **10**:10

Alberta *see* Public Works Department—Capital projects

Alberta Council on Aging
Organization, representation, **42**:10-1, 19
See also Organizations appearing

Allelix *see* Osteoporosis

Almeda, Frank (Public Works Department)
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, **10**:25-6

American Express Canada Inc. *see* Credit cards

Amery, Anthony D. (Du Pont Canada Inc.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **70**:47-9

Anawak, Jack Iyerak (L—Nunatsiaq)
Postal service, Committee study, **25**:20-1

Anderson, Edna (PC—Simcoe Centre)
References, *in camera* meeting, **75**:56

Anderson, George (Canada Mortgage and Housing Corporation)
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1989-1990, main, **5**:7, 9-14, 21

Anderson, Rowena J. (Canadian Postmasters and Assistants Association)
Postal service, Committee study, **27**:11-2, 17-8, 20-1, 23-4, 33

Andre, Hon. Harvie (PC—Calgary Centre; Minister of Regional Industrial Expansion and Minister of State for Science and Technology and Acting Minister of Consumer and Corporate Affairs; Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons)
Canada Post Corporation
Committee inquiry, **25**:16
Complaints, **47**:5
Corporate plan, **25**:8
Employees, **25**:36-7
History, **25**:7
Labour-management relations, **25**:16, 22, 24
Logo, **25**:12-3
Mandate, **47**:7-9
Minister's role, **47**:12
Performance, **25**:31; **47**:4-5
Privatization, **25**:9, 14, 17-20, 22-4, 26, 32; **47**:9-10, 18-9
Regulatory agency/CRTC, **47**:7, 10
Telephone number/system, **25**:12
Crown corporations, role, **25**:9-10
Post offices, franchises/retail outlets, **25**:15-6, 26-9; **47**:8, 17
Postal service
Committee study, **25**:6-29, 31-2; **47**:4-19
Customer councils, **47**:13
Delivery methods, **25**:10-2
Electronic communications, **47**:15
Mail, **25**:31
Marchment Commission, **25**:14
Newspapers, **25**:17-8
Northern communities, **25**:20-1; **47**:14-5
Parcel delivery, **47**:16
Rural service, **25**:15-7, 29
Subsidies, **47**:10, 12-3
Telephone service, comparing, **25**:9
Postal Services Review Committee, termination, **47**:6-7, 11
Procedure and Committee business, information, **25**:27; **47**:18
Rural Dignity for Canada, organization, **25**:29
United Kingdom, postal service, **25**:19

Anti-Inflation Board *see* Goods and Services Tax Consumer Information Office

Appendices
Broadbent, David, Citizens' Forum on Canada's Future, correspondence, **77A**:5
Canadian Bankers' Association document, *Credit Card Operations of Canadian Chartered Banks*, **14A**:1-19
Canadian Labour Congress brief, **31A**:1-23
Citizens' Forum on Canada's Future
Report, preliminary, thematic, **78A**:1-23
See also Appendices—Broadbent—Kierans—Normand—Spicer

Appendices—*Cont.*
Federation of Prince Edward Island Municipalities brief, **39A**:1-18
Kierans, Thomas E., Citizens' Forum on Canada's Future, correspondence, **79A**:4-5
Normand, Robert, Citizens' Forum on Canada's Future, press release, correspondence, **77A**:1-3
Public Service Alliance of Canada brief, **43A**:1-29
Queen's University research, postal service, **41A**:1-11
Retail Council of Canada brief, **15A**:1-10
Saint-Julien, constituent/Canada Post Corporation correspondence, **37A**:1—6
Spicer, Keith, Citizens' Forum on Canada's Future, correspondence and expenses statement, **79A**:1-3
Trust Companies Association of Canada brief, **20A**:1-15

Appliances *see* Household appliance manufacturers

Appropriation Act No. 1, 1989-90 (Bill C-14) *see* Supply

Architecture services *see* Government procurement/contracts

Armed Forces *see* Canadian Armed Forces

Asbestos *see* Government accommodation/buildings—Transport Department headquarters

Assad, Mark (L—Gatineau—La Lièvre)
Bridges, **6**:27-8
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:60-1, 70-2
Government accommodation/buildings, **10**:32-4
Manufacturers' sales tax, **66**:70-2
National Capital Commission estimates, 1989-1990, main, **6**:26-8
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, **10**:32-4
References, *in camera* meeting, **24**:52
Tourism industry, **66**:60-1
Turner, G., references, **66**:60

Association des consommateurs du Québec
Background, **67**:5-6
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

Atkinson, Roy (Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1989-1990, main, **8**:19-21

Atlantic Canada *see* Tourism industry—Goods and Services Tax

Attewell, Bill (PC—Markham—Whitchurch—Stouffville)
Postal service, Committee study, **25**:63-5

Auditor General *see* Cabinet Ministers; National Capital Commission—Reorganization

Audits *see* Government procurement/contracts—Contracts issued

Auger, Jacques (Canadian Council of Grocery Distributors)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **65**:51-64

Auto Pact *see* Automobile manufacturers

Automobile dealers
Goods and Services Tax
Administrative costs, **61**:24-6; **68**:9

Automobile dealers—*Cont.*
Goods and Services Tax—*Cont.*
Employee awareness, **62**:34; **68**:10
Implementation, timing, benefit, **62**:37-8
Information, manufacturers providing, **62**:4, 25-6
Manufacturers' sales tax rebates, **68**:17-8
Operating expenses, consequence, **62**:31-2, 35
Prior to implementation, consumer demand affected, **62**:23-4; **68**:4-8, 10-2, 14-7
Profit margins, impact, **61**:29-30; **62**:35, 40
Wages, relationship, **61**:23
Operations, employees, profitability, **61**:19-20, 22; **62**:32, 38
Sales, private/commercial, **62**:39
Used car dealers, **72**:19-21, 23-4

Automobile manufacturers
Canadian content percentages, **62**:17, 22-3
Goods and Services Tax
Employee information, **62**:15
Export sales, affecting, **62**:11-2, 21-2
Industry, impact, **62**:6, 15-6, 24-5, 28-9
Suppliers, reactions, **62**:11
Wage settlements, consequences, **62**:7, 20-1, 25; **68**:10
Importing, Auto Pact membership, significance, **61**:28; **62**:12, 16
Income tax rate, manufacturers' sales tax, relationship, **62**:9, 21
Profitability, economic conditions, **62**:7-10, 22

Automobiles
Freight charges, **68**:6, 13
Imports, manufacturers' sales tax, application, **61**:26; **62**:16; **68**:13; **72**:25
Manufacturers' suggested retail price
Customer access, **62**:12-4, 20, 26-8, 30-1, 33, 35-7; **74**:38
Mark-up provision, **62**:33-4
Quotes, GST exclusion, **62**:4-5, 19, 21
Parts, prices
Goods and Services Tax impact, **61**:21, 27; **62**:19, 37; **63**:5-8, 10
Manufacturers' sales tax component, mark-ups, identifying, **63**:4-5, 7, 9-10, 12-3
Prices, GST impact, **62**:42; **64**:18; **68**:5, 14-5, 38-9
Commercial vehicles, rebates, **62**:11, 28-9
Input tax credit, **72**:17, 25-6
Leased cars, **61**:22; **62**:18, 37; **68**:17
New cars, **59**:19; **60**:15; **61**:20-1, 24-7; **62**:5, 7-8, 18, 30-3, 36; **68**:17-8; **72**:18
Used cars, **61**:21-3; **62**:18; **68**:8-9; **72**:15-8, 20-3
Purchasing, financing, interest rates, **19**:16
Servicing and repairs, GST affecting, **61**:21, 30-1; **62**:19, 37; **63**:5, 12, 14-5; **68**:10
Trade-ins, wholesale values, **72**:24-5
Used cars
Private sales, illegal sales, GST benefitting, **72**:16-9, 26
Provincial taxes, applying, **72**:20, 22-3
Warranties, cost, GST impact, **62**:21

Automotive Industries Association of Canada
Representation, **63**:4
See also Organizations appearing

Awards *see* Governor General's Office

Baker, George S. (L—Gander—Grand Falls)
Postal service, Committee study, **40**:37

Baldwin, Bob (Canadian Labour Congress)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **68**:42-3, 48
Postal service, Committee study, **31**:23-6

Banff National Park *see* Trans-Canada Highway

Bank of Canada *see* Interest rates; Organizations appearing

Bankruptcies
Employees, suppliers, compensation, **79**:20

Bankruptcy Act
Amendments, Consumer and Corporate Affairs Department developing, **49**:26-7; **79**:11

Banks and banking
Facilities, equipment, supplies, manufacturers' sales tax rebates, **66**:84-5
Profit margins, **66**:77-8
Goods and Services Tax implementation, impact, **66**:83
Service charges, **3**:20-1; **19**:18
Retail industry, **15**:19
See also Financial services; Postal service—Banking services

Barber, Wil (Municipal Electric Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **67**:22-3

Barrett, David (NDP—Esquimalt—Juan de Fuca)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **58**:10-3, 15, 17
Labour unions, **58**:10-1

Bassel, John (Canadian Home Builders' Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **69**:25-6, 30-1, 33

Battle, Ken (National Council on Welfare)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **72**:27-34

Bay, The *see* Committee—Witnesses; Credit cards—Merchant cards; Organizations appearing—Hudson's Bay Company

Bean, Daryl T. (Public Service Alliance of Canada)
Postal service, Committee study, **43**:4-21

Beattie, Robert G. (Used Car Dealers Association of Ontario)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **72**:15-26

Beatty, Stephen (Canadian Apparel Manufacturers Institute)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **68**:33

Beauchamp, Pierre J. (Canadian Real Estate Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **67**:39-40, 42, 48

Belgium *see* International postal services

Bell Canada
Rates, GST affecting, **65**:43-5
Northern Telecom, manufacturers' sales tax savings, ensuring, **65**:42-3, 47
See also Goods and Services Tax; Hydro-Québec—Rates; Ontario Hydro—Rates; Organizations appearing

Bell-Northern Research
Research facility, NCC greenbelt land lease, **6**:13; **55**:15

Bellemare, Eugène (L—Carleton—Gloucester)
Canada Post Corporation, **25**:61-2
Consumers' Association of Canada, **12**:7-10, 13
Credit cards, Committee study, **12**:7-10, 13, 31-3; **14**:8, 28-9, 32
Postal service, Committee study, **25**:61-2; **26**:6-7, 23-4
Procedure and Committee business
Briefing notes, **12**:7-8
M. (Simmons), **12**:9-10, 13
Documents, **26**:6
Questioning of witnesses, **26**:24; **54**:15-6
Public Service Commission estimates, 1990-1991, main, **54**:14-6
References *see* Canada Post Corporation

Belsher, Ross (PC—Fraser Valley East; Parliamentary Secretary to Minister of Transport)
Credit cards, Committee study, **14**:34-6

Berg, Peter (Library of Parliament Researcher)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **57**:14; **58**:20

Bickerton, Geoff (Canadian Union of Postal Workers)
Postal service, Committee study, **32**:22-3, 37, 44-5, 48-50, 55-6

Bicycle paths *see* National Capital Region

Bilingualism *see* Official languages policy/bilingualism

Bill C-62 *see* Excise Tax Act, Criminal Code, Customs Act, Customs Tariff, Excise Act, Income Tax Act, Statistics Act and Tax Court of Canada Act (amdt.)(Bill C-62)

Bird, J.W. Bud (PC—Fredericton—York—Sunbury)
Citizens' Forum on Canada's Future
Committee study, **78**:30, 47-8
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:62, 67-8, 70
Procedure and Committee business, questioning of witnesses, **76**:62; **78**:47
References, *in camera* meetings, **78**:3

Bjornson, David (PC—Selkirk—Red River)
Citizens' Forum on Canada's Future, estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:60-1
References, *in camera* meeting, **75**:56
Supply and Services Department estimates, 1990-1991, main, **51**:12

Black and Decker Canada Inc.
Employees, wages, U.S. operations, comparing, **61**:9-10
Goods and Services Tax Consumer Information Office, relationship, **61**:8
New operations, **61**:15
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

Blackburn, Jean-Pierre (PC—Jonquière)
References, *in camera* meeting, **48**:4

Blais, Hon. Pierre (PC—Bellechasse; Minister of Consumer and Corporate Affairs and Minister of State (Agriculture))
Advertising, misleading, **79**:14, 17-8
Bankruptcies, employees, **79**:20
Bankruptcy Act, amendments, **49**:27; **79**:11
Business, Goods and Services Tax, **74**:5, 13
Competition Policy Bureau
Employees, **79**:10
Investment Canada, **49**:19
Role, **49**:6-7; **79**:12
Competition Tribunal, role, budget, **49**:10; **79**:10
Computer software, RCMP, **79**:28-9
Consumer Affairs Bureau, activities, **49**:7
Consumer and Corporate Affairs Department
Budget, **79**:10
Employees, **49**:8
Estimates
1990-1991, main, **49**:5-28
1991-1992, main, **79**:7-14, 17-30
Intellectual Property Directorate, **79**:12
Name change, **49**:24
Review, **79**:9-10
Role, **79**:8
Transcript services, **79**:28
Consumer week, national event, **49**:7
Copyright Board, role, budget, **49**:10; **79**:11
Corporate mergers/takeovers
Guidelines, **79**:12
Review process, **49**:14-5
Economy, market competition, **79**:12
Gasoline prices, competition, **79**:19-20, 23, 29-30
General Agreement on Tariffs and Trade, negotiations, **79**:12
Goods and Services Tax
Price increases, **49**:13-4, 19-20
Prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **74**:4-26
Goods and Services Tax Consumer Information Office
Board of Directors, **74**:6, 17
Budget, **79**:11
Chairperson, **74**:6-7
Committee recommendations, **74**:12, 25
Complaints, **74**:19-20
Costs, **74**:18
Existence, **74**:21; **79**:21-2
Independence, **74**:5-6, 10
Information role, **74**:7, 26; **79**:21-2
Mandate, **74**:5, 17-8
Organization, other groups participating, **74**:20-1
Preliminary planning, **49**:12, 20; **74**:13-4
Price monitoring role, **74**:9, 24-5
Publicizing business names/industry sectors, **74**:11, 26
Reports, **74**:6, 12
Staff, **74**:6, 14-5, 20-3
Hazardous Materials Information Review Commission, role, budget, **49**:10; **79**:11
Hazardous products, materials
Children, **79**:9
Workplace Hazardous Materials Information System, **49**:7
Integrated Circuit Topography Act, passage, **79**:8
Labelling, bilingual, **49**:17-8
Manufacturers' sales tax, eliminating, **74**:8

Blais, Hon. Pierre—*Cont.*
Marketing, telephone soliciting, **79**:13, 26-7
Patent Co-operation Treaty, ratification, **79**:9
Patent Office, computerization, **49**:7-9, 22-3; **79**:9
Patented Medicine Prices Review Board, role, budget, **49**:10; **79**:11
Patents, intellectual property rights, **79**:8
Postal service, fraudulent mailing practices, **79**:13-4
Postal Services Review Committee, termination, **49**:9, 25-6
Procedure and Committee business
Estimates, **49**:8-9
Questioning of witnesses, **79**:25
Procurement Review Board, role, budget, **49**:11; **79**:11
Standards Council of Canada, role, budget, **49**:11; **79**:11
Transfer payments to provinces, research and development use, **49**:28

Bleau, Josée (Canadian Bankers' Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:79, 83

Blenkarn, Don (PC—Mississauga South; Individual presentation)
Credit cards, Committee study, **13**:4-16, 18-29
References, **14**:7-8
Individual presentation before Committee, **13**:4-16, 18-29

Blois, Ernie L. (Canadian Postmasters and Assistants Association)
Postal service, Committee study, **27**:4-20, 22-34
References, **27**:30

Bombardier Inc. *see* Canadair Ltd.

Bosley, Hon. John W. (PC—Don Valley West)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **73**:20-1, 24-5
Housing, **73**:20-1, 24-5

Boudria, Don (L—Glengarry—Prescott—Russell)
Advertising, **72**:10-3
Air Canada, **21**:33-5
Alberta Council on Aging, **42**:19
Automobiles, **61**:30-1; **62**:12-4, 26-8, 35-7; **63**:14-5; **74**:38
Black and Decker Canada Inc., **61**:16-7
Bridges, **11**:30-1; **50**:11-2; **55**:16; **65**:10
Budget, Apr. 27/89, **2**:11-4
Cabinet Ministers, **65**:12-3
Camp, Dalton, references, **18**:8
Canada Mortgage and Housing Corporation, estimates, 1990-1991, main, **52**:9, 14, 16-8, 22, 27-8
Canada Post Corporation, **15**:7; **21**:14-5; **25**:12-3, 38-41, 65-7; **26**:8-12; **27**:27; **28**:23; **31**:8-9; **32**:17, 19-20, 42, 62; **33**:10; **35**:11-4; **39**:15; **36**:15-6; **41**:15-7; **43**:10-3
Estimates, 1989-1990, main, **16**:7-12, 26, 34; **17**:5-10, 17, 25, 27, 30, 34
Canada Post Corporation Act, **25**:11
Canadian Labour Congress, **68**:35
Census, 1991, **22**:6-7; **63**:33-4
Citizens' Forum on Canada's Future
Commissioners, expenses, per diems, accountability, papers and records, Committee requesting, M., **79**:7, 31-2
Amdt. (Cole), **79**:33, 36-7
Committee study, **78**:4-5, 7, 11-2, 26-9

Boudria, Don—*Cont.*
Citizens' Forum on Canada's Future—*Cont.*
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:34-5; **77**:4-5, 18-20
Clothing, **68**:30
Clothing manufacturers, **68**:29, 33
Committee, **18**:10-4; **36**:4-5; **58**:4; **59**:32-3
Construction industry, non-residential, **58**:33-4
Consumer and Corporate Affairs Department estimates
1989-1990, main, **8**:12, 23-5
1990-1991, main, **49**:4-5, 8-9, 24-6
1991-1992, main, **79**:6-7, 9, 12-5, 21, 26
Consumer Price Index, **22**:8-9; **65**:67-8
Consumers' Association of Canada, **19**:21
Credit cards, Committee study, **14**:22-4, 40; **15**:7-12; **19**:7-10, 21
Crown corporations, **21**:14; **48**:13
d'Aquino, references, **66**:33
Dollar coin, **1**:31-2, 40
Economy, **70**:37
Employment and Immigration Department, **22**:20
Estimates, **76**:34-5
Farm equipment dealers, **60**:5-6
Food, **65**:63-4
Funeral services, **66**:33-5
Goods and Services Tax, **51**:11-5; **63**:19, 21-2
Prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:25-6, 33-5, 47; **57**:11-4; **58**:4, 20-2, 33-4, 37; **59**:5, 7, 14-6, 32-4, 42-3, 45, 47-52; **60**:5-6, 13, 21-4; **61**:16-8, 30-1; **62**:12-4, 26-8, 35-7, 45-7; **63**:13-5; **64**:9, 12, 30; **65**:49-50, 56-9, 63-4, 67-9, 76; **66**:12, 17-8, 25, 33-5; **67**:15-6, 29-30, 43-4, 46, 49-51; **68**:29-30, 33, 35, 43-5; **70**:13-6, 22-3, 29-30, 35-7; **71**:11-3, 21; **72**:5-8, 10-3, 30-1; **73**:18-20, 22-3, 25; **74**:4, 7-8, 14-6, 21-3, 36-8, 43
Government accommodation/buildings, **7**:8-11; **10**:15-20; **11**:23-5; **50**:25
Government expenditures, Governor General's special warrants, Committee study, **4**:8-11, 18-20
Government procurement/contracts, **2**:37; **50**:12-3
Governor General estimates, 1989-1990, main, M. (Rodriguez), **10**:5
Household appliance manufacturers, **70**:22-3
Housing, **52**:17-8; **58**:21; **59**:14-5, 48; **60**:22-3; **62**:46; **65**:68-9; **67**:15-6, 49-51; **73**:18-20, 22-3, 25; **74**:43
Hydro-Québec, **70**:29-30, 35-7
Indian reserves, **52**:8; **63**:33
International postal services, **45**:10-2
Labour unions, **68**:43-4
Lobbyists, **8**:23-5
Manufacturers' sales tax, **74**:8
Marketing, **79**:12
Members of Parliament, **22**:18-9; **63**:23-4
Monetary policy, **56**:34-5; **57**:13-4; **58**:4, 21-2; **60**:23
National Association of Major Mail Users, **28**:8
National Capital Commission estimates
1989-1990, main, **6**:17, 20-2, 27
1990-1991, main, **55**:9, 15-6
National Capital Region, **6**:20; **50**:10-1; **55**:15
Native people, **52**:16-7
Ontario Hydro, **65**:68, 76
Parliament Hill, **48**:13-7

Boudria, Don—*Cont.*
Post offices, **29**:9; **34**:14, 16-7; **38**:8
M. (Taylor), amdt., **42**:6-7, 9
Postal service, **16**:10-1; **17**:5-7; **79**:12-3
Committee study, **25**:10-3, 29-30, 38-42, 44, 61, 65-8, 71; **26**:8-12; **27**:10-3, 27; **28**:8-11, 22-3; **29**:8-10, 20-1; **30**:11-4; **31**:8-10; **32**:17, 19-20, 42-3, 59, 61-3; **33**:8-11; **34**:4, 13-7; **35**:11-4; **36**:4-5, 14-8; **37**:12-4, 19, 22, 26-7, 30-3; **38**:8-9, 16, 18-9; **39**:4, 6-7, 15-7; **40**:11-3, 28, 31-2; **41**:4-5, 14-7, 37; **42**:6-7, 9, 17-9, 26-7, 34-6; **43**:10-2; **45**:10-2, 24; **52**:4-8
M., **37**:32-3
Postal Services Review Committee, **33**:10-1; **39**:15-6; **40**:31-2; **45**:12; **48**:28; **49**:25-6
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates
1989-1990, main, **21**:14-5, 26, 33-5
1990-1991, main, **48**:13-7, 20-1, 26-9
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:8-14, 21-4, 29-31
Procedure and Committee business
Advertising for submissions, **21**:9
Agenda and procedure subcommittee, **15**:7-8; **66**:25; **77**:4-6
Agenda, M. (White), **23**:10, 21-5
Amdt. (Clark), **23**:12, 14-9, 21
Briefs, **41**:14; **42**:27; **55**:5; **68**:35
Business meetings, **4**:5, 7; **10**:5-6; **18**:4-7; **21**:7-10; **22**:24-5, 27; **23**:6, 8, 10, 12, 14-9, 21-5; **55**:5; **76**:7-8, 14-5, 17, 22, 26, 29-30; **79**:31-3, 36-8
Chairman, **77**:19-20
Documents, **26**:11; **40**:11-3; **54**:9; **55**:16; **72**:6; **79**:6-7, 9
M., **79**:7, 31-2
Amdt. (Cole), **79**:33, 36-7
Estimates, **22**:24-5, 27; **49**:4-5, 8-9
In camera meetings, **23**:8; **56**:25-6
Information, **16**:34; **22**:8; **25**:68; **26**:11; **34**:17; **42**:26; **52**:4; **63**:24, 33; **67**:51
M. (Rodriguez), **17**:30, 34
Items of business, **23**:12, 16, 22-3
Meetings, **4**:5, 7; **25**:30; **45**:24; **50**:18; **58**:37
Members, **51**:16
Ministers, **22**:24-5, 27; **51**:14-5; **79**:38
Motions, **59**:42-3
New business, **52**:8
Order in Council appointments, **21**:7-8
Press release, **21**:10
Proceedings, **10**:6
Publication, **22**:19
Questioning of witnesses, **10**:35; **11**:4; **17**:25; **22**:20; **25**:29, 66; **28**:22-3; **55**:9; **59**:5; **63**:32; **70**:13-4; **77**:19-20; **78**:4-5, 7, 11-2
Quorum, **18**:4; **39**:6-7; **52**:4; **79**:6-7
Reports to House, **52**:5-8; **74**:4
Research, **56**:34; **57**:14
Room, **17**:17
Vice-Chairman, M. (Larrivée), **23**:6
Votes, **23**:25
Votes in House, **38**:16, 19; **39**:4; **41**:4-5
M., **38**:18
Witnesses, **18**:5-6; **50**:5, 10; **55**:9; **56**:25; **59**:34, 50-1; **61**:30; **76**:7-8, 14-5, 17, 22, 29-30; **72**:10
M., **18**:10-4

Boudria, Don—*Cont.*
Procedure and Committee business—*Cont.*
Witnesses—*Cont.*
M., (White), **23**:10, 21-5
Amdt. (Clark), **23**:12, 14-9, 21
M., (Robitaille), **59**:42-3, 52
Amdt., **59**:52
M., **76**:22, 29-30
Public Service, **54**:7-9; **65**:11-2
Public Service Commission estimates, 1990-1991, main, **54**:7-9
Public Service Staff Relations Board, **18**:29-30
Public Works Department estimates
1989-1990, main, **10**:14-20, 30, 35; **11**:4, 23-5, 30-1
1990-1991, main, **50**:5-6, 10-3, 18, 25
References, *in camera* meetings, **24**:51-2; **48**:4; **50**:3; **54**:3; **75**:55; **78**:3
Regulations, **21**:26; **48**:29
Retail industry, **56**:47; **65**:56-9, 64; **70**:15-6; **74**:15
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:31-3, 40-1, 48
Rural Dignity for Canada, **34**:14-6
Senior citizens, **42**:18-9
Spicer, references, **76**:7
Statistics Canada estimates
1989-1990, main, **22**:6-9, 18-20
1990-1991, main, **63**:19, 21-4, 32-4
Supply and Services Department estimates
1989-1990, main, **2**:11-4, 37
1990-1991, main, **51**:10-6
Telecommunications/telephone services, **65**:49-50
Tourism industry, **71**:11-3, 21
Treasury Board estimates
1989-1990, main, **7**:7-11
1990-1991, main, **65**:10-3
United States Embassy, **6**:20

Bourgault, Lise (PC—Argenteuil—Papineau; Parliamentary Secretary to Minister of National Health and Welfare)
Bridges, **50**:27
Goods and Services Tax, **50**:27-8
National Capital Commission, **50**:28
National Capital Region, **50**:28
Procedure and Committee business, meetings, **50**:18
Public Works Department estimates, 1990-1991, main, **50**:18, 27-8

Bourgon, Jocelyne (Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1990-1991, main, **49**:28

Bourque, Raymond (Canadian Manufacturers' Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:69-70, 74

Bridges
National Capital Region
Eastern/Rockcliffe Parkway, **6**:21-2
Ottawa River, studying, **6**:27-8; **55**:16, 21, 27-8
Perley Bridge, Hawkesbury, Ont./Grenville, Que., structural problems, replacing, **11**:30-1; **50**:11-2, 27; **65**:10-1

Briefs *see* Appendices; Canadian Labour Congress; Procedure and Committee business

Brightwell, Harry (PC—Perth—Wellington—Waterloo)
Postal service, Committee study, **25**:68-9
Procedure and Committee business
Agenda, M. (White), **23**:25-6
Business meeting, **23**:25-6
Votes, **23**:25-6
Witnesses, M. (White), **23**:25-6

British Columbia *see* Housing

Broadbent, David (Citizens' Forum on Canada's Future)
Citizens' Forum on Canada's Future
Committee study, **78**:10, 21, 27-9, 34-5
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:32, 38-44, 46-61, 64-75; **77**:8-30
References, **76**:52, 58-9, 72
See also Appendices

Broadcasting
Cable operators, licensing fees, **79**:11

Brooks, Neil (York University—Individual presentation)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **57**:4-32
References, **64**:73-4

Brown, Robert (Business Council on National Issues)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:10-1, 13, 15-8, 20, 22-3

Budget *see* Procedure and Committee business

Budget, Apr. 27/89
Leak, Canadian Government Printing Office, Pinkerton's employees, etc., **2**:11-4
See also Gasoline prices; Government accommodation/buildings—Transport Department headquarters

Buildings *see* Government accommodation/buildings; Heritage buildings

Bulloch, John (Canadian Federation of Independent Business)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **64**:5-24, 27-35

Business
Goods and Services Tax
Administration, compliance, costs, complexity, **56**:19-20, 38-9, 43; **57**:28; **64**:6, 10, 14; **71**:8; **72**:35-7, 39, 44-5, 47-52; **74**:27-8
Capital expenditures, affecting, **56**:44; **72**:36, 63
Education, CFIB role, **64**:8-9
Exemption, small traders, **71**:8, 14-5; **72**:55
Government information, consultation process, **60**:17, 32; **71**:10-1; **72**:40, 52, 54-5; **74**:41
Illegal practices, Director of Investigation and Research, Competition Act, investigating, **74**:5
Impact, minimizing, restructuring, **57**:30-1
Profitability, maintaining, **74**:12-3, 36, 40
Public information role, **60**:14, 17
Small business, impact, **64**:14; **70**:8
See also Canada Post Corporation; Economy—Recession; Postal service

Business Council on National Issues
Background, **66**:5
See also Canada-United States Free Trade Agreement; Economy—Market competition; Goods and Services Tax; Organizations appearing

Butland, Steve (NDP—Sault Ste. Marie)
Canada Post Corporation, **50**:15-7
Citizens' Forum on Canada's Future, estimates, 1990-1991, supplementary, **77**:14-6, 23
Gatineau Park, Que., **6**:15; **55**:17
Goods and Services Tax Data Processing Centre, **50**:14-5
Government accommodation/buildings, **10**:20-2; **11**:9, 12
National Capital Commission estimates
1989-1990, main, **6**:14-7
1990-1991, main, **55**:17-8, 32
Procedure and Committee business, business meeting, **10**:7
Public Works Department estimates
1989-1990, main, **10**:20-2; **11**:9-12
1990-1991, main, **50**:13-7

Cabinet Ministers
Travel expenses, Auditor General's recommendations, **65**:12-3
See also Census, 1991; Privy Council Office—Ministers' offices; Regulations

Cable operators *see* Broadcasting

Caldwell, Brian B. (Canadian Association of Japanese Automobile Dealers)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **61**:18-9, 23, 27, 29

Callbeck, Catherine (L—Malpeque)
Canadian Armed Forces, **2**:25-6
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1989-1990, main, **3**:12-4
Corporate mergers/takeovers, **3**:14
Dollar coin, **1**:35-6
Drugs and pharmaceuticals, **3**:12
Government land, **11**:15
Government procurement/contracts, **11**:16-7
Housing, **11**:16
National Capital Commission estimates, 1989-1990, main, **6**:24-5
Patented Medicine Prices Review Board, **3**:12-4
Postal service, Committee study, **38**:14-5
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, M. (N. Leblanc) Amdt. (Hopkins), **1**:15-6
Amdt. (Taylor), **1**:19
Organization meeting, **1**:8, 15-6, 19
Vice-Chairman, election, M. (Robitaille), **1**:8
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, **11**:15-7
References *see* Drugs and pharmaceuticals
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:35-6
Supply and Services Department estimates, 1989-1990, main, **2**:25-6

Calvin, Brian (Used Car Dealers Association of Ontario)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **72**:16, 20, 23-4

CAMA *see* Canadian Appliance Manufacturers Association

Camco Inc.
Investment strategy, free trade, GST, influencing, **70**:20, 24
Operations, **70**:19-20
See also Organizations appearing

Cameco Ltd.
Privatization, **48**:9

Camp, Dalton
References, **18**:8

Campbell, Charles (Bell Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **65**:50

Campbell, Coline (L—South West Nova)
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1989-1990, main, **5**:20-1, 25
Canada Post Corporation, **46**:14-5, 29
Housing, **5**:20-1
Municipalities, **5**:20
Post offices, **46**:15-7; **47**:17
Postal service, Committee study, **46**:10, 14-7, 29-30; **47**:17-8
Procedure and Committee business
Information, **46**:15-7, 29; **47**:17-8
Questioning of witnesses, **46**:10, 14

Campeau Corporation *see* Government accommodation/buildings—Transport Department headquarters

Campeau, Robert *see* Government accommodation/buildings—Transport Department headquarters

Canada Day
Celebrations, **6**:24

Canada Mortgage and Housing Corporation
Administrative expenses, **5**:21-2; **52**:10
Employees, **52**:10
Estimates
1989-1990, main, **5**:4-29
1990-1991, main, **52**:9-29
Furniture and equipment capital budget, **5**:14
Land sales, Ontario, **5**:7
Projects, authorization/auditing procedures, Patricia Starr investigation, **52**:18-20
Structure, **5**:9
See also Goods and Services Tax Consumer Information Office; Housing; Mortgages—Mortgage Insurance Program; Organizations appearing

Canada Post Corporation
Accommodation
Property taxes, **29**:17-8
Public Works Department leases, **25**:68-70; **26**:12-5; **34**:31-2; **50**:15-7, 22-3
Annual report, **15**:7; **16**:16-8; **17**:15-6
Bellemare experience, lost parcels, report, providing, **26**:23-4
Budget, dividends, **28**:9-10
Business, relationship, **28**:15-6, 25; **33**:5; **42**:36; **46**:9
Committee inquiry
Contract negotiations/industrial relations, infringement, avoiding, **31**:11-3, 31
M. (Chartrand), **23**:7, agreed to on division, 4

Canada Post Corporation—*Cont.*
Committee inquiry—*Cont.*
M. (Rodriguez), **17**:33-4; **18**:6-7, agreed to, 3
Terms of reference, **21**:8; **25**:5-6, 16; **26**:9; **31**:12-4; **32**:4-5
Travel, **32**:5-6; **34**:8, **37**:5-6; **38**:8; **39**:7-8, 19-20
Witnesses, provincial representation, **38**:12
See also Orders of Reference
Community involvement, **25**:37
Competition, cross-subsidization, **30**:8-9, 21, 26, 28; **33**:6-7, 10; **35**:5-6, 8-9, 12-3, 15, 22-3; **36**:20-1; **40**:26-7; **45**:10-2; **46**:30
Complaints, responsiveness, **39**:20; **47**:5
Customer Services Division, **43**:5-6
Corporate plan, investment/debt projections, etc., **16**:30-1; **17**:14-7; **25**:8, 37; **26**:16, 19-20; **46**:11-2
Courier companies, comparing, **32**:33-5, 39
Crown corporation status, background, CUPW role, **32**:21, 37
Cultural activities, supporting, **16**:20-1
Customs, preferential treatment, **35**:8, 24
Deregulation, competition/rural areas affected, **28**:10; **30**:9; **31**:26; **32**:11-2; 33:6; **43**:6-7; **46**:8-9
Documents, tabling, **17**:11-2; **25**:42; **26**:4-6, 29; **31**:10; **40**:11-4
Employees, **16**:12; **17**:13; **25**:36-7; **26**:15-6; **46**:12
Absenteeism, policy, **16**:9-10; **25**:40, 44-5, 55, 58, 66-8; **26**:5; **28**:23; **31**:10-1; **32**:12-4, 54-6, 64-5; **39**:12-4; **43**:7, 16-7
Contracting-out/privatization, impact, **31**:5; **32**:53-4; **43**:6, 13
Cutbacks, **32**:8-9
Firings, reinstatements, **32**:14; **43**:18-9
Freedom of speech, corporate policy, **27**:20; **31**:19, 28-9; **32**:28-9; **34**:26-7; **41**:31; **43**:20-1
Full-time/part-time, casual, **16**:25; **32**:38-9
Health and safety, workers' compensation cases, **25**:57-8; **32**:20, 22-4, 44-6; **43**:20
Number, **16**:7, 34
Pay equity, Canadian Human Rights Commission complaint, **40**:12; **43**:7, 10-2
Postmasters, name change, **27**:28
Uniforms, **31**:9
Wages, **25**:27-8; **27**:18, 25-6; **31**:24-5; **32**:59-61
See also Canada Post Corporation—Labour-management relations—Privatization
Equipment, modernizing, **25**:34; **32**:31-2
Estimates, 1989-1990, main, **16**:4-37; **17**:5-35
Government Operations Standing Committee (2nd Sess., 33rd Parl.), report, 34:6, 27-8
Government, relationship/interference, **31**:14, 18-9; **32**:46-7; **45**:15-6
History, **25**:7, 33; **28**:5; **31**:20-1; **32**:6; **35**:28
Information, obtaining, **40**:11; **42**:30
Consumers' Association of Canada, **44**:5, 8-9, 13, 19
Members of Parliament, **37**:32
Task force, necessity, **44**:12-3
International activities, information-sharing, **25**:40-1, 46-7
Joint ventures, other companies, **46**:25-7
Labour-management relations, **16**:8-10, 25, 27; **17**:19; **25**:16, 22, 24, 44-5; **27**:7-8; **28**:6-8, 16-7, 27-8; **31**:10-1, 21-2; **32**:12, 14, 24-7, 43-4, 63-4; **33**:14-6; **41**:10; **43**:4, 7, 14-5
Bargaining units, **16**:7; **27**:28-9; **33**:5; **43**:8
Grievances, **16**:25-7, 30, 34; **17**:28-9; **25**:40, 44, 53-4; **26**:5; **31**:20-1; **32**:17, 35, 37-9; **39**:12-3

Canada Post Corporation—*Cont.*
Labour-management relations—*Cont.*
United States comparing, **32**:59
See also Canada Post Corporation—Committee inquiry
Lander, Donald H., President
Parrot, Jean-Claude, Canadian Union of Postal Workers, meetings, **32**:56-7, 62
Role, **16**:25
Liberal Party position, **25**:55
Logo, corporate identity, **25**:12-3, 65-6; **26**:7, 10-2; **27**:27-8; **31**:9; **32**:42-3; 46:29
Management
Number, reorganization, etc., **16**:8-9; **17**:13; **25**:43, 55-6, 67-8; **32**:40-2; 36:28
See also Canada Post Corporation—Labour-management relations
Mandate, **16**:7, 23; **25**:51-2; **26**:24-6; **27**:16, 26-7; **28**:12-3; **31**:7-8; **32**:7-8, 30, 57-8; **35**:15; **39**:17-8; **40**:34-5; **41**:21; **43**:4, 13; **44**:6; **45**:16; **46**:21; **47**:7-9
Minister's role, **47**:12
Morale, **16**:10, 27; **17**:19, 22-3; **32**:36-7, 41
Municipalities, relationship, **29**:7, 16, 25-6
See also Canada Post Corporation—Promoting
Newspaper publishers, relationship, **30**:4-5, 15, 27
Non-liability provisions, **28**:7, 19
Officials
Canadian Postmasters and Assistants Association meetings, **27**:13-4
Committee witnesses, reluctance, availability, **23**:6, 8-9, 24-5, 28; **25**:32-3; 43, 46
Federation of Canadian Municipalities meetings, **29**:4, 10-2
Native people meetings, **25**:60; **37**:8-9, 13, 17, 21
Paradigm project, **32**:31; **47**:15
Performance, productivity, reliability, **16**:6-7, 25-6; **25**:30-1, 33-4, 36, 47-8, 56, 61-2; **28**:5, 16; **33**:6, 15; **40**:25; **41**:18; **42**:32-3; **43**:19-20; **45**:22; **47**:4-5
Privatization, **21**:14-5, 19, 31-2; **25**:4, 9, 14-5, 17-8, 23, 26, 31-2, 62-3, 70-1; **26**:6-8, 17-8; **27**:8, 23; **28**:22, 24-5, 27; **29**:7-8, 19, 22, 25; **30**:20; 31:5, 12-4, 19, 23-4, 26-7; **32**:11, 51-2; **33**:7-8, 14, 20-1; **35**:7, 9-10; **36**:13-4, 24-6; **39**:28, 31-2, 34; **40**:16, 30-1, 38; **41**:10-2, 17; **42**:33; **43**:5, 9-10; **44**:9-10, 18-9, 26-7; **46**:6-7; **47**:9-10, 19; **48**:11-2, 25-6
Employee share ownership, **25**:19-20, 22, 24, 28, 43-4, 56; **28**:16; **32**:11, 16; **33**:13-4, 16-7; **39**:14-5; **43**:5, 8-9, 14-6; **47**:18-9
See also Canada Post Corporation—Employees
Profitability, revenues, **16**:4-5, 18-9, 29-30; **17**:8, 14, 16; **25**:5, 8, 17-8; **26**:18, 25; **28**:5-6, 12, 20-1; **29**:24; **30**:17, 25-6; **31**:6-7, 22-3; **32**:8-9, 36, 61; **33**:12, 17; **35**:7, 13-4; **38**:17; **39**:13-5; **45**:21; **46**:14-5
Promoting, advertisements, publicity, **16**:28-9; **17**:7; **25**:38; **32**:50; **35**:12; **41**:26; **42**:36-7
Testimonials, municipal officials/others, endorsing, **16**:13-6, 24; **17**:6-8, 10-1; **29**:9-10
Real estate assets, **25**:38-9; **26**:5, 26, 28-9
Regulations
Revoking, application to Postal Services Review Committee, **28**:10; **30**:7-8; **33**:9-10; **35**:11; **40**:25-6; **41**:16-7
See also Canada Post Corporation—Deregulation

Canada Post Corporation—*Cont.*
Regulatory agency/CRTC, proposing, **36**:15-6; **40**:30, 32; **41**:14; **43**:9-10, 12-3; 44:5; **45**:12; **46**:8; **47**:6-7
Patented Medicine Prices Review Board, example, **44**:8-9
Retail Council of Canada, relationship, **33**:22
Services, separating, **36**:29-31
Site visits
Committee, Members of Parliament, **26**:31; **46**:22-3
Mail sorting plant tour, Scarborough, Ont., **16**:31-2; **17**:19, 21
Taxes, **46**:17
See also Canada Post Corporation—Accommodation
Telephone number/system, **25**:12; **31**:9
Videotape production, **17**:8-10; **25**:64-5
See also Appendices—Saint-Julien; Committee—Witnesses; Goods and Services Tax; Organizations appearing; Postal service—Northern communities; Postal Services Review Committee—Information; Rural Dignity for Canada

Canada Post Corporation Act
Adoption, **25**:11; **41**:8

Canada Trust Company *see* Credit cards—Grace period

Canada-United States Free Trade Agreement
Business Council on National Issues position, **66**:13
Canadian manufacturing content, rule of origin, **62**:17
Consumer savings resulting, **57**:17
Economic impact, **64**:25-7
Maclean Hunter Canadian Publishing position, **39**:32-3
See also Camco Inc.; Government procurement/contracts

Canadair Ltd.
Privatization, Bombardier Inc. purchase, **21**:22

Canadian Advertising Foundation *see* Advertising; Committee—Witnesses; Organizations appearing

Canadian Apparel Manufacturers Institute *see* Goods and Services Tax; Organizations appearing

Canadian Appliance Manufacturers Association *see* Goods and Services Tax

Canadian Arctic Cooperative Federation Ltd. *see* Organizations appearing

Canadian Armed Forces
Bases and stations, closure, **2**:24
Summerside, P.E.I., **2**:25-6

Canadian Association of Japanese Automobile Dealers *see* Goods and Services Tax; Organizations appearing

Canadian Bankers' Association
Membership, **66**:75
See also Appendices; Credit cards—Public opinion/awareness; Goods and Services Tax; Organizations appearing

Canadian Broadcasting Corporation
Privatization, **21**:26, 29

Canadian Chamber of Commerce *see* Goods and Services Tax; Organizations appearing

Canadian Community Newspapers Association *see* Organizations appearing

Canadian Construction Association
Representation, **58**:28-9
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

Canadian Council of Grocery Distributors
Membership, **65**:61-2
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

Canadian Federation of Farm Equipment Dealers *see* Organizations appearing

Canadian Federation of Independent Business
Organization, **64**:27-8, 31
See also Business—Goods and Services Tax; Goods and Services Tax; Organizations appearing; Postal service

Canadian Government Exposition Centre
Exhibit production facilities, privatization, DSS contracting-out, **51**:15-8

Canadian Government Printing Office *see* Budget, Apr. 27/89

Canadian Government Standards Bureau
Role, **2**:15-6

Canadian Home Builders' Association
Finance Department consultations, **69**:17, 23, 29
See also Organizations appearing

Canadian Human Rights Commission *see* Canada Post Corporation—Employees

Canadian Intergovernmental Conference Secretariat *see* Committee—Witnesses

Canadian Labour Congress
Brief, introductory statement, **68**:35
See also Appendices; Committee—Witnesses; Goods and Services Tax; Organizations appearing

Canadian Magazine Publishers' Association *see* Organizations appearing

Canadian Manufacturers' Association
Background, **66**:62-3, 74-5
See also Goods and Services Tax; Inflation—Wage and price controls; Organizations appearing

Canadian Museum of Civilization
Costs, **11**:14
Fountains, **55**:29
Opening, **6**:7

Canadian National Railways
Privatization, **21**:30

Canadian Payments Association *see* Committee—Witnesses; Organizations appearing

Canadian Postmasters and Assistants Association
Representation, **27**:33-4
See also Canada Post Corporation—Officials; Organizations appearing

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission *see* Canada Post Corporation—Regulatory agency

Canadian Real Estate Association *see* Goods and Services Tax; Goods and Services Tax Consumer Information Office; Organizations appearing

Canadian Restaurant and Food Services Association *see* Organizations appearing

Canadian Retail Hardware Association
Activities, membership, **60**:29
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

Canadian Security Intelligence Service *see* Computer software

Canadian Tire Corporation Ltd.
Operations, **15**:38; **72**:57
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

Canadian Union of Postal Workers *see* Canada Post Corporation—Crown corporation status; Organizations appearing

Canadian Union of Public Employees
Budget, GST impact, **64**:71-2
Membership, **64**:69-70
See also Committee—Witnesses; Goods and Services Tax; Organizations appearing

Cape Breton Development Corporation
Privatization, **21**:26; **48**:25

Capello, G.G. (Treasury Board)
Treasury Board estimates, 1990-1991, main, **65**:18-20

Cardiac, Sask. *see* Post offices—Postmasters/mistresses

Cardizem *see* Drugs and pharmaceuticals—Prices

Carlos, John A. (Du Pont Canada Inc.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **70**:44-5

Carrothers, Paul (Funeral Service Association of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:30-1, 35-6, 38-41

Cars *see* Automobiles

Casey, Bill (PC—Cumberland—Colchester)
Blois, references, **27**:30
Canada Post Corporation, **27**:28-9; **28**:27; **30**:20; **32**:53-4; **33**:18-9; **43**:18-9
National Association of Major Mail Users, **28**:27
Post offices, **33**:18-9
Postal service, Committee study, **27**:28-30; **28**:27; **30**:17-20; **32**:53-5; **33**:18-9; **35**:26-7; **37**:21-2, 33; **38**:16, 19; **41**:5; **43**:18-9
Procedure and Committee business
Briefing notes, **27**:29-30
Votes in House, **38**:16; **41**:5
M. (Boudria), **38**:19
References, *in camera* meetings, **46**:3; **48**:4

Cassels, Brock and Blackwell *see* Organizations appearing

Catering business
Goods and Services Tax, application, **72**:72-4

Catterall, Marlene (L—Ottawa West)
Procedure and Committee business, business meeting, **18**:4

CBC *see* Canadian Broadcasting Corporation

CCNA *see* Canadian Community Newspapers Association

Census, 1991
Cabinet approval, **22**:23-4; **62**:33-4
Content, subject areas, **63**:24-6
Ethnic origin question, **63**:24-7
Funding, **22**:6-7
Government programs, subsequent funding, relationship, **22**:9-11
Participation, ensuring, **22**:22-3
See also Indian reserves

Central Administration of the Public Service Program *see* Public Service

CFIB *see* Canadian Federation of Independent Business

Chadwick, Harry (PC—Brampton—Malton)
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:41-2, 47

Chairman, rulings and statements
Agenda, motion changing without notice, **23**:10-23, in order, 5

Chambers Building *see* Heritage buildings

Charest Committee *see* Meech Lake Accord Proposed Companion Resolution Special Committee

Charest, Hon. Jean J. (PC—Sherbrooke; Chairman)
Citizens' Forum on Canada's Future, **76**:20, 32, 35-6, 41-2
Committee study, **78**:4-12, 17, 23, 26, 29-30, 33-5, 37-8, 40-2, 45-9
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:31-8, 41-2, 44, 48-9, 55-9, 61-4, 70, 74-5; **77**:4-9, 12-4, 19-20, 22, 25-7, 29-30
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, meetings, **77**:4-6
Business meeting, **76**:5-12, 16-7, 19-22, 27, 30-1
Chairman, election, **76**:5
Correspondence
Appending to minutes and evidence, **77**:26
M. (Gauthier), **77**:6
Reading into record, **76**:6
Documents
Appending to minutes and evidence, **78**:5
One official language, **78**:10-1
Meetings, scheduling, **76**:19-21, 34
Members
Imputing motives, **76**:49
Statements, **76**:31-2
Substituting, **76**:27
Ministers, inviting, M. (Gauthier), **78**:41-2
Motions, notice required, **78**:42
Questioning of witnesses
Line of questioning, **76**:20-1, 36-7, 57; **78**:6, 9, 11-2, 24, 38, 47
Non-members, **76**:38, 61-4
Replies, **76**:74; **77**:19-20, 26
Time limit, **76**:47-8; **77**:9
Room, tape recorders, **78**:17
Witnesses
Appearances, **76**:7, 33-4; **77**:7-8
Inviting, **76**:6-11, 19-21, 26-7, 30-1; **77**:4
References
Committee member, special order of House of Commons, **76**:2

Charest, Hon. Jean J.—*Cont.*
References—*Cont.*
Election as Chairman, **76**:5
In camera meetings, **78**:3
Spicer, references, **76**:6, 20, 33

Charge It: Credit Cards and the Canadian Consumer *see* Reports to House—First

Chartrand, Gilbert (PC—Verdun—Saint-Paul)
Canada Post Corporation, **25**:17, 19, 55-6; **26**:15-7; **27**:25-7; **28**:26-7; **29**:16; **35**:24
M., **23**:7
Federation of Canadian Municipalities, **29**:15
Postal service, Committee study, **25**:17, 19, 54-6; **26**:15-7; **27**:25-7; **28**:26-7; **29**:13-7; **35**:23-4
Procedure and Committee business
Agenda, M. (White), amdt. (Clark), **25**:15
Business meeting, **23**:6-7, 15
Questioning of witnesses, M., **23**:7
Witnesses, M. (White), amdt. (Clark), **25**:15
References, *in camera* meetings, **24**:51-2

Chedore, Bill (Canadian Labour Congress)
Postal service, Committee study, **31**:7-8, 18-9, 21-2, 28-9, 31

Child care *see* Government departments, agencies, boards and commissions—Workplace child care

Children
Garbage Pail Kids cards, impact, **3**:17-8
See also Citizens' Forum on Canada's Future; Hazardous products, materials

Chink, Alfred C. (Inglis Ltd.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **68**:52-3, 57

Chmara, Harold (Hudson's Bay Company)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **71**:26-35

Christmas cards *see* Postal service—Customer self-services

Chrysler Canada Ltd. *see* Goods and Services Tax; Organizations appearing

Citizens' Forum on Canada's Future
Budget, **76**:27-8, 39-46, 54-5, 58-9, 65, 69-73; **77**:8-11, 13-8, 29-30; **78**:17, 30-1, 38
Chairman
Expenses, **79**:30-1
Responsibilities, Executive Director, comparing, **76**:40; **77**:11-2, 28-9; **78**:19, 26
Commissioners, expenses, per diems, accountability, **76**:17, 50-1, 67-9; **77**:19-23, 26-7; **78**:27, 29, 32-3, 35, 44-7
Papers and records, Committee requesting, M. (Boudria), **79**:7, 30-2, 37-8, agreed to, as amended, on division, 5
Amdt. (Cole), **79**:33-7, agreed to on division, 5
Committee study, **78**:4-49
Committee studying, substantive/administrative questions, **76**:20-1, 36-7, 57; **78**:4-9, 24, 38, 47
Documents, final destination, **77**:25
Efficiency, **77**:16-7
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:31-75; **77**:4-30
Expenditures, **76**:24-5, 53-6; **78**:17, 22-3

Citizens' Forum on Canada's Future—*Cont.*
Financial donations, **77**:30; **78**:19-20
Macdonald Royal Commission, comparison, **76**:25, 50-1
Mandate, role, **76**:15, 20, 38-9, 43, 49-53, 56-60, 66-8, 74-5; **77**:16, 24; **78**:13-4
Media costs, **76**:60-1; **77**:8-9
Organization, **76**:73-4; **77**:8
Prime Minister, involvement, **78**:18
Privy Council, relationship, **76**:35, 71; **77**:10
Public input, **77**:23-4; **78**:15, 24, 35-6, 42-3
Public opinion, perception, **78**:23
Report, interim, thematic, **78**:4, 7-9, 11-3, 27-8, 33-4
See also Appendices
Senior citizens, involvement, **78**:24-5
Staff, **76**:41, 47-8, 55-6, 66-7; **77**:27-8; **78**:28
Status, royal commission, Inquiries Act, relationship, **76**:10-1, 15-6, 26, 31-3, 36, 39, 58, 69-70
Telephone consultation, 1-800 line, advertising, **76**:42, 47, 59, 66; **77**:17, 24; **78**:20-2, 25-6, 28, 38, 45, 48
Value for price concept, **76**:43-4; **77**:16; **78**:15-7, 47-8
Volunteer contributions, **78**:19-20
Work plan, **77**:25-6, 29
Young people, children, involvement, **78**:15, 25, 37, 40, 43-4, 46
See also Appendices

Civilization Museum *see* Canadian Museum of Civilization

Clancy, Mary (L—Halifax)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1989-1990, main, **8**:18-22
Drugs and pharmaceuticals, **8**:18-9, 21
Patented Medicine Prices Review Board, **8**:18-9, 21-2
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, M. (N. Leblanc)
Amdt. (Hopkins), **1**:15
Amdt. (Taylor), **1**:17
In camera meetings, **1**:27
M. (N. Leblanc), **1**:20
Organization meeting, **1**:8, 11-2, 15, 17, 20, 27
Quorum, M. (Cole), **1**:11-2
Vice-Chairman, election, M. (Robitaille), **1**:8
Witnesses, inviting, M. (Rodriguez), **1**:27

Clark, Lee (PC—Brandon—Souris; Parliamentary Secretary to Minister of Environment)
Procedure and Committee business
Agenda, M. (White), amdt., **23**:12, 14-5
Business meeting, **23**:12, 14-5, 29
In camera meetings, **23**:15
Votes, **23**:29
Witnesses, M. (White), amdt., **23**:12, 14-5

Clermont, G. (Canada Post Corporation)
Postal service, Committee study, **25**:53, 57, 60, 66, 70; **26**:10-4, 21-2, 29; **46**:18-9, 29

Clothing
Prices, GST impact, **59**:19; **60**:19-20; **68**:19-20, 23-4, 27, 30, 32

Clothing manufacturers
Employment statistics, **68**:22
Goods and Services Tax implementation, impact, **68**:19, 22, 28-9, 30-4

Clothing manufacturers—*Cont.*
Glengarry—Prescott—Russell constituency, **68**:29
Government policies, impact, **68**:26-7
Market, economic ranges, international competition, **68**:32-3
Textile tariffs, policies, **68**:21

Cloutier, Sylvain (Canada Post Corporation)
Canada Post Corporation estimates, 1989-1990, main, **16**:4-6, 30-1, 33; **17**:14-5

CMHC *see* Canada Mortgage and Housing Corporation

CN *see* Canadian National Railways

CNCP Telecommunications *see* UNITEL Communications Inc.

Coins *see* Dollar coin; Olympic Coin Program

COLA *see* Cost of living allowance

Cole, John E. (PC—York—Simcoe; Acting Chairman)
Automobile dealers, **62**:34-5
Automobile manufacturers, **62**:15-6
Automobiles, **63**:9-10
Bankruptcies, **79**:20
Black and Decker Canada Inc., **61**:15
Business, **56**:19-20; **71**:14; **74**:36
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1990-1991, main, **52**:21-3
Canada Post Corporation, **25**:31-2; **27**:23; **32**:40-2; **36**:29-31
Census, 1991, **63**:24-6
Citizens' Forum on Canada's Future
Commissioners, expenses, per diems, accountability, papers and records, Committee requesting, M. (Boudria), **79**:32
Amdt., **79**:33
Committee study, **78**:39-40
Committee, **36**:4-5
M. (Boudria), **18**:10, 13
Consumer and Corporate Affairs Department estimates
1989-1990, main, **8**:26-7
1991-1992, main, **79**:18-20
Credit cards, Committee study, **13**:24-5
Crown corporations, **48**:18
Dollar coin, **1**:44-5
Gasoline prices, **79**:18-9
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:18-20; **61**:14-5; **62**:14-6, 34-5; **63**:9-10; **70**:23-5; **71**:14-6; **73**:23; **74**:13-4, 35-6
Government accommodation, buildings, **50**:25
Government expenditures, **7**:24
Hazardous products, materials, **8**:26-7
Household appliance manufacturers, **70**:23-5
Houseware/hardware manufacturers, **61**:14-5
Housing, **52**:21; **73**:23
Mortgages, **52**:22-3
National Capital Commission estimates, 1990-1991, main, **55**:22
National Capital Region, **55**:22
Ottawa, Ont., **50**:26-7
Post offices, **27**:23
Postal service, Committee study, **25**:31-2; **26**:26-8; **27**:21-4; **32**:39-42; **35**:17-20; **36**:4-5, 29-31; **39**:5-6, 37-8; **44**:22-6; **46**:36-7; **47**:15-6; **52**:4-6

Cole, John E.—*Cont.*
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates, 1990-1991, main, **48**:17-8
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:10, 13
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, M. (N. Leblanc), amdt. (Taylor), **1**:18
Business meetings, **22**:26-7; **79**:32-3, 38
Chairman, election, M., **1**:7
Correspondence, **79**:32
Estimates, **22**:26-7
In camera meetings, M. (N. Leblanc), **1**:22
Information, **26**:27-8; **70**:25
Ministers, **22**:26-7; **79**:38
Organization meeting, **1**:7-8, 10-1, 18, 22, 27-8
Quorum, **52**:4
M., **1**:10-1
Reports to House, **52**:5-6
Vice-Chairman, election, M. (Robitaille), **1**:8
Votes in House, **39**:5-6; **72**:26
Witnesses
M., **1**:27-8
M. (Boudria), **18**:10, 13
Public Service, **54**:21-2
Public Service Commission estimates, 1990-1991, main, **54**:21-2
Public Works Department estimates, 1990-1991, main, **50**:25-7
References
Acting Chairman, taking Chair, **72**:26
In camera meetings, **24**:51-2; **46**:3; **48**:4; **50**:3; **54**:3; **75**:55-6; **78**:3
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:44-6
Statistics Canada estimates, 1990-1991, main, **63**:24-7
Telesat Canada, **48**:17
Toronto Harbourfront Corporation, **50**:25-6
Treasury Board estimates, 1989-1990, main, **7**:24

Coleman, John T. (Canadian Advertising Foundation)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **72**:5-15

Commissions of inquiry *see* Royal commissions/commissions of inquiry

Committee
Mandate, **64**:5
Membership *see* Orders of Reference
Powers, **17**:26
Witnesses
Appearances, postponing
Canadian Intergovernmental Conference Secretariat, **18**:24
Canadian Payments Association, **15**:21
Grand Council of the Crees (of Quebec), **36**:4-5
Normand, Robert, **77**:4, 6-7; **78**:23
Inviting
Canada Post Corporation employees, **32**:29-30
Goldman, C., Consumer and Corporate Affairs Department official, **1**:25-7
Statistics Canada, **58**:4
Refusal to appear, GST study, lists, **56**:26; **60**:14
Canadian Labour Congress, **59**:32-4; **60**:14, 18

Committee—*Cont.*
Witnesses—*Cont.*
Refusal to appear, GST study, lists—*Cont.*
Canadian Labour Congress—*Cont.*
Appearance, **68**:35-6
Canadian Union of Public Employees, **59**:32-4; **60**:14
Appearance, **64**:62-4
Fraser Institute, **59**:33-4; **60**:14; **62**:41
Summoning, **64**:63-4; **66**:25, 27
Canadian Advertising Foundation, **67**:28-30; **68**:45; **72**:5
Hartt, Stanley and Paul Tellier, **18**:10-4
National Council on Welfare, The Bay, Used Car Dealers Association of Ontario, **67**:28-30
See also Canada Post Corporation—Inquiry—Officials—Site visits; Credit cards; Federal Business Development Bank; Goods and Services Tax Consumer Information Office; Postal service; Procedure and Committee business

Committee studies and inquiries
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates
1989-1990, main, **5**:4-29
1990-1991, main, **52**:9-29
Canada Post Corporation estimates, 1989-1990, main, **16**:4-37; **17**:5-35
Citizens' Forum on Canada's Future
Committee study, **78**:4-49
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:31-75; **77**:4-30
Consumer and Corporate Affairs Department estimates
1989-1990, main, **3**:7-29; **8**:4-28; **22**:24-8
1990-1991, main, **49**:4-28
1991-1992, main, **79**:6-30
Credit cards, Committee study, **12**:5-39; **13**:4-37; **14**:4-42; **15**:4-40; **19**:4-25; **20**:4-24; **23**:4; **24**:51-3
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:4-48; **57**:4-32; **58**:4-40; **59**:5-52; **60**:4-39; **61**:4-31; **62**:4-53; **63**:4-18; **64**:5-82; **65**:27-77; **66**:5-94; **67**:5-52; **68**:4-58; **69**:4-35; **70**:4-60; **71**:4-35; **72**:5-74; **73**:4-25; **74**:4-43; **75**:55-6
Government expenditures, Governor General's special warrants, Committee study, **4**:8-31
Governor General estimates, 1989-1990, main, **9**:4-27
National Capital Commission estimates
1989-1990, main, **6**:4-29
1990-1991, main, **55**:7-32
Postal service, Committee study, **25**:5-71; **26**:4-31; **27**:4-34; **28**:4-28; **29**:4-26; **30**:4-28; **31**:4-32; **32**:4-66; **33**:4-23; **34**:4-32; **35**:4-28; **36**:4-32; **37**:5-33; **38**:4-20; **39**:4-39; **40**:4-38; **41**:4-44; **42**:5-42; **43**:4-21; **44**:4-29; **45**:4-27; **46**:5-38; 47: 4-20; **48**:4-5; **50**:3; **52**:4-8; **53**:95; **54**:3
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates
1989-1990, main, **21**:10-36
1990-1991, main, **48**:7-32
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:7-31
Public Service Commission estimates, 1990-1991, main, **54**:4-22
Public Works Department estimates
1989-1990, main, **10**:8-35; **11**:4-32
1990-1991, main, **50**:5-30
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:29-49
Statistics Canada estimates
1989-1990, main, **22**:4-24

Committee studies and inquiries—*Cont.*
Statistics Canada estimates—*Cont.*
1990-1991, main, **63**:18-35
Supply and Services Department estimates
1989-1990, main, **2**:7-38
1990-1991, main, **51**:5-31
Treasury Board estimates
1989-1990, main, **7**:4-27
1990-1991, main, **65**:5-26

Competition *see* Corporations; Credit cards; Economy—Market; Gasoline prices; Houseware/hardware manufacturers—Goods and Services Tax; Lawyers; Real estate; Shell Canada Ltd.

Competition Act
Committee studying, **76**:9
See also Corporate mergers/takeovers; Goods and Services Tax Consumer Information Office—Alternative proposals

Competition Policy Bureau.
Director of Investigations and Research, Competition Act
Role, **3**:23
See also Business—Goods and Services Tax
Employees, **79**:10
Investment Canada, relationship, **49**:16-7
Role, **3**:10; **79**:12
See also Advertising; Corporate mergers/takeovers—Review process

Competition Tribunal
Role, budget, **49**:10; **79**:10

Comptroller General's Office
Employees, **7**:6
Role, **7**:6-7; **65**:7

Computer software
Royal Canadian Mounted Police, CSIS, theft allegations, **79**:27-9

Computers *see* Patent Office; Postal service—Electronic communications

Comuzzi, Joe (L—Thunder Bay—Nipigon)
Funeral services, **66**:41-3
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:22-3, 41-3

Condominiums *see* Housing

Confederation
125th anniversary (1992), celebrations, **6**:8; **55**:9, 12-4

Confederation Boulevard *see* National Capital Region

Conference Board of Canada
Mandate, **59**:16
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing; Tourism Industry—Goods and Services Tax

Constitution
Meech Lake Accord Proposed Companion Resolution Special Committee, report, **64**:63

Construction contracts *see* Government procurement/contracts

Construction industry, non-residential
Economic health, **58**:31
Goods and Services Tax, impact
Administrative costs, **58**:32, 38-9
Final building price, **58**:29-31
Market competition, significance, **58**:26-8, 37
Residential construction, comparing, **58**:33, 35-6
Transition period, concerns, **58**:31
Materials, manufacturers' sales tax component, **58**:29, 37-8
Monetary policy, impact, **58**:33-4
Tendering bids, percentage increases, **58**:34

Construction industry, residential
Goods and Services Tax
Administrative costs, **69**:19
Apartment buildings, application, **73**:17-8
Liability implications, **69**:34; **73**:24
Rate, **69**:17, 34
Suppliers passing on savings, **69**:20-1, 23-4; **73**:8-9
Materials, manufacturers' sales tax component, **73**:15-6
Quebec, other provinces comparing, **69**:30-1
Size, composition, **69**:18
Taxes, paying, **69**:32

Consumer Affairs Bureau
Activities, **49**:7
See also Food

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations Standing Committee *see* Committee

Consumer and Corporate Affairs Department
Bankruptcy Branch, **3**:9, 20
Budget, **79**:10
Employees, **3**:10; **49**:8
Estimates
1989-1990, main, **3**:7-29; **8**:4-28
1990-1991, main, **49**:4-28
1991-1992, main, **79**:6-30
Intellectual Property Directorate, **79**:12
Name change, French version, **49**:24-5
Revenues, **3**:10
Review, consumer policy, **79**:9-10
Role, **3**:8-10; **79**:8
Services/resources, managing, **3**:20; **49**:22
Transcript services, Copyright Act compliance, **79**:27-8
See also Bankruptcy Act; Committee—Witnesses; Consumers' Association of Canada; Credit cards; Gasoline prices; Orders of Reference; Organizations appearing

Consumer Information Office *see* Goods and Services Tax Consumer Information Office

Consumer Price Index
Goods and Services Tax impact, **56**:27, 42; **57**:7, 17-8; **58**:5, 14-6; **59**:7, 22-3, 28-9; **62**:45; **63**:16; **64**:16, 24, 33-4, 65, 68, 73-6, 78-81; **65**:32, 67-8; **70**:26; **74**:28, 30-2
Other countries, comparing, **58**:15-6, 19-21, 25; **59**:8-11
Taxes, relationship, **22**:8-9

Consumer week
National event, **49**:7

Consumers *see* Canada United States Free Trade Agreement; Consumer and Corporate Affairs Department—Review; Goods and Services Tax Consumer Information Office; Manufacturers' sales tax—Eliminating; Marketing

Consumers' Association of Canada
Briefing notes, one official language only, **12**:6-14; **19**:24-5
Consumer and Corporate Affairs Department bail-out grant, **8**:13; **19**:21-2
Publications, **19**:7, 10, 21
Representation, **44**:18, 21
See also Canada Post Corporation—Information; Organizations appearing

Contracts *see* Fisheries; Goods and Services Tax—Government advertising; Government procurement/contracts; Printing; Shipbuilding industry

Cooper, Allan (Canadian Bankers' Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:75-86

Co-operative Housing Program *see* Housing

Copyright Act *see* Consumer and Corporate Affairs Department—Transcript services

Copyright Board
Role, budget, **3**:9, 11-2; **49**:10; **79**:11

Corkery, Jim (Royal Canadian Mint)
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:29, 36-8

Corporate mergers/takeovers
Competition Act, **3**:23-4; **8**:7
Guidelines, **79**:12
Review process, Competition Policy Bureau, role, etc., **3**:10, 14-5, 21-3; **8**:7-11; **49**:14-5
Statistics, **3**:25; **8**:4-7
See also Imperial Oil Ltd.; Nabisco Foods Ltd.; Wardair International Ltd.

Corporations
Competition, GST affecting, **57**:24, 28
Taxes, **66**:21-2
Organization for Economic Co-operation and Development countries comparing, **57**:23
Reduction, **66**:55
Public utilities rebates, GST comparison, **64**:37, 44-5
See also Manufacturing industry—Goods and Services Tax; Taxation—Fairness/equity

Corrigendum *see* Procedure and Committee business

Cost of living allowance *see* Labour unions—Wage settlements

Côté, Yvon (PC—Richmond—Wolfe)
Consumers' Association of Canada, **12**:8, 13
Credit cards, Committee study, **12**:8, 13
Procedure and Committee business, briefing notes, **12**:8
M. (Simmons), **12**:13

Courier/parcel delivery companies
Market percentages, comparing, **35**:21
See also Canada Post Corporation; Postal service

Court cases/decisions *see* Indian reserves; Public Service—Political rights

Courts *see* Advertising

Couture, Clément (PC—Saint-Jean)
References, *in camera* meeting, **50**:3

CPI *see* Consumer Price Index

Craigmyle, Alta. *see* Post offices

Credit Card Interest Rate Act (Bill C-266)(2nd Sess., 33rd Parl.) *see* Credit cards—Interest rates

Credit Card Operations of Canadian Chartered Banks *see* Appendices—Canadian Bankers' Association

Credit cards
Accessibility, **12**:26-30; **13**:34-5; **19**:23
Unsolicited cards, receiving, **12**:30, 33; **13**:24
Advertising, **13**:22-3
Affinity cards, **20**:5, 19
American Express Canada Inc., **19**:8
Applications, credit worthiness, pre-approval, etc., **12**:16; **13**:8-10; **15**:6, 14-5, 30-4; **19**:17-8, 23; **20**:12
Background, **14**:30
Bad debts, bankruptcies, **12**:26-7, 31; **13**:24, 27-8; **15**:13-9, 24, 31, 33-5; **19**:6; **20**:17, 22
Balances, roll-over to personal loans, **12**:19, 26; **13**:8
Bank debit cards, **12**:35, 38; **13**:26-7; **15**:28-30; **19**:20; **20**:11, 23
Bank (universal) cards, **14**:5, 25-6, 30-1; **15**:23-4
Billing/payment due date, determining, difficulty, **12**:16
Blank authorizations, **13**:29
Card charge fee, **13**:5, 13-4; **14**:32-3
Cardholder agreements, simplifying, **14**:6-7
Cash advances, treatment, **19**:9
Cash transactions, comparison, car rentals/hotels, etc., **12**:23-4, 34-5, 39; 14:13-4; **15**:19
Circulation, **20**:19
Committee role, **13**:11, 23, 29-30, 32-3; **19**:15, 18-9
Committee study, **12**:5-39; **13**:4-37; **14**:4-42; **15**:4-40; **19**:4-25; **20**:4-24
In camera meetings, **23**:4; **24**:51-3
Competition, **12**:20, 27-8, 32; **13**:14-5; **14**:6, 21; **15**:35; **19**:5, 21-2; **20**:4-5, 8-11, 15-6, 19
Consumer and Corporate Affairs Department, monitoring, disclosure paper, etc., **13**:6, 10-2, 15, 23; **15**:36; **19**:9-10
Costs, administrative, etc., **14**:18-9, 40; **15**:39
Credit limits, increasing, **12**:16
Credit surveillance/guarantees of payment, Radio Shack, **14**:10-1, 14; **15**:24-5
Disclosure, **13**:27; **14**:6-7, 22-4, 29, 33-4, 36, 38, 42; **15**:6; **19**:5, 11-2, 17, 19; **20**:8, 15-6, 21-2, 24
Federal-Provincial-Territorial Working Group on Cost of Credit Disclosure, **14**:36; **20**:24
Voluntary compliance, **19**:15, 19, 21
Environics Research study, **13**:30
Finance and Economic Affairs Standing Committee (2nd Sess., 33rd Parl.), review, impact, **13**:4, 6-7, 11-2; **15**:36; **19**:20-1
Government role, **13**:26, 33-5; **14**:15; **19**:15-6; **20**:16
Grace period, **14**:40-1; **19**:8, 11; **20**:5-7, 11-2, 14, 16-8, 20-3
Canada Trust Company, **12**:20
Purpose, **14**:28, 33-4
Standardization, need, **12**:17, 23, 25-6; **13**:10
Information to cardholders, clarifying, **12**:25-6
Insurance, offering, **19**:10, 19

Credit cards—*Cont.*
Interest rates, **12**:15, 32; **13**:11-2, 21-2; **14**:27, 30-1, 33
Calculation method, **12**:16, 20, 25-6, 27, 31, 33; **13**:5, 15, 19-21, 27, 35; **14**:7-10, 15-6, 19-25, 28-9, 33-9; **15**:36-7; **19**:6, 8, 11, 13-4, 16-7; **20**:5-7, 13-4, 20-1
Ceiling, providing, **12**:17, 19, 24, 27, 31; **13**:13-4, 21-2, 33, 35-6; **14**:12, 16
Changes, notification, timeframe, **13**:6, 23
Committee studying, *Globe and Mail* editorial, **3**:4-6; **14**:14-5; **19**:13; **20**:24
Compounding, **14**:34-6
Daily balance method, **13**:5; **14**:39; **15**:36-8
Justifying, **12**:21
Legislation, **12**:19, 25, 31-2, 37; **13**:35-6; **15**:35-6; **20**:6-7, 13, 22
Credit Card Interest Rate Act (Bill C-266)(2nd Sess., 33rd Parl.), **13**:33-4; **15**:36
Interest Act (amdt.—calculation of credit card interest)(Bill C-238), 12:19-20, 31; **13**:5, 19-21, 27, 37; **14**:19-22, 24-5; **15**:16; **20**:14
Limitation of Interest Rates and Fees in Relation to Credit Card Accounts Act (Bill C-214), **12**:19-20; **13**:21, 33, 36-7; **14**:16; **15**:12, 39; **20**:8
Prime rate, relationship, **12**:17-9, 38; **13**:4, 7, 13-4, 30-1, 34-5; **15**:39; **19**:5, 21-3; **20**:8-11
Quebec, **15**:36-7
Rate-fixing, **13**:22; **14**:11-3
Reducing, **12**:17
Residual interest, **14**:35-7
Return on investment, **19**:6, 9
Royal Bank of Canada position, **12**:21
Statement/purchase/posting dates, relationship, **13**:5, 8-10, 18-20; **14**:9-10, 22-4, 33, 37, 40; **20**:11, 17, 21, 23
Treasury Bill rate, relationship, **14**:5-6, 16-7, 20-1
United Kingdom, comparison, **14**:6, 27
See also Credit cards—Merchant cards
Merchant cards
Balances, **13**:13, 19, 24
Bank cards, comparison, **15**:4-5; **19**:12-3
Bay grad kids cards, **15**:32-3
Card fees, **15**:22
Decline ratio, **15**:14
Disclosure, **15**:6; **19**:24
Grace period, **15**:15-6, 38; **20**:22
In-store/telephone promotions, **12**:29; **13**:8-9, 31-2, 34; **15**:14-5, 31; **19**:17, 19, 23-4
Interest rates/service charges, **12**:20-2, 27, 35; **13**:7-8, 12-3, 19, 24, 30-1; **14**:20; **15**:6-7, 10-3, 15-6, 38-9; **19**:13; **20**:14
Analysis, **15**:5-6, 13, 16, 18, 26-8
Standardization, **15**:22, 35-7
Purpose, **13**:12; **14**:9; **15**:4
Sears Canada Inc., **12**:20; **13**:9; **15**:8
Use, **13**:7
Merchant fees, **13**:4-5, 14, 20, 24-6; **14**:25-6; **15**:12, 17-9; **20**:16-8, 22-3
Large/small retailers, comparison, **15**:9-10, 22-3; **20**:17
Ottawa Sun survey, **12**:15-7, 19, 21-2, 28, 36-7; **19**:11
Results/responses, tabling, **12**:18
Summary, Committee Researcher preparing, **12**:22
Payments, **13**:28; **14**:35
Profits, **14**:25-7

Credit cards—*Cont.*
Public opinion/awareness, **12**:15-7, 26; **13**:10-1, 14-6, 22, 35; **14**:22-4, 28, 36, 39, 42; **15**:32-3, 35; **19**:10-1, 14-5, 17; **20**:8, 13, 15
Canadian Bankers' Association publications/survey, **14**:41; **19**:7-8
Retailers/credit card companies, bartering, **19**:9
Statements, **12**:23, 33-4; **14**:36-7; **19**:5
Thefts, fraud, etc., **13**:28-9; **14**:39-40
Transaction fee, **20**:18
Transactions, 1988 dollar amounts, **14**:11
United States, comparison, **14**:6, 12, 17; **15**:14; **20**:15
Use
Convenience, **12**:38; **13**:26
Demographics, **13**:30, 32; **15**:6; **19**:4-5, 12
Identification, **12**:22-4, 29-30
See also Reports to House—First

Criminal Code *see* Excise Tax Act, Criminal Code, Customs Act, Customs Tariff, Excise Act, Income Tax Act, Statistics Act and Tax Court of Canada Act (amdt.)(Bill C-62)

Crispo, John (University of Toronto—Individual presentation)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:4-10, 12-25
References *see* Goods and Services Tax

Crombie Inquiry *see* Royal commissions/commissions of inquiry

Crosby, Howard (PC—Halifax West; Parliamentary Secretary to President of the Treasury Board)
Canada Post Corporation estimates, 1989-1990, main, **17**:10, 21, 23, 25-7, 31-3
Credit cards, Committee study, **14**:8, 19, 27, 30-3
Government accommodation/buildings, **10**:22-3
Government expenditures, Governor General's special warrants, Committee study, **4**:24-6
Government procurement/contracts, **10**:24-5
Prince Edward Island, **10**:24
Procedure and Committee business
Business meeting, **10**:6-7
Corrigendum, **10**:6
Information, M. (Rodriguez), **17**:31-3
Members, **17**:27
Proceedings, **10**:7
Questioning of witnesses, **17**:25-7
Witnesses, **14**:8
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, **10**:22-6

Cross-border shopping *see* Houseware/hardware manufacturers—United States

Crow, John (Bank of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **58**:4-25
References *see* Unemployment

Crown corporations
Corporate plans, Treasury Board review, **7**:20-1
Establishing, new operations, **48**:30
Government subsidies, **40**:29
Privatization, **7**:20-1; **21**:11-2, 14-5, 22-5, 30-1; **48**:8-9, 18, 27, 29

Crown corporations—*Cont.*
Privatization and Regulatory Affairs Office jurisdiction, **48**:13
Role, **25**:9-10
See also Dollar coin—Use; Government accommodation/buildings—Construction

Crown Corporations Program *see* Public Works Department

CRTC *see* Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CSIS *see* Canadian Security Intelligence Service

Cudahy, Denis (Royal Canadian Mint)
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:38-41, 45-6

Cultus Lake, B.C. *see* Post offices

Currency
Note circulation, statistics, **14**:13
See also Dollar coin

Customs *see* Canada Post Corporation

Customs Act *see* Excise Tax Act, Criminal Code, Customs Act, Customs Tariff, Excise Act, Income Tax Act, Statistics Act and Tax Court of Canada Act (amdt.)(Bill C-62)

Customs offices *see* National Revenue Department

Customs Tariff *see* Excise Tax Act, Criminal Code, Customs Act, Customs Tariff, Excise Act, Income Tax Act, Statistics Act and Tax Court of Canada Act (amdt.)(Bill C-62)

Daly Building *see* Heritage buildings

Dalzell, Rachel (Consumers' Association of Canada)
Postal service, Committee study, **44**:4-5, 10, 16, 23-4

d'Aquino, Thomas (Business Council on National Issues)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:5-15, 17-21, 23-4
References, **66**:33

Darling, Alan (Treasury Board of Canada)
Government expenditures, Governor General's special warrants, Committee study, **4**:8-30

Datars, Mark (Municipal Electric Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **67**:27

de Cotret, Hon. Robert R. (PC—Berthier—Montcalm; President of the Treasury Board and Acting Minister of the Environment)
Bridges, Perley Bridge, **65**:10-1
Cabinet Ministers, travel expenses, **65**:13
Comptroller General's Office
Employees, **7**:6
Role, **7**:6-7; **65**:7
Crown corporations
Corporate plans, **7**:20-1
Privatization, **7**:20-1
Deficit, national
Government responsibility, **7**:11
Interest rates, relationship, **7**:11-2
Employment
Government programs, **7**:5
Summer student/youth programs, **7**:12-3

de Cotret, Hon. Robert R.—*Cont.*
Employment equity
Pay equity, **65**:6
Regional disparities, 7:18-9
Government accommodation/buildings
Tendering process, 7:10-1
Transport Department headquarters, 7:8-9
Government departments, agencies, boards, and commissions
Special Operating Agencies, **65**:24-5
Workplace child care, **65**:26
Government expenditures
Contingency fund, 7:5, 13, 24
Government revenues,. **65**:17
Ontario, 7:24
National Revenue Department, customs office, **65**:24
Official Languages Act, regulations, 7:6
Public Service
Central Administration of the Public Service Program, 7:5
Contract negotiations, **65**:8-10
Efficiency, 7:23
Employment equity, **65**:14-6
Management, **65**:16
Numbers, **65**:22
Pay and benefits, 7:5-6; **65**:6, 18-20, 25-6
Political rights, **65**:11-2
Reducing, 7:15-7, 23-4; **65**:21
Temporary Assignments Program, 7:5-6
Visible minorities/disabled persons, 7:25-7
Public Service 2000, consultation process, **65**:23
References *see* Government accommodation/buildings—Transport Department headquarters
Treasury Board
Employees, 7:4-5; **65**:5
Estimates
1989-1990, main, 7:4-27
1990-1991, main, **65**:5-26
Mandate, **65**:5-6

de Havilland Aircraft of Canada Ltd.
Privatization, **21**:22; **48**:18-20

De Laurentiis, Joanne (Canadian Bankers' Association)
Credit cards, Committee study, **14**:14, 16, 21-4, 26-7, 33-9

Deans, Ian (Public Service Staff Relations Board)
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:25-31

Décary, Michel (Canadian Federation of Independent Business)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **64**:32-3

Decima Research Ltd. *see* Royal Canadian Mint—Research

Deficit, national
Goods and Services Tax, implementation, impact, **63**:17; **66**:44
Interest rates, relationship, 7:11-2
Level, **56**:14

Della Noce, Vincent (PC—Duvernay; Parliamentary Secretary to Minister of National Revenue)
Bell Canada, **65**:47
Canadian Council of Grocery Distributors, **65**:61
Food, **65**:61

Della Noce, Vincent—*Cont.*
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **65**:45-8, 59-62, 73-7; **70**:33-5, 38-9
Hydro-Québec, **70**:33-5, 38-9
Labour unions, **65**:47
Ontario Hydro, **65**:73-7
Procedure and Committee business, information, **65**:77
Retail industry, **65**:60, 62
Telecommunications/telephone services, **65**:45-7

Delville, Rachelle (Consumers' Association of Canada)
Credit cards, Committee study, **19**:16-7, 23-4

Demonstrators *see* Parliament Hill

Denton, Timothy (Consumers' Association of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **59**:46-7

Department of Consumer and Corporate Affairs *see* Consumer and Corporate Affairs Department

Department of Employment and Immigration *see* Employment and Immigration Department

Department of Finance *see* Finance Department

Department of Industry, Science and Technology *see* Industry, Science and Technology Department

Department of National Revenue *see* National Revenue Department

Department of Public Works *see* Public Works Department

Department of Supply and Services *see* Supply and Services Department

Department of Transportation *see* Transportation Department

Deregulation *see* Airlines; Canada Post Corporation

Dewar, Bevis (Privy Council Office)
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:7-8, 15, 17-24

Dick, Hon. Paul Wyatt (PC—Lanark—Carleton; Minister of Supply and Services)
Access Small Business Program, mandate, **2**:19
Budget, Apr. 27/89, leak, **2**:12-4
Canadian Armed Forces, bases and stations, **2**:25-6
Canadian Government Exposition Centre, exhibit production facilities, **5**:16
Canadian Government Standards Bureau, role, **2**:15
Established Programs Financing, **2**:22
Fisheries, aerial surveillance, **51**:22-4
Goods and Services Tax
Government administration costs, **51**:11-2
Government advertising, **51**:12-5
Refundable tax credit, **51**:10
Government benefit cheques, direct bank deposit system, **2**:35-6; **51**:7, 25
Government procurement/contracts
Automated procurement system, **51**:7
Canada-United States Free Trade Agreement/GATT, **2**:19-20, 32, 36
Contracts available, **51**:6, 20
Contracts issued, **2**:14-7, 30, 37-8

Dick, Hon. Paul Wyatt—*Cont.*
Government procurement/contracts—*Cont.*
Government Business Opportunities, **2**:9
Gross domestic product percentage, **51**:19
Procedures, **51**:6-7
Quebec, **2**:27-8
Regional distribution, **2**:23-4, 31
Supply and Services Department purchases, **51**:19-20
Unsolicited Proposals Program, **2**:28-9; **51**:21
Western provinces, **2**:18, 23, 31; **51**:20-1
Printing, government contracts, **2**:18
Procedure and Committee business
Estimates, **51**:5-6
Ministers, **2**:34-5; **51**:14-5
Public Service
Pay and benefits, **51**:7, 9-10, 25
Reducing, **51**:18-9
Shipbuilding industry, government contracts, **2**:21, 33-4
Supply and Services Department
Accounting operations, **51**:9-10
Budget, **2**:10-1; **51**:29-30
Employees, **2**:11; **51**:18-9, 29
Estimates
1989-1990, main, **2**:7-38
1990-1991, main, **51**:5-16, 18-26, 28-31
Functions, privatizing, **51**:9-10
Information systems, **51**:6-7
Role, **2**:8-9
Services, **2**:9-10
Special operating agencies, **51**:7-8, 25-6
Transfer payments to provinces, reciprocal taxation, **2**:22-3

Dickieson, Herbert (West Prince Chamber of Commerce, P.E.I.)
Postal service, Committee study, **38**:5-12, 14-5, 17-9

Direct bank deposit systems *see* Government benefit cheques; Public Service—Pay and benefits

Director of Investigations and Research *see* Goods and Services Tax Consumer Information Office—Alternative proposals

Disabled persons *see* Post offices—Franchises/retail outlets; Public Service—Visible minorities

Discovery Centre *see* Government accommodation/buildings

Dockworkers *see* Employment equity

Documents *see* Appendices; Canada Post Corporation; Canadian Postmasters and Assistants Association; Government expenditures—Governor General's special warrants; Members of Parliament; Procedure and Committee business

Dollar coin
Advertising/promoting, **1**:29-31
Circulation, **1**:31, 34, 47
Hoarding, **1**:34
Popularity, **1**:32-3
Prices, impact, **1**:46-7
Production costs, **1**:47
Use, Crown corporations/government agencies, retail industry, transit companies, **1**:31-2, 40-2, 46
Vending machine industry, impact, **1**:46
Weight/form, **1**:45-6
$1 note, pull-out date, **1**:34-6, 44-5, 48

Dollar coin—*Cont.*
$2 note, **1**:38-40
50 cent coin, comparison, **1**:47-8

Doone Street Project *see* Housing—Subsidized/assisted/public

Dorin, Murray W. (PC—Edmonton Northwest)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **70**:16-7
Manufacturers' sales tax, **70**:17
Retail industry, **70**:17

Doucette, Kevin (Consumers' Association of Canada)
Postal service, Committee study, **44**:13

Downsview, Ont. *see* Housing—Affordable

DPW *see* Public Works Department

Drug Use in Amateur Sport Inquiry Commission (Dubin) *see* Royal commissions/commissions of inquiry

Drugs and pharmaceuticals
Callbeck press release, **8**:14, 22
Prices, **3**:12-3; **8**:18-23; **79**:11
Cardizem, **8**:14, 18-22
Research and development, Patent Act (amdt.)(Bill C-22)(2nd Sess., 33rd Parl.), relevance, **8**:14, 19, 22

DSS *see* Supply and Services Department

Du Pont Canada Inc. *see* Organizations appearing

Dubin Inquiry Commission *see* Royal commissions/commissions of inquiry

Dubuc, Sask. *see* Post offices

Dubuc Save the Post Office Committee, Sask.
Background, **41**:25
See also Organizations appearing

Duceppe, Gilles (BQ—Laurier—Sainte-Marie)
Citizens' Forum on Canada's Future, committee study, **78**:46
References, *in camera* meeting, **78**:3

Duke and Duchess of York *see* Royal visits

Duncan, Gaylen A. (Canada Mortgage and Housing Corporation)
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1989-1990, main, **5**:14, 22

Dunphy, J.M. (Public Works Department)
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, **10**:19, 23; **11**:28

Duplessis, Suzanne (PC—Louis-Hébert; Parliamentary Secretary to Minister for Science)
Heritage buildings, **55**:25, 27
National Capital Commission estimates, 1990-1991, main, **55**:25-7

Eastern Parkway *see* Bridges—National Capital Region

Eaton's *see* Organizations appearing

Economic Council of Canada
Members' appointments, funding, **59**:7-8
See also Organizations appearing

Economic policy
Political party philosophy, relationship, **62**:52-3

Economy
Goods and Services Tax, effect, **59**:31; **74**:27, 33, 39
See also Economy—Market competition—Recession—Resource-based economies
Growth forecasts, 1991, **70**:37
Inflationary pressures, **63**:30-1
Market competition
Business Council on National Issues, study, **79**:12
Goods and Services Tax, relationship, **56**:6-7, 11, 41; **57**:9; **58**:19; 59:29-30; **60**:16; **71**:9
See also Automobiles—Prices; Construction industry, non-residential—Goods and Services Tax; Farm equipment dealers—Goods and Services Tax
Recession, businesses absorbing GST, possibility, **56**:7, 15; **60**:18-9; **64**:33-4; **70**:13
Resource-based economies, GST affecting, **57**:31; **58**:18
See also Manufacturing industry; Western provinces

Edmonston, Phil (NDP—Chambly)
Advertising, **79**:15-8, 27
Citizens' Forum on Canada's Future, commissioners, expenses, per diems, accountability, papers and records, Committee requesting, M. (Boudria), **79**:38
Amdt. (Cole), **79**:35-7
Computer software, **79**:27, 29
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1991-1992, main, **79**:15-8, 27-30
Normand, references, **76**:8
Procedure and Committee business
Business meeting, **76**:5, 8, 10; **79**:35-9
Chairman, **76**:5
Information, **79**:38-9
Witnesses, **76**:8, 10

Education
Statistical data, availability, **63**:35
See also Public Service—Scientists

Edwards, James Stewart (PC—Edmonton Southwest; Parliamentary Secretary to Minister of Communications)
Committee, M. (Boudria), **18**:13
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:13
Procedure and Committee business, witnesses, M. (Boudria), **18**:13

Electricity *see* Energy Conservation; Hydro-Québec; Ontario Hydro; Public utilities

Electronic communications *see* Postal service

Elora, Ont. *see* Post offices

Employment
Goods and Services Tax, impact, **56**:28
Government programs, funding, **7**:5
Job creation, GST affecting, **59**:29; **66**:69
Summer student/youth programs, funding, **7**:12-3
See also Clothing manufacturers; Tourism industry—Goods and Services Tax

Employment and Immigration Department
Adult training survey, 1986, **22**:20

Employment equity
Dockworkers, east/west coast discrepancies, **7**:17-8; **18**:28-9
Pay equity
Grievances, **18**:30-1
Treasury Board study, actions, **65**:6
Regional disparities, **7**:18-9, 26
See also National Revenue Department—Customs office; Public Service

Energy conservation
Electricity consumption, GST relationship, **67**:20

Enfield, N.S. *see* Post offices

Engineering contracts *see* Government procurement/contracts—Architecture

Environics Research *see* Credit cards

Epstein, Bob (Grand Council of the Crees (of Quebec))
Postal service, Committee study, **37**:25-8, 30

Ericksen, Grant (Canadian Association of Japanese Automobile Dealers)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **61**:19, 23-31

Erin, Ont. *see* Post offices

Established Programs Financing
Cutbacks, **2**:21-2
Newfoundland, **2**:22

Estimates
Part III, departmental expenditure plans, information, accessibility, **7**:14-5
Person-years, Treasury Board connotation, **18**:19-20
Salary projections, Treasury Board guidelines, **18**:23-4
Supplementary, House of Commons/committee timetables, **76**:34-5
See also Canada Mortgage and Housing Corporation; Canada Post Corporation; Consumer and Corporate Affairs Department; Finance Department; Governor General; Industry, Science and Technology Department; National Capital Commission; Privatization and Regulatory Affairs Office; Privy Council Office; Public Service Commission;e Public Works Department; Statistics Canada; Supply and Services Department; Treasury Board

Ethnic origin *see* Census, 1991

Europe *see* Tourism industry—Competition

Evans, John L. (Trust Companies Association of Canada)
Credit cards, Committee study, **20**:4-24

Excise Tax Act, Criminal Code, Customs Act, Customs Tariff, Excise Act, Income Tax Act, Statistics Act and Tax Court of Canada Act (amdt.)(Bill C-62) *see* Goods and Services Tax—Legislation

Exhibits *see* Canadian Government Exposition Centre; Procedure and Committee business

Exports
Goods and Services Tax, impact, **57**:22-4; **59**:27-8; **62**:47-8; **66**:69
See also Automobile manufacturers—Goods and Services Tax; Funeral services—Services, goods; Household appliance manufacturers; Houseware/hardware manufacturers—Goods and Services Tax; Manufacturing industry—Products

Eybel, Sue (Rural Route Mail Carriers of Canada)
Postal service, Committee study, **40**:4-18, 20-3

Family violence
Shelters, Project Haven, **52**:25-6

Faraggi, Maurice R. (Canadian Real Estate Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **67**:30-6, 38-9, 41-2, 44-7, 50-2

Farm equipment dealers
Goods and Services Tax, impact
Administrative procedures/costs, exempted equipment complicating, **60**:5-13
Customer transactions, simplifying, **60**:6-7
Prices, market competition, significance, **60**:4, 9-12
Manufacturers' sales tax, exempted/imported equipment, **60**:5, 7, 13

Farmers
Goods and Services Tax, impact, **59**:26-7
See also Western provinces

Fax/facsimile *see* Postal service

Federal Business Development Bank
Loans, Committee investigating, **30**:4
Industry, Science and Technology, Regional and Northern Development Standing Committee referral, **34**:4
Privatization, **21**:29

Federal Court of Canada
Renovations, plans, **55**:20

Federal Land Use Plan *see* National Capital Region

Federal-provincial agreements *see* Housing

Federal-Provincial Relations Office *see* Privy Council Office

Federal-Provincial-Territorial Working Group on Cost of Credit Disclosure *see* Credit cards—Disclosure

Federal sales tax *see* Manufacturers' sales tax

Federation of Automobile Dealers Associations
Representation, **62**:33-4
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

Federation of Canadian Municipalities
Membership, **29**:15
See also Canada Post Corporation—Officials; Organizations appearing

Federation of Prince Edward Island Municipalities *see* Appendices

Fee, Doug (PC—Red Deer)
Postal service, Committee study, **52**:7
Procedure and Committee business, reports to House, **52**:7

Fehr, John (Canadian Union of Postal Workers)
Postal service, Committee study, **32**:17-20, 23-4, 35, 39, 59, 61

Fellegi, Ivan P. (Statistics Canada)
Statistics Canada estimates
1989-1990, main, **22**:4-24
1990-1991, main, **63**:18-29, 31-5

Feltham, Louise (PC—Wild Rose)
Automobiles, **72**:24-5
Automobile dealers, **72**:23
Business, **72**:49
Canada Post Corporation, **26**:9; **29**:22; **32**:43-5
Estimates, 1989-1990, main, **17**:30-4; **22**:20-2
Canadian Museum of Civilization, **11**:14
Citizens' Forum on Canada's Future
Committee study, **78**:25-6
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:61, 65-6
Committee, **66**:25
Credit cards, Committee study, **13**:16-20; **14**:35-6; **15**:16-9; **20**:4, 20-2
Crown corporations, **48**:29
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:44; **66**:25-7, 58; **67**:25-6, 29-30, 45; **69**:14-5; **70**:30-2; **71**:18; **72**:23-5, 49-50; **74**:17-8
Government expenditures, Governor General's special warrants, Committee study, **4**:26
Housing, **56**:44; **67**:45
Hydro-Québec, **70**:31
International postal services, **45**:22
Ireland, **45**:23
Montreal, Que., **11**:14
National Capital Commission, **11**:14
National Capital Region, **11**:13
Official Languages Act, **22**:22
Petro-Canada, **48**:30
Post offices, **26**:20-2
M. (Taylor), amdt. (Boudria), **42**:9
Postal service
Committee study, **26**:9, 20-2; **27**:32-3; **29**:21-3; **31**:15; 32:43-5; **37**:19, 31; **38**:19; **39**:6; **42**:9, 23-4; **45**:22-4; **46**:22-3; **52**:7
M. (Boudria), **37**:31
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates, 1990-1991, main, **48**:29-30
Procedure and Committee business
Advertising for submissions, **21**:8
Agenda and procedure subcommittee
M. (N. Leblanc), amdt. (Taylor), **1**:17
M., **66**:26-7
Agenda, M. (White), **23**:10-1
Business meetings, **4**:8; **21**:9; **23**:10-1; **76**:5, 28
Chairman, **13**:17-8
M. (Cole), **1**:7
M., **76**:5
In camera meetings, **1**:26-7
Information, M. (Rodriguez), **17**:30-4
Meetings, **45**:24
Organization meeting, **1**:7-8, 10, 12-3, 17, 23, 26-7
Questioning of witnesses, **76**:61
Quorum, **20**:4

Feltham, Louise—*Cont.*
Procedure and Committee business—*Cont.*
Quorum—*Cont.*
M. (Cole), **1**:10, 12
Amdt. (Hopkins), **1**:13
Reports to House, **52**:7
Room, **4**:8
Staff, M., **1**:23
Vice-Chairman, M. (Robitaille), **1**:8
Votes in House, **38**:19; **39**:6
Witnesses, **66**:25; **76**:28
M. (Rodriguez), **1**:26-7
M. (White), **23**:10-1
M., **67**:28-30
Public utilities, **67**:25-6
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, **11**:12-5, 32
References, *in camera* meetings, **24**:51-2; **46**:3; **48**:4; **75**:55; **78**:3
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:38-9
Salaries Act, **22**:22
Senior citizens, **72**:49-50
Statistics Canada, **22**:22
Supply and Services Department estimates, 1989-1990, main, **2**:30
Telecommunications/telephone services, **69**:14-5
Tourism industry, **71**:18; **72**:50
Trans-Canada Highway, **11**:12

Ferland, Marc (PC—Portneuf)
Canada Post Corporation, **26**:26
Postal service, Committee study, **26**:26

Filotas, Georges (Inuit Cooperatives of Northern Quebec)
Postal service, Committee study, **37**:11, 15, 20, 22

Finance and Economic Affairs Standing Committee (2nd Sess., 33rd Parl.) *see* Credit cards

Finance Department
Estimates *see* Orders of Reference; Privatization and Regulatory Affairs Office
See also Canadian Home Builders' Association; Manufacturers' sales tax—Eliminating

Financial Administration Act *see* Royal Canadian Mint

Financial services
Competition, **66**:85
Goods and Services Tax, impact, **59**:20; **66**:76-84

Finet, Jacques (Hydro-Québec)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **70**:33-5, 37-9

Fisher, Ron (NDP—Saskatoon—Dundurn)
Procedure and Committee business, questioning of witnesses, **54**:20
Public Service Commission estimates, 1990-1991, main, **54**:10-2, 20-1

Fisheries
Aerial surveillance, contract, tendering process, **51**:22-4

Fixed link project *see* Prince Edward Island

FLUP *see* Federal Land Use Plan

Fontaine, Gabriel (PC—Lévis; Acting Chairman)
Automobile dealers, **62**:38-9; **68**:10
Automobile manufacturers, **62**:11-2, 28-9; **68**:10
Automobiles, **61**:27; **62**:11, 28
Banks and banking, **66**:83
Business, **74**:40
Canada Post Corporation, **46**:25; **48**:25-6
Citizens' Forum on Canada's Future
Commissioners, expenses, per diems, accountability, papers and records, Committee requesting, M. (Boudria), **79**:7, 31, 38
Amdt. (Cole), **79**:33, 36-7
Committee study, **78**:23-4
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:56-7; **77**:11, 23-4
Construction industry, non-residential, **58**:34
Construction industry, residential, **69**:30-1
Consumer and Corporate Affairs Department estimates
1990-1991, main, **49**:21-2, 25
1991-1992, main, **79**:26
Consumer Price Index, **59**:10-1
Crown corporations, **48**:27
Employment, **66**:69
Exports, **57**:22-3; **62**:47
Farm equipment dealers, **60**:11
Food, **62**:52
Funeral services, **66**:40-2
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **57**:22-3; **58**:13-4, 34-5, 40; **59**:10-1; **60**:11, 26, 32-3; **61**:11, 27-8,; **62**:11-2, 28-9, 38-9, 47-8, 52; **63**:12-3; **66**:16-7, 39-41 69-70, 83; **67**:14, 28; **68**:10; **69**:10-1, 30-1; **70**:14-5, 32, 53-4; **71**:31-2; **73**:21; **74**:40-1
Housing, **73**:21; **74**:40-1
Hydro-Québec, **49**:21; **59**:11; **60**:32-3; **70**:32-3
Inflation, **58**:14
International postal services, **45**:17, 26
Labour unions, **58**:14, 35; **60**:26
Manufacturers' sales tax, **54**:12-3; **60**:26; **66**:16-7
Manufacturing industry, **58**:40; **61**:11
Marketing, **79**:26
MIL-Davie Group, **50**:17-8
Monetary policy, **58**:13-4; **70**:32
Ontario Hydro, **49**:21; **60**:32-3; **67**:29
Post offices, M. (Taylor), amdt. (Boudria), **42**:8-9
Postal service
Committee study, **37**:24-6, 32-3; **38**:16-8; **39**:6, 22-3, 38; **40**:13-4, 38; **42**:8-9, 39-41; **45**:17, 25-6; **46**:25; **52**:6
M. (Boudria), **37**:32-3
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates, 1990-1991, main, **48**:25-7
Procedure and Committee business
Business meetings, **79**:31, 36-8
Documents, **49**:13-4
Information, **37**:26; **39**:22-3; **42**:40
Questioning of witnesses, **78**:24
Reports to House, **52**:6
Research, **63**:13
Votes in House, **38**:16-8; **39**:6
Witnesses, **63**:13
Public Service, **54**:12

Fontaine, Gabriel—*Cont.*
Public Service Commission estimates, 1990-1991, main, **54**:12-4
Public Works Department estimates, 1990-1991, main, **50**:17-8
References
Acting Chairman, taking Chair, **70**:25
In camera meetings, **46**:3; **48**:4; **50**:3; **54**:3; **75**:55-6; **78**:3
Retail industry, **66**:69-70; **70**:14-5, 53-4; **71**:31-2
Spicer, references, **76**:56-7
Trade, **61**:28

Fontana, Joe (L—London East)
Automobiles, **72**:18-9, 26
Broadbent, references, **76**:58-9
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1989-1990, main, **5**:7-10, 21, 27-8
Canada Post Corporation, **25**:30, 56-8
Citizens' Forum on Canada's Future, estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:57-9
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **67**:17-8, 27-8; **72**:18-9, 26; **73**:9-12
Housing, **5**:8-10, 27-8; **67**:27; **73**:10
Postal service, Committee study, **25**:30-1, 56-9; **36**:26-9; **46**:20-2
Procedure and Committee business
Information, **25**:57-8
Questioning of witnesses, **25**:59
Public utilities, **67**:27

Food
Goods and Services Tax, applying, consequences, **44**:18; **59**:9; **62**:49, 52; **65**:55, 61, 63-4; **72**:67-72
Labelling
Irradiated products, **8**:14-7
Nutritional content, Consumer Affairs Bureau/National Health and Welfare Department initiatives, **3**:10
Marketing statistics, **65**:54

Ford Motor Company of Canada Ltd.
Mexican operations, **62**:16-7
See also Organizations appearing

Foster, Maurice (L—Algoma)
Postal service, Committee study, **26**:5, 24, 28-30
Procedure and Committee business, questioning of witnesses, **26**:24

Fournier, Bernard G. (Committee Clerk)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:26; **58**:4; **59**:33, 50; **67**:29
Postal service, Committee study, **36**:4
Procedure and Committee business, business meetings, **21**:7; **23**:12

Frank, James G. (Conference Board of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **59**:16-26, 30-2

Fraser Institute *see* Committee—Witnesses; Goods and Services Tax; Inflation—Wage and price controls; Organizations appearing

Fraud *see* Postal service

Fredericton, N.B. *see* Housing—Subsidized/assisted/public

Free trade *see* Canada-United States Free Trade Agreement

Friesen, Benno (PC—Surrey—White Rock; Parliamentary Secretary to Solicitor General of Canada)
Citizens' Forum on Canada's Future, estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:45, 64-5, 72-3
Government procurement/contracts, **51**:19-21
Normand, references, **76**:64-5
Public Service, **51**:18-9
Spicer, references, **76**:64
Supply and Services Department estimates, 1990-1991, main, **51**:18-21

Frontiers Foundation *see* Native people—Housing

Fruitland, Ont. *see* Post offices

Fruitman, Mel (Retail Council of Canada)
Credit cards, Committee study, **15**:18, 24-5
Postal service, Committee study, **33**:9

Fulford, Dick (National Revenue Department)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **72**:42, 48, 52-4

Funeral Service Association of Canada *see* Goods and Services Tax; Organizations appearing

Funeral services
Pre-arranged funerals, trust funds, GST impact, **66**:28-9, 31-3, 36, 41-2; **72**:52
Prices
Goods and Services Tax impact, Revenue Canada rulings, **66**:29-33, 36-8, 41-3
Other countries, taxes applied, comparison, **66**:36
Provincial sales taxes, **66**:36, 41
Services, goods, imported/exported, GST applying, **66**:34-6, 40; **72**:53-4

Gaffney, Beryl (L—Nepean)
Bell-Northern Research, **6**:13
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, main, 1990-1991, **52**:25-7
Canada Post Corporation, **28**:24-5
Census, 1991, **22**:22-4
Family violence, **52**:25-7
Gatineau Park, Que., **55**:10
Governor General estimates, 1989-1990, main, **9**:14-7
Heritage buildings, **55**:10
National Capital Commission estimates
1989-1990, main, **6**:10-3
1990-1991, main, **55**:10-2
National Capital Region, **6**:10-1; **55**:10
Postal service, Committee study, **28**:23-5
Statistics Canada estimates, 1989-1990, main, **22**:22-4
Supply and Services Department estimates, 1989-1990, main, **2**:28-9

Gagliano, Alfonso (L—Saint-Léonard)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **65**:48-9
Telecommunications/telephone services, **65**:49

Gainers Inc.
Labour-management relations, **25**:22-3

Gallup polls *see* Postal service—Rural service

Garbage Pail Kids cards *see* Children

Gardiner, Brian L. (NDP—Prince George—Bulkley Valley)
Confederation, **55**:12-3
Heritage buildings, **55**:12
National Capital Commission estimates, 1990-1991, main, **55**:12-3

Gasoline prices
Budget, Apr. 27/89, leak, premature increases, **8**:25-6
Competition, regional differences, **20**:9-10; **79**:18-20, 22-4, 29-30
Regulating, Consumer and Corporate Affairs Department, role, **8**:12-3
Shell Canada Ltd., price fixing, fines, **8**:13

Gatineau Park, Que.
Private properties, NCC expropriating, McInnis case, **6**:15-6; **55**:17
Study, future plans, **50**:7; **55**:8, 10

GATT *see* General Agreement on Tariffs and Trade

Gauthier, Jean-Robert (L—Ottawa—Vanier)
Broadbent, references, **76**:72
Citizens' Forum on Canada's Future, **76**:17, 24-5, 31
Committee study, **78**:4, 6-8, 11, 16-20, 24, 40-2
Estimates, supplementary, **76**:31, 34, 38-9, 42, 44-7, 55, 61, 63-5, 70-2; **77**:4, 6-7, 9-14, 17, 25-6, 29-30
Procedure and Committee business
Business meeting, **76**:10-2, 16-7, 21-2, 24-5
Correspondence, M., **77**:6
Documents, **76**:44; **78**:11
Meetings, **76**:21-2, 34
Members, **76**:31, 70
Ministers, M., **78**:40-2
Motions, **78**:41-2
Questioning of witnesses, **76**:47-8, 61, 63-5; **77**:13-4; **78**:6-8, 24
Room, **78**:16-7
Witnesses, **76**:10-3, 16-7, 21-2, 24-5; **77**:6-7
References, *in camera* meetings, **78**:3

General Agreement on Tariffs and Trade
Negotiations, **79**:12
See also Government procurement/contracts—Canada-United States Free Trade Agreement

General Motors of Canada Ltd.
Price lists, Goods and Services Tax Consumer Information Office receiving, **62**:21
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

George Weston Ltd. *see* Nabisco Foods Ltd.

Gibeau, Marie (PC—Bourassa)
Air Canada Corporation, **21**:24, 35
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1989-1990, main, **5**:22-3
Crown corporations, **21**:23-5
Housing, **5**:22-3
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates, 1989-1990, main, **21**:23-5, 35

Giroux, Robert (Public Works Department)
Public Works Department estimates
1989-1990, main, **10**:18-20, 22, 27-8, 34; **11**:7-8, 10-7, 20-3, 25-6, 28, 31
1990-1991, main, **50**:9-10, 14-5, 17, 19-20, 23-5

Glaxo Canada *see* Osteoporosis

Glengarry—Prescott—Russell constituency *see* Clothing manufacturing industry

Globe and Mail *see* Credit cards—Interest rates

Glorieux, Guy (Conference Board of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **59**:28-30

Goddard, Alan B. (Canadian Tire Corporation Ltd.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **72**:56-65

Gogal, Barry A. (Canadian Real Estate Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **67**:35-7, 39-41, 45-6, 50

Goldman, Calvin (Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1989-1990, main, **8**:8-10
References *see* Committee—Witnesses

Goods and Services Tax
Administration *see* Business—Goods and Services Tax; Goods and Services Tax—Government administration
Advertising *see* Goods and Services Tax—Government advertising
Alternatives, proposing, **57**:16-7; **68**:34
Association des consommateurs du Québec, position, **67**:6, 11-3, 15, 17
Automotive Industries Association of Canada, position, **63**:8-9
Bell Canada, position, **65**:38-40
Black and Decker Ltd., position, **61**:4
Business Council on National Issues, position, **66**:5-8, 11-2, 17-8
Canada Post Corporation, position, **25**:46
Canadian Apparel Manufacturers Institute, position, **68**:18, 20
Canadian Appliance Manufacturers Association, position, **70**:20
Canadian Association of Japanese Automobile Dealers, position, **61**:20
Canadian Bankers' Association, position, **66**:75-6, 79-81, 85-6
Canadian Chamber of Commerce, position, **60**:15
Canadian Construction Association, position, **58**:27-8, 35
Canadian Council of Grocery Distributors, position, **65**:51-6, 59-60, 62-3
Canadian Federation of Independent Business, position, **64**:7-8, 11-3, 21-2, 31-2
Canadian Labour Congress, position, **68**:36-7, 41
Canadian Manufacturers' Association, position, **66**:63, 66, 68, 75
Canadian Real Estate Association position, **67**:30-3, 44
Canadian Retail Hardware Association, position, **60**:28-9
Canadian Tire Corporation Ltd., position, **72**:60-1
Canadian Union of Public Employees, position, **64**:64-70, 76-7

Goods and Services Tax—*Cont.*
Chrysler Canada Ltd., position, **68**:4-5
Conference Board of Canada, position, **59**:31-2
Crispo, position, **56**:4-6, 14
District information offices, **50**:15, 17, 27-8; **54**:19
Exemption, small traders *see* Business—Goods and Services Tax
Federation of Automobile Dealers Associations, position, **62**:29-30
Ford Motor Company of Canada Ltd., position, **62**:4
Fraser Institute, position, **62**:47
Funeral Service Association of Canada, position, **66**:27-8, 31, 39-40, 43-4
General Motors of Canada Ltd., position, **62**:17
Government administration costs, **56**:6, 17
Supply and Services Department, **51**:11-2, 15, 27-8
Government advertising, **59**:47-8; **64**:30, 39, 53, 59-60; **66**:18; **67**:15-6; **69**:28; **72**:5-9; **74**:16
Media Canada contract, **51**:12-5
See also Goods and Services Tax—Public information/education
Hudson's Bay, position, **71**:22
Hydro-Québec, position, **70**:25
Implementation date, timing, **59**:41, 45; **60**:32; **61**:16; **63**:5; **64**:6-7, 16-7, 55-6, 60-1; **65**:36-7; **66**:20-1; **67**:40-1; **68**:34; **69**:24; **70**:48, 50-1, 57-8; **71**:25; **72**:39, 56, 62
Inglis Limited, position, **68**:49-51
Legislation (Bill C-62), Senate delaying passage, impact, **64**:8; **65**:27-9, 34-5; **72**:38-9; **74**:29-30, 42
McKendry, position, **64**:39-40
Municipal Electric Association, position, **67**:20, 22
Ontario Hydro study, **65**:64-7
Other countries, comparison, United States, **64**:28-9; **67**:11-2, 17
Price increases, unwarranted, government recourse, **49**:12-4, 18-20
Prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:4-48; 57:4-32; **58**:4-40; **59**:5-52; **60**:4-39; **61**:6-31; **62**:4-53; **63**:4-18; **64**:5-82; **65**:27-77; **66**:5-94; **67**:5-52; **68**:4-58; **69**:3-35; **70**:4-60; **71**:4-35; **72**:5-74; **73**:4-25; **74**:4-43
In camera meeting, **75**:55-6
Provincial-federal co-operation, **59**:9; **64**:23; **66**:13-4; **67**:8-9
Public utilities boards, example, **64**:46-7
Quebec government actions, **67**:9, 14-5
Provincial sales taxes, two-tier system/harmonization, **58**:11-3; **64**:6, 10, 22-4, 81; **66**:17, 73; **70**:52, 57; **71**:11, 23; **72**:40, 58; **74**:29, 42-3
Public information/education, **56**:18-9; **59**:13-4, 37-9, 45-6; **61**:17-8; **62**:14-5; 64:7, 52-3; **66**:12, 18-9; **67**:41; **70**:46-7
Pamphlet, *Some Straight Forward Answers About the Goods and Services Tax and What it Means to You*, **60**:21-2; **62**:45-6, 51; **67**:43-4; **68**:44-5
See also Goods and Services Tax Consumer Information Office—Information
Public servants, hiring, **54**:7, 16, 19
Rate, 7% or 9%, **70**:17
Refundable tax credit, **51**:10; **56**:28; **63**:15; **67**:6, 9-10; **68**:28; **72**:27-35, 40-1, 45-6, 49-50
Wage settlements, relationship, **68**:40, 47
Regional variations, **64**:14
Revenues generating, **59**:32; **64**:58-9; **71**:8; **72**:51-2; **74**:38-9

Goods and Services Tax—*Cont.*
Sears Canada Inc., position, **64**:51, 61
Statistics Canada research, net price index, **56**:42; **59**:15-6, 49; **63**:19-22, 27-8
Telephone "hotline" service, queries, **74**:23
Tourism Industry Association of Canada, position, **66**:49, 58-60
Visibility *see* Retail industry—Goods and Services Tax
WCI Canada Inc., position, **66**:87-8
See also Automobile dealers; Automobile manufacturers; Automobiles *passim*; Banks and banking; Bell Canada; Business; Camco Inc.; Canadian Union of Public Employees—Budget; Catering business; Clothing—Prices; Clothing manufacturers; Committee—Witnesses; Construction industry, non-residential; Construction industry, residential; Consumer Price Index; Corporations—Competition—Taxes; Deficit, national; Economy; Employment—Job creation; Energy conservation; Exports; Farm equipment dealers; Farmers; Financial services; Food; Funeral services; Household appliance manufacturers; Houseware/hardware manufacturers; Housing *passim*; Hydro-Québec; Inflation; Interest rates; Labour unions; Low income Canadians; Manufacturers' sales tax—Eliminating—Inventories; Manufacturing industry; Mining industry; Monetary policy; Mortgages; Ontario Hydro; Postal service—Rates; Public Service—Contract negotiations; Public utilities; Real estate—Advertising—Commercial properties; Reports to House—Third; Restaurant business; Retail industry; Senior citizens; Services sector; Steel industry; Telecommunications/telephone services; Tourism industry; Unemployment

Goods and Services Tax Consumer Information Office
Alternative proposals
Corporate profit margins, monitoring, **57**:8, 12, 25
Cost and incomes review board, **56**:8-10, 24-5
Director of Investigations and Research, Competition Act, expanded role, 60:31-3; **64**:37
Regulatory agencies supervising, **60**:33
Anti-Inflation Board (1970s), comparing, **56**:34; **59**:36
Board of Directors, **74**:6, 17
Canada Mortgage and Housing Corporation, assisting, **73**:6
Canadian Real Estate Association, assisting, **67**:33-4, 41-2, 47-8
Chairperson, Nicholas Murray, **74**:6-7
Committee recommendations, consideration, **74**:12, 25
Complaints, handling, **56**:30; **74**:19-20; **79**:21
Costs, funding, budget, **60**:17; **70**:21; **74**:18; **79**:11
Existence, time-frame, implications, **57**:29-30; **70**:43; **74**:12; **79**:11, 21-2
Independence, agenda-setting, **74**:5-6, 10
Information role, **56**:29; **57**:10-1; **59**:35; **60**:20, 34-6; **62**:39-40, 42-7; **63**:35; **64**:44; **65**:30-1; **66**:12-3, 65-6; **67**:7, 13; **69**:7, 10, 20-1, 23, 27, 32; **70**:19, 43, 45; **71**:16; **74**:5, 7, 22, 26, 32, 35-8; **79**:11, 21-2
Mandate, **74**:5, 17-8, 29
National Transportation Agency, airline deregulation, comparison, **64**:36, 38-9, 41
Necessity, usefulness, **70**:8, 29, 31
Organization, other groups participating, **59**:39-41; **70**:59-60; **74**:20-1, 35

Goods and Services Tax Consumer Information...—*Cont.*
Patented Medicine Prices Review Board, comparison, **64**:36, 38-9, 42-3
Political advantage, **62**:42
Preliminary planning, research, **49**:11-2, 20; **74**:13
Price monitoring role, **56**:30, 33; **57**:4-7, 9-12, 18, 25-7; **58**:32-3; **59**:36, 40; **60**:17, 31; **64**:44; **65**:29-31, 37-8; **66**:9; **67**:37-8; **68**:51, 54; **70**:16; **71**:15; **74**:5, 9-10, 24-5
Prices Review Board (1970s), comparing, **56**:35-6
Publicizing business names/industry sectors, consequences, **57**:28-9; **59**:38; **67**:11; **66**:9; **74**:11, 26
Regulatory powers, price controlling, allowing, **56**:33-4, 41, 45-7; **59**:10; **60**:18, 20-1, 36; **64**:77-8; **66**:9-10
Reports, Parliament/public, **59**:37, 40; **74**:6, 12
Research role, **56**:29-30
Retail Council of Canada, retail industry, assisting, **70**:19; **71**:29-30
Staff, workload, concerns, **74**:6, 14-5, 18-23; **79**:11
Statistics Canada, role, **63**:28-9
See also Black and Decker Canada Inc.; General Motors of Canada Ltd.; Goods and Services Tax—Prices

Goods and Services Tax Data Processing Centre
Tendering process, **50**:8-10, 14-5, 17, 20

Gordon, Mark T. (Makivik Corporation)
Postal service, Committee study, **37**:7-11, 22

Gore Bay, Ont. *see* Post offices

Government accommodation/buildings
Construction, Crown corporations/private sector, **10**:26
Discovery Centre, Halifax, N.S., **10**:23
Leases, short/long term, **10**:26-8
Long-term planning, constructing/buying/renting, **50**:18-20
National Capital Region, **10**:28-9, 31-3
Public Works Department
Policy, **10**:22-3, 26-8; **11**:27-8
Role, **10**:11-2
Rural locations, **50**:22-3
Tendering process, **7**:10-1; **10**:34; **11**:8; **50**:25
Transport Department headquarters relocation/lease renewal
Campeau Corporation lease renewal, asbestos removal, etc., **7**:8-9; **10**:12-5, 17, 19-22, 29-30, 33; **11**:4-9, 12, 20-2, 25-6; **50**:24-5
Campeau, R., political affiliation, **11**:18
Costs, **11**:20-1; **50**:24
Employees, health and safety considerations, **11**:19-20, 22-3
Management Consulting Bureau report, **10**:28
Ontario MPP's letter to de Cotret, **11**:19, 26-7
Prior lease negotiations, **11**:9-10
Tender process, cancelling, Budget, Apr. 27/89 statement, **10**:12-3, 15-21, 33-4; **11**:10-2, 23-5

Government benefit cheques
Direct bank deposit system, establishing, **2**:35-6; **51**:7, 24-5

Government Business Opportunities see Government procurement/contracts

Government departments, agencies, boards, and commissions
Special Operating Agencies, establishing, **65**:24-5
Passport Office example, **65**:25

Government departments, agencies, boards...—*Cont.*
Workplace child care, Treasury Board study, policies, **54**:18; **65**:26
See also Dollar coin—Use; Regulations

Government departments appearing *see* Organizations appearing

Government expenditures
Contingency fund, **7**:5, 13, 24
Government revenues, expenditures, ratio, **65**:17
Governor General's special warrants
Committee study, **4**:8-31
Document, *Status of Parliament at Time of Special Warrants,* tabling, **4**:10
Precedents, **4**:9, 17, 29
Treasury Board President, role, **4**:15
Use, constitutionality, post-election/prorogation, etc., **4**:9-11, 14, 16, 18-9, 23, 26
See also Orders of Reference
Ontario, employer tax, impact, **7**:24

Government land
Land Sales Program, **11**:15-6
See also Canada Mortgage and Housing Corporation—Land; Housing—Land; National Capital Commission—Land

Government Operations Standing Committee (2nd Sess., 33rd Parl.) *see* Canada Post Corporation

Government procurement/contracts
Architecture and engineering services, SPEC system, **10**:11, 24-6, 32
Automated contractor selection system, ACCORD, DPW, **10**:11; **11**:16-7; **50**:12-3
Automated procurement system, DSS, **51**:7
Canada-United States Free Trade Agreement/GATT, impact, **2**:19-20, 32, 36-7; **51**:6
Construction and service contracts, **11**:16-7
Contracts available, access, electronic bulletin boards, DSS, **50**:29-30; **51**:6, 20
Contracts issued, **2**:14-5, 17
Advertising, costs, process, etc., **2**:16-7
Audits, conducting, **2**:30; **51**:9
Information, accessibility/confidentiality, **2**:37-8
Government Business Opportunities publication, **2**:9, 20, 34
Gross domestic product percentage, **51**:19
Prime/sub-contractor considerations, **2**:28
Procedures, **2**:9, 23-4, 32-4; **10**:11, 24-6, 32; **51**:6-7
Quebec, **2**:26-8
Regional distribution, **2**:23-5, 31, 33-4
Supply and Services Department
Purchases, quantity, **51**:19-20
See also Government procurement/contracts—Automated procurement system—Contracts available
Unsolicited Proposals Program, **2**:28-30; **51**:21
Western provinces, **2**:17-8, 23, 30-1; **51**:20-1

Government securities
Mortgage-backed, **5**:6

Governor General
Estimates, 1989-1990, main, **9**:4-27
Reducing, M. (Rodriguez), **10**:4-5, stood, **10**:6
See also Orders of Reference

Governor General—*Cont.*
Sauvé term concluding, transition costs, **9**:12-3
Travel
Budget, **9**:8
Newfoundland, **9**:9-10
See also Government expenditures; Organizations appearing

Governor General's Office
Annuities, payment increase, **9**:20
Awards/anniversaries program, **9**:5, 13-4, 18-9
Budget, increase, **9**:7-9, 17-8, 20-1, 26-7
Employees, **9**:20
Heraldry program, **9**:8-9, 15-7, 25-6
Hospitality budget, wine expenditure, **9**:15-6
Role, mandate, **9**:4-7, 15, 20

Grand Council of the Crees (of Quebec) *see* Committee—Witnesses; Organizations appearing

Grand Valley, Ont. *see* Post offices

Gray, Darryl (PC—Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)
Canada Post Corporation, **32**:33-4
Postal service, Committee study, **32**:19, 32-5
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, **10**:24, 29, 31-2

Graydon, Ken (Federation of Automobile Dealers Associations)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **62**:38-40

Great Britain *see* Postal service

Greenbelt *see* Bell-Northern Research; National Capital Region

Greenhouse producers *see* Hydro-Québec—Rate increases

Grenville, Que. *see* Bridges—Perley

Gross domestic product *see* Government procurement/contracts

GST *see* Goods and Services Tax

Gustafson, Leonard (PC—Souris—Moose Mountain; Parliamentary Secretary to Prime Minister)
Canada Post Corporation, **32**:50-2
Credit cards, Committee study, **13**:17, 27-9
Government accommodation/buildings, **11**:27-8
Governor General estimates, 1989-1990, main, **9**:23-4
National Capital Commission estimates, 1990-1991, main, **55**:29-32
National Capital Region, **9**:23-4; **55**:30
Postal service, Committee study, **32**:50-3
Procedure and Committee business
Chairman, **13**:17
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, **11**:27-30
References, *in camera* meetings, **24**:51; **48**:4

Halifax, N.S. *see* Government accommodation/buildings—Discovery Centre

Halliwell, John C. (Canadian Construction Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **58**:26-9, 31-3, 35, 37, 39

Hamilton Harding, Robin A. (Bell Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **65**:38-51

Hancox, Ralph (National Association of Major Mail Users)
Postal service, Committee study, **28**:4-16, 18-28

Hanna, John A. (Hydro-Québec)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **70**:25-33, 36-7, 39

Harb, Mac (L—Ottawa Centre)
Bridges, **55**:21
Consumer and Corporate Affairs Department estimates
1990-1991, main, **49**:28
1991-1992, main, **79**:29-30
Crown corporations, **7**:20
Gasoline prices, **79**:29-30
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:21-2; **64**:37-9
Goods and Services Tax Data Processing Centre, **50**:20
Government accommodation/buildings, **10**:26-8; **50**:18-9
Inflation, **56**:21-2
National Capital Commission estimates, 1990-1991, main, **55**:21
Official languages policy, **7**:19
Procedure and Committee business
In camera meetings, M. (N. Leblanc), **1**:21
Organization meeting, **1**:8, 10, 21, 24
Vice-Chairman, election, M. (Robitaille), **1**:8, 10
Public Works Department estimates
1989-1990, main, **10**:26-8
1990-1991, main, **50**:18-20
Transfer payments to provinces, **49**:28
Treasury Board estimates, 1989-1990, main, **7**:19-20

Hardware retail operations
Goods and Services Tax
Administrative costs, **60**:37-8
Imports, relationship, **60**:37-8
Prices, impact, **60**:29-31, 33-4, 36-8
See also Houseware/hardware manufacturers

Harry, K.J. (Canada Post Corporation)
Canada Post Corporation estimates, 1989-1990, main, **16**:17-8
Postal service, Committee study, **25**:39; **26**:19-20

Hart, John C. (Automotive Industries Association of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **63**:6, 8, 11

Hartt, Stanley *see* Committee—Witnesses

Harvey, André (PC—Chicoutimi)
Postal service, Committee study, **41**:18

Harvey, Gerard P. (International Post Corporation)
Postal service, Committee study, **45**:4-27

Hawkes, Jim (PC—Calgary West)
Citizens' Forum on Canada's Future, **76**:10, 15-6, 32
Committee study, **78**:38-9, 41
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:32-3, 35, 61-3, 68-70, 75
Estimates, **76**:35
Normand, references, **76**:17
Procedure and Committee business
Business meeting, **76**:5, 9-11, 15-7, 21, 23, 27, 30

Hawkes, Jim—*Cont.*
Procedure and Committee business—*Cont.*
Chairman, **76**:5
Documents, **76**:33
Members, **76**:27, 32, 68
Ministers, M. (Gauthier), **78**:41
Motions, **78**:41
Questioning of witnesses, **76**:61-3, 65
Witnesses, **76**:9-11, 15-7, 21, 23, 27, 30
M. (Boudria), **76**:23
References, *in camera* meeting, **78**:3

Hawkesbury, Ont. *see* Bridges—Perley

Hayes, John F. (Black and Decker Company Canada Inc.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **61**:4-18

Hazardous Materials Information Review Commission
Role, budget, **3**:10-1; **49**:10; **79**:11

Hazardous Products Act *see* Hazardous products, materials

Hazardous products, materials
Children, safeguards, **3**:15; **8**:26-7
Kids Care Program, **79**:9
Hazardous Products Act, **3**:16
Labelling, **8**:26-8
Lawn darts, **3**:15-6; **8**:17-8
Workplace Hazardous Materials Information System, **3**:9-10, 18-9; **49**:7
See also Transportation—Dangerous goods

Health and safety *see* Canada Post Corporation—Employees; Government accommodation/buildings—Transport Department headquarters

Health care
Statistical data, availability, **63**:35

Hedstrom, Daphne (Dubuc Save the Post Office Committee, Sask.)
Postal service, Committee study, **41**:24-5, 27-31, 33-4, 37-8, 40-3

Heraldry program *see* Governor General's Office

Heritage buildings
Daly Building, Chambers Building, Ottawa, Ont., **6**:5, 13-4; **55**:10-2, 25, 27

Highways and roads *see* La Peche, Que.; National Capital Region—Roads/parkways; Trans-Canada Highway

Hills, Allan (Canadian Federation of Farm Equipment Dealers)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **60**:4-14

Hockin, Hon. Thomas (PC—London West; Minister of State (Small Businesses and Tourism))
Business, Goods and Services Tax, **71**:8-11, 15
Economy, market competition, **71**:9
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **71**:4-21
Manufacturers' sales tax, eliminating, **71**:9
Tourism industry, Goods and Services Tax, **71**:5-7, 12-4, 17-21

Hogan, R.N.D. (Retail Council of Canada)
Credit cards, Committee study, **15**:6, 14-5, 18-9, 23-4, 27, 32-3, 37

Holm, John (Nova Scotia Legislature)
Postal service, Committee study, **39**:7-19, 21-3

Holmes, Terry (General Motors of Canada Ltd.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **62**:17-26, 29

Holtmann, Felix (PC—Portage—Interlake)
Canada Post Corporation, **32**:59-61
Estimates, 1989-1990, main, **16**:18-20
Indian reserves, **16**:19
Post offices, **16**:19
Postal service, Committee study, **32**:58-61
Procedure and Committee business
In camera meetings, M. (N. Leblanc), **1**:23
Information, **32**:60
Members, **1**:23
Organization meeting, **1**:23
Rural Dignity for Canada, **16**:20

Home building industry *see* Construction industry, residential

Home ownership *see* Housing

Hopkins, Len (L—Renfrew)
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, M. (N. Leblanc)
Amdt., **1**:14-5
Amdt. (Taylor), **1**:16, 19
In camera meetings, **1**:27
M. (N. Leblanc), **1**:19-21, 23
Organization meeting, **1**:10-16, 19-21, 23, 27
Quorum, M. (Cole), **1**:10-1
Amdt., **1**:12
Vice-Chairman, M. (Robitaille), **1**:10
Witnesses, M. (Rodriguez), **1**:27

Horning, Al (PC—Okanagan Centre)
References, *in camera* meeting, **50**:3

House of Commons *see* Charest, Jean—References; Estimates

Household appliance manufacturers
Goods and Services Tax, impact
Administrative costs, **66**:92-3; **70**:20
Exports, **68**:54-5
Prices, **70**:20-5

Houseware/hardware manufacturers
Catalogue sales, manufacturers' sales tax increases, implications, **61**:4-5
Goods and Services Tax
Competition, exports, North American/international, improving, **61**:5-6
Job creation, effect, **61**:11
Prices, impact, **61**:6-8, 10-2, 15
Public information, **61**:9, 14-5
Profitability, **61**:6-7
United States cross-border shopping, consequences, **61**:6

Housing
Affordability and Choice Today Program, **52**:13; **73**:7
Provinces, involvement, **52**:21-2

Housing—*Cont.*
Affordable, **5**:28-9; **52**:10-1; **69**:17-8, 30; **73**:4
Downsview, Ont., development, **5**:5, 24-5, 29; **11**:16
Other countries, comparison, **5**:15
British Columbia, **5**:6, 15-6
Canada Mortgage and Housing Corporation, role, **5**:8-10
Condominiums, GST applying, **73**:5
Co-operative and non-profit, **5**:6, 10, 16-9
Lawrencetown, N.S., **5**:20-1
Co-operative Housing Program, cutbacks, **52**:20, 29
Costs, percentage of income, statistics, **5**:10, 15-6
Federal-provincial agreements, duration, **5**:11
Funding, **5**:5
Government policy, **5**:4-5, 8; **52**:10
Home ownership, statistics, **5**:5, 15; **52**:11
Insulation, sweating homes, **5**:20-1
Land
Availability, government surplus, selling, **5**:7; **52**:12-4; **73**:7
Sales, GST applying, **67**:45-6; **69**:32; **73**:5, 20-1, 25; **74**:40-1
Lot levies *see* Housing—Taxation
Manitoba, **5**:12, 14
Mobile homes, GST applying, **73**:17, 21
Montreal, Que., **5**:22-3
Municipal zoning by-laws, impact, **5**:28-9; **52**:12-3, 27
Non-Profit Rents Supplement Program, **5**:7
Nova Scotia, **5**:26-7
Prices, new homes, resales, GST impact, **56**:20-1, 44-5; **59**:14-5, 19-20, 48; **60**:22-3; **62**:46-7, 51-2; **67**:15-6, 31-2, 34-40, 42, 45, 52; **69**:19-23, 26-30, 33-4; **73**:4-6, 13-4, 16-7, 23-4; **74**:40-1
Renovations, black market, costs, GST affecting, **59**:19-20; **69**:21-2, 24-5, 28, 30-1; **73**:6, 12-3
Rental accommodation
Public utilities cost increases, **67**:27-8
Rents, GST impact, **67**:33, 40; **69**:25-6; **73**:5-6, 11-2, 14-5
Residential Rehabilitation Assistance Program, **5**:6-7, 16-8, 22-5, 27-8; **52**:24-5; **73**:12-3
Rural areas, **5**:25-7; **52**:17-8
Saskatchewan, **69**:29; **74**:39-40
Speculation tax, **5**:24; **52**:15
Starts, **5**:4-5, 15-6
Goods and Services Tax affecting, **58**:21-2; **65**:68-9
Subsidized/assisted/public, **5**:6-7, 19
Budget, **5**:10; **52**:9, 11
Doone Street Project, Fredericton, N.B., **52**:11-2
Funding, **5**:16; **52**:16; **73**:7
Goods and Services Tax, impact, **73**:7, 12
Taxation
Goods and Services Tax, collection responsibility, **73**:9, 22-5
Lot levies, municipal, transfers, etc., GST applying, **67**:49-51; **73**:18-20, 25; **74**:43
See also Housing—Speculation
Toronto, Ont., **5**:15-6; **52**:12; **67**:42-3; **69**:31
Vancouver, B.C., **52**:12
See also Indian reserves; Native people; Senior citizens

Hoyle, Dinah (Canadian Magazine Publishers' Association)
Postal service, Committee study, **42**:27, 30-41

Hudson's Bay Company
Operations, **71**:22
See also Bay, The; Goods and Services Tax; Organizations appearing

Hueston, Frank (Municipal Electric Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **67**:19-26, 28

Hughes, Ken G. (PC—Macleod)
Committee, M. (Boudria), **18**:11
Postal service, Committee study, **34**:29-31
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:11, 18-9
Procedure and Committee business, witnesses, M. (Boudria), **18**:11
Queen's University, **18**:19
Rural Dignity for Canada, **34**:30-1

Hutchison, James (Canadian Manufacturers' Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:64-6, 68-75

Hydro-Québec
Capital investment, operating costs, GST impact, **70**:27-8, 33-4
Northern communities, treatment, **70**:37-8
Rate increases
Greenhouse producers, **70**:39
Monitoring responsibility, **49**:21-2
Rates, GST affecting, **56**:37, 40; **59**:11; **60**:32-3; **70**:26-30, 33
Bell Canada, comparison, **70**:33-6
Electricity consumption, relationship, **70**:31-3, 36-7
Ontario Hydro, comparison, **70**:29-30, 33
Taxes, application, **70**:39
See also Goods and Services Tax; Ontario Hydro—Rate increases—Rate structure; Organizations appearing

Imperial Oil Ltd.
Texaco Canada Ltd., merger, ramifications, **49**:14

Imports *see* Automobile manufacturers; Automobiles; Funeral services—Services, goods; Hardware retail operations—Goods and Services Tax

In camera meetings *see* Procedure and Committee business

Income tax *see* Automobile manufacturers; Manufacturing industry

Income Tax Act *see* Excise Tax Act, Criminal Code, Customs Act, Customs Tariff, Excise Act, Income Tax Act, Statistics Act and Tax Court of Canada Act (amdt.)(Bill C-62)

Income tax returns *see* Postal service

Indian reserves
Census, 1991, benefits, **63**:33
Housing construction, Helmut Klug court case, **52**:8, 27-8
Postal service, quality, **16**:19

Industrial development *see* Postal service

Industry
Statistical data, availability, **22**:5, 16, 18; **63**:34

Industry, Science and Technology Department
Estimates *see* Canada Post Corporation; Orders of Reference; Statistics Canada

Industry, Science and Technology, Regional and Northern Development Standing Committee *see* Federal Business Development Bank

Inflation
Goods and Services Tax, relationship, **56**:17, 21-3, 41-2; **57**:8-9, 17; **58**:8, 14, 17-8; **59**:11-2, 17, 20, 22, 24; **60**:27-8; **63**:31; **64**:38; **66**:68; **68**:38; **70**:47-8
Wage and price controls, impact
Canadian Manufacturers' Association recommendations, **66**:67
Fraser Institute document, **62**:41
Wage settlements, effect, **63**:32
See also Economy

Informetrica Ltd. *see* Organizations appearing

Inglis Limited
Background, **68**:49
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

Inquiries *see* Committee studies and inquiries

Inquiries Act *see* Citizens' Forum on Canada's Future—Status

Institute of Intergovernmental Affairs *see* Queen's University

Insulation *see* Housing

Insurance *see* Credit cards; Quebec

Integrated Circuit Topography Act
Passage, **79**:8

Intellectual Property Advisory Committee
Creation, **3**:9

Intellectual Property Directorate *see* Consumer and Corporate Affairs Department

Intellectual property rights *see* Patents

Interest Act (amdt.—calculation of credit card interest)(Bill C-238) *see* Credit cards—Interest rates

Interest rates
Bank of Canada rate, policy, **13**:7, 21, 25
Goods and Services Tax, relationship, **56**:22-3; **57**:21-2; **58**:7-8, 16; **64**:79-81; **68**:38, 41
Government program expenditures, relationship, **60**:24
See also Automobiles; Credit cards; Deficit, national; Mortgages

International Post Corporation *see* Organizations appearing

International postal services
Belgium agency, **23**:9
Comparing, delivery methods, services, etc., **45**:5-6
Government relationships, monopolies, subsidies, **45**:8-13
Labour unions, significance, **45**:26-7
Post offices, rural areas, franchises/retail outlets, **45**:18-23, 25
Profitability, comparing, **45**:17-8
Public opinion/complaints, **45**:13-5, 22
UNIPOST, membership, objectives, **45**:6-8
Universal Postal Union, international treaties, **45**:4-5
World Postal Congress, 1989 action campaign, **45**:8

Inuit Cooperatives of Northern Quebec *see* Organizations appearing

Inventories *see* Manufacturers' sales tax—Inventories

Investment Canada *see* Competition Policy Bureau

Ireland
Postal service, **45**:6, 17-25

Israel, G.J. (Chrysler Canada Ltd.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **68**:4-18

Japan *see* Trade

Jelinek, Hon. Otto John (PC—Oakville—Milton; Minister of National Revenue)
Business, Goods and Services Tax, **72**:35-7, 40-2, 44-5, 47-52, 54-5
Goods and Services Tax
Implementation date, **72**:39, 56
Legislation (Bill C-62), **72**:38-9
Prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **72**:35-56
Provincial sales taxes, **72**:40
Refundable tax credit, **72**:35, 41, 49-50
Revenues, **72**:51-2
Manufacturers' sales tax
Eliminating, **72**:43
Inventories, **72**:37
Replacement, **72**:44
Procedure and Committee business
Documents, **72**:36
Information, **72**:55
Retail industry, Goods and Services Tax, **72**:41-2
Tourism industry, Goods and Services Tax, **72**:37, 50

Jennings, Tony (Municipal Electric Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **67**:24-8

Job creation *see* Employment; Houseware/hardware manufacturers—Goods and Services Tax

Joliette constituency *see* Retail industry—Goods and Services Tax

Joncas, Jean-Luc (PC—Matapédia—Matane)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **74**:20-1

Jordan, Jim (L—Leeds—Grenville)
Public Service, **7**:23-4
Treasury Board estimates, 1989-1990, main, **7**:23-4

Jourdenais, Fernand (PC—La Prairie)
Consumers' Association of Canada, **12**:10-1, 14
Credit cards, Committee study, **12**:10-1, 14-5, 18, 33-5
Procedure and Committee business
Briefing notes, **12**:14
M. (Simmons), **12**:10-1
Questioning of witnesses, **12**:18

Karpoff, Jim (NDP—Surrey North)
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates
1989-1990, main, **5**:15-8
1990-1991, main, **52**:14, 18-20, 29
Housing, **5**:15-8; **52**:18-20
Native people, **5**:17
Procedure and Committee business
Ministers, **52**:29

Karpoff, Jim—*Cont.*
Procedure and Committee business—*Cont.*
Motions, **52**:20

Kasadluak, Paulosie (Inuit Cooperatives of Northern Quebec)
Postal service, Committee study, **37**:6-7

Keachie, Catherine (Canadian Magazine Publishers' Association)
Postal service, Committee study, **42**:27-30, 34, 37-8, 40-2

Kennedy, William T. (Canada Post Corporation)
Canada Post Corporation estimates, 1989-1990, main, **16**:11-2, 14-5; **17**:8, 10-1, 28-9
Postal service, Committee study, **25**:45, 54-5, 57-8, 67; **26**:9-10

Keyes, Stan (L—Hamilton West)
Postal service, Committee study, **31**:10-6
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, **23**:19
Agenda, M. (White), **23**:22-3, 26
Amdt. (Clark), **23**:19
Business meeting, **23**:19, 22-3, 26
Chairman, **23**:26
Documents, **31**:10
Questioning of witnesses, **31**:12, 14-5
Witnesses, M. (White), **23**:22-3, 26
Amdt. (Clark), **23**:19

Kids Care Program *see* Hazardous products, materials—Children

Kierans, Thomas E. (Citizens' Forum on Canada's Future)
References *see* Appendices

Kilger, Bob (L—Stormont—Dundas)
Citizens' Forum on Canada's Future, committee study, **78**:46-7
Consumer and Corporate Affairs Department, estimates, 1991-1992, main, **79**:20-2
Goods and Services Tax Consumer Information Office, **79**:20-2
Procedure and Committee business
Business meeting, **76**:17-8
Witnesses, **76**:17-8
References, *in camera* meetings, **78**:3

Kirby, G.M. (National Capital Commission)
National Capital Commission estimates
1989-1990, main, **6**:12, 18, 25, 27
1990-1991, main, **55**:11, 13, 16-7, 21, 25-9

Kivenko, Jack (Canadian Apparel Manufacturers Institute)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **68**:18-34

Klowak, Albina (Sears Canada Inc.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **64**:50-61

Klug, Helmut *see* Indian reserves

Knight, Jim (Federation of Canadian Municipalities)
Postal service, Committee study, **29**:6-7, 10, 14-7, 20-1, 23

Koury, Allan (PC—Hochelaga—Maisonneuve)
Canada Post Corporation, **32**:53-4
Canada-United States Free Trade Agreement, **64**:27

Koury, Allan—*Cont.*
Canadian Federation of Independent Business, **64**:27-8
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **64**:25-8
Postal service, Committee study, **27**:30-1; **33**:22
References, *in camera* meeting, **75**:56

Kuan, Leroy K. (Canadian Postmasters and Assistants Association)
Postal service, Committee study, **27**:16, 19

La Peche, Que.
Roads, NCC tolls, **50**:21-2

Laba, Richard W. (WCI Canada Ltd.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:92-3

Labelle, Huguette (Public Service Commission)
Public Service Commission estimates, 1990-1991, main, **54**:4-14, 16-22

Labelling
Bilingual, **49**:17-8
See also Food; Hazardous products, materials

Labossière, Guy (Statistics Canada)
Statistics Canada estimates, 1989-1990, main, **22**:12

Labour-management relations *see* Canada Post Corporation; Gainers Inc.

Labour unions
Political process, involvement, **32**:48
Union dues, GST impact, **64**:71-2
Wage settlements, special GST provisions, consequences, **56**:7, 28, 31-3; **58**:5-6, 10-1, 14, 35; **59**:11, 21-2, 25-6; **60**:26-7; **62**:43-4; **64**:67, 72, 78-9; **65**:47; **68**:36-9, 45-7; **70**:48-9
Cost of living allowance clauses, **68**:40-1, 43-4
See also Automobile manufacturers—Goods and Services Tax;
See International postal services; Post offices—Franchises/retail outlets

Lafontaine, Maurice (Royal Canadian Mint)
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:29-36, 39-49

Lahaie, Jacques (Committee Clerk)
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:10-1, 23
Procedure and Committee business
Business meeting, **18**:5
Organization meeting, **1**:7

Lamarche, Pierre (UNITEL Communications Inc.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **69**:4, 8-11, 14, 16

Land *see* Government land; Housing; Liverpool, N.S.

Land Sales Program *see* Government land

Lander, Donald H. (Canada Post Corporation)
Canada Post Corporation estimates, 1989-1990, main, **16**:6-13, 15-7, 19-29, 32-7; **17**:5-20, 22-4, 28, 35
Postal service, Committee study, **25**:32-53, 55-7, 59-71; **26**:5-10, 12-3, 15-22, 25-31; **46**:5-38
References *see* Canada Post Corporation

Lane, John (West Prince Chamber of Commerce, P.E.I.)
Postal service, Committee study, **38**:4-7, 10-3

Language training *see* Official languages policy/bilingualism; Public Service; Public Service Commission

Lapierre, Hon. Jean (BQ—Shefford)
Citizens' Forum on Canada's Future
Committee study, **78**:5, 30, 42-3
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:33, 36-8, 63; **77**:27-9
Procedure and Committee business
Business meeting, **76**:12-4, 18, 26-7
Documents, **76**:33
Members, **76**:26-7
Questioning of witnesses, **76**:36-8, 63-4; **78**:5, 30
Witnesses, **76**:12-4, 18-9, 26-7
References, *in camera* meetings, **78**:3
Spicer, references, **76**:12-3

Larrivée, Gaby (PC—Joliette)
Automobile dealers, **68**:15-7
Bankruptcy Act, **49**:26-7
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1989-1990, main, **5**:25-6
Canada Post Corporation, **45**:21-2; **47**:19
Estimates, 1989-1990, main, **17**:19-20
Citizens' Forum on Canada's Future
Committee study, **78**:30-1
Estimates, 1990-1991, supplementary, **77**:16, 18
Clothing manufacturers, **68**:30-1
Committee, M. (Boudria), **18**:11, 14
Construction industry, non-residential, **58**:37
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1990-1991, main, **49**:4-28
Consumer Price Index, **58**:19-20
Credit cards, Committee study, **14**:25-6; **15**:8-9, 25-7; **19**:23-4; **20**:16-9
Economy, **56**:41
Farm equipment dealers, **60**:11-3
Financial services, **66**:85
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:23, 40-1; **58**:19-20, 37; **59**:13-4, 45-7; **60**:11-3, 24-5, 34-5, 37; **61**:11-2; **63**:16-7; **64**:20-3, 48-50; **65**:35-6; **66**:85, 88-9; **67**:41-2; **68**:15-7, 30-1, 47-8
Government benefit cheques, **51**:24-5
Government departments, agencies, boards, and commissions, **65**:25
Government expenditures, Governor General's special warrants, Committee study, **4**:21-2, 30
Governor General estimates, 1989-1990, main, **9**:20-1
Hardware retail operations, **60**:37
Houseware/hardware manufacturers, **61**:11-2
Housing, **5**:25-6; **67**:42
Hydro-Québec, **56**:40
Inflation, **56**:23
Ireland, **45**:21
Low income Canadians, **56**:23
Manufacturers' sales tax, **59**:14; **60**:24-5, 34; **68**:47-8
Manufacturing industry, **66**:88
McKendry, references, **64**:48
Monetary policy, **58**:20

Larrivée, Gaby—*Cont.*
Post offices, **17**:19
Postal service, **17**:19-20
Committee study, **32**:37-9; **35**:24-5; **37**:31-2; **40**:21-3, 35-6; **42**:24-5; **45**:21-2; **47**:19
M. (Boudria), **37**:31-2
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:11, 14
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, **15**:8
M., **51**:26-7
Business meetings, **4**:7; **23**:6
Organization meeting, **1**:24
Questioning of witnesses, **4**:7
Vice-Chairman, M., **23**:6
Witnesses, **51**:27
M., **1**:24
M. (Boudria), **18**:11, 14
Public utilities, **56**:40
References, *in camera* meetings, **46**:3; **50**:4; **75**:55
Retail industry, **59**:46-7; **64**:20-1; **66**:89
Royal visits, **9**:20-1
Senior citizens, **56**:23
Statistics Canada estimates
1989-1990, main, **22**:13-4
1990-1991, main, **63**:34-5
Supply and Services Department estimates
1989-1990, main, **2**:26-7
1990-1991, main, **51**:24-7
Treasury Board estimates, 1990-1991, main, **65**:24
United Parcel Service Canada Ltd., **35**:24-5

Lawn darts *see* Hazardous products, materials

Lawrencetown, N.S. *see* Housing—Co-operative and non-profit

Lawson, John (Tourism Industry Association of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:44-62

Lawyers
Competition, bid-rigging, fines, **8**:9

Layton, Hon. Bob (PC—Lachine—Lac-Saint-Louis)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **71**:11, 27, 34
Retail industry, **71**:34

Lazar, Harvey (Economic Council of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **59**:5-12, 14-5

Leatherdale, Linda (Ottawa Sun)
Credit cards, Committee study, **12**:15-39

LeBlanc, Francis G. (L—Cape Breton Highlands—Canso)
Canadian Manufacturers' Association, **66**:74-5
Clothing, **68**:32
Clothing manufacturers, **68**:32-3
Financial services, **66**:79-80
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:74-5, 79-80, 89-90; **68**:32-3, 53-4
Household appliance manufacturers, **68**:54
Manufacturers' sales tax, **66**:74; **68**:53-4
Manufacturing industry, **66**:89-90

LeBlanc, Francis G.—*Cont.*
Postal service, Committee study, **30**:14
WCI Canada Inc., **66**:90

Leblanc, Nic (PC—Longueuil; Vice-Chairman)
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1989-1990, main, **5**:18-9
Canada Post Corporation estimates, 1989-1990, main, **17**:17-8
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1989-1990, main, **3**:26-7
Credit cards, Committee study, **19**:16-7
Crown corporations, **21**:22-3
Dollar coin, 1:34, 47
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **72**:47
Government expenditures, Governor General's special warrants, Committee study, **4**:18
Housing, **5**:18-9; **72**:47
National Capital Commission estimates, 1989-1990, main, **6**:25
National Capital Region, **6**:25
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates, 1989-1990, main, **21**:22-3
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:20-1
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, M., **1**:14
Amdt. (Taylor), **1**:17
Business meetings, **4**:6-7; **22**:26
Estimates, **21**:26
In camera meetings, M., **1**:19-20, 23
Ministers, **21**:26
Organization meeting, **1**:9, 11, 14, 17, 19-20, 23, 26
Questioning of witnesses, **4**:6
Quorum, M. (Cole), **1**:11
Room, **17**:17
Vice-Chairman, election, M. (Robitaille), **1**:9
Witnesses, inviting, M. (Rodriguez), **1**:26
References
Election as Vice-Chairman, **1**:10
In camera meeting, **24**:51
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:33-4, 47
Standards Council of Canada, **3**:26-7
Statistics Canada, **21**:12
Estimates, 1989-1990, main, **22**:11-2, 19

Lebreton Flats *see* National Capital Region

Lee, Derek (L—Scarborough—Rouge River)
Canada Post Corporation, **28**:19; **32**:35-6
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **69**:32-3
Housing, **69**:33
Postal service, Committee study, **28**:18-20; **32**:35-6

Les Rôtisseries St-Hubert Ltée
Operations, **72**:65
See also Organizations appearing

Letter Carrier Alert Plan *see* Postal service

Léveillé, Jean-Pierre (Hydro-Québec)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **70**:32, 36-7

Liberal Party *see* Canada Post Corporation

Limehouse, Ont. *see* Post offices

Limitation of Interest Rates and Fees in Relation to Credit Car Accounts Act (Bill C-214) *see* Credit cards—Interest rates

Liverpool, N.S.
Waterlogged lands, DPW assistance, **10**:35

Living with the GST *see* Reports to House—Third

Lobbyists
Fees, disclosing, **8**:25
Lobbyists Registration Act, proclamation date, **8**:13, 23-5
Registry, creating, **3**:9
Tier two lobbyists, **8**:24

Lopez, Ricardo (PC—Châteauguay)
Corporations, **66**:21
Deficit, national, **66**:44
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:21-2, 43-4
Taxation, **66**:21-2

Lot levies *see* Housing—Taxation

Low income Canadians
Goods and Services Tax, impact, **56**:23; **59**:30-1; **72**:29; 46

Luton, Bill C. (WCI Canada Ltd.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:86-94

Lyall, Bill (Canadian Arctic Cooperative Federation Ltd.)
Postal service, Committee study, **37**:12-3, 16-21

Macdonald, J. Andrew (Treasury Board)
Treasury Board estimates
1989-1990, main, **7**:14-5
1990-1991, main, **65**:12-3

Macdonald, Neil (General Motors of Canada Ltd.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **62**:27-8

MacDonald, Ron (L—Dartmouth)
Automobile dealers, **68**:14-5
Automobiles, **68**:15
Banks and banking, **19**:18
Broadbent, references, **76**:52
Canada Post Corporation estimates, 1989-1990, main, **17**:9, 17, 31, 34
Citizens' Forum on Canada's Future
Committee study, **78**:29-33
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:43, 49, 52-4, 62, 73-4
Clothing manufacturers, **68**:22
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1989-1990, main, **3**:27-8
Consumers' Association of Canada, **12**:12
Credit cards, Committee study, **12**:12, 28-31; **13**:7-11; **15**:21, 30-2; **19**:17-9
Dollar coin, **1**:46
Employment equity, **7**:17-9
Fisheries, **51**:22-4
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **58**:23-5; **61**:7, 12-4; **68**:14-5, 22-3, 25
Government procurement/contracts, **2**:32-3

MacDonald, Ron—*Cont.*
Manufacturers' sales tax, **61**:12-4
Monetary policy, **58**:23-5
Postal service, Committee study, **41**:22-3, 31-4
Procedure and Committee business
Briefing notes, M. (Simmons), **12**:12
Chairman, **68**:25
Documents, **76**:43
Information, M. (Rodriguez), **17**:34
Meetings, **3**:27-8
Members, **76**:49
Questioning of witnesses, **76**:62, 74; **78**:29-30
Room, **17**:17
Witnesses, **15**:21; **17**:34
References, *in camera* meetings, **46**:3; **50**:3; **78**:3
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:46
Shipbuilding industry, **2**:33
Spicer, references, **76**:74
Supply and Services Department estimates
1989-1990, main, **2**:31-3
1990-1991, main, **51**:21-4
Treasury Board estimates, 1989-1990, main, **7**:17-9

Macdonald Royal Commission *see* Citizens' Forum on Canada's Future

MacIntosh, Robert (Canadian Bankers' Association)
Credit cards, Committee study, **14**:4-13, 15-29, 31-2, 34-5, 37-42

MacKay, Hon. Elmer MacIntosh (PC—Central Nova; Minister of Public Works and Minister for the purposes of the Atlantic Canada Opportunities Agency Act)
Airports, Mirabel, **10**:10
Bridges, Perley Bridge, **11**:30-1; **50**:12, 27
Canada Post Corporation, accommodation, **50**:16
Canadian Museum of Civilization, costs, **11**:14
Goods and Services Tax Data Processing Centre, tendering process, **50**:9-10, 14-5, 20
Goods and Services Tax, district information offices, **50**:15, 28
Government accommodation/buildings
Discovery Centre, **10**:23
Long-term planning, **50**:19
National Capital Region, **10**:28-9
Public Works Department, **10**:11-2, 26-7; **11**:27-8
Tendering process, **11**:8
Transport Department headquarters, **10**:12-22, 29-30, 33-4; **11**:8-12, 18-26
Government land, Land Sales Program, **11**:15
Government procurement/contracts
Architecture and engineering services, **10**:11, 32
Automated contractor selection system, **11**:17; **50**:13
Contracts available, **50**:29-30
Procedures, **10**:11, 24
MIL-Davie Group, shipbuilding operations, **50**:18
Montreal, Que., Old Port of Montreal, **10**:10; **11**:14-5
National Capital Commission, user fees, **50**:21
National Capital Region
Boundaries, **50**:11
Ottawa, Ont. sector, **11**:13-4
Parliament Hill
Maintenance, **10**:9

MacKay, Hon. Elmer MacIntosh—*Cont.*
Parliament Hill—*Cont.*
Statues, **10**:34-5
Prince Edward Island, Northumberland Strait fixed link project, **10**:9, 24
Procedure and Committee business, documents, **50**:25
Public Works Department
Advertising, **50**:29
Budget, **10**:9
Capital projects, **11**:32
Crown corporations Program, **10**:9
Employees, **10**:8, 11; **11**:29
Estimates
1989-1990, main, **10**:8-35; **11**:6-32
1990-1991, main, **50**:6, 8-16, 18-30
Management and operations policy, **11**:29-30
Real Property Program, **10**:9
Services Program, **10**:8-9
Toronto Harbourfront Corporation, operations, **50**:26
Trans-Canada Highway, Banff National Park section, **11**:12

Maclean Hunter Canadian Publishing
Operations, **39**:24, 30
See also Canada-United States Free Trade Agreement; Organizations appearing

MacLellan, Russell (L—Cape Breton—The Sydneys)
Automobile dealers, **61**:24; **62**:31
Automobile manufacturers, **62**:7-9, 20-1
Automobiles, **61**:24-5; **62**:7, 19-20, 30-2; **63**:6-8
Bell Canada, **65**:42-3
Black and Decker Canada Inc., **61**:8
Business, **57**:28; **64**:14; **72**:41
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1990-1991, main, **52**:24-5
Canada Post Corporation, **26**:18-9; **27**:20; **32**:27-8; **33**:17; **43**:20; **44**:9; **47**:9-10
Canadian Broadcasting Corporation, **21**:26
Cape Breton Development Corporation, **21**:26; **48**:25
Committee, **32**:29
Construction industry, non-residential, **58**:35-6
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1990-1991, main, **49**:14-7
Consumer Price Index, **64**:78-81; **74**:32
Corporations, **57**:27-8; **64**:45
Economy, **74**:33
Food, **72**:68
Goods and Services Tax, **54**:19; **63**:27
Prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **57**:21, 27-30; **58**:7-9, 35-6; **59**:11-3, 22-4, 40-1, 51; **60**:38-9; **61**:7-9, 23-5; **62**:5, 7-9, 19-21, 30-2, 48-50; **63**:6-8; **64**:13-6, 35, 44-7, 54-6, 64, 78-81; **65**:30-2, 36, 42-3; **66**:9-11, 25, 53-5, 60, 65-6; **67**:8-11, 22-3, 29-30, 37-9, 43; **69**:7-10, 15, 26-8, 31; **70**:8-10, 44-5, 54-6; **71**:16-8, 26-7; **72**:40-3, 51, 59-60, 68-9; **74**:25-6, 32-3, 42-3
Government departments, agencies, boards and commissions, **54**:18; **65**:26
Hardware retail operations, **60**:38
Houseware/hardware manufacturers, **61**:7-8
Housing, **52**:24-5; **67**:37-9, 43; **69**:26-8, 31
Imperial Oil Ltd., **49**:14

MacLellan, Russell—*Cont.*
Inflation, **58**:8; **59**:11-2, 22, 24
Interest rates, **58**:7-8; **64**:79-80
International postal services, **45**:18-20
Labelling, **49**:17
Labour unions, **64**:78
Manufacturers' sales tax, **57**:27; **59**:12-3, 23; **60**:38; **61**:22; **62**:8, 50; **63**:28; **65**:36; **72**:42-3
Manufacturing industry, **66**:66; **70**:44-5
Monetary policy, **58**:9; **59**:22
Nordion International Inc./Theratronics International Ltd., **48**:24-5
Petro-Canada, **21**:25-6; **48**:23, 31-2
Post offices, **33**:18; **44**:10
Postal service, Committee study, **26**:18-9; **27**:20-1; **30**:22-4; **32**:27-9; **33**:17-8, 22-3; **43**:20; **44**:9-10; **45**:18-20; **47**:9-11
Postal Services Review Committee, **47**:11
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates
1989-1990, main, **21**:25-9
1990-1991, main, **48**:23-5, 31-2
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, **66**:25
Agenda, M. (White), amdt. (L. Clark), **23**:17
Briefs, **62**:5
Business meeting, **23**:17
Information, **21**:28-9; **33**:22-3
Questioning of witnesses, **54**:18
Witnesses, **59**:51; **64**:64
M. (White), amdt. (L. Clark), **23**:17
Public Service, **54**:18-9; **65**:17-20, 25
Public Service Commission estimates, 1990-1991, main, **54**:18-9
Public utilities, **67**:22-3
References, *in camera* meetings, **46**:3; **48**:4; **54**:3; **75**:55
Regulations, **21**:26-9
Restaurant business, **72**:69
Retail industry, **60**:39; **61**:8; **62**:48; **64**:15, 56; **66**:11; **70**:9-10, 26-7, 54-6; **72**:59-60
Shell Canada Ltd., **49**:14-6
Slutsky, references, **65**:31
Statistics Canada estimates, 1990-1991, main, **63**:27-9, 35
Taxation, **62**:49
Telecommunications/telephone services, **69**:8-10, 15
Tourism industry, **66**:53-5; **71**:16-8
Treasury Board estimates, 1990-1991, main, **65**:17-20, 25-6
Unemployment, **64**:81
UNITEL Communications Inc., **69**:7-8

MacNeill, Jim (Canadian Community Newspapers Association)
Postal service, Committee study, **30**:10-22, 24, 27

Magazines *see* Postal service

Maguire, Charles (Rural Route Mail Carriers of Canada)
Postal service, Committee study, **40**:9-11, 14-23

Mail boxes *see* Postal service

Makin, Michael (Canadian Construction Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **58**:32-4, 36-7

Makivik Corporation *see* Organizations appearing

Malone, Arnold (PC—Crowfoot)
Construction industry, residential, **73**:15-8
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **73**:15-8
Housing, **73**:16-7

Management Consulting Bureau *see* Government accommodation/buildings—Transport Department headquarters

Manitoba *see* Housing

Manley, John (L—Ottawa South)
National Capital Commission estimates, 1990-1991, main, **55**:23-4

Manufacturers' sales tax
Application, **60**:16, 24-6; **61**:12-4; **66**:74
Eliminating, GST replacing, consumer savings, **56**:17-8; **58**:18-9; **59**:6-7, 14, 20-1, 43-4; **60**:34-5, 38; **63**:10-2; **64**:11, 15-6, 18-9, 35-6, 40-1, 45-51, 56-7, 60-1, 73; **65**:32, 35-7, 41, 43-4, 69-70; **66**:10-1, 13, 16-7, 19-20, 22-4, 63, 71-2, 87-8; **67**:6, 13, 18-9; **68**:37-8, 42-3, 47-8, 50-6; **69**:12-4; **70**:41-2; **71**:9
Finance Department calculations, **57**:27; **62**:42, 44; **69**:23, 32-3; **73**:11; **74**:31, 40
Identifying, difficulties, **56**:38-9; **57**:4-6, 13, 18, 20; **59**:12-3, 18, 23-4, 44; **60**:15-6; **61**:23-4; **62**:8, 50; **63**:28; **64**:4; **65**:32-3; **66**:63-5, 70-1, 91-2; **69**:11-2; **70**:46, 52-3, 59; **71**:29; **72**:42-3, 60; **74**:8, 35-6
Inventories, GST implementation, government rebate cheques, **56**:39-40; 57:10; **60**:29-30; **63**:5, 7; **64**:16, 28-9; **65**:27-31, 36, 55; **70**:17-8; **72**:37; **74**:27
Public servants administering, redeployment, **52**:12-4
Replacement, necessity, **56**:12; **59**:46; **72**:44
See also Automobile dealers—Goods and Services Tax; Automobiles—Imports—Parts; Bell Canada; Construction industry, non-residential—Materials; Farm equipment dealers; Houseware/hardware manufacturers—Catalogue sales; Manufacturing industry—Income tax; Restaurant business; Retail industry—Sales taxes; Tourism industry

Manufacturing industry
Economic conditions, impact, forecasts, **66**:93-4
Goods and Services Tax, impact
Administration costs, **58**:39-40; **66**:66, 73
Invoices identifying, **70**:44-5
Prices, suppliers, importance, **61**:11; **66**:88-9; **68**:54-5; **70**:41-3, 45-6
Profits, **66**:73-4; **68**:39-40, 42, 57-8
Income tax rate, manufacturers' sales tax, relationship, **66**:68-9; **74**:33-4
Products exported, domestic use, ratio, **66**:73, 89-90
See also Automobile manufacturers; Canada-United States Free Trade Agreement; Clothing manufacturers; Household appliance manufacturers; Houseware/hardware manufacturers

Marchment, Alan R. (Postal Services Review Committee)
Postal service, Committee study, **40**:23-38

Marchment Commission *see* Postal service

Marketing
Telephone soliciting
Illegal schemes, consumer protection, **79**:12-5, 25-7

Marketing—*Cont.*
Telephone soliciting—*Cont.*
Public Interest Advocacy Centre study, **3**:16-7
See also Food

Marlowe, Michael (Alberta Council on Aging)
Postal service, Committee study, **42**:10-1, 14-5, 19-20, 24-6

Martin, Paul (L—LaSalle—Émard)
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1989-1990, main, **5**:24-5

Matheson, Wayne (Canadian Chamber of Commerce)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **60**:15-7, 19-20, 22, 25

Mavis, Ross E. (Canadian Community Newspapers Association)
Postal service, Committee study, **30**:4-11, 13, 15-6, 18-28

McCourt, P. (National Capital Commission)
National Capital Commission estimates, 1990-1991, main, **55**:12

McCracken, Mike (Informetrica Ltd.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:27-48

McCreath, Peter L. (PC—South Shore)
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1989-1990, main, **5**:20, 26-7
Canada Post Corporation, **25**:27-8
Canadian Armed Forces, **2**:24
Committee, M. (Boudria), **18**:11, 13-4
Employment equity, 7:26; **18**:28-9
Government expenditures, Governor General's special warrants, Committee study, **4**:20
Government procurement/contracts, **2**:23
Housing, **5**:27
Liverpool, N.S., **10**:35
Mortgages, **5**:27
Municipalities, **5**:26
Post offices, **25**:28
Postal service, Committee study, **25**:22, 27-9; **39**:14, 19-21
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:11, 13-4, 28-9
Procedure and Committee business
Business meeting, **23**:7
Witnesses
M. (Boudria), **18**:11, 13-4
M., **23**:7
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, **10**:35
Supply and Services Department estimates, 1989-1990, main, **2**:23-5, 35
Treasury Board estimates, 1989-1990, main, 7:26-7

McCurdy, Howard (NDP—Windsor—Lake St. Clair)
Estimates, 7:14-5
National Revenue Department, 7:16-7; **65**:23-4
Procedure and Committee business, questioning of witnesses, 7:21-2
Public Service, 7:15-7, 25-6; **65**:13-5
Public Service 2000, **65**:22-3
Treasury Board estimates
1989-1990, main, 7:14-7, 21-2, 25-6
1990-1991, main, **65**:13-5, 22-4

McDermid, Hon. John Horton (PC—Brampton; Minister of State (Privatization and Regulatory Affairs))
Air Canada
Privatization, **21**:12, 17, 20; **48**:26
Service, **21**:24, 33-6
Airlines, deregulation, **21**:15-8
Cameco Ltd., privatization, **48**:9
Canada Post Corporation, privatization, **21**:14, 19-20, 32; **48**:11-2, 26
Canadair Ltd., privatization, **21**:22
Canadian Broadcasting Corporation, privatization, **21**:26, 29
Canadian National Railways, privatization, **21**:30
Cape Breton Development Corporation, privatization, **21**:26; **48**:25
Crown corporations
Establishing, **48**:30
Government subsidies, **48**:29
Privatization, **2**:11-2, 14, 22-5, 30-1; **48**:8-9, 27, 29
de Havilland Aircraft of Canada Ltd., privatization, **21**:22; **48**:18-9
Federal Business Development Bank, privatization, **21**:29
Nordion International Inc./Theratronics International Ltd., privatization, **48**:9, 24-7
Parliament Hill, demonstrators, **48**:14-7
Petro-Canada
Payments to government, **48**:24
Privatization, **21**:25-6, 29; **48**:8-9, 12-3, 19-20, 22-3, 30-2
Post offices, franchises/retail outlets, **21**:32
Privatization and Regulatory Affairs Office
Budget, **21**:18-9, 21-2
Estimates
1989-1990, main, **21**:10-36
1990-1991, main, **48**:7-32
Organization, **21**:11-2, 21; **48**:7-8
Performance, **21**:33
Regulatory agencies, **48**:29
Procedure and Committee business
Information, **21**:13, 28-9; **48**:10
Ministers, **21**:18-9
Regulations
Cabinet role, **48**:10-1
Conference, **48**:11
Government departments proposing, **48**:28-9
Number, **48**:10
Prepublication, **21**:27; **48**:10, 14
Reform, **21**:12-3, 28-9; **48**:9-10
Regulatory Reform Special Committee (1st Sess., 32nd Parl.), **21**:28; **48**:10
Review, **21**:26-7; **48**:13-4
Royal Canadian Mint, privatization, **21**:29; **48**:12
Telesat Canada, privatization, **48**:9, 17-8, 20
VIA Rail Canada Inc., privatization, **21**:20-1, 31

McGuire, Joe (L—Egmont)
Postal service, Committee study, **38**:8, 18
Procedure and Committee business, votes in House, M. (Boudria), **38**:18

McInnis expropriation *see* Gatineau Park, Que.

McKendry, David (Individual presentation)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **64**:35-50

McKendry, David—*Cont.*
Postal service, Committee study, **36**:5-32
References, **64**:35, 48
See also Goods and Services Tax

McKichan, Alasdair (Retail Council of Canada)
Credit cards, Committee study, **15**:4-13, 15-9, 22-30, 32-9
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **70**:4-19
Postal service, Committee study, **33**:4-23

Media *see* Citizens' Forum on Canada's Future

Media Canada *see* Goods and Services Tax—Government advertising

Meech Lake Accord Proposed Companion Resolution Special Committee *see* Constitution

Members of Parliament
Document, *Small Area Data Program,* constituency information, **22**:18-9, 24; **63**:23-4
See also Canada Post Corporation—Information—Site visits; Postal service

Menzel, Peter (Federation of Automobile Dealers Associations)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **62**:29-40

Mergers *see* Corporate mergers/takeovers

Mexico *see* Ford Motor Company of Canada Ltd.

MIL-Davie Group
Shipbuilding operations, DPW dry dock fees, **50**:17-8

Mile Circle Park *see* United States Embassy

Milliken, Peter (L—Kingston and the Islands)
Government expenditures, Governor General's special warrants, Committee study, **4**:16-8, 21-4, 28-31

Mining industry
Goods and Services Tax, impact, **59**:27

Ministers *see* Cabinet Ministers

Mirabel International Airport *see* Airports

Misleading advertising *see* Advertising

Mitchell, Duncan (Alberta Council on Aging)
Postal service, Committee study, **42**:11-26

Mobile homes *see* Housing

Monetary policy
Goods and Services Tax influencing
Initial introduction period, **58**:5-7, 20, 24; **62**:45; **70**:26, 32
Prior to implementation, **56**:34-5; **57**:13-5, 19-21; **58**:4, 9, 13-4, 16, 21-5; **59**:22-3; **60**:23-4
Rate, significance, **56**:35
See also Construction industry, non-residential

Monkton, Ont. *see* Post offices

Montreal, Que.
Old Port of Montreal, developing, costs, **10**:10; **11**:14-5
350th anniversary of founding, (1992), celebrations, **6**:8
See also Housing

Moore, Barry (PC—Pontiac—Gatineau—Labelle; Parliamentary Secretary to Minister of State (Small Businesses and Tourism))
Bell-Northern Research, **55**:15
La Peche, Que., **50**:21-2
National Capital Commission estimates, 1990-1991, main, **55**:14-5
Public Works Department estimates, 1990-1991, main, **50**:5, 21-2
Wakefield, Que., **50**:21; **55**:14

Morrisette, Guy (National Association of Major Mail Users)
Postal service, Committee study, **28**:15-7, 24

Mortgages
Defaults, **5**:27
Down payments, **52**:22
Registered Retirement Savings Plan, use, **5**:26; **52**:15
5% proposal, **52**:13-4; **73**:7
Financing, shared-equity arrangements, **52**:22-3
Goods and Services Tax, including, **69**:27
Interest rates, **12**:27-8; **14**:12, 19, 23-4; **19**:16; **20**:6-7, 14-5
Mortgage Insurance Program, CMHC, **5**:5; **52**:10-1
See also Government securities

MST *see* Manufacturers' sales tax

Municipal Electric Association
Background, **67**:19
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

Municipalities
Infrastructure, funding, **5**:20, 26
See also Canada Post Corporation; Housing; National Capital Commission

Murray, Nicholas (Consumers' Association of Canada)
Credit cards, Committee study, **19**:4-16, 18-9, 21-3, 25
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **59**:34-41, 43-9
Postal service, Committee study, **44**:4-15, 17-21, 24-8
References *see* Goods and Services Tax Consumer Information Office—Chairperson

Museums *see* Canadian Museum of Civilization

Nabisco Foods Ltd.
George Weston Ltd., merger, **8**:9

Namagoose, Bill (Grand Council of the Crees (of Quebec))
Postal service, Committee study, **37**:25, 29-31

National Association of Major Mail Users
Brief to Prime Minister, 1988, **28**:8
Representation, role, **28**:4-5, 27
See also Organizations appearing

National Capital Act (amdt.—description of National Capital Region)(Bill C-206) *see* National Capital Region—Legislation

National Capital Commission
Assets, maintenance, employees, **55**:8-9, 25-7
Budget, **6**:19-20; **50**:28; **55**:31
Cutbacks, impact, **6**:18-9; **11**:14-5; **50**:6-7
Estimates
1989-1990, main, **6**:4-29
1990-1991, main, **55**:7-32

National Capital Commission—*Cont.*
Federal government, relationship, **55**:8, 17-8
Land sales, **55**:10-1
Mandate, **6**:10, 12; **55**:21, 30-1
Municipalities/regional government, relationship, **6**:24-5; **55**:7, 10, 17-9
Programs, evaluation techniques, **6**:24-5
Reorganization, 10-year plan, Auditor General examination, **6**:5, 11-2, 25; **55**:14-5
Revenues, **6**:5, 11, 13-4; **55**:7
Surveys/polls, **6**:17, 28-9
User fees, **50**:21-2
Vice-presidents, number, **55**:10-1
See also Bell-Northern Research; Gatineau Park, Que.; La Peche, Que.; Organizations appearing; Ottawa, Ont.; Parliament Hill—Maintenance; Wakefield, Que.

National Capital Region
Bicycle paths, **55**:29
Boundaries, extending, **6**:16-7, 20; **50**:10-1, 28
Confederation Boulevard ceremonial route, **6**:6-7; **55**:9, 29
Development, government/private sector, role, **6**:14-5; **50**:28
Federal district, creating, Washington, D.C. comparison, **6**:25-6
Federal Land Use Plan, **6**:4-5, 10-2, 21, 28; **55**:8
Greenbelt, future planning, **50**:7; **55**:8, 15-6
Lebreton Flats development, **6**:6; **50**:7-8
Legislation, National Capital Act (amdt.—description of National Capital Region)(Bill C-206), **6**:20
Ottawa, Ont. sector, expenditures, **11**:13-4; **55**:31
Roads/parkways
Airport Parkway, expanding, **55**:23-5
Quebec, **50**:27, 29
Western Parkway, transit system, NCC contract, **55**:10
Tourism, promoting, **6**:7, 10-1, 19; **9**:23-5; **55**:21-3, 30
Winterlude festivities, **6**:20-1
See also Bridges; Government accommodation/buildings

National Council of Welfare *see* Committee—Witnesses; Organizations appearing

National deficit *see* Deficit, national

National Health and Welfare Department *see* Food

National Revenue Department
Customs office, Windsor, Ont., layoffs/contracting out, employment equity considerations, **7**:16-7; **65**:23-4
Northern tax allowance, distribution, **22**:9
See also Funeral Services—Prices; Organizations appearing

National Tour Association *see* Tourism industry—Goods and Services Tax

National Transportation Agency *see* Goods and Services Tax Consumer Information Office

Native people
Housing
Frontiers Foundation, funding, **5**:17-8
Rural and Native Housing Program/Urban Native Program, **5**:11-4, 27; **52**:16-7
See also Canada Post Corporation—Officials; Indian reserves; Northern Canada; Postal service—Northern communities

Net price index *see* Goods and Services Tax—Statistics Canada

Nevins, William J. (Canadian Construction Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **58**:29-31, 33-6, 38-40

New Zealand *see* Postal service

Newfoundland *see* Established Programs Financing; Governor General—Travel

Newspapers *see* Canada Post Corporation; Postal service

Non-Profit Rents Supplement Program *see* Housing

Nordion International Inc./Theratronics International Ltd.
Privatization, **48**:9, 24-7

Normand, Robert (Citizens' Forum on Canada's Future)
References, **76**:8, 17, 24, 28, 64-5
See also Appendices; Committee—Witnesses

Northern Canada
Native co-operative movement, **37**:6-7
Public servants, isolation allowances, **37**:15-7
See also Hydro-Québec; Postal service—Northern communities

Northern tax allowance *see* National Revenue Department

Northern Telecom *see* Bell Canada

Northumberland Strait *see* Prince Edward Island

Nova Scotia *see* Housing; Postal service

Nova Scotia Legislature *see* Organizations appearing

Nystrom, Lorne (NDP—Yorkton—Melville)
Postal service, Committee study, **41**:34-7

OECD *see* Organization for Economic Co-operation and Development

Official Languages Act
Regulations, Treasury Board preparing, **7**:6, 13
Statistical data requirements, **22**:22

Official languages policy/bilingualism
Language training, **7**:19-20
Program evaluation, **7**:13-4
See also Air Canada Corporation

Official residences
Official residence council, **6**:8-9
Rideau Hall, **6**:9
Horticultural visits, **9**:23
Public access, **9**:10-1, 19-20, 22-3, 26
24 Sussex Drive, shrub survey, **6**:8-10

Oil industry
Competition, **56**:11-2
See also Shell Canada Ltd.

Old Port of Montreal *see* Montreal

Olympic Coin Program
Success, **1**:39-40

Ontario *see* Canada Mortgage and Housing Corporation—Land sales; Government accommodation/buildings—Transport Department headquarters; Government expenditures

Ontario Hydro
Rate increases, monitoring responsibility, **49**:21-2; **65**:70-1, 76; **67**:24-5
Hydro-Québec comparison, **65**:73
Rate structure, Hydro-Québec comparison, **67**:28
Rates, GST affecting, **56**:37-8; **60**:32-3; **65**:68, 70-4
Bell Canada comparison, **65**:75-7
See also Goods and Services Tax; Hydro-Québec—Rates; Organizations appearing

Optima Consultants in Applied Social Research Inc. *see* Postal service—Rural service

Orders of Reference
Canada Post Corporation, Committee inquiry, contract negotiations/industrial relations, infringement, avoiding, **23**:3
Committee membership, **2**:3; **23**:3
Consumer and Corporate Affairs Department estimates
1989-1990, main, **2**:3-4
1990-1991, main, **48**:3
Finance Department estimates
1989-1990, main, **2**:3-4
1990-1991, main, **48**:3
1991-1992, main, **79**:3
Governor General
Estimates
1989-1990, main, **2**:3-4
1990-1991, main, **48**:3
1991-1992, main, **79**:3
Special warrants, **4**:3
Industry, Science and Technology Department estimates
1989-1990, main, **2**:3-4
1990-1991, main, **48**:3
1991-1992, main, **79**:3
Parliament estimates
1989-1990, main, **2**:3-4
1990-1991, main, **48**:3
1991-1992, main, **79**:3
Privy Council Office estimates
1989-1990, main, **2**:3-4
1990-1991, main, **48**:3
1991-1992, main, **79**:3
Public Works Department estimates
1989-1990, main, **2**:3-4
1990-1991, main, **48**:3
1991-1992, main, **79**:3
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:3
Secretary of State Department estimates
1989-1990, main, **2**:3-4
1990-1991, main, **48**:3
1991-1992, main, **79**:3
Supply and Services Department estimates
1989-1990, main, **2**:3-4
1990-1991, main, **48**:3
1991-1992, main, **79**:3
Treasury Board estimates
1989-1990, main, **2**:3-4
1990-1991, main, **48**:3
1991-1992, main, **79**:3

Organization for Economic Co-operation and Development *see* Corporations—Taxes

Organization meeting *see* Procedure and Committee business

Organizations appearing
Alberta Council on Aging, **42**:10-26
Association des consommateurs du Québec, **67**:5-19
Automotive Industries Association of Canada, **63**:4-18
Bank of Canada, **58**:4-25
Bell Canada, **65**:38-51
Black and Decker Canada Inc., **61**:4-18
Business Council on National Issues, **66**:5-24
Camco Inc., **70**:19-25
Canada Mortgage and Housing Corporation, **5**:7, 9-14, 21-2
Canada Post Corporation, **16**:4-37; **17**:5-20, 22-4, 28-9, 35; **25**:32-71; **26**:5-22, 25-31; **46**:5-38
Canadian Advertising Foundation, **72**:5-15
Canadian Apparel Manufacturers Institute, **68**:18-34
Canadian Arctic Cooperative Federation Ltd., **37**:12-3, 16-21
Canadian Association of Japanese Automobile Dealers, **61**:18-31
Canadian Bankers' Association, **14**:4-29, 31-42; **66**:75-86
Canadian Chamber of Commerce, **60**:14-28
Canadian Community Newspapers Association, **30**:4-28
Canadian Construction Association, **58**:26-40
Canadian Council of Grocery Distributors, **65**:51-64
Canadian Federation of Farm Equipment Dealers, **60**:4-14
Canadian Federation of Independent Business, **64**:4-35
Canadian Home Builders' Association, **69**:16-35
Canadian Labour Congress, **31**:4-14, 16-31; **68**:34-48
Canadian Magazine Publishers' Association, **42**:27-42
Canadian Manufacturers' Association, **66**:62-75
Canadian Payments Association, **15**:21
Canadian Postmasters and Assistants Association, **27**:4-34
Canadian Real Estate Association, **67**:30-52
Canadian Restaurant and Food Services Association; **72**:73
Canadian Retail Hardware Association, **60**:28-39
Canadian Tire Corporation Ltd., **72**:56-65
Canadian Union of Postal Workers, **32**:4-66
Canadian Union of Public Employees, **64**:64-81
Cassels, Brock and Blackwell, **65**:27-38
Chrysler Canada Ltd., **68**:4-18
Citizens' Forum on Canada's Future, **76**:32, 38-61, 64-75; **77**:8-31; **78**:8-10, 12-29, 31-40, 43-9
Conference Board of Canada, **59**:16-32
Consumer and Corporate Affairs Department, **3**:8-27; **8**:8-10, 19-21, 27-8; **49**:16-7, 21-3, 28; **79**:7-15, 17-21, 23-30
Consumers' Association of Canada, **19**:4-25; **44**:4-21, 23-8; **59**:34-49
Du Pont Canada Inc., **70**:40-9
Dubuc Save the Post Office Committee, Sask., **41**:24-43
Eaton's, **70**:50-60
Economic Council of Canada, **59**:5-16
Federation of Automobile Dealers Associations, **62**:29-40
Federation of Canadian Municipalities, **29**:4-26
Ford Motor Company of Canada Ltd., **62**:4-17
Fraser Institute, **62**:41-53
Funeral Service Association of Canada, **66**:27-44
General Motors of Canada Ltd., **62**:17-29
Governor General's Office, **9**:4-26
Grand Council of the Crees (of Quebec), **37**:23-31
Hudson's Bay Company, **71**:22-35
Hydro-Québec, **70**:25-39

Organizations appearing—*Cont.*
Informetrica Ltd., **56**:27-48
Inglis Limited, **68**:49-58
International Post Corporation, **45**:4-27
Inuit Cooperatives of Northern Quebec, **37**:6-7, 11, 13-8, 20-2
Les Rôtisseries St-Hubert Ltée, **72**:65-74
Maclean Hunter Canadian Publishing, **39**:24-39
Makivik Corporation, **37**:7-11, 22
Municipal Electric Association, **67**:19-28
National Association of Major Mail Users, **28**:4-28
National Capital Commission, **6**:4-29; **50**:5-8, 11, 21-2, 27-8; **55**:7-9, 11-32
National Council of Welfare, **72**:27-34
National Revenue Department, **72**:42, 48, 52-4
Nova Scotia Legislature, **39**:7-19, 21-4
Ontario Hydro, **65**:64-77
Ottawa Sun, **12**:15-39
Postal Services Review Committee, **40**:23-38
Privatization and Regulatory Affairs Office, **21**:24-5, 29, 34
Privy Council Office, **18**:7-10, 15-24
Public Service Alliance of Canada, **43**:4-21
Public Service Commission, **54**:4-14, 16-22
Public Service Staff Relations Board, **18**:25-31
Public Works Department, **10**:18-20, 22-3, 25-8, 34; **11**:7-8, 10-7, 20-3, 25-6, 28, 31; **50**:9-10, 14-5, 17, 19-20, 23-5
Queen's University, **41**:6-23
Retail Council of Canada, **15**:4-19, 22-39; **33**:4-23; **70**:4-19
Royal Canadian Mint, **1**:29-49
Rural Dignity for Canada, **34**:4-25, 27-32
Rural Route Mail Carriers of Canada, **40**:4-23
Sears Canada Inc., **64**:50-61
Statistics Canada, **22**:4-24; **63**:18-35
Supply and Services Department, **2**:7-38; **51**:9, 11, 13-4, 17-8, 25, 27-8, 30-1
Tourism Industry Association of Canada, **66**:44-62
Treasury Board, **4**:8-30; **7**:14-5, 20; **65**:12-3, 18-20
Trust Companies Association of Canada, **20**:4-24
United Parcel Service Canada Ltd., **35**:4-28
UNITEL Communications Inc., **69**:4-16
University of Toronto, **56**:4-10, 12-25
Used Car Dealers Association of Ontario, **72**:15-26
WCI Canada Ltd., **66**:86-94
West Prince Chamber of Commerce, P.E.I., **38**:4-15, 17-9
York University, **57**:4-32
See also individual witnesses by surname

Orr, Dr. Dale F. (Bell Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **65**:41, 43, 45

Osborne, Brian (Queen's University—Individual presentation)
Postal service, Committee study, **41**:6-12, 14-6, 18-21, 23

Osteoporosis
Glaxo Canada/Allelix, joint research project, **8**:22

Ottawa, Ont.
Core, NCC planning, **50**:7
Tourism, promoting, **50**:26-7
See also Heritage Buildings; National Capital Region

Ottawa River *see* Bridges—National Capital Region

Ottawa Sun *see* Credit cards; Organizations appearing

Pacific Western Airlines Corporation *see* Wardair International Ltd.

Pagtakhan, Rey (L—Winnipeg North)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1989-1990, main, **8**:28
Hazardous products, materials, **8**:28

Panet-Raymond, Robert (Les Rôtisseries St-Hubert Ltée)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **72**:65-74

Paquet, Alain (Association des consommateurs du Québec)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **67**:5-19

Paradigm project *see* Canada Post Corporation

Parker Commission (Stevens Conflict of Interest Allegations) *see* Royal commissions/commissions of inquiry

Parker, Sid (NDP—Kootenay East)
Postal service, Committee study, **31**:14-5, 18, 20, 31

Parliament *see* Goods and Services Tax Consumer Information Office—Reports; Orders of Reference

Parliament Hill
Demonstrators, access, restricting, Public Works nuisance regulation, **48**:13-7
Maintenance, DPW/NCC jurisdictions, **6**:22-4; **10**:9
Planning, long-term, parking arrangements, **6**:5-6, 23-4; **55**:19-20
Statues, expenditures, **10**:34-5

Parrot, Jean-Claude (Canadian Union of Postal Workers)
Postal service, Committee study, **32**:4-17, 20-36, 38-48, 51-66
References *see* Canada Post Corporation—Lander

Passport Office *see* Government departments, agencies, boards, and commissions

Patent Act (amdt.)(Bill C-22)(2nd Sess., 33rd Parl.) *see* Drugs and pharmaceuticals—Research and development

Patent Co-operation Treaty
Ratification, **79**:9

Patent Office
Computerization, **49**:7-9, 22-3

Patented Medicine Prices Review Board
Annual reports, **3**:12-4; **8**:14, 18-9, 21-3
Role, budget, **3**:9, 11, 13-4; **49**:10
See also Canada Post Corporation—Regulatory agency; Goods and Services Tax Consumer Information Office

Patents
Intellectual property rights, **79**:8

Patterson, Cynthia (Rural Dignity for Canada)
Postal service, Committee study, **34**:4-25, 27-32

Pay equity *see* Canada Post Corporation—Employees; Employment equity

Pay Research Bureau *see* Public Service—Salaries

Perley Bridge *see* Bridges

Peterson Committee *see* Regulatory Reform Special Committee (1st Sess., 32nd Parl.)

Petrie, Bruce (Statistics Canada)
Statistics Canada estimates
1989-1990, main, **22**:20
1990-1991, main, **63**:33-4

Petro-Canada
Payments to government, **48**:24
Privatization, **21**:25-6; **48**:12-3, 21-3, 30-2
Air Canada Corporation, comparing, **48**:8-9, 19-20

Pharmaceuticals *see* Drugs and pharmaceuticals

Pickard, Jerry (L—Essex—Kent)
Business, **58**:38-9
Canada Post Corporation estimates, 1989-1990, main, **16**:31-4; **17**:20-2, 24, 31-3
Canadian Construction Association, **58**:28-9
Construction industry, non-residential, **58**:29-30
Goods and Services Tax, **51**:27-8
Goods and Services Tax, **51**:27-8
Prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **58**:28-30, 38-9
Manufacturing industry, **58**:39
Postal service, **16**:32-4; **17**:21, 24
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:16-8
Procedure and Committee business, information, **16**:34
M. (Rodriguez), **17**:31-2
Supply and Services Department estimates, 1990-1991, main, **51**:27-30

Pigott, Jean E. (National Capital Commission)
National Capital Commission estimates
1989-1990, main, **6**:4-29
1990-1991, main, **55**:7-9, 11-25, 27-32
Public Works Department estimates, 1990-1991, main, **50**:5-8, 11, 21-2, 27-8

Pike, Robert (Queen's University—Individual presentation)
Postal service, Committee study, **41**:13-7, 21-3

Pinkerton's of Canada Ltd. *see* Budget, Apr. 27/89

Plamondon, Louis (BQ—Richelieu)
Citizens' Forum on Canada's Future, committee study, **78**:8, 10-1, 43-4
References, *in camera* meeting, **78**:3

Plourde, André (PC—Kamouraska—Rivière-du-Loup; Parliamentary Secretary to Minister of Industry, Science and Technology)
Procedure and Committee business
Business meeting, **76**:23-5
Witnesses, **76**:23-5
Normand, references, **76**:24

Point Cross, N.S. *see* Post offices

Poirier, Gilles (Funeral Service Association of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:30, 34, 36-7, 44

Polls *see* National Capital Commission—Surveys/polls

Porteous, Wendy (Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1989-1990, main, **3**:19; **8**:27-8

Post offices
Counter products and services, increasing, **27**:6; **29**:24; **32**:15
Craigmyle, Alta., **34**:9
Cultus Lake, B.C., **34**:9
Disabled persons, access, **16**:19
See also Post offices—Franchises/retail outlets
Dubuc, Sask., **41**:24-5
Closure, moratorium, Canada Post Corporation allowing until Committee reports, **41**:35, 41, 43-4
M. (Taylor), **42**:5-6, 10, negatived, 3
Amdt. (Boudria), **42**:6-10, negatived, 3
See also Postal service—Rural service
Elora, Ont., **34**:10
Enfield, N.S., **34**:10
Erin, Ont. **34**:10
Franchises/retail outlets, **16**:5, 13, 22-4, 35; **21**:32; **25**:15-6, 25-9, 35, 48-53; **26**:5-6, 18-9, 20-1; **28**:6, 11; **33**:18-23; **41**:39; **43**:5; **44**:14, 17-8, 21; **46**:9-10, 12-7; **47**:8, 17
Boycott campaigns, unions organizing, **43**:17-8
Disabled persons, accessibility, **46**:36
Mail security, **16**:21-2; **25**:48; **27**:14-5; **31**:29-30; **32**:27-8; **33**:18; **39**:10-1; **41**:34; **42**:25; **44**:10
Staff, training, **41**:38-9; **42**:12, 21-2
Sub post offices, Canada Post Corporation employees, **16**:36; **32**:58; **39**:18-9
United States experience, **32**:60
See also Postal service—Rural service
Fruitland, Ont., **27**:11-2, 23-4
Gore Bay, Ont., **26**:28, 30
Grand Valley, Ont., **27**:17-8
Limehouse, Ont., **34**:11-2
Monkton, Ont., **27**:12
Point Cross, N.S. **34**:28
Postmasters/mistresses, reappointment, procedure, **34**:9, 16-7; **35**:4
Cardiac, Sask., example, **16**:27
Prince Edward Island, **29**:23; **38**:10
St. Margarets Bay, N.S., **27**:15
St. Mary's, Ont., **25**:68-9
Selkirk, Man., **16**:19
Stamp agencies, **16**:36-7; **38**:10
Stephenville, Nfld. **25**:25, 50; **44**:19-20
Tantallon, Sask., **41**:40-1
Tignish, P.E.I., **46**:12-3
Vars, Ont., **34**:14
Victoria, P.E.I., **29**:9; **38**:8, 15
Western Shore, N.S., **25**:52
Winchester, Ont., **31**:19
Wyevale, Ont., **27**:33
See also International postal services

Postal code *see* Postal service—Mail

Postal service
Advertising/junk mail, **16**:29; **36**:10; **46**:8, 26-7
Delivery, contracted-out, security, **32**:43
Regulations, newspapers affected, **30**:5-7, 9-10, 12-4, 16-7, 19-28; **33**:8
Volume, **40**:30
Banking services, relationship, **36**:8-9

Postal service—*Cont.*
Business/large volume clients, **28**:5-6, 15, 18, 20-1, 25; **33**:5; **39**:26; **40**:28-9
Rates, accounts system, developing, **17**:20; **23**:34; **28**:11-4; **33**:6; **40**:35
Canadian Federation of Independent Business survey, **17**:21-2
Committee press release, **21**:5
Committee study, **25**:5-71; **26**:4-31; **27**:4-34; **28**:4-28; **29**:4-26; **30**:4-28; **31**:4-32; **32**:4-66; **33**:4-25; **34**:4-32; **35**:4-28; **36**:4-32; **37**:5-33; **38**:4-20; **39**:4-39; **40**:4-38; **41**:4-44; **42**:5-42; **43**:4-21; **44**:4-29; **45**:4-27; **46**:5-38; 47:4-20; **52**:4-8
In camera meetings, **48**:4-5; **50**:3; **54**:3
Communities without post offices, **16**:14; **46**:20
Complaints, **16**:31; **17**:18, 21; **27**:30-1; **40**:29; **47**:5
Courier companies, use, **31**:31; **46**:37
Courier-type services, Track and Trace Program, **25**:46-8; **45**:16-7; **46**:25-6
Customer councils, regional, **29**:5, 8; **40**:24-5, 38; **46**:9, 21
Customer self-services, Christmas cards example, **36**:11, 28
Delivery methods, door-to-door, mail boxes, etc., **16**:6, 21; **25**:10-2, 42, 61; **26**:5; **28**:18; **29**:16-7, 20-1; **31**:8-9; **32**:9-10, 48-50; **33**:17-8; **39**:10; 40:33-4; **41**:22; **42**:24-5, 34-5; **44**:5; **46**:21-2
Electronic communications, computers, new technologies, impact, use, **17**:6; **25**:38, 64-5; **28**:6, 8, 21-2; **36**:6-10, 17-20, 23, 29; **38**:7; **41**:9-10, 14-5; **46**:24-5, 27-9; **47**:15
Fraudulent mailing practices, **79**:12-3
Fax machines, using, **36**:8, 17-8, 23-4; **38**:8; **41**:14; **46**:24
Great Britain, comparing, **40**:34, 38
Historical development, **41**:7-9, 23
Improvements, **16**:6, 13, 30; **17**:14, 18-9, 22-3; **25**:31; **28**:5, 26; **33**:11
Income tax returns, computerising, **36**:11-2
Industrial development, relationship, **39**:10, 22-3; **41**:42-3
Kiosks, **25**:35-6
Letter Carrier Alert Plan, **42**:13
Magazines, rates, subsidies, cultural significance, **39**:24-39; **42**:27-42
Mail
Delivery requirements, envelope size, postal code, etc., **28**:10; **42**:36, 38
First-class, monopoly, **35**:9, 16-7, 19-20
Regular letter, **16**:29
Third-class, **30**:15
Volume, **17**:19; **25**:36, 47; **28**:5-6; **40**:35; **46**:22-3
See also Postal service—Advertising/junk mail
Mail boxes
Group/super/community boxes, **17**:19-20; **25**:17, 23, 30-1, 35-6, 62-4; **29**:7, 14-6; **34**:14; **39**:9, 16-7; **40**:37; **41**:18-9, 22; **44**:10, 23; **46**:11
See also Postal service—Delivery methods—Street mail boxes
Marchment Commission 1985, **25**:14; **27**:8, 30; **30**:16; **47**:12
Members of Parliament, subsidy, **37**:14, 17
Money orders, **40**:36-7
New Zealand, comparing, **40**:38
Newspapers
Subsidies, **25**:17-8; **30**:10-2, 17-9, 28
See also Postal service—Advertising/junk mail

Postal service—*Cont.*
Northern communities, subsidies, reductions, native life affected, **25**:20-1, 59-61; **29**:6-7; **30**:17; **37**:8-31; **46**:19-20; **47**:13-5
Moratorium, **37**:8-9, 13, 27-8, 30; **46**:17
Canada Post Corporation extending, community consultations, information to Committee, providing, M. (Boudria), **37**:31-3, agreed to, 3
Nova Scotia legislature, resolutions, **39**:18
Other countries, comparing, **32**:14-5, 51-2
Parcel delivery service, **35**:20-1, 25-6; **36**:29-31; **39**:21; **40**:29, 37; **46**:8-9, 36-8; **47**:16
Contracting-out, concerns, **26**:23-4; **35**:23-4; **39**:10-1; **43**:5; **44**:28
Rates, UPS comparing, **35**:17-9
Philatelic service, **16**:20
Postal Services Review Board, Postal Services Review Act (Bill C-149)(2nd Sess., 33rd Parl.) establishing, **29**:5, 8; **30**:8; **36**:14; **39**:16; **40**:24-5; **43**:12; 47:6, 10-1
Priority post service, **17**:20
Provincial transportation regulations, competitors affected, **35**:8
Public awareness/opinion, **16**:12-4, 18, 30-1; **17**:21; **32**:50-1; **38**:17; **39**:23; 41:18; **42**:15; **44**:6
Publishers *see* Postal service—Magazines—Newspapers
Quality, value for price concept, **44**:4-6, 11-2
Rates, **16**:5, 32-4; **17**:21, 23-4; **25**:36, 61, 63; **28**:7, 9-10, 17; **30**:8; **32**:10, 62-3; **36**:18; **44**:15, 24-6; **46**:17-8
Goods and Services Tax, application, **28**:19, 22-3; **32**:62; **36**:18-9; **64**:5
Retailers overcharging, legal recourse, **46**:18-9
United States, comparing, **28**:24
See also Postal service—Business/large volume clients
Rural route contractors, conditions, tendering process, **40**:4-23; **43**:11, 19
Rural service, **16**:22-4; **25**:15-7; **26**:26-7; **27**:4, 11; **28**:13-4; **31**:18, 27-8; 32:52-3; **34**:6, 8-12, 19, 23-5, 28-30; **35**:16; **36**:11, 13, 23; **38**:8; **39**:20; 42:12-3, 23-5; **44**:7, 10, 16; 46:35-6; 47:11, 13
Document, *Rural Post Offices—National Statistics*, **27**:10
Dubuc, Sask., example, Canada Post Corporation consultations, **41**:25-38, 41-3; **44**:15-7; **46**:33-5
Gallup poll, **16**:10-2; **17**:12-4, 24-5; **34**:25, 28
Information, M. (Rodriguez), **17**:27, 30-4, withdrawn, **18**:7
Optima research poll, **16**:14-5; **17**:7-8
Post office closures, conversions to retail/franchise outlets, **16**:34-6; **25**:29, 69-70; **26**:21-2, 27-30; **27**:5-12, 14-30, 32-3; **29**:5-6, 8-9, 12-3, 22-3; **30**:13-4; **34**:7, 18, 27-8; **38**:4-15, 17-8; **39**:12, 21; **42**:13-7, 19, 21, 23; **44**:13-5; **46**:15, 31-5; **47**:17-8
Postal Services Review Committee recommendations, **38**:8-9
Postmasters, role, **42**:20
Saskatchewan legislature resolution, **16**:13
Saturday service, **39**:11, 19
Security/safety, criminal offences, **25**:62-3; **40**:18; **42**:25
Small business, opinions/attitudes, **17**:21-2; **39**:10
Sorting plants, location, **26**:17; **28**:15-6
Special delivery service, **17**:5-6, 14; **26**:26, 31
Street mail boxes, removal, **42**:17-8

Postal service—*Cont.*
Subsidies, **28**:7, 20; **29**:18, 21-2; **35**:10-1; **36**:29; **47**:10, 12-3
See also Postal service—Magazines—Members of Parliament—Newspapers—Northern communities
Telephone service, comparing, **25**:9; **29**:19-20; **33**:20; **36**:7, 10-1, 20-1, 31; **41**:13-4; **44**:26
United States, comparing, **35**:26-8; **39**:36
See also Postal service—Rates
See also Appendices—Queen's University; Canada Post Corporation; Indian reserves; International postal services; Ireland; Post offices; Reports to House—Second; Rural Dignity for Canada; Senior citizens; United Kingdom

Postal Services Review Act (Bill C-149)(2nd Sess., 33rd Parl.) *see* Postal service—Postal Services Review Board

Postal Services Review Board *see* Postal service

Postal Services Review Committee
Information, Canada Post Corporation providing, **29**:8; **30**:8; **35**:5-6; **40**:26-8
Powers, mandate, **33**:10-1; **35**:6-7; **38**:14; **39**:15-7; **40**:27, 29, 31-3, 37; **43**:12; **45**:12; **46**:20-1
Reports, **33**:11; **40**:24-5
Termination, **46**:7-8; **47**:6-7, 11; **48**:28; **49**:9, 25-6
See also Canada Post Corporation—Regulations; Organizations appearing; Postal service—Rural service

Pratt, William (Privy Council Office)
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:15-6, 20-1

Preston, Ross (Economic Council of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **59**:9, 11-3, 15-6

Prices Review Board *see* Goods and Services Tax Consumer Information Office

Prime Minister *see* Citizens' Forum on Canada's Future; National Association of Major Mail Users

Prime Minister's Office
Budget, 9:9; **18**:19

Prime Minister's residence *see* Official residences—24 Sussex Drive

Prince Edward Island
Northumberland Strait fixed link project, **10**:9, 24
See also Post offices

Printing
Government contracts, tendering process, **2**:18

Privatization *see* Air Canada Corporation; Cameco Ltd.; Canada Post Corporation; Canadair Ltd.; Canadian Government Exposition Centre; Canadian National Railways; Cape Breton Development Corporation; Crown corporations; de Havilland Aircraft of Canada Ltd.; Federal Business Development Bank; Nordion International Inc./Theratronics International Ltd.; Petro-Canada; Royal Canadian Mint; Supply and Services Department—Functions; Telesat Canada; VIA Rail Canada Inc.

Privatization and Regulatory Affairs Office
Budget, **21**:18-9, 21-2

Privatization and Regulatory Affairs Office—*Cont.*
Estimates
1989-1990, main, **21**:10-36
1990-1991, main, **48**:7-32
Organization, **21**:11-2, 20-1; **48**:7-8
Performance, **21**:32-3
Regulatory agencies, involvement, **48**:28-9
See also Crown corporations; Organizations appearing

Privy Council Office
Employees, **18**:8, 18
Estimates
1989-1990, main, **18**:7-31
1990-1991, supplementary *see* Citizens' Forum on Canada's Future
See also Orders of Reference
Expenditures forecast, **18**:17-8
Federal-Provincial Relations Office, **18**:10, 18
Ministers' offices, budget increase, **18**:8-10
Senior Advisor to Cabinet Office, **18**:8, 18, 21-4
See also Citizens' Forum on Canada's Future; Organizations appearing

Procedure and Committee business
Acting Chairman, taking Chair, **70**:25; **72**:26
Advertising for submissions, **21**:8-10, agreed to, 3; **23**:27-8
See also Procedure and Committee business—Budget
Agenda, **21**:4, 8
Changing without notice, M. (White), **23**:10-1, 21-30, agreed to as amended, 5
Amdt. (L. Clark), **23**:12-21, agreed to, 5
Agenda and procedure subcommittee
Establishing, M. (N. Leblanc), **1**:14-9, agreed to, 5
Amdt. (Hopkins), **1**:14-6, negatived, 5
Amdt. (Taylor), **1**:16-9, negatived, 5
Meetings, **15**:7-8; **66**:24-5; **77**:4-6
M. (Feltham), **66**:26-7, withdrawn
Opposition, representation, **1**:14-9
Reports, future business, **3**:4-5; **21**:6-8; **23**:6-7; **37**:5; **51**:5; **55**:4, agreed to, 3; **60**:14
M. (Larrivée), **51**:26-7, agreed to, 3
Role, **23**:13-4, 19-21, 29
See also Procedure and Committee business—New business—Proceedings—Witnesses
Briefing notes
Distributing, **2**:18; **27**:29
Both official languages, **3**:7, agreed to, 3
One official language, **12**:6-8, 14-5; **19**:24-5
M. (Simmons), **12**:9-13, agreed to, 3
Briefs
Appending to minutes and evidence, **14**:10, agreed to, 3; **15**:7, agreed to, 3; **20**:3, agreed to; **31**:4, agreed to, 3; **39**:7, agreed to, 3; **41**:14, agreed to, 3; **43**:4
Both official languages/translation provision, **42**:27; **55**:5-7; **56**:27; **59**:24-5; **62**:5
Distribution in advance, **28**:4; **39**:8; **62**:5
Relevance, **68**:35
Summary, Committee Researcher providing, **21**:8
Tabling, **37**:12-3
Budget
Adopting, M. (Cole), 7:4, agreed to, 3

Procedure and Committee business—*Cont.*
Budget—*Cont.*
Advertising/travel, Committee Clerk preparing, **55**:4, agreed to, 3
Business meetings, **3**:4-7; **4**:5-8; **10**:4-8; **18**:4-7; **21**:4-10; **22**:24-8; **23**:6-30; **46**:3; **55**:4-7; **76**:5-31; **79**:30-9
Chairman
Capabilities, **23**:26
Comments
Apologizing to witness, **31**:15-8, 26-7
Influencing line of questioning, **9**:9, 11, 17, 22, 25-7; **77**:19-20
Election, **76**:5
M. (Cole), **1**:7, agreed to, 4
M. (Feltham), **76**:5, agreed to, 3
Nominee, withdrawing, **1**:7
Impartiality, questioning, **44**:21-2; **57**:15
Questioning of witnesses, **13**:16-8; **44**:22; **57**:11, 15-6; **68**:25
Taking Chair, **1**:8
See also Procedure and Committee business—Press release
Correspondence
Appending to minutes and evidence, **37**:33, agreed to, 4
M. (Gauthier), **77**:6, agreed to, 3
Reading into record, **23**:8-9; **76**:6
Tabling, **37**:20
Corrigendum, printing, **10**:6, agreed to, 3
Documents
Appending to minutes and evidence, M. (Boudria), **78**:5, agreed to, 3
Distributing, **31**:10; **76**:43
Member quoting press article, not tabled, **76**:33
One official language, **26**:6; **62**:40; **78**:10-1
Requesting, **26**:11; **32**:48; **40**:11-4; **50**:24-5; **55**:16; **65**:43; **76**:44, 75
M. (Boudria), **79**:7, 30-2, 37-8, agreed to, as amended, on division, 5
Amdt. (Cole), **79**:33-7, agreed to on division, 5
Tabling, **4**:10, agreed to, 4; **11**:3, agreed to; **25**:42, 71; **26**:5-6; **32**:66; **54**:5, 9; **61**:18-9; **62**:40-1; **72**:6-7, 35-6; **79**:6-7
Witness providing, **63**:8; **66**:42, 44
Estimates
Consideration invalid, House of Commons order of supply required, meeting with Minister continuing, **49**:4-5, agreed to; **49**:8-9
New Minister defending, necessity, **22**:24-8
Printing error, **51**:5-6
Exhibits, tabling, **4**:4, agreed to; **11**:3, agreed to; **12**:18, agreed to, 3; **17**:11-2, agreed to, 3; **37**:21, agreed to, 3
In camera meetings, **23**:4-5; **24**:51-3; **46**:3; **48**:4-5; **75**:55-6; **78**:3
Changing to in public, **23**:8, 13-4, 18, 26-7, agreed to, 5
Confidentiality, **1**:26-8
Proceeding to, **23**:7, agreed to, 4; **56**:25-6
Transcripts, destroying, **3**:7
Committee Clerk, background information, providing, **1**:23
M. (N. Leblanc), **1**:19-23, withdrawn by unanimous consent, 5
Information
Committee Researchers providing, **12**:22, agreed to, 3; **34**:17; **35**:4; **67**:51
Departmental officials providing, **22**:8; **51**:17; **63**:24, 33

Procedure and Committee business—*Cont.*
Information—*Cont.*
Member providing to witness, **58**:15, 21
Minister providing, **21**:13, 28-9; **25**:27; **47**:17-8; **48**:10; **52**:4; **73**:9; **79**:38-9
Minister requesting, **72**:55
Witnesses providing, **16**:12, 34; **17**:35; **25**:42-3, 45, 57-8, 68, 71; **26**:4, 11, 27-9; **28**:26; **32**:59-60; **33**:22; **37**:25-6; **39**:22-3; **41**:40; **42**:18, 26, 38, 40; **46**:29; **65**:72, 77; **66**:37
M. (Rodriguez), **17**:27, 29-34; withdrawn, **18**:7
Privately, **70**:25
Witnesses refusing to provide, **46**:15-7
Items of business, orders of the day, *Order Paper*, comparing, **23**:12-3, 16, 18, 22-3
Meetings
Adjourning, **12**:14; **45**:24
Duration, **4**:5, 7; **25**:30, 45; **50**:18
Extending, **58**:37
Scheduling, **21**:8; **76**:19-22; **79**:38, agreed to, 5
Starting/adjourning late, **3**:27-8; **4**:8; **28**:4
Suspending *see* Procedure and Committee business—Room
Members
Absence, **64**:62-3
Appearing as witnesses, **13**:4-16, 18-39
Attendance, **76**:68, 70
Behaviour, decorum, **25**:27
Disrupting meeting, **17**:27-8; **58**:21-2
Imputing motives, **76**:49
Leaving meeting, other committee commitments, **51**:16
Non-member, participating, **1**:23; **12**:14-5
Out of order, **3**:24
Statements, inaccurate, **76**:31-2
Substituting, **76**:26-7
Ministers
Answers to questions
Evasive, member accusing, **51**:14-5
Length, **3**:24-5; **4**:5-7
Availability, **22**:24-8
Behaviour, decorum, **21**:18-9; **25**:27
Inviting, **21**:8; **55**:5; **79**:38
M. (Gauthier), **78**:40-2
Reinviting, **2**:34-5; **3**:26; **52**:29
Statements, misleading, **8**:4-7
See also Procedure and Committee business—Estimates—Information—Publication
Minutes and evidence
Reprint, *Issue 24*
Witness requesting copy, **42**:26
Motions
Notice required, **78**:41-2
Quorum required, **52**:20; **59**:42-3
New business, agenda and procedure subcommittee referral, **52**:8, 29
Order in Council appointments, examining, additional information required, **21**:7-8
Orders of the day *see* Items of business
Organization meeting, **1**:7-28
Press release, Chairman, Member disagreeing, **21**:4-6

Procedure and Committee business—*Cont.*
Printing, minutes and evidence, M. (White), **1**:14, agreed to, 4
Proceedings
Broadcasting, **10**:6-8
Agenda and procedure subcommittee referral, M. (Taylor), **14**:4, agreed to
Members' interventions, electronic recording procedure, agenda and procedure subcommittee referral, **75**:56, agreed to
Publication, Committee requesting Minister provide funding, **22**:19
Questioning of witnesses
Departmental officials, political questions, **63**:32-3
Line of questioning, restricting, **31**:11-4, 31; **64**:70; **66**:19-20; **76**:20-1, 36-7, 57; **78**:4-9, 24, 38, 47
M. (Chartrand), **23**:7, agreed to on division, 4
Non-members, **76**:38, 61-4; **79**:29
Replies
Deferring, **22**:11, 20, 22; **25**:53-4, 66; **26**:29-30; **28**:22-3; **51**:13-5; **54**:15-8, 20; **72**:52-3; **77**:11, 13-4
Evasive, **25**:59
Format, member instructing, disallowing, **76**:74; **77**:19-20
Witness clarifying, **64**:22, 25-7
Written, **22**:20; **25**:61; **77**:8, 26; **79**:25
Rotation by party, **7**:21-2; **10**:35; **31**:30-1; **46**:10, 14; **57**:22; **70**:13; **78**:29-30
Time limit, **1**:28; **4**:6-8; **11**:4; **12**:18; **17**:27; **26**:24; **31**:14-5; **44**:20; **55**:9; **59**:5; **64**:25-6; **65**:33, 72-3; **76**:47-8, 65; **77**:9
Points of order affecting, **25**:29
Witness refusing to answer, **17**:13-4, 24-6; **62**:33-4
Written questions, **32**:4
See also Procedure and Committee business—Chairman
Quorum, **18**:4-5; **20**:4; **21**:4; **39**:6-7; **52**:4; **79**:6-7
Meeting and receiving/printing evidence without, M. (Cole), **1**:10-4, agreed to, 4
Amdt. (Hopkins), **1**:12-3, negatived, 4
Amdt. (Rodriguez), **1**:13, negatived, 14
See also Procedure and Committee business—Motions
Reports to House
First
Chairman tabling in House, **24**:53, agreed to
Draft
As amended, concurring, adopting, **24**:53, agreed to
Consideration, M. (McCreath), **23**:4, agreed to
Drafting, **21**:6-7; **22**:28
Government response, requesting, **24**:52, agreed to
Interim, **55**:4
Second
Chairman tabling in House, **52**:5, agreed to, 3; **53**:95
Draft
As amended, concurring, adopting, **52**:4-5, agreed to 3; **53**:95
Consideration, **48**:4, agreed to
Government response, requesting, **52**:4, agreed to, 3; **53**:95
Member reviewing final copy prior to tabling, **52**:5-7
Printing, 1000 copies, glossy cover, **52**:7-8, agreed to, 3; **53**:95

Procedure and Committee business—*Cont.*
Reports to House—*Cont.*
Second—*Cont.*
Title, **52**:8
Witness requesting copy, **42**:26
Third
Chairman, tabling in House, **75**:56
Draft
As amended, concurring, adopting, **75**:56, agreed to
Consideration, **74**:4
Government response, requesting, **75**:56, agreed to
Minority reports
Appending, **75**:56, agreed to
Submitting, **75**:55, agreed to
Printing, 2000 english copies, 1000 french copies, **75**:56
Research, requesting, **21**:10; **56**:11, 34; **57**:14; **63**:13
Room, **17**:17
Explosive device, threat, meeting suspended, **79**:22-3
Non-smoking, **4**:8; **15**:25
Tape recorders, use by media, **78**:16-7
Staff, Library of Parliament Researchers, hiring, M. (Feltham), **1**:23-4, agreed to, 5
Travel, **21**:8; **23**:7
Authorization, seeking order of House, **24**:51, agreed to
See also Procedure and Committee business—Budget
Vice-Chairman
Election
Candidates' speeches, **1**:9
M. (Robitaille), **1**:8-10, agreed to, 4
M. (Larrivée), **23**:6, agreed to, 4
Nominee withdrawing, **1**:8
Secret ballot, requesting, **1**:10
Taking Chair, **55**:29; **58**:40; **60**:32, 39; **62**:29; **63**:4; **65**:26, 62; **67**:5, 50
Video presentation, **41**:26
Votes in House
Meeting adjourning, reconvening after vote, **18**:7; **41**:4; **72**:26
Witness testimony only/no motions, **38**:19-20; **39**:4-7
Meeting continuing, Whip consulting, **38**:16-8; **41**:4, 16
M. (Boudria), **38**:18-9, negatived by show of hands, 3
Meeting late starting, **35**:4; **38**:4
Votes, Official Opposition leaving meeting in protest, **23**:25-6, 29
Witnesses
Appearances
Postponing, **14**:27; **15**:20-1; **18**:24
Scheduling, **15**:20-1; **17**:34; **23**:8-10; **36**:4-5; **37**:5; **76**:7, 33-4; **77**:6-8
M. (White), **23**:10-1, 21-30, agreed to as amended, 5
Amdt. (L. Clark), **23**:12-21, agreed to, 5
Time limits, **61**:30
Behaviour, **31**:26
Departmental officials, availability, **18**:5-6, 10-4
Expenses
Committee Clerk forecasting, **51**:27
Committee paying, M. (Larrivée), **1**:24-5, agreed to, 5
Inviting, **21**:8, **63**:13; **76**:6-31; **77**:5
Agenda and procedure subcommittee referral, **55**:4, agreed to, 3
M. (Rodriguez), **1**:25-7, stood, 5

Procedure and Committee business—*Cont.*
Witnesses—*Cont.*
Inviting—*Cont.*
Agenda and procedure subcommittee referral—*Cont.*
M. (Cole), **1**:27-8, agreed to, 5
Language, native, **37**:6-7
Member harassing, **56**:13-4
Member insulting, **62**:28
Refusal to appear, **56**:25-6; **64**:62-3; **76**:6
Agenda and procedure subcommittee referral, **59**:33-4
Reinviting, **32**:4; **50**:5
Selecting, **10**:4
List, Committee Researchers preparing, **51**:27
Summoning, **23**:6-7, 24-5; **55**:4-5; **59**:49-51; **62**:41; **64**:62-4; **66**:25, 27; **68**:45; **72**:5, 10, 34; **76**:8-9, 22
M. (Boudria), **18**:10-4
M. (McCreath), **23**:7, agreed to, 4
M. (Robitaille), **59**:42-3, stood; **59**:51-2, agreed to as amended, 4
Amdt. (Boudria), **59**:52, agreed to, 3
M. (Feltham), **67**:28-30, agreed to, 4
M. (Boudria), **76**:22-30, negatived, 3
Testimony
Addressing Committee topic, **31**:13-4; **56**:5-6
Relevance, **68**:21
Veracity, challenged by another witness, **14**:7-8
Uninvited, **72**:73
Withdrawing, **12**:14
See also Procedure and Committee business—Information—Questioning of witnesses
See also Chairman, rulings and statements

Procurement Review Board
Role, budget, **49**:11; **79**:11

Project Haven *see* Family violence

Provinces *see* Automobiles—Used cars; Housing—Affordability and Choice Today Program

Provincial sales taxes *see* Automobiles—Used cars; Funeral services—Prices; Goods and Services Tax; Restaurant business; Retail industry—Sales taxes

Provincial transportation regulations *see* Postal service

PS 2000 program *see* Public Service 2000

Public Interest Advocacy Centre *see* Marketing

Public servants *see* Goods and Services Tax; Manufacturers' sales tax; Northern Canada

Public Service
Central Administration of the Public Service Program, **7**:5
Contract negotiations, GST impact, **65**:8-10
Distribution, locations of employment, **54**:14-5
Efficiency, **7**:23
Employment equity policies, implementing, awards, **65**:13-6
See also Public Service—Pay and benefits—Reducing—Visible minorities/disabled persons
Job competitions, restrictions, **54**:16-7
Language training, **54**:6
Management, PS 2000 recommendations, **65**:16
New positions/promotions, numbers, candidates, **54**:15-6
Numbers, international comparison, **65**:21-2

Public Service—*Cont.*
Pay and benefits, **51**:9
Direct bank deposit system, establishing, **51**:7, 10; **54**:18-9; **65**:20, 25-6
Employer contributions to insurance plans, **7**:5; **65**:6
Employment equity compensation, **65**:17-20
Public Service Alliance of Canada settlement, **7**:6
Political rights, federal court decision, **54**:7-9; **65**:11-2
Recruiting, **54**:4
Toronto, Ont., **54**:5-7
Reducing, layoffs/contracting-out, **51**:18-9; **54**:11-2, 20; **65**:20-1
Employment equity considerations, **7**:15-7, 23-4
Regional offices, impact, **7**:22-3
Salaries, Pay Research Bureau role, **54**:19-20
Scientists, education system, significance, **54**:12-3
Staffing process
Fairness, managers' role, PS 2000 impact, **54**:9-11, 15
Public Service Commission role, **54**:21-2
Simplifying, **54**:5
Temporary Assignments Program, **7**:5-6
Term employees, number, **54**:20-1
Visible minorities/disabled persons, employment equity considerations, **7**:25-7

Public Service Alliance of Canada *see* Appendices; Organizations appearing; Public Service—Pay and benefits

Public Service Commission
Advertising costs, **54**:5
Employees, **54**:22
Estimates, 1990-1991, main, **54**:4-22
Language training costs, **54**:6-7
See also Organizations appearing; Public Service—Staffing process

Public Service Staff Relations Board
Adjudication workload, **18**:25, 29-30
Employees, **18**:27-8
Mandate, **18**:25-8
See also Organizations appearing

Public Service 2000
Consultation process, **65**:22-3
See also Public Service—Management—Staffing process

Public utilities
Goods and Services Tax, impact
Administration costs, **67**:21, 25-6
Construction equipment costs, **67**:24, 27
Prices, **56**:40; **59**:19; **67**:22, 25-6
See also Corporations—Taxes; Goods and Services Tax—Provincial-federal co-operation; Housing—Rental accommodation; Hydro-Québec; Ontario Hydro; Telecommunications services/telephone services

Public Works Department
Advertising, **50**:29
Budget, reducing, **10**:9
Capital projects, Alberta, **11**:32
Crown Corporations Program, **10**:9
Employees, **10**:8, 11; **11**:29
Estimates
1989-1990, main, **10**:8-35; **11**:4-32

Public Works Department—*Cont.*
Estimates—*Cont.*
1990-1991, main, **50**:5-30
See also Canada Mortgage and Housing Corporation—Estimates; National Capital Commission—Estimates; Orders of Reference
Management and operations policy, **11**:29-30
Real Property Program, **10**:9
Services Program, funding, etc., **10**:8-9
See also Canada Post Corporation—Accommodation; Government accommodation/buildings; Government procurement/contracts—Automated contractor selection system; Liverpool, N.S.; MIL-Davie Group; Organizations appearing; Parliament Hill—Demonstrators—Maintenance

Publishers *see* Postal service

PWA *see* Pacific Western Airlines Corporation

Quebec
Insurance tax, **64**:33
See also Construction industry, residential; Credit cards—Interest rates; Goods and Services Tax—Provincial-federal co-operation; Government procurement/contracts; National Capital Region—Roads/parkways

Queen Mother *see* Royal visits

Queen's University
Institute of Intergovernmental Affairs, **18**:19
See also Appendices; Organizations appearing

Radio Shack *see* Credit cards—Credit surveillance

Rail passenger service *see* Rural Dignity for Canada

Railways *see* Canada National Railway

RCMP *see* Royal Canadian Mounted Police

Real estate
Advertising, GST effects, **67**:46-7
Boards, competition, **8**:9
Commercial properties, prices, GST impact, **67**:39-40
Market conditions, 1991, **67**:41
See also Canada Post Corporation

Real Property Program *see* Public Works Department

Reardon, Gary (Canadian Home Builders' Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **69**:19, 21-2, 28

Recession *see* Economy

Redway, Hon. Alan (PC—Don Valley East; Minister of State (Housing))
Canada Mortgage and Housing Corporation
Administrative expenses, **52**:10
Employees, **52**:10
Estimates
1989-1990, main, **5**:4-29
1990-1991, main, **52**:9-29
Projects, authorization/auditing procedures, **52**:19-20
Construction industry, residential
Goods and Services Tax, **73**:9, 17-8
Materials, **73**:16

Redway, Hon. Alan—*Cont.*
Family violence, shelters, **52**:26-7
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **73**:4-25
Government securities, mortgage-backed, **5**:6
Housing
Affordability and Choice Today Program, **52**:13, 21-2; **73**:7
Affordable, **5**:5, 24-5, 27-9; **52**:10-1; **73**:4, 7
British Columbia, **5**:6, 15-6
Condominiums, **73**:5
Co-operative and non-profit, **5**:6, 16-9
Co-operative Housing Program, **52**:29
Federal-provincial agreements, **5**:11
Funding, **5**:5
Government policy, **5**:4-5; **52**:10
Home ownership, **5**:5, 15; **52**:11
Insulation, **5**:20-1
Land, **5**:7; **52**:12-4; **73**:5, 7, 20-1
Mobile homes, **73**:17, 21
Montreal, Que., **5**:22-3
Municipal zoning bylaws, **5**:28-9; **52**:12-3
Non-Profit Rents Supplement Program, **5**:7
Prices, **73**:4-5, 11, 13-4, 16-7, 23-4
Renovations, **73**:6, 13
Rental accommodation, **73**:5-6, 12
Residential Rehabilitation Assistance Program, **5**:6-7, 16-8, 22-5; **52**:24-5; **73**:13
Rural areas, **5**:26-7; **52**:17-8
Speculation tax, **5**:24; **52**:15
Starts, **5**:4-5, 15-6
Subsidized/assisted/public, **5**:6-7, 10, 16, 19; **52**:9, 11-2, 16; **73**:7, 12
Taxation, **73**:9, 18-20, 22-5
Toronto, Ont., **5**:15-6
Vancouver, B.C., **52**:12
Manufacturers' sales tax, eliminating, **73**:11
Mortgages
Defaults, **5**:27
Down payments, **5**:26; **52**:13, 15, 22; **73**:7
Financing, **52**:23
Mortgage Insurance Program, **5**:5; **52**:10-1
Native people, housing, **5**:12, 14, 17-8, 27; **52**:16-7
Procedure and Committee business, information, **73**:9
Senior citizens, housing, **52**:13-4

Regional government *see* National Capital Commission—Municipalities

Registered Retirement Savings Plan *see* Mortgages—Down payments

Regulations
Cabinet role, **48**:10-1
Conference, May 1990, **48**:11
Government departments proposing, federal regulatory plan, **48**:28-9
Number, past years comparing, **48**:10
Pre-publication, public participation, **21**:26-7; **48**:10, 14
Reform, **21**:12-3, 28-9; **48**:9-10
Regulatory Reform Special Committee (1st Sess., 32nd Parl.), recommendations, implementation update, **21**:28-9; **48**:10

Regulations—*Cont.*
Review, Scrutiny of Regulations Standing Joint Committee role, **21**:26-7; **48**:13-4
See also Official Languages Act

Regulatory agencies *see* Canada Post Corporation; Privatization and Regulatory Affairs Office

Regulatory Reform Special Committee (1st Sess., 32nd Parl.) *see* Regulations

Rehor, David (Ford Motor Company of Canada Ltd.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **62**:4-17

Reid, Ross (PC—St. John's East; Parliamentary Secretary to Minister of Fisheries and Oceans)
Public Service, 7:22
Treasury Board estimates, 1989-1990, main, 7:22

Reid, Tim (Canadian Chamber of Conference)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **60**:14-5, 17-24, 26-8

Reid, Tom (Eaton's)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **70**:50-60

Renovations *see* Federal Court of Canada; Housing

Rental accommodation *see* Housing

Reports to House
First, *Charge It: Credit Cards and the Canadian Consumer*, **24**:1-49
Second, *Moving the Mail: Canada's Postal Service in the 1990s*, **53**:1-93
Third, *Living with the GST*, **75**:1-56

Research and development *see* Drugs and pharmaceuticals; Transfer payments to provinces

Residential Rehabilitation Assistance Program *see* Housing

Restaurant business
Goods and Services Tax, impact, **72**:66-9
Manufacturers' sales tax, significance, **72**:66
Profitability, **72**:70
Provincial sales taxes, application, **72**:71-2

Retail Council of Canada
Membership, **15**:10, 23
See also Appendices; Canada Post Corporation; Goods and Services Tax Consumer Information Office; Organizations appearing

Retail industry
Acceptance companies, role, **15**:26-7
Goods and Services Tax
Advertising, misleading, **56**:20-1; **59**:46-7; **72**:9; **74**:15-6
Consumer spending, impact, **60**:39; **61**:8-9; **70**:9-10, 15-7
Customers, information, providing, **70**:17, 59; **72**:57-9
Education, government providing, **59**:38-9; **70**:10-1; **65**:60-1; **71**:30
Expansion plans, affecting, **71**:31
Implementing, administering, **65**:58-60, 63; **68**:24-5; **70**:6-9, 11-2, 18, 50-2, 54-7; **71**:25-7, 30; **72**:59-62
Information/education, requiring, **59**:38-9; **65**:60-1

Retail industry—*Cont.*
Goods and Services Tax—*Cont.*
Opposition, Joliette constituency, **64**:20
Prices, impact, suppliers, significance, **70**:5-6, 13, 52-3, 59; **71**:23-4, 27-30, 34-5; **72**:57-8, 60, 63
Profitability, ensuring, **70**:6, 14-5; **71**:24-5, 31-4; **72**:58-9
Visibility, cash register receipts/shelf prices, **56**:47-8; **60**:39; **62**:48-9; **64**:11, 15, 51, 53-4, 56; **65**:52-4, 56-7, 62, 64; **66**:11; **67**:7-8, 13-4; **70**:4-5, 10, 12, 53-7; **71**:22-3; 72:41-2, 60
Prices, mark-ups, distributors, retailers, comparison, **66**:69-70, 89; **68**:57
Receivables, funding, **15**:38
Return on sales, percentages, **15**:25-6
Sales taxes, administration and collection fees, **65**:62
See also Banks and banking—Service charges; Dollar coin—Use

Revenue Canada *see* National Revenue Department

Rhéaume, Gilles (Conference Board of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **59**:24, 26-8, 31-2

Ricard, Guy (PC—Laval-Ouest)
Citizens' Forum on Canada's Future, commissioners, expenses, per diems, accountability, papers and records, Committee requesting, M. (Boudria), amdt. (Cole), **79**:33
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1991-1992, main, **79**:25-7
Marketing, **79**:25-7
Procedure and Committee Business
Business meeting, **79**:33
Documents, M. (Boudria), amdt. (Cole), **79**:33

Richardson, Lee (PC—Calgary Southeast)
Postal service, Committee study, **47**:18-9

Riche, Nancy (Canadian Labour Congress)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **68**:34-48
Postal service, Committee study, **31**:4-14, 16-7, 20-7, 29-31

Rideau Hall *see* Official residences

Rideout, George S. (L—Moncton)
Prime Minister's Office, **18**:19
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:19-20

Roads *see* Highways and roads

Roberts, John S. (Canadian Payments Association)
Credit cards, Committee study, **15**:21

Robinson, Svend J. (NDP-Burnaby—Kingsway)
References, *in camera* meeting, **78**:3

Robitaille, Jean-Marc (PC—Terrebonne; Vice-Chairman)
Access Small Business Program, **2**:19
Automobile dealers, **62**:25; **68**:11-2
Automobile manufacturers, **62**:24-5
Business, **74**:41
Canada Post Corporation, **25**:24, 46-7; **28**:16; **31**:22-4; **32**:24-7, 63-5; **33**:14-6; **36**:24-6; **43**:15-6
Estimates, 1989-1990, main, **16**:29-31; **17**:35
Canadian Labour Congress, **68**:35

Robitaille, Jean-Marc—*Cont.*
Canadian Postmasters and Assistants Association, **27**:33
Children, **3**:17
Citizens' Forum on Canada's Future
Commissioners, expenses, per diems, accountability, papers and records, Committee requesting, M. (Boudria), **79**:7, 30, 32, 37-8
Amdt. (Cole), **79**:33-4, 37
Committee study, **78**:24, 35-6
Estimates, supplementary, **77**:5, 26
Clothing manufacturers, **68**:28
Committee, **59**:33-4
Consumer and Corporate Affairs Department estimates
1989-1990, main, **3**:15-7; **8**:14-7
1991-1992, main, **79**:6-7, 9, 16-7, 22-3, 25, 27-30
Consumer Price Index, **58**:25; **59**:28; **63**:16
Consumers' Association of Canada, **12**:7, 9, 11
Credit cards, **3**:6
Committee study, **12**:7, 9, 11, 15, 22, 25-8, 38-9; **13**:34-5, 37; **14**:19-22, 41-2; **15**:8, 20-1, 25, 33-5; **20**:13-6
Drugs and pharmaceuticals, **8**:14
Economy, **59**:29
Employment, **7**:12-3; **59**:29
Farm equipment dealers, **69**:9-11
Food, **8**:14-7
Goods and Services Tax, **54**:16
Prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **57**:16; **58**:17, 25, 32-3; **59**:28-9, 33-4, 42-3, 51-2; **60**:9-11, 27, 36-7; **62**:5, 24-5, 39, 51-2; **63**:15-6; **64**:31, 42-4; **65**:34-5, 62; **66**:25; **67**:46-7, 50-2; **68**:11-2, 27-8, 35; **74**:11-2, 26, 41-2
Government accommodation/buildings, **11**:18-20, 26-7
Government benefit cheques, **2**:35
Government expenditures, **65**:17
Governor General's special warrants, Committee study, **4**:12-3, 24
Government procurement/contracts, **2**:19
Governor General estimates, 1989-1990, main, **9**:17-20, 26-7
Hardware retail operations, **60**:36-7
Hazardous products, materials, **3**:15
Housing, **62**:51-2; **67**:50-2
Industry, **22**:18
Inflation, **60**:21
Labour unions, **60**:27
Marketing, **3**:16
Members of Parliament, **22**:24
Mortgages, **20**:14
National Capital Commission estimates, 1989-1990, main, **6**:17-9
National Capital Region, **6**:19
Official languages policy/bilingualism, **7**:13
Official residences, **9**:19-20, 26
Patented Medicine Prices Review Board, **8**:14
Post offices, **25**:48-51; **41**:38-40; **42**:21; **44**:14; **46**:34-5
M. (Taylor), amdt. (Boudria), **42**:7-8
Postal service, **16**:31
Committee study, **25**:23-4, 46-8; **27**:16-9, 33; **28**:14-7, 24; **31**:16-7, 22-4; **32**:24-7, 63-5; **33**:14-6; **34**:22-6, 32; **36**:22-7; **38**:12-4, 19; **40**:16-9; **41**:37-40; **42**:7-8, 21-2, 27; **43**:15-7; **44**:13-7, 21-2; **46**:33-5

Robitaille, Jean-Marc—*Cont.*
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, **15**:8; **66**:25; **77**:5
M. (N. Leblanc), amdt. (Taylor), **1**:16
Briefing notes, **3**:7; **12**:7, 15
M. (Simmons), **12**:9, 11
Briefs, **42**:27; **62**:5; **68**:35
Business meetings, **3**:6-7; **4**:6; **22**:25-7; **23**:6; **55**:6-7; **76**:28-9; **79**:30, 32-5, 37-9
Chairman, **9**:17, 26; **31**:16-7; **44**:21-2; **57**:16
M. (Cole), **1**:7
Correspondence, appending to minutes and evidence, **79**:26
Documents
Requesting, M. (Boudria), **79**:7, 30, 32, 37-8
Amdt. (Cole), **79**:33-5, 37
Tabling, **79**:6-7
Witness providing, **63**:8
Estimates, **22**:25-7
In camera meetings, M. (N. Leblanc), **1**:22
Information, **12**:22; **17**:35; **65**:77; **67**:51
Minister providing, **79**:39
Meetings, scheduling, **79**:38
Ministers, **22**:25-7
Inviting, **79**:38
Organization meeting, **1**:7-8, 11, 16, 22
Questioning of witnesses, **4**:6; **7**:22; **65**:72-3
Non-members, **79**:29
Replies, **79**:25
Quorum, **79**:6-7
M. (Cole), **1**:11
Research, requesting, **63**:13
Room, explosive device, **79**:22
Vice-Chairman, election
M., **1**:8
M. (Larrivée), **23**:6
Votes in House, **38**:19
Witnesses, **15**:20-1; **59**:33-4; **76**:28-9
Inviting, **63**:13
M., **59**:42-3, 51
Amdt. (Boudria), **59**:52
M. (Boudria), **76**:28-9
Public Service, **54**:16-7; **65**:16
Public Service Commission estimates, 1990-1991, main, **54**:16-7
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, **11**:18-20, 25-7
Real estate, **67**:46-7
References, **64**:62
Election as Vice-Chairman, **23**:6
In camera meetings, **23**:51-2; **46**:3; **48**:4; **75**:55-6; **78**:3
Vice-Chairman, taking Chair, **55**:29; **58**:37, 40; **60**:32, 39; **62**:29; **63**:4; **65**:26, 62; **67**:5, 50; **79**:6
Rural Dignity for Canada, **34**:33
Statistics Canada estimates, 1989-1990, main, **22**:17-8, 24
Supply and Services Department estimates, 1989-1990, main, **2**:18-9, 35
Treasury Board estimates
1989-1990, main, **7**:12-4, 22
1990-1991, main, **65**:16-7
West Prince Chamber of Commerce, P.E.I., **38**:12-3

Rocheleau, Gilles (L—Hull—Aylmer; BQ—Hull—Aylmer)
Bridges, **55**:27-8
Canadian Museum of Civilization, **55**:29
Citizens' Forum on Canada's Future, **76**:27-8
Committee study, **78**:44-5
Dollar coin, **1**:29
Government accommodation/buildings, **11**:4-6, 8-9, 25-6; **50**:24
National Capital Commission estimates, 1990-1991, main, **55**:27-9
National Capital Region, **55**:27, 29
Normand, references, **76**:28
Procedure and Committee business
Business meeting, **76**:13-4, 27-8
Documents, **50**:24
Questioning of witnesses, **10**:35
Witnesses, **76**:13-4, 27-8
Public Works Department estimates
1989-1990, main, **10**:35; **11**:4-6, 8-9, 25-6
1990-1991, main, **50**:23-5
References, *in camera* meeting, **78**:3
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:29-31, 42-4
Spicer, references, **76**:13-4

Rockcliffe Parkway *see* Bridges—National Capital Region

Rodriguez, John R. (NDP—Nickel Belt)
Advertising, **72**:8, 13-4; **79**:15-6, 24-5
Air Canada Corporation, **29**:18-9
Airlines, **36**:22; **64**:41
Automobile dealers, **61**:26; **62**:32; **72**:20-1
Automobile manufacturers, **62**:9-11, 16, 21-3
Automobiles, **61**:25-7; **62**:32-3; **72**:19, 23, 64
Banks and banking, **3**:20-1
Bell Canada, **65**:43-5
Black and Decker Canada Inc., **61**:9-10
Business, **72**:44-5
Canada Post Corporation, **25**:18, 22-3, 45, 53-4; **29**:17-9; **32**:21-2; **36**:20-1
Estimates, 1989-1990, main, **16**:5, 12, 15, 24-8, 34; **17**:17, 23-31, 33-4
M., **17**:34; **18**:6
Canada-United States Free Trade Agreement, **66**:13
Canadian Government Standards Bureau, **2**:15
Canadian Union of Public Employees, **64**:69-71
Citizens' Forum on Canada's Future, **76**:25-6
Commissioners, expenses, per diems, accountability, papers and records, Committee requesting, M. (Boudria), amdt. (Cole), **79**:33-5
Committee study, **78**:7, 20-3, 30, 48
Committee, **17**:26; **64**:62-4; **66**:27
Competition Act, **76**:9
Consumer and Corporate Affairs Department estimates
1989-1990, main, **3**:18-21, 24-5, 28; **8**:7-8, 10
1991-1992, main, **79**:15-6, 20, 22-5, 30
Consumer Price Index, **65**:32
Consumers' Association of Canada, **12**:6-7, 12-3; **19**:22
Corporate mergers/takeovers, **8**:7-8, 10
Corporations, **66**:15
Credit cards, **3**:5-6
Committee study, **12**:6-7, 12-3, 18-21; **13**:11-7, 36-7; **14**:7-8, 15-9, 32, 36-9; **15**:12-6, 20, 36-9; **19**:20-3; **20**:8-13

Rodriguez, John R.—*Cont.*
Federation of Automobile Dealers Associations, **62**:33-4
Financial services, **66**:81-2
Food, **72**:70-2
Ford Motor Company of Canada Ltd., **62**:16-7
Funeral services, **66**:32, 35-9, 42-3; **72**:52-4
Gainers Inc., **25**:22-3
Gasoline prices, **79**:22-4
General Motors of Canada Ltd., **62**:21
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:26, 35-8, 45-6; **57**:19, 22, 24-7; **61**:6, 9-11, 25-7; **62**:9-11, 16-7, 21-3, 29, 32-4; **64**:17-20, 22, 24, 26-7, 40-2, 56-60, 62-4, 69-71; **65**:32-4, 36-8, 43-5, 50-1, 69-72; **66**:13-6, 18, 20, 24-7, 32, 35-9, 42-3, 56, 61-2, 67-9, 80-2, 89-94; **67**:11-3, 23-5; **68**:55-6; **69**:12-4, 16, 26; **71**:33-5; **72**:8-10, 13-5, 19-21, 23, 32-4, 44-6, 52-4, 64, 68-72; **73**:13-5; **74**:9-10, 18-20, 23-5, 33-4
Government accommodation/buildings, **10**:28-30
Government procurement/contracts, **2**:14-7, 36-7
Governor General estimates, 1989-1990, main, M., **10**:4-5
Hazardous products, materials, **3**:18
Household appliance manufacturers, **66**:92-3
Houseware/hardware manufacturers, **61**:6, 10-1
Housing, **73**:13-5
Hydro-Québec, **56**:37
Inflation, **66**:67-8
Labour unions, **64**:71
Manufacturers' sales tax, **56**:38; **65**:32; **66**:91-2; **68**:55-6; **69**:12-4; **72**:44
Manufacturing industry, **66**:68-9; **74**:33-4
Ontario Hydro, **56**:37; **65**:70-2; **67**:24
Post offices, **25**:52-3; **29**:24; **36**:21
Postal service, **17**:24
Committee study, **25**:18, 22-3, 27, 45, 52-4; **29**:14, 17-9, 24; **32**:21-3, 48; **34**:27-9; **36**:19-22, 24
Procedure and Committee business
Agenda, **21**:4
Agenda and procedure subcommittee
M. (N. Leblanc)
Amdt. (Hopkins), **1**:15
Amdt. (Taylor), **1**:16, 18
M. (Feltham), **66**:24-7
Briefing notes, **12**:6-7
M. (Simmons), **12**:12-3
Briefs, **55**:6-7
Business meetings, **3**:5-6; **4**:5-8; **10**:4-8; **18**:4-7; **21**:4-6; **55**:4-5; **76**:5, 8-9, 18-9, 25-6, 30; **79**:33-6
Chairman, **1**:7; **13**:16-7; **76**:5
Corrigendum, **10**:6
Documents, M. (Boudria), amdt. (Cole), **79**:33-5
In camera meetings, **1**:26; **56**:26
M. (N. Leblanc), **1**:19, 22
Information, **16**:34; **65**:72
M., **17**:27, 30-1, 33-4
Meetings, **3**:28
Members, **17**:27-8; **64**:62-3
Ministers, **2**:34-5; **3**:24-5; **4**:5-7; **55**:5
Organization meeting, **1**:7-16, 18-9, 22-6, 28
Press release, **21**:4-6
Proceedings, **10**:7-8

Rodriguez, John R.—*Cont.*
Procedure and Committee business—*Cont.*
Questioning of witnesses, 4:6-7; 17:24-7; 62:33-4; 64:22, 26-7, 70; 65:33, 72; 66:20; 78:7
Quorum, M. (Cole), 1:10-2, 14
Amdt. (Hopkins), 1:12-3
Amdt., 1:13
Room, 17:17; 79:22
Staff, M. (Feltham), 1:23-4
Vice-Chairman, election, M. (Robitaille), 1:8-10
Witnesses, 10:4; 14:7-8; 15:20; 18:5; 55:4-5; 56:26; 64:62-4; 66:27; 72:10, 34; 76:8-9, 18-9, 25-6, 30
M., 1:25-6
M. (Cole), 1:28
M. (Boudria), 76:25-6
Public utilities, 67:23-5
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, 10:28-30
References, *in camera* meetings, 23:51-2; 46:3; 75:55; 78:3
Restaurant business, 72:70-1
Retail industry, 64:56; 67:13; 71:33-5
Robitaille, references, 64:62
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, 1:36-8
Rural Dignity for Canada, 34:29
Supply and Services Department estimates, 1989-1990, main, 2:14-7, 23, 34-7
Taxation, 66:14-5; 67:13; 72:32-3
Telecommunications/telephone services, 65:50-1
Tourism industry, 66:61-2
Turner, G., references, 64:62
United Kingdom, 25:23
WCI Canada Inc., 66:90-1

Rose, Jeff (Canadian Union of Public Employees)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, 64:64-81

Rosenberg, Morris (Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1990-1991, main, 49:23

Ross, Thomas (Canadian Retail Hardware Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, 60:28-39

Rothman, Mitchell (Ontario Hydro)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, 65:64-77

Royal Bank of Canada *see* Credit cards—Interest rates

Royal Canadian Mint
Annual Report, 1988, 1:29-49
See also Orders of Reference
Board of Directors, independence, 1:36-7
Financial Administration Act, classification/status, 1:41
Privatization, 48:12
Profits, revenues, etc., 1:33-5, 48-9
Research, Decima Research Ltd. conducting, 1:37-8, 44
Reserves, 1:43-4
Seigniorage, 1:42-3, 48
Shares, DSS purchase, 1:42-3, 48
See also Organizations appearing

Royal Canadian Mounted Police *see* Computer software

Royal Commission on Economic Union and Development Prospects *see* Macdonald Royal Commission

Royal commissions/commissions of inquiry
Crombie inquiry, costs, 18:14-7, 20-1
Dubin inquiry, costs, 18:14-7
Parker Commission, Sinclair Stevens, legal fees, 18:20
See Citizens' Forum on Canada's Future—Status

Royal visits
Costs, 9:20-2
Duke and Duchess of York, 9:21
Queen Mother, 9:20-1

Roy-Arcelin, Nicole (PC—Ahuntsic)
References, *in camera* meeting, 48:4

RRAP *see* Residential Rehabilitation Assistance Program

RRSP *see* Registered Retirement Savings Plan

Rural and Native Housing Program *see* Native people—Housing

Rural Canada
Demographics, 34:5-6
See also Canada Post Corporation—Deregulation; Government accommodation/buildings; Housing; Postal service

Rural Dignity for Canada
Canada Post Corporation interference, 34:10-1, 14-6, 20-1, 26, 29
Organization, funding, 25:29; 34:4-5, 13, 22, 25-6, 30-1
Postal service related activities, 16:20; 34:17-8
Rail passenger service related activities, 34:13
See also Organizations appearing

Rural Post Offices—National Statistics see Postal service—Rural service

Rural Route Mail Carriers of Canada
Representation, 40:4, 11, 23
See Organizations appearing

Ryten, Jacob (Statistics Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, 63:28-9

Sackville, N.S.
Demographics, 39:8-9, 20

Saint-Julien, Guy (PC—Abitibi)
Canada Post Corporation, 25:60
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, 70:37-8
Hydro-Québec, 70:37-8
Postal service, Committee study, 25:59-61; 37:17-8, 20, 29-31, 33; 46:17-20; 47:13-5
Procedure and Committee business
Correspondence, 37:20, 33
Questioning of witnesses, 25:61
References *see* Appendices

Salaries Act
Statistical data requirements, 22:22

Sales taxes *see* Goods and Services Tax; Manufacturers' sales tax; Retail industry

Saskatchewan *see* Housing; Postal service—Rural service

Sauvé, Right Hon. Jeanne *see* Governor General

Scarborough, Ont. *see* Canada Post Corporation—Site visits

Schaffner, Robert (Funeral Service Association of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:27-44

Scientists *see* Public Service

Scrutiny of Regulations Standing Joint Committee *see* Regulations—Review

Sears Canada Inc.
Background, **64**:50-1
See also Credit cards—Merchant cards; Goods and Services Tax; Organizations appearing

Second-language training *see* Language training

Secretary of State Department
Estimates *see* Orders of Reference; Public Service Commission—Estimates

Selection, Prequalification and Evaluation of Consultants *see* Government procurement/contracts—Architecture

Selkirk, Man. *see* Post offices

Senate *see* Goods and Services Tax—Legislation; Supply

Senior Advisor to Cabinet Office *see* Privy Council office

Senior citizens
Goods and Services Tax, impact, **56**:23-4; **72**:34
Housing, **52**:13-4
Postal service, changes, impact, **42**:12, 14, 18-9; **44**:28
See also Citizens' Forum on Canada's Future

Services program *see* Public Works Department

Services sector
Goods and Services Tax, impact, **59**:18-9, 44-5

Sévigny, Jean (Governor General's Office)
Governor General estimates, 1989-1990, main, **9**:4-26

Shell Canada Ltd.
Stations/refineries, selling, oil industry competition affected, **49**:14-6
See also Gasoline prices

Shipbuilding industry
Government contracts, awarding, **2**:21, 32-4
See also MIL-Davie Group

Simmons, Hon. Roger C. (L—Burin—St. George's)
Air Canada Corporation, **21**:17-8
Airlines, **21**:15-8; **56**:11
Automobile dealers, **68**:7-8
Automobiles, **68**:6
Canada Post Corporation, **25**:26, 51-2; **31**:27-8; **33**:20-1; **34**:26; **35**:22; 37:5-6; **44**:18-9, 26-7
Estimates, 1989-1990, main, **16**:21-4
Committee, **59**:33
Competition Policy Bureau, **3**:23
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1989-1990, main, **3**:21-6, 28; **8**:4-7, 11-3
Consumer Price Index, **58**:14-6; **59**:7-8; **64**:24

Simmons, Hon. Roger C.—*Cont.*
Consumers' Association of Canada, **8**:13; **12**:8-12, 14
Corporate mergers/takeovers, **3**:21-3; **8**:4-7
Credit cards, **3**:6
Committee study, **12**:8-12, 14, 21-5; **13**:16-8, 20-3, 32-4; **14**:10-4, 33-4, 37-8; **15**:10, 20, 22-5
Crown corporations, **21**:15
Deficit, national, **56**:14
Economic Council of Canada, **59**:7
Economy, **56**:11; **59**:31
Established Programs Financing, **2**:21-2
Gasoline prices, **8**:12
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:5-6, 8, 11-5; **57**:11, 15, 19-22; **58**:14-7, 19, 21-2; **59**:5, 7-8, 24-5, 30-3; **63**:10-2; **64**:23-5, 33; **68**:6-8; **71**:19-21
Governor General estimates, 1989-1990, main, **9**:9-11, 16, 22-3
Industry, **22**:16
Interest rates, **57**:21; **58**:16
Lobbyists, **8**:13
Low income Canadians, **59**:30-1
Manufacturers' sales tax, **56**:12; **63**:11-2
Monetary policy, **57**:19, 21; **58**:16
Official residences, **9**:10, 22-3
Oil industry, **56**:11
Petro-Canada, **48**:19-20
Post offices, **16**:21-4; **25**:25-7, 48-51; **31**:29-30; **43**:17-8; **44**:17-21
Postal service, Committee study, **25**:25-7, 48-52; **31**:12, 14-8, 26-30; **33**:20-1; 34:25-7; **35**:20-2, 27; **37**:5-6, 12; **39**:31-4; **40**:19-21; **43**:17-8; **44**:17-22, 26-7
Prime Minister's Office, **9**:9
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates
1989-1990, main, **21**:15-8
1990-1991, main, **48**:12, 19-21
Procedure and Committee business
Advertising for submissions, **21**:9-10
Agenda and procedure subcommittee, **23**:13, 20-1
Agenda, M. (White), **23**:10, 23-4, 26
Amdt. (L. Clark), **23**:13-4, 17-21
Briefing notes, **12**:8, 14
M., **12**:9-12
Briefs, **59**:24-5
Business meetings, **3**:6; **21**:9-10; **23**:10, 13-4, 17-21, 23-4, 26
Chairman, **9**:9, 22; **13**:16-7; **31**:15-8, 26-7; **44**:21-2; **57**:11, 15
In camera meetings, **23**:13-4
Information, **12**:22; **58**:15, 21
Meetings, **3**:28
Members, **3**:24
Ministers, **3**:26; **8**:4-7; **21**:18
Questioning of witnesses, **31**:12, 30; **44**:20; **57**:22; **59**:5; **64**:25
Research, **56**:11
Votes, **23**:26
Witnesses, **15**:20; **56**:5-6, 13-4; **59**:33
M. (White), **23**:10, 23-4, 26
Amdt. (L. Clark), **23**:13-4, 17-21
References, *in camera* meetings, **24**:52; **48**:4; **50**:3; **54**:3; **75**:55-6
Rural Dignity for Canada, **34**:25-6
Shipbuilding industry, **2**:21
Statistics Canada estimates, 1989-1990, main, **22**:14-6

Simmons, Hon. Roger C.—*Cont.*
Supply and Services Department estimates, 1989-1990, main, **2**:21-2
Telesat Canada, **48**:20
Tourism industry, **71**:19-21
United Parcel Service Canada Ltd., **35**:21-2

Simpson, David (Consumers' Association of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **59**:41-2
Postal service, Committee study, **44**:18

Skelly, Ray (NDP—North Island—Powell River)
Postal service
Committee study, **37**:14-6, 28-9, 32
M. (Boudria), **37**:32

Slutsky, Samuel (Cassels, Brock and Blackwell)
Background, **65**:31
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **65**:27-38

Small Area Data Program *see* Members of Parliament

Small business *see* Access Small Business Program; Business—Goods and Services Tax; Postal service

Smith, Glenn C. (United Parcel Service Canada Ltd.)
Postal service, Committee study, **35**:4-28

Smith, Janet R. (Privatization and Regulatory Affairs Office)
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates, 1989-1990, main, **21**:24-5, 29, 34

Smith, Margaret (Committee Researcher)
Postal service, Committee study, **35**:4

Snyder, Stephen G. (Camco Inc.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **70**:19-25

Sobeski, Pat (PC—Cambridge)
Postal service, Committee study, **46**:27
Public Service Commission estimates, 1990-1991, main, **54**:19-20
References, *in camera* meeting, **48**:4

Soetens, René (PC—Ontario)
Government procurement/contracts, **50**:29-30
Public Works Department estimates, 1990-1991, main, **50**:29-30

Some Straightforward Answers About the Goods and Services Tax and What it Means to You see Goods and Services Tax—Public information

Sorensen, Milford C. (Canadian Council of Grocery Distributors)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **65**:57-9, 62

Sparrow, Bobbie (PC—Calgary Southwest)
Credit cards, Committee study, **14**:17, 39-40

SPEC *see* Selection, Prequalification and Evaluation of Consultants

Special Operating Agencies *see* Government departments, agencies, boards, and commissions; Supply and Services Department

Spicer, Keith (Citizens' Forum on Canada's Future)
Citizens' Forum on Canada's Future, Committee study, **78**:8-9, 12-28, 31-4, 36-40, 43-9
References, **76**:6-7, 12-4, 20, 33, 56-7, 64, 74; **78**:38-9
See also Appendices

St. Margarets Bay, N.S. *see* Post offices

St. Mary's, Ont. *see* Post offices

Stackhouse, Reginald (Individual presentation)
Credit cards, Committee study, **13**:29-37

Stamp agencies *see* Post offices

Standards Bureau *see* Canadian Government Standards Bureau

Standards Council of Canada
Role, budget, **3**:12, 26-7; **49**:11; **79**:11

Starr, Patricia *see* Canada Mortgage and Housing Corporation—Projects

Statistics Act *see* see Excise Tax Act, Criminal Code, Customs Act, Customs Tariff, Excise Act, Income Tax Act, Statistics Act and Tax Court of Canada Act (amdt.)(Bill C-62)

Statistics Canada
Data
Preservation, **22**:19-20
Public access, **22**:13-4, 21-2
Employees, **22**:12, 21; **63**:34
Estimates
1989-1990, main, **22**:4-24
1990-1991, main, **63**:18-35
External advisory committee network, **63**:35
Publications, cost, **22**:7-8, 13, 20-1; **63**:22-3, 27
Research activities, requirements, **22**:4-6, 14-6, 18
See also Committee—Inviting; Goods and Services Tax; Goods and Services Tax Consumer Information Office; Organizations appearing

Statues *see* Parliament Hill

Status of Parliament at Time of Special Warrants *see* Government expenditures—Governor General's special warrants

Stedman, Charles (Supply and Services Department)
Supply and Services Department estimates
1989-1990, main, **2**:15-6
1990-1991, main, **51**:13-4, 17-8

Steel industry
Goods and Services Tax, impact, **59**:27

Steering committee *see* Procedure and Committee business—Agenda and procedure subcommittee

Stephenson, Kathleen (Consumers' Association of Canada)
Credit cards, Committee study, **19**:11-3, 19-20

Stephenville, Nfld. *see* Post offices

Stevens, Sinclair *see* Royal commissions/commissions of inquiry—Parker Commission

Stewart, Ginette (Privy Council Office)
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:8-10

Stobbe, Jim (Supply and Services Department)
Supply and Services Department estimates, 1990-1991, main, **51**:11, 25, 27-8

Stolp, Henry (Canadian Home Builders' Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **69**:19-21

Stregger, C.M. (Retail Council of Canada)
Credit cards, Committee study, **15**:13-4, 27, 31-2

Students *see* Employment

Studies and inquiries *see* Committee studies and inquiries

Sullivan, Paul (General Motors of Canada Ltd.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **62**:26-8

Summerside, P.E.I. *see* Canadian Armed Forces

Supply
Appropriation Act No. 1, 1989-90 (Bill C-14), Senate amendments, government programs, pensions/salaries, impact, **4**:26-8

Supply and Services Department
Accounting operations, **51**:9-10
Budget, **2**:10-1; **51**:29-30
Employees, **2**:11; **51**:18-9, 29
Estimates
1989-1990, main, **2**:7-38
1990-1991, main, **51**:5-31
See also Orders of Reference
Functions, privatizing, **51**:9-10
Information systems, **51**:6-7
Role, **2**:7-9
Services, reviewing, **2**:9-10
Special operating agencies, **51**:7-8, 25-6
See also Canadian Government Exposition Centre; Goods and Services Tax—Government administration; Government procurement/contracts; Organizations appearing; Royal Canadian Mint—Shares

Swift, Catherine (Canadian Federation of Independent Business)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **64**:10, 16-9, 22, 24-7, 34

T. Eaton Company *see* Eaton's

Takeovers *see* Corporate mergers/takeovers

Tantallon, Sask. *see* Post offices

Tardif, Monique (PC—Charlesbourg; Parliamentary Secretary to Minister of Supply and Services)
Canadian Federation of Independent Business, **64**:31
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:24; **64**:31-3

Tariffs *see* Clothing manufacturers—Textile

Tax Court of Canada Act *see* Excise Tax Act, Criminal Code, Customs Act, Customs Tariff, Excise Act, Income Tax Act, Statistics Act and Tax Court of Canada Act (amdt.)(Bill C-62)

Tax credits *see* Automobiles—Prices; Goods and Services Tax—Refundable tax credit; Taxation—Sales

Taxation
Fairness/equity, corporate, individual, comparison, **66**:14-5
Hidden/visible, United States comparing, **62**:49
Personal, other countries, comparison, **67**:13
Sales tax credits, **72**:27, 32-4
System, criticisms, **56**:6, 15; **66**:21-2
See also Automobile manufacturers—Income tax; Canada Post Corporation; Construction industry, residential; Consumer Price Index; Corporations; Federal sales tax; Funeral services—Prices; Goods and Services Tax; Government expenditures—Ontario; Housing; Hydro-Québec; Manufacturers' sales tax; Manufacturing industry—Income tax; Quebec; Retail industry—Sales taxes; Transfer payments to provinces

Taylor, Len (NDP—The Battlefords—Meadow Lake)
Automobile dealers, **68**:9, 17-8; **72**:21
Automobiles, **68**:6, 8-10, 13; **72**:22-3, 62
Banks and banking, **66**:84
Business, **72**:47-8, 55
Canada Post Corporation, **21**:19-20, 31-2; **25**:14, 43-6, 69-70; **26**:12-5, 24-5; **27**:16; **28**:12-3; **29**:10-1; **30**:15, 17, 27; **32**:30-1, 56-7; **33**:12-4; **35**:14-5, 17; **40**:34-5; **41**:21; **42**:36; **44**:12-3; **45**:15-6; **46**:11; **47**:12; **50**:22-3
Estimates, 1989-1990, main, **16**:12-6, 34-7; **17**:13-7, 27, 33
Canada-United States Free Trade Agreement, **57**:17
Canadian Homebuilders' Association, **69**:29
Catering business, **72**:72-3
Census, 1991, **22**:9-11
Clothing, **68**:27
Clothing manufacturers, **68**:26-7
Construction industry, non-residential, **58**:30-2, 37-8
Construction industry, residential, **69**:32
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1990-1991, main, **49**:18-20
Consumer Price Index, **56**:42
Credit cards, Committee study, **12**:36-8; **13**:25-7; **14**:4, 8; **19**:11-3
Crown corporations, **21**:31
Economy, **57**:31; **58**:18; **74**:39
Exports, **59**:27-8
Financial services, **66**:84
Goods and Services Tax, **49**:18-20
Prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:15-7, 41-3; **57**:16-9, 31; **58**:16-8, 30-2, 37-8; **59**:9-10, 26-8, 42-5, 49-50; **66**:18-20, 55-7, 72-4, 83-4, 93-4; **67**:30, 39-41, 47-8; **68**:6, 8-10, 13, 17-8, 25-7, 34, 45-7, 57-8; **69**:28-30, 32; **70**:10-3, 18, 46-7, 49, 56-8; **71**:29-31; **72**:21-3, 47-8, 55-6, 61-3, 72-4; **74**:38-40
Government accommodation/buildings, **11**:20-2; **50**:22-3
Government expenditures, Governor General's special warrants, Committee study, **4**:13-6, 26-7
Governor General estimates, 1989-1990, main, **9**:11-4, 25
Housing, **67**:39-40; **69**:29; **74**:39-40
Inflation, **56**:17, 41
International postal services, **45**:13-4, 25
Ireland, **45**:25
Labour unions, **68**:45-7
Manufacturers' sales tax, **59**:43-4; **66**:19, 72
Manufacturing industry, **66**:73-4, 93-4; **68**:57-8; **70**:46
National Revenue Department, **22**:9

Taylor, Len—*Cont.*
Post offices, **16**:35; **25**:52-3; **29**:10; **33**:21; **41**:41; **46**:12-4, 36 M., **42**:5-6
Postal service, **16**:12-6, 34-5; **17**:13-4
Committee study, **25**:13-7, 30, 42-6, 69-71; **26**:12-5, 24-6, 30-1; **27**:13-6, 24; **28**:11-4, 20-1; **29**:10-3, 23-4; **30**:15-7, 26-8; **32**:30-1, 56-8; **33**:11-4, 21; **34**:17-21; **35**:14-8; **38**:10-1, 15-6, 20; **39**:4-7, 17-9, 34-7; **40**:14-6, 33-5; **41**:5, 19-21, 41-3; **42**:5-6, 9, 19-21, 36-9; **43**:13-4; **44**:10-3, 15-6, 27-8; **45**:13-6, 24-5; **46**:10-4, 31-2, 35-6; **47**:6, 11-3
Postal Services Review Committee, **33**:11; **39**:17; **40**:33
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates, 1989-1990, main, **21**:18-22, 30-2
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:25-7
Procedure and Committee business
Advertising for submissions, **23**:27-8
Agenda and procedure subcommittee, **23**:13, 29
M. (N. Leblanc), amdt., **1**:16-8
Agenda, M. (White), **23**:26-30
Amdt. (L. Clark), **23**:13
Briefs, **39**:7
Business meetings, **22**:25-8; **23**:6, 13, 26-30
Chairman, **1**:7; **9**:11, 25; **68**:25
Estimates, **22**:25-7
In camera meetings, **23**:26-7
Information, **25**:43, 45, 71
M. (Rodriguez), **17**:27
Items of business, **23**:13
Meetings, **25**:30, 45
Ministers, **21**:18; **22**:25-7
Organization meeting, **1**:7, 9, 16-8
Proceedings, M., **14**:4
Vice-Chairman, election
M. (Robitaille), **1**:9
M. (Larrivée), **23**:6
Votes in House, **38**:16, 20; **39**:4-7; **41**:5
Witnesses, **59**:49; **72**:73
M. (White), **23**:26-30
Amdt. (L. Clark), **23**:13
M. (Robitaille), **59**:42
Public Service Staff Relations Board, **18**:25-7
Public Works Department estimates
1989-1990, main, **11**:20-2
1990-1991, main, **50**:22-3
Real estate, **67**:41
References, *in camera* meetings, **24**:51-2; **46**:3; **48**:4; **50**:3; **54**:3; **75**:55
Retail industry, **68**:57; **70**:10-2, 18, 56-8; **71**:29-31; **72**:61-3
Rural Dignity for Canada, **34**:17, 20-1
Senior citizens, **44**:28
Services sector, **59**:44
Statistics Canada estimates, 1989-1990, main, **22**:9-11
Tourism industry, **66**:56-7
United Parcel Service Canada Ltd., **35**:17
VIA Rail Canada Inc., **21**:20-1, 31
West Prince Chamber of Commerce, P.E.I., **38**:11
Western provinces, **56**:16-7

Taylor, Shirley A. (Canadian Real Estate Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **67**:36-9, 42-3, 45, 47-9

Telecommunications/telephone services
Goods and Services Tax, impact
Administrative costs, **69**:6
Equipment expenditures, **65**:5-7, 9-11
Prices/rates, telecommunications services tax replacement, **59**:18; **65**:45-6, 49-51; **69**:5-6, 8-9, 14-5
Public utilities, other, comparison, **65**:46

Telephone service *see* Postal service; Telecommunications/telephone services

Telephone soliciting *see* Marketing

Telesat Canada
Privatization, **48**:9, 17-8, 20

Tellier, Paul *see* Committee—Witnesses

Temporary Assignments Program *see* Public Service

Texaco Canada Ltd. *see* Imperial Oil Ltd.

Textile tariffs *see* Clothing manufacturers

Thacker, Blaine (PC—Lethbridge; Parliamentary Secretary to Minister of Consumer and Corporate Affairs)
Consumers' Association of Canada, **12**:8, 10
Credit cards, Committee study, **12**:8, 10, 12-4; **13**:17
Procedure and Committee business
Briefing notes, **12**:8, 14
M. (Simmons), **12**:10, 12-3

Theratronics International Ltd. *see* Nordion International Inc./Theratronics International Ltd.

Thibault, Laurent (Canadian Manufacturers Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:62-9, 71-3, 75

Thompson, Gordon (Canadian Home Builders' Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **69**:16-9, 21-35

Thompson, Greg (PC—Carleton—Charlotte)
Public Service, **65**:20-1
Treasury Board estimates, 1990-1991, main, **65**:20-1

Thorkelson, Scott (PC—Edmonton—Strathcona)
Federal Court, **55**:20
National Capital Commission estimates
1989-1990, main, **6**:22-4
1990-1991, main, **55**:20
Parliament Hill, **6**:22-4; **55**:20

Thornton, Lori (National Capital Commission)
National Capital Commission estimates, 1990-1991, main, **55**:31

Tignish, P.E.I. *see* Post offices

Tingley, Darrell W. (Canadian Union of Postal Workers)
Postal service, Committee study, **32**:34-5, 40-1

Toronto Harbourfront Corporation
Operations, government relationship, evaluating, **50**:25-6

Toronto Harbourfront Inquiry *see* Royal commissions/commissions of inquiry—Crombie inquiry

Toronto, Ont. *see* Housing; Public Service—Recruiting

Tourism *see* National Capital Region; Ottawa, Ont.

Tourism industry
Competition
Domestic, **66**:50-1
International, Europe, United States, comparisons, **66**:45-6, 54-5, 61-2
Economic importance, **66**:45, 56, 61
Goods and Services Tax, impact, **66**:47, 50, 52-3, 56-8; **71**:9-14, 18-9, 21; **72**:50
Atlantic Canada, **64**:14
Conference Board of Canada study, **66**:60-1; **71**:5-7
Employment losses, **66**:48, 54; **71**:6, 12
Labour costs, increased, **66**:50
Tourist Rebate Program, **66**:57, 59; **71**:7, 17; **72**:37
United States visitors, National Tour Association advising, **66**:48-9; **71**:16-8
Manufacturers' sales tax, elimination, impact, **66**:49-51, 55, 57
Promotion, government role, **66**:46
United States visitors, **71**:5, 19-20
See also Tourism industry—Goods and Services Tax

Tourism Industry Association of Canada
Background, **66**:45
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

Tourist Rebate Program *see* Tourism industry—Goods and Services Tax

Track and Trace Program *see* Postal service—Courier-type services

Trade
Japan, **61**:28
See also Exports; Imports

Trans-Canada Highway
Banff National Park section, upgrading, **11**:12-3

Transfer payments to provinces
Reciprocal taxation, **2**:22-3
Research and development use, ensuring, **49**:28

Transit companies *see* Dollar coin—Use

Transport Department headquarters *see* Government accommodation/buildings

Transportation
Dangerous goods, WHMIS, impact, **3**:18-9

Travel *see* Cabinet Ministers

Travella, Nino A. (Committee Clerk)
Citizens' Forum on Canada's Future, estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:34-5
Procedure and Committee business, business meeting, **76**:5, 9-10

Treasury Bills *see* Credit cards—Interest rates

Treasury Board
Employees, **7**:4-5; **65**:5
Estimates
1989-1990, main, **7**:4-27
1990-1991, main, **65**:5-26
See also Orders of Reference

Treasury Board—*Cont.*
Mandate, **65**:5-6
See also Crown corporations; Employment equity; Estimates; Government departments, agencies, boards and commissions; Government expenditures—Governor General's special warrants; Official Languages Act; Organizations appearing

Tremblay, Benoît (PC—Rosemont; Parliamentary Secretary to Minister of Industry, Science and Technology)
References, *in camera* meeting, **54**:3

Tremblay, Marcel R. (PC—Québec-Est)
References, *in camera* meeting, **75**:56

Trent, Colette (Privy Council Office)
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:18-9

Trust Companies Association of Canada *see* Appendices; Organizations appearing

Trust funds *see* Funeral services—Pre-arranged funerals

Tulugak, Harry (Inuit Cooperatives of Northern Quebec)
Postal service, Committee study, **37**:6, 11, 13-8, 20-2

Turner, Garth (PC—Halton—Peel; Chairman)
Advertising, **72**:9-10
Air Canada Corporation, **21**:36
Automobile dealers, **61**:23-4, 29-30; **62**:23-4, 37-8, 40; **68**:15, 17-8
Automobile manufacturers, **62**:6-7
Automobiles, **62**:28, 37; **68**:5; **72**:17-8
Banks and banking, **15**:19; **66**:77-8
Brooks, references, **64**:73-4
Business, **57**:30; **64**:8-9; **72**:39, 63; **74**:12
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates
1989-1990, main, **5**:7, 14, 21
1990-1991, main, **52**:14-5
Canada Post Corporation, **15**:7; **21**:8; **23**:28; **26**:7-8; **27**:28; **28**:22; **29**:7; **30**:21, 25-6; **31**:6-8, 11-2, 14, 21, 24; **32**:4, 16, 46-7, 55-6; **33**:6; **35**:8-10; **36**:13; **39**:13-4; **40**:30-1; **41**:11, 14; **43**:8-10; **44**:8; **46**:6-8, 17, 30; **47**:6-7; **48**:11
Estimates, 1989-90, main, **16**:11-2, 15-8, 28-9, 33-4; **17**:9-12, 17, 25, 27-34
M. (Rodriguez), **18**:6-7
M. (Chartrand), **23**:7
Canadian Broadcasting Corporation, **21**:29
Canadian Labour Congress, **68**:35
Canadian National Railways, **21**:30
Chairman, rulings and statements, agenda, motion changing without notice, **23**:10-23, in order
Citizens' Forum on Canada's Future, **76**:15
Estimates, 1990-1991, supplementary, **76**:47, 49-52
Clothing, **60**:19; **68**:23-4
Clothing manufacturers, **68**:31-2
Committee, **18**:24; **60**:14, 18; **64**:62-4; **66**:25; **68**:45
M. (Boudria), **18**:10-1, 13-4
Constitution, **64**:63
Construction industry, non-residential, **58**:28
Construction industry, residential, **69**:23-4;**73**:8
Consumer and Corporate Affairs Department estimates
1989-1990, main, **3**:24-6, 28; **8**:5, 7, 17, 26
1990-1991, main, **49**:11-3, 25
1991-1992, main, **79**:8

Turner, Garth—*Cont.*
Consumer Price Index, **62**:45; **64**:73-5; **74**:30
Consumers' Association of Canada, **12**:6-7, 10-4; **19**:24-5
Credit cards, **3**:4-6
Committee study, **12**:5-7, 10-4, 18, 22, 28; **13**:6-7, 9, 11, 15-7; **14**:4, 8, 10, 14-6, 25, 35, 41; **15**:5, 7-8, 16, 19-21, 25, 27-9; **19**:13-5, 24-5; **20**:4, 15, 18-20, 22-4
Crown corporations, **21**:30
Deficit, national, **7**:11-2
Dollar coin, **1**:48
Economy, **56**:15, 31; **57**:9; **60**:18-9; **63**:30; **64**:33-4; **70**:13
Farm equipment dealers, **60**:7-8, 13
Federal Business Development Bank, **21**:29; **30**:4
Financial services, **66**:78-9
Funeral services, **66**:31-3, 38-9
Goods and Services Tax, **49**:12-3; **50**:17; **51**:10; **54**:7
Prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **56**:9, 15, 17-8, 20-1, 31-2, 39, 42, 46; **57**:11, 14-5, 21-2, 30; **58**:5-7, 18, 27-8, 35; **59**:6-7, 19-20, 25-6, 31, 39; **60**:7-8, 13, 18-21, 33-6; **61**:23-4, 29-30; **62**:5-7, 23-4, 28, 37, 40, 44-5; **64**:9-12, 30, 33-4, 39, 47-8, 53-4, 60-4, 72-8; **65**:29-30, 40-1, 49, 56; **66**:11-3, 31-3, 38-9, 47, 50-3, 55, 64, 77-9, 85-6; **67**:34-7, 42-3; **68**:5, 13-5, 17-8, 21, 23-5, 31-2, 41-3, 52-3; **69**:6-7, 11-2, 15, 19, 23-6, 33-4; **70**:7-8, 13, 18-9, 47-9, 58-60; **71**:9-11, 28-9, 32-5; **72**:9-10, 17-8, 29, 38-9, 50, 63, 68, 74; **73**:8-9, 21, 25; **74**:12, 26, 29-31
Goods and Services Tax Consumer Information Office, **49**:11
Goods and Services Tax Data Processing Centre, **50**:8-10
Government accommodation/buildings, **10**:12-4, 20; **11**:8, 22
Governor General estimates, 1989-1990, main, **9**:7-9, 16, 27
M. (Rodriguez), **10**:4-5
Hardware retail operations, **60**:33-4
Hazardous products, materials, **8**:17
Housing, **52**:15, 20-1; **59**:19-20; **67**:34-7, 43; **69**:19, 24-6, 33-4; **73**:8-9, 25
Inflation, **57**:8-9; **63**:31-2; **70**:47-8
Interest rates, **57**:21-2; **68**:41
Labour unions, **32**:48; **56**:31-2; **58**:5-6; **59**:25-6; **70**:48
Manufacturers' sales tax, **56**:17-8, 39; **57**:10; **58**:18; **59**:6-7; **60**:35; **64**:11; **66**:64; **68**:43, 52-3; **69**:11-2; **74**:31
Manufacturing industry, **68**:43
Monetary policy, **57**:14-5; **58**:5-7; **62**:45
Mortgages, **52**:14-5
National Capital Commission, **6**:13, 17, 19
National Capital Commission estimates, 1989-1990, main, **6**:8-10, 13, 17, 19
Official residences, **6**:8-9
Parliament Hill, **10**:34
Petro-Canada, **21**:29; **48**:12, 21-2
Post offices, **26**:22; **29**:23; **33**:20; **34**:11; **38**:10; **41**:12; **42**:22; **46**:9-10; **47**:8
Postal service, **16**:11, 15, 28-9; **17**:10-1; **23**:9
Committee study, **25**:5-6; **26**:7-8, 22; **27**:9-10, 28; **28**:21-2, 24; **29**:6-7, 10, 13, 17, 19-20, 23; **30**:10, 14-5, 20-2, 25-6; **31**:6-8, 11-2, 14, 21, 24; **32**:4, 16, 46-8, 55-6, 59, 61-3; **33**:6-7, 19; **34**:11-3, 31; **35**:8-11, 18; **36**:11-3; **37**:11, 17, 20, 31-3; **38**:10, 12, 14; **39**:13-5, 19, 29-31; **40**:9-11, 28-31; **41**:11-4, 25, 27-30, 32; **42**:15-7, 22, 30-4, 38, 41-2; **43**:8-10; **44**:7-8, 16-7, 26; **46**:6-10, 17, 24, 30, 33; **47**:6-8, 13
M. (Boudria), **37**:31-3

Turner, Garth—*Cont.*
Postal Services Review Committee, **38**:14; **40**:28; **46**:7-8
Prime Minister's Office, **9**:9
Privatization and Regulatory Affairs Office estimates
1989-1990, main, **21**:29-30, 36
1990-1991, main, **48**:11-2, 21-2
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:5, 10-1, 13-6, 21, 24
Procedure and Committee business
Advertising for submissions, **21**:8-10; **23**:28
Agenda and procedure subcommittee
Establishing, M. (N. Leblanc), **1**:14
Amdt. (Hopkins), **1**:16
Amdt. (Taylor), **1**:16-7, 19
Meetings, **15**:7-8; **66**:24-5
M. (Feltham), **66**:26
Reports, **3**:4-6; **21**:6-8; **23**:6-7; **37**:5; **51**:5; **55**:4; **60**:14
Agenda, M. (White), **23**:10-1, 21-6, 28, 30
Amdt. (L. Clark), **23**:12, 17-9, 21
Briefs
Appending to minutes and evidence, **14**:10; **31**:4; **39**:7
Both official languages/translation provision, **42**:27; **55**:5-7; **59**:24-5
Relevance, **68**:35
Briefing notes
Distributing, **3**:7; **21**:8; **27**:29-30
One official language only, **12**:6-7, 14; **19**:24-5
M. (Simmons), **12**:10-3
Tabling, **37**:12
Budget
Adopting, M. (Cole), **7**:4
Advertising/travel, **55**:4
Business meetings, **3**:4-7; **4**:5-8; **10**:4-8; **18**:4-7; **21**:4-10; **22**:24-8; **23**:6-13, 17-9, 21-6, 28-30; **55**:4-7; **76**:15
Chairman
Comments, **9**:27; **31**:16-8
Questioning of witnesses, **13**:16-7; **68**:25
Taking Chair, **1**:8
Correspondence, reading into record, **23**:8-9
Corrigendum, **10**:6
Documents, **79**:8
One official language, **62**:40
Requesting, **32**:48; **40**:14; **65**:43
Tabling, **25**:42, 71; **26**:5-6; **32**:66; **54**:5; **72**:35
Witness providing, **66**:42, 44
Estimates
Consideration, **49**:5, 9
New Minister, **22**:24-8
Exhibits, tabling, **12**:18
In camera meetings
Changing to in public, **23**:8, 18
Confidentiality, **1**:27
Proceeding to, **23**:7
Transcripts, destroying, **3**:7
M. (N. Leblanc), **1**:19-23
Information
Committee Researcher providing, **12**:22
Member providing to witness, **58**:15
Minister providing, **21**:28; **25**:27; **52**:4; **73**:9
Minister requesting, **72**:54

Turner, Garth—*Cont.*
Procedure and Committee business—*Cont.*
Information—*Cont.*
Witnesses providing, **16**:12; **25**:42, 68; **26**:4; **32**:59; **41**:40; **42**:18, 38
M. (Rodriguez), **17**:29-34
Items of business, orders of the day, **23**:18
Meetings
Adjourning, **12**:14
Duration, 4:5, 7; **25**:30, 45; **50**:18
Extending, **58**:37
Scheduling, **21**:8
Starting/adjourning late, **3**:28; **4**:8; **28**:4
Members
Absence, **64**:63
Behaviour, **25**:27
Disrupting meeting, **17**:28; **58**:21-2
Out of order, **3**:24
Ministers
Answers, **3**:25; **4**:6
Availability, **22**:24-8
Behaviour, **21**:18; **25**:27
Inviting, **21**:8; **55**:5
Reinviting, **2**:34; **3**:26; **52**:29
Statements, misleading, **8**:5, 7
Motions, quorum required, **52**:20
New business, agenda and procedure subcommittee referral, **52**:8, 29
Order in Council appointments, examining, **21**:7-8
Organization meeting, **1**:8-14, 16-7, 19-28
Press release, Chairman, **21**:4-6, 10
Printing, M. (White), **1**:14
Proceedings, broadcasting, **10**:6-8
M. (Taylor), **14**:4
Questioning of witnesses
Departmental officials, **63**:32-3
Line of questioning, **64**:70; **66**:19-20
Replies, **22**:20; **25**:54, 59; **51**:15; **54**:16, 20; **64**:22, 25-7; **72**:52
Restricting, **31**:11-2, 31
M. (Chartrand), **23**:7
Rotation by party, **7**:21-2; **10**:35; **31**:30; **46**:10; **57**:22; **70**:14
Time limit, **1**:28; **4**:6; **11**:4; **12**:18; **17**:27; **26**:24; **31**:15; **44**:20; **55**:9; **59**:5; **64**:25-6; **65**:33
Witnesses refusing to answer, **17**:25
Written questions, **32**:4
Quorum, **18**:4-5; **20**:4; **21**:4; **52**:4
M. (Cole), **1**:10-2, 14
Amdt. (Hopkins), **1**:12-3
Amdt. (Rodriguez), **1**:13
Reports to House
First, **21**:6-7; **22**:28
Interim, **55**:4
Second, **52**:4-8
Third, **74**:4
Research, requesting, **21**:10; **56**:11
Room, **17**:17
Non-smoking, **4**:8; **15**:25
Staff, Library of Parliament Researchers, M. (Feltham), **1**:23-4

Turner, Garth—*Cont.*
Procedure and Committee business—*Cont.*
Travel, **21**:8; **23**:7
Vice-Chairman
Election, **1**:10
M. (Robitaille), **1**:8-10
M. (Larrivée), **23**:6
Taking Chair, **58**:37
Votes in House
Meeting adjourning, **18**:7; **38**:19-20; **39**:4-7; **41**:4
Meeting continuing, **38**:16-8; **41**:5, 16
Meeting late starting, **35**:4; **38**:4
Votes, Official Opposition leaving meeting in protest, **23**:25-6
Witnesses
Appearances, **14**:27; **15**:20-1; **17**:34; **18**:5, 24; **23**:8-10; **36**:4-5; **37**:5; **61**:30
M. (White), **23**:10-1, 21-6, 28, 30
Amdt. (L. Clark), **23**:12, 17-9, 21
Behaviour, **31**:26
Expenses, M. (Larrivée), **1**:24-5
Inviting, **21**:8; **55**:4; **76**:15
M. (Rodriguez), **1**:25-6
M. (Cole), **1**:28
Member harassing, **56**:13-4
Member insulting, **62**:28
Refusal to appear, **56**:25-6; **59**:34
Reinviting, **32**:4; **50**:5
Selecting, **10**:4
Summoning, **18**:10-1, 13-4; **23**:6-7; **55**:4-5; **59**:50-1; **66**:25; **68**:45
M. (Robitaille), **59**:43, 52
Amdt. (Boudria), **59**:52
Testimony, **14**:8; **56**:6; **68**:21
Uninvited, **72**:73
Withdrawing, **12**:14
See also Chairman, rulings and statements
Public Service, **51**:10; **65**:8-10
Public Service Commission estimates, 1990-1991, main, **54**:5-7
Public Works Department estimates
1989-1990, main, **10**:12-5, 20, 26, 30-1, 34-5; **11**:4, 8, 22
1990-1991, main, **50**:8-10, 17
References, **64**:62; **66**:60
Election as Chairman, **1**:7
Restaurant business, **72**:68
Retail industry, **56**:20-1; **64**:53-4; **68**:24-5; **70**:7-8, 59; **71**:28-9, 32-3, 35; **72**:9
Royal Canadian Mint, **21**:29
Annual Report, 1988, **1**:34-5, 47-8
Royal commissions/commissions of inquiry, **18**:14-6, 21
Rural Dignity for Canada, **34**:13, 31
Rural Route Carriers of Canada, **40**:11
Statistics Canada estimates, 1990-1991, main, **63**:30-3
Supply and Services Department estimates
1989-1990, main, **2**:22, 34
1990-1991, main, **51**:8-10
Telecommunications/telephone services, **65**:49; **69**:6, 11, 15
Tourism industry, **66**:50-3, 55, 61
Treasury Board estimates
1989-1990, main, **7**:4, 10-2, 21-2

Turner, Garth—*Cont.*
Treasury Board estimates—*Cont.*
1990-1991, main, **65**:8-10

Unemployment
Crow, Bank of Canada Governor, position, **57**:19
Goods and Services Tax, relationship, **56**:11, 13, 28; **64**:81

Ungar, Linda (Dubuc Save the Post Office Committee, Sask.)
Postal service, Committee study, **41**:25-33, 35-43

Unions *see* Labour unions

UNIPOST *see* International postal services

United Kingdom
Postal service, **25**:19, 23; **32**:15
See also Credit cards—Interest rates

United Parcel Service Canada Ltd.
Operations, **35**:4-5, 15-7, 21-2, 24-5
See also Organizations appearing; Postal service—Parcel delivery

United States *see* Black and Decker Canada Inc.; Canada Post Corporation—Labour-management relations; Credit cards; Goods and Services Tax—Other countries; Houseware/hardware manufacturers; Post offices—Franchises/retail outlets; Postal service; Taxation; Tourism industry—Competition—Goods and Services Tax

United States Embassy
Mile Circle Park issue, **6**:20-1

UNITEL Communications Inc.
Name change, **69**:4
Operations, capital expenditures, **69**:7-8, 16
See also Organizations appearing

Universal Postal Union *see* International postal services

University of Toronto *see* Organizations appearing

Unsolicited Proposals Program *see* Government procurement/contracts

UPP *see* Unsolicited Proposals Program

UPS *see* United Parcel Service Canada Ltd.

Upshall, Philip (Canadian Association of Japanese Automobile Dealers)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **61**:18-24, 27-30

Urban Native Program *see* Native people

Used Car Dealers Association of Ontario *see* Committee—Witnesses; Organizations appearing

Used cars *see* Automobiles

Utilities *see* Public utilities

Valcourt, Hon. Bernard (PC—Madawaska—Victoria; Minister of Consumer and Corporate Affairs)
Banks and banking, service charges, **3**:20-1
Children, Garbage Pail Kids cards, **3**:17-8
Competition Policy Bureau, role, **3**:10
Consumer and Corporate Affairs Department
Bankruptcy Branch, **3**:9, 20

Valcourt, Hon. Bernard—*Cont.*
Consumer and Corporate Affairs Department—*Cont.*
Employees, **3**:10
Estimates, 1989-1990, main, **3**:8-27; **8**:4-8, 10-9, 21-7
Revenues, **3**:10
Role, **3**:8-10
Services/resources, **3**:20
Consumers' Association of Canada, Consumer and Corporate Affairs Department bail-out grant, **8**:13
Copyright Board, role, **3**:9, 11-2
Corporate mergers/takeovers
Competition Act, **3**:23-4; **8**:7
Review process, **3**:10, 14-5, 21-3; **8**:8, 10-1
Statistics, **3**:25; **8**:5-7
Drugs and pharmaceuticals
Prices, **3**:13; **8**:14, 19, 21, 23
Research and development, **8**:14, 19
Food, labelling, **3**:10; **8**:15-7
Gasoline prices,
Budget, Apr. 27/89, **8**:26
Regulating, **8**:12-3
Hazardous Materials Information Review Commission, role, budget, **3**:10-1
Hazardous products, materials
Children, **3**:15
Hazardous Products Act, **3**:16
Labelling, **8**:27
Lawn darts, **3**:15-6; **8**:17-8
Workplace Hazardous Materials Information System, **3**:9-10, 18-9
Intellectual Property Advisory Committee, creation, **3**:9
Lobbyists
Fees, **8**:25
Lobbyists Registration Act, **8**:13, 24-5
Registry, **3**:9
Marketing, telephone soliciting, **3**:16-7
Patented Medicine Prices Review Board
Annual reports, **3**:13; **8**:14, 22-3
Role, **3**:9, 11, 13-4
Procedure and Committee business, Minister, **3**:26; **8**:5-7
Standards Council of Canada, role, **3**:12, 26-7
Transportation, dangerous goods, **3**:18-9

Value for price concept *see* Citizens' Forum on Canada's Future; Postal service—Quality

Vancouver, B.C. *see* Housing

Vars, Ont. *see* Post offices

Veilleux, Gérard (Treasury Board)
Treasury Board estimates, 1989-1990, main, **7**:14, 20

Veinot, B.J. (Public Works Department)
Public Works Department estimates, 1989-1990, main, **11**:16-7

Vending machines *see* Dollar coin

Vernon, Len (UNITEL Communications Inc.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **69**:4-16

VIA Rail Canada Inc.
Privatization, **21**:20-1, 31

Victoria, P.E.I. *see* Post offices

Visible minorities *see* Public Service

Volunteers *see* Citizens' Forum on Canada's Future

Wage settlements *see* Goods and Services Tax—Refundable tax credit; Inflation; Labour unions

Wages *see* Automobile dealers—Goods and Services Tax; Black and Decker Canada Inc.; Inflation

Wakefield, Que.
Land, NCC transferring, **50**:21; **55**:14

Walker, Michael (Fraser Institute)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **62**:41-53

Walsh, Jack A. (Du Pont Canada Inc.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **70**:40-9

Walsh, Susan (Canadian Restaurant and Food Services Association)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **72**:73

Wampach, Lloyd A. (Inglis Ltd.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **68**:49-58

Wapachee, G. (Grand Council of the Crees (of Quebec))
Postal service, Committee study, **37**:23-4, 27, 29-30

Wardair International Ltd.
Pacific Western Airlines Corporation merger, **8**:11
Committee reviewing, **1**:25-6

Warranties *see* Automobiles

Warrants *see* Government expenditures—Governor General's special warrants

Warrillow, James K. (Maclean Hunter Canadian Publishing)
Postal service, Committee study, **39**:24-39

Washington, D.C. *see* National Capital Region—Federal district

WCI Canada Inc.
Background, **66**:86
Operations, employees, **66**:90-1
See also Goods and Services Tax; Organizations appearing

Wells, Stewart (Statistics Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **63**:30-2

West Prince Chamber of Commerce, P.E.I.
Representation, **38**:12-3
Presentation, travel affecting, **38**:11
See also Organizations appearing

Western Parkway *see* National Capital Region—Roads

Western provinces
Economy, farmers, status, **56**:16-7
See also Government procurement/contracts

Western Shore, N.S. *see* Post offices

Westlake, Robert (Sears Canada Inc.)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **64**:55, 58-9

Wetston, Howard (Consumer and Corporate Affairs Department)
Consumer and Corporate Affairs Department estimates
1990-1991, main, **49**:16-7, 21-2
1991-1992, main, **79**:14-5, 24-5, 29

White, Brian (PC—Dauphin—Swan River)
Canada Mortgage and Housing Corporation estimates, 1989-1990, main, **5**:11-4
Canada Post Corporation estimates, 1989-1990, main, **16**:21
Citizens' Forum on Canada's Future, committee study, **78**:37
Committee, M. (Boudria), **18**:14
Consumer and Corporate Affairs Department estimates, 1989-1990, main, **8**:22-3
Dollar coin, **1**:40
Drugs and pharmaceuticals, **8**:22-3
Government procurement/contracts, **2**:17-8
Governor General estimates, 1989-1990, main, M. (Rodriguez), **10**:5
Housing, **5**:11
Native people, **5**:12-4
Olympic Coin Program, **1**:39
Osteoporosis, **8**:22
Privy Council Office estimates, 1989-1990, main, **18**:14
Procedure and Committee business
Agenda and procedure subcommittee, M. (N. Leblanc), amdt. (Taylor), **1**:17
Agenda, M., **23**:10-1, 23, 25-6, 28-9
Amdt. (L. Clark), **23**:17, 21
Business meetings, **10**:5; **23**:9-11, 17, 21, 23, 25-6, 28-9
Chairman, **23**:26
In camera meetings, M. (N. Leblanc), **1**:21-2
Organization meeting, **1**:8, 12-4, 17, 21-2
Printing, M., **1**:14
Quorum, M. (Cole), **1**:12, 14
Amdt. (Hopkins), **1**:13
Vice-Chairman, election, M. (Robitaille), **1**:8
Votes, **23**:29
Witnesses, **23**:9
M. (Boudria), **18**:14
M., **23**:10-1, 23, 25-6, 28-9
Amdt. (L. Clark), **23**:17, 21
References, *in camera* meetings, **24**:51; **78**:3
Royal Canadian Mint Annual Report, 1988, **1**:39-40
Supply and Services Department estimates, 1989-1990, main, **2**:17-8

White, Stephen (Public Service Alliance of Canada)
Postal service, Committee study, **43**:15-8, 20-1

Whitehead, Ken (Retail Council of Canada)
Credit cards, Committee study, **15**:30

Whiteley, Stan (Supply and Services Department)
Supply and Services Department estimates, 1990-1991, main, **51**:9, 28, 30-1

WHMIS *see* Workplace Hazardous Materials Information System

Wilbee, Stan (PC—Delta)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **66**:26-7
Procedure and Committee business, agenda and procedure subcommittee, M. (Feltham), **66**:26-7

Wilson, Dean H. (Automotive Industries Association of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **63**:4-18

Wilson, Geoff (PC—Swift Current—Maple Creek—Assiniboia)
Citizens' Forum on Canada's Future, estimates, 1990-1991, supplementary, **77**:7
Procedure and Committee business, witnesses, **77**:7

Wilson, Hon. Michael Holcombe (PC—Etobicoke Centre; Minister of Finance)
Business, Goods and Services Tax, **74**:27-8, 36, 40-1
Consumer Price Index, Goods and Services Tax impact, **74**:28, 30-2
Economy
Goods and Services Tax, affect, **74**:27, 33, 39
Market competition, **74**:29
Goods and Services Tax
Legislation (Bill C-62), **74**:29, 42
Prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **74**:27-43
Provincial sales taxes, **74**:29, 42-3
Revenues generating, **74**:38-9
Goods and Services Tax Consumer Information Office
Information role, **74**:32, 35, 37-8
Mandate, **74**:29
Housing
Prices, **74**:40-1
Saskatchewan, **74**:39-40
Taxation, lot levies, **74**:43
Manufacturing industry, income tax rate, **74**:34
Manufacturers' sales tax
Eliminating, **74**:31, 35-6
Inventories, **74**:27

Wilson, Robert (National Association of Major Mail Users)
Postal service, Committee study, **28**:22, 25-7

Winchester, Ont. *see* Post offices

Windsor, Ont. *see* National Revenue Department—Customs office

Winterlude *see* National Capital Region

Wintermanns, Joss (Retail Council of Canada)
Credit cards, Committee study, **15**:32, 38

Witnesses *see* Organizations appearing and *individual witnesses by surname*

Wolfenden, Steve (Hudson's Bay Company)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **71**:22-35

Wong, Peter (Federation of Canadian Municipalities)
Postal service, Committee study, **29**:4-26

Wood, C. (National Capital Commission)
National Capital Commission estimates
1989-1990, main, **6**:12-4, 17, 20
1990-1991, main, **55**:13-5

Woolford, Peter (Retail Council of Canada)
Goods and Services Tax, prices, impact, Consumer Information Office role, Committee study, **70**:11

Workers' compensation *see* Canada Post Corporation—Employees

Workplace Hazardous Materials Information System *see* Hazardous products, materials

World Postal Congress *see* International postal services

Wrobel, Mario (Library of Parliament Researcher)
Procedure and Committee business, business meeting, **76**:10-1

Wyevale, Ont. *see* Post offices

Wyman, Georgina (Supply and Services Department)
Supply and Services Department estimates, 1990-1991, main, **51**:11, 13, 17, 28

York University *see* Organizations appearing

Young, Neil (NDP—Beaches—Woodbine)
Canadian Government Exposition Centre, **51**:15-8
Procedure and Committee business, information, **51**:17
Supply and Services Department estimates, 1990-1991, main, **51**:15-8

Young people *see* Citizen's Forum on Canada's Future; Employment

24 Sussex Drive *see* Official residences

CANADA

INDEX

DU

COMITÉ PERMANENT DE LA

Consommation et des Corporations et de l'Administration Gouvernementale

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1-79 • 1989-1991 • 2e Session • 34e Législature

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE DE L'USAGER

Cet index est un index croisé couvrant des sujets variés. Chaque fascicule est enregistré selon la date et cette référence se trouve à la page suivante.

L'index contient l'analyse des sujets et les noms des participants. Chaque référence apparaît sous les deux rubriques afin de faciliter l'accès par le nom de l'intervenant ou par le sujet. Les chiffres qui suivent les titres ou sous-titres correspondent aux pages indexées. Certains sujets d'importance font aussi l'objet de descripteurs spéciaux.

Les noms des intervenants et les descripteurs sont inscrits dans un ordre alphabétique. Certaines entrées relatives à la législation sont indexées chronologiquement.

Une entrée d'index peut se composer d'un descripteur en caractères gras et d'un ou de plusieurs sous-titres tels que:

Impôt sur le revenu
Agriculteurs
Gains en capital

Les renvois à un premier sous-titre sont indiqués par un long trait.

Gains en capital. *Voir* Impôt sur le revenu—Agriculteurs

Les abréviations et symboles que l'on peut retrouver dans l'index sont les suivants:

1re, 2e, 3e l. = première, deuxième, troisième lecture. A. = appendice. Am. = amendement. Art. = article. Chap. = chapitre. Dd. = ordre de dépôt de documents. Déc. = déclaration. M. = motion. Q.F. = question au *Feuilleton*. Q.o. = question orale. R.g. = réponse du gouvernement. Rés. = résolution. S.C. = Statuts du Canada. S.r. = sanction royale.

Affiliations politiques:

BQ	Bloc Québécois
Cons. Ind.	Conservateur indépendant
Ind.	Indépendant
L	Libéral
NPD	Nouveau parti démocratique
PC	Progressiste conservateur
Réf.	Parti réformiste du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au Service de l'index et des références (613) 992-7645. Télécopieur (613) 992-9417

INDEX

COMITÉ PERMANENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

DEUXIÈME SESSION—TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

DATES ET FASCICULES

—1989—

Avril: le 20, f.1.

Mai: le 4, f.1; le 9, f.2; le 11, f.3; le 17, f.4; le 23, f.5; le 24, f.6; le 25, f.7; le 29, f.8; le 30, f.9.

Juin: le 7, f.10; le 8, f.11; le 12, f.12; le 13, f.13; le 14, f.14; le 15, f.15; le 21, f.16; le 22, f.17; le 26, f.18; le 27, f.19; le 28, f.20.

Octobre: le 4, f.21; le 5, f.22; les 17 et 19, f.23; les 25 et 26, f.24 (réimpression); le 31, f.25.

Novembre: le 2, f.26; le 7, f.27; le 8, f.28; le 9, f.29; le 22, f.30; le 23, f.31; le 27, f.32; le 28, f.33.

Décembre: le 5, f.34; le 6, f.35; le 14, f.36.

—1990—

Janvier: le 30, f.37; le 31, f.38.

Février: le 1er, f.39; le 6, f.40; le 7, f.41; le 8, f.42; le 13, f.43; le 14, f.44; le 15, f.45.

Mars: les 8 et 13, f.46; le 15, f.47; les 21, 22 et 27, f.48.

Avril: le 3, f.49; les 4 et 5, f.50; le 10, f.51; le 11, f.52 et f.53; le 24, f.54.

Mai: le 1er, f.54; le 3, f.55; le 7, f.56; le 8, f.57; le 9, f.58; le 10, f.59; le 14, f.60; le 15, f.61; le 16, f.62; le 17, f.63; le 22, f.64; le 23, f.65; le 28, f.66; le 29, f.67; le 30, f.68; le 31, f.69.

Juin: le 4, f.70; le 5, f.71 et 72; le 6, f.73; le 12, f.74; les 14 et 18, f.75.

—1991—

Mars: les 18 et 19, f.76; le 20, f.77; le 21, f.78.

Avril: le 11, f.79.

INDEX

COMITÉ PERMANENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

DEUXIÈME SESSION—TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

1$, pièce
Acceptation, degré
Decima Research Ltd., services, recours, **1**:37-8
Pièces de 2$ et de 5$, projets, relation, **1**:40
Statistiques, **1**:32-3
Billet de 1$, remplacement ou retrait
Billets de 2$, circulation, relation, **1**:38-9
Comité, recommandation de 1988, **1**:48
Échéance, **1**:44-5
Économies escomptées, **1**:35-6, 44
Statistiques, **1**:31
Circulation, nombre, **1**:31, 34, 47
Incommodité comme argent de poche, **1**:42
Inflation, taux, répercussions, **1**:46-7
Machines distributrices, secteur, incidence, **1**:46
Poids et forme, **1**:44-6
Production, coûts, **1**:33, 47
Transport en commun
Compagnies, attitude, **1**:40-1
Tarifs, relation, **1**:46
Usage
Détaillants, position, **1**:41-2
Encouragement, comité, **1**:31
Organismes gouvernementaux, rôle, **1**:30-2
Publicité et promotion, **1**:29-30

50¢, pièce
Poids, **1**:48
Production, **1**:47

Abitibi. *Voir* Hydro-Québec—Tarifs

***Abordabilité et choix toujours*, programme (ACT).** *Voir* Habitation

ACCORD, système. *Voir* Gouvernement, contrats—Entrepreneurs

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. *Voir plutôt* GATT

ACT, programme. *Voir Abordabilité et choix toujours*, programme

Administration financière, Loi. *Voir plutôt* Finances publiques, gestion, Loi

Administration gouvernementale, comité permanent. *Voir* Société canadienne des postes

Adultes, formation. *Voir plutôt* Formation des adultes

AFPC. *Voir* Alliance de la Fonction publique du Canada

Agriculteurs. *Voir* Hydro-Québec—Tarifs; Intérêt, taux; TPS

Agriculture
Ouest canadien, subventions, **42**:39; **56**:16-7
Voir aussi GATT—Négociations; Recensement de 1991

Air Alliance
Services bilingues, **21**:24, 33-5
Voir aussi Air Canada

Air Canada
Air Alliance, entente, **46**:25
Privatisation
Actions, émission, **28**:25; **48**:26

Air Canada—*Suite*
Privatisation—*Suite*
Allusions, **35**:9; **41**:18
Association des consommateurs du Canada, position, **19**:22
Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, rôle, **21**:20, 33
Employés, participation au capital-actions, **25**:19-20; **33**:13, 16
Méthode, **48**:8
Produit de la vente, **21**:12, 30; **48**:22
Propriété étrangère, restriction, **48**:19-20
Régions éloignées, services, incidence, **21**:17
Services et tarifs, incidence, **29**:18-9; **56**:46
Sociétés affiliées, services bilingues, impact, **21**:24, 33-6

Akwesasne, réserve. *Voir* Recensement de 1991

Alberta Council on Aging
Composition et rôle, **42**:10
Membres, nombre et âge moyen, **42**:19
Voir aussi Procès-verbaux et témoignages; Témoins

ALE. *Voir* Libre-échange canado-américain, Accord

***Alerte*, programme.** *Voir* Poste, services—Personnes âgées

***ALEX*, système.** *Voir* Bell Canada—Vidéotex

Aliments
Distributeurs
Marge bénéficiaire, concurrence, etc., **65**:54-5
Provinces, taxes de vente, perception, **65**:62
Étiquetage
Produits irradiés, **8**:14-7; **49**:7
Valeur nutritive, information, **3**:10; **49**:7
Voir aussi Poste, tarifs—Nord; TPS; TVF

Allergènes. *Voir plutôt* Produits allergènes

Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)
Entente avec le Conseil du Trésor
Conseil des relations de travail dans la Fonction publique, rôle, **18**:25
Voir aussi Appendices; Fonction publique—Effectifs *et* Équité salariale *et* Salaires; Société canadienne des postes; Témoins

Almeda, F. (ministère des Travaux publics)
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **10**:25-6

American Express. *Voir* Cartes de crédit; Chèques de voyage—Gouvernement

Amery, Anthony D. (Du Pont Canada Inc.)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:47-9

Amiante. *Voir* Transports, ministère, édifice—Place

Anawak, Jack Iyerak (L—Nunatsiaq)
Poste, services, étude, **25**:20-1

Anciens combattants. *Voir* Pensions—Fonctionnaires

Anderson, George (Société canadienne d'hypothèques et de logement)
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **5**:7, 9-14, 21

Anderson, Rowena J. (Association canadienne des maîtres de poste et adjoints)
Poste, services, étude, **27**:11-2, 17-8, 20-1, 23-4, 33

Andre, l'hon. Harvie (PC—Calgary-Centre; ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre suppléant des Consommateurs et des Sociétés; ministre d'État et Leader du Gouvernement à la Chambre des communes)
Air Canada, privatisation, **25**:19-20
Comité d'examen du service postal, **47**:6, 11-2
Dignité rurale du Canada, **25**:29
Poste, bureaux
Drapeau canadien, déploiement, **25**:12-3
Guichets, services, **25**:26-7
Régions rurales, **25**:15-6, 28-9
Poste, comptoirs
Franchises, détenteurs, **25**:27
Nombre, **25**:25-6, 28
Poste, services
Accessibilité, **25**:8
Avenir, **25**:9
Boîtes postales communautaires, **25**:31
Colis, livraison, **25**:19; **47**:16
Communications électroniques et télécommunications, **47**:15
Courrier, distribution à domicile, **25**:10-2
Courrier, livraison, **25**:31; **47**:4
Étude, **25**:6-29, 31-2; **47**:4-19
Heures d'ouverture, **25**:15-6
Régions rurales, conversion, **25**:15-7, 28-9; **47**:13, 17-8
Royaume-Uni, comparaison, **25**:19, 23
Téléphone, services, comparaison, **25**:9
Usagers, **47**:13
Vente au détail, activités, abandon par la SCP, **47**:7-8
Poste, tarifs
Augmentations, **47**:4
Autres pays, comparaison, **47**:4
Colis, livraison, **47**:16
Nord canadien, service aérien omnibus, **25**:20-1; **47**:14-5
Publications, subventions, **25**:17-8
Subventions, **47**:13
Société canadienne des postes
Création, **25**:7
Dividendes, versements, prévisions, **25**:8
Employés, **25**:16
Fonctionnement sur une base commerciale, **25**:8
Gouvernement, **47**:5, 7, 9
Histoire, **25**:7
Immobilisations/investissements, programme, **25**:8; **47**:4
Logo, suppression du mot «Canada», **25**:12-3
Privatisation, **25**:8-9, 14-5, 18-20, 22-4, 26-7, 32; **47**:5, 9-10, 18-9
Produits et services, modification, **25**:8
Profits, **47**:12-3
Progrès et succès, **25**:7-9, 14, 31; **47**:4-5
Relations entre la direction et les employés, **47**:18-9
Rendement sur l'investissement, taux, objectif, **25**:8, 18
Renseignements, divulgation, **47**:17-8
Surveillance par un organisme de réglementation, **47**:6-7, 12
Téléphone, numéros, préfixe 99, suppression, **25**:12-3
Sociétés d'État, **25**:9-10, 19
United Parcel Service of America, **25**:19

Appareils ménagers
Détaillants, marge bénéficiaire, **68**:57; **70**:22
Fabricants canadiens, **66**:86
Marché, concurrence, etc., **66**:93-4; **68**:54-5; **70**:21
Prix, évolution, **61**:6-7; **68**:50, 54; **70**:21
Voir aussi Libre-échange canado-américain, Accord; TPS; TVF

Appendices
Alliance de la Fonction publique du Canada, mémoire, **43A**:30-55
Association des banquiers canadiens, document intitulé *Les opérations sur carte de crédit des banques à charte canadiennes*, **14A**:20-40
Association des compagnies de fiducie du Canada, mémoire, **20A**:16-31
Congrès du travail du Canada, mémoire, **31A**:24-48
Conseil canadien du commerce de détail, mémoire, **15A**:11-20
Federation of Prince Edward Island Municipalities, mémoire, **39A**:19-27
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada
Broadbent, David, lettre du 20 mars 1991, **77A**:10
Kierans, Thomas, lettre du 1er avril 1991, **79A**:9-10
Normand, Robert, lettre du 20 mars 1991, **77A**:6-9
Rapport préliminaire en date du 20 mars 1991, **78A**:23-47
Spicer, Keith, président, lettre du 2 avril 1991, **79A**:6-8
Osborne, Brian, graphiques sur les services postaux, **41A**:12-22
Saint-Julien, Guy, correspondance avec commettants au sujet des services postaux, **37A**:7-13

Approvisionnements et Services
Budget principal
1989-1990, **2**:7-38
1990-1991, **51**:5-31

Approvisionnements et Services, ministère
Années-personnes, **2**:11
Budget des dépenses
1989-1990, **2**:10-1
1990-1991, **51**:5-6, 8-9, 30
Dépenses par région, **2**:23
Employés
Nombre, réduction, **51**:18-9
Salaires, augmentation, **51**:28-9
Immobilisations, dépenses prévues, **51**:29-31
Organismes de services spéciaux, **51**:7-8, 25-6
Privatisation, **51**:9-10
Rôle, **2**:8-9
Services, examen, **2**:9-10; **51**:8
Voir aussi Gouvernement, contrats; Monnaie royale canadienne—Actions; Publicité—Gouvernement; Témoins; TPS

Architecture et génie, services
Gouvernement, contrats
Experts-conseils, sélection informatisée, programme SPEC, **2**:18; **10**:11, 24-6, 32; **50**:29
Manitoba, petites localités, **2**:17

Archives nationales
Immeuble, construction à Gatineau, Qué., projet, **10**:28, 31

Archives publiques. *Voir* Forum des citoyens sur l'avenir du Canada—Documents

Arctique. *Voir* Bell Canada

Articles ménagers. *Voir plutôt* Appareils ménagers

Assad, Mark (L—Gatineau—La Lièvre)
Capitale nationale, région, **6**:26-8
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **24**:56
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:60-1, 70-2
Transports, ministère, édifice, **10**:32-4
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **6**:26-8; **10**:32-4
TVF, **66**:70-2

Association canadienne de la construction
Représentativité, **58**:28-9
Voir aussi Témoins; TPS

Association canadienne de l'immeuble. *Voir* Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Témoins; TPS

Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises. *Voir* Témoins; TPS

Association canadienne des constructeurs d'habitations
Composition, **69**:17-8
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Habitation—Accès; Témoins; TPS

Association canadienne des détaillants en quincaillerie
Composition et activités, **60**:29
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Témoins; TPS

Association canadienne des fabricants de gros appareils ménagers. *Voir* TPS

Association canadienne des maîtres de poste et adjoints
Composition, **27**:33-4
Mission, **27**:25, 28-9
Représentants, antécédents, **27**:30
Voir aussi Dignité rurale du Canada; Société canadienne des postes—Lander *et* Privatisation; Témoins

Association canadienne des paiements. *Voir* Témoins

Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation. *Voir* Témoins

Association de l'industrie touristique du Canada
Composition et représentativité, **66**:45
Voir aussi Témoins; TPS

Association des banquiers canadiens
Composition, **66**:75
Voir aussi Appendices; Cartes de crédit; Témoins; TPS

Association des compagnies de fiducie du Canada. *Voir* Appendices; Cartes de crédit—Intérêt—Législation; Témoins

Association des consommateurs du Canada
Financement, subvention gouvernementale, **44**:27
Notes d'information, disponibilité en anglais seulement, **12**:6-15
Audition, report, m. (Simmons), **12**:9-12, adoptée, 13
Représentativité, **44**:18, 20-1, 26

Association des consommateurs du Canada—*Suite*
Subvention fédérale d'urgence en 1988, **8**:13
Prises de position, influence, **19**:21-2
Voir aussi Air Canada—Privatisation; Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Cartes de crédit; Société canadienne des postes—Privatisation; Témoins; TPS

Association des consommateurs du Québec
Composition et rôle, **67**:5
Voir aussi Témoins; TPS; TVF

Association des industries de l'automobile du Canada
Composition, **63**:4, 17
Voir aussi Témoins; TPS

Association des manufacturiers canadiens. *Voir* Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Fabrication, secteur—Compétitivité; Inflation, taux—Banque; Témoins; TPS; TVF

Association des services funéraires du Canada. *Voir* Témoins; TPS

Association des vendeurs de voitures d'occasion de l'Ontario
Composition, **72**:15
Voir aussi Comité—Témoins—Comparution; Témoins

Association nationale des grands usagers postaux
Composition et rôle, **28**:4-5
Mission, **28**:21
Politique, **28**:8
Représentants, antécédents, **28**:27
Voir aussi Poste, comptoirs; Poste, tarifs—Augmentations; Société canadienne des postes; Témoins

Association parlementaire. *Voir* Visiteurs au Comité

Assurances
Québec, taxe provinciale, **64**:33

Atkinson, Roy (ministère des Consommateurs et des Sociétés)
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **8**:19-21

Attewell, Bill (PC—Markham—Whitchurch—Stouffville)
Poste, services, étude, **25**:63-5

Auger, Jacques (Conseil canadien de la distribution alimentaire)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **65**:51-64

Autochtones
Habitation
Frontiers Foundation, financement, **5**:17-8
Klug, Helmut, constructeur, doléances, **52**:8, 27-8
Problèmes, **5**:7
Programme de logement pour les autochtones en milieu urbain et programme de logement pour les ruraux et les autochtones, **5**:11-4; **52**:16-7
Voir aussi Habitation—Ruraux; Hydro-Québec—Tarifs—Abitibi; Poste, tarifs—Nord

Automobiles
Importations du Japon, droits de douane, **61**:28
Prix de détail
Affichage, **62**:12-3, 26-8, 30-1, 35-7; **74**:38
Différences régionales, **62**:31
Établissement, facteurs, **62**:32

Automobiles—*Suite*
Prix de détail—*Suite*
Transport, frais, **68**:6
Voir aussi Cartes de crédit; TPS; TVF

Automobiles, concessionnaires
Activités, **61**:20
Concurrence, **61**:22
Marché, état actuel, **61**:22
Marge bénéficiaire moyenne, **62**:33-4
Nombre, **62**:38
Profits, réalisation, **61**:25
Ventes, clientèle commerciale, proportion, **62**:39
Voitures d'occasion, vente
Activités, **72**:24
Transactions entre particuliers, relation, **61**:22; **72**:16
Voir aussi TPS

Automobiles, fabricants
Impôt sur le revenu, taux, relation avec la TVF, **62**:9, 21
Intrants, coût, relation avec le Pacte de l'automobile, **62**:12
Production
Proportion exportée, **66**:73; **68**:7
Surcapacité, **62**:10, 38
Travailleurs canadiens de l'automobile, négociations collectives, **62**:20-1
Voir aussi TPS; TVF—Élimination

Automobiles, pièces
Importations
Des États-Unis, **63**:8
Droits de douane, **61**:27
Du Japon, coût, **61**:30
Secteur, description, **63**:4
Vente au détail, marge bénéficiaire, **63**:7
Voir aussi TPS; TVF

Autoroute transcanadienne. *Voir plutôt* Route transcanadienne

Aylmer, Qué. *Voir* Capitale nationale, région *passim*

Baker, George S. (L—Gander—Grand Falls)
Poste, services, étude, **40**:37

Balance des paiements. *Voir* Tourisme

Baldwin, Bob (Congrès du travail du Canada)
Poste, services, étude, **31**:23-6
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **68**:42-3, 48

Banff, parc national. *Voir* Route transcanadienne

Banque de Montréal. *Voir* Cartes de crédit—Commerçants—Cotisations

Banque du Canada
Crow, John, gouverneur
Allusion, **57**:7
Salaire, augmentation, **58**:10-1
Voir aussi Comité—Témoins—Comparution; Inflation, taux; Intérêt, taux; Témoins; TPS

Banque fédérale de développement
Prêts, examen par le Comité, proposition, **30**:4; **34**:4
Privatisation, **21**:29

Banque royale
Cartes de débit, transactions, prévisions, **36**:8

Banque royale—*Suite*
Guichets automatiques, transactions, nombre, **36**:8

Banques
Bénéfices, total pour 1989, **66**:77
Frais de service, **3**:20-1; **19**:15, 18
Guichets automatiques, transactions, **36**:8
Rendement, taux, **66**:77
Ressources, utilisation, taux, **66**:83
Voir aussi Cartes de crédit; TPS

Barber, Wil (Municipal Electric Association)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **67**:22-3

Barrett, David (NPD—Esquimalt—Juan de Fuca)
Banque du Canada, **58**:10-1
Procédure et Règlement, **58**:11-2, 15, 17
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **58**:10-3, 15

Bases militaires, fermeture. *Voir* Gouvernement, contrats—Fournisseurs

Bassel, John (Association canadienne des constructeurs d'habitations)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **69**:25-6, 30-1, 33

Battle, Ken (Conseil national du bien-être social)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **72**:27-34

BCP. *Voir* Bureau du Conseil privé

Bean, Daryl T. (Alliance de la Fonction publique du Canada)
Poste, services, étude, **43**:4-21

Beattie, Robert G. (Association des vendeurs de voitures d'occasion de l'Ontario)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **72**:15-26

Beatty, Stephen (Institut canadien des manufacturiers du vêtement)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **68**:33

Beauchamp, Pierre J. (Association canadienne de l'immeuble)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **67**:39-40, 42, 48

Bélanger-Campeau, commission. *Voir plutôt* Commission Bélanger-Campeau

Bell Canada
Arctique, région de l'Est, services, **36**:28
Fournisseurs, **65**:50-1
Impôt sur le revenu, taux, réduction, examen par le CRTC, **64**:44-5
Réglementation par le CRTC, **65**:41-3, 46
Vidéotex, système *ALEX*, **36**:8
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Société canadienne des postes—Privatisation—Surveillance; Témoins; TPS

Bell Northern Research. *Voir* Capitale nationale, région—Ceinture

Bellemare, Eugène (L—Carleton—Gloucester)
Association des consommateurs du Canada, **12**:7-10, 13
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **12**:31-3; **14**:8, 28-9
Comité, **14**:32; **25**:62; **26**:6-7
Fonction publique, **54**:14-6
Poste, services, étude, **25**:61-2; **26**:6-7, 23-4

Bellemare, Eugène—*Suite*
Secrétariat d'État, budget principal 1990-1991, **54**:14-6
Société canadienne des postes, **25**:62; **26**:7
TPS, **25**:61
Voir aussi Poste, services—Députés

Belsher, Ross (PC—Fraser Valley-Est; secrétaire parlementaire du ministre des Transports)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **14**:34-6

Berg, Peter (recherchiste pour le Comité)
Comité, planification des travaux, **46**:3
Poste, services, étude, **48**:4; **50**:3; **54**:3
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **57**:14; **58**:20

Better Business Bureau. *Voir* TPS—Publicité—Gouvernement

Bickerton, Geoff (Syndicat des postiers du Canada)
Poste, services, étude, **32**:22-3, 37, 44-5, 48-50, 55-6

BICTPS. *Voir* Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS

Bière. *Voir* Publicité

Bilinguisme, programme. *Voir plutôt* Langues officielles, programme

Bird, J.W. Bud (PC—Fredericton—York—Sunbury)
Comité, **76**:62, 70; **78**:30
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:67-8
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:67-8
Étude, **78**:47-8
Procédure et Règlement, **78**:47-8

Bjornson, David (PC—Selkirk—Red River)
Approvisionnements et Services, budget principal 1990-1991, **51**:12
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:60-1
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:60-1

Black and Decker Canada Inc.
Employés, salaires, comparaison avec les usines américaines, **61**:6, 9-10, 16-7
Produits fabriqués au Canada, **61**:4, 16
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Consommateurs—Achats; Dollar canadien, taux de change; Libre-échange canado-américain, Accord; Témoins; TPS

Blackburn, Jean-Pierre (PC—Jonquière)
Poste, services, étude, **48**:4

Blais, l'hon. Pierre (PC—Bellechasse; ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture))
Aliments, étiquetage, **49**:7
Brevets et marques de commerce, **79**:9
Bureau de la politique de la concurrence, **49**:6-7, 17; **74**:15; **79**:12
Bureau des brevets, automatisation, projet, **49**:7-9, 22-3; **79**:9
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS
Budget des dépenses pour 1991-1992, **79**:11
Comité, recommandations, prise en compte, **74**:12, 25
Conseil d'administration, membres, **74**:6, 17-8
Consommateurs, **74**:5-6, 19-21; **79**:11
Coût, **74**:18
Employés, **74**:6, 14-5, 19-23

Blais, l'hon. Pierre—*Suite*
Bureau d'information aux consommateurs sur...—*Suite*
Entreprises, consultation et collaboration, **74**:6, 20-1
Fonctionnement, **49**:12
Indépendance, **74**:5-6
Mandat, durée, **74**:21; **79**:11, 21-2
Mission, **74**:5, 13-4, 24-6; **79**:21
Murray, Nicholas, **74**:6
Rapport au Parlement et au public, **74**:6, 12
Circuits intégrés, topographies, Loi, **79**:8
Comité consultatif de la propriété intellectuelle, **49**:7
Comité d'examen du service postal, démantèlement, **49**:9, 25
Commission de révision des marchés, **49**:11; **79**:11
Commission du droit d'auteur, **49**:10; **79**:11
Conseil canadien des normes, **49**:11; **79**:11
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, **49**:10; **79**:11
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, **49**:10; **79**:11
Consommateurs
Faillites, **49**:27; **79**:11
Semaine nationale, 23 au 29 avril 1990, **49**:7
Consommateurs et Sociétés, budget principal
1990-1991, **49**:5-28
1991-1992, **79**:7-14, 17-30
Consommateurs et Sociétés, ministère
Années-personnes, **49**:9; **79**:10
Appellation en français, **49**:24
Budget des dépenses, **49**:9; **79**:10
«Défi à la gestion», programme, **49**:8
Égalité des sexes, politique, **79**:10
Mission, **49**:5-6, 11; **79**:8
Organisation, **49**:6
Poids et mesures, service, effectif, **74**:23
Politiques, révision, **79**:9-10
Propriété intellectuelle, direction générale, **79**:12
Réalisations et initiatives, **49**:6-8; **79**:10-2
Consommation, politique-cadre, révision, **79**:10-1
Droit d'auteur, Loi (modification), projet de loi C-60, **49**:10
Entreprises, compétitivité internationale, **79**:12
Essence, prix, **79**:19-20, 23, 29-30
Faillite, Loi, révision, **49**:7, 27; **79**:11, 20
GATT, négociations, **79**:12
Importations, étiquetage bilingue, **49**:17-8
Jouets dangereux, retrait du marché, mesures, **74**:11
Matières dangereuses utilisées au travail, système d'information, **49**:7
Media Tapes and Transcripts, **79**:28
Médicaments, recherche et développement, **49**:28
Poste, services, usagers, **49**:25-6
Promis, logiciel, GRC et SCRS, utilisation illégale, allégation, **79**:28-9
Propriété intellectuelle, **79**:8-9
Publicité trompeuse, **79**:14, 17-8, 25
PWA et Wardair, fusion, **49**:6
SécurEnfants, programme, **79**:9
Sociétés, fusions et prises de contrôle, **49**:6, 14-5; **79**:12
Technologie, brevets et marques de commerce, information, accès et diffusion, **49**:22-3
Télémarketing, consommateurs, protection, **79**:13-4, 26-7

Blais, l'hon. Pierre—*Suite*
TPS
Agriculteurs, répercussions, **49**:19
Automobiles, concessionnaires, impact, **74**:13-4
Consommateurs, économies, **49**:12-4, 19-21; **74**:5, 8-11, 13, 26
Hydro-Québec, **49**:21
Info TPS, service téléphonique, **74**:23
Ontario Hydro, **49**:21
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **74**:4-26
Publicité, **74**:13, 16
Tribunal de la concurrence, **49**:10; **79**:10
TVF, **74**:8

Bleau, Josée (Association des banquiers canadiens)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:79, 83

Blenkarn Don (PC—Mississauga-Sud; témoin à titre personnel)
Allusion à Blenkarn, témoignage du 13 juin 1989, **14**:7-8
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **13**:4-16, 18-29

Bloc québécois. *Voir* Forum des citoyens sur l'avenir du Canada—Dépenses—Comité; Procédure et Règlement—Députés—Questions

Blois, Ernie L. (Association canadienne des maîtres de poste et adjoints)
Poste, services, étude, **27**:4-20, 22-34

Bons du Trésor. *Voir* Cartes de crédit—Intérêt

Bosley, l'hon. John W. (PC—Don Valley-Ouest)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **73**:20-1, 24-5

Boudria, Don (L—Glengarry—Prescott—Russell)
1$, pièce, **1**:31-2, 40
50¢, pièce, **1**:48
Air Canada, **21**:33-5
Alberta Council on Aging, **42**:19
Appareils ménagers, **70**:22
Approvisionnements et Services, budget principal
1989-1990, **2**:11-4, 37
1990-1991, **51**:10-6
Association des consommateurs du Canada, **19**:21
Association nationale des grands usagers postaux, **28**:8
Autochtones, **52**:8, 16-7, 27-8
Automobiles, **62**:12-3, 26-8, 35-7; **74**:38
Black and Decker Canada Inc., **61**:16-7
Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, **48**:13
Bureau des relations fédérales-provinciales, **18**:10
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **70**:16; **74**:7, 14-5, 21-3, 36-8
Bureau du Conseil privé, **18**:8, 21-4
Capitale nationale, région, **6**:20-2; **50**:10-1; **55**:15-6
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **14**:22-4, 40; **15**:8-12; 19:7-10, 21; **23**:4-5; **24**:55-6
Chèques de voyage, **2**:37
Circonscriptions électorales, **22**:18-9; **63**:23-4
Colline du Parlement, **48**:13-7

Boudria, Don—*Suite*
Comité, **4**:5, 7; **10**:6, 35; **11**:4, 25; **15**:7-8; **17**:17, 25; **18**:5-8, 10-4; 21:7-9; **22**:24-5, 27; **23**:8, 10, 12, 14-9, 21-5; **25**:29-30; **31**:10; **34**:4; **35**:11; **36**:4-5; **37**:12, 19; **38**:16, 18-9; **39**:4, 6-7, 15; **41**:4-5, 14; **42**:26-7; **45**:24; **48**:21; **49**:26; **50**:5-6, 18; **52**:4, 9, 27; **55**:5, 9, 15-6; **56**:25-6; **58**:4, 37; **59**:5, 32-4; **60**:4; **61**:30; **66**:25; **67**:29-30; **70**:13-4; **72**:5, 10; **74**:4; **76**:7-8, 17, 22, 26, 29-30; **77**:4-6; **79**:6-7, 9, 38
Comité d'examen du service postal, **33**:10-1; **36**:14, 16; **39**:16; **45**:12; **48**:28; **49**:25
Conseil des relations de travail dans la Fonction publique, **18**:29-30
Conseil du Trésor, budget principal
1989-1990, **7**:7-11
1990-1991, **65**:10-3
Conseil privé
Budget principal 1989-1990, **18**:8-14, 21-4, 29-31
Budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:33-5; **77**:18-20, 22
Consommateurs et Sociétés, budget principal
1989-1990, **8**:12, 23-5
1990-1991, **49**:4-5, 8-9, 24-6
1991-1992, **79**:12-5, 21, 26
Consommateurs et Sociétés, ministère, **49**:24-5; **74**:22-3
Dignité rurale du Canada, **34**:14-6
Dollar canadien, taux de change, **57**:13; **61**:16-7
Essence, prix, **8**:25-6
Finances, budget principal
1989-1990, **21**:14-5, 26, 33-5
1990-1991, **48**:13-7, 20, 26-9
Fonction publique, **18**:30-1; **43**:10-1; **54**:7-9; **65**:11-2
Formation des adultes, **22**:20
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:14-5, 17, 22, 29-30, 33-5; 77:18-20, 22; **79**:6-7, 31-3, 36-7
Étude, **78**:4-5, 7, 11-2, 26-9, 47
Gouvernement, contrats, **2**:37; **50**:12-3
Gouvernement, crédits, **4**:8-11, 18-9
Gouverneur général, **10**:5
Mandats spéciaux, rapport 1988-1989, étude, **4**:8-11, 18-9
Habitation, **52**:17-8, 27; **58**:22; **67**:43
Imprimerie du gouvernement, **2**:11-4
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal
1989-1990, **16**:7-12, 34; **17**:5-10, 30; **22**:6-9, 18-20
1990-1991, **63**:19, 21-4, 32-4
Intérêt, taux, **58**:33
Lobbyistes, enregistrement, Loi, **8**:23-4
Ministres, **18**:8-10; **65**:12-3
Monnaie royale canadienne, **1**:41
Rapport annuel 1988, examen, **1**:31-2, 40-1, 48
Nominations par décret, **21**:7-8
Office de réexamen du service postal, **29**:8; **36**:14; **39**:16; **40**:31-2; **43**:12
Ontario Hydro, **65**:76
Pearson, Lester B., ancien premier ministre, statue, **10**:35
Perley, pont, **11**:30-1; **50**:11-2; **65**:10-1
Poste, bureaux, **27**:10, 12; **34**:14, 16-7; **38**:8; **41**:14; **42**:6-7, 9; **48**:13
Poste, comptoirs, **29**:9

Boudria, Don—*Suite*
Poste, services, **16**:10-2; **17**:5-8; **49**:25
Étude, **25**:10-3, 38-42, 44, 65-8, 71; **26**:8-12; **27**:10-3, 27; **28**:8-11, 22-3; **29**:8-10, 20-1; **30**:11-4; **31**:8-9; **32**:17, 19-20, 42-3, 59, 61-3; **33**:8-11; **34**:13-7; **35**:11-4; **36**:14-8; **37**:12-4, 22, 26-7, 30-3; **38**:8-9; **39**:15-7; **40**:11-3, 28, 31-2; **41**:14-7, 37; **42**:6-7, 9, 17-9, 26, 34-6; **43**:10-2; **45**:10-2; **48**:4; **50**:3; **52**:5-8; **54**:3
Poste, tarifs, **28**:9, 11; **30**:12; **36**:18; **37**:12-4, 22, 26-7, 30-3
Prix à la consommation, indice, **22**:8-9
Prix et salaires, contrôle, **56**:34
Procédure et Règlement, **17**:25; **18**:4, 10-4; **23**:16-8, 21-3; **49**:4-5, 8-9; **51**:16; **55**:5; **58**:4; **59**:42-3, 50-2; **63**:32; **64**:12, 25; **67**:29-30; **68**:35; **70**:13-4; **72**:10; **76**:7-8, 22, 29-30, 34-5; **77**:19-20; **78**:4-5, 11-2, 29; **79**:33
Publicité, **51**:13-5; **72**:6-8, 10-3
Recensement de 1991, **22**:6-7; **63**:33-4
Réglementation, **48**:28-9
Secrétariat d'État, budget principal 1990-1991, **54**:7-9
Services funéraires, **66**:33-5
Société canadienne des postes, **15**:7; **16**:7-10, 34; **17**:6, 8-10; **21**:9-10, 14-5; **23**:8, 10, 12, 14-9, 21-5; **25**:12-3, 38-41, 65-8; **26**:8-12; **27**:13, 27; **28**:10; **29**:8; **30**:13-4; **31**:9; **32**:17, 19-20, 42, 62-3; **33**:9-10; **35**:11, 13-4; **36**:14-6; **39**:15-6; **41**:15-7; **42**:9; **43**:12
Sociétés d'État, **48**:13
Statistique Canada, **22**:7-8, 19-20; **63**:22-3
Télécommunications, services, taxe, **65**:49-50
Télémarketing, **72**:12-5
TPS, **28**:22-3; **32**:62; **36**:18; **51**:11-5; **55**:5
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:25-6, 33-5, 47; **57**:11-4; **58**:4, 20-2, 33-4; **59**:7, 14-6, 32-4, 42-3, 45, 47-52; **60**:5-6, 13, 21-4; **61**:16-8, 30-1; **62**:12-4, 24, 26-8, 35-7, 45-7; **63**:13-5; **64**:9, 25, 30; **65**:49-50, 56-9, 63-4, 67-9, 76; **66**:12, 17-8, 33-5; **67**:15-6, 29-30, 43-4, 46, 49-51; **68**:29-30, 33, 35, 43-5; **70**:15-6, 22-3, 29-30, 35-7; **71**:11-3, 21; **72**:5-8, 10-3, 30-1; **73**:18-20, 22-3, 25; **74**:4, 7-8, 14-6, 21-3, 36-8, 43
Transports, ministère, édifice, **7**:8-11; **10**:15-20, 30; **11**:23-5
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **6**:20-2, 27; **10**:14-20, 30, 35; **11**:23-5, 30-1
1990-1991, **50**:5-6, 10-3, 25; **52**:8-9, 14, 16-8, 22, 27-8; **55**:15-6
TVF, **60**:5; **63**:13; **66**:17, 35; **68**:30
Vêtements, **68**:29, 33
Vice-président du Comité, **23**:6
Voir aussi Capitale nationale, région—Limites; Transports, ministère, édifice—Place

Bourgault, Lise (PC—Argenteuil—Papineau; secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social)
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **50**:27-8
Capitale nationale, région, **50**:28
Comité, **50**:18
Perley, pont, **50**:27
Travaux publics, budget principal 1990-1991, **50**:27-8

Bourgon, Jocelyne (ministère des Consommateurs et des Sociétés)
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1990-1991, **49**:28

Bourque, Raymond (Association des manufacturiers canadiens)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:69-70, 74

Brevets, bureau. *Voir plutôt* Bureau des brevets

Brevets et marques de commerce
Coopération internationale, traité, ratification, **79**:9
Voir aussi Technologie

BRFP. *Voir* Bureau des relations fédérales-provinciales

Brightwell, Harry (PC—Perth—Wellington—Waterloo)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **23**:5
Comité, **23**:25-6
Poste, bureaux, **25**:68-9
Poste, services, étude, **25**:68-9
Société canadienne des postes, **23**:25-6

Broadbent, David (Forum des citoyens sur l'avenir du Canada)
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:32, 38-44, 46-61, 64-75; **77**:8-30
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, étude, **78**:10, 21, 27-9, 34-5
Voir aussi Appendices—Forum; Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

Brooks, Neil (témoin à titre personnel; Université York)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **57**:4-32
Voir aussi TPS; TVF

Brown, Robert (Conseil canadien des chefs d'entreprises)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:10-1, 13, 15-8, 20, 22-3

Budget des dépenses
Partie III
Conception et production, **7**:7
Information, présentation, **7**:14-5

Budget du 27 avril 1989
Budget en bref, document, vol, personnes inculpées, **8**:26
Voir aussi Essence, prix; Transports, ministère, édifice—Construction—Annulation

Bulloch, John (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **64**:5-24, 27-35
Voir aussi Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Bureau de la politique de la concurrence
Activités, **49**:6; **74**:15
Conformité, programme, publications, **49**:6-7
Investissement Canada, relations, **49**:16-7
Réorganisation, **3**:10
Rôle, **64**:36; **79**:12
Voir aussi Essence, prix; Sociétés, fusions et prises de contrôle—Examen; TPS—Prix, répercussions, surveillance *et* Publicité—Annonces

Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires
Affaires réglementaires, programme
Activités futures, **21**:13
Rôle, **48**:9
Budget des dépenses, **21**:18-9, 21-2
Prévisions, surestimation, **48**:19
Efficacité, évaluation, **21**:32-3
Mandat et programmes, **21**:11, 14; **48**:13

Bureau de la privatisation et des affaires...—*Suite*
Organisation, **21**:11; **48**:7
Voir aussi Air Canada—Privatisation; Petro-Canada—Privatisation; Poste, bureaux—Régions rurales—Fermeture; Réglementation—Règlements; Société canadienne des postes—Privatisation; Sociétés d'État—Privatisation; Témoins

Bureau des brevets
Automatisation, projet, **49**:7-9, 22-3; **79**:9

Bureau des passeports
Privatisation, possibilité, **65**:25

Bureau des relations fédérales-provinciales (BRFP)
Budget des dépenses, augmentation, **18**:10
Voir aussi Expansion industrielle régionale, ministère—Coordonnateurs; Témoins; Université Queen's—Institut

Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS (BICTPS)
Années-personnes, nombre, **79**:11
Association canadienne de l'immeuble, collaboration, **67**:33-4, 41-2, 47-8
Association canadienne des constructeurs d'habitations, position, **69**:32
Association canadienne des détaillants en quincaillerie, position, **60**:31, 34-6
Association des consommateurs du Canada
Murray, Nicholas, déclarations, **74**:7, 22, 36-7
Position, **59**:35-7
Association des manufacturiers canadiens, position, **66**:64-6
Bell Canada, position, **65**:41
Black and Decker Canada Inc., relations, **61**:8
Budget des dépenses pour 1991-1992, **79**:11, 21
Camco Inc., position, **70**:21
Centres régionaux, locaux, **50**:15, 17, 27-8
Chambre de commerce du Canada, position, **60**:17-8, 20
Comité, recommandations, prise en compte, **74**:12, 25
Compagnie de la Baie d'Hudson, relations, **71**:29-30
Composition, **67**:7
Conseil canadien de la distribution alimentaire, position, **65**:56
Conseil canadien des chefs d'entreprises, position, **66**:8-10
Conseil canadien du commerce de détail, **70**:16, 18-9
Conseil d'administration, membres
Nomination, **74**:6
Rôle, **74**:17-8
Consommateurs
Consultation et collaboration, **74**:6, 20-1
Plaintes, analyse et traitement, **56**:30; **74**:5, 18-20, 29; **79**:11
Constitution, participants, **59**:39-40
Coût, **57**:8-9; **60**:17, 31; **68**:51, 54; **74**:18; **79**:21
Du Pont Canada Inc., position, **70**:43-5
Eaton's, position, **70**:59-60
Éducation, rôle, **59**:37; **66**:12-3; **70**:59
Employés
Enquêteurs, **74**:14-5, 23
Nombre et charge de travail, **59**:35; **74**:6, 18-23
Recrutement, **74**:14
Entrée en service, date, **74**:6
Entreprises, consultation et collaboration, **74**:6, 20-1
Fédération des associations de concessionnaires d'automobiles, position, **62**:39-40

Bureau d'information aux consommateurs sur...—*Suite*
Fonctionnement, **49**:11-2; **71**:15-6; **74**:7, 22, 36-8
Hydro-Québec, position, **70**:29
Indépendance, **74**:5-6, 12
Information, sources, **59**:36
Inglis Limitée, position, **68**:51, 54
Institut canadien des manufacturiers du vêtement, position, **68**:20, 23, 27
Institut Fraser, position, **62**:41-3
Mandat, durée, **57**:29-30; **68**:27; **70**:43; **74**:21; **79**:11, 21-2
Mission, **56**:8; **59**:35; **65**:31; **70**:43; **73**:6; **74**:5, 26, 28; **79**:21
Attentes créées, **74**:24-5
Avant l'entrée en vigueur de la TPS, **74**:13-4
Consommateurs et Sociétés, ministre, déclarations, **60**:18, 20-1
Statistique Canada, relation, **63**:28-9
Murray, Nicholas
Nomination à titre de président, **74**:6
Voir aussi sous le titre susmentionné Association des consommateurs du Canada
Pouvoirs, **59**:36; **60**:31, 36; **67**:10-1; **70**:16; **71**:15-6
Rapport au Parlement et au public, **59**:37, 39-41; **74**:6, 12
SCHL, relations, **73**:6
Syndicat canadien de la Fonction publique, position, **64**:77-8
Taille, **59**:36, 40
UNITEL Communications Inc., position, **69**:7, 10, 12
WCI Canada, position, **66**:92
Voir aussi TPS *passim*; TVF—Élimination

Bureau du Conseil privé (BCP)
Années-personnes, sous-utilisation en 1988-1989, **18**:8-10, 17-8
Budget des dépenses, **18**:16-8
Conseiller supérieur auprès du Cabinet, bureau, **18**:8, 18, 21-4
Salaires et avantages sociaux, **18**:17
Voir aussi Comité—Témoins—Comparution; Témoins

Bureau du Contrôleur général
Activités, **7**:7; **65**:7
Années-personnes, nombre, **7**:6; **65**:7
Budget des dépenses, augmentation, **7**:6; **65**:7
Gestion, méthodes, amélioration, **9**:8-9
Opérations, vérification indépendante, **9**:8
Rôle, **7**:6; **65**:7

Bureau du Gouverneur général
Années-personnes, réduction volontaire, **9**:20
Anniversaires, certificats et messages, programme, **9**:5, 13, 18-9
Budget des dépenses, **9**:7-9, 20-1, 27
Immobilisations, dépenses, **9**:17-8
Informatisation, dépenses, **9**:13
Mission, **9**:4-7
Parc automobile, renouvellement, **9**:18
Pensions versées, prévisions budgétaires, **9**:20
Prix et médailles, présentation, activités, **9**:5, 13-4
Programmes, évaluation, **9**:18
Voir aussi Témoins

Bureau du Premier ministre
Années-personnes, **18**:19-20
Budget des dépenses, **9**:9

Butland, Steve (NPD—Sault Ste. Marie)
Capitale nationale, région, **6**:16
Comité, **10**:7
Commission de la Capitale nationale, **55**:17-8
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **77**:14-6, 23
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **77**:14-6, 23
Gatineau, parc, **6**:15; **50**:14; **55**:17
Société canadienne des postes, **50**:15-7
TPS, centre national de traitement, **50**:14-5
Transports, ministère, édifice, **10**:20-2; **11**:9-12
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **6**:14-7; **10**:20-2; **11**:9-12
1990-1991, **50**:13-7; **55**:17-8

Caldwell, Brian (Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **61**:18-9, 23, 27, 29

Callbeck, Catherine (L—Malpèque)
1$, pièce, **1**:35-6
Approvisionnements et Services, budget principal 1989-1990, **2**:25-6
Comité, séance d'organisation, **1**:8, 15-6, 19
Commission de la Capitale nationale, **6**:24-5
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, **3**:12-4
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **3**:12-4
Défense nationale, ministère, **11**:16
Gouvernement, contrats, **11**:16-7
Habitation, **11**:16
Médicaments, **3**:12-3
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, examen, **1**:35-6
Poste, services, étude, **38**:14-5
Sociétés, fusions et prises de contrôle, **3**:14
Summerside, base militaire, fermeture, **2**:25-6
Terres fédérales, **11**:15
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **6**:24-5; **11**:15-7
Vice-président du Comité, **1**:8
Voir aussi Médicaments—Prix; Vice-président du Comité

Calvin, Brian (Association des vendeurs de voitures d'occasion de l'Ontario)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **72**:16, 20, 23-4

Camco Inc.
Activités, **70**:19-20
Produits, **56**:45-6; **70**:19
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Libre-échange canado-américain, Accord; Témoins; TPS

Cameco
Privatisation, **48**:9

Camionnage
Gouvernement fédéral, compétence, délégation aux provinces, **35**:8

Campbell, Charles (Bell Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **65**:50

Campbell, Coline (L—South West Nova)
Comité, **46**:10

Campbell, Coline—*Suite*
Habitation, **5**:20-1
Municipalités, **5**:20
Poste, services, étude, **46**:14-7, 29-30; **47**:17-8
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **5**:20-1, 25

Campeau, Robert. *Voir* Libre-échange canado-américain, Accord

Campeau, société. *Voir* Transports, ministère, édifice—Place

Canadair
Privatisation, **21**:22; **48**:18, 27

Canadian Arctic Cooperative Federation Limited. *Voir* Témoins

Canadian Community Newspapers Association
Composition, **30**:4
Voir aussi Poste, services—Régions rurales, conversion; Société canadienne des postes; Témoins

Canadian Federation of Farm Equipment Dealers. *Voir plutôt* Fédération canadienne des concessionnaires de machines aratoires

Canadian Magazine Publishers' Association
Composition, **42**:27-8, 41
Voir aussi Société canadienne des postes—Privatisation; Témoins

Canadian Tire Corporation, Limited
Activités, description, **72**:57
Comptes à recevoir, financement, **15**:38
Voir aussi Témoins; TPS; TVF

Canadien National (CN)
Privatisation, **21**:30; **48**:18

Cap-Breton, région. *Voir* Habitation

Capello, G.G. (Conseil du Trésor)
Conseil du Trésor, budget principal 1990-1991, **65**:18-20

Capitale nationale, région
Bal de Neige, festival, **6**:20-1; **55**:18
Boulevard de la Confédération, **6**:6-7; **55**:9, 13, 29
Ceinture verte
Bell Northern Research, terrains loués, **6**:13; **55**:15
Expansion, **55**:16
Planification, **50**:7; **55**:8
Voir aussi sous le titre susmentionné Terres
District fédéral, création proposée, **6**:25-6
Gestion, structure, complexité, **6**:25
Gréber, Jacques, contribution, **6**:4
Limites, extension
Boudria, Don, projet de loi, **6**:16-7, 20; **50**:10-1
Papineau, municipalité régionale, demande, **50**:28
Mile Circle, parc, transformation en quartier d'ambassades, projet, **6**:20-1
Municipalités, subventions fédérales reçues en remplacement d'impôt, **6**:25
Pistes cyclables, tronçon Hull-Aylmer, **55**:29
Ponts
Aylmer-Ottawa ou Deschênes-Britannia, **55**:21, 27-8
Construction, étude, **6**:27-8; **55**:15-6, 19, 21, 27
Pont Champlain, **55**:28

Capitale nationale, région—*Suite*
Routes
Axe McConnell-Laramée, **55**:27-8
Outaouais québécois, **55**:27, 29
Promenade de l'aéroport, élargissement, **55**:23-4
Promenade de l'Est
Pont routier, construction, délai, **6**:21-2
Prolongation de Greene's Creek jusqu'à Orléans, **55**:15-6
Promenade de l'Outaouais (section ouest), autobus, contrat d'utilisation, 55:10
Régions périphériques, prospérité, comparaison, **50**:28
Résidences officielles, arbustes, recensement, coût, **6**:8-10
Sondages d'opinion, **6**:16-7
Voir aussi sous le titre susmentionné Tourisme—Enquête
Terres fédérales, plan d'utilisation
Administration, responsabilité, **6**:11-2
Ceinture verte, incidence, **6**:10
Consultations, **6**:5
Dépôt à la Chambre des communes, **6**:10-2, 28
Mise en place, **6**:4; **55**:8
Transport, corridors, **6**:12; **55**:25
Tourisme
Destination, programmes, **6**:7; **55**:8, 18, 21-2
Enquête ou sondage d'opinion, résultats, **6**:28-9
Liaisons aériennes et routières, lacunes, relation, **55**:23, 30
Passeport pour le visiteur, projet, **6**:19
Promotion, rôle de la CCN, **6**:10-1; **50**:8, 26-7; **55**:21-3, 30-2
Visiteurs, nombre, **6**:7; **50**:8; **55**:8
Transport
Système, intégration, **6**:28
Voir aussi sous le titre susmentionné Terres
Travaux publics, ministère, dépenses
Ottawa et extérieur, répartition, **11**:13-4
Québec et Ontario, répartition, **10**:31-2
Voir aussi Fête du Canada; Gouvernement, bureaux

Cardizem. *Voir* Médicaments—Prix

Carleton—Gloucester. *Voir* Poste, services—Boîtes postales

Carlos, John A. (Du Pont Canada Inc.)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:44-5

Carrothers, Paul (Association des services funéraires du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:30-1, 35-6, 38-41

Cartes de crédit
American Express, **19**:8; **20**:5-6
Association des banquiers canadiens, position, **14**:30
Association des consommateurs du Canada
Revues, articles publiés, **19**:4, 7
Voir aussi sous le titre susmentionné Finances; Intérêt, taux—Législation
Automobiles, location, **12**:23-4; **14**:13, 30; **19**:10
Autorisations en blanc, **12**:23
Avances en espèces, **19**:9
Avenir, **12**:35
Banques
Intérêt, taux, justification, **12**:21
Revenus tirés, **14**:25

Cartes de crédit—*Suite*
Banques—*Suite*
Voir aussi sous le titre susmentionné Commerçants—Cotisations; Consommateurs—Plaintes; Intérêts
Commerçants
Bordereaux de vente, échange contre argent comptant, **14**:5, 25; **15**:23-4; **19**:9
Cotisations versées aux sociétés émettrices
Banque de Montréal, **13**:14
Banques, revenus tirés, **14**:26-7
Période de grâce, relation, **20**:16-8
Prix de vente, inclusion, **14**:25-6; **15**:12
Système, fonctionnement, **20**:22-3
Taux, **13**:4; **14**:26; **15**:9-10, 23
Transactions en argent comptant, relation, **13**:24-5
Concurrence
Niveau, **12**:32; **13**:14-5, 22; **14**:21; **19**:20-1; **20**:4-5, 19
Voir aussi sous le titre susmentionné Intérêt; Sociétés
Consommateurs
Choix, liberté, **13**:13-4
Droits et intérêts, défense, **13**:30
Information
Amélioration préconisée, **19**:24; **20**:8
Degré de compréhension, **14**:41-2; **19**:12; **20**:15-6
Gouvernement, rôle, **19**:15-6
Plaintes, **12**:25; **14**:41-2
Obtention
Droit, **13**:35
Facilité, **12**:29-31; **19**:23
Sans demande préalable, **12**:30, 33
Plaintes
Et demandes de renseignements, traitement par les banques, **14**:31-2
Exemples, **12**:16-7; **19**:11-2
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs—Information
Protection, gouvernement, intervention, rôle, etc., **12**:19, 31, 38; **13**:5-6, 26
Utilisation
À mauvais escient ou irresponsable, **12**:26-9, 37-8; **20**:12
Aspects démographiques, **19**:4-5
Avantages, **13**:25; **14**:5
Confusion, **14**:30-1
Pour gagner de l'argent, exemple, **20**:11-2
Sensibilisation, **12**:26; **13**:34-5
Voir aussi sous le titre susmentionné Intérêts; Relevés—Sommes
Consommateurs et Sociétés, ministère, surveillance, information, divulgation, **13**:6, 10-1, 15-6, 23; **15**:36; **19**:9-10, 15
Demandes d'adhésion
Formules approuvées d'avance, **12**:16
Voir aussi sous le titre susmentionné Sears Canada
Détaillants, cartes (cartes maison)
Dette accumulée, importance relative, **13**:19
Établissements financiers, cartes, comparaison, **13**:12; **15**:27-8; **19**:12
Frais de service annuels, absence, **15**:11-2, 22
Information, divulgation, **15**:6

Cartes de crédit—*Suite*
Détaillants, cartes (cartes maison)—*Suite*
Intérêt, taux (ou frais d'administration), **12**:20-1; **13**:7, 12-3, 24, 30-1; **14**:11; **15**:4-6, 11-3, 16-7, 27-8, 38-9; **19**:16; **20**:18, 22
Intérêts, calcul, méthode, **14**:20; **15**:10-1, 22; **20**:5, 7, 20, 22
Mauvaises créances, défauts de paiement, etc., **15**:15, 17-9, 31; **20**:22
Période de grâce, **12**:26; **13**:32; **15**:10-1, 16, 38
Personnes à faible revenu, utilisation, **13**:30-2; **15**:14
Pertes, **15**:33-4
Promotion en magasin, émission insouciante, etc., **12**:29-30; **13**:8-10, 24, 31-2, 34; **15**:14-5, 30-5; **19**:17-9, 23-4
Relevés mensuels, **15**:6-7
Rendement, taux, **15**:25-7
Utilisateurs, profil, **15**:6
Utilisation, **14**:20; **15**:17-9
Voir aussi sous le titre susmentionné Essence
Essence, détaillants, cartes, intérêt, taux, **12**:20-1, 27; **14**:12
Factures. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Relevés
Finances et affaires économiques, comité permanent, examen de 1986-1987
Association des consommateurs du Canada, représentant, témoignage, **19**:20-2
Impact, **12**:17; **13**:4, 6-8, 10-2, 23-4; **14**:20-1; **19**:15
Raisons, **20**:9
Recommandations, **13**:13, 35; **15**:36
Frais de service annuels, **13**:5, 13-4; **14**:32-3
Voir aussi sous le titre susmentionné Détaillants
Gouvernement, intervention, rôle, etc., **13**:10, 33; **14**:14; **20**:16
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs—Information; Consommateurs—Protection
Information
Amélioration, **12**:25, 38; **13**:34-5; **14**:7, 42
Divulgation, **14**:6-7, 14-5, 22, 41-2; **19**:5, 14, 19; **20**:8, 24
En milieu scolaire, **14**:39, 41
Groupe d'étude fédéral-provincial-territorial, document (avril 1988), **14**:36; **20**:24
Insuffisance, **13**:22
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs; Consommateurs et Sociétés, ministère; Détaillants; Intérêts, calcul—Consommateurs; Relevés
Intérêt, taux
Bons du Trésor, taux, relation, **14**:5-6, 16-7, 20-1
Comité, étude
Globe and Mail, éditorial, **3**:4-6; **14**:14-5; **19**:13-4; **20**:24
Mandat, **12**:5-6
«Perte de temps», **13**:33
Résultats espérés, **13**:23; **19**:15
Témoins, liste, **10**:4; **12**:5-6
Concurrence, **12**:27, 32; **13**:12-4; **14**:5-6, 16-7; **20**:8-10
Coûts inclus ou pris en compte, **14**:18-9
Ententes anticoncurrentielles appréhendées, **13**:22; **14**:12
Législation
Association des compagnies de fiducie du Canada, position, **20**:7, 16
Association des consommateurs du Canada, position, **19**:5, 21-3
Projet de loi C-214 (Rodriguez), **13**:21-2, 33, 36-7; **14**:16; **15**:12, 39; **20**:8

Cartes de crédit—*Suite*
Intérêt, taux—*Suite*
Législation—*Suite*
Projet de loi C-238 (Blenkarn), **12**:31; **13**:5, 19-21, 27, 37; **14**:19-21, 24-5; **15**:16, 36
Projet de loi C-266 (Stackhouse), 2e sess., 33e lég., **13**:33-4, 36-7
Voir aussi sous le titre susmentionné Intérêt—Plafond
Modification, préavis, délai, **13**:6-7, 23-4
Niveau élevé
Autres pays, comparaison, **14**:26-7
Raison, **12**:35
«Usuraire», **12**:19, 33
Période de grâce, relation, **20**:11, 23
Plafond, législation préconisée, **12**:17, 19, 25, 27, 31-2, 37; **13**:13-4, 23, 33-6; **14**:12, 16
Similitude, **14**:12-3
Taux annuel réel, affichage proposé, **19**:5, 12, 17
Taux d'escompte ou préférentiel, écart ou relation, **12**:17, 24-5, 27, 38; **13**:4, 13-4, 34-6; **14**:12, 16; **19**:21; **20**:9-11
Voir aussi sous le titre susmentionné Banques; Détaillants; Essence; Sears
Intérêts, calcul, méthode
Banques, description, **14**:9-10, 19-20
Consommateurs, information, **12**:16, 18, 25-6; **13**:5, 27, 34; **14**:7, 22-5, 28-30, 33-4, 36, 38-9, 41; **19**:7-8, 11, 13-4, 16-7, 19; **20**:22
Date utilisée, **12**:33; **13**:5, 10, 18-20; **14**:22-4, 33, 40-1; **20**:20
États-Unis, **20**:15
Intérêt résiduel, **14**:35-6
Intérêts composés ou non, **13**:5, 15; **14**:10, 19, 34-5
Québec, **15**:36-7
Simplification, **19**:15, 17
Solde employé en pratique, **14**:15-6, 34-7
Solde mensuel dû, utilisation proposée, **13**:19-20
Uniformisation, **12**:19-20; **13**:15-6; **14**:19-21, 24-5; **15**:35-7; **19**:6, 13-4, 16-7; **20**:13, 15
Voir aussi sous le titre susmentionné Détaillants
Limites de crédit, augmentation sans autorisation, **12**:16
Mauvaises créances, défauts de paiement, etc., **13**:28; **14**:40; **15**:15-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Détaillants; Sears
Nécessité pour certains achats, **12**:16, 23-4, 34-5
Nombre en circulation, **13**:29; **14**:5
Ottawa Sun et *Edmonton Sun,* sondage, **12**:15-8, 21-2, 28, 36-8
Période de grâce, **12**:16, 23, 25; **13**:10, 18-9; **14**:9, 28, 33-4, 37, 40-2; **19**:8, 15; **20**:5-6, 21-2
Voir aussi sous le titre susmentionné Commerçants—Cotisations; Détaillants; Intérêt, taux
Prestige, cartes, avantages conférés, **19**:10
Publicité, **13**:22-3
Radio Shack, acceptation, conditions, **14**:10-1, 14; **15**:24-5
Relevés mensuels
Factures, règlement
À temps sans payer d'intérêt, **12**:22, 24, 26; **14**:9, 19, 27, 38; **20**:11, 20-1
Délai, **12**:16
En retard, **12**:28; **14**:31
Par acomptes, **14**:36-7

Cartes de crédit—*Suite*
Relevés mensuels—*Suite*
Information
Clarté, lacunes, **12**:20
Divulgation, **14**:7, 38; **19**:5
Réception tardive, **12**:22-3
Sommes facturées fautivement
Consommateurs, plaintes, **12**:33-4; **14**:29
Correction, difficulté, **12**:32; **19**:11
Et créditées par la suite, **12**:23
Voir aussi sous le titre susmentionné Détaillants
Rôle économique, évolution, étude, **12**:5-39; **13**:4-37; **14**:4-42; **15**:4-40; **19**:4-25; **20**:4-24; **24**:55-7
Rapport à la Chambre, **24**:1-53
Adoption et présentation à la Chambre, **24**:56
Ébauche
Étude, **21**:6-7; **23**:4-5; **24**:55-6
Préparation, **22**:28
Sears Canada
Demandes d'adhésion
Rejet, taux, **15**:14
Solvabilité, vérification, **15**:31-2
Intérêt, taux, **12**:20-2; **13**:12-3; **15**:13
Mauvaises créances, défauts de paiement, etc., **15**:13-4, 31
Utilisation exclusive, exigence, **13**:9; **15**:8
Sociétés émettrices
Concurrence insuffisante, **12**:20, 28; **19**:5-6, 20-1; **20**:10
Émission, discernement, **13**:34-5
Rendement, taux, **19**:6
Requins de la finance, analogie, **12**:17; **19**:6
Risque couru, **13**:28
Voir aussi sous le titre susmentionné Commerçants—Cotisations
Titulaire, entente signée, **14**:6-7
Transactions en argent comptant
Incidence, **12**:24, 35, 39; **14**:13-4
Voir aussi sous le titre susmentionné Commerçants—Cotisations
Types, **20**:5, 19
Utilisation illégale, vols et fraude, **13**:28-9; **14**:39-40
Voir aussi Cartes de débit; Société canadienne des postes

Cartes de débit
Cartes de crédit
Détaillants, cartes, impact, **15**:29
Utilisation, comparaison, **12**:38; **20**:23
Comité, étude, proposition, **19**:20
Consommateurs, utilisation
Avantage, **20**:11
Craintes, **15**:29
Encouragement, **13**:27; **15**:30
Détaillants
Position, **15**:28
Voir aussi sous le titre susmentionné Cartes de crédit
Établissements financiers, mainmise, **15**:28
Fonctionnement, description, **12**:35; **15**:28; **36**:8
Implantation, difficulté, **13**:26-7
Voir aussi Banque royale

Casey, Bill (PC—Cumberland—Colchester)
Association canadienne des maîtres de poste et adjoints, **27**:28, 30

Casey, Bill—*Suite*
Association nationale des grands usagers postaux, **28**:27
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **23**:5
Comité, **27**:29; **38**:16, 19; **41**:5
Planification des travaux, **46**:3
Comité d'examen du service postal, **27**:30
Poste, comptoirs, **27**:29-30; **33**:18-9
Poste, services, étude, **27**:28-30; **28**:27; **30**:17-20; **32**:53-5; **33**:18-9; **35**:26-7; **37**:21-2, 33; **43**:18-9; **48**:4
Poste, tarifs, **30**:17-9; **37**:21-2
Société canadienne des postes, **27**:28-9; **28**:27; **30**:20; **32**:53-5; **35**:26-7; **43**:19

Catterall, Marlene (L—Ottawa-Ouest)
Procédure et Règlement, **18**:4

CCN. *Voir* Commission de la Capitale nationale

CEE. *Voir* Communauté économique européenne

Centre des expositions du gouvernement canadien
Matériel d'exposition, production, activités, privatisation, **51**:15-8

Chadwick, Harry (PC—Brampton—Malton)
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, examen, **1**:41-2, 47

Chambers, projet. *Voir* Ottawa, Ont.

Chambre de commerce du Canada. *Voir* Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Comité—Témoins—Comparution; Témoins; TPS; TVF—Élimination

Chantiers navals. *Voir* Fonction publique—Équité salariale

Charest, l'hon. Jean J. (PC—Sherbrooke; président)
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:32, 41-2, 48, 51, 55-9; **77**:8, 12-4, 22, 25-7
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:32, 41-2, 48, 55-9; **77**:8, 12-4, 22, 25-7
Étude, **78**:29, 35, 46-7
Voir aussi Président du Comité

Charlottetown, Î.-P.-É.
Commission de la Capitale nationale, assistance, **55**:22

Chartrand, Gilbert (PC—Verdun—Saint-Paul)
Association canadienne des maîtres de poste et adjoints, **27**:25
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **23**:4-5; **24**:55-6
Comité, **23**:7, 15
Fédération canadienne des municipalités, **29**:15
Poste, bureaux, **27**:25-6
Poste, comptoirs, **27**:25-6
Poste, services, étude, **25**:17, 19, 54-6; **26**:15-7; **27**:25-7; **28**:26-7; **29**:13-6; **35**:23-4
Société canadienne des postes, **23**:7, 15; **25**:17, 19, 55-6; **26**:15-7; **27**:26-7; **28**:26-7; **29**:16
Vice-président du Comité, **23**:6

Chaussure, secteur *Voir* TPS

Chedore, Bill (Congrès du travail du Canada)
Poste, services, étude, **31**:7-8, 18-9, 21-2, 28-9, 31

Chèques de paye. *Voir* Fonction publique

Chèques de voyage
Gouvernement, contrat, octroi à American Express, **2**:37-8

Chèques sociaux. *Voir plutôt* Prestations sociales, chèques

Chink, Alfred C. (Inglis Limitée)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **68**:52-3, 57

Chmara, Harold (Compagnie de la Baie d'Hudson)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, 71:26-35

Chômage, taux
Crow, John, gouverneur de la Banque du Canada, position, **57**:19
Voir aussi TPS

Chrysler Canada Limitée. *Voir* Témoins; TPS

Circonscriptions électorales
Document intitulé *Programme de statistiques sur les petites régions,* **22**:18-9, 24; **63**:23-4

Circuits intégrés, topographies, Loi
Adoption, **79**:8

Clancy, Mary (L—Halifax)
Comité, séance d'organisation, **1**:8, 11-2, 15, 17, 20, 27
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **8**:18-22
Médicaments, **8**:18-22
Vice-président du Comité, **1**:8

Clark, Lee (PC—Brandon—Souris; secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **23**:5
Comité, **23**:12, 14-5, 29
Société canadienne des postes, **23**:12, 14-5, 29

Clarkson Gordon. *Voir* Poste, services—Courrier, livraison—Délais—Évaluation

Clermont, G. (Société canadienne des postes)
Poste, services, étude, **25**:53, 57, 60, 66, 70; **26**:10-4, 21-2, 29; **46**:18-9, 29

Cloutier, Sylvain (Société canadienne des postes)
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **16**:4-6, 30-1, 33; **17**:14-5

CN. *Voir* Canadien National

Code canadien des normes de publicité. *Voir* Publicité—Trompeuse

Coiffure, salons. *Voir* TPS

Cole, John E. (PC—York—Simcoe; président suppléant)
1$, pièce, **1**:44-6
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **71**:15-6; **74**:13-4
Capitale nationale, région, **50**:26-7; **55**:22
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **13**:24-5; **24**:55-6
Comité, **18**:10, 13; **22**:26-7; **36**:4-5; **39**:5-6; **52**:4; **56**:26; **79**:38
Planification des travaux, **46**:3
Séance d'organisation, **1**:7-8, 10-1, 18, 22, 27-8
Conseil du Trésor, budget principal 1989-1990, **7**:24
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:10, 13
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **8**:26-7

Cole, John E.—*Suite*
Consommateurs et Sociétés, budget principal—*Suite*
1991-1992, **79**:18-20
Diesel, **79**:18
Employeurs, **7**:24
Essence, prix, **79**:18-9
Faillite, Loi, **79**:20
Finances, budget principal 1990-1991, **48**:17-8
Fonction publique, **54**:21-2
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **79**:32-3
Étude, **78**:39-40
Gaz propane, **79**:18
Gouvernement, contrats, **50**:25
Habitation, **52**:21-2
Harbourfront Corporation, **50**:25-6
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1990-1991, **63**:24-7
Magazines, **39**:37
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, examen, **1**:44-6
Poste, bureaux, **26**:26; **27**:23
Poste, comptoirs, **27**:21-2
Poste, services, étude, **25**:31-2; **26**:26-8; **27**:21-4; **32**:39-42; **35**:17-20; **36**:29-31; **39**:37-8; **44**:22-6; **46**:36-7; **47**:15-6; **48**:4; **50**:3; **52**:5-6, 8; **54**:3
Poste, tarifs, **35**:18-9; **44**:24-6
Président du Comité, **1**:7
Prêts hypothécaires, **52**:22-3
Procédure et Règlement, **18**:10, 13
Produits allergènes, **8**:26-7
Propane, prix, **79**:18
Recensement de 1991, **63**:24-6
Secrétariat d'État, budget principal 1990-1991, **54**:21-2
Société canadienne des postes, **25**:31-2; **32**:40-2; **39**:37-8
Sociétés d'État, **48**:18
Statistique Canada, **63**:27
Télésat Canada, **48**:17
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:18-20, 26; **61**:14-5; **62**:14-6, 34-5; **63**:9-10; **70**:23-5; **71**:14-6; **73**:23; **74**:13-4, 35-6
Travaux publics, budget principal 1990-1991, **50**:25-7; **52**:21-3; **55**:22
TVF, **63**:9-10; **74**:35
Vice-président du Comité, **1**:8
Voir aussi Président du Comité; Vice-président du Comité

Coleman, John T. (Fondation canadienne de la publicité)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **72**:5-15

Colis, livraison. *Voir* Poste, services; Poste, tarifs

Colline du Parlement
Allée centrale (face à la Tour de la Paix), réparation, **6**:23
Circulation, problème, **55**:20
Construction et réparation
Députés, doléances, présentation au Bureau de la régie interne, **6**:23
Plan-cadre de 10-20 ans, **6**:23-4
Responsabilités, partage, **6**:23; **10**:9
Enceinte parlementaire, projet, **6**:5-6; **55**:19-20
Manifestations, règlement sur les nuisances, modification, **48**:13-7
Routes, réfection, **6**:22-3

Colline du Parlement—*Suite*
Stationnement
Étude, **55**:19-20
Souterrain, projet, **6**:23
Statues, dépenses, **10**:34-5
Tunnels
Entre l'éd. de l'Ouest et l'éd. du Centre, état, **6**:22-3
Entre tous les édifices du Parlement, projet, **6**:23
Voir aussi Pearson, Lester B., ancien premier ministre, statue; VIA Rail—Coupures

Comité
Budget des dépenses, approbation, **7**:4; **46**:3
Composition, **76**:75
Modification, **76**:6
Délibérations
Enregistrement, **10**:6-8; **14**:4; **78**:16-7
Voir aussi sous le titre susmentionné Séances à huis clos
Députés
Absence, explication, **60**:4
Présence, **52**:4
Questions, durée ou longueur, **4**:6-7; **41**:23; **76**:38; **79**:17, 27-30
Temps de parole et ordre d'intervention, **1**:28; **2**:35; **3**:21, 24-5; **4**:7-8; **5**:10; **7**:21-2; **9**:14; **10**:26, 35; **11**:4, 25; **12**:18; **13**:16-8, 34; **14**:31-2; **17**:27; **18**:8, 24; **25**:22-3, 31, 45, 51, 58-9, 62; **26**:7, 24, 26; **28**:21, 25-6; **31**:10, 14-5, 22, 30-1; **32**:40, 42, 52; **34**:26; **36**:22; **37**:19, 31; **38**:15; **39**:36-7; **44**:20-2; **45**:24; **46**:10; **48**:21; **49**:26; **50**:18, 20, 25; **52**:27; **54**:12, 19; **55**:9; **56**:10, 14; **57**:11, 15, 22; **58**:16, 23, 30; **59**:5; **64**:26, 31, 42, 60; **65**:15, 33, 72-3; **66**:43; **70**:13-4; **72**:10, 19, 53-4; **73**:15; **74**:10; **76**:7, 16, 26, 37, 44, 47-9, 52, 56, 60-5, 68-70, 72; **77**:9, 12; **78**:26, 29-30, 37, 40
Documents
Annexion au compte rendu, **14**:10; **15**:7; **31**:4; **37**:33; **39**:7; **41**:14; **77**:6, 26
Dépôt auprès du greffier, **4**:4; **11**:3; **12**:3; **17**:11; **37**:20-1; **54**:5; **76**:33; **78**:5
Distribution, **11**:25-7; **12**:18; **17**:12; **27**:29; **35**:4; **58**:21-2; **74**:4; **76**:10, 43; **77**:8; **79**:8-9
Avant traduction, **55**:5-7; **78**:10
Dans les deux langues officielles, **3**:7; **19**:24-5; **26**:6; **42**:27; **59**:24-5; **62**:5; **78**:10-1
En anglais seulement, **12**:6-14; **17**:12; **39**:8; **42**:27; **56**:27; **59**:24; **62**:40
En français seulement, **67**:5; **77**:4; **78**:10
Et renseignements, demandes, **2**:14-6; **6**:17, 29; **7**:16, 25-6; **11**:13-5, 21-2; **14**:29-30, 41; **15**:16, 39; **16**:12, 18, 28, 33-4, 37; **17**:11; **18**:17-8, 22, 24; **20**:23; **21**:28-9; **22**:8; **25**:27, 42, 68, 71; **26**:4-5, 12; **32**:43, 48, 66; **33**:22-3; **34**:17; **37**:26; **39**:22-3; **40**:12-3; **41**:40; **42**:18, 26, 38, 40; **46**:15-7; **49**:28; **50**:24-5; **51**:15, 29; **54**:9; **55**:15-6; **63**:8; **65**:77; **66**:42, 44; **72**:6-7, 35-6; **73**:9; **76**:75; **77**:8; **79**:38-9
Liste, **40**:13-4
Exemplaires, disponibilité, **58**:15
Ministres
Comparution, **22**:24-8; **51**:5; **55**:5
Approvisionnements et Services, **2**:34-5, 38
Consommateurs et Sociétés, **3**:25-6, 28; **22**:24-8; **46**:3
Habitation, **52**:4, 29; **73**:13

Comité—*Suite*
Ministres—*Suite*
Comparution—*Suite*
Privatisation et affaires réglementaires, **79**:38
Revenu national, **72**:30
Travaux publics, **10**:12, 35; **50**:5-6; **79**:38
Exposé, distribution, **52**:9
Interrogation informelle, proposition, **4**:5-7
Réponses, longueur, **4**:5-7; **79**:18
Voir aussi sous le titre susmentionné Témoins—Comparution—Forum
Planification des travaux, **1**:25, 28-9; **21**:6-10; **46**:3; **76**:5-31
Ordre du jour, m. (White), **23**:10-29, adoptée, 30
Am. (Clark, L.), **23**:12-20, adopté, 21
Publicité
Annonces dans les journaux, **21**:8-10
Budget, **55**:4
Recherchistes
Services, recours, autorisation, **1**:23-4
Travaux, préparation
Dans les deux langues officielles, **12**:22
Demandes, **21**:10; **46**:38; **56**:11
Salle de réunion
Changement, **58**:25
Disponibilité, **76**:34
Évacuation suite à un appel à la bombe, **79**:22-3
Interdiction de fumer, **4**:8; **15**:25
Médias, évacuation, **76**:5
Sélection, **17**:17
Séance d'organisation, **1**:7-28
Séances
Ajournement, **3**:29
Proposition, **76**:15
Avis de convocation, modification, **61**:31
Calendrier, **7**:27; **8**:4; **15**:8; **46**:3; **77**:7-8, 30; **79**:39
Commencement, retard
Quorum, absence, **3**:28; **4**:8
Vote à la Chambre, **35**:4, 11; **38**:4; **41**:6
Continuation malgré la sonnerie d'appel d'un vote à la Chambre, **39**:4-7
M. (Boudria), **38**:18, rejetée, 19; **39**:4
Convocation, avis, délai de réception, **56**:5
Durée, **2**:34; **3**:27-8; **4**:5-7; **14**:27; **17**:29-30; **18**:7; **19**:7; **25**:29-30; **29**:4; **33**:4; **57**:21-2; **64**:29; **76**:38, 64, 73, 75
Pause, **63**:18; **78**:49
Suspension pour un vote à la Chambre, **18**:7; **35**:28; **36**:31-2; **38**:16-20; **41**:4-5, 16
Tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum, **20**:4
M. (Cole), **1**:10-3, adoptée, 14
Am. (Hopkins), **1**:12, rejeté, 13
Am. (Rodriguez), **1**:13, rejeté, 14
Séances à huis clos, **23**:4-5; **24**:55-7; **46**:3; **48**:4-5; **50**:3; **54**:3
Délibérations, nature confidentielle, **1**:26-8
Tenue, **13**:37; **23**:7; **28**:4
Transcriptions, destruction, **3**:7
M. (Leblanc, N.), **1**:19-22, retirée, 23
Sous-comité du programme et de la procédure
Composition, **77**:5-6
M. (Leblanc, N.), **1**:14-8, adoptée, 19
Am. (Hopkins), **1**:14-5, rejeté, 16

Comité—*Suite*
Sous-comité du programme et de la procédure—*Suite*
Composition—*Suite*
M. (Leblanc, N.)—*Suite*
Am. (Taylor), **1**:16-8, rejeté, 19
Réunions
Calendrier, **2**:34, 38; **5**:4; **15**:40; **51**:5
Comptes rendus, **21**:6-8; **23**:6-7; **37**:5; **46**:3; **51**:5; **55**:4-7; **60**:14
Motions, adoption, **51**:26-7
Quorum, **66**:25-6
Report, **15**:7-8
Tenue, **57**:32; **77**:4-6
M. (Feltham), 26, 66, retirée, 27
Témoins
Audition
Ordre, **37**:5
Temps, **18**:24; **58**:25, 37; **61**:30; **72**:34
Comparution ou convocation
Association des vendeurs de voitures d'occasion de l'Ontario, **67**:29-30
Banque du Canada, gouverneur, **56**:23, 35
Bureau du Conseil privé, Stanley Hartt et Paul Tellier, **18**:5, 7, 10-4
Chambre de commerce du Canada, **60**:18
Commission de la Capitale nationale, Jean Pigott, **50**:5-6
Compagnie de la Baie d'Hudson, **67**:29-30
Congrès du travail du Canada, **59**:32-4, 42; **60**:14; **68**:35-6
Conseil national du bien-être social, **67**:29-30
Fonction publique, minorités visibles, comité consultatif du ministre, président, **7**:25-6
Fondation canadienne de la publicité, **67**:29-30; **72**:5, 10
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:6-14, 16-31, 33-4; **77**:4-8
Ministre responsable (Premier ministre Mulroney), m. (Gauthier), **78**:40-2
Goldman, Calvin, **1**:25-8
Grand Conseil des Cris du Québec, **36**:4; **37**:12
Holm, John, **39**:15
Institut Fraser, **59**:33-4, 42; **60**:14; **62**:41
Liste, **10**:4; **37**:5; **46**:3; **51**:5, 27; **55**:4; **63**:13
Ordre, **36**:4-5
Rappel, **17**:34-5
Report, **14**:27-8; **15**:19-21, 39
Société canadienne des postes, **23**:6-7
Employés victimes de harcèlement, **32**:29-30
Lander, Donald, **18**:6; **23**:8-11, 15, 17, 23-4, 28-9; **25**:32; **45**:4
Statistique Canada, **58**:4
Syndicat canadien de la Fonction publique, **59**:32-4, 42; **60**:14; **64**:62-4
Exposé
Abrégé demandé, **40**:9; **42**:11; **66**:49
Lecture, durée, **34**:8; **42**:11; **66**:49
Frais, remboursement, **1**:24-5
Mémoires
Dépôt demandé, **37**:12
Envoi au préalable, **62**:5
Refus de comparaître, **55**:4-5; **56**:25-6; **59**:32-4, 42; **67**:28
Réponses
Longueur, **4**:5-7; **8**:10; **17**:29

Comité—*Suite*
Témoins—*Suite*
Réponses—*Suite*
Par écrit, **22**:20, 22; **25**:42, 61; **54**:15-6, 20; **79**:25
Temps accordé, **25**:51; **26**:24, 30
Vidéo, présentation, **41**:26
Voyages, annulation, **37**:5-6
Voir aussi 1$, pièce—Billet de 1$; Banque fédérale de développement—Prêts; Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Cartes de crédit—Intérêt, taux; Cartes de débit; Comité d'examen du service postal—Mandat; Commission de la Capitale nationale—Dépenses; Forum des citoyens sur l'avenir du Canada—Dépenses; Nominations par décret; Poste, tarifs—Nord; TPS

Comité consultatif de la propriété intellectuelle
Activités, **49**:7
Création, **3**:9

Comité d'examen du service postal (Marchment)
Allusion, **34**:19
Démantèlement, **46**:7-9; **47**:6, 11; **48**:28; **49**:9, 25
Efficacité, **40**:37-8; **44**:8; **46**:20-1; **47**:6, 11
Indépendance, **40**:33, 37
Mandat, **30**:8; **38**:14
Comité, enquête, comparaison, **40**:28-9
Pouvoirs
Accroissement préconisé, **33**:10-1; **35**:6; **36**:14, 16; **39**:15-6
Limites, **45**:12
Rapport, recommandations, **27**:8, 30; **33**:11; **34**:11; **39**:17; **40**:24-5; **47**:6
Gouvernement, réponse, **47**:12
Transformation en Office de réexamen du service postal, **33**:10
Voir aussi Poste, services—Déréglementation *et* Interfinancement; Poste, tarifs—Augmentations; Société canadienne des postes *passim*; Témoins

Commerce de détail. *Voir plutôt* Détaillants

Commerce international
Échanges, mondialisation, phénomène, **56**:6
Voir aussi Vêtements

Commission Bélanger-Campeau. *Voir* Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

Commission de la Capitale nationale (CCN)
Actifs, gestion, **55**:9, 25-6
Biens fonciers
Description, **10**:9
Érosion, **6**:13
Voir aussi sous le titre susmentionné Recettes
Biens immobiliers, rationalisation, stratégie, **6**:5
Budget des dépenses
Coupures, répercussions, **6**:18-9; **11**:14; **50**:6, 8; **55**:7, 10, 25
Municipalités et administrations régionales, contribution suggérée, **6**:24
Commandite, programme, **55**:8
Dépenses, programme, Comité, examen proposé, **50**:5
Entretien
Opérations, étude, **55**:26
Personnel permanent et saisonnier, **55**:25-7
Haute direction, dépenses, **6**:19-20

Commission de la Capitale nationale...—*Suite*
Mandat, **10**:9
Modification, **6**:4-5, 10-2; **55**:21
Ministères et organismes fédéraux, relations, **55**:8, 17-8
Municipalités et administrations régionales
Relations, **6**:24; **55**:7, 10, 17-9
Voir aussi sous le titre susmentionné Budget
Plan décennal, **6**:5
Programmes, évaluation, mécanisme, **6**:24-5
Recettes, augmentation
Biens fonciers, utilisation, **6**:5, 13-4
Programme, **6**:5, 11-3; **55**:7
Réorganisation, **6**:5, 12; **55**:14-5
Rôle futur, **55**:18
Terres, cession
Produit, utilisation, **55**:10-1
Programme, **6**:5; **55**:8
Wakefield, Qué., **50**:21; **55**:14
Vérificateur général, examen, recommandations, **6**:5, 12; **55**:14-5
Vice-présidents, nombre, **6**:11-2; **55**:10-1
Voir aussi Capitale nationale, région—Tourisme—Promotion; Charlottetown, Î.-P.-É.; Comité—Témoins—Comparution; Fredericton, N.-B.; Ottawa, Ont.—Centre-ville; Témoins

Commission de la Fonction publique
Budget des dépenses, augmentation, **54**:5
Formation linguistique, dépenses, **54**:6-7
Publicité, dépenses, **54**:5
Services professionnels et spéciaux, **54**:5-6
Voir aussi Fonction publique—Dotation; Fonction publique 2000; Témoins

Commission de lutte contre l'inflation
Allusions, **56**:24, 32, 34, 42
Coût, **59**:36

Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique (Dubin)
Budget des dépenses, **18**:14-7

Commission de révision des marchés
Mandat, **49**:11
Prévisions budgétaires
1990-1991, **49**:11
1991-1992, **79**:11

Commission de surveillance des prix des denrées alimentaires (Plumptre)
Allusion, **58**:32
Fonctionnement, **56**:24, 35-6; **57**:12

Commission d'évaluation environnementale. *Voir* Île-du-Prince-Édouard, projet de raccordement du détroit de Northumberland

Commission du droit d'auteur
Création, **3**:9
Mission, **3**:11-2; **49**:10
Prévisions budgétaires
1989-1990, **3**:12
1990-1991, **49**:10
1991-1992, **79**:11

Commission royale d'enquête sur l'avenir du secteur riverain de Toronto (Crombie)
Budget des dépenses, **18**:14-7, 20-1
Rapport, **50**:26

Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Macdonald). *Voir* Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

Commissions royales d'enquête
Dépenses, **76**:24-5
Enquêtes, Loi, document, distribution, **76**:10-1
Voir Procédure et Règlement—Témoins

Communauté économique européenne (CEE). *Voir* Gouvernement, contrats

Communications. *Voir* Forum des citoyens sur l'avenir du Canada; Télécopieurs

Communications électroniques et télécommunications
Consommateurs, contrôle sur les appels, **36**:9
Croissance, taux, **36**:7
Tarifs interurbains, évolution, **36**:7-8
Technologie, évolution, **36**:7
Voir aussi Poste, services

Compagnie de la Baie d'Hudson
Activités, **71**:22
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Comité—Témoins—Comparution; Témoins; TPS

Compétitivité internationale. *Voir* Entreprises

Comuzzi, Joe (L—Thunder Bay—Nipigon)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:22-3, 41-3

Concentration des entreprises
Concurrence, Loi, dispositions, **8**:7
Gouvernement, engagement d'oct. 1986, **3**:22-3
Niveau, évolution depuis 1984, **3**:24-5
Valcourt, déclaration, **8**:4-7
Voir aussi Pétrole, industrie

Concurrence. *Voir* Aliments—Distributeurs—Marge; Automobiles, concessionnaires; Cartes de crédit; Détaillants; Économie; Essence, prix; Poste, services; Prêts hypothécaires—Marché; PWA et Wardair, fusion; Services financiers—Marché; Société canadienne des postes; Sociétés d'État—Secteur privé; Téléphone—Tarifs; Tourisme; TPS *passim*; Vêtements—Fabricants

Concurrence, Loi. *Voir* Concentration des entreprises; Publicité—Trompeuse; Sociétés, fusions et prises de contrôle

Confédération
125e anniversaire en 1992, célébration, **6**:8; **10**:10; **55**:9, 12-4
Boulevard. *Voir* Capitale nationale, région—Boulevard

Conference Board of Canada
Exposé, distribution et traduction, **59**:24-5
Mission, **59**:16
Voir aussi Témoins; TPS

Congrès du travail du Canada. *Voir* Appendices; Comité—Témoins—Comparution; Poste, services; Société canadienne des postes—Privatisation; Témoins; TPS

Conseil canadien de la distribution alimentaire
Composition et représentativité, **65**:53
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Témoins; TPS

Conseil canadien des chefs d'entreprises
Composition et rôle, **66**:5
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Libre-échange canado-américain, Accord; Témoins; TPS; TVF

Conseil canadien des normes
Mission, **3**:12, 26-7
Prévisions budgétaires
1989-1990, **3**:12
1990-1991, **49**:11
1991-1992, **79**:11

Conseil canadien des normes de publicité. *Voir* Publicité—Trompeuse

Conseil canadien du commerce de détail
Adhésion, **15**:10
Composition, **15**:23
Voir aussi Appendices; Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Poste, comptoirs; Poste, services; Poste, tarifs—Augmentations; Société canadienne des postes; Témoins; TPS

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses
Mise en service, **3**:10-1
Prévisions budgétaires
1989-1990, **3**:11
1990-1991, **49**:10
1991-1992, **79**:11
Rôle, **3**:11; **49**:10
Voir aussi SIMDUT

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). *Voir* Bell Canada—Impôt *et* Réglementation; TPS—Publicité—Gouvernement

Conseil des relations de travail dans la Fonction publique
Années-personnes, utilisation, **18**:27-8
Charge de travail, arriéré, élimination, **18**:25, 29-30
Conciliation et médiation, rôle, **18**:25-6
Fonctionnement, amélioration, défis, **18**:25-7
Mandat, **18**:28
Voir aussi Alliance de la Fonction publique du Canada—Entente; Fonction publique—Équité salariale; Témoins

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Création, **3**:9
Information, collecte, **59**:40
Mission, **3**:11; **49**:10
Pouvoirs, **44**:8-9; **64**:36, 38-9
Prévisions budgétaires
1989-1990, **3**:11
1990-1991, **49**:10
1991-1992, **79**:11
Rapport au Parlement, présentation, **3**:12-4; **8**:18-22; **79**:11
Règlements, entrée en vigueur, date, **8**:23
Voir aussi Médicaments—Prix

Conseil du Trésor
Années-personnes, nombre, **7**:4-5; **65**:5
Budget des dépenses
Augmentation, **7**:4; **65**:5
Niveau effectif, **7**:13
Budget principal
1989-1990, **7**:4-27
1990-1991, **65**:5-26
Emploi, création, projets, financement, **7**:5; **65**:5
Éventualités du gouvernement, fonds, **7**:5, 13, 24; **65**:5-6
Voir aussi Alliance de la Fonction publique du Canada—Entente; Étudiants, emplois d'été; Fonction publique—Effectifs—Alliance; Témoins

Conseil économique du Canada
Financement, **59**:7-8
Membres, nomination, **59**:7-8
Voir aussi Témoins; TPS

Conseil national du bien-être social
Activités, description, **72**:27
Voir aussi Comité—Témoins—Comparution; Témoins; TPS

Conseil privé
Budget principal 1989-1990, **18**:7-31
Budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:31-75; **77**:4-30
Bureau. *Voir plutôt* Bureau du Conseil privé

Consommateurs
Achats aux États-Unis, **56**:17; **67**:17
Black and Decker Canada Inc., impact, **61**:6
Dépenses, niveau actuel, **70**:47
Faillites, **49**:26-7; **79**:11
Organismes, subventions fédérales, **8**:13
Semaine nationale, 23 au 29 avril 1990, **49**:7
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Cartes de crédit; Cartes de débit; Communications électroniques et télécommunications; Économie; Électricité; Imperial et Texaco, fusion; Libre-échange canado-américain, Accord; Médicaments—Prix—Projet; Ontario Hydro—Tarifs; Petro-Canada—Privatisation; Poste, tarifs—Subventions; Publicité—Trompeuse; Système métrique, conversion; Télémarketing; TPS; TVF

Consommateurs et Sociétés
Budget principal
1989-1990, **3**:7-29; **8**:4-28
1990-1991, **49**:4-28
1991-1992, **79**:6-30

Consommateurs et Sociétés, ministère
Années-personnes
1989-1990, **3**:10
1990-1991, **49**:9
1991-1992, **79**:10
Appellation en français, **49**:24-5
Budget des dépenses
1989-1990, **3**:10
1990-1991, **49**:9
1991-1992, **79**:10
«Défi à la gestion», programme, **49**:8
Direction des faillites, **3**:9
Égalité des sexes, politique, **79**:10
Mission, **3**:8-9; **49**:5-6, 11; **79**:8

Consommateurs et Sociétés, ministère—*Suite*
Organisation, **49**:6
Organismes dépendants, **49**:9-10
Poids et mesures, service, effectif, **74**:22-3
Politiques, révision, **79**:9-10
Priorités pour 1989-1990, **3**:10
Propriété intellectuelle, direction générale, conversion en organisme de services spéciaux, **79**:12
Réalisations et initiatives, **3**:9-10; **49**:6-8; **79**:10-2
Recettes prévues
1989-1990, **3**:10
1991-1992, **79**:10
Services demandés et ressources disponibles, écart, gestion, **3**:20
Voir aussi Cartes de crédit; Essence, prix; Fondation canadienne de la publicité; Media Tapes and Transcripts; Médicaments—Recherche; Publicité—Trompeuse; Témoins

Consommation
Crédit. *Voir plutôt* Crédit à la consommation
Politique-cadre, révision, **79**:10-1

Consommation et corporations et administration gouvernementale, Comité. *Voir plutôt* Comité

Construction, matériaux. *Voir* TPS; TVF

Construction navale
Gouvernement, contrats, octroi, politique, **2**:21, 32-4
Lauzon, Qué., cales sèches du ministère des Travaux publics, frais d'utilisation, augmentation, **50**:17-8

Construction non résidentielle, secteur
Situation économique, **58**:31
Soumissions et propositions de prix, taux d'augmentation, **58**:34
Voir aussi Intérêt, taux—Banque; TPS

Contrôleur général, bureau. *Voir plutôt* Bureau du Contrôleur général

Convention de la Baie James et du Nord québécois
Routes, construction, disposition, **37**:28, 31

Cooper, Allan (Association des banquiers canadiens)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:75-86

Copeland, Maureen. *Voir* Société canadienne des postes—Relations—Griefs

Corkery, Jim (Monnaie royale canadienne)
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, examen, **1**:29, 36-8

Côté, Yvon (PC—Richmond—Wolfe)
Association des consommateurs du Canada, **12**:8, 13

Cour fédérale
Immeuble, construction, projet, **10**:22, 26; **50**:19; **55**:20

Courrier publicitaire. *Voir* Poste, services; Poste, tarifs

Couture, Clément (PC—Saint-Jean)
Poste, services, étude, **50**:3

Crédit, cartes. *Voir plutôt* Cartes de crédit

Crédit à la consommation
Croissance, **63**:30

Crédits. *Voir* Gouvernement, crédits

Crispo, John (témoin à titre personnel; Université de Toronto)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:4-10, 12-25
Voir aussi TPS

Crombie, commission. *Voir* Commission royale d'enquête sur l'avenir du secteur riverain de Toronto

Crosby, Howard (PC—Halifax-Ouest; secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor)
Architecture et génie, services, **10**:24-5
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **14**:8, 19, 27, 30-3
Comité, **10**:7; **14**:32; **17**:27
Gouvernement, bureaux, **10**:22-3
Gouvernement, crédits, **4**:24-6
Gouverneur général, mandats spéciaux, rapport 1988-1989, étude, **4**:24-6
Île-du-Prince-Édouard, projet de raccordement, **10**:24
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **17**:10, 21, 31-3
Poste, services, **17**:31-3
Procédure et Règlement, **14**:8; **17**:23, 25-7, 31
Procès-verbaux et témoignages, **10**:6
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **10**:22-6

Crow, John (Banque du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **58**:4-25
Voir aussi Banque du Canada; Chômage, taux; TPS—Salaires

CRTC. *Voir* Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Cudahy, Denis (Monnaie royale canadienne)
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, examen, **1**:38-41, 45-6

Daly, édifice. *Voir* Ottawa, Ont.

Dalzell, Rachel (Association des consommateurs du Canada)
Poste, services, étude, **44**:4-5, 10, 16, 23-4

d'Aquino, Thomas (Conseil canadien des chefs d'entreprises)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:5-15, 17-21, 23-4

Darling, Alan (Conseil du Trésor)
Gouverneur général, mandats spéciaux, rapport 1988-1989, étude, **4**:8-30

Datars, Mark (Municipal Electric Association)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **67**:27

de Cotret, l'hon. Robert R. (PC—Berthier—Montcalm; président du Conseil du Trésor et ministre suppléant de l'Environnement)
Budget des dépenses, partie III, 7:7
Bureau des passeports, privatisation, **65**:25
Bureau du Contrôleur général, 7:6-7; **65**:7
Conseil du Trésor
Années-personnes, nombre, 7:4-5; **65**:5
Budget des dépenses, 7:4, 13; **65**:5
Budget principal
1989-1990, 7:4-27
1990-1991, **65**:5-26
Emploi, création, projets, financement, 7:5; **65**:5
Éventualités du gouvernement, fonds, 7:5, 13, 24; **65**:5-6

de Cotret, l'hon. Robert R.—*Suite*
Défi '89, 7:13
Dette publique, service, coût, 7:11
Douanes canadiennes, agents, classification, **65**:24
Employeurs, Ontario, nouvelle taxe, 7:24
Étudiants, emplois d'été, 7:5, 12-3
Finances publiques, gestion, Loi, modification, **65**:7
Fonction publique
Administration centrale, programme, 7:5; **65**:5
Affectation temporaire, programme, 7:5-6; **65**:6
Autres pays, comparaison, **65**:22
Chèques de paye, virement électronique, projet, **65**:20, 25-6
Effectifs, réduction et mise à pied, 7:15-7, 22-5, 27; **65**:15, 21
Équité en matière d'emploi, programme, 7:25-7; **65**:14
Équité salariale, 7:18-9; **65**:6, 18-20
Fonctionnaires, **65**:11-2
Garde d'enfants en milieu de travail, **65**:26
Minorités visibles, 7:25-6; **65**:14-6
Salaires et avantages sociaux, 7:6, 18-9; **65**:8-10
Fonction publique 2000, **65**:7, 16, 22-3
Gouvernement
Employés, assurance, régimes, contributions de l'employeur, 7:5; **65**:6
Information financière, gestion, **65**:7
Organismes de services spéciaux, établissement, **65**:7, 24-5
Trésorerie, gestion, amélioration, économies, 7:6-7; **65**:7
Gouvernement, dépenses de programmes, **65**:6, 17
Intérêt, taux, 7:12
Langues officielles, Loi, 7:6, 13
Langues officielles, programme, **65**:7
Ministres
Pouvoirs et responsabilités, accroissement, politique, **65**:7
Voyages, dépenses, documentation, **65**:13
Pensions, fonctionnaires et anciens combattants, conjoints survivants, **65**:7
Perley, pont, **65**:10-1
Sociétés d'État, 7:20-1
Transports, ministère, édifice, 7:8-11
Voir aussi Transports, ministère, édifice—Construction—Ontario

de Havilland Aircraft of Canada Ltd.
Privatisation, **21**:22; **48**:18-9, 27

De Laurentiis, Joanne (Association des banquiers canadiens)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **14**:14, 16, 21-4, 26-7, 33-9

Deans, Ian (Conseil des relations de travail dans la Fonction publique)
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:25-31

Débit, cartes. *Voir plutôt* Cartes de débit

Décary, Michel (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, consommateurs, enquête, **64**:32-3

Decima Research Ltd. *Voir* 1$, pièce—Acceptation

Défense nationale, ministère
Terrains excédentaires, aliénation, **11**:16

Défi '89
Programme, financement, 7:13

«Défi à la gestion», programme. *Voir* Consommateurs et Sociétés, ministère

Déficit. *Voir* Intérêt, taux; Prêts hypothécaires—Assurance; TPS

Della Noce, Vincent (PC—Duvernay; secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national)
Hydro-Québec, **65**:46, 73, 75-6; **70**:39
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **65**:45-8, 59-62, 73-7; **70**:33-5, 38-9

Delville, Rachelle (Association des consommateurs du Canada)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **19**:16-7, 23-4

Démocratie industrielle
Syndicat des postiers du Canada, position, **32**:26-7, 63-4; **33**:15

Denton, Timothy (Association des consommateurs du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **59**:46-7

Déréglementation. *Voir* Poste, services; Transports aériens

***Destination*, programmes.** *Voir* Capitale nationale, région—Tourisme

Détaillants
Clients, transactions en argent comptant, coût, **15**:1
Concurrence, **70**:8-9
Voir aussi 1$, pièce—Usage; Appareils ménagers; Cartes de crédit; Cartes de débit; Meubles; TPS; TVF—Stocks

Dette extérieure. *Voir* Intérêt, taux

Dette publique
Gouvernement progressiste conservateur, rendement, **56**:14
Publicité, gouvernement, contrat, **2**:16-7
Service, coût, 7:11; **48**:21; **63**:15, 17
Voir aussi Intérêt, taux—Banque

Dewar, Bevis (Bureau du Conseil privé)
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:7-8, 15, 17-24

Dick, l'hon. Paul Wyatt (PC—Lanark—Carleton; ministre des Approvisionnements et Services)
Approvisionnements et Services, budget principal
1989-1990, **2**:7-38
1990-1991, **51**:5-16, 18-26, 28-31
Approvisionnements et Services, ministère
Années-personnes, **2**:11
Budget des dépenses, **2**:10-1; **51**:5-6, 8
Dépenses par région, **2**:23
Employés, **51**:18-9, 29
Immobilisations, dépenses prévues, **51**:29-30
Organismes de services spéciaux, **51**:7-8, 25-6
Privatisation, **51**:9-10
Rôle, **2**:8-9
Services, examen, **2**:9-10; **51**:8
Architecture et génie, services, gouvernement, contrats, programme SPEC, **2**:18
Centre des expositions du gouvernement canadien, **51**:15-6
Chèques de voyage, **2**:37-8
Comité, ministre, **2**:34-5, 38
Construction navale, **2**:21, 33-4
Dette publique, publicité, gouvernement, contrat, **2**:16-7

Dick, l'hon. Paul Wyatt—*Suite*
Édifices fédéraux, subventions en remplacement d'impôts, **2**:22-3
Énergie, Mines et Ressources, ministère, livre de salon commandé par l'ancien ministre, coût, **2**:17
Environnement, ministère, bureau du ministre, aménagement, coût, **2**:17
Fonction publique
Chèques de paye, virement électronique, projet, **51**:7, 10, 25
Effectifs, réduction et mise à pied, **51**:18-9
Frégate canadienne de patrouille, programme, **2**:28
Gouvernement, contrats
ALE et GATT, incidence, **2**:19-20, 32, 36-7; **51**:6
Approvisionnements et Services, ministère, plan d'action, **51**:6-7
CEE, accord «Europe 1992», impact, **51**:6
Colombie-Britannique, entreprises, accès, **51**:20-1
Données pour 1989-1990, **2**:14
Économie, incidence, **51**:19-20
Fournisseurs locaux, recours, **2**:23-5
Information, accès, politique, **2**:37-8
Marchés publics, publication, **2**:9, 20-1, 34
Ouest canadien, programme, **2**:18, 23, 31
Produit intérieur brut, proportion, **51**:19
Propositions spontanées, programme, **2**:28-30; **51**:21
Provinces, barrières, réduction, mesures, **51**:6
Québec, part, **2**:26-8
Répartition régionale, **2**:23, 31
Services professionnels, dépenses prévues, **2**:14-5
Vérification, lacunes, **2**:30
Impression, gouvernement, contrats, affichage électronique, système, **2**:18
Imprimerie du gouvernement, documents budgétaires, préparation, sécurité, personnel embauché chez Pinkerton's, **2**:12-4
Louis Saint-Laurent, brise-glace, **2**:21, 31-2
Office des normes générales du Canada, **2**:15
Pêches, surveillance aérienne, **51**:22-4
Prestations sociales, chèques, dépôt direct ou virement électronique à la banque, **2**:35-6; **51**:25
Programmes établis, financement, **2**:22
Publicité, gouvernement, contrats, **2**:16-7; **51**:14-5
Summerside, base militaire, fermeture, **2**:25-6
TPS
Approvisionnements et Services, ministère, **51**:7, 10-2, 15, 29
Publicité, gouvernement, **51**:12-3

Dickieson, Herbert (West Prince Chamber of Commerce)
Poste, services, étude, **38**:5-12, 14-5, 17-9

Diesel
Prix, augmentation, **79**:18

Dignité rurale du Canada
Association canadienne des maîtres de poste et adjoints, relations, financement, etc., **25**:29; **34**:5, 22, 25-6
Mandat, **34**:4, 30-1
Organisation, **34**:4-5
Patterson, Cynthia, coordonnatrice nationale
Société canadienne des postes, enquêtes, harcèlement, **34**:10-1, 14-6, 26

Dignité rurale du Canada—*Suite*
Patterson, Cynthia, coordonnatrice nationale—*Suite*
Travail effectué, **34**:17
Syndicat des postiers du Canada, relations, **34**:13
Voir aussi Poste, services; Témoins; VIA Rail—Coupures

Discovery Centre. *Voir* Gouvernement, bureaux—Halifax

Dollar, pièce. *Voir plutôt* 1$, pièce

Dollar canadien, taux de change
Black and Decker Canada Inc., coûts, incidence, **61**:7, 16-7
Intérêt, taux, relation, **56**:21-2; **58**:9
Prix à la consommation, incidence, **57**:13
Voir aussi Tourisme

Dominion Securities. *Voir* Société canadienne des postes—Privatisation—Études

Dorin, Murray W. (PC—Edmonton-Nord-Ouest)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:16-7

Douanes canadiennes
Agents, classification et rémunération, **65**:23-4
Voir aussi Poste, services—Colis

Doucette, Kevin (Association des consommateurs du Canada)
Poste, services, étude, **44**:13

Downsview, Ont. *Voir* Habitation—Accès

Dragueurs de mines
Acquisition, **2**:32-5

Drapeau canadien. *Voir* Poste, bureaux

Droit d'auteur, Loi (modification), projet de loi C-60
Sanction royale, **49**:10

Du Pont Canada Inc.
Activités, **70**:40
Concurrents, **70**:46
Matières premières, coût, **70**:48
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Témoins; TPS; TVF

Dubin, commission. *Voir* Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique

Dubuc, Sask.
Population, **41**:25, 37
Situation, évolution, **41**:37
Voir aussi Poste, bureaux; Poste, services—Conversion

Dubuc Save the Post Office Committee
Activités, **41**:34-5
Historique, **41**:25
Voir aussi Témoins

Duceppe, Gilles (BQ—Laurier—Sainte-Marie)
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, étude, **78**:46

Duncan, G.A. (Société canadienne d'hypothèques et de logement)
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **5**:14, 22

Dunphy, J.M. (ministère des Travaux publics)
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **10**:19, 23; **11**:28

Duplessis, Suzanne (PC—Louis-Hébert; secrétaire parlementaire du ministre des Sciences)
Commission de la Capitale nationale, **55**:25-6
Ottawa, édifice Daly, **55**:25, 27
Travaux publics, budget principal 1990-1991, **55**:25-7

Eaton's. *Voir* Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Témoins; TPS

Échanges, mondialisation. *Voir* Commerce international

Économie
Concurrence et économies régionales, relation, **56**:16
Consommateurs
Confiance, importance, **59**:39
Revenu disponible, relation, **59**:41
Voir aussi Gouvernement, contrats; Lac Meech, accord constitutionnel; TPS; TVF—Élimination

Édifices du Parlement
Édifice de l'Est, aile de 1912, restauration, **6**:24
Édifice du Centre, travaux, **6**:24
Réparation et entretien, **6**:22-4; **10**:9; **55**:19-20

Édifices fédéraux
Subventions en remplacement d'impôts, **2**:22-3

Édition, industrie. *Voir* Poste, tarifs—Augmentation; Société canadienne des postes

Éditions Maclean Hunter Canada
Publications, **39**:24, 30
Revenus et bénéfices d'exploitation, **39**:30
Voir aussi Libre-échange canado-américain, Accord; Poste, tarifs; Société canadienne des postes; Témoins

Edmonston, Phillip (NPD—Chambly)
Comité, **76**:5, 8, 10; **79**:18, 28, 30, 38-9
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1991-1992, **79**:15-8, 27-9
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **79**:35-8
Media Tapes and Transcripts, **79**:27-8
Procédure et Règlement, **79**:17
Promis, logiciel, **79**:27-9
Publicité, **79**:15-8, 27, 38-9

Edmonton Sun. *Voir* Cartes de crédit—*Ottawa Sun*

Éducation
Données statistiques, lacunes, **22**:5; **63**:35
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Forum des citoyens sur l'avenir du Canada—Communications; TPS

Edwards, James Stewart (PC—Edmonton-Sud-Ouest; secrétaire parlementaire du ministre des Communications)
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:13
Procédure et Règlement, **18**:13

Égouts et adduction d'eau, systèmes. *Voir* Municipalités

Élections fédérales
Syndicat des postiers du Canada, intervention politique, **32**:48, 51
Voir aussi Poste, bureaux—Fermeture

Électricité
Consommateurs, factures impayées, **67**:22
Voir aussi TPS

Emploi, création. *Voir* Conseil du Trésor

Employeurs
Ontario, nouvelle taxe, dépenses fédérales, effet, **7**:24

Encarts publicitaires. *Voir* Journaux communautaires; Poste, services

Enceinte parlementaire, projet. *Voir* Colline du Parlement

Énergie, Mines et Ressources, ministère
Livre de salon commandé par l'ancien ministre, coût, **2**:17

Enfants
Semaine nationale de la sécurité de l'enfant, **3**:15
Voir aussi Forum des citoyens sur l'avenir du Canada—Consultations; *Garbage Pail Kids,* cartes—Distribution; Produits dangereux

Enquêtes, Loi. *Voir* Commissions royales d'enquête; Forum des citoyens sur l'avenir du Canada—Statut

Entreprises
Compétitivité internationale
Données statistiques, lacunes, **22**:5, 18; **63**:34-5
Porter, Michael, étude, **79**:12
Concentration. *Voir plutôt* Concentration des entreprises
Déménagement aux États-Unis, **56**:16
Impôt sur le revenu. *Voir plutôt* Sociétés
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Gouvernement, contrats—Colombie-Britannique; Poste, services; Poste, tarifs—Nord; TPS; TVF—Élimination

Environnement, ministère
Ministre, bureau, aménagement, coût, **2**:17

Epstein, Bob (Grand Conseil des Cris du Québec)
Poste, services, étude, **37**:25-8, 30

Équité en matière d'emploi, programme. *Voir* Fonction publique

Équité salariale. *Voir* Fonction publique; Société canadienne des postes—Employés—Commis

Ericksen, Grant (Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **61**:19, 23-31

Essence, détaillants. *Voir* Cartes de crédit

Essence, prix
Budget du 27 avril 1989, fuite, relation, **8**:12, 25-6
Bureau de la politique de la concurrence
Enquêtes, **79**:22-4, 29-30
Rôle, **79**:19-20
Concurrence, **20**:9-10; **79**:19
Consommateurs et Sociétés, ministère, surveillance, **8**:12-3; **79**:18
États-Unis, comparaison, **79**:19
Shell Canada, abus, amende, **8**:13

Étiquetage. *Voir* Aliments; Importations; Produits allergènes

Étudiants, emplois d'été
Conseil du Trésor, programme, **7**:12-3

«Europe 1992». *Voir* Gouvernement, contrats—CEE

Evans, John L. (Association des compagnies de fiducie du Canada)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **20**:4-24

Éventualités du gouvernement, fonds. *Voir* Conseil du Trésor

Expansion industrielle régionale, ministère
Coordonnateurs fédéraux de développement économique, bureaux, déménagement au BRFP, **18**:10, 17-9

Exportations. *Voir* Monnaie royale canadienne; TPS; TVF

Eybel, Sue (Facteurs ruraux du Canada)
Poste, services, étude, **40**:4-18, 20-3

Fabrication, secteur
Compétitivité au niveau international
Association des manufacturiers canadiens, document, **66**:62-3
Produits
Prix de vente au détail, **66**:69-70
Proportion exportée, **66**:73
Voir aussi TPS

Facteurs, uniformes. *Voir* Société canadienne des postes

Facteurs ruraux. *Voir* Poste, services

Facteurs ruraux du Canada
Composition, **40**:23
Création, but, **40**:4, 7
Femmes, proportion, **40**:12-3
Voir aussi Société canadienne des postes—Privatisation; Témoins

Faillite, Loi
Révision, **49**:7, 26-7; **79**:11, 20

Faillites. *Voir* Consommateurs

Faraggi, Maurice R. (Association canadienne de l'immeuble)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **67**:30-6, 38-9, 41-2, 44-7, 50-2

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Bulloch, John, présidence, **64**:25-6
Membres, nombre, **64**:5, 8
Représentativité, **64**:31-2
Voir aussi Libre-échange canado-américain, Accord; Poste, services; Témoins; TPS

Fédération canadienne des concessionnaires de machines aratoires
Composition, **60**:4
Voir aussi Témoins

Fédération canadienne des municipalités
Union des municipalités du Québec, relations, **29**:15
Voir aussi Poste, services; Société canadienne des postes; Témoins

Fédération des associations de concessionnaires d'automobiles
Membres, **62**:33-4, 38
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Témoins; TPS

Fédération des coopératives du Nouveau-Québec
Composition, **37**:6
Voir aussi Témoins

Federation of Prince Edward Island Municipalities. *Voir* Appendices

Fee, Doug (PC—Red Deer)
Poste, services, étude, **52**:7

Fehr, John (Syndicat des postiers du Canada)
Poste, services, étude, **32**:17-20, 23-4, 35, 39, 59, 61

Fellegi, Ivan P. (Statistique Canada)
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal
1989-1990, **22**:4-24
1990-1991, **63**:18-29, 31-5

Feltham, Louise (PC—Wild Rose)
1$, pièce, **1**:38
Approvisionnements et Services, budget principal 1989-1990, **2**:30
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **74**:17-8
Capitale nationale, région, **11**:13
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **13**:18-20; **14**:35-6; **15**:16-9; **20**:20-2; **23**:4-5; **24**:55-6
Comité, **4**:8; **11**:13, 15; **13**:17-8; **20**:4; **21**:9; **23**:10-1; **38**:19; **39**:6; **45**:24; **66**:25-7; **67**:29-30; **76**:61
Planification des travaux, **46**:3
Séance d'organisation, **1**:7-8, 10, 12-3, 17, 23, 26-7
Commission de la Capitale nationale, **11**:14
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:65-6
Finances, budget principal 1990-1991, **48**:29-30
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:65-6
Étude, **78**:25-6
Gouvernement, contrats, **2**:30
Gouvernement, crédits, **4**:26
Gouverneur général, mandats spéciaux, rapport 1988-1989, étude, **4**:26
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **17**:30-4; **22**:20-2
Langues officielles, Loi, **22**:22
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, examen, **1**:38
Montréal, Vieux-Port, **11**:14
Petro-Canada, **48**:30
Poste, bureaux, **29**:21-3; **42**:9
Poste, comptoirs, **26**:20-1; **27**:32-3; **45**:22-3
Poste, services, **17**:30-1
Étude, **26**:9, 20-2; **27**:32-3; **29**:21-3; **32**:43-5; **37**:19, 31; **42**:9, 23-4; **45**:22-3; **46**:22-3; **48**:4; **52**:7
Poste, tarifs, **37**:19, 31
Président du Comité, **1**:7; **76**:5
Procédure et Règlement, **17**:30, 34; **31**:15; **66**:25-7; **67**:29-30; **76**:28
Route transcanadienne, **11**:12, 32
Salaires, Loi, **22**:22
Société canadienne des postes, **21**:9; **23**:10-1; **26**:9; **29**:21-2; **32**:43-5; **46**:22-3
Sociétés d'État, **48**:29-30
Statistique Canada, **22**:20-2
TPS, **22**:21
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:44; **66**:58; **67**:25-6, 29-30, 45; **69**:14-5; **70**:30-2; **71**:18; **72**:23-5, 49-50; **74**:17-8
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **11**:12-5, 32

Feltham, Louise—*Suite*
Travaux publics, ministère, **11**:32
VIA Rail, **48**:30
Vice-président du Comité, **1**:8
Voitures d'occasion, **72**:23
Voir aussi Vice-président du Comité

Femmes. *Voir* Facteurs ruraux du Canada; Poste, bureaux—Maîtres

Ferland, Marc (PC—Portneuf)
Poste, services, étude, **26**:26

Ferme historique. *Voir* Nepean, Ont.

Fête du Canada
Capitale nationale, région, retombées économiques, etc., **6**:24

Filotas, Georges (Fédération des coopératives du Nouveau-Québec)
Poste, services, étude, **37**:11, 15, 20, 22

Finances
Budget principal
1989-1990, **21**:10-36
1990-1991, **48**:7-32

Finances, ministère. *Voir* TPS *passim*

Finances et affaires économiques, comité permanent. *Voir* Cartes de crédit; Intérêt, taux—Banque; TPS—Conseil économique

Finances publiques, gestion, Loi
Modification, **65**:7
Voir aussi Monnaie royale canadienne

Finet, Jacques (Hydro-Québec)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:33-5, 37-9

Fiscalité
Régime
Harmonisation avec le régime américain, **57**:16
Lacunes, **56**:6, 15
Voir aussi Japon; Suède; TPS

Fisher, Ron (NPD—Saskatoon—Dundurn)
Comité, **54**:12, 20
Fonction publique, **54**:10-2, 20-1
Secrétariat d'État, budget principal 1990-1991, **54**:10-2, 20-1

Fléchettes de jardin
États-Unis, gouvernement, position, comparaison avec le Canada, **3**:15-6; **8**:17-8

Fonction publique
Administration centrale, programme, **7**:5; **65**:5
Affectation temporaire, programme, **7**:5-6; **65**:6
Autres pays, comparaison, **65**:21-2
Chèques de paye, virement électronique, projet, **51**:7, 10, 25; **54**:18-9; **65**:20, 25-6
Dotation
Activités en 1989, statistiques demandées, **54**:15-6
Commission de la Fonction publique, responsabilités, **54**:9-10, 21-2
Fonction publique 2000, recommandations, incidence, **54**:9-11
Gestionnaires, pouvoirs, **54**:15
Processus, simplification, **54**:5

Fonction publique—*Suite*
Effectifs, réduction et mise à pied
Alliance de la Fonction publique du Canada et Conseil du Trésor, différend, arbitrage, décision du 13 mars 1990, **51**:18
Années-personnes, incidence, **54**:11-2
Bureaux locaux ou régionaux, incidence, **7**:22-3
Employés
Affectés, nombre, **51**:18-9; **54**:11-2
Excédentaires, placement, droit prioritaire, **54**:12, 20
Équité en matière d'emploi, programme, impact, **7**:25, 27; **65**:15
Heures supplémentaires, relation, **7**:23-4
Service au public, impact, **7**:22-4; **65**:20-1
Sous-traitance et contractuels, recours, **65**:21
Années-personnes, réduction artificielle, relation, **7**:23
Chiffres, **51**:19
Économies prévues, incidence, **7**:15-6
Équité salariale, relation, **7**:16-7; **65**:22
Employés
Nommés pour une durée déterminée, nombre, **54**:20-1
Voir aussi sous le titre susmentionné Effectifs
Équité en matière d'emploi, programme
Application, **65**:14-5
Entraves, **7**:26-7
MacDonald, Mme Flora, déclaration de 1985, **43**:10-1
Minorités visibles, déception, **7**:25-6
Prix décernés, **65**:13-5
Voir aussi sous le titre susmentionné Effectifs
Équité salariale
Alliance de la Fonction publique du Canada, rôle, **43**:7
Chantiers navals, travailleurs du gouvernement, **7**:17-9; **18**:28-9
Conseil des relations de travail dans la Fonction publique, affaires à l'étude, **18**:30-1
Indemnisation, versements rétroactifs forfaitaires, etc., **65**:6, 17-20
Voir aussi sous le titre susmentionné Effectifs—Sous-traitance
Excellence, **54**:4
Fonctionnaires
Droits politiques, **54**:7-9; **65**:11-2
Voir aussi sous le titre susmentionné Ottawa
Formation linguistique, **54**:6
Garde d'enfants en milieu de travail, **54**:18; **65**:26
Mérite, principe, **54**:4-5, 11
Minorités visibles
Comité consultatif du ministre, **7**:25-6
Voir aussi Comité—Témoins—Comparution
Emploi, **65**:13-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Équité en matière d'emploi
Ottawa, région, nombre de fonctionnaires, **54**:14-5
Perfectionnement, programmes, **54**:4
Productivité, **11**:29-30
Promotion, principe du mérite, **54**:4
Recrutement
Centres d'emploi en région, rôle, **54**:16-7
Méthode, révision, **54**:4
Toronto, campagnes publicitaires, **52**:5-7
Zone de concours, **54**:17

Fonction publique—*Suite*
Recrutement—*Suite*
Voir aussi sous le titre susmentionné Scientifiques
Salaires et avantages sociaux
Alliance de la Fonction publique du Canada, entente, 7:6
Conventions collectives, négociations, **65**:8-10
Disparités régionales, 7:18-9, 26; **18**:29
Échelles salariales, détermination, **54**:19-20
Scientifiques, recrutement, besoins, etc., **54**:12-3
Sélection, normes, remplacement, **54**:5

Fonction publique 2000
Commission de la Fonction publique, participation, **54**:4
Projet de loi, présentation, **65**:22-3
Syndicats, consultation, **65**:22-3
Travaux accomplis, **65**:7, 16
Voir aussi Fonction publique—Dotation

Fondation canadienne de la publicité
Consommateurs et Sociétés, ministère, relations, **72**:10
Voir aussi Comité—Témoins—Comparution; Témoins; TPS—Publicité—Gouvernement

Fontaine, Gabriel (PC—Lévis; président suppléant)
Air Canada, **46**:25
Automobiles, concessionnaires, **62**:38-9
Banques, **66**:83
Comité, **38**:16-8; **39**:6; **40**:13-4; **72**:19; **79**:7
Planification des travaux, **46**:3
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:56-7; **77**:11, 23-5
Consommateurs et Sociétés, budget principal
1990-1991, **49**:21-2, 25
1991-1992, **79**:26
Consommateurs et Sociétés, ministère, **49**:25
Construction navale, **50**:17-8
Construction non résidentielle, secteur, **58**:34
Fabrication, secteur, **66**:69-70
Finances, budget principal 1990-1991, **48**:25-7
Fonction publique, **54**:12
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:56-7; **77**:11, 23-5
Étude, **78**:23-4; **79**:7, 31, 33, 36-8
Habitation, **69**:30
Japon, **61**:28
Magazines, **42**:41
Ontario Hydro, **67**:28
Poste, bureaux, **42**:8-9
Poste, services, étude, **37**:24-6, 32-3; **38**:17-8; **39**:22-3, 38; **40**:13-4, 38; **42**:8-9, 39-41; **45**:17, 26; **46**:25; **48**:4; **50**:3; **52**:6; **54**:3
Poste, tarifs, **37**:24-6, 32-3; **39**:38; **42**:40-1
Procédure et Règlement, **78**:24
Secrétariat d'État, budget principal 1990-1991, **54**:12-4
Services funéraires, **66**:40
Société canadienne des postes, **38**:17; **39**:23; **40**:38; **42**:8; **45**:17; **46**:25; **48**:25-6
Sociétés d'État, **48**:27
Technologie, **49**:22
Télémarketing, **79**:26

Fontaine, Gabriel—*Suite*
TPS, **49**:21
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **57**:22-3; **58**:13-4, 34-5, 40; **59**:10-1; **60**:11, 26, 32-3; **61**:11, 27-8; **62**:11-2, 28-9, 38-9, 47-8, 52; **63**:12-3; **66**:16-7, 39-41, 69-70, 83; **67**:14, 28; **68**:10; **69**:10-1, 30-1; **70**:14-5, 32, 53-4; **71**:31-2; **73**:21; **74**:40-1
Travaux publics, budget principal 1990-1991, **50**:17-8
TVF, **54**:12-4; **57**:23; **61**:11; **62**:11-2, 47; **63**:12-3; **66**:16, 69; **69**:11
UNITEL Communications Inc., **69**:10-1
Voir aussi Président du Comité

Fontana, Joe (L—London-Est)
Comité d'examen du service postal, **46**:20-1
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:57-9
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:57-9
Habitation, **5**:7-10, 21, 27-8; **73**:9
Poste, services, étude, **25**:30-1, 56-9; **36**:26-9; **46**:20-2
Poste, tarifs, **36**:28-9
Société canadienne des postes, **25**:30-1, 56-9; **46**:20-1
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **67**:17-8, 27; **72**:18-9, 26; **73**:9-12
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **5**:7-10, 21, 27-8

Ford Motor du Canada Limitée
Mexique, fournisseurs de la Maquiladora, **62**:16-7
Pacte de l'automobile et ALE, règles d'origine, respect, **62**:17
Prix, évolution depuis 1988, **62**:7-9
Production, surcapacité, **62**:10
Voir aussi Témoins; TPS

Formation des adultes
Enquête de 1986, résultats, analyse, **22**:20

Formation linguistique. *Voir* Commission de la Fonction publique; Fonction publique; Langues officielles, programme

Forum des citoyens sur l'avenir du Canada
Activités, planification, **76**:39
Administration
Dépenses, **76**:42
Responsables, **76**:55
Spicer, Keith, président
Antécédents, **78**:38-9
Défense, activités, **76**:64-5
Rôle, **76**:40; **77**:28-9
Trois premiers mois d'activité, responsabilité, **77**:11-2; **78**:19
Broadbent, David, directeur exécutif
Embauche, circonstances, **76**:40, 56-9, 72, 74; **78**:22-3, 31
Entrée en fonctions, date, **76**:52, 58-9
Mandat, **76**:40, 59
Spicer, Keith, président, relations, **76**:73-5; **77**:12, 28-9
Budget des dépenses
Approbation, **76**:39, 46
Avance de fonds de 10 millions $, **76**:45-6, 70-1, 75; **77**:8-9
Établissement, **76**:45-6, 54-5, 69; **78**:30
Limites, respect, **76**:59, 65-6, 69, 72-3; **77**:14
Manque à gagner d'environ 1 million $, **76**:71; **77**:8-10
Prévisions pour 1991-1992, **77**:10-4
Renseignements, divulgation, **77**:29-30
Sommes autorisées, **76**:40

Forum des citoyens sur l'avenir du Canada—*Suite*
Bureaux régionaux, **76**:41
Commissaires
Allocations journalières et autres dépenses
Autres commissions d'enquête, comparaison, **76**:50-1; **79**:33
Documents, production, m. (Boudria), **79**:7, 30-7, adoptée, 38
Am. (Cole), **79**:33-6, adopté, 37
Facturation, variations, **76**:67, 69
Plaintes du public, **78**:38
Renseignements, divulgation, **77**:18-23, 26-7; **78**:27, 29, 32-3, 35, 44-5, 47; **79**:6
Charge de travail, répartition, **76**:67-8; **77**:21-3, 26-7; **78**:29, 35
Commission Bélanger-Campeau, comparaison, **76**:49-50
Commission Macdonald, comparaison, **76**:25, 50
Communications
Appels, simulation, **78**:20-1
Dépenses, **76**:41-2
Éducation, **78**:24-5
Ligne téléphonique sans frais 1-800, **76**:42, 47-8, 59, 66; **77**:17, 24; **78**:13, 16, 21-2, 25-6, 28, 38, 45, 48
Médias, relations, **76**:60-1
Publications, diffusion, **76**:41; **78**:15, 40
Consultations
Approche «populiste», **76**:38, 50; **78**:13, 18-9, 36, 42-3
Coûts, **76**:41-2, 59
Échanges, encouragement, **77**:24-5; **78**:24-5
Enfants, jeunes, etc., participation, **78**:15, 24-5, 37, 43-4, 46
Groupes de discussion, **76**:59-60, 66; **78**:15
Personnes âgées, participation, **78**:24-5
Population, participation, **77**:23-4; **78**:15, 35-6
Processus, contraintes financières, **77**:30; **78**:36
Régions périphériques, **76**:66
Suivi et analyse, **78**:40
Crédibilité, **78**:20, 23, 32-3
Dépenses
Autorisation, **76**:15
Comité, examen, **76**:13-7, 23-5, 57; **78**:15-6
Bloc québécois, motifs, **76**:9, 19, 27-8; **79**:34
Délai, **76**:19, 21-2, 34-5
Mandat, **76**:43-4, 52
Questions, portée, **76**:20-1, 24, 36-7; **78**:4-9, 11-2, 24-5, 29, 33-4, 38, 45, 47-8
Composantes, **76**:42-3, 72-3
Contrôle, mesures, **78**:22-3, 31
Critiques, répercussions, **76**:51-2; **78**:23
Normand, Robert, allégations, **76**:8, 12-3, 17-9, 24-5, 28, 64-5, 67; **77**:21, 27-8; **78**:17, 22-3, 32-3, 44-5; **79**:35-6
Planification et gestion financières, pratiques de comptabilité, etc., **76**:52-6, 69-70; **77**:14-8; **78**:17-8
Premier ministre, implication, **78**:17-8
Prix coûtant majoré, méthode, **76**:39, 53
Situation en mars 1991, **76**:41
Voir aussi sous le titre susmentionné Spicer
Documents, remise éventuelle aux Archives publiques, **77**:25
Dons financiers, **77**:30; **78**:19-20
Efficacité, **77**:16-7
Employés
Embauche, **77**:27-8

Forum des citoyens sur l'avenir du Canada—*Suite*
Employés—*Suite*
Heures supplémentaires, **76**:64-5
Mise à pied, **78**:28, 40
Nombre et salaires, **76**:47-8
Étude, **78**:4-49
Mandat et objectifs, **76**:11, 18, 38, 57; **78**:13-4, 23-4, 31; **79**:37
Médias
Représentants, déplacements, frais, **76**:60-1; **77**:8-9
Voir aussi sous le titre susmentionné Communications
Organigramme, **76**:44-5, 75; **77**:8
Plan de travail, **77**:25-6, 29; **78**:4, 6
Québec, syndicats, attitude, **79**:36
Rapport
Préliminaire, publication, **78**:4, 7-9, 12-3, 27-8, 33-4
Présentation, date limite, **76**:38
Réalisations, **78**:14-5
Rentabilité, **76**:43-4, 58; **77**:16; **78**:15-6, 46-7
Spicer, Keith, président
Dépenses, divulgation, **78**:39, 46-7; **79**:6, 30, 35
Voir aussi sous le titre susmentionné Administration; Broadbent
Statut, dispositions de la Loi sur enquêtes, etc., **76**:10-1, 15-6, 26, 31-3, 58
Voir aussi Appendices; Comité—Témoins—Comparution; Témoins

Foster, Maurice (L—Algoma)
Comité, **26**:24
Poste, services, étude, **26**:5, 28-30

Frank, James, G. (Conference Board of Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **59**:16-26, 30-2

Fredericton, N.-B.
Commission de la Capitale nationale, assistance, **55**:22
Voir aussi Habitation—Logements sociaux

Frégate canadienne de patrouille, programme
Québec, retombées économiques, **2**:28

Friesen, Benno (PC—Surrey—White Rock; secrétaire parlementaire du Solliciteur général du Canada)
Approvisionnements et Services, budget principal 1990-1991, **51**:18-21
Comité, **76**:62
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:45, 51, 64-5, 70, 72-3
Fonction publique, **51**:18-9
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:45, 64-5, 72-3
Gouvernement, contrats, **51**:19-21

Frontiers Foundation. *Voir* Autochtones—Habitation

Fruitland, Ont. *Voir* Poste, bureaux

Fruitman, Mel (Conseil canadien du commerce de détail)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **15**:18, 24-5
Poste, services, étude, **33**:9

Fulford, Dick (ministère du Revenu national)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **72**:42, 48, 52-4

Fusions. *Voir* Sociétés

Gaffney, Beryl (L—Nepean)
Approvisionnements et Services, budget principal 1989-1990, **2**:28-9
Capitale nationale, région, **6**:10-3; **55**:10
Comité, **52**:27
Commission de la Capitale nationale, **6**:10-1, 13; **55**:10
Gatineau, parc, **55**:10
Gouvernement, contrats, **2**:28-9
Gouverneur général, **9**:15-7
Budget principal 1989-1990, **9**:14-7
Habitation, **52**:25-7
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **22**:22-4
Nepean, Ont., **55**:10-1
Ottawa, édifice Daly, **55**:10, 12
Poste, services, étude, **28**:23-5
Recensement de 1991, **22**:22-4
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **6**:10-3
1990-1991, **52**:25-7; **55**:10-2
Voir aussi Poste, services—Députés

Gagliano, Alfonso (L—Saint-Léonard)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **65**:48-9

Gainers
Allusions, **25**:22-3

Gallup Canada. *Voir* Poste, services—Régions rurales, conversion—Sondages

***Garbage Pail Kids*, cartes**
Distribution aux enfants, empêchement, mesures, **3**:17-8

Garde côtière canadienne
Navires, remise en état, contrats, **2**:21

Garde d'enfants. *Voir* Fonction publique

Gardiner, Brian L. (NPD—Prince George—Bulkley Valley)
Confédération, 125e anniversaire en 1992, célébration, **55**:12-3
Ottawa, édifice Daly, **55**:12
Travaux publics, budget principal 1990-1991, **55**:12-3

Gatineau, parc
Allusion, **50**:14
Avenir, étude, etc., **50**:7; **55**:8, 10
Gréber, Jacques, propos, **6**:4
Lac Philippe, droits d'utilisation, exemption des résidents de La Pêche, **50**:21-2
Moratoire de 1979, levée, **6**:15
Propriétés privées, expropriation, cas McInnis, etc., **6**:15-6; **55**:17
Singularité, **6**:15

Gatineau, Qué. *Voir* Archives nationales—Immeuble

GATT
Négociations, **79**:12
Agriculture, subventions, discussions, **56**:16
Voir aussi Gouvernement, contrats—ALE

Gauthier, Jean-Robert (L—Ottawa—Vanier)
Comité, **76**:10-2, 16-7, 21-2, 24-5, 34, 38, 47-8, 61, 63-5, 69-70, 72, 75; **77**:4, 6-7, 12; **78**:11, 16-7, 40-2
Commissions royales d'enquête, **76**:24

Gauthier, Jean-Robert—*Suite*
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:31, 34, 39, 42, 44-7, 55, 70-2; **77**:4, 6-7, 9-14, 17, 25-6, 29-30
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:11-2, 16-7, 21-2, 24-5, 31, 42, 44-7, 55, 70-2; **77**:9-14, 17, 25-6, 29-30
Étude, **78**:4, 6-8, 11, 17-20, 24, 40-2, 48
Procédure et Règlement, **76**:21-2, 24-5; **78**:6-8, 24, 41-2

Gaz propane
Prix, augmentation, **79**:18

Gendarmerie royale du Canada (GRC). *Voir Promis,* logiciel

General Motors du Canada Limitée
Contenu nord-américain, pourcentage, **62**:22
Mexique, fournisseurs de la Maquiladora, **62**:23
Prix, liste, accès, **62**:21
Production, **62**:22, 24
Voir aussi Témoins; TPS

George Weston Ltée. *Voir* Nabisco

Gibeau, Marie (PC—Bourassa)
Air Alliance, **21**:24
Finances, budget principal 1989-1990, **21**:23-5, 35
Habitation, **5**:22-3
Sociétés d'État, **21**:23-5, 35
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **5**:22-3

Giroux, Robert (ministère des Travaux publics)
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **10**:18-20, 22, 27-8, 34; **11**:7-8, 10-7, 20-3, 25-6, 31
1990-1991, **50**:9-10, 14-5, 17, 19-20, 23-5

Globe and Mail. *Voir* Cartes de crédit—Intérêt—Comité

Glorieux, Guy (Conference Board of Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **59**:28-30

Goddard, Alan B. (Canadian Tire Corporation, Limited)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **72**:56-65

Gogal, Barry A. (Association canadienne de l'immeuble)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **67**:35-7, 39-41, 45-6, 50

Goldman, Calvin (ministère des Consommateurs et des Sociétés)
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **8**:8-10
Voir aussi Comité—Témoins—Comparution; *Procès-verbaux et témoignages*

Gordon, Mark T. (Société Makivik)
Poste, services, étude, **37**:7-11, 22

Gouvernement
Employés, assurance, régimes, contributions de l'employeur, **7**:5; **65**:6
Information financière, gestion, **65**:7
Organismes de services spéciaux, établissement, **65**:7
Propriétés excédentaires ou sous-utilisées, aliénation, programme, **10**:10; **11**:15
Trésorerie, gestion, amélioration, économies, **7**:6-7; **65**:7

Gouvernement, achats. *Voir plutôt* Gouvernement, contrats

Gouvernement, bureaux
Besoins, planification à long terme, **50**:18-9

Gouvernement, bureaux—*Suite*
Capitale nationale, région, distance du centre-ville d'Ottawa, **10**:28
Coûts d'exploitation, répartition, régions rurales, effet, **50**:22-3
Halifax, projet *Discovery Centre*, **10**:23
Location
Ou acquisition, politique, **10**:22-3, 26-8; **50**:19-20
Travaux publics, ministère, pratiques, **10**:11-2
Locaux inoccupés, **11**:27-8
Terres fédérales inutilisées, recours, **10**:26-7
Travaux publics, ministère
Gestion, **11**:27-8
Voir aussi sous le titre susmentionné Location

Gouvernement, contrats
ALE et GATT, incidence, **2**:19-20, 32, 36-7; **51**:6
Approvisionnements et Services, ministère, plan d'action, **51**:6-8
CEE, accord «Europe 1992», impact, **51**:6
Colombie-Britannique, entreprises, accès, **51**:20-1
Données pour 1989-1990, **2**:14
Économie, incidence, **51**:19-20
Économies locales, stimulation, **2**:8, 17
Entrepreneurs, sélection automatique, système ACCORD, **10**:11, 25-6; **11**:16-8; **50**:12-3, 29
Fournisseurs locaux, recours
Bases militaires, fermeture, prise en compte, **2**:24-5
Politique, **2**:23-4
Information, accès, politique, **2**:37-8
Marchés publics, publication, **2**:9, 20-1, 34
Ouest canadien, programme, **2**:18, 23, 30-1
Produit intérieur brut, proportion, **51**:19
Propositions spontanées, programme, **2**:28-30; **51**:21
Provinces, barrières, réduction, mesures, **51**:6
Québec, part, **2**:26-8
Répartition régionale, **2**:23, 31
Services professionnels, dépenses prévues, **2**:14-5
Travaux publics, ministère
Accès, messagerie électronique, système préconisé, **50**:29-30
Publicité, **50**:29
Soumissions reçues, nombre par an, **50**:25
Vérification, lacunes, **2**:30
Voir aussi Architecture et génie, services; Chèques de voyage; Construction navale; Dette publique—Publicité; Impression; Publicité

Gouvernement, crédits
Gouverneur général, mandats spéciaux
Pour la période du 1er avril au 15 mai 1989
Budgets supplémentaires (B) et (C) pour 1988-1989, sommes visées, **4**:28-9
Constitutionnalité, **4**:8-9, 16, 18-9, 26, 28
Crédits dépensés, étude et approbation ultérieures, **4**:21-2, 25
Échéance du 15 mai 1989, **4**:19-20
Légalité, opinions juridiques, **4**:14, 16-7, 24, 29-31
Ministre, rôle, **4**:15
Montants, détermination, **4**:17-8, 22
Période subséquente, mandats répétés, hypothèse, **4**:23-4
Sénat, attitude, **4**:22, 26

Gouvernement, crédits—*Suite*
Projet de loi C-14
Chèques et paiements du gouvernement, incidence, **4**:25-8, 30
Dispositions, **4**:14, 21, 24-5
Utilisation
Chambre des communes, ajournement ou prorogation du Parlement, relation, **4**:10-3, 17, 30
Circonstances, **4**:15-6
Recherche rétrospective, constatations, **4**:9-10, 17, 29-30
Sénat, comportement passé, **4**:22

Gouvernement, dépenses
De programmes, évolution depuis 1984, **48**:22; **65**:6, 17
Réduction, nécessité, **63**:5, 9, 15

Gouvernement fédéral, édifices. *Voir plutôt* Édifices fédéraux

Gouverneur général
Budget principal 1989-1990, **9**:4-27
Déplacements
Budget, **9**:8
Programme, **9**:6
Saskatchewan, **9**:6, 23
Terre-Neuve, **9**:9-10
Tourisme, impact, **9**:25
Héraldique, programme
Budget des dépenses, **9**:8-9, 15
Suppression, m. (Rodriguez), **10**:4-5, reportée, 6
Création, **9**:11-2, 16
Description, **9**:16-7
Privatisation, **9**:25
Rapatriement, **9**:16, 25-6
Report, **9**:25
Mandats spéciaux
Rapport 1988-1989, étude, **4**:8-31
Voir aussi Gouvernement, crédits
Remplacement, coûts de transition, **9**:12-3
Résidence (*Rideau Hall*)
Construction, âge, **6**:9
Terrains, accès du public, restriction, **9**:10-1, 19-20, 22-3, 26
Tourisme, incidence, **9**:24-5
Vins servis, prix, **9**:15-6, 21
Rôle, **9**:17

Grand Conseil des Cris du Québec. *Voir* Comité—Témoins—Comparution; Poste, tarifs—Nord; Témoins

Grande-Bretagne. *Voir plutôt* Royaume-Uni

Gray, Darryl (PC—Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)
Architecture et génie, services, **10**:32
Capitale nationale, région, **10**:31
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **24**:55
Poste, services, étude, **32**:19, 32-5
Société canadienne des postes, **32**:19, 33
Transports, ministère, édifice, **10**:31
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **10**:24, 29, 31-2

Graydon, Ken (Fédération des associations de concessionnaires d'automobiles)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **62**:38-40

GRC. *Voir* Gendarmerie royale du Canada

Gréber, Jacques. *Voir* Capitale nationale, région; Gatineau, parc

Greffier du Comité
Comité, **18**:5, 10-1; **36**:4; **58**:4; **59**:33; **76**:5; **77**:7
Séance d'organisation, **1**:7
Procédure et Règlement, **59**:50; **67**:29; **76**:5, 34-5

Grenville, Qué. *Voir* Perley, pont

Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada. *Voir plutôt* Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

Guichets automatiques. *Voir* Banque royale; Banques

Gustafson, Leonard (PC—Souris—Moose Mountain; secrétaire parlementaire du Premier ministre)
Capitale nationale, région, **55**:30-2
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **13**:27-9
Comité, **13**:17
Fonction publique, **11**:29-30
Gouvernement, bureaux, **11**:27
Gouverneur général, budget principal 1989-1990, **9**:23-4
Ottawa, Ont., **55**:29-30
Poste, services, étude, **32**:50-3; **48**:4
Privatisation, **32**:53
Tourisme, **9**:23-4
Transports, ministère, édifice, **11**:27
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **11**:27-30
1990-1991, **55**:29-32

Habitation
Abordabilité et choix toujours, programme (ACT), **52**:13, 21-2; **73**:7
Accès à prix abordable
Association canadienne des constructeurs d'habitations, position, **69**:17-8
Atlantique, région, **69**:19
Autres pays, comparaison, **5**:15
Comités mixtes, établissement, **52**:13, 21; **73**:7
Downsview, Ont., **5**:24-5
Gouvernements, collaboration, **52**:12-3, 21-2
Jeunes familles, **52**:14
Taxes, fardeau, relation, **5**:28; **11**:16
Cap-Breton, région, **67**:38; **69**:28
Centres-villes, densification, encouragement, **52**:14
Colombie-Britannique, région sud, situation, **5**:5
Compétence gouvernementale, **5**:6
Construction, industrie
Description, **69**:18
Main-d'oeuvre, coûts, **69**:30-1
Toronto, région métropolitaine, **69**:20
Coopératives d'habitation
Lawrencetown, N.-É., **5**:20-1
Personnes à revenu élevé, loyer payé, **5**:18-9
Programme fédéral, **5**:6, 16-7, 19; **52**:20, 29
Dépenses comme proportion du revenu, statistiques, **5**:10, 15
Ententes fédérales-provinciales, **5**:11
Financement
Gouvernement fédéral, **5**:6, 10-1
Titres hypothécaires, **5**:6
Gouvernement fédéral
Engagement, **5**:7-8; **52**:9
Politique, évolution depuis 1984, **52**:10

Habitation—*Suite*
Gouvernement fédéral—*Suite*
Voir aussi sous le titre susmentionné Financement; Logements sociaux
Humidité excessive, problème, **5**:20-1
Intérêt, taux
Marché, relation, **58**:22; **69**:23; **73**:9
Propriétaires potentiels, relation, **67**:38-9
Logements municipaux sans but lucratif, prix unitaire maximum, **52**:17-8
Logements sociaux
Fredericton, N.-B., projet de la rue Doone, **52**:11-2
Gestion, résidents, participation, **52**:11-2
Gouvernement fédéral, financement, **5**:10, 16; **52**:9, 11, 16-7
Ménages à faible revenu, accès, **52**:10-1; **73**:7
Programmes, **5**:7
Projets, autorisation, procédure, affaire impliquant Patricia Starr, etc., **52**:18-20
Régions rurales et régions urbaines, répartition, **5**:19, 25-6
Maisons neuves
Construction, **5**:4, 15-6; **52**:10
Voir aussi sous le titre susmentionné Toronto
Marché
1991, prévisions, **67**:41
Situation, **5**:4, 15; **69**:22
Voir aussi sous le titre susmentionné Intérêt; Montréal
Ministre, désignation, **5**:4
Mises en chantier. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Maisons neuves
Montréal, Qué.
Locataires, proportion, **5**:22-3
Marché, évolution depuis 1985, **67**:46
Ontario, région sud, situation, **5**:5
Personnes âgées
Conférence nationale, Halifax (1988), **52**:14
Options, mise au point, **52**:13
Vankleek Hill, Ont., projet, **52**:18
Propriétaires
Proportion, **5**:4-5, 15; **52**:11
Voir aussi sous le titre susmentionné Intérêt
Propriétés, acquisition, REER, utilisation, **5**:26; **52**:15
Qualité, consultations nationales, **5**:7
Régions rurales, **5**:7
Voir aussi sous le titre susmentionné Logements sociaux
Réglementation, entraves
Diminution, mesures, **5**:7, 28-9; **52**:13
Répercussions, **52**:11, 27
Remise en état des logements, programme d'aide (PAREL)
Admissibilité, **73**:12-3
Critères, révision préconisée, **52**:24
Nouvelle-Écosse, problèmes, **52**:24-5
Remise en état des logements loués, programme d'aide (PAREL locatif)
Abolition, **5**:6-7, 16, 22-3, 27
Rétablissement préconisé, **5**:18, 24-5, 28
Rénovation résidentielle, travaux, valeur, **69**:22, 31
Restauration, programme d'aide Canada-Québec, abolition, **5**:22
Ruraux et autochtones, logement, programme
Examen, processus, **5**:27

Habitation—*Suite*
Ruraux et autochtones, logement, programme—*Suite*
Queens (N.-É.), comté, traitement, **5**:26-7
SCHL, rôle et mandat, **5**:8-10
Spéculation, taxe proposée, **5**:24; **52**:15
Terrains, disponibilité, mesures fédérales, **5**:5
Terres fédérales excédentaires
Aménagement, **73**:7
Mise en vente, **5**:16, 29; **52**:12, 14
Toronto, région métropolitaine
Listes d'attente, **69**:30-1
Logements à prix abordables, construction, **5**:5; **52**:12
Maisons, prix moyen, **67**:42-3
Maisons neuves, prix moyen, **67**:43
Voir aussi sous le titre susmentionné Construction
Violence familiale, victimes, programme *opération Refuge*, **5**:25-7
Voir aussi Autochtones; TPS

Halifax, N.-É. *Voir* Gouvernement, bureaux; Habitation—Personnes âgées—Conférence

Halliwell, John C. (Association canadienne de la construction)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **58**:26-9, 31-3, 35, 37, 39

Hancox, Ralph (Association nationale des grands usagers postaux)
Poste, services, étude, **28**:4-16, 18-28

Handicapés. *Voir* Poste, bureaux; Poste, comptoirs

Hanna, John A. (Hydro-Québec)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:25-33, 36-7, 39

Harb, Mac (L—Ottawa-Centre)
Capitale nationale, région, **55**:21
Comité, séance d'organisation, **1**:8, 10, 21, 24
Commission de la Capitale nationale, **55**:21
Conseil du Trésor, budget principal 1989-1990, **7**:19-20
Consommateurs et Sociétés, budget principal
1990-1991, **49**:28
1991-1992, **79**:29-30
Essence, prix, **79**:29-30
Gouvernement, bureaux, **10**:26-8; **50**:18-20
Inflation, taux, **56**:21
Intérêt, taux, **56**:21
Langues officielles, programme, **7**:19-20
Médicaments, **49**:28
Procédure et Règlement, **1**:10
Sociétés d'État, **7**:20
TPS
Centre national de traitement, **50**:19-20
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:21-2; **64**:37-9
Transports, ministère, édifice, **50**:19
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **10**:26-8
1990-1991, **50**:18-20; **55**:21
Vice-président du Comité, **1**:8
Voir aussi Transports, ministère, édifice—Construction—Parti libéral

Harbourfront Corporation (Toronto)
Gouvernement fédéral, relations, **50**:25-6

Harding, Robin A. Hamilton (Bell Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **65**:38-51

Harry, K.J. (Société canadienne des postes)
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **16**:17-8
Poste, services, étude, **25**:39; **26**:19-20

Hart, John C. (Association des industries de l'automobile du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **63**:6, 8, 11

Hartt, Stanley. *Voir* Comité—Témoins—Comparution—Bureau

Harvey, André (PC—Chicoutimi)
Poste, services, étude, **41**:18

Harvey, Gerard P. (Société internationale des postes)
Poste, services, étude, **45**:4-27

Hawkes, Jim (PC—Calgary-Ouest)
Comité, **76**:5, 9-11, 15-7, 21, 23, 30, 61-3, 68, 70, 75; **78**:41
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:32-3, 35, 69-70
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:10-1, 15-7, 32-3, 35, 69
Étude, **78**:38-9, 41
Procédure et Règlement, **76**:10-1, 16, 23, 27, 30, 35; **78**:41

Hawkesbury, Ont. *Voir* Perley, pont; Vêtements—Fabricants

Hayes, John F. (Black and Decker Canada Inc.)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **61**:4-18

Hedstrom, Daphne (Dubuc Save the Post Office Committee)
Poste, services, étude, **41**:24-5, 27-31, 33-4, 37-8, 40-3

Héraldique, programme. *Voir* Gouverneur général

Hills, Allan (Fédération canadienne des concessionnaires de machines aratoires)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **60**:4-14

Hockin, l'hon. Thomas (PC—London-Ouest; ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme))
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **71**:16
Tourisme
Industrie, importance, **71**:4, 6-7
Touristes américains, étude de marché, résultats, **71**:5-6, 12-3, 20
TPS
Association de l'industrie touristique du Canada, position, **71**:10-1, 14
Consommateurs, économies, **71**:9
Exportations, **71**:6
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, position, **71**:10-1
Intrants, **71**:6, 10, 12, 14, 19
Nouvelle-Zélande, expérience, **71**:9
Petites entreprises, **71**:8-11, 15
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **71**:4-21
Provinces, taxes de vente, **71**:11
Recettes fiscales, **71**:18
Services, secteur, **71**:6
Tourisme, impact, **71**:4-8, 12-4, 17-21
Visiteurs, **71**:7, 17

Hogan, R.N.D. (Conseil canadien du commerce de détail)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **15**:6, 14-5, 18-9, 23-4, 27, 32-3, 37

Holm, John (témoin à titre personnel; Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse)
Poste, services, étude, **39**:7-19, 21-3
Voir aussi Comité—Témoins—Comparution

Holmes, Terry (General Motors du Canada Limitée)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **62**:17-26, 29

Holtmann, Felix (PC—Portage—Interlake)
Comité, séance d'organisation, **1**:23
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **16**:18-20
Poste, bureaux, **16**:19
Poste, services, **16**:18-20
Étude, **32**:58-61
Poste, tarifs, **32**:60
Société canadienne des postes, **16**:18-20; **32**:59-60

Hopkins, Len (L—Renfrew)
Comité, séance d'organisation, **1**:10-6, 19-21, 23, 27
Procédure et Règlement, **1**:10

Horning, Al (PC—Okanagan-Centre)
Poste, services, étude, **50**:3

Hôtelllerie. *Voir* TPS

Hoyle, Dinah (Canadian Magazine Publishers' Association)
Poste, services, étude, **42**:27, 30-41

Hueston, Frank (Municipal Electric Association)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **67**:19-26, 28

Hughes, Ken G. (PC—Macleod)
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:11, 18-9
Expansion industrielle régionale, ministère, **18**:18-9
Poste, services, étude, **34**:29-31
Procédure et Règlement, **18**:11
Université Queen's, **18**:19

Hull, Qué. *Voir* Capitale nationale, région—Pistes; Imprimerie du gouvernement; Musée canadien des civilisations

Hutchison, James (Association des manufacturiers canadiens)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:64-6, 68-75

Hydro-Ontario. *Voir plutôt* Ontario Hydro

Hydro-Québec
Chiffre d'affaires, **70**:25
Tarifs
Abitibi, villages autochtones, etc., **70**:37-8
Agriculteurs, culture en serre, **70**:39
Particularités régionales, **70**:37
Réglementation, **49**:21-2; **65**:46, 73, 75-6
Taxes payées, description, **70**:39
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Ontario Hydro—Tarifs—Régime; Témoins; TPS

Île-du-Prince-Édouard, projet de raccordement du détroit de Northumberland
Commission d'évaluation environnementale, activités, **10**:9, 24

Immobilier, secteur. *Voir plutôt* Habitation

Imperial et Texaco, fusion
Consommateurs, répercussions, **49**:14

Importations
Étiquetage bilingue, surveillance, **49**:17-8
Voir aussi Automobiles; Automobiles, pièces; Libre-échange canado-américain, Accord; TPS; TVF—Automobiles *et* Machines

Impôt sur le revenu
Autres pays, comparaison, **56**:5
Déclarations informatisées, poste, services, impact, **36**:11-2
Voir aussi Automobiles, fabricants; Bell Canada; Société canadienne des postes; Sociétés; TPS; TVF—Élimination

Impression
Gouvernement, contrats, affichage électronique, système, **2**:18
Voir aussi Poste, services—Rapport

Imprimerie du gouvernement (Hull, Qué.)
Documents budgétaires, préparation, sécurité, personnel embauché chez Pinkerton's, **2**:11-4

Industrie, Sciences et Technologie
Budget principal
1989-1990, **16**:4-37; **17**:5-35; **22**:4-24
1990-1991, **63**:18-35

Inflation, taux
Banque du Canada, politique monétaire, **56**:11, 13, 21; **57**:19; **58**:5, 8, 23-4; **63**:30-1; **67**:6
Association des manufacturiers canadiens, position, **66**:67
Conventions collectives, indexation, dispositions, **56**:32-3
Facteurs, **63**:30; **64**:27
Intérêt, taux, relation, **56**:23; **58**:17-8
Voir aussi 1$, pièce; Poste, tarifs—Augmentations; TPS

Informetrica Limited. *Voir* Témoins

Inglis Limitée
Activités et produits, **68**:49
Prix, régime, **68**:57-8
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Témoins; TPS; TVF

Institut canadien de recherche sur le tourisme. *Voir* TPS—Tourisme

Institut canadien des manufacturiers du vêtement. *Voir* Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Témoins; TPS

Institut des affaires intergouvernementales. *Voir* Université Queen's

Institut Fraser
Thèses économiques, **62**:52-3
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Comité—Témoins—Comparution; Prix et salaires, contrôle; Société canadienne des postes—Privatisation; Témoins; TPS

Intérêt, taux
Agriculteurs, incidence, **59**:27
Banque du Canada, politique, **13**:7, 25; **56**:16, 21; **58**:7; **64**:81
Construction non résidentielle, secteur, impact, **58**:33
Dette publique, effet, **7**:12

Intérêt, taux—*Suite*
Banque du Canada, politique—*Suite*
Finances et affaires économiques, comité permanent, condamnation, déclaration tripartite, **41**:35
Déficit, relation, **56**:21-3
Dette extérieure, relation, **57**:21
Niveau élevé, **13**:7, 21, 31; **56**:15; **57**:21-2; **58**:8-9; **60**:24
Voir aussi Cartes de crédit; Dollar canadien, taux de change; Habitation; Inflation, taux; TPS

International Post Corporation. *Voir plutôt* Société internationale des postes

Intrants. *Voir* TPS; TVF—Élimination

Investissement Canada. *Voir* Bureau de la politique de la concurrence

IPC. *Voir* Prix à la consommation, indice

Irlande. *Voir* Poste, bureaux; Poste, comptoirs; Poste, services

Irradiation d'aliments. *Voir plutôt* Aliments, étiquetage—Produits irradiés

Israel, G.J. (Chrysler Canada Limitée)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **68**:4-18

Japon
Fiscalité, réforme, **66**:20
Marché, ouverture aux produits canadiens, **61**:28
Voir aussi Automobiles—Importations; Automobiles, pièces—Importations—Du; TVF—Automobiles—Importations

Jelinek, l'hon. Otto John (PC—Oakville—Milton; ministre du Revenu national)
TPS
Consommateurs, économies, **72**:43
Crédit d'impôt remboursable, **72**:35, 38, 41, 46, 49-50
Détaillants, **72**:47
Économie, **72**:51
Entrée en vigueur, date, **72**:39, 56
Entreprises, **72**:35-7, 44
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, position, **72**:40
Petites entreprises, **72**:35-7, 41-2, 45, 47-51, 55
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **72**:35-56
Projet de loi C-62, adoption, retard, **72**:38
Recettes fiscales, **72**:51-2
Revenu national, ministère, **72**:35-7
Services, secteur, **72**:50
Services funéraires, **72**:52-5
Visiteurs, **72**:37
TVF
Élimination ou remplacement, **72**:38, 44
Prix, proportion, **72**:42-3
Recettes fiscales, **72**:43, 51
Stocks, taxe prépayée, remboursement, **72**:37

Jennings, Tony (Municipal Electric Association)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **67**:24-8

Jeunes. *Voir* Forum des citoyens sur l'avenir du Canada—Consultations—Enfants

Joncas, Jean-Luc (PC—Matapédia—Matane)
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **74**:20-1
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **74**:20-1

Jordan, Jim (L—Leeds—Grenville)
Conseil du Trésor, budget principal 1989-1990, **7**:23-4
Fonction publique, **7**:23-4

Jouets dangereux
Retrait du marché, mesures, **74**:11

Jourdenais, Fernand (PC—La Prairie)
Association des consommateurs du Canada, **12**:10-1, 14
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **12**:33-5
Comité, **12**:18
Procédure et Règlement, **12**:15

Journaux communautaires
Encarts publicitaires, insertion et distribution, **30**:15, 21-3, 26-7
Voir aussi Poste, services—Encarts; Poste, tarifs; Société canadienne des postes

Karpoff, Jim (NPD—Surrey-Nord)
Autochtones, **5**:17
Comité, **52**:29
Habitation, **5**:15-8; **52**:18-20, 29
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **5**:15-8
1990-1991, **52**:14, 18-20, 29

Kasadluak, Paulosie (Fédération des coopératives du Nouveau-Québec)
Poste, services, étude, **37**:6-7

Keachie, Catherine (Canadian Magazine Publishers' Association)
Poste, services, étude, **42**:27-30, 34, 37-8, 40-2

Kealy, Glen
Allusions, **48**:13, 16

Kennedy, William T. (Société canadienne des postes)
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **16**:11-2, 14-5; **17**:8, 10-1, 28-9
Poste, services, étude, **25**:45, 54-5, 57-8, 67; **26**:9-10

Keyes, Stan (L—Hamilton-Ouest)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **23**:5
Comité, **23**:19, 22-3, 26; **31**:14-5
Poste, services, étude, **31**:10-6
Procédure et Règlement, **31**:11-4
Société canadienne des postes, **23**:19, 22-3, 26; **31**:10-3

Kierans, Thomas. *Voir* Appendices—Forum

Kilger, Bob (L—Stormont—Dundas)
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **79**:21-2
Comité, **76**:17-8
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1991-1992, **79**:20-2
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:18
Étude, **78**:46-7

Kirby, Graeme (Commission de la Capitale nationale)
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **6**:12, 18, 25, 27
1990-1991, **55**:11, 13, 16-7, 21, 25-9

Kivenko, Jack (Institut canadien des manufacturiers du vêtement)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **68**:18-34

Klowak, Albina (Sears Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **64**:50-61

Klug, Helmut. *Voir* Autochtones—Habitation

Knight, Jim (Fédération canadienne des municipalités)
Poste, services, étude, **29**:6-7, 10, 14-7, 20-1, 23

Koury, Allan (PC—Hochelaga—Maisonneuve)
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, **64**:27-8
Poste, services, étude, **27**:30-1; **33**:22
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **64**:25-8

Kuan, Leroy K. (Association canadienne des maîtres de poste et adjoints)
Poste, services, étude, **27**:16, 19

La Baie. *Voir plutôt* Compagnie de la Baie d'Hudson

La Pêche. *Voir* Gatineau, parc—Lac

Laba, Richard W. (WCI Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:92-3

Labelle, Huguette (Commission de la Fonction publique)
Secrétariat d'État, budget principal 1990-1991, **54**:4-14, 16-22

Labossière, Guy (Statistique Canada)
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **22**:12

Lac Meech, accord constitutionnel
Allusions, **56**:8; **64**:63; **78**:43
Économie, situation, relation, **56**:22; **67**:41
Information, lacunes, **56**:18-9

Lac Philippe. *Voir* Gatineau, parc

Lafontaine, Maurice (Monnaie royale canadienne)
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, examen, **1**:29-36, 39-49

Lamarche, Pierre (UNITEL Communications Inc.)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **69**:4, 8-11, 14

Lander, Donald (Société canadienne des postes)
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **16**:6-13, 15-7, 19-29, 32-7; **17**:5-20, 22-4, 28, 33, 35
Poste, services, étude, **25**:32-53, 55-7, 59-71; **26**:5-10, 12-3, 15-22, 25-31; **46**:5-38
Voir aussi Comité—Témoins—Comparution—Société; Société canadienne des postes

Lane, John (West Prince Chamber of Commerce)
Poste, services, étude, **38**:4-7, 10-3

Langues officielles, Loi
Nouvelle loi, règlement d'application, élaboration, **7**:6, 13
Statistiques, exigences, **22**:22

Langues officielles, programme
Formation linguistique, professeurs disponibles, **7**:19-20

Langues officielles, programme—*Suite*
Politiques, efficacité et efficience, évaluation, **7**:13-4
Rapport au Parlement, **65**:7

Lapierre, l'hon. Jean (BQ—Shefford)
Comité, **76**:12-4, 18, 63-4; **78**:5, 30
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:33; **77**:27-9
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:12-3, 33; **77**:27-9
Étude, **78**:5, 11, 42-3
Procédure et Règlement, **76**:18, 26-7, 36-8

Larrivée, Gaby (PC—Joliette)
Approvisionnements et Services, budget principal
1989-1990, **2**:26-7
1990-1991, **51**:24-5
Approvisionnements et Services, ministère, **51**:25
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **67**:41-2
Bureau du Gouverneur général, **9**:20-1
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **14**:25-6; **15**:9, 25-7; **19**:23-4; **20**:16-9; **23**:4-5; **24**:56
Comité, **4**:7; **15**:8; **18**:11, 14; **51**:26-7; **77**:30
Planification des travaux, **46**:3
Séance d'organisation, **1**:24
Conseil du Trésor, budget principal 1990-1991, **65**:24
Conseil privé
Budget principal 1989-1990, **18**:11, 14
Budget supplémentaire (C) 1990-1991, **77**:16, 18
Consommateurs, **49**:27
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1990-1991, **49**:26-7
Faillite, Loi, **49**:26-7
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **77**:16, 18
Étude, **78**:30-1
Gouvernement, **65**:24
Gouvernement, contrats, **2**:26-7
Gouvernement, crédits, **4**:21-2, 30
Gouverneur général
Budget principal 1989-1990, **9**:20-1
Mandats spéciaux, rapport 1988-1989, étude, **4**:21-2, 30
Habitation, **5**:25-6
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal
1989-1990, **17**:19-20; **22**:13-4
1990-1991, **63**:34-5
Inflation, taux, **56**:23
Poste, services, **17**:19-20
Étude, **32**:37-9; **35**:24-5; **37**:31-2; **40**:21-3, 35-6; **42**:24-5; **45**:21-2; **47**:19; **54**:3
Poste, tarifs, **37**:31-2; **45**:22
Prestations sociales, chèques, **51**:24-5
Procédure et Règlement, **18**:11, 14
Services financiers, **66**:85
Société canadienne des postes, **17**:19; **32**:37-8; **45**:21; **47**:19
Statistique Canada, **22**:13-4; **63**:34-5
TPS, **49**:26; **51**:27
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:23, 40-1; **58**:19-20, 37; **59**:13-4, 45-7; **60**:11-3, 24-5, 34-5, 37; **61**:11-2; **63**:16-7; **64**:20-3, 48-50; **65**:35-6; **66**:85, 88-9; **67**:41-2; **68**:15-7, 30-1, 47-8
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **5**:25-6

Larrivée, Gaby—*Suite*
TVF, **59**:45; **60**:24-5, 34, 37; **63**:16-7; **67**:41; **68**:30-1
United Parcel Service Canada Ltd., **35**:24-5
Vice-président du Comité, **23**:6
Visites royales, **9**:20-1

Lauzon, Qué. *Voir* Construction navale

Lawrencetown, N.-É. *Voir* Habitation—Coopératives

Lawson, John (Association de l'industrie touristique du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:44-62

Layton, l'hon. Bob (PC—Lachine—Lac-Saint-Louis)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **71**:11, 27, 34

Lazar, Harvey (Conseil économique du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **59**:5-12, 14-5

Leatherdale, Linda (*Ottawa Sun*)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **12**:15-39

LeBlanc, Francis G. (L—Cape Breton Highlands—Canso)
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **68**:54
Poste, services, étude, **30**:14
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:74-5, 79-80, 89-90; **68**:32-3, 53-4
TVF, **66**:74-5; **68**:54
Vêtements, **68**:32-3

Leblanc, Nic (PC—Longueuil; vice-président)
1$, pièce, **1**:33-4, 47
Canadair, **21**:22
Capitale nationale, région, **6**:25
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **19**:16-7; **24**:55
Comité, **4**:6-7; **17**:17; **22**:26
Séance d'organisation, **1**:9, 11, 14, 17, 19-20, 23, 26
Commission royale d'enquête sur l'avenir du secteur riverain de Toronto (Crombie), **18**:20-1
Conseil canadien des normes, **3**:26-7
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:20-1
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **3**:26-7
Finances, budget principal 1989-1990, **21**:22-3
Gouverneur général, mandats spéciaux, rapport 1988-1989, étude, **4**:18
Habitation, **5**:18-9
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **17**:17-8; **22**:11-2, 19
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, examen, **1**:33-4, 47
PWA et Wardair, fusion, **1**:26
Société canadienne des postes, **17**:18
Sociétés d'État, **21**:22-3
Statistique Canada, **22**:12
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **72**:47
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **5**:18-9; **6**:25
Vice-président du Comité, **1**:9
Voir aussi Vice-président du Comité

LeBreton, plaines. *Voir* Ottawa, Ont.—Plaines

Lee, Derek (L—Scarborough—Rouge River)
Poste, services, étude, **28**:18-9; **32**:35-6

Lee, Derek—*Suite*
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **69**:32-3

Léveillé, Jean-Pierre (Hydro-Québec)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:32, 36-7

Libre-échange canado-américain, Accord (ALE)
Allusions, **49**:11; **56**:6, 18
Appareils ménagers, fabricants canadiens, impact, **66**:89-90
Black and Decker Canada Inc., usines canadiennes, compétitivité, incidence, **61**:5-6
Camco Inc., investissements, relation, **70**:20, 24
Campeau, Robert, appui, **10**:29-30
Conseil canadien des chefs d'entreprises, position, **66**:13
Consommateurs
Achats aux États-Unis, incidence, **62**:6
Économies prévues, **57**:17
Éditions Maclean Hunter Canada, position, **39**:32-3
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, position, **64**:23, 25-7, 32
Importations, droits, modifications de janvier 1991, **63**:28
Normes, harmonisation, dispositions, **2**:15-6
Répercussions, **56**:16, 22; **57**:31; **66**:74
Évaluation, gouvernement, position, **64**:6
Subventions, impact, étude, **62**:47-8
Tarifs douaniers, réductions, **64**:66
Vêtements, fabricants canadiens, incidence, **68**:18
Voitures d'occasion, marché canadien, incidence, **61**:18
Voir aussi Ford Motor du Canada Limitée—Pacte; Gouvernement, contrats

Liverpool, N.-É.
Inondations, aide du ministère des Travaux publics, **10**:35

Lobbyistes
Du second palier, **8**:24
Honoraires, divulgation, **8**:25
Registre, tenue, **3**:9

Lobbyistes, enregistrement, Loi
Information, divulgation, dispositions, **8**:24-5
Modification, perspectives, **8**:25
Proclamation, date prévue, **8**:13, 23-4

Logement. *Voir plutôt* Habitation

Lopez, Ricardo (PC—Châteauguay)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:21-2, 43-4

Louis Saint-Laurent, brise-glace
Remise en état, contrat, **2**:21, 31-2

Luton, Bill C. (WCI Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:86-94

Lyall, Bill (Canadian Arctic Cooperative Federation Limited)
Poste, services, étude, **37**:12-3, 16-21

Macdonald, Commission. *Voir* Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada

MacDonald, Mme Flora. *Voir* Fonction publique—Équité en matière d'emploi

Macdonald, J.A. (Conseil du Trésor)
Conseil du Trésor, budget principal 1989-1990, **7**:14-5

Macdonald, J.A.—*Suite*
Conseil du Trésor, budget principal—*Suite*
1990-1991, **65**:12-3

MacDonald, Neil (General Motors du Canada Limitée)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **62**:27-8

MacDonald, Ron (L—Dartmouth)
1$, pièce, **1**:46
Approvisionnements et Services, budget principal
1989-1990, **2**:31-3
1990-1991, **51**:21-4
Association des consommateurs du Canada, **12**:12
Banques, **19**:18
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **68**:23
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **12**:28-31; **13**:7-11; **15**:30-2; **19**:17-9
Comité, **3**:27-8; **15**:21; **17**:17, 34; **58**:23; **76**:43, 49, 62; **78**:29-30
Planification des travaux, **46**:3
Conseil du Trésor, budget principal 1989-1990, **7**:17-9
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:43, 52-4, 73-4
Construction navale, **2**:32-3
Fonction publique, **7**:17-9
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:43, 52-4, 73-4
Étude, **78**:31-3
Gouvernement, contrats, **2**:31
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **17**:9, 31, 34
Inflation, taux, **58**:23-4
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, examen, **1**:46
Pêches, surveillance aérienne, **51**:22-4
Poste, bureaux, **41**:31, 33-4
Poste, services, **17**:31
Étude, **41**:22-3, 31-4; **50**:3
Procédure et Règlement, **58**:23; **68**:25; **76**:49, 74
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **58**:23-5; **61**:7, 12-4; **68**:14-5, 22-3, 25

Machines agricoles. *Voir* TPS; TVF

MacIntosh, Robert (Association des banquiers canadiens)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **14**:4-13, 15-32, 34-5, 37-42

MacKay, l'hon. Elmer MacIntosh (PC—Central Nova; ministre des Travaux publics et ministre chargé de l'application de la Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique)
Architecture et génie, services, gouvernement, contrats, **10**:11, 24-5; **50**:29
Archives nationales, immeuble, construction à Gatineau, projet, **10**:28, 31
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **50**:28
Capitale nationale, région
Limites, extension, **50**:11
Travaux publics, ministère, dépenses, **10**:31-2; **11**:13-4
Colline du Parlement, statues, dépenses, **10**:34-5
Commission de la Capitale nationale
Biens fonciers, **10**:9
Budget des dépenses, **11**:14; **50**:8
Mandat, **10**:9
Construction navale, **50**:18

MacKay, l'hon. Elmer MacIntosh—*Suite*
Cour fédérale, **10**:22, 26
Défense nationale, ministère, terrains excédentaires, aliénation, **11**:16
Édifices du Parlement, **10**:9
Fonction publique, **11**:29-30
Gatineau, parc, lac Philippe, droits d'utilisation, **50**:21
Gouvernement, bureaux
Besoins, planification à long terme, **50**:19
Capitale nationale, région, **10**:28
Coûts d'exploitation, répartition, **50**:23
Halifax, projet *Discovery Centre*, **10**:23
Location, **10**:11-2, 22, 27
Terres fédérales inutilisées, recours, **10**:26
Travaux publics, ministère, **11**:27-8
Gouvernement, contrats
Entrepreneurs, sélection automatique, système ACCORD, **10**:11, 25; **11**:16-7; **50**:13, 29
Travaux publics, ministère, **50**:29-30
Gouvernement, propriétés excédentaires ou sous-utilisées, aliénation, programme, **10**:10; **11**:15
Harbourfront Corporation, **50**:25-6
Île-du-Prince-Édouard, projet de raccordement, **10**:9, 24
Libre-échange canado-américain, Accord, **10**:29-30
Ministres, pouvoirs et responsabilités, accroissement, politique, **10**:12
Mirabel, aéroport international, terrains expropriés excédentaires, vente, **10**:10
Montréal, Qué.
Fondation, 350e anniversaire en 1992, célébration, **10**:10
Vieux-Port, aménagement, **10**:10; **11**:14-5
Musée canadien des civilisations, **10**:10, 31; **11**:14
Musée des Beaux-Arts du Canada, **10**:10
Pearson, Lester B., ancien premier ministre, statue, **10**:35
Perley, pont, **11**:30-1; **50**:12, 27
Route transcanadienne, parc national de Banff, **11**:12
Service canadien du renseignement de sécurité, **10**:22, 26
Société canadienne des postes, installations, **50**:16
Société de construction des musées du Canada, **10**:10
Terres fédérales, aliénation, programme, **11**:15
TPS, centre national de traitement, **50**:9-10, 14-5, 19-20
Transports, ministère, édifice
Construction, projet, **10**:12-3, 15-8, 20-2, 28-31, 33-4; **11**:8-9, 11-2, 18-9, 23-5
Place de Ville, tour C, bail avec la société Campeau, renouvellement, **10**:14-5, 19, 21, 33-4; **11**:6-7, 10, 20-2, 26; **50**:24-5
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **10**:8-35; **11**:6-32
1990-1991, **50**:6, 8-16, 18-30
Travaux publics, ministère
Années-personnes, nombre, réduction, **10**:11
Biens immobiliers, programme, **10**:9
Gestion, activités, automatisation ou simplification, **10**:11
Immobilisations, budget pour 1989-1990, **10**:9; **11**:32
Plan quinquennal (1989-1994), **10**:10-1
Réorganisation de 1986, **10**:8
Services, programme, **10**:8-9
Services professionnels, facturation, **10**:8-9
Sociétés d'État, programme, **10**:9

Maclean Hunter Canada. *Voir plutôt* Éditions Maclean Hunter Canada

MacLellan, Russell (L—Cape Breton—The Sydneys)
Automobiles, **62**:30-1
Automobiles, fabricants, **62**:20-1
Automobiles, pièces, **63**:7-8
Bureau de la politique de la concurrence, **49**:16
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **57**:29; **59**:40; **61**:8; **63**:28-9; **65**:31; **66**:9-10; **67**:10-1; **69**:10; **70**:45
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **23**:5
Comité, **23**:17; **57**:21-2; **59**:24; **62**:5; **66**:60; **67**:29-30
Planification des travaux, **46**:3
Comité d'examen du service postal, **47**:11
Conseil du Trésor, budget principal 1990-1991, **65**:17-20, 25-6
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1990-1991, **49**:14-7
Dollar canadien, taux de change, **58**:9
Économie, **59**:41
Finances, budget principal
1989-1990, **21**:25-9
1990-1991, **48**:23-5, 31-2
Fonction publique, **54**:18-9; **65**:17-20, 25-6
Ford Motor du Canada Limitée, **62**:7-9
Habitation, **52**:24-5; **67**:38-9, 43; **69**:28, 31
Imperial et Texaco, fusion, **49**:14
Importations, **49**:17
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1990-1991, **63**:27-9, 35
Inflation, taux, **58**:8
Intérêt, taux, **58**:7-8
Nordion et Theratronics, **48**:24-5
Office de réexamen du service postal, **47**:10-1
Petro-Canada, **21**:25-6; **48**:23-4, 31-2; **49**:16
Poste, bureaux, **45**:18-9
Poste, comptoirs, **27**:20-1; **32**:27-8; **33**:18, 22-3; **44**:10
Poste, services, étude, **26**:18-9; **27**:20-1; **30**:22-4; **32**:27-9; **33**:17-8, 22-3; **43**:20; **44**:9-10; **45**:18-20; **47**:9-11; **48**:4; **54**:3
Procédure et Règlement, **58**:9; **59**:51; **62**:50; **64**:64
Radio-Canada, **21**:26
Réglementation, **21**:26-9
Secrétariat d'État, budget principal 1990-1991, **54**:18-9
Shell Canada, **49**:14-6
Société canadienne des postes, **23**:17; **26**:18-9; **27**:20; **32**:28-9; **33**:17; **43**:20; **44**:9; **47**:9-10
Société de développement du Cap-Breton, **21**:26; **48**:25
Sociétés, **57**:27-8
Statistique Canada, **63**:28-9
TPS, **54**:19
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **57**:27-30; **58**:7-9, 35-6; **59**:11-3, 22-4, 40-1, 51; **60**:38-9; **61**:7-9, 23-5; **62**:7-9, 17-21, 30-2, 48-50; **63**:6-8; **64**:13-6, 35, 44-7, 54-6, 64, 78-81; **65**:30-2, 36, 42-3; **66**:9-11, 25, 53-5, 65-6; **67**:8-11, 22-3, 29-30, 37-9, 43; **69**:7-10, 15, 26-8, 31; **70**:8-10, 44-5, 54-6; **71**:16-8, 26-7; **72**:40-3, 51, 59-60, 68-9; **74**:25-6, 32-3, 42-3
Travaux publics, budget principal 1990-1991, **52**:24-5
TVF, **57**:27; **61**:12-3; **62**:7-8, 19; **63**:7; **65**:30-1, 42-3; **71**:27
UNITEL Communications Inc., **69**:7-8

MacNeill, Jim (Canadian Community Newspapers Association)
Poste, services, étude, **30**:10-22, 24, 27

Magasinage transfrontalier. *Voir plutôt* Consommateurs—Achats aux États-Unis

Magazines
Commissions d'enquêtes diverses, conclusions, **42**:28
Demande, élasticité, **42**:41
Distribution
Magazines américains, comparaison, **39**:24-5, 33, 37
Système autre que les postes, coût prohibitif, **39**:28-9, 33-4; **40**:36
Voir aussi Poste, services
Industrie, rentabilité, **39**:30; **42**:29
Nombre, **42**:28-9
Publicité, revenus, **39**:25
Rôle culturel et social, **39**:25, 29; **42**:28, 30
Voir aussi TPS

Maguire, Charles (Facteurs ruraux du Canada)
Poste, services, étude, **40**:9-11, 14-23

Makin, Michael (Association canadienne de la construction)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **58**:32-4, 36-7

Malone, Arnold (PC—Crowfoot)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **73**:15-8
TVF, **73**:15-6
Voir aussi Poste, services—Régions rurales, conversion

Mandats-poste. *Voir* Poste, services

Manley, John (L—Ottawa-Sud)
Capitale nationale, région, **55**:23-5
Travaux publics, budget principal 1990-1991, **55**:23-5

Manufacturiers. *Voir plutôt* Fabrication, secteur

Maquiladora. *Voir* Ford Motor du Canada Limitée—Mexique; General Motors du Canada Limitée—Mexique

Marchés publics. *Voir* Gouvernement, contrats

Marchment, Alan R. (Comité d'examen du service postal)
Poste, services, étude, **40**:23-38

Marchment, comité. *Voir* Comité d'examen du service postal

Marlowe, Michael (Alberta Council on Aging)
Poste, services, étude, **42**:10-1, 14-5, 19-20, 24-6

Martin, Paul (L—LaSalle—Émard)
Habitation, **5**:24-5
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **5**:24-5

Matheson, Wayne (Chambre de commerce du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **60**:15-7, 19-20, 22, 25

Matières dangereuses utilisées au travail, système d'information (SIMDUT)
Collaboration tripartite (patronale-syndicale-gouvernementale), **49**:7
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, relation, **3**:11
Création et rôle, **3**:9-10
Fonctionnement, responsabilité, **3**:18
Travailleurs, information, **3**:18-9

Mavis, Ross E. (Canadian Community Newspapers Association)
Poste, services, étude, **30**:4-11, 13, 15-6, 18-28

McCourt, Peter (Commission de la Capitale nationale)
Travaux publics, budget principal 1990-1991, **55**:12

McCracken, Mike (Informetrica Limited)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:27-48

McCreath, Peter L. (PC—South Shore)
Approvisionnements et Services, budget principal 1989-1990, **2**:23-5, 35
Approvisionnements et Services, ministère, **2**:23
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **23**:4
Comité, **18**:11, 13-4; **23**:7
Conseil des relations de travail dans la Fonction publique, **18**:28-9
Conseil du Trésor, budget principal 1989-1990, **7**:26-7
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:11, 13-4, 28-9
Dragueurs de mines, **2**:35
Fonction publique, **7**:26-7; **18**:28-9
Gouvernement, contrats, **2**:23-5
Gouverneur général, mandats spéciaux, rapport 1988-1989, étude, **4**:20
Habitation, **5**:26-7
Liverpool, N.-É., **10**:35
Municipalités, **5**:20, 26
Poste, bureaux, **25**:27-9; **39**:21
Poste, services, étude, **25**:22, 27-9; **39**:14, 19-21
Prêts hypothécaires, **5**:27
Procédure et Règlement, **18**:11, 13-4
Société canadienne des postes, **23**:7; **39**:14, 19-20
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **5**:20, 26-7; **10**:35

McCurdy, Howard (NPD—Windsor—Lac Sainte-Claire)
Budget des dépenses, **7**:14-5
Comité, **7**:21-2, 25-6
Conseil du Trésor, budget principal
1989-1990, **7**:14-7, 25-6
1990-1991, **65**:13-5
Douanes canadiennes, agents, **65**:23-4
Fonction publique, **7**:25-6; **65**:13-5, 22
Fonction publique 2000, **65**:22-3

McDermid, l'hon. John Horton (PC—Brampton; ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires))
Air Alliance, **21**:24, 35
Air Canada, privatisation, **21**:12, 17, 20, 30, 33-6; **48**:8, 19-20, 22, 26
Banque fédérale de développement, privatisation, **21**:29
Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires
Affaires réglementaires, programme, **21**:13; **48**:9
Budget des dépenses, **21**:18-9, 21-2; **48**:19
Efficacité, évaluation, **21**:33
Mandat et programmes, **21**:11; **48**:13
Organisation, **21**:11; **48**:7
Cameco, privatisation, **48**:9
Canadair, privatisation, **21**:22; **48**:18, 27
Canadien National, privatisation, **21**:30; **48**:18
Colline du Parlement, manifestations, règlement sur les nuisances, modification, **48**:14-7
Comité d'examen du service postal, **48**:28
de Havilland Aircraft of Canada Ltd., privatisation, **21**:22; **48**:18-9, 27
Finances, budget principal
1989-1990, **21**:10-36

McDermid, l'hon. John Horton—*Suite*
Finances, budget principal—*Suite*
1990-1991, **48**:7-32
Fonction publique, **7**:15-7
Gouvernement, dépenses de programmes, **48**:22
Monnaie royale canadienne, privatisation, **21**:29
Nordion et Theratronics, privatisation, **48**:9, 12, 24-7, 30
Petro-Canada
Financement, subventions, **48**:29
Privatisation, **21**:25-6, 29, 31; **48**:8-9, 12-3, 19-24, 30-2
Profits, sommes versées au gouvernement, **48**:24
Poste, bureaux, **48**:13
Procédure et Règlement, **21**:18-9
Radio-Canada, privatisation, **21**:26, 29
Réglementation
Cabinet, examen, rôle, **48**:10-1
Gouvernement, **48**:10
Organismes, création, **48**:28-9
Ottawa, conférence, mai 1990, **48**:11
Parlement, **48**:10
Plan annuel fédéral, publication, **21**:13, 28; **48**:10, 28
Politique, **21**:12-3; **48**:9
Public, accès et participation au processus, **48**:10
Réforme, **21**:12-3, 29; **48**:10
Règlements, **21**:12-3, 26-9; **48**:9-10, 28-9
Société canadienne des postes, privatisation, **21**:14-5, 19-20, 32; **48**:11-2
Société de développement du Cap-Breton, privatisation, **21**:26; **48**:25
Sociétés d'État
Financement, subventions, **48**:29
Privatisation, **21**:11-2, 20-5, 30-1, 35-6; **48**:8-9, 12-3, 18, 22, 26-7, 29-30
Télésat Canada, privatisation, **48**:9, 17-8, 20-1
Transports aériens
Déréglementation, **21**:16-8
Régions éloignées, Loi nationale des transports, dispositions, **21**:15-6
VIA Rail, privatisation, **21**:20-1; **48**:30-1

McGuire, Joe (L—Egmont)
Comité, **38**:18
Poste, services, étude, **38**:8

McInnis, cas. *Voir* Gatineau, parc—Propriétés

McKendry, David (témoin à titre personnel; Price Waterhouse)
Allusion à McKendry, antécédents, **64**:48
Poste, services, étude, **36**:5-32
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **64**:35-50
Voir aussi Société canadienne des postes—Privatisation; TPS

McKichan, Alasdair (Conseil canadien du commerce de détail)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **15**:4-13, 15-9, 22-30, 32-9
Poste, services, étude, **33**:4-23
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:4-19

Média-Canada. *Voir* Publicité—Gouvernement

Media Tapes and Transcripts (MTT)
Consommateurs et Sociétés, ministère, abonnement, **79**:27-8

Mediaposte. *Voir* Poste, services—Encarts

Médicaments
Prix, augmentation
Callbeck, communiqué de presse, **8**:4, 14, 18, 22
Cardizem, exemption, **8**:14, 18-22
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, pouvoir d'intervention, **3**:13-4; **8**:20-1; **64**:36, 38-9, 42-3
Depuis 1988, **3**:12
Projet de loi C-22, protection accordée aux consommateurs, **8**:14, 19, 22-3
Recherche et développement, fonds transférés aux provinces par le ministère des Consommateurs et des Sociétés, **49**:28

Menzel, Peter (Fédération des associations de concessionnaires d'automobiles)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **62**:29-40

Messageries
Secteur privé, part du marché, **36**:14
Voir aussi Société canadienne des postes

Meubles
Détaillants, marge bénéficiaire, **68**:57
Voir aussi TPS

Mexique. *Voir* Ford Motor du Canada Limitée; General Motors du Canada Limitée

MIL-Davie, groupe
Allusions, **50**:17-8

Mile Circle, parc. *Voir* Capitale nationale, région

Milliken, Peter (L—Kingston et les Îles)
Comité, **4**:21
Gouverneur général, mandats spéciaux, rapport 1988-1989, étude, **4**:16-8, 22-4, 28-31

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. *Voir plutôt* Énergie, Mines et Ressources, ministère

Ministère de l'Environnement. *Voir plutôt* Environnement, ministère

Ministère des Approvisionnements et Services. *Voir plutôt* Approvisionnements et Services, ministère

Ministère des Consommateurs et des Sociétés. *Voir plutôt* Consommateurs et Sociétés, ministère

Ministère des Travaux publics. *Voir plutôt* Travaux publics, ministère

Ministère du Revenu national. *Voir plutôt* Revenu national, ministère

Ministres
Cabinets, budget des dépenses, augmentation, **18**:8-10
Pouvoirs et responsabilités, accroissement, politique, **10**:12; **65**:7
Voyages, dépenses, documentation, **65**:12-3
Voir aussi Comité

Minorités visibles. *Voir* Fonction publique

Mirabel, aéroport international
Terrains expropriés excédentaires, vente, **10**:10

Mitchell, Duncan (Alberta Council on Aging)
Poste, services, étude, **42**:11-26

Monkton, Ont. *Voir* Poste, bureaux

Monnaie olympique, programme
Succès, **1**:39-40

Monnaie royale canadienne
Actions, acquisition par le ministère des Approvisionnements et Services, **1**:42-3, 48
Conseil d'administration, indépendance, **1**:36-8
Exportations
Pays acheteurs, **1**:49
Prix d'excellence, **1**:48
Finances publiques, gestion, Loi, classification, **1**:41
Fonds de réserve, **1**:43-4
Pièces en or
Mines d'or canadiennes, production, proportion utilisée, **1**:49
Part du marché mondial, **1**:35
Privatisation, **21**:29; **48**:12
Rapport annuel 1988, examen, **1**:28-49
Revenus et profits, **1**:33-5, 39, 43
Sondages d'opinion, groupes de recherche employés, **1**:37-8, 44
Voir aussi Témoins

Montréal, Qué.
Fondation, 350e anniversaire en 1992, célébration, **6**:8; **10**:10
Vieux-Port, aménagement, **10**:10; **11**:14-5
Voir aussi Habitation; Société canadienne des postes

Moore, Barry (PC—Pontiac—Gatineau—Labelle; secrétaire parlementaire du ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme))
Capitale nationale, région, **55**:15
Comité, **50**:5
Commission de la Capitale nationale, **50**:21; **55**:14
Gatineau, parc, **50**:21-2
Travaux publics, budget principal 1990-1991, **50**:5, 21-2; **55**:14-5

Morrisette, Guy (Association nationale des grands usagers postaux)
Poste, services, étude, **28**:15-7, 24

MTT. *Voir* Media Tapes and Transcripts

Multiculturalisme. *Voir* Publicité

Municipal Electric Association
Composition, **67**:19
Voir aussi Témoins; TPS; TVF

Municipalités
Égouts et adduction d'eau, systèmes, aide financière fédérale, **5**:20, 26-7
Infrastructures, difficultés, **29**:25
Voir aussi Capitale nationale, région; Commission de la Capitale nationale; Office de réexamen du service postal; Poste, services *passim*; Poste, tarifs—Nord; Recensement de 1991—Statistique; Société canadienne des postes

Murray, Nicholas (Association des consommateurs du Canada)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **19**:4-16, 18-9, 21-3, 25
Poste, services, étude, **44**:4-15, 17-21, 24-8
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **59**:34-41, 43-9

Murray, Nicholas—*Suite*
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS

Musée canadien des civilisations (Hull, Qué.)
Allusions, **10**:31; **11**:14
Fontaines, **55**:29
Inauguration, **6**:7; **9**:24; **10**:10; **50**:8; **55**:8, 22

Musée des Beaux-Arts du Canada
Construction, **10**:10
Inauguration, **50**:8; **55**:8

Musée national de l'aviation
Inauguration, **50**:8

Nabisco
George Weston Ltée, division de la boulangerie, acquisition, **8**:9

Namagoose, Bill (Grand Conseil des Cris du Québec)
Poste, services, étude, **37**:25, 29, 31

National Tour Association. *Voir* TPS—Tourisme—Visiteurs

Nepean, Ont.
Ferme historique, préservation, projet, **55**:10-1

Nevins, William J. (Association canadienne de la construction)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **58**:29-31, 33-6, 38-40

Nominations par décret
Comité, étude, **21**:7-8

Nordion et Theratronics
Privatisation, **48**:9, 12, 24-7, 30

Normand, Robert. *Voir* Appendices—Forum; Forum des citoyens sur l'avenir du Canada—Dépenses

North Battleford, Sask. *Voir* Poste, services—Colis

Northern Telecom. *Voir* TVF—Élimination

Northumberland, détroit, projet de raccordement. *Voir* Île-du-Prince-Édouard, projet de raccordement du détroit de Northumberland

Nouvelle-Écosse, Assemblée législative. *Voir* Poste, services

Nouvelle-Zélande. *Voir* Poste, services; TPS

Nystrom, Lorne (NPD—Yorkton—Melville)
Poste, services, étude, **41**:34-7

OCDE. *Voir* Organisation pour la coopération et le développement économiques

Office de réexamen du service postal
Allusion, **47**:10-1
Information, accès, pouvoirs proposés, **40**:27, 32-3
Municipalités, représentation, **29**:5
Projet de loi C-149 (2e sess., 33e lég.), **29**:8; **30**:8; **36**:14; **39**:16; **40**:24-5, 31; **43**:12
Transformation en organisme de réglementation, proposition, **40**:27, 32
Voir aussi Comité d'examen du service postal—Transformation

Office des normes générales du Canada
Rôle, **2**:15

Office national des transports
Fonctionnement, **64**:36, 38-9

Ontario, gouvernement. *Voir* Poste, services—Poste prioritaire

Ontario Hydro
Emprunt, garantie, **65**:72; **67**:23-4
Surveillance, organisme responsable, **36**:16
Tarifs
Consommateurs, factures, proportion, **67**:25
Régime, comparaison avec Hydro-Québec, **67**:28
Réglementation, **49**:21-2; **65**:70-1, 74, 76; **67**:24
Voir aussi Témoins; TPS

Opération Refuge. *Voir* Habitation—Violence

Optima Consultants. *Voir* Poste, services—Régions rurales, conversion—Publicité

Ordres de renvoi
Comité, composition, **2**:3; **23**:3
Crédits 1989-1990, budget principal
Approvisionnements et Services, **2**:3-4
Conseil du Trésor, **2**:3-4
Conseil privé, **2**:3-4
Consommateurs et Sociétés, **2**:3-4
Finances, **2**:3-4
Gouverneur général, **2**:3-4
Industrie, Science et Technologie, **2**:3-4
Parlement, **2**:3-4
Secrétariat d'État, **2**:3-4
Travaux publics, **2**:3-4
Crédits 1990-1991, budget principal
Approvisionnements et Services, **48**:3
Conseil du Trésor, **48**:3
Conseil privé, **48**:3
Consommateurs et Sociétés, **48**:3
Finances, **48**:3
Gouverneur général, **48**:3
Industrie, Science et Technologie, **48**:3
Parlement, **48**:3
Secrétariat d'État, **48**:3
Travaux publics, **48**:3
Crédits 1991-1992, budget principal
Approvisionnements et Services, **79**:3
Conseil du Trésor, **79**:3
Conseil privé, **79**:3
Consommateurs et Sociétés, **79**:4
Finances, **79**:3
Gouverneur général, **79**:3
Industrie, Science et Technologie, **79**:3
Parlement, **79**:3
Secrétariat d'État, **79**:3
Travaux publics, **79**:3
Gouverneur général, mandats spéciaux, rapport 1988-1989, **4**:3
Rapport annuel 1988
Monnaie royale canadienne, **1**:3

Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). *Voir* Sociétés—Impôt—Autres

Organismes de services spéciaux. *Voir* Approvisionnements et Services, ministère; Consommateurs et Sociétés, ministère—Propriété intellectuelle; Gouvernement

Organismes gouvernementaux. *Voir* 1$, pièce—Usage

Orléans, Ont. *Voir* Capitale nationale, région—Routes—Promenade de l'Est—Prolongation; Poste, services

Orr, Dale F. (Bell Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **65**:41, 43, 45

Osborne, Brian (témoin à titre personnel; Université Queen's)
Poste, services, étude, **41**:6-12, 14-6, 18-21, 23
Voir aussi Appendices; Société canadienne des postes—Privatisation

Ottawa, Ont.
Beauté et propreté, **55**:29-30
Centre-ville, planification, activités de la CCN, **50**:7
Chambers, projet, **6**:5, 13; **55**:11
Daly, édifice, remise en état, **6**:5, 13-4; **55**:10-2, 25, 27
Plaines LeBreton, terres, utilisation, **6**:6; **50**:7-8
Transports aériens, services, lacunes, **55**:23
Voir aussi Capitale nationale, région—Travaux; Fonction publique; Gouvernement, bureaux—Capitale; Réglementation

Ottawa Sun. *Voir* Cartes de crédit; Témoins

Ouest canadien. *Voir* Agriculture; Gouvernement, contrats

Pacific Western Airlines (PWA). *Voir* PWA et Wardair, fusion

Pacte de l'automobile. *Voir* Automobiles, fabricants—Intrants; Ford Motor du Canada Limitée

Pagtakhan, Rey (L—Winnipeg-Nord)
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **8**:28

Panet-Raymond, Robert (Rôtisseries St-Hubert Ltée)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **72**:65-74

Papineau, municipalité régionale (Qué.). *Voir* Capitale nationale, région—Limites

Paquet, Alain (Association des consommateurs du Québec)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **67**:5-19

Paradigme, projet. *Voir* Société canadienne des postes

PAREL. *Voir* Habitation—Remise en état des logements, programme d'aide

Parker, Sid (NPD—Kootenay-Est)
Poste, services, étude, **31**:18, 20, 31

Parlement, colline. *Voir plutôt* Colline du Parlement

Parlement, édifices. *Voir plutôt* Édifices du Parlement

Parrot, Jean-Claude (Syndicat des postiers du Canada)
Poste, services, étude, **32**:4-17, 20-36, 38-48, 51-66
Voir aussi Société canadienne des postes—Syndicat des postiers du Canada

Parti libéral. *Voir* Société canadienne des postes; Transports, ministère, édifice—Construction

Patterson, Cynthia (Dignité rurale du Canada)
Poste, services, étude, **34**:4-25, 27-32
Voir aussi Dignité rurale du Canada

Pearson, Lester B., ancien premier ministre, statue
Colline du Parlement, projet, **10**:35

Pêches, surveillance aérienne
Contrat, appel d'offres, **51**:22-4

Pensions
Fonctionnaires et anciens combattants, conjoints survivants, **65**:7
Voir aussi Bureau du Gouverneur général

Perley, pont (reliant Hawkesbury, Ont. et Grenville, Qué.)
Réparation ou remplacement, **11**:30-1; **50**:11-2, 27; **65**:10-1

Personnes âgées. *Voir* Forum des citoyens sur l'avenir du Canada—Consultations; Habitation; Poste, services; TPS

Peterson, comité. *Voir* Réglementation—Réforme

Petites entreprises. *Voir* TPS

Petrie, Bruce (Statistique Canada)
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal
1989-1990, **22**:20
1990-1991, **63**:33-4

Petro-Canada
Financement, subventions, **48**:29
Privatisation
Actions, émission, marché, **48**:12-3
Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, rôle, **21**:31; **48**:12
Cadres supérieurs, consultations, **48**:9
Capitaux, besoins, relation, **48**:23-4
Consommateurs, intérêts, relation, **49**:16
Échéancier, **21**:25-6
Employés
Actionnariat, régime, **48**:8, 12
Salaires et avantages sociaux, protection, **48**:9
Filiales, incidence, **48**:30
Gouvernement, situation financière, effet prévu, **48**:21-3
Projet de loi, présentation, **48**:8, 12
Propriété étrangère, restriction, **48**:8-9, 19-21, 31-2
Siège social (Calgary), maintien, **48**:9
Profits, sommes versées au gouvernement, **48**:24

Pétrole, industrie
Concentration des entreprises, **8**:11-2; **56**:46

Pickard, Jerry (L—Essex—Kent)
Approvisionnements et Services, budget principal 1990-1991, **51**:27-30
Approvisionnements et Services, ministère, **51**:28-30
Association canadienne de la construction, **58**:28-9
Bureau du Conseil privé, **18**:16-8
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:16-8
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **16**:31-4; **17**:20-2, 24, 31-3
Poste, services, **17**:21-2, 31-3
Poste, tarifs, **16**:32-4; **17**:21, 24
Procédure et Règlement, **17**:31-2; **58**:29-30
Société canadienne des postes, **16**:31-2; **17**:21-2
TPS, **51**:27-8
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **58**:28-30, 38-9
TVF, **58**:29

Pièces d'automobiles. *Voir plutôt* Automobiles, pièces

Pigott, Jean (Commission de la Capitale nationale)
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **6**:4-29
1990-1991, **50**:5-8, 11, 21-2, 27-8; **55**:7-9, 11-25, 27-32
Voir aussi Comité—Témoins—Comparution—Commission

Pike, Robert (témoin à titre personnel; Université Queen's)
Poste, services, étude, **41**:13-7, 21-3

Pinkerton's. *Voir* Imprimerie du gouvernement—Documents

Place de Ville, tour C. *Voir* Transports, ministère, édifice

Plamondon, Louis (BQ—Richelieu)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **23**:5
Comité, **78**:8, 10-1
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, étude, **78**:8, 10-1, 43-4

Plourde, André (PC—Kamouraska—Rivière-du-Loup; secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie)
Comité, **76**:23-5
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:23-5
Procédure et Règlement, **76**:23-4

Plumptre, Commission. *Voir* Commission de surveillance des prix des denrées alimentaires

Poirier, Gilles (Association des services funéraires du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:30, 34, 36-7, 44

Ponts. *Voir* Capitale nationale, région

Port Maitland, N.-É. *Voir* Poste, services—Conversion

Porteous, Wendy (ministère des Consommateurs et des Sociétés)
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **3**:19; **8**:27-8

Porter, Michael. *Voir* Entreprises—Compétitivité internationale

Poste, bureaux
Appellation, **27**:27-8
Bureau rural et bureau urbain, distinction, **26**:26-7
Bureaux auxiliaires
Exploitation, **16**:36; **32**:58; **39**:18-9
Voir aussi sous le titre susmentionné Régions rurales
Comptoir, services. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Guichets, services
Drapeau canadien, déploiement, **25**:12-3; **31**:9
Dubuc, Sask.
Cases postales, nombre, accès, **41**:25, 42
Édifice, mise en vente, **34**:31-2; **41**:25, 28-9, 33; **42**:7
Fermeture
Heures d'ouverture, réduction, alternative proposée, **41**:28, 41-2; **42**:7; 44:13; **46**:34-5
Moratoire demandé, **41**:35
M. (Taylor), **41**:41; **42**:5-9, rejetée, 10
Am. (Boudria), **42**:6-9, rejeté, 10
Répercussions, **41**:35-6, 38, 42-3; **44**:15-7
Historique, **41**:24
Maintien, justification, **41**:29-30
Maître de poste, retraite, **41**:25, 32-3
Rôle communautaire, **41**:35-7; **42**:7
Voir aussi Poste, services—Régions rurales—Conversion

Poste, bureaux—*Suite*
Édifices, mise en vente par le ministère des Travaux publics
Consultations, **25**:68-70; **26**:12-4; **50**:22
Ontario, **26**:28-9
Saskatchewan, **26**:14-5; **46**:32-3
Société canadienne des postes, attitude, **46**:32
Voir aussi sous le titre susmentionné Dubuc
Établissement, évolution historique, **41**:7-8, 12
Fermeture
Élections fédérales, relation, **27**:10-1
États-Unis, **32**:60
Petites localités, **31**:18
Services de remplacement, création préalable, **46**:33-4
Voir aussi sous le titre susmentionné Régions rurales *et les noms des lieux en particulier*
Fruitland, Ont., **27**:11-2, 23-4
Guichets, services
Élimination, **25**:48-9; **39**:11
Nouvelle-Écosse, **39**:11
Préposés, salaire horaire, **25**:26-7
Rentabilisation, **25**:49-50
Samedi, service, **39**:11, 13, 19; **46**:35
Secteur privé, contrats, octroi, **32**:41
Handicapés, accès, **16**:19; **46**:15, 36
Heures d'ouverture
Prolongation, proposition, **25**:51; **27**:7, 14, 18-9; **38**:8
Voir aussi sous le titre susmentionné Dubuc—Fermeture; Régions rurales
Irlande
Édifices, propriété, **45**:25
Nombre et rôle, **45**:19-20
Locaux, amélioration, négligence, **27**:32; **34**:10
Maîtres de poste et adjoints
Appellation, **27**:27-8
Contrats, reconduction, **34**:9, 16-7; **35**:4
Dévouement, **42**:20-1
Femmes, nombre, **38**:5
Formation, **27**:14
Salaires et avantages sociaux, **27**:25-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Dubuc; Régions—Fermeture
Monkton, Ont., **27**:12; **34**:31; **36**:21
Publicité, autorisation suggérée, **29**:24
Régions rurales
Bureaux auxiliaires, fermeture, **42**:13
Conversion en comptoirs postaux. *Voir plutôt* Poste, services—Régions rurales, conversion
Fermeture, **16**:24; **25**:15-6, 28-9; **29**:5-6, 8; **32**:52-3; **34**:6; **40**:29; **41**:31, 35
Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, implication, **48**:13
Île-du-Prince-Édouard, **29**:6, 23; **38**:10
Maîtres de poste, retraite ou départ, relation, **16**:16, 24; **27**:12, 23; **29**:9; 34:6, 8-9, 14; **38**:15; **41**:25
Moratoire proposé, **42**:6-9
Nouvelle-Écosse, **39**:12
Répercussions économiques et sociales, **29**:9, 12-3, 22-3; **34**:18; **38**:5; 39:12; **41**:20-1; **42**:21
Saskatchewan, **42**:21
Statistiques, **34**:7

Poste, bureaux—*Suite*
Régions rurales—*Suite*
Gouvernement fédéral, présence, relation, **26**:22, 28-9; **27**:27-8; **34**:23; **38**:5; **41**:21-2, 33-4, 37; **44**:4, 13
Heures d'ouverture, **39**:21; **46**:35-6
Maintien par voie de subventions, **29**:21-2; **47**:13
Produits à vendre, diversification, propositions, **27**:6
Régions urbaines, services, comparaison, **27**:30-1
Rôle, **28**:13-4; **34**:7, 11, 23-4; **38**:4-5, 7-8; **41**:31, 35; **42**:13, 16-7, 19-20, 22; **45**:18
Télécopieurs, installation proposée, **38**:7-8
Services disponibles, comparaison avec l'Europe, **41**:14
Téléphone, services, installation proposée, **38**:8
Tignish, Î.-P.-É., **38**:7, 12; **46**:13
Victoria, Î.-P.-É., **29**:9; **34**:16; **38**:8, 15
Voir aussi Poste, comptoirs; Poste, services—Localités

Poste, comptoirs
Aménagement, financement par la SCP, **25**:52-3; **34**:29
Association nationale des grands usagers postaux, position, **28**:6
Boycottage, campagnes, **43**:18
Colis, destinataires, réclamation, difficultés, **39**:10-1
Conseil canadien du commerce de détail
Position, **33**:18
Voir aussi sous le titre susmentionné Exploitants
Courrier, sécurité, **16**:21-2; **25**:48; **31**:29-30; **32**:27-8; **33**:18, 21-3; **39**:11; **44**:10
Emplacement par rapport aux bureaux de poste
Avantages et coûts, évaluation, **38**:7
Données, **27**:16; **34**:28-9
Île-du-Prince-Édouard, **38**:10; **46**:12
Nouvelle-Écosse, **25**:52-3; **26**:5
Ontario, **26**:28, 30; **27**:17-8; **31**:19; **34**:11-2
Régions rurales ou petites localités, impact, **27**:7, 9-10, 20-2
Saskatchewan, **46**:12
Terre-Neuve, **16**:22-4; **25**:25, 50-1; **44**:19-21
Exploitants
Anciens maîtres de poste, revenus, baisse, **16**:27, 36; **17**:10
Avantages, **16**:36; **33**:18-9
Conseil canadien du commerce de détail, membres, **33**:18
Désavantages, **27**:32-3
Organisation, **27**:6
Prise en charge, pression exercée par la SCP, **16**:35
Rémunération, **26**:5-6; **46**:13
Vie familiale, incidence, **27**:24-5
Fermeture
Relève, **41**:21
Voir aussi sous le titre susmentionné Poste
Franchises, détenteurs
Nombre, **25**:27
Période d'activité, **25**:26; **43**:17
Sommes versées à la SCP, **25**:52
Handicapés, accès, **46**:36
Heures d'ouverture, **27**:19, 21, 24-5; **32**:58; **42**:16; **46**:10
Île-du-Prince-Édouard
Imposition, **38**:5, 10, 13-5, 17-8
Voir aussi sous le titre susmentionné Emplacement
Irlande, **45**:22-3, 25
Nombre, accroissement, **25**:25-6, 28, 35; **26**:20; **33**:18; **41**:12
Voir aussi sous le titre susmentionné Régions rurales

Poste, comptoirs—*Suite*
Personnel
Conditions de travail, protection, absence, **32**:53
Formation et compétence, **27**:15, 33-4; **29**:11; **33**:21-2; **38**:13-4; **41**:21, 34, 38-9; **42**:12-3, 21-2
Rémunération, **42**:13; **44**:17-8
Poste, bureaux
Fermeture, relation, **26**:20-1; **27**:29-30
Service, qualité, comparaison, **27**:25-6; **29**:9; **33**:19, 21-2; **38**:13-4; **39**:11, 21, 38-9; **42**:21-2; **44**:14-5, 17, 21
Voir aussi sous le titre susmentionné Emplacement
Programme, objectif, **46**:9-10
Régions rurales
Et régions urbaines, différences, **47**:13
Nombre, accroissement, **42**:16
Voir aussi sous le titre susmentionné Emplacement
Réseau, établissement, justification, **25**:35
Société canadienne des postes (SCP)
Employés, utilisation, offre, **32**:58
Voir aussi sous le titre susmentionné Aménagement; Exploitants—Prise; Franchises—Sommes
Syndicats, conventions collectives, relation, **16**:23
Tantallon, Sask., **27**:15; **41**:40-1
Voir aussi Poste, services—Localités; Société canadienne des postes—Privatisation

Poste, maîtres. *Voir* Poste, bureaux—Maîtres; Poste, comptoirs—Exploitants—Anciens

Poste, services
Accessibilité, **16**:5; **25**:8, 34-5; **46**:20
Adresse, changements, traitement électronique, **36**:9
Autres pays, comparaison, **21**:10; **32**:14-5; **33**:12-3
Avenir, **25**:9
Besoins particuliers, prise en compte, **41**:9
Boîtes aux lettres publiques, suppression, **42**:13, 17-8
Boîtes postales communautaires
Acceptation, **25**:17, 23, 30-1, 63-4; **44**:7
Sondages, **25**:64; **34**:14; **36**:27; **41**:18-9, 22
Boîtes vertes, comparaison, **39**:16
Carleton—Gloucester, circonscription, **25**:61-2
Commodité, **36**:27; **46**:11, 22
Courrier, sécurité, **39**:20; **46**:22
Demande, **17**:19-20
Élimination. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Courrier, distribution à domicile—Universelle
Entretien, **29**:14-5
Gels d'hiver, problèmes, **34**:14; **39**:9; **40**:37; **46**:22
Magazines, distribution, incidence, **42**:34-5
Ménages servis, prévisions, **44**:5
Municipalités, recettes fiscales, incidence, **29**:7, 15
Personnes âgées, incidence, **42**:12-4, 18-9
Programme, justification, **25**:62-3
Régions rurales et régions éloignées, **36**:27-8; **39**:20; **41**:31
Rôle, **25**:35-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Courrier, distribution à domicile—Versus
Boîtes vertes
Élimination, **17**:20; **25**:64
Entretien, **29**:7, 15
Voir aussi sous le titre susmentionné Boîtes postales communautaires

Poste, services—*Suite*
Colis, livraison
Douanes canadiennes, attitude, **35**:7-8, 13, 24
États-Unis, privatisation, **36**:26; **40**:29
Interfinancement par la SCP, **45**:10, 12
Marché, partage, **35**:21
North Battleford, Sask., **44**:28
Privatisation ou non, **25**:19; **35**:20; **46**:36-7; **47**:16
Secteur privé, concurrence, **35**:15-6, 20, 25-6; **36**:29-31; **40**:29; **46**:9; **47**:16
Sous-traitance par la SCP, **26**:23-4; **31**:29; **35**:23-4; **39**:10-1
Voir aussi sous le titre susmentionné Irlande
Communications électroniques et télécommunications
Relation, **36**:6, 8-9, 14, 28; **41**:15
Stratégie et projets de la SCP, **36**:29; **46**:24, 27-9; **47**:15
Technologie, évolution, impact, **36**:6-7, 19-20, 23; **41**:9-10
Comptoirs de timbres, exploitation, **16**:36-7; **38**:10
Concessions. *Voir plutôt* Poste, comptoirs
Concurrence
Facteurs économiques, **26**:4
Secteur privé, provinces, obstacles réglementaires, **35**:7-8
Voir aussi sous le titre susmentionné Colis—Secteur; Courrier, distribution à domicile—Secteur; Courrier, livraison—Secteur; Courrier publicitaire—Secteur; Députés—Secteur; Interfinancement; Régions rurales
Congrès du travail du Canada, position, **31**:5
Conseil canadien du commerce de détail
Membres, degré de satisfaction, **33**:6, 15, 19
Position, **33**:17-20
Conversion
Dubuc, Sask.
Consultations tenues par la SCP, **41**:25-6, 29-33; **42**:5-6
Exploitants intéressés, absence, **41**:25, 27-9, 43; **42**:6
Population locale, réaction, **41**:33-4; **42**:6; **46**:33
Possibilités, **41**:28
Répercussions, **41**:38
Opinion publique, **41**:18-9
Port Maitland, N.-É., **46**:15-7; **47**:17
Saint-Sauveur, Qué., répercussions, **44**:10, 16, 22-4
Statistiques, **41**:12
Voir aussi sous le titre susmentionné Régions rurales, conversion
Courrier, distribution à domicile
Bénéficiaires, population, pourcentage, **16**:21; **41**:19; **46**:22
Secteur privé, concurrence, **35**:15-6
Spruce Grove, Alb., démarches, **42**:19
Suppression, **42**:13-4, 18-9
Universelle, rétablissement, **25**:42, 64; **26**:5; **29**:16; **31**:8-9; **32**:9-10, 48-50; **33**:17-8; **39**:13; **40**:33-4; **42**:14, 24
Versus service par boîte postale communautaire, **25**:10-2; **29**:14, 16-7, 20-1; **31**:8; **39**:9-10, 15-7, 23; **41**:19, 22; **44**:7; **45**:13-4; **46**:11, 21-2
Courrier, livraison
Banlieux, système centralisé, **16**:6
Clients, besoins, **25**:36
Contrôle et évaluation, système, **25**:34, 47-8; **45**:16-7; **46**:25
Délais, normes, respect par la SCP, **25**:47-8; **28**:15-6; **33**:6; **35**:27; **39**:23; **41**:19; **46**:23; **47**:4
Évaluation indépendante par Clarkson Gordon, **16**:5, 29; **25**:31, 34, 47; **28**:15-6, 26
Problèmes passés, solution, **25**:33

Poste, services—*Suite*
Courrier, livraison—*Suite*
Équipement, modernisation, **25**:34
Monopole détenu par la SCP, **16**:28-9; **25**:5; **28**:6, 8, 27; **30**:21; **31**:7-8, 24; **33**:7, 16; **35**:9, 15, 17, 19-20; **36**:17, 31
Québec, gouvernement, entente avec la SCP, **28**:15
Secteur privé, concurrence, **35**:20
Statistiques, **16**:21
Voir aussi sous le titre susmentionné Régions rurales
Courrier, sécurité, **27**:14-5; **42**:25
Voir aussi sous le titre susmentionné Boîtes postales communautaires; Facteurs ruraux
Courrier d'affaires
Et services à la population, importance relative, **40**:35-6
Statistiques, **28**:5
Courrier électronique
États-Unis, situation, **36**:26
Interfinancement par la SCP, **36**:20-1
Réseau de la SCP, **25**:65; **46**:24, 28-9
Technologie, impact, **36**:6
Voir aussi sous le titre susmentionné Irlande
Courrier publicitaire, livraison
Déréglementation, **30**:9
Marché, valeur, **30**:14-5
Monopole détenu par la SCP, **31**:7
Secteur privé
Concurrence, **46**:8
Personnel employé par la SCP, vérifications de sécurité, **32**:43
Sélection informatisée, service de la SCP, suggestion, **36**:10
Volume, proportion, **40**:30, 35
Denrées périssables, expédition, réglementation, **25**:59-60
Députés, envois collectifs
Bellemare, Eugène, incident, **25**:62-3; **26**:23
Gaffney, Beryl, expérience, **28**:25
Secteur privé, concurrence, **35**:16
Déréglementation, **32**:11-2; **33**:6; **36**:21-3; **43**:6; **46**:8
Comité d'examen du service postal, rôle, **33**:10-1; **40**:26
Secteur privé, concurrence, relation, **40**:27
Voir aussi sous le titre susmentionné Courrier publicitaire
Dignité rurale du Canada
Pièces retenues, allégation, **34**:10, 14-5, 29
Voir aussi sous le titre susmentionné Régions rurales, conversion
Efficacité ou efficience, accroissement, **16**:6; **17**:16; **26**:15
Encarts publicitaires, règlements et tarifs de la SCP
Interfinancement de la SCP, concurrence déloyale, etc., **30**:5, 7-10, 20-1, 26-8
Journaux communautaires, désavantage concurrentiel, incidence, **30**:5-10, 12-4, 22-5; **33**:8-9
Mediaposte, subvention, **30**:15-7, 19-20, 24-6
Entreprises, comptes courants, **17**:20
Envois en nombre, livraison, délais, **28**:25
États-Unis
Comparaison, **35**:26-7; **46**:18
Factures et états de compte, proportion, **36**:8
Voir aussi sous le titre susmentionné Colis; Courrier électronique; Services à caractère social; Télécopieurs

Poste, services—*Suite*
Étude, **25**:5-71; **26**:4-31; **27**:4-34; **28**:4-28; **29**:4-26; **30**:4-28; **31**:4-32; **32**:4-66; **33**:4-23; **34**:4-32; **35**:4-28; **36**:4-32; **37**:5-33; **38**:4-20; **39**:4-39; **40**:4-38; **41**:4-44; **42**:5-42; **43**:4-21; **44**:4-29; **45**:4-27; **46**:5-38; **47**:4-20; **48**:4-5; **50**:3; **52**:4-8; **53**:95; **54**:3
Ordre de renvoi, obtention, consultations, **24**:55
Projet de rapport, étude, **48**:4-5; **50**:3
Évolution historique, **41**:6-9
Examen, comité. *Voir plutôt* Comité d'examen du service postal
Facteurs ruraux (services à contrat)
Appel d'offres, processus, **40**:9-10, 12, 14-7, 20-2
Conditions de travail, **40**:7-8, 15-6
Consultations avec la SCP, **40**:5
Contrats, **40**:8-9, 11-3, 16-8; **43**:11, 19
Courrier, sécurité, **40**:18
Dévouement, **40**:13-4, 16, 18-20
Harcèlement par la SCP, **40**:20-1
Heures de travail, **40**:5-6
Manuel de travail, absence, **40**:5
Nombre, **40**:5
Rémunération, **40**:4-7, 9-11
Retraités, préférence de la SCP, **40**:9, 21-3
Rôle social, **40**:6-7
Sécurité d'emploi, absence, **40**:15
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, sondage, résultats, 17:21-2, 24
Fédération canadienne des municipalités
Comité spécial, **29**:10-1
Position, **29**:18-9, 21-2
Fiabilité. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Courrier, livraison—Délais, normes, respect par la SCP
Géographie et démographie, relation, **41**:10, 22-3; **46**:18
Grands usagers
Besoins, importance, **36**:10
Contenants spéciaux, disponibilité, **33**:5
Description, **28**:6; **36**:17
Envois, traitement, **25**:34
Tri préalable à la mise à la poste, **28**:11, 18-9; **33**:6
Volume, projections exigées, **33**:5
Heures d'ouverture
Accroissement, **16**:13; **25**:15-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Régions rurales
Interfinancement par la SCP
Comité d'examen du service postal, étude, **30**:7-8; **33**:10; **35**:5-9; **36**:14, 20; **40**:26
Concurrence déloyale, **33**:7, 10; **35**:5-7, 17; **46**:30; **48**:11
Examen, mécanisme, absence, **35**:26-8
Monopole, exploitation, **45**:10-2
Régions rurales et éloignées, **29**:18-9; **35**:17; **36**:11, 21
Secteurs visés, **35**:12; **36**:30-1
Warren, Michael, ancien p.d.-g. de la SCP, déclaration, **35**:8-9
Voir aussi sous le titre susmentionné Colis; Courrier électronique; Encarts
Interruption, arrêts de travail, etc., **28**:6-7, 16; **32**:37, 39, 59-60; **33**:5, 14-5; **41**:8; **45**:26
Voir aussi sous le titre susmentionné Irlande
Irlande (société *An Post*)
Colis, livraison, **45**:22

Poste, services—*Suite*
Irlande (société *An Post*)—*Suite*
Courrier électronique, services, **45**:23-4
Interfinancement, **45**:11
Interruption, arrêts de travail, etc., **45**:26
Monopole, **45**:9
Plaintes, traitement, **45**:14-5
Rentabilité, **45**:17-8
Salaires, dépenses, **45**:18, 26
Services gouvernementaux, revenus, **45**:5-6, 20-2
Kiosques postaux, rôle, **25**:36
Livraison centralisée, système, **25**:35
Livraison par exprès, service, **17**:5-6, 14; **26**:26, 31
Localités
Poste, bureaux ou comptoirs, absence, **46**:20
Voir aussi sous le titre susmentionné Petites
Magazines, distribution
Coûts, **42**:30-1, 39-40
Délais, normes, respect, **42**:32-4
Dépendance, **39**:25; **42**:29
Mesures spéciales, **46**:22-3
Règlements et tarifs, modifications, consultations, **42**:35-8
Tri préliminaire, **39**:27, 31; **42**:39
Voir aussi sous le titre susmentionné Boîtes postales communautaires
Mandats-poste, **40**:36-7
Niveau, inégalités, **44**:4-7
Nord canadien, **29**:6
Nouvelle-Écosse, Assemblée législative, résolution, **39**:18
Nouvelle-Zélande, **45**:9, 17, 19
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Orléans, Ont., **25**:11; **40**:34
Personnes âgées
Alerte, programme, **42**:13, 20
Autonomie des aînés, programme fédéral, relation, **42**:14
Besoins particuliers, **42**:12, 25
Voir aussi sous le titre susmentionné Boîtes postales communautaires; Régions rurales, conversion
Petites localités, **31**:18; **34**:29-30
Plaintes
Nombre, **16**:31; **17**:18-9, 21; **40**:29; **45**:13-4
Voir aussi sous le titre susmentionné Irlande
Points de vente, **16**:5; **25**:5; **28**:13-4
Poste-Bonheur, programme, **36**:11, 28
Poste prioritaire, **17**:20; **32**:30
Ontario, gouvernement, contrat, **35**:13
Privatisation, **16**:6; **28**:6; **34**:23
Autres pays, situation, **32**:51-2; **45**:9; **47**:9
Nouvelle-Zélande, **32**:51-2; **34**:23, 25; **40**:38; **43**:6
Régions rurales, **45**:20
Voir aussi sous le titre susmentionné Colis
Publications, programme d'envoi, **39**:25, 28-9
Rapport à la Chambre, **53**:1-111
Adoption, **52**:4-5
Impression sous couverture glacée, **52**:7-8
Modifications, **52**:5-7
Opinions divergentes, annexion, **52**:7
Présentation à la Chambre, **52**:5
Titre, suggestions, **52**:8
Régions rurales
Boîtes à serrure ou cases postales, **27**:11; **34**:10; **47**:11

Poste, services—*Suite*
Régions rurales—*Suite*
Concurrence, **17**:6; **27**:26-7
Courrier, livraison, normes, absence, **34**:10
Heures d'ouverture, **27**:7, 17-9; **34**:9-10
Historique, **27**:4-5; **41**:8, 23
Régions urbaines, comparaison, **31**:18; **34**:12; **41**:22-3; **42**:11-2
Réseau, **36**:13
Variations régionales, **42**:23-4
Voir aussi sous le titre susmentionné Boîtes postales communautaires; Interfinancement; Privatisation
Régions rurales, conversion
Abolition et renversement, **39**:13; **42**:14; **46**:31
But caché, **34**:19-20; **46**:9-10
Canadian Community Newspapers Association, position, **30**:14
Causes naturelles (retraite, démission ou mutation), **25**:69; **27**:11-2; **29**:9; 34:8-9; **46**:10, 13
Changements démographiques, relation, **25**:15-6; **47**:13
Consultations, préavis de 90 jours, etc., **16**:34-5; **25**:28-9; **26**:21-2; **27**:20-1; **29**:13, 22-3; **34**:6, 9, 28; **38**:11; **46**:13-4, 33; **47**:17
Décision, processus, **26**:27-8
Dignité rurale du Canada, campagne d'opposition, **25**:29; **34**:17-8, 20-1, 23, 30; **41**:20
Économies escomptées, **34**:6, 11, 19, 27; **38**:6-9; **42**:14, 24-5
Employés affectés, nombre, **26**:29-30
Gouvernement, dépenses, réduction, relation, **27**:32
Groupe de travail, création proposée, **38**:7
Île-du-Prince-Édouard, **38**:5-7, 9-11, 13-5, 17
Malone, Arnold, déclaration, **42**:15, 17, 26
Moratoire, **25**:16; **27**:9; **38**:8
Nouvelle-Écosse, **39**:12, 21
Opposition, résolutions adoptées par certaines municipalités, etc., **16**:13, 20; **25**:16-7, 29; **27**:7, 16-7; **29**:11-2; **34**:7-8, 25; **38**:6, 9-10
Personnes âgées, incidence, **42**:14-6, 20; **44**:28
Publicité, campagne fondée sur une enquête faite par Optima Consultants, **16**:13-6; **17**:6-8, 10-1; **29**:9-10
Réinstallation, coûts, **47**:17-8
Répercussions, **27**:5-6, 16, 21-4; **29**:8-9, 12-3, 22-3; **38**:7; **41**:20-2, 43; **42**:14, 19-20; **44**:10; **46**:31-2
Saskatchewan, **34**:18-9, 29
Sondages réalisés par Gallup Canada, **16**:10-3, 18, 30; **17**:11-4, 24-6; 34:24-5, 28; **38**:17; **39**:23; **41**:18; **47**:13
M. (Rodriguez), **17**:27, 30-4; **18**:4, 6, retirée, 7
Statistiques, **34**:7
Usagers, déplacements, distances, impact, **42**:13
Rentabilité
Autres pays, situation, **45**:17-8
Qualité du service, relation, **45**:11-3, 15
Voir aussi sous le titre susmentionné Irlande
Réserves indiennes éloignées, **16**:19
Royaume-Uni, comparaison, **25**:19, 23; **32**:15, 52; **40**:30, 34, 38; **45**:9
Sackville, N.-É., parc industriel, impact, **39**:9-10, 22-3
Sarsfield, Ont., **34**:13
Services à caractère social
Définition et financement, **28**:7, 13, 18, 20-1; **41**:11
États-Unis, situation, **40**:35

Poste, services—*Suite*
Services distincts, séparation, **36**:29-31
Services postaux internationaux, administrations
Activités, statistiques, **45**:5
Clients, relations, **45**:5
Disparités, **45**:5
Gouvernements, relations, **45**:8-9
Livraison, méthodes, **45**:5
Monopole, **45**:9
Normes, UNIPOST et UPU, travaux, **45**:7-8
Rôle commercial et social, **45**:9-10
Surveillance ou réglementation, **45**:12-3
Souris—Moose Mountain, circonscription, **32**:50-3
Superboîtes. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Boîtes postales communautaires
Technologie
Innovations, incidence, **28**:21-2; **41**:11; **44**:6; **45**:15-6, 27
Voir aussi sous le titre susmentionné Communications électroniques; Courrier électronique; Télécopieurs
Télécopieurs
États-Unis, service postal, installation, **36**:12; **46**:24
Société canadienne des postes, services
Disponibilité, **29**:24; **41**:14-5; **46**:24; **47**:15
Emploi, répercussions, **36**:23-4
Opportunisme, manque, **36**:17-8
Technologie, impact, **25**:38, 64; **28**:21; **36**:6
Téléphone, services, comparaison, **25**:9; **29**:19-20; **33**:13; **41**:11
Usagers
Comités, **29**:5; **40**:24-5, 38; **47**:13; **49**:25-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Grands usagers; Régions rurales, conversion
Utilisation, taux, **17**:19
Vente au détail, activités, abandon par la SCP, **46**:9-10; **47**:7-8
Volume
Augmentation, **16**:6; **17**:16, 19; **25**:36, 47, 64; **26**:15; **46**:25-6
Catégories d'envois, ventilation, **28**:5-6
Voir aussi Impôt sur le revenu—Déclarations; TPS

Poste, tarifs
Augmentations
À compter du 1er janvier 1990, **25**:61; **28**:9
Appel, période, **28**:7
Association nationale des grands usagers postaux, position, **28**:9-10
Comité d'examen du service postal, position, **33**:11-2
Conseil canadien du commerce de détail, position, **33**:6, 11
Édition, industrie, incidence, **39**:26, 28-9; **42**:35
Inflation, taux, relation, **16**:5, 32-3; **17**:21; **25**:36; **28**:10, 17; **47**:4
Justification, documentation, accès, **44**:13
Mesures prévues, **17**:16-7
Société canadienne des postes
Création, date, relation, **16**:33-4; **17**:11, 20, 23-4
Fonds, utilisation, **36**:26
Profits, accroissement, relation, **33**:12; **36**:18
Syndicat des postiers du Canada, position, **32**:10
Autres pays, comparaison, **16**:5; **25**:63; **44**:15; **47**:4
Voir aussi sous le titre susmentionné Colis
Colis, livraison
Autres pays, comparaison, **45**:22
États-Unis, **46**:8-9; **47**:16

Poste, tarifs—*Suite*
Colis, livraison—*Suite*
Évolution, **40**:29
Secteur privé, comparaison, **35**:18-9
Courrier publicitaire, réduction, **37**:28-9
Députés, subventions, **37**:14, 17
Éditions Maclean Hunter Canada
Dépenses, **39**:26-7, 29-30, 38-9
Voir aussi sous le titre susmentionné Publications
Escomptes et rabais
Formule, établissement préconisé, **36**:11
Usagers ordinaires, absence, **40**:35
Voir aussi sous le titre susmentionné Grands usagers
États-Unis
Comparaison, **28**:24; **32**:60; **39**:37
Examen, mécanisme, **35**:26; **39**:36
Voir aussi sous le titre susmentionné Colis
Grands usagers
Escomptes pour envois pré-triés, **33**:6; **42**:39
Négociation, autorisation, **28**:11-2
Journaux communautaires, subventions, **30**:10-2, 17-9; **39**:35
Nord canadien, service aérien omnibus, subvention, élimination graduelle
Aliments
Et fournitures médicales, réduction de 5%, proposition, **37**:9, 15, 21-2
Prix, répercussions, **29**:6; **37**:12, 18-20, 25, 29
Assistance, **25**:21
Autochtones et autres habitants du Nord, niveau de vie et santé, répercussions, **25**:21; **29**:6-7; **37**:7-8, 10-1, 13-6
Biens affectés, valeur, **37**:24-6
Chiffres, **25**:20; **37**:17, 26
Comité, intervention, **37**:20-1
Comité interministériel, activités, **37**:8-9, 21
Communiqué de presse du 12 mars 1990, **46**:19; **47**:13
Entreprises ou coopératives autochtones, impact, **37**:9-10, 14-6
Gouvernement, implication, **25**:20, 59-60; **46**:19; **47**:14-5
Grand Conseil des Cris du Québec, solutions de rechange proposées, **37**:23-4, 28, 30-1
M. (Boudria), **37**:31-2, adoptée, 33
Ministère responsable, **46**:19-20; **47**:14
Moratoire de 3 mois (nov. 1989-fin janv. 1990), **29**:6; **37**:8-9
Prolongation, **37**:8, 11, 13, 27-8, 30-3; **46**:17
Municipalités, impact, **29**:22
Pétitions, dépôt, **37**:21
Préavis, **37**:13, 17-8, 29-30
Québec, gouvernement, consultation, **25**:60-1
Répercussions, groupe d'étude, **47**:13-5
Société canadienne des postes
Collectivités septentrionales, consultations, **37**:9, 13, 16, 21, 30-3
Renseignements, divulgation, **37**:20, 26, 31-3
Tarifs, incidence, **37**:18, 20, 22, 30
Vérificateur général, rapport, relation, **47**:14
Publications, subventions
Comptabilisation gouvernementale, **25**:17-8
Coûts, relation, **39**:27
Éditions Maclean Hunter Canada, position, **39**:27-8, 35-6; **42**:29
Élimination, impact, **39**:30-1, 35; **42**:29, 31, 35, 40-2

Poste, tarifs—*Suite*
Publications, subventions—*Suite*
Europe, situation, **45**:6
Fonds, répartition, **30**:18
Gouvernement, contribution, fonds transférés, **39**:27, 29
Périodiques étrangers, **42**:41
Réduction, répercussions, **42**:29-30, 42
Remplacement, programme, **42**:40
Réglementation, **35**:26; **39**:28, 32, 36
Service, niveau, relation, **44**:15-6, 24
Société canadienne des postes
Coûts, relation, **35**:10, 15
Voir aussi sous le titre susmentionné Augmentations; Nord
Subventions
Bénéficiaires, **35**:10-1
Consommateurs, contribution, **44**:24-6
Définition, **30**:17, 28
Élimination et remplacement, **28**:7
Examen, **36**:4
Programmes, raison d'être, **47**:13
Régions rurales, formule explicite, **36**:11, 13, 21, 23, 29
Voir aussi sous le titre susmentionné Députés; Nord; Publications
Territoire, relation, **45**:22
Timbres, prix demandés par certains dépanneurs, **46**:17-9
Voir aussi Société canadienne des postes—Privatisation; TPS

Postes Canada. *Voir plutôt* Société canadienne des postes

PPS, programme. *Voir* Propositions spontanées, programme

Pratt, William (Bureau du Conseil privé)
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:15-6, 20-1

Présidence, décisions et déclarations
Composition du Comité, modification, **76**:6
Crédits, étude
Délai, **76**:19, 21-2, 34-5
En vertu de l'art. 108(2) du Règlement, **49**:5; **76**:34; **78**:7
Procédure, **2**:7
Délibérations, enregistrement, **14**:4; **78**:17
Députés
Absence, explication, **60**:4
Appel au Règlement refusé, **56**:13-4
Présence, **52**:4
Questions ou observations
Bloc québécois, membres, droits, **76**:38
Durée ou longueur, **41**:23; **76**:38; **79**:17, 27-30
Pertinence, **2**:22; **11**:18-9, 29-30; **31**:11-4; **58**:4, 9, 11-2, 29-30; **62**:50; **64**:42, 70; **76**:20-1, 36-7, 56-7; **78**:5-6, 9, 11-2, 24, 33-4, 38, 45, 47-8
Répétition, **26**:30
Remplacement d'un membre, **76**:27
Temps de parole et ordre d'intervention, **1**:28; **2**:35; **3**:21, 25; **5**:10; **7**:21-2; **9**:14; **10**:26, 35; **11**:4, 25; **12**:18; **13**:16-8, 34; **14**:31-2; **17**:27; **18**:8, 24; **25**:23, 31, 45, 51, 58-9; **26**:7, 24; **28**:25-6; **31**:10, 14-5, 22, 30; **32**:40, 42, 52; **34**:26; **36**:22; **37**:19, 31; **38**:15; **39**:36-7; **44**:20-2; **45**:24; **46**:10; **49**:26; **50**:18, 20, 25; **52**:27; **54**:12, 19; **55**:9; **56**:10, 14; **57**:11, 15, 22; **58**:16, 23, 30; **59**:5; **64**:31, 42; **65**:15, 33, 72-3; **66**:43; **72**:19, 53-4; **73**:15; **74**:10; **76**:7, 16, 26, 37, 44, 48-9, 52, 56, 60-5, 72; **77**:9; **78**:26, 30, 37, 40

Présidence, décisions et déclarations—*Suite*
Documents
Annexion au compte rendu, **14**:10; **15**:7; **31**:4; **37**:33; **39**:7; **41**:14; **77**:6, 26
Dépôt auprès du greffier, **17**:11; **54**:5; **78**:5
Distribution, **12**:18; **17**:12; **27**:29; **35**:4; **58**:21-2; **74**:4; **76**:10, 43
Avant traduction, **55**:5-7; **78**:10-1
Dans les deux langues officielles, **3**:7; **19**:24-5; **26**:6; **42**:27; **59**:25
En anglais seulement, **17**:12; **59**:24; **62**:40
Et renseignements, demandes, **6**:29; **7**:16; **14**:29-30, 41; **15**:16, 39; **16**:12, 18, 33-4, 37; **17**:11; **18**:17, 22, 24; **20**:23; **21**:28; **25**:27, 42, 71; **26**:4-5, 12; **32**:43, 48, 66; **34**:17, 26; **41**:40; **42**:18, 38; **49**:28; **51**:15; **63**:8; **65**:77; **66**:42, 44; **72**:35; **73**:9; **76**:75; **79**:38-9
Liste, **40**:14
Exemplaires, disponibilité, **58**:15
Voir aussi sous le titre susmentionné Témoins
Langage antiparlementaire, **43**:20
Ministres
Comparution, **2**:34, 38; **3**:25-6; **10**:12, 35; **22**:24-8; **45**:4; **50**:5-6; **51**:5; 52:29; **55**:5; **72**:30; **79**:38
Comportement, **21**:18
Déclaration ayant induit le Comité en erreur, **8**:5-7
Exposé, distribution, **52**:9
Interrogation informelle, proposition, **4**:5-7
Motions
Amendement recevable, **79**:33-4
De fond, présentation, avis nécessaire, **76**:6; **78**:41-2
Examen
Interdit en l'absence de quorum, **18**:4-5; **52**:20
Report, **59**:43; **79**:6-7
Ordre du jour, modification, recevable, **23**:18-9, 21
Ordre spécial de la Chambre (13 mars 1991), **76**:5-6
Planification des travaux, **1**:25, 28-9
Président du Comité
Comportement vis-à-vis un témoin, **31**:17-8
Interventions et observations, **9**:27
Députés, temps de parole et ordre d'intervention, incidence, **13**:16; 44:26; **57**:22; **70**:14
Publicité, annonces dans les journaux, **21**:8-10
Recherchistes, services, recours, autorisation, **1**:23-4
Salle de réunion
Changement, **58**:25
Disponibilité, **76**:34
Évacuation suite à un appel à la bombe, **79**:22-3
Interdiction de fumer, **4**:8; **15**:25
Sélection, **17**:17
Séances
Ajournement, **3**:29
Avis de convocation, modification, **61**:31
Calendrier, 7:27; **8**:4; **15**:8; **51**:5; 77:7-8, 30; **79**:39
Commencement, retard
Quorum, absence, **3**:28; **4**:8
Vote à la Chambre, **35**:4; **38**:4; **41**:6
Continuation malgré la sonnerie d'appel d'un vote à la Chambre, **39**:4-7
Durée, **2**:34; **4**:5; **14**:27; **17**:29-30; **19**:7; **25**:29-30; **29**:4; **33**:4; **64**:29; **76**:38, 73, 75
Pause, **63**:18; **78**:49

Présidence, décisions et déclarations—*Suite*
Séances—*Suite*
Suspension pour un vote à la Chambre, **18**:7; **35**:28; **36**:31-2; **38**:16-20; 41:4-5, 16
Tenue et impression des témoignages en l'absence de quorum, **1**:10-4; **20**:4
Séances à huis clos
Tenue, **13**:37; **28**:4; **78**:3
Transcription, destruction, **1**:19-23; **3**:7
Sous-comité du programme et de la procédure
Composition, 1:14, 16-7, 19; 77:5-6
Réunions
Calendrier, **2**:34, 38; **5**:4; **15**:40
Comptes rendus, **21**:6-8; **23**:6-7; **37**:5; **46**:3; **51**:5; **55**:4-7; **60**:14
Motions, adoption, **51**:26
Quorum, **66**:24-5
Report, **15**:7-8
Tenue, **57**:32; 77:4-6
Témoins
Aptitude à répondre aux questions, **22**:21; **34**:27; **55**:20; **57**:19; **58**:34
Assignation, **18**:10-1, 13-4; **55**:4-5; **59**:33-4, 49-52; **64**:63; **66**:24-5; 67:28-30; **72**:10
Audition
Ordre, **37**:5
Temps, **18**:24; **58**:25, 37; **61**:30; **72**:34
Comparution ou convocation, **7**:25-6; **18**:5, 10-1, 13-4; **23**:6-7; **32**:29-30; **36**:4; **45**:4; **50**:5-6; **56**:23, 35; **58**:4; **60**:14; **63**:13; **76**:6-7, 19-21, 30-1, 33-4; 77:4, 7-8
Liste, **10**:4; **37**:5; **51**:5
Ordre, **36**:5
Rappel, **17**:34
Report, **14**:27-8; **15**:19-21, 39
Documents, production, obligation, exceptions, **17**:30-1
Exposé
Abrégé demandé, **40**:9; **42**:11; **66**:49
Lecture, durée, **34**:8; **42**:11; **66**:49
Pertinence, **68**:21
Frais, remboursement, **1**:24
Liberté de répondre à certaines questions, **4**:13, 15
Manière de répondre aux questions, **17**:23; **76**:74; 77:19-20
Mémoires
Dépôt demandé, **37**:12
Envoi au préalable, **62**:5
Refus de comparaître, **55**:4-5; **56**:25-6; **59**:32-4; **64**:63-4; **67**:28
Réponses
Par écrit, **22**:20; **54**:16, 20; **79**:25
Pertinence, **37**:17; **56**:12; **60**:24; **64**:22, 25-6; **78**:38
Temps accordé, **25**:51; **26**:24
Témoignage, véracité, mise en doute, **14**:8
Vice-président du Comité, élection, **23**:6
Vote, 1:10
Voyages, annulation, **37**:5-6

Président du Comité
Charest, élection, **76**:5
Cole, suppléance, **72**:26
Fontaine, suppléance, **70**:25
Robitaille, candidature, retrait, **1**:7
Turner, Garth, élection, **1**:7

Président du Comité—*Suite*
Voir aussi Procédure et Règlement

Prestations sociales, chèques
Dépôt direct ou virement électronique à la banque, **2**:35-6; **51**:24-5

Preston, Ross (Conseil économique du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **59**:9, 11-3, 15-6

Prêts hypothécaires
Assurance, programme fédéral
Déficit, élimination, **52**:10
Statistiques, **5**:5; **52**:11
Intérêt, calcul, méthode, **20**:6-7, 13-5
Marché
Concurrence, **66**:85
Situation, **5**:5
Remboursement, personnes en difficulté à cause de la récession, assistance, **5**:27
Versement initial (ou mise de fonds)
5%, proposition, **52**:13-5; **73**:7
Participation, formules proposées, **52**:22-3
SCHL, exigences, réduction proposée, **5**:5; **73**:7

Privatisation
Tendances internationales, **32**:51
Voir aussi Air Canada; Approvisionnements et Services, ministère; Banque fédérale de développement; Bureau des passeports; Cameco; Canadair; Centre des expositions du gouvernement canadien; CN Rail; de Havilland Aircraft of Canada Ltd.; Gouverneur général—Héraldique; Monnaie royale canadienne; Nordion et Theratronics; Petro-Canada; Poste, services; Radio-Canada; Société canadienne des postes; Société de développement du Cap-Breton; Sociétés d'État; Télésat Canada; VIA Rail

Prix à la consommation. *Voir* Dollar canadien, taux de change

Prix à la consommation, indice (IPC)
Taxes indirectes, incidence, **22**:8-9
Voir aussi TPS—Prix, répercussions—Augmentation—Prévision

Prix et salaires, contrôle
Institut Fraser, document, **62**:41
Mesures de 1975, **56**:8
Programme des 6% et 5%, **56**:34; **66**:67

Procédure et Règlement
Crédits, étude, **49**:8-9
Délai, **76**:19, 21-2, 34-5
En vertu de l'art. 108(2) du Règlement, **49**:4-5; **76**:34-5; **78**:7, 11
Procédure, **2**:7
Députés
Appel au Règlement, **56**:13-4
Commentaires à l'endroit d'autres députés, **13**:17; **40**:19; **76**:49
Départ pour siéger à un autre comité, excuses présentées, **51**:16
Droit de vote, **12**:14; **76**:4
Membres ou non, **12**:15; **13**:17; **17**:27-8
Questions ou observations
Bloc québécois, membres, droits, **76**:38

Procédure et Règlement—*Suite*
Députés—*Suite*
Questions ou observations—*Suite*
Pertinence, **2**:22; **11**:18-9, 29-30; **31**:11-4; **58**:4, 9, 11-2, 29-30; **62**:50; **64**:42, 70; **66**:19-20; **76**:20-1, 36-7, 56-7; **78**:4-9, 11-2, 24-5, 29, 33-4, 38, 45, 47-8
Répétition, **26**:30
Remplacement d'un membre, **76**:26-7
Substituts, avis, **76**:5
Voir aussi sous le titre susmentionné Président
Ministres
Comportement, **21**:18-9
Déclaration ayant induit le Comité en erreur, **8**:4-7
Langage antiparlementaire, **43**:20
Motions
Adoption à huis clos, **23**:18
Amendement, portée, **79**:33-4
De fond, présentation, avis nécessaire, **76**:6; **78**:41-2
Examen
Interdit en l'absence de quorum, **18**:4-5; **52**:20
Report, **59**:42-3; **79**:6-7
Ordre du jour, modification, **23**:16-23
Présentation par écrit, **17**:27
Vote demandé, **76**:28
Ordre spécial de la Chambre (13 mars 1991), **76**:5-6
Président du Comité
Comportement vis-à-vis un témoin, **31**:14-8, 26-7; **57**:15-6; **58**:17; **63**:32-3; **64**:12, 25; **68**:25
Décorum, maintien, **58**:17
Droit de poser des questions, **44**:21-2; **57**:16
Élection, quorum, **76**:5
Interventions et observations, **9**:11, 17, 22, 25-7; **13**:37; **58**:15, 29
Députés, temps de parole et ordre d'intervention, incidence, **13**:16-7; **44**:21-2, 26; **57**:11, 15, 22; **58**:23; **70**:13-4
Témoins
Aptitude à répondre aux questions, **22**:21; **34**:27; **54**:18-20; **55**:20; **57**:19; **58**:34
Assermentation, **17**:26
Assignation, **17**:26; **55**:4-5; **59**:33-4, 49; **64**:62-4; **66**:24-7; **67**:28; **68**:35-6; **72**:5, 10; **76**:7-9
Certificat, dépôt, procédure, **59**:50-1; **76**:22, 29
M. (Boudria), **18**:10-4
M. (Boudria), **76**:22-9, rejetée, 30
M. (Feltham), **67**:29, adoptée, 30
M. (Robitaille), **59**:42-3, 51, adoptée, 52
Am. (Boudria) adopté, **59**:52
Commissions royales d'enquête, membres, convocation, **76**:10-1, 16, 18, 23, 30-1
Documents, production, **17**:24-7
Obligation, exceptions, **17**:30-2
Exposé, pertinence, **56**:5-6; **68**:21, 35
Liberté de répondre à certaines questions, **4**:13, 15
Manière de répondre aux questions, **17**:23; **76**:74; **77**:19-20
Propos contradictoires, droit de réplique, **64**:22
Refus de répondre aux questions, **62**:34
Réponses, pertinence, **37**:17; **56**:12; **60**:24; **64**:22, 25-6; **66**:19-20; **78**:38
Témoignage, véracité, mise en doute, **14**:7-8

Procédure et Règlement—*Suite*
Témoins—*Suite*
Voir aussi sous le titre susmentionné Président—Comportement
Vice-président du Comité, élection, vote, **1**:9-10

Procès-verbaux et témoignages
Alberta Council on Aging, exemplaire demandé, **42**:26
Goldman, Calvin, témoignage, transcription, modification, **10**:6
Impression, nombre d'exemplaires, **1**:14

Produits allergènes
Étiquetage, **8**:26-8

Produits dangereux
Enfants, protection, **3**:15

Produits dangereux, Loi
Modification et actualisation, **3**:15-6

Programme de statistiques sur les petites régions. Voir Circonscriptions électorales—Document

Programmes établis, financement
Réduction, répercussions, **2**:21-2

Projets de loi
C-14. *Voir* Gouvernement, crédits
C-22. *Voir* Médicaments—Prix
C-60. *Voir* Droit d'auteur, Loi (modification), projet de loi C-60
C-62. *Voir* Taxe sur les produits et services
C-149. *Voir* Office de réexamen du service postal
C-214. *Voir* Cartes de crédit—Intérêt—Législation
C-238. *Voir* Cartes de crédit—Intérêt—Législation
C-260. *Voir* Cartes de crédit—Intérêt—Législation

***Promis*, logiciel**
GRC et SCRS, utilisation illégale, allégation, **79**:27-9

Propane. *Voir plutôt* Gaz propane

Propositions spontanées, programme (PPS). *Voir* Gouvernement, contrats

Propriété intellectuelle
Lois et règlements, modernisation, **79**:8
Politiques, harmonisation, activités internationales, **79**:9

Propriété intellectuelle, Direction générale. *Voir* Consommateurs et Sociétés, ministère

Provinces, taxes de vente. *Voir* Aliments—Distributeurs; Services funéraires; TPS; Voitures d'occasion

Public Interest Advocacy Centre. *Voir* Télémarketing

Publications. *Voir* Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires—Conformité; Éditions Maclean Hunter Canada; Poste, services; Poste, tarifs; Statistique Canada; TPS

Publicité
Bière, annonces, **72**:14
Gouvernement, contrats
Approvisionnements et Services, ministère
Groupe de gestion de la publicité, **51**:14-5
Rôle, **2**:16
Attribution, processus, **2**:16

Publicité—*Suite*
Gouvernement, contrats—*Suite*
Dépenses, **2**:16-7
Média-Canada, rôle, **51**:13-4
Multiculturalisme, prise en compte, **72**:15
Trompeuse
Code canadien des normes de publicité
Application, modifications prévues, **72**:11-3
Dispositions, **72**:6-7
Infractions, traitement, **72**:7-8
Respect, surveillance, **72**:8
Concurrence, Loi, dispositions, **72**:10; **76**:9
Conseil canadien des normes de publicité
Plaintes, examen, **72**:7-8
Pouvoirs, **72**:13-4
Rôle, **72**:10-1
Consommateurs, droit au recours collectif, **79**:16-7
Consommateurs et Sociétés, ministère
Plaintes, proportion enquêtée, **79**:16, 18, 24-5, 27, 38-9
Rôle, **72**:9-10
Décriminalisation, **79**:15-7
Rapport, **79**:14-8
Voir aussi 1$, pièce—Usage; Cartes de crédit; Comité; Commission de la Fonction publique; Dette publique; Gouvernement, contrats—Travaux; Magazines; Poste, bureaux; Poste, services—Régions rurales, conversion; Société canadienne des postes; TPS

PWA et Wardair, fusion
Allusion, **49**:6
Comité, examen proposé, **1**:25-6
Concurrence, incidence, **8**:10-1; **21**:16

Québec, gouvernement. *Voir* Poste, services—Courrier, livraison; Poste, tarifs—Nord

Queen's, université. *Voir plutôt* Université Queen's

Queens, comté (N.-É.). *Voir* Habitation—Ruraux

Quincaillerie, détaillants. *Voir* TPS; TVF—Élimination

Radio-Canada
Privatisation, **21**:26

Radio Shack. *Voir* Cartes de crédit

Radiodiffusion
Signaux éloignés, retransmission, redevances, **79**:11

Rapports à la Chambre
Premier (*À mon compte: le consommateur canadien et ses cartes de crédit*), **24**:1-53
Deuxième (*L'acheminement du courrier: le service postal canadien des années 90*), **53**:1-111
Troisième (*La TPS au jour le jour*), **75**:1-39

Reardon, Gary (Association canadienne des constructeurs d'habitations)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **69**:19, 21-2, 28

Recensement de 1991
Agriculture, volet, **22**:11
Akwesasne, réserve, **63**:33
Cabinet, autorisation, **22**:23-4; **63**:33-4
Contenu, **63**:24-5
Origine ethnique, aspect, traitement, **63**:24-7

Recensement de 1991—*Suite*
Participation, taux, accroissement, mesures, **22**:22-3
Régions urbaines, définition, effet sur l'admissibilité à l'indemnité septentrionale, **22**:9-11
Statistique Canada
Compressions budgétaires, relation, **22**:6-7
Coût, **63**:29
Financement, demande spéciale, **22**:7, 23-4
Méthodologie, **63**:26
Municipalités, collaboration, **22**:24
Préparatifs, **22**:6; **63**:18

Récession. *Voir* Prêts hypothécaires—Remboursement

Redway, l'hon. Alan (PC—Don Valley-Est; ministre d'État (Habitation))
Autochtones, habitation, **5**:7, 11-4, 17-8; **52**:16-7, 28
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **73**:6
Habitation
Abordabilité et choix toujours, programme, **52**:13, 21-2; **73**:7
Accès à prix abordable, **5**:15, 24-5, 28-9; **52**:9, 12-4, 21-2; **73**:7
Centres-villes, densification, encouragement, **52**:14
Colombie-Britannique, région sud, situation, **5**:5
Compétence gouvernementale, **5**:6
Coopératives d'habitation, **5**:6, 16-7, 19; **52**:29
Ententes fédérales-provinciales, **5**:11
Financement, **5**:6, 10-1
Gouvernement fédéral, **5**:8; **52**:9-10
Humidité excessive, problème, **5**:20-1
Logements municipaux sans but lucratif, **52**:17-8
Logements sociaux, **5**:7, 10, 16, 19; **52**:10-2, 16-7; **73**:7
Affaire impliquant Patricia Starr, **52**:19-20
Maisons neuves, construction, **5**:4, 15-6; **52**:10
Marché, **5**:4, 15
Ministre, désignation, **5**:4
Ontario, région sud, situation, **5**:5
Opération Refuge, programme, **5**:25-7
PAREL, programme, **52**:24-5; **73**:12-3
PAREL locatif, programme, **5**:6-7, 16, 18, 22-5
Personnes âgées, **52**:13-4, 18
Propriétaires, **5**:4-5, 15; **52**:11
Propriétés, acquisition, REER, utilisation, **5**:26
Qualité, consultations nationales, **5**:7
Régions rurales, **5**:7
Réglementation, entraves, **5**:7, 28-9; **52**:11, 13
Ruraux et autochtones, logement, programme, **5**:27
SCHL, rôle et mandat, **5**:8-9
Spéculation, taxe proposée, **5**:24; **52**:15
Terrains, disponibilité, mesures fédérales, **5**:5
Terres fédérales excédentaires, **5**:16, 29; **52**:12, 14; **73**:7
Toronto, région métropolitaine, **5**:5
Municipalités, égouts et adduction d'eau, systèmes, aide financière fédérale, **5**:20, 27
Prêts hypothécaires
Assurance, programme fédéral, **5**:5; **52**:10-1
Marché, **5**:5
Remboursement, personnes en difficulté, **5**:27
Versement initial, **5**:5; **52**:13, 15, 22-3; **73**:7
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Administration, dépenses, **52**:10

Redway, l'hon. Alan—*Suite*
Société canadienne d'hypothèques et de...—*Suite*
Effectif, réduction, **52**:10
Gestion, **52**:9
Terrains, vente, **5**:7; **52**:12
TPS
Association canadienne de la construction, position, **73**:8
Association canadienne de l'immeuble, position, **73**:8
Consommateurs, économies, **73**:6
Construction, matériaux, prix, répercussions, **73**:6, 8
Création, but, **73**:10
Crédit d'impôt remboursable, **73**:6, 12-3, 15
Fabrication, secteur, impact, **73**:8
Habitation, impact, **73**:4-9, 11-25
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **73**:4-25
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **5**:4-29
1990-1991, **52**:9-29
TVF, construction, matériaux, **73**:16

REER. *Voir* Régimes enregistrés d'épargne-retraite

Réfrigérateurs. *Voir* TPS

Régime fiscal. *Voir plutôt* Fiscalité—Régime

Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). *Voir* Habitation—Propriétés

Régions éloignées. *Voir* Air Canada—Privatisation; Poste, services *passim*; Société canadienne des postes—Privatisation; Transports aériens

Régions rurales
Caractéristiques démographiques, **34**:5-6
Gouvernement, politiques et décisions, impact, **41**:20
Voir aussi Gouvernement, bureaux—Coûts; Habitation; Poste, bureaux; Poste, comptoirs; Poste, services; Poste, tarifs—Subventions; Société canadienne des postes—Privatisation *et* Profits; United Parcel Service Canada Ltd.—Services

Réglementation
Cabinet, examen, rôle, **48**:10-1
Gouvernement
Objectifs économiques et sociaux, relation, **48**:10
Voir aussi sous le titre susmentionné Règlements
Organismes, création, **48**:28-9
Ottawa, conférence, mai 1990, **48**:11
Parlement
Droit de regard, **48**:10
Voir aussi sous le titre susmentionné Règlements
Plan annuel fédéral, publication, **21**:13, 28; **48**:10, 28
Politique
Élaboration en 1986, **21**:12; **48**:9
Principes directeurs, **21**:13
Public, accès et participation au processus, **48**:10
Réforme
Comité spécial, rapport, recommandations, **21**:28-9
La réforme de la réglementation en voie de réalisation, brochure, **21**:29
Peterson, comité, recommandations, gouvernement, réponse, **48**:10
Stratégie globale, mise en oeuvre, **21**:12-3

Réglementation—*Suite*
Règlements
Adoption, nombre par année, **48**:10
Application, frais, **48**:9
Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, rôle, **48**:28-9
Examen, processus parlementaire, **21**:26-7
Gouvernement, décrets, **21**:12
Modernisation ou élimination, **21**:28-9
Parlement, promulgation, **21**:12
Publication au préalable, **21**:13, 27; **48**:10
Voir aussi Habitation; Poste, services—Denrées *et* Services postaux—Surveillance; Poste, tarifs

Rehor, David (Ford Motor du Canada Limitée)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **62**:4-17

Reid, Ross (PC—St. John's-Est; secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans)
Conseil du Trésor, budget principal 1989-1990, **7**:22
Fonction publique, **7**:22

Reid, Tim (Chambre de commerce du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **60**:14-5, 17-24, 26-8

Reid, Tom (Eaton's)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:50-60

Reine, visites. *Voir plutôt* Visites royales

Réserves indiennes. *Voir* Poste, services

Restaurants
Ontario, taxe de vente, recettes, **72**:71-2
Secteur, rentabilité, **72**:70
Voir aussi TPS

Revenu national, ministère
Bureaux ou locaux, besoins, **50**:15
Vancouver, bureaux de l'Impôt, consolidation, appel d'offres, annulation, **10**:34
Voir aussi Témoins; TPS; TVF

Rhéaume, Gilles (Conference Board of Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **59**:24, 26-8, 31-2

Ricard, Guy (PC—Laval-Ouest)
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1991-1992, **79**:25-7
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **79**:33
Télémarketing, **79**:25-7

Richardson, Lee (PC—Calgary-Sud-Est)
Poste, services, étude, **47**:18-9

Riche, Nancy (Congrès du travail du Canada)
Poste, services, étude, **31**:4-14, 16-7, 20-7, 29-31
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **68**:34-48

Rideau Hall. Voir Gouverneur général—Résidence

Rideout, George S. (L—Moncton)
Bureau du Premier ministre, **18**:19-20
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:19-20
Stevens, Sinclair, **18**:20

Roberts, John S. (Association canadienne des paiements)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **15**:21

Robitaille, Jean-Marc (PC—Terrebonne; vice-président)
Aliments, **8**:14-7
Approvisionnements et Services, budget principal 1989-1990, **2**:18-9, 35
Association des consommateurs du Canada, **12**:7, 9, 11, 15
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **74**:12
Bureau du Gouverneur général, **9**:17-8, 27
Capitale nationale, région, **6**:19
Cartes de crédit, **3**:6
Rôle économique, évolution, étude, **12**:25-8, 38-9; **13**:34-5; **14**:19-22, 41-2; **15**:33-5; **20**:13-6; **23**:4; **24**:55-6
Circonscriptions électorales, **22**:24
Comité, **3**:7, 29; **4**:6; **7**:22; **11**:25; **12**:22; **13**:37; **15**:8, 20-1, 25, 36; **22**:25-7; **38**:19; **42**:27; **44**:21-2; **55**:6-7; **59**:33-4, 42; **62**:5; **64**:31; **66**:25; **76**:28-9; **77**:5
Planification des travaux, **46**:3
Séance d'organisation, **1**:7-8, 11, 16, 22
Commission de la Capitale nationale, **6**:18-9
Conseil du Trésor, budget principal
1989-1990, **7**:12-4
1990-1991, **65**:16-7
Conseil privé, budget supplémentaire (C) 1990-1991, **77**:26
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **3**:15-7; **8**:14-7
Démocratie industrielle, **32**:26-7, 63; **33**:15
Dignité rurale du Canada, **34**:22
Étudiants, emplois d'été, **7**:12
Fonction publique, **54**:16-7
Fonction publique 2000, **65**:16
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:28; **77**:26; **79**:37
Étude, **78**:4, 35-6
Garbage Pail Kids, cartes, **3**:17
Gouvernement, contrats, **2**:19
Gouvernement, crédits, **4**:12-3, 24
Gouvernement, dépenses de programmes, **65**:17
Gouverneur général, **9**:17, 19-20, 26
Budget principal 1989-1990, **9**:17-20, 26-7
Mandats spéciaux, rapport 1988-1989, étude, **4**:12-3, 24
Habitation, **67**:46
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **16**:29-31; **17**:35; **22**:17-8, 24
Langues officielles, programme, **7**:13-4
Médicaments, **8**:14; **64**:42-3
Municipalités, **29**:25
Petites entreprises, **2**:19
Poste, bureaux, **27**:18; **34**:23; **41**:37; **42**:7-8, 22; **44**:15-7; **46**:33-5
Poste, comptoirs, **25**:48; **27**:16, 33-4; **38**:13-4; **41**:38-40; **42**:21-2; **44**:14-5
Poste, services, **16**:31
Étude, **25**:23-4, 46-8; **27**:16-9, 33; **28**:14-7; **29**:24-5; **31**:16-7, 22-4; **32**:24-7, 63-5; **33**:14-6; **34**:22-6, 32; **36**:22-7; **38**:12-4; **40**:16-9; **41**:37-40; **42**:7-8, 21-2; **43**:15-7; **44**:13-7; **46**:33-5; **48**:4
Poste, tarifs, **28**:17; **36**:23, 26; **44**:15-6
Président du Comité, **1**:7
Prestations sociales, chèques, **2**:35
Prêts hypothécaires, **20**:14
Procédure et Règlement, **9**:17, 26; **13**:37; **31**:16-7; **40**:19; **44**:19-20; **57**:16; **58**:17; **59**:42-3, 51-2; **68**:35; **76**:28-9
Produits dangereux, **3**:15

Robitaille, Jean-Marc—*Suite*
Produits dangereux, Loi, **3**:15
Secrétariat d'État, budget principal 1990-1991, **54**:16-7
Société canadienne des postes, **16**:30-1; **25**:23-4, 46; **27**:19; **28**:16; **29**:25; **31**:22-4; **32**:24-6, 63-5; **33**:14-6; **36**:24-6; **43**:15-6
Société internationale des postes, **25**:46
Sociétés d'État, **31**:24; **36**:25-6
Statistique Canada, **22**:17-8
Télémarketing, **3**:16
TPS, **54**:16
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **58**:25, 32-3; **59**:28-9, 33-4, 42-3, 51-2; **60**:9-11, 27, 36-7; **62**:24-5, 39, 51-2; **63**:15-6; **64**:42-4; **65**:34-5, 62; 67:46-7, 50-2; **68**:11-2, 27-8, 35; **74**:11-2, 26, 41-2
Transports, ministère, édifice, **11**:18-20, 26-7
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **6**:17-9; **11**:18-20, 25-7
TVF, **60**:36-7
Vice-président du Comité, **1**:8; **23**:6
West Prince Chamber of Commerce, **38**:12-3
Voir aussi Président du Comité; Vice-président du Comité

Rocheleau, Gilles (L—Hull—Aylmer; BQ—Hull—Aylmer)
1$, pièce, **1**:29-30, 42
Capitale nationale, région, **55**:27-9
Comité, **10**:35; **50**:25; **76**:13-4, 28
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:13-4, 27-8
Étude, **78**:44-5
Monnaie royale canadienne, **1**:42-4
Rapport annuel 1988, examen, **1**:29-30, 42-4
Musée canadien des civilisations, **55**:29
Transports, ministère, édifice, **11**:4-6, 8-9, 25-6; **50**:24-5
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **11**:4-6, 8-9, 25-6
1990-1991, **50**:23-5; **55**:27-9
Voir aussi Transports, ministère, édifice—Construction—Parti libéral

Rodriguez, John R. (NPD—Nickel Belt)
1$, pièce, **1**:37-8
Air Canada, **19**:22; **29**:18-9; **56**:46
Approvisionnements et Services, budget principal 1989-1990, **2**:14-7, 23, 35-7
Approvisionnements et Services, ministère, **2**:23
Association des consommateurs du Canada, **12**:6-7, 12-3; **19**:21-2
Automobiles, **62**:32
Automobiles, concessionnaires, **61**:25; **62**:33-4
Automobiles, fabricants, **62**:10, 21
Banques, **3**:20-1
Bell Canada, **65**:43, 50-1
Black and Decker Canada Inc., **61**:9-10
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **66**:92; **74**:18-20, 24-5
Cartes de crédit, **3**:5-6; **10**:4
Rôle économique, évolution, étude, **12**:18-21; **13**:11-5, 36-7; **14**:7-8, 15-9, 36-9; **15**:12-6, 36-9; **19**:20-3; **20**:8-13; **24**:55-6

Rodriguez, John R.—*Suite*
Comité, **2**:34-5; **3**:24-5, 28; **4**:5-8; **8**:10; **10**:4, 7-8; **13**:16-7; **14**:32; **15**:20; **16**:12; **17**:17, 27, 29-31, 33-4; **18**:5; **25**:27; **36**:22; **55**:4-5; **56**:26; **57**:22; **64**:26, 60; **65**:33, 72; **66**:24-7; **72**:10, 34; **73**:15; **74**:10; **76**:8-9, 19, 25-6, 30; **78**:30; **79**:22-3
Planification des travaux, **46**:3
Séance d'organisation, **1**:7-16, 18-9, 22-6, 28
Commission de surveillance des prix des denrées alimentaires, **56**:35-6
Commissions royales d'enquête, **76**:25
Concentration des entreprises, **8**:7
Consommateurs et Sociétés, budget principal
1989-1990, **3**:18-21; **8**:7-8, 10
1991-1992, **79**:15-6, 20, 22-5, 30
Consommateurs et Sociétés, ministère, **3**:20
Dette publique, **2**:16-7
Énergie, Mines et Ressources, ministère, **2**:17
Environnement, ministère, **2**:17
Essence, prix, **79**:22-4
Ford Motor du Canada Limitée, **62**:10, 16-7
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:9, 18-9, 25-6; **79**:33-5
Étude, **78**:7, 20-3, 48
General Motors du Canada Limitée, **62**:21-3
Gouvernement, contrats, **2**:14-5, 36-7
Gouverneur général, **10**:4-5
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **16**:5, 15, 24-8, 34; **17**:24-9
Lac Meech, accord constitutionnel, **64**:63
Libre-échange canado-américain, Accord, **2**:15; **10**:29; **64**:26; **66**:13
Matières dangereuses utilisées au travail, système d'information, **3**:18-9
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, examen, **1**:36-8
Office des normes générales du Canada, **2**:15
Ontario Hydro, **65**:70-2; **67**:23-4
Pétrole, industrie, **56**:46
Poste, bureaux, **29**:24; **36**:21
Poste, comptoirs, **25**:52-3; **34**:28-9
Poste, services, **16**:15; **17**:24-7, 30-1, 33-4; **18**:4
Étude, **25**:18, 22-3, 27, 45, 52-4; **29**:14, 17-9, 24; **32**:21-3, 48; **34**:27-9; **36**:19-22, 24
Président du Comité, **1**:7
Procédure et Règlement, **1**:10; **13**:16-7; **14**:7-8; **17**:23, 25-8; **55**:5; **62**:34; **64**:22, 26, 42, 62-4, 70; **66**:20, 24-7; **72**:10; **76**:5, 8-9, 26; **79**:17, 33
Procès-verbaux et témoignages, **10**:6
Publicité, **2**:16-7; **72**:8; **76**:9, 24-5
PWA et Wardair, fusion, **1**:25-6; **8**:10
Restaurants, **72**:71
Rôtisseries St-Hubert Ltée, **72**:70-1
Services financiers, **66**:82
Services funéraires, **66**:36
Société canadienne des postes, **16**:25-8, 34; **17**:28-9, 33-4; **18**:4, 6-7; **19**:22; **21**:4-6; **25**:22-3; **25**:53-4; **29**:17-9, 24; **32**:21-3; **34**:27-8; **36**:20
Sociétés, fusions et prises de contrôle, **8**:7-8, 10
Suède, **67**:13
Syndicat canadien de la Fonction publique, **64**:69-70

Rodriguez, John R.—*Suite*
Téléphone, **36**:20-1
TPS, **55**:4-5
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:26, 35-8, 45-6; **57**:19, 24-7; **61**:6, 9-11, 25-7; **62**:9-11, 16-7, 21-3, 29, 32-4; **64**:17-20, 22, 24, 26-7, 40-2, 56-60, 62-4, 69-71; **65**:32-4, 36-8, 43-5, 50-1, 69-72; **66**:13-6, 18, 32, 35-9, 42-3, 56, 61-2, 67-9, 80-2, 89-94; **67**:11-3, 23-5; **68**:55-6; **69**:12-4, 16, 26; **71**:33-5; **72**:8-10, 13-5, 19-21, 23, 32-4, 44-6, 52-4, 64, 68-72; **73**:13-5; **74**:9-10, 18-20, 23-5, 33-4
Transports, ministère, édifice, **10**:28-30
Transports aériens, **19**:22; **36**:22; **56**:46
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **10**:28-30
TVF, **61**:25-6; **62**:9, 21-2; **64**:58; **65**:43; **66**:14-5, 37; **67**:24; **68**:56; **72**:20-1, 44; **74**:24, 33-4
UNITEL Communications Inc., **69**:16
Vice-président du Comité, **1**:8-10
Voitures d'occasion, **72**:19-20, 23
Voir aussi Société canadienne des postes—Revenus; Vice-président du Comité

Rose, Jeff (Syndicat canadien de la Fonction publique)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **64**:64-81

Rosenberg, Morris (ministère des Consommateurs et des Sociétés)
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1990-1991, **49**:23

Ross, Thomas (Association canadienne des détaillants en quincaillerie)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **60**:28-39

Rothman, Mitchell (Ontario Hydro)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **65**:64-77

Rôtisseries St-Hubert Ltée
Activités, **72**:65
Prix, évolution depuis 1981, **72**:65
Produits vendus dans les épiceries, **72**:70-1
Rentabilité, **72**:70
Voir aussi Témoins; TPS

Route transcanadienne
Allusion, **11**:32
Banff, parc national, projet d'amélioration, phase III, **11**:12-3

Routes
Québec, région du Nord, besoins, **37**:23-4, 28, 30-1
Voir aussi Capitale nationale, région; Convention de la Baie James et du Nord québécois

Roy-Arcelin, Nicole (PC—Ahuntsic)
Poste, services, étude, **48**:4

Royaume-Uni
Taxe à la valeur ajoutée, répercussions, **57**:28; **64**:75
Voir aussi Poste, services; Sociétés d'État—Privatisation

Ruraux et autochtones, logement, programme. *Voir* Autochtones—Habitation—Programme; Habitation

Ryten, Jacob (Statistique Canada)
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1990-1991, **63**:28-9

Sackville, N.-É.
Caractéristiques démographiques, **39**:8-9
Voir aussi Poste, services

St-Hubert, restaurants. *Voir plutôt* Rôtisseries St-Hubert Ltée

Saint-Julien, Guy (PC—Abitibi)
Comité, **37**:20, 33
Hydro-Québec, **70**:37-8
Poste, services, étude, **25**:59-61; **37**:17-8, 20, 29-31, 33; **46**:17-20; **47**:13-4
Poste, tarifs, **25**:59-61; **46**:17-20; **47**:13-4
Routes, construction, **37**:30-1
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:37-8
Voir aussi Appendices

Saint-Sauveur, Qué. *Voir* Poste, services—Conversion

Salaires, Loi
Statistiques, exigences, **22**:22

Salaires. *Voir* Fonction publique; Poste, bureaux—Maîtres; Prix et salaires, contrôle; Société canadienne des postes—Employés; Sociétés d'État—Employés; TPS

Santé
Données statistiques, lacunes, **22**:5; **63**:35
Voir aussi Poste, tarifs—Nord—Autochtones; Société canadienne des postes—Employés

Sarsfield, Ont. *Voir* Poste, services

SaskTel
Allusion, **41**:20
Clientèle, profil, **36**:10

Scarborough, Ont. *Voir* Société canadienne des postes

Schaffner, Robert (Association des services funéraires du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:27-44

SCHL. *Voir* Société canadienne d'hypothèques et de logement

Scientifiques. *Voir* Fonction publique

SCP. *Voir* Société canadienne des postes

SCRS. *Voir* Service canadien du renseignement de sécurité

Séance d'organisation. *Voir* Comité

Sears Canada
Activités, description, **64**:51
Voir aussi Cartes de crédit; Témoins; TPS; TVF—Stocks

Secrétariat d'État
Budget principal 1990-1991, **54**:4-22

Secrétariat du Conseil du Trésor. *Voir plutôt* Conseil du Trésor

Secunda Marine
Allusions, **2**:33-4

SécurEnfants, programme
Lancement, **79**:9

Sénat. *Voir* Gouvernement, crédits—Gouverneur *passim*; TPS—Projet

Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)
Immeuble, construction, **10**:22, 26; **50**:19
Voir aussi Promis, logiciel—GRC

Service postal canadien. *Voir plutôt* Poste, services

Services, secteur. *Voir* TPS

Services financiers
Marché, concurrence, **66**:82, 85
Voir aussi TPS

Services funéraires
Main-d'oeuvre, coûts, proportion, **66**:35
Prix, ventilation, **66**:40
Provinces, taxes de vente, application, **66**:36, 41
Services prépayés, fonds placés en fiducie, **66**:33-4
Taxes actuelles, **66**:32
Voir aussi TPS; TVF—Élimination

Sévigny, Jean (Bureau du Gouverneur général)
Gouverneur général, budget principal 1989-1990, **9**:4-26

Shell Canada
Stations-service et raffineries, vente, **49**:14-7
Voir aussi Essence, prix

SIMDUT. *Voir* Matières dangereuses utilisées au travail, système d'information

Simmons, l'hon. Roger C. (L—Burin—Saint-Georges)
Air Canada, **21**:17; **48**:19
Approvisionnements et Services, budget principal 1989-1990, **2**:21-2
Association canadienne de la construction, **59**:24-5
Association des consommateurs du Canada, **8**:13; **12**:8-12, 14; **44**:18, 20, 26-7
Automobiles, **68**:6
Banque fédérale de développement, **30**:4
Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, **48**:19
Bureau du Gouverneur général, **9**:9
Bureau du Premier ministre, **9**:9
Cartes de crédit, **3**:6
Rôle économique, évolution, étude, **12**:21-4; **13**:20-3, 32-4; **14**:10-4, 33-4, 38; **15**:10, 22-5; **23**:5; **24**:56
Chômage, taux, **57**:19
Comité, **3**:25-6, 28; **13**:16-8; **15**:20; **21**:9-10; **23**:10, 13-4, 17-21, 23-4, 26; **25**:51; **31**:30; **37**:5-6; **44**:20-2; **48**:21; **56**:5; **57**:22; **58**:21-2; **59**:5, 24-5, 33
Concentration des entreprises, **3**:22-4; **8**:4-6
Conseil économique du Canada, **59**:7-8
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **3**:21-4; **8**:4-7, 11-3
Construction navale, **2**:21
Dette publique, **56**:14
Dignité rurale du Canada, **34**:25-6
Essence, prix, **8**:12
Finances, budget principal
1989-1990, **21**:15-8
1990-1991, **48**:12, 19-20
Gouverneur général, **9**:9-11, 16, 22-3
Budget principal 1989-1990, **9**:9-11, 16, 22-3
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **16**:21-4; **22**:14-6
Inflation, taux, **56**:11; **57**:19
Libre-échange canado-américain, Accord, **39**:32; **64**:23
Lobbyistes, enregistrement, Loi, **8**:13
Petro-Canada, **48**:19-20

Simmons, l'hon. Roger C.—*Suite*
Pétrole, industrie, **8**:11-2
Poste, bureaux, **16**:24; **25**:48-9, 51
Poste, comptoirs, **16**:21-4; **25**:25-7, 50; **31**:29-30; **43**:17-8; **44**:17-21
Poste, services, étude, **25**:25-7, 48-52; **31**:12, 14-8, 26-31; **33**:20-1; **34**:25-7; **35**:20-2, 27; **37**:5-6, 12; **39**:31-4; **40**:19-21; **43**:17-8; **44**:17-21, 26-7; **48**:4; **50**:3; **54**:3
Procédure et Règlement, **8**:4-7; **9**:22; **13**:16-7; **21**:18; **31**:12, 14-8, 26-7; **44**:21-2, 26; **56**:5-6; **57**:11, 15, 22; **58**:17; **59**:33; **64**:25, 33
Programmes établis, financement, **2**:21-2
PWA et Wardair, fusion, **21**:16
Société canadienne des postes, **21**:9-10; **23**:10, 13-4, 17-21, 23-4, 26; **25**:26-7, 51-2; **31**:27-9; **33**:20-1; **34**:26-7; **35**:22-3; **39**:31-2, 34; **44**:18-9, 26-7
Sociétés, fusions et prises de contrôle, **3**:21-3; **8**:4-5
Sociétés d'État, **21**:15
Statistique Canada, **22**:14-6
Télésat Canada, **48**:20
Tourisme, **70**:19-20
TPS, **44**:18-9
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:5-6, 8, 11-5; **57**:11, 19-21; **58**:14-6, 19; **59**:7-8, 30-3; **63**:10-2; **64**:23-5; **68**:6-8; **71**:19-21
Transports aériens, **21**:15-8; **56**:11
TVF, **56**:12
United Parcel Service Canada Ltd., **35**:21-2

Simpson, David (Association des consommateurs du Canada)
Poste, services, étude, **44**:18
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **59**:41-2

Skelly, Ray (NPD—North Island—Powell River)
Poste, services, étude, **37**:14-6, 22, 28-9, 32

Slutsky, Samuel (témoin à titre personnel; Cassels, Brock and Blackwell)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **65**:27-38

Smith, Glenn C. (United Parcel Service Canada Ltd.)
Poste, services, étude, **35**:4-28

Smith, Janet R. (Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires)
Finances, budget principal 1989-1990, **21**:24-5, 29, 34-5

Smith, Margaret (recherchiste pour le Comité)
Comité, planification des travaux, **46**:3
Poste, services, étude, **35**:4; **48**:4; **50**:3; **54**:3

Snyder, Stephen G. (Camco Inc.)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:19-25

Sobeski, Pat (PC—Cambridge)
Fonction publique, **54**:19-20
Poste, services, étude, **46**:27; **48**:4
Secrétariat d'État, budget principal 1990-1991, **54**:19-20

Société canadienne des postes (SCP)
Absentéisme
Causes, **32**:55
Coût, **26**:5
Objectif, **28**:23; **32**:56
Politique, **25**:45
Syndicat des postiers du Canada, position, **32**:64-5

Société canadienne des postes (SCP)—*Suite*
Absentéisme—*Suite*
Taux, **25**:55; **32**:55-6; **43**:16
Absentéisme, réduction, programme
Cadres, primes, **25**:58-9, 66-8; **32**:13
Cadres supérieurs, rôle, **32**:30
Employés, harcèlement, **31**:11; **32**:11-4, 53-4; **39**:12, 14; **43**:7
Griefs engendrés, **32**:25; **39**:12
Activités culturelles, encouragement, **16**:20-1
Activités internationales
Lander, Donald, participation, **25**:32-3, 46
Visiteurs étrangers, accueil, **25**:46-7
Washington, ambassade canadienne, réception, **25**:40-1
Administration centrale
Centre de contrôle, députés, visite, **46**:22-3, 31
Effectif, **16**:8-9
Administration gouvernementale, comité permanent, rapport (1987), recommandations, **34**:6, 27-8
Alberta, opinion publique, sondage, **42**:15
Alliance de la Fonction publique du Canada
Relations, **43**:7-8, 17
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Association nationale des grands usagers postaux
Relations, **28**:4-5, 14-5
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Autosuffisance financière, **26**:24-5; **31**:5, 22-3; **33**:6, 14, 17; **38**:6; **39**:16; 41:8; **43**:4, 13; **45**:16
Bénéfices. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Profits
Biens immobiliers, vente, **25**:38-9; **26**:5, 17, 26, 28-9; **34**:31
Cadres
Formation, **25**:55-6; **32**:40-1
Syndicat des postiers du Canada, membres, encouragement, **32**:40-2, 63-4; **33**:16
Nombre, **16**:8; **17**:13; **25**:43; **26**:4, 15
Voir aussi sous le titre susmentionné Absentéisme—Réduction; Immobilisations
Cadres supérieurs
Nombre, **16**:8; **26**:15; **40**:15
Rémunération, **40**:15
Secteur privé, origines, **32**:40-1
Voir aussi sous le titre susmentionné Absentéisme, réduction, programme; Syndicat—Parrot—Lander
Canadian Community Newspapers Association
Membres, relations, **30**:4-5
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Carte de crédit maison, perspectives, **46**:29
Clientèle
Besoins, prise en compte, **39**:17-8
Consultation, mécanisme, **46**:9, 21; **47**:13
Gros clients, traitement, **36**:10-1, 28-9; **40**:28-30
Relations, **28**:10-1
Voir aussi sous le titre susmentionné Éditions Maclean Hunter Canada; Service à la clientèle
Comité, enquête
Annonce dans les journaux, **21**:8-10; **23**:27-8
Communiqué de presse du 4 oct. 1989, **21**:4-6, 10
Déplacements, **23**:7; **25**:6; **32**:5; **39**:8, 19
Annulation, **37**:5-6
Île-du-Prince-Édouard, **39**:7
Fonctionnaires de la SCP, comparution, **23**:6-11, 15, 17, 23-4, 28; **25**:6

Société canadienne des postes (SCP)—*Suite*
Comité, enquête—*Suite*
Fonctionnaires de la SCP, comparution—*Suite*
Lettre de D. Lander du 19 oct. 1989, **23**:8-9, 19-20
M. (Rodriguez), **17**:33-4; **18**:4, 6, adoptée, 7
Mandat, **21**:8; **23**:7; **25**:5-6; **27**:9; **31**:13-4; **32**:4; **42**:9
Ministre responsable, comparution, **23**:11, 28-9; **25**:6; **45**:4
Rapport
Orientation, **44**:10-1
Préparation, **51**:5
Recommandations, élaboration, **46**:38
Relations entre la direction et les employés et négociations contractuelles, empiètement à éviter, **25**:6; **26**:9; **31**:11-2, 16, 19, 31; **32**:5
M. (Chartrand) adoptée, **23**:7
Témoins
Comparution, **36**:4-5
Île-du-Prince-Édouard, **38**:11-2
Liste, modification, **37**:5
Reconvocation, **32**:4
Travaux, **46**:5
Comités divers, rapports, résultats, **42**:13
Concurrence
Déloyale, **16**:7; **35**:14
Voir aussi Poste, services—Interfinancement
Description, **25**:38; **26**:6, 8
Problèmes ou défis anticipés, **25**:64-5; **26**:16; **28**:20; **36**:12, 23; **46**:5-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Messageries; Réseau—Secteur; United Parcel Service Canada Ltd.
Conseil canadien du commerce de détail
Membres, relations, **33**:5, 22
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation; Privilèges
Création
But, **45**:15-6
Mesure législative, **16**:6; **25**:7; **26**:24-5; **39**:16; **41**:8; **43**:4
Syndicat des postiers du Canada, rôle, **32**:6-7, 21
Déficit, élimination, **17**:18-9; **29**:25; **38**:17; **41**:18; **42**:8; **45**:17; **46**:25
Direction
Manoeuvres anti-syndicales, **31**:21-2
Pratiques de gestion, enquête demandée, **39**:12-3
Voir aussi sous le titre susmentionné Relations
Dividendes, versement, prévisions, **25**:8; **26**:25; **32**:8, 62-3
Édition, industrie, relations, **39**:24, 28, 36, 38
Éditions Maclean Hunter Canada
Clientèle, importance, **39**:31
Relations, **39**:37-8; **42**:32
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Efficacité
Amélioration, **25**:36; **43**:19-20
Autres pays, comparaison, **28**:24; **33**:12-3
Ressources, optimisation, critère, **44**:11-2
Emblème. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Logo
Employés
À plein temps et à temps partiel, **16**:25; **17**:13; **31**:22; **32**:37-9
Absence sans permission, **16**:9-10; **17**:23
Aide aux employés, programme, gestion, **43**:16-7
Attrition, **16**:28; **17**:11

Société canadienne des postes (SCP)—*Suite*
Employés—*Suite*
Commis, équité salariale, plainte, **43**:7, 11-2
Comportement en milieu de travail, directives, **17**:22-3
Conditions de travail, **17**:19; **32**:53-4; **39**:13; **43**:20
Congédiement, **32**:14, 18-20
Congés de maladie, certificats médicaux, **31**:11; **32**:13, 53
Conventions collectives, protection, **43**:13-4
Harcèlement, **25**:15-6; **32**:28-9, 41; **39**:13; **43**:7, 15; **46**:11-2
Sexuel, allégations, **32**:39
Voir aussi sous le titre susmentionné Absentéisme, réduction
Heures supplémentaires, **25**:40; **26**:4
Ministre responsable, attitude, **16**:12
Moral, **32**:40-1; **43**:14
Motivation, **28**:17
Nombre, **16**:7-8, 34; **17**:11, 13; **25**:5; **26**:15; **40**:30
Occasionnels, recours, **43**:6, 13
Opinions, expression, limites, mesures disciplinaires, **27**:20; **31**:19, 28-9; **32**:28-30; **34**:26-7; **39**:12-3; **43**:20-1
Présences, gestion, **25**:40, 44-5, 67; **26**:5
Rendement, évaluation, **26**:5
Retraite anticipée, incitatifs, **31**:22
Salaires et avantages sociaux, **31**:23-5; **32**:59-61; **35**:26
Santé et sécurité au travail, **25**:57-8; **26**:5; **31**:10-1; **32**:13, 20, 22-4, 31, 44-6, 53-4; **43**:20
Suicide, cas, **31**:11, 14; **32**:14
Travail de nuit, **32**:54, 65
Voir aussi sous le titre susmentionné Immobilisations; Privatisation; Progrès; Relations
Entreprises conjointes, participation, perspectives, **46**:25-7
États-Unis, service, comparaison, **35**:26-7
Facteurs, uniformes, changements prévus, **31**:9
Fédération canadienne des municipalités
Relations, **29**:4, 16-7, 25-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Fonctionnement sur une base commerciale, comme une entreprise privée, etc., **25**:8, 30-1, 33, 51-2; **26**:18, 22; **31**:21
Gouvernement
Financement, subventions, **35**:7, 9-11
Relations, indépendance, etc., **31**:14, 18, 22; **32**:46-7; **40**:27, 31; **43**:9; **45**:15; **47**:5, 9
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Griefs. *Voir sous le titre susmentionné* Absentéisme, réduction, programme; Relations
Histoire, **25**:7; **31**:4
Image de marque, programme, **46**:29-30
Immobilisations/investissements, programme
Budget pour 1989-1990, **17**:16-7
Cadres, nombre, relation, **16**:9; **26**:15-6
Éléments, description, **16**:30
Employés, nombre, incidence appréhendée, **32**:31-2
Financement, **16**:7, 31; **17**:14-5; **25**:8, 37-8; **26**:16, 18-9; **47**:4
Mise en oeuvre, **16**:5
Impôt sur le revenu des sociétés, assujettissement, **46**:17
Installations
Emplacement, **26**:17, 19-20
Rénovation, responsabilité, **50**:15-7
Taxes foncières, exemption, subventions compensatoires, **29**:17-8

Société canadienne des postes (SCP)—*Suite*
Intérêt public
Rôle, **44**:6, 11-2
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Journaux communautaires, relations, **30**:4-5, 15-6
Lander, Donald, président-directeur général
Antécédents, **31**:21
Association canadienne des maîtres de poste et adjoints, représentants, rencontres, nombre, **27**:13-4
Mandat, **25**:52; **32**:46-7; **45**:16
Voir aussi sous le titre susmentionné Activités internationales; Comité—Fonctionnaires—Lettre; Privatisation; Syndicat—Parrot
Location
Baux, interruption, **34**:31
Besoins, **25**:69; **26**:12-3
Logo, suppression du mot «Canada», **25**:12-3, 65-6; **26**:7, 10-2; **27**:27-8; **31**:9; 32:7, 42-3
Mandat, **28**:12-3; **30**:16; **32**:7-8, 30, 47; **39**:13; **41**:23; **45**:15-6; **46**:20
Messageries, services privés
Concurrence, **31**:7; **32**:33-5
Relations, évolution, **31**:31
Ministre responsable
Rôle, **47**:12
Voir aussi sous le titre susmentionné Comité; Employés; Privatisation
Mission. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Mandat
Monopole. *Voir sous le titre susmentionné* Privilèges
Montréal, Qué., centre de tri postal, emplacement, **28**:13-4
Municipalités, consultation, mécanisme, **29**:7, 11-2, 16
Opérations, privatisation ou sous-traitance, **31**:5, 25; **32**:11, 41; **39**:13, 23; **41**:17; **43**:13
Paradigme, projet, **32**:31
Parti libéral
Groupe d'étude, déplacements, **41**:31
Position, **25**:55
Plaintes
Nombre reçu, **16**:31
Nouvelle-Écosse, **39**:20
Plans, **46**:23-4
Privatisation
Alliance de la Fonction publique du Canada, position, **43**:5, 9-10
Association canadienne des maîtres de poste et adjoints, position, **27**:19, 27
Association des consommateurs du Canada, position, **19**:22; **44**:5, 8-10, 18-9, 26-7
Association nationale des grands usagers postaux, position, **28**:22, 24-7
Autres pays, modèles, **25**:19, 23; **32**:51-2; **40**:38
Avantages et inconvénients, évaluation, **41**:10
Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, implication, **21**:14-5, 19-20; **48**:11-2, 25-7
«Campagne», **43**:5-6
Canadian Community Newspapers Association, position, **30**:13-4, 20
Canadian Magazine Publishers' Association, position, **42**:30, 32-4
Comité d'examen du service postal, position, **40**:30-1, 38
Congrès du travail du Canada, position, **31**:5-6, 23-4, 26-8

Société canadienne des postes (SCP)—*Suite*
Privatisation—*Suite*
Conseil canadien du commerce de détail, position, **33**:7-8, 13, 20-1
Échéancier, **46**:7, 11, 25
Éditions Maclean Hunter Canada, position, **39**:28, 31-2, 34
Employés, participation au capital-actions, **25**:8, 19-20, 22-4, 43-4, 56-7; **28**:16-7; **29**:18; **32**:11, 16; **33**:13-4, 16-7; **40**:31; **43**:5, 10, 16; **47**:5, 10, 18-9
Études (Warburg Securities et Dominion Securities), **25**:70-1; **26**:4, 6-7; **40**:30-1
Facteurs ruraux du Canada, position, **40**:16
Fédération canadienne des municipalités, position, **29**:7-8, 21-2, 25
Gouvernement ou Cabinet, position, **21**:20; **25**:9, 31-2, 63; **26**:8; **47**:9
Institut Fraser, symposium du 23 juin 1989, **23**:22; **36**:13; **43**:5
Intérêt public, prise en compte, **41**:10, 17
Investissement, qualité, **35**:9
Lander, Donald, p.-d.g., position, **46**:6-7, 11
McKendry, David, position, **36**:13-4, 24-6
Ministre responsable, position, **21**:14, 19-20; **25**:14-5, 18-20; **26**:8; **29**:18, 20; **39**:17; **43**:5; **47**:9-10, 19
Négociations collectives courantes, relation, **31**:19
Osborne, Brian, position, **40**:10-2
Partielle, **27**:23; **28**:26
Planification, **25**:62-3
Possibilité, **21**:4-5; **25**:5, 9, 26-7; **44**:6
Poste, comptoirs, relation, **21**:31-2
Poste, tarifs, répercussions, **36**:24-5
Privilèges exclusifs ou monopole, relation, **26**:17-8; **28**:27; **29**:19; **32**:11; **35**:7-10; **40**:30
Produit de la vente, utilisation, **31**:6-7
Profits, réalisation, relation, **25**:17; **30**:20; **32**:16; **33**:20; **35**:7, 14; **47**:10
Régions éloignées et petites localités, services, impact, **29**:7-8, 22; **31**:26-8; **33**:20-1; **44**:5
Régions rurales, services, conséquences, **27**:8; **31**:27-8; **34**:23; **40**:16; **43**:10; **44**:5
Relations entre la direction et les employés, incidence, **31**:10-4
Signes avant-coureurs, **25**:12-3; **31**:9-10, 25; **32**:42
Surveillance par un organisme de réglementation, condition, **29**:19-20; **33**:13; **35**:7; **39**:15, 28, 32; **41**:10, 14; **44**:9
Bell Canada, modèle, **31**:6, 26; **32**:16; **39**:14; **40**:30; **41**:13; **42**:33; **43**:9-10; **44**:8
Syndicat des postiers du Canada, position, **32**:11, 16, 53; **33**:7, 16; **40**:31
United Parcel Service Canada Ltd., position, **35**:7-10, 22-3
Voir aussi sous le titre susmentionné Opérations
Privilèges exclusifs ou monopole
Conseil canadien du commerce de détail, position, **33**:6, 16
Exploitation anticoncurrentielle, **35**:5
Révocation, impact, **26**:4; **43**:6; **46**:8-9
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Productivité, amélioration, nécessité, **28**:5-6, 10, 12
Produits et services, modification, **25**:8
Profits
Caractère artificiel, **35**:14; **39**:15; **41**:15-6; **45**:21
Fonds, utilisation, **16**:19-21; **29**:24; **32**:9, 62-3; **36**:26; **47**:12

Société canadienne des postes (SCP)—*Suite*
Profits—*Suite*
Marges, objectifs. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Rendement sur l'investissement
Participation, régime, **32**:16, 36; **43**:8-9, 13-6; **47**:18
Pour 1988-1989 (96 millions $), **16**:4-5, 18-9, 30; **17**:8, 14; **25**:5, 23, 36, 38-9; **35**:13; **38**:17; **39**:13, 23; **41**:18; **46**:14-5, 25
Prévisions, **28**:5; **35**:14-5
Réalisation, objectif, **27**:26-7; **31**:7; **32**:8, 21, 36; **33**:7, 14; **36**:18; **39**:15; **40**:15; **43**:13
Régions rurales, proportion, **27**:22-3
Réinvestissement, **29**:24; **31**:7; **36**:26
Subventions, relation, **47**:12-3
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Progrès et succès, **25**:7-9, 14; **28**:5; **35**:14; **41**:8, 18; **47**:4-5
Conseil d'administration, contribution, **16**:7
Employés, contribution, **16**:6-7; **17**:18; **25**:36
Service, relation, **25**:30-1; **32**:8-9
Publicité
Brochures, distribution, coût, **16**:28-9
Dépenses, **16**:15-6; **17**:6-7; **25**:38; **35**:12; **46**:21
Messages télévisés, **41**:26
Rapport annuel
Poste «Autres» sous la rubrique «Coût des opérations postales», **16**:16-8; **17**:11
Séance d'information, **15**:7
Règlements
Remplacement par des lignes directrices, **28**:10-1
Révocation, demande faite au Comité d'examen du service postal, **28**:10; **30**:7-8; **33**:9-10; **35**:11; **40**:25; **41**:16-7; **43**:6-7
Recommandations du Comité d'examen, réaction de la SCP, **40**:26, 33, 36; **46**:21
Relations entre la direction et les employés
Amélioration, **28**:5, 17; **33**:13-4
Mesures, **43**:14-5
Communications, **25**:36-7; **32**:40
Cassettes vidéo distribuées aux employés, **17**:8-10, 18; **25**:64-5
Consultation, processus, **32**:14, 26-7
État, détérioration, **25**:44-5; **28**:27-8; **31**:19; **32**:12-4, 40-1; **35**:27; **39**:12-3; **41**:10; **43**:4, 7, 15; **47**:18-9
États-Unis, comparaison, **32**:59-60
Griefs
Arbitrage, résultats, **43**:18-9
Copeland, Maureen, cas, **16**:27-8
Examen, statistiques, **32**:14
Nombre en souffrance, **16**:25-7, 30; **17**:28-9; **25**:40, 44, 53; **26**:5; **31**:20, 29; **32**:17-9, 24-5, 37; **39**:12
Règlement, procédure, **17**:29; **25**:54; **31**:20-1
Scarborough, Ont., situation, **32**:35
Traitement accéléré, proposition, **25**:53-4
Ventilation, **16**:34; **17**:11
Unités de négociation, **27**:28-9
Voir aussi sous le titre susmentionné Comité; Privatisation
Rendement sur l'investissement, taux, objectif, **25**:8, 18; **26**:18-20, 25;. **28**:12, 21; **29**:24; **30**:17; **32**:8; **33**:6, 12, 17

Société canadienne des postes (SCP)—*Suite*
Renseignements, divulgation
Comité d'examen du service postal, accès, **29**:8; **30**:7-8; **33**:10; **35**:5-7; 36:14; **40**:26-8; **44**:12
Demandes, **42**:18; **46**:15-7, 38
Liste, **25**:71; **40**:13-4
Refus, discrétion excessive, etc., **25**:39-40, 43; **40**:26, 28; **44**:5, 12-3; 47:17-8
Taylor, Len, lettre, **26**:4-5
Rentabilité, **17**:19; **26**:18; **27**:26-7; **31**:22-3; **32**:60; **35**:14; **36**:20; **39**:14; **40**:27; **47**:4
Service, amélioration, relation, **46**:21
Réseau
Démantèlement appréhendé, **33**:19; **36**:12-3
Secteur privé, concurrence, impossibilité, **40**:36
Responsabilité, exemption, **28**:7, 19
Restructuration, coûts extraordinaires, comptabilisation, **17**:14-6
Revenus, augmentation
Rodriguez, John, suggestions, **29**:24
Syndicats, propositions, **27**:6; **31**:5; **32**:10, 21, 34, 36-7, 57-8, 61
Rôle économique et social, **31**:4-5, 7; **40**:34-5; **41**:11, 21-2
Scarborough, Ont.
Centre de tri postal, députés, visite, **16**:31-2; **17**:19, 21
Voir aussi sous le titre susmentionné Relations—Griefs
Service à la clientèle
Division, réorganisation, **43**:6
Système téléphonique, mise en place, **16**:31; **46**:28
Service philatélique, recettes, **16**:20
Services résidentiels, division, création suggérée, **36**:11, 28
Société d'État, rôle, **28**:12; **39**:15
Surveillance par un organisme de réglementation, **36**:15-6; **39**:16; **43**:12-3; 44:5, 8-9; **46**:8-9; **47**:6-7, 12
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Syndicat des postiers du Canada
Parrot, Jean-Claude, président national
Collaboration avec l'employeur, position, **32**:21, 24-6, 43-4, 63-4; **33**:15-6
Lander, Donald et autres cadres supérieurs, **26**:9-10; **32**:56-7, 62
Position, **32**:60-1
Voir aussi sous le titre susmentionné Absentéisme; Cadres—Formation; Création; Privatisation
Téléphone, numéros, préfixe 99, suppression, **25**:12-3; **31**:9; **32**:42
United Parcel Service Canada Ltd.
Concurrence, **35**:5
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
VIA Rail, analogie, **28**:24
Vice-présidents
Antécédents, **31**:21
Nombre, diminution, **16**:8
Warren, Michael, ancien président-directeur général, **31**:18-20; **32**:25
Voir aussi Comité—Témoins—Comparution; Dignité rurale du Canada—Patterson; Poste, bureaux—Édifices; Poste, comptoirs; Poste, services *passim*; Poste, tarifs; Société internationale des postes; Témoins; United Parcel Service Canada Ltd.—Ontario—Demande

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
Administration, dépenses, **5**:21-2; **52**:10
Effectif, réduction, **52**:10
Gestion, **52**:9, 18
Informatique, nouveau matériel, installation, **5**:14, 22
Meubles et matériel, budget des dépenses, **5**:14
Terrains, vente, **5**:7; **52**:12
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Habitation; Témoins; TPS—Habitation

Société de construction des musées du Canada
Réalisations, **10**:10

Société de développement du Cap-Breton
Privatisation, **21**:26; **48**:25

Société internationale des postes
Société canadienne des postes, relations, **25**:46
Voir aussi Témoins

Société Makivik. *Voir* Témoins

Société Radio-Canada. *Voir plutôt* Radio-Canada

Sociétés
Échappatoires fiscales, **66**:15
Fardeau fiscal et productivité, relation, **57**:24, 27-8
Impôt sur le revenu
Autres pays de l'OCDE, comparaison, **57**:23
Régime, fonctionnement, **66**:21-2

Sociétés, fusions et prises de contrôle
Années 1980, bilan, **43**:5
Concurrence, Loi, dispositions actuelles, **3**:22-4
Examen
Bureau de la politique de la concurrence
Directeur des enquêtes et de la recherche, pouvoirs, **8**:7-9
Lignes directrices sur les fusionnements, **79**:12
Ordonnances par consentement, émission, **49**:6
Ressources, **3**:10, 14-5
Information, divulgation, **8**:10-1
Ministre, intervention, limites, **3**:21-2
Processus, **3**:23; **49**:14-5
Statistiques, **8**:4-5

Sociétés d'État
Efficacité, comparaison avec le secteur privé, **25**:19
Employés
Salaires et avantages sociaux, **31**:24-5
Voir aussi sous le titre susmentionné Privatisation
Financement, subventions, **48**:29
Mandat, révision, mécanisme, **7**:20
Plans d'entreprise, **7**:20-1
Privatisation
Accords de vente, non-respect, recours, **21**:24-5
Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, rôle, **21**:20-2, 31; **48**:13
Candidates
Examen, critères, **7**:20-1; **21**:11-2, 15, 23; **48**:9, 29
Liste, **48**:30
Courants politiques, relation, **41**:10
Depuis 1984, réalisations, **21**:12; **48**:8
Employés, nombre, incidence, **48**:8, 18
Gouvernement, raisons invoquées, **48**:8

Sociétés d'État—*Suite*
Privatisation—*Suite*
Projets en cours, **21**:12; **48**:12
Recettes fiscales, **48**:27
Résultats, **41**:18
Royaume-Uni, programme de Mme Thatcher, comparaison, **21**:30; **48**:22
Services bilingues, prise en compte, **21**:24, 35-6
Rôle, **25**:9-10
Secteur privé
Concurrence, **36**:25-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Efficacité
Voir aussi Travaux publics, ministère

Soetens, René (PC—Ontario)
Travaux publics, budget principal 1990-1991, **50**:29-30

Sollicitations par téléphone. *Voir plutôt* Télémarketing

Sorensen, Milford C. (Conseil canadien de la distribution alimentaire)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **65**:57-9, 62

Souris—Moose Mountain, circonscription. *Voir* Poste, services

Sous-comité du programme et de la procédure. *Voir* Comité

Sous-traitance. *Voir* Fonction publique—Effectifs; Société canadienne des postes—Opérations

Sparrow, Bobbie (PC—Calgary-Sud-Ouest)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **14**:17, 39-40

SPEC, programme. *Voir* Architecture et génie, services—Gouvernement—Experts

Spéculation. *Voir* Habitation

Spicer, Keith (Forum des citoyens sur l'avenir du Canada)
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, étude, **78**:8-9, 12-28, 31-4, 36-40, 43-9
Voir aussi Appendices—Forum; Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

Spruce Grove, Alb. *Voir* Poste, services—Courrier, distribution

Stackhouse, Reginald (témoin à titre personnel)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **13**:29-37

Starr, Patricia. *Voir* Habitation—Logements sociaux—Projets

Statistique Canada
Années-personnes, réduction, **63**:28, 34
Clientèle, **22**:4-5
Compressions budgétaires
Autres pays, comparaison, **63**:34
Défi, **22**:4-5, 17; **63**:18
Statistiques fondamentales, lacunes, relation, **22**:5, 14-6, 18; **63**:34-5
Coûts, récupération, **22**:13-4; **63**:27
Données, conservation, **22**:19-20
Employés et intervieweurs, répartition, **22**:12, 21
Gestion centrale, services, dépenses prévues, **63**:29
Produits
Description, **22**:5
Qualité, **22**:12, 17
Publications
Bibliothèques de dépôt, accès gratuit, **22**:13, 21-2

Statistique Canada—*Suite*
Publications—*Suite*
Prix, augmentation, **22**:7-8; **63**:22-3
Versions bilingues, coût, **22**:20-1
Réalisations, **22**:6; **63**:18
Rôle, **22**:14-5
Secteur privé, recours, économies réalisées, **22**:17
Services, accès gratuit, **22**:13-4
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS—Mission; Comité—Témoins—Comparution; Recensement de 1991; Témoins; TPS—Prix, répercussions

Stedman, C. (ministère des Approvisionnements et Services)
Approvisionnements et Services, budget principal 1989-1990, **2**:15-6
1990-1991, **51**:13-4, 17-8

Stephenson, Kathleen (Association des consommateurs du Canada)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **19**:11-3, 19-20

Stevens, Sinclair
Conflits d'intérêts, enquête, frais judiciaires, **18**:20

Stewart, Ginette (Bureau du Conseil privé)
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:8-10

Stobbe, Jim (ministère des Approvisionnements et Services)
Approvisionnements et Services, budget principal 1990-1991, **51**:11, 25, 27-8

Stolp, Henry (Association canadienne des constructeurs d'habitations)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **69**:19-21

Stregger, C.M. (Conseil canadien du commerce de détail)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **15**:13-4, 27, 31-2

Suède
Fiscalité, régime, **67**:11, 13

Sullivan, Paul (General Motors du Canada Limitée)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **62**:26-8

Summerside, base militaire, fermeture
Économie régionale, répercussions, **2**:25-6

Swift, Catherine (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **64**:10, 16-9, 22, 24-7, 34

Syndicat canadien de la Fonction publique
Membres, **64**:69-70
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Comité—Témoins—Comparution; Témoins; TPS

Syndicat des postiers du Canada
Composition, **32**:4-5
Voir aussi Démocratie industrielle; Dignité rurale du Canada; Élections fédérales; Poste, tarifs—Augmentations; Société canadienne des postes; Témoins

Système métrique, conversion
Consommateurs, confusion, **59**:40, 43

T. Eaton Company. *Voir plutôt* Eaton's

Tantallon, Sask. *Voir* Poste, comptoirs

Tardif, Monique (PC—Charlesbourg; secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:24; **64**:31-3

Tarifs douaniers. *Voir* Libre-échange canado-américain, Accord; Vêtements

Tarifs postaux. *Voir plutôt* Poste, tarifs

Taxe de vente sur les fabricants (TVF)
Aliments transformés, **62**:15
Appareils ménagers, fabricants canadiens, incidence, **68**:49-50, 54, 56; **70**:23
Association des consommateurs du Québec, position, **67**:6
Association des manufacturiers canadiens, position, **66**:63, 74-5
Automobiles
Fabriquées aux É.-U., **68**:13
Importations du Japon, **61**:26
Prix, proportion, détermination, **62**:7-8, 19; **68**:9, 43; **74**:38
Voir aussi sous le titre susmentionné Élimination
Automobiles, pièces, prix, proportion
Détermination, **63**:4-5, 7-8
Marge bénéficiaire, relation, **63**:9-10, 12-3
Autres pays, situation, **66**:87; **67**:11
Brooks, Neil, position, **57**:9
Canadian Tire Corporation, Limited
Position, **72**:60-1
Voir aussi sous le titre susmentionné Élimination
Conseil canadien des chefs d'entreprises, position, **66**:5-6, 17
Consommateurs
Information, lacunes, **68**:50
Partie transmise, détermination, **57**:6
Construction, matériaux, prix
Proportion, **58**:29; **73**:15-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Élimination
Du Pont Canada Inc.
Intrants, prix, proportion, **70**:42, 46
Produits assujettis, **70**:41-2
Élimination ou remplacement
Administration, coûts, incidence, **66**:73
Automobiles, fabricants, impact, **62**:6, 11-2, 21-2
Automobiles, prix, répercussions, **60**:34; **61**:25
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, rôle d'information, **60**:34-5
Canadian Tire Corporation, Limited, impact, **72**:63
Chambre de commerce du Canada, position, **60**:15, 23
Commission royale de 1951, **72**:38, 44
Compétitivité au niveau international, relation, **60**:15; **61**:4; **62**:10, 17; **63**:16-7; **65**:39; **66**:72; **67**:17; **69**:11
Construction, matériaux, prix, incidence, **58**:34-6, 38
Économie, incidence, **65**:39; **66**:74
Emploi, incidence, **66**:69, 74
Entreprises
Avantages, **56**:44; **64**:6
Bénéfices, impact, **68**:39-40, 42, 47-8
Marge bénéficiaire, relation, **65**:28; **66**:16-7
Exportations, effet, **57**:23-4; **62**:47-8; **66**:69; **69**:11
Impôt sur le revenu, taux réduit, relation, **62**:9, 21; **66**:15, 68-9; **68**:56; **74**:33-4
Intrants, coûts, impact, **60**:34; **61**:11

Taxe de vente sur les fabricants (TVF)—*Suite*
Élimination ou remplacement—*Suite*
Investissements, incidence, **65**:39
Nécessité, **56**:5, 12
Northern Telecom, économies, transmission aux clients, **65**:40-3, 47-8, 77
Prix, répercussions, **56**:44; **58**:18; **59**:18; **64**:6
Productivité, impact, **59**:29, 31
Profits, incidence, **66**:73-4
Quincaillerie, détaillants, produits fabriqués au Canada, achat, incidence, **60**:37-8
Retard, **59**:45; **60**:24
Services funéraires, coûts, incidence, **66**:32-3, 35, 37
Tentatives passées, **72**:44
Tourisme, prix, incidence, **66**:49-51, 57
Exportations
Prix, incidence, **59**:28; **66**:74
Répercussions, **74**:27
Voir aussi sous le titre susmentionné Élimination
Importations
Avantage concurrentiel, **66**:87
Voir aussi sous le titre susmentionné Automobiles; Machines agricoles
Inglis Limitée, position, **68**:49
Machines agricoles
Importations, **60**:13
Marchandises exonérées, **60**:4, 7
Prix, proportion, détermination, **60**:12
Remboursement, **60**:5
Marchandises exonérées, **60**:16; **66**:63
Voir aussi sous le titre susmentionné Machines agricoles
Municipal Electric Association, membres, incidence, **67**:24
Population, information, lacunes, **66**:68; **67**:41
Prix, proportion (ou taux réel)
Détermination, **57**:4-6, 27; **59**:17-8; **60**:15-6, 24-5; **61**:12-3; **64**:28-9; **65**:28, 43; **66**:7-8, 13, 63-5, 70-1, 76; **69**:11; **74**:8, 24, 35
Divulgation obligatoire, proposition, **71**:23, 27-8; **72**:42
Entreprises, aide gouvernementale, **74**:35-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Automobiles; Machines agricoles
Recettes fiscales, **59**:46; **60**:26; **66**:14; **72**:43, 51
Revenu national, ministère
Administration, employés excédentaires, placement, **54**:12-4
Application, interprétations, **65**:28-9; **66**:71
Stocks, taxe prépayée, remboursement
Biens d'immobilisations, exclusion, **65**:28
Détaillants, position, **70**:17-8
Détermination, formule, etc., **60**:17, 29-30; **63**:5, 7; **64**:16, 28, 55; **65**:29-31, 55; **72**:37
Prix, effet, **56**:39-30; **57**:10; **60**:33, 36-7
Programme, **74**:27
Sears Canada, prix, incidence, **64**:58
TPS, recettes fiscales, relation, **63**:20
Voitures d'occasion, **72**:20-1
Taux, augmentations successives, **59**:46; **61**:4-5; **66**:72
Taux réel. *Voir sous le titre susmentionné* Prix
Vêtements
Exclusion, **63**:13; **68**:30
Fabricants, incidence, **68**:29-31

Taxe de vente sur les fabricants (TVF)—*Suite*
Voir aussi Automobiles, fabricants—Impôt; TPS—Assiette *et* Consommateurs, économies *et* Recettes

Taxe fédérale de vente (TFV). *Voir plutôt* Taxe de vente sur les fabricants

Taxe sur les produits et services (TPS)
Agriculteurs, répercussions, **49**:19; **59**:27
Aliments
Assujettissement ou non, **44**:18-9; **59**:9; **60**:15, 23; **62**:47, 49, 52; **65**:52, 54, 61, 63-4
Distributeurs, incidence, **65**:52-4, 56-9, 63
Prix, répercussions, **56**:36; **57**:26; **59**:40, 44
Appareils ménagers
Détaillants, marge bénéficiaire, relation, **68**:50, 52-3, 55-6
Fabricants, impact, **66**:87-90; **68**:54-5; **70**:24
Prix, incidence, **56**:27; **61**:6-10; **64**:60; **65**:36; **66**:87-9; **68**:50, 52-5; **70**:20-3
Application
Exceptions, **56**:5-6
Uniformité, **66**:75
Voir aussi sous le titre susmentionné Entreprises; Revenu national, ministère; Services financiers
Approvisionnements et Services, ministère
Administration, coût, **51**:11-2, 14-5, 27-8
Immobilisations, dépenses, **51**:29
Information, systèmes, rôle, **51**:7, 10
Voir aussi sous le titre susmentionné Prix, répercussions, surveillance
Assiette fiscale
Élargissement préconisé, **60**:15, 23-4; **62**:47, 49
TVF, comparaison, **61**:5; **66**:72; **67**:13
Association canadienne de la construction, position, **58**:27-8, 35; **73**:8
Association canadienne de l'immeuble, position, **67**:31; **73**:8
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies
Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises, position, **61**:20
Association canadienne des constructeurs d'habitations
Finances, ministère, consultations, **69**:17-8, 29
Position, **69**:17, 29
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies
Association canadienne des détaillants en quincaillerie, position, **60**:28
Association canadienne des fabricants de gros appareils ménagers, position, **70**:20
Association de l'industrie touristique du Canada
Position, **66**:49, 52-3, 55, 60; **71**:9-12, 14
Recommandations, **66**:58-9
Association des banquiers canadiens, position, **66**:79, 83
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Visibilité
Association des consommateurs du Canada, position, **72**:29
Association des consommateurs du Québec, position, **67**:6, 11-5, 17
Voir aussi sous le titre susmentionné Visibilité
Association des industries de l'automobile du Canada, position, **63**:5, 8-9, 17

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Association des manufacturiers canadiens, position, **66**:63
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Inflation; Salaires; Visibilité
Association des services funéraires du Canada, position, **66**:28-31, 39-40, 43-4
Automobiles
Consommateurs, achats, effet anticipé, **62**:6, 23-5, 28-9; **68**:4-8, 10-2, 14-7
Garanties prolongées, incidence, **61**:21
Location à bail, impact, **61**:22; **62**:18, 37; **68**:17
Marché, situation, relation, **62**:38
Service et réparations, répercussions, **61**:21, 30-1; **62**:19, 37; **63**:5, 12, 14-6; **68**:10; **72**:62, 64-5
Transport, frais, **68**:13
Automobiles, concessionnaires, impact
Administration, coûts, **61**:24-7; **68**:9-10; **72**:16
Employés, salaires, relation, **61**:23
Fonctionnement, coûts, **61**:20; **62**:31-2, 35; **68**:4
Marge bénéficiaire, relation, **61**:29-30; **62**:5-6, 40; **68**:15; **72**:16-7
Publicité, **74**:13-4
Voitures d'occasion, ventes, **61**:22-3; **68**:8-9
Automobiles, fabricants, impact
Compétitivité, **62**:17, 19
Emploi, **62**:25
Intrants, coût, **62**:15-6
Fournisseurs, prix, **62**:10-1
Productivité, **62**:25
Salaires, syndicats, revendications, **62**:7, 20, 25; **68**:10
Usines, fermeture, décisions, relation, **62**:10, 22
Automobiles, pièces
Application, complexité, **72**:62-3
Fournisseurs, administration, coûts, **63**:5
Prix, incidence, **60**:16; **61**:21, 27; **62**:19; **63**:5-8, 10-4, 16-8; **72**:62
Automobiles neuves, prix, incidence, **56**:27, 38-9; **57**:26; **59**:17, 19, 40; **60**:15; **62**:37; **63**:16-7; **64**:18; **66**:8; **67**:7, 10; **68**:50; **72**:16-7
Affichage, **57**:18; **61**:20-1, 23-7; **62**:4-5, 7, 12-4, 18-21, 25-30, 32-9, 42; **64**:48; **65**:30; **68**:4-5, 9, 14-5, 17-8, 43; **72**:17-8
Flottes commerciales, **62**:11, 28-9
Gouvernement, rôle, **68**:5-6, 13-4
Autres pays, comparaison, **58**:11; **64**:7, 15, 19, 28-30; **66**:6, 13, 17-9; **67**:11-2, 17
Voir aussi sous le titre susmentionné Prix, répercussions; Services funéraires; Tourisme; Ventes
Banque du Canada
Politique monétaire, relation
Au-delà de la période initiale, **58**:5, 8, 14, 20, 24-5
Avant la mise en place de la TPS, **56**:34-5; **57**:13-5, 19-21; **58**:4, 7, 9, 13-4, 23-5, 34; **59**:22-3; **60**:23; **61**:14; **65**:69; **68**:38, 41
Pendant la période initiale de mise en place de la TPS, **58**:5-7, 10, 13-4; **59**:27; **70**:26, 32
Voir aussi sous le titre susmentionné Prix, répercussions
Banques, impact, **66**:76-9, 81-2, 84-5
Bell Canada
Factures, indication, **65**:49
Fournisseurs, prix, effet, **65**:39-40, 42-3, 47-9, 51
Position, **65**:38-40

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Bell Canada—*Suite*
Revenus, relation, **65**:39-40
Salaires, syndicats, revendications, incidence, **65**:47
Tarifs, impact, **65**:39-40, 44-6, 73, 76-7; **70**:33-5
Biens d'investissement, prix, incidence, **58**:23
Black and Decker Canada Inc.
Position, **61**:4-5
Prix, incidence, **61**:6-14
Usines canadiennes, compétitivité, relation, **61**:5-6, 11, 15
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies
Brooks, Neil, position, **57**:4, 8, 16
Voir aussi sous le titre susmentionné Prix, répercussions
Camco Inc.
Administration, coûts, **70**:20
Prix, répercussions, **70**:20-5
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies
Canadian Tire Corporation, Limited
Administration, **72**:59-62
Caisses enregistreuses, modification ou acquisition, **72**:60
Fournisseurs, prix, incidence, **72**:58-60, 63
Marchands, information destinée aux clients, **72**:57, 59
Marge bénéficiaire, relation, **72**:58-9
Position, **72**:57, 60-1
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Visibilité
Centre national de traitement, processus d'appel d'offres, **50**:8-10, 14-5, 17, 19-20
Chambre de commerce du Canada, position, **60**:15, 23
Chaussure, secteur, impact, **60**:19; **70**:16
Chômage, taux, incidence, **56**:11, 13, 23, 28; **64**:81
Chrysler Canada Limitée, position, **68**:4-5
Coiffure, salons, prix, répercussions, **56**:21; **59**:45; **66**:14; **67**:10
Collaboration fédérale-provinciale, **59**:9; **67**:8, 14-5; **74**:29
Comité, étude
Annonces dans les journaux, budget, **55**:4
Audiences, utilité, **64**:5, 7-8; **71**:4
Documentation, préparation, **56**:11
Documents, distribution avant traduction, **55**:5-7
Ministre, comparution, **55**:5
Orientation, **56**:11
Programme, **55**:4
Proposition, **51**:5, 27
Rôle, **64**:7, 35; **66**:31; **72**:67
Témoins
Liste, **55**:4; **60**:14
Refus de comparaître, **55**:4-5; **56**:25-7; **59**:32-4; **64**:63-4; **66**:24-7
Syndicats, représentants, **59**:26
Compagnie de la Baie d'Hudson
Administration, coûts, **71**:26-7, 30-2
Expansion, projets, incidence, **71**:31
Fournisseurs, prix, impact, **71**:23, 27-30, 35; **72**:42
Marge bénéficiaire, relation, **71**:31-4
Position, **71**:22; **72**:39
Prix, répercussions, **71**:34-5
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Visibilité

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Complexité, **60**:15; **65**:52; **66**:17
Voir aussi sous le titre susmentionné Petites entreprises—Application
Conference Board of Canada
Position, **59**:31-2
Voir aussi sous le titre susmentionné Inflation; Tourisme
Congrès du travail du Canada, position, **68**:36
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Prix, répercussions; Salaires
Conseil canadien de la distribution alimentaire
Membres, information, **65**:53, 60-3
Position, **65**:51-6, 59-60, 62-3
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies
Conseil canadien des chefs d'entreprises, position, **66**:5-8, 17
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Visibilité
Conseil canadien du commerce de détail
Consommateurs, information, programme, **72**:58
Position, **72**:39
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Visibilité
Conseil économique du Canada
Études sectorielles, absence, **59**:14-5
Finances, comité permanent, présentations, **59**:5-6
Position, **59**:8-9
Voir aussi sous le titre susmentionné Prix, répercussions
Conseil national du bien-être social
Étude, **72**:27
Voir aussi sous le titre susmentionné Crédit d'impôt
Consommateurs
Achats, effet anticipé, **58**:9, 22; **62**:23; **70**:43, 46-7
Avantages, **74**:38-9
Conséquences, **59**:17, 34
Revenu, niveau, relation, **59**:30-1
Dépenses, impact, **59**:45; **60**:39; **61**:8; **64**:55, 60-1; **70**:9, 58; **74**:33
Fardeau fiscal additionnel, **57**:6; **58**:33; **62**:10; **64**:69-70, 78
Pouvoir d'achat, incidence, **59**:41; **64**:15; **70**:9-10, 26
Protection, coût, **67**:7
Voir aussi sous le titre susmentionné Automobiles; Électricité—Coût; Entreprises—Administration—Transmission; Projet de loi
Consommateurs, économies du fait de l'abolition de la TVF
Association canadienne de l'immeuble, position, **67**:38
Association canadienne des constructeurs d'habitations, position, **69**:20-1, 23-4, 32
Association des banquiers canadiens, position, **66**:76, 86
Association des manufacturiers canadiens, position, **66**:63, 70-2, 86; **68**:42, 46; **74**:8, 28
Black and Decker Canada Inc., position, **61**:6-7, 14-5
Bureau d'information aux consommateurs
Dénonciation et dissuasion, pouvoir proposé, **59**:38; **60**:31; **65**:30-1; **66**:9-10; **67**:11; **70**:44; **74**:11, 26
Pouvoirs coercitifs (abaissement des prix), **56**:33-4, 36-7, 45-6; **59**:10, 36, 41; **60**:18, 20; **64**:77-8; **66**:9; **70**:44
Surveillance, **57**:4, 25, 29, 40-1; **60**:31; **62**:41-2, 50; **63**:35; **64**:18-9, 36, 38, 43-6, 48; **65**:29; **66**:33, 64-5; **67**:7, 10, 38; **69**:10, 12; **70**:8, 16, 59; **71**:34; **72**:43; **74**:5, 9-10, 19, 32, 37-8

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Consommateurs, économies du fait de...—*Suite*
Camco Inc., position, **70**:20-1
Canadian Tire Corporation, Limited, position, **72**:57-9, 63-4
Compagnie de la Baie d'Hudson, position, **71**:23-5, 29-30, 34-5
Concurrence et forces du marché, relation, **56**:6-7, 10-1, 17, 31, 41, 45-7; **57**:9, 23; **58**:19, 26, 28, 37; **59**:6-7, 9, 21, 23, 29-30, 35; **60**:16-7, 31, 38; **64**:35-6, 38, 40, 42, 48-50, 61; **65**:33, 35-6; **66**:8, 13, 24, 64-5, 72, 85; **67**:6, 10; **68**:37, 42-3, 48, 51; **69**:12-3; **70**:8, 16, 21, 43; **71**:9; **74**:11, 29, 31-2, 40
Congrès du travail du Canada, position, **68**:37, 42-3, 47-8
Conseil canadien de la distribution alimentaire, position, **65**:55-6
Conseil canadien des chefs d'entreprises, position, **66**:8, 10-3, 22-4, 85-6; **68**:46
Conseil canadien du commerce de détail, position, **70**:8, 14-5
Consommateurs, information, **57**:25, 28-9; **59**:35, 40-2; **63**:13; **64**:44; **66**:65-6, 70; **70**:16; **74**:5, 9-11, 19, 26, 28
Consommateurs et Sociétés, ministre, position, **57**:18-9; **74**:8
Délai dû aux marchandises en stock, **56**:21
Demande, fléchissement, relation, **57**:7
Détaillants, éducation, **59**:38, 41
Détermination, difficulté, **57**:4-6, 12, 18, 2; **58**:37; **59**:12-3, 23-4, 35; **60**:15, 24-6; **62**:50; **63**:29; **64**:18-9, 40-1; **65**:29-32; **66**:10, 13, 63-5, 76; **67**:10, 13; **68**:37; **69**:10-2, 32; **72**:42-3; **74**:8, 25-6, 32, 35-8
Du Pont Canada Inc., position, **70**:40-3, 46
Eaton's, position, **70**:51-3, 59
Économie, conjoncture, relation, **56**:7, 17, 31; **57**:9, 13, 19, 28-9; **64**:60-1; **65**:36; **74**:32
Économistes, position, **64**:65-6, 73
Entreprises
Administration, frais additionnels, neutralisation, **56**:43; **58**:39; **65**:28; **68**:37; **70**:57
Comportement, surveillance, **49**:12-4, 18-21
Engagements, **66**:11-2; **74**:11, 28
Marge bénéficiaire, relation, **74**:12-3, 31, 36
Réaction, **59**:20; **60**:16; **64**:65-6; **65**:34; **67**:18-9
Représentants, déclarations, **57**:20; **74**:8
Taille, relation, **65**:29
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, position, **64**:11, 17-9, 33-4, 49-50
Finances, ministère, information, publication, **74**:35
Garantie, **56**:45-6; **57**:9; **58**:32; **64**:30
Gouvernement
Affirmations ou promesses, **57**:17-8, 24-5; **61**:11, 17-8; **63**:13, 16; **64**:7, 17, 30, 65-6; **66**:19; **67**:13; **68**:22; **69**:12-3; **72**:43
Mesures, **64**:76-7; **74**:27
Grands acheteurs canadiens, surveillance, rôle, **56**:30
Information, diffusion, **49**:19-21, 26
Contestation devant les tribunaux, **57**:29
Vérification préalable, **66**:64
Inglis Limitée, position, **68**:50-1, 56-7
Milieu des affaires, affirmations, **59**:44
Neutralisation, facteurs, **58**:17

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Consommateurs, économies du fait de...—*Suite*
Non-transmission
Inquiétudes, **49**:11; **56**:17-8; **58**:18; **59**:42-4; **60**:35; **66**:70; **73**:6; **74**:31
Répercussions, **64**:47-8; **66**:72
Quincaillerie, détaillants, position, **60**:29-31, 33-5, 38
Sears Canada, position, **64**:51-2, 57-8, 60-1, 72; **70**:59
Transition, période, **57**:6; **60**:30
UNITEL Communications Inc., position, **69**:10-4
WCI Canada, position, **66**:87-9, 92
Wilson, l'hon. Michael, propos, **67**:6
Consommateurs, information
Des réponses à vos questions au sujet de la TPS, document, **59**:14, 47-9; **60**:21-2; **61**:17; **62**:45-6, 51; **63**:13; **64**:30; **65**:37; **67**:15, 43; **68**:44; **69**:26; **72**:6
Données statistiques, accès, **59**:49
Et éducation, **59**:37-9, 45
Gouvernement, rôle, **59**:13-4, 46; **62**:45-7; **64**:53; **65**:37-8
Lacunes, **56**:18-9; **67**:34, 41
Voir aussi sous le titre susmentionné Conseil canadien du commerce de détail; Consommateurs, économies; Habitation; Prix, répercussions
Construction, matériaux, prix, répercussions, **56**:20-1; **59**:19; **60**:22; **69**:22; **72**:9; **73**:6, 8
Construction non résidentielle, secteur, impact
Administration, coûts, **58**:32
Contributions fiscales, **58**:30-1
Planification, **58**:31
Prix, **58**:26-30, 33-8
Voir aussi sous le titre susmentionné Inflation
Construction résidentielle. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Habitation
Création, but, **73**:10
Crédit d'impôt remboursable
Allusions, **70**:32; **72**:38
Application, modalités, **72**:28-9
Chèques, émission, **51**:10-1; **56**:28; **72**:35
Conseil national du bien-être social, position, **72**:27-31, 40
Demandes, nombre en 1989, traitement, **72**:35
Locataires, **73**:6, 12-3, 15
Non-indexation, **67**:6, 10; **68**:40; **72**:28-31, 40-1
Personnes admissibles, recours, assistance, **72**:45-6, 49-50
Personnes âgées, prestations, impact, **72**:33-4
Provinces, prestations sociales, relation, **72**:32-3, 46
Publicité, gouvernement, affirmations, **72**:30-1
Utilité, **56**:23; **63**:15; **67**:11-2; **68**:28, 40, 47; **69**:25-6
Crispo, John, position, **56**:4-6, 14-5
Déficit, réduction, relation, **66**:44
Demande
Incidence, **58**:20, 22
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies
Détaillants
Administration
Caisses enregistreuses, adaptation, **70**:18
Coûts, **64**:29; **70**:6-9, 50
Échéancier, **70**:50, 57-8
Impact, **70**:51-2, 55
Affichage, **70**:4-5, 10, 12
Éducation, **59**:38-9

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Détaillants—*Suite*
Information, gouvernement, rôle, **70**:10-1
Intrants
Coût, incidence, **70**:7-8
Crédit de taxe, **72**:47
Fournisseurs, prix, incidence, **70**:5
Frais d'exploitation, impact, **70**:6-8, 14
Marge bénéficiaire, relation, **70**:6, 14-5; **71**:24-5; **74**:40
Prix, répercussions, **59**:44-5; **70**:5-6, 13, 53; **71**:24
Publicité et promotion, **70**:17
Transition, période, **70**:6-7, 11-2
Transport, coûts, relation, **70**:18
Voir aussi sous le titre susmentionné Appareils; Consommateurs, économies; Entrée; Projet; Quincaillerie
Distorsion, effets, **64**:24
Du Pont Canada Inc.
Administration, coûts, **70**:46
Fournisseurs, prix, incidence, **70**:43, 45-6
Position, **70**:40
Prix, affichage, **70**:44-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Inflation; Salaires
Eaton's
Administration
Charge de travail, **70**:50-1
Coûts, **70**:57; **72**:39
Employés, formation, **70**:52, 54-5
Équipement et systèmes, modification, **70**:51, 55-6
Clients, information, **70**:59
Fournisseurs, prix, incidence, **70**:52-3, 59
Marge bénéficiaire, relation, **70**:53-4
Position, **70**:50-3
Prix, impact, **70**:51
Ventes, répercussions, **70**:58
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Visibilité
Économie
Clandestine, problème, **72**:51
Économies régionales, effets indirects, **57**:31; **58**:18
Hydro-Québec, étude d'impact, **70**:25-6, 36-7
Ontario Hydro, étude d'impact, **65**:64-7
Répercussions, **57**:16; **58**:17; **64**:38, 79; **65**:39; **66**:21, 72; **70**:5; **74**:27, 33, 39
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Entrée en vigueur; Prix, répercussions
Éducation
Du public, gouvernement, rôle, **59**:37-9, 47; **60**:17; **65**:30-2; **66**:12-3, 18
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, information—Et; Détaillants
Électricité
Consommation industrielle, impact, **70**:36
Coût, incidence, **49**:13, 21; **56**:30, 37-8, 40; **59**:7, 31; **70**:26
Consommateurs, inquiétudes, **67**:22-3
Environnement, effet indirect, **67**:20
Loyers, relation, **67**:27-8
Ontario, prévisions, **67**:24
Transmission, **67**:25-6
Usagers industriels, impact, **70**:32-3

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Électricité—*Suite*
Demande, incidence, **70**:26, 31, 36
Exemption préconisée, **67**:20, 22
Factures, visibilité, **67**:23
Services publics
Administration, coûts, **67**:21-2, 25-7
Intrants, crédit de taxe, **67**:27
Énergie résidentielle, coût, incidence, **59**:19
Entrée en vigueur, date, **12**:18; **61**:6; **64**:23, 31; **69**:24
Détaillants, impact, **70**:50-1, 57-8; **71**:25; **72**:56, 62
Économie, conjoncture, relation, **59**:41, 45; **64**:6, 16, 55, 68; **65**:36-7; **66**:20; **70**:5, 48
Report proposé, **60**:32; **64**:7, 16-7; **66**:59; **67**:40-1; **68**:34; **70**:58; **71**:25; **72**:39
Entreprises
Absorption de la TPS à cause de la situation économique, **56**:7, 15, 31; **60**:19; **64**:33; **66**:8; **70**:48-9
Administration, coût
Caisses enregistreuses et autres modifications, indemnisation, **56**:43; **65**:60
Impact, **60**:32; **64**:75; **70**:26
Transmission aux consommateurs, **56**:17; **57**:7; **58**:38-9; **64**:66
Application, information, **60**:17, 32; **71**:10-1; **74**:27, 41
Consultations, **65**:61
Dépenses d'exploitation, incidence, **74**:27
Évitement ou contournement, **57**:30-1
Inscription au ministère du Revenu national, **72**:35-7, 44; **74**:27-8
Investissements, effet anticipé, **58**:9
Marge bénéficiaire, relation, **59**:21; **66**:8
Position, **64**:12-3
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Petites entreprises; Prix, répercussions, surveillance; Projet de loi
Équité, **56**:12, 15
États-Unis
Absence, **67**:17
Projet, abandon, **62**:49
Exportateurs
Avantages, **59**:26
Compétitivité, incidence, **59**:17, 28
Exportations
Impact, **62**:47-8; **65**:65-6; **71**:6; **74**:27
Prix, effet, **57**:24
Voir aussi sous le titre susmentionné Fabrication
Fabrication, secteur, impact
Administration, coût, **58**:39-40; **66**:73
Avantages, **59**:26-7; **61**:11; **66**:72
Compétitivité, **59**:17; **63**:9, 16-7; **66**:70; **73**:8; **74**:27
Emploi, **66**:69; **73**:8; **74**:27
Exportations, **59**:27-8
Investissements, **66**:69
Marge bénéficiaire, **59**:17, 29-30
Ontario, prévisions, **65**:66-7
Prix, **65**:37
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Membres, information, **64**:8-9, 21-2; **71**:9-11
Position, **64**:11-3, 20-3, 31-2; **72**:39-40

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Fédération canadienne de l'entreprise...—*Suite*
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies
Fédération des associations de concessionnaires d'automobiles, position, 62:29-30, 37
Fiscalité, équité, relation, **68**:36
Ford Motor du Canada Limitée, position, **62**:4, 10, 15
General Motors du Canada Limitée, position, **62**:17, 19
Gouvernement, administration. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Revenu national, ministère
Habitation, impact
Accès à prix abordable, **59**:14, 48; **60**:22; **62**:46, 51; **64**:30; **67**:15-6, 38-9, 43-4, 52; **69**:17, 26-7, 29-30; **72**:6; **73**:4, 6, 10
Acheteurs potentiels, **69**:28
Avant l'entrée en vigueur, **56**:34; **58**:9, 21-2; **65**:68-9; **67**:39
Bénéficiaires, **59**:26
Consommateurs, information, **67**:33-4, 41-2, 47-8
Constructeurs, administration, coût, **69**:19, 23
Déménagement, coût, **59**:19
Finances, ministère, calculs, **69**:19-21, 23, 27, 33-4; **73**:8-9, 11, 13-4, 23-4
Immeubles à appartements, construction, application, **73**:17-8
Investissements, **65**:65
Logements en copropriété, **73**:5
Logements locatifs, **67**:33, 40; **69**:21, 25-6; **73**:5-6, 11-2, 14-5
Maisons en construction ou achevées mais non vendues, taxation double, 67:32, 36-7
Maisons mobiles, prix, **73**:17, 21
Maisons neuves, prix, **59**:7, 14, 19; **60**:22-3; **62**:46-7, 51-2; **67**:7, 15-6, 31-2, 34-7, 42-5, 52; **69**:19-21, 23, 26-8, 33-4; **72**:6; **73**:4-5, 8-11, 13-4, 23-4
Organismes à but non lucratif, ristourne, etc., **69**:32-3; **73**:7, 12
Perception, agents d'immeuble, responsabilité, **73**:9, 22-5
Publicité, pratiques, 67:46-7
Réparation et rénovation résidentielles, **59**:19-20; **69**:21-2, 24-5, 28, 30-1; **73**:6, 12-3
Reventes (maison existantes), **59**:19-20; **67**:31, 35-6; **69**:27-8; **73**:5, 25
Ristourne, **67**:31-2, 36, 52; **73**:4-5, 9-10
Saskatchewan, **69**:28-9; **74**:39-40
SCHL, étude, **73**:13
Services auxiliaires, **67**:40, 44-5; **69**:29-30
Taxe sur la plus-value, option, rejet, **73**:5
Taxes provinciales et municipales, frais de lotissement, etc., relation, 67:49-51; **73**:18-20, 25; **74**:43
Terrains, **67**:45-6; **69**:32; **73**:16-7, 20-1, 25; **74**:40-1
Hôtellerie, impact, **56**:12, 27-8; **64**:14; **65**:67; **66**:47, 51
Hydro-Québec
Impact
Biens, achats, coût, **70**:27
Charges d'exploitation, **70**:28
Coûts de fourniture, **70**:28-30, 32-4
Investissements/immobilisations, **70**:27-8, 33-4
Tarifs, **49**:13, 21; **56**:37, 40; **59**:11; **60**:32-3; **70**:26, 28-31, 33-6
Voir aussi sous le titre susmentionné Économie; Inflation

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Importations
Assujettissement, **56**:46
Impact, **65**:66
Impôt sur le revenu, majoration, alternative, **66**:22; **67**:12-3; **68**:36
Inflation, taux, incidence, **56**:7, 17, 21-3, 41-2; **57**:8-9, 17, 26-7; **58**:5, 8, 14, 20, 24, 31; **59**:11-2; **61**:23; **62**:45; **63**:16, 31; **64**:24, 38, 65-8, 73; **65**:32-4, 36; **66**:6-7, 71; **74**:30-2
Association des manufacturiers canadiens, position, **66**:68
Conference Board of Canada, prévisions, **59**:17, 20, 22-4, 28-30; **60**:24, 27; **65**:41; **67**:52
Construction non résidentielle, secteur, impact, **58**:31
Du Pont Canada Inc., position, **70**:43, 47-8
Hydro-Québec, prévisions, **70**:25-6
Info TPS, service téléphonique, nombre d'appels reçus, **74**:23
Inglis Limitée
Employés et clients, information, programme, **68**:51
Position, **68**:49-51
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies
Institut canadien des manufacturiers du vêtement, position, **68**:18-21, 34
Institut Fraser, position, **62**:47, 49
Intérêt, taux, relation, **56**:21-3, 43; **57**:21-2; **58**:7-8, 16, 24; **59**:27; **60**:23; 68:38, 41; **70**:26, 32
Intrants
Coût, incidence, **56**:19-20; **60**:36-7; **64**:34, 66
Crédit de taxe, **63**:15; **71**:6, 10, 12, 14, 19; **72**:42, 47
Voir aussi sous le titre susmentionné Détaillants; Électricité—Services; Services, secteur; Voitures d'occasion
Voir aussi sous le titre susmentionné Automobiles, fabricants; Détaillants
Machines agricoles
Concessionnaires, administration, **60**:5-13
Fabricants, impact, **60**:11-2
Prix, répercussions, **60**:4, 9-13
Machines et équipement
Investissements, incidence, **65**:65
Voir aussi sous le titre susmentionné Vêtements, fabricants
Magazines, répercussions, **42**:29, 42
McKendry, David, position, **64**:39-40
Meubles, prix, incidence, **56**:27; **59**:44-6
Municipal Electric Association
Membres, collaboration, activités, impact, **67**:21
Position, **67**:20, 22, 25
Nouvelle-Zélande, expérience, **62**:49; **70**:16; **71**:9; **72**:51
Voir aussi sous le titre susmentionné Salaires
Ontario Hydro
Tarifs, incidence, **49**:13, 21; **56**:37-8; **59**:11; **60**:32-3; **65**:67-8, 71-7; **70**:29-30, 33
Voir aussi sous le titre susmentionné Économie; Prix, répercussions
Personnes à faible revenu
Impact, **67**:6, 9-10; **72**:29
Remboursement. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Crédit d'impôt remboursable
Voir aussi sous le titre susmentionné Prix, répercussions

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Personnes âgées
Incidence, **56**:23-4
Voir aussi sous le titre susmentionné Crédit d'impôt
Petites entreprises
Administration, coût, **57**:28; **64**:8, 11, 13-4, 29
Application, complexité causée par un régime à deux paliers, **64**:6, 10, 23, 29, 31, 34; **71**:8-9, 11; **72**:39
Assistance, mesures, **64**:6; **71**:8; **72**:47
Comptabilité, méthode rapide ou simplifiée, **70**:8-9; **71**:8; **72**:35-7, 39, 41-2, 44-5, 47-51; **74**:28
Exemption, seuil de 30 000$ de CA, **71**:8, 14-5; **72**:55
Faillites appréhendées, **64**:17, 34
La TPS et la petite entreprise, document, **70**:11
Position, **64**:11-3, 31-2
Répercussions régionales, **64**:13-4
Ristourne de 600$, **61**:26
Population
Compréhension ou non, **66**:12, 18-9, 68; **67**:34, 41; **70**:12
Information. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Consommateurs, information
Opposition, **63**:16-7; **64**:23; **66**:12-3, 19, 28; **68**:41; **74**:26
Poste, services et tarifs, assujettissement, **25**:46, 61-3; **28**:19, 22-3; **36**:18-9; **64**:5
Prix, effet et rôle du Bureau d'information aux consommateurs
Enquête, **56**:4-48; **57**:4-32; **58**:4-40; **59**:5-52; **60**:4-39; **61**:4-31; **62**:4-53; **63**:4-18; **64**:5-82; **65**:27-77; **66**:5-94; **67**:5-52; **68**:4-58; **69**:4-35; **70**:4-60; **71**:4-35; **72**:5-74; **73**:4-25; **74**:4-43
Rapport à la Chambre, **75**:1-39
Ébauche, exemplaires, distribution, **74**:4, 43
Prix, répercussions
Augmentation ponctuelle, **58**:7, 17; **59**:28; **62**:45; **68**:41, 43-4
Prévision de 1,25% de l'IPC, **56**:27-8, 42; **57**:6-7, 9, 16-7, 19; **58**:5-6, 14-6, 18, 20, 24, 31; **59**:7-8, 22-3; **64**:15-6, 24, 38, 65-8, 73, 78-9; **65**:32-3, 36, 40-1, 68; **67**:17; **68**:37; **74**:28, 30-2, 40
Autres pays, comparaison (étude Tait-FMI), **58**:15-6, 19-21, 25; **59**:8-11; **64**:52, 56, 66; **68**:37
Avant l'entrée en vigueur de la TPS, **58**:21-2; **64**:16, 56
Banque du Canada, évaluation indépendante, **58**:14-6; **74**:28
Brooks, Neil, position, **57**:7-9, 16-7, 25; **64**:73-4
Concurrence et forces du marché, relation, **60**:19; **68**:54
Congrès du travail du Canada, position, **68**:38, 41, 43-4
Conseil économique du Canada, prévisions, **59**:6-9; **74**:30
Consommateurs, information, **56**:24; **57**:9-10, 25; **58**:26; **60**:14, 36; **67**:7; **68**:20-1; **70**:17; **71**:9, 16; **72**:47; **74**:26
Gouvernement, rôle, **56**:29-30; **62**:14-5; **63**:13, 16; **65**:44; **68**:23; **70**:12-3
Milieu des affaires, rôle, **60**:14
Détermination, difficulté, **64**:5
Économie, situation, relation, **56**:18; **60**:18-9; **64**:25, 52, 55-6
Finances, ministère, étude, constatations, **62**:42, 44
Impact initial (période de transition), **56**:28-9, 41-2; **59**:7; **63**:20-1
Ontario Hydro, prévision, **65**:66-71
Personnes à faible revenu, impact, **72**:29
Prévisions, **60**:27-8; **62**:45; **63**:16; **64**:73-5; **67**:52; **74**:30

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Prix, répercussions—*Suite*
Statistique Canada, indice des prix nets, publication mensuelle, **56**:42; **59**:15-6, 24, 49; **63**:19-22, 27-8
Syndicat canadien de la Fonction publique, position, **64**:66, 73-6, 79; **70**:48
Voir aussi sous le titre susmentionné les sujets particuliers
Prix, répercussions, surveillance
Approvisionnements et Services, ministère, rôle, **56**:30
Bureau de la politique de la concurrence, section spéciale proposée, **60**:31-2
Bureau d'information aux consommateurs (BICTPS)
Approche, lacunes, **56**:8, 19, 24; **57**:11-2; **60**:31-3; **62**:42-3, 45; **74**:7
Rôle, **56**:33, 36; **58**:32-3; **60**:20, 36; **62**:39-40; **64**:59-60; **65**:37; **66**:65-6; **67**:7, 10-1; **69**:7; **70**:43-4; **74**:5, 24
Coûts et revenus, bureau d'étude, alternative proposée, **56**:8-10, 24-5
Entreprises, marge bénéficiaire, surveillance, alternative proposée, **57**:8, 12, 25
Producteurs primaires, incidence, **59**:26-7
Productivité, impact, **59**:29, 31; **65**:66
Voir aussi sous le titre susmentionné Automobiles, fabricants
Produit intérieur brut, indice de déflation, relation, **58**:23-4
Produit national brut, incidence, **66**:83
Projet de loi C-62, adoption, retard
Consommateurs, répercussions, **65**:27, 34; **72**:38-9; **74**:29-30, 42
Détaillants, préparatifs, relation, **70**:50
Entreprises, impact, **72**:38-9; **74**:29-30, 42
Prix, détermination, incidence, **65**:27-9, 34-5
Sénat, rôle, **64**:8, 72; **65**:34; **66**:28, 44; **72**:38; **74**:29, 42
Provinces, taxes de vente
Application, différences, **64**:7, 22; **67**:8-9; **70**:52, 57; **72**:58
Effet combiné (régime à deux paliers), **60**:38; **64**:20, 28-9, 66, 81; **66**:13, 17-8; **71**:11
Voir aussi sous le titre susmentionné Petites entreprises—Application
Harmonisation ou intégration, **56**:5; **60**:29; **62**:47, 49; **64**:6-7, 10, 14, 21-3, 31-2, 52-3; **66**:13-4; **67**:8-9, 14-5; **70**:52; **71**:11; **72**:58; **74**:42-3
Impact, étude, **58**:11-3
Publications, versions bilingues, **22**:21
Publicité
Annonces trompeuses, **56**:20-1; **59**:46-7; **64**:37; **67**:7; **72**:9; **74**:13
Bureau de la politique de la concurrence, enquête, **74**:16
Gouvernement
Activités, **64**:7, 30-1
Better Business Bureau, enquête, **69**:28
Contrats, appel d'offres, processus, **51**:12-3
CRTC, examen d'une plainte, **72**:5, 7
Dépenses, **66**:18, 33; **67**:15
Fondation canadienne de la publicité, position, **72**:6-9, 11-2
Nature trompeuse, allure de propagande, **59**:47; **64**:39; **67**:15-6, 44; **68**:44-5; **69**:14; **74**:16
Voir aussi sous le titre susmentionné Crédit d'impôt
Plaintes, **72**:9

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Publicité—*Suite*
Voir aussi sous le titre susmentionné Automobiles, concessionnaires; Détaillants; Habitation
Quincaillerie, détaillants
Administration, coûts, **60**:37-8
Prix, répercussions, **60**:29-31, 33-4, 36-8
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies
Raison d'être, **73**:10
Recettes fiscales
But véritable, **64**:24
États-Unis, comparaison, **57**:16-7
Neutralité (effet nul), **56**:23; **62**:49-50; **64**:7, 35; **67**:52; **68**:44; **71**:18; **72**:51
Prévisions, **56**:12; **70**:47; **72**:51-2; **74**:38-9
TVF, comparaison, **59**:32; **60**:26; **66**:19-20; **71**:18
Réfrigérateurs, prix, incidence, **68**:50, 52-5, 57; **71**:29
Régressivité, **57**:8; **59**:30; **67**:11
Restaurants
Assujettissement, injustice, **72**:72
Concurrents, impact, comparaison, **72**:66, 69
Emploi, incidence, **56**:28
Impact, **64**:14
Repas, prix, répercussions, **56**:12, 27-8; **66**:47, 51; **72**:67
Salaires, travailleurs, revendications, incidence, **72**:74
Revenu national, ministère
Administration
Coût, **56**:6, 17; **64**:75
Employés, recrutement, **54**:7, 16, 19; **60**:17, 20; **67**:14
Application, interprétations, **72**:67-8
Consultations, **72**:37, 40
Information, diffusion, plaintes, **72**:52
Préparatifs, **72**:35-7
Voir aussi sous le titre susmentionné Entreprises—Inscription; Services funéraires—Application
Rôtisseries St-Hubert Ltée
Administration, coût, **72**:67-8
Concurrents, impact, comparaison, **72**:66, 68-9
Frais d'exploitation, incidence, **72**:66
Marge bénéficiaire, relation, **72**:69
Repas, prix, incidence, **72**:67-8
Salaires, syndicats, revendications, incidence, **72**:74
Sommes versées en TPS, prévision, **72**:71
Salaires, travailleurs et syndicats, revendications, impact, **56**:7, 28, 31-3; **57**:8; **58**:35; **59**:11, 21-2, 25-6, 33; **60**:26-7, 36; **63**:31-2; **64**:6-7, 16, 24-5, 31, 38, 65, 72, 78-9; **65**:8, 66; **66**:6-7, 66; **69**:22; **72**:66
Association des manufacturiers canadiens, position, **66**:66-8
Congrès du travail du Canada, position, **68**:36-41
Conventions collectives, clauses d'indemnité de vie chère, **68**:40-1, 43
Crow, John, gouverneur de la Banque du Canada, position, **58**:5-6, 10-1, 14; **62**:43-4; **64**:67-8, 79-81
Du Pont Canada Inc., position, **70**:48-9
Nouvelle-Zélande, expérience, **62**:44
Wilson, l'hon. Michael, déclarations, **68**:45-7; **74**:28
Voir aussi sous le titre susmentionné Automobiles, fabricants; Bell Canada; Restaurants; Rôtisseries St-Hubert; Tourisme

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Sears Canada
Clients, information, **64**:52-3
Fournisseurs, prix, incidence, **64**:51-2, 55-8, 60-1, 72; **66**:91-2; **71**:28-9
Position, **64**:61
Sondage, résultats, **64**:51-2
TPS perçue, versement, délai, **64**:58-9
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies; Visibilité
Secteurs réglementés, prix, incidence, **56**:30, 37, 40-1; **64**:37, 40; **65**:43
Surveillance, provinces, collaboration, **64**:46-7
Services, secteur
Exemption, **71**:6
Incidence, **56**:14; **59**:17, 29; **64**:34; **70**:9
Intrants, crédit de taxe, **72**:50
Prix, répercussions, **59**:18-9, 44-5
Services financiers
Administration, coûts, **66**:76-7
Application, complexité, **66**:76
Incidence, **59**:20; **66**:76-81
Services funéraires
Application, ministère du Revenu national, interprétations, **66**:28-9, 31-2, 35-7, 42, 44; **72**:52-5
Assujettissement, caractère avilissant, **60**:30-1
Autres pays, comparaison, **66**:36
Corps embaumé aux É.-U., **66**:34-6; **72**:53-4
Perception, difficultés, **66**:29, 43
Prix, incidence, **66**:29-30, 38-9, 41-3
Services prépayés, fonds placés en fiducie, **66**:28-9, 31-3, 36, 41-2, 44; **72**:52-3
Services récréatifs, incidence, **56**:12, 27-8; **65**:67
Simplicité, **56**:12, 15; **64**:7
Sondages d'opinion, résultats, **56**:4
Syndicat canadien de la Fonction publique
Impact, **64**:71
Position, **64**:64-70, 76-7
Solutions de rechange, **64**:70-1
Voir aussi sous le titre susmentionné Prix, répercussions
Syndicats
Cotisations syndicales, incidence, **64**:71-2
Voir aussi sous le titre susmentionné Comité—Témoins; Salaires
Taux
Augmentations futures appréhendées, **66**:14-5, 21-2; **67**:6, 8
Réduction
De 7% à 5%, proposition, **63**:5, 8-9, 15; **66**:58
De 9% à 7%, **56**:35, 43; **59**:9; **70**:17; **73**:5
Télécommunications
Administration, coûts, **69**:6
Prix, effet net résultant de l'abolition de la TST, **59**:18; **69**:5-6, 8-9, 14-5; **70**:7, 35-6
Services assurés à l'étranger, application, **69**:5
Téléphone, tarifs, incidence, **56**:30, 37; **64**:46; **65**:39-40, 44-5, 49-50
Tourisme, impact
Administration, coûts, **66**:50
Atlantique, région, **64**:14
Autres pays, comparaison, **66**:54
Caisses enregistreuses, adaptation, **66**:54

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Tourisme, impact—*Suite*
Canadiens, voyages en automobile aux É.-U., **66**:47, 62; **71**:12-3
Chiffre d'affaires, **66**:47, 54
Concurrence et forces du marché, relation, **66**:50-2
Conference Board of Canada, étude, **66**:60-1; **71**:5-7, 13-4, 18-21
Croissance, impact, **71**:12, 14, 18-9
Désavantage concurrentiel par rapport aux É.-U., **66**:54-5
Emploi, **66**:48, 54; **71**:6, 12
Exploitations, fermetures appréhendées, **66**:53-4
Fournitures, coût, **66**:49-50
Immobilisations/investissements, **66**:48, 55
Industrie, inquiétude, **71**:7-8, 19-20; **74**:39
Institut canadien de recherche sur le tourisme, étude, **66**:47-8, 53-4; **71**:12-3
Prévisions, **65**:67; **71**:4
Prix, **66**:47, 50-3, 57-8; **71**:7, 13
Recettes commerciales, impact, **71**:12-4, 21
Répercussions régionales, **66**:53, 56-8
Salaires, travailleurs, revendications, effet, **66**:50
Visiteurs américains
Documentation, diffusion, **71**:17-8
National Tour Association, avis, **66**:48-9; **71**:16-7
Traiteurs, services, application, **72**:72-4
Transition, période, **59**:17, 22, 29
Transports, incidence, **56**:12
UNITEL Communications Inc.
Bénéfices, répercussions, **69**:7
Équipement, coût, impact, **69**:5-7
Fournisseurs, prix, effet, **69**:5-6, 9-11, 13-4
Position, **69**:5-6
Tarifs, incidence, **69**:5-6, 8-9, 14-5
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies
Ventes, incidence, autres pays, comparaison, **70**:15-7
Vêtements
Prix, impact, **56**:27-8; **59**:19, 31; **60**:16, 19-20, 34; **68**:19-20, 22-3, 30, 32; **70**:46
Détaillants, marge bénéficiaire, relation, **68**:24-5; **70**:7
Représentants commerciaux, commissions, impact, **68**:19
Secteur, impact, **70**:16; **74**:39
Vêtements, fabricants, impact
Administration, coûts, **68**:19, 27; **72**:39
Emploi, **68**:22
Financement, coûts, **68**:19, 31-2
Machines et équipement, coût, **68**:29-31
Visibilité, **56**:12, 47-8; **59**:35, 38; **60**:39; **61**:4-5; **62**:47-9; **64**:7, 11, 14-5; **65**:49, 53, 62; **67**:13
Association des banquiers canadiens, position, **66**:81
Association des consommateurs du Québec, position, **67**:7-8, 14
Association des manufacturiers canadiens, position, **66**:66
Canadian Tire Corporation, Limited, position, **72**:57, 60
Compagnie de la Baie d'Hudson, position, **71**:22-3, 26; **72**:42
Conseil canadien des chefs d'entreprises, position, **66**:11
Conseil canadien du commerce de détail, position, **70**:4-5, 10, 12
Eaton's, position, **70**:53, 55-7; **72**:42

Taxe sur les produits et services (TPS)—*Suite*
Visibilité—*Suite*
Sears Canada, position, **64**:51, 53-4, 56
Voir aussi sous le titre susmentionné Électricité—Factures
Visiteurs
Remboursements, programme, **66**:57, 59; **71**:7, 13, 17; **72**:37
Voir aussi sous le titre susmentionné Tourisme
Voitures d'occasion
Assujettissement, injustice, **72**:17, 23
Importation des É.-U., relation, **72**:16, 25
Intrants, crédit de taxe, **72**:17, 25-6
Particuliers et vendeurs au noir, relation, **72**:16, 18-20, 25
Prix, incidence, **57**:26; **61**:21; **62**:18; **70**:46; **72**:15, 17, 21-2
Voitures d'échange sur véhicules neufs, relation, **72**:24-5
Voir aussi sous le titre susmentionné Automobiles, concessionnaires
WCI Canada
Administration, coûts, **66**:92-3
Position, **66**:87
Production, impact, **66**:88-90
Voir aussi sous le titre susmentionné Consommateurs, économies

Taylor, Len (NPD—The Battlefords—Meadow Lake)
Appareils ménagers, **66**:93-4; **68**:57
Association nationale des grands usagers postaux, **28**:21
Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, **21**:18-9, 21-2, 32
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **67**:47-8; **69**:32; **71**:29-30
Bureau du Gouverneur général, **9**:13-4
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **12**:36-8; **13**:25-7; **19**:11-3; **23**:4-5; **24**:55-6
Cartes de débit, **12**:38; **13**:26
Comité, **14**:4; **22**:25-8; **23**:13, 26-30; **25**:30, 45; **26**:24 30; **28**:21; **38**:16, 20; **39**:4-7, 36-7; **41**:5; **46**:10; **47**:6; **67**:30
Planification des travaux, **46**:3
Séance d'organisation, **1**:7, 9, 16-8
Comité d'examen du service postal, **33**:11; **39**:17; **47**:12
Conseil des relations de travail dans la Fonction publique, **18**:25-7
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:25-7
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1990-1991, **49**:18-20
Construction non résidentielle, secteur, **58**:31
Dignité rurale du Canada, **34**:17
Économie, **56**:16
Fabrication, secteur, **66**:73
Finances, budget principal 1989-1990, **21**:18-22, 30-2
Gouvernement, bureaux, **50**:22-3
Gouvernement, crédits, **4**:14-6, 26-7
Gouverneur général, **9**:11-3, 25
Budget principal 1989-1990, **9**:11-4, 25
Mandats spéciaux, rapport 1988-1989, étude, **4**:13-6, 26-7
Habitation, **67**:41
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **16**:12-6, 34-7; **17**:13-7, 33; **22**:9-11
Inglis Limitée, **68**:57-8
Intérêt, taux, **13**:25; **56**:15-6; **59**:27
Libre-échange canado-américain, Accord, **56**:16; **57**:17, 31; **66**:74
Petro-Canada, **21**:31

Taylor, Len—*Suite*
Poste, bureaux, **16**:36; **25**:15, 69-70; **26**:12-5; **27**:14; **28**:13-4; **39**:18-9; **41**:41-2; **42**:5-6, 9, 19-21; **44**:15-6; **45**:25; **46**:13, 32, 35; **47**:13; **50**:22
Poste, comptoirs, **16**:35-6; **27**:15, 24; **29**:11; **32**:58; **33**:21; **42**:20; **45**:25; **46**:12-3, 36; **47**:13
Poste, services, **16**:12-6, 34-7; **17**:13-4
Étude, **25**:13-7, 42-6, 69-71; **26**:4, 12-5, 24-6, 30-1; **27**:13-6, 24; **28**:11-4, 20-1; **29**:10-3, 23-4; **30**:15-7, 26-8; **32**:30-1, 56-8; **33**:11-4, 21; **34**:17-21; **35**:14-8; **38**:10-1, 15; **39**:17-9, 34-7; **40**:14-6, 33-5; **41**:19-21, 41-3; **42**:5-6, 9, 19-21, 36-9; **43**:13-4; **44**:10-3, 15-6, 27-8; **45**:13-6, 24-5; **46**:11-4, 31-2, 35-6; **47**:11-3; **48**:4; **50**:3; **54**:3
Poste, tarifs, **17**:16; **28**:11-2; **30**:17, 28; **33**:11-2; **39**:35-7
Président du Comité, **1**:7
Procédure et Règlement, **1**:9; **9**:11, 25; **17**:27; **59**:42, 49; **68**:25
Recensement de 1991, **22**:9-11
Régions rurales, **41**:20
Société canadienne des postes, **16**:12; **17**:14-7; **21**:19-20, 31-2; **23**:13, 26-30; **25**:14-5, 43-5, 69-71; **26**:12-3, 24-5; **27**:13; **28**:12-3; **29**:12, 24; **30**:15-7; **32**:30-1, 56-7; **33**:12-3; **35**:14-5; **39**:17-8, 36; **40**:15-6, 33-5; **41**:21; **43**:13-4; **44**:10-3; **45**:15-6; **46**:11, 31; **47**:12
Sociétés d'État, **21**:20-1, 31
Tourisme, **66**:56-7
TPS, **25**:46; **49**:18-20
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:15-7, 41-3; **57**:16-9, 31; **58**:16-8, 30-2, 37-8; **59**:9-10, 26-8, 42-5, 49-50; **66**:18-20, 55-7, 72-4, 83-4, 93-4; **67**:30, 39-41, 47-8; **68**:6, 8-10, 13, 17-8, 25-7, 34, 45-7, 57-8; **69**:28-30, 32; **70**:10-3, 18, 46-7, 49, 56-8; **71**:29-31; **72**:21-3, 47-8, 55-6, 61-3, 72-4; **74**:38-40
Transports, ministère, édifice, **11**:20-2
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **11**:20-2
1990-1991, **50**:22-3
TVF, **66**:57, 73-4
United Parcel Service of America, **35**:17
Vêtements, **68**:26-7
VIA Rail, **21**:20-1, 31
Vice-président du Comité, **1**:9; **23**:6
Voitures d'occasion, **72**:21-3
Voir aussi Société canadienne des postes—Renseignements; TVF—Stocks

Taylor, Shirley A. (Association canadienne de l'immeuble)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **67**:36-9, 42-3, 45, 47-9

Technologie
Brevets et marques de commerce, information, accès et diffusion, **49**:22-3
Voir aussi Communications électroniques et télécommunications; Poste, services; Télécopieurs

Télécommunications
Services, taxe (TST), application, **65**:39, 49-50; **69**:8
Voir aussi Communications électroniques; TPS

Télécopieurs
Communications, impact, **33**:16
Marché, croissance, **46**:8
Technologie, évolution, **36**:8
Voir aussi Poste, bureaux—Régions rurales; Poste, services

Télémarketing
Consommateurs, protection, **3**:16-7; **79**:12-5, 25-7
Public Interest Advocacy Centre, étude, **3**:16

Téléphone
Appareils programmables, **36**:9
Appels interurbains, cheminement, **36**:31
États-Unis, service universel, fonds, **36**:11, 13, 21, 23, 29
Réseaux canadiens, évolution historique, **41**:13-4
Sollicitations. *Voir plutôt* Télémarketing
Tarifs interurbains
Concurrence, effet, **36**:20-1
Évolution, **36**:7-8
Subvention, **44**:25-6
Voir aussi Poste, bureaux; Poste, services; Société canadienne des postes; TPS

Télésat Canada
Privatisation, **48**:9, 17-8, 20-1

Tellier, Paul. *Voir* Comité—Témoins—Comparution—Bureau

Témoins
Alberta Council on Aging, **42**:10-26
Alliance de la Fonction publique du Canada, **43**:4-21
Approvisionnements et Services, ministère, **2**:15-6; **51**:9, 11, 13-4, 17-8, 25, 27-8, 30-1
Approvisionnements et Services, ministre, **2**:7-38; **51**:5-16, 18-26, 28-31
Association canadienne de la construction, **58**:26-40
Association canadienne de l'immeuble, **67**:30-52
Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises, **61**:18-31
Association canadienne des constructeurs d'habitations, **69**:16-35
Association canadienne des détaillants en quincaillerie, **60**:28-39
Association canadienne des maîtres de poste et adjoints, **27**:4-34
Association canadienne des paiements, **15**:21
Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation, **72**:73
Association de l'industrie touristique du Canada, **66**:44-62
Association des banquiers canadiens, **14**:4-42; **66**:75-86
Association des compagnies de fiducie du Canada, **20**:4-24
Association des consommateurs du Canada, **19**:4-25; **44**:4-21, 23-8; **59**:34-49
Association des consommateurs du Québec, **67**:5-19
Association des industries de l'automobile du Canada, **63**:4-18
Association des manufacturiers canadiens, **66**:62-75
Association des services funéraires du Canada, **66**:27-44
Association des vendeurs de voitures d'occasion de l'Ontario, **72**:15-26
Association nationale des grands usagers postaux, **28**:4-28
Banque du Canada, **58**:4-25
Bell Canada, **65**:38-51
Black and Decker Canada Inc., **61**:4-18
Blenkarn, Don, **13**:4-16, 18-29
Brooks, Neil, **57**:4-32
Bureau de la privatisation et des affaires réglementaires, **21**:24-5, 29, 34-5
Bureau des relations fédérales-provinciales, **18**:18-9
Bureau du Conseil privé, **18**:7-10, 15-24

Témoins—*Suite*
Bureau du Gouverneur général, **9**:4-26
Camco Inc., **70**:19-25
Canadian Arctic Cooperative Federation Limited, **37**:12-3, 16-21
Canadian Community Newspapers Association, **30**:4-28
Canadian Magazine Publishers' Association, **42**:27-42
Canadian Tire Corporation, Limited, **72**:56-65
Chambre de commerce du Canada, **60**:14-28
Chrysler Canada Limitée, **68**:4-18
Comité d'examen du service postal, **40**:23-38
Commission de la Capitale nationale, **6**:4-29; **50**:5-8, 11, 21-2, 27-8; **55**:7-9, 11-32
Commission de la Fonction publique, **54**:4-14, 16-22
Compagnie de la Baie d'Hudson, **71**:22-35
Conference Board of Canada, **59**:16-32
Congrès du travail du Canada, **31**:4-14, 16-31; **68**:34-48
Conseil canadien de la distribution alimentaire, **65**:51-64
Conseil canadien des chefs d'entreprises, **66**:5-24
Conseil canadien du commerce de détail, **15**:4-19, 22-39; **33**:4-23; **70**:4-19
Conseil des relations de travail dans la Fonction publique, **18**:25-31
Conseil du Trésor, **4**:8-30; **7**:14-5, 20; **65**:12-3, 18-20
Conseil du Trésor, président, **7**:4-27; **65**:5-26
Conseil économique du Canada, **59**:5-16
Conseil national du bien-être social, **72**:27-34
Consommateurs et Sociétés, ministère, **3**:19; **8**:8-10, 19-21, 27-8; **49**:16-7, 21-2, 23, 28; **79**:14-5, 24-5, 29
Consommateurs et Sociétés, ministre, **3**:8-27; **8**:4-8, 10-9, 21-7; **49**:5-28; **74**:4-26; **79**:7-14, 17-30
Crispo, John, **56**:4-10, 12-25
Dignité rurale du Canada, **34**:4-25, 27-32
Du Pont Canada Inc., **70**:40-9
Dubuc Save the Post Office Committee, **41**:24-43
Eaton's, **70**:50-60
Éditions Maclean Hunter Canada, **39**:24-39
Facteurs ruraux du Canada, **40**:4-23
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, **64**:5-35
Fédération canadienne des concessionnaires de machines aratoires, **60**:4-14
Fédération canadienne des municipalités, **29**:4-26
Fédération des associations de concessionnaires d'automobiles, **62**:29-40
Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, **37**:6-7, 11, 13-8, 20-2
Finances, ministre, **74**:27-43
Fondation canadienne de la publicité, **72**:5-15
Ford Motor du Canada Limitée, **62**:4-17
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:32, 38-44, 46-61, 64-75; **77**:8-30; **78**:8-10, 12-29, 31-40, 43-9
General Motors du Canada Limitée, **62**:17-29
Grand Conseil des Cris du Québec, **37**:23-31
Habitation, ministre d'État, **5**:4-29; **52**:9-29; **73**:4-25
Holm, John, **39**:7-19, 21-3
Hydro-Québec, **70**:25-39
Informetrica Limited, **56**:27-48
Inglis Limitée, **68**:49-58
Institut canadien des manufacturiers du vêtement, **68**:18-34
Institut Fraser, **62**:41-53
McKendry, David, **36**:5-32; **64**:35-50

Témoins—*Suite*
Monnaie royale canadienne, **1**:29-49
Municipal Electric Association, **67**:19-28
Ontario Hydro, **65**:64-77
Osborne, Brian, **41**:6-12, 14-6, 18-21, 23
Ottawa Sun, **12**:15-39
Petites entreprises et Tourisme, ministre d'État, **71**:4-21
Pike, Robert, **41**:13-7, 21-3
Privatisation et affaires réglementaires, ministre d'État, **21**:10-36
Revenu national, ministère, **72**:42, 48, 52-4
Revenu national, ministre, **72**:35-56
Rôtisseries St-Hubert Ltée, **72**:65-74
Sears Canada, **64**:50-61
Slutsky, Samuel, **65**:27-38
Société canadienne des postes, **16**:4-37; **17**:5-20, 22-4, 28-9, 33, 35; **25**:32-71; **26**:5-22, 25-31; **46**:5-38
Ministre responsable, **25**:6-29, 31-2; **47**:4-19
Société canadienne d'hypothèques et de logement, **5**:7, 9-14, 21-2
Société internationale des postes, **45**:4-27
Société Makivik, **37**:7-11, 22
Stackhouse, Reginald, **13**:29-37
Statistique Canada, **22**:4-24; **63**:18-35
Syndicat canadien de la Fonction publique, **64**:64-81
Syndicat des postiers du Canada, **32**:4-66
Travaux publics, ministère, **10**:18-20, 22-3, 25-8, 34; **11**:7-8, 10-8, 20-3, 25-6, 28, 31; **50**:9-10, 14-5, 17, 19-20, 23-5
Travaux publics, ministre, **10**:8-35; **11**:6-32; **50**:6, 8-16, 18-30
UNITEL Communications Inc., **69**:4-16
United Parcel Service Canada Ltd., **35**:4-28
WCI Canada, **66**:86-94
West Prince Chamber of Commerce, **38**:4-15, 17-9

Terres fédérales
Aliénation, programme, **11**:15
Voir aussi Capitale nationale, région; Gouvernement, bureaux; Habitation

Texaco. *Voir* Imperial et Texaco, fusion

Textiles, industrie
Production, proportion exportée, **66**:73

TFV. *Voir* Taxe fédérale de vente

Thacker, Blaine (PC—Lethbridge; secrétaire parlementaire du ministre des Consommateurs et des Sociétés)
Association des consommateurs du Canada, **12**:8, 10, 12-3
Procédure et Règlement, **12**:14; **13**:17

Thatcher, Margaret. *Voir* Sociétés d'État—Privatisation—Royaume-Uni

Theratronics. *Voir* Nordion

Thibault, Laurent (Association des manufacturiers canadiens)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **66**:62-9, 71-3, 75

Thomas, Terrence J. (recherchiste pour le Comité)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **23**:4-5; **24**:55-6

Thompson, Gordon (Association canadienne des constructeurs d'habitations)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **69**:16-9, 21-35

Thompson, Greg (PC—Carleton—Charlotte)
Conseil du Trésor, budget principal 1990-1991, **65**:20-1
Fonction publique, **65**:20-1

Thorkelson, Scott (PC—Edmonton—Strathcona)
Colline du Parlement, **6**:22-4; **55**:19
Cour fédérale, **55**:20
Édifices du Parlement, **6**:22; **55**:19-20
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **6**:22-4
1990-1991, **55**:19-20

Thornton, Lori (Commission de la Capitale nationale)
Travaux publics, budget principal 1990-1991, **55**:31

Tignish, Î.-P.-É. *Voir* Poste, bureaux

Timbres
Comptoirs. *Voir* Poste, services—Comptoirs
Oblitération, marque, utilisation à des fins publicitaires, **29**:24
Prix. *Voir* Poste, tarifs

Tingley, Darrell W. (Syndicat des postiers du Canada)
Poste, services, étude, **32**:34-5, 40-1

Toronto, Ont. *Voir* Fonction publique—Recrutement; Habitation; Harbourfront Corporation

Tourisme
Balance des paiements, déficit, **66**:45
Commercialisation
Amélioration, **66**:56
Gouvernement fédéral, dépenses, réduction, **66**:46
Concurrence
Intérieure, **66**:50-1
Internationale, **66**:45-6
Dollar canadien, taux de change, relation, **66**:46, 55, 62
Industrie, importance, **9**:23-4; **66**:45; **71**:4, 6-7
Recettes fiscales, **66**:45
Régions, diversification économique, relation, **66**:56-7
Situation, évolution depuis 1985, **66**:61
Touristes américains, étude de marché, résultats, **71**:5-6, 12-3, 19-20
Voir aussi Capitale nationale, région; Gouverneur général—Déplacements *et* Résidence; TPS; TVF—Élimination

TPS. *Voir* Taxe sur les produits et services

Traiteurs, services. *Voir* TPS

Transcanadienne. *Voir plutôt* Route transcanadienne

Transport en commun. *Voir* 1$, pièce

Transports. *Voir* TPS

Transports, Loi nationale. *Voir* Transports aériens—Régions

Transports, ministère, édifice
Construction, projet
Annulation, décision, budget du 27 avril 1989, économie prévue, etc., **10**:12-3, 15-7, 20-1, 28-34; **11**:4-6, 8-12, 23-5; **50**:24
Appels d'offres
Lancement, décision, date, **10**:17-9
Processus, interruption, **10**:15, 21-2, 32-4; **11**:4-6, 8, 25
Ontario, députés provinciaux de la région d'Ottawa-Carleton, lettre au ministre de Cotret, **11**:19, 26-7

Transports, ministère, édifice—*Suite*
Construction, projet—*Suite*
Parti libéral, désaccord entre Harb et Rocheleau, **11**:18, 27
Place de Ville, tour C, bail avec la société Campeau, renouvellement
Allusion, **50**:19
Amiante, enlèvement, relation, **7**:8-11; **10**:13-5; **11**:6-8, 20-3
Bail précédent, conditions, coût, etc., comparaison, **11**:9-10, 20-2, 25-6
Boudria, Don, déclarations, **11**:18
Coût, **10**:32-3; **11**:5-6; **50**:24
Dépenses prises en charge par Campeau, **11**:8
Documents, dépôt demandé, **50**:24-5
Négociations, **10**:21-2
Rénovation, coût, **10**:14, 19-20

Transports aériens
Déréglementation, **12**:28, 32; **19**:22; **21**:16-8; **31**:29; **36**:22; **56**:11-2, 46; **64**:41-2
États-Unis, «reréglementation», **36**:22
Régions éloignées, Loi nationale des transports, dispositions, **21**:15-6

Travailleurs
Syndicalisation, comparaison avec les É.-U., **32**:41
Voir aussi Matières dangereuses utilisées au travail, système d'information; TPS—Salaires

Travailleurs canadiens de l'automobile. *Voir* Automobiles, fabricants

Travaux du Comité
Approvisionnements et Services, budget principal
1989-1990, **2**:7-38
1990-1991, **51**:5-31
Conseil du Trésor, budget principal
1989-1990, **7**:4-27
1990-1991, **65**:5-26
Conseil privé
Budget principal 1989-1990, **18**:7-31
Budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:31-75; **77**:4-30
Consommateurs et Sociétés, budget principal
1989-1990, **3**:7-29; **8**:4-28
1991-1992, **79**:6-30
Voir aussi sous le titre susmentionné En vertu de l'art. 108(2) du Règlement
En vertu de l'art. 32(5) du Règlement
Gouverneur général, mandats spéciaux, rapport 1988-1989, **4**:8-31
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, **1**:28-49
En vertu de l'art. 108(2) du Règlement
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, **12**:5-39; **13**:4-37; **14**:4-42; **15**:4-40; **19**:4-25; **20**:4-24; **24**:55-7
Rapport, ébauche, étude, **21**:6-7; **23**:4-5; **24**:55-6
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1990-1991, **49**:4-28
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **78**:4-49
Poste, services, **25**:5-71; **26**:4-31; **27**:4-34; **28**:4-28; **29**:4-26; **30**:4-28; **31**:4-32; **32**:4-66; **33**:4-23; **34**:4-32; **35**:4-28; **36**:4-32; **37**:5-33; **38**:4-20; **39**:4-39; **40**:4-38; **41**:4-44; **42**:5-42; **43**:4-21; **44**:4-29; **45**:4-27; **46**:5-38; **47**:4-20; **48**:4-5; **50**:3; **52**:4-8; **53**:95; **54**:3

Travaux du Comité—*Suite*
En vertu de l'art. 108(2) du Règlement—*Suite*
Taxe sur les produits et services, effet sur les prix et rôle du Bureau d'information aux consommateurs, **56**:4-48; **57**:4-32; **58**:4-40; **59**:5-52; **60**:4-39; **61**:4-31; **62**:4-53; **63**:4-18; **64**:5-82; **65**:27-77; **66**:5-94; **67**:5-52; **68**:4-58; **69**:4-35; **70**:4-60; **71**:4-35; **72**:5-74; **73**:4-25; **74**:4-43
Finances, budget principal
1989-1990, **21**:10-36
1990-1991, **48**:7-32
Gouverneur général
Budget principal 1989-1990, **9**:4-27
Voir aussi sous le titre susmentionné En vertu de l'art. 32(5) du Règlement
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal
1989-1990, **16**:4-37; **17**:5-35; **22**:4-24
1990-1991, **63**:18-35
Secrétariat d'État, budget principal 1990-1991, **54**:4-22
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **5**:4-29; **6**:4-29; **10**:8-35; **11**:4-32
1990-1991, **50**:5-30; **52**:8-29

Travaux publics
Budget principal
1989-1990, **5**:4-29; **6**:4-29; **10**:8-35; **11**:4-32
1990-1991, **50**:5-30; **52**:8-29

Travaux publics, ministère
Années-personnes, nombre, réduction, **10**:11
Biens immobiliers, programme, **10**:9
Gestion, activités, automatisation ou simplification, **10**:11
Immobilisations, budget pour 1989-1990
Alberta, projets, absence, **11**:32
Réduction, **10**:9
Plan quinquennal (1989-1994), **10**:10-1
Réorganisation de 1986, **10**:8
Services, programme, **10**:8-9
Services professionnels, facturation, **10**:8-9
Sociétés d'État, programme, **10**:9
Voir aussi Capitale nationale, région; Construction navale—Lauzon; Gouvernement, bureaux; Gouvernement, contrats; Liverpool, N.-É.—Inondations; Poste, bureaux—Édifices; Témoins

Tremblay, Benoît (PC—Rosemont; secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie)
Poste, services, étude, **54**:3

Trent, Colette (Bureau des relations fédérales-provinciales)
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:18-9

Tribunal de la concurrence
Prévisions budgétaires
1989-1990, **3**:10
1990-1991, **49**:10
1991-1992, **79**:10
Rôle, **3**:10; **49**:10

TST. *Voir* Télécommunications—Services, taxe

Tulugak, Harry (Fédération des coopératives du Nouveau-Québec)
Poste, services, étude, **37**:6, 11, 13-8, 20-2

Turner, Garth (PC—Halton—Peel; président)
1$, pièce, **1**:48
50¢, pièce, **1**:48
Approvisionnements et Services, budget principal
1989-1990, **2**:22
1990-1991, **51**:8-10, 27
Approvisionnements et Services, ministère, **51**:8-9
Automobiles, **62**:28
Banque fédérale de développement, **21**:29
Banques, **66**:77
Budget du 27 avril 1989, **8**:26
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS, **49**:11; **59**:39; **60**:20-1, 35-6; **64**:77-8; **65**:41, 56; **66**:12; **69**:7, 12; **70**:18-9, 59-60
Bureau du Gouverneur général, **9**:7-9
Bureau du Premier ministre, **9**:9
Canadien National, **21**:30
Capitale nationale, région, **6**:8-10, 17
Cartes de crédit, **3**:4-6
Rôle économique, évolution, étude, **12**:28; **13**:6-7, 9, 11, 15; **14**:14-5, 25, 35, 38, 41; **15**:5, 16, 19, 28-9; **19**:13-5; **20**:15, 18, 22-4; **23**:4-5; **24**:55-6
Cartes de débit, **15**:28-9; **20**:23
Colline du Parlement, **10**:34
Comité, **64**:60; **76**:15, 47, 49; **79**:8
Planification des travaux, **46**:3
Comité d'examen du service postal, **38**:14; **40**:28; **44**:8; **46**:7-8; **47**:6
Commission de la Capitale nationale, **6**:13-4, 19-20
Commission de la Fonction publique, **54**:5-7
Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique (Dubin), **18**:14-6
Commission royale d'enquête sur l'avenir du secteur riverain de Toronto (Crombie), **18**:14-6, 21
Conseil du Trésor, budget principal
1989-1990, **7**:11-2
1990-1991, **65**:8-10
Conseil privé
Budget principal 1989-1990, **18**:14-6, 21
Budget supplémentaire (C) 1990-1991, **76**:49-52
Consommateurs et Sociétés, budget principal
1989-1990, **8**:17-8
1990-1991, **49**:11-3, 25
Crédit à la consommation, **63**:30
Dette publique, **7**:11; **48**:21
Dignité rurale du Canada, **34**:13, 15, 31
Dubuc, Sask., **41**:25
Élections fédérales, **32**:48
Finances, budget principal
1989-1990, **21**:29-30, 35-6
1990-1991, **48**:11-2, 21-2
Fléchettes de jardin, **8**:17-8
Fonction publique, **51**:10; **54**:6; **65**:8-10
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, **76**:15, 49-52
Gouverneur général, **9**:8-9, 16
Budget principal 1989-1990, **9**:7-9, 16
Habitation, **52**:15; **67**:42-3
Impôt sur le revenu, **36**:11
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal
1989-1990, **16**:11-2, 15-8, 25, 28-9, 33-4; **17**:10-3

Turner, Garth—*Suite*
Industrie, Sciences et Technologie, budget...—*Suite*
1990-1991, **63**:30-3
Inflation, taux, **63**:30
Intérêt, taux, **7**:12; **13**:7; **57**:21-2
Lac Meech, accord constitutionnel, **64**:63
Monnaie royale canadienne, **1**:34-5, 48; **21**:29; **48**:12
Rapport annuel 1988, examen, **1**:34-5, 48
Petro-Canada, **21**:29; **48**:12, 21-2
Poste, bureaux, **26**:22; **27**:25-6, 28; **29**:23; **34**:32; **38**:10; **39**:19; **41**:27; 42:16-7; **44**:15-7
Poste, comptoirs, **27**:10, 16; **34**:11-2; **38**:10; **41**:12, 41; **42**:16, 22; **46**:9-10
Poste, services, **16**:11-2, 28-8; **17**:10-1; **48**:11
Étude, **25**:27; **26**:7-8, 22; **27**:9-10, 16, 19, 25-6, 28; **28**:21-2, 24; **29**:6-7, 10, 13-4, 17, 19-20, 23; **30**:10-1, 14-5, 20-2, 25-7; **31**:6-8, 14, 21-2, 24-5; **32**:16, 39, 46-8, 55-6, 59, 61; **33**:6-7, 19; **34**:11-3, 15, 25, 31-2; **35**:8-11, 16, 18, 23; **36**:12-3; **37**:11-2, 17, 19-21, 26, 28; **38**:10, 12, 14; **39**:13-5, 19, 29-31, 38; **40**:9-11, 28-31; **41**:11-4, 25, 27-30, 32, 40-1; **42**:15-7, 22, 25-6, 30-4, 41-2; **43**:8-10, 19; **44**:7-8, 15-8, 26; **46**:6-10, 17, 24, 30, 33; **47**:6-8, 13; **48**:4; **50**:3; **54**:3
Poste, tarifs, **16**:33-4; **29**:6; **30**:10-1; **35**:11, 18; **37**:11-2, 20-1, 26; **39**:29-31, 38; **42**:31, 41-2
Prêts hypothécaires, **20**:15; **52**:14
Publicité, **72**:9-10
Radio-Canada, **21**:29
Secrétariat d'État, budget principal 1990-1991, **54**:5-7
Services funéraires, **66**:32
Société canadienne des postes, **16**:15-8, 28-9; **26**:7-8; **27**:19; **28**:22; **29**:7; **31**:7, 14, 21-2, 24-5; **32**:16, 39, 46-7, 55-6; **33**:7, 19; **35**:9-11, 23; **36**:12-3; **39**:13-5; **40**:28-31; **41**:11, 13-4; **42**:32-3; **43**:8-10; **44**:8; **46**:6-9, 17; **47**:6; **48**:11
Société canadienne d'hypothèques et de logement, **5**:7, 14, 21-2
Sociétés d'État, **21**:30
Tourisme, **66**:50-1
TPS, **42**:42; **44**:18; **49**:11-3; **51**:10; **54**:7; **65**:8
Centre national de traitement, **50**:8-10
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **56**:9, 11, 15, 17-8, 20-1, 31-2, 39, 42; **57**:8-11, 14-5, 21-2; **58**:5-7, 18, 27-8, 35; **59**:6-7, 19-20, 25-6, 31, 39; **60**:7-8, 13, 18-21, 23, 33-6; **61**:23-4; **62**:5-7, 23-4, 28, 37, 40, 44-5; **64**:8-13, 30-1, 33-4, 39-40, 47-8, 53-4, 60-4, 72-8; **65**:29-30, 40-1, 49, 56; **66**:11-3, 31-3, 38-9, 42, 47, 50-3, 55, 64, 77-9, 85-6; **67**:34-7, 42-3; **68**:5, 13-5, 17-8, 23-5, 31-2, 41-3, 52-3, 57; **69**:6-7, 11-2, 15, 19, 21, 23-7, 33-4; **70**:7-8, 13, 18-9, 47-9, 58-60; **71**:9-11, 28-9, 32-3, 34-5; **72**:9-10, 17-8, 29, 38-40, 44, 50, 63, 68, 74; **73**:8-9, 21, 25; **74**:12, 26, 29-31
Transports, ministère, édifice, **10**:12-5, 20; **11**:8, 22
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **5**:7, 14, 21-2; **6**:8-10, 13-4, 17, 19-20; **10**:12-5, 20, 34; **11**:8, 22
1990-1991, **50**:8-10, 17; **52**:14-5, 28
TVF, **56**:39; **57**:10; **58**:18; **60**:7, 13, 33; **62**:6; **65**:41; **66**:32-3, 51, 64; **68**:31, 42; **72**:63
UNITEL Communications Inc., **69**:6
VIA Rail, **34**:13
Voir aussi Président du Comité

TVF. *Voir* Taxe de vente sur les fabricants

Ungar, Linda (Dubuc Save the Post Office Committee)
Poste, services, étude, **41**:25-33, 35-43

Union des municipalités du Québec. *Voir* Fédération canadienne des municipalités

Union postale universelle (UPU)
Composition et rôle, **45**:4-5
Voir aussi Poste, services—Services postaux internationaux—Normes

UNIPOST
Accords de partenariat, **45**:7
Création, but, **45**:6-7
Voir aussi Poste, services—Services postaux internationaux—Normes

UNITEL Communications Inc.
Activités, **69**:4, 16
Équipement, achats, **69**:6-8, 16
Exportations, **69**:11
Intrants, importation, **69**:10
Raison sociale, **69**:4
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Témoins; TPS

United Parcel Service of America
Gestion, **25**:19
Propriété, **35**:4-5, 17

United Parcel Service Canada Ltd.
Matériel et technologie, **35**:25-6
Ontario, permis d'exploitation
Demande, opposition de la SCP, **35**:8, 27
Droits conférés, **35**:21
Opérations, début, **35**:24-5
Part du marché, **35**:21
Services
Description, **35**:4
Levée à domicile, **35**:21-2
Livraison à domicile, **35**:15
Régions rurales, **35**:20-1
Société-mère, **35**:4, 25
Voir aussi Société canadienne des postes; Témoins

Université Queen's
Institut des affaires intergouvernementales, subvention du BRFP, **18**:19

Upshall, Phil (Association canadienne des concessionnaires d'automobiles japonaises)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **61**:18-24, 27-30

UPU. *Voir* Union postale universelle

Used Car Dealers Association of Ontario. *Voir plutôt* Association des vendeurs de voitures d'occasion de l'Ontario

Valcourt, l'hon. Bernard (PC—Madawaska—Victoria; ministre des Consommateurs et des Sociétés)
Aliments, étiquetage, **3**:10; **8**:15-7
Association des consommateurs du Canada, **8**:13
Banques, frais de service, **3**:20-1
Bureau de la politique de la concurrence, **3**:10
Comité, comparution, **3**:26
Comité consultatif de la propriété intellectuelle, **3**:9

Valcourt, l'hon. Bernard—*Suite*
Commission du droit d'auteur, **3**:9, 11-2
Concentration des entreprises, **3**:24-5; **8**:5-7
Conseil canadien des normes, **3**:12, 26-7
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, **3**:10-1
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Création, **3**:9
Mission, **3**:11
Prévisions budgétaires, **3**:11
Rapport au Parlement, présentation, **3**:13; **8**:22
Règlements, entrée en vigueur, date, **8**:23
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **3**:8-27; **8**:4-8, 10-9, 21-7
Consommateurs et Sociétés, ministère
Années-personnes, **3**:10
Budget des dépenses, **3**:10
Direction des faillites, **3**:9
Mission, **3**:8-9
Priorités pour 1989-1990, **3**:10
Réalisations et initiatives, **3**:9-10
Recettes prévues, **3**:10
Services demandés et ressources disponibles, **3**:20
Enfants, sécurité, semaine nationale, **3**:15
Essence, prix, **8**:12-3, 26
Fléchettes de jardin, **3**:15-6; **8**:17-8
Garbage Pail Kids, cartes, **3**:17-8
Lobbyistes, enregistrement, Loi, **8**:13, 24-5
Lobbyistes, registre, tenue, **3**:9
Matières dangereuses utilisées au travail, système d'information, **3**:9-11, 18-9
Médicaments, prix, augmentation, **3**:13-4; **8**:14, 19, 21, 23
Procédure et Règlement, **8**:5-7
Produits allergènes, étiquetage, **8**:27
Produits dangereux, enfants, protection, **3**:15
Produits dangereux, Loi, **3**:16
PWA et Wardair, fusion, **8**:11
Sociétés, fusions et prises de contrôle, **3**:10, 14-5, 21-4; **8**:10-1
Télémarketing, **3**:16-7; **8**:8
Tribunal de la concurrence, **3**:10
Voir aussi Concentration des entreprises—Niveau

Vancouver, C.-B. *Voir* Revenu national, ministère

Vankleek Hill, Ont. *Voir* Habitation—Personnes âgées

Veilleux, Gérard (Conseil du Trésor)
Conseil du Trésor, budget principal 1989-1990, **7**:14, 20

Veinot, B.J. (ministère des Travaux publics)
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **11**:16-8

Vérificateur général. *Voir* Commission de la Capitale nationale; Poste, tarifs—Nord

Vernon, Len (UNITEL Communications Inc.)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **69**:4-16

Vêtements
Commerce international, règlements, refonte, **68**:18
Fabricants
Adaptation, **68**:28
Concurrence étrangère, **68**:33
Gouvernement, politiques, impact, **68**:26-7
Hawkesbury, Ont., usine, **68**:29

Vêtements—*Suite*
Fabricants—*Suite*
Marché, **68**:32-3
Prix
Élasticité, **68**:33-4
Évolution depuis 1978, **68**:20, 33
Tarifs douaniers canadiens, politique, **68**:21
Voir aussi Libre-échange canado-américain, Accord; TPS; TVF

VIA Rail
Coupures, Dignité rurale du Canada, opposition, **34**:P30-1
Colline du Parlement, manifestation du 6 déc. 1989, participation, **34**:13
Privatisation, **21**:20-1, 31; **48**:30-1
Voir aussi Société canadienne des postes

Vice-président du Comité
Callbeck, candidature, retrait, **1**:8
Cole, candidature, retrait, **1**:8
Feltham, candidature, retrait, **1**:8
Leblanc, Nic
Candidature, **1**:8-9
Élection, **1**:10
Robitaille, élection, **23**:6
Rodriguez, candidature, **1**:8-9
White, candidature, retrait, **1**:8
Voir aussi Procédure et Règlement

Victoria, Î.-P.-É. *Voir* Poste, bureaux

Vieux-Port de Montréal. *Voir* Montréal, Qué.

Violence familiale, victimes. *Voir* Habitation

Visites royales
Coûts, **9**:20, 22
Été 1989, **9**:20-1

Visiteurs au Comité
Association parlementaire, représentants étrangers, **69**:14

Voitures d'occasion
Concessionnaires
Achats, **72**:21
Part du marché, **72**:16, 23-4
Provinces, taxes de vente, application, **72**:19-20, 22-3
Voir aussi Automobiles, concessionnaires; Libre-échange canado-américain, Accord; TPS; TVF—Stocks

Votes par appel nominal
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, commissaires, allocations journalières et autres dépenses, documents, production
M. (Boudria) adoptée, **79**:5
Am. (Cole) adopté, **79**:5

Voyage, chèques. *Voir plutôt* Chèques de voyage

Wakefield, Qué. *Voir* Commission de la Capitale nationale—Terres

Walker, Michael (Institut Fraser)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **62**:41-53

Walsh, Jack A. (Du Pont Canada Inc.)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:40-9

Walsh, Susan (Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **72**:73

Wampach, Lloyd A. (Inglis Limitée)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **68**:49-58

Wapachee, George (Grand Conseil des Cris du Québec)
Poste, services, étude, **37**:23-4, 27, 29-30

Warburg Securities. *Voir* Société canadienne des postes—Privatisation—Études

Wardair. *Voir* PWA

Warren, Michael. *Voir* Poste, services—Interfinancement; Société canadienne des postes

Warrilow, James K. (Éditions Maclean Hunter Canada)
Poste, services, étude, **39**:24-39

Washington, É.-U. *Voir* Société canadienne des postes—Activités internationales—Ambassade

WCI Canada
Activités, **66**:86
Employés, **66**:90
Produits fabriqués, **66**:86, 91
Société mère, **66**:86, 90-1
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Témoins; TPS

Wells, Stewart (Statistique Canada)
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1990-1991, **63**:30-2

West Prince Chamber of Commerce (Î.-P.-É.)
Composition, **38**:4, 12-3
Voir aussi Témoins

Westlake, Robert (Sears Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **64**:55, 58-9

Weston Ltée. *Voir plutôt* George Weston Ltée

Wetston, Howard (ministère des Consommateurs et des Sociétés)
Consommateurs et Sociétés, budget principal
1990-1991, **49**:16-7, 21-2
1991-1991, **79**:14-5, 24-5, 29

White, Brian (PC—Dauphin—Swan River)
1$, pièce, **1**:40
Approvisionnements et Services, budget principal 1989-1990, **2**:17-8
Architecture et génie, services, **2**:17-8
Autochtones, **5**:11-4
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **23**:5; **24**:55
Comité, **7**:4; **18**:14; **23**:9-11, 17, 21, 23, 25-6, 28-9
Séance d'organisation, **1**:8, 12-4, 17, 21-2
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, **8**:23
Conseil privé, budget principal 1989-1990, **18**:14
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1989-1990, **8**:22-3
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, étude, **78**:37
Gouvernement, contrats, **2**:17-8
Gouverneur général, **10**:5

White, Brian—*Suite*
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1989-1990, **16**:21
Médicaments, **8**:22-3
Monnaie olympique, programme, **1**:39
Monnaie royale canadienne, rapport annuel 1988, examen, **1**:39-40
Procédure et Règlement, **18**:14; **23**:21
Société canadienne des postes, **23**:9-11, 17, 21, 23, 25-6, 28-9
Travaux publics, budget principal 1989-1990, **5**:11-4
Vice-président du Comité, **1**:8
Voir aussi Vice-président du Comité

White, Stephen (Alliance de la Fonction publique du Canada)
Poste, services, étude, **43**:15-8, 20-1

Whitehead, Ken (Conseil canadien du commerce de détail)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **15**:30

Whiteley, Stan (ministère des Approvisionnements et Services)
Approvisionnements et Services, budget principal 1990-1991, **51**:9, 28, 30-1

Wilbee, Stan (PC—Delta)
Comité, **66**:26-7
Procédure et Règlement, **66**:26-7

Wilson, Dean H. (Association des industries de l'automobile du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **63**:4-18

Wilson, Geoff (PC—Swift Current—Maple Creek—Assiniboia)
Comité, **77**:7

Wilson, l'hon. Michael Holcombe (PC—Etobicoke-Centre; ministre des Finances)
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS
Consommateurs, **74**:29
Fonctionnement, **74**:37-8
TPS
Collaboration fédérale-provinciale, **74**:29
Consommateurs, économies, **74**:27-9, 31-2, 35-8, 40
Détaillants, **74**:40
Économie, **74**:27, 33, 39
Entreprises, **74**:27-8, 41
Exportations, **74**:27
Fabrication, secteur, impact, **74**:27
Habitation, impact, **74**:40-1, 43
Inflation, taux, incidence, **74**:30-1
Petites entreprises, **74**:28
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **74**:27-43
Prix, répercussions, **74**:28, 30-1
Projet de loi C-62, adoption, retard, **74**:29-30, 42
Provinces, taxes de vente, **74**:42-3
Recettes fiscales, **74**:38-9
Salaires, travailleurs et syndicats, revendications, impact, **74**:28
TVF
Automobiles, **74**:38
Élimination ou remplacement, **74**:34
Exportations, **74**:27
Prix, proportion, **74**:35-6
Stocks, taxe prépayée, remboursement, **74**:27
Voir aussi TPS—Consommateurs, économies *et* Salaires

Wilson, Robert (Association nationale des grands usagers postaux)
Poste, services, étude, **28**:22, 25-7

Wintermanns, Joss (Conseil canadien du commerce de détail)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, **15**:32, 38

Wolfenden, Steve (Compagnie de la Baie d'Hudson)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **71**:22-35

Wong, Peter (Fédération canadienne des municipalités)
Poste, services, étude, **29**:4-26

Wood, C. (Commission de la Capitale nationale)
Travaux publics, budget principal
1989-1990, **6**:12-4, 17, 20
1990-1991, **55**:13-5

Woolford, Peter (Conseil canadien du commerce de détail)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, **70**:11

Wrobel, Mario (recherchiste pour le Comité)
Comité, **76**:10
Procédure et Règlement, **76**:11

Wyman, Georgina (ministère des Approvisionnements et Services)
Approvisionnements et Services, budget principal 1990-1991, **51**:11, 13, 17, 28

Young, Neil (NPD—Beaches—Woodbine)
Approvisionnements et Services, budget principal 1990-1991, **51**:15-8
Centre des expositions du gouvernement canadien, **51**:15-8
Fonction publique, **51**:18

Walsh, Lloyd (Association nationale des grands magasins à rayons)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, 77:23

Wampach, Lloyd A. (Inglis Limitée)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, 64:55

Wapachee, Cleopard (administrateur des Approvisionnements et Services)
Approvisionnements et Services, budget principal 1990-1991, 51:9, 18

Warburg Securities. *Voir* Société canadienne de gestion des actifs—Privatisation—Études

Warnock, John (NPD—Wascana)
Approvisionnements et Services, budget principal 1990-1991, 51:9, 18

Warren, Michael. *Voir* Poste, services—Interfinancement

Warrilow, James K. (Éditions Maclean Hunter Canada)
Poste, services, étude, 39:24-30

Washington, É.-U. *Voir* Société canadienne des postes—Activités internationales—Ambassade

WCI Canada
Activités, 66:86
Employés, 66:90
Produits fabriqués, 66:86, 91
Société mère, 66:86, 90-1
Voir aussi Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS; Témoins: TPS

Wells, Stewart (Statistique Canada)
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1990-1991, 63:30-2

West Prince Chamber of Commerce (I.-P.-É.)
Composition, 38:4, 12-3
Voir aussi Témoins

Westlake, Robert (Sears Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, 64:55, 58-9

Weston Ltée. *Voir plutôt* George Weston Ltée

Weston, Howard (ministère des Consommateurs et des Sociétés)
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1990-1991, 49:16-7, 21-2
1991-1991, 79:11-5, 21-5, 29-3

White, Brian (PC—Dauphin—Swan River)
15, pièce, 1:40
Approvisionnements et Services, budget principal 1990-1991, 51:9, 28, 30-1
Architecture et génie, services, 2:17-8
Architectes, 5:11-4
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, 23:5, 34-55
Comité, 3:4, 18:14; 23:0, 11, 17, 21, 23, 25-6, 29-9
Séance d'organisation, 1:8, 17-8, 17, 21-2
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 8:39
Conseil privé, budget principal 1990-1991, 18:11
Consommateurs et Sociétés, budget principal 1990-1991, 49:16-7, 21-2
Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, étude, 78:27
Gouverneur général, 68:3
Gouverneur général, 68:3

White, Brian (Association nationale des grands magasins à rayons)
Industrie, Sciences et Technologie, budget principal 1990-1991, 63:30-2
Médicaments, 8:22-3
Médicaments brevetés, 8:39
Nations Unies (Conseil canadien pour la)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, 23:5, 34-55
Wielenden, Steve (Compagnie de la Baie d'Hudson)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, 77:23-35
Wong, Peter (Association canadienne des marchands détaillants)
Poste, services, étude, 39:4-26
Wood, C. (Commission de la Capitale nationale)
Travaux publics, budget principal 1990-1991, 85:13-4, 17, 20
Whitehead, Ken (Conseil canadien du commerce de détail)
Cartes de crédit, rôle économique, évolution, étude, 15:30

Whiteley, Stan (ministère des Approvisionnements et Services)
Approvisionnements et Services, budget principal 1990-1991, 51:9, 28, 30-1

Wilbee, Stan (PC—Delta)
Comité, 66:28-7
Procédure et Règlement, 66:28-7

Wilson, Dean H. (Association des industries de l'automobile du Canada)
TPS, prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, 63:4-18

Wilson, Geoff (PC—Swift Current—Maple Creek—Assiniboia)
Centre, 77:7

Wilson, Thor. *Voir aussi* Honorable (PC—Nouveau-Centre; ministre des Finances)
Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS
Consommateurs, 74:20
Fonctionnement, 74:6-8, 7
TPS
Collaboration fédérale-provinciale, 74:20
Consommateurs, économies, 74:27-9, 34-2, 35-8, 40
Détaillants, 74:40
Économie, 74:23, 33, 34
Entreprises, 74:25-6, 41
Exportations, 74:27
Fabricants, secteur, impact, 74:27
Habitation, impact, 74:40-1, 43
Inflation, taux, incidence, 74:30-1
Petites entreprises, 74:25
Prix, effet et rôle du BICTPS, enquête, 74:27-43
Prix, répercussions, 74:28, 30-1
Projet de loi C-62, adoption, retard, 74:20, 30, 37
Provinces, taxes de vente, 74:42-3
Recettes fiscales, 74:28-9
Salaires, travailleurs et syndicats, renégociations, impact, 74:28
Témoins, 74:20
Transports, 74:26
Vérification des comptes, 74:34
Voyages, 74:27
Prix, projections, 74:29-6
Sociétés, rôle prépondérant, 74:20
Voir aussi TPS—Consommateurs, économies et salaires